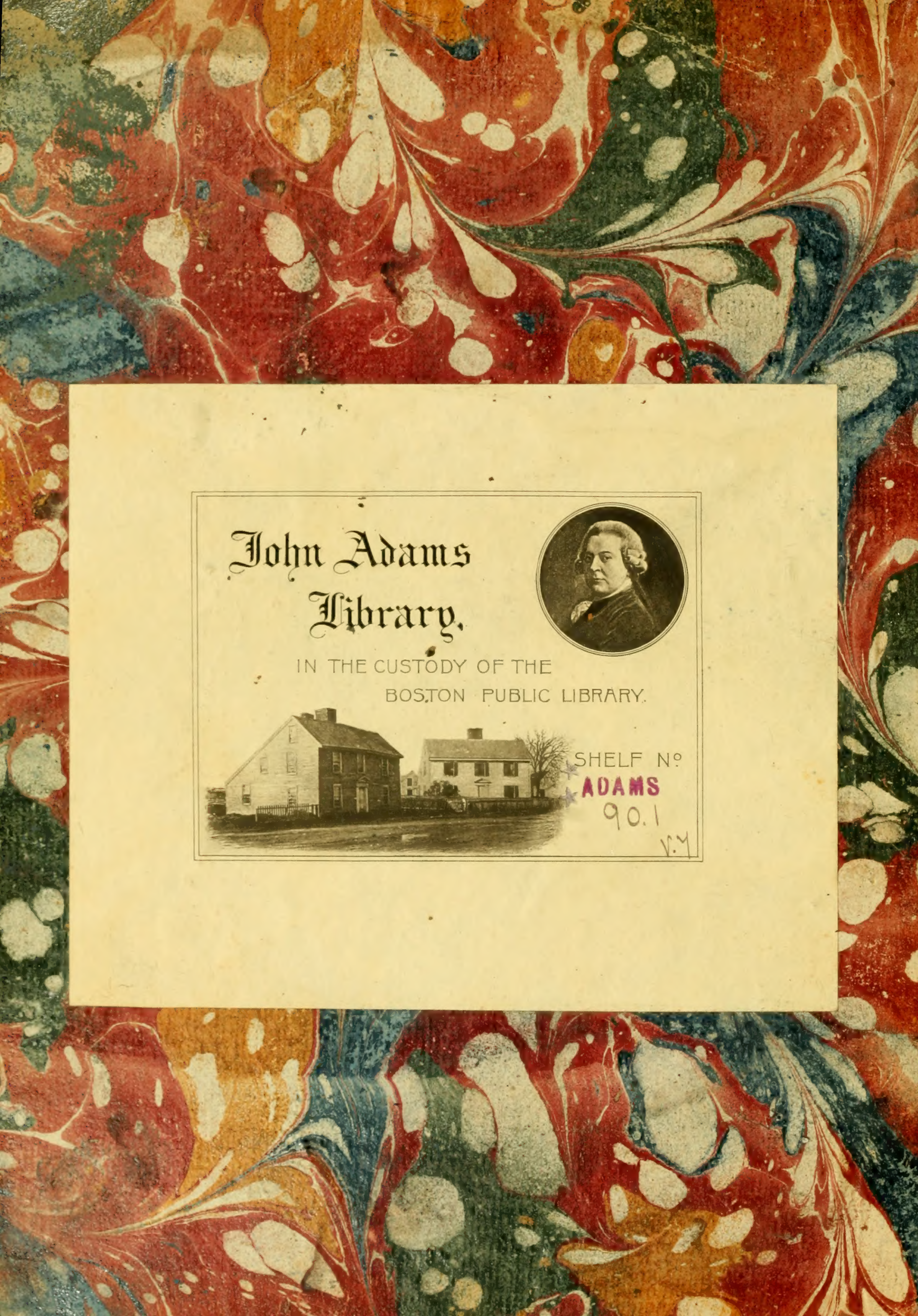
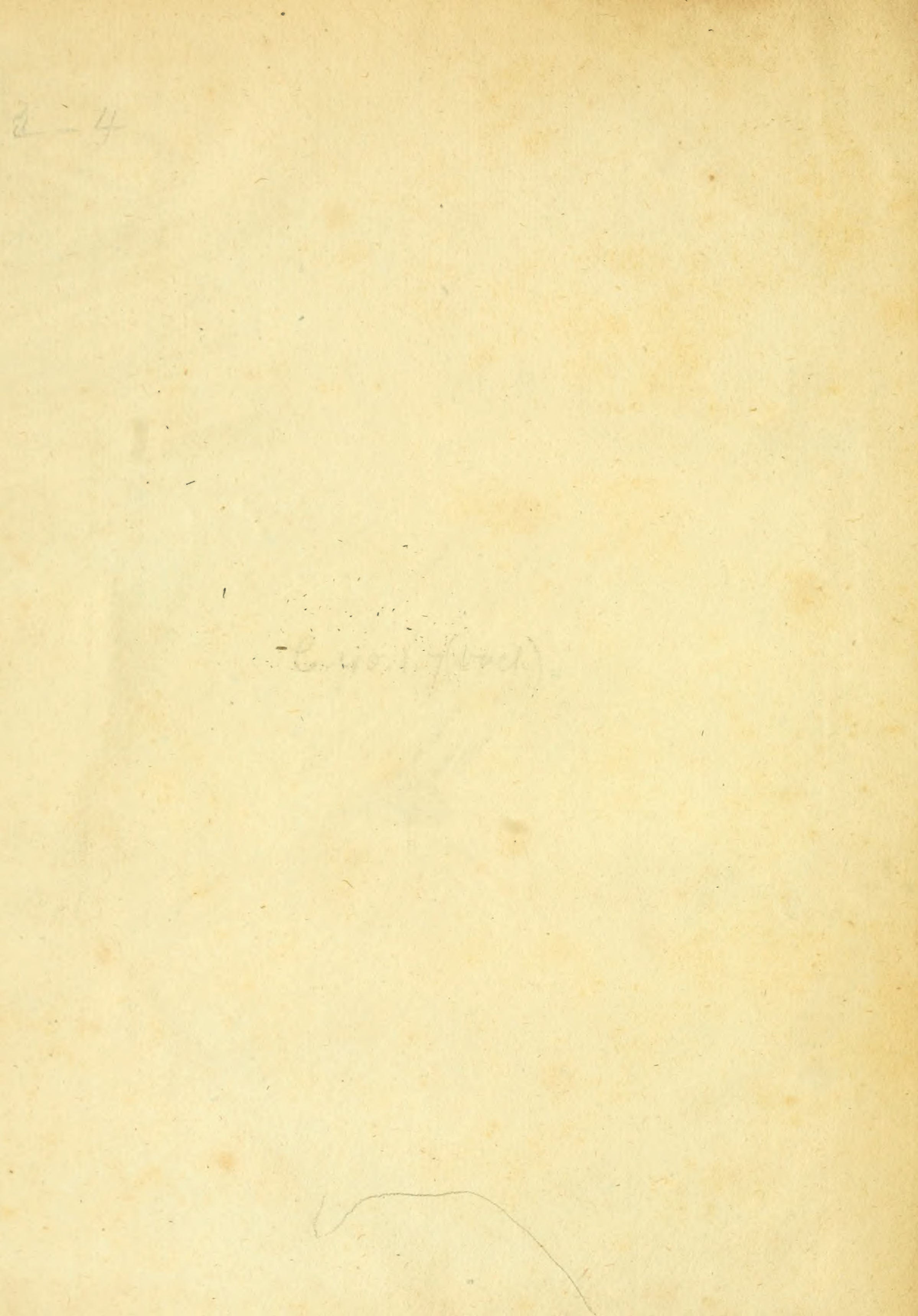


John Adams Library.
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
ADAMS
90.1
V.4





# HISTOIRE

DE

# JACQUE-AUGUSTE DE THOU.

---

*TOME SEPTIEME.*

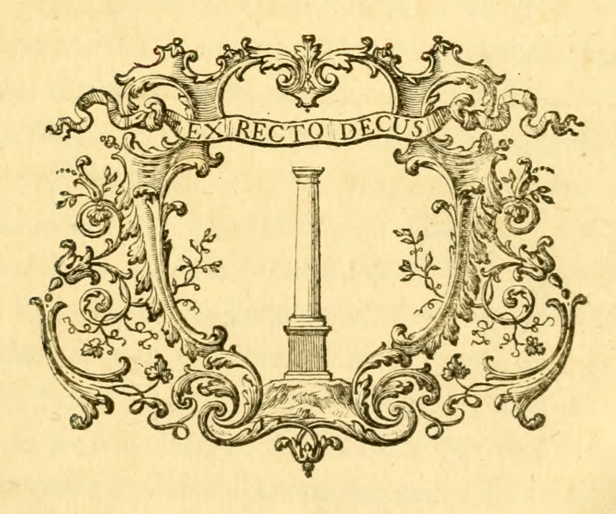
# HISTOIRE UNIVERSELLE DE JACQUE-AUGUSTE DE THOU,

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

TOME SEPTIEME.

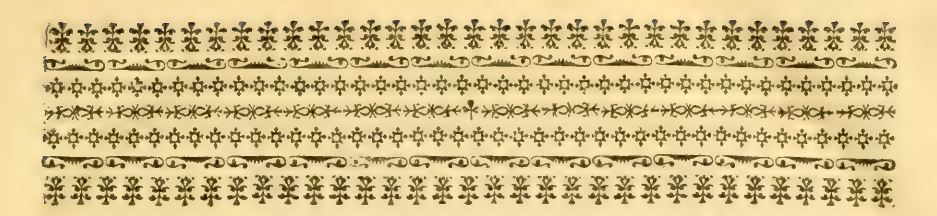
1573. —— 1578.




A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.

ADAMS 90.1
No. 7



# SOMMAIRES
## DES LIVRES
## CONTENUS DANS CE SEPTIEME VOLUME.

### SOMMAIRE DU LIVRE LVII.

CHARLE IX. 1573.

*LE Pape envoye Serafin Olivier au nouveau roi de Pologne. Cérémonie des ambassadeurs de Pologne pour déclarer la nomination de leur Roi. Lecture du Decret d'élection en presence du roi de France, & de tous les Grands du royaume. Mort de François Baudoüin célébre Jurisconsulte. Réjoüissance chez la Reine mere en son palais des Tuilleries. Nicolas d'Angennes de Ramboüillet est envoyé en Pologne. Course des Moscovites en Livonie pendant l'interrégne. Le différent de la ville de Rostock avec les ducs de Mekelbourg accommodé par l'entremise de l'Empereur & des électeurs de Saxe & de Brandebourg. Paul de Foix envoyé par le Roi aux Princes d'Italie & de l'Empire. L'Auteur de cette histoire l'accompagne. Les ambassadeurs de Pologne renvoyés honorablement. Il y eut quelques disputes avant leur départ sur des conditions proposées par les Protestans. Demandes extraordinaires*

*suggérées aux Protestans. Le Roi trouve moyen de les*
CHARLE IX. *éluder. Livres séditieux publiés sur la Saint Barthelemi :* L'Anthenoticon; la Gaule Françoise; le Dia-
1573. logue du Politique; la France Turque, *qui courut sous le nom de Poncet chevalier du Pape, pour décrier des personnes de la Cour;* le Réveille-matin; les Lunettes de cristal, *& autres libelles de cette espéce, tendant à aigrir les esprits. Le nouveau roi de Pologne fait son entrée dans Paris. Suit de près les ambassadeurs de Pologne. Passe avec une grande suite au travers de l'Allemagne. Conjuration découverte à la Rochelle. Punition des auteurs, qui étoient des officiers des régimens Grisons. Troubles en d'autres parties du royaume. Suite du voyage du roi de Pologne.*
1574. *L'évêque de Cujavie vient au devant de lui par ordre des Etats jusqu'à Miedzirzeck. Ce Prélat le harangua avec beaucoup d'éloquence. Gui du Faur de Pybrac lui répondit. Lorsque le nouveau Roi fut à Cracovie, il envoya le comte de Rais pour assister aux obseques de son Prédecesseur, qui se firent avec les cérémonies ordinaires. Le Roi fait son entrée à Cracovie. Le Palatin de Cracovie attaché à la doctrine des Protestans s'oppose au sacre; demande des sûretés pour lui & pour ses amis. Vincent Lauro nonce du Pape intervint pour empêcher qu'on n'accordât aux Protestans plus que le feu Roi ne leur avoit accordé. On parle d'envoyer une ambassade au roi de Suede, pour l'exhorter à embrasser la religion Catholique, pour laquelle il sembloit pencher. On y envoye le Jesuite Possevin. Mouvemens des Huguenots en France. Troubles à la Cour. Le Roi étant à Saint Germain, quelques gens attachés au duc d'Alençon y viennent en armes. Faction des*

*Politiques ou Mécontens. Les Monmorencis favorisent le parti du duc d'Alençon. Les Guises forment une faction contraire. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre se justifient par un mémoire public. La Mole, Coconas & les Tourtrais sont mis à la question, & punis. Condé, qui étoit à Amiens, se sauve en Allemagne. Les maréchaux de Monmorency & de Cossé sont arrêtés. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre gardés à vûë. Mongommery s'empare de quelques places en Normandie. Il est pris à Domfront, amené à Paris, condamné à avoir la tête tranchée, & exécuté. La maladie de Charles IX. augmentant, la régence donnée à la Reine mere, & publiée au Parlement. Mort du Roi, son esprit, son naturel, ses projets, ses vertus. Mort de Côme grand duc de Toscane, & d'Abdalla roi de Fez & de Maroc.*

CHARLE IX. 1574.

---

## SOMMAIRE DU LIVRE LVIII.

*LA Reine mere dépêche en Pologne, pour presser le retour de Henri III. La régence confirmée à la Reine mere. Le Conseil du Roi est partagé sur son retour en France. Le Roi sort de Pologne* incognito. *Ordres qu'il laisse en quittant ce royaume. Lettres du Sénat de Pologne au Roi & à l'Empereur. Henri arrive à Vienne. Son voyage à Venise. Il continuë sa marche par l'Italie. Continuation des troubles dans le royaume. Prise de Saint Lo par l'armée du Roi. Carentan capitule. Conférences de Theré. On convient d'une tréve de deux mois. Le duc Damville traite en Languedoc avec les Réformés. Guerre en*

HENRI III.

HENRI III. 1574.

*Dauphiné. Progrès des Réformés dans le Vivarais. Mort du comte de Mongommery. Pompe funébre de Charle IX. Manifeste du prince de Condé. Conférences de Millaud. Manifeste des Réformés. Les hostilités recommencent en Poitou. Négociation du sieur de la Boissiére à la Rochelle. Prise de Castres par les Protestans. La Reine mere va au devant du Roi. Expédition des Turcs en Afrique. Etat des Espagnols en Barbarie. Situation de Tunis & de la Goulette. Siége & prise de Tunis par les Turcs. Prise de la Goulette. Prise de la citadelle de Tunis. Les Espagnols chassés de toute l'Afrique. Origine des soupçons de Philippe II. contre Dom Juan d'Autriche. Situation de la Valachie & de la Moldavie. Bogdan vaivode de Moldavie fait alliance avec la Pologne. Origine d'Yvon, & ses entreprises. Il chasse Bogdan de la Moldavie. Il fait alliance avec les Cosaques. Ses progrès contre les Turcs & les Valaques. Selim arme contre Yvon. Bataille entre les Turcs & les Moldaves. Défaite de l'armée Moldave par les Turcs. Mort d'Yvon. Arrivée d'Henri III. à Turin. Son entrée à Lyon. Jugemens qu'on porte du Roi à son arrivée en France.*

---

## SOMMAIRE DU LIVRE LIX.

*LE Roi tient Conseil à Lyon. Etat des affaires à son entrée dans le royaume. Harangue de Paul de Foix dans le Conseil. Réponse de René de Villequier. Le Roi se détermine à la guerre. Le maréchal de Monluc se retire du service. Tentative inutile pour*

*la liberté du maréchal de Monmorency. Ecrit du duc de Nevers contre la restitution de Pignerol & de Savillan. Restitution de ces deux places au duc de Savoye. Projet de mariage entre le Roi & la princesse Elisabeth sœur du roi de Suede. Lettres du Roi aux Rochelois. Conférences d'Angoulin. Prise du Pousin par l'armée royale. La Cour négocie avec le duc Damville. Succès de cette négociation. Siége de Livron par l'armée du Roi. Origine des Pénitens. Mort du cardinal de Lorraine, & son caractére. Sentimens différens sur la cause de cette mort. Le Roi pense à épouser Loüise de Lorraine. Guerre en Poitou. Siége & prise de Fontenay par les Catholiques. Situation de Lusignan. Siége de cette ville. Extrémité des assiégés. Reddition de la place. Etat des affaires d'Angleterre & d'Ecosse. Suites des guerres de Flandre. Les Espagnols tentent inutilement le secours d'Arnemuyden & de Middelbourg. Reddition de ces deux places. Expédition du comte de Nassau. Combat de Moeckerheyde. Défaite des Confédérés. Sédition de l'armée Espagnole. Nouveau brevet d'amnistie accordée aux Flamans. Mouvemens en Allemagne. Affaires du Nord. Suite des guerres de Flandre. Progrès des Espagnols en Hollande. Siége de Leyden. Les Confédérés tentent le secours. Extrémité des assiégés. Levée du siége. Les troupes Espagnoles se mutinent de nouveau. Morts illustres.*

## SOMMAIRE DU LIVRE LX.

HENRI III. 1575.

*SUite des affaires de Flandre. Conférences de Breda. Propositions des Espagnols. Réponse des Confédérés. Ecrits publiés de part & d'autre. Rupture des conférences. Les hostilités recommencent. Prise de Buren par les Espagnols. Prise de Bommel. Prise de Schoonhoven. Description de la Zélande. Caractére de ses habitans. Expédition des Espagnols en Zélande. Siége de Zirikzée. Prise de Bomené. Le siége de Zirikzée converti en blocus. Les Etats pensent à se mettre sous la protection d'un Prince étranger. La reine Elisabeth refuse d'accepter la protection des Etats. Etablissement de l'Université de Leyden. Broüillerie sur la frontiére d'Angleterre & d'Ecosse. Exploits du comte d'Essex en Irlande, & sa révocation. Affaires du Nord. Rodolphe roi de Hongrie élû roi des Romains. Suite du siége de Livron. Les Protestans surprennent Aigues-mortes. Levée du siége de Livron. Progrès des Réformés en Languedoc. Ligue des Catholiques Politiques avec les Protestans. Sacre & mariage du Roi. Arrivée des Députés Protestans à la Cour, & le succès de leur négociation. La reine Elisabeth veuve de Charle IX. repasse en Allemagne. Nouvelles entreprises du sieur de la Haye, & sa fin tragique. Disposition des Rochelois au retour de leurs Députés. Guerre en Poitou & en Saintonge. Entreprise des Protestans sur le mont Saint Michel. Entreprise des Catholiques sur l'isle de Ré. Sa situation. Succès de cette expédition. Troubles de Marseille.*

*Guerre en Dauphiné. Monbrun est fait prisonnier par les Catholiques. Sa mort. Lesdiguieres chef des Protestans en Dauphiné. Le Roi accorde au duc de Lorraine tous ses droits de souveraineté dans le duché de Bar.*



## SOMMAIRE DU LIVRE LXI.

*ETat des affaires de Pologne. Lettres des Etats de Pologne à sa Majesté. Réponse du Roi à ces lettres. Le maréchal de Bellegarde & le sieur de Pybrac nommés à l'ambassade de Pologne. Henri est déposé. Instances du sieur de Pybrac, & le succès de sa négociation. Amurath III. empereur des Turcs. Excursion des Tartares en Pologne. Schisme dans la diete de Pologne au sujet de l'élection d'un nouveau Roi. Le duc d'Alençon se retire de la Cour. Manifeste de ce Prince. Le prince de Condé traite avec les Allemans. Articles du traité. Conduite artificieuse du duc d'Alençon. Elargissement des maréchaux de Monmorency & de Cossé. La Reine mere va trouver le duc d'Alençon. Entrée d'un corps d'Allemans en France conduit par Thoré. Défaite des Allemans sur la Marne. La Reine mere conclut une tréve avec le duc d'Alençon. Remontrances de la ville de Paris au Roi. La Cour traîne en longueur l'exécution de la tréve. Du Guât assassiné par le baron de Viteaux. Publication de la tréve au camp du duc d'Alençon & à la Rochelle. Célébration du Jubilé à Rome. Morts illustres. Troubles de Genes & leur origine. Origine des anciens & des nouveaux Nobles. Divers changemens arrivés*

HENRI III. 1575. *dans le gouvernement. Ecrits des deux partis. Les Nobles sortent de Genes. Le Pape y envoye un Légat. Ambassade de l'Empereur à Genes. Ambassade du Roi. Lettre de Doria au Sénat & au peuple. La guerre est résoluë. Progrès des Nobles. Lettre du Grand Duc à Doria. Les deux partis conviennent d'une tréve. Suppression des rentes de la banque de Genes. On entre en négociation. Apologies des deux partis. Publication de la paix.*

## SOMMAIRE DU LIVRE LXII.

1576. *PEste violente en Italie. Etat des affaires de Pologne. Délais de l'Empereur. Le prince Batthory se rend en Pologne, & est couronné. Le nonce du Pape fait sans succès des propositions d'accommodement. Requête des Protestans presentée à la diete de Ratisbonne. Mort de l'empereur Maximilien, & son caractére. Morts de l'électeur Palatin & du duc de Mekelbourg. Etablissement de l'Académie d'Helmstadt. Mort illustres. Suite des guerres de Flandre. Prise de Crimpen par le prince d'Orange. Continuation du siége de Zirikzée. Mort de Dom Louis de Requesens. Suite du siége de Zirikzée. Reddition de la place. Nouvelle révolution en Flandre. Sédition de Bruxelles. Ligue des provinces de Flandre. Les Etats traitent avec la reine d'Angleterre & le duc d'Alençon. Défaite des Confédérés à Tillemont. Prise de Mastricht par les Espagnols. Sac d'Anvers. Arrivée de Dom Juan aux Païs-bas. Siége de la citadelle de Gand par les Etats. Pacification de Gand.*

*Reddition de la citadelle. Prise de la citadelle de Valenciennes Réduction de la Frise à l'obéissance des Etats. Dom Juan devient suspect aux Flamans. Avis du prince d'Orange aux Etats de Flandre. On convient d'une tréve. Affaires de France. Lettre du duc d'Alençon au Parlement de Paris. Entrée des Allemans en France. Le roi de Navarre quitte la Cour. Etat du Languedoc. Le duc d'Alençon reconnu Généralissime des confédérés. Assemblée de Moulins. Cinquiéme Edit de pacification. Déclaration du Roi en faveur du maréchal de Monmorency.*

HENRI III.

1576.

## SOMMAIRE DU LIVRE LXIII.

*SUite des affaires de France. Origine de la Ligue. Le roi de Navarre fait profession publique de la Religion prétenduë réformée. Saint Jean d'Angely surpris par le prince de Condé. Le prince Casimir députe au Roi, pour se plaindre de l'infraction du dernier Edit. Le baron de Mirembeau céde Brouage au prince de Condé. Broüillerie entre ce Prince & les Rochelois. La reine d'Angleterre travaille à empêcher que les Païs-bas ne se donnent à la France. Mouvemens en Irlande. Mort du comte d'Essex. Troubles en Languedoc. Etats de Blois. Mémoire présenté au Pape par l'avocat David au nom de la Ligue. Le Roi se déclare le chef de la Ligue. Décision des Etats au sujet de la Religion. Les Députés des Eglises réformées protestent contre les Etats. Ceux-ci députent au roi de Navarre, au prince de Condé, & au duc Damville. Le Roi prend l'avis des princes &*

1577.

HENRI III. 1577.

*ſeigneurs de ſa Cour ſur la déciſion des Etats au ſujet de la Religion. Les Prélats demandent la publication du concile de Trente. Divers réglemens faits par l'aſſemblée des Etats. La Cour négocie avec le duc Damville, pour avoir ſa démiſſion du gouvernement de Languedoc. Divers mouvemens dans le Royaume. Réponſe du roi de Navarre aux députés des Etats. Le prince de Condé refuſe de leur donner audience. Les Etats préſentent leur cahier au Roi. Ils refuſent de conſentir à l'aliénation du domaine. Réponſe du duc Damville à leurs Députés. Le duc de Monpenſier conſeille la paix. Nouvelle déciſion des Etats au ſujet de la Religion. Ambaſſade du prince Caſimir au Roi. Le Roi députe aux princes de l'Empire. Réponſe du prince Caſimir à ſon Envoyé. Réponſe du landgrave de Heſſe au même. Sentimens du premier Préſident de Thou ſur la Ligue. Nouvel Edit au ſujet des Réformés. Broüilleries entr'eux. Succès des troupes du Roi. Priſe de la Charité par le duc d'Anjou. Priſe d'Iſſoire par le même.*

---

## SOMMAIRE DU LIVRE LXIV.

*AFfaires de France. Expédition aux ſables d'Olonne. Priſe de Brouage par l'armée du Roi. Edit de Poitiers. Edit concernant les Monnoyes. Morts illuſtres. Suite des guerres de Flandre. Dom Juan d'Autriche reconnu Gouverneur général des Païs-bas. Ses projets. Mort violente de d'Eſcovedes. Dom Juan ſurprend Namur. La guerre ſe rallume en Flandre. Arrivée de l'archiduc Mathias aux Païs-bas.*

*Les Etats lui déférent le gouvernement général des Provinces. Affaires d'Angleterre. Troubles d'Irlande. Navigation de Martin Forbisher vers le Nord.*

HENRI III.

1577.

## SOMMAIRE DU LIVRE LXV.

*AFfaires du Nord. Origine de Dantzick. Révolte des habitans de cette ville contre la Pologne. Défaite de ceux de Dantzick par les Polonois. Réduction de cette ville à l'obéïssance du roi de Pologne. Origine de l'expédition de Dom Sebastien roi de Portugal en Barbarie. Description du royaume de Portugal. Préparatifs de Dom Sebastien pour l'expédition d'Afrique. Le Pape publie une Croisade pour cette expédition. Départ de la flotte Portugaise & son arrivée en Barbarie. Défaite de l'armée Chrétienne par les Maures. Mort de Dom Sebastien. Le cardinal Henri monte sur le trône de Portugal. Prétendans à cette couronne. Morts illustres.*

1578.

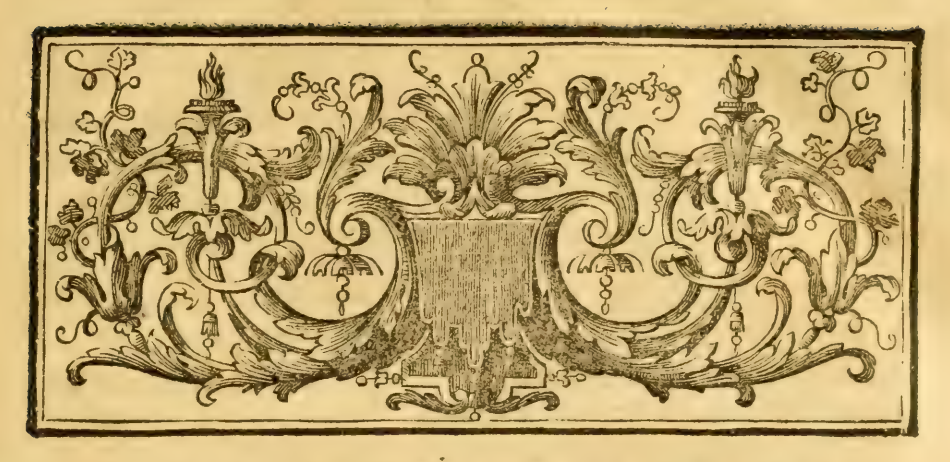
## SOMMAIRE DU LIVRE LXVI.

*SUite des guerres de Flandre. Défaite de Giblou. Progrès de Dom Juan. Réduction d'Amsterdam à l'obéïssance des Etats. Le duc d'Anjou traite avec les Flamans. Arrivée de ce Prince en Flandre. Défaite des Espagnols par l'armée des Etats. Edit de l'Archiduc & des Etats, qui établit la liberté de conscience dans tous les Païs-bas. Troubles de Gand. Les provinces VVallones refusent de recevoir l'Edit*

HENRI III. 1578.

*pour la liberté de conſcience. Mort de Dom Juan d'Autriche. Le prince de Parme prend en main le gouvernement des Païs-bas. Guerre en Friſe. Affaires de Tranſylvanie. Affaires d'Angleterre. Etat des affaires d'Ecoſſe. Affaires de France. Projets du maréchal de Bellegarde. Conférence de Nérac. Le duc d'Anjou ſe retire de la Cour. Requéte préſentée au Roi par les Etats de Bourgogne. Guerre dans le comté d'Avignon.*

Fin des Sommaires de ce ſeptiéme Volume.



# HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE CINQUANTE-SEPTIÉME.*

CHARLE IX.

1573.

*Le Pape envoye complimenter le Roi de Pologne.*

E fut dans ce même-tems que Seraphin Olivier, homme d'une grande candeur & d'un esprit agréable & très-orné, arriva à Paris. Il y étoit envoyé par le pape Grégoire XIII. pour feliciter le nouveau Roi de sa part, au sujet de ses victoires, & le complimenter sur sa nomination à la Couronne de Pologne que son merite & ses vertus lui avoient fait déferer. Il lui présenta de plus dans un lieu sacré une rose d'or qu'il avoit apportée de Rome, & qu'il avoit reçue de la propre main du Pape comme un présent de bon augure, avec une lettre du savant Cardinal Stanislas Osius évêque de Warmie, Prélat rempli de zele pour les interêts de la Religion, & d'a-

CHARLE IX.

1573.

Cérémonies pratiquées par les Ambassadeurs pour reconnoître leur Roi.

mour pour sa patrie : il parut que Henri la lisoit avec beaucoup de plaisir.

Les ambassadeurs de Pologne prirent quelque repos le lendemain de leur arrivée. Le jour suivant, ils eurent audience du Roi, & s'approcherent très-respectueusement de S. M. pour lui baiser la main. Ce fut l'évêque de Posnanie qui porta la parole. Il dit que le Senat & tous les Ordres de la Republique de Pologne ne pouvoient donner au Roi une preuve plus authentique de l'estime qu'ils avoient pour sa personne, qu'en nommant son frere pour leur Roi, suivant la demande que Sa Majesté leur en avoit faite ; que ses Collegues & lui étoient venus en France par ordre du Senat pour apporter cette nouvelle, avec une entiere confiance que cette élection, faite dans toutes les regles, tourneroit à l'avantage de toute l'Europe.

Le Roi leur répondit en peu de mots, que leur arrivée lui avoit causé un joye très-sensible ; qu'il se souviendroit toute sa vie du present magnifique qu'ils avoient fait à sa recommandation à un frere qu'il aimoit tendrement ; qu'il ne perdroit aucune occasion de leur en marquer sa reconnoissance, afin de faire connoître non-seulement à la Pologne, mais à tout l'Univers & à tous les siecles, que jamais Prince n'a eu plus d'amitié pour aucune nation, qu'il en aura toûjours pour les Polonois. Le Chancelier Birague, & Paul de Foix expliquerent plus au long la réponse de Sa Majesté.

Au sortir de l'audience, les Ambassadeurs furent conduits chez la Reine-mere, & chez la reine Elisabeth. La premiere tira l'Evêque de Posnanie en particulier, & lui parla quelque-tems en Italien. Les Polonois ayant remis au lendemain à aller saluer leur Roi monterent à cheval après dîner, & prirent un grand tour pour venir passer sur le pont de bois avec beaucoup plus de pompe & de magnificence que la veille : car ils étoient vêtus de longues robbes d'étoffes d'or ; & cet habit joint à la gravité convenable à des Senateurs ne representoit pas mal l'ancienne majesté du Senat Romain : les brides de leurs chevaux étoient garnies d'argent, & toutes brillantes de pierreries : leurs selles étoient garnies d'or, & leurs riches harnois ne causoient pas moins

de plaisir que d'admiration à tous les spectateurs. Le cortége de chacun des Ambassadeurs marchoit devant lui. C'étoient de jeunes Gentilshommes tous en robes de soye & précedés par des Officiers qui portoient des masses de fer de deux coudées de haut. Les Seigneurs de la Cour les conduisirent en cet équipage à l'appartement de leur Roi, qui leur fit un accueil très-gracieux. Après quoi l'évêque de Posnanie lui dit : Que Dieu ayant appellé à lui Sigismond-Auguste leur Roi, le Senat, l'Ordre Equestre & tous les Ordres tant du royaume de Pologne, que du grand duché de Lithuanie s'étoient assemblés, & qu'après avoir demandé les suffrages de l'Assemblée en la maniere ordinaire, tous unanimement l'avoient proclamé Roi des deux nations ; qu'ils le prioient de se souvenir que l'opinion que l'on avoit de sa vertu ayant été le motif qui lui avoit fait déferer le Royaume, c'étoit aussi par la vertu qu'il devoit le gouverner & le conserver : qu'il devoit encore jurer l'observation des promesses que les ambassadeurs de France avoient faites au Sénat en son nom ; qu'après cela ses collegues & lui executeroient avec une extrême joye ce qui avoit été reglé par la Diete.

Henri répondit à ce discours : Qu'il remercioit Dieu, & le Senat de ce qu'ils l'avoient choisi pour leur Roi avec tant de marques d'affection ; qu'il feroit tout son possible pour répondre à la bonne opinion qu'on avoit de lui. Cette réponse leur ayant été faite en latin, Philippe-Hurault de Cheverny son Chancelier ajoûta, Que leur arrivée avoit fait au Roi le plus grand plaisir qu'il pût recevoir ; qu'il avoit beaucoup d'empressement de se rendre au royaume qu'il tenoit de Dieu & de leur liberalité ; que le zele que les Polonois venoient de marquer à leur Roi, en entreprenant un si long voyage pour venir le chercher en France, avoit rempli, ou pour mieux dire surpassé l'attente de Sa Majesté ; qu'elle n'oublieroit jamais ce qu'ils avoient fait en cette occasion, & qu'après avoir forcé ses ennemis même à lui donner le titre de grand Capitaine, il combleroit de bienfaits ses serviteurs, & qu'ils ne lui refuseroient pas celui de Prince très-liberal & très-reconnoissant. Qu'ils pourroient, quand ils voudroient, lui présenter les articles, que ses Ambassa-

CHARLE IX. 1573.

deurs avoient promis de ſa part ; qu'il étoit tout prêt de les confirmer, & de les ratifier par ſon ſerment. Les Ambaſſadeurs lui baiſerent enſuite la main, & tous les Polonois après eux. Henri ayant auſſi-tôt pris l'évêque de Poſnanie par la main entra dans la chambre du Roi : tous les autres Ambaſſadeurs l'y ſuivirent, & s'entretinrent avec lui quelque-tems. Lorſqu'ils ſe retirerent ſur le ſoir, ils demanderent quelques jours, pour examiner les ordres, dont on les avoit chargés. Ils avoient réſolu d'aller le lendemain à l'audience du duc d'Alençon : mais ayant ſçu qu'il étoit au lit, & qu'il avoit eu la fiévre pendant la nuit, & ne voulant pas le fatiguer, ils allerent ſaluer le roi de Navarre, Marguerite de Valois ſa femme, le cardinal de Bourbon, & le cardinal de Loraine.

Deux jours après, le roi de Pologne ayant envoyé René de Villequier, & Philippe Hurault chez l'évêque de Poſnanie, ce Prélat leur dit que les Ambaſſadeurs ſouhaitoient avoir une audience de leur Roi, ſi Sa Majeſté le trouvoit bon. Le Roi y ayant conſenti, ils ſe rendirent au palais d'Anjou, & preſenterent les articles, par leſquels ce Prince s'étoit engagé à faire paſſer en Pologne par la voye des banquiers les revenus des biens qu'il poſſedoit en France. Il y avoit beaucoup d'autres articles, ſur les dettes de ſon prédéceſſeur, ſur l'Univerſité de Cracovie, ſur un Seminaire pour la jeuneſſe, ſur les privileges & les immunités de la Nation, ſur la Religion, ſur les mariages, ſur l'équipement d'une flote, ſur un traité à faire avec la France, & en particulier ſur les moyens d'établir une paix ſolide entre les ſujets, qui étoient de differentes Religions, & c'eſt ſur quoi les Evangeliques inſiſtoient vivement. Comme ils ſtipuloient pour les Proteſtans de France, il y en eut qui demanderent qu'on leur fît voir ce que Monluc avoit promis ſur ce point. Ce diſcours ayant ſurpris les Miniſtres du Roi (c'étoient le Chancelier de Birague, Jean de Morvilliers, Sebaſtien de l'Aubeſpine évêque de Limoge, Paul de Foix, Philippe-Hurault de Cheverny, Pompone de Bellievre, & Gui du Faur) ils ſoûtinrent qu'il n'y avoit rien ſur les differends de Religion, dans les ordres que le Roi avoit donnés. Monluc qui fut interrogé, avoüa que ſes inſtructions

n'en parloient pas : mais qu'il avoit été obligé de faire quelque promesse pour fermer la bouche aux ennemis de la France, & pour ramener les esprits des Evangeliques, qui étoient furieusement alienés par les bruits qu'on affectoit de répandre sur ce qui s'étoit passé à Paris : qu'il avoit fallu faire ce sacrifice à la haine des uns, & aux desirs des autres. Car comme les rivaux de la France mettoient tout en œuvre pour rendre le Roi & le duc d'Anjou odieux aux Grands du royaume, à l'occasion du massacre de Paris qu'ils disoient avoir été fait de dessein prémédité, Monluc soûtenoit au contraire que ce malheur ne devoit être regardé que comme un pur effet du hasard : qu'il n'avoit pas été au pouvoir du Roi de l'empêcher. Les Evangeliques voulurent bien recevoir cette excuse : mais ils dirent que si le massacre s'étoit fait à l'insçu du Roi & malgré lui, il falloit que S. M. promît d'en punir les auteurs, de donner aux Protestans François des suretés suffisantes, & de faire observer religieusement les Edits publiés en leur faveur : qu'il devoit sevir contre ceux qui les avoient violés par le passé, & pourvoir à ce qu'ils n'eussent plus d'infracteurs à l'avenir. Monluc représentoit que n'ayant rien à répondre à ces raisons, il avoit cru devoir leur promettre au nom du Roi ce qu'ils demandoient, dans la crainte que s'il le leur refusoit, ils ne se joignissent aux ennemis de la France, & ne traversassent le succès de l'affaire dont il étoit chargé, & qui étoit en très-bon train : mais qu'au reste cette affaire ne regardoit point les Polonois, & que le Roi n'étoit point tenu de ce qu'il avoit promis sur cet article.

Cependant comme ceux des Ambassadeurs qui étoient Evangeliques insistoient toûjours là-dessus jusqu'à l'importunité, & que les Courtisans envieux de Monluc repliquoient que ç'avoit été une témerité & une présomption outrée à ce Ministre de passer ainsi ses pouvoirs ; le Roi crut devoir s'expliquer à ce sujet avec l'évêque de Posnanie, & les autres Ambassadeurs Catholiques. Pendant long-tems il apporta divers prétextes pour éluder la demande des Ambassadeurs Evangeliques, & à la fin il la refusa nettement. Roger Tritonio Abbé de Pignerol, qui nous a donné la vie du Cardinal Vincent Lauro, alors Nonce auprès du

CHARLE IX. 1573.

nouveau Roi, lui donne tout le merite de cette affaire. L'évêque de Posnanie, dit cet Auteur, étant d'un naturel timide & chancelant, ne montroit pas dans une négociation si importante pour la Religion, toute la fermeté qu'il devoit. Albert Laski paroissoit ne s'y interesser que foiblement : mais Lauro vint à bout de les engager à n'y point donner leur consentement : & ce fut par le moyen du cardinal d'Est qu'il instruisit bien d'abord : après quoi il lui fit prendre un mauvais habit, & le fit entrer la nuit chez l'évêque de Posnanie. Lauro soûtint ensuite cette affaire avec beaucoup de soin & de persévérance, en se rendant assidu auprès du jeune roi de Pologne, qui par lui-même étoit très-attaché à la Religion de ses ancêtres. Il le suivit dans son nouveau royaume & il ne pouvoit pas s'en dispenser, puisque le Pape Grégoire XIII. l'avoit nommé Nonce auprès de ce Prince.

Les ambassadeurs Evangeliques sollicitérent encore le Roi en faveur de Charlotte de Monpensier, qui après avoir quitté la France à cause de la Religion, s'étoit refugiée auprès de l'électeur Palatin. Ils supplierent S. M. de vouloir bien la réconcilier avec le duc de Monpensier son pere, & d'employer aussi ses bons offices auprès du duc de Savoye pour Jacqueline de Monbel d'Entremont veuve de Coligny, & d'obtenir de ce Prince qui la tenoit en prison à Turin, qu'il lui rendît la liberté avec ses biens, & qu'il lui permît de vivre dans sa maison en liberté de conscience : ils demanderent de plus que Charle de Coligny qui étoit prisonnier à Marseille, en sortît & fut renvoyé au lieu où étoient ses freres. Mais le Roi éluda toutes ces demandes sous prétexte que cela n'interessoit en rien la Pologne.

Ce jour-là, & les jours suivans on tint des conférences pour regler les autres articles, & on les interpréta pour la plûpart d'une maniere dont tout le monde fut satisfait, mais sans aller jamais au-delà des ordres que le Roi avoit donnés à Monluc, ausquels on s'en tint exactement.

Le neuf de Septembre Henri donna dans son palais un grand repas aux ambassadeurs de Pologne : comme ils étoient assis aux côtés de la table du Roi ils se leverent la tête nuë, suivant l'usage de leur pays pour boire à la santé de S.

M. avec une joye mêlée de tendresse ; & firent des vœux pour sa conservation. Le lendemain il y eut une grande assemblée à Nôtre-Dame, où se trouverent les deux Rois & les deux Reines, les ambassadeurs de Pologne, même ceux qui étoient de la Religion Evangelique, les ministres du Pape, d'Espagne, d'Ecosse, de la république de Venise, & des autres Princes; les cardinaux de Bourbon, de Loraine, de Guise, & d'Est, plusieurs Evêques, le Parlement, beaucoup de Courtisans, & une foule extraordinaire de peuple, ensorte que cette grande Eglise étoit pleine jusqu'à la voûte. Après la messe Henri s'approcha du maître-autel en présence de Pierre de Gondi évêque de Paris, & jura au nom de Dieu, les mains sur les saints Evangiles, suivant la formule reglée dans les dernieres conferences, & apportée à l'Eglise par les Ambassadeurs, qu'il conserveroit inviolablement les droits de tous ses sujets tant Lithuaniens que Polonois. Le Roi de France jura aussi-tôt après, qu'il accompliroit de bonne foi tout ce que Monluc, Noailles, & Saint Gelais gouverneur d'Agen ses ambassadeurs à la Diete, avoient promis de sa part. Après la cérémonie on se rendit à l'Evêché où S. M. T. C. donna un grand repas aux Polonois. Le lendemain on les invita à une conference, où on lut des lettres de l'Empereur, & de la diete de l'Empire assemblée à Francfort, datées du dix-sept Août, par lesquelles les Etats de l'Empire consentoient suivant la priere qu'on leur en avoit faite, que Henri avec toute sa suite passât au travers de l'Allemagne pour se rendre en Pologne, & promettoient toute sureté pour lui & les personnes de sa suite. Comme on fut d'avis de prendre ce parti, on écrivit à l'Empereur & aux Etats de l'Empire, pour les remercier, & nommément ceux sur les Etats desquels il falloit passer.

Il ne restoit plus qu'à lire publiquement, & avec toute la solemnité requise le Decret de l'élection. Cela fut fait sur un théatre que l'on dressa dans la grande sale du Palais, où l'on a coûtume de célébrer les nôces des Rois. Le Roi, le roi de Pologne, les deux Reines, le duc d'Alençon, & le roi de Navarre son beau-frere étoient assis sous de magnifiques dais sur un échafaut, qu'on avoit élevé auprès de la table de marbre. A la gauche étoient les Princes du sang

CHARLE IX. 1573.

royal. Henri prince de Condé, le duc de Monpensier, & le prince Dauphin son fils. Les quatre Cardinaux que j'ai nommés ci-dessus fermoient le côté droit; au-dessous d'eux étoient placés grand nombre d'Evêques, les Ministres étrangers, & les Conseillers d'état. Un peu au-dessous & sur des sieges plus bas étoit le Parlement en robes rouges, le Recteur de l'Université, les Juges ordinaires, & les Tresoriers de France. Il y avoit bien dix mille spectateurs placés dans ce grand & vaste vaisseau, les uns sur les degrés des escaliers, les autres sur des échafauts, & le reste comme il avoit pu.

Lorsque les Ambassadeurs approcherent, on fit faire un grand silence. Il entrerent au Palais au son des trompettes, & le duc de Guise Grand-maître de la maison du Roi les ayant reçus à la porte, on les conduisit à l'endroit où étoit le Roi, & l'on y déposa le Decret d'election enfermé dans un cassette d'argent: deux des Ambassadeurs pour marque de respect l'avoient portée sur leurs épaules depuis l'escalier de la cour jusqu'au trône du Roi. L'évêque de Posnanie prit la parole. Après un petit préambule sur la veneration que les Polonois avoient pour leur Roi, & sur leur zele pour son service, il supplia très-humblement S. M. de leur dire si elle vouloit bien qu'on lui présentât le Decret par lequel Henri son frere avoit été nommé roi de Pologne, & qu'on le lût publiquement. Le Roi ayant répondu qu'il le vouloit bien, l'Evêque se tourna vers Henri & parla ainsi: » Fasse le ciel que cette affaire ait une » suite heureuse. Le Senat, la Noblesse, & tous les Ordres » de Pologne & de Lithuanie, étant assemblés pour choisir un Roi, vous ont nommé tout d'une voix, & nous ont » ordonné de vous apporter cette heureuse nouvelle, avec » le Decret de vôtre élection. La premiere grace qu'ils » vous demandent c'est que vous receviez le Royaume d'aussi bon cœur qu'ils vous le donnent, & que vous fassiez » voir par des effets que vous l'avez obtenu autant par vos » vertus & par les services que vous avez rendus à la Religion, que par l'estime & par l'inclination que les Polonois avoient pour vous. La seconde priere qu'ils vous font » c'est qu'après avoir mis ordre à vos affaires, vous passiez

en

» en Pologne le plus promptement que vous pourrez pour » vous y faire sacrer, pour prendre possession de cette Cou» ronne que vos grandes qualités vous ont acquise, & pour » faire le bonheur de deux grands peuples qui sont pleins d'amour pour vous. « S'étant ensuite tourné vers ses Collegues, il ordonna qu'on ouvrît la cassette, & le decret ayant été tiré, il fut présenté avec un très-grand respect A HENRI ROI DE POLOGNE, PIEUX, ILLUSTRE, TRIOMPHANT, GRAND. Aussi-tôt on fit faire silence, & Jean Herbort castelan de Sanock le lût par ordre de Henri. En tête étoient les noms des Evêques, des Palatins, des Castelans & des autres Senateurs, ensuite les raisons de leur choix; premierement, la splendeur de la maison de Valois; secondement les dons de la Nature & de la Fortune rassemblés dans la personne de Henri; en troisiéme lieu, les grands services qu'il avoit rendus à la Religion; enfin la parole qu'il donnoit, de faire passer en Pologne les revenus des grands biens qu'il avoit en France. Le decret étoit muni de cent sceaux. Lorsqu'on en eut fait la lecture, l'évêque de Posnanie ajoûta encore quelques mots, après quoi Nicolas-Christophle Radzewil parla pour les Lithuaniens, qui sont en tout égaux aux Polonois. Cela fait, Henri après avoir rendu graces à Dieu, remercia encore comme il avoit déja fait, tous les Ordres du Royaume, & les Ambassadeurs en particulier, il leur dit qu'il se trouvoit très-honoré du decret de la République, & qu'on ne pouvoit être plus satisfait qu'il l'étoit. Ayant ensuite appellé Hurault son Chancelier, il lui ordonna de répondre plus au long au discours des Ambassadeurs. Voici comme il commença : » Quelques » bienfaits que la France & la Pologne ayent reçûs de tout » tems de la main de Dieu, il n'y en a point qui soient au-dessus de cette élection. « Il loüa ensuite la prudence du Senat, cita l'exemple de l'Empereur Nerva, & d'Alexandre le Grand. » Le premier, dit-il, remit l'Empire à un successeur (1) qui en » étoit très-digne. L'autre interrogé à la mort qui il vouloit » pour son successeur répondit : LE PLUS DIGNE. Il ajoûta, » que celui à qui les Polonois avoient donné leurs suffrages » paroissoit en effet le plus digne des Competiteurs, puisque

(1) Trajan.

CHARLE IX. 1573. » quoiqu'abſent, éloigné & étranger, ils l'avoient préferé à » des rivaux ou préſens ou voiſins, ou même de leur nation, » & avoient mieux aimé venir lui apporter leur couronne, » que d'attendre qu'il vînt la prendre chez eux. Que Henri » de qui ce Senat auſſi plein d'integrité que de courage avoit » eu une ſi grande opinion, feroit tout ſon poſſible pour » ſoûtenir & augmenter même parmi ſes nouveaux ſujets la » réputation qu'il s'étoit acquiſe, & l'attente que les autres » nations avoient conçûë de ſes grandes qualités; qu'il » alloit quitter pour l'amour d'eux le Roi ſon frére, la Reine » ſa mére, à qui il avoit de grandes obligations, & la France » ſa patrie. Qu'il n'en vouloit point d'autre à l'avenir, que » la Pologne. « En faveur des Ambaſſadeurs, il dit: Que le Sereniſſime roi de Pologne n'oublieroit jamais que rien n'avoit pû les empêcher de le venir trouver, ni la longueur du chemin, ni les difficultés du voyage, ni les différens pays par où il falloit paſſer, ni les fleuves qu'il falloit traverſer, & qu'il auroit pour eux toute la reconnoiſſance que méritoit un ſi grand zele. Il finit par cette clauſe d'heureux préſage qu'il ajoûta au nom du Prince » : Allons » où la volonté de Dieu, & l'amour de la foi Chrétienne » nous appelle. « Ces derniers mots furent extrêmement applaudis de toute l'Aſſemblée. Auſſi-tôt la Muſique du Roi entonna le TE DEUM, & les deux Rois s'étant mis à genoux adorérent celui qui éleve & renverſe les Rois comme il lui plaît. Après qu'ils ſe furent relevés, le Roi avec un air ſerein s'avança le premier vers le trône où ſon frére étoit aſſis, l'embraſſa & le baiſa ſuivant l'uſage qui ſe pratique entre les Princes; le duc d'Alençon & le roi de Navarre le firent enſuite avec la même cérémonie, tous les autres Princes allérent le ſaluer chacun en la maniere qui convenoit à ſon rang. Les ambaſſadeurs de Pologne eurent la permiſſion de baiſer ſa main, qui avoit fait tant de belles actions.

La nuit approchant, on congedia l'Aſſemblée; le decret fut remis dans la caſſette d'argent, & Jean Tomiezki, & André comte de Gorka la prirent ſur leurs épaules & la portérent ſur l'autel le plus proche. Elle fut enſuite remiſe entre les mains de Hurault, & confiée à ſa garde. La cérémonie fut ſuivie d'une décharge de canon qui ſe fit dans toute la ville,

& principalement à l'Arsenal. Le Roi donna au Louvre un souper d'une magnificence extraordinaire aux ambassadeurs de Pologne. Jean Sari Zamoski a composé à ce sujet un discours, mais je ne sçais s'il l'a prononcé. Son nom se trouve à la tête de deux livres écrits sur le Senat. Quelques-uns de mes amis m'ayant assûré que Sigonius en étoit l'auteur, comme j'eus occasion de le voir dans le tems que j'étois à Boulogne, je lui demandai ce qui en étoit. Comme il étoit homme modeste, j'eus beaucoup de peine à le lui faire avoüer. Dans la verité, Zamoski qui s'étoit fait un nom parmi les Sçavans par ces écrits, s'en fit un bien plus grand & plus réel dans la suite par ses exploits contre les Moscovites, & contre la maison d'Autriche; ensorte qu'on peut le regarder comme un homme également illustre & par les armes & dans la robe.

CHARLE IX. 1573.

Mort de Fr. Baudouin fameux Jurisconsulte.

François Baudouin Jurisconsulte célébre, qu'on avoit destiné pour rétablir l'Université de Cracovie, mais qui mourut avant que de le pouvoir faire, publia en ce tems-là un discours adressé à Zamoski, où il le louë comme auteur de deux livres sur le Senat, & il parle de l'ambassade de Pologne comme de la plus éclatante qui ait jamais été faite par aucune nation. Il mourut deux mois après à Paris le onze de Novembre âgé seulement de cinquante-trois ans.

Entrée du roi de Pologne à Paris.

Le lendemain de la lecture du decret, le Roi voulut que son frére fît son entrée à Paris, armé de toutes pieces. La pompe fut magnifique; il marcha à cheval sous un parasol, depuis la porte saint Antoine jusqu'aux portes du Palais, aux acclamations d'une multitude de peuple qui crioit: Vive le roi de Pologne. Les Magistrats de la ville avoient fait élever d'espace en espace des arcs de triomphe ornés de statuës, de tableaux & d'inscriptions en vers & en prose, les unes à la gloire des Polonois, & les autres sur l'union des deux fréres Rois, & sur l'amour de leurs sujets pour eux. La Reine donna aussi à souper aux ambassadeurs de Pologne dans son palais des Tuilleries sur le rempart & auprès du Louvre. Lorsque les tables furent ôtées, il parut tout d'un coup un rocher fort élevé, qui marchoit de lui-même autour de la salle. Sur le sommet il y avoit seize Nymphes qui représentoient les seize Provinces du royaume de France. ( Ces

CHARLE IX. 1573.

Nymphes étoient des filles de condition de la maison de la Reine. ) Après qu'elles eurent fait admirer la douceur & les charmes de leurs voix, elles récitérent de beaux vers que Ronsard & Daurat, deux des plus beaux génies de ce siécle, avoient composés à la loüange de la France & du roi de Pologne. Elles descendirent ensuite de leur rocher pour faire des presens à ce Prince. Elles finirent par la danse. Le bel ordre de leurs mouvemens, leurs gestes pleins de graces, & les figures extraordinaires de ces danses pleines de tours & de retours qu'on n'avoit jamais vûs, & qu'on avoit inventés en cette occasion pour donner plus de plaisir, amuserent agréablement les spectateurs.

Rambouillet est envoyé en Pologne pour remercier le Senat.

Le lendemain on fut d'avis de faire prendre les devants à Jean Sborouski pour aller rendre compte au Senat de ce que les ambassadeurs de Pologne avoient fait à Paris, du départ de leur Roi, & du tems qu'il arriveroit en Pologne, afin qu'on eût le tems de publier un édit pour ordonner à tous les Vassaux de la Couronne de se trouver au Sacre. On envoya en même tems Nicolas d'Angennes Seigneur de Ramboüillet, qui avoit déja été employé en plusieurs Ambassades, où il s'étoit acquis une grande réputation de prudence. Il avoit ordre du Roi de remercier le Senat de sa part, de ce qu'à sa recommendation ils avoient nommé son frére roi de Pologne. Ils allérent tous deux en Pologne par des routes différentes. Sborouski executa le premier les ordres dont ils étoit chargé. Ramboüillet se rendit d'abord auprès de Jacques Uschanski archevêque de Gnesne, tant parce qu'en l'absence du Roi, il étoit le Chef de la République, que parce qu'il avoit montré beauconp de zele pour notre parti : il étoit en ce tems-là à Lowicz. Ramboüillet l'y alla trouver, & après les premiers complimens, il lui fit de grands remerciemens de la part du Roi. L'Archevêque y ayant répondu comme il devoit, ils se séparérent avec toutes sortes de démonstrations d'amitié. De là, Ramboüillet alla à Warsovie, où il complimenta de la part des deux Rois la princesse Anne, sœur du défunt roi de Pologne, & lui présenta les lettres de ces deux Princes. Dès qu'elle lui en eut donné une en réponse au roi de Pologne, il partit pour se rendre à Ilza château de François Crassinski évêque de Cracovie, où il

fut reçû avec beaucoup de distinction. D'Ilza, il alla en trois jours à Cracovie. Dès le lendemain on l'introduisit dans le Senat, où il fit un discours pareil à celui qu'il avoit fait à l'archevêque de Gnesne, le castelan de Cracovie y répondit avec autant de politesse qu'avoit fait l'Archevêque.

CHARLE IX. 1573.

On délibera en présence de l'ambassadeur François, sur les mesures qu'il falloit prendre contre le Grand Duc de Moscovie, qui se disposoit, disoit-on, à envahir la Lithuanie & la Livonie avec une armée de cent mille chevaux. Dès le commencement de l'année le Grand Duc Jean fils de Basile, voulant profiter de l'interrégne, étoit venu en personne en Livonie, au lieu que jusqu'alors il n'avoit fait la guerre que par ses Lieutenans. S'étant campé auprès de la forteresse de Weissenstein, il l'avoit prise au bout de six jours, & avoit traité les prisonniers avec une cruauté inoüie, les ayant fait embrocher & rotir, & entre autres Jean Boy Gouverneur du fort, avec quelques gentilshommes Suedois & Livoniens. De là étant retourné à Novogorod avec une partie de son armée, il avoit marié au duc d'Holstein Marie fille d'André, sa cousine germaine, à dessein d'armer les Danois & les Allemands contre les Livoniens. Cependant seize mille Moscovites qu'il avoit laissés en Livonie ravageoient tout le pays d'alentour. Mais Achaz General Suedois, les ayant attaqués remporta sur eux une grande victoire, & reprit le butin qu'ils avoient fait, après avoir taillé en pieces une partie de cette armée, & dissipé le reste.

Affaires d'Allemagne. La ville de Rostock accommodée avec les ducs de Mekelbourg.

Quelque tems après on essaya de réconcilier la ville de Rostock avec les ducs de Mekelbourg, Ulric & Albert. L'Empereur & les électeurs de Saxe (1) & de Brandebourg, (2) s'entremirent pour cela, mais en vain. Comme tout sembloit tendre à la guerre; que d'un côté les habitans se fortifioient contre la citadelle, en élevant un retranchement avec des palissades, & que de l'autre les Princes qui avoient amené de Warnemonde (3) des Vaisseaux que le roi de Dannemarck leur avoit accordés, assiegeoient le port de Rostock (4), la Noblesse sollicitée par la Bourgeoisie, avec la-

(1) Auguste.
(2) Joachim.
(3) Warnemonde est au bord de la mer, à l'embouchure d'une espece de canal ou de riviere sur laquelle est bâtie la ville de (4) Rostock.

CHARLE IX. 1573.

quelle elle avoit un même interêt, s'entremit de cet accommodement, qui contre l'attente des habitans de Rostock fut heureusement conclu le vingt-unième de Septembre dans une Conference qui se tint à Gustrou (1). On donna aux ducs de Mekelbourg une ombre de souveraineté sur la ville ; mais les habitans en gardérent en effet tous les droits avec leur liberté & leurs privileges, & cette citadelle si formidable fut ruinée de fond en comble. Depuis ce temslà, les habitans fêtent tous les ans le vingt & un de Septembre, & font chanter le TE DEUM au son des cloches, parce que c'est le jour que cette ville réduite à un fâcheux esclavage vit briller pour la premiere fois un rayon de cette liberté après laquelle elle soupiroit. Mais pour faire honneur aux deux Princes, & leur donner quelque satisfaction, on avoit mis dans le traité un article qui portoit, que le Senat & la Bourgeoisie sortiroient de la ville, & qu'en pleine campagne ils leur demanderoient pardon du passé, & leur feroient un nouveau serment de fidelité. C'est en effet ce qu'ils executérent solemnellement au mois de Février suivant ; & en même tems les Princes leur remirent la citadelle, qui fut bien-tôt rasée.

Paul de Foix envoyé en Italie, en Allemagne, en Pologne.

Quelques jours après le départ de Sborouski, le Roi envoya Paul de Foix en Italie, pour remercier de sa part la république de Venise, le Pape, & les autres Princes d'Italie, qui avoient félicité le roi de Pologne son frére sur son élection. Il avoit ordre de passer ensuite en Allemagne pour la même fonction, & d'aller de là joindre le roi de Pologne en ses Etats. J'étois alors de sa suite : & comme je ne puis avoir occasion de parler de lui, que je ne le fasse avec éloge, je me contenterai de dire ici, que je ne le quittois jamais, que je ne me sentisse meilleur, & plus disposé à pratiquer la vertu. Quelques jours après le Roi fit donner les presens aux Ambassadeurs ; c'étoient des colliers d'or & des vases d'or & d'argent.

Départ du roi de Pologne.

Enfin tout étant prêt pour le départ du roi de Pologne, il sortit de Paris le vingt-huit de Septembre. Le Roi qui ne s'occupoit auparavant que de la chasse, sembloit avoir

(1) Gustrou est au midi dans les terres. Ces trois villes sont sur une ligne, & Rostock est au milieu.

remis son autorité & toutes les affaires de l'Etat entre les mains de son frére. Mais voyant que ce dernier reculoit toujours son départ, & qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour passer l'hyver à Paris, il changea tout d'un coup comme un homme qui se reveille d'un sommeil profond. Piqué de tous ses retardemens, il jura Dieu, ce qui lui étoit très-ordinaire par la mauvaise éducation qu'on lui avoit donnée, & il déclara qu'il falloit que son frére ou lui sortissent à l'instant du Royaume, & qu'en vain sa mére entreprendroit de l'empêcher. En effet Catherine aimoit éperdument Henri, & autant qu'elle avoit eu d'empressement pour lui procurer un royaume étranger; autant elle avoit de regret de le voir partir pour s'y rendre; à force de chercher des prétextes pour le retenir, elle se broüilla avec le Roi, qui lui étoit d'ailleurs très soumis: mais lorsqu'elle eut pénétré ses sentimens, & qu'elle vit qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, elle changea de baterie & forma un nouveau plan, afin que si elle ne pouvoit pas le garder en France, elle pût au moins l'arrêter dans quelque Province qui n'en fût pas éloignée. Dans cette vûë elle chargea Schomberg de négocier avec le Prince d'Orange pour lui faire donner le commandement général des forces des confédérés en Flandre, où elle comptoit qu'il pourroit se rendre avec une flote bien équipée: elle étoit persuadée que le roi de Dannemarck qui s'intéressoit aux affaires du prince d'Orange, ne s'opposeroit point à son passage, & que les Polonois contribueroient volontiers à l'exécution de ce dessein. Schomberg aussi habile à conduire une négociation qu'une armée, negocia si bien cette affaire à Mets avec les députés que le prince d'Orange y avoit envoyés, que les articles étoient tout dressés: mais ce qui arriva depuis, dérangea entierement ce projet.

Le Roi le conduit.

Cependant le Roi s'en alla à Villers-Coterets, résolu de conduire son frére jusqu'aux frontiéres du Royaume. Il y donna audience aux députés des Huguenots du Languedoc & de la Guienne, qui s'étoient attroupés depuis le siége de la Rochelle. Quoiqu'ils fussent compris dans l'Edit accordé à cette ville, les succès qu'ils avoient eus, & la connoissance qu'on leur avoit donnée des demandes que les ambassadeurs de Pologne avoient faites au Roi pour eux, leur avoient si

CHARLE IX. 1573.

fort enflé le cœur, qu'ils ne vouloient plus s'en tenir à cet Edit. S'étant assemblés avec la permission du Roi, d'abord à Nismes, & ensuite à Montauban le vingt-quatre Août, jour auquel l'année précédente Coligny & ses partisans avoient été assassinés dans Paris, ils jugerent que l'Edit ne leur donnoit pas des sûretés suffisantes. Sur cela ils écrivirent quelques articles, & les joignirent à une Requête qu'ils envoyerent au Roi par Jolet, Philippe, & Chavagnac, tous gens d'esprit, & d'un courage intrépide. Voici les ordres dont ils étoient porteurs. Après avoir très-humblement remercié le Roi de sa bonté pour les Protestans, & de la paix si necessaire qu'il venoit de donner à la France, ils étoient chargés de supplier S. M. de ne pas trouver mauvais qu'ils demandassent de plus grandes sûretés, que celles qu'elle avoit bien voulu leur accorder; qu'ils ne doutoient point de sa bienveillance à leur égard, mais que le souvenir si récent du massacre de Paris ne leur permettoit pas d'être tranquilles, sur tout depuis que le Roi, malgré sa bonté naturelle, & l'horreur qu'il a de pareils crimes, s'est laissé gagner par de mauvais conseillers qui ont un grand pouvoir à la Cour, jusqu'à se déclarer par des lettres publiques, l'auteur d'une action si atroce, après avoir auparavant protesté par d'autres lettres qu'il la détestoit: Que cette complaisance leur faisoit craindre que la paix qu'on venoit de leur accorder, ne fût bientôt renversée par ces mêmes courtisans, si l'on ne prenoit de bonnes précautions pour la mettre à couvert de leurs entreprises: Qu'ils supplioient donc le Roi, que leurs villes de sûreté fussent gardées par des troupes de leur Religion, payées de deniers du Roi, & qu'on leur accordât outre cela deux villes en chaque Province, qu'on prendroit au jugement de gens de probité des deux Religions, & qui seroient pareillement gardées par une garnison composée & payée comme nous venons de le dire: Que l'exercice de leur Religion fût libre par tout le Royaume sans distinction de lieux, & qu'on établît en quelque endroit un Parlement Protestant pour juger leurs procès: Qu'on employât les décimes qui se prennent sur les biens des Protestans, pour l'entretien de leurs Ministres: Qu'on punît sévérement les auteurs du meurtre de la saint Barthelemi, comme des bri-

gands

gands & des perturbateurs du repos public ; qu'on revoquât les jugemens rendus depuis ce tems là contre les Proteſtans, tant à Paris qu'à Toulouſe ; & qu'on rétablît les choſes en entier malgré toutes les preſcriptions fondées, ou ſur des contrats, ou ſur les loix & les coutumes : Que les mariages des Prêtres & des Moines qui avoient embraſſé leur Religion, fuſſent déclarés valides, & les enfans qui en étoient nés, légitimes & capables d'hériter & de poſſeder toutes ſortes de dignités & de charges ; & qu'en cas de conteſtation, l'affaire fût renvoyée aux Tribunaux Proteſtans : Que les tuteurs des enfans nés de parens Proteſtans, fuſſent tenus de les élever & de les inſtruire dans la même Religion : Que l'exercice en fût libre dans le Comtat Venaiſſin & dans le Diocéſe d'Avignon : Qu'on ne changeât rien dans le Bearn aux reglemens que la reine Jeanne (1) y avoit faits pour la Religion, de l'avis des Etats du païs : Que tous les Princes, les Magiſtrats, & les Ordres du royaume, s'engageaſſent par ſerment à l'obſervation de tous ces articles. Cette requête beaucoup plus étenduë qu'elle n'eſt ici, étoit ſignée du vicomte de Paulin, & de ſaint Romain, le premier Commandant général des Huguenots en Guienne, & le ſecond en Languedoc, du comte de Gourdon, de Verlac, & d'un grand nombre d'autres Gentils-hommes. Lorſqu'on la preſenta au Roi à Villers-Coterets, elle ſurprit extraordinairement tout le monde, & indigna ſi fort la Reine, qu'elle dit : » Si Condé étoit encore en vie, qu'il fût dans le cœur » de la France, à la tête de vingt-mille chevaux & de cin- » quante mille hommes de pied, & maître des principales » villes du royaume, il ne demanderoit pas la moitié de ce » que ces miſérables ont l'inſolence de nous propoſer. «

En même tems on donna audience aux députés du Dauphiné & de la Provence, qui demanderent auſſi la décharge des fardeaux inſuportables, & des impôts nouveaux dont on les accabloit, contre les priviléges & les franchiſes qui leur avoient été accordés au tems de Philippe de Valois & de Loüis XI. Le jeune Roi naturellement impatient, ayant été forcé d'entendre des demandes auſſi extraordinaires, & auxquelles il ne s'attendoit nullement, les repaſſa bien des

(1) Mére de Henry IV.

CHARLE IX. 1673.

fois dans ſon eſprit ; cependant il ſe contint dans ce moment, & ſe contenta d'éluder leurs requêtes par une réponſe vague & ambiguë. Il ſe débarraſſa des députés de Languedoc & de Guienne, en les renvoyant à Damville (1) qui leur donneroit audience dans un lieu dont on conviendroit, aux environs de Montauban, & ſatisferoit à leurs demandes ſuivant les ordres du Roi, & qui auroit ſoin de leur faire rendre la juſtice par des juges qui ne leur ſeroient point ſuſpects.

Pour leur perſuader qu'il parloit de bonne foi, il leur donna Jacque de Cruſſol (2) duc d'Uzez, qui fut ſauvé à la ſaint Barthelemi par le duc de Guiſe, pour les conduire juſqu'à Damville. A l'égard des députés de Provence & de Dauphiné, le Roi s'excuſa de leur accorder ce qu'ils demandoient, ſur les troubles des années précédentes, ſur les charges du Royaume, ſur les penſions qu'il étoit obligé de payer à Marguerite de Valois (3) ſa tante, à la reine d'Ecoſſe, à la Reine ſa mére & à ſes fréres ; mais il leur promit que dès que la tranquillité ſeroit rétablie dans le Royaume, il feroit tous ſes efforts pour les ſoulager, & remettre toutes les Provinces dans leurs anciens privileges. Ces réponſes furent données aux uns & aux autres, le dix-huit d'Octobre.

Ceux de Languedoc s'aſſemblerent de nouveau à Millaud en Roüergue avec la permiſſion de Damville ; on y remit les mêmes demandes ſur le tapis : on y ajouta même par maniere d'interprétation, de nouveaux articles, & on les envoya à Damville ſur la fin de l'année ; mais on ne put convenir de rien. Les eſprits étant déja ſi aigris que tout tendoit à une nouvelle guerre, ce qui les anima encore davantage, furent certains écrits qui coururent en ce tems-là, entre autre le livre intitulé, (De l'eſclavage volontaire ou l'Anthenoticon. (4) C'étoit un ouvrage d'Etienne de la Boëtie Conſeiller au Parlement de Bordeaux, mais compoſé dans une occaſion fort différente, comme je l'ai dit dans ſon lieu. On affecta de le répandre alors pour diſpoſer les eſprits à la révolte. On en publia encore un autre ſous le titre de Fran-

Divers écrits ſéditieux.

(1) Henri de Montmorency.

(2) C'eſt ce Dacier qui avoit été un de leurs Généraux.

(3) Mariée à Emmanuel Philbert duc de Savoye en 1559. & mére de Charle Emmanuel, de qui deſcend tout ce qu'il y a aujourd'hui de Princes du ſang de Savoye.

(4) Ce mot ſignifie Anti-union.

co-Gallia, ou Gaule Françoise, composé par un fameux Jurisconsulte (1) qui prétend prouver que ce Royaume le plus florissant de toute la Chrétienté, n'est point héréditaire ni patrimonial : mais qu'il se doit donner par les suffrages de la Noblesse & du peuple : que les Etats généraux du Royaume avoient autrefois non seulement le droit de choisir leurs Rois, mais aussi celui de les déposer ; ce qu'il prouve par les exemples de Philippe de Valois, de Jean, de Charle V. de Charle VI. & de Loüis XI. mais il insiste sur tout sur ce que les femmes ont toujours été excluses non seulement de la succession, mais de toute administration du Royaume. On fit encore reparoître un livre qui avoit paru en Allemagne du tems du siége de Magdebourg, mais augmenté considérablement de raisons, de preuves, & d'exemples nouveaux, on y traite au long la question de l'obéïssance dûë au Magistrat suivant la parole de Dieu, & on y démontre que l'obéïssance qu'on doit à Dieu est infinie, mais que celle qu'on doit aux hommes a des bornes : d'où l'on conclut qu'il est permis aux sujets opprimés de défendre leur liberté par les armes. Cette question dangereuse fut agitée depuis d'une maniere bien plus funeste. Pendant le feu de la révolte, elle fut traitée à Paris (2) par les Catholiques, & décidée à la honte du Clergé, & à la ruine du Royaume, contre la doctrine de l'Ecriture, des Peres, & des Conciles. On répandit encore un autre écrit sous le titre de Dialogue politique, sur la puissance, l'autorité & le devoir des Princes & sur la liberté du peuple. Enfin on publia un Conseil, qu'on prétendoit avoir été tenu à Blois il y avoit deux ans, avant que la reine de Navarre vînt à la Cour, sur les moyens d'établir en France le pouvoir despotique sur le pié qu'il est en Turquie. On disoit que le chancelier Birague, & le comte de Rais avoient suborné un certain Poncet appellé communément, le Chevalier, à cause du collier de S. Pierre, que le S. Pere lui avoit donné dans l'un de ses voyages de Rome. On prétendoit que ce Poncet ayant été présenté à Blois au Roi, à la Reine, & au duc d'Anjou, leur avoit dit qu'il avoit beaucoup voyagé dans les Cours étrangéres ; mais qu'il n'a-

CHARLE IX. 1573.

Histoire de Poncet auteur de mauvais livres.

(1) François Hotman.

(2) Lorsque la Faculté déclara Henri de Valois (Henri III.) déchu du droit qu'il avoit à la Couronne.

CHARLE IX. 1573.

voit vû aucun Prince veritablement abſolu, que le Grand-Seigneur, que c'eſt le ſeul qui ſoit le maître des emplois, des biens & de la vie de tous ſes ſujets : Que ſon pouvoir vient de ce qu'il n'y a perſonne dans tout l'empire Othoman, qui ſoit grand par ſa naiſſance, perſonne qui ne dépende entierement de la volonté du Prince, & qui ne lui ſoit redevable de tout ce qui le diſtingue : Qu'il n'y a point d'autres Nobles que les Janiſſaires, qu'on nomme ordinairement, les enfans du Grand-Seigneur : Que c'eſt par leur moyen que ce Prince oblige tout le monde à lui rendre une obéïſſance ſans borne, dont on ne peut ſe diſpenſer ſous quelque prétexte que ce ſoit, ni de rang, ni de naiſſance, ni de famille : Qu'on ne ſouffre dans cet Empire aucune autre Religion que celle dont le Prince fait profeſſion, ſi ce n'eſt dans les païs de nouvelle conquête, où l'on permet aux habitans de vivre ſelon la leur, dans la crainte de faire une ſolitude de ces Provinces ; mais du reſte on leur ôte leurs biens, leurs dignités, juſqu'à la liberté de diſputer ſur la Religion : Que les particuliers n'y poſſedent aucuns biens qui leur ſoient propres, qu'il n'y a ni Terres ni Seigneuries à titre de Fiefs : Que tout eſt au Prince, & gouverné par ſes fermiers, ou diviſé d'année en année par ſon ordre entre ſes Janiſſaires & ſes autres milices : Que cette diſpoſition le met en état de ſoutenir les dépenſes immenſes qu'il fait pour cette multitude d'Officiers de guerre & de paix qu'il entretient, & de ſe paſſer de capitation, tribut qu'on ne paye pas volontiers : Qu'il n'y a de Places fortes que ſur la frontiére : Enfin que ce qui contribuë ſur tout à affermir l'autorité du Grand-Seigneur, c'eſt que n'y ayant aucun bien propre, ni héréditaire, point de riches ni d'aiſés que les Officiers du Prince, tout le reſte du peuple vit dans une ſi grande pauvreté, que quelque dur que ſoit le joug qu'ils portent, ils n'ont ni aſſez de force ni aſſez de courage pour entreprendre de le ſécoüer.

Lorſque Poncet eut fait tout ce détail, on lui demanda comment on pourroit établir en France un pareil gouvernement. On prétend qu'il répondit : Qu'il falloit commencer par ſe défaire de tous les grands Seigneurs, & petit-à-petit du reſte de la Nobleſſe qu'on regarde comme les protecteurs

des deux autres Ordres du royaume, & comme ayant droit de tempérer le pouvoir des Rois ; de sorte que celui à qui il appartient de faire la loi à tout le monde, est souvent obligé de la recevoir de ses sujets : Que pour exterminer les Grands & réduire la Noblesse ; il n'y avoit point de moyen plus sûr, que d'entretenir la guerre de Religion, dont le prétexte flatoit le Peuple & les Ecclésiastiques : Que les plus braves y périroient selon toutes les apparences, & qu'on ne manqueroit pas de prétextes pour se défaire en tems de paix de ceux que la guerre auroit épargnés : Mais qu'en suivant ce plan tant en paix qu'en guerre, le Roi devoit se faire une maxime capitale, de ne leur donner ni emplois, ni honneurs, ni dignités, ni même à d'autres, à leur recommandation ; & de reserver pour eux les Gouvernemens odieux, où il y avoit beaucoup de dépenses à faire, & beaucoup de périls à essuyer, & en particulier les Ambassades ; & de leur ôter toutes leurs pensions & les autres récompenses semblables, qui sont comme la nourriture de ce corps puissant, qui ne manquera pas de s'affoiblir, & même de se détruire dès qu'on la lui retranchera : Qu'il faut sur tout éviter d'assembler les Etats Generaux, l'appui & le soutien des trois Ordres, punir séverement ceux qui les reclameront, & les traiter comme perturbateurs du repos public : Qu'après qu'on aura exterminé les Grands, & affoibli considerablement la Noblesse, on attaquera dans les Provinces & dans les villes, tous ceux qui n'auront pas été du parti du Roi dans ces guerres : Que la défaite de ceux-ci laissant le Clergé & le Peuple sans protection, il sera aisé de démanteler toutes les Places fortes du Royaume, d'abattre tous les Châteaux des Grands & de la Noblesse, & d'établir pour toûjours, & sans avoir d'obstacle à craindre, la Religion qu'il plaira au Roi d'aprouver de sa pleine puissance.

Cet écrit ayant été publié, le Chevalier Poncet y répondit par un ouvrage plein de fiel, qu'il intitula, l'Antidote. Il prétend que tout ce qu'on y dit de lui est une pure calomnie : qu'il n'avoit pas demeuré assés longtems à la Porte pour s'instruire si bien de leur gouvernement ; qu'il n'étoit pas à la Cour dans le tems où l'on prétend que ce Conseil s'est tenu à Blois ; qu'il n'a point imaginé un pareil plan, & qu'il n'en

CHARLE IX. 1573.

a jamais parlé ni au Roi ni à la Reine sa mére. L'auteur du premier libelle refuta l'Antidote par un nouvel écrit intitulé, les Lunettes de crystal, où il dit que c'est le conseil de Poncet qui a avancé la saint Barthelemi. Faisant ensuite allusion à son Antidote, il entreprend de montrer que ce sont ces marchands de drogues étrangeres, & prises au-delà des mers, qui ont empoisonné le prince de Porcien, le comte de Tende, les ducs de Longueville, de Boüillon, d'Uzez, & la reine de Navarre, & qui depuis quelques années en avoient voulu faire prendre une dose au duc d'Alençon : Qu'ils avoient eu le même dessein pour François de Monmorency, & pour ses deux fréres, Damville & Thoré : que c'étoit eux qui avoient dressé des embûches à Condé, le plus vertueux de tous les Princes ; au vidame de Chartres, au vicomte de Turenne, & même au duc de Monpensier, & au prince Dauphin son fils : Que ces mêmes ouvriers avoient calomnié & ruiné dans l'esprit du Roi par leurs fourberies, le comte du Lude & Chavigny, Gentils-hommes d'une ancienne noblesse, également recommandables par leur fidélité pour le Roi, & par leur attachement à la Religion de leurs ancêtres, dont tout le crime étoit de s'être attachés au duc de Monpensier & à sa famille : Que cela leur avoit fermé l'entrée aux charges, aux honneurs, & à toutes les graces, tandis qu'elles pleuvoient sur des Italiens, ce qu'on ajoûtoit en haine de Birague (1) & du comte de Rais. (2) Que tous les revenus du Royaume étoient affermés à des étrangers : Que les Evêchés & les Abbaïes n'étoient que pour eux, & que le but qu'on se proposoit, étoit de remplir toute la France de divisions & de jalousies, de renouveller les anciennes querelles, & de mettre les Grands aux mains les uns contre les autres, afin d'executer par ce moyen ce que le fer & le poison auront laissé à faire dans ce plan effroyable : Que c'est dans cette vûë qu'on a armé Monluc contre Damville, Joyeuse contre Dacier son parent très-proche, & Villars contre les Monmorencis (3) ses neveux : Que toutes ces manœuvres étoient

(1) René de Birague étoit Milanois, François I. l'avoit fait rester en France.

(2) Le comte de Rais étoit Gondi.

(3) Un Monmorenci avoit épousé une Villars.

le fruit du conseil & des intrigues de nouveaux venus, qui après être arrivés en France sans souliers, étoient venus à bout par leurs fourbes & leurs flateries, de monter aux premiers emplois du royaume : Qu'ils travaillent à present à exterminer tous les Seigneurs François, & à empêcher que leurs services ne soient récompensés, afin de se rendre maîtres des affaires, d'abolir l'ancien gouvernement, qui a rendu le royaume si florissant, & d'introduire à sa place & pour sa ruine, une domination insolente, & inconnuë à nos péres.

Voilà ce que les Huguenots publierent alors, soit que tout cela fût feint à plaisir, soit qu'il y eût quelque mélange de verité. Effarouchés par l'injure qu'on venoit de leur faire, & ne se sentant pas assez de forces pour s'en venger par eux-mêmes, ils tâcherent d'engager dans leur révolte, les Grands & la Noblesse du royaume, en leur mettant sous les yeux le peril dont ils étoient eux-mêmes menacés.

Maladie de Charle IX.

Tout étant préparé pour le départ du roi de Pologne, le Roi son frére qui avoit résolu de le conduire jusque sur la frontiére du Royaume, tomba dans une maladie fâcheuse, qui donna matiere à bien des discours : car peu de gens se persuaderent qu'il n'y eût dans cette maladie, rien que de naturel, sur tout quand on rappelloit les menaces que ce Prince très-dissimulé avoit faites dans un mouvement d'impatience, à la Reine sa mére & à son frére, & qu'on voyoit la répugnance que le roi de Pologne avoit à quitter la France.

On envoya le comte de Rais en Allemagne avec de grandes sommes d'argent, sous prétexte d'accompagner le roi de Pologne : mais en effet pour faire des levées, & pour achever l'affaire que Schomberg avoit ébauchée avec le prince d'Orange & son frére. D'autres prétendent qu'il s'éloignoit pour réchauffer, s'il pouvoit, l'amitié du Roi, qui commençoit à se dégoûter de lui, chose ordinaire à la Cour, ou afin que son absence cachât la décadence de son credit.

Le Roi étant parti de Villers-Coterets, s'étoit avancé jusqu'à Soissons & delà à Vitry sur la Marne, où son mal qui ne lui donnoit point de relâche, l'obligea de rester. Là

CHARLE IX. 1573.

les deux Rois se separerent après s'être embrassés. Henri continua son voyage accompagné de sa mére, du duc d'Alençon, de Marguerite reine de Navarre sa sœur, & de plusieurs Grands. Etant sorti de la Champagne, entré dans le Barrois, & delà dans l'évêché de Toul, il arriva enfin à Nancy, où il fut reçu par Charle duc de Lorraine son beau-frére, avec beaucoup de magnificence & de joye. La Duchesse (1) sa femme venoit d'accoucher d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts par l'évêque de Posnanie & ses collégues. On se rendit de là à Blamont, où Catherine sur le point de se séparer de son cher fils, s'entretint longtems en secret avec lui; & après bien des larmes répanduës, elle le laissa enfin partir.

La Reine mére quitte le roi de Pologne.

La Reine aussitôt reprit la route de France accompagnée de Marguerite sa fille, & du duc d'Alençon, qui n'avoit pas pour elle la même tendresse que Henri, elle craignoit extremement que ce jeune Prince qui se plaignoit en secret d'être méprisé, pendant qu'Henri son frére étoit en France, ne vînt à demander la Lieutenance générale du royaume, comme Henri l'avoit euë, & qu'avec le secours du Prince de Condé, du roi de Navarre, des Monmorencis, & du Maréchal de Cossé qui leur étoit fort attaché, il n'excitât de nouveaux troubles, & qu'il ne lui ôtât le gouvernement du royaume dont elle étoit en possession. Les Cardinaux de Lorraine & de Guise, qui craignoient le duc d'Alençon & ses amis que je viens de nommer, n'avoient rien oublié pour insinuer ces soupçons à cette femme également ambitieuse & défiante : & elle ne manqua pas à son tour de l'insinuer au Roi, non comme une chose à craindre, mais comme une chose déja faite, afin de prevenir ce Prince contre son frére, & de faire en sorte qu'il donnât la Lieutenance générale au duc de Lorraine, ne doutant pas qu'elle ne fût maîtresse absoluë du royaume, si son gendre en étoit Lieutenant général.

Comme elle voyoit bien que la maladie du Roi pouvoit avoir des suites fâcheuses, elle voulut pour mettre le tems à profit, faire une tentative sur la Rochelle, qui étoit en état de traîner la guerre en longueur : & sans se mettre en peine du

Tentative pour surprendre la Rochelle.

(1) Claude de Valois fille de Henri II.

traité

traité qu'on venoit de conclure avec cette ville, elle chargea Biron, le comte du Lude, Landereau, & Pui-Gaillard, d'essayer de s'en rendre maître. Dans cette vûë, Biron & Pui-Gaillard avoient traité avec Jacque du Lyon habitant de la Rochelle, qui avoit beaucoup de complices, entre autres Guillaume David Planta, Amanjou de la Zardoniere, Loüis Vienne dit la Porte, & Jean Turgier. Ceux-ci devoient gagner les soldats en leur distribuant de l'argent; & du Lyon comptoit se rendre maître de la Ville par leur secours, & la remettre ensuite à Biron & à Pui-Gaillard, qui tenoient des troupes toutes prêtes à Noaillé & à saint Vivien. Le Maire ayant été instruit de ce complot par un déserteur, consulta un petit nombre de personnes, & résolut de leur avis de se saisir de Jacque du Lyon, qui étoit à la campagne. Il le fit citer par un Huissier pour comparoître devant lui. Du Lyon n'ayant pas obéi, il en prit occasion de le faire tuer dans sa maison, on saisit ses livres & ses papiers, où l'on trouva les noms des conjurés & tout le plan de la conjuration. Là-dessus la Zardoniere, Planta, Turgier, & Salis, tous Capitaines de Compagnies de Grisons, furent arrêtés, interrogés séparément, convaincus, condamnés, & mis à mort. Tous excepté Planta, lorsqu'ils furent au lieu où ils devoient être executés, nierent devant le peuple ce qu'ils avoient avoüé devant les juges & à la question. Quatre jours après, on fit lire publiquement les régistres & les lettres trouvées chez du Lyon. La Zardoniere en conséquence fut roüé; le lendemain Planta & la Porte furent traités de même, & leurs membres exposés sur la rouë. Huit jours après Turgier & Salis furent punis du même supplice. Enfin Guillaume Gui le Taillon de la Rochelle, qui avoit de lui-même & sans être mis à la question, expliqué toutes les mesures que l'on avoit prises pour executer cette entreprise, fut aussi condamné & mené au supplice; mais comme il avoit été Maire, & que cette Place donnoit les privileges de la Noblesse, on lui coupa la tête; cependant les troupes de Biron & de Pui-Gaillard se retirerent, niant toujours qu'elles eussent rien sçû de ce complot. Cette tentative donna un grand branle à la révolte, dans la disposition où étoient les esprits, le Roi cependant écrivit aux Rochelois qu'il dé-

Charle IX. 1573.

testoit cette conjuration : il les assûra qu'elle avoit été formée à son insçû par des hommes turbulens, qui mettoient sous le nom du Roi, tous les crimes qu'ils entreprenoient de leur chef ; qu'il étoit ravi qu'ils eussent puni les conjurés, avec toute la sévérité qu'ils meritoient. Il les exhorte ensuite à ne prendre aucun soupçon contre lui, à ne point écouter ceux qui ne cherchent qu'à broüiller, & à persister constamment dans la fidélité qu'ils lui doivent.

Quelque tems après, Dominique Lichani corsaire Luquois, qui faisoit des courses continuelles sur les côtes de Saintonge, avec une petite galere nommée l'Hirondelle, & qui avoit sa retraite à l'embouchure de la Garonne, fit une descente dans l'isle de Ré, où il fut surpris par Saujon & Normant, capitaines de reputation ; ces deux hommes étant sortis de la Rochelle très-secretement & sans bruit, prirent sa galere & tout l'équipage : mais quoique ces Corsaires se fussent rendus à condition d'avoir la vie sauve, ils ne furent pas plûtôt à la Rochelle, qu'on les condamna & qu'on les fit mourir, sans vouloir leur permettre d'appeller de la sentence renduë contre eux. Lichani & la Perriere, qui s'étoient sauvés dans l'isle, furent condamnés par contumace, & pendus en effigie.

D'un autre côté les Protestans du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, & de la Guienne, se voyoient maîtres de plusieurs Places qui leur enfloient extremement le courage. Monbrun s'étoit saisi depuis peu de deux postes considerables, sçavoir de Nions en Dauphiné, mais sur la frontiére de Provence ; & de Minerbe, forteresse importante dans le comtat Venaissin : en s'en retournant, il ravagea les environs de Grenoble, & pilla la riche Abbaïe de Virieu, après avoir taillé en pieces les troupes qui la gardoient, & jetta une telle épouvante dans toute la province, que les Religieux de la grande Chartreuse prirent des troupes pour se mettre à couvert de ses entreprises.

Dans ce même tems un homme de guerre nommé Glandage, qui n'étoit pas Protestant, se saisit de la ville & du château d'Orange, & en chassa Berchon gouverneur, mis par le prince d'Orange, sous prétexte qu'il avoit reçu de l'argent du cardinal d'Armagnac, pour conclure un traité

ſecret avec le gouverneur d'Avignon, & qu'il faiſoit mal ſon devoir dans ce poſte qu'on lui avoit confié. Auſſi-tôt Glandage ſe mit à faire des courſes dans le comtat d'Avignon, à piller le pays & à voler les marchands, déclarant qu'en ſon particulier il n'approuvoit point la religion des Proteſtans; mais que la pointe de ſon épée étoit Proteſtante; ce qui rendit ce parti d'autant plus odieux qu'il ſervoit de prétexte à ceux qui étoient d'humeur à vivre de rapines & de brigandages. Berchon ſe retira à Courtezon petite ville de la principauté d'Orange, en attendant l'occaſion de ſe venger, qui ſe préſenta enfin l'année ſuivante avec le ſecours de quelques habitans d'Orange, qui commençoient à s'ennuyer des violences de Glandage.

Les Proteſtans tenoient quantité d'autres villes & de bonnes forteresſes avec de groſſes garniſons, tant en Languedoc, que dans le Roüergue & le Quercy. Tout le Bearn étoit déclaré pour eux; Pons de Pons ſieur de la Caſe en étoit Gouverneur depuis l'empriſonnement d'Antoine de Gramont, & de là il faiſoit des courſes dans toute la partie de la Gaſcogne qui eſt au pié des montagnes. Tout cela conduiſoit aſſez naturellement à la guerre des eſprits auſſi défians que l'étoient ceux des Proteſtans depuis le maſſacre de Paris, qui ne voyoient rien de bon ni de ſolide à attendre du côté de la Cour, & qui d'ailleurs avoient profité du repos que leur avoit donné la tréve, pour diſpoſer tout ce qui étoit neceſſaire, tant pour l'adminiſtration civile, que pour la conduite de la guerre.

Pendant tous ces mouvemens Henri continuoit ſon voyage avec un grand cortege, mais peu d'empreſſement. Il avoit à ſa ſuite le duc de Nevers, le duc de Mayenne & le marquis d'Elbœuf ſon couſin germain, Jaque de Silly comte de Rochefort, Eloi comte de Chaunes en Picardie, Jean de Saux de Tavanes vicomte de Lugny, Loüis Pic de la Mirandole, René de Villequier grand prevôt de la Cour, Gaſpard de Schomberg, Albert de Gondy comte de Raiz maréchal de France, Roger de Bellegarde, Belleville, Jaque de Levy de Cailus, de Gordes, les deux Balzacs d'Entragues, & plus de ſix cens autres jeunes François tous gentilshommes & fort braves. Il y avoit outre cela Pompone de

Suite du voyage du roi de Pologne.

CHARLE IX. 1573.

Bellievre qui le ſuivoit en qualité d'Ambaſſadeur de France à la Cour de Pologne, & Gui du Faur de Pibrac, qui avoit été mis à la place du comte de Millaud tué par Viteaux, Gille de Noailles, & Vincent Lauro évêque de Mondovi miniſtre du Pape.

Lorſque le roi de Pologne fut arrivé à Blamont, il y rencontra Chriſtophle fils de Frederic électeur Palatin, le prince de la Petite-pierre de la même maiſon, & Loüis de Naſſau, qui étoient venus au-devant de lui. La Reine s'entretint long-tems avec eux ſur le projet de la guerre de Flandre, dont j'ai parlé ci-deſſus. Ces trois Princes conduiſirent Henri à Saverne, aujourd'hui réſidence de l'évêque de Straſbourg; ce Prélat l'y reçût avec beaucoup de politeſſe. Il traverſa enſuite les terres des évêchez de Spire & de Wormes, & ayant paſſé le Rhein, il réſolut d'aller loger à Heidelberg dans le palais de l'électeur Palatin : outre qu'il y trouvoit ſa commodité, il ne pouvoit honnêtement s'en diſpenſer. Comme il n'y étoit point attendu, la ſolitude qu'il trouva dans le château, lui donna d'abord quelque ſoupçon. Cependant il y fut reçû fort honorablement; mais le feu qui par hazard prit la nuit en quelque endroit de la maiſon & le tumulte que cauſa cet accident inquietérent beaucoup ces hôtes. Il y eut encore une autre choſe qui lui fit de la peine, c'eſt que l'Electeur homme grave, & qui ne ſçavoit point ſe déguiſer, conduiſant le roi de Pologne le long d'une galerie ornée de bons portraits de quantité de Princes & de grands hommes, parmi leſquels étoit celui de Coligny, fit tirer le rideau, & dit à Henri : « De tous les Seigneurs » François que j'ai vû, voilà celui que j'ai trouvé le plus zelé » pour la gloire du nom François, & je ne crains point d'aſ» ſûrer que le Roi & toute la France ont fait en lui une » perte qu'on ne ſçauroit jamais réparer » : ce qu'il repeta pluſieurs fois, comme autant de reproches qu'il faiſoit aux rois de France & de Pologne ſur leur imprudence & leur inhumanité. C'eſt ce qui fit croire à bien des gens, que l'Electeur n'avoit pas reçû un hôte comme Henri auſſi poliment qu'il le devoit. Henri ſentit bien le coup que ce diſcours lui portoit, mais il diſſimula & ne répondit rien.

Au ſortir d'Heidelberg, il repaſſa le Rhein, & traverſant

l'évêché de Wormes il s'avança vers Mayence. Daniel Brendel de Hombourg archevêque de cette ville & électeur de l'Empire vint au-devant de lui avec six cens hommes, le retint, & le reçût avec de grands honneurs. Il repassa encore le Rhein pour se rendre à Francfort. Cette ville tire son nom des Francs qui fondérent heureusement le royaume de France après la mort de Valentinien III. Ainsi la Bourgeoisie fut ravie de posseder un Prince qui sembloit lui appartenir & lui être uni de parenté & d'origine, & elle lui rendit dans cette vûë tous les honneurs imaginables. Il alla de Francfort à Fulde, la plus fameuse Abbaye de toute l'Allemagne. Il y assista à l'Office de Noël avec l'Abbé, & y passa une partie des fêtes. De Fulde, il alla à Vach où il reçût des honneurs extraordinaires du Landgrave * qui a toûjours montré beaucoup de zele pour la France, & qui dans cette occasion alla au-devant de Henri avec trois mille chevaux. Ayant ensuite passé le Veser à Isenac le trente & un de Decembre, & l'Elbe à Torgaw, qui est de l'électorat de Saxe; il traversa toute la Saxe sans que l'Electeur vînt le saluer, parce qu'il étoit malade & loin de la route que tenoit Henri. Mais Jean Casimir de Baviere son gendre, vint par son ordre le recevoir à Hall avec deux mille chevaux, & le conduisit ainsi jusqu'à la frontiere des états de l'Electeur. Un des Lieutenans de l'Empereur lui rendit les mêmes honneurs à Locres à la tête de quinze cens chevaux. Il arriva enfin sur les terres de Brandebourg, où le Prince de Prusse qui est de cette famille & Vassal de la couronne de Pologne, le vint recevoir avec toute sa maison, & le conduisit jusqu'à Francfort situé sur l'Oder, qui sépare l'Allemagne d'avec la Pologne.

* Guillaume.

Le vingt-cinq de Janvier Henri trouva auprès de Miedzericz (1) un corps de Polonois qui étoient venus à sa rencontre. Dès qu'ils apperçurent leur roi qui étoit dans un carosse ouvert, ils descendirent de cheval & le saluerent à la maniere de leur pays. Stanislas Carnkouski évêque d'Uladislavie (2) l'y harangua au nom du Senat & de la No-

(1) Ou Miedzirzeik, comme il est sur quelque cartes. C'est une ville du palatinat de Posnanie, bâtie sur un ruisseau qui va tomber dans l'Oder.

(2) Ou Cujavie, & c'est ainsi qu'on l'appelle d'ordinaire.

CHARLE IX. 1574.

blesse. Il remercia le Prince de s'être enfin rendu dans un endroit où il étoit souhaité par les vœux de toute la nation Polonoise, toûjours pleine de fidelité, de soûmission, & de respect pour ses Rois, comme il le connoîtroit bien-tôt par lui-même. Pour lui prouver ensuite avec quelle distinction & quelle unanimité il avoit été choisi, parce que Dieu avoit réüni tous les esprits en sa faveur, il fit un long détail des agitations de la Diéte, des choses imprévûës qui y arrivérent, de l'ordre & de la suite de toute cette affaire; après quoi il le pria d'entrer dans le Royaume, & de se rendre au plûtôt dans la capitale. Il finit en demandant à Dieu qu'il y entrât sous d'heureux auspices. Son discours plein d'élégance & de gravité a été donné au public. Le Roi y ayant répondu quelques mots; Gui du Faur de Pibrac prit la parole & fit une réponse qui ne le cédoit en rien pour l'élégance au discours de Carnkouski. Il fit un beau portrait du Roi sous l'image d'un mari que l'on mene à son épouse, & de magnifiques éloges du royaume que la Pologne lui donnoit en dot. Il ajoûta, que quoique le Roi fut très-bien instruit dans l'art de gouverner, il venoit cependant demander aux Senateurs les régles & la maniere dont il devoit se conduire dans les Etats dont il alloit prendre possession, les assurant qu'il ne s'en écarteroit qu'autant qu'il y seroit contraint par les circonstances des tems & l'utilité publique: Qu'ayant appris dès son enfance à préferer la piété & la religion à tout, il auroit fort souhaité trouver tout le monde réüni sur cet article, & qu'il esperoit de la bonté de Dieu que ce bonheur arriveroit un jour; mais qu'en attendant un si grand bien, l'amour de la paix & de la tranquillité, l'experience qu'il avoit par lui-même & par les autres, des maux & des calamités que traîne après elle la guerre civile, l'engageoient à les exhorter tous à s'unir à lui pour empêcher que la paix, la tranquillité, l'union des cœurs & la sûreté de l'Etat qui en dépend, ne soient alterées: sans quoi ce Royaume si florissant se ruineroit bien-tôt par ses propres forces, & deviendroit la proye des Moscovites, des Tartares & de tous les Barbares qui l'environnent. Et pour leur faire voir que Henri avoit pour ses sujets un cœur de pére, & qu'il apportoit en Pologne un esprit impartial, il dit qu'il se croyoit

redevable à tous en general, & sans distinction, du choix qu'on avoit fait de sa personne, & qu'il étoit prêt de sacrifier pour le salut de toute la Nation, & pour la gloire & l'agrandissement du Royaume, tout ce qui étoit en son pouvoir, ses biens, son sang & sa vie même. Tout cela fut dit par Pibrac non-seulement avec une élocution pure & élégante, mais avec les gestes les plus gracieux & la voix la plus agréable; ensorte que quelque éloquent qu'il eût paru jusqu'alors, tout le monde jugea qu'il s'étoit surpassé lui-même ce jour-là; & l'on peut dire que son discours donna à ce peuple une haute idée de leur Roi, en voyant qu'il avoit auprès de lui un homme de mérite, qui réünissoit dans sa personne des mœurs si douces & si aimables avec une éloquence si brillante.

CHARLE IX. 1574.

De Miedzericz le roi alla à Posnanie, & de là à Cracovie par un chemin pratiqué au travers des neiges. Il y avoit été précedé par le comte de Raiz qui devoit assister de sa part aux obséques du feu Roi; car les Polonois ont pour maxime, que le sacre de leur Roi ne sçauroit être heureux, si on le fait avant que l'on ait rendu les derniers devoirs à son prédecesseur. Le Roi étoit mort à Knichin en Lithuanie, son corps fut apporté de là à Tikochin forteresse importante qu'il avoit fait bâtir : de là, on le porta à Warsovie, & enfin à Cracovie. La princesse Anne sa sœur, suivoit le convoi avec un grand nombre de Senateurs en habit noir. Le corps fut déposé dans le palais de Padnick. Enfin le quinze de Février les Seigneurs & Dames qui étoient venus de tous côtés à Cracovie pour grossir la pompe funebre, se rendirent auprès de la Princesse en habit de deüil pour la cérémonie. Les Députés des provinces au nombre de trente marchoient devant, chacun avec leurs bannieres; après eux les grands Officiers, comme le grand Ecuyer, celui qui porte l'épée devant le Roi, & les autres. La pomme qui represente le monde, le sceptre & la couronne d'or étoient portés ensuite par les Senateurs à qui ce droit appartenoit. Ils étoient suivis d'un chariot attelé de huit chevaux, sur lequel étoit le corps du Roi dans un cercueil de plomb couvert de velours noir. Ce char étoit suivi de trente-deux brancards aux armes du Roi, & de trente chevaux bien caparas-

CHARLE IX.

1574.

ſonnés. La Princeſſe marchoit enſuite, ayant le miniſtre du ſaint Siége à ſa droite, & celui de Veniſe à ſa gauche, enſuite la Nobleſſe, puis le Senat, & enfin une longue ſuite de peuple au nombre d'environ quatre mille hommes, tous en deüil, avec des cierges ou des flambeaux à la main. On alla dans cet ordre au Château, & l'on dit la Meſſe dans l'Egliſe cathedrale, qui étoit extraordinairement illuminée. Après la Meſſe, l'abbé de Magiles prononça l'oraiſon funébre; les deux jours ſuivans, on dit des Meſſes baſſes pour le Prince défunt dans toutes les Egliſes de la ville.

Pompe de la réception du roi de Pologne.

La triſteſſe de cette cérémonie fut diſſipée par la joye que cauſa l'arrivée du nouveau Roi. Le dix-ſept Février il paſſa la nuit à Balice, maiſon du palatin de Cracovie, à cinq cens pas de la ville. Le lendemain le Senat & toute la Nobleſſe s'y rendirent par un très-beau tems pour orner la pompe de ſon entrée; on auroit crû que c'étoit une armée, ſi la magnificence de leurs équipages & de leurs habillemens n'avoit montré que ce grand nombre d'hommes n'étoit raſſemblé que par la joye publique. Celui qui marchoit à la tête, & devant qui l'on portoit la croix, étoit l'archevêque de Gneſne: il étoit dans ſon caroſſe avec l'évêque de Poſnanie & Pierre Miſcouski évêque de Plosko; ils avoient avec eux deux cens piquiers vétus à la Hongroiſe d'habits de velours broché d'or. Staniſlas Slomouski archevêque de Leopol marchoit enſuite accompagné de l'évêque de Caminiec & de François Craſſinski évêque de Cracovie avec deux cens chevaux équipés à l'Italienne. Ils étoient ſuivis de l'évêque d'Uladiſlavie ou de Cujavie, qui étoit venu haranguer le Roi à Miedzericz. Il avoit avec lui l'évêque de Culm & le palatin de Lencici, & une très-grande ſuite. Après eux marchoit le caſtelan de Cracovie ſuivi de deux cens cavaliers avec des caſaques brochées d'or & d'argent; enſuite venoient tous les Palatins avec des équipages ſuperbes: celui de Cracovie accompagné du commandant de Sandomir ſon frére, menoit trois cens cavaliers, vétus les uns à la Hongroiſe, les autres à la maniere des Tartares. Le palatin de Sandomir avec le grand Ecuyer ſon frére, en avoit deux cens cinquante équipés de même. Les caſtelans d'Oſwiecimski & de Brzeſtki étoient de leur ſuite. Le palatin de Caliski avoit une troupe

troupe toute brillante de bijoux & de pierreries, & vétuë à la maniere des Hans. Mais celui qui parut le plus, fut Albert Laski palatin de Siradie avec cent cavaliers magnifiquement vétus à la maniere des Hongrois & des Tartares. Il étoit suivi du palatin de Podolie qui menoit cent cinquante cavaliers, & qui étoit accompagné des seigneurs de la Lithuanie & de la Russie, qui marchoient pêle-mêle avec sa troupe, entre autres de Nicolas-George Radzewil duc d'Olika & palatin de Vilna, suivi du castelan de Trocki, & de Jean Chodkiewicz staroste de Samogitie. Ensuite marchoient quelques magistrats de Lithuanie, & immédiatement après eux Nicolas-Christophle Radzewil vétu à l'Italienne, & après lui les officiers de la Cour, puis Constantin duc & palatin de Kiovie avec ses deux fils, l'un vétu à l'Italienne, & l'autre à la Moscovite & trois cens cavaliers; ensuite le palatin de Braslaw avec deux cens hommes de la province de Volinie en habits de Tartares. Puis les palatins de Culm, de Mariembourg & de Pomeranie avec leur suite habillée à l'Allemande. Ils étoient accompagnés d'Albki seigneur Prussien, qui menoit trente-six cuirassiers, & du palatin de Lublin, qui en avoit deux cens habillés à la Hongroise, mais en differentes manieres. Ils étoient suivis du comte de Tenczin, de Jean castelan de Voinicz, & d'André castelan de Belz, qui avoient deux cens cinquante cavaliers avec eux. Ceux qui marchoient ensuite étoient Herberton avec une troupe de deux cens hommes, & les castelans de Caminieck & de Zawichowski avec cinquante, André Vaposki avec cent, les castelans de Biecz & de Radom avec quatre-vingts, puis Stanislas comte de Tarnow castelan de Czetchow (1) avec deux cens hommes. Le premier qui marchoit après les Castelans, étoit Jerôme Buzinski chancelier du Royaume, puis André Opalinski maréchal de la Cour avec soixante & quinze cavaliers vétus à l'Italienne. Cette marche étoit fermée par les commandans des villes, & par les chefs des officiers du Roi, chacun avec leur troupe. Le reste des Seigneurs marchoit sans ordre, & après eux la Bourgeoisie & le petit peuple armé à l'Allemande au nom-

CHARLE IX.
1574.

(1) Il y a *Cechoviensis* en latin. l'*Index* traduit Czechowski. Je crois que c'est Czetchow qui est sur la Vistule au-dessus de Warsovie.

CHARLE IX. 1574.

bre de six vingts cavaliers, & de quatre cens hommes de pié.

Tout ce monde étant rangé comme je viens de le dire, le Roi vint au milieu d'eux, entouré de ses Gascons & de ses Suisses, & d'une foule de seigneurs François. L'évêque de Plosko le harangua, & Pibrac lui répondit en peu de mots, mais très-bien. Sur le soir on s'avança doucement vers la ville, qui étoit toute illuminée. Le Roi monté sur un cheval très-richement enharnaché entra par la porte saint Florien sous un dais porté par les Consuls de la ville au bruit des trompettes & du canon, qui tiroit sans discontinuer. Les ducs de Nevers & de Mayenne suivoient immédiatement le Roi, ensuite le marquis d'Elbœuf, & les autres seigneurs François, chacun entre deux Palatins qui les accompagnoient par honneur; puis enfin les ambassadeurs des Princes étrangers. Le Roi marcha ainsi jusqu'au château par des arcs de triomphe élevés d'espace en espace, & au milieu d'une foule innombrable de peuple, qui non-seulement remplissoit toutes les ruës, mais qui couvroit tous les toits pour voir ce spectacle. Il rencontroit par tout sur la route l'Aigle blanche faite avec tant d'art, qu'elle venoit voler & battre des aîles autour du Roi. On alla droit à la cathedrale dédiée à S. Stanislas, où le Roi reçût le compliment du Chapitre, & à l'instant la Musique entonna le TE DEUM; au sortir de là, le Roi se rendit au palais pour souper & se reposer. Le lendemain il alla au Senat, & fit remercier la Compagnie & toute la Noblesse par Pibrac. Il demanda à Dieu que son élection fut heureuse pour le Royaume & pour toute la Chrétienté, & il assûra qu'il feroit tous ses efforts pour soutenir par sa conduite la bonne opinion qu'ils avoient conçûë de lui : il finit en les priant de hâter son sacre.

Le lendemain Sandinow Carnkouski referendaire du Royaume vint le complimenter au nom de la Noblesse: on lui répondit au nom du Roi. Sur le soir le Prince accompagné des Evêques qui étoient à Cracovie & du legat du Pape alla à la grotte de Casimirie, qui est une Eglise dédiée à saint Stanislas patron de la Pologne; après avoir baisé les reliques suivant une coutume très-ancienne, il fit sa priere. C'est une cerémonie que les rois de Pologne ne manquent jamais de faire avant leur couronnement.

Sacre du roi de Pologne.

Le jour du ſacre étant arrivé, le Senat & les Grands étant aſſemblés, le Palatin de Cracovie chercha à ſe venger d'avoir échoüé à la diéte d'élection. Il avoit toûjours été déclaré contre la France, & ce fut par ſon conſeil qu'on extorqua de Monluc avant l'election ces conditions en faveur des Proteſtans de Pologne & des nôtres, qui furent ſignées à Ploskọ le quatre de Mai 1573. non-ſeulement par Monluc, mais par Noailles & par Saint Gelais. Comme il ſçavoit que l'execution de celles qui regardoient les Polonois avoit été differée juſqu'à l'arrivée du Roi, afin qu'il réglât la choſe de concert avec le Senat, il reprend ſa mauvaiſe humeur, ſe plaint hautement parmi ceux de ſon parti ; dit qu'on n'avoit pas pris aſſez de précautions pour mettre la liberté du pays à couvert contre les fraudes des François : qu'il falloit garoter ce matois. (C'étoit le Roi qu'il appelloit ainſi.) Aux plaintes il joint les menaces. Il dit, que tous les jours ne ſe reſſemblent pas, & que tous ceux qui ont été nommés à des dignités, ne les ont pas toûjours poſſedées.

Opposition du caſtelan de Cracovie.

Après la Meſſe, le Roi monta ſur un échafaut qu'on avoit élevé au milieu de l'Egliſe ; & dans le tems que l'archevêque palatin de Gneſne alloit commencer les prieres du ſacre, le caſtelan de Cracovie ſe leve tout d'un coup avec un viſage féroce, & jettant les yeux ſur ceux de ſa faction : » C'eſt en » vain, dit-il, que vous & moi nous ſommes libres, ſi par » un ſilence infame nous nous condamnons nous-mêmes à un » eſclavage éternel. A quoi ſervent tant de vœux ſi juſtes, for- » més par la Nobleſſe, & ces demandes ſi équitables qu'elle » a faites, ſi le Roi s'en moque & ne les execute pas ? Les con- » ditions qu'on a obtenuës ont été remiſes juſqu'à ſon arri- » vée. Le voilà venu, on lui a donné preſque toutes les » marques de la dignité royale, & tout ce qui peut l'y » affermir ; & l'on ne parle point d'executer ce qu'on a » promis de ſa part. Je ne ſouffrirai pas un plus long délai. » Il faut accepter les conditions qu'il a accordées, & en » jurer l'obſervation, ou je déclare que je m'oppoſe à ſon » ſacre.

A ces mots il s'éleva un grand murmure dans toute l'Egliſe, & la hardieſſe des factieux augmentant, on entendoit des paroles menaçantes, & qui ſentoient la ſédition. Pibrac ſans s'eton-

CHARLE IX. 1574.

ner ayant dit un mot à l'oreille du Roi, qui voyoit bien que sa patience au lieu d'appaiser la sédition ne feroit que l'aigrir, se tourna vers l'Archevêque, & lui commanda de la part du Roi de faire la cérémonie pour laquelle on étoit assemblé : que le Prince régleroit le reste, de l'avis du Senat. L'Archevêque obeït très-promptement, & continua les prieres du sacre, qui fut achevé avec de grands applaudissemens à la vûë de ceux-mêmes qui s'y étoient opposés, & qui parurent consternés & confus lorsque leurs esprits se furent un peu calmés. Dès que le roi fut sacré, on lui mit la couronne sur la tête. Le palatin de Cracovie mourut quelque tems après; on ne sçait si ce fut naturellement, ou du déplaisir qu'il eut de voir l'autorité du Roi si bien affermie.

Celui qui a écrit la vie de Vincent Lauro ministre du Pape, dit qu'il rendit des services importans en cette occasion, qu'il donna au Roi & à l'Archevêque des conseils très-utiles, & qu'il vint à bout d'engager les Evangeliques à se contenter de la déclaration que Pibrac avoit faite au nom du Roi; ensorte qu'ils demeurérent en repos, suivant l'avis que leur donna le maréchal de Lithuanie, & que le Roi n'eut point d'autre serment à faire à son sacre, que celui qu'avoient fait tous ses predecesseurs, & en particulier Sigismond Auguste le dernier mort. Ce même Ecrivain ajoute, que Vincent Lauro convertit André Lorich Danois, ambassadeur du roi de Suede * en Pologne, & que par le conseil de ce Ministre il écrivit plusieurs lettres au roi Jean, & lui envoya un Jesuite nommé Stanislas Warsevicz pour l'instruire dans la foi catholique : Que ce fut lui qui conseilla au Pape d'y envoyer avec des ordre secrets un Jesuite nommé Antoine Possevin, homme très-délié, & très-propre à bien conduire une negociation importante; & qu'on a crû que ce Jesuite y fit en effet de grands progrés.

* Jean.

Affaires de France.

Pendant que tout retentissoit en Pologne de fêtes, de pompes, de tournois, & de tous les spectacles qui accompagnent ordinairement les grands évenemens qui font la joye publique, les choses étoient bien differentes en France. Depuis que le nouveau Roi de Pologne étoit sorti du royaume, la plûpart des Grands ne respiroient que le trouble & la division. Plus la Reine avoit à cœur d'empêcher les broüille-

ries, plus les mesures imprudentes & pernicieuses qu'elle prit les accelerérent. Elle commença par mécontenter le duc d'Alençon qui étoit d'un caractere naturellement inquiet. Piqué de s'être toujours vû suspect, & d'être alors méprisé, il ne cherchoit qu'une occasion pour éclater, & ce Prince également ambitieux & vindicatif, ne songeoit qu'à satisfaire ces deux passions, fallut-il renverser tout le royaume. Catherine de Medicis vouloit mettre le roi de Pologne à la tête des Confederés; & Loüis de Nassau lui préferoit le duc d'Alençon. Ils avoient eu ensemble à Blamont des conferences secrettes, où ils avoient pris des mesures, tant sur la maniere de conduire cette guerre, que sur le nombre des troupes qu'il faudroit mettre sur pié. Au reste Nassau n'avoit cherché qu'à flater la Reine, sans lui faire connoître ce qu'il pensoit, assez content s'il pouvoit de quelque maniere que ce fut joindre les forces de la France à celles du prince d'Orange son frere. Car il sçavoit bien qu'il ne pouvoit avoir ces forces, que du consentement du Roi qui étoit gouverné par sa mére; mais il sçavoit bien aussi que quelque chef qu'on mît à leur tête, le prince d'Orange en seroit toûjours le maître.

Le duc d'Alençon se dispose à remuer. Negocie avec L. de Nassau.

Au reste on ne doutoit pas que ce ne fût le duc d'Alençon. Premierement, il avoit toujours été ami de Coligny, comme on le lui avoit reproché bien des fois depuis la mort de ce Seigneur. En second lieu, on le croyoit moins ennemi des Protestans que ses fréres, & voici le raisonnement que faisoit Nassau : Le roi va sans doute reprendre autant qu'il pourra son autorité, long-tems partagée entre sa mére & son frére. Il vient de se défaire d'un de ses fréres, en l'envoyant en Pologne. Il ne sera pas fâché d'éloigner l'autre, en lui donnant la conduite d'une guerre qui se fera hors de son royaume, afin d'être tranquille chez lui & de pouvoir à la faveur de la paix recouvrer l'autorité que les guerres civiles lui ont fait perdre. Les Protestans de France pour les mêmes raisons avoient aussi les yeux sur le duc d'Alençon, & le faisoient solliciter par leurs émissaires de se mettre à leur tête. Pour l'y déterminer ils produisirent des lettres de la reine & du roi d'Espagne où il étoit question de se défaire de lui, soit que ces lettres fussent veritables, soit qu'elles eussent été faites à plaisir comme je le crois. D'ailleurs, les Monmorencis le

CHARLE IX. 1574.

pressoient de prendre ce parti. Instruits que la Reine pour complaire au roi de Pologne ami des Guises, parloit sans cesse contre leur maison, & faisoit tous ses efforts pour les perdre dans l'esprit du Roi, ils s'efforçoient d'engager le duc d'Alençon dans leur cause. Tous ces gens-là ne parloient que de troubles, de violemens d'edits, de mauvais gouvernement, & demandoient sans cesse l'assemblée des Etats pour réformer tant d'abus. Cette faction se donna le nom de *Politiques* & de *Mécontens*. Les chefs étoient Guillaume de Monmorency seigneur de Thoré, & Henri de la Tour vicomte de Turenne neveu de Thoré (1), qui étoient continuellement aux oreilles du duc d'Alençon à lui remplir la tête de soupçons ; ils avoient trouvé moyen de mettre de la partie Joseph Boniface de la Mole favori de ce Prince. D'ailleurs le duc d'Alençon consultoit souvent François de Monmorency chef de la famille, homme d'une probité rare, plein de zele pour sa patrie, ennemi de toute faction, & qui aimoit sincerement la paix : & c'étoit une ruse de la Mole, afin que quand le duc d'Alençon chanceloit, il fût affermi par l'autorité d'un homme si respectable ; mais il avoit grand soin qu'on ne proposât devant François de Monmorency que ce qui paroissoit bon, & qu'on lui cachât avec soin tout ce qui avoit la moindre apparence de mal. Il tenoit aussi dans ses liens le roi de Navarre & le Prince de Condé, qui se souvenoient du complot formé pendant le siége de la Rochelle. C'étoit Balzac de Montaigu qui alloit & venoit chez le duc d'Alençon pour le prince de Condé.

Faction des Politiques.

Il y avoit un remede sûr pour arrêter ce mal, c'étoit de donner au duc d'Alençon la Lieutenance generale du royaume, comme l'avoit euë le roi de Pologne ; car alors il ne se seroit mis à la tête ni des Politiques, ni des Protestans. Mais la Reine qui voyoit le Roi moribond, craignoit que si le duc d'Alençon avoit une fois l'autorité entre les mains, il ne s'en servît pour exclure le roi de Pologne du royaume avec l'aide des Monmorencis & des Protestans ennemis déclarés de ce Prince. Elle representa donc au Roi qu'il mettroit l'Etat en danger, s'il confioit son autorité à un jeune homme im-

Catherine de Medicis ménage la Lieutenance generale du royaume pour le duc de Lorraine.

(1) Eleonore de Monmorency fille du connétable & sœur de Thoré avoit épousé en 1545. François de la Tour III. du nom, pere de Henri.

pétueux, attaché aux Monmorencis, & par conséquent aux Protestans, dont les Monmorencis, selon elle, avoient toûjours favorisé la cause : Qu'il étoit donc à propos, ou que le Roi supprimât absolument cette charge & qu'il gouvernât par lui-même, ou que s'il falloit la donner à quelqu'un, il en revêtît un homme hors de tout soupçon de vouloir entretenir les troubles & les factions du royaume : elle désignoit par là Charle duc de Lorraine, qui avoit toûjours été fidéle au Roi, & ami du roi de Pologne, & qui étant exclus par la loi de la succession du royaume, paroissoit fort éloigné de penser à le troubler. On indiqua une assemblée à Compiegne, où l'on devoit agiter la tenuë des Etats généraux : comme les mécontens parloient continuellement du besoin que l'on avoit de cette Assemblée, la Reine étoit bien aise de faire croire que si le Roi y donnoit les mains, c'étoit volontairement & sans y être contraint ; afin qu'après les avoir flattés quelque tems de cette espérance, on pût dans la suite prendre l'occasion de quelques nouveaux troubles pour rejetter ces demandes.

Conspiration du duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon sçavoit tout ce manége ; outré de ce qu'on lui refusoit la Lieutenance générale, sur laquelle il avoit compté ; se voyant d'ailleurs appuyé du parti que j'ai dit, il commença tout de bon à prendre des mesures pour brouiller tout. On lui proposoit de se mettre à la tête des Politiques & des Protestans, ou d'aller commander les forces des confédérés dans les Païs-bas. Ces deux partis avoient beaucoup de connexité, mais le premier lui paroissant le plus sûr, il le choisit. Son raisonnement étoit que quand il auroit affermi son autorité en France, & qu'il s'y seroit formé un parti puissant, il pourroit tenter le hazard d'une guerre étrangere, avec moins de péril que s'il abandonnoit la France & ses amis, pour aller en Flandre commencer une guerre dont le succès étoit fort douteux.

Cet avis ayant été approuvé de tous ses confidens, il fut question de sçavoir par où l'on commenceroit à agir. Les Protestans avoient déja pris les armes & publié un manifeste, qui contenoit des raisons assez spécieuses pour leur justification. Ils disoient qu'on avoit violé plusieurs fois, & tout nouvellement encore, les Edits que le Roi leur avoit accor-

CHARLE IX. 1574.

dés : Qu'à l'inſtigation de quelques ſcélérats, on avoit employé contre eux la plus noire perfidie, la cruauté, & toutes ſortes de mauvais traitemens : Qu'on avoit cherché des prétextes pour colorer l'indignité de ces procedés ; mais qu'on n'en avoit pas moins ôté aux Proteſtans la liberté de conſcience & l'exercice de leur Religion : Que l'Edit fait depuis le ſiége de la Rochelle ne s'étendoit qu'à un petit nombre qui ne comprenoit pas la milliéme partie des Proteſtans de France : Qu'en ayant porté leurs plaintes au Roi, on avoit renvoyé leurs requêtes en Languedoc, & qu'on avoit éludé leurs juſtes demandes par divers ſubterfuges : Que les juges établis dans les Provinces ſembloient y avoir été mis plutôt pour exercer leur patience, que pour leur rendre juſtice : Qu'on avoit ajoûté l'ignominie à l'injuſtice, en les pourſuivant par toute la France comme des hommes infames, & indignes de poſſéder aucune dignité ni aucune charge publique dans le Royaume : Que les princes d'Allemagne avoient en vain exhorté le Roi à leur donner la paix, & à faire obſerver les Edits ; qu'on n'avoit eu aucun égard, ni à leurs avis ni à leurs prieres : Qu'on n'en avoit pas eu davantage pour les ambaſſadeurs de Pologne ; que ces mauvais conſeillers qui gouvernent le Royaume, avoient trouvé moyen d'éluder toutes leurs demandes : Qu'ils apprennent aujourd'hui que le Roi fait faire des levées en Allemagne & en Suiſſe pour les accabler : Qu'ainſi il faut, ou ſe préparer à ſoutenir une guerre auſſi vive & auſſi terrible que la derniere, ou bien ſe réſoudre à baiſſer la tête ſous le joug, & à preſenter le cou pour être égorgés : Que n'ayant d'autre reſſource que la guerre pour ſe metrre à couvert de ces malheurs, ils s'étoient vû réduits par ces raiſons, ou plûtôt par la néceſſité, à prendre les armes, diſpoſés à les mettre bas dès qu'on les auroit ſatisfaits, & qu'on auroit pris de juſtes meſures pour ſoulager le peuple, & aſſurer la tranquillité publique. On publia depuis d'autres écrits, par leſquels on demandoit la reforme de l'Etat & du gouvernement, le ſoulagement du peuple & la liberté de conſcience : on recommença à agiter dans les cercles & dans les lieux publics, la queſtion de l'obéïſſance qui eſt dûë aux Magiſtrats.

Aux plaintes des Proteſtans, les Mécontens ou Politiques, joignirent

joignirent les leurs, & il ne manquoit plus qu'un chef pour rallumer une nouvelle guerre, dont la matiere étoit toute prête à prendre feu. Quoiqu'on désignât en secret le duc d'Alençon, on étoit embarrassé comment il se déclareroit. Plusieurs étoient d'avis qu'il presentât lui-même au Roi la requête des Politiques & des Protestans. Le duc d'Alençon hésitant, la Mole lui conseilla de consulter là-dessus François de Monmorency. Ce Seigneur n'en fut point d'avis, & il assura qu'il encourroit infailliblement l'indignation du Roi, s'il vouloit, comme fit autrefois Coligny, prendre sous sa protection tout ce qu'il y avoit de mécontens, & porter leurs plaintes au Roi, qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'il demandât le commandement général des troupes du Royaume, & il s'offrit de le demander au Roi pour lui: Que par ce moyen il ne seroit point le chef des factions qui s'y formeroient; mais l'arbitre commun de tous les differends, & le pacificateur de tous les troubles; que c'étoit là son sentiment, & qu'il souhaitoit la réüssite de ce projet. En effet il demanda pour le duc d'Alençon, la Charge qu'avoit euë le duc d'Anjou, & il convainquit le Roi par de bonnes raisons, qu'il ne pouvoit la lui refuser sans lui faire une injure; en un mot il fit tant que la charge lui fut donnée, soit que le Roi s'y vît forcé pour éviter un plus grand mal, soit qu'il crût en effet qu'il ne pouvoit honnêtement refuser au duc d'Alençon ce qu'il demandoit.

Le Roi accorde au duc d'Alençon le commandement général de toutes ses troupes.

Mais il arriva bien des évenemens qui en retarderent l'execution. Celui dont je vais parler, quoique peu de chose en soi, ne laissa pas d'empêcher pour quelque tems la réconciliation qui se ménageoit entre les Guises & les Monmorencis, & qui paroissoit avancée. Il y avoit eu dans la maison de Monmorency un certain Scevole de Ventabren, qui depuis étoit passé dans celle de Guise, où il s'étoit insinué par des moyens qui lui faisoient peu d'honneur. Delà vinrent des soupçons contre lui, puis une haine déclarée: & Guise ayant dit jusqu'à deux fois à Ventabren, de ne pas se trouver davantage devant lui, le menaça de le tuer s'il y revenoit contre ses ordres. Ventabren n'eut aucun égard à cette défense; & le Roi qui étoit venu au château de Chantilly, appartenant au duc de Monmorency, s'étant rendu de là à

CHARLE IX. 1574.

ſaint Germain, Ventabren y alla trouver le duc de Guiſe pour ſe raccommoder avec lui. Le Duc oubliant le reſpect dû au lieu où il étoit, tire ſon épée pour le tuer : Ventabren ſe ſauve dans les eſcaliers du Château ; le Duc l'y pourſuit ; & Thoré qui ſe trouva par hazard en ſon chemin, eut bien de la peine à l'empêcher de percer ce malheureux, qu'il diſoit avoir été apoſté par ſes ennemis pour l'aſſaſſiner. Le Roi extrêmement irrité de ce que le duc de Guiſe avoit eu l'audace de tirer l'épée dans ſon Château, s'en plaignit à ſa mére ; elle excuſa cette action comme elle put ; & pour appaiſer ſon fils, elle fit arrêter Ventabren, qu'elle diſoit avoir avoûé en ſecret, que Monmorency l'avoit ſuborné pour aſſaſſiner le duc de Guiſe, mais qui avoit enſuite révoqué cet aveu. Monmorency demandant avec vivacité qu'on éclaircît ce fait, Guiſe qui ne vouloit pas qu'on ſçût les raiſons ſecrettes de la haine qu'il portoit à Ventabren, obtint de la Reine qu'on le mît en liberté ſans lui donner la queſtion, & qu'on lui ordonnât de ne plus paroître à la Cour.

La Reine cependant envoyoit couriers ſur couriers, pour faire venir le duc Charle de Loraine, qui fit le plus de diligence qu'il pût avec le cardinal de Loraine. Ils paſſérent par les châteaux de Dammartin & de Chantilly, où ils trouverent Monmorency, qui piqué des mauvais bruits qu'on avoit fait courir ſur ſon compte à l'occaſion de Ventabren, s'étoit retiré de la Cour. Il les reçut magnifiquement ; après une conférence ſecrette qu'ils eurent enſemble, ils ſe ſéparerent avec de grandes démonſtrations d'amitié. La Reine l'ayant ſçû, en fut extrêmement allarmée, car la choſe du monde qu'elle craignoit le plus, c'étoit que les princes Lorains & les Monmorencis ſe réconciliaſſent, prévoyant bien que l'union ſincere des Grands du royaume, ruineroit infailliblement ſa puiſſance & ſon autorité. Ainſi elle remua ciel & terre par ſes émiſſaires, pour les broüiller de nouveau, en jettant mille ſoupçons & mille craintes dans les eſprits des uns & des autres. D'autres raiſonnoient tout différemment : ils prétendoient que le duc de Loraine, qui avoit pour ſa belle-mére un fond inépuiſable de complaiſance, ne ſe ſeroit jamais abouché avec Monmorency, ſi elle n'y avoit conſenti ; mais que dans le deſſein d'attirer ce Seigneur, la

vertu & l'innocence même, dans les piéges où la Reine vouloit le faire tomber, elle avoit envoyé à Chantilli ses rivaux, qui à force de caresses feroient en sorte de le convaincre qu'il n'avoit rien à craindre à la Cour.

Comme son but principal étoit d'ôter au duc d'Alençon le gouvernement général, pour le faire donner au duc de Loraine, elle travailla à indisposer le Roi contre le duc d'Alençon : elle lui dit que ce jeune Prince avoit suborné Ventabren pour assassiner le duc de Guise ; qu'il s'étoit servi pour cela de François de Monmorency, dont Ventabren avoit été domestique : Qu'il devoit être lui même en garde contre les desseins de son frére & des Monmorencis, qui sollicitoient pour lui la Lieutenance générale du royaume : Qu'on voyoit assez où ils en vouloient venir. Dès qu'ils seront maîtres des troupes, ajoûta-t-elle, & qu'ils se seront défaits des Guises, les seuls en état de mettre obstacle à leurs desseins, que n'oseront-ils pas ? Tout cela étoit capable de faire impression sur l'esprit du Roi ; cependant comme il connoissoit l'inclination de sa mére pour les Guises, qu'il haïssoit souverainement, aussi bien que les Monmorencis, il ne sçavoit à quoi se déterminer ; car il falloit, ou voir le duc d'Alençon à la tête de toutes les forces du royaume, ou s'attendre à une guerre intestine qu'il craignoit extrêmement.

Entreprise imprudente des Protestans pour faire déclarer le duc d'Alençon.

Dans cette perplexité une entreprise précipitée des Protestans lui fit prendre son parti. Pour faire montre de leurs forces, & pour s'attacher le duc d'Alençon par un coup d'éclat, ils envoyerent deux cens cavaliers bien armés sous la conduite de Guitry * officier aussi brave qu'expérimenté. Ce détachement parut tout d'un coup auprès de saint Germain, dans l'esperance que le duc d'Alençon, que ses incertitudes rendoient suspect au Roi & odieux à sa mere, ne balanceroit plus à la vûë de ces troupes, & viendroit se jetter entre leurs bras, dans un tems sur tout où il n'étoit pas en sûreté à la Cour, & qu'il y avoit tout à craindre pour lui. La Fin sieur de la Nocle, Thoré, & le jeune Turenne les chefs des Politiques, l'y poussoient de toute leur force, mais ils ne gagnerent rien. Le détachement étoit trop fort pour qu'on pût se cacher, & trop foible pour que le duc d'Alençon osât sur un tel appui, abandonner le Roi, l'attaquer en quelque

* Jean de Chaumont.

CHARLE IX.

1574.

ſorte, & prendre un parti extrême : la Mole d'ailleurs n'étoit pas de cet avis ; & dès qu'il ſe fut aſſuré que le duc d'Alençon ne donneroit pas dans leurs vûës, il découvrit tout à la Reine, pour ſe faire un mérite auprès d'elle de lui avoir révelé ce qu'il n'étoit pas poſſible de lui cacher, & pour la diſpoſer à prendre confiance en lui dans la ſuite.

Conjuration prétenduë de S. Germain. Le Roi le quitte & revient à Paris.

Cette tentative des Proteſtans ne fut pas plûtôt découverte, que la Reine à deſſein d'aigrir le Roi fit foüiller tous les coins & recoins du Château par des gens à elle, & conſeilla au Prince de ſortir d'un lieu qui devoit lui être ſuſpect, & de mauvais augure : car les Aſtrologues en qui il avoit grande foi, l'avoient averti de ſe donner de garde de ſaint Germain. La Reine l'interpretoit du lieu qui porte ce nom : mais elle ſe trompa beaucoup, comme nous le verrons dans la ſuite. Le Roi & toute la Cour le quitterent avec précipitation, & pour plus grande ſûreté, paſſerent la riviere ſur des bateaux : les bagages pour leſquels on craignoit moins, furent envoyés par la chauſſée : une partie alla paſſer au pont de ſaint Clou. Le Roi coucha au faubourg ſaint Honoré chez le comte de Raiz, où il reſta quelques jours ; il alla enſuite à Vincennes pour être en meilleur air, & il y mena avec lui le duc d'Alençon, le roi de Navarre, & le prince de Condé, non pas abſolument comme priſonniers, mais comme perſonnes ſuſpectes, & qu'il faiſoit garder à vûë.

Les Proteſtans ſe ſaiſiſſent de pluſieurs places.

On y reçut des nouvelles des troubles qui éclatoient de tous côtés. Dès que ſaint Sulpice qu'on avoit envoyé à la Rochelle pour engager cette ville à demeurer en paix, en fut parti pour revenir à la Cour, les habitans ſe liguerent avec les Proteſtans de Languedoc. La Nouë qui aimoit la paix, mais qui aimoit encore davantage ſa Religion, étoit perſuadé qu'elle ne pouvoit ſe maintenir que par les armes : ainſi il leur conſeilla cette union. La jonction des Rochelois ayant relevé le courage des autres, ils prennent auſſi-tôt les armes, & s'emparent de quantité de villes & de fortereſſes. La Nouë de ſon côté ſe rendit maître de pluſieurs places du Poitou, de Luſignan & de Melle, par le moyen des ſieurs de Luche & de la Batonniere, & de Fontenay par les ſieurs de ſaint Etienne & de Beſſai, qui ſurprirent cette ville la nuit

du mercredi des cendres, & il mit de bonnes garnisons dans tous ces endroits. Dans le même tems & par ses ordres, Pons de la Case de Mirambeau, Jean de Plussac de l'illustre maison de Pons, la Rochefoucault, Montguion, d'Usson, Bertoville, Saujon, & Poulevain prirent dans la Saintonge & dans l'Angoumois Pons, Tonnai-Charente, Royan à l'embouchure de la Garonne, Talmont, saint Jean d'Angely, & Boutteville. Ils s'emparerent de toutes ces places presque sans combat; & la Nouë, l'homme du monde le plus moderé, ne fit aucun mal aux habitans de toutes ces villes, & se contenta de s'en assurer par de petites garnisons qui subsistoient des contributions médiocres qu'on tiroit du païs d'alentour. Mais la mort de la Case troubla la joye de ces heureux succès: comme il attaquoit une méchante bicoque, les païsans qui la défendoient ayant demandé un pourparler, on lui tira pendant ce tems-là un coup d'arquebuse dans la tête: sa bravoure, sa prudence, son experience lui avoient donné une grande consideration dans son parti: il étoit d'ailleurs homme de belles lettres, & très-uni d'inclination & de sentimens avec la Nouë. Après sa mort on trouva dans ses botines un distique latin écrit de sa propre main: c'est une espece d'épitaphe qu'il s'étoit faite, comme s'il eût prévû sa mort.

*Desine migrantem lugere viator, & hospes.*
*Non careo patriâ, me caret illa magis.*

Passant, cesse de pleurer ma sortie de ce monde: ce n'est pas moi qui perds ma patrie, c'est ma patrie qui me perd.

Monjou, à qui l'on a imputé le meurtre de Gondrin tué à Valence dans la premiere guerre civile, s'étoit saisi de quantité de châteaux dans le Velay: il venoit tout nouvellement de prendre celui d'Espaly, place forte à la porte du Puy, dont il avoit fort envie de s'emparer. Il avoit mis en garnison à Espaly un certain Guiard, homme aussi indifferent pour sa Religion, qu'il étoit ardent pour le pillage: comme il ravageoit le païs d'alentour, & qu'il massacroit tout ce qui se trouvoit sous sa main, les habitans du Puy gagnerent quelques-uns de ses soldats, entrerent la nuit dans

CHARLE IX.

1574.

son fort lorsqu'il s'y attendoit le moins, & firent main basse sur lui & sur toute sa garnison. On plaça sa tête sur la porte du Puy, comme un grand trophée ; & peu de tems après, Monjou lui-même courant pour piller, tomba dans une embuscade où il fut tué : sa mort fit perdre aux Protestans tous les postes qu'ils occupoient dans le Velay. Ils furent plus heureux dans le Vivarais : car la garnison de Villeneuve ayant taillé en pieces quelques troupes du Roi, s'empara d'Aubenas qui n'est pas éloigné du Rhône, & ils passerent au fil de l'épée toute la garnison que l'on croyoit composée des auteurs du massacre de Lyon. Le château de Peraud situé sur le bord du Rhône, fut pris en même tems par le Seigneur du lieu qui ne s'étoit point encore déclaré, & qui d'ailleurs ayant fait abjuration de l'hérésie, devoit être moins suspect. Il prit tout de suite Audance, & Malleral en Forez ; tenant par ce moyen Lyon comme bloqué, il avoit réduit cette ville à de grandes extrémités. C'est ce qui obligea François Mandelot à ramasser en diligence tout ce qu'il put de troupes, pour attaquer le fort de Peraud ; après quelques jours de siége, le secours que saint Romain avoit promis n'arrivant point, la place fut emportée & tout-à-fait démantelée, afin qu'elle n'incommodât plus le païs voisin.

Cependant la ville d'Orange dont Glandage s'étoit emparé l'année précédente sous prétexte que Berchon qui en étoit gouverneur, ne faisoit pas son devoir, & qu'il avoit des intelligences avec le cardinal d'Armagnac, étoit bien fatiguée des vols & des brigandages de son nouveau maître. Berchon instruit de la disposition des habitans, & de l'absence de Glandage, reprit la ville & le château, sans qu'il en coûtât une goute de sang. Les Protestans d'abord ne furent pas sans inquiétude, parce que Berchon avoit quitté leur Religion, & qu'on disoit qu'il avoit reçu de l'argent du vicelegat d'Avignon pour lui livrer la ville d'Orange ; mais ils furent bientôt rassurés par la déclaration que fit cet Officier, qu'il tenoit la ville au nom des princes de Nassau, & que d'ailleurs le seul avantage qu'il procuroit à l'état d'Avignon, étoit de ne point le ravager.

Dans ce même tems un corps de troupes du Roi, conduit par Sainte-Jaille, qui avoit une grosse garnison dans la

Marguerite place voisine de Nîmes, entreprit de se saisir de cette derniere ville. Il negocia pour cet effet avec un colonel nommé Deron, & lui promit une somme considerable s'il vouloit l'aider à s'en rendre le maître. Deron en donna avis sur le champ à Saint Romain, qui lui mande de feindre une course, afin d'avoir un prétexte d'aller trouver Sainte-Jaille & de convenir avec lui du tems, du lieu, & des moyens d'executer leur complot, & sur tout de commencer par prendre son argent. Tout cela fait, la parole donnée, la porte de Nîmes se trouva ouverte au jour marqué: toutes les troupes qui étoient postées dans la ville gardoient un profond silence. Mais Sainte-Jaille qui avoit été joint par beaucoup de troupes du Dauphiné & du Vivarais, soupçonna qu'on lui dressoit quelque piége, & ne vint point au rendez-vous. Ainsi son dessein contre la ville, & celui qu'on avoit contre lui, s'en allérent en fumée; mais Deron garda son argent.

Monbrun de son côté agissant avec vigueur dans la partie du Duphiné, qui est voisine du Rhône, prit Loriol, Livron, Alet, Gran & Roinac, releva les murs de Loriol & de Livron, donna l'allarme jusqu'aux portes de Valence, de Crest & de Montelimard, & fit sur cette derniere place une tentative qui ne servit qu'à causer le massacre d'une grande partie des Protestans qui y étoient. Voilà ce qui se passa alors dans les provinces les plus éloignées.

Les affaires du Roi n'alloient guéres mieux en Normandie, province voisine de Paris. En attendant que Mongommery arrivât d'Angletetre avec sa flote, Colombiers, Guitry & de Sey, s'emparerent de Saint Lo, & de Domfront dans le Maine. Mongommery étant abordé avec le Comte de Lorges son fils, & Galardon du Refuge son gendre, se rendit à Saint Lo, marcha droit à Carentan, l'attaqua & le prit en trois jours. Pour conserver les vivres de ce pays, il alla sur le champ à Valogne, & fit mener quantité de convois à Carentan, dont il vouloit faire une bonne place.

Le Roi effrayé de toutes ces nouvelles, ordonne la levée de trois armées, & envoye contre Mongommery Jacque Goyon seigneur de Matignon, lieutenant du duc de Boüillon dans le gouvernement de Normandie. On lui donne pour adjoint Guillaume de Hautemer seigneur de Fervaques,

CHARLE IX. 1574.

& tout ce qu'on peut rassembler de troupes à la hâte ; & on commande à la Noblesse du Maine, du Perche & de la Bretagne de le venir joindre. On donna au duc de Monpensier l'armée destinée pour la Guyenne ; à François dauphin d'Auvergne son fils, celle du Dauphiné & du Languedoc, & on fit prendre les devans à Jacque de Crussol duc d'Usez. A l'arrivée de Crussol, Damville gouverneur de Languedoc, qui le regardoit comme son ennemi, & sur quelques lettres interceptées par la garnison du Pousin avoit sçû les desseins formés contre lui ; bien informé d'ailleurs de tout ce qui se tramoit à la Cour, s'empare de Monpellier, de Lunel, de Beauquaire & de Pezenas, sans portant entrer dans une guerre ouverte ; ce ménagement lui fit perdre Pezenas, par la trahison d'un homme à qui il avoit confié la garde de cette ville, & de sa petite fille âgée de deux ans. Le Roi lui envoya Jean Ebrard de Saint Sulpice & Villeroi secretaire d'Etat, pour s'aboucher avec lui, & l'engager à demeurer en paix. Mais Damville évita sous divers prétextes une conference qui lui étoit suspecte. A quelque tems de là, Sarra Martinengo vint trouver à Avignon Saint Sulpice & Villeroi qui s'y etoient arrêtés en l'attendant. Il avoit des ordres du Roi pour se saisir de Damville, de le dépossеder de son gouvernement, & de défendre, aux gouverneurs, aux consuls, & aux administrateurs des villes, & sur tout aux capitaines Corses, qui étoient en garnison dans les places, de lui obeïr à l'avenir.

Le Duc d'Alençon & le roi de Navarre publient un écrit pour se justifier.

Sur le bruit des troubles qui s'élevérent de tous côtés, & de la conspiration détestable formée contre le Roi, qu'on avoit, dit-on, voulu enlever à Saint Germain, le duc d'Alençon & le roi de Navarre publiérent le vingt-quatre de Mars par le conseil de la Reine, chacun un écrit pour se laver du soupçon qui pouvoit tomber sur eux, & justifier leur innocence sur ce point. La Reine en les y engageant espera d'en tirer deux avantages ; le premier, que cette justification serviroit à décourager les Protestans, qui se verroient abandonnés par leurs chefs ; le second, que le soupçon retomberoit sur Monmorency & Cossé, qu'elle avoit resolu de faire arrêter. Voici en abregé ce que ces deux écrits contenoient : Qu'étant informés des bruits très-faux qui tendoient à faire croire qu'ils eussent oublié leur devoir jusqu'à entrer

dans

dans la conjuration de Saint Germain ; ils avoient prié le Roi de trouver bon qu'ils rendissent un compte public de leurs sentimens : Qu'ils souhaitoient donc que tous leurs amis fussent persuadés, que ce crime qu'on leur imputoit, étoit faux, inventé par leurs ennemis, & très-éloigné de leur intention ; qu'ils étoient au contraire disposés à sacrifier leur vie, leurs biens, leurs interêts, ceux de leurs amis, & de toutes les personnes qui leur étoient attachées, pour le salut du Roi & de l'Etat, comme ils y étoient obligés par leur naissance, & par toutes les loix divines & humaines ; enfin qu'ils s'opposeroient de toutes leurs forces aux entreprises de ceux qui troubloient la paix & la tranquilité du royaume.

Condé sort du Royaume.

Condé avoit quitté la Cour pour aller à Amiens sous prétexte de visiter son gouvernement : & ce Prince auroit été enveloppé dans la disgrace du duc d'Alençon & du roi de Navarre, s'il ne se fût retiré de bonne heure. Le Roi jusque-là avoit montré beaucoup de patience ; mais la colere découvrit enfin le fond de son cœur, & il voulut qu'on informât avec toute la séverité possible contre les auteurs de la conjuration. C'est le nom qu'il donnoit à l'intelligence qui étoit entre le duc d'Alençon, les Politiques & les Protestans. Il chargea de cette affaire Christophle de Thou premier Président, homme également estimable par beaucoup de prudence & de modération, qui lui avoient mérité la confiance de son Prince. Il lui joignit Pierre Hennequin président au Parlement. Les Commissaires commencérent aussitôt leurs informations ; & il y eut beaucoup de gens arrêtés sur la dénonciation secrette d'Yve Brinon. Ce délateur étoit de fort bonne famille de Paris ; mais ayant mangé tout son bien, il cherchoit par cet infame moyen un secours à son indigence. De ce nombre furent Joseph-Boniface de la Mole, Annibal comte de Coconas Milanois, Laurent du Bois sieur de Saint Martin, Pierre de Grandri maître d'hôtel du Roi, Pierre & François Tourtray, dont le dernier avoit été secretaire de Guillaume de Grand-Champ frere de Grandri, dans le tems qu'il étoit ambassadeur à Constantinople. On avoit envoyé des gens pour arrêter en même tems Guillaume de Monmorency Thoré, Henri de la Tour vicomte de Turenne, Jean Lafin seigneur de Beauvais, & Grand-Champ ; mais ils

On informe contre les Conjurés.

La Mole & Coconas arrêtés.

CHARLE IX.

1574.

Coconas déclare tout.

avoient pris la fuite. Cela se fit le dix d'Avril veille de Pâque. Le lendemain la Mole & Coconas furent interrogés séparément, le premier à Paris, & l'autre devant le Roi. La Mole se tint sur la negative. Coconas avoüa tout ce qu'il avoit ou vû de ses yeux ou apris des autres. Il dit, que la Mole l'avoit prié de suivre le duc d'Alençon lorsqu'il se retireroit : Que le jour que le Roi partiroit de Saint Germain, le duc d'Alençon avec quelques-uns de ses confidens devoit aller coucher dans une maison de campagne d'un de ses gentilshommes nommé la Vergne, pour se rendre à la Ferté sous Jouarre, où Condé & Thoré devoient venir le joindre, & le conduire à Sedan avec une bonne escore, & que Boüillon avoit envoyé un gentilhomme pour leur servir de guide : Que le roi de Navarre devoit partir avec le duc d'Alençon : Qu'il avoit entendu dire à Beauvais & à la Mole, que Monmorency étoit d'intelligence avec eux : Que leur dessein étoit de se joindre à Loüis de Nassau, qui avoit ménagé cette affaire avec le duc d'Alençon lorsqu'il vint saluer le roi de Pologne & la Reine mére à Blamont : Que l'intention du duc d'Alençon avoit été de se mettre à couvert du péril qui le menaçoit ; parce que Thoré, Turenne & Lafin avoient montré à ce Prince des lettres interceptées qui lui avoient fait connoître qu'il seroit en danger s'il restoit davantage à la Cour, & qu'ils l'avoient assuré qu'il lui viendroit bien-tôt du secours d'Angleterre & d'Allemagne : Que son dessein étoit de rassembler toutes ses troupes en Flandre, & de marcher ensuite en Guyenne, où toutes les forces des Protestans le viendroient joindre : Qu'il comptoit qu'on enverroit contre lui le maréchal de Cossé, qui apparemment ne pousseroit pas cette guerre fort vivement : Que Thevalles gouverneur de Mets étoit du complot, & qu'il leur avoit envoyé de quoi armer quatre mille hommes.

Le duc d'Alençon est interrogé.

Deux jours après on interrogea le duc d'Alençon ; il avoüa sans peine qu'il avoit fort souhaité d'épouser la reine d'Angleterre, & qu'ayant crû que l'amitié de Coligny lui étoit necessaire pour y réüssir, il s'étoit lié avec lui à Blois, & qu'ils avoient souvent parlé de ce mariage & de la guerre de Flandre : Que dans la suite leur amitié, qui n'étoit qu'ébauchée, avoit été fortifiée par l'entremise de Thoré, & qu'elle s'étoit

toûjours augmentée jusqu'à la mort de Coligny, & qu'elle lui avoit causé une douleur très sensible : Qu'après sa mort, Thoré qui craignoit tout de du Guast redoutable aux Princes mêmes par son crédit auprès du roi de Pologne, s'étoit venu jetter entre ses bras, parce qu'il sçavoit combien il étoit mécontent de du Guast : Que depuis ce tems-là, il n'avoit cessé de le prier de sortir de la Cour, en lui faisant voir le péril auquel il s'exposoit s'il y demeuroit, & de l'exhorter à embrasser un parti digne de lui ; c'est-à dire, de prendre la défense du royaume déchiré miserablement par les mauvais conseils de ceux qui sont en crédit : Que Turenne lui avoit parlé de même : Qu'on lui avoit proposé de presenter une requête au Roi ; que la Nouë en étoit d'avis, & qu'il lui en avoit parlé pendant le siége de la Rochelle : Que Loüis de Nassau lui en avoit encore parlé à Blamont : Que dans le tems que le Roi étoit à Chantilly, la Mole avoit amené dans sa chambre les trois fréres Monmorency, Meru & Thoré, avec le vicomte de Turenne, & que la Mole lui avoit dit de ne pas prendre conseil de toute cette jeunesse sans barbe, mais d'un homme mûr & prudent, faisant entendre que c'étoit François de Monmorency dont il vouloit parler : Qu'il avoit encore été question de presenter une requête au Roi ; mais que Monmorency l'en avoit détourné, en lui disant qu'il encourroit par-là l'indignation de sa Majesté. Que le Roi étant venu à Saint Germain, on avoit encore mis en déliberation, s'il se retireroit de la Cour, & que le jour de prendre les armes ayant été fixé au premier Mars, il avoit jugé à propos de differer ; mais que Guitry contre l'avis de la Nouë avoit précipité la chose, & avoit paru malgré lui à la tête d'une troupe de gens armés : Que le rendez-vous étoit à Monfort l'Amauri : Que le roi de Navarre avoit promis de s'y rendre, & qu'il avoit de plus donné parole que le prince de Condé y viendroit aussi : Qu'en ayant fait confidence à la Mole, il avoit désapprouvé ce dessein & l'avoit découvert à la Reine, & depuis au Roi : Que lorsque le Roi avoit envoyé Jean Blosset seigneur de Torcy à Guitry, qui commandoit un détachement de cavalerie, le vicomte de Turenne avoit demandé avec beaucoup de dissimulation à y être aussi envoyé, se vantant qu'il romproit son dessein ; mais

CHARLE IX.

1574.

CHARLE IX. 1574.

que lorſqu'il fut de retour il exagera beaucoup le nombre des troupes de Guitry, & qu'il lui conſeilla de ne pas laiſſer échapper une ſi belle occaſion de quitter la Cour, & de lever l'étendart d'une guerre ſi neceſſaire & ſi juſte : Qu'il lui avoit parlé long-tems là-deſſus, & qu'il lui avoit bien recommendé de n'en point parler à la Mole : Qu'enfin après des diſputes aſſez vives avec la Mole, on étoit convenu qu'il ſe retireroit de la Cour le dix d'Avril, & qu'il iroit au château de Muret appartenant au prince de Condé : Que toute cette intrigue avoit été conduite par Châteaubandeau gentilhomme d'Auvergne & par Jean de Balzac de Montaigu : Que la Mole lui avoit enfin fait voir par un long diſcours la neceſſité de quitter la Cour, & qu'il lui avoit preſenté le comte de Coconas, afin qu'il ſe l'attachât & qu'il le prît ſous ſa protection.

Le Roi de Navarre interrogé.

Après le duc d'Alençon, on fit venir le roi de Navarre. Ce Prince ne parla point en criminel, qui vient pour ſe juſtifier ; mais il adreſſa la parole à la Reine en preſence du Chancelier & des Commiſſaires, & ſe plaignit hautement de tous les outrages qu'elle lui avoit faits. Il lui dit avec un eſpece de reproche qu'il avoit toûjours eu depuis ſon enfance une fidelité inviolable pour le Roi, & une ſoûmiſſion entiere à ſes ordres, & qu'il l'auroit juſqu'au dernier moment de ſa vie ; mais que les injuſtices commiſes à ſon égard ſur des ſoupçons ſans fondement, lui avoient fait prendre la réſolution de ſigner la requête qui devoit être preſentée par les Politiques, & par ceux à qui l'on donne le nom odieux de Proteſtans, pour ſe retirer auſſi-tôt d'une Cour, où ſa dignité & ſa vie étoient dans un danger manifeſte. Pourquoi en effet reſter plus long-tems dans un endroit où les ennemis mortels du nom de Bourbon ſont les maîtres, où les Lorrains ont tout le crédit, où le duc de Guiſe eſt déja nommé connétable par la Reine à la recommendation du roi de Pologne, où tout eſt ouvert à la fourbe, à la fraude, à la calomnie, à la médiſance, à la trahiſon, où tout eſt fermé à l'innocence perſecutée, où il reçoit continuellement des avis de vive voix, par lettres, par des perſonnes envoyées exprès : » Qu'il ſonge à ſe » mettre à couvert ; qu'on en veut à ſa vie, à celle du duc » d'Alençon, & du prince de Condé : « Que ce bruit couroit depuis long-tems, & que la Reine le ſçavoit bien : Que

quand il mépriseroit le péril qui le regarde en particulier, & qu'il voudroit faire ce sacrifice à la tranquillité publique, il ne pouroit pas être insensible au danger qui menace le Roi même, sans manquer à la fidélité qu'il lui doit : Que tous ceux qui étoient-là presens n'ignoroient pas le bruit qui s'étoit répandu après le départ du roi de Pologne : » Qu'on » avoit tenu un conseil secret pour se défaire du Roi : « Que les Catholiques le souhaitoient, afin que Henri restât en France, & qu'étant sur le trône, il achevât de faire triompher la cause qu'il avoit défenduë avec tant de fermeté & de valeur sous les auspices d'un autre, & qu'il exterminât entierement l'heresie en France : Que quoiqu'il n'eût pas ajouté foi à ces bruits vagues ; cependant il se croiroit coupable, s'il les négligeoit entierement : Qu'il avoit parlé au roi de Pologne, qu'il paroissoit bien que sa franchise lui avoit déplû, puisqu'en partant de Blamont, ce Prince n'avoit pas daigné dire un mot de lui à la Reine, dans le tems qu'il recommendoit à cette Princesse tous ceux qui étoient-là presens, & qu'il lui parloit avantageusement de plusieurs absens : Qu'il s'étoit bien aperçû depuis ce tems-là qu'elle avoit le cœur ulceré contre lui : Qu'elle l'avoit exclu ignominieusement des conseils du Roi ; qu'elle lui avoit fait ôter les entrées, & qu'elle avoit dessein de le perdre en le deshonorant : Que c'étoit-là les raisons qui l'avoient fait penser à se retirer de la Cour, & qu'elles lui paroissoient très-justes ; non qu'il eût dessein de rien entreprendre contre le Roi, dont le salut lui sera toûjours plus cher que sa propre vie, ni d'exciter aucun trouble dans l'Etat ; mais qu'il vouloit mettre sa vie & son honneur à couvert.

Les Conjurés sont condamnés à mort & mis à la question.

Cinq jours après, il recommença les mêmes plaintes en presence de la Reine, du cardinal de Bourbon & des Commissaires, & il le fit encore avec plus de force & d'étenduë. Enfin les prisonniers confrontés avec les témoins furent convaincus d'avoir conjuré contre le Roi, & trempé dans les desseins criminels formés contre lui. On les condamna à mort comme coupables de leze Majesté ; & il fut ordonné qu'avant que de les mener au supplice on les appliqueroit à la question. Dans le tems qu'on la faisoit subir à la Mole, on lui demanda ce qu'il vouloit faire d'une petite image de

CHARLE IX. 1574.

cire préparée avec des cérémonies magiques, & dont il avoit percé le cœur avec une éguille, & de qui il se servoit dans ces sortes de mysteres? Il répondit, qu'il avoit voulu par ce moyen se faire aimer d'une fille de province dont il étoit épris, & qu'il s'étoit servi pour cela du ministere d'un Florentin nommé Cosme Ruggieri. Le Florentin sur le champ fut arrêté & rasé, traitement ordinaire de ceux qui se mêlent de malefices. Mais la Reine, chez qui Ruggieri & tous ses semblables étoient très-bien reçûs, le tira des mains des Juges. La Mole ayant eu la tête tranchée, son corps fut coupé en quatre quartiers, les quartiers furent attachés à quatre gibets, & exposés ensuite à quatre différentes portes de la ville. Coconas fut traité de même, après avoir averti le Roi plusieurs fois, qu'il se donnât de garde des embuches, & qu'on lui en dressoit de bien des côtés. Tourtray fut roüé. Grandri qui se mêloit de Chymie, & avoit promis au duc d'Alençon des monts d'or pour faire la guerre, fut cité par le Conseil, & en grand péril de la vie; mais il s'en tira par la faveur de l'Evêque de Limoge, dont la sœur étoit sa mére.

Les maréchaux de Cossé & Fr. Monmorency arrêtés.

La maladie du Roi augmentant de jour en jour, la Reine qui ne prévoyoit point de guérison, pensoit à établir son successeur; mais comme elle craignoit que Monmorency & Cossé ne prissent des mesures contre lui pendant son absence, elle résolut de s'assurer de leurs personnes. Pour cet effet inventant contre eux d'heure en heure des faits ou faux ou exagerés, & les allant rapporter au Roi plus disposé que jamais à écouter des calomnies, par la mauvaise humeur où le mettoit son mal, elle fit si bien qu'on les manda à la Cour. Torcy qui fut envoyé à Monmorency, l'ayant rencontré en chemin, le pria de la part du Roi de faire le plus de diligence qu'il pourroit: ils vinrent l'un & l'autre suivant l'ordre qu'ils en avoient, & on les logea dans les appartemens les plus reculés du Louvre. Monmorency reçût plusieurs avis, tant de ses amis, que de sa femme, qu'il eût à se tirer du lieu où il étoit, en prétextant la chasse des oiseaux, dont il prenoit le divertissement tous les jours. Mais comme sa conscience ne lui reprochoit rien, & que sa réputation lui étoit plus chere que la vie, il méprisa le péril dont on le menaçoit. A la fin la Reine ayant pris conseil de ses confidens, les fit arrêter

tous les deux par Eustache de Conflans vicomte d'Auchy, capitaine des Gardes, les fit mener à Paris dans un carosse, & tout de suite à la Bastille, au grand contentement de la populace, qui leur insulta par beaucoup de quolibets. On donna en même tems des gardes au duc d'Alençon & au roi de Navarre. Condé qui etoit à Amiens fut informé de ce qui se passoit; & le malheur des autres l'avertissant de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, il se déguisa avec quelques-uns de ses amis, prit Thoré en chemin, se retira en Allemagne, & resta quelque tems à Strasbourg.

CHARLE IX.

1574.

Le duc d'Alençon & le roi de Navarre gardés à vûë.

Tout étoit en armes dans le Royaume. Les Protestans publierent un mémoire pour se justifier sur la necessité où ils étoient de se défendre, puisque leur perte étoit résoluë & inévitable, s'ils ne se mettoient pas en état de l'empêcher. On y répondit par un écrit imprimé à Lyon & adressé au peuple de Paris, où l'on releva avec beaucoup d'aigreur l'insolence des Protestans, qui au lieu de combattre avec les larmes & les prieres, qui sont les armes des Chrétiens, troubloient la paix, pilloient les villes, dépoüilloient les Eglises, portoient le fer & le feu dans tout le royaume, & le remplissoient de vols, de brigandages & de carnages. On y donnoit avis aux Parisiens de demeurer toûjours fideles, de se garder des fourbes de leurs ennemis, & de s'opposer à leurs efforts avec le même zele qu'ils avoient montré jusqu'alors.

A l'occasion de cet écrit les Protestans prennent feu, & remettent sur le tapis la question fameuse : » S'il est permis » à un sujet de prendre les armes contre le Magistrat qui » abuse de son pouvoir ? « & ils se déclarent pour l'affirmative.

Les lieux où la guerre faisoit plus de ravages étoient la Normandie & le Poitou. Avant que Monpensier fût arrivé dans cette derniere province, la Cour voulut mettre en œuvre ses ressources ordinaires. Comme on croyoit que la Nouë faisoit la principale force de ce parti, on résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût. On chargea de cette commission deux fameux assassins Maurevel & Saint-Martin, qui s'achéminérent secrettement vers le Poitou; mais ils manquerent leur coup. Il y avoit à Poitiers un Lieutenant General nommé Jean de la Haye, né gentilhomme, mais sans bien. Son cou-

CHARLE IX. 1574.

rage le portant à s'élever au-dessus de son état, il épousa une riche veuve qui l'avoit chargé de suivre des procès qu'elle avoit au Parlement de Paris. De sa dot il acheta la lieutenance generale de Poitiers. Il servit d'une maniere distinguée au siége que soûtint cette ville, & il s'acquit beaucoup de gloire par son activité & sa vigilance. Ce service l'ayant rendu plus hardi, il se trouvoit souvent avec les Generaux & les Seigneurs, il osa même demander à la Reine une charge de Maître des Requêtes, qui lui fut refusée. Quelque tems après, la charge de président du Présidial de Poitiers ayant vaqué, il fit beaucoup de mouvement pour l'obtenir, mais on lui préfera P. Rat. La Haye piqué extraordinairement de cette préference & du peu de cas qu'on faisoit de lui, résolut de profiter des troubles qui agitoient le païs pour satisfaire la haine implacable qu'il portoit à quelques personnes de la ville, & entre autres à Joseph Doineau de Sainte-Soulaine, & en même tems avoir occasion de se signaler par quelque action d'éclat qui rappellât le souvenir de ses services passés, & qui fît voir qu'on avoit tort de le mépriser. Dans cette vûë, il fait amitié avec quelques Protestans, sur tout avec la Nouë, à la recommendation duquel il avoit dès l'année précedente envoyé un de ses amis à leur assemblée de Millaud, sous prétexte de vouloir se joindre à eux; mais en effet, pour tâcher de découvrir leurs desseins, & d'en instruire la Reine, avec qui il vouloit se réconcilier à quelque prix que ce fût. Les plus sages des Confederés virent dès-lors que c'étoit-là son intention; & il l'a écrit lui-même dans des mémoires qu'il avoit faits sur la Guyenne, & qui devinrent publics après sa mort. Mais ceux de ce parti qui se défioient le plus de lui, étoient les Rochelois. Ils faisoient souvent des reproches à la Nouë de ce que malgré sa prudence ordinaire, il se livroit à cet homme rusé, & d'une fidelité très-équivoque. Cependant il vivoit avec la Noblesse d'une maniere très-propre à s'en faire aimer, & il passoit parmi eux pour un homme sur qui l'on pouvoit compter. Pour en convaincre la Nouë & se venger en même tems de ses ennemis, il forma une entreprise très hardie, mais au-dessus de ses forces; c'étoit de se rendre maître de Poitiers: nous verrons dans la suite quel en fut le succès.

Dans

CHARLE IX.

1574.

Dans le même tems Matignon & Fervaques qui commandoient en Normandie, réünirent leurs forces & marcherent du côté de Saint Lo où Mongommery étoit arrivé quelques jours auparavant. Lorſqu'il eut diſpoſé tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir un ſiége, il crut que ſa cavalerie ne rendroit aucun ſervice dans la ville : & pour ne pas demeurer à rien faire, il ſortit le cinquiéme jour du ſiége au plus fort de la nuit, par la porte Dolée avec un corps d'élite ; il força deux corps de garde des ennemis, l'un après l'autre, franchit un mur haut de quatre pieds & demi, & la riviere qui paſſoit au pied, ſans perdre un ſeul homme. Le lendemain il arriva à Adeville auprès du grand Vé, (1) il y employa quelques jours à donner les ordres néceſſaires pour mettre Carentan (2) en état de défenſe, & y faire entrer des vivres : il fortifia le Pont-Douvre, & ayant éte joint par quelques Gentilshommes, il en partit la nuit du cinq de Mai, pour aller joindre François de Monmorenci de Halot qui amenoit quelque cavalerie du païs de Caux, d'Anjou, & de Bretagne. Il laiſſa à Carentan, Guitry, Galardon, & Lorge qui étoit encore incommodé de ſa bleſſure.

Mongommery ſe ſaiſit de quelques places.

Trois jours après Mongommery alla à Domfront, où de Sey, Chauvigny, du Breüil & des Hayes vinrent le joindre avec environ quarante cavaliers fort haraſſés. Pendant qu'il y faiſoit rafraichir ſa cavalerie, fatiguée de toutes les marches qu'elle avoit faites, Mouy de Riberpré Lieutenant de Mouy de la Meilleraye ſon parent s'avança avec quelques cavaliers, juſqu'aux portes de la ville, & fut ſuivi un moment après par la cavalerie du Roi, qui ſe mit en bataille ſur la hauteur oppoſée, en attendant que l'infanterie arrivât. On crut qu'un Enſeigne avoit donné avis aux troupes du Roi de l'arrivée de Mongommery. Du Broſſay, Sey, Dubreüil & des Hayes, firent une ſortie avec vingt-cinq cavaliers, & ayant forcé un de nos corps de garde, nous tuerent quelques gens, & bleſſerent dangereuſement Riberpré lui-même. Du côté des aſſiegés il n'y eut de tué qu'un nommé Friaiſe. Trois jours après on fit une ſeconde ſortie

Il eſt aſſiégé à Domfront.

(1) Le grand & le petit Vé ſont à l'embouchure de la riviere d'Ouve, qui tombe dans la baïe de la Hogue.

(2) Ville du Cotantin ſiſe au confluent des rivieres d'Ouve & de Carentan, qui va tomber dans la même baïe,

CHARLE IX. 1574.

avec de l'infanterie. Il y avoit huit Gentilshommes cuirassés commandés par Villeneuve, & vingt arquebusiers conduits par le jeune la Touche : ils sortirent par un guichet, & ayant attaqué un corps de garde posté dans une maison voisine, ils en tuerent la plus grande partie, & s'en retournerent sans aucune perte. Les jours suivans se passerent en pourparlers, comme il arrive assez ordinairement entre Gentilshommes, & sur tout quand ils se trouvent parens ; mais comme ces entretiens refroidissoient l'ardeur des assiégés, Mongommery fut obligé de les défendre par des ordres très-sévéres.

Cependant la Reine fut informée que Mongommery étoit enfermé à Domfront. Cette femme qui se faisoit un point d'honnenr de punir celui qui avoit tué son mari, & qui le souhaitoit au delà de tout ce qu'on peut dire, fait écrire le Roi aux Provinces d'alentour, & donner ordre à la Noblesse d'aller joindre Matignon. On y envoye en même tems les Régimens de Jean Coesme de Luce, de Jean de Beaumanoir Seigneur de Lavardin, de sainte Colombe & de Lussan, avec les Gendarmes du duc d'Alençon, de Matignon, de Mouy de la Meilleraye, de Taneguy le Veneur de Carrouges, de Jean Grognet de Vassé, de René Tournemine de la Hunaudaye, de Jean de Chourses de Malicorne, de Longueville & de quelques autres, en sorte que cette armée se trouvoit composée de quatre mille fantassins & de mille chevaux. Il y avoit encore grand nombre de Gentilshommes volontaires commandés par Fervaques & saint Leger. Toutes ces troupes arrivoient de jour en jour devant Domfront. Mongommery avoit au plus cinquante chevaux & quatre-vingt dix arquebusiers, tant dans la ville que dans le château, & il en désertoit tous les jours plusieurs. Domfront, dont les murs sont baignés par la Mayenne, est située sur une hauteur pleine de rochers ; mais à une portée d'arquebuse il y a deux collines, l'une au nord, l'autre au couchant, si élevées, que du sommet on découvre toute la ville, en sorte que la garnison étoit exposée aux coups de toutes parts ; les murailles en étoient si mauvaises, que le moindre coup de canon en jettoit à bas une grande étenduë. Le vingt-trois de May on éleva une batterie de six pieces, qui

battoit en même tems la ville & le château.

Mongommery voyant la tour renversée, & qu'il ne lui restoit au plus que cent hommes, avec lesquels il n'étoit point possible de défendre la place & d'en garder en même tems la citadelle, prend le parti d'abandonner la ville, & de se retirer dans le château : il chargea du Brossay d'y faire entrer les soldats ; mais la plûpart s'amusant sous prétexte de faire leurs paquets, passerent du côté des assiégeans. Cependant la brêche du château avoit quarante pieds de large, & on se disposa à donner l'assaut. On choisit pour cela cent Gentilshommes cuirassés, six cens arquebusiers & cent piquiers. Fervaques, Vilermois, Sainte Colombe, Riberpré, Lavardin, & plusieurs autres Officiers marchoient à la tête. Mongommery se charge de repousser les assiégeans avec quarante hommes ; il se mit à la droite avec du Brossai, Chauvigni, de Corniere, de Tere, le jeune la Touche, la Mabilliere, du Cros, Oulfe, & quelques autres. La gauche étoit defenduë par de Sey, des Hayes, Vaudoré, du Mesnil, la Saussaye & Villeneuve. Après les prieres accoutumées, ils attendirent nos troupes qui montoient a l'assaut, & combattirent avec toute la valeur possible pendant cinq heures, malgré le feu continuel du canon, & les éclats de pierres qui blesserent plusieurs des soldats de la garnison. Mongommery fut blessé dans cette action, du Brossay, de Tere, le ministre du Mesnil, Vaudoré, la Saussaye, & la Nohe, furent tués sur la brêche. Enfin sur les sept heures du soir nos gens se retirerent : Sainte Colombe, & Doilly guidon de la Meilleraye y furent tués avec plus de soixante soldats ; Fervaques, Lavardin & Contenant furent blessés ; les assiégés passerent la nuit à réparer la brêche. Le lendemain il n'y eut point d'action, mais seulement quelques pourparlers. Pendant ce tems-là il désertoit toûjours quelque soldat, & le canon ne cessoit point de tirer. Trois jours après Vassé proche parent de Mongommery, s'aboucha avec lui. La désertion continuelle des soldats de la garnison, & la disette de vivres & de munitions, forcerent Mongommery à capituler avec Matignon, à condition qu'après qu'on l'auroit gardé quelques jours, il auroit la liberté. Il y a des gens qui soutiennent qu'on ne lui promit rien, & ce sentiment me

Prise de Domfront & de Mongommery.

CHARLE IX. 1574.

paroît le plus vrai-semblable. (1) Le reste sortit avec le poignard & l'épée seulement.

Le lendemain Matignon & Vassé entrerent dans le château pour en faire sortir Mongommery. Pendant ce tems-là les soldats y entrerent par dessus les murailles, comme s'ils l'avoient pris d'assaut, dépoüillerent tous ceux qu'ils rencontrerent, & en tuerent même une partie. Mongommery fut traîné par toute la Province comme en triomphe, & Matignon le mena à Carentan, afin que Lorge & Galardon le voyant prisonnier, rendissent la place; mais sur le refus qu'ils en firent, on retourna à S. Lo, que la Colombiere refusa aussi de rendre.

Pendant ce tems-là il vint des lettres de la Reine qui défendoient de tenir à Mongommery la parole qu'on lui avoit donnée, & ordonnoient qu'on l'envoyât sur le champ à Paris. Matignon qui cherchoit à gagner les bonnes graces de la Reine, n'eut pas grande peine à obéïr, & Vassé fut chargé de conduire le prisonnier au Parlement.

Monpensier étoit alors en Poitou où il agit d'abord assez foiblement. Il avoit sous lui le comte du Lude gouverneur de la Province, François le Roi sieur de Chavigni, René de la Rochefoucault de Mortemar, Pui-Gaillard, Philippe de Chateaubriand sieur des Roches-Baritaut, Sanzai commandant des milices, & Barbezieres de Chemeraud commandant la compagnie des Gendarmes du Roi de Pologne, Loüis Tison sieur d'Argence, & Loüis Monbron sieur de Fontaine Chalandrai. Biron demeuroit à saint Jean d'Angeli en attendant l'occasion de faire quelque entreprise. Comme il étoit sans occupation il fit une tentative sur Tonnai-Charente, mais sans succès : car Gon Notaire de la ville, qui étoit d'intelligence avec lui, ayant été découvert & convaincu de trahison, fut puni de mort, & les autres complices s'évaderent. Les Protestans s'étoient imaginé jusque-là que Biron les favorisoit secretement, mais cet événement les détrompa. Monpensier ayant séjourné quelque tems à Parthenai & à Coulonges, vint à Sainte Hermine pour tâcher

(1) Ceci n'est point dans l'édition de Drouart, & me paroît très-suspect : car dix lignes plus bas, la Reine défend qu'on tienne à Mongommery la parole qu'on lui a donnée. Si on ne lui avoit rien promis, cette défense étoit inutile.

d'attirer la Noüe à un combat. Mais n'ayant pû y réüssir, il détacha Pui-Gaillard avec douze compagnies d'infanterie & quelques canons que Landereau lui avoit amenés de Nantes, & il résolut d'aller en personne assiéger Fontenai, où commandoit Saint Etienne, qui avoit eu depuis peu quelque avantage sur ses troupes. Il emporta d'emblée le faubourg des Loges abandonné à son arrivée par la Renoliere. Pui-Gaillard vint l'y réjoindre avec ses troupes aussitôt qu'il se fut rendu maître de Talmont. La guerre étoit plus vive en Languedoc. Comme les Protestans y tenoient beaucoup de places, & qu'ils étoient soutenus par l'esperance des secours étrangers que Condé leur promettoit, ils n'écouterent aucunes propositions de paix, les regardant toutes comme des pieges qu'on leur tendoit.

Dès que Condé fut à Strasbourg, il vit avec chagrin que les négociations y étoient mal conduites; & que ceux que les ministres Protestans y avoient envoyés, n'entendoient rien à manier ces sortes d'affaires. C'est ce qui l'obligea de renvoyer Gasques en France, avec des lettres datées du quatriéme de May, tant pour les ministres que pour Saint Romain, par lesquelles il leur donne avis qu'il est arrivé en Allemagne avec Thoré, leur promet de suivre l'exemple de son pére dans la défense d'une cause aussi juste que la leur, leur fait esperer du secours de la part des Princes d'Allemagne, & les exhorte à envoyer au plûtôt l'argent qu'ils ont promis pour lever des troupes. Thoré écrivoit à Damville que François de Monmorency leur frére, & le chef de leur famille, avoit été mis en prison sans aucune forme de justice: Que le peril où son frére se trouvoit, étoit un avis pour lui de songer à sa sûreté, & de joindre ses forces & ses conseils au parti des confédérés; que le moindre retardement pouroit bien lui faire éprouver le même sort que son aîné: Que ce n'étoit que pour le tromper que la Cour avoit envoyé en Languedoc le duc d'Uzez, Maugiron, saint Sulpice & Villeroi, avec des ordres du Roi: Que s'il se laisse détacher de la cause des gens de bien, & de ceux qui n'ont en vûë que la tranquillité publique, sa vie sera bientôt en grand peril: Que c'est apparemment pour la lui ôter, que Sarra Martinengo homme de main, dévoüé à la Reine, est venu en

CHARLE IX. 1574.

Languedoc ; qu'il fasse réflexion que le moindre retardement de sa part sera pernicieux pour l'Etat, dangereux pour lui-même, & funeste pour sa famille : Qu'il ne peut plus délibérer dans une occasion si pressante, sans marquer quelque insensibilité sur le malheur de son frére dont le salut dépend du sien.

Ces avis firent quelque impression sur Damville ; mais comme il étoit naturellement lent à se déterminer, & qu'il avoit une grande répugnance à avoir affaire aux troupes du Roi, il fit partir de Monpellier où il étoit, le * Baron de Rieux pour aller rendre compte à S. M. de l'état des affaires du Languedoc, & de ce qui s'y étoit passé depuis l'arrivée de saint Sulpice, du duc d'Uzez, de Maugiron, & de Villeroi. Il en prit occasion de réfuter les bruits & les calomnies que ses ennemis avoient malicieusement répanduës contre sa famille. Il prioit aussi le Roi, que le malheur de son frére, dont S. M. connoîtroit quelque jour l'innocence, ne lui portât aucun préjudice : Que quand même son frére se trouveroit coupable, il ne seroit pas juste de lui imputer sa faute, ni de soupçonner sa fidélité : Qu'au reste il étoit prêt de remettre entre les mains de S. M. & son bâton de Maréchal & son Gouvernement, pourvû que son innocence & sa fidélité fût reconnuë & hors d'atteinte.

* François de la Jugie.

Catherine de Medicis déclarée Régente.

Le dix-huit de Mai, le Roi déclara que sa maladie ne lui permettant plus de s'appliquer aux affaires de son Etat, il s'en déchargeoit entierement sur sa mére, qu'il sçavoit très-digne de la confiance qu'il avoit en elle : Qu'il vouloit qu'elle fût obéië comme lui-même, & que si Dieu l'appelloit à une meilleure vie, son intention étoit que jusqu'à l'arrivée du roi de Pologne, on reconnût en tout l'autorité de cette Princesse, entre les mains de laquelle il remettoit toute la plénitude de son pouvoir. Le lendemain, jour de la Pentecôte, on dressa des Patentes en presence du duc d'Alençon, du roi de Navarre, & du cardinal de Bourbon, par lesquelles le Roi donnoit à sa mére le titre & l'autorité de Régente, déclarant que s'il venoit à mourir, il entendoit qu'en l'absence du roi de Pologne, elle eût dans toute la France le pouvoir suprême qui appartient au Roi. Ces Patentes ne pûrent être enregistrées au Parlement, que quatre jours

après ; c'est-à-dire le trois Juin, à cause des fêtes de la Pentecôte. Pour faire plus d'honneur à la Reine, on inséra dans l'acte que l'enregistrement avoit été fait à la requête du Procureur general, après que la Reine avoit bien voulu accepter la Régence & l'administration du royaume, aux instantes prieres du duc d'Alençon, du roi de Navarre, du cardinal de Bourbon, & des présidens & conseillers que le Parlement lui avoit députés.



Mort de Charle IX.

Le jour de la Pentecôte, qui fut celui où les patentes de Régente furent expédiées en faveur de la Reine, le Roi rendit son ame à Dieu après des douleurs très-aiguës & très-longues, qui lui firent sentir la mort long-tems avant qu'elle arrivât. Il étoit âgé de vingt-quatre ans, dix mois & trente jours (1), & avoit régné treize ans, cinq mois & vingt-cinq jours.

Portrait de ce Prince.

Ce Prince avoit reçû de la nature d'excellentes qualités & de grandes vertus, qui furent altérées par une mauvaise éducation, & les complaisances de sa mére pour toutes ses volontés. Il avoit le courage égal à sa fortune, une grande pénétration d'esprit, une éloquence mâle, une prudence au-dessus de son âge, & qui dégéneroit quelquefois en finesse, un jugement exquis, une grande attention dans la distribution de ses graces, & dans l'éxamen du mérite de ceux sur qui il les répandoit. Aussi ne passoit-il pas pour liberal dans l'idée des courtisans, qui s'imaginent qu'un Prince ne mérite pas ce nom, quand il ne remplit pas leur insatiable cupidité. Au reste il étoit d'un tempérament colére & emporté ; & l'éxercice continuel & violent du cheval joint à la fatigue des veilles fortifioit encore ce penchant : ensorte que malgré sa dissimulation profonde, il se laissoit quelquefois emporter à une espece de fureur. Il étoit d'une taille avantageuse, mais un peu voûté, la tête panchée sur l'épaule, l'œil fier, le nez aquilin, le teint pâle & plombé, du reste bien proportionné, & d'une complexion robuste, très-laborieux & très-sobre, & ne beuvoit presque point de vin : ce qui fit croire à bien des gens qu'on avoit avancé sa mort. Pour détruire cette idée, on le fit ouvrir par des Chirurgiens en présence des

(1) M. de Thou se trompe. Charle IX. étant né le 27. Juin 1550. & mort le 30. Mai 1574. n'avoit que vingt-trois ans onze mois & trente jours.

CHARLE IX. 1574.

Médecins ; mais les taches livides qu'on lui trouva dans le corps, sans que l'on en connût la cause, ne servirent qu'à augmenter les soupçons du public. Sa fureur pour la chasse & l'habitude qu'il avoit contractée de tremper sa main dans le sang des bêtes, lui inspirérent d'abord des sentimens féroces, qui insensiblement le portérent à la cruauté. Ce qui contribuoit encore à fortifier en lui ce penchant, c'est qu'au défaut de la chasse, il s'échauffoit le sang par des exercices violens, comme le balon, les danses outrées. Quelquefois même il manioit le fer, le marteau, les tenailles pour fabriquer des armes. L'ardeur qu'il avoit pour ces sortes de plaisirs le rendoit presque insensible à celui de l'amour, & on ne lui a point sçû de maîtresse qu'une jeune fille d'Orleans (1) dont il eut un fils nommé Charle comte d'Auvergne (2). Il mangeoit peu & dormoit peu ; & depuis la saint Barthelemi son sommeil étoit souvent interrompu par des horreurs qui le saisissoient tout d'un coup. Pour le rendormir on faisoit chanter des Pages.

Au milieu de ces plaisirs bizares, il aimoit extrêmement la Musique & la Poësie ; & peu de tems avant sa mort il fit venir d'Allemagne Roland de Lasso (3), qui étoit au service d'Albert duc de Baviere. Il réüssissoit dans la Poësie, & faisoit cas des Poëtes, dont il disoit : Qu'il falloit les traiter comme les chevaux excellens, les nourrir, mais non pas les engraisser. Un de ceux qu'il estima le plus fut Pierre de Ronsard homme beaucoup plus illustre encore par son esprit, que par sa naissance, & que l'on peut comparer aux plus grands Poëtes de l'antiquité. Ronsard fut souvent honoré des bienfaits de ce Prince, mais il n'en reçût jamais de considerables. Le Roi lui adressoit quelquefois des vers de sa composition, & nous en avons d'imprimés qui ne sont pas indignes de la majesté Royale. Nous avons aussi un livre sur la chasse qu'il a dicté à Villeroi. On le donnera au public quelque jour, & on le joindra à ceux de l'empereur Frederic II. & de Phebus Gaston comte de Foix, qui ont déja paru.

Son régne agité par les guerres civiles, presente une funeste

(1) Nommée Marie Touchet.
(2) Il est mort le 24. Septemb. 1650.
(3) Musicien fameux.

vicissitude

vicissitude de combats, de siéges de villes, de brigandages & de meurtres; mais ce qui le rend sur tout odieux à tous les bons François, c'est l'horrible massacre de la saint Barthelemi. Il faut avoüer néanmoins que cette barbarie doit moins lui être imputée qu'aux intrigues de certaines gens, qui ôtant à un Prince violent le tems de la refléxion, le mirent dans une espece de nécessité de donner cette sanglante tragédie. Il reconnut depuis, mais trop tard, que cette action atroce avoit rompu tous les liens de la paix & de la sûreté publique, & que ceux qui la lui avoient conseillée avoient plûtôt cherché à satisfaire leur haine & leur ambition particuliere, qu'à lui donner des preuves de leur fidélité & de leur zele pour la tranquillité publique, sans laquelle il voyoit bien qu'il ne pouvoit pas soûtenir sa dignité. Ces refléxions l'avoient fort indisposé contre ces mauvais conseillers, & il avoit résolu de les éloigner de sa Cour, de se débarasser même de sa mére pour quelque tems, en l'envoyant en Pologne voir le Roi son fils; & de laisser à ses Parlemens la décision entiere de toutes les affaires qui concerneroient les particuliers, de se réserver à lui seul la connoissance de celles qui regardoient le droit public & l'état du royaume, & de remettre aux maréchaux de France tout ce qui auroit rapport à la guerre.

CHARLE IX. 1574.

Comme il étoit persuadé que l'interêt de la religion n'étoit que le prétexte des guerres civiles, qui avoient leur veritable source dans l'ambition des Grands, & que les Princes Lorrains & les Monmorencis avoient toûjours été des chefs de partis, il avoit résolu d'exterminer ces deux familles, les plus puissantes du royaume par leurs richesses & par le nombre de leurs créatures, & de n'écouter à leur égard ni raisons, ni justice. Il haïssoit autant le duc de Guise, que le duc de Monmorency; & il avoit plusieurs fois formé la résolution de faire assassiner le premier, dès qu'il se seroit assuré de Monmorency. Le fait que je vais raconter, est la preuve de ce que j'avance. Le duc de Guise ayant un jour maltraité un garde du Roi; ce Prince naturellement impérieux entra dans une telle colere, que les prieres de toute la famille, & du duc de Lorraine même qui en est le chef, eurent bien de la peine à tirer de ses mains ce Seigneur, qui se jetta à

CHARLE IX. 1573.

genoux comme un criminel pour lui demander grace, & qui fut en grand danger de ne la pas obtenir.

Un peu avant sa mort arriva la nouvelle de la prise de Mongommery; sa mére transportée de joye vint lui en faire part, mais il en fut peu touché: marque certaine que sa fin étoit proche, & qu'elle lui avoit déja ôté tout sentiment de joye & de tristesse. La derniere chose qu'il dit, est assurément digne d'un grand Prince, & une preuve de tendresse pour sa famille; c'est qu'il étoit ravi, puisqu'il devoit mourir si jeune, de ne laisser point d'enfans, parce qu'il avoit éprouvé par lui-même, combien dans des tems de trouble, la condition d'un Roi enfant est malheureuse, & combien est déplorable l'état des peuples qui lui sont soûmis: Que dans la situation presente des affaires, la France avoit besoin d'un homme pour la gouverner. Après ces mots, il dit adieu à sa mére, & l'embrassa tendrement, comme la meilleure mére du monde à laquelle il auroit eu les plus grandes obligations. Il lui recommanda sa femme, qu'il aimoit extrêmement, puis sa fille, & ensuite le royaume. On peut dire qu'il poussa la dissimulation jusqu'au dernier moment de sa vie; car on tenoit pour constant que s'il eût vécu il auroit gouverné par lui-même, & qu'il avoit résolu d'éloigner absolument sa mére du maniement des affaires de l'Etat.

Il avoit toûjours regardé avec une envie secrette l'inclination que tous les ordres du Royaume marquoient pour le duc d'Anjou qui lui a succedé; mais il n'en jugeoit pas si favorablement, que le public. Il croyoit qu'il répondroit mal à l'attente des François & des Etrangers, & qu'on ne le connoîtroit bien, que quand il seroit en place. On jugea alors que ces discours étoient l'effet d'une basse jalousie; mais l'événement a justifié en partie le jugement qu'il en portoit.

Quarante jours après sa mort on fit ses obseques avec une pompe magnifique, à la tête de laquelle on voyoit son portrait; son corps fut conduit à Saint-Denis, & mis dans le tombeau de ses ancêtres. La Reine d'Angleterre lui fit faire un service à Londre dans l'Eglise de saint Paul, comme cela se pratique d'ordinaire entre princes Chrétiens. La pompe fut veritablement royale. Le marquis de Winchester à la tête étoit suivi des barons Dacré, de Cobham, de Scrope,

d'Arcy, de Chric, de Hunsdon, Richard Sacwil, Edoüard Warner, & de Charle Howard. Ce fut Richard de Saint Lo qui porta la banniere de France & Nicolas Scory évêque d'Herford fit l'oraison funebre.

Grand repas donné par le roi de Pologne.

Le même jour que Charle IX. mourut, le roi de Pologne donna un grand repas à la princesse Anne sœur du feu Roi, à toutes les Dames de sa maison, & à George-Frederic de Brandebourg, dont la résidence étoit à Anspach ville de Franconie, peu éloignée de Nuremberg. Ce Prince étoit venu en Pologne solliciter la tutelle d'Albert-Frederic duc de Prusse, Vassal de cette Couronne. Albert âgé de vingt & un an avoit épousé par procureur sur la fin de l'année précedente Marie-Eleonore de Cleve; & le duc de Cleve * pere de cette princesse l'avoit conduite à son mari. Mais au milieu des préparatifs des nôces, Albert tomba tout d'un coup en démence, sans qu'on pût en deviner la cause & lui procurer aucun soulagement par tous les remedes qu'employa un Médecin célébre nommé Vieri qui accompagnoit le duc de Cleve son Prince, attaqué par intervalles de la même maladie. Celle d'Albert n'en ayant point, George-Frederic comme son plus proche parent vint demander au roi de Pologne la tutelle de ce Prince.

* Guillaume.

Mort de Côme grand duc de Toscane.

Côme duc de Florence & de Sienne dont j'ai parlé tant de fois, mourut le vingt & un d'Avril après une longue maladie qui lui avoit ôté l'usage de la parole. Il étoit âgé de cinquante-cinq ans, & en avoit régné trente-huit. C'étoit un Prince orné de grandes qualités de corps & d'esprit, également heureux & prudent. Après la mort d'Alexandre (1) duc de Florence, Côme presque encore enfant, accepta contre l'avis de sa mére le gouvernement qu'on lui vint offrir, & s'y maintint avec encore plus de courage & de fermeté qu'il n'y étoit entré. Par une faveur rare de la fortune, il trouva moyen de s'y affermir, & de ruiner le parti des défenseurs de la liberté. Peu de tems après s'étant fait connoître à l'empereur Charle-Quint, il s'insinua dans son

(1) Cet Alexandre étoit fils bâtard de Laurent de Medicis II. du nom, pére de Catherine de Medicis reine de France. Charle V. fit Alexandre duc de Florence, & lui donna en mariage Marguerite d'Autriche sa fille naturelle. Alexandre fut tué par un autre Medicis nommé Laurent ou Laurencin.

CHARLE IX. 1574.

amitié, & ſuivit toûjours ſon parti contre la France. Il entreprit la guerre de Sienne avec beaucoup de courage, la termina avec un bonheur étonnant, & vint à bout d'arracher ce petit Etat des mains de Philippe, & de l'unir à celui de Florence. Ce qu'il y a de ſurprenant dans ſa fortune, c'eſt que toutes les intrigues de ſes ennemis & de ſes envieux, n'ont jamais ſervi qu'à augmenter ſa gloire & ſes richeſſes. Mais il eut enfin le ſort ordinaire de preſque tous les grands Hommes; c'eſt qu'après avoir tenu ferme contre tous les traits de l'adverſité, il ſe laiſſa vaincre par la proſperité. Lorſqu'il ſe vit en pleine paix, & ſon nouvel Etat bien affermi, il commença à ſe relâcher de la vie ſobre & temperée qu'il avoit menée juſqu'alors. Ce changement eut bien-tôt affoibli ſes forces & ruiné ſa ſanté. Sa paſſion pour les plaiſirs lui fit faire dans ſes dernieres années des choſes indignes de la ſageſſe & de la modération qu'on avoit tant admirées juſqu'alors: & dans l'emportement de ſa colore il tua deux hommes de ſa propre main, pour des raiſons qu'il a eu grand ſoin de dérober au public. Après la mort d'Eleonore de Tolede ſa femme, dont il avoit eu beaucoup d'enfans, au lieu de ſonger à bien établir le repos de ſon Etat, en renonçant à un ſecond mariage, ou de chercher en ſe remariant quelque alliance illuſtre pour affermir ſa nouvelle principauté, il épouſa une Camille Martelli dont il n'eut qn'une fille, qui fut mariée à Ceſar d'Eſt, parent & heritier d'Alfonſe duc de Ferrare. On crut qu'il le fit pour s'attirer dans l'eſprit du Pape Pie V. la réputation d'un Prince plein de piété & de religion, & que c'eſt par-là qu'il obtint de ce Pape le titre de Grand Duc, qu'on lui diſputa ſi long-tems, mais qui lui fut enfin confirmé par l'Empereur. Ce nouveau mariage mit d'abord tout en combuſtion chez lui, & penſa renverſer ſa maiſon.

Au reſte il faut avoüer qu'il fit d'abord quantité de belles actions, qui adoucirent beaucoup ce qu'une nouvelle domination a preſque toûjours d'odieux; car il montra un zele ardent pour la Juſtice; & en puniſſant avec beaucoup de ſévérité les mœurs corrompuës, & la licence effrénée de la Nobleſſe qui lui étoit ſuſpecte, il trouva moyen de ſe rendre agréable au peuple, qui étoit accablé par les Nobles,

Il se déclara le Protecteur des Gens de lettres dans toute l'Italie : il établit à Pise une Université fameuse : il favorisa tous les grands Peintres, les grands Sculpteurs & les grands Architectes de son tems. Il imita dans son petit Etat la fortune de l'empereur Auguste, & prit comme lui le Capricorne pour sa devise, & le fit graver dans beaucoup de maisons qu'il bâtit avec une magnificence digne d'un Roi. Il poussa cette imitation jusqu'à vouloir faire dire de lui : qu'il avoit reçû une ville de pierres, & qu'il l'avoit laissée de marbre. Et afin qu'il ne lui manquât aucun trait de ressemblance avec Auguste, sa maison de son vivant & après sa mort, fut comme celle de cet Empereur accablée de malheurs domestiques. Il laissa trois fils de sa premiere femme. Le premier étoit François de Medicis qui lui succeda, & qui épousa Jeanne d'Autriche sœur de Maximilien II. Il commença à gouverner du vivant de son pére, qui abdiqua en sa faveur quelque tems avant sa mort. Le second étoit le Cardinal Ferdinand de Medicis, qui fut grand duc de Florence après François son frére aîné. Pierre qui étoit le troisiéme épousa Eleonore de Tolede fille de Garcias son oncle maternel.

Mort d'Abdalla roi de Maroc & de Fez.

Abdalla fils du cherif Mahomet & roi de Maroc & de Fez, mourut au mois de Mars de cette même année. C'étoit un Prince fort inférieur à ses fréres, pour le courage, pour l'esprit & pour la conduite de sa vie, & l'on peut dire qu'il étoit indigne de posseder une couronne. Cependant il régna paisiblement jusqu'à sa mort. Son pére ayant été tué par la trahison des Turcs en 1557. Abdalla monta sur le trône, & partagea ses provinces entre ses fils, en marquant à chacun l'étenduë de son gouvernement. Il songea ensuite aux moyens de se défaire d'Abdul-Mumen son frére, qui s'étoit retiré à Alger auprès d'Assen fils d'Haradin Barberousse viceroi du royaume de Tremezen, dans la crainte d'éprouver le même traitement que son oncle paternel, vieillard décrépit qui venoit d'être égorgé avec ses enfans de la maniere la plus cruelle. D'autres attribuent ce crime au second fils d'Abdalla, qui ayant envoyé un de ses domestiques à Tremezen, fit assassiner Abdul-Mumen son oncle, pendant qu'il faisoit sa priere dans une Mosquée, où la religion de ces peuples ne permet pas qu'on tire l'épée. Depuis ce tems-là il n'y

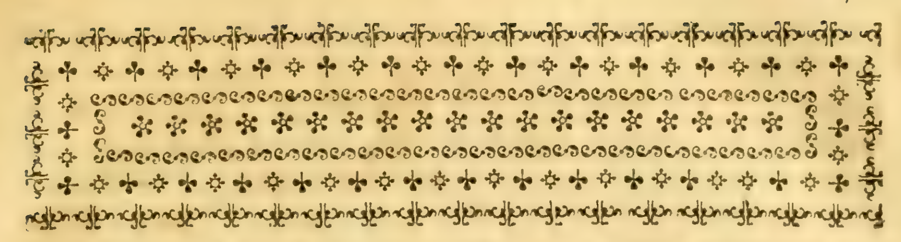
CHARLE IX. 1574.

eut point de trouble dans ſon royaume, ſi ce n'eſt que deux ans avant ſa mort il s'engagea témérairement dans une expédition contre la fortereſſe de Mazagan (1). Il le fit par le conſeil d'un renegat Corſe nommé Aſſan, qui voyant Abdalla languir dans la crapule parmi une troupe de concubines, lui conſeilla de ranimer par quelque action éclatante ſon ancienne gloire, & l'aſſura que la priſe de cette ville ſeroit également facile & avantageuſe. Mais cette entrepriſe aſſez mémorable d'ailleurs par les maux qui arriverent aux deux partis, loin de réüſſir cauſa une grande perte à Abdalla, qui ſe repentit mais trop tard, d'avoir écouté un ſi mauvais conſeiller. Lorſqu'il fut revenu à Maroc, il paſſa le reſte de ſa vie dans l'obſcurité, & mourut cette année après un régne de dix-ſept ans. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Mahomet gouverneur de la province de Fez. Il ne fut pas plûtôt ſur le trône qu'il fit couper la tête à l'aîné de ſes deux fréres. A l'égard du plus jeune peu en état de l'inquieter, il le laiſſa vivre, & ſe contenta de le tenir en priſon; mais il fut depuis détrôné lui-même par ſes oncles.

(1) Dans la province de Ducala au royaume de Maroc.

*Fin du Livre cinquante-ſeptiéme.*





# HISTOIRE
DE
# JACQUE AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE CINQUANTE-HUITIÉME.*

HENRI III. 1574. Affaires de France.

APeine Charles IX. eut-il les yeux fermés, que la Reine d'épêcha en Pologne Mery de Barbezieres sieur de Chemerault. Il étoit chargé d'apprendre au nouveau Roi la mort de son frere, & de le presser de tout quitter pour repasser en France. Il fut suivi le lendemain de Magdelon de la Faiole sieur de Neuvy, à qui on donna les mêmes ordres, afin de prévenir tous les accidens qui pourroient retarder le voiage de Chemerault. En quatorze jours ce Seigneur arriva à Cracovie, & rendit au Roi les lettres, par lesquelles sa mere lui donnoit avis de la mort de Charle.

Quelque préparé que fût Henri à cette nouvelle, elle ne laissa pas de l'embarrasser dans un commencement de regne, où le tems ne lui avoit pas encore permis de prendre aucun arrangement. Le peu de François qui l'avoient suivi étoient partagés. Les uns croïoient qu'il devoit commencer par mettre quelque ordre en Pologne, avant que de penser à en sortir; d'autres prétendoient qu'il étoit de son interêt de se rendre incessamment en France. Mais tous convinrent, qu'avant

toutes choses il falloit députer vers la Reine Jacque Faye sieur d'Espesses Conseiller au Parlement de Paris. Il étoit homme sçavant & homme de tête. On le chargea des ordres du Roi. par lesquels il confirmoit à sa mere la Régence du Royaume que Charles IX. lui avoit laissée. Les lettres qui en furent expédiées à Cracovie étoient datées du quinze de Juin ; & furent enregistrées au Parlement le cinq du mois suivant.

Catherine avoit déja pris les devants. A peine Charle eut rendu l'esprit, qu'elle écrivit à tous les Gouverneurs du Royaume, pour les instruire de la mort du Roi, & de ses dernieres volontés, qui lui déféroient la régence. Elle les exortoit en même tems à tenir les sujets dans le devoir, en leur faisant esperer qu'on maintiendroit les derniers Edits. Pour donner à ses lettres plus de poids & d'autorité, elle y avoit joint celles du duc d'Alençon & du roi de Navarre, qui étoient conçûes à peu près dans les mêmes termes.

Cependant on déliberoit à Cracovie sur le départ du Roi. Les plus sages de son Conseil, & ceux qui étoient le plus affectionnés à sa gloire, n'étoient point d'avis qu'il renonçât à un trône auquel il avoit été si glorieusement appellé. Ils disoient : Que de la conservation de cette couronne dépendoit sa réputation & la paix de la France : Que le royaume étoit déchiré par les factions ; que les Protestans, qui ne cherchoient qu'un chef à opposer aux Guises, avoient, comme on le publioit, fait solliciter le duc d'Alençon de se mettre à leur tête : Qu'il étoit par conséquent de l'interêt du Roi de conserver la Pologne ; qu'il y avoit un parti considérable, qui se fortifieroit encore, & qui pourroit l'aider dans la suite à mettre cette couronne sur la tête de Monsieur ; qu'il auroit par là un moyen honnête de l'éloigner de la Cour & des partis : Qu'autrement un départ précipité auroit l'air d'une véritable fuite, qui exposeroit sa personne & son honneur : Que la gloire de ses armes tenoit encore en France le feu des troubles assoupi ; mais que s'il la ternissoit par cette action, il le verroit se rallumer plus vivement que jamais.

D'autres pour faire leur cour à un Prince nourri dans les délices & les plaisirs, élevé au milieu des flateurs, & qui ne goûtoit pas cette façon de régner si contrainte, étoient d'avis que sans retardement, sans s'arrêter à un point d'honneur imaginaire,

imaginaire,ou à quelqu'autre raiſon que ce fût, il ſuivît le conſeil de la Reine, qui le rappelloit en France: Que la ſituation preſente du royaume devoit l'y engager; que les Grands étoient partagés, les peuples diviſés; que le mal ayant gagné juſqu'au cœur de l'Etat s'y étoit enraciné; que la ſeule preſence de ſon Roi pouvoit y apporter remede: Que déja les rebelles publioient en France, que le Roi avoit aſſez d'occupation en Pologne: Qu'il étoit du bien de l'Etat, & de l'interêt de l'autorité royale, qu'ils ſçûſſent que déja il en étoit ſorti: Qu'il ne devoit pas s'attendre que les Etats de Pologne agréaſſent jamais quelques raiſons qu'il pût apporter pour retourner en France: Qu'au contraire le bruit ſeul de ſon retour dans ce royaume ſuffiroit pour arrêter toutes les intrigues des ſéditieux, s'il y en avoit: Que ces motifs ſeroient plus que capables d'autoriſer ſon départ précipité chez les Polonois & les étrangers: Que tout dépendoit du ſecret & de la diligence: Que par conſéquent il ne falloit point s'amuſer à délibérer, puiſque ce départ étoit de ces choſes que le ſuccès ſeul juſtifie.

HENRI III. 1574.

L'auteur de cet avis fut René de Villequier, miniſtre des plaiſirs du Roi. Il avoit ſuccedé à François de Carnavalet*, chargé de l'éducation de Henri, dont il s'étoit dignement acquitté. Villequier, bien different de ce grand homme, ne travailloit qu'à plonger dans la moleſſe un Prince, qui de lui même n'y étoit déja que trop porté. Son ſentiment prévalut. On fixa le jour du départ; & pour préparer les relais, & les autres choſes néceſſaires à ce voyage, on fit précéder Pompone de Bellievre. Il prit du Senat ſon audience de congé, ſous prétexte que ſes pouvoirs expiroient à la mort de Charle, & partit.

* Ou de Carnevenay.

Ce fut le dix-huit de Juin, que le Roi ſortit de Cracovie. La nuit étoit obſcure; il avoit peu de ſuite; & quoique les Polonois euſſent quelque ſoupçon de ſon deſſein, ils ne s'apperçurent pourtant point de ſa fuite. Dès le lendemain il étoit ſur la frontiere de Moravie.

Le Roi ſort de Pologne incognito.

Guy du Faur ſieur de Pibrac étoit du ſecret, & attendoit la troupe proche des ruines d'une chapelle bâtie hors de la ville. Le bruit de quelques chevaux qu'il entendit lui fit croire que le Roi paſſoit; il monte à cheval & ſuit. Mais ayant

HENRI III. 1574.

pris la gauche, au lieu de tourner à droite, il s'égara, & se trouva au point du jour dans des bois & des marais.

Déja le bruit du départ du Roi s'étoit répandu dans la ville. Les Polonois couroient aux armes, résolus de poursuivre les François, qu'ils traitoient de déserteurs, & de leur faire un mauvais parti. Les paysans mêmes armés de hallebardes, d'épieux & de bâtons, s'étoient joints à eux. Dans cette extrémité Pibrac n'eut d'autre parti à prendre, que de se jetter dans le plus épais du bois. Il mit pied à terre, & se cacha dans des broussailles : mais il ne s'y crut pas encore en sûreté. Les cris confus de ces paysans l'épouvantérent; il entra dans un marais voisin. Là il demeura quinze heures entieres dans les joncs & les roseaux, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, & souvent obligé de se plonger la tête dans la boüe, pour se dérober aux fléches que ces gens animés lançoient au hasard. Enfin les paysans ayant regagné leurs chaumieres, il sortit de ce lieu bourbeux sans bottes & nud tête. Délivré de ce danger il tomba dans un autre; exposé sans suite & sans défense à toute la rage des bêtes féroces, il profita du peu de clarté que lui fournissoient les étoiles; & prenant sa route vers l'occident, il arriva bien fatigué sur le bord d'une riviere, dont il ne connoissoit point le gué; il ne la passa que par miracle. De-là il tira vers une cabane, où il ne trouva que de la biere & du pain noir; il mangea cependant pour prendre un peu de force; & se remit en chemin.

A peine pouvoit-il se soutenir, lorsqu'il apperçut de loin un équipage; quoiqu'il ignorât à qui il appartenoit, il en approcha, dût-il se perdre; il reconnut avec joye que c'étoit celui de Stanislas Karnkwski, un de ses amis intimes, qui le reçut dans son carrosse. (1) Ce seigneur accompagnoit le grand Chambellan de la Couronne, qui étoit allé à la poursuite du Roi; il l'avoit atteint à Plezin sur la frontiere de l'Autriche, où il avoit fait toutes les instances possibles pour le ramener en Pologne : mais il ne gagna rien sur l'esprit de Henri. Le Prince lui dit adieu, en lui faisant present d'un anneau de

(1) Les Carrosses, tels que nous les voyons aujourd'hui, n'étoient pas alors en usage : mais nous n'avons point de mot plus propre pour exprimer le *Rheda* des Latins, qui signifie toute sorte de chars, chariots, & autres voitures semblables.

grand prix; ce ſeigneur s'étant ouvert le bras de ſon poignard, au grand étonnement du Roi, ſuça le ſang qui ſortoit de la playe, pour aſſurer ſon maître d'un attachement éternel, & prit congé de lui : il revenoit alors à Cracovie.

Pybrac fut fort mal reçû des Seigneurs Polonois qui étoient à la ſuite de Karnkwski; ils vouloient le ramener à Cracovie, où ils ne le menaçoient pas moins que de lui faire ſon procès, comme à l'auteur de la fuite du Roi : ſa preſence d'eſprit le tira de ce mauvais pas, où la moindre foibleſſe qu'il eût fait paroître l'auroit trahi; il répondit ſans s'étonner, qu'on ſçauroit bien le venger, ſi on oſoit attenter à ſa perſonne. Cette fermeté eut ſon effet; Karnkwski lui donna un de ſes carroſſes, & il continua ſon voyage.

Le Roi avant que de ſortir de Pologne avoit fait appeller à neuf heures du ſoir Charle de Danzay, qui déja s'étoit acquitté avec honneur de l'ambaſſade de Dannemarc; il lui fit part de ſon deſſein, & le chargea de repreſenter de ſa part au Senat les juſtes raiſons qui l'avoient engagé à un départ ſi précipité : Qu'il aſſuroit les Seigneurs que la néceſſité ſeule l'y avoit obligé : Qu'on lui mandoit de France, que le Prince de Condé étoit ſur le point d'entrer dans le royaume à la tête d'une armée d'Allemans; qu'il avoit cru devoir prévenir ce danger; après quoi il étoit reſolu de ſonger aux affaires de Pologne : Qu'il les prioit donc de lui envoyer leurs députés en Italie, ou même en France, ſuppoſé qu'il y fût déja arrivé, afin de regler avec eux ce qui ſeroit de l'interêt de leur Etat. C'eſt ce que le Roi faiſoit entendre par ſes lettres datées du même jour, adreſſées au Senat & aux Etats de Pologne. Il y en avoit auſſi de particulieres pour l'évêque de Poſnanie, pour les Seigneurs Sborowski Palatin de Cracovie, & Wolski Vice-Chancelier du royaume, pour le Caſtelan de Voinicz, & Nicolas Radzevil duc d'Olica, Grand Maréchal de Lithuanie.

Danzay eut audience du Senat, & y expoſa ſa commiſſion. En conſéquence les Seigneurs écrivirent au Roi, pour lui repreſenter les maux où ſon départ expoſoit le royaume, la néceſſité d'achever les traités ébauchés avec les Princes voiſins; & pour ſupplier S. M. de revenir en Pologne, afin d'y mettre ordre. Ils écrivirent auſſi le lendemain à l'empereur

HENRI III. 1574.

Maximilien. Par leurs lettres ils se disculpoient de la fuite du Roi, en faisant souvenir l'Empereur de l'attachement respectueux que la nation avoit toujours eu pour ses Princes ; & sans accuser Henri d'un départ si précipité, ils en rejettoient la faute sur les mauvais conseils de ceux qui l'approchoient. Du reste ils prioient l'Empereur de maintenir les traités faits avec la Pologne. Par la réponse que Maximilien leur fit aussitôt, ils apprirent que la nouvelle du départ du Roi avoit été devancée par son arrivée ; que pour lui il étoit toûjoûrs disposé à observer religieusement les traités qui les engageoient de part & d'autre.

Henri arrive à Vienne.

Dès qu'on sçut que Henri approchoit de Vienne, l'Empereur envoya au devant de lui les Archiducs Matthias & Maximilien ses enfans ; pour le complimenter de sa part ; lui-même suivi de soixante carrosses magnifiques, & de trois cens chevaux levés à la hâte, alla à sa rencontre à deux milles de la ville, & fit à un hôte si extraordinaire l'accueil le plus favorable : l'Imperatrice même vint le recevoir à la porte du Palais. On dit qu'au milieu des plaisirs & des fêtes, dont Maximilien régala le Roi pendant son séjour à Vienne, ce Prince connu par sa sagesse & sa bonté, conseilla à Henri de signaler les commencemens de son régne, & son entrée en France, en donnant la paix à ses sujets. Il lui representa que c'étoit le seul moyen d'effacer le souvenir du passé, & d'en faire tomber la faute sur tout autre plûtôt que sur lui même : Que Ferdinand son pere d'heureuse memoire s'étoit donné bien des soins sous le régne de Charle V. & depuis que lui-même étoit monté sur le trône impérial, pour pacifier les troubles que la religion avoit excités dans ses Etats : Qu'il avoit enfin reconnu que la guerre étoit plus propre à aigrir le mal, qu'à le guerir : Que toute l'Allemagne avoit reçû comme une grace la paix qu'il avoit bien voulu lui accorder ; & que de ce moment l'Empire jouissoit d'une tranquillité parfaite.

On fit aussi sous main proposer au Roi d'épouser la Reine Elisabeth fille de l'Empereur, & veuve de Charles IX. Henri qui vouloit quitter Maximilien sans se brouiller avec lui, reçut cette proposition sans faire paroître aucun éloignement pour ce mariage, mais aussi sans s'engager à l'accomplir.

Ce fut dans un festin que l'Empereur donna à ce Monarque

qu'il marqua, en presence de Vincent Trono Ambassadeur de la République de Venise, l'envie qu'il avoit depuis longtems de voir cette fameuse ville, & la résolution où il étoit d'y passer. L'Ambassadeur ne manqua pas de faire part de cette nouvelle au Senat : c'est ce qui donna lieu à la République d'employer le peu de tems que l'on eut à ces magnifiques préparatifs, qu'elle fit pour la réception d'un si grand Prince.

Henri III. 1574.

Quelques jours après être arrivé à Vienne, le Roi écrivit de nouveau au Senat de Pologne des lettres datées du 29. de Juin, par lesquelles il l'instruisoit de ses desseins, & demandoit qu'on lui envoyât des députés, suivant les ordres qu'il avoit donnés à Danzay. Au bout de neuf jours il reçut la réponse des seigneurs Polonois assemblés à Cracovie; ils s'excusoient de n'avoir point encore executé ses ordres, sur leur petit nombre : ils marquoient qu'ils alloient envoyer sa lettre à tous les ordres du royaume, afin que dans une diete on pût rendre à S. M. une réponse plus positive; ils finissoient leur lettre par les vœux qu'ils faisoient pour la conservation de S. M. & pour le succès glorieux de toutes ses entreprises.

Henri partit de Vienne le premier jour de Juillet, accompagné de l'Empereur & de deux autres de ses fils, Rodolphe roi deHongrie, & l'Archiduc Ernest, qui étoient venus en poste de Prague pour saluer le Roi. De-là il entra dans les Etats de l'Archiduc Charle frere de Maximilien, dont il ne fut pas moins bien traité. Enfin l'onziéme de Juillet il arrriva sur la frontiere du Frioul, où il fut reçû par Jerôme Mocenigo gouverneur de la province, à la tête de cinq cens gentilshommes du païs tous en bon ordre. Peu de tems après il fut complimenté par les nobles André Baduaro, Jean Michele, Jean Soranzo, & Jacque Foscarini, que le Senat lui avoit députés, avec ordre de lui faire rendre toutes sortes d'honneurs.

Avec cette suite le Roi prit sa route par Osopo, place forte appartenante à la famille des Savorgnani, passa par San-Daniele, où Alphonse duc de Ferrare vint le saluer, & arriva en deux jours à Spilimbergo, après avoir passé le Tagliamento sur un pont fait à la hâte. De-là S. M. alla coucher à Sacile,dans le palais du seigneur Jacque Ragazzoni,où quelques

HENRI III. 1574.

années auparavant Bonne Sforce reine de Pologne avoit logé dans son voyage de la Pouille. Ce fut là que Paul de Foix vint se rendre auprès du Roi : c'étoit un homme dont je ne dois jamais parler, sans rendre justice à son mérite, & qui sous Charle IX. avoit eu l'ambassade de Rome, où il n'avoit reçû nul agrément.

De Sacile la Cour arriva à Conigliano en un jour de marche : il y fallut rester deux jours, parce que le pont sur lequel on passe le Timave en cet endroit venoit d'être emporté par le débordement des eaux, causé par les pluies abondantes qui étoient tombées. Cependant le pont fut bientôt rétabli par les soins de Valere Chierigato de Vicense, & le Roi arriva à Trevise. Il fut reçû dans cette ville par le gouverneur Barthelemi Lippomano, à la tête des deux compagnies de Cuirassiers, des capitaines Alphose Porto, & Piso Enea de gli Obizi, & y fut fait Chevalier. * De-là S. M. fut conduite à Merghera. Soixante Senateurs en robes de satin rouge l'y attendoient, avec autant de gondoles ornées de tapis de la même étoffe. A leur tête étoit le seigneur Jean Corraro, revenu depuis peu de l'ambassade de Vienne, & connu du Roi pour avoir été chargé quelque tems des affaires de la République en France. Outre le duc de Ferrare, Henri étoit encore accompagné de Loüis de Gonzague duc de Nevers. Ce Seigneur à son retour de Pologne s'étoit arrêté à Padoüe, pour faire panser la blessure qu'il avoit reçuë à la jambe ; & ayant appris la mort de Charle, il avoit été des premiers à venir rendre au Roi ses devoirs. Suivi de ce cortége Henri monta sur un vaisseau peint en or, couvert aussi de drap d'or, qui lui avoit été préparé ; il fut porté à Murano ville célébre par ses belles manufactures de glaces.

* C'est à dire aggrégé au corps de la noblesse Venitienne.

Dans ce lieu quarante gondoles couvertes de taffetas noir à cause du deuil, étoient destinées à porter les François qui se rendoient en foule auprès du Roi. Ce Prince y fut complimenté par le cardinal Philippe Buon-Compagno, que le Pape * avoit créé son Légat à cet effet, & par Dorimberghe ambassadeur de l'Empereur à Venise. Après le dîner le Doge Loüis Mocenigo, à la tête de tout le Senat, vint aussi lui faire la reverence. La mer étoit couverte de galeres & d'autres vaisseaux de differente grandeur, tous ornés magnifiquement.

* Gregoire XIII.

On se remit sur l'eau ; & on arriva aux deux châteaux que la République a fait élever sur cette langue de terre, qui est entre la ville & la mer Adriatique.



Ce lieu étoit orné d'arcs de triomphe de l'invention du fameux architecte Palladio. Le Roi y entendit le TE DEUM chanté en musique ; & fut conduit ensuite sur le Bucentaure, précédé de six Procurateurs de saint Marc, qui portoient le dais devant lui. Ce vaisseau d'une grandeur prodigieuse, & d'une magnificence extraordinaire, étoit tout couvert de brocard d'or. Dans cet équipage Henri entra dans Venise au bruit des trompettes & du canon ; tandis que le peuple accouru en foule pour le voir, ne pouvoit se lasser de faire des vœux pour sa prospérité. Au milieu de ces acclamations le Prince, après avoir passé à la vûë de l'église de saint Marc & du palais de la Seigneurie, alla se rendre par le grand canal au palais Foscarini, qui avoit été destiné à le recevoir ; il y entra par un pont de bois qu'on avoit élevé sur le canal, pour faciliter sa descente.

Le Roi arriva à Venise le 17. de Juillet, & pendant neuf jours qu'il y demeura, ce ne furent que fêtes & que réjoüissances. Les jeux & les divertissemens dont on le régala se succedoient les uns aux autres, avec une variété admirable. La nuit même avoit ses plaisirs ; & pendant tout ce tems-là les maisons de la ville furent illuminées. Cent jeunes gens tous tirés des premieres familles d'entre les nobles, avoient été destinés par le Senat à suivre le Roi par tout où il iroit, & à faire auprès de lui l'office de Pages. C'étoit la plus grande marque de distinction que Venise pût lui donner : il étoit surprenant de voir ces hommes nourris dans une aversion naturelle pour la monarchie, & n'ayant en vûë que l'utilité & l'avantage de leur République, faire leur cour à Henri avec autant d'empressement, que s'ils eussent été élevés toute leur vie à ces maniéres ; ils sembloient avoir oublié cet amour de la liberté qui naît avec eux, prêts à soumettre toutes leurs volontés à la volonté de ce Prince.

Sur ces entrefaites Emmanuel-Philibert duc de Savoye, & Guillaume duc de Mantouë s'étant rendus auprès de Henri, il voulut assister avec eux à l'assemblée des Nobles. Il s'y fit aussi accompagner du Légat, & des ducs de Ferrare & de

HENRI III. 1574.

Nevers. Le Roi s'assit au-dessus du Doge ; & ayant pris une des trente-six balottes dorées, il donna son suffrage au seigneur Jacque Contarini, pour être mis au nombre des *Prégadi*. Le grand Conseil suivit le choix de S. M. presque tout d'une voix ; & Contarini lui en ayant fait ses remercimens, ce Prince lui répondit avec bonté : » Que ce n'étoit point à lui qu'il » étoit redevable de sa nouvelle dignité ; qu'il en avoit toute » l'obligation au Senat, qui avoit rendu justice à son mérite.« On donna ensuite un bal dans ce même lieu : le parquet étoit couvert de tapis précieux : deux cens dames des plus distinguées & des plus belles de Venise, toutes habillées de taffetas blanc, & brillantes de diamans & de perles, danserent devant le Roi avec une grace & une modestie dont il fut charmé.

Mais rien ne fit plus de plaisir à S. M. que la vûë de l'arsenal. Ce lieu est situé à l'est de la ville, fortifié de hautes murailles flanquées de tours, & contient un terrain d'environ trois milles : c'est là que réside toute la force d'une République, la plus puissante du monde, qui depuis tant d'années se soutient avec tant de gloire, de sagesse, & de modération. On y fit voir au Roi une infinité de galeres, des armes de toute espece, suffisamment pour équipper une grande armée ; il visita ce nombre prodigieux d'artisans, toûjours occupés à construire des vaisseaux, à fourbir des armes, à fondre des canons, & à préparer tout ce qui peut être nécessaire à la guerre ; il s'arrêta sur tout dans une de ces manufactures, où quatre ouvriers forgeoient un casque en cadence, & avec tant de mesure, que le Roi y prit beaucoup de plaisir. Ce fut à cette occasion qu'un des procurateurs, qui accompagnoit ce Prince, lui dit agréablement : que selon Pythagore, c'étoit le bruit des marteaux qui avoit donné origine à la musique. Henri employa un jour entier à visiter les travaux de l'arsenal, où il dîna ; & dans ce peu de tems on bâtit une galere de la premiere grandeur, équippée de tous ses agrès & de ses canons, qui le soir reporta le Prince à son palais au bruit de son artillerie. Il est vrai qu'on avoit eu soin de préparer auparavant tous les matériaux nécessaires à sa construction.

Retour du Roi en France.

Pendant le séjour du Roi à Venise il y eut plusieurs conférences avec le Doge, qui lui fit entendre, conformément à

ce que l'Empereur lui avoit déja representé, qu'il étoit de l'interêt de S. M. d'établir une bonne paix en France. Enfin Henri partit de Venise le 27. de Juillet, conduit par le Doge & tout le Senat, qui l'accompagnerent jusqu'à Lizza-Fusina. Là ce Prince prit congé d'eux, après avoir fait present au Doge d'un diamant de douze cens écus. De-là il se rendit à Padouë, où Victor Bragadino le reçut avec la même magnificence. Dans toute sa marche le Roi fut toûjours accompagné des quatre députés qui étoient venus le complimenter sur la frontiere du Frioul au nom de la République ; ils le suivirent jusqu'à Rovigo, où la Cavallerie du duc de Ferrare l'attendoit, d'où il fut conduit à Ferrare ; il y fut encore reçû magnifiquement : ce fut là qu'il renvoya Paul de Foix à Rome, pour remercier S. S. de l'honneur de son ambassade : de Foix après s'être acquitté de sa commission reprit sa route par la Toscane & l'état de Genes, & se rendit en poste auprès du Roi, qu'il trouva à Turin.

Henri fut visité à Ferrare par Guido Baldo duc d'Urbin, fils du fameux François duc d'Urbin, qui mourut peu de tems après, le 5. d'Octobre, & par Jacque Buon-Compagno fils naturel du Pape, & gouverneur de l'état Ecclésiastique. Il y reçut encore les complimens d'Octave Farnese, que sa maladie empêchoit de venir en personne saluer le Roi, & qui avoit député à S. M. Alexandre Farnese son fils pour lui faire ses excuses, & la prier de passer à Parme. Dom Juan d'Autriche lui députa aussi, pour l'inviter à venir à Milan : mais le Roi prit une autre route. On lui avoit équippé à Ferrare un petit bateau orné superbement, qui le porta à Mantouë. Il y fut reçû par le Duc Guillaume, qui lui rendit tous les honneurs imaginables, jusqu'à lui offrir les clefs de la ville, que Henri refusa. Ce fut le troisiéme jour d'Août que ce Prince fit son entrée à Mantouë, précédé de toute la Noblesse, dont les principaux portoient le dais devant lui ; il n'y demeura qu'un jour, parce qu'il reçut des lettres de la Reine, qui le pressoit de hâter son retour. Ainsi il ne put profiter du divertissement magnifique d'une chasse dont le duc de Mantouë avoit voulu le régaler ; il remonta le Po, & arriva le 24. d'Août à Turin.

Continuation des troubles du Royaume.

Cependant les troubles continuoient en France. Le comte de Mongommery ayant été pris dans Domfront, le maréchal

HENRI III. 1574.

de Matignon fit sommer Colombiers de lui remettre la ville de Saint Lo. Sa tentative n'ayant pas réüssi, il se rendit maître des faubourgs, & dressa une batterie de vingt-deux pieces de canon, qui fit deux brêches considerables entre les tours de la Rose & de Beauregard. Aussitôt une partie des troupes fut commandée pour monter à l'assaut : il se donna le dix de Juin à la tour de la Rose, & fut soutenu vigoureusement de la part des assiégés, qui obligerent les troupes du Roi de se retirer avec perte.

L'artillerie recommença à foudroyer la ville, on applanit la brêche, & de nouvelles troupes furent envoyees à l'assaut ; On combattit longtems de part & d'autre avec un acharnement égal. Trois fois les assiégés retournerent à la charge : ils faisoient un dernier effort, lorsque Colombiers qui étoit sur la brêche la pique à la main, animant les siens par son exemple, reçut dans l'œil un coup d'arquebuse qui le renversa sur la place. Cet accident jetta la consternation parmi les troupes de la garnison, qui jusque-là s'étoient vaillamment défenduës. Les Royalistes commençoient à plier, quand les assiégés découragés par la perte de leur chef, leur abandonnerent la brêche par où ils entrerent sans résistance. Deux cens hommes de la garnison qui se trouverent les armes à la main, furent passés au fil de l'épée, le reste fut fait prisonnier. La perte ne fut pas grande du côté des troupes du Roi ; mais les blessés se trouverent en grand nombre.

Après quelques jours employés à panser les blessés, Matignon se presenta devant Carentan, & le somma de se rendre. La ville n'étoit forte, ni par son assiéte ni par ses remparts. Jean de Chaumont sieur de Guitry qui y commandoit avec quatre cens hommes de garnison, tout brave qu'il étoit, ne crut pas devoir la défendre. Il n'avoit aucune esperance d'être secouru, & il jugea sagement que de vouloir tenir dans ce poste, ce seroit exposer à la boucherie les restes des troupes Protestantes qui s'y étoient refugiées. Ainsi il se contenta de faire une capitulation honorable. On arrêta que la Noblesse & les Officiers sortiroient à cheval avec leurs épées, & les soldats avec leurs arquebuses, & que tous auroient permission de se retirer où ils voudroient. La Reine

mére ratifia ce traité, & Carentan fut remis à Matignon. (1) On arrêta seulement de Lorge fils du comte de Mongommery, & peu s'en fallut qu'il n'allât à Paris tenir compagnie à son pére; mais quelques gens même du parti du Roi, lui aiderent à s'évader : il s'embarqua au Croisil au dessous de Nantes, & se retira à la Rochelle.

La Cour n'étoit pas si heureuse en Poitou. Armand Gontault de Biron y commandoit pour le Roi, & la Reine mére venoit de lui associer Jean-Baptiste Guadagne à son retour de Pologne. Tous deux agissoient de concert pour suspendre les progrès des Protestans jusqu'à l'arrivée de Henri. Car cette femme ambitieuse s'étoit enfin laissée déterminer à la guerre par les discours de ceux qui l'approchoient, & qui ne cessoient de l'y exciter : ce n'étoit pas qu'ils crussent ce parti plus avantageux à l'Etat; mais ils n'ignoroient pas que ceux qui étoient du Conseil du Roi, l'exhortoient chaque jour à la paix; & ils n'esperoient pouvoir balancer leur credit à la Cour, qu'en inspirant à la Reine des sentimens tout contraires. Ainsi, quoiqu'ils parussent faire quelques pas vers la paix, ils ne souhaitoient rien moins en effet; tout leur but étoit d'amuser les Protestans jusqu'à ce que le Roi fût en France.

Les soins que Guadagne se donna pour cela, ne furent pas inutiles; il avoit à faire à un homme parfaitement désinteressé, qui tout grand homme de guerre qu'il étoit, ne voyoit qu'avec douleur les troubles dont l'Etat étoit agité. C'étoit le brave la Nouë, à qui il ne fut pas difficile de persuader, que la Reine souhaitant veritablement de signaler l'avénement de son fils à la Couronne par une bonne paix, & ne pouvant de son autorité privée exécuter un si grand dessein, il étoit à propos d'attendre l'arrivée de S. M. On lui fit entendre en même tems, que pour empêcher les esprits de s'aigrir de plus en plus, il seroit bon de faire une tréve de quelques mois. La Nouë jugeoit de la Reine par lui-même; comme il étoit droit, & n'avoit en vûë que le bien de sa patrie, il s'imagina aisement que cette Princesse & son Conseil, avoient pris enfin le seul parti conforme aux interêts du Royaume & de l'autorité royale.

(1) Cinq ans après Matignon fut fait Maréchal de France.

HENRI III. 1574.

On s'aſſembla donc le vingt-cinq de Juin. Les conférences ſe tinrent à Theré, qui n'eſt qu'à trois lieuës de la Rochelle. Les députés furent le ſieur de Biron, Philippe Strozzi, Philippe Frezeau ſieur de la Frezeliere, & Guadagne pour la Régente ; la Nouë & François de Pons Baron de Mirembeau pour les Proteſtans. Après quelques conteſtations on convint, ſous le bon plaiſir de la Reine, d'une tréve de deux mois, à commencer au mois de Juillet, & qui expireroit à la fin d'Août, en ſorte cependant que le Roi pourroit encore la continuer pendant tout le mois de Septembre ; que dans la tréve ſeroient compris le Poitou, l'Angoumois, le païs d'Aunis, la Rochelle, & la Saintonge, avec toutes les autres provinces du Royaume, qui voudroient joüir du même privilege ; & que pour remedier aux courſes des ſoldats, qui faute de paye mettoient le païs à contribution, la Cour fourniroit aux Proteſtans douze mille écus par mois pour l'entretien de leurs troupes, à condition qu'on les tiendroit dans le devoir.

Avant qu'on penſât à cette négociation, Henri de Monmorency duc de Damville, gouverneur du Languedoc, avoit déja réſolu d'accepter les offres que lui faiſoient les Proteſtans : la priſon de ſon frére le faiſoit aſſez pancher à prendre ce parti ; mais le deſſein que la Reine avoit formé de s'aſſûrer de lui-même, ou de s'en défaire à quelque prix que ce fût, le lui fit regarder comme néceſſaire. Il avoit ſçu ces projets de Catherine, par ſes amis qui l'en avoient averti ; & il ne doutoit point que Saint Sulpice & Villeroi n'euſſent été envoyés pour les executer ; ſur tout lorſqu'il apprit que le comte de Martinengue étoit venu les trouver à Avignon avec des ordres exprès du Roi, qui contenoient la même choſe, il crut n'avoir pas de tems à perdre.

Saint Romain & de Clauſone avoient beaucoup de crédit parmi les Proteſtans de la Province. Ce fut d'eux dont on ſe ſervit pour ſonder le Duc ; mais il ne crut pas qu'il fût encore tems de ſe déclarer, il ſe contenta de faire une tréve avec eux. Elle fut publiée le vingt-neuf de Mai ; & le dix-neuf de Juin le Parlement de Toulouſe qui n'aimoit pas le Duc, parce qu'on le ſoupçonnoit de favoriſer les Proteſtans, rendit un Arrêt qui caſſoit la tréve, & défendoit de l'obſerver.

Le même jour le Duc ayant, en qualité de gouverneur de la Province, convoqué les Etats à Monpellier où il démeuroit, pour le second de Juillet, le Parlement s'y opposa, & défendit à tous Consuls, Maires & Echevins, de s'y trouver. HENRI III. 1574.

En même tems Saint Sulpice & Villeroi voulant éxécuter les ordres que le comte de Martinengue leur avoit signifiés, & ne pouvant s'assûrer du Duc, tâcherent du moins de ruiner son crédit dans la Province; c'étoit tout le mal qu'ils pouvoient lui faire; ils n'eurent pas de peine à y réüssir. Le Parlement étoit déja déclaré contre le gouverneur; ils furent d'ailleurs appuyés par Guillaume comte de Joyeuse Lieutenant du Duc, Jacque de Crussol duc d'Usez, le cardinal George d'Armagnac, François de la Baume comte de la Suse, Maugiron, Raimond de Pavie sieur de Fourquevaux, le baron de Rieux, & Antoine de Levi de Quélus; tous ennemis de Damville, ou qui vouloient faire leur cour à la Reine en se déclarant contre lui.

Guerre en Dauphiné.

Cependant la guerre étoit vivement allumée en Dauphiné. François de Bourbon Dauphin d'Auvergne y commandoit l'armée royale, & ayant laissé son avantgarde s'avancer avec trop peu de précaution dans le païs qui étoit tout ouvert, Monbrun l'attaqua au pont de Royan & la défit; le prince Dauphin perdit à cette action quatre cens de ses meilleurs hommes. Cet accident fut réparé bientôt après par l'échec que reçurent les Protestans à l'attaque de Die. Glandage commandoit pour le Roi dans cette ville. Monbrun ayant formé le projet de la surprendre, le communiqua au fils de ce Commandant, qui suivoit alors le parti des Protestans. Celui-ci crut cette occasion favorable pour rentrer dans les bonnes graces de son pére; il lui fit sçavoir le dessein de Monbrun; & lorsque les Protestans vinrent la nuit presenter l'escalade à la ville, ils furent repoussés & obligés de se retirer à Loriol, laissant sur la place plusieurs morts & bien des blessés.

En même tems le prince Dauphin voulant avoir sa revanche, alla assiéger Alez, petite ville à laquelle il fit donner l'assaut après quelques volées de canon. D'abord la garnison repoussa les assaillans assez vigoureusement; mais ceux-ci étant revenus à la charge, les assiégés se voyant sur le point

HENRI III. 1574.

d'être forcés, se réfugierent dans le château. Ils n'y tinrent pas longtems ; ils furent surpris par les Royalistes ; & le feu s'y étant mis par hazard, tous les soldats de la garnison périrent dans les flammes, ou furent précipités du haut des remparts.

De-là le Dauphin alla se presenter devant la ville d'Oste assise sur la riviere de Drome, où le canon eut bientôt fait brêche. La nuit fit remettre l'assaut au lendemain. Les soldats de la garnison qui ne se sentoient pas les plus forts, profiterent de cet intervalle ; ils sortirent de la place à la faveur des ténebres, par des chemins qui leur étoient connus, sans avoir presque perdu un seul homme.

Ces succès enflerent le cœur aux Royalistes. On résolut de faire le siege de Livron, petite ville du diocése de Valence. Le Dauphin se présenta devant la place le vingt-trois de Juin, & après que l'artillerie eut fait une brêche raisonnable, il fit monter les troupes à l'assaut ; mais il ne réüssit pas. Si l'attaque fut vigoureuse, la résistance fut opiniâtre. D'ailleurs Monbrun qui étoit maître de Loriol, incommodoit fort les assiégeans par les attaques continuelles qu'il donnoit au camp, tandis que les assiegés les fatiguoient par de fréquentes sorties où ils avoient toûjours l'avantage. Dans une ils enleverent une Enseigne, & encloüerent un canon. Enfin la poudre manquant dans le camp, le Prince leva le siége, & dispersa ses troupes dans les garnisons voisines.

Guerre dans le Vivarais

D'un autre côté Saint Thomas, qui commandoit dans saint Laurent en Vivarais, prit sur les Protestans Vessaux, situé entre Privas & Aubenas. Mais tandis que ses troupes ne pensoient qu'à piller la ville, sans redouter l'ennemi, la garnison qui avoit abandonné la place, revint sur ses pas conduite par la Rochegude, les défit, & tailla en pieces les troupes que le capitaine Laval Perigourdin amenoit à leur secours. En même tems Pierre Gourde se rendit maître de Chalenson, & Saint Romain d'Annonay, d'où ils chasserent la garnison royale, & mirent de leurs gens à la place. De là ils se retirerent à Nîmes.

Mort du comte de Mongommery.

Dans cet intervalle, le comte de Mongommery fut conduit vers la fin de Mai à Paris, où on le tint prisonnier, tandis que le Parlement instruisoit son procès. Il fut condamné

à la mort, comme coupable de leze-Majesté. Avant que de le conduire au supplice, on lui donna la question, pour tirer de lui le nom de ceux qui étoient entrés dans la conjuration, qu'on prétendoit avoir été tramée contre la personne du Roi, par l'Amiral de Coligny après la blessure qu'il reçut quelque tems avant sa mort, & qu'on disoit avoir été renoüée par le duc d'Alençon & le roi de Navarre. Mais Mongommery soutint courageusement la torture sans rien avoüer. Il alla au supplice avec un visage assuré; & du tombereau où on l'avoit mis, jettant quelquefois les yeux sur le peuple qui s'étoit attroupé à son passage, il demandoit qu'on priat pour lui. Enfin étant arrivé au lieu de l'éxecution, il eut la tête tranchée le vingt-six de Juin en place de Grêve, vis à vis de l'Hôtel de Ville. Il reçut le coup de la mort avec une constance admirable: seulement lorsqu'on le tira de prison pour paroître devant ses juges, on dit qu'il fut ému à la vûë de ce Senat respectable, & qu'il avoüa qu'après avoir tant de fois regardé avec intrépidité les plus grandes armées tournées contre lui, la seule presence de ces Magistrats l'avoit intimidé.

Ainsi mourut Gabriel comte de Mongommery, après avoir rendu son nom fameux par mille belles actions où son habileté s'étoit fait connoître. Quinze ans auparavant il avoit eu le malheur de tuer Henri II. dans un Tournoi; & cet accident le conduisit sur l'échaffaut, chargé de tous les maux que cette mort causa à l'Etat, plûtôt que de ses propres crimes. Car pour celui de leze-Majesté dont on l'accusoit, il ne pouvoit en être recherché après les Edits déja donnés, & sur-tout depuis la derniere amnistie; mais il fallut accorder cette satisfaction à la passion de la Régente, qui vouloit à quelque prix que ce fût la mort d'un homme qui lui avoit enlevé le Roi son époux. Bel éxemple pour nous apprendre que dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hazard seul est criminel, quand même la volonté seroit innocente!

Pompe funebre de Charle IX.

Cependant les quarante jours du deüil étoient expirés depuis la mort de Charle IX. Son corps avoit été mis dans un cercuëil de plomb; & pendant tout ce tems-là son effigie avoit été exposée dans le château de Vincennes aux yeux

HENRI III. 1574.

du peuple, elle fut mise ensuite sur un char, & conduite en cérémonie jusqu'à l'Eglise de Saint Antoine à un quart de lieuë de Paris, où on fit le service : le lendemain douziéme de Juillet, elle fut portée à Notre-Dame de Paris, accompagnée de tout le Parlement en robes rouges. Après le service, l'oraison funebre du Roi défunt fut prononcée par Arnault Sorbin de Sainte-Foi, que ce Prince avoit honoré de ses bienfaits, & qui dans la suite composa sa vie. Et le lendemain, le corps fut porté avec la même cérémonie à saint Denis; après un nouvel éloge prononcé encore par le même; il fut inhumé dans la sépulture de nos Rois; le cardinal de Lorraine Abbé de ce riche monastére, en fit la ceremonie.

Le prince de Condé cependant étoit à Heidelberg, d'où il écrivit aux confédérés du Languedoc, des lettres datées du premier de Juillet, par lesquelles, après avoir loüé leur attachement au parti, il demandoit qu'on lui envoyât les sommes qui lui avoient été promises pour faire des levées, & s'engageoit à leur mener au premier jour les secours d'Allemagne. Le douziéme du même mois il publia un manifeste, où après avoir pris le ciel & la terre à témoin de la droiture de ses intentions, il rendoit raison de sa conduite. Il insistoit principalement sur les mauvais traitemens qu'on avoit faits au duc d'Alençon & au roi de Navarre, qui n'avoient jamais rien souhaité que la paix; & protestoit que ni lui, ni ceux de son parti, de quelque Religion qu'ils fussent, n'avoient en vûë que le bien de l'Etat & leur propre sûreté, contens de pouvoir se mettre à couvert des violences de certains esprits brouillons, qui sous prétexte de l'interêt du Roi, pour satisfaire leur passion, violoient tous les Edits, & troubloient la tranquillité publique.

Peu de tems après les députés des Eglises du Languedoc, de la Guyenne, & du Dauphiné, s'assemblerent à Millaud en Roüergue, pour mettre ordre aux affaires du parti, & convenir du traité qu'on devoit faire avec le duc de Damville. Là furent dressés le premier d'Août dix-sept articles qui devinrent comme la base & le fondement de l'union qui se fit ensuite entre les Protestans & ceux des Catholiques qu'on nomma (les Politiques.) Ils contenoient en substance : Que le

le prince de Condé, qu'on reconnoiſſoit pour généraliſſime des troupes du parti, promettroit en preſence de leurs Députés, de l'electeur Palatin, & du prince Jean Caſimir ſon fils, de vivre & de mourir dans la religion Proteſtante; de travailler par tous moyens à étendre le royaume de Dieu, à rétablir l'ordre dans les differens états du royaume, qui s'étoient confondus pendant les troubles, en faiſant une réforme utile, tant dans les chefs, que dans les particuliers, & à y maintenir la diſcipline ſans diſtinction aucune de religion: Qu'il s'engageroit ſur tout à faire ſes efforts pour procurer la liberté du duc d'Alençon, du roi de Navarre, & des maréchaux de Monmorency & de Coſſé: Que s'ils étoient taxés d'avoir trempé dans la derniere conſpiration, ils ne ſeroient jugés que par le Prince, aſſiſté de perſonnes non ſuſpectes: Que le même Prince, comme le plus proche parent du Roi, ſe chargeroit du gouvernement, pour le remettre à S. M. à ſon arrivée en France, ou au duc d'Alençon, en cas qu'il fût libre avant le retour de Henri: Qu'il procureroit enfin, le plûtot qu'il ſeroit poſſible, une aſſemblée libre des Etats du royaume, pour prendre leurs avis ſur le gouvernement.

On joignit à ces articles quelques autres réglemens, tant pour le gouvernement civil, que pour l'ordre militaire, & le tout fut porté en diligence au prince de Condé; il étoit alors à Straſbourg, d'où il écrivit au Roi, à qui il envoya une copie de ſon manifeſte; il le prioit en même tems de prendre en bonne part tout ce qu'il avoit fait, aſſûrant S. M. qu'elle n'avoit point de ſujets plus attachés à ſa perſonne, & plus diſpoſés à la paix, que lui & ceux de ſon parti, comme la ſuite le lui feroit connoître.

Ce fut ce qui donna lieu à de nouvelles conférences, qui ſe tinrent encore à Millaud pendant le mois d'Août. Cette fois là ceux de la Rochelle y députerent Lancelot Voiſin ſieur de la Popeliniere, à qui nous ſommes redevables d'une partie de ces memoires, & le Fevre dit Tillerolle; ils eurent la précaution de prendre un ſaufconduit du ſieur de Biron, ce qui ne plut pas au parti. Le deſſein des Rochelois en envoyant ces députés étoit de ne pas paroître vouloir ſe diſtinguer des autres provinces du royaume dans une affaire où il s'agiſſoit de l'interêt commun, & de tâcher en même tems d'engager les autres à

HENRI III. 1574.

la paix: c'eſt ce que fit la Popeliniere dans le diſcours qu'il prononça devant l'aſſemblée, à qui il propoſa de députer à la Reine mere, pour ménager avec elle un accommodement: mais les autres députés ne furent pas de cet avis, perſuadés que tout étant diſpoſé à la guerre, le moindre retardement ſeroit un obſtacle capable de refroidir les meilleures intentions, & d'arrêter tous leurs deſſeins.

On ſe contenta donc de remercier les députés de la Rochelle de leurs bons avis, & on penſa au plus preſſé: on retoucha le traité projetté avec le duc de Damville & ceux, qui quoique d'une religion différente, voudroient s'unir avec eux pour travailler à la tranquillité de l'Etat: on y ajouta encore quelques nouveaux articles. Enfin le 9. d'Août on publia au nom des Confédérés un écrit en forme de manifeſte, où ils proteſtoient, que ce n'étoit par eſprit, ni de révolte, ni de ſédition, qu'ils avoient pris les armes, mais uniquement pour défendre leur religion, & pour aſſûrer leurs vies & leurs biens, prêts de mettre les armes bas, auſſi-tôt que dans des Etats aſſemblés légitimement au nom du Roi, ou de ceux à qui dans l'abſence de S. M. il appartenoit de les convoquer, on pourroit eſpérer de voir établir une paix ſolide, punir les perturbateurs du repos public, & réformer le gouvernement & les tribunaux ſuivant les loix & les édits.

Les hoſtilités recommencent en Poitou.

Pendant ces conférences la guerre ſe ralluma dans le Poitou & les provinces voiſines: la tréve, qui devoit être de deux mois, n'en dura pas même un entier. Dès le commencement de Juillet la garniſon de Luſignan harcela les milices du Poitou, qui avoient eu ordre de s'aſſembler, tandis que celle de Fontenay-le-Comte s'étant jettée dans le pays Nantois attaqua & défit cinq cens arquebuſiers compoſés la plûpart de la nobleſſe de Bretagne, à qui elle enleva deux drapeaux.

D'un autre côté dans le Perigord le ſieur de Monferrand baron de Langoiran, & gouverneur de Perigueux capitale de la province, tailla en pieces deux compagnies d'infanterie conduites par Montal. Voilà à quoi aboutit la politique de la Reine; quelque eſperance qu'elle donnât de la paix dans les lettres qu'elle faiſoit écrire aux Gouverneurs, dans le fond elle étoit déterminée à la guerre; elle avoit bien pu pour un tems ſuſpendre l'orage qu'elle n'avoit pas cru devoir être ſi

fort à craindre. Elle gagna du tems pour assembler des troupes ; & lorsqu'elles furent prêtes, l'envie qu'elle eut d'accabler tout d'un coup le parti qui lui étoit opposé la précipita dans une guerre, d'où elle ne se tira jamais.



L'armée du Roi eut donc ordre de s'assembler à Saumur, lieu qui parut propre au rendez-vous des troupes, à cause de la Loire & des autres rivieres qui s'y rendent. Elle étoit commandée par Louis de Bourbon duc de Montpensier. Il avoit sous lui François le Roi sieur de Chavigny, Jean Leomont de Puygaillard, Jacque de Clermont d'Amboise seigneur de Bussy, François du Plessis de Richelieu, & plusieurs autres. On fit la revuë de l'armée, & elle se trouva de dix mille hommes. Suivi de ces troupes, & de dix-huit pieces d'artillerie, le duc de Montpensier décampa de Saumur le premier jour d'Août, & alla loger le même jour à Montreuil-Bellay, d'où il se rendit le lendemain à Ervaux.

Les Protestans ne s'étoient pas endormis pendant la tréve. Comme ils s'étoient préparés à tout évenement, dès qu'ils apprirent la marche de l'armée du Roi, ils ne crurent pas devoir attendre qu'on les attaquât. Louis de saint Gelais surprit d'abord saint Maixent, où il trouva de grands magasins de vivres, qu'il fit transporter à Lusignan : mais sçachant que le duc de Montpensier approchoit, & ne trouvant ni ses troupes assez nombreuses pour lui faire tête, ni saint Maixent assez fort pour entreprendre de le défendre, il abandonna la place.

Le Duc y mit garnison, & tira de-là vers Lusignan. A Vouilles il tint conseil de guerre, pour déliberer sur les expeditions de la campagne. On convint de ne point penser au siége de Lusignan, dont le succès seroit dangereux & incertain, & de faire celui de Fontenay. Cette place étoit plus voisine de la Rochelle, qu'on avoit dessein de serrer de près, & elle n'avoit encore alors nulles fortifications. On representa qu'elle étoit environnée de marais, qui pendant l'hyver la rendroient inaccessible ; que si on donnoit le tems à l'ennemi de la fortifier, dès que les pluies seroient arrivées elle deviendroit imprénable. Le siége fut donc résolu. Pour fournir aux frais, on mit toutes les villes des environs à contribution. Les unes payerent ; celles qui ne le firent pas donnerent des cautions ; &

HENRI III. 1574.

ſur leurs promeſſes Amaury Bourguignon, riche marchand de Niort, s'engagea à fournir l'armée de vivres pendant tout le ſiége.

Tandis qu'on faiſoit ces préparatifs, le duc de Montpenſier, pour occuper ſes troupes, ſe rendit maître des châteaux de la Forêt ſur Seure, de Cherveux, & d'Aulnay. De-là il ſe preſenta devant Melle, où commandoit Tournecoupe, qui n'avoit qu'une garniſon très foible, & qui fut pendu avec douze de ſes ſoldats, pour avoir oſé attendre le canon.

Enſuite le Duc détacha Chavigny avec cinq cens hommes de Cavallerie, pour couper la communication de Marans à la Rochelle; & commanda Philippe de Châteaubriand des Roches-Baritaut pour attaquer l'iſle avec les régimens de Jean de Beaumanoir de Lavardin, & de Jean Coëme Lucé, & les compagnies des capitaines la Rouſſiere, des Bruïeres, & de Beaulieu. Ce fut dans cette attaque que fut tué le Capitaine Paillerie. D'abord les Proteſtans parurent vouloir ſe défendre; mais ſe ſentant trop foibles pour tenir dans une ſi mauvaiſe place, ils l'abandonnerent, & rentrerent dans la Rochelle par le canal de Berault. Le duc de Montpenſier fit entrer dans Marans le capitaine la Rouſſiere avec les compagnies des capitaines des Bruïeres & de Beaulieu, à qui il en confia la garde.

Dans ce tems-là Pierre Briſſon de la Boiſſiere de Fontenay le Comte s'introduiſit dans la Rochelle; il étoit frere de ce fameux Barnabé Briſſon, qui occupa depuis les premieres charges de la robe, & qui ſe diſtingua encore plus par ſon eſprit & ſon érudition. Mais il s'en falloit beaucoup qu'il ne lui reſſemblât. C'étoit un homme vain & entreprenant, qui commença d'abord par tâcher de perſuader aux Rochelois, au nom de la Reine, d'accepter les conditions que Guadagne leur avoit offertes, & de penſer une bonne fois à la paix, plûtôt que de fomenter les troubles du royaume. Il joignoit même à ſes diſcours des prieres & des avis qu'on auroit cru partir d'un homme fort affectionné au bien de l'Etat: mais comme il vit qu'il ne réüſſiſſoit pas auprès de ces gens, que le peu de bonne foi de ceux qui juſqu'alors avoient traité avec eux, mettoit en garde contre ſes conſeils, il eut la hardieſſe, ou l'impudence, de vouloir ſéduire la Noue.

Celui qui l'avoit engagé à cette démarche étoit Jean de la Haye lieutenant de Poitou, dont nous avons parlé, qui tenoit déja quelque cavallerie toute prête pour l'appuyer. La Nouë avoit de la droiture ; & la Haye plus délié lui en ayant ſouvent fait accroire, penſoit qu'il ſeroit auſſi aiſé de le corrompre, que de le tromper. Mais dès que la Boiſſiere s'ouvrit à lui, & que la Nouë vit qu'on cherchoit à l'éblouir par les promeſſes magnifiques qu'on lui faiſoit, & les ſommes conſidérables qu'on lui offroit de la part de la Reine, ce grand homme répondit froidement : Qu'il n'avoit point d'autre interêt que celui du bien public : Qu'il n'avoit pris les armes que pour la liberté de conſcience, & le maintien des édits : Qu'il les mettroit bas, dès qu'il verroit quelque ſûreté pour lui & pour ſes fréres ; & qu'il n'attendroit pas qu'on mît d'autres conditions à ſon obéiſſance ; enfin qu'il devoit ſçavoir qu'un homme de cœur, à qui l'honneur eſt plus cher que la vie, ne met jamais à prix ſa fidélité. Ainſi échoua le deſſein de la Boiſſiere, qui ne ſervit qu'à le rendre ridicule.

Sur ces entrefaites les Proteſtans ſe rendirent maîtres de Caſtres. Cette ville eſt ſituée dans l'Albigeois ſur la petite riviere du Goud. Vis-à-vis, & de l'autre côté de l'eau eſt Villegodou, qui tient aujourd'hui à la ville ; & ſur la riviere ſont deux moulins, l'un du côté de Caſtres, l'autre du côté de Villegodou. Ce dernier eſt joint aux remparts par un mur de communication. Enfin environ à trente pas hors de la ville eſt un château appartenant à un bourgeois de Caſtres, nommé Roquecourbe. Il eſt bâti de pierre & de briques ; & quoiqu'il n'ait, ni foſſés, ni fortifications, il ne laiſſe pas de ſervir en quelque ſorte de citadelle. Du reſte la place eſt très foible : comme la pierre y eſt rare, les murs ne ſont que de terre, flanqués de diſtance en diſtance de quelques tours, & accompagnés d'un foſſé qui n'eſt pas fort profond.

Caſtres, qui avoit appartenu aux Proteſtans, étoit revenu au Roi. Saint Felix ſucceſſeur de la Cruſette, commandoit dans la place avec une garniſon de deux cens Corſes, à qui on avoit joint deux enſeignes de François, & deux autres des habitans mêmes. Serignac la Terride paſſa par-là à ſon retour des conférences de Millaud ; il étoit accompagné d'Aſtarac Fontrailles, de Jean-Antoine Levis d'Odou, de

HENRI III. 1574.

Verglac, de Monbeton, de la Popeliniere. Les Confédérés le priérent de faire quelque entreprise sur cette ville. Leur parti n'étoit pas puissant dans la province ; ils n'étoient maîtres que de Puylaurent, de Soréśe, de saint Paul, de Damiate ; & le vicomte de Paulin avoit déja fait quelque tems auparavant une tentative sur Castres, qui ne lui avoit pas réüssi. Serignac entreprit de surprendre cette place ; il tira des garnisons voisines huit cens arquebusiers, & deux cens hommes de cavallerie, commandés par Senegas & Demiez gouverneurs, l'un de saint Paul, & l'autre de Damiate, & marcha vers la ville.

Il arriva au point du jour au pied des murailles ; aussitôt il rangea ses troupes en bataille du côté du moulin de Villegodou, & fit donner en même-tems l'escalade au rempart & au moulin. Déja ses soldats avoient gagné le parapet, lorsqu'ils se virent arrêtés par ce mur de communication, dont nous avons parlé. Ils ne se découragérent pourtant pas. Une des échelles rompit sous le poids des troupes qui montoient en foule ; on en fit sur le champ venir une autre, & les soldats retournerent à l'assaut avec une nouvelle ardeur, & plus d'intrépidité que jamais.

Cependant la garde s'étant éveillée au bruit mit l'allarme dans la ville. Les assaillans se virent en un instant attaqués du côté du moulin, & du château de Roquecourbe, d'où les assiégés faisoient pleuvoir sur eux une grêle de coups d'arquebuses. Cela les fit résoudre de commencer par s'emparer du moulin. Il leur fut livré par le Meûnier ; lui-même leur en ouvrit les portes, & voulut par-là se venger de Saint-Felix, qui avoit refusé de lui faire justice d'un soldat, qui avoit corrompu sa femme. Là les soldats de Serignac se cacherent un moment : cependant le reste des troupes se rendoit maître du mur ; & ayant gagné une guérite, ils l'enfoncérent, descendirent dans le fossé, s'emparérent de quelques tours, & égorgérent la garde. Verglac de son côté ayant fait enfoncer à coups de marteau la herse de fer qui fermoit le moulin, s'ouvrit un passage à la ville. Il y eut encore là quelque résistance; mais enfin les Protestans s'en rendirent maîtres : deux cens hommes, tant de la garnison, que des bourgeois, furent passés au fil de l'épée. Jamin lieutenant de Saint-Felix,

& le capitaine Antoni furent de ce nombre. Saint Felix se sauva ; plusieurs autres en firent de même ; quelques uns seulement se noyérent en voulant passer le Goud. Cinquante Corses, qui s'étoient refugiés dans le château de Roquecourbe demandérent quartier : on le leur accorda ; & Serignac les fit conduire en lieu de sûreté : pour Roquecourbe, on le retint prisonnier. La ville fut pillée ; & on y trouva des armes en grand nombre, & de toute espéce. Après cet exploit Serignac fit entrer dans la place deux cens hommes de garnison, trois cens arquebusiers, & deux cens hommes de cavallerie ; ensuite il partit pour le Lauraguais, où il alla tenir les Etats de la province.

Ce fut en ce tems-là que parut un libelle, où la Régente étoit dépeinte avec les couleurs les plus noires : on y déchiroit sans pitié sa réputation ; on la chargeoit de toutes sortes de crimes, vrais ou faux ; enfin on ne trouvoit point de comparaison qui lui convint mieux, que celle de Brunehaud, fille d'Athanagilde roi d'Espagne, épouse de Sigebert roi de Metz ; & on lui pronostiquoit une fin aussi funeste, que celle de cette méchante femme.

Cette Princesse de son côté se flatant d'avoir mis ordre à tout, autant que les conjonctures pouvoient le permettre, sortit de Paris, passa par Troyes, & alla à Dijon : de-là elle se rendit à Châlons sur Saone le 19. d'Août, & arriva à Tournus, célébre par la riche Abbaye qui porte ce nom. Là elle fit faire la revûë de six mille Suisses, qu'elle avoit fait venir dans le dessein de s'en servir pour la guerre qu'elle méditoit ; elle avoit aussi chargé Gaspard de Schomberg de lui lever quelques troupes de cavallerie Allemande ; & ce Seigneur étant allé jusques dans le Frioul trouver le Roi pour prendre ses ordres, s'acquitta parfaitement de sa commission. De Tournus la Reine alla à Lyon, où elle vit Philippe de Croy duc d'Arscot, qui s'y étoit arrêté à son retour d'Espagne pour attendre l'arrivée de Henri : de-là elle s'avança au devant de S. M.

Tandis que la France gémit de ces maux, dont nous étions alors agités, l'univers chrétien nous offre un spectacle, qui sans nous toucher de si près, ne peut pas nous être moins sensible : je parle des progrès que le Turc fit cette année en

HENRI III. 1574.

Barbarie & en Moldavie. Si le souvenir de ces tristes événemens, où nous sommes interessés nous-mêmes, n'est pas capable de nous faire oublier nos malheurs, ce sera du moins pour nous une espéce de consolation de voir que nous n'étions pas les seuls malheureux.

Expeditions des Turcs en Afrique.

Selim ne pouvoit pardonner aux Espagnols leur derniere expedition d'Afrique, & comme il n'ignoroit pas qu'ils avoient assez d'affaires en Flandre, il étoit déterminé à s'en venger; il en étoit d'ailleurs vivement sollicité par Occhiali, (1) qui se chargeoit d'arrêter les progrès de la nouvelle citadelle qu'on élevoit à Tunis, & de faire repentir Philippe II. de ses succès; il avoit même osé répondre au Grand Seigneur de la prise de la Goulette. Sur ces assûrances le Sultan fit écrire aux Vicerois de Tripoli, d'Alger, de Carvan, & aux petits Rois de ces cantons, vassaux de la Porte, d'assembler leurs troupes, de faire des magasins, & de se tenir prêts à joindre la flotte nombreuse qu'il avoit résolu d'envoyer en Afrique au commencement de l'été. Ses ordres furent éxécutés ponctuellement.

Serbellon fut instruit de ces mesures; & la vûë des malheurs qui alloient arriver l'affligea sensiblement: c'étoit malgré lui qu'on lui avoit conservé le commandement de la citadelle, qu'on avoit commencé d'élever l'année précédente. Depuis ce tems là quelque diligence qu'il eût apportée, quelque soin qu'il eût pris pour en hâter la construction, il n'avoit pû encore la mettre en état de défense: soit lenteur de la part des ministres d'Espagne, soit jalousie des succès de Dom Juan d'Autriche, on ne tenoit rien à Serbellon de tout ce qu'on lui avoit promis, ou on lui fournissoit si peu de chose, qu'à l'arrivée de la flotte des Turcs tous les ouvrages étoient encore imparfaits: les murs avoient à peine dix pieds d'élevation dans leur plus grande hauteur; pas un parapet n'étoit commencé; les fossés n'étoient, ni élargis; ni approfondis; on n'y avoit pas même encore travaillé dans certains endroits; & les chemins couverts étoient si peu avancés, qu'on s'étoit contenté jusque-là d'applanir le terrain, & de tracer l'ouvrage. D'ailleurs les quatre grands bastions qu'on vouloit élever

(1) C'est le nom que nos Historiens lui donnent; les autres l'appellent *Vlucciali*, en latin, *Vluzalis*.

au-delà

au-delà du fossé du côté de la campagne, pour défendre les approches du chemin couvert, n'avoient pas été portés à quatre ou cinq pieds de hauteur. Enfin quoiqu'on eût renversé les murailles qui séparoient la ville de la citadelle, elles n'étoient pas tellement détruites, que leurs ruïnes ne commandassent encore le nouveau fort en bien des endroits.

Ce qui inquiétoit le plus Serbellon, c'étoit la multiplicité des choses qui restoient à faire; car il falloit achever de ruïner ces vieux murs qui commandoient la citadelle, & l'ouvrage étoit considérable; élever deux tours pour loger les gardes; bâtir des casernes; préparer des magasins, tant pour les vivres, que pour les munitions de guerre; transporter tout cela du lac dans le fort; faire des moulins; creuser des citernes, & les remplir d'eau. On en fit une si grande provision, qu'on n'en manqua jamais pendant tout le siége,& qu'il se trouvamême encore après,sept citernes ausquelles on n'avoit point touché.

Or pour éxécuter tout cela, Serbellon n'avoit, ni argent pour payer les troupes & les ouvriers, ni matériaux, ni fers, ni clous, ni outils, ni architectes, ni manœuvres. On ne lui envoya pas même les quarante galéres qui devoient arriver au commencement du printems, dont l'Equipage auroit pu lui être d'une grande utilité à differens usages. Dom Bernardin de Velasco, qui devoit commander les ouvriers, ne parut qu'à la mi-Juin; & quoiqu'il ne pût s'empêcher d'en croire ses propres yeux, il ne s'en émut pas davantage. Ni la vûë du besoin pressant où l'on étoit, ni les priéres de Serbellon, rien ne put le toucher. On eût dit qu'il craignoit de paroître moins négligent à s'acquitter des devoirs de sa charge, que tous les autres. On ne peut pas même excuser entiérement la conduite de Dom Juan. Il est vrai qu'il n'est pas non plus absolument condamnable. Sur les ordres de Philippe, qui lui ordonnoit de passer dans le Milanez, il s'étoit arrêté à Vigevano; & il se rendit à Naples, dès qu'on eut des nouvelles plus certaines de la flotte des Turcs.

La ville de Tunis est située dans cette partie de la côte d'Afrique, qui forme un golphe entre le Cap-Bon & le Cap-Zaffran, assez proche du lieu où étoit Carthage, dont les ruïnes & les aqueducs conservent encore de nos jours des restes

Situation de Tunis & de la Goulette.

HENRI III.

1574.

de leur ancienne grandeur, au-dessous du Cap-Zaffran, on trouve Porto-Farina, où la mer forme une anse très sûre & commode; & non loin de-là est Biserte, célébre par les guerres des Maures. Plusieurs la croyent bâtie dans l'endroit même où étoit le camp de Scipion. * Entre Porto Farina & Biserte, coule la fameuse riviere de Marmol ou Megerada. Pour Tunis, il est bâti plus avant dans les terres, environ à sept milles de la mer, dans un angle rentrant que forme le rivage. Les vaisseaux qui passent sur cette côte ont peine à reconnoître cette ville; & on peut l'appeller également méditerranée, ou maritime. La place communique à la mer par un grand lac, qui fut autrefois le port de Carthage, capable de contenir les flotes les plus nombreuses. Il a vingt milles de tour, & sept milles de longueur & de largeur. Mais il a été gâté par le tems, qui détruit tout, & par le peu de soin de ceux qui en ont été les maîtres. Les terres & les sables qui y ont été jettés par les pluies & les torrens, ou par les égoûts de la ville, l'ont presque entierement desséché. Ce n'est plus qu'un marais bourbeux, qui n'est pas navigable. Un petit bras de mer passe seulement au milieu du lac, & peut conduire à la place quelques barques plattes; car il a trop peu de profondeur pour porter de grands vaisseaux. Enfin vers le milieu du lac est une petite isle un peu éloignée du bras de mer, qui passe au travers, auquel pourtant elle communique par un autre bras dont elle est environnée; ensorte que de petits bateaux peuvent aussi y aborder.

* Publius Cornelius, qui a donné le nom à ce que M. de Thou appelle : *Cornelia Castra*.

Sur une des côtes qui forment l'entrée du lac étoit un ancien fort, dont l'empereur Charles V. se rendit maître, & qu'il fit fortifier à la moderne. Mais sur ce qu'on lui fit remarquer ensuite que le terrain étoit trop étroit pour comporter de grands ouvrages, il fit élever une nouvelle fortification, qui renfermoit même la côte opposée, & qu'il flanqua de six bastions de grandeur raisonnable. Par-là le bras de mer, qui couloit auparavant au pied de l'ancien fort, passa au travers de la nouvelle forteresse, qui formoit une espéce de goulot. Ce fut pour cela qu'on la nomma la Goulette.

Dès qu'on sçût en Espagne la résolution de la Porte, on envoya ordre en Barbarie d'abandonner Biserte; de faire

paſſer François Doria à la Goulette avec deux cens Eſpagnols ; & de prendre deux mille hommes, tant Eſpagnols, qu'Italiens, pour mettre dans le nouveau fort. On ordonnoit en même de former des troupes des capitaines Martin de Benarides, Gonzales de Barahona, Antoine de Velaſco, & Pierre d'Artieda, un corps de deux mille Eſpagnols, qu'on rempliroit d'Italiens, ſi les Eſpagnols ne ſuffiſoient pas pour faire le nombre complet. Ceux-ci étoient deſtinés à entrer dans la citadelle. Ils devoient être commandés par Valacerca, Camille Bartoli, Rodomont Beccaria, Loüis Belviſo, & Jean-Baptiſte Mancebio. On commandoit de licencier le reſte des troupes.

Conformément à ces ordres Dom François d'Ayala ſortit de Biſerte avec ſes troupes, qu'il conduiſit à la Goulette, où Serbellon fit entrer quatre enſeignes d'Eſpagnols & autant d'Italiens. En même tems il reçût le premier jour d'Août (1) des lettres du cardinal de Granvelle viceroi de Naples, qui lui donnoit avis de l'arrivée de la flote Turque, & qui lui ordonnoit de paſſer à la Goulette, de faire une viſite exacte de la place, & d'aider de tout ſon pouvoir & de ſes conſeils le gouverneur Dom Pedre Porto-Carrero.

Ce General executa ponctuellement ſa commiſſion. Il ſe tranſporta à la Goulette, & après avoir viſité la place, il avertit Porto-Carrero de pluſieurs défauts aſſez conſidérables qu'il y remarquoit. Le plus eſſentiel étoit que pour favoriſer l'uſage du canon, on avoit fait le parapet de deux pieds plus bas qu'il ne l'eſt ordinairement. Serbellon fut donc d'avis qu'on l'élevât encore de deux pieds, perſuadé qu'on doit pourvoir à la ſûreté des troupes préferablement à la commodité de l'artillerie, qui ſouvent eſt inutile. Sur ce que le Gouverneur pour s'en excuſer repreſenta qu'il n'y avoit point de terre dans le fort, Serbellon lui fit remarquer qu'il n'y avoit qu'à couper le terreplain du rempart, & que le parapet s'éleveroit à meſure que le terrain que les troupes devoient occuper deviendroit plus bas. Il fut encore d'avis d'exhauſſer les fortifications qu'on avoit ajoûtées aux anciens murs du fort intérieur. Pour cela il repaſſa à Tunis, d'où il envoya à Porto-Carrero deux compagnies d'ouvriers avec les bois & les

(1) Ce doit être le premier Juillet. Les dates qui ſuivent prouvent la neceſſité de cette correction.

outils néceſſaires pour executer l'ouvrage.

HENRI III. 1574.

La flotte Turque parut ſur les côtes de Barbarie le treize de Juillet. Elle étoit compoſée en tout de deux cens quatre-vingts-dix voiles. Dans ce grand nombre on comptoit deux cens ſoixante vaiſſeaux de guerre, dont deux cens trente étoient de la premiére grandeur, & trente plus petits. Le reſte de la flotte n'étoient que des vaiſſeaux de tranſport de differentes eſpéces. Elle moüilla au cap de Carthage, où elle reſta un jour à l'ancre. Le lendemain les troupes firent leur deſcente. Il y avoit dans l'armée des Turcs quarante mille hommes, parmi leſquels on comptoit ſept mille Janiſſaires. Occhiali étoit Amiral de la flote ; & Sinan Bacha d'Eſclavonie commandoit les troupes de débarquement. Ce dernier étoit grand homme de guerre ; & Selim qui l'avoit fait ſon gendre à cauſe de ſon mérite, lui avoit confié tout le ſoin de cette expédition.

Sinan entreprit de faire en même tems le ſiége de Tunis & celui de la Goulette. Aydar bacha de Carvan fut commandé avec les troupes de ſa province & quatre mille hommes de la flote, pour aller attaquer la ville. On lui donna encore huit groſſes pieces d'artillerie, & autant de moyennes. Le vingt-ſept Juillet il étoit déja logé dans les deux fauxbourgs. Auſſi-tôt les Eſpagnols firent une ſortie ſous la conduite de Pagan Doria, où les Turcs furent repouſſés. Car Serbellon voulant obliger l'ennemi de diviſer ſes forces, & le fatiguer, avoit d'abord réſolu de défendre la ville. Mais voyant enſuite les Turcs plus forts qu'il n'avoit imaginé, après avoir fait faire une charge vigoureuſe, il abandonna la ville & le vieux château. Il ramaſſa ſes troupes qu'il avoit partagées dans differens quartiers, & ſe retira le même jour dans la nouvelle citadelle, ſans avoir perdu un ſeul homme. Les ſoldats qui gardoient la tour de Morabit la quittérent auſſi, & vinrent ſe rendre auprès de lui. Mulei-Hamet fit la même choſe. Il s'étoit chargé d'empêcher par ſes courſes le tranſport des convois au camp ennemi. La deſertion de ſes troupes, qui paſſérent toutes du côté des Turcs, ne lui permit pas d'executer ſa promeſſe ; & il fut obligé de ſe réfugier auprès de Serbellon.

L'action de ce General ne fut pas généralement approuvée.

On l'accusoit de s'être piqué mal-à-propos de tenir la parole qu'il avoit donnée à Dom Juan de défendre la nouvelle citadelle, & de n'avoir pas préferé à ce prétendu point d'honneur la conservation d'une place si avantageuse & si importante au roi d'Espagne & à tous les princes Chrétiens. Car on disoit hautement, qu'il auroit empêché la prise de la Goulette, s'il s'y étoit renfermé avec toutes ses troupes. Mais ce grand homme crut qu'il suffisoit pour sa gloire de conserver la place dont on lui avoit confié la défense, sûr que la perte de l'autre ne pourroit être imputée qu'à la negligence ou à la lâcheté des Espagnols.



Après la prise de Tunis, les Turcs tournérent toutes leurs forces contre la Goulette. Ils élevérent une batterie de quatre piéces de canon sur la colline la plus proche de l'endroit où ils avoient fait leur descente, pour couvrir leurs travailleurs, & commencérent à se retrancher devant la place. En sept jours leurs lignes furent achevées; ils avoient formé leur attaque de front; & malgré les sorties fréquentes des Espagnols, qui nettoyérent plusieurs fois la tranchée, ils la conduisirent jusques sur le bord du fossé. Enfin au bout de treize jours ils se virent en état de battre la place, qu'ils foudroyérent en même-tems du côté de la mer, & du côté du lac. Ils travailloient aussi pendant ce tems-là à tirer un retranchement devant la nouvelle citadelle. Il s'y donna plusieurs petits combats, dont le succès fut assez égal de part & d'autre.

Ces nouvelles obligérent Dom Juan d'Autriche de se rendre à Génes à grandes journées. Il s'y embarqua pour Naples, où il arriva le douziéme jour d'Août. Une tempête furieuse qui s'éleva alors, & qui dura plusieurs jours, sembla être pour lui d'un sinistre présage. L'Amiral & tous les vaisseaux qui se trouvérent sur la côte de Génes, ou dans le port, furent fracassés. Enfin D. Juan voyant fort peu d'apparence au secours qu'on lui avoit fait espérer, se rendit à Palerme avec quelques vaisseaux. Il y trouva Marcel Doria, qui y étoit abordé dès le 17. (1) de Septembre; il amenoit au Prince les troupes qu'il avoit levées en Italie par ses ordres.

Cependant il y avoit quarante jours qu'on n'apprenoit

(1) Au lieu de XV. Cal. VIII. br. c'est à dire, le 17. de Septembre, il faut lire XV. Cal. VII. br. c'est à dire, le 18. d'Août.

HENRI III. 1574.

aucunes nouvelles du siége de Tunis, ce qui en donnoit fort mauvais augure. Avant l'arrivée de Dom Juan, Charle d'Arragon duc de Terranova, & viceroi de Sicile, avoit déja dépêché en Barbarie deux galéres légéres, sur lesquelles il avoit mis trois cens Espagnols, tous gens choisis. Elles ne portoient que ces troupes; & le Viceroi avoit promis la liberté à toute la chiourme, en cas que ce secours entrât heureusement dans la place; mais la tempête les avoit empêchées de faire route; & elles avoient été obligées par le vent contraire de rentrer dans le port de Palerme. D. Juan les fit remettre en mer avec quatre autres galéres commandées par Gille d'Andrada, qui eut ordre de les escorter. On fut encore long-tems sans sçavoir ce qu'elles étoient devenuës. Le Prince, que cette incertitude inquiétoit, fit partir Alfonse Bassan avec huit galéres, & lui ordonna de s'avancer jusqu'à la hauteur de *la Favigliana*. Bassan partit, & revint sans avoir pu en apprendre de nouvelles.

Les Turcs de leur côté foudroyoient la Goulette. Leurs batteries tiroient continuellement, & elles eurent bientôt fait une bréche considérable au mur extérieur. Les infidéles voulurent se rendre maîtres d'un chemin couvert qui menoit à la mer. On se battit là pendant plusieurs jours. Les Espagnols le défendoient vigoureusement, & les Turcs n'avoient encore eu sur eux aucun avantage, lorsque Portocarrero, qui n'avoit rien de recommandable que sa naissance, & qui n'étoit pas capable de défendre la place où il commandoit, résolut d'abandonner ce poste. Les Officiers, tant Italiens, qu'Espagnols, eurent beau s'y opposer, assûrant qu'ils arrêteroient encore deux mois l'ennemi à cette attaque: le Goûverneur protesta qu'il ne dégarniroit point le fort, pour défendre un ouvrage, qui ne tiroit point à conséquence pour la suite, & que les murs suffisoient pour mettre la place en sûreté. Ainsi le chemin couvert fut abandonné; & les Turcs y firent un logement.

Ce malheur fut suivi d'un autre. Une mine qu'on avoit conduite heureusement sous la tente de Sinan Bacha, étoit prête à joüer lorsqu'elle fut découverte par la trahison d'un Espagnol qui passa dans le camp des Infideles. Il en fut bien recompensé par Occhialy, qui l'exhorta à attirer après lui

autant de ses camarades qu'il en pourroit corrompre. Le traître après avoir violé la foi qu'il devoit à son Dieu & à son Roi, se laissa aisément persuader. Il parut plusieurs fois au pied des remparts, & representant aux soldats de la garnison la fortune qu'il avoit faite & qui les attendoit eux-mêmes, il mit tout en usage pour les engager à suivre son exemple.

Cependant le canon des Turcs avoit ruiné une grande partie de la muraille. Déja ces Infidéles avoient conduit leur tranchée jusques sur le bord du fossé du côté de Carthage; ils la soutinrent encore de plusieurs petits Forts qu'ils élevérent de distance en distance. Occhiali contribua beaucoup à ces progrès du siége. Il étoit par tout, encourageant les travailleurs par ses discours & son exemple, & plus encore par ses libéralités. Il fit venir au camp tout l'équipage des vaisseaux, & cinq cent chameaux, qui servoient au transport des materiaux. Enfin tous les préparatifs étoient faits pour combler le fossé; tandis que d'un autre côté le Bacha de Carvan ne pressoit pas moins vivement le siége de la citadelle de Tunis. Il étoit pourtant souvent arrêté par les fréquentes sorties des assiégés. Dans sept actions qui s'y passérent, les Turcs perdirent chaque fois plus de cinq cens hommes; ils furent enfin obligés de réünir toutes leurs forces, pour soutenir les attaques vigoureuses des Espagnols.

Dans cette extrémité, Portocarrero qui étoit sans expérience, & qui reconnut trop tard la faute qu'il avoit faite d'abandonner le chemin couvert, n'eut d'autre ressource que dans Serbellon; il envoyoit vers lui à chaque instant pour lui demander du secours. Serbellon de son côté apportoit de bonnes raisons pour s'en défendre; cependant il se laissa toucher lorsqu'il vit les ennemis sur le bord du fossé, prêts à le combler. Il appréhenda que la peur ne fît faire quelque mauvais pas à Portocarrero; & quoique sa place fût encore foible & toute ouverte, & qu'il eût par conséquent lui-même plus besoin de secours que le Gouverneur, il lui envoya Osio Mendana, Fernand Gomez, & Fabrice Samminiati habile Ingénieur. Ils furent suivis de six cens arquebusiers, tous braves gens, commandés par Tibere Boscafusca Calabrois, par Lelio Cavalertana, Juan de Figueroa, & Pierre Manuel.

HENRI III. 1574.

Les Infidéles qui avoient dans leur armée des pionniers en abondance, avoient déja poussé leurs tranchées jusqu'à l'embouchure du canal qui passe au travers du lac. Leur intention étoit d'en fermer l'entrée, & de le rendre inutile aux Espagnols. Cependant ils ne purent en venir à bout. Pendant tout le siége ce chemin fut toûjours libre aux Chrétiens. Ainsi les Turcs se contentérent de dresser quelques batteries sur les collines qui commandoient le lac, pour empêcher le passage des secours qu'on voudroit envoyer de Tunis à la Goulette. Ils continuérent aussi leur attaque vers le fossé, du côté qui regarde Carthage, & vinrent à bout de le combler à force de troncs d'arbres, de sacs de laine, de fascines, de tonneaux pleins de vase & de bourbe, & d'autres matiéres propres à cet usage; ensuite ils élevérent des cavaliers capables de tenir trente hommes de front; il y en avoit un sur tout d'une hauteur prodigieuse, qu'ils opposérent au bastion de Saint Pierre, & sur lequel ils dressérent une batterie de treize pieces de canon qui tonnoient continuellement. On remarqua que pendant un mois il s'étoit tiré par jour plus de mille coups.

Quelque vive pourtant que fût cette attaque, les assiégés étoient encore plus incommodés par les desertions continuelles des soldats de la garnison, qui alloient se rendre au camp ennemi. On découvrit même un soldat Espagnol qui avoit fait complot de mettre le feu aux poudres. Le traître fut pendu.

Peu de tems après Serbellon reçut des lettres du cardinal de Granvelle & du duc de Sessa, à qui Portocarrero avoit fait sçavoir l'extrémité où il étoit réduit, ils exhortoient Serbellon à faire tous ses efforts pour secourir le Gouverneur, jusqu'à abandonner même la citadelle de Tunis, & passer à la Goulette avec toutes ses troupes, s'il n'étoit pas possible de la conserver autrement.

Sur ces lettres, Serbellon assembla le Conseil de guerre dans le logis d'André de Salazar, qu'une blessure retenoit au lit. Avant que de prendre aucune résolution, ce Général voulut avoir l'avis de Zenoguera, à qui on avoit donné le commandement du lac, & le soin des convois; & il apprit qu'il étoit impossible de transporter plus de quatre cens

cinquante

cinquante hommes par chaque voyage, par là il comprit qu'il faudroit au moins ſix voyages pour tranſporter toutes ſes troupes au ſecours des aſſiégés, comme les lettres le marquoient. Il fit encore réflexion qu'une ſeule tentative manquée, perdroit l'une & l'autre place. Sur cela il réſolut de tirer de toutes ſes troupes quatre cens hommes des plus braves, & de ſe jetter lui-même à leur tête dans la Goulette; mais ſon deſſein fut déſapprouvé de tous les Officiers; & ils proteſtérent qu'ils ne ſouffriroient point qu'il abandonnât ſa place, pour courir à la défenſe de l'autre.

HENRI III. 1574.

Ce furent Dom Martin d'Acuña & Dom Diegue Maldonat, qu'on chargea de cette commiſſion. On leur donna deux cens Eſpagnols & autant d'Italiens commandés par Hercule de Piſe. En même tems on avertit le ſeigneur d'Acuña & Pierre Bobadille, d'encourager Portocarrero; de lui repreſenter que les choſes n'étoient pas en ſi mauvais état qu'il le marquoit, pourvû que lui-même ſe montrât tel qu'il devoit être; que la ſituation de ſa place ne permettoit pas aux ennemis de l'attaquer en grand nombre par aucun endroit; que le ſeul baſtion de Saint Pierre étoit le plus expoſé, parce que les Turcs en avoient comblé le foſſé; mais qu'il avoit des troupes ſuffiſamment pour le défendre, & que le terrain même ne lui permettroit pas d'y placer toutes celles qu'on lui envoyoit.

Le ſecours entra heureuſement dans la place; & le lendemain qui fut le vingt & un d'Août, les Turcs donnérent un aſſaut général. Le combat dura ſept heures avec un acharnement égal de part & d'autre, & les Infideles n'abandonnérent la bréche que ſur le ſoir. Leur perte fut grande; mais la victoire coûta cher aux Eſpagnols, ils perdirent deux cens hommes, & en eurent trois cens de bleſſés. Après la fatigue de cette journée, dès le lendemain il leur fallut ſoutenir une nouvelle attaque. Celle-ci ne dura que deux heures, & les aſſiégés y perdirent fort peu de monde; mais la plûpart reſtérent ſi abbattus, qu'à peine ils pouvoient manier leurs armes.

Serbellon leur envoya donc un nouveau renfort d'infanterie commandé par Garcias de Tolede, Montagna de Salazar, Juan Quintana, Jean Antoine Strambone, & Scipion

HENRI III. 1574.

Mazuca. Ces troupes furent reçûës dans la place avec le même bonheur que les précédentes. On s'attendoit à leur voir faire une belle résistance, lorsque tout d'un coup les assiégés perdirent courage. Dès le lendemain les Turcs sans bruit, sans combat, entrérent dans le Fort, & s'en rendirent maîtres : de douze cens soldats qui restoient dans la place, il n'y en eut pas un seul qui se mît en devoir d'en disputer l'entrée aux Infidéles.

Portocarrero s'étoit retiré dans le Fort intérieur, qu'il eut encore la lâcheté de laisser prendre avec la même facilité. Les Turcs montoient sur un mur de douze pieds de haut sans échelles, & se soulevant les uns les autres, tandis que les Espagnols que la peur avoit glacés, n'osoient faire un pas pour les renverser. Tout ce qui se presenta d'abord fut passé au fil de l'épée. On ne fit quartier qu'à trois cens hommes de la garnison, & à environ deux cens personnes que leur sexe ou leur âge dérobérent au cimeterre du vainqueur. Portocarrero, qui outre son peu d'expérience dans la guerre, étoit assez lâche pour se cacher dans les caves lorsqu'il entendoit le canon, fut fait prisonnier avec Machmet frére d'Amida, celui des fils de Muley Hazem, qui comme nous avons dit, n'avoit jamais pû gagner les bonnes graces de son pére.

Les Turcs firent un butin considérable dans la place. Ils y trouvérent de grands magasins d'armes & de munitions de guerre, entr'autres cinq cens pieces d'artillerie de toute espece, & des vivres en si grande abondance, qu'ils suffirent pour entretenir leurs troupes jusqu'au treize de Septembre qu'ils se rendirent maîtres de la nouvelle citadelle ; car sans ce secours ils n'auroient pû continuer si longtems ce siége. Ensuite on rasa la place suivant les ordres du Grand Seigneur ; on fit sauter toutes les fortifications ; & les vaisseaux Turcs moüillérent dans le canal, l'artillerie tournée vers la mer, prêts à en défendre l'entrée à Dom Juan, s'il se presentoit avec une flote.

De la Goulette les Turcs marchérent avec toutes leurs forces contre la citadelle de Tunis. De quatre mille hommes de garnison qui avoient été dans la place, il n'en restoit alors que quatorze cens ; le reste étoit péri, ou au siége de la

Goulette, ou dans les sorties fréquentes: quelques-uns étoient passés du côté des ennemis ; d'autres avoient été emportés par differens accidens qui ne manquent jamais dans une guerre. Les Infidéles dressérent en même tems trois attaques contre les bastions de Serbellon, de Doria, & de saint Jean. D'abord ils tirérent une ligne de traverse qu'ils avoient poussée jusqu'au bord du fossé de chaque bastion, & où ils étoient à couvert du feu des autres, d'où on auroit pû les prendre en flanc ; ils élevérent aussi une terrasse à la hauteur du bastion de Doria. Ensuite étant descendus dans le fossé du boulevart de Saint Jean, ils y firent une saignée, dressérent un cavalier, d'où l'on pouvoit voir tout ce qui se passoit sur la plate-forme du bastion même. Leurs ouvrages étoient multipliés les uns sur les autres, jusqu'à être sextuples dans certains endroits. En même tems pour mettre leurs travailleurs à couvert des entreprises des assiégés, ils avoient disposé dans des postes commodes, des arquebusiers qui faisoient un feu continuel sur la place, & qui sans autre combat tuoient par jour plus de quarante hommes.



Mais le courage des assiégés les mettoit au-dessus de tout cela. Serbellon de son côté n'oublioit aucun des devoirs de sa charge ; il faisoit réparer les endroits que le canon avoit endommagés, & lorsqu'il voyoit du danger à travailler à quelque ouvrage pendant le jour, il passoit la nuit à le faire executer. Il sembloit être infatigable ; il écrivit aussi à Dom Juan. Ce Prince étoit à Palerme attendant des nouvelles de Barbarie. Serbellon lui manda l'extrémité où il se trouvoit, & le besoin qu'il avoit de secours. Il lui marquoit que pour le faire entrer sûrement, il faudroit que les troupes fissent leur descente à Cammart, village situé au-delà des ruines de Carthage : ce n'étoit pas l'avis de Zenoguera. Il étoit persuadé que le secours viendroit toûjours trop tard pour sauver la citadelle ; il étoit nécessaire selon lui, que Dom Juan parût lui-même à la tête d'une flote, & qu'il livrât bataille aux ennemis déja affoiblis par leurs pertes précédentes.

La difficulté ne fut pas moindre pour faire tenir ces lettres ; il fallut que la barque qui devoit porter l'envoyé de Serbellon, fut portée l'espace de trois milles sur les épaules

HENRI III. 1574.

de plusieurs hommes qui se relayoient les uns les autres. Enfin les lettres furent renduës à D. Juan ; il les lut en plein conseil, & les sentimens furent partagés, personne n'approuvoit l'avis de Serbellon qui vouloit que les troupes fissent leur descente à Cammart : on trouvoit que ce lieu étoit éloigné du lac de plus de six milles, que de là à Tunis il faudroit traverser de grandes plaines découvertes, où l'armée Chrétienne qui n'étoit pas nombreuse, auroit de la peine à éviter d'être attaquée par la cavalerie Maure, & encore plus à tenir contre elle. Ainsi les uns prétendoient qu'il valoit mieux conduire le secours par l'Araxe ; que les troupes pourroient se retrancher autour de Tunis, & y attendre en sûreté une occasion favorable d'entrer dans la place ; d'autres vouloient au contraire qu'on s'exposât plûtôt au hazard d'une bataille,que de manquer à secourir les assiégés. D. Juan termina le differend en disant qu'il étoit résolu de passer à Trapano avec soixante & dix galéres, & d'y attendre conseil du tems & des événemens ; ce qu'il executa sur le champ.

Mais son secours vint trop tard ; les Turcs jusques-là n'avoient été occupés qu'à remuer la terre, & à battre la place. Enfin le sixiéme de Septembre ils parurent en bataille au point du jour, prêts à monter à l'assaut. Ils assaillirent la place par trois endroits ; ils firent même joüer une mine au bastion de Serbellon ; cependant ils furent repoussés après un combat opiniâtre qui dura jusqu'à midy.

Ce succès encouragea les assiégés ; ils soutinrent deux jours après avec la même vigueur un nouvel assaut ; il se donna à la même heure & ne réüssit pas mieux aux assaillans que le précédent. Mais lorsque les Espagnols les virent le dixiéme du même mois revenir pour la troisiéme fois à la charge, ce grand courage les abandonna à la vûë de leur petit nombre. Ils n'étoient pas plus de cent hommes pour garder les trois bastions attaqués, le reste de la garnison suffisant à peine à la défense des autres bastions & des murailles. Les Infidéles étoient même déja maîtres du quart des bastions où ils s'étoient logés ; les Chrétiens n'en étoient séparés que par un retranchement tiré dans le corps des bastions mêmes, & que le canon avoit déja fort endommagés ; de là voloient continuellement sur eux les pierres & les pots à feu.

Enfin le treiziéme, les Turcs dès le point du jour revinrent à l'assaut aux trois attaques qu'ils avoient faites; d'abord on combattit vigoureusement au bastion de Doria; Serbellon y faisoit tout ce qu'on peut attendre d'un habile Général & d'un brave soldat, quand il apperçut derriére lui son bastion tout en feu, & le vit s'écrouler un moment après. Il courut promtement de ce côté là, & secondé de D. Diégue Osorio & d'Antoine Tasso suivis de quelques soldats Espagnols & Italiens, il fit lâcher le pied aux ennemis qui commençoient à entrer par là dans la place; mais pendant ce tems-là les Infidéles étant retournés à la charge au bastion de Doria, ils firent un effort qui décida du succès; le retranchement fut emporté & tout fuit devant eux. Il étoit trop tard pour Serbellon de courir au secours, abandonné de tout le monde, ce grand homme fut fait prisonnier. Dans cette circonstance il envia le sort de son fils qu'un coup d'arquebuse lui avoit enlevé le jour précédent, & que cette mort glorieuse déroba à un événement si funeste.

HENRI III. 1574.

Les Chrétiens perdirent ce jour-là trois cens hommes, dont les plus considérables furent Dom Lopez Hurtado de Mendoza, & Dom Frederic Urias de Valiegio. La perte de la citadelle de Tunis fut suivie de la reddition de l'Isle où Zenoguera commandoit; il la remit aux Infidéles sur une lettre que Sinan obligea Serbellon de lui écrire pour l'y engager, & à condition qu'on laisseroit la vie sauve & la liberté à lui & à ses soldats. Mais le Général Turc éluda par un artifice honteux, la promesse qu'il en avoit faite, il ne donna la liberté qu'à cinquante hommes; pour les autres qui étoient au nombre de plus de deux cens, il les retint prisonniers, parce que, disoit-il, c'étoient ses esclaves, qui après la prise de la citadelle s'étoient réfugiés dans l'Isle, & qui ne pouvoient être compris dans le traité. Pagan Doria frére du prince de Melfe, & bien différent de lui, étant tombé malade pendant le siége, s'étoit fait porter dans l'Isle; lorsqu'il entendit parler de se rendre, il crut que sa vie seroit plus en sûreté entre les mains des Maures que parmi les Turcs; mais ces Barbares après avoir reçû de lui de grosses sommes, & lui en avoir encore fait promettre de plus considérables, le massacrérent misérablement, & firent present de sa tête à Sinan.

HENRI III. 1574.

Ainſi dans l'eſpace de trente-ſix jours les Eſpagnols ſe virent entiérement chaſſés de l'Afrique, après avoir lâchement laiſſé prendre la Goulette, que Charles V. n'avoit fait élever à l'entrée du port de Carthage, que parce qu'il la regardoit juſtement comme devant être le boulevart de la Sicile, du royaume de Naples, & même de l'Italie & de l'Eſpagne. Quelques-uns accuſérent Portocarrero de s'être laiſſé corrompre par les Turcs, qui lui avoient promis, diſoit-on, de le faire roi de Chypre, s'il livroit ſa place. Ce qui augmenta le ſoupçon, c'eſt que Tibere Brancaccio Napolitain étant venu lui offrir mille Italiens des vieilles bandes, le Gouverneur, ſoit ignorance, ſoit vanité, refuſa de les recevoir dans le fort, ne voulant pas ſouffrir, diſoit-il, que les Italiens partageaſſent avec les Eſpagnols la gloire de défendre la Goulette. Cependant les Turcs en uſérent fort mal avec lui dans la ſuite, & le traitérent comme le plus vil des Eſclaves.

Dom Juan d'Autriche lui-même fut chargé dans l'eſprit de Philippe de tout ce malheureux ſuccès. Ce Prince trouvoit fort mauvais qu'il eût aigri un ennemi auſſi redoutable que le Turc par une entrepriſe hors de ſaiſon; car il étoit perſuadé que les Infideles n'auroient pas penſé au ſiége de la Goulette, ſi l'année précédente Dom Juan n'avoit point fait une deſcente en Afrique.

On dit que celui qui lui en donna la premiére idée fut Jean de Soto, que Philippe à la recommandation de ſon favori Ruy Gomez de Sylva avoit placé auprès du Prince en qualité de Secretaire dans la guerre de Grenade, & dans la négociation qui ſe fit avec le Turc. Soto avoit un génie vaſte, élevé au-deſſus de ſa condition. Ne trouvant dans le caractére de Dom Juan que beaucoup de tranquillité & d'indolence, il chercha à allumer dans lui cet amour de la gloire que la nature ne lui avoit pas donné; & tâcha de faire naître dans ſon ame des idées d'élévation qui n'y étoient point auparavant, mais qui ſe trouvoient autoriſées par la ſituation de ſa fortune. Ce favori donna au jeune Prince la premiére penſée de ſe faire roi de Tunis. Il lui repreſenta qu'il avoit d'autant plus de droit d'aſpirer à cette Couronne, que le Prince infidele qui la poſſédoit ne la tenoit que de la libéralité

du Roi son frére ; que pouvant l'obtenir sans que la gloire du trône d'Espagne en souffrît, elle sembloit être dûë à ses services ; que pour empêcher cependant qu'on ne le soupçonnât d'y prétendre par des vûës d'ambition, il falloit engager le Pape qui étoit tout puissant sur l'esprit de Philippe, à lui demander cette grace comme de son propre mouvement, & par la seule raison des avantages qui en reviendroient à la Chrétienté, sans qu'il parût que le Prince eût aucune part à cette demande.

Soto se chargea d'engager lui-même le Saint Pére à cette démarche. Il alla à Rome où il s'aboucha avec le Pape ; & par mille raisons spécieuses qu'il allégua, par le souvenir qu'il lui rappella de la victoire que Dom Juan venoit de remporter tout récemment à Lépante (1) ; il le porta aisément à demander ce royaume à Philippe pour le Prince. Ce bon vieillard plus pieux que politique, qui ne voyoit pas que de pareilles demandes faites en faveur d'un Prince de la famille royalle sont toûjours suspectes à ceux qui gouvernent, chargea Nicolas Ormaneto évêque de Padouë & son nonce en Espagne, d'en faire la proposition au Roi.

Le traité fait avec les Turcs étoit rompu, & l'expédition d'Afrique résoluë, lorsqu'on entama cette affaire. Don Juan avoit même déja eu ordre, en cas qu'il prit Tunis, de raser la place, pour les mêmes raisons qui avoient fait ruiner Africa (2). La proposition du Nonce embarassa Philippe. Il avoit envie de faire plaisir au Saint Pére, & il ne vouloit pas dans ces circonstances mécontenter le Prince par un refus hors de saison. Il prit donc le parti de remercier le Pape de la bonne volonté qu'il faisoit paroître pour lui & pour sa famille. Du reste il éluda sa demande par une réponse ambiguë, qui ne décidoit rien. Mais il n'en fut pas moins irrité contre Dom Juan. Il s'imagina que l'ambition démesurée du Prince n'en vouloit pas seulement au royaume de Tunis, & que ce dessein, soit qu'il vint de Dom Juan même, ou de ceux qui lui étoient attachés, n'étoit qu'un prétexte pour éprouver

(1) M. de Thou dit : *Apud Echinadas*, des isles Cursolaires. Mais c'est la même victoire ; car ces isles sont dans le golfe de Lépante.

(2) Grande ville du royaume de Tunis, qu'on croit être l'*Aphrodisium* de Ptolomée ; appellée *Mehedia* depuis que le calife Mehedi l'a fortifiée.

HENRI III. 1574.

sa patience, & faire éclore ensuite de plus grands projets. Cependant il sçût parfaitement dissimuler son ressentiment. Mais son indignation redoubla, lorsqu'il apprit qu'au lieu de raser Tunis, suivant les ordres qu'il avoit donnés, le Prince faisoit au contraire fortifier cette ville d'une nouvelle citadelle. Dom Juan se rendit encore suspect à Philippe par la libéralité dont il usa envers ses troupes, en leur donnant le pillage de la place, qui devoit tourner à son profit, ou à celui du Roi. Toutes ces raisons déterminérent Philippe à éloigner Soto d'auprès du Prince, sous prétexte de l'élever à un emploi plus considérable. On lui donna l'Intendance des vivres; & on mit à sa place Jean d'Escovede, rival de Soto. C'étoit lui qui avoit découvert au Roi tous les complots de Dom Juan, & de ceux qui l'approchoient. Mais dans la suite Escovede lui-même, qui n'étoit pas moins ambitieux que Soto, fut le premier à réveiller la vanité du Prince, qui ne lui paroissoit plus si vif. On s'apperçût qu'en changeant de favori, Dom Juan n'avoit pas changé de desseins; & pour guérir un mal invéteré, on fut obligé d'employer des reméddes plus violens, comme nous dirons dans la suite.

Dès que la nouvelle se répandit du mauvais succès des affaires d'Afrique, il courut à Rome une pasquinade, où l'on rejettoit la perte de Tunis & de la Goulette sur la goutte du duc de Sesse, sur la négligence de Dom Juan, & sur les débauches du cardinal de Granvelle viceroi de Naples. Après cette expédition Sinan bacha repassa en Orient, & entra triomphant dans Constantinople, suivi de sa flotte victorieuse, chargée de butin & de prisonniers. Il avoit mis en passant quelques troupes à terre dans l'isle de Corfou, pour y faire quelque tentative. Mais les insulaires ne pouvant souffrir l'insolence des Turcs, qui non contens d'enlever leurs bestiaux & leurs troupeaux, faisoient esclaves tous ceux qu'ils rencontroient, coururent aux armes, & en tuérent plusieurs. Le gouverneur Venitien envoya ensuite selon la coûtume des rafraichissemens à la flotte. Mais le général Turc enflé de sa nouvelle victoire, & piqué de l'insulte qui venoit de lui être faite, disoit-il, par les habitans, renvoya ces presens avec mépris. Il refusa même de recevoir les excuses que le Gouverneur lui fit faire, & donna lieu de

craindre qu'il n'eût quelques desseins sur l'isle, ou sur Candie.

Les Ambassadeurs de la République à la Porte eurent donc ordre de travailler à calmer l'esprit du Grand-Seigneur. Ils en vinrent à bout avec bien de la peine. Ils obtinrent même de lui un ordre pour terminer les différens survenus au sujet du territoire de Zara, sur lequel les Turcs faisoient des courses continuelles, pillant tout jusqu'aux portes de la ville. En même tems la République chargea Sforce Pallavicin marquis de Corte-Maggiore, avec Jule Savorgnani & Moret Calabrois, de visiter la citadelle de Corfou, d'y ajoûter de nouveaux ouvrages, & de la mettre hors d'insulte.

HENRI III. 1574.

Tandis que la fortune étoit si contraire aux Chrétiens en Afrique, elle ne les traitoit pas plus favorablement dans un climat bien éloigné. Nous rapporterons la chose dès son origine, après avoir dit un mot du païs qui servit de théatre à ce grand événement.

Situation de la Valachie & de la Moldavie.

Nous avons parlé de la Hongrie dans les livres précédens. La Dacie est située au-delà du Danube, dans l'endroit où ce fleuve, le plus fameux de l'Europe, passant à Belgrade, va arroser les restes de ce pont célébre que Trajan fit bâtir dessus, & dont on voit encore trente-trois arches subsistantes vis-à-vis de Zeurin. Elle se divise en deux parties; l'une qu'on nomme Méditerranée; l'autre que les Romains appelloient *Ripensis*. Elle est bornée à l'Occident, par la Teisse & les Jaziges; au Nord, par les Sarmates, les Bastarnes, & le mont Crapak; par la Russie & la riviere du Pruth à l'Orient; & par le Danube au Midi. Telle est la situation que lui donnent Ptolomée & Jornandès, qui en étoit originaire.

De l'autre côté du Danube est la Mœsie, séparée de la Hongrie par la Save, qui va se jetter dans le Danube au-dessus de la Dalmatie, de la Macedoine, & de la Thrace. Elle a pour bornes le Danube au Nord, à l'Orient la Save & la Dalmatie, & au Midi le mont Hemus, qui tournant à l'Orient se termine proche de Sarpedonia, dans l'endroit où la Panyza va se décharger dans la mer noire. Du côté qu'elle est bornée par la mer, les anciens la divisoient en Mœsie supérieure & inférieure, qui contenoient les *Triballes* & les *Dardaniens*. Elle prit même dans la suite le nom

HENRI III. 1574.

de Dacie, depuis, comme le dit Eutrope, que l'Empereur Aurelien plaça la Dacie dans la Mœsie, à la droite du Danube, au lieu qu'auparavant elle étoit située sur la gauche. C'est de lui qu'elle s'appella la Dacie Aurelienne. Aujourjourdh'ui c'est la Bulgarie.

Mais il ne s'agit ici que de la véritable Dacie. Nous avons amplement parlé de sa partie Mediterranée, qu'on nomme à present Transylvanie, & qui est bornée à l'Orient & à l'Occident par la Teisse, l'Alt, & par une chaîne de montagnes & de forêts, dont elle est environnée. Au-delà de cette province en tirant vers le Nord-est on trouve la Valachie, qu'on nomme à cause de cela Transalpine. Sa capitale est Tergowisk, bâtie, à ce que prétendent les naturels du païs, par un Flaccus préteur Romain. Ils fondent leur opinion sur ce qu'encore de nos jours on s'y sert de beaucoup de termes, qui ne sont qu'un latin corrompu. La Valachie est bornée à l'Occident, par l'Alt ; & par le Pruth au Nord & au Midi. Cette riviere fait un coude pour se jetter dans le Danube, & forme une isle à son embouchure, au-delà de laquelle tirant verd le Nord, est la Moldavie. Cette province a soixante & quatre milles de longueur, & elle faisoit autrefois partie de la Dacie. C'étoit le païs des Getes, où Ovide fut envoyé en exil. Elle est séparée de la petite Russie & de la Podolie, par le Niester ; & elle a pour bornes, à l'Orient, la mer noire ; le Pruth, au midi ; & la Valachie, à l'Occident. Au travers passe le Moldaw. Cette riviere, qui donne son nom à la province, prend sa source dans les montagnes de Transylvanie, un peu au dessous du Pruth, arrose Soczava, qui est la demeure du Vaivode ; & après avoir reçû dans sa course les petites rivieres de Haina, de Dobenisa, & d'Argisch, elle va se décharger dans l'Alt, qui se jette dans le Danube, proche de Nicopoli.

Toutes ces provinces habitées par des chrétiens du rit Grec étoient autrefois tributaires des rois de Hongrie. Aujourd'hui elles sont sous la domination du Turc, depuis Mahomet II. Ce Sultan, après s'être rendu maître de Constantinople, capitale de l'empire d'Orient, prit pour s'emparer de ces païs, le tems que Casimir roi de Hongrie & de Pologne, occupé à faire la guerre aux chevaliers de l'ordre

Teutonique, (1) n'étoit pas en état de ſecourir Pierre Vaivode de Valachie & de Moldavie. Cet événement arriva l'an 1455. Alors ces provinces ne payoient au Grand Seigneur que deux mille écus de tribut. Dans la ſuite pendant les guerres que les empereurs Ottomans eurent à ſoutenir en Aſie & dans la Perſe, les Valaques retournérent ſouvent, tantôt ſous la domination des rois de Hongrie, tantôt ſous celle des Polonois. Enfin la Hongrie ayant été preſque ſubjuguée par le Turc, qui ſe rendit maître d'une partie de ce royaume, & la Pologne s'étant accommodée avec la Porte, ces provinces avec la Tranſylvanie revinrent aux Sultans, qui depuis y ont nommé des Princes à leur fantaiſie, ſous le nom de Palatins ou Vaivodes. Comme le génie de ces peuples eſt léger & inconſtant, & qu'un rien les révolte, de même qu'il faut peu de choſe pour les gagner, il eſt arrivé de fréquentes révolutions dans leur gouvernement. C'eſt ce que nous avons traité plus au long ſous l'année 1563. où nous avons rapporté comment le Vaivode Alexandre ayant été rappellé en Moldavie, Bogdan ſon fils lui ſucceda.

HENRI III. 1574.

Guerres de Moldavie.

Celui-ci ſe vit à peine confirmé par Selim dans la principauté que ſon pére avoit poſſédée, qu'il ſe déclara contre le Turc. Il paſſa en Pologne, où il fit un traité de ligue offenſive & défenſive avec le roi Sigiſmond Auguſte, par lequel ils s'obligeoient réciproquement à fournir vingt-quatre mille hommes de Cavallerie à celui des deux qui ſeroit attaqué. Le traité portoit auſſi, que le prince Valaque auroit toute liberté de voyager dans la Ruſſie, & de rendre viſite aux ſeigneurs Polonois, ſans que le Roi y trouvât à redire. Son deſſein étoit, diſoit-il, de choiſir dans les familles de Pologne une épouſe telle qu'il la ſouhaitoit pour le caractére & pour la beauté. Pour donner même plus de couleur à ce prétexte, il maria une de ſes ſœurs à un des premiers ſeigneurs de Ruſſie, nommé Gaſpard Panievicz, & il promit l'autre à Chriſtophle Zborowski frére du Palatin de Cracovie.

Ce Seigneur, ſur la parole de Bogdan, s'étoit fort endetté pour ſe mettre en équipage, afin d'aller prendre ſa nouvelle

(1) L'Auteur remontant à l'origine, les appelle : Chevaliers de la Vierge Marie, qui ont donné le nom à Mariamberg, ville, où ils faiſoient leur réſidence.

HENRI III. 1574.

épouse, lorsqu'il vit que le Vaivode n'avoit cherché qu'à l'amuser. Il en fut autant outré qu'il le devoit être; aussi résolut-il de s'en venger. L'hyver avoit glacé le Niester, & Bogdan passoit en chaise par la Russie, accompagné seulement de deux ou trois domestiques; il avoit envoyé devant sa suite & ses équipages, lorsqu'il se vit attaqué au moment qu'il y pensoit le moins par Zborowski. Celui-ci sortit d'une embuscade suivi d'une troupe de braves, qui après quelque légére résistance arrêtérent le Vaivode. Zborowski le fit garder étroitement, & lui déclara, qu'il ne lui donneroit la liberté que quand il l'auroit dédommagé des dépenses qu'il avoit faites.

Sigismond trouva cette action fort mauvaise, & s'en plaignit à Zborowski, à qui il écrivit à ce sujet; mais Bogdan, qui connoissoit la légéreté de ses sujets, & qui prévoyoit que sur le bruit de cet accident, la renommée, qui grossit toûjours les objets, ne manqueroit pas cette occasion de causer quelque trouble dans ses Etats, se hâta de traiter avec ce Seigneur. Il lui paya pour sa rançon six mille écus comptant, & donna pour le reste des cautions. Panievicz fut de ce nombre.

Origine d'Ivon & ses entreprises.

Cependant il ne put terminer si promtement cette affaire, que le bruit de sa mort ne se répandît. Cette nouvelle, jointe à ce qu'il étoit devenu suspect aux Turcs par son alliance avec la Pologne, qui n'étoit plus un mystére, causa une révolution dans tous les esprits. Les factieux mirent à leur tête un nommé Jean, ou Ivon, ou plûtôt J-Wan, qui se disoit sorti d'une des concubines d'Etienne, autrefois Vaivode de Valachie. Plusieurs prétendent cependant qu'il étoit Polonois & originaire de Mazovie. C'étoit un homme d'un génie supérieur & propre à tout. Il avoit d'abord servi Jean Fierley Palatin de Lublin, & grand Maréchal de Pologne; il passa ensuite à Constantinople, où il eut quelques accès auprès du Grand Seigneur, par le moyen des Bachas, dont il s'attira l'amitié; il y abjura la foi; se fit mahometan; & s'étant mis dans le commerce, les grandes richesses qu'il amassa lui donnérent tant de crédit parmi les Turcs, qu'il briguoit déja la principauté de Moldavie, lorsque le Sultan Selim la donna à Bogdan après la mort de son pére.

Depuis ce tems-là toutes les vûës d'Ivon aboutirent à gagner

les ministres de la Porte par ses presens & ses maniéres engageantes, & à mettre mal Bogdan dans l'esprit du Grand Seigneur. Il insinuoit que c'étoit un ingrat, sur lequel on ne pouvoit plus compter, depuis qu'il avoit préféré l'amitié des Polonois a l'honneur d'être l'allié des grands Ottomans. Il intrigua enfin si bien, que pendant la prison de Bogdan, il obtint de Selim permission d'entrer en Moldavie avec des troupes, & d'en chasser le Vaivode, avec un ordre aux Etats de cette province de le reconnoître pour leur maître.

La chose ne s'éxécuta pas d'abord ouvertement. Ivon n'entra en Moldavie, que sous prétexte de son négoce ; & lorsque Sigismond envoya ordre à André Tarnow, son Ambassadeur à la Porte, d'en faire ses plaintes au Grand Seigneur, il reçut pour toute réponse, que le voyage d'Ivon ne regardoit que ses propres affaires, & n'intéressoit nullement Bogdan. Mais l'arrivée de la cavallerie Turque dévoila le mystére ; & Bogdan ayant mis une bonne garnison dans Choczim, place forte, qu'il avoit toûjours regardée comme une ressource, il passa au plus vîte en Pologne pour y aller chercher du secours. Sigismond n'abandonna pas ce Prince son allié & son ami ; il nomma Nicolas Mieleczki palatin de Podolie, & George Jazlowieczki palatin de Russie, pour conduire la fille de Jean Tarlon à Bogdan, qui l'avoit demandée en mariage, & pour remettre ce Prince dans ses Etats à la téte de quatre mille hommes de cavallerie.

Les Polonois passérent le Niester, & allérent camper à Stepanouze, où ils défirent d'abord quelques Croates dans deux ou trois petits combats. On fut redevable de ce premier succès à la valeur de Nicolas Herbort de Fulstin, un des Ambassadeurs qu'on envoya depuis en France. Il se donna ensuite une grande bataille proche de Choczim, où un Seigneur Polonois, nommé Dobrossolowski commandoit au nom de Bogdan. Dans cette action Herbort auroit perdu la vie, si quatre de ses camarades, Dobrucski, Golincki, Conarski, & Vodiraczki, ne se fussent sacrifiés pour le sauver. Tous quatre y périrent. Enfin les généraux Mieleczki & Jazlowieczki voyant que les vivres leur manquoient, & que les chevaux avoient même déja consumé tout ce qu'il y avoit de feuilles & de branches d'arbres aux environs, considérant

HENRI III. 1574.

d'ailleurs que l'armée des Turcs grossissoit de jour en jour, reprirent la route de Pologne.

Pour repasser le Niester ils usérent d'adresse; ils s'adressérent au gouverneur de Bialogrod, & lui dirent, qu'en entrant en Moldavie ils avoient ignoré que le Grand Seigneur eût donné un successeur à Bogdan. Par-là ils l'engagérent à interposer son autorité, pour empêcher les Turcs & les Valaques de les poursuivre. Ainsi ils repassérent le fleuve sans autre perte que de ceux qui furent emportés par le courant. Bogdan cependant écrivit à Ivon, pour l'exhorter à cesser de vouloir envahir un bien qui ne lui appartenoit pas : il lui faisoit même envisager un retour à craindre, ou de sa part, ou de celle de quelqu'autre. Mais l'usurpateur ne tint compte de ses avis; & sans se mettre en peine de l'avenir, ni de la justice divine dont on le menaçoit, il ne songea qu'à profiter de ses succès.

Peu de tems après Dobrossolowski, qui commandoit dans Choczim, voyant par les lettres de Jazlowiezki, que l'éloignement des Polonois ne lui laissoit plus aucune espérance d'être secouru, remit la place à Ivon, à condition qu'il en feroit hommage au Roi, à ses successeurs, & au Senat de Pologne. Pour Bogdan, dès qu'il vit ses affaires désespérées, il s'enfuit en Moscovie : de-là il passa en France, où il sollicita long-tems inutilement du secours.

Ce fut ainsi qu'Ivon se rendit maître de la Moldavie, après en avoir chassé le Prince légitime. Quoiqu'il en fût redevable aux Turcs, il chercha bientôt à se soustraire à leur domination; il fit profession publique de la religion chrétienne, & c'en fut assez pour le rendre suspect à la Porte. D'ailleurs il devint odieux à ses peuples, par les cruautés barbares qu'il exerça contre tous ceux qui avoient été opposés à son parti. Haï des siens, regardé déja comme un traître à Constantinople, il fut enfin conduit à sa perte par le vaivode de la Valachie Transalpine.

Ce Prince, qui voyoit la Moldavie en train de changer de maître, espéra pouvoir l'obtenir du Grand Seigneur pour son frére Pierre, s'il venoit à bout d'en chasser Ivon. Il se servit donc, pour noircir ce Prince dans l'esprit de Selim, des mêmes moyens qu'Ivon lui-même avoit employés pour perdre

Bogdan ; il gagna les Miniſtres de la Porte. Enfin il offrit de doubler le tribut que la Moldavie payoit au Sultan, ſi on vouloit l'ôter à Ivon. Les Turcs naturellement avares acceptérent le parti ſans délibérer. L'offre du double tribut parut un éxcellent prétexte. Le Grand Seigneu renvoya au prince Moldave, au mois de Février de cette année, un de ſes Chiaous, pour lui ſignifier qu'il falloit, ou doubler le tribut ordinaire, ou ſe reſoudre à céder la Moldavie, qu'il tenoit des bienfaits du Sultan à des gens qui ſeroient plus libéraux que lui.

Le tribut ordinaire étoit de ſoixante mille écus, & le double montoit à cent vingt mille. Ivon, que cette propoſition embarraſſa, répondit pourtant ſans héſiter : Qu'il étoit prêt d'éxécuter, autant qu'il étoit en lui, les ordres de la Porte ; que cependant la choſe étoit de nature à devoir être communiquée au Senat,avant qu'il pût rien décider:Qu'il avoit engagé ſa foi au Grand Seigneur, & qu'il ſeroit fidéle à ſa parole juſqu'au dernier ſoupir ; mais qu'il n'avoit point de tréſors dont il pût tirer tous les ans une ſomme ſi conſidérable : Que cette impoſition regardoit toute la province en général : Que par conſéquent il falloit ſçavoir le ſentiment de tous les Etats avant que de rien promettre.

L'affaire fut donc portée au Sénat. Ivon repreſenta aux membres qui le compoſoient : Que s'ils avoient aſſez de cœur pour vouloir enfin s'affranchir du joug honteux d'un Prince, que l'avarice dévoroit, il étoit prêt de périr avec eux, plûtôt que de les voir plus long-tems lâchement aſſervis ſous la domination d'un barbare infidéle : Qu'ils miſſent ſeulement leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux en ſûreté dans la forteresſe de Choczim ; & qu'ils lui laiſſaſſent le ſoin du reſte. Ces paroles glacérent tous les eſprits, & cauſérent d'abord dans l'aſſemblée un morne ſilence : mais l'indignation ſuccéda bientôt après ; tous s'écriérent en même-tems : Qu'ils étoient tous à ſa diſpoſition ; qu'à ſa ſuite ils iroient chercher l'ennemi juſques ſur les bords du Danube ; & qu'ils étoient prêts de faire la guerre à leurs dépens. Ivon, aſſûré par-là du courage & de l'attachement de ſes peuples, s'éxcuſa de ſon mieux auprès de l'Envoyé du Grand Seigneur, en rejettant adroitement ſur le Senat le

HENRI III. 1574.

refus qu'il faisoit de payer le double tribut, & le congédia.

Après cela le Prince ne songea plus qu'à se préparer à la guerre. Il avoit compté principalement sur Henri, qui venoit de monter sur le trône de Pologne. Son attente le trompa. Les Ambassadeurs qu'il lui avoit envoyés rapportérent pour toute réponse, que la Pologne se feroit un scrupule de rompre le traité qui l'engageoit avec la Porte. Déchu de ses espérances de ce côté-là, il apprit qu'aux extrémités de la Pologne étoit une nation belliqueuse, toûjours en guerre contre les Tartares ses ennemis, dont elle couroit le païs, & qui alloit faire des prises jusques sur les bords du Nieper, & à l'embouchure de la mer noire. Ivon conçut qu'instruite parfaitement du païs, & accoutumée à se battre contre les Turcs, elle pourroit le servir utilement. La nécessité lui fit prendre le parti d'implorer ce secours; il députa vers les Cosaques, c'est le nom qu'on donne à ces peuples errans; & il eut fait en peu de tems un traité avec eux.

Swierczcowski, un de leurs meilleurs Capitaines, commandoit une troupe de deux cens hommes, & étoit Généralissime de tous ces guerriers. Deux cens autres joints à une pareille troupe de ceux de Braslow avoient à leur tête un nommé Barsan. Deux cens étoient commandés par Koslowski. Slesenius étoit chef d'une pareille bande; & Jankowski avec Sokolowki avoient chacun cent hommes sous leur conduite. Ivon alla les recevoir à une lieuë de son camp à la tête d'une troupe de cavallerie, & accompagné de quelques-uns du Senat; ensuite il conduisit les chefs dans sa tente. Là il leur donna un grand repas, où assistérent les Senateurs, tandis que leurs troupes distribuées dans le camp étoient traitées par l'armée de Moldavie. Au dessert on servit plusieurs plats d'argent pleins de piéces d'or. Ce fut par cette premiere libéralité qu'Ivon voulut s'attacher les chefs des Cosaques.

Le lendemain il les assembla tous, & les harangua en Polonois d'une façon touchante. A la fin de son discours quelques larmes coulérent de ses yeux; & Swierczcowski prenant la parole pour tous les autres, l'assûra: Que ce n'étoit point l'espérance des récompenses qui les avoit attirés; qu'ils ne se joignoient à lui, que pour éprouver leur valeur contre leur ennemi commun; & qu'ils ne l'abandonneroient jamais, quelque

pût

pût être le succès de cette guerre. Après ces paroles données de part & d'autre, Ivon traita les Cosaques. On fixa le jour du départ, & on se sépara dans la disposition de bien faire. Cela se passa vers le 20. de Mars.

Selim ayant appris la déféction d'Ivon envoya au Vaivode de Valachie trente mille Turcs & deux mille Hongrois, avec ordre d'y joindre les troupes de sa province, d'entrer en Moldavie, d'en chasser Ivon, & de mettre Pierre à sa place. Aussitôt on se mit en devoir d'éxécuter ces ordres. Le Vaivode de Valachie passa le Moldaw à la tête de cent mille combattans. La supériorité de ses troupes faisoit qu'il se tenoit moins sur ses gardes. Ivon en fut instruit par quelques-uns des coureurs de l'ennemi, que ses gens avoient arrêtés; il en fit porter la nouvelle à Swierczcowski, qui marchoit devant avec ses troupes, & un détachement de six mille Moldaves. Aussitôt ce Général attaqua le Vaivode, & le défit. Les Valaques avoient envoyé leurs chevaux au fourage, & ne pouvoient prendre la fuite. Les Cosaques tombérent sur eux, & les taillérent en piéces. De toute cette grande armée, il n'y eut que le Vaivode de Valachie, & Pierre son frére, qui purent se sauver; ils montérent sur deux chevaux vigoureux, sur lesquels ils passérent le lac que le Danube forme dans cet endroit, & allérent se réfugier dans Brailovie, où les Turcs tenoient garnison. Plus de cinquante mille hommes périrent dans ce combat. C'étoit un spectacle affreux de voir la plaine hérissée de dards, de fléches, de boucliers, de cimeterres, & couverte de sang. Le camp ennemi fut pris, & pillé. Ivon, par une libéralité loüable & bien placée, partagea tout le butin entre ses soldats & les Cosaques, qui y eurent la meilleure part. On fit chercher parmi les morts les corps du Vaivode & de son frére, mais ce fut inutilement.

De-là l'armée victorieuse entra dans le païs ennemi, où tout fut mis à feu & à sang. On n'épargna, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans mêmes. Tout ce qui se presenta fut massacré. Ensuite Ivon alla mettre le siége devant Brailovie, où il apprit que ses ennemis s'étoient retirés. Dès qu'il fut arrivé devant la place, il écrivit au gouverneur Turc de lui livrer le Vaivode & son frére; qu'ils l'avoient attaqué sans sujet; qu'il les avoit vaincus; & qu'il ne partiroit point de là

HENRI III. 1574.

qu'il n'eût la tête de l'un & de l'autre. Le gouverneur Turc indigné d'une proposition si fiére & si injuste y répondit sur le même ton ; il choisit quatre Turcs, deux de la ville, & les deux autres de la garnison, les envoya à Ivon chargés de dix boulets du plus gros calibre, de dix autres moindres, & de deux fléches ; & leur ordonna de lui dire : Que s'il ne se retiroit au-plûtôt de devant sa place, c'étoit là les mets dont il prétendoit le régaler ; qu'il l'en soûleroit jusqu'à être obligé de les rendre.

Une réponse si menaçante adressée à un homme enflé de ses succès, le fit rentrer dans son naturel. On arrêta par l'ordre d'Ivon ces quatre députés à qui on coupa le nez, les lévres & les oreilles ; ensuite il les fit attacher la tête en bas à de longues poutres où on leur cloüa les pieds, & comman-da quelques arquebusiers pour les aller jetter au pied des murailles, afin d'intimider les Turcs par cet exemple de cruauté, & de mettre ses troupes dans la nécessité de forcer la ville. En même tems il fit donner l'escalade à la place, le mur fut emporté & la ville prise d'assaut. Pendant quatre jours on y exerça toutes sortes de cruautés ; il étoit égal de céder, de se cacher, ou de se mettre en défense ; on alloit arracher les enfans jusqu'entre les bras de leurs méres pour les égorger, & les eaux du Danube furent teintes du sang dont la ville étoit inondée.

Le soldat victorieux se mit ensuite à piller ; on trouva dans la place un butin immense, de l'or, de l'argent en barre, ou monnoyé, des pierreries en abondance, des richesses sans nombre qui étoient le fruit d'une longue paix. La rage des vainqueurs n'en demeura pas là, ils mirent le feu à la ville, & tout ce qui ne périt pas dans les flammes fut abbattu ; il n'y eut que la forteresse qui fut conservée. Seize mille Turcs s'avançoient pour la secourir ; dès qu'Ivon en eut avis, il détacha Swierczcowski avec ses Cosaques & huit mille Moldaves. Ce Général fit une diligence incroyable ; il tomba sur ces troupes fatiguées d'une longue marche ; & sans leur donner le tems de respirer, il les tailla en piéces. Il ne se sauva de cette déroute que mille Spahis, qui poursuivis par les Cosaques, se dispersérent de tous côtés ; les plus heureux gagnérent Tehinie, forteresse appartenante au Turc, où ils se mirent à couvert.

Après cette victoire Swierczcowski fit sçavoir à Ivon qu'il ne tiendroit qu'à lui de battre les Turcs sans ressource, pourvû qu'il fît diligence. Sur cet avis Ivon décampe de devant la citadelle de Brailovie, se joint aux Cosaques, tombe avec toutes ses troupes sur les Infideles, & acheve de ruiner les misérables restes de leur armée; ensuite il se presenta devant Tehinie qui ne fit aucune résistance, & où tout fut passé au fil de l'épée.

De là Ivon passa à Bialogrod qui appartenoit aux Turcs. La disposition de l'armée victorieuse étoit remarquable; Swierczcowski étoit à la tête opposé aux piquiers Turcs, & sa premiere ligne toute composée de carabiniers, mettoit par son grand feu le désordre parmi les Infidéles. Les archers formoient l'aîle droite, & faisoient tomber sur les Turcs une grêle de dards; enfin les cuirassiers à l'aîle gauche fondoient avec leurs javelots sur les troupes ébranlées, & ne laissoient aux Moldaves que la peine de les égorger. Bialogrod ne tint pas à l'approche de cette armée; la place fut emportée d'assaut & mise au pillage; le soldat s'y enrichit, & la brûla.

Ivon retourna ensuite à Tehinie où il s'arrêta quelques jours pour laisser reposer ses troupes. Pendant le séjour qu'il y fit, il apprit que les Turcs joints aux Tartares, étoient campés assez proche de là, & qu'ils ne se tenoient nullement sur leurs gardes. Aussi-tôt il commanda Swierczcowski avec ses Cosaques & deux mille Moldaves pour les aller attaquer. Les Infidéles qui étoient dispersés de côté & d'autre, se rassemblérent à l'approche de l'ennemi. Swierczcowski de son côté partagea son armée en trois corps, & les fit charger de trois côtés dans le même ordre que nous avons décrit. Le combat fut opiniâtre pendant une heure. Enfin les Cosaques décidérent de la victoire, ils mirent les ennemis en déroute, & leur tuérent beaucoup de monde. Du côté des Moldaves la perte ne fut pas grande; le camp des Turcs fut pris, & on y fit deux cens prisonniers qui furent hachés à coups de faulx par l'infanterie victorieuse; le chef des ennemis qui avoit aussi été arrêté, offrit pour sa rançon deux fois son pesant d'or, trois fois son pesant d'argent, & une fois son pesant de pierreries; mais ses offres ne purent corrompre la fidélité des Moldaves que cette guerre

HENRI III. 1574.

enrichissoit de jour en jour; ils remirent leur prisonnier à Ivon. Ce Prince le garda plusieurs jours pour conférer avec lui, & lorsqu'il se crut suffisamment instruit des desseins du Turc, il le livra à son infanterie qui le mit en piéces; de là les troupes allérent se rafraîchir autour d'Usczya.

La nouvelle de ces mauvais succès réïterés, frappa le Grand-Seigneur; il craignit que la révolte des deux Dacies ne fût un exemple contagieux pour les autres Provinces de l'Empire; & appréhendant que les vainqueurs ne passassent jusqu'en Macédoine, & ne soulevassent aussi les Provinces voisines & la Grece même, il leva la plus nombreuse armée qu'il lui fut possible; il en donna le commandement au Bacha Capuce qu'il chargea de venger ses propres injures, & de remettre les Provinces révoltées dans le devoir.

Ivon de son côté ne s'endormoit pas. Il prévit que plus la honte des Turcs étoit complette, plus ils feroient d'efforts pour s'en venger & pour se dédommager de leurs pertes. Il fit donc venir auprès de lui Jeremie Zarnieviche à qui il avoit confié la garde de la Forteresse de Choczim. C'étoit un homme qui tandis qu'Ivon avoit été chez les Turcs, lui avoit toûjours paru fort attaché, & qui sembloit devoir l'être encore davantage depuis que la fortune favorisoit tous les desseins de son maître. Ivon le chargea de passer le Danube avec treize mille hommes qu'il lui donna, & de s'avancer jusqu'à Oblucice, d'empêcher de là les Turcs de passer le fleuve, & de lui donner avis au plûtôt de leur arrivée & de leurs desseins. Le Prince le congédia ensuite en l'embrassant pour lui donner une plus grande marque de sa confiance. Jeremie reçut cet honneur à genoux & avec des larmes qui témoignoient sa sincérité; & il jura entre les bras de son maître d'exécuter fidélement ses ordres.

Il ne tint pas toûjours parole, il s'avança jusqu'au Danube, & ayant fait reconnoître les gués de ce fleuve, il y fit faire si bonne garde que les Turcs qui étoient déja de l'autre côté avec une armée nombreuse, ne purent de long-tems trouver occasion de le passer. Enfin les généraux Turcs craignant qu'il n'y eût trop à risquer de vouloir attaquer le Moldave à force ouverte, & connoissant d'ailleurs son naturel avare, résolurent de tenter de le corrompre par les

presens & les promesses ; ils lui firent d'abord compter trente mille hongrois, (1) & lorsqu'ils virent que cette somme commençoit à ébranler sa fidélité, Pierre frére du Vaivode de Valachie demanda un sauf-conduit pour l'aller trouver, & s'aboucha secrettement avec lui.

Alors celui-ci representa à Zarnieviche, qu'Ivon avoit fait une faute irréparable de s'attirer la colére du Grand Seigneur : Qu'il ne devoit pas espérer de pouvoir jamais rentrer dans les bonnes graces du Sultan : Qu'il l'avoit trop outré par son manque de foi & par ses derniers succès ; & que Selim ne cesseroit point de le poursuivre qu'il ne l'eût dépouillé de ses Etats pour en revêtir un Prince plus soumis & plus fidéle ; qu'il lui donnoit ces avis en ami : Que s'il étoit sage il pourvoiroit à sa sûreté tandis qu'il en étoit encore tems : Qu'il réflechît mûrement s'il ne valloit pas mieux pour lui prendre part à la gloire d'un Prince comme Selim, le plus puissant non seulement de l'Europe, mais de l'Asie & de l'Afrique entiére, que de partager les disgraces d'un homme sans honneur & sans foi : Qu'il étoit aussi difficile de remettre l'épée dans le foureau qu'il est aisé de l'en tirer : Que l'autheur d'une guerre n'est pas toûjours le maître de faire la paix, & que quand une fois on a les armes à la main, ce n'est que de la volonté du vainqueur qu'on doit attendre quelques bornes à leur fureur : Qu'il ne dépendoit que de lui de se mettre à couvert de l'orage prêt à éclater, & de donner la paix à sa patrie : Qu'il n'avoit seulement qu'à faire retirer ses troupes des bords du Danube, tandis que l'armée Ottomane passeroit ce fleuve, & à cacher sa marche à Ivon : Qu'après cela ils fondroient sur lui : Qu'ils ne demandoient qu'une heure pour se venger de tous les maux qu'il leur avoit causés : Qu'en rendant ce service à l'armée, outre la somme qu'il avoit reçûë il pouvoit encore tout espérer du Grand-Seigneur.

Pierre accompagna ce discours de priéres & de larmes ; & Zarnieviche fut persuadé ; résolu de préférer le certain à l'incertain, il jugea que le mauvais état des affaires d'Ivon, ne valoit pas les honneurs & les richesses qu'on lui faisoit

(1) Piece de monnoye d'Hongrie qui vaut environ une pistole de notre monnoye.

HENRI III. 1574.

espérer de la part des Turcs & du nouveau maître de la Moldavie. Il prit donc un prétexte pour éloigner un peu les troupes des bords du Danube ; & tandis que les Turcs passoient ce fleuve au nombre de deux cens mille hommes, il retournoit à grandes journées en porter la nouvelle à Ivon. En même tems pour l'attirer plus facilement dans le piége, le traître persuada à ce Prince aveuglé par ses succès, que les Infidéles n'avoient pas plus de quinze mille hommes.

A cette nouvelle, Ivon qui étoit occupé au siége de la citadelle de Tehinie, & qui ne se doutoit point encore de la trahison, fut ravi de joïe. Sans rien approfondir davantage, il part suivi des Cosaques comme s'il eût marché à une victoire assurée, & va camper le neuf de Juin à trois milles des ennemis. Aussitôt Swierczcowski à la tête de ses Cosaques & de six mille Moldaves, se détache accompagné de Zarnieviche pour aller reconnoître la contenance des Turcs. Chemin faisant il donna dans un gros de ces Infidéles qu'il rompit ; un des fuyards fut arrêté, & tout blessé qu'il étoit prêt à rendre l'ame, voulant encore avant sa mort servir à tromper l'ennemi, il déclara que les troupes qui avoient passé le fleuve étoient en fort petit nombre.

Ce mensonge confirma la trahison de Zarnieviche. Ivon résolu d'attaquer l'ennemi attendoit impatiemment qu'il fût en presence. Il avoit campé proche du Danube afin que ses troupes ne manquassent point d'eau. Elles étoient au nombre de trente mille hommes ; il les distribua en trente pelotons à qui il assigna chacun leur poste, & mit quatre-vingt canons à la tête, il avoit encore un nombre de fantassins, gens grossiers qui n'avoient pour armes que des faulx, des arcs, & des cimeterres. C'étoient des hommes à l'épreuve, dont Ivon connoissoit l'attachement ; ils étoient chargés d'être toûjours auprès de sa personne, crainte de trahison ou d'accident ; & il n'y avoit que les Cosaques à qui ils permissent quelquefois d'en approcher. Ceux-là eurent leurs ordres en particulier.

Bataille entre les Turcs & les Moldaves.

Le mystére n'avoit point encore été découvert, lorsque Ivon ayant rangé son armée en bataille, s'avança sur une éminence pour reconnoître le camp ennemi. A peine eut-il jetté les yeux dessus, que frappé de ce nombre prodigieux

de troupes auquel il ne s'étoit pas attendu, & qu'il n'auroit même jamais imaginé si grand, il reconnut trop tard qu'il étoit trahi. Zarnieviche à la tête des troupes qu'il commandoit, étoit de tous les Officiers le plus avancé vers les Turcs. Ivon le fit appeller, le traître se voyant découvert s'excusa d'obeïr sous prétexte qu'il ne pouvoit quitter son poste sur le point d'aller à l'attaque. En même tems pour engager l'action, il fait sonner la charge & s'avance; mais au lieu d'en venir aux mains, dans le moment il ordonne à sa troupe de baisser l'étendart, & d'élever leurs chapeaux au bout de leurs armes, pour marquer qu'ils vouloient se rendre. A ce signal, dont on étoit convenu, les Turcs les reçûrent les armes hautes au milieu d'eux.

Cette défection jetta d'abord la consternation parmi ceux qui étoient autour d'Ivon. Cependant le courage de leur Général, qui dans cette occasion prit bravement son parti, leur en donna à eux-mêmes, & ils allérent à la charge. Les Turcs leur opposérent ces mêmes Moldaves, qui venoient de se rendre, & qui furent récompensés par-là de leur trahison comme ils le méritoient. Les deux armées les hachérent en piéces, & les Infideles foulant aux pieds leurs cadavres s'avançoient fiérement. Mais ils furent repoussés vivement par les Moldaves & les Cosaques. Soit terreur panique, soit adresse pour attirer leurs ennemis dans quelque embuscade, les Turcs prirent la fuite.

Swierczcowski ne donna pas dans le piége. Il rappella ses troupes & les rallia derriére son artillerie. Alors les Infideles faisant volte-face revinrent à la charge avec un nouveau renfort. On se battit long-tems avec fureur. Le fracas horrible des armes & du canon, le hannissement des chevaux, les cris différens des combattans, tout cela mêlé ensemble faisoit un bruit affreux. En même-tems une nuée de fléches & de poussiére déroba la vûë du ciel aux deux armées. Cette obscurité ne fut dissipée que par une pluye violente, qui fit tomber la poussiére & la fumée. Mais elle gâta beaucoup aussi le canon, qui faisoit le grand avantage des Moldaves. Cependant ils ne se découragérent pas. Au contraire ils s'animoient les uns les autres, lorsque les Tartares qui n'avoient point encore donné, voyant l'artillerie inutile,

Défaite de l'armée Moldave.

HENRI III. 1574.

tombérent ſur eux tête baiſſée. Ces troupes fraîches par leurs hurlemens, jettérent l'épouvante parmi ces hommes déja fatigués du combat. Ils commençoient à s'ébranler, lorſque les Turcs achevérent de les mettre en deſordre. Alors ils prirent la fuite ouvertement, on ne fit aucun quartier, & ce ne fut plus qu'une tuerie.

A peine deux cens cinquante Coſaques s'étoient ſauvés du carnage avec les gardes d'Ivon, dont nous avons parlé. Cependant ni ce Prince, ni Swierczcowski ne perdirent courage. Ils mirent pied à terre, donnérent ſur l'artillerie des Turcs, dont ils ſe rendirent maîtres, & qu'ils encloué-rent, parce qu'ils ne pouvoient l'emmener. Enſuite ayant quitté leurs chevaux, ils ſe refugiérent proche des ruines d'une maiſon brûlée, où ils ſe retranchérent. En cela ils commirent une grande faute; car le défaut d'eau les obligea de ſe rendre plûtôt qu'ils n'auroient fait.

Le ſoir dès que les Turcs furent revenus de la pourſuite des fuïards, ils aſſiégérent le camp des Chrétiens, & le ſerrérent de ſi près, qu'il étoit impoſſible d'en ſortir. Le lendemain ils firent jouër leur artillerie : mais elle eut peu d'éfet, à cauſe de la hauteur du retranchement, qui mettoit les aſſiégés à couvert. Alors les infidéles voyant que ce ſiége tireroit encore en longueur, députérent à Ivon, pour l'exhorter à ſe rendre, lui faiſant entendre que moins il attendroit, plus il lui ſeroit aiſé de faire ſon accommodement. Sur cette propoſition Ivon aſſembla le Conſeil de guerre, & demanda l'avis des chefs : s'il étoit à propos de ſe rendre, ou de périr glorieuſement, en vendant chérement ſa vie à l'ennemi. Les Coſaques étoient de ce dernier ſentiment, perſuadés qu'il valloit mieux mourir courageuſement les armes à la main, que d'aller porter ſa tête à un ennemi barbare, qui exerceroit contr'eux les ſupplices les plus honteux & les plus cruels. Mais les Moldaves, qui étoient en plus grand nombre, quelques diſpoſés qu'ils paruſſent à tout ſouffrir, inclinoient pour l'autre avis; & repreſentoient qu'il y avoit encore quelque eſpérance, que les Turcs feroient grace à Ivon & aux Coſaques.

Ivon balança long-tems entre ces deux partis. Enfin l'idée qu'on pourroit lui reprocher la perte de vingt mille braves gens, qu'il y avoit dans ſon camp, & dont à toute heure

quelqu'un

quelqu'un mouroit faute d'eau, le détermina ; il déclara qu'il étoit prêt de se rendre, pourvû que les Turcs lui accordassent des conditions raisonnables, & que tous les Bachas & les Officiers de l'armée jurassent sept fois de les observer fidélement. Ces conditions furent : Que les Cosaques sortiroient du camp avec armes & bagages, & qu'on les laisseroit repasser le Niester : Que pour lui, il seroit presenté à Selim ; enfin que le Sultan feroit grace aux Moldaves, dont la conservation intéressoit également la Porte, & ceux à qui le Grand Seigneur donneroit dans la suite la Moldavie.



Quand on porta ces articles aux généraux Turcs, soit qu'ils fussent déja déterminés à ne rien tenir, soit que le bacha Capuce eût seul le secret ; tous aussi-tôt jurérent sept fois, tant pour eux, qu'au nom de leurs troupes, de les observer. Alors Ivon, comme s'il n'eût plus eu rien à craindre, sortit de son camp, & se remit entre les mains des infidéles, qu'il harangua long-tems en faveur des Cosaques. Il leur donna toutes les loüanges qu'ils méritoient, & pria les Bachas de décharger sur lui seul la haine que les Turcs portoient à ces braves gens. Ensuite se tournant vers les Cosaques, il leur tendit la main en signe d'amitié, & prit congé d'eux, en les priant de ne pas l'oublier ; il fit aussi la même chose en disant adieu aux Moldaves. Enfin se souvenant qu'il lui restoit encore de l'or & des pierreries, il rappella les Cosaques, & les partagea entr'eux, en loüant leur courage, & les remerciant de leur attachement pour lui. Il leur dit aussi : Qu'il connoissoit le caractére de Selim : Qu'il ne désesperoit pas, si on lui permettoit de le voir, comme on le lui avoit promis, de redevenir un jour maître de la Moldavie : Qu'en attendant il les prioit de se souvenir de lui dans l'espérance de partager un jour ensemble un meilleur sort.

Ces adieux furent mêlés de quelques larmes qu'on répandit de part & d'autre. Après cela Ivon, accompagné d'un seul Cosaque, nommé Osmolski, qu'il prit avec lui, se rendit au camp des Turcs. Là il eut une conférence de quatre heures avec les principaux Officiers ; elle n'étoit pas finie, lorsque le bacha Capuce, sur une parole d'Ivon un peu fiére, lui coupa le ventre & le visage de son cimeterre. A ce signal les Janissaires se jettérent sur lui, & lui coupérent la tête.

HENRI III. 1574.

Ensuite ils attachérent le tronc à la queuë de deux chameaux, qui le mirent par quartiers. Sa tête fut plantée au bout d'une lance, & son corps déchiré en piéces. Les soldats Turcs trempoient même leurs sabres dans son sang, & le donnoient à boire à leurs chevaux. Etoit-ce vengeance ? Etoit-ce un effet de cette valeur guerriére, qu'ils admiroient même dans leur ennemi ?

De-là les Turcs tournérent toute leur rage contre les Moldaves ; ils eurent beau demander quartier, on les traita de rebelles, parce qu'ils étoient vassaux de la Porte, & ils furent tous égorgés. A ce spectacle les Cosaques voyant que les Turcs s'étoient déja emparés de leur camp, s'animérent les uns les autres. Ils donnérent tête baissée au travers des bataillons infidéles, & trouvérent au milieu de ces ennemis nombreux la fin d'une vie, qu'ils leur firent acheter chérement, quoiqu'ils fussent en petit nombre. Ceux qui ne purent se faire tuer, furent faits prisonniers. De ce nombre fut Swierczcowski leur général, & celui à qui seul on étoit redevable de tous les succès de cette guerre. Les autres étoient Koslowski, Zadorski, Zaleski, Rheskowski, Kopyczinski, Jankowski, Sokolowski, Cisowski, Bogusz, Libiszowski, & Sucinski. Les Turcs firent tous leurs efforts pour les porter à abjurer le christianisme ; mais ce fut inutilement : ils ne sortirent de leurs fers, qu'en payant de grosses rançons.

Ainsi la Moldavie, & par conséquent l'une & l'autre Valachie, retombérent sous la domination des Ottomans. Depuis ce tems-là elles furent chargées du tribut exhorbitant que Pierre frére du Vaivode de Valachie avoit offert au Grand Seigneur. Ce fut lui que Selim nomma pour succéder à Ivon, qui lui-même n'avoit possédé la Moldavie, qu'après en avoir chassé Bogdan. Bel exemple de l'inconstance des choses humaines, & de la justice divine, qui doit nous apprendre à respecter les droits de l'équité, & à craindre que ce que nous ferons à autrui ne nous arrive à nous-mêmes.

Arrivée de Henri III. à Turin.

La nouvelle de ces révolutions arrivées en Afrique & en Moldavie refroidit beaucoup en Italie la joie qu'y avoit répanduë la marche triomphante de Henri roi de France & de Pologne. Ce Prince remontant le Po passa à Crémone & à Plaisance, d'où il arriva à Verceil, & de-là à Turin. Henri

de Montmorency duc de Damville s'y rendit à la sollicitation du duc de Savoye, qui lui obtint un sauf-conduit; & la duchesse Marguerite tante du Roi, une des Princesses de son tems des plus accomplies, & qui par l'attachement qu'elle conservoit pour sa patrie étoit toûjours infiniment sensible aux intérêts de la France, mit tout en œuvre pour réconcilier le Monarque avec la famille des Monmorencis, & pour calmer les soupçons de Damville. Mais Henri avoit pris son parti. Elevé par la Reine sa mére au milieu des factions, qui divisérent les maisons de Guise & de Monmorency sous le régne de Charles IX. il s'étoit laissé prévenir entiérement en faveur des Guises. Erreur excusable dans un tems, où on s'imaginoit qu'il ne s'agissoit de rien moins que des intérêts de la religion, dont on regardoit les Princes de Guise comme les défenseurs contre les Monmorencis, qu'on croyoit favoriser les protestans en faveur de la maison de Coligny.



En même-tems Philippe Hurault de Cheverni, qui dans la suite eut toute la confiance du Roi, Bernard Fizes, qui auparavant avoit été son Chancelier, & Nicolas de Neuville de Villeroy secretaire d'Etat, se rendirent auprès de S. M. par ordre de la Reine mére. L'incertitude où étoit cette Princesse des desseins du Monarque l'inquiétoit extrémement. Villequier, qui n'étoit que trop habile à manier l'esprit de son maître, l'avoit avertie que le Roi, prévenu par les Princes chez qui il avoit passé dans son voyage, & par ceux qui l'approchoient, qui n'étoient autres que Roger Sanlari de Bellegarde, & le sieur de Pibrac, n'apportoit en France que des desseins de paix; qu'il venoit dans la résolution de casser tout ce qui s'étoit fait pendant son absence depuis la mort du feu Roi, & de changer tout le gouvernement, aussi-bien que tous ceux qui y avoient eu part. C'étoit ce que cette femme vaine & ambitieuse appréhendoit le plus. Accoutumée à gouverner sous le régne de Charle, elle s'étoit promis d'avoir encore toute une autre autorité sous Henri, qui avoit toûjours été son fils bien-aimé. Ainsi elle avoit donné ordre à Cheverni de supplier ce Prince de ne rien innover jusqu'à son entrée dans le royaume, & d'attendre qu'elle pût l'instruire elle-même de la situation de l'Etat.

Cheverni s'acquitta parfaitement de sa commission; & en

HENRI III. 1574.

conformité des instructions secrettes, qu'il avoit reçûës de Catherine, il ne manqua pas de se servir des couleurs les plus apparentes que lui fournirent certains bruits qui avoient couru, pour noircir dans l'esprit du Roi les sieurs de Bellegarde & de Pibrac, les deux hommes en qui ce Prince paroissoit avoir plus de confiance. On accusoit Bellegarde d'avoir des liaisons criminelles avec Damville; on assûroit que Pibrac favorisoit ouvertement les Protestans. Ces avis donnés par un homme affectionné, dont la personne étoit agréable au Monarque, & qui avoit le secret de la régente, firent une impression extraordinaire sur l'esprit de Henri; il sortit tout changé de la conférence secrette qu'il avoit euë avec Cheverni. Dans l'instant on reconnut en lui de l'éloignement pour ceux, qui un moment auparavant étoient le plus dans ses bonnes graces. Il ne leur parloit plus que rarement; ne les regardoit plus du même œil : il sembloit que ce fût tout un autre homme. Quelque ennemi qu'il fût naturellement des Monmorencis, cependant sur les representations de Bellegarde & de Pibrac, & à la sollicitation du duc de Savoye qui leur étoit allié, il avoit paru disposé à faire quelque chose en leur faveur. Cheverni changea tout cela. Damville fut congédié avec une réponse ambiguë, qui ne laissa pas douter un moment de la mauvaise volonté du Roi. Ce Seigneur ne voyant plus de grace à espérer, prit la poste, & s'en retourna en Languedoc, où il signa enfin le traité entre les Protestans, & ceux qu'on nomma les Politiques, (1) conformément aux articles qui avoient été arrêtés dans les conférences de Millaud; au-lieu que jusques-là il avoit toûjours tergiversé, il commença dès ce moment à se préparer tout de bon à la guerre.

Ce fut la premiére faute que fit Henri en montant sur le trône, elle n'étoit pourtant pas irréparable; mais elle fut suivie d'une autre à laquelle il n'y eut aucun remede. Ce fut que le Roi gagné par toutes les avances du duc de Savoye qui connoissoit le caractére du Prince, toûjours prêt à donner sans discernement, s'engagea legérement à restituer à ce Duc, deux places du Piémont, sçavoir Pignerol & Savillan avec la vallée de Pérouse. Depuis le

(1) M. de Thou les appelle ici : Catholiques-unis, *Catholicis unitis*.

dernier traité fait avec l'Eſpagne, nos Rois en rendant au Savoyard la plus grande partie de ſes Etats, avoient retenu ces places; elles leur tenoient lieu d'ôtages juſqu'à ce qu'on eût décidé ſur la reſtitution des places, villes, & païs dont le duc de Savoye s'étoit emparé, & qu'on prétendoit qu'il devoit remettre à la France; en attendant elles avoient été jointes au gouvernement de la principauté de Saluces qu'on avoit donné à Louis de Gonzague duc de Nevers. Ce Seigneur étoit à Acqui dans le Monferrat, où il avoit eu permiſſion de paſſer pour rétablir ſa ſanté. Lorſqu'il apprit cette nouvelle, ſoit à cauſe des vieilles inimitiés qui étoient entre les ducs de Savoye & de Mantouë, & qui venoient d'être renouvellées par leurs diſputes pour le marquiſat de Monferrat, ſoit par l'intérêt qu'il prenoit à la gloire de la France, il fit un long écrit qu'il envoya au Roi par Nicolas Conan, pour détourner S. M. d'un deſſein ſi honteux & ſi deſavantageux au royaume. Henri ne le reçut que le vingt-cinq de Septembre, lorſqu'il étoit deja à Lyon.

Ce Prince ayant paſſé le mont Cenis, ſe rendit à S. Jean de Morienne où il reçut un Ambaſſadeur que l'Electeur Palatin Frideric III. lui envoyoit à la ſollicitation du Prince de Condé, pour l'exhorter à la paix; de là il paſſa à Chambéry qui eſt le ſiége du Parlement de la province, & arriva enfin ſur les frontiéres du royaume, porté dans une litiére vitrée à cauſe de la difficulté des chemins, & toûjours accompagné du duc de Savoye qui le ſuivit en grand cortége & à la tête de ſes troupes juſqu'au pont de Beauvoiſin, où la riviere de Guye diviſe les deux Etats.

Entrée du Roi à Lyon.

Le Roi y arriva le cinq de Septembre. Dès le ſoir le duc d'Alençon & le roi de Navarre, que la Reine avoit envoyés devant, vinrent le ſaluer; il les reçut tous deux avec beaucoup de careſſes; pour la Reine, elle s'étoit avancée juſqu'à Bourgoin, village fameux par la bonté de ſon pain, dont on attribuë la cauſe aux ſources d'eau vive qui y ſont en grand nombre. Le Roi s'y rendit le lendemain, & malgré l'oppoſition de la Reine, il s'acquitta de la parole qu'il avoit donnée à Bellegarde, dont il n'étoit pas à ſe repentir; il le fit Maréchal de France, honneur dont il voulut bien revêtir un homme qui avoit eu autrefois ſes bonnes graces, & qui

HENRI III. 1574.

commençoit alors à lui être suspect. De Bourgoin Henri alla le même jour à Lyon où il fit une entrée magnifique; il y fut reçu par François Mandelot gouverneur de la ville, qui sortit au devant de S. M. à la tête de la bourgeoisie sous les armes; le Roi alla descendre à l'Archevêché où on lui avoit préparé un logement.

L'entrée du Roi en France causa une étrange révolution dans tous les esprits. Du vivant de Charle IX. personne ne paroissoit plus digne du trône que Henri, & tout le monde souhaitoit l'avoir pour maître; à peine fut-il arrivé,qu'on s'en dégoûta jusqu'à augurer fort mal de son régne. Il contribua lui-même à la mauvaise opinion qu'on eut de lui; on ne retrouvoit plus dans ce Prince qu'on avoit vû élever, pour ainsi dire, dans le sein de la guerre, ce courage mâle & guerrier qu'on avoit tant admiré; il ne montoit plus à cheval; il ne se montroit plus à ses peuples, comme faisoient ses prédécesseurs; on ne le voyoit qu'enfermé avec quelques favoris dans un petit bateau peint, qui se promenoit sur la Saone; il ne mangeoit plus qu'avec une balustrade qui ne permettoit pas de l'approcher; & si on avoit quelques placets à lui presenter, il falloit se trouver à l'issuë de son diner où il les recevoit en courant. La plus grande partie du jour il se renfermoit dans son cabinet avec quelques jeunes gens qui seuls avoient l'oreille du Prince, sans qu'on sçût par où ils étoient parvenus à cette distinction, tandis que les Grands & ceux dont les services étoient connus, pouvoient à peine lui parler. Le faste & la mollesse avoient pris la place de la grandeur & de la Majesté qui auparavant distinguoient nos Rois; joignez à cela un malheureux penchant à la dissipation. Les Gouvernemens & les premiéres charges de l'Etat avoient été mises à un prix excessif, dans la vûë de les retirer des mains de ceux qui en étoient capables, & qui ne les avoient obtenuës de nos Rois que comme une récompense dûë à leur attachement & à leur mérite; on les donnoit par ce moyen à des gens indignes de les posséder.

Je me souviens que le jour même que le Roi entra dans Lyon, je me trouvai chez Jean de Tournes à qui la république des lettres est si redevable. Simon du Bois Lieutenant général de Limoges, célébre par ses écrits, & plus encore

par son habileté dans les affaires, s'y rencontra. Il me dit, que bien des gens ne pensoient pas du Roi comme le commun, & qu'ils assuroient qu'on le verroit dans la suite tenir une conduite dont la fin seroit peut-être funeste, & tromper ainsi toutes les espérances que ses sujets & les étrangers avoient conçûës de la gloire de son régne. Je me révoltai d'abord à ce discours, je lui fis même quelques objections que le penchant que nous avons à nous flatter, me suggéra sur le champ; mais cet homme sage qui n'aimoit pas la dispute, me répondit froidement que ce n'étoit pas sans chagrin qu'il me parloit de la sorte, que je me souvinsse de ce qu'il me disoit, & que j'en jugerois par l'événement. Etoit-ce de lui-même qu'il parloit, & par quelque connoissance que son habileté dans l'Astrologie lui eût donnée de l'avenir? Plusieurs l'ont crû; ou bien n'étoit-ce point sur ce qu'il avoit entendu dire la même chose à d'autres personnes? Quoi qu'il en soit, comme j'ai toûjours beaucoup estimé la science profonde de ce grand homme, j'ai crû que la chose méritoit d'être rapportée.

HENRI III. 1574.

Ces commencemens dégoûtérent bien des Seigneurs, & on les vit insensiblement abandonner la Cour, les uns par mécontentement, les autres par indignation, quelques-uns entraînés par le grand nombre. Celui qui donna l'exemple, fut Gaspard de la Châtre de Nançay capitaine des Gardes du corps, qui possédoit cette charge héréditaire dans sa famille, & qui pour son mérite autant que pour sa naissance, avoit eu la premiére place dans les bonnes graces de Charle IX. Il fut suivi des deux fréres d'Angennes de Ramboüillet, qui voyant que le Roi ne rendoit pas justice à leurs services, se retirérent aussi chez eux, avec beaucoup d'autres Seigneurs qui les imitérent. Ainsi la Cour qui d'abord avoit été fort nombreuse, devint en un moment déserte. C'est ce que souhaitoient les nouveaux favoris, parce qu'ils vouloient être les seuls maîtres du Gouvernement.

*Fin du Livre cinquante-huitiéme.*



# HISTOIRE
## DE
## JACQUE AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE CINQUANTE-NEUVIÉME.*

HENRI III.

1574.

Le Roi tient Conseil à Lyon.

AUSSITÔT que le Roi fut arrivé à Lyon, on délibéra si on écouteroit les propositions de paix, dont étoient chargés les députés des Protestans & des Catholiques-unis, qu'on attendoit de jour en jour ; ou si on ne devoit penser qu'à réduire les rebelles par la force des armes. La chose fut agitée dans le Conseil, où assistérent la Reine, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, avec tous les Princes de sa maison, le duc de Nemours, le bâtard d'Angoulême Grand Prieur de France, Albert de Gondy comte de Rays, & plusieurs autres Seigneurs & Maréchaux de France. Il n'y eut que Pibrac qui n'y fut point appellé, parce qu'il étoit suspect.

Situation de la Cour à l'arrivée du Roi.

Outre la faction des Guises, qui ayant le Roi pour elle, tenoit alors le dessus, & celle des Monmorencis, qui toute affoiblie qu'elle avoit été par le malheur des tems, se soûtenoit pourtant encore ; il y en avoit deux autres à la Cour, & par conséquent

conséquent dans le Conseil, composées de gens qui pensoient tout différemment du gouvernement, & qui cependant n'avoient aucune relation avec les deux premiéres. Les uns & les autres sembloient n'avoir en vûë, que la paix & la tranquillité de l'Etat; mais ils différoient sur le moyen de l'obtenir. Comme les premiers n'avoient pour but que de défendre la religion de leurs péres, sans se mettre en peine si elle avoit besoin de réforme, ou non, ils panchoient davantage vers le parti de ceux, qui sous ce prétexte vouloient qu'on prît les armes; & ils leur pardonnoient assez aisément, d'éluder, ou même de violer ouvertement la foi des Edits publiés en faveur des Protestans. Les autres au contraire n'avoient garde de vouloir s'éloigner en rien de la religion de leurs ancêtres. Mais ils reconnoissoient aussi, que par la suite des tems l'avarice ou l'ignorance avoient introduit bien des abus contraires à l'honneur de Dieu, & à l'intérêt des particuliers; & ils souhaitoient qu'on pût y mettre ordre. Ainsi plus favorables aux Protestans que les premiers, ils vouloient qu'on s'accommodât de bonne amitié avec eux, qu'on leur tînt de bonne foi ce qu'on leur avoit promis, & qu'à quelque prix que ce fût on fît une paix solide, sans laquelle il étoit impossible de songer à la réforme. Par-là, quoique ces deux partis fussent également opposés aux Guises & aux Monmorencis, cependant les premiers paroissoient s'accorder davantage avec la faction des Guises, qui vouloient absolument la guerre; & les seconds sembloient favoriser indirectement celle des Monmorencis, qui ne souhaitoient que la paix.

Le chef de ce dernier parti avoit été Michel de l'Hôpital Chancelier de France, célébre par une grandeur d'ame, une fermeté, une probité, & une science admirables. Dans le feu des divisions que les disputes de religion allumérent dans l'Etat, il fut en fort mauvaise réputation à la Cour, & dans tout le royaume. On l'éloigna des affaires; & il venoit de mourir dans sa maison l'année précédente : mais il avoit laissé des partisans, qui pensoient encore comme lui : à la Cour, Paul de Foix; & dans le Parlement, Christophle de Thou premier Président; le Président Christophle de Harlay; Jean-Baptiste du Mesnil & de Pibrac avocats généraux.

Jean de Morvilliers ancien Evêque d'Orleans étoit à la tête

HENRI III. 1574.

de l'autre parti. C'étoit un homme doux, qui avoit de la probité, que son caractére souple & pliant fit mettre au-dessus du Chancelier de l'Hôpital, quoiqu'il lui fût fort inférieur en tout le reste. Son parti fut toûjours le plus puissant à la Cour ; ce qui fortifia beaucoup la faction de ceux qui ne cherchoient que le trouble. De-là tant d'arrêts donnés les uns sur les autres, & si souvent violés ; la guerre tant de fois renouvellée, & toûjours terminée avec aussi peu de raison, qu'on en avoit eu pour l'entreprendre ; jusqu'à ce qu'enfin le succès funeste de cette derniére, qui mit le royaume à deux doigts de sa perte, confondit la vaine prudence de tous ces faux Conseillers.

S. M. ayant donc assemblé son Conseil, Paul de Foix eut ordre de dire son avis ; & il adressa la parole au Roi en ces termes : » Sire, avant que V. M. se détermine à la guerre, deux » choses sont à éxaminer. Est-elle utile ? Est-elle nécessaire ? » Elle peut être utile, ou par elle-même, ou par les différen- » tes circonstances qui l'éxigent, eu égard à la situation pre- » sente de l'Etat. Qu'elle cesse de l'être par l'un ou l'autre de » ces deux motifs, cependant si on ne peut autrement remé- » dier à un mal inévitable, qui intéresse la gloire du Prince, » ou le bien de ses sujets, deux choses absolument insépara- » bles, dès lors du moins elle devient nécessaire.

Harangue de Paul de Foix dans le Conseil.

» Les guerres étrangéres sont quelquefois utiles pour repous- » ser une insulte, & pour nous mettre à couvert des injures que » nous pourrions recevoir, en vengeant celles que nous avons » déja reçûës. Ce sont elles qui nous font trouver notre avan- » tage dans la perte de nos ennemis, qui nous enrichissent de » leurs dépoüilles, & qui étendent nos frontiéres aux dépens » des provinces que nous leur enlevons. Mais quelle utilité » peut-on imaginer dans une guerre civile ? La joïe, l'avan- » tage, la sûreté de l'Etat, sont-ce-là les fruits d'une guerre, » où la victoire est toûjours suivie de dueil, de repentir, & de » désolation ; où le citoyen va chercher dans son propre sang » de quoi assouvir sa fureur, sa vengeance, & sa haine ; où » la fortune frappe également sur le vainqueur, & le vaincu ; » & où la victoire est même souvent plus à craindre que la dé- » faite ? Jettons les yeux sur les Romains. Ces grands hom- » mes, toûjours attentifs à étendre les bornes de leurs Etats,

» à proteger leurs alliés, à défendre la gloire de leur em-» pire ; ces hommes si sages n'accordoient point de triomphe » à une victoire, qui ne leur soumettoit que des citoyens. Et » que peut-on avoir en vûë dans une guerre domestique ? Ce » n'est ni par l'honneur de vaincre, ni par la joie d'avoir vain-» cu, ni par l'espérance d'aucun avantage qu'on peut être » animé. La paix est l'unique but du vainqueur. Rétablir la » concorde, éteindre les haines & les inimitiés, remettre » l'ordre & l'union dans tous les membres de l'Etat, tels sont » les seuls succès qu'il peut se promettre de ses armes.

» Mais de m'arrêter plus long-tems sur une chose si évi-» dente, ce seroit abuser de la patience de V. M. il s'agit, Sire, » d'éxaminer, si cette guerre qu'on lui propose, est aussi fa-» cile & aussi nécessaire qu'on ose l'avancer. Je sçai que par » une liberté outrée de parler du gouvernement, on ne s'en-» tretient d'autre chose dans les cercles & les assemblées ; & » c'est pour cette raison même que je commence par-là. Il est » difficile, dit-on, de terminer cette guerre à l'amiable. Les » soupçons sont trop grands de part & d'autre, les haînes » trop envenimées, les insultes réïtérées trop souvent. Com-» ment faire ce qu'on a vainement tenté jusqu'ici ? Accorder » ensemble des religions directement opposées ; réünir de » grandes familles divisées par la haine & la jalousie ? La » douceur n'y peut rien ; le Prince est donc nécessité d'y » employer la force. Il aura le droit de son côté ; & que » n'aura-t'il pas ? Tout ce qui manque ordinairement aux ré-» voltés : mais, Sire, les succès d'une guerre sont toûjours » douteux ; la victoire est toûjours incertaine. Ne l'a-t'on ja-» mais vûë se ranger du côté des partis les plus injustes ? Que » dis-je ? l'expérience ne nous apprend-elle pas, que Dieu » dont la colére n'est que trop justement allumée sur nous, » use souvent de semblables revers pour châtier ceux même » qui le servent ? Ainsi le voyons-nous dans l'histoire sacrée, » pour punir les péchés de son peuple, armer contre lui les » tyrans de Babylone ; ainsi le sentons-nous tous les jours » avec douleur, & à notre honte, appesantir sa main sur l'u-» nivers chrétien, qu'il semble avoir livré à l'infidéle ; ainsi » l'avons-nous éprouvé contre ceux-là même que nous al-» lons attaquer, & dont il a toûjours jusqu'ici rendu les ar-» mes victorieuses.

HENRI III. 1574.

» L'argent leur manque, je le sçai ; & l'argent est le nerf » de la guerre : mais le peu qu'ils ont, avec quelle fidélité » n'est-il pas administré ? Avec quel soin ne le ménagent-ils » pas ? Ont-ils manqué jusqu'ici de ressources pour en trou- » ver ? Les Princes avec lesquels ils sont ligués abandonne- » ront-ils la cause commune ? Pour eux, ils n'épargnent rien. » Leurs biens, leur liberté même ; cette liberté qui leur met » aujourd'hui les armes à la main, ils sont prêts de tout en- » gager pour la défendre. Car, Sire, il ne s'agit point ici d'un » corps sans chefs, & incapable de discipline, que le hasard, » ou de vains discours auroient assemblé. Ce sont des hom- » mes aguerris, à qui le desespoir a fait prendre leur parti de- » puis long-tems ; ils sont résolus à toute extrêmité ; & tous, » chefs & soldats, trouvent dans la nécessité de cette guerre » le lien indissoluble qui les unit. C'est avec de pareilles forces » qu'on les voit éxecuter, non-pas des entreprises de deux » jours ; des projets formés depuis long-tems, & médités » meurement. L'ordre régne parmi leurs troupes ; la disci- » pline y est observée ; on n'y connoît ni le libertinage, ni » la débauche. Leurs chefs vivent bien, selon leur religion ; » la vûë du danger commun, qui est l'ame de la concorde, » rend le soldat docile à leurs commandemens. Dans les ar- » mées royales au contraire, que d'envies ! que de jalousies ! » que d'avarice ! que d'ambition ! jamais les chefs de la no- » blesse ne s'accordent. Les uns veulent la paix ; les autres » n'aiment que le trouble : un intérêt de famille, ou la hai- » ne d'un rival, voilà tout ce qui les unit. Cependant la dis- » cipline militaire languit ; la guerre devient éternelle ; le » tresor s'épuise ; & les peuples sont réduits à la derniére » misere.

» Qu'on ne m'objecte point, Sire, les armées nombreuses, » qui rendent V. M. si supérieure à ses ennemis ; il ne faut » qu'avoir lû médiocrement l'histoire, pour sçavoir que la » victoire n'est pas toûjours du côté du plus grand nombre. » D'ailleurs quel service V. M. peut-elle attendre des troupes » étrangéres qui servent dans ses armées ? On sçait que hors » de chez-elles, elles ne sont que d'un foible secours. Les Suisses » ne sont bons que pour la défense ; les Italiens servent plus » pour la montre, que pour l'effet ; les Flamans ne sont pas en

» grand nombre dans vos camps ; & V. M. ne peut guéres » compter ſur les Allemans, qui ſont de même religion que ſes » ennemis. Il ne faudra, dira-t'on, qu'une ſeule bataille pour » les détruire. J'avouë qu'il eſt aiſé de le ſouhaiter : mais a-t'on » éxaminé s'il ſera auſſi facile d'en venir à l'éxecution ? Qui » peut répondre de livrer l'ennemi dans un certain lieu, à » un jour marqué, pour décider définitivement de la vic- » toire ? Qui peut aſſûrer que dans ce jour-là il ſera défait » ſans reſſource ? Autant qu'on voyoit autrefois d'acharne- » ment dans une action, où l'on ſe battoit de pied ferme, au- » tant eſt-on ingénieux aujourd'hui à ne combattre qu'en » voltigeant, & à bien faire une retraite. La maxime, favo- » rite de tous les généraux de notre tems, c'eſt qu'un ſoldat » qui revient du combat, peut encore y retourner : ce n'eſt » plus une affaire ſérieuſe que la guerre ; elle eſt devenuë une » eſpéce d'amuſement.

» A quoi donc aboutira une bataille ? à tuer cinq ou ſix mil- » le hommes aux ennemis. Mais qu'y gagnera-t'on ? on les » rendra par-là plus animés à la vengeance, plus circonſpects » dans leurs deſſeins, plus attentifs à découvrir les nôtres, » plus éxacts à obſerver la diſcipline, & plus dociles aux or- » dres de ceux qui les commandent. Dira-t'on que deux ou » trois batailles perduës, ſans les détruire entiérement, les » affoibliront aſſez pour les obliger à écouter des propoſitions » plus raiſonnables ? Mais quoi ! l'expérience ne nous a-t'elle » pas appris, qu'ils ſont moins ſenſibles aux tourmens les plus » cruels, & aux dangers les plus preſſans, qu'à la crainte de » voir leurs conſciences gênées, & d'être expoſés au mépris » de leur parti ! Que ſi V. M. eſt réſoluë de les détruire entié- » rement, vous, Sire, vous qui ſouvent vous êtes trouvé » dans les dangers, conſidérez combien il vous en coûtera de » ſang pour en venir à bout. Que de dépenſes ! que de dan- » ger même de ne pas réuſſir ! Que nous réüſſiſſions cepen- » dant, on épargnera du moins les enfans, & on ne rendra » pas leur innocence reſponſable du crime de leurs péres. Mais » dans la ſuite la ſoif de la vengeance, le chagrin de voir des » biens qui leur appartenoient paſſés dans des mains étrangé- » res, ne leur feront-ils point reprendre les mêmes projets, » & rejetter le royaume dans de nouveaux troubles ? Ne nous

HENRI III. 1574.

» y trompons pas : jamais faction puissante comme celle-là » n'a pu être si bien éteinte, que des cendres de ceux qu'on » avoit ou bannis, ou égorgés, on n'ait vû renaître un nou- » vel incendie plus à craindre que le premier. Sans prétendre » percer dans l'avenir, ne nous arrêtons qu'à ce que nous » avons sous les yeux. Qui doute que ceux que nous voyons » aujourd'hui les armes à la main, si le sort d'une bataille vient » à leur faire sentir leur foiblesse, ne prennent conseil de leur » desespoir, & prêts de quitter pour jamais un royaume, où » ils ne trouveront plus de sûreté, n'y mettent tout à feu & à » sang ? Il est des dégrés dans le vice, comme il y en a dans la » vertu. Les gens de bien ne voyent qu'avec douleur tant de » sang déja répandu, tant de coups mortels portés à l'Etat. » Voilà ce dont jusqu'ici nous avons été les témoins. Que » sera-ce si on en vient jamais aux derniéres extrémités? Cette » seule pensée me fait frémir ; & au-lieu de chercher à faire » un portrait terrible, il vaut mieux, Sire, jetter un voile » épais sur ces horreurs, sur tout en presence de V. M. dont » le régne ne nous promet que d'heureux succès. Et qu'on ne » s'imagine pas avoir meilleur marché de l'ennemi, quand par » la mort ou la prison on lui aura enlevé ceux qui le gouver- » nent. Dans une guerre civile on ne manque jamais de » chefs ; c'est la nécessité, ou leur valeur, qui les mettent à la » tête de la révolte. La vûë du danger rend toûjours ceux » qui obéissent assés souples au commandement.

» Jusqu'ici j'ai supposé, Sire, que Dieu accordera à V. M. la » victoire de ses ennemis. Que seroit-ce, si ceux que nous tenons » déja pour vaincus, alloient devenir nos vainqueurs ? Détour- » nez, grand Dieu, un présage si funeste. Que mes yeux se » ferment pour toûjours à la lumiére, plûtôt que de s'ouvrir » jamais sur de tels malheurs. La perte d'une seule bataille en- » traînera pour jamais avec elle l'anéantissement de l'autorité » royalle. Les Princes ne font que de grandes chutes, & par » conséquent toûjours difficiles à réparer : car qui sçait si » ceux-là même, qui ne cessent de protester qu'ils veulent » toûjours être fidéles à V. M. tiendroient encore le même » langage, supposé que la fortune vînt à favoriser leurs des- » seins ? Rarement voit-on le vainqueur se soumettre aux » loix du vaincu. Or vous n'ignorez-pas, Sire, que le sort des

» armes est douteux : un rien décide de la victoire ; & com-
» bien de fois Dieu, par un secret impénétrable de ses juge- HENRI
» mens, ne l'a-t'il pas enlevée au plus fort, souvent à celui III.
» dont la cause étoit la meilleure, pour en favoriser les plus 1574.
» foibles ? Combien de fois l'ennemi abbatu n'a-t'il pas trou-
» vé de nouvelles forces dans son desespoir ? Ainsi tout ce qu'il
» y a jamais eu de plus habiles Capitaines, ont toûjours tenu
» pour maxime, que le desespoir est la ressource du vaincu, &
» que qui veut profiter sagement de sa victoire, ne doit
» point pousser à bout un ennemi déja terrassé.

» Mais je veux que V. M. soit toûjours victorieuse, je le
» souhaite, & j'ai tout lieu de l'espérer. Ces ennemis que la
» nécessité seule lui a faits, ne possédent-ils pas dans le royau-
» me des places fortes, des villes, des ports, des châteaux ?
» Pourra-t-on les empêcher de s'en faire une retraite, &
» d'attendre tranquillement à l'abri de leurs murailles, l'oc-
» casion favorable de ne tenter qu'à forces égales le sort des
» combats, dont l'événement est toûjours incertain ? La
» guerre traînera donc en longueur ; & de là que de maux
» pires mille fois que la guerre même ! Après avoir goûté
» les douceurs d'une liberté qui ne connoît point de bornes,
» on en viendra insensiblement jusqu'à secoüer le joug de
» l'autorité & des loix. Comment ramener à la soumission
» des gens, qui pendant si longtems auront appris à ne se
» point soumettre ?

» Les affaires mêmes de V. M. n'iront pas beaucoup mieux,
» elle verra à la faveur de la licence qu'entraîne nécessaire-
» ment après soi une guerre domestique, l'avarice & l'ambi-
» tion se répandre comme un mal contagieux dans sa Cour &
» dans ses armées ; elle verra des gens qui lui sont redeva-
» bles de leurs vies & de leurs biens, obligés par conséquent
» d'employer l'une & l'autre pour la défense de l'Etat à qui
» ils en sont comptables, elle les verra, si la guerre tire en
» longueur, prétendre qu'on leur ait obligation de leurs
» services, parce qu'on ne pourra se passer de leur secours.
» Le Monarque légitime qui a reçû de Dieu droit de vie &
» de mort sur ses sujets, deviendra l'esclave & le joüet mal-
» heureux des deux partis, tandis que d'un autre côté il sera
» exposé au mépris & même à la haine de l'etranger, comme

HENRI III. 1574.

» si par son entêtement il étoit cause du pernicieux éxem-
» ple que ses sujets donneront à tous les peuples de se révol-
» ter contre leurs Princes. Parlerai-je des récompenses aus-
» quelles croira avoir droit de prétendre, quiconque aura
» servi V. M. dans cette guerre ? Que de biens, que d'hon-
» neurs ne faudra-t-il pas répandre ! Non, Sire, eussiez-
» vous joint à votre empire les Indes & la Perse, vos riches-
» ses ne suffiroient pas pour satisfaire les desirs insatiables de
» ceux qui vous auroient servi. Cependant le poison de la ré-
» volte s'insinuera dans tous les cœurs; ceux qui auront com-
» mandé vos armées contre des rebelles, deviendront eux-
» mêmes chefs de parti; le crédit qu'ils acquereront parmi
» le peuple & les différens Ordres de l'Etat, deviendra assez
» formidable à V. M. pour qu'elle se croie forcée malgré
» elle de les traiter en ennemis après s'être servie de leurs bras
» pour écraser les révoltés. Jamais un homme de cœur ne
» doit avoir de grandes obligations à qui que ce soit; & si
» cette maxime est vraie par rapport aux particuliers, com-
» bien doit-elle l'être davantage par rapport aux Princes,
» puisqu'il est de l'intérêt commun que tout le monde leur
» soit soumis, & qu'eux-mêmes ne dépendent de personne ?

» Loin d'ici par conséquent quiconque ose proposer à V.
» M. une guerre dont le succès doit être si funeste à sa per-
» sonne & à son peuple. Pourquoi lui mettre les armes à la
» main contre ses sujets qui n'ont recours qu'à sa clémence ?
» On a beau dire que le seul moyen de donner la paix à l'Etat
» est de faire la guerre à ceux qui le troublent; cette guerre
» qu'ils croient nécessaire, ne sont-ils pas obligés d'avoüer
» qu'elle sera difficile & ruineuse dans l'éxecution, dange-
» reuse dans l'événement ? Or si cela est, certes nos maux
» sont bien étranges, puisque nous ne pouvons ni les souffrir,
» ni y remédier; jamais médecin habile n'a mis le fer ou le
» feu à la plaie, qu'il n'ait auparavant tenté tous les autres
» secours de l'art; ainsi c'est à vous, Sire, d'éxaminer si les
» maux de l'Etat sont tellement désespérés qu'il faille en ve-
» nir aux derniers remédes. Ce qu'il y a de certain, c'est que
» de tous ces rebelles qui depuis tant d'années ont si souvent
» repris les armes, il n'en est aucun qui ne reconnoisse qu'on
» doit obéïr aux Magistrats, & payer le tribut que le Prince

impose

» impose ; tous conviennent là-dessus ; ils en ont fait même » un des principaux points de leur croyance ; ils ont erré, je » l'avouë, dans la maniére dont ils ont crû devoir se sou-» mettre ; je sçai que dans la plûpart cette liberté de con-» science dont on fait tant de bruit, a dégénéré en licence ; » mais sont-ils pour cela absolument indignes de pardon ? » Ne peut-on pas avoir quelque indulgence pour des gens » dont on doit plûtôt attribuer la faute à un esprit prévenu » de soupçons mal fondés, & de terreurs paniques, qu'à au-» cun dessein prémédité ? N'y auroit-il pas de l'injustice à » traiter à la rigueur avec des malades d'esprit & des insen-» sés ? Figurez-vous, Sire, que V. M. ou quelqu'un de ses » sujets, eût deux enfans qui se haïssent mortellement ; se-» roit-il d'un pére tendre & sage de les mettre aux mains » pour les voir s'égorger ? Ne devroit-il pas au contraire » chercher tous les moyens possibles d'accommodement pour » les faire vivre en bonne union ? Un ancien Poëte a fort » bien dit, qu'il n'y avoit que deux maniéres de terminer les » différends : l'une lorsqu'on traite à l'amiable, & celle-là » ne convient qu'à l'homme ; & l'autre quand la force en dé-» cide, cette derniére est propre de la brute ; l'homme n'en » doit venir là qu'à l'extrémité, & lorsque l'opiniâtreté de » son ennemi rend la premiére inutile.

HENRI III. 1574.

» Après tout, qu'ont jamais demandé les Protestans ? » Qu'on leur assûrât la liberté de conscience. D'abord l'Edit » de Janvier y avoit pourvû, mais il fut bientôt violé par » un accident que je voudrois pouvoir ensevelir dans un ou-» bli éternel, bien loin de prétendre en rappeller la mémoire. » Ce fut alors qu'on vit s'allumer, non pas dans quelques » Provinces du Royaume, mais dans tout le corps de l'Etat, » dans toutes les familles, la guerre la plus cruelle & la plus » funeste. Enfin on leva les obstacles qui s'opposoient à la » paix. Un nouvel Edit remit la tranquillité en France ; mais » à peine dura-t-elle quatre ans. On conçut de nouveaux » soupçons, on crut avoir encore à craindre pour la liberté » de conscience, les troubles recommencérent, les Protes-» tans qui vouloient prévenir le danger, furént les premiers » à reprendre les armes ; par là ils outrérent le Roi. Ainsi » quoiqu'il n'eût fallu qu'un moment pour éteindre cet in-

HENRI III. 1574.

» cendie, cependant comme les esprits étoient aigris de part » & d'autre, le feu de la guerre se ralluma aussitôt après. Ja» mais il n'avoit été plus vif, que lorsque V. M. porta elle» même ses armes victorieuses en Poitou & dans les autres » Provinces dont les ennemis s'étoient rendus maîtres, il s'y » livra deux grandes batailles, & dans une les Protestans per» dirent leur Chef.* V. M. sçait mieux que personne quelles » suites eut cette guerre; elle fut telle que le Monarque se » repentit de vos propres succès. Un troisiéme Edit rendit » enfin la paix au Royaume; elle fut cimentée par le maria» ge de la Princesse Marguerite sœur de V. M. avec le roi » de Navarre. Que ne m'est-il permis de passer sous silence » les événemens qui suivirent! Mais puisque le souvenir en » est agréable à nos ennemis mêmes, qui prennent ce pré» texte pour autoriser leur révolte, j'en dirai aussi un mot en » passant. Après le massacre de la Saint Barthelemi, que nous » sommes tous obligés de regarder comme un effet de la néces» sité & du hasard, plûtôt que d'un dessein prémédité; on crut » la rebellion absolument éteinte. Les principaux chefs du » parti Protestant venoient d'être égorgés, la fleur de leur » Noblesse avoit péri dans cet accident, on ne croyoit pas » qu'il restât dans tout le Royaume une seule tête capable de » rallumer l'incendie, la fortune sembloit avoir abandonné » les rébelles, quand le siége long & malheureux de deux » ou trois villes, les remit au plus haut degré. Les cendres » du parti foudroyé produisirent tout d'un coup des hommes » nouveaux, sans force, & guidés par la nécessité seule. Ils » bravérent le précipice ouvert sous leurs pas, ne prirent » conseil que de leur désespoir, & mirent en un instant tout » le Royaume en combustion; vengeurs déterminés de leurs » prédécesseurs ensévelis dans cette horrible boucherie, ils » devinrent encore plus formidables, parce qu'ils n'avoient » pris les armes qu'après qu'on les avoit poussés à bout, & » qu'outre la liberté de conscience, ils demandoient encore » & une réparation du passé, & de plus grandes assûrances, » disoient ils, contre un nouveau massacre.

* Louis prince de Condé tué à la bataille de Jarnac.

» Je laisse, Sire, à de plus habiles que moi, à décider quel» les sont aujourd'hui leurs forces, depuis qu'on leur a don» né le tems de revenir de la terreur qu'un si grand coup

» avoit répanduë ; mais la fidélité que je dois à V. M. ne me » permettra jamais de lui conseiller d'en faire l'épreuve. Ils » ont des chefs dans le Royaume & dans le païs étranger, » l'un & l'autre leur fournit des troupes ; qu'on dise tant qu'on » voudra qu'elles ne sont pas comparables à celles qu'ils » avoient auparavant ; je n'en conviens pas ; mais quand cela » seroit, on doit considérer que le Royaume dont ils font » partie, a déja été fort ébranlé par les troubles précédens, » & qu'il ne peut éviter une ruine totale, si la guerre con- » tinuë.

HENRI III. 1574.

» Que faire donc dans les conjonctures presentes ? Ce qui » seul est capable d'adoucir les esprits, & de les ramener in- » sensiblement à la soumission dont ils se sont écartés ; dissi- » per les soupçons, calmer les frayeurs, rétablir la liberté » de conscience sur le pied des anciens Edits, & faire espé- » rer pour la suite plus de fidélité à les observer qu'on n'en a » eu par le passé. V. M. a cet avantage que les Protestans » ne peuvent encore lui rien reprocher ; point de mauvais » traitemens, point d'aversion personnelle, aucuns traits » qui puissent vous rendre suspect à leur égard. S'ils ont senti » la pesanteur de vos armes victorieuses, ils ont éprouvé de » même jusqu'au milieu des fureurs de la guerre votre clé- » mence & votre bonté. Que V. M. leur accorde la paix, » ils la recevront de sa main comme une grace dont ils lui » seront à jamais redevables ; & ils ne pourront rejetter que » sur ceux qui ne sont plus, toutes les fautes du passé. Que vo- » tre prudence, Sire, vous serve à ne pas broncher au pre- » mier pas que vous allez faire pour monter sur le trône de » vos ancêtres ; capable de réparer par vous-même les er- » reurs des derniers tems, ne les faites pas revivre par une » démarche dont les suites seroient encore plus funestes.

» Ceux qui pensent autrement ne manqueront pas d'insi- » nuer à V. M. qu'il est honteux & indigne d'un Prince, fa- » meux par tant de victoires, maître de deux puissans royau- » mes, de traiter avec ses sujets ; & j'avouë que s'il étoit » vrai que la paix dût coûter quelque chose à votre autorité » & à votre gloire, avant que de s'y résoudre il y auroit à » délibérer. Après tout cependant, céder quelque chose de » ses droits pour procurer la tranquillité de son peuple,

HENRI III. 1574.

» eſt-ce une choſe dont on puiſſe révoquer en doute les avan-
» tages ? N'eſt-ce pas une maxime reçûë que l'utilité publi-
» que doit l'emporter ſur tout autre motif ; & que dans un
» royaume policé le bien de l'Etat eſt la ſuprême loi que
» l'on doit ſuivre ? Mais en accordant la paix à vos peuples,
» V. M. ne céde rien de ſes droits ; vous ne les éxemtez point
» des impôts, ni des autres charges publiques ; vous ne leur
» donnez point de nouveaux privilèges, la liberté de con-
» ſcience eſt le ſeul préſent qu'ils attendent de votre main li-
» bérale ; V. M. montrera en le leur faiſant, qu'elle aime
» mieux commander en Prince légitime à des hommes libres,
» que de n'éxercer qu'un empire tyrannique ſur des eſclaves.
» N'écoutez-pas, Sire, ceux qui vous diront, que ſous pré-
» texte de liberté, on prétend introduire une licence effré-
» née, ennemie des loix & contraire à tous les droits divins
» & humains. Admettre un tel principe, ce ſeroit condam-
» ner la mémoire de ceux, qui après que l'affaire eut été
» miſe ſouvent en délibération, conclurent que le ſeul moyen
» d'appaiſer la colére divine & de rendre la tranquillité à
» l'Etat, étoit d'adoucir la ſévérité des loix, & d'établir
» par des Edits une paix ſolide qui mît une égalité parfaite
» entre tous les ſujets. L'expérience confirma la ſageſſe de
» cet avis ; l'obſervation des Edits fit joüir la France d'un
» calme profond ; & on ne put les violer, ſans la rejetter auſſi-
» tôt dans de nouveaux troubles. Faſſe le ciel que V. M. ne
» ſe trouve jamais dans de telles circonſtances ! Que l'impoſ-
» ſibilité de reünir les eſprits diviſés, lui faſſe regretter les
» auteurs d'un avis ſi ſalutaire. Il y a long-tems que la queſ-
» tion a été décidée dans le Conſeil, en preſence des Rois
» vos prédéceſſeurs d'heureuſe mémoire, par les plus hon-
» nêtes gens de votre royaume, les plus affectionnés à la
» gloire de l'Etat & à la tranquillité publique ; tous ſont con-
» venus que Dieu ne vouloit point que la Religion ſe ſoûtînt
» par le fer & par le feu.

» Mon avis, Sire, eſt donc, puiſqu'on attend de jour en
» jour les députés des Proteſtans, qu'on traite avec eux lorſ-
» qu'ils ſeront arrivés : Qu'il n'y a point pour V. M. de moyen
» plus ſûr, plus honnête, ni plus utile, de pacifier le royau-
» me, & d'y rendre votre autorité reſpectable, que de travailler

HENRI III.

1574.

» en montant sur le trône, à ramener au devoir ceux que » les derniers troubles en ont écartés, sans y employer la » force ni recourir contr'eux à la guerre. Tels sont les con- » seils que le sage Maximilien a donnés à V. M. ainsi l'ont » pensé, & le Sénat de Venise toûjours affectionné à la Fran- » ce, & tous les Princes qui nous sont attachés. Oubliez, » Sire, en faveur de la tranquillité de votre Etat, tout ce » que la révolte a pû attenter contre la majesté du trône, & » en particulier contre votre personne sacrée : Qu'une am- » nistie générale abolisse le souvenir du passé : Qu'une éga- » lité parfaite réünisse tous vos sujets, & qu'à l'abri de vos » Edits, ceux qui sont tombés puissent s'assûrer d'une liberté » qui ne sera plus troublée : Que vaincus par votre clémence » & votre bonté, vos sujets rebelles soient les premiers à » célébrer un triomphe qui ne vous aura point coûté de sang » & qui ne sera pas moins utile à leur vainqueur, qu'il leur » deviendra salutaire. Eteignez, Sire, le flambeau de la dis- » corde, étouffez les factions qu'elle a fait naître : Que les » plus opiniâtres soient dans la suite les plus promts à vous » rendre leurs hommages. «

Ce grand homme que l'amour du bien public touchoit vivement, & qui sçavoit que dans le Conseil secret on avoit déja pris des résolutions toutes contraires, ne put finir ce discours sans laisser couler quelques larmes. Il fut relevé d'un air mocqueur par René de Villequier, que la Reine après la mort de François de Carnavalet, avoit mis auprès de Henri, pour le malheur de la France : il débuta brusquement en ces termes :

Réponse de René de Villequier, au discours de Paul de Foix.

» Sire, mon dessein n'est point d'imiter, ou de réfuter ici » ceux qui par de grands discours étudiés prétendent nous » convaincre des avantages de la guerre ou de la paix. Un » tel personnage conviendroit peu à mon caractére ; élevé » loin du Barreau, nourri dans le sein des armes, je sçai » mieux agir que parler. Ce n'est pas que s'il me falloit éxa- » miner les raisons qu'on vient de proposer à V. M. en faveur » de la paix, je ne pusse aisément y répondre ; elles ont été » déja employées il y a longtems par des gens peu versés » dans les affaires, comme l'expérience l'a démontré, & » qui ignoroient parfaitement le véritable art de regner ;

HENRI III. 1574.

» des gens dont plusieurs circonstances rendoient alors la fidélité suspecte, dont la suite a confondu la prudence, & » dont la situation presente de l'Etat ne permet pas d'adopter les sentimens.

» Car pour reprendre en peu de mots tout ce qui a été dit; » faire la paix avec les hérétiques, les reconnoître pour des » sujets fidéles, qui est la forme consacrée de tous les Edits, » qu'est-ce autre chose, sinon déclarer la guerre à Dieu même qu'ils attaquent, & taxer hautement de rebellion tous » ceux qui jusqu'ici ont sacrifié leurs biens & leurs vies pour » soutenir une si juste guerre? Comment peut-on espérer de » reünir des esprits partagés sur la Religion, que les malheurs publics ont aigris, & que des haines personnelles, » souvent provoquées, enveniment encore davantage? Le » Roi votre frére d'heureuse mémoire, a souvent fait la paix » avec eux; mais quelle paix? Une paix fondée sur l'artifice, » troublée par des soupçons mutuels qui faisoient uniquement respirer la vengeance, que les deux partis rompoient » souvent de concert, que ceux qui se sentoient les plus foibles violoient ordinairement les premiers, persuadés que » dans la guerre l'avantage est toûjours du côté de celui qui » attaque. V. M. veut-elle connoître quelles sont les dispositions de ses sujets dans la conjoncture presente? Qu'elle » en juge par le passé. On a toûjours pris les armes avec ardeur contre les rebelles, & on ne les a mises bas qu'avec » peine; le peuple même, quoique plus exposé à tous les malheurs que la guerre entraîne après soi, frémissoit de se voir » par la paix, livré en proye à une peste interne, que nos armes tenoient éloignée. Tout parti est à craindre dans un » Etat, & ne peut s'y former qu'il n'en coûte la tranquillité » publique; mais lorsqu'il s'y mêle quelque intérêt de Religion, alors la division est parfaite, & ne peut être suivie » que d'un bouleversement général. A un si grand mal il a » fallu de grands remédes, & par conséquent des remédes » violens; il est vrai que tout nécessaires qu'ils étoient, peut-être ont-ils été appliqués hors de saison; mais s'ils n'ont » pas entiérement guéri le mal, du moins l'ont-ils mis hors » d'état de faire doresnavant de grands ravages.

» C'est à V. M. Sire, de poursuivre de si heureux

» commencemens. Profitez de l'appui que Dieu vous offre » pour venger ſes propres outrages. Ne permettez pas que » l'ennemi, déja vaincu & conſterné, revienne de ſon éton- » nement, & ſe rende plus terrible après ſa défaite. Un ſeul » coup ſuffiſant pour le terraſſer; ne lui donnez pas le tems de » reprendre haleine. Divers accidens lui ont déja enlevé » preſque tous ſes chefs. Le peu qui reſte a ſuivi la fortune, » qui abandonnoit le parti. Donnez ſeulement, Sire, tous vos » ſoins à cette affaire. Les forces ne vous manqueront pas, » pourvû qu'au lieu de faire languir l'ardeur de vos ſujets fi- » déles,& de vous laiſſer amuſer par des conférences éternel- » les, & des délais affectés, vous pouſſiez la guerre avec vi- » gueur. Que toute la faute du paſſé, s'il y en a eu; que la » mémoire de la Saint Barthélemi, qu'on a voulu rendre ſi » odieuſe, par un ſilence affecté, & une modération artifi- » cieuſe, ſoit enſévelie avec ceux qui ne ſont plus: je le veux, » puiſque ceux qui penſent autrement que moi le veulent de » même; pourvû que V. M. ait la gloire d'avoir vaincu, & » l'avantage d'avoir terminé par ſa valeur une guerre longue » &ruineuſe. La choſe, Sire, vous eſt aujourd'hui aiſée à » exécuter. Ne vous montrez pas ingrat envers Dieu, & n'at- » tirez pas ſur vous ſa colére, en négligeant l'occaſion favo- » rable qu'il vous offre.

» Quel conſeil nous donne-t'on en effet? d'attendre les dé- » putés des rebelles, de ne plus penſer à la guerre, & de nous » diſpoſer à la paix; c'eſt-à-dire, qu'on veut que V. M. donne » le tems à ſes ennemis, diſperſés dans le royaume, de ſe raſ- » ſembler de nouveau, & de joindre les ſecours qui au pre- » mier jour leur arriveront d'Allemagne, tandis qu'elle ſe » laiſſera tranquillement ſurprendre. Ainſi celui qui devoit » donner la loi, ſera obligé de la recevoir. Le vainqueur ſe » verra ſoumis aux vaincus. Loin d'ici ceux qui veulent eux- » mêmes nous éloigner; qu'ils cherchent d'autres dupes, à » qui leur fauſſe prudence puiſſe en impoſer. Pour moi, tant » que j'aurai l'honneur d'approcher V. M. je m'oppoſerai » toûjours à un ſentiment ſi honteux; je ne ſouffrirai jamais » que la Majeſté du trône s'aviliſſe juſqu'à former des deſſeins » ſi bas.

» Il eſt ſuperflu, Sire, de délibérer davantage; voici le

» tems d'agir. Il est enfin arrivé, ce tems, où vous allez re-
» cueillir le fruit de tant de glorieux travaux entrepris sous les
» auspices de vos prédécesseurs, & qu'une mort prématurée
» à enlevé au Roi votre frére. Héritier légitime de son pou-
» voir, c'est à vous que cet avantage est réservé. Après tant
» de lauriers si heureusement moissonnés, après deux couron-
» nes si légitimement acquises, achevez de mériter la troi-
» siéme, qui vous est offerte, en donnant la paix à l'Eglise par
» la défaite des ennemis de Dieu. J'ose vous le conseiller,
» Sire. Je fais plus; je me jette à vos genoux pour vous en
» supplier. Que V. M. soit convaincuë, qu'outre la facilité &
» l'utilité sensible de cette guerre, elle est devenuë absolu-
» ment nécessaire. Dans les conjonctures presentes, où la
» France se trouve toute partagée, il faut, ou que V. M. pe-
» risse avec tout l'Etat, ou que les Protestans soient entiére-
» ment détruits. «

Le Roi se détermine à la guerre.

Après ce discours de Villequier, il s'éleva un murmure dans l'assemblée; soit d'approbation, de la part de ceux qui vouloient faire leur cour, ou qui étoient opposés aux auteurs du sentiment contraire; soit d'indignation, du côté de quelques-uns, de ce que dans une affaire de cette conséquence, on ne donnoit pas la liberté à un chacun de dire son avis à son rang. Ensuite leurs Majestés se lévérent. On en étoit ainsi convenu; comme s'il eût suffi de proposer seulement pour la forme dans le Conseil une chose déja résoluë dans le secret du cabinet. On se rassembla cependant le lendemain; & pour ne pas paroître mépriser absolument l'avis de Paul de Foix, qui étoit appuyé sur des raisons si fortes & si sages, on prit un tempérammment ridicule. Il fut résolu qu'on écouteroit les propositions que feroient les députés des Protestans, supposé qu'ils vinssent à la Cour; que cependant on se prépareroit à la guerre, & qu'on la pousseroit vigoureusement.

En conséquence le Roi manda au duc de Monpensier de continuer la guerre dans le Poitou, comme s'il n'y eût plus eu aucune espérance de paix. On envoya en même-tems Roger de Bellegarde, qui venoit d'être fait Maréchal de France, commander dans le Dauphiné. Ce n'est pas qu'on comptât beaucoup sur lui; mais il étoit suspect, & on prit ce prétexte pour l'éloigner de la Cour. Enfin le Roi résolut de se rendre

lui-même

lui-même à Avignon, afin d'être plus à portée de secourir le Languedoc contre les entreprises du duc de Damville, & d'empêcher qu'il n'eût quelque communication avec le Maréchal de Bellegarde.

Blaise de Monluc, à qui ses anciens services avoient mérité le bâton de Maréchal, étoit venu saluer le Roi à Lyon. On le chargea aussi d'aller faire la guerre en Guyenne; mais il s'en excusa, sur ce que son grand âge le rendoit incapable d'en supporter les fatigues. Cependant comme le Roi ne laissoit pas de le presser d'accepter cet emploi, il prétexta, pour s'en défendre, une grande douleur de tête, qui ne le quittoit point, disoit-il, depuis la blessure qu'il avoit reçûë quatre ans auparavant à Rabasteins. Enfin fatigué des instances qu'on lui faisoit, il eut la simplicité de dire qu'il avoit une descente; & on ne l'en importuna plus. Monluc étoit fort ennemi des Reformés. Cependant il dit dans ses mémoires, que le Roi, dans le tems qu'il auroit pû donner la paix à son peuple, s'étoit imprudemment laissé engager à la guerre par le mauvais conseil de certaines gens, qui l'y excitoient en secret; & qu'en cela il n'avoit pas suivi les avis de son Conseil.

Diane, légitimée de France, fille de Henri II. & femme du Maréchal de Monmorency *, qui étoit prisonnier à Paris, s'étoit aussi renduë à Lyon. Quoique le Roi lui eût toûjours témoigné beaucoup d'amitié, elle ne voulut cependant point paroître d'abord à la Cour, ni demander au Roi une audience particuliére. Mais un jour qu'il devoit se montrer en public, elle l'attendit au passage en habit de dueil, suivie de toutes ses femmes dans le même équipage; & se jettant à ses genoux, elle le pria d'avoir compassion de son époux, qu'on retenoit depuis long-tems en prison, où sa santé s'alteroit, sans qu'il fût convaincu, ou même accusé d'aucun crime, suppliant S. M. supposé qu'elle le crût coupable, de lui permettre de prouver son innocence. Henri, qui ne s'attendoit pas à ce spectacle, en fut ému. Il releva sa sœur, car il avoit toûjours donné ce nom à Diane, & lui dit avec bonté, qu'elle prît courage, qu'il auroit soin de ce qu'elle lui demandoit. Le Cardinal de Lorraine étoit present. Soit qu'il voulût cacher sous de beaux dehors la haine qu'il portoit aux Monmorencis; soit que dans l'incertitude de l'événement il craignît de

* François.

HENRI III. 1574.

rencontrer le Maréchal en son chemin, si on le mettoit une fois en liberté, il appuya la requête de Diane auprès du Roi & de la Reine, & leur representa, qu'elle ne demandoit rien que de juste, en suppliant S. M. qu'il fût permis à son époux de se justifier. Beaucoup de Seigneurs l'imitérent, soit pour faire leur cour, soit qu'ils fussent véritablement affectionnés, & que l'action du Cardinal leur donnât de la hardiesse. Le Roi leur marqua que leurs priéres lui faisoient plaisir; il ajoûta: Qu'il ne pouvoit sans connoissance de cause casser ce que le Roi son frere avoit fait; qu'il n'osoit croire le Maréchal coupable des crimes dont on l'accusoit; mais qu'il se réservoit la connoissance de cette affaire, & qu'il l'examineroit au premier jour. Ce fut avec cette réponse que Diane fut congédiée.

Ecrit du duc de Nevers contre la restitution de Pignerol & de Savillan.

On parla ensuite de la restitution de Pignerol & de Savillan, à laquelle le Roi s'étoit imprudemment engagé. Nicolas Conan presenta sur cela à S. M. l'écrit du duc de Nevers, qui fut lû dans le Conseil. Il contenoit en substance: Que nos Rois avoient jusqu'ici toûjours préféré la conservation de leurs Etats, & la propagation de leur empire, à leur vie & à leur liberté même: Que par cette raison le Roi Jean avoit resté pendant long-tems entre les mains des Anglois, plûtôt que de voir sa liberté coûter au royaume la moindre de ses provinces: Qu'ainsi François I. grand-pére de S. M. avoit mieux aimé demeurer, lui & ses enfans, prisonniers en Espagne, que de souffrir qu'on démembrât sa couronne: Qu'en effet la plûpart des Princes, si on leur demandoit de quel droit ils possédent tant de provinces, n'auroient autre chose à répondre, sinon, qu'elles leur ont été ainsi transmises par leurs ancêtres: Que quand on redemandoit à Philippe les royaumes de Naples & de Sicile, le duché de Milan, le royaume de Navarre, les villes de Plaisance & de Cambray, le duché de Brabant, il n'avoit d'autre réponse à faire, sinon, que son pére lui avoit laissé tout cela: Que c'étoit à ce titre que les Venitiens retenoient plusieurs païs, qui autrefois appartenoient à la maison d'Autriche, aux ducs de Ferrare & de Mantouë, aux Carrari; Brescia enfin, qu'ils avoient enlevée à son Evêque: Que le Grand Duc ne pouvoit se défendre que par-là de rendre aux Siennois leur premiére liberté: Que

le Pape ne pourroit rendre d'autre raiſon du changement qui s'étoit fait dans le gouvernement de Boulogne & d'Ancone : Que ſi on obligeoit tous les Princes à reſtituer ce que leurs prédéceſſeurs avoient uſurpé , on verroit de vaſtes royaumes bien rétrecis : Que le duc de Savoye lui-même n'avoit pas plus de droit de vouloir qu'on lui reſtituât Pignerol & Savillan , que le Roi de redemander Nice , Aſt , trente villes de la Principauté de Saluces , & Turin même : Qu'il y avoit douze ans que la même choſe avoit été agitée à Lyon entre les députés du Roi , & ceux de Savoye , & qu'on étoit convenu que ces païs reſteroient à la France.

Que ce ſeroit un très-mauvais augure pour la ſuite , de voir un Prince couronné de tant de lauriers , célébre par tant de victoires , un Prince appellé à un des premiers trônes de l'Europe par les ſuffrages de cent cinquante mille Seigneurs Polonois , & dont l'univers attendoit de ſi grandes choſes , de le voir , dès le premier pas qu'il faiſoit pour monter ſur le trône, ſonger à rapprocher les bornes de ſon empire , plûtôt qu'à les étendre , & commencer par-là à régner : Que les Etats ne ſe ſoûtiennent que par la réputation qu'ils ſe ſont aquiſe : Qu'on conſidérât combien le nom François & la France même perdroient à cette démarche : Que par - là nous allions nous fermer abſolument l'entrée de l'Italie : Que Monmélian nous bouchoit le paſſage par la Savoye, Bourg & l'Iſle par la Breſſe, Cuni ou Coni & Mondovi par la Provence, Turin enfin : Que penſeroient après cela les Pics de la Mirande & les Griſons ? Quelle confiance les autres Princes d'Italie pourroient-ils avoir en nous , eux qui avoient trouvé juſques-là dans la France un ſecours prompt & aſſûré ? Que S. M. devoit bien plûtôt imiter la conduite des Eſpagnols , qui avoient toûjours tenu une bonne garniſon dans Aſt & dans Santia , & qui venoient encore de donner ordre à Veſpaſien de Gonzague de fortifier au plûtôt Fontarabie au pied des Pyrenées , & ſur la frontiére de Guyenne , perſuadés que ces précautions ſervent à conſerver ſes alliés : Que n'oſeroient-ils pas , quand ils verroient que nous n'aurions plus au-delà des Alpes , que Revel & Carmagnole , qui ſans Pignerol & Savillan ſeroient d'un très-foible ſecours ?

Qu'on devoit s'attendre de voir bientôt le duc de Mantouë

HENRI III. 1574. redemander aussi les neuf places, qu'il prétend avoir été usurpées par les François dans le Monferrat, & dont lui-même avoit empêché la restitution, quelque porté qu'il dût être pour les intérêts de son frére, parce qu'il étoit persuadé que les liens du sang doivent toûjours céder à l'attachement pour son Prince & pour sa patrie. De quel droit voudrions-nous que nos alliés nous fussent fidéles, si les Espagnols venoient à nous attaquer, après que nous les aurions abandonnés les premiers? Que nous ne devions attendre de secours, ni des Suisses, ni des Anglois, ni des Allemans: Que si ceux-ci s'avisoient de redemander Toul, Metz, & Verdun, nous ne pourrions honnêtement nous en défendre: Qu'on devoit pourtant se souvenir que la chose ayant été mise en délibération à Blois il y avoit quatorze ans sous le régne de François II. à la requête de Loüis Madruce ambassadeur de l'empereur Ferdinand, qui demandoit la restitution de ces trois villes, François Olivier, alors Chancelier, avoit fait une réponse aussi ferme que sage; car avant que personne se fût encore déclaré, il prit la parole, & dit: Qu'il regarderoit comme digne du dernier supplice quiconque oseroit donner au Roi un conseil si honteux.

Que S. M. ne devoit pas espérer de s'attacher par-là davantage le Savoyard: Qu'il étoit déja lié d'intérêt avec l'Espagne; & qu'au-lieu que jusqu'ici il avoit appréhendé la puissance du Roi, il le mépriseroit dans la suite, & deviendroit plus hardi à traiter avec les Espagnols. Le mémoire contenoit encore plusieurs autres raisons, par lesquelles le duc de Nevers conseilloit à S. M. de suspendre la décision de cette affaire, & de la renvoyer au Parlement de Paris, à qui il appartient de connoître de ce qui concerne les droits de la Couronne: Que c'étoit un moyen honnête de sortir d'affaire d'avec le duc de Savoye: Que si S. M. étoit résoluë de faire cette restitution, il la supplioit de commencer par le retirer de ce gouvernement, & de lui accorder des lettres patentes sur le modéle qu'il envoyoit, pour mettre son honneur à couvert, & faire foi à toute la postérité qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'une restitution si désavantageuse n'eût pas été faite.

Après cette lecture le Roi, qui étoit engagé d'honneur à la restitution de ces places, loüa en apparence le zéle du Duc

& son attachement pour sa personne. Dans le fond il attribua cette démarche, comme tout le reste, à sa vanité. On lut ensuite le modéle des lettres patentes qu'il demandoit; on y fit quelques changemens; & on reçut la démission qu'il envoyoit de ce gouvernement, afin que dans la suite on ne pût lui rien imputer de tout ce qui se passoit. Les lettres en furent expédiées à Lyon le 19. de Septembre, signées de la Reine, de Monsieur, du roi de Navarre, des cardinaux de Lorraine, de Guise, & d'Est *, de Morvilliers, de Lansac, de l'évêque de Limoges, & de Cheverny. En conséquence le duc de Nevers presenta sa requête au Conseil suprême établi par le Roi à Pignerol, où on ordonna le 9. de Novembre l'enregistrement des lettres patentes, qui faisoient foi de l'opposition du Duc à la restitution, & qui le rappelloient de son gouvernement. La même chose fut éxécutée au Parlement de Grenoble le 20. du même mois. Enfin quoique le Duc fût d'ailleurs assez mal avec Guillaume duc de Mantouë son frére, il lui envoya aussi une copie des lettres patentes, en le priant de la mettre dans ses archives; ce que le Roi trouva encore fort mauvais.

HENRI III.

1574.

* Loüis.

Restitution de Pignerol & de Savillan.

Cependant la princesse Marguerite, tante du Roi, & duchesse de Savoye, étoit morte à Turin le 16 jour d'Août. C'étoit une Princesse d'une prudence rare, d'une piété exemplaire, & d'un courage au-dessus de son sexe. Cette nouvelle obligea le Duc son mari de quitter la Cour, & de retourner dans ses Etats. Il y fut suivi bientôt après du bâtard d'Angoulême Grand Prieur de France, que la Cour avoit chargé d'éxécuter la promesse faite au Savoyard. Il alla à Pignerol, d'où il retira la garnison Françoise & le canon, aussi-bien que de Savillan, & remit ces deux places au Duc. Cette restitution au lieu de l'attacher davantage à la France, le rendit plus fier. Depuis ce tems-là il n'eut que du mépris pour Henri, comme Gonzague l'avoit prévû; & il ne cessa point de machiner contre le Roi & le royaume, à qui il étoit si redevable. La mort même ne put mettre fin à ses mauvais desseins. Il transmit toute sa mauvaise volonté à son fils, à qui il ne tint pas qu'elle n'eût tout son effet dans l'occasion, comme nous le verrons par la suite.

Les mauvais conseils qu'on donnoit au Roi lui firent faire encore en montant sur le trône beaucoup de changemens

HENRI III. 1574. pernicieux dans le gouvernement & dans les finances. On vit ce Prince naturellement prodigue inventer mille voyes détournées, inconnuës aux partisans mêmes, pour tirer l'argent des peuples. Ses profusions eurent bientôt épuisé l'épargne & le royaume. On parla aussi de le marier. La Reine mére, qui espéroit rester plus aisément maîtresse du gouvernement sous une Princesse étrangére, qui n'entendroit point la langue, proposa la Princesse Elizabeth, sœur du Roi de Suéde, qui étoit d'une grande beauté. On députa Claude Pinart, un des quatre sécretaires d'Etat, pour en aller faire la demande; & il eut ordre de mener avec lui un habile peintre, nommé Nicolas Belon, pour apporter au Roi le portrait de la Princesse.

Tandis que tout se préparoit à la guerre, le Roi écrivit aux Rochelois. Par ses lettres, après avoir marqué combien il étoit disposé à la paix, il promettoit d'oublier tout le passé, exhortoit les rebelles à mettre les armes bas, & leur ordonnoit de restituer au plûtôt les places dont ils s'étoient emparés, que chacun se retirât chez soi, & s'y tînt tranquille, que si on avoit des plaintes à faire, on les lui adressât, qu'il y répondroit.

Comme ces lettres firent peu d'impression sur des gens déja aigris, qui ne voyoient pas assez de sûreté dans ces promesses, le Roi leur en écrivit d'autres datées du 13. d'Octobre, par lesquelles il tâchoit de lever la défiance qu'auroient pû leur donner les préparatifs de guerre qu'on faisoit par son ordre; s'étendoit fort sur ses bonnes intentions pour la paix, & faisoit espérer que dans la suite on n'inquiéteroit personne au sujet de la religion. On ne parloit dans ces lettres, ni de permettre aux Réformés de tenir leurs assemblées, ni de convoquer les Etats du royaume, non plus que du Concile national qu'ils demandoient. Ce silence leur fit appréhender qu'on ne songeât qu'à leur ôter leurs ministres, pour les condamner ensuite sans les entendre. Ainsi ne voyant plus aucune espérance de paix, ils ne s'en préparérent que plus vivement à la guerre. C'est pourquoi le Roi fut obligé de leur écrire une troisiéme fois, pour leur accorder l'éxercice libre de leur religion. On remettoit à un autre tems la décision des autres articles.

Conférences d'Angoulin.

En même-tems Pierre de Bourdeilles, Abbé de Brantome, ſe rendit à Broüage par ordre du Roi, pour traiter de la paix avec la Nouë & les Rochelois. Jean de la Haye, Lieutenant de Poitou, s'étoit joint à cet Abbé. Quelques ſujets de mécontentement l'avoient porté à ſe jetter du côté des Réformés; & pour faire ſa cour à la Reine, il ne cherchoit qu'à pénétrer leurs deſſeins, dont enſuite il faiſoit part à cette Princeſſe. Mais comme on le connoiſſoit pour un eſprit vain & brouillon, qui par conſéquent étoit ſuſpect, on ne tenoit pas beaucoup compte de ſes avis.

Tandis qu'on étoit donc aſſemblé à Angoulin, qui n'eſt qu'à deux lieuës de la Rochelle, les députés des Rochelois arrivérent de Lyon, ne rapportant pour toute réponſe que ce que contenoient les derniéres lettres du Roi. On leur accordoit la liberté de conſcience, & on demandoit qu'ils reſtituaſſent les places qu'ils avoient priſes. Du reſte S. M. voulant prendre des meſures pour donner la paix à ſon royaume, leur permettoit de députer au prince de Condé en Allemagne. On leur avoit expédié pour cela un ſaufconduit; & on leur avoit donné Rogier, valet de chambre du Roi, pour les accompagner. Il étoit chargé de rendre un compte fidéle à la Cour des diſcours & des deſſeins des députés; d'éxaminer à qui ils parleroient en traverſant le royaume; ſurtout d'obſerver éxactement, lorſqu'ils paſſeroient à Paris, ſi on leur donneroit des lettres pour l'Allemagne, de qui elles ſeroient, & s'ils ne recevroient point auſſi des lettres de change pour ce païs-là.

Cependant avant que la Cour partît pour Avignon, le Roi indigné des courſes que les garniſons de Livron, du Pouſin, & des autres poſtes que les Réformés occupoient ſur le Rhône, faiſoient dans tous les environs, leur envoya un Héraut d'armes, pour leur ordonner de rendre ces places. La Rochegude & Pierre Gourde commandoient dans le païs. Ils répondirent à cette ſommation : Qu'ils étoient prêts de reudre à S. M. toute l'obéïſſance qui lui étoit dûë; mais qu'on en vouloit à la liberté de leurs conſciences, à leurs biens, & à leurs vies mêmes; & qu'ils les défendroient juſqu'à la mort contre les perturbateurs du repos public. Après cette réponſe ils ne penſérent plus qu'à faire venir des proviſions du Vivarais, &

HENRI III. 1574.

á renforcer leurs garnisons. Saint Romain aecourut du Languedoc à leur secours avec quelque Cavallerie, & trois enseignes de gens de pied. Il visita toutes les places, & se retira ensuite à Privas, pour être à portée des événemens. Peu de tems après, la garnison de Livron surprit Beaumont, & tailla en piéces quelques enseignes de Suisses, qui gardoient la place pour le Roi.

Prise du Pousin sur les Réformés.

François de Bourbon prince Dauphin avoit environ dans son armée douze mille hommes, avec lesquels il alla mettre le siége devant le Pousin. D'abord il batit la place avec quatorze pieces de canon, qui tiroient continuellement. Ensuite il fit monter toutes les troupes à l'assaut. Mais les assiégés le soûtinrent bravement, & obligérent les Royalistes de se retirer avec perte. Ce mauvais succès les découragea. Ils songeoient déja à lever le siége, lorsque les murailles de la ville, qui d'ailleurs étoient assez foibles, ébranlées par le canon, & chargées par le rempart qu'on avoit élevé derriére, s'écroulérent d'elles-mêmes. La bréche étoit si grande, que toute la diligence des assiégés ne put y remédier. Saint Romain accourut au bruit de cet accident, & fit abandonner la place. La garnison sortit pendant la nuit, & se retira à Privas. Les femmes & les enfans se chargérent de tout ce qu'ils purent emporter, & furent conduits en lieu de sûreté. La chose s'exécuta avec tant d'adresse & de silence, qu'on ne s'en apperçût point dans le camp du Roi. Le matin les assiégeans entrérent sans résistance dans cette ville déserte. Elle fut pillée; & le soldat y mit ensuite le feu. Il n'y eut qu'une seule maison qui se sauva de l'incendie.

De là les troupes victorieuses répandirent la terreur dans le Vivarais. On reprit la plûpart des places qu'occupoient les Réformés. On fit même une tentative sur Privas; mais elle ne réüssit pas. Saint Romain vint au secours avec de nouvelles troupes; & le prince Dauphin fâché qu'on lui eût donné un successeur, se retira au Pousin avec son armée. Ce fut-là qu'il en remit le commandement au Maréchal de Bellegarde. Celui-ci se rendit maître en peu de tems de Grane, de Loriol, & de Roynac, petites places que les Réformés avoient abandonnées. Il y mit ses troupes en quartier, parce que l'hyver approchoit, & qu'il est fort rude dans ce païslà,

là, à cauſe du voiſinage des montagnes, & des ouragans qui y régnent dans cette ſaiſon. Le Roi manda en même-tems à Monbrun de mettre bas les armes, & de ſe retirer chez lui. Mais il ne fut point obéï. Monbrun s'en excuſa, comme avoient fait les autres, ſur ce qu'il n'y auroit pas de ſûreté pour ſa perſonne; & continua ſes hoſtilités.

La Cour négocie avec Damville.

La Cour étoit déja arrivée à Avignon, d'où le Roi dépêcha Belloy au duc de Damville, qui étoit alors à Monpellier, avec des lettres pleines de grands témoignages d'affection. C'étoit un effet des intrigues de ceux qui conſeilloient la guerre à ſa Majeſté. Ils voyoient le Duc ſoûtenu de ſes deux fréres Charle de Meru & Guillaume de Toré. Il étoit encore appuyé par ſon beau-frére Gilbert de Levi comte de Ventadour, qui étoit très-puiſſant dans la province, où il venoit de lever des troupes nombreuſes. Ainſi ils regardoient comme un coup de partie de le détacher des Proteſtans & des autres Confédérés; & il leur ſembloit qu'il n'y avoit point de moyen plus ſûr que de le rendre ſuſpect à ſon parti, en l'engageant dans quelque négociation.

Le Duc s'apperçut du piége; & il ne voulut donner audience au député de la Cour que dans une aſſemblée publique. Belloy y parut; & ayant eu ordre d'expoſer ſa commiſſion, après qu'il y eût ſatisfait, le Duc répondit que tout ſon parti, & lui ſinguliérement, étoient diſpoſés à rendre toute obéïſſance à ſa Majeſté, & à concourir à la tranquillité publique; que la paix ſeule pouvoit ſauver la France; que deux ans auparavant on avoit eu la mauvaiſe foi de la violer, par les conſeils pernicieux de certaines gens; que par là on avoit jetté le déſeſpoir dans les eſprits, & obligé de recourir aux armes ceux-mêmes qui les avoient le plus en horreur; qu'il falloit par conſéquent avant toutes choſes retrancher la cauſe des juſtes défiances qu'on avoit conçûës, & pourvoir d'une maniére convenable à la liberté de conſcience & à la ſûreté d'un chacun.

Belloy eut beau repréſenter les ordres du Roi, & joindre même les menaces aux priéres, pour engager à l'obéïſſance; Saint Romain l'interrompit hardiment au nom de tous les Proteſtans; & lui adreſſant la parole avec une fermeté, qui lui fit paſſer les bornes de la modération, il dit: Que dans la

HENRI III. 1574.

défenſe de la cauſe de Dieu, qu'il ſoûtenoit, il n'avoit eu juſques-là que trois hommes en tête ; que la mort avoit enlevé le premier au moment qu'il s'y attendoit le moins, & lorſqu'il ſe croyoit au comble de ſes vœux ; qu'il y avoit lieu d'eſpérer que le ſecond, qui étoit le duc d'Alençon, après avoir été indignement ſoupçonné à tort par leurs ennemis, jugeroit mieux de leurs intentions, & leur deviendroit même dans la ſuite entiérement favorable ; que le Roi étoit le troiſiéme ; qu'ils auroient toûjours pour ſa Majeſté le reſpect qui lui étoit dû ; mais que s'il continuoit à perſécuter les vrais ſerviteurs de Dieu, & que l'exemple de ſon frére ne le rendît pas plus ſage, il éprouveroit lui-même à la fin la vengeance divine. Quand on rapporta cette réponſe à la Reine mere, quelque fiére & quelque hardie qu'elle lui parût, comme le duc d'Alençon s'y trouvoit intéreſſé, elle conſeilla au Roi de n'en faire paroître aucun mécontentement pour le préſent, & de continuer la négociation déja entamée. Par-là elle eſpéroit de rendre le duc de Damville ſuſpect à ſon parti, ou du moins de l'amuſer.

Mais il arriva alors un accident qui rompit les conférences, & qui acheva de déterminer Damville à la guerre. René de Villequier venoit d'obtenir l'agrément du Roi pour quitter la Cour, & ſe retirer dans ſes terres. On arrêta en même tems un homme ſur quelques ſoupçons ; & ayant été appliqué à la queſtion, il avoüa qu'il avoit été ſuborné par ce Seigneur pour empoiſonner le Duc. Quand on ſçut cette nouvelle à la Cour, le ſieur de Neuville de Villeroy fut d'avis qu'on fît de plus amples informations de cette affaire. Mais le Duc en jugea autrement. Moins en peine de s'aſſurer du crime, que de donner un exemple de terreur capable d'épouvanter quiconque oſeroit tenter la même choſe, il fit ſur le champ condamner le traître à la mort. La nuit même il fut exécuté aux flambeaux.

En même tems Monbrun d'un côté ſe mit à courir le Dauphiné, tandis que de l'autre Damville à la tête des Proteſtans & des Confédérés alla aſſiéger Saint Gilles. Cette place eſt ſituée ſur le bord du Rhône oppoſé à Avignon, dont elle n'eſt pas éloignée. Le Duc la fit battre ſi furieuſement, que de la Cour on entendoit le bruit du canon. Au reſte il ne fut

pas possible d'envoyer à tems du secours aux assiégés, parce que l'armée Royale étoit alors occupée devant Livron.

HENRI III.

1574.

Siége de Livron par l'armée du Roi.

Le sieur de Roësses commandoit dans la place avec quatre cens hommes de garnison. Le maréchal de Bellegarde faisoit le siége, & avoit dans son armée quatorze compagnies des Gardes, onze enseignes de Suisses, douze d'arquebusiers Dauphinois, neuf de Piémontois, trois cens hommes de vieilles bandes, quatre compagnies de Gendarmes, huit cornettes de Reîtres, & vingt-deux pieces de grosse artillerie. De Roësses fit d'abord deux sorties de jour & de nuit, qui incommodérent fort les assiégeans. Cela ne les empêcha pourtant pas de dresser trois batteries. Elles commencérent à joüer le vingt-un de Decembre; & au bout de deux jours pendant lesquels il y eut onze cens coups de tirés, elles firent une bréche de six cens pas. Cependant le Maréchal ne la jugea pas encore assez grande, pour tenter un assaut. Il fit transférer ailleurs ses batteries. Quatorze cens coups de canon furent encore tirés, & firent une bréche plus grande que la premiére. En même tems les assiégeans se rendirent maîtres du fossé, où ils se couvrirent de gabions, prêts à donner l'assaut.

Quelque résistance que fissent les assiégés ils ne purent empêcher ce logement. Ils n'avoient qu'une seule piece de campagne, qu'ils faisoient habilement passer d'un lieu à l'autre. On eût dit qu'ils en eussent eu plusieurs. Par cette manœuvre ils incommodérent fort le camp du Roi. Pour montrer plus d'assurance, du haut de leurs murailles ils lançoient mille brocards contre les assiégeans. Ils eurent même la hardiesse, pour insulter le Général, d'élever au bout d'un pieu un fer de cheval avec un chat & des gans; voulant marquer par-là, que la ville representée par le chat qui se défend de sa griffe, n'étoit pas un morceau pour le Maréchal, que le fer à cheval désignoit.

Le lendemain vingt-six de Decembre, toutes les troupes du Roi montérent à l'assaut. L'attaque fut longue & opiniâtre. Les femmes mêmes & les enfans étoient sur la bréche avec les soldats de la garnison, & se défendoient courageusement. Enfin les Royalistes furent repoussés; la perte qu'ils firent en cette occasion fut si grande, qu'ils restérent dans l'inaction

HENRI III. 1574.

pendant plusieurs jours. Les assiégés profitérent de cet intervalle pour relever leurs bréches. Cependant les batteries des assiégeans recommencérent à foudroyer la place. Le sieur de Roësses avoit été tué au dernier assaut avec deux Capitaines. Cet accident n'avoit point fait perdre courage aux Réformés. La Haye, jeune & brave, fut celui sur lequel ils jettérent les yeux pour le mettre à leur tête. Une blessure le retenoit au lit lorsqu'on lui porta cette nouvelle; il s'excusa d'abord de cet emploi sur sa jeunesse; il l'accepta & commença par réparer les murailles, & faire élever de nouveaux retranchemens; il se servit pour cela d'un Ingénieur très-expert, nommé Juilier.

Tandis que la guerre étoit si vivement allumée dans les deux partis, la Cour s'occupoit de scenes bien différentes. Le Roi qui avoit naturellement de la piété, étoit grand amateur de certains spectacles que l'antiquité connoissoit à peine, ou qu'elle eut toûjours en horreur. Il trouva dans une ville de la domination du Pape, une belle occasion de satisfaire cette inclination; des hommes déguisés faisoient à Avignon des processions pendant l'Avent. Henri ne manqua pas de s'y trouver.

Origine des Pénitens.

Il y avoit environ cent ans que la superstition prenant de jour en jour de plus fortes racines dans le sein de la Religion à la faveur d'un culte arbitraire, avoit donné naissance à une secte de gens qui faisoient profession publique de pénitence. Non contens de la porter dans le cœur, ils avoient prétendu la produire au dehors par des marques extérieures. Ainsi comme dans l'ancienne loi on se révêtoit d'un sac dans les accidens funestes, ceux-ci prirent cet habillement; ils donnérent de même un sens détourné à ce passage des Pseaumes, où David dit, qu'il est soumis aux fleaux de la colére du Seigneur; & dans cet équipage ils alloient se foüetter par les ruës; c'est pour cela qu'on leur donna le nom de *Flagellans*. Gerson chancelier de l'Université de Paris, & le plus sain Théologien de son tems, écrivit dès-lors contr'eux. Cependant les Papes jugérent depuis de cet établissement autrement qu'on n'avoit fait d'abord; ils lui accordérent leur protection, & l'érigérent en confrérie; de là vient qu'aujourd'hui en Italie on court en foule s'y enrôler comme dans

*Quoniam ego in flagella paratus sum.*

une pieuse milice, persuadé que par là on obtient la rémission de tous ses péchés. Dans la suite les confréres se distinguérent par leurs couleurs ; comme autrefois Rome entiére fut partagée entre la faction bleuë & la faction verte ; on vit de même en différens endroits les Pénitens bleus, les Pénitens blancs, & les Pénitens noirs, causer une espéce de schisme dans l'Eglise. Depuis, ces dévotions jusqu'alors inconnuës à la France & à tous les païs de l'obéïssance de nos Rois, s'introduisirent aussi parmi nous ; de là des esprits ambitieux prirent occasion d'exciter des brouilleries dans l'Etat ; la superstition fit tomber la majesté du trône même dans le mépris.

HENRI III. 1574.

Le Roi voulut donc assister aux processions des Pénitens ; & tous les Seigneurs de la Cour suivirent l'éxemple du Prince. Le cardinal Charle de Lorraine fut de ce nombre ; dans une de ces cérémonies il sentit sur le soir un peu de froid, & fut pris sur le champ d'une fiévre violente, elle étoit accompagnée de grandes douleurs de tête, qui furent suivies de transports & d'insomnies. Il mourut enfin deux jours avant Noël.

Mort du cardinal de Lorraine.

C'étoit un homme qui possédoit de grandes qualités d'esprit & de corps ; mais que son inconstance naturelle & une ambition démésurée rendirent fatal au Royaume, & même à toute sa famille. On ne vit jamais de caractére plus bizarre ; ferme dans l'adversité, il étoit d'une fierté insupportable lorsque la fortune favorisoit ses desseins ; c'est ce que lui reprocha plusieurs fois son frére François duc de Guise, qui par sa valeur porta si haut dans les commencemens la gloire de la France & celle de sa maison, & que le malheur des tems où il vécut, empêcha seul de la pousser encore plus loin.

Quelques curieux remarquérent que le Cardinal vint au monde le jour même de Saint Mathias, jour fameux par la naissance de l'Empereur Charle V. & par la prise de François I. à Pavie ; comme si la décadence du nom François, & le commencement d'une vie qui devoit être si funeste à la France, eussent dû avoir la même époque. Destiné à l'état Ecclésiastique, il s'appliqua d'abord pendant sa jeunesse à l'étude, & fit de grands progrès dans les sciences ; ensuite

HENRI III. 1574.

il ſe donna tout entier aux affaires, il y acquit bientôt une habileté beaucoup au deſſus de ſon âge ; naturellement éloquent, il avoit outre cela un air & un geſte qui donnoient à ſes diſcours une grace & une majeſté infinies. Du reſte il étoit inquiet, brouillon, incapable de ſe fixer, jamais content du preſent, toûjours ſoûpirant après un avenir incertain, roulant toûjours de nouveaux deſſeins. Dans les commencemens, ſoit pour ſe donner un air de dévotion, ſoit pour entretenir l'eſprit de parti dans le Royaume, il ſe déclara pour la réforme, & parut aſſez porté pour la confeſſion d'Auſbourg ; il la propoſa au colloque de Poiſſi, & fit même eſpérer au duc Chriſtophle de Wirtemberg de l'appuyer en France. Mais enſuite l'ouverture du concile de Trente & le feu de la guerre civile allumé par tout le Royaume, lui firent changer de ſyſtéme. Ennemi mortel des Proteſtans depuis ſon retour du Concile & la mort de ſon frére, il ſe déclara le protecteur du Clergé à qui il devint lui-même à charge ; car on le taxa d'avoir conſeillé l'aliénation du patrimoine de l'Egliſe pour fournir aux frais de la guerre, & pour faire ſa cour à la Reine. On le regarda auſſi comme l'auteur des penſions qu'on accorda à la Nobleſſe ſur les plus riches Abbaïes. Ainſi également odieux aux deux partis, il emporta avec lui la haine des uns & des autres.

On crut qu'il avoit été empoiſonné par l'odeur d'un flambeau qu'on portoit le ſoir devant lui. Celui qui a écrit la vie de Dom Claude Abbé de Cluny, dit que ce fut par une bourſe que lui préſenta Mathurin Garnier de Saint Barthelemi, fameux empoiſonneur ; & que le Cardinal étant venu à l'ouvrir, il en ſortit un poiſon ſubtil qui pénétra dans un moment juſqu'au cerveau. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ſe plaignit du mal de tête dès Lyon, avant le voyage d'Avignon ; & que dès-lors, ſoit vanité, ſoit qu'il penſât véritablement de la ſorte, on l'entendit ſouvent ſoupirer après la mort, pour régner avec Jeſus-Chriſt. Lorſqu'il fut à Avignon il reçût des lettres de Paris, par leſquelles ſes amis l'avertiſſoient de ne pas ſacrifier le Clergé à la faveur de la Cour : Qu'on diſoit hautement que l'Amiral de Coligny tout ennemi déclaré qu'il étoit de l'Egliſe, ne lui avoit pas tant fait de mal que lui, qui s'en diſoit le protecteur. Ces

nouvelles donnérent un chagrin extrême au Cardinal, qui ménageoit beaucoup ſa réputation, parce qu'il la regardoit comme l'ame de ſon parti. Ce chagrin dégénéra en une maladie mortelle, pendant laquelle on l'entendit ſe plaindre ſouvent des bruits qu'on répandoit contre lui.

Le Roi penſe à épouſer Louïſe de Lorraine.

Le Cardinal avoit été viſité pendant ſa maladie, du Roi, de la Reine, & des principaux Seigneurs de la Cour. Tous ne prirent pas également part à ſa mort; Henri fut celui que cette perte toucha le moins. Il avoit vû à la Cour ſous le régne de Charle IX. la princeſſe Loüiſe de Lorraine fille de Nicolas de Lorraine comte de Vaudemont, & dès-lors il avoit été ſenſible à ſes charmes; il la revit en Lorraine lorſqu'il partit pour la Pologne. Cette vûë acheva de le déterminer à l'aimer; mais il avoit juſque-là diſſimulé ſa paſſion; dès que le Cardinal eut les yeux fermés, il la déclara à la Reine, perſuadé que cette mort auroit effacé de ſon eſprit les frayeurs que lui cauſoit le ſouvenir du régne de François II. Auſſitôt on dépêcha en Suéde Bourriq, pour arrêter la négociation de Pinart; il fut chargé de paſſer auſſi par la Lorraine, pour inſtruire le Duc des intentions du Roi. Conformément à ces ordres Pinart ſuppoſa quelques prétextes, pour prendre congé du roi de Suéde, dont il fut fort mal reçu, & qui penſa lui faire un mauvais parti. Pour la Princeſſe Eliſabeth qu'on deſtinoit au Roi, ſept ans après elle épouſa le Prince Chriſtophle fils d'Albert duc de Mekelbourg.

Guerre en Poitou.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient en Dauphiné & en Languedoc, Louis de Bourbon duc de Monpenſier n'étoit pas oiſif en Poitou; quoiqu'on lui conſeillât de faire le ſiége de Pons, il ſuivit les ordres qu'on lui avoit donnés de ne pas attaquer cette place, & alla camper le premier de Septembre devant Fontenai-le-Comte; la ville avoit été fortifiée à la hâte par la Nouë, depuis la derniére tentative qu'on y avoit faite inutilement. Saint-Etienne y commandoit avec quatre cens hommes de garniſon, & vingt Gentilshommes de la Nobleſſe du païs; ils n'avoient au reſte pour toute artillerie que deux coulevrines, un canon médiocre, & deux petites pieces de campagne.

Le duc de Monpenſier fit d'abord attaquer le faubourg

HENRI III. 1574.

Prise de Fontenai-le-Comte par le duc de Monpensier.

des Loges qu'il emporta après quelque légere résistance, & obligea les assiégés de se retirer dans la ville. Les Royalistes perdirent à cette attaque le jeune Marquis de Saluces. Elle fut suivie de deux ou trois sorties que firent les Protestans commandés par Montigny, Corchicauld, Samson & Pierre-Longue. Là le régiment de Jacque de Clermont d'Amboise Seigneur de Bussy, fut fort mal mené, le canon même fut en danger; outre un étendart que les assiégés enlevérent, les troupes du Roi y perdirent beaucoup de monde.

On dressa ensuite une batterie contre le château & la tour de Lamproie. Charle Rouault de Landereau foudroya les forts de Guinefolle & des Dames, & ayant poussé sa tranchée jusqu'au pied de la muraille, il y fit donner l'assaut sur les quatre heures du soir le quinze de Septembre. D'abord ses troupes montérent sur la bréche avec une ardeur incroyable; les assaillans avoient même déja pénétré jusqu'au retranchement qu'on avoit tiré en dedans, lorsqu'ils se virent attaqués en flanc d'un cavalier que les assiégés avoient élevé, & par la mousqueterie d'une tour quarrée où on avoit jetté une troupe d'arquebusiers sous les ordres du capitaine Pic. En même tems le capitaine Brave qui commandoit les gardes de la Nouë, suivi de quarante hommes tous gens d'élite, fondit sur eux d'une telle force, qu'il les obligea de se retirer avec perte. Bussy fut blessé à cette attaque avec Tiraqueau & Bellebat, le capitaine Moulin y périt; Philippe de Chateaubriand des Roches-Baritaut, & le sieur de Landereau accoururent au secours de leurs gens; mais ils ne purent tenir eux-mêmes contre le grand nombre des assiégés qui tomba sur eux; ils furent emportés par leurs troupes qui reculoient en désordre. Cependant pour ne pas paroître avoir eu le dessous, ils passérent la nuit sur la bréche, couverts de fascines & de sacs de laine; & le lendemain dès le point du jour ils regagnérent leurs tranchées.

Tandis qu'on donnoit l'assaut au château, le capitaine Péricard du régiment de Serriou, fit appliquer les échelles à la porte des Loges. Jean de Chambes comte de Monsoreau attaqua de son côté la porte de la riviere, afin d'affoiblir les assiégés en les obligeant de partager leurs troupes; mais ils furent encore repoussés à ces deux attaques avec la

même vigueur ; enfin les Royalistes ayant entrepris de loger quarante arquebusiers sur la bréche afin de tirer du haut en bas sur ceux de la ville, ceux-ci songérent à capituler. Saint-Etienne demandoit qu'il fût permis à la Noblesse de se retirer avec chevaux, armes & bagages, & à la garnison, de sortir en armes. Le duc de Monpensier qui avoit son quartier à Benet, passa l'article qui regardoit la Noblesse ; pour celui où il s'agissoit de la garnison, il refusa de le signer, dans l'espérance, dit-on, que cette distinction mettroit la division parmi les assiégés, & donneroit lieu aux Royalistes d'emporter la ville de vive force. En effet peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains dans la place. La garnison frémissoit de rage, comme si la Noblesse eût pensé à trahir ses intérêts. Sur ces entrefaites, les assiégeans ayant dressé une batterie de neuf piéces de canon qui recommencérent à tirer contre la tour de Lamproie, la vûë du danger commun réconcilia les assiégés.

Cependant ils ne purent éviter leur perte ; déja tout étoit disposé pour donner l'assaut à la ville de differens côtés ; quand les assiégés parlérent encore une fois de se rendre ; mais tandis qu'on dressoit les articles de la capitulation, les Catholiques se rendirent maîtres du fort de Guinefolle, soit par la lâcheté, soit par la trahison de Masseroussi qui y commandoit ; de là s'étant écoulés insensiblement dans la place, ils s'en emparérent. Saint-Etienne avec environ quarante hommes de la garnison furent conduits au duc de Monpensier ; le reste fut désarmé, & sortit de la place le bâton blanc à la main ; les vieux soldats du régiment de Serriou en usérent fort bien avec eux ; mais ils furent assez mal traités par les milices. Les Catholiques perdirent à ce siége deux cens hommes, les blessés furent encore en plus grand nombre ; du côté des assiégés on compta environ trente morts, du nombre desquels furent les capitaines Champagne & Pierrelongue. On laissa pour commander dans la place, le sieur de Chateaubriand avec quatre cens hommes de garnison, & cent hommes de cavalerie légére ; le Ministre Moulin fut aussi arrêté. Interrogé qui avoit porté la ville à prendre les armes contre le Roi, il en rejetta la faute sur la Noblesse, sur quoi il fut pendu par ordre du Duc ; qui voulut

HENRI III.

par là venger la mort du Pére Babelot Cordelier son confesseur, que les Protestans avoient fait mourir dans les guerres précédentes.

1574. De Benet l'armée du Roi marcha à Voüille, d'où elle se rendit devant Lusignan au commencement d'Octobre. Cependant la Nouë fit une tentative sur Marans; mais elle ne lui réüssit pas, il y perdit même le capitaine Brave. Ainsi il se retira à Pons dans la Saintonge, où commandoit Jean de Pons de Plassac.

Prise de Lusignan.

Lusignan qui a donné le nom à cette maison illustre d'où sont sortis tant de Monarques & tant de Princes que l'univers Chrétien révéra, & qui possédoient encore il n'y a pas longtems les royaumes de Jerusalem & de Chypre, étoit situé sur une haute colline d'une étenduë assez raisonnable; la place étoit divisée en haute & basse ville; sur le sommet de la colline étoit bâtie la citadelle, séparée de la ville par une grande esplanade qu'il falloit traverser pour aller au château. Elle étoit défenduë par une espéce de bastion, dit communément la porte Geoffroi, bâti entre le midy & l'occident, fortifié de deux grandes tours, & d'un fossé large & profond. On entroit au château par un pont levis, & on trouvoit à gauche dans la grande place la tour de l'horloge, ou le beffroi, qui étoit fort haute & très-forte. De la porte Geoffroi on avoit tiré un double mur de communication à la tour de Mélusine, bâtie hors du corps de la place. C'étoit au fond de cette tour que se voyoit la fameuse fontaine de Melusine, dont nos poëtes racontent tant de fables. Tout proche étoit une porte secréte qui conduisoit à la riviére de Vonne qui coule au pied de la place; de là on passoit au ravelin de la Vacherie, par un chemin pratiqué dans la contrescarpe; il y avoit encore une troisiéme porte appellée la porte de l'Echelle.

Le château avoit eu autrefois plusieurs édifices très-magnifiques, dans la suite ils avoient été négligés, & tomboient alors en ruines, on y admiroit encore sur tout les restes d'un portique superbe, dont la vûë s'étendoit vers le nord sur un verger spacieux & de vastes prairies toûjours vertes; de la porte de la ville en tournant à droite vers ce verger, on rencontroit un ouvrage qui n'étoit que de terre,

nommé le fort des Dames, & l'entrée du château étoit défenduë par une tour fort haute, appellée la tour Poitevine; la basse ville étoit ce qu'il y avoit de plus agréable, elle servoit comme de faubourg à la haute.



Lorsque l'armée du Roi fit le siége de Lusignan, René de Rohan sieur de Frontenay s'étoit jetté dans la place avec environ quarante Gentilshommes, & six cens soldats tous choisis. D'abord il fit mettre le feu à la basse ville & à quelques bourgs bâtis sur les collines, dont la place est environnée, & qui la commandoient, de peur que les ennemis ne s'y logeassent. Ensuite il fit aussi brûler un village, appellé la Font-de-Cef, & y fit élever un fort, qu'il nomma le fort du Lion, pour défendre les approches de la haute ville, qui étoit assez foible de ce côté-là.

Le 13. d'Octobre l'artillerie commença à foudroyer la ville. On tira environ trois cens coups de canon contre la porte Geoffroi & le Beffroi. Le lendemain les assiégeans dresférent trois batteries de vingt piéces de canon. On compta ce jour-là plus de huit cens coups, & mille soixante & dix le jour suivant, ensorte que la bréche se trouva être de quarante pieds de front. Aussitôt les assiégés travaillérent à la réparer. Cependant le duc de Monpensier fit solliciter la ville de se rendre. Cette manœuvre lui avoit réüssi au siége de Fontenay. On promit aux Réformés la vie, & la liberté de se retirer en paix où ils voudroient, sans qu'on dût les inquiéter sur le passé, ou sur la religion. Mais ils répondirent: Que la cause qu'ils défendoient ne les regardoit pas seulement; que tous les Protestans du royaume y étoient également intéressés; qu'ils demandoient par conséquent qu'il leur fût permis de consulter là dessus le sieur de la Nouë, & de prendre l'avis des Eglises réformées; que quand le duc de Monpensier auroit accordé une tréve, & retiré ses troupes de devant la place, on députeroit vers la Nouë, & en Languedoc.

Après cette réponse, le Duc, qui n'étoit pas d'humeur à accepter ces conditions, défendit à l'armée d'avoir aucun commerce avec ceux de la ville. Ensuite, malgré les sorties des assiégés, il se rendit maître du verger, où l'on n'avoit mis aucunes troupes, & y fit pointer une batterie contre le ravelin de la vacherie. On tira le vingt-trois d'Octobre plus

HENRI III. 1574.

de douze cens cinquante coups de canon dans cet endroit. Alors les royalistes montérent à l'assaut. On se battit jusqu'au soir avec acharnement. Enfin les assiégeans furent obligés de se retirer avec perte. Les morts restérent ensévelis dans les rüines de la muraille. Bussy d'Amboise fut lui-même blessé à cette attaque, où il fit fort bien son devoir. La perte fut plus grande du côté des assiégés; ils eurent sept de leurs principaux officiers de tués, entr'autres le brave Chaillou, qui eut la jambe emportée d'un boulet de canon, & René de Sainte Marthe de Chateauneuf. Quelques jours après les assiégés firent une sortie pendant la nuit, où ils emportérent le retranchement que les assiégeans avoient fait dans le verger, passérent au fil de l'épée tout ce qui se presenta, mirent le feu aux poudres, & rentrérent dans la ville chargés de butin. Ils enclouérent aussi sept canons; mais ils ne laissérent pas de servir encore dans la suite, parce qu'il fut aisé d'en retirer les cloux sans les gâter.

Depuis cet échec les travaux du siége furent poussés avec beaucoup de lenteur. La désertion s'étoit mise dans le camp du Roi; la poudre commençoit à y manquer. Le mois de Novembre se passa tout entier à rüiner les petits forts des environs, qui servoient de retraite aux ennemis. Enfin l'armée ayant été grossie de six cens hommes commandés par Saint Martin, & de douze cens Reîtres, le duc de Monpensier serra la place de plus près, résolu de l'avoir par la famine, s'il ne pouvoit l'emporter de force. Quelques femmes de qualité qui étoient dans la ville s'étant trouvées enceintes, demandérent inutilement permission de se retirer, elles ne purent l'obtenir.

En même-tems le comte de Monsoreau fut détaché avec quelques Reîtres, pour aller attaquer les troupes que Jean de la Haye tenoit en Saintonge autour de Pons. La Haye alloit continuellement du camp du Roi à la Rochelle, & de la Rochelle au camp. Il se rendit suspect aux deux partis, en voulant se rendre nécessaire. Le Comte fit part de sa commission aux gouverneurs de Saint Jean & de Saintes. Ils joignirent leurs forces; & tombant sur les troupes de la Haye, ils lui tuérent cent hommes; le reste se dissipa.

Pendant ce tems-là la Cour travailloit à gagner le vicomte de Rohan, On lui fit écrire par sa sœur Françoise de Rohan

de la Garnache. Elle l'éxhortoit à penſer à ſes intérêts ; à accepter les conditions qu'offroit le duc de Monpenſier, dont on avoit fait porteur René de Tournemine, Baron de la Hunaudaye, ſeigneur Breton, allié de la maiſon de Rohan ; & à ne pas courir à ſa perte, pour ſoutenir l'aveugle témérité de ſon parti. Mais le Vicomte ſe moqua des lettres de ſa ſœur ; & quelques avances que fit le ſieur de Tournemine, qui s'offroit de conférer avec lui quelque part qu'il voulût, il refuſa conſtamment de le voir. D'un autre côté la Nouë écrivoit lettres ſur lettres, pour encourager les aſſiégés par l'eſpérance d'un prompt ſecours, & par les relations avantageuſes qu'il leur envoyoit des ſuccès du prince de Condé en Allemagne, & du duc de Damville en Languedoc.

Cependant on étoit réduit dans la ville aux plus dures extrémités. L'hyver étoit extraordinairement rude. Les ſoldats étoient tous nus ; ils n'avoient pas même de ſouliers. D'ailleurs les vivres manquoient dans la place. La garniſon ne vivoit plus que de chats, de rats, & de la chair des chevaux que les ſoldats alloient voler la nuit. Ils entroient même juſque dans les maiſons bourgeoiſes, d'où ils enlevoient tout ce qu'ils trouvoient à leur bienſéance. Cette néceſſité rendoit les troupes à charge aux habitans, & moins dociles à l'ordre de leurs officiers. La diſette devint encore plus grande dans la ſuite. Le canon de l'armée royalle abbatit un moulin à eau, qui étoit dans une des tours de la ville ; & les moulins à bras du château ne pouvoient pas fournir une quantité de farine ſuffiſante pour nourrir tant de monde. On n'avoit outre cela dans le château, ni bois pour chauffer les ſoldats, ni matériaux pour conſtruire les ouvrages néceſſaires à la défenſe. Il falloit démolir les maiſons des particuliers pour ſubvenir à ces beſoins ; & cela ne pouvoit encore ſe faire ſans aigrir les habitans.

Malgré toutes ces extrémités les aſſiégés ne parloient point encore de ſe rendre. Le duc de Monpenſier s'impatienta de cette réſiſtance opiniâtre ; il fit attaquer le fort des Dames. On y attacha le mineur : mais les aſſiégés firent une contremine ; & cette tentative des royaliſtes ne tourna qu'à leur déſavantage.

On en étoit-là, lorſque François de la Beraudiere ſieur de l'Iſle Rouhet, ſe preſenta au pied des murailles, & demanda

HENRI III. 1574. da à parlementer de la part du Roi & de la Reine. Auſſitôt le ſieur de Rohan députa Pierre Chouppes & Barronniére pour cette entrevûë. La Beraudiére leur montra les lettres de leurs MM. qui offroient aux aſſiégés les mêmes conditions que le duc de Monpenſier. Les députés en firent leur rapport au Vicomte ; mais ils ne rapportérent à l'envoyé de la Cour que la même réponſe qu'on avoit déja faite.

Les troupes du Roi cependant avoient pouſſé leur tranchée juſque ſur le bord du foſſé du fort des Dames, lorſque le Capitaine Terrefort, ſuivi de Puividal ſon Lieutenant, à la tête d'une troupe de braves fit une ſortie, & les obligea de ſe retirer. Enfin le 22. de Novembre l'artillerie recommença à tirer contre le ravelin de la Vacherie, le fort des Dames, & les murailles de la ville de ce côté-là ; dix-huit gros canons, & quatre coulevrines, tirérent ſeize cens trente-quatre coups. On n'en vint pourtant pas encore alors à l'aſſaut. Le lendemain les batteries recommencérent dès le grand matin, & achevérent de rüiner les fortifications de la place. Pendant ce tems-là les troupes du Roi, partagées en trois corps, étoient en bataille, prêtes à aller à l'attaque.

Le ſignal fut donné vers le midi, & toute l'armée royalle aſſaillit la ville de trois côtés. Le plus grand effort fut au ravelin de la Vacherie ; il étoit défendu par René de Valzergues ſieur de Serré. Jean Léomont de Puygaillard, René de Rochechoüart de Mortemar, & Jean Coëme Lucé, à la tête de leurs troupes y montérent impétueuſement. On ſe battit long-tems de part & d'autre avec une égale opiniâtreté. Déja les catholiques s'étoient rendus maîtres de la bréche ; déja les aſſiégés ſe voyoient ſur le point d'être enveloppés par le grand nombre des royaliſtes, qui augmentoient de moment en moment, & qui travailloient à enfoncer la porte du château à coups de hallebardes, tandis que ceux de la ville, que le canon de l'armée du Roi incommodoit, faiſoient du fond du ravelin, où ils s'étoient retirés, un feu continuel ſur eux ; lorſqu'une partie de la muraille qui ſoutenoit le portique, dont nous avons parlé, ébranlée par le canon, s'écroula ſubitement, & enſevelit une grande partie des aſſaillans ſous ſes rüines.

Cet accident rendit tous leurs efforts inutiles. Ils combattirent

avec vigueur depuis midi, jusqu'à revenir plusieurs fois à la charge. Mais sur le soir ils ne firent plus que se battre en retraite, & se retirérent à leur camp en faisant bonne contenance. Ils laissérent à cette attaque plusieurs morts & plusieurs blessés; du nombre de ces derniers fut le Seigneur de Lucé, qui mourut peu d'heures après de sa blessure. Par sa mort il laissa de grands biens dans le Mans à Jeanne de Lucé sa sœur, qui venoit d'être promise à Louis comte de Montafier, seigneur de Piémont. Elle épousa depuis le prince François de Bourbon, de l'illustre maison de Conti. Le lendemain le Capitaine Terrefort mourut d'une pleuresie, regretté de tout son parti. Depuis ce jour-là les troupes du Roi se contentérent de faire un logement au fort des Dames, & un autre au pied de la tour Poitevine. Comme ils n'avoient plus à faire qu'à des gens accablés par les fatigues & les travaux d'un long siége, ils ne pensérent qu'à travailler tranquillement à à rüiner les fortifications de la place par les mines & par la sappe.

Cependant l'artillerie recommença à battre la ville. La garnison étoit réduite à quatre cens cinquante arquebusiers, & il n'y avoit pas plus de quatre-vingt gendarmes dans la place. Mais tous étoient résolus à se défendre jusqu'à la derniére extrémité. Sur ces entrefaites Serriou Mestre de camp renoüa un traité que le sieur de Puygaillard avoit commencé avec les assiégés, & que sa maladie avoit interrompu. On convint du lieu des conférences. Le sieur de Milly, & le Baron de la Hunaudaye entrérent dans la place en qualité d'otages; & les députés des assiégés se rendirent à Rangonniere. Les articles accordés furent: Que le vicomte de Rohan & tous les gentilshommes de sa suite, sortiroient de la ville avec armes & bagages; que la garnison sortiroit de même en armes, mais enseignes ployées, & méches éteintes; & qu'on lui donneroit une escorte, pour la conduire à la Rochelle; que les ministres Protestans auroient permission de se retirer; qu'on laisseroit dans la place le canon, les magasins de vivres, & les munitions de guerre en l'état où ils étoient; que tous les biens confisqués au profit du Roi par le duc de Monpensier demeureroient à leurs maîtres, & qu'il feroit publier une amnistie pour tous ceux des bourgeois qui voudroient rester

HENRI III. 1574.

dans la ville. A ces conditions le vicomte de Rohan s'engageoit à rendre la place au Roi. On prit des otages de part & d'autre ; le sieur de Milly & le Baron de la Hunaudaye pour les Catholiques ; de Chouppes, Frappiniere, Tiffardiere & Boissec pour les Reformes ; & on convint d'en faire l'échange de bonne foi dès que la capitulation auroit été éxécutée, Cela se passa le 25. de Janvier de l'année suivante.

Les Protestans perdirent à ce siége deux cens hommes de troupes réglées, & vingt-cinq Gentishommes. Les Catholiques y eurent plus de huit cens hommes de tués. Ensuite, à la sollicitation de la province, le Roi ordonna que ce château, le plus fameux, & le mieux bâti du royaume, seroit rasé. Mery de Barbeziéres sieur de Chemerault fut chargé de cette commission ; & il s'en acquita en peu de tems à l'aide des paysans des environs, qui accouroient en foule pour travailler à la démolition. On ne fit pas même grace à cette fameuse tour de Melusine, que nos auteurs ont renduë si célébre par les fables qu'ils en ont racontées. Néanmoins bien des gens étoient d'avis qu'on l'épargnât, comme un monument antique, digne de la postérité.

Affaires d'Angleterre & d'Ecosse.

Cependant le duc d'Alençon entretenoit toûjours commerce de lettres avec la Reine Elizabeth, & pressoit la conclusion de leur mariage. Cette Princesse paroissoit enfin résoluë à se donner un époux ; & il sembloit qu'elle jetteroit volontiers les yeux pour cela sur ce jeune Prince. Dès le vivant de Charle IX. elle avoit donné des marques de la part qu'elle prenoit à ses intérêts A peine eut-elle appris qu'on l'accusoit, conjointement avec le Roi de Navarre son beau-frére, de vouloir exciter des troubles dans le royaume, qu'elle chargea Valentin Dal, successeur de Walsingham, son ambassadeur à la Cour, de representer à la Reine mere, qu'il étoit de son intérêt de ne pas croire légérement aux rapports qu'on lui faisoit contre la famille royalle. En même-tems elle avoit donné ordre à Thomas Wilkesy, secretaire de l'ambassadeur, d'assûrer en particulier ces deux Princes de sa protection. Elle envoya même exprès en France Thomas Randolphe, pour ménager avec Catherine la réconciliation de Monsieur & du roi de Navarre. Enfin après la mort de Charle, dès qu'elle sçut l'arrivée de Henri dans le royaume, elle fit passer en

France

France Roger Baron de North pour complimenter S. M. ſur ſon heureux avénement à la Couronnne. Il étoit auſſi chargé d'aſſûrer le Roi de la part que S. M. Britannique prenoit aux troubles de l'Etat, & de le prier de tenir la main à l'obſervation des Edits donnés en faveur des Proteſtans. Il avoit outre cela des ordres ſecrets de demander au Roi la liberté des Maréchaux de Monmorency & de Coſſé, & de tâcher d'obtenir grace auprès du duc de Monpenſier pour Charlote de Bourbon ſa fille, qui étoit paſſée en Allemagne, pour cauſe de religion.

Mais l'eſprit de vertige qui s'étoit emparé de la Cour, & qui ſouffloit le feu de la guerre civile, fit échoüer cette négociation. On parla ſeulement un peu plus ſérieuſement du mariage de Monſieur avec la reine d'Angleterre. Le Roi lui-même, qui croyoit qu'un peu de guerre ne ſerviroit qu'à rendre la paix plus ſolide, parut ſouhaiter cette union. Il la regardoit comme une occaſion favorable d'éloigner ſon frére de la Cour avec honneur, & de ſe procurer à lui-même plus de tranquillité pour la ſuite.

Les Princes de la maiſon de Guiſe étoient alors tout puiſſans à la Cour. Ils firent mettre ſur le tapis l'affaire de Marie reine d'Ecoſſe leur parente. Il s'agiſſoit de la tirer de priſon, & de la remettre ſur le trône. On crut que le plus ſûr moyen d'en venir à bout, & d'abattre le parti qu'Elizabeth avoit dans le royaume, étoit de s'aſſûrer de la perſonne du jeune Roi, & de le faire paſſer en France. On prit des meſures pour cela. La Reine Marie étoit du complot, perſuadée que c'étoit l'unique voye de ruiner le parti que les Anglois avoient en Ecoſſe, qui s'appuyoit de l'autorité du jeune Monarque, & de détruire en même-tems le pouvoir du comte de Morton. On lui fit entendre : Qu'on feroit échoüer tous les deſſeins des Anglois, en leur ôtant le Viceroi ; que les Ecoſſois, qui ne pouvoient ſouffrir leur Reine, ſeroient plus diſpoſés à rentrer dans le devoir, lorſque l'éloignement de ſon fils la mettroit en état de ſe faire craindre ; & que ce ſeroit auſſi un moyen de cimenter de plus en plus l'alliance qui avoit toûjours été entre la France & l'Ecoſſe, que la reine d'Angleterre ſouhaitoit paſſionnément de voir rompre. Elizabeth eut en même-tems quelques ſoupçons d'u mariage projetté de concert

HENRI III. 1574.

avec la reine Marie entre Charle comte de Lenox, oncle du jeune roi d'Ecosse,& Marie Candish fille du comte de Shropp ; & sur les avis qu'on lui en donna, elle fit arrêter les deux méres, & quelques personnes du complot.

On renouvella aussi en Angleterre les loix contre le luxe dans les habits, dans les repas, & les bâtimens. On n'y manqua pas même de prodiges. Un monstre marin fut trouvé à sec sur la gréve proche de l'isle de Tanet; il avoit vingt aulnes de long, treize pieds de large, & onze d'épaisseur. Outre cela le flux & le reflux se fit sentir dans la Tamise l'espace d'une heure. On vit pendant le mois de Novembre des nuages enflammés, & le ciel tout en feu du côté du Midi. Enfin on mit au nombre des événemens extraordinaires une fille, qui se disoit possédée, & que les Ministres de Londres, trop crédules, traitérent long-tems comme telle.

Suite des guerres de Flandre.

Tel étoit l'état des affaires de la Grande-Bretagne, tandis que Middelbourg & Arnmuyden, les deux principales villes de Zélande, étoient réduites à la derniére extrémité. Le Colonel Mondragon y commandoit. Dom Louis de Requesens venoit de succéder dans le gouvernement des Païs-bas au duc d'Albe, que Philippe avoit rappellé en Espagne. Il sortit de Bruxelles, & s'avança à Anvers, d'où il se rendit à Berghes sur le Zoom, pour être plus à portée de secourir les assiégés.

Les Confédérés prennent Middelbourg.

Environ quarante navires furent commandés pour passer le secours ; ils étoient chargés de vivres & d'environ mille hommes de troupes, commandés par l'Amiral Beauvais, à qui on avoit donné cette charge depuis la prise du comte de Bossu : mais comme lui-même étoit malade, Glimes son lieutenant faisoit sa charge. Cette petite flotte remorquoit plusieurs bateaux longs & plats, plus propres à entrer dans toutes sortes d'endroits. Elle étoit sur le point de partir, lorsque le Gouverneur arriva. Il fut salué selon la coutume de toute l'artillerie de la flotte. Dans cette occasion le hasard voulut que le vaisseau qui portoit la compagnie de Bobadille, s'entrouvrit, & coula à fond avec tous ceux qui étoient dessus. Peu se sauvérent à la nage. De ce nombre furent le capitaine Bobadille, & André Roman enseigne dans sa Compagnie.

Le lendemain on mit à la voile. Julien Romero étoit parti le premier, avec ordre de s'avancer jusqu'à Rommerswale.

A peine les Eſpagnols avoient-ils fait quelques lieuës, qu'ils apperçurent la flotte des Confédérés. Elle étoit beaucoup plus nombreuſe que la leur, & leurs vaiſſeaux étoient plus grands, & plus hauts de bord. Glimes commandoit l'avant-garde des Eſpagnols; & comme il avoit le vent contraire, il étoit obligé de ſuivre la côte. Les ennemis l'attaquérent, & vinrent à l'abordage. Glimes ſe défendit d'abord vigoureuſement, eſpérant d'être ſecouru, ou par Romero, ou par Dom Oſorio d'Angulo, qui conduiſoit l'arriére-garde. Mais ni l'un ni l'autre ne parut. Glimes reçut pluſieurs coups mortels, & ne ſe rendit que lorſqu'il vit ſon vaiſſeau tout en feu. De-là les ennemis allérent attaquer Romero; percérent le vaiſſeau qu'il montoit, & l'obligérent d'aller échoüer ſur des bancs de ſable. A peine put-il aborder lui dixiéme à la digue la plus voiſine. Outre les bateaux de tranſport qui étoient chargés de vivres, les Eſpagnols perdirent à cette action neuf vaiſſeaux de guerre, ſans ceux qui furent coulés à fond. Leur plus grande perte fut celle de Romero, qui portoit les ordres ſécrets, & dont les Confédérés ſe rendirent maîtres. Il y eut dans cette occaſion environ ſept cens hommes de tués, tant Flamans, qu'Eſpagnols. De ce nombre furent le Capitaine Dom Diégue Carillo d'Acuña, & Gonzales d'Ovalle ſon enſeigne. Oſorio d'Angulo y fut auſſi bleſſé d'angereuſement, & ſe retira de bonne heure du combat.

Dom Sanche d'Avila fit auſſitôt après une autre tentative, qui ne réüſſit pas mieux. Dom Loüis voulant réparer l'échec que ſes troupes venoient de recevoir, l'avoit fait ſur le champ partir d'Anvers, avec ordre de ſe joindre à la flotte. Dom Sanche avoit avec lui Alfonſe Lopez Gallo, avec quatre compagnies de ſon régiment, & autant de celui de Romero. Il étoit à la hauteur de Fleſſingue, lorſqu'il apprit le mauvais ſuccès de l'éxpédition. Cette nouvelle le fit retourner ſur ſes pas. Après un léger combat il rentra dans Berghes, ſans avoir perdu que Michel Crevilla & quelques ſoldats. Enfin Dom Loüis écrivit au colonel Mondragon de prendre ſes meſures, & de ne pas ſe laiſſer pouſſer à l'éxtrémité.

Mondragon avoit fait des prodiges de valeur & de courage pour conſerver Middelbourg. On avoit conſumé tout ce qui s'étoit trouvé dans la place, vaches, chevaux, chiens &

HENRI III. 1574. chats, on avoit mangé jusqu'aux peaux des animaux. De vingt-quatre onces de pain qu'on donnoit par jour à chaque soldat au commencement du siége, on en étoit venu insensiblement à deux onces. Depuis long-tems même ce foible secours leur avoit manqué; ils ne mangeoient plus que quelques pastilles faites de graine de lin; & ce peu là même ne pouvoit pas durer encore plus de quatre jours. Ainsi le Commandant ne voyant aucune espérance de secours, résolut avant que de rendre la place, de gâter tous les magasins, & tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans cette ville, une des plus riches des Païs-bas, afin d'empêcher l'ennemi d'en profiter; mais la garnison s'y opposa. Le prince d'Orange offroit aux assiégés des conditions raisonnables, pourvû qu'on ne touchât point à ce qui étoit dans la ville; & le soldat craignit que le dessein du Commandant ne rendît le prince inexorable.

On traita donc à l'amiable, & on convint: Que le Colonel Mondragon rendroit les villes de Middelbourg & d'Arnmuyden, avec le canon, les munitions de guerre, & les marchandises, telles qu'elles se trouvoient dans ces deux places; qu'il ne toucheroient point aux fortifications; que lui, & ceux de la garnison qui ne voudroient pas servir le Prince, sortiroient de l'isle de Walcheren avec armes & bagages, tambour battant, enseignes déployées, sans emmener aucun des habitans; qu'il promettroit en outre de mettre en liberté le chevalier Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, le capitaine Jacque Simonsen, & un Italien nommé Citadella; qu'il s'obligeroit, en cas qu'il y manquât, de se rendre lui-même prisonnier, ou de donner en ôtage un certain nombre d'Officiers; que le Prince de son côté permettroit aux Canonniers & aux pourvoyeurs de l'armée de se retirer où bon leur sembleroit; que les Moines & les autres Ecclésiastiques jouiroient du même privilége, & qu'ils pourroient emporter tout ce qui concerne leur ministére; qu'on pourvoiroit d'une façon convenable à la conservation de leurs biens, & qu'on leur fourniroit des vaisseaux pour les conduire en lieu de sûreté. Ce traité fut passé au château de Rammekens le 16. de Février. Huit jours après, le Prince qui étoit à Flessingue, fit son entrée à Middelbourg. La ville fut taxée à cent mille

écus d'or, tous les biens des bourgeois qui se trouvérent absens, furent confisqués au profit du conquérant; & il tira encore des sommes considérables de la vente des marchandises qui étoient dans la ville.

De là jusqu'en Hollande il ne restoit plus au Prince d'Orange à conquérir que Tergoës. Ces succès l'animérent à former de plus grands desseins. Il y étoit encore excité par le comte Louis de Nassau son frére. Charle IX. l'avoit toûjours entretenu de l'espérance de secourir les rebelles de Flandre, même après la S. Barthelemi; soit que ce Prince eût véritablement ce dessein, soit qu'il voulût seulement leurrer le comte. Lorsque Henri III. passa par la Lorraine pour aller en Pologne, le comte de Nassau s'étoit encore abouché avec le duc d'Alençon pour conférer de cette affaire. Depuis ayant fait des levées en Allemagne il s'étoit approché de Mastrich dans le dessein d'en faire le siége.

Expédition du comte de Nassau.

Le Comte avoit dans son armée six mille hommes d'infanterie, partie Gascons ou Flamans pour la plûpart, dont il s'étoit réservé le commandement, & trois mille hommes de cavalerie conduits par le duc Christophle fils de l'Electeur de Baviere. François de Montesdoca commandoit dans Mastrich, & fut d'abord allarmé de l'approche du Comte. Dom Bernardin de Mendoza qui vint à son secours avec six compagnies de cavalerie, & une compagnie d'arquebusiers du régiment du colonel Mondragon, le rassûra. Le Gouverneur des Païs-bas avoit au plus vîte détaché ces troupes pour entrer dans la place. D. Sanche d'Avila un des plus habiles capitaines qu'eussent alors les Espagnols, & qui connoissoit parfaitement le païs, eut ordre de les suivre avec une grosse troupe d'arquebusiers. Dom Louis avoit outre cela six mille hommes de cavalerie, & un régiment d'infanterie commandé par le comte Annibal d'Altems qu'il avoit levés en Allemagne, quatre mille Suisses des cinq Cantons, & quarante-deux enseignes de Flamans; il envoya ordre à Gonzales de Bracamonte & à Jean-Baptiste del Monte, de lui amener encore de Hollande deux mille Espagnols & trois cornettes de cavalerie. Henri de Vienne baron des Chevreaux venoit de faire de grands progrès dans cette Province, où il avoit pris quelques châteaux, & dissipé les forces

HENRI III. 1574.

des confédérés proche d'Aſſendelft & d'Armenedik dans le Waterland.

Mendoze entra dans Maſtrich ſur la fin de Fevrier, lorſque tout le païs étoit glacé. Son premier ſoin fut d'aſſûrer la place contre les ennemis du dehors ; il ne négligea pourtant pas ce qu'on pouvoit avoir à craindre du dedans, où l'on ſoupçonnoit la plûpart des habitans d'être d'intelligence avec les confédérés. Enfin le trois de Mars, D. Sanche d'Avila arriva avec trois enſeignes du régiment de Sicile commandées par Damien Moralès, Alfonſe Galeas, & Jean d'Aquila Enſeigne de Pierre Gonzales de Mendoza qui étoit abſent. Il amenoit outre cela ſept cens arquebuſiers Flamans commandés par Lopez Gallo.

Il ſe donna pluſieurs petits combats entre deux armées ennemies ſi voiſines l'une de l'autre. Cependant d'Avila ayant remarqué que les quartiers des confédérés étoient fort éloignés entr'eux, tomba la nuit du dix-huit Mars ſur quelques bataillons logés à Bommel à quatre milles de Maſtrich. Ils ne ſe tenoient pas ſur leurs gardes, & il leur tua environ ſept cens hommes ; en même tems quelque cavalerie, qui des quartiers voiſins venoit au ſecours, fut taillée en piéces par Pierre Buſtos & Mutio Pagano. Cependant au ſignal des feux qu'on alluma, toutes les troupes ſe mirent ſous les armes ; le comte de Naſſau lui-même accourut ſuivi de mille cavaliers ; car pour le Bavarois il s'imagina que ce n'étoit qu'une fauſſe alarme, & ne ſortit point de ſon quartier. La diligence que fit le Comte fut ſi grande, que quoique le ciel fût très-ſerain, l'haleine des chevaux eſſoufflés cauſoit dans tous les environs un brouillard épais. Dès qu'il fut en preſence, il partagea ſes troupes en cinq corps. On eſcarmoucha pendant quelques heures ; mais comme les Eſpagnols qui ſe ſentoient les plus foibles, ne vouloient pas s'engager à un combat, on ſe retira ſans rien faire.

De là le comte de Naſſau deſcendit dans le duché de Limbourg, & alla camper au bout de deux jours de marche aux villages de Faulquemont & de Welpen. D'Avila ſortit de Maſtrich & ſe mit à ſes trouſſes avec cinq cens arquebuſiers Flamans & Eſpagnols, & huit cornettes de cavalerie. Son deſſein étoit de harceler l'arriére-garde des ennemis ;

mais comme ils marchoient toûjours ſerrés, il ne put les entamer.

Cependant Gonzales de Bracamonte étoit arrivé de Hollande avec vingt-cinq enſeignes de gens de pied, & del Monte s'étoit rendu à Ruremonde avec la cavalerie qu'on attendoit. Alors D. Louis qui vit que l'armée ennemie groſſiſſoit de jour en jour, appréhendant ſi elle paſſoit la Meuſe, qu'elle ne fît ſoulever le Brabant où la plûpart des villes paroiſſoient diſpoſées à la révolte, crut néceſſaire de les prévenir. Il réſolut donc de les attaquer avant que le prince d'Orange eût joint l'armée de ſon frére. Pour cela il détacha d'Avila à la tête de quelques braves, avec ordre de s'approcher de l'ennemi, & de tâcher de pénétrer ſes deſſeins. Il ſe donna quelques petits combats qui d'abord n'aboutirent à rien, ſi non que les confédérés déſeſpérant de paſſer la Meuſe en preſence d'une armée ennemie, changérent de réſolution, & retournérent vers Nimégue. Ils allérent camper entre la Meuſe & le Wahl. C'étoit là que le prince d'Orange qui aſſembloit ſes troupes dans l'iſle de Bommel, & qui ſe voyoit déja ſix mille hommes de pied, devoit venir les joindre.

On crut lorſque les confédérés décampérent de Faulquemont, que leur deſſein étoit de ſurprendre Ruremonde, ou qu'ils y avoient quelque intelligence qui devoit les en rendre maîtres. C'eſt pourquoi on envoya après eux D. Juan d'Alconeta avec un détachement de gendarmes & d'arquebuſiers à cheval. D'Avila ſuivoit lui-même avec toute l'armée de l'autre côté de la Meuſe. Il détacha trois cens arquebuſiers du régiment de Sicile & le baron des Chevreaux avec ſes cavaliers Franc-Comtois, qu'il envoya à Gilles de Barlaimont baron d'Hierges, qui étoit dans Nimégue pour défendre le paſſage du Wahl, & arriva à Cuyk. Le lendemain il paſſa la Meuſe à Grave ſur un pont qu'il fit conſtruire à l'imitation de celui qu'avoit fait le duc d'Albe ſur la même riviére, lorſque de Maſtrich il alla faire le ſiége de Zutphen. Peu de tems après les deux armées ſe rencontrérent; il y eut là une action de peu de conſéquence où le régiment de D. Antoine d'Avalos fut pouſſé par un gros de cavalerie Allemande. Les confédérés étoient en bataille dans la plaine

HENRI III. 1574.

Combat de Moeckerheyde.

de Mocken, bourg du duché de Cleve situé sur la Meuse. D'Avila rangea aussi ses troupes, & les deux armées restérent en presence jusqu'après soleil couché.

Le lendemain, qui fut le quatorze Avril, les deux armées parurent encore en bataille. Le succès du jour précédent rendoit les troupes du comte de Nassau plus fiéres, outre qu'elles étoient persuadées que l'armée Espagnole n'avoit pas encore passé la Meuse, & qu'elles n'avoient affaire qu'à quelques détachemens que D. Louis avoit envoyés pour les harceler. Mocken au pied duquel passe la Meuse du côté du midi, est borné au nord par une haute montagne qui n'en est éloignée que d'une demi-portée de canon. Ce fut entre cette montagne & le bourg, que l'armée des confédérés se mit en défense. Leur cavalerie divisée en quatre corps, occupoit la plaine, excepté cent cavaliers qu'on avoit postés sur la hauteur. Elle faisoit en tout quinze cens chevaux. Un peu à côté & cependant assez proche, l'infanterie formoit un gros bataillon quarré, composé de vingt-deux enseignes presque tous arquebusiers; car ils avoient peu de piquiers dans leurs troupes. Le comte de Nassau avoit outre cela jetté dans le village dix enseignes de gens de pied qui s'y étoient retranchés. On comptoit en tout environ huit mille hommes d'infanterie.

D'Avila rangea aussi son armée en bataille. L'infanterie Espagnole composée de vingt-cinq enseignes, partie arquebusiers partie piquiers, fut divisée en quatre corps. Elle étoit commandée par D. Fernand de Tolède, qui tout malade qu'il étoit voulut se trouver à cette action; & parce que le champ de bataille étoit trop serré, chaque corps fut posté en file. Pour l'infanterie Flamande, elle étoit commandée par Gonzales de Bracamonte & par le colonel Mondragon, & faisoit en tout quatre mille hommes. La cavalerie distribuée en autant de corps que celle des ennemis, étoit sur la gauche, soutenuë en flanc par quelques pelotons d'arquebusiers qu'on avoit jettés entre chaque corps. Un autre corps de cavalerie composé des compagnies de D. Fernand de Tolède, de Jean-Baptiste & de Camille del Monte, couvroit la droite. Il étoit soutenu par celles du comte Curtio de Martinengue, de D. Bernardin de Mendoza, & de D.

Lopez

Lopez Çapata. Le ſieur d'Hierges étoit à la tête de cette aîle droite. Enfin on ſuivit le conſeil de Mendoze qui avoit appris du duc d'Albe à former toûjours un corps de réſerve dans les actions de conſéquence. Il étoit composé de troupes choiſies deſtinées à tout événement, & toûjours prêtes à prendre l'ennemi en flanc.

Défaite des confédérés.

Tel étoit l'ordre des deux armées, lorſque ſur les dix heures du matin le colonel Mondragon voyant que les ennemis ne faiſoient aucune contenance de vouloir en venir aux mains, alla attaquer leur retranchement à la tête de quatre cens arquebuſiers. Ils étoient partie Eſpagnols commandés par D. Diegue de Monteſdoca, partie Flamans ayant à leur tête Rollin & Hugen. Ils furent reçus vigoureuſement par les dix enſeignes qui le gardoient; mais enfin les ennemis pliérent & le retranchement fut emporté. Alors on vit s'ébranler les vingt-cinq enſeignes qui étoient dans la plaine. Le combat recommença avec plus de chaleur qu'auparavant; les Eſpagnols commençoient même à lâcher le pied accablés par le grand nombre, lorſque le Général détacha à leurs ſecours D. Pedre de Benavides & le capitaine Lorençana, ſuivis de deux cens arquebuſiers Eſpagnols, cent Flamans conduits par Antoine Pechechelo, & autant de piquiers commandés par D. François de Salazar. A leur arrivée les Eſpagnols ſe rétablirent en moins de rien; Monteſdoca fut le premier qui franchit le foſſé. Il fut ſuivi des plus braves qui donnérent tous avec courage ſur l'ennemi, & le retranchement fut emporté une ſeconde fois. Il en coûta la vie à Monteſdoca. En même tems l'infanterie ennemie ſe débanda & ſe retira en déſordre; mais comme leur cavalerie n'avoit point encore donné, les Eſpagnols n'oſérent la pourſuivre.

Le comte de Naſſau & le duc Chriſtophle de Baviere étoient poſtés ſur la montagne, d'où ils furent témoins de cette déroute. Auſſitôt ils deſcendirent dans la plaine à la tête de ſix cens hommes de cavalerie tous choiſis & en bon ordre; & faiſant un mouvement pour ne pas attaquer la cavalerie Eſpagnole qui étoit à la premiére ligne, ils allérent donner ſur les Allemans qu'ils enfoncérent. Ils furent ſecourus par Jean-Baptiſte del Monte ſuivi bientôt après de Mendoze, qui ſoutinrent d'abord le choc des ennemis & les

HENRI III. 1574.

obligérent ensuite eux-mêmes à lâcher le pied. Les confédérés en désordre se retirérent, les uns vers Bommel, les autres sur la hauteur. Là ils se ralliérent & revinrent à la charge. Le combat recommença avec vigueur. Enfin ils furent enveloppés; le comte de Nassau & le prince de Baviére, après avoir fait tous deux tout ce qu'on pouvoit attendre de deux braves soldats & de deux grands Capitaines, périrent sous les coups des ennemis, ou se perdirent dans le marais. Le jeune Henri de Nassau frére du Comte, fut aussi tué dans cette action. La cavalerie des confédérés se mit en déroute, & l'infanterie abandonnée fut taillée en piéces par les troupes victorieuses. Les uns quittérent leurs armes & s'enfuïrent dans la forêt voisine; d'autres poursuivis par les Espagnols, se jettérent dans les marais. Il y en périt plus de deux mille par le fer du vainqueur, outre ceux qui restérent sur le champ de bataille. La cavalerie perdit plus de six cens hommes. On crut que le dessein du comte de Nassau étoit, que supposé que les Espagnols se fussent débandés, comme il arrive quelquefois, pour poursuivre son infanterie, de tomber sur eux avec ses troupes fraîches, tandis qu'ils seroient en désordre. Par là il leur auroit aisément arraché des mains la victoire; mais la prudence des Espagnols qui modérérent leur premier feu, fit échoüer ce projet. On prit trente étendarts, tout le bagage & l'argent des troupes confédérées qui se trouva presque tout marqué au coin de France: c'est ce que rapporte Mendoze. On chercha longtems parmi les morts les corps du comte de Nassau & du prince de Baviere, & ce fut inutilement. De là on publia qu'ils avoient été arrêtés, & qu'on cachoit le lieu de leur prison; mais enfin ces bruits s'évanoüirent.

Ainsi périt Louis de Nassau, grand homme, grand guerrier, hardi à entreprendre, & presque toûjours malheureux dans l'exécution; il étoit d'ailleurs libéral, affable, éloquent, autant que le doit être un homme de guerre; donnant beaucoup plus au hazard qu'à la prudence, quoiqu'il eût un génie propre à conduire de grands desseins; en cela bien différent de son frére Guillaume prince d'Orange, avec qui du reste il vécut toûjours dans une grande union; car rarement le Prince fit-il une entreprise, qu'il ne se tînt sûr de l'événement,

Les historiens Flamans attribuent toute la gloire de cette journée au baron d'Hierges. Mendoze au contraire, pour en faire honneur aux Espagnols, prétend que d'Hierges n'arriva que sur la fin du combat, & ne fit rien de mémorable.



Le comte de Nassau avoit quelques François dans son armée. Ils formoient un corps séparé à la tête de toutes les troupes, & firent d'abord des merveilles; mais tout l'effort des Espagnols étant tombé sur le gros de l'armée des confédérés qui les inquiétoit le plus, les François sortirent de cette action sans grande perte. De là ils se ralliérent sur le Rhin; & quelques Gentilshommes s'étant joints à eux, ils conquirent au prince d'Orange le fort de Kerpen, & le conservérent malgré la garnison de Mastrich, qui tenta de le surprendre; ensuite ils la taillérent elle-même en piéces proche de S. Vit, & lui firent plus de cent trente prisonniers.

En même tems seize autres enseignes de François qui s'étoient arrêtés dans l'Evêché de Trêves, espérant se joindre au comte de Nassau, ayant appris sa défaite, tournérent vers Strasbourg. Là ils rencontrérent le comte Annibal d'Altems qui venoit de lever dans le païs deux régimens d'infanterie; l'attaquérent au moment qu'il s'y attendoit le moins, le défirent, & se rendirent maîtres de toutes les armes qui étoient encore dans les chariots & qu'on n'eut pas le tems de distribuer aux soldats. Cette défaite retarda quelque tems l'arrivée du Comte en Flandres.

Sédition de l'armée Espagnole.

Les Espagnols perdirent par la faute de leurs soldats le fruit d'une si belle victoire qui étoit dûë principalement à leur valeur. Les troupes se mutinérent & demandérent insolemment le payement de plusieurs mois qu'on leur devoit. Ces émotions ne manquent guéres d'arriver parmi eux après une bataille, comme elles sont assez ordinaires aux Allemans avant le combat. Funeste coûtume qui ôte souvent la victoire aux uns, & qui prive les autres du fruit de l'avoir remportée. En vain d'Avila tâcha par ses menaces de les faire rentrer dans le devoir; toute l'armée décampa, & marcha droit à Anvers. Elle y fut reçûë dans la citadelle par une porte de derriére que lui ouvrit la garnison, qui se joignit elle-même aux séditieux. Ils cassérent tous leurs Officiers, & mirent à leur tête un de ces chefs qu'ils appelloient l'*Eletto*.

HENRI III. 1574.

Le gouverneur des Païs-bas étoit à Bruxelles, lorſqu'il apprit cette ſédition ; il en partit auſſitôt ſuivi de Chiappino Vitelli, & ſe rendit à Anvers. Il y trouva le gouverneur de la ville Frideric Perrenot ſieur de Champigny, fort embaraſſé. Comme il ne croyoit pas pouvoir compter ſur les troupes Allemandes qui ſervoient ſous lui, & qui demandoient elles-mêmes le payement de pluſieurs mois, il ſe préparoit à la défenſe ; déja même il ſe diſpoſoit à ſe retrancher dans la place qui eſt entre la ville & la citadelle, lorſque D. Louis l'en empêcha.

Cette molleſſe augmenta la fierté des ſéditieux, ils s'emparérent eux-mêmes de cette place. De là ſe répandant par troupes dans la ville, ils n'eurent pas beſoin de Maréchaux des logis pour marquer leurs logemens. Champigny ſe réfugia d'abord dans la maiſon des Oſtrelins ; mais il fut enſuite obligé de ſortir abſolument de la ville avec ſes Flamans ; & ſur les ordres de D. Louis qui ménageoit trop les Eſpagnols, il ſe retira à Eckoren & à Wilmerdock. Après cela le chef des ſéditieux qui s'étoit établi dans la Maiſon de ville, fut obligé d'établir un bureau pour payer les troupes révoltées. Enfin on parla d'accommodement. Vitelli, d'Avila, & Mondragon négociérent ; quelques Jeſuites ſe mirent auſſi de la partie, & on convint qu'on payeroit aux troupes dix mois de montre argent comptant, & qu'elles recevroient les cinq autres reſtans, en draps de ſoye & de laine, & en linge. On leur compta quatre cens mille florins que la ville fournit ; on leur délivra des marchandiſes pour ce qui reſtoit ſuivant l'eſtimation ; & moyennant une amniſtie que D. Louis leur accorda, tous rentrérent dans le devoir. L'amniſtie fut publiée dans la grande Egliſe d'Anvers le jour même de la Pentecôte, qui tomboit cette année le trente May, & confirmée par un ſerment ſolemnel.

Les Eſpagnols célébrérent cette réünion par une fête qu'ils firent ſur le pont de Méer. Dans la ſuite on trouva moyen d'arrêter ſous différens prétextes le dernier *Eletto*, car il y en avoit eu pluſieurs de dépoſés les uns après les autres ; avec les principaux chefs de la ſédition, & ils furent punis. De là on fit paſſer les troupes Eſpagnoles en Hollande pour remettre dans le devoir la Nort-Hollande, qui s'étoit preſque

révoltée toute entiére. François de Valdes, qui depuis peu en étoit revenu, eut ordre d'y retourner, mais par une autre route.

Au milieu des réjouissances publiques, les troupes qu'on avoit laissées à la garde de trente vaisseaux, qui étoient à l'ancre entre Saestingen & Lillo, furent surprises par ceux de Flessingue & de Ziriczée. Les Espagnols se croyant en lieu de sûreté, n'étoient point sur leurs gardes, lorsqu'ils se virent enveloppés par les ennemis, & obligés de se rendre après une légére résistance. Ceux qui ne furent pas faits prisonniers périrent par le fer, ou par le feu, ou se noyérent, ou ne se sauvérent qu'en se cachant dans les roseaux, ensévelis dans l'eau & dans la bouë. Quinze vaisseaux furent pris, cinq coulés à fond, & trois brûlés. Plus de cent canons, tant de bronze que de fer, tombérent au pouvoir des ennemis; & ils firent même prisonnier le Vice-Amiral Adolphe de Hamstede. Mendoze rejette sur sa négligence toute la faute de cette défaite.

Le roi d'Espagne fait publier une nouvelle amnistie accordée aux Flamans.

En même tems Dom Loüis ayant convoqué les Etats de la province, fit publier le 6. de Juin à Bruxelles, & ensuite à Anvers, une nouvelle amnistie, que Philippe accordoit aux Flamans. Elle étoit datée de Madrit du 8. de Mars. Le roi d'Espagne promettoit d'oublier tout ce qui s'étoit passé depuis l'an soixante & six. Personne n'étoit excepté de cette grace, que ceux qui pour leurs crimes atroces en étoient jugés indignes. Ils étoient désignés chacun par leur nom. Pour jouir de ce privilége accordé par S. M. C. il falloit reconnoître ses erreurs, & promettre sincérement de les abjurer, rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, & recevoir d'elle l'absolution des censures qu'on avoit encouruës.

Sur ces entrefaites il arriva le 24. de May un accident, qui troubla un peu l'allégresse publique, & qui fut d'un mauvais augure pour la suite. Le feu prit par hasard à cinquante quintaux de poudre, qu'on avoit renfermés dans une tour. La secousse fut si violente, que non seulement la tour fut renversée jusque dans les fondemens, ensorte que les matériaux allérent écraser au loin plusieurs personnes; mais qu'une grande partie de la muraille voisine fut ruinée, & plusieurs maisons de la ville abbatuës. On licentia ensuite les troupes Allemandes,

HENRI III. 1574.

qui servoient dans l'armée d'Espagne sous le commandement d'Erik de Brunswic, après que Dom Loüis eut eu bien de la peine à les faire payer des sommes considérables qu'on leur devoit.

Mouvemens en Allemagne.

Cette réforme donna occasion au duc de Saxe Lawembourg de déclarer la guerre, même du vivant de son pére, au duc François son frére, à qui l'Electeur avoit laissé l'administration de ses Etats. Il prit à son service une partie de ces troupes, qui revenoient des Païs-bas, & répandit d'abord par tout la terreur. Son premier exploit fut contre le château de Razenbourg, qu'il attaqua vers le commencement d'Octobre; mais comme il trouva la place mieux disposée à se défendre, qu'il n'avoit espéré, & qu'il n'y avoit pas d'apparence de l'emporter d'emblée; voyant d'ailleurs que la paye de ses troupes couroit toûjours, & qu'il n'étoit pas en état d'y satisfaire, il résolut de les contenter en leur laissant piller la ville. La chose s'éxécuta. La ville fut mise au pillage; on n'épargna pas même le chapitre; & le soldat s'y enrichit; il en devint insolent, & moins disposé à obéir; ensorte que le Duc ne pouvant en venir à bout, & ayant appris d'ailleurs qu'on faisoit des levées dans tout le cercle de Saxe, pour réprimer ses brigandages, fut obligé d'aller chercher un azile en Suede. Après son départ toutes ses troupes se débandérent.

Affaires du Nord.

Le Roi de Suede de son côté n'avoit pas été fort heureux cette année en Livonie. Nicolas Achaz & Pontus de la Garde capitaine François, s'étoient mis à la tête d'environ cinq mille hommes, tant Allemans, qu'Ecossois, qui s'étoient rendus à Revel l'année précédente; & ils avoient formé le projet de reprendre Wisenbourg entre Revel & Narva. Ils passérent trois mois à se consumer inutilement à ce siége, jusqu'à ce qu'enfin, après quelques attaques qui ne réüssirent point, la division se mit entre les Allemans & les Ecossois. On en vint aux mains; & quinze cens Ecossois restérent sur la place. Le reste alla enseignes déployées se rendre aux Moscovites, qui tenoient Wisenbourg. Ainsi le siége fut lévé au mois d'Avril. Les généraux Suedois se retirérent; & les Moscovites enflés de leur succès coururent & ravagérent tout le Harnlandt, jusqu'aux portes de Revel.

Le païs n'eut pas meilleur marché de la cavalerie Livonienne. Accoutumée au pillage & au brigandage, elle n'épargna pas ses propres compatriotes. Elle exerça dans la province pendant tout l'été toutes sortes de cruautés & de désordres ; ils poussérent même la perfidie jusqu'à vendre au roi de Dannemark les châteaux de Hapsel, de Lode, & de Leal, que le Roi Jean leur avoit remis pour leur tenir lieu de paye. Le traité fut passé entr'eux & Nicolas d'Ungerni viceroi d'Osel, moyenant quatre-vingt mille écus d'or payables au 24. de Juin suivant. Marché très-désavantageux à la province, qui ne fit point d'honneur aux Livoniens, & dont l'acheteur ne tira lui-même aucune utilité : car peu de tems après, soit lâcheté, soit trahison de la part des gouverneurs, les Moscovites commandés par Knès Mikitha, quoiqu'ils fussent en paix avec le Dannemark, se rendirent maîtres de Lode, de Leal de Vickel, & d'Hapsel même capitale de la Province, où il y avoit une garnison nombreuse, & des vivres en abondance. Le roi de Dannemark eut beau se plaindre de de ce procédé ; on ne lui rendit qu'une réponse ambiguë, qui ne signifioit rien.

HENRI III. 1574.

Suite des guerres de Flandre.

Cependant on se préparoit en Flandre à porter la guerre en Hollande. On pouvoit y entrer par quatre endroits ; par Harlem le long des digues, par où Julien Romero avoit déja passé ; par les canaux qui ménent aux forts de Waermont & de Sassem, & au pont de Leyderdorp ; par Schoonhoven & Crimpen, en descendant le Rhin jusqu'à Roterdam ; enfin par l'écluse de Goude & le fort d'Alphen, qui sont sur l'Issel. Sur cela il fut résolu, que le baron de Liques se rendroit à la Haye par le chemin des digues ; & que François de Valdes entreroit dans la mer de Harlem, & se rendroit en Hollande par Leyderdorp & Alphen. On partagea les troupes entre ces généraux ; & on donna à Loüis Gaëtan trois enseignes d'Espagnols, deux d'Allemans, & outre cela cent autres Espagnols du régiment de Jean de Vargas.

Avec cette petite armée Gaëtan passe la mer de Harlem, & se rend à Noortwyck & à Walkenbourg. Ces places, & tous les forts des environs étoient sous le commandement d'Edouard Chester. De-là le général Espagnol marche à Leyderdorp, dont il se rend maître, & y fait entrer une

HENRI III. 1574.

compagnie d'Allemans. Puis tournant á droite par le canal de Leyde, après s'être quelque peu avancé, il prend sur la gauche au bourg de Soeterwoude, où il laisse Vargas pour le défendre. Ensuite ayant sçû qu'on faisoit assés mauvaise garde à la Haye, quoiqu'il n'eût encore rien appris de la marche de Valdes, avec qui il devoit se joindre, il tire de ce côté-là, surprend chemin faisant le fort de la Roüe; attaque les ennemis qu'il trouve déja rangés en bataille; & les oblige de quitter prise, & de se retirer à Delft.

Après cette expedition Gaëtan fit fortifier la place, autant que les conjonctures pouvoient le permettre. Trois jours après, on vint lui apprendre que, suivant qu'on en étoit convenu, le Baron de Liques à la tête de l'infanterie & de la cavalerie Flamande étoit parti de Harlem, & tiroit à Walkenbourg. Dans cette marche les Allemans s'étant écartés de l'armée depuis Egmond, le long des digues qui ménent à Assendelft, & s'étant répandus par pelotons pour piller, furent attaqués proche d'Ulpendam par les paysans, qui connoissoient le terrain, & périrent tous différemment. Six cens furent tués proche de Ruremonde; trois cens furent faits prisonniers & conduits à Horn; plus de quatre cens furent massacrés à Ulpendam; & leurs corps jettés dans les fossés.

Avant que le baron de Liques fût arrivé à Walkenbourg, Gaëtan vint se joindre à lui. Mais dès que les Anglois qui étoient dans la place apprirent l'arrivée des Espagnols, ils l'abandonnérent; & se retirérent dans le retranchement, que la garnison de Leyde avoit élevé au pied des murs de cette ville. Là ils firent de grandes instances pour qu'on les reçût dans Leyde; mais ils ne purent l'obtenir des habitans. On leur representa que la disette étoit dans la place, & que pour le present ils pourroient être en sûreté dans le retranchement. Les Anglois ne voulurent pas en courir les risques; ils aimérent mieux se rendre aux Espagnols. La plûpart étoient persuadés que par le droit de la guerre on pouvoit les faire mourir, puisqu'il n'y avoit point de rupture entre les deux couronnes. Mais on alloit avoir besoin d'Elisabeth. La flotte d'Espagne commandée par Dom Pedre Melendez étoit sur le point d'arriver. On avoit dessein de prier la reine d'Angleterre de permettre qu'elle entrât dans ses ports, & y fît des provisions,

D,

D. Bernardin de Mendoza chargé de cette ambassade, fit sentir cela à D. Loüis, & obtint la vie pour les troupes Angloises, en representant au gouverneur que c'étoit une occasion d'obliger la Reine, & de l'engager à favoriser les Espagnols. La chose réüssit comme il l'avoit prévû. Elizabeth fit faire des excuses pour ses sujets, remercia les Espagnols de les avoir ménagés, & promit tout ce que Philippe demandoit.

De Valdes de son côté arriva à Utrecht, & ayant assigné des quartiers à ses troupes autour de Schoonhoven, il y séjourna quinze jours. De-là il tira vers Montfort, & détacha D. Martin d'Ayala avec deux enseignes d'Espagnols, & un corps de cavalerie, pour aller attaquer le fort d'Alphen, par où il falloit que l'armée passât d'abord.

Alphen est un bourg bâti sur une digue du Rhin, qui se divisant dans cet endroit en plusieurs canaux, l'arrose de tous côtés, & en fait une espéce d'isle, fermée par un pont de pierre, qu'on appelle l'Ecluse de Goude. A la tête de l'écluse les ennemis avoient fortifié une maison, à laquelle on avoit laissé plusieurs ouvertures propres pour tirer sur les assaillans. Ils avoient encore élevé plus bas un fort pallissadé & environné d'un fossé; l'Eglise même du bourg avoit été fortifiée à la hâte. Edouard Chester & Genfort étoient dans la place. D'abord le général Espagnol la fit reconnoître, après quoi il commanda les troupes de D. Pedre de Paz, de D. Manuel Cabeça de Vaca, de D. Loüis Carrera, & D. Vasquez d'Acuña, pour y donner l'Escalade. Le combat fut opiniâtre; & les Anglois, qui défendoient l'écluse, obligeoient les Espagnols à lâcher le pied, lorsque ceux-ci passérent le fleuve à la nage dans l'endroit qu'on auroit le moins imaginé, & vinrent prendre les ennemis en queüe. Alors les assiégés se voyant pressés de toutes parts abandonnérent ce poste, & se retirérent à Alphen. Ils y furent suivis l'épée dans les reins par les Espagnols, qui entrérent avec eux dans la place, dont ils se rendirent maîtres, aussi-bien que de l'Eglise. Deux cens Anglois furent tués à cette attaque. Les Espagnols y prirent trois drapeaux, & y perdirent fort peu de monde.

Après la prise de ce poste, dont de Valdes confia la garde à Loüis de Villar, qu'il y laissa avec deux enseignes de Flamans, l'armée Espagnole marcha à Soeterwoude. On y fit

HENRI III. 1574.

entrer d'Ayala avec deux enſeignes d'Eſpagnols. Enſuite de Valdes ſe rendit à la Haye, où Gaëtan étoit retourné après la reddition des troupes Angloiſes.

De-là le général marcha au fort de l'écluſe de Maeſlandt, qu'il fit attaquer de trois côtés par Gaëtan, Hortenſe d'Armengo, D. Martin d'Ayala, & D. Loüis Carrera. Gaëtan marcha le premier à l'aſſaut. Le combat s'engagea; & il vouloit rappeller ſes ſoldats, lorſque s'étant un peu trop avancé, il reçut dans l'aîne un coup d'arquebuſe, dont il mourut peu de jours après à la Haye. Ainſi finit cette journée, ſoit parce qu'il étoit tard, ſoit que cet accident eût refroidi l'ardeur des troupes. Le lendemain ſe paſſa encore dans l'inaction; mais la nuit d'après toute la garniſon ſe retira à la Brille ſur des bateaux qu'on tenoit prêts pour la recevoir. Le matin de Valdes entra dans la place ſans aucune réſiſtance. Il y mit garniſon Eſpagnole; & ſans donner le tems à ſes troupes de reſpirer, il alla tout de ſuite attaquer le fort de l'Ecluſe de Ulaerdinghen, qui n'eſt pas éloigné de Schiedam ſur la Meuſe. Ce fut-là que dans une ſortie, que firent les aſſiégés, Aurelio de Palerme leur tendit une embuſcade, où ils donnérent. Ils y perdirent plus de deux cens hommes, & cette défaite les effraya tellement, qu'ils abandonnérent la place. Cependant parce que Aurelio avoit combattu ſans ordre, quoique ſon deſſein eût réüſſi, le général lui fit une réprimende très-vive, de peur que cette action ne tirât à conſéquence. Enſuite il mit garniſon dans Ulaerdinghen, & remena ſes troupes à la Haye, pour ſe diſpoſer à faire le ſiége de Leyde.

D'un autre côté, Vitelli, qui avoit été occupé tout ce tems-là à payer les troupes Eſpagnoles mutinées, les voyant plus calmes, ſe mit à leur tête, ſuivi de quinze enſeignes de Suiſſes commandées par Vautier de Roldes, & entra en Hollande par Gorckum ſur le Lingen. Auſſi-tôt il fit tourner deux piéces de canon contre la ville. Après quelques volées ſes troupes montérent à l'aſſaut. La place fut emportée l'épée à la main; & la garniſon abandonnant la bréche, s'enfuit dans des bateaux, qu'on tenoit prêts à tout événement. Vitelli fit entrer quelques troupes dans la ville, & marcha à Leerdam ſitué ſur la même riviére.

Leerdam étoit défendu d'un foſſé profond, & environné

de prairies de toutes parts, ſans que la place fût commandée d'aucun côté. Ainſi le général Eſpagnol fut obligé de faire couper la digue, où on éleva une batterie de cinq piéces de canon, qui commencérent à tirer. Alors les Eſpagnols ſautérent courageuſement dans le foſſé, & avancérent juſqu'au pied de la muraille. Ils ſe préparoient à la ſapper, lorſque le gouverneur de la place fut tué d'un coup de canon. Auſſi-tôt la garniſon capitula. Aſperen, Huckelen, & quelques-autres petites villes ſituées de même ſur la riviere de Lingen ſuivirent l'exemple de Leerdam. Après cette expedition Vitelli mit ſes troupes en quartier dans Utrecht, Vianen, Vorckum, & dans les environs, & reprit la route d'Anvers. Le baron d'Hierges eut auſſi ordre d'entrer dans l'iſle de Bommel, de la ravager, & de ſe tenir prêt à tout événement, en attendant la réüſſite du projet qu'on avoit fait de ſurprendre Bommel même, où commandoit un Ecoſſois nommé Balfour.

HENRI III. 1574.

Malgré toutes ces hoſtilités on ne laiſſoit pas encore de parler d'accommodement. Dom Loüis envoya à Utrecht Frideric Perrenot ſieur de Champigny, avec le brevet d'amniſtie publié à Bruxelles, qui comprenoit également la Hollande, comme les autres provinces de Flandre. Champigny conféra à Utrecht avec Sainte-Aldegonde, qui y étoit encore priſonnier; mais il n'eut d'autre réponſe des Etats de la province, ſinon qu'il falloit avant toutes choſes faire ſortir des Païs-bas toutes les troupes étrangéres, & qu'alors ils remettroient aux Etats de Flandre le ſoin de pourvoir à la liberté de conſcience, & à la ſûreté de leurs biens & de leurs vies.

Siége de Leyde.

Cependant Leyde étoit aſſiégé dès le 27. de May. Jean Vander-Doës, ſieur de Noortwick, plus célébre encore par ſa rare érudition, que par ſa naiſſance, commandoit dans la place, aſſiſté des ſieurs André Schot, Jean de Duyvenvoorde, Barthelemy Havick, Nicolas Dirickſen de Montfort, & Thierry de Bronckhorſt Bourgue-maître. Il n'y avoit point de troupes dans la ville, & on fut obligé de faire prendre les armes aux bourgeois. Enſuite on penſa à la fortifier; & à chercher des meſures pour ne pas manquer de vivres pendant le ſiége. Le prince d'Orange avoit écrit à ceux de Leyde. Après leur avoir reproché leur nonchalance, il les avertiſſoit

HENRI III. 1574. de penser à eux, de mettre hors de la ville tous les mandians & les bouches inutiles, & à se préparer à soutenir un siége de trois mois; que dans ce tems-là il leur meneroit du secours. On compta quatorze mille ames dans la ville : & on n'y trouva que cent dix mesures de froment. Ainsi toute supputation faite, on assigna à chacun par jour pendant deux mois, une demie livre de pain. On fit aussi quelques réglemens pour les pommes & les autres fruits; & il fut défendu de vendre du lait, qu'on n'en eût auparavant tiré du beurre. On mit outre cela en réserve à tout événement douze cens bestiaux, & quatre-vingt-dix chevaux, qui furent nourris aux frais du public.

Il se donna d'abord quelques petits combats. Cependant le baron de Liques gouverneur de Harlem, & Ferdinand de Lannoy comte de la Roche, jettérent des lettres dans la ville, & firent même parler aux bourgeois, pour les engager à accepter les conditions que S. M. C. leur offroit. Mais on leur répondit du haut des murailles : Qu'on sçavoit que le dessein des Espagnols étoit de réduire la place par la famine; qu'ils seroient toûjours bien loin de leur compte, tant qu'on y entendroit des vaches meugler, & des chiens aboyer; que quand ce secours & toute autre espéce de vivres leur manqueroit, il leur resteroit encore un bras gauche à manger, tandis que le droit leur serviroit à écraser leurs tyrans; que privés de tout, ils se résoudroient plûtôt à mourir de faim, qu'à tomber entre les mains d'un ennemi barbare; que tel étoit le parti qu'ils prenoient à la vûë des massacres de Harlem, de Narden, de Zutphen, de Malines, qui nageoient encore dans le sang; & qu'ils se réduiroient eux-mêmes en cendres, eux, leurs femmes, leurs enfans, & leur ville, plûtôt que de consentir à se rendre à quelque condition que ce fût. En conséquence ils firent comme dans le siége précédent une monnoie de papier avec cette inscription, POUR LA LIBERTE'. Après le siége l'échange s'en fit de bonne foi en monnoie d'argent.

Cependant on écrivoit lettres sur lettres au prince d'Orange pour lui demander du secours. Il ne paroissoit point. Les assiégés prirent donc un parti barbare en apparence, mais qui dans la conjoncture étoit pour eux le plus salutaire. Ce

fut de lâcher toutes les éclufes, de rompre les digues de la Meufe & de l'Iffel, & d'inonder tous les environs de Leyde. Le prince d'Orange lui même & les Confeillers des Etats approuvérent cette réfolution. Ils crurent qu'il ne falloit pas regarder à fix cens mille florins, que leur couteroit cette inondation, quand il s'agiffoit de conferver leurs biens, leurs vies, & la liberté de confcience, qui leur étoit plus précieufe que leurs vies mêmes.

Auffitôt les Etats nommérent des députés, qu'on chargea de l'éxécution. On rappella de Zélande les Amiraux Loüis Boifot, qui vint par l'ifle de Walcheren; & Adrien Willemfens, qui prit fa route par Ziericzée. Tous deux arrivérent avec huit cens matelots, & plus de cent piéces d'artillerie de fer & de bronze de toute efpéce. Pour cette entreprife on avoit équippé proche de Roterdam environ deux cens petits bateaux plats en forme de galéres, à dix, douze, quatorze, & feize rames. On y avoit joint plufieurs vaiffeaux à bled chargés de vivres & d'artillerie. Il y en avoit un fur-tout d'une forme toute finguliére; on l'appelloit l'arche de Delft. Elle étoit compofée de deux corps de vaiffeaux ordinaires joints enfemble, & n'alloit ni à voiles, ni à rames. Elle ne recevoit fon mouvement que de plufieurs roués, qui étoient au dedans, & que douze hommes tournoient continuellement. Du refte elle étoit fermée de toutes parts, & à l'épreuve de l'arquebufe. Enfin l'avantage de cette nouvelle fabrique étoit fi grand, que cinquante foldats dans cette machine; comme s'ils euffent été dans un fort imprenable, pouvoient paffer par tout en fûreté, & braver toutes les attaques.

Dans cet équipage les Confédérés fortirent par la riviére de Rote, & s'approchérent de la digue, où ils fe retranchérent d'abord à la hâte, & qu'ils rompirent enfuite dans plufieurs endroits. De-là après avoir repouffé les Efpagnols, qui les harceloient, ils tirérent vers Soetermeer, où commandoit D. Martin d'Ayala.

De Valdes s'étoit mis en tête de réduire la ville par la famine. Dans cette vûë il avoit fait élever plufieurs forts de diftance en diftance, pour fermer l'entrée de la place de toutes parts, fur-tout du côté du canal qui mene de Delft à Leyde. Le plus confidérable de ces forts étoit à un mille &

HENRI III. 1574.

demi de la ville, à mi-chemin de Leyde & de Delft. Il étoit défendu par François d'Aldana. On en avoit bâti un autre au pont de Lammen, gardé par le capitaine Carrion & sa compagnie. Proche de celui-là, & à l'opposite, il y en avoit un troisiéme à Leyderdorp, un autre proche d'un moulin dans le lac de Noorta; & un cinquiéme enfin à Soeterwoude. Pour faire lever le siége, il falloit, ou inonder ces forts, ou en chasser les assiégeans. Ce fut le sujet de plusieurs combats.

Les Espagnols avoient aussi tiré plusieurs retranchemens autour de la ville, à dessein d'empêcher les habitans de sortir hors de leurs murailles, pour cueillir des herbes, & sur tout des *bettes*, qui sont dans ce païs d'une grandeur & d'une grosseur surprenantes. Ces retranchemens étoient gardés par D. Manuel Cabeça de Vaca, & par D. Juan de Vargas. Les assiégés firent une sortie le 18. de Juillet, & vinrent les attaquer. On se battit vigoureusement. Enfin ceux de la ville couverts de gabions, dont ils avoient fait provision, forcérent la tranchée que le capitaine Carrion avoit fait ouvrir jusqu'au pont de Boschuysen, & la nettoyérent. Outre cela ceux de Leyde construisirent une galére couverte, bien fournie de canon & d'arquebusiers, qu'ils placérent à l'entrée du canal, pour défendre les bestiaux & les troupeaux, qui alloient au paturage, des courses continuelles des Espagnols. Il se donna encore-là quelques petits combats, où l'avantage fut assez partagé. De Valdes fit aussi sous main plusieurs tentatives, pour surprendre Leyde & Delft; mais elles n'aboutirent à rien.

Enfin les digues furent rompuës, & l'inondation commença le 3. d'Août. Elle continua les jours suivans; à la fin du mois l'eau étoit déja assez forte pour porter des bateaux chargés de paille. Cependant elle ne se répandoit pas encore dans la campagne; & le secours ne pouvoit approcher de la place. On résolut donc d'ouvrir encore la digue de Hildam. Les Confédérés sortirent de Goude en grand nombre le 3. de Septembre, & se préparérent à cette expédition Mais les Espagnols interrompirent leurs travaux. Ils furent obligés d'abandonner leur entreprise ? & ils retournérent percer une seconde fois la digue de Soetermeer. Alors l'inondation fut complette. Ces plaines auparavant si fertiles se changérent

dans un inſtant en une vaſte mer ; & la flotte des Confédérés, composée de cent ſoixante navires, parmi leſquels on comptoit trente galéres, y entra à pleines voiles l'onze du même mois. Les Confédérés eurent la précaution de fortifier l'endroit de la digue par où la flotte entra, & d'y laiſſer une bonne garniſon pour la garder. Ce fut un ſpectacle bien ſurprenant de voir, d'un côté les habitans de la campagne ſuivis de leurs familles & de leurs troupeaux chercher un azile contre ce redoutable élément ; & de l'autre les Eſpagnols, qui peu auparavant ſerroient Leyde de ſi près, aſſiégés eux-mêmes par les flots dans leurs propres retranchemens.

De Valdes auſſi étonné de cet accident, qu'on peut l'être d'une choſe à laquelle on ne s'eſt point attendu, avoit raſſemblé toutes ſes troupes à Soetermeer. Ainſi comme les Confédérés s'étoient mis en tête de faire paſſer par-là leur ſecours, il fallut d'abord en venir aux mains. Dans cette action le vaiſſeau qui portoit Guillereſſe & Cateville, deux capitaines François & officiers ſur la flotte, fut culbuté, & ils y périrent. Durand, qui les accompagnoit, gagna la flotte à la nage. Un grand bateau à bled fut auſſi fracaſſé. Mais par bonheur pour les Confédérés, il s'éleva un vent de Nord-Oueſt, qui enfla beaucoup les eaux.

En même tems le conſul Waſteel remarqua ſagement, & ſes gens mêmes le lui firent remarquer, que ſans paſſer ſous le pont de Soetermeer, on pourroit aiſément entrer dans la place par un chemin qui étoit entre Soetermeer & Benthuyſen, & qu'on appelloit communément Segwaert. Auſſitôt laiſſant l'amiral Boiſot à l'attaque du pont, que défendoit D. Loüis Pimentel enſeigne de D. Loüis Carrera, il détache de la flotte cinquante navires, & à la tête de quelques troupes, il prend la route qu'on lui avoit marquée. Au bruit de ſa marche les Allemans, qui étoient dans Benthuyſen, l'abandonnérent pour ſe retirer à Soetermeer. Waſteel y fit entrer le capitaine Ladriere avec cinquante ſoldats. En même-tems Cret prenant la même route arriva à Soetermeer avec l'arche de Delft ſans aucun fâcheux accident. Enfin les Amiraux eux-mêmes ſuivirent avec le reſte de la flotte ; & malgré l'opiniâtreté des Eſpagnols, avec qui il fallut en venir pluſieurs fois aux mains, ils parurent à la vûë de Leyde.

HENRI III. 1574.

Les assiégés avoient besoin d'être ranimés par une espérance aussi prochaine d'être délivrés, tant la misére leur avoit abattu les forces & le courage. Dès le commencement du siége les Intendans des vivres avoient extrémement ménagé le pain ; il y avoit même déja quarante jours qu'on ne sçavoit plus ce que c'étoit dans Leyde. Pour toute subsistance on donnoit par jour à chacun une demie livre de mauvaise chair de vache ou de cheval, encore falloit-il l'acheter au poids de l'or. Déja on avoit consumé tout ce qui s'étoit pû trouver dans la place de chats, de chiens, & de rats. Les pauvres ne vivoient plus que de feuilles de vigne ou d'autres arbres, trempées dans le sel & le vinaigre. On les voyoit arracher jusqu'aux écorces, & déterrer de la fange des écailles de poisson pour en faire leur nourriture. Enfin ils en vinrent jusqu'à faire bouillir des os de vaches, de chiens, & de chevaux pour en tirer quelque suc ; ils firent même de la biere avec des choux ; & l'absinthe jointe à la ruë leur tenoit lieu de houblon. Réduits à ces extrémités, environ six mille des habitans périrent, moins par le fer des ennemis, que par les maladies causées par les travaux & la disette. La plûpart des femmes enceintes ne pouvant subsister d'un quarteron de pain qu'on leur donnoit par jour, accouchérent avant terme. C'étoit un spectacle digne de compassion de voir ceux qui restoient, avec des visages de mourans, les jouës enfoncées, les genoux tremblans, marcher comme des squelettes, & pouvoir à peine se soutenir.

Il falloit une constance plus qu'humaine pour ne pas se laisser ébranler à la vûë d'un spectacle si affreux, & à la crainte d'un avenir funeste. Aussi la plûpart commençoient à se décourager. On voyoit déja des bourgeois s'attrouper. On les entendoit murmurer de ce qu'on n'acceptoit pas les conditions offertes par le sieur de Champigny & le comte de Lannoy. » Qu'attendons-nous d'eux davantage, disoient-ils ? » Veut-on, après avoir poussé leur patience à bout, nous mettre hors d'état de jouïr du pardon que nous offrent au nom » du Roi, des gens que leur crédit & leur attachement pour » leur patrie doivent nous rendre respectables ? A-t-on dessein de nous voir, pour prix de notre aveugle résistance, » devenir les victimes de la juste fureur des Espagnols ?

Ainsi le feu de la sédition commençoit à s'allumer, lorsqu'il fut éteint par les priéres du gouverneur Vander-Does, qui ranima ces malheureux par l'espérance certaine d'un secours qui étoit à leurs portes. Le crédit que sa douceur lui avoit acquis dans la ville, calma un peu les esprits ; mais la fermeté de Pierre Adriensens en cettte occasion fut admirable ; il se jetta au travers de cette troupe de mutins, & leur presentant sa tête, il leur dit : Qu'il aimoit mieux verser jusqu'à la derniére goutte de son sang, que d'être traître à sa patrie : Que sur le témoignage de sa conscience il défioit quiconque de lui reprocher une lâcheté : Que par conséquent puisqu'il lui falloit une fois mourir, il lui importoit fort peu que ce fût de la main de ses compatriotes, ou par le glaive des ennemis. Ces paroles appaisérent ou intimidérent les séditieux. Chacun se retira tranquillement chez soi.

Les Espagnols lévent le siége de Leyde.

Le secours resta quelques jours à l'ancre à cause du vent contraire ; mais le Nord-Ouest s'étant tourné en Sud-Ouest, non seulement les eaux grossirent ; mais elles portérent même droit à Leyde. La flotte mit donc à la voile & s'avança jusqu'à Soeter-Woude & Leyderdorp. De Valdes faisoit toute la diligence possible pour fortifier ces deux postes ; mais l'inondation augmentoit de moment en moment ; elle étoit déja de la hauteur de neuf pouces, lorsque la marée la fit monter jusqu'à vingt-huit. Alors le général Espagnol desespéra de pouvoir conserver le fort de Lammen. Il abandonna Soeter-Woude, où les confédérés se logérent aussitôt après ; & il se retira à Leyderdorp. De là il manda au capitaine Borgia qui étoit dans le fort de Lammen, de prendre ses mesures & de ne pas s'attendre d'être secouru. Il fit dire la même chose à Alfonse Lopez Gallo.

Il ne restoit plus aux confédérés que de se rendre maîtres du fort de Lammen, qui bouchoit l'entrée du canal, & qui leur fermoit le passage à Leyde. Avant que de l'attaquer, ils avoient comme dans le dernier siége de Harlem, envoyé un pigeon dans la place avec des lettres par lesquelles ils avertissoient les bourgeois de se tenir prêts à faire une sortie & à venir planter les échelles derriére le fort, au moment qu'eux-mêmes feroient leur attaque. L'entreprise avoit sa difficulté ; d'ailleurs le pigeon ne revenoit point ; & comme

HENRI III. 1574. on sçavoit sur la flotte l'extrémité où les assiégés étoient réduits, on craignoit qu'ils ne se fussent déja rendus.

Enfin le trois d'Octobre, lorsqu'on ne s'y attendoit plus, on reçut des nouvelles des assiégés par un enfant qu'ils envoyérent à la flotte. En même tems un détachement que l'Amiral Boisot avoit fait pour aller à la découverte, revint; & les uns & les autres assûrérent que les Espagnols avoient abandonné le fort de Lammen pendant la nuit. A cette nouvelle les confédérés se mirent à les poursuivre. Ces malheureux avoient l'eau jusqu'à la gorge, & faisoient tous leurs efforts pour gagner la terre au plus vîte. Lopez Gallo & le capitaine Borgia suivis de huit compagnies se retirérent par Voorschoten, mais en désordre, en sorte qu'ils eurent bien des soldats noyés, plusieurs même périrent par la main des ennemis qui les attirérent à eux avec des crocs. Pierre Chiacon sergent du capitaine Borgia, fut accroché comme les autres & même dangereusement blessé. On le jetta à demimort dans une barque, & il passoit même pour mort; quand prenant le moment ou ceux de la barque étoient occupés à accrocher quelques Espagnols, il se leva, & attaquant courageusement ces gens qui ne s'attendoient à rien moins, il en tua trois de sa pique qu'on lui avoit laissée, força les autres de se jetter dans l'eau, & vint ainsi retrouver les siens en triomphe, maître de la barque & des vivres dont elle étoit chargée. De Valdes loüa beaucoup cette action; & elle m'a paru aussi bien digne d'être rapportée. Les Espagnols perdirent cinq pieces de canon que Gaspard d'Ortiz ne put retirer à tems, & qui restérent enterrées dans la bouë.

On attribua le mauvais succès de ce siége à l'entêtement du sieur de Valdes. On dit que c'étoit sa faute si les assiégés ne s'étoient pas rendus; qu'il avoit rompu à dessein la négociation du sieur de Champigny & du comte de Lannoy, sous prétexte qu'on ne cherchoit qu'à les amuser; & cela parce qu'il ne vouloit pas perdre la gloire d'emporter Leyde dont il se croyoit déja maître. Mendoze écrit même que Julien Romero le lui reprocha, lorsqu'il fut envoyé par Dom Louis de Requesens gouverneur des Païs-bas, pour faire la revûë de l'infanterie Espagnole. On dit du moins que lorsqu'il se vit forcé de lever le siége, tournant de tems en tems ses regards

vers ces travaux immenſes dont il avoit couvert la terre, il ne put ſans ſoupirer, abandonner ces forts d'où la fureur indomptable des flots le chaſſoit, plûtôt que la valeur de ſes ennemis.

Enfin l'Amiral Boiſot entra dans Leyde, où il fut reçû avec une joye incroyable. La flotte & la ville ſe faluérent réciproquement par une décharge de tout leur canon. On débarqua enſuite les proviſions qui étoient ſur les vaiſſeaux; & ces affamés y trouvérent la mort, par le trop d'avidité avec laquelle ils en uſérent d'abord. Les auteurs qui ont écrit ce ſiége, diſent que les Eſpagnols y perdirent plus de mille de leurs gens. Ils ajoûtent une choſe que Mendoze rapporte auſſi; c'eſt que la nuit même que les Eſpagnols abandonnérent le fort de Lammen, il tomba plus de vingt-ſix toiſes du mur de la ville entre la porte Vachére & la tour de Bourgogne. Ainſi Leyde ne fut jamais plus proche de ſa ruine, que dans le moment qu'il l'évitoit. En effet il n'auroit pas été bien difficile à une armée d'entrer par une ſi belle bréche dans une ville toute ouverte, ſans troupes, & qui n'avoit pour ſa défenſe que des hommes qui mouroient de faim.

Après une protection ſi viſible de Dieu ſur leur ville, ceux de Leyde commencérent par lui en rendre de ſolemnelles actions de graces. On diſtribua enſuite de grandes aumônes aux pauvres, on donna aux Amiraux Boiſot & Willemſens, & aux autres Officiers, les loüanges qu'ils méritoient, & on leur fit preſent à chacun d'une chaîne d'or & d'une médaille que la ville fit frapper pour conſerver la mémoire de cet événement. Le prince d'Orange qui ſe trouvoit un peu rétabli de la maladie qui l'avoit retenu au lit pendant tout ce temslà, entra le lendemain dans Leyde. Il loüa le courage & la piété des bourgeois, & il fit les réglemens qu'il crut néceſſaires dans les conjonctures.

De Valdes de ſon côté ayant fait ſur Delft une tentative inutile, alla attaquer Worckum ſitué au-delà de la Meuſe, vis à vis de Gorckum. Ce poſte étoit défendu par une garniſon de cinq compagnies qui l'abandonnérent dès qu'elles entendirent le canon; elles y perdirent quelques ſoldats, & la place ſe rendit. Les Eſpagnols eurent cent cinquante hommes de tués à cette attaque. De là le Général alla reprendre

HENRI III. 1574.

fur les confédérés Wateringen, bourg fitué entre la Haye & les autres poftes qu'occupoient les Efpagnols. Il y perdit Dom Louis Pimentel enfeigne du capitaine Carrera.

Les troupes Efpagnoles fe mutinent de nouveau.

Après cette expédition, les troupes voyant que le payement que de Valdes leur avoit fait efpérer, ne venoit point, fe mutinérent de nouveau; arrêtérent de Valdes lui-même, & fe donnérent un chef nommé Jean Blanco. Enfuite elles envoyérent demander de l'argent à Dom Louis. Comme il ne venoit pas auffitôt qu'elles le fouhaitoient, on vit fortir en un inftant des environs de la Meufe les garnifons de Maeflandt-Sluys, de Woorfchoten, & de Walkenbourg, qui appartenoient aux Efpagnols. Toutes ces troupes pouvoient faire environ fept mille hommes, partie cavalerie, partie infanterie. Ainfi réünis, les mutins fortent du Zuytlandt, & marchent vers Harlem & Amfterdam. Comme ils en trouvérent les portes fermées, ils tournérent vers Utrecht, & y arrivérent le huit de Décembre. Là on chercha toutes les voies de les faire rentrer dans le devoir; mais ce fut inutilement. D'Hierges, de Floyon, & de Valdes, que fes amis avoient trouvé moyen de retirer d'entre les mains des féditieux, furent enfin obligés de les déclarer rebelles, & de permettre à quiconque de leur courir fus.

Tout cela ne les épouvanta pas; ils voulurent fe rendre maîtres de la citadelle où commandoit François Ferdinand d'Avila. Ne pouvant y réüffir, ils entrérent dans la ville l'épée à la main; mais ils en furent chaffés, & y laiffèrent plus de cent des leurs. Ils avoient déja maffacré eux-mêmes leur chef, parce qu'il avoit écrit fous main au baron d'Hierges. Enfin Dom Louis envoya vers eux D. Juan Oforio d'Ulloa, qui les conduifit à Maftrich, où on leur paya à chacun quatre écus d'or; par là on les appaifa. On leur affigna enfuite des quartiers à Tenremonde, & dans les autres places du Brabant,

Peu de tems auparavant, on avoit découvert une confpiration des habitans d'Anvers, pour livrer la ville à l'Amiral Adrien Willemfens. Ce deffein devoit s'exécuter le huit de Novembre. Dom Louis prit ce jour-là même pour faire entrer dans la place le colonel Mondragon avec fon régiment, & fix autres compagnies d'Efpagnols. D'ailleurs la nuit qui

précéda, il s'éleva une si furieuse tempête, que quelque chose qu'on pût faire, la flotte qui portoit les confédérés ne put aborder à Anvers. Ainsi les troupes qu'ils y avoient déja fait entrer, se dispersérent. On arrêta plusieurs des conjurés ; mais quelques violens que fussent les soupçons contre eux, comme on manquoit de preuves pour les convaincre, ils en furent quittes à bon marché. Dom Louis voulut donner cet exemple de clémence, qu'il crut nécessaire dans la conjoncture présente, pour affermir son autorité.

HENRI III. 1574.

Morts illustres.

L'Evêque de Munster.

En cette année mourut en Allemagne un Prélat d'un grand nom, de l'illustre maison des comtes de Hoyen. Il étoit fils de Jean de Hoyen & de Marguerite sœur de Gustave roi de Suéde. Il étudia d'abord à Paris. Ensuite il passa en Italie pour se perfectionner dans les sciences ; & ayant été fait Président de la Chambre Impériale, il donna pendant un assez long-tems qu'il occupa cette charge, des preuves de sa prudence & de son équité. Il avoit l'esprit excellent, il parloit plusieurs langues. Un si grand mérite détermina d'abord le chapitre de Paderborn, ensuite celui d'Osnabrug, enfin celui de Munster, à le choisir pour être leur Evêque. Il mourut âgé seulement de quarante-quatre ans, d'une maladie accompagnée par intervalles de quelques accès de folie. Jean fils de Guillaume duc de Cleve, qui n'avoit encore que douze ans, lui succéda à l'évêché de Munster ; celui d'Osnabrug fut donné à Henri duc de Saxe Archevêque de Breme ; & Salentin comte d'Isenbourg Archevêque de Cologne eut celui de Paderborn.

Le duc de Bouillon.

Sur la fin de l'année, mourut aussi Henri Robert de la Mark duc de Bouillon, prince de Sedan, gouverneur de Normandie. Il étoit fils de Robert de la Marck Marechal de France, & petit-fils de Robert surnommé *le Diable*, à cause de la terreur de son nom. Henri mourut à Sedan le second de Décembre, âgé seulement de quarante-cinq ans. Tout petit Souverain qu'il étoit, il avoit de quoi se comparer aux plus grands Princes de son tems. Il épousa Françoise de Bourbon fille du duc de Monpensier, & sœur du prince Dauphin. De ce mariage sortirent Guillaume Robert, Charle Robert, & Charlotte de la Marck. Henri avoit fait le premier de Septembre un testament, par lequel il appelloit ses

HENRI III. 1574.

fils, l'un après l'autre, à sa succession ; & en cas qu'ils mourussent sans enfans, il substituoit les terres de sa Souveraineté à d'autres héritiers qu'il chargeoit en ce cas de faire une certaine pension à Charlote de la Marck sa fille. Pour son frére Charle Robert comte de Maulevrier, il étoit exclus de la succession, & devoit seulement entrer en possession de la terre de Raucourt. Il prescrivit en même tems à son épouse avec une sagesse & une présence d'esprit admirable, des régles de conduite pour se ménager avec le Roi & l'Empereur, pour s'attacher les Princes voisins, & gouverner équitablement ses sujets.

Manuce & Camerarius.

La mort enleva cette même année deux hommes qui avoient fait long-tems l'ornement de l'Italie & de l'Allemagne, Paul Manuce, & Joachim Camerarius né à Bamberg en Franconie l'an 1500. le même mois qui fut celui de son trépas.

Manuce avoit cette connoissance parfaite de la belle latinité & de l'histoire Romaine, qui lui fut si utile pour perfectionner l'édition de Ciceron qu'il nous a donnée, & dont il a laissé des preuves dans tant d'autres ouvrages imprimés de son vivant, ou publiés après sa mort par son fils Alde Manuce digne héritier des vertus de son pere. Outre cela il avoit un talent merveilleux pour aider les travaux des autres. Il sembloit que ce fût un héritage qui lui eût été transmis par son pere & son ayeul. De là nous est venuë cette maniére si parfaite d'imprimer, que toute la postérité admirera ; à qui le public est redevable de tant d'auteurs anciens, Grecs, Latins, & autres, imprimés avec toute l'exactitude possible, & toute l'élégance imaginable. Aussi faut-il avoüer que c'est aux Manuces que les Lettres renaissantes doivent leur nouveau lustre, comme nous les avons vûës ensuite dans l'espace de cent années fleurir, & se perfectionner enfin en Allemagne par les soins des Froben, & sur tout en France par ceux des Etiennes. Il y avoit quelques années que Paul Manuce avoit quitté Venise & étoit passé à Rome où il avoit été appellé pour présider à une édition de l'Ecriture Sainte. Son application continuelle le mina ; il devint d'une si grande maigreur, qu'il ne pouvoit plus quitter le lit. Ce fut en cet état que je le trouvai quelque tems avant sa mort à mon

voyage de Rome, où je lui rendis plusieurs visites avec Marc Antoine Muret mon ancien ami. Il mourut le six d'Avril, après avoir rendu de grands services à la république des Lettres. Son corps fut enterré à Sainte Marie sur la Minerve.



Camerarius étoit né de parens nobles, mais peu accommodés des biens de la fortune. Il étoit bien fait; & autant que son âge & sa condition le lui permirent, il s'appliqua aux exercices convenables à sa naissance. Il excella sur-tout à monter à cheval. Son habileté dans cet art lui servit beaucoup pour la version latine & les commentaires qu'il composa, du livre de Xénophon sur cette matiere. Dans la suite il se consacra entiérement aux Lettres, & acquit une connoissance parfaite des langues Grecque & Latine. Il en donna des preuves dans différentes traductions qu'il fit de bons auteurs, qui ont écrit dans l'une ou dans l'autre; Poëtes, Orateurs, ou Historiens; il ne négligea pas même les sciences les plus abstraites. La Philosophie, les Mathématiques, la Théologie enfin lui sont redevables de plusieurs découvertes dont il les a enrichies, & qu'il a sçû allier avec un goût & une élégance bien rare dans ceux qui avoient traité ces matiéres avant lui. Plusieurs de ses écrits parurent de son vivant. Ses enfans, dignes rejettons de cet illustre pere, ont publié le reste après sa mort. Il seroit seulement à souhaiter pour l'intérêt de la république des lettres, que ces différens ouvrages imprimés séparément en divers tems & en divers lieux, fussent réünis en un même corps. Il vécut toûjours dans une liaison fort étroite avec Melanchton. Celui-ci l'avoit fait le dépositaire de tous ses sentimens & de ses secrets. Camerarius demeuroit à Lipsic; Melanchton professoit à Wittemberg; & pendant trente ans ils entretinrent entr'eux un fréquent commerce de lettres. Nous avons celles de Melanchton, rassemblées & mises en ordre après sa mort par Camerarius même, qui en fit une édition. Mais il n'y joignit point les siennes. Nous en sommes redevables à ses enfans qui les ont depuis données au public avec deux autres volumes de lettres qu'il avoit écrites à différentes personnes. Enfin après une vie irréprochable & laborieuse, il mourut le dix-sept d'Avril.

Les Lettres perdirent encore alors deux illustres fréres,

HENRI III. 1574.

Les deux Amaltheï.

Jerôme & Jean-Baptiste Amaltheï, tous deux natifs d'Oderzo dans la Marche Trevisane. Jérôme l'aîné étoit philosophe & medecin habile, d'une si grande douceur, qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer; assez bon poëte d'ailleurs, pour que Muret, juge éxcellent en cette matiére, l'ait mis au dessus de tous ses compatriotes. Il mourut dans sa patrie le 19. de Septembre âgé de soixante & sept ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Martin.

Jean-Baptiste Amaltheï son cadet sçavoit parfaitement le Grec & le Latin. Il passa toute sa vie à la Cour de Rome, où il gagna successivement les bonnes graces de trois Papes; & fut sécretaire de la congrégation des Cardinaux établie pour l'interprétation du Concile de Trente. Il composa aussi quelques petits ouvrages en sa langue; & il n'étoit âgé que de quarante-sept ans, lorsqu'il mourut à Rome le 16. de Février. Son corps fut mis dans le tombeau qu'Attilio son neveu lui avoit fait élever dans l'Eglise de saint Sauveur *in Lauro*.

Jean Guinterius.

La mort de ces illustres fréres fut suivie de celle de Jean Guinterius, natif d'Andernach dans le territoire de Cologne. Il avoit fait ses études à Deventer & à Marpurg; & enseigna d'abord à Goslard : ensuite il fut professeur de la langue Grecque à Louvain. De-là étant venu à Paris, il y fit connoissance avec Guillaume Budé & Jean Lascaris. Tous deux étoient déja vieux, & lui fort jeune. Il y eut toûjours une grande liaison entr'eux; il fut presenté à François I. par Jean cardinal du Bellay, qui étoit alors le protecteur des gens de lettres, & sur-tout des Allemans; & ce fut à sa recommandation qu'il fut fait medecin du Roi. Ensuite la guerre civile s'étant allumée dans le royaume, il passa à Metz, & y exerça quelque tems la médecine. Enfin il se retira à Strasbourg, où il mourut le second d'Octobre âgé de plus de quatre-vingt ans. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages.

Benoît Aretius.

On compte encore parmi les morts de cette année Benoît Aretius, célébre par les écrits dont il a illustré sa nation, mort à Berne sa patrie dans un âge assez peu avancé le 21. d'Avril;

Joachim Vesphale.

Cyprien Leowitz.

Joachim Vesphale de Hambourg, contre qui Beze à écrit si vivement, décédé au commencement de l'année; & Cyprien Leowitz, fameux par ses tables astronomiques, & par le calcul

calcul des Eclipses qu'il nous a donné jusqu'à l'année 1606. il mourut fort âgé à Ausbourg le 21. de May.

HENRI III. 1574.

Cruserius.

La Prusse perdit aussi sur la fin de l'année Herman Cruserius de Campen, mort fort âgé à Konigsberg le 12. de Décembre. Il avoit été long-tems conseiller d'Etat du duc de Cleve, qui le chargea d'accompagner sa fille Eleonor, lorsqu'elle alla épouser le prince Albert Frideric duc de Prusse. Il s'étoit d'abord appliqué à la medecine ; & traduisit même plusieurs des ouvrages de Gallien. Ensuite il se donna tout entier à la jurisprudence. La mort d'une fille qu'il avoit lui causa tant de douleur, que pour s'en consoler il entreprit une nouvelle traduction de Plutarque, tandis que Xylander travailloit au même ouvrage. Celle qui nous reste de Cruserius est fort estimée. Après sa mort la princesse Eleonor le fit enterrer honorablement dans la grande Eglise de la ville.

Ennemond de Bonnefoy.

Ces morts différentes avoient été précédées de celle d'Ennemond de Bonnefoi, âgé seulement de trente-huit ans, décédé à Geneve le 8. de Février. Il étoit natif de Chabeuil petit bourg près de Valence. C'étoit un homme simple & droit, qui sans être sorti de son païs, sçavoit l'Hebreu, le Grec, & le Latin, aussi parfaitement que s'il eût fait ses études sous les meilleurs maîtres, dans les plus célébres Académies. Il excelloit sur-tout dans le droit qu'il professoit à Valence. Jacque Cujas, le plus grand maître qui fût alors dans cette science, a écrit quelque part, que si ses disciples lui demandoient à sa mort de se nommer un successeur, comme on le fit autrefois à Théophraste, il ne leur en donneroit point d'autre que Bonnefoy. Après la Saint Barthélemi, François Hotman le fit venir à Genéve. Il y travailloit à un grand ouvrage sur le droit Oriental, dont il avoit déja donné quelque chose, lorsque la mort l'enleva au bout de deux ans, & priva le public des lumiéres d'un si sçavant homme. J'étudiai sous lui à Valence en même tems que sous Cujas & François de Roaldes ; & je suis bien-aise de trouver cette occasion de marquer ma reconnoissance pour les soins d'un si bon maître.

Renaud Clutin.

Nous ne devons pas oublier non-plus, pour l'honneur de la poësie, Renaud Clutin abbé de Flavigny. Il étoit né à Paris d'une famille ancienne dans la robe ; il eut pour frére

HENRI III. 1574.

Henri d'Oisel, fameux par son ambassade militaire d'Ecosse, (1) & qui, comme nous l'avons vû, par sa presence d'esprit & sa fermeté soutint courageusement à Rome les droits de la Couronne, ausquels on avoit donné atteinte pendant la minorité de Charle IX. il mourut, & fut enterré dans l'Eglise de saint Loüis, où Jeanne de Chataignier de la Roche-Posay son épouse, lui fit élever un superbe mausolée. Pour l'Abbé de Flavigny, il avoit pris un parti tout différent, & il se consacra entiérement à la solitude. De toutes ses poësies il ne nous est resté que quelques morceaux, assez élégans pour donner aux gens de goût une idée du génie & de l'habileté de ce poëte. Il étoit vieux, lorsqu'il mourut à Lyon au mois de Novembre.

Jean Versosa.

On doit mettre au nombre de ces illustres morts Jean Versosa, natif de Sarragosse au royaume d'Arragon. Il étoit d'une honnête famille, & professa tout jeune la langue Grecque à Paris. La guerre, qui s'alluma entre les deux Couronnes, le fit passer à Louvain, où il fut fort suivi. Ensuite il alla à Ratisbone; il accompagna Dom Diégue Hurtado de Mendoza ambassadeur de l'Empereur au Concile de Trente; & il ne lui servit pas peu dans la contestation qui s'éleva sur la translation du Concile à Boulogne. D. Diégue fut fait ensuite gouverneur de Sienne. Il n'étoit pas agréable à la République; & Versosa contribua beaucoup par son habileté à appaiser les brouilleries que causa son gouvernement. On croit même que c'est à lui seul qu'on fut redevable, de ce que les Siennois, outrés de la dureté de l'Espagnol, n'en vinrent pas plûtôt aux derniéres extrémités. De là Versosa passa en Angleterre, à peu près dans le tems du mariage de Philippe avec la reine Marie. On l'envoya ensuite à Rome, pour faire la recherche des titres, qui assûroient les droits de Philippe sur ses royaumes. Tant de négociations aiguisérent merveilleusement un esprit, qui de lui même étoit déja excellent. Il aimoit à faire des vers; & s'y occupa, même au milieu de ses emplois les plus sérieux. Il nous en reste un recueil, qui n'est pas à mépriser, imprimé à Palerme sous le titre de lettres. Il mourut sur la fin de Février âgé de cinquante & un an.

(1) *Legatione militari Scoticâ.* M. de Thou veut qu'on se souvienne ici de ce qu'il a dit ci-dessus, que d'Oisel ambassadeur en Ecosse se mit à la tête des troupes Françoises, & fit des courses en Angleterre.

Un homme d'une profession toute différente, mais célébre dans son art, dont il nous a laissé une histoire exacte & élégante, mérite aussi d'avoir place au nombre des gens fameux par leur science & leur esprit. C'est George Vasari, natif d'Arrezzo en Toscane, le peintre & l'architecte le plus excellent de notre siecle. Il travailla long-tems pour Côme de Medicis, qui aimoit les beaux arts, au nombre desquels on met la peinture & l'architecture; & fit plusieurs ouvrages, qu'on ne peut voir, sans admirer le génie qui les a produits. Il mourut dans son année climatérique le 27. de Juin. Son corps fut transporté de Florence à Arezzo sa patrie, comme il l'avoit ordonné par son testament, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale proche de la chaire Episcopale, dans une chapelle, qu'il avoit bâtie lui-même avec un art & une magnificence admirables.

HENRI III. 1574.

George Vasari.

Selim II. empereur des Turcs, mort d'apopléxie le 13. de Décembre, termina les événemens de cette année; il ne ressembla à son pére Soliman, ni par la valeur, ni par la conduite, ni par la durée de son régne. Cependant en sept ans qu'il fut sur le trône, il enleva l'isle de Scio aux Genois, qu'il attaqua contre la foi des traités, & prit Chypre sur les Venitiens, malgré la tréve qu'il avoit faite avec eux, sans que la Chrétienté retirât beaucoup d'avantage de l'union des princes Chrétiens, & de la fameuse victoire qu'ils remportérent à Lepante. Elle arrêta pourtant les progrès des infidéles, & fit voir qu'il ne manquoit aux Chrétiens pour vaincre les Turcs, que d'être unis. Soliman ne goûta jamais de vin. Selim en buvoit, malgré l'usage contraire de sa nation, & les défenses de sa loi. Il aimoit même à s'enyvrer; & dans cet état il devenoit plus traitable. On en cite un trait d'un jeune enfant très-beau, que le Sultan aimoit fort. Accoûtumé qu'il étoit à badiner impunément avec son maître dans son yvresse, il s'échappa un jour de prendre les mêmes libertés, tandis que le Prince étoit à jeun. Mais Selim prenant un arc, qui pendoit au chevet de son lit, le perça sur le champ d'un coup de fléche. Il en eut tant de douleur, lorsqu'il fut revenu de son premier mouvement, que le Mufti eut bien de la peine à l'empêcher de se donner la mort à lui-même, comme il l'avoit résolu. Selim eut pour successeur Amurath, l'aîné de ses fils,

Mort de Selim II.

HENRI III. 1574.

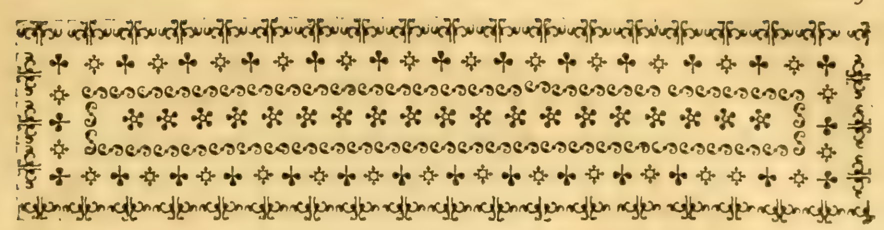
qui commença à régner par le parricide de quatre de ses fréres, qu'il fit étrangler à ses yeux. Le cinquiéme étoit encore au berceau ; & par son souris enfantin, sembloit demander la vie à ce barbare. Amurath ne put s'empêcher à cette vûë de laisser couler quelques larmes. Il prit le ciel à témoin, que ce n'étoit, ni la jalousie ni la haine, qui le portoient à cette extrémité ; qu'il y étoit forcé par les Docteurs mêmes de sa loi, & par la nécessité de conserver l'union dans la famille Ottomane, d'où dépendoit le salut de tout l'Empire.

Mort de Thamas roi de Perse.

Cette mort fut suivie peu de tems après de celle de Thamas roi de Perse, rival de l'empire Ottoman. Il mourut sans laisser d'héritier légitime de sa couronne. C'est ce qui occasionna entre les Turcs & les Persans de longues guerres, qui devinrent funestes à ces derniers. Nous en parlerons dans la suite.

*Fin du Livre cinquante-neuviéme.*





# HISTOIRE
## DE
# JACQUE AUGUSTE
# DE THOU.

## LIVRE SOIXANTIÈME.

HENRI III. 1575.

Suite des affaires de Flandre.

ON recommença l'année suivante à chercher en Flandre des voïes d'accommodement. Dom Louis de Requesens ne pouvoit se lasser de blâmer la trop grande sévérité du duc d'Albe. Aussi tenoit-il une conduite toute opposée ; & son unique but tendoit à la paix. Dans ces mêmes vûës, l'Empereur députa en Flandre Gontier de Schwartzembourg, un des quatre comtes de l'Empire. Il arriva à Dordrecht le vingt de Janvier. Le prince d'Orange s'y rendit aussi de Flessingue, accompagné des députés de Hollande & de Zelande. On s'assembla ; & le comte de Schwartzembourg se portant au nom de l'Empereur pour médiateur entre le roi d'Espagne & les Flamans, exposa sa commission, qu'il donna ensuite par écrit, & qu'il rendit publique. Elle contenoit en substance : Que S. M. I. ne voyoit qu'avec doudouleur les maux qui affligeoient la Flandre, & ceux dont ces Provinces & l'Allemagne même, étoient encore menacées : Qu'elle souhaitoit qu'on prît des mesures justes &

HENRI III. 1575.

raiſonnables pour rétablir l'union entre le Roi Catholique, & ceux de ſes ſujets qui s'étoient ſouſtraits à ſon obéïſſance; & pour rendre la paix aux Païs-bas: Que c'étoit à ce deſſein que ſon maître l'avoit député comme allié du prince d'Orange, & bien intentionné pour tous les confédérés: Qu'il avoit en même tems dépêché en Eſpagne Volfang Rumpff premier Gentilhomme de Rodolphe roi de Hongrie, pour faire les mêmes pourſuites auprès de S. M. C. Le Prince & les députés répondirent le lendemain: Qu'ils s'en tenoient à la requête preſentée l'année précédente au ſieur de Champigny par le chevalier de Sainte-Aldegonde: Qu'ils demandoient donc qu'avant toutes choſes, on fît ſortir les troupes étrangéres des Païs-bas; & qu'on tînt une aſſemblée générale des Etats de Flandre, prêts de ſe ſoûmettre à leur déciſion ſur leurs prétentions au ſujet de la Religion & de la liberté de conſcience.

Conférences de Breda.

De là le comte de Schwartzembourg ſe rendit à Anvers auprès du gouverneur des Païs-bas, dont il obtint qu'on s'aſſemblât le mois ſuivant à Breda. Dom Louis donna pour ôtages Julien Romero, le ſieur d'Auſſy, & le colonel Mondragon, qui venoit de relâcher le chevalier de Sainte-Aldegonde, comme il s'y étoit engagé en rendant Middelbourg. Les députés de S. M. C. étoient Ferdinand de Lannoy comte de la Roche, le ſieur de Raſſinghen, Arnaud Saſbout, Corneille Suys, & Elbert Leonin. Ceux du prince d'Orange, de la Nobleſſe, des provinces de Hollande & de Zelande, & des villes confédérées, c'eſt-à-dire Bommel & Buren, furent le ſieur Jacob Vander-Does, Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, Charle Boiſot, Arnaud de Dorp, Jean Junius, & Paul Buys.

Auſſitôt qu'on fut aſſemblé, Sarbout au nom du Roi ſon maître, répondit aux demandes des confédérés: Que S. M. C. ne ſouffriroit jamais qu'on traitât d'étrangers les Eſpagnols qui étoient ſes ſujets, & qui l'avoient bien ſervie juſqu'alors dans toutes ſes expéditions: Que les François, les Allemans, les Anglois, tous ceux enfin qui ſuivoient les étendarts du prince d'Orange, méritoient ce nom à plus juſte titre: Que ce ſeroit dégrader la majeſté du trône, que de vouloir obliger le Prince à ne pouvoir faire la paix ou la guerre,

que de l'avis de ses sujets : Que S. M. C. ne prétendoit pourtant point après la paix concluë retenir les troupes Espagnoles dans les Païs-bas, à moins qu'elle n'y fût forcée par la nécessité : Qu'elle ne refuseroit pas même de prendre l'avis & le consentement des Etats dans les affaires qui seroient de leur ressort, & que l'usage vouloit qu'on leur communiquât ; mais qu'elle ne feroit jamais dépendre de leur décision ce qui ressortissoit immédiatement de son tribunal ou de son Conseil, du gouverneur général des Païs-bas qui la represente, ou du Conseil suprême qu'elle a établi : Qu'il falloit bien du tems avant que de pouvoir tenir une assemblée générale des Etats : Que la chose souffroit même des difficultés qu'il ne seroit pas aisé de lever : Que par conséquent avant toutes choses la Hollande, la Zelande, & les villes confédérées devoient désarmer, rentrer dans l'obéïssance de S. M. C. & se réünir au reste de la Flandre ; qu'après cela on satisferoit pleinement à toutes leurs demandes.

En conséquence Sasbout proposa, comme autant d'articles dont on conviendroit : Que S. M. C. promettroit d'oublier tout le passé depuis l'année soixante & six : Qu'on restitueroit de bonne foi ce qui auroit été enlevé de part & d'autre, pourvû qu'il fût encore en nature : Qu'on remettroit à S. M. outre les villes, forts, & châteaux, les vaisseaux & l'artillerie : Que les prisonniers, & sur-tout le comte de Bossu, seroient relâchés sans rançon : Qu'on rétabliroit par tout l'exercice de la Religion Catholique, tel qu'il étoit au tems de l'avénement de Philippe à la Couronne : Que ceux qui voudroient faire profession de la nouvelle Religion, auroient permission pour cette fois seulement, de sortir des Païs-bas, & qu'on leur donneroit un certain tems pour se défaire de leurs biens : Que S. M. C. promettroit d'observer fidélement ces conditions, & qu'on se contenteroit de sa parole : Que si cependant on demandoit de plus grandes assûrances, S. M. donneroit telles sûretés qu'on voudroit, pourvû qu'elles fussent raisonnables.

Le prince d'Orange, le comte de Culembourg, Othon d'Egmond, & les autres députés des confédérés, répondirent à ces propositions par un écrit qu'ils publiérent le vingt-deux de Mars. Ils insistoient principalement sur deux chefs,

HENRI III. 1575. ſur l'éloignement des troupes étrangéres, & ſur la convocation d'une aſſemblée générale des Etats, pour décider de leurs prétentions au ſujet de la Religion. Ils ajoûtoient: Que pour le premier chef, il avoit déja été accordé dans l'aſſemblée de Gand l'an 1559. quelque tems avant que Philippe quittât la Flandre: Qu'ils reconnoiſſoient les Eſpagnols pour ſujets naturels de S. M. mais que leur cruauté & leur haine pour les Flamans ne leur étoient pas moins connuës: Qu'ils en avoient laiſſé de funeſtes marques à Gand, à Tournai, à Anvers, à Malines, à Liere, à Boſleduc, à Deventer, à Utrecht; & que la Nobleſſe & les Etats ne pouvoient plus ſouffrir leur domination: Que ſi les Eſpagnols avoient bien ſervi leurs Princes, les Flamans ne leur cédoient point de ce côté là; qu'on les avoit vûs ſignaler leur attachement dans les derniéres guerres de Flandre, & auparavant en Afrique & en Italie: Qu'on ne devoit point traiter d'étrangers les Allemans qui ſervoient dans l'armée des confédérés, puiſque pluſieurs provinces des Païs-bas étoient regardées comme fiefs de l'Empire: Que pour ce qui étoit des François, des Anglois, & des Ecoſſois, la néceſſité ſeule les avoit fait appeller en Flandre; qu'on les en verroit bientôt éloignés, quand les Eſpagnols en ſeroient ſortis.

Ils prouvoient enſuite la néceſſité de convoquer les Etats généraux, & l'autorité qui réſide dans cette aſſemblée. Ils rappelloient la mauvaiſe conduite des Eſpagnols, & les complots ſecrets qu'ils avoient formés de ruiner la Flandre: Que ce projet étoit devenu public par des lettres que Dom François d'Alava écrivoit autrefois de France au duc de Parme: Que ces lettres avoient été interceptées; qu'on avoit reconnu que le deſſein des Eſpagnols étoit de ſe défaire des principales têtes de Flandre; d'ôter enſuite aux Flamans leurs priviléges, de les accabler de nouveaux impôts, & de réduire ces riches païs à la derniére miſére. Enfin ils ſe défendoient du crime de rebellion dont on cherchoit à les noircir; proteſtoient de leur obéïſſance tant qu'ils n'auroient point à appréhender pour leur Religion & leur liberté; demandoient qu'on les raſſûrât contre la crainte d'un joug tirannique, & d'une mort honteuſe, dont le ſouvenir tant de fois renouvellé des comtes de Horn & d'Egmond, & du ſieur de Montigny,

Montigny, indignement éxécutés, les menaçoit à chaque instant; promettoient, si on leur donnoit des sûretés, d'accepter telles conditions qu'on voudroit leur prescrire; de remettre à S. M. C. les villes, forts, & châteaux qu'ils possédoient, & que la nécessité seule d'une juste défense leur avoit fait rechercher comme autant d'aziles; assûrant qu'autrement ils prendroient leurs mesures, & ne suivroient pas l'exemple des brebis de la fable, qui dans le traité qu'elles firent avec les loups eurent l'imprudence de leur livrer leurs chiens, qui étoient leurs gardiens & leurs défenseurs.

Ecrits des deux partis; Espagnols & Confédérés.

Cet écrit en attira un autre de la part des Espagnols. Ils répliquérent le premier d'Avril, & réfutérent amplement ce que leur objectoient les Confédérés. Ils s'arrêtoient sur-tout au trait qu'ils avoient cité de la fable des loups & des brebis, qui marquoit, disoient-ils, une défiance injurieuse à S. M. C. Venant ensuite à l'article de la religion, ils se déclaroient absolument contre la liberté de conscience; prétendoient que l'expérience avoit appris que sous couleur de tenir des prêches, des consistoires, & des synodes, on ne s'assembloit que pour cabaler contre le gouvernement & contre l'Etat; & soutenoient que la Flandre ne seroit paisible, que quand on auroit banni toute doctrine étrangére, & les ministres qui l'enseignoient.

Cette réponse des Espagnols n'étoit pas du goût des Confédérés. Ils demandérent aux députés de la Cour d'Espagne, si c'étoient là tous leurs pouvoirs, & la derniére résolution de S. M. C? Les députés repartirent, qu'ils n'avoient point ordre de faire d'autres propositions. Sur cela les Confédérés demandérent du tems pour délibérer, & pour consulter les villes du parti. On rendit cependant les ôtages; & le prince d'Orange traita séparément avec le comte de Schwartzembourg. Il souhaitoit, disoit-il, que l'Empereur se rendît l'arbitre de leur différent, & se faisoit fort d'obtenir pour cela le consentement des Etats. On se sépara de la sorte sans rien conclure; & on ne parla plus de la paix jusqu'à l'assemblée de Gand, qui se tint l'année suivante. Le comte de Schwartzembourg avoit demandé à D. Loüis des passeports pour les ambassadeurs que le prince d'Orange desiroit envoyer à l'Empereur, & vouloit que les hostilités cessassent tant que la

HENRI III. 1575.

négociation dureroit ; mais il ne réüssit pas. Il partit & alla rendre compte à S. M. I. de ce qui s'étoit passé.

Après le départ du Comte, les Confédérés voulant, disoient-ils, que toute la Flandre fût témoin de leurs bonnes intentions, & reconnût la fausseté des calomnies, dont on cherchoit à les noircir, publiérent le 14. de Juillet un long écrit pour leur justification. Ils reprenoient l'affaire dès son origine ; & faisoient voir, que depuis la requête presentée au sieur de Champigny, les ministres de la Cour d'Espagne avoient toûjours agi avec eux de mauvaise foi ; qu'ils n'avoient jamais rien moins souhaité que la paix ; que tout leur but avoit été de gagner du tems par des réponses ambiguës & des délais affectés, pour endormir les Confédérés & les accabler. Enfin ils demandoient, qu'on nommât de nouveau des députés non suspects, pour traiter de la réünion, & qu'on donnât avis au plûtôt au prince d'Orange, avant qu'on eût repris les armes.

Ce manifeste choqua extrémement les Espagnols, & avec raison ; car ils y étoient fort maltraités. Ils se justifiérent par une longue replique, par laquelle ils tâchoient de montrer, que dans toute la suite de cette affaire on n'avoit pris d'autres délais, que ceux qui étoient absolument nécessaires, pour informer S. M. C. de ce qui se passoit, & sçavoir ses intentions ; qu'aussi-tôt qu'ils en seroient instruits, ils en feroient part aux Confédérés, & répondroient à leurs demandes, selon que l'équité le requéreroit. En attendant ils prenoient le ciel & la terre à témoin de leur facilité à se prêter à tout, sans avoir jamais donné occasion à la rupture des conférences. Au contraire ils en rejettoient la faute sur le prince d'Orange & les Confédérés ; & ils protestoient que du moment qu'on leur auroit notifié les intentions de S. M. eux seuls seroient responsables des suites, s'ils refusoient de comparoître pour achever l'ouvrage de la réünion.

Ainsi finirent les conférences de Breda, dont on attribua dans le fond tout le mauvais succès aux ministres d'Espagne. Elles servirent au contraire à gagner au prince d'Orange la confiance de tout le reste de la Flandre. En effet les Flamans voyoient que ce qu'ils souhaitoient intérieurement avec le plus d'ardeur étoit ce que le Prince demandoit hautement ; la

liberté des peuples, la confirmation de leur anciens privilé-ges, l'éloignement des troupes étrangéres, le rétablissement des Etats dans tous leurs droits : & s'il y ajoûtoit la liberté de conscience, ils jugeoient sa demande juste & raisonnable.

En même tems Frideric Furio Ceriolano publia un modéle de traité de pacification entre S. M. C. & les Provinces confédérées. Pour qu'on y fît plus d'attention, il se chargeoit même de faire ratifier par la Cour d'Espagne tous les articles qu'il proposoit. Cet écrit contenoit en substance : Que tous ceux qui étoient bien intentionnés pour la réünion devoient se mettre dans la disposition de préférer le bien public à leur avantage particulier ; que c'étoit à eux de faire réfléxion, que la division entre les Princes chrétiens & leurs sujets entraînoit avec la rüine des Princes mêmes & des peuples celle de la religion & de l'Etat : Que les Païs-bas étoient à la veille de se voir exposés aux mêmes malheurs, qui avoient désolé l'Afrique, la Palestine, l'Asie, la Grece, & la Hongrie ; qu'il falloit par conséquent, de part & d'autre, relâcher un peu de ses droits : Que S. M. C. rétabliroit les Confédérés dans ses bonnes graces, dans tous leurs biens, titres, & priviléges ; que les Confédérés de leur côté rentreroient dans l'obéïssance de Philippe, & lui rendroient l'hommage qui lui avoit toûjours été dû : Que le traité seroit éxécuté de bonne foi de part & d'autre : Que si on demandoit de plus grandes sûretés à S. M. elle se chargeroit, suivant l'ancien usage pratiqué du tems des Maures, de faire signer le traité par tous les seigneurs d'Espagne, tant Ecclésiastiques, que séculiers ; qu'elle engageroit les princes Allemans à la même chose ; & que quelques-unes même des principales villes de Flandre signeroient la garantie à certaines conditions.

Que trois chefs principaux avoient été la source de tous les troubles ; la crainte de l'Inquisition, les ordonnances pour l'éxécution des réglemens de Charle V. & de S. M. C. faits au sujet de la religion, depuis l'année 521. jusqu'à 566. & l'imposition du dixiéme denier : Que l'Inquisition n'étoit point encore établie, & qu'il n'en seroit plus question, non plus que du dixiéme : Que pour ce qui étoit des ordonnances de S. M. on prendroit de concert, & du consentement des

HENRI III. 1575. Etats, des mesures pour en modérer la rigueur : Que ceux qui ne s'en accommoderoient pas auroient le choix, ou de rentrer dans le sein de la religion catholique, ou de suivre l'usage, qui s'observe au sujet de la religion dans toutes les provinces de l'Empire : Qu'il leur seroit libre par conséquent de sortir des païs de l'obeïssance du Roi, sans que leurs biens en souffrissent, ensorte qu'ils pourroient les donner à ferme, & en percevoir les fruits, ou les aliéner.

Que quoique les troupes étrangéres ne fussent point à charge aux provinces, cependant elles seroient licentiées, & sortiroient des Païs-bas, en cas qu'on persistât à le demander, à condition néanmoins qu'on donneroit auparavant à S.M.C. telles assûrances, qu'elle éxigeroit, de ne rien tenter, qui fût contraire à ses intérêts : Qu'ils commenceroient donc à traiter de la reünion avec la soumission qu'ils devoient : Que le prince d'Orange sur-tout écriroit au Roi d'une façon respectueuse, & que ses lettres ne manqueroient pas d'avancer beaucoup la négociation : Qu'il feroit les mêmes avances aux deux premiers ministres de la Cour d'Espagne, le prince de Melito & le comte de Chinchon, dont le Prince étoit d'ailleurs proche parent ; car le prince de Melito étoit cousin issu de germain de Dona Mencia de Mendoza, qui fut mariée à Henri de Nassau ; & le comte de Chinchon avoit épousé une sœur du prince d'Orange : Que si on goûtoit ces propositions, il s'engageoit à se rendre en poste à la Cour, & à leur rapporter dans peu une réponse favorable de S. M. C. avec des assûrances raisonnables au sujet de la religion, & de l'éloignement des troupes étrangéres.

Les conférences étoient déja rompuës lorsque cet écrit parut. Ainsi le prince d'Orange y répondit lui-même le 6. de May ; il disoit : Que toute la difficulté rouloit sur les assûrances que la Cour d'Espagne pouvoit donner aux provinces confédérées ; or que celles qu'on proposoit ne seroient jamais jugées assez solides par un homme sage, puisque le Pape pourroit aisément dispenser & absoudre les Espagnols de leur serment, s'ils n'étoient pas d'humeur de l'observer : Que ces sûretés ne levoient donc pas les défiances ; & que puisque ces propositions venoient trop tard, il croyoit devoir préférer une guerre ouverte, quoique douteuse dans l'événement, à

une paix incertaine, qui l'exposeroit sûrement aux artifices de ses ennemis.



Peu de tems après, tandis que tout retentissoit du bruit des armes, le Prince épousa le 12. de Juin à la Brille Charlote de Bourbon, fille du duc de Monpensier. C'étoit une Princesse d'une grande beauté, & de beaucoup d'esprit. Elle avoit d'abord été religieuse au monastére de Joüars, où elle avoit même fait des vœux avant l'âge prescrit par les Canons. Depuis trois ans elle s'en étoit relevée, & s'étoit retirée à la Cour de l'Electeur Palatin. Le Prince avant ce mariage avoit répudié son autre épouse, à cause de sa mauvaise conduite. C'étoit Anne fille de Maurice Electeur de Saxe. Cette Princesse mourut l'année suivante dans de grands sentimens de piété à Dresde, où l'Electeur Auguste son oncle la faisoit garder.

Les hostilités recommencent.

Cependant le gouverneur des Païs-bas se disposoit tout de bon à la guerre. Il commença par faire élever deux nouveaux forts, l'un en Flandre à l'embouchure de l'Escaut, l'autre proche de Bosleduc; & il y mit pour le défendre quatre Compagnies du régiment de François de Valdes. Ensuite il donna ordre au baron d'Hierges gouverneur de Hollande, d'attaquer toutes les places, qui servoient de barriére à cette province, & de s'ouvrir par leur prise un passage, pour y faire entrer une armée. Il fut suivi d'un détachement de neuf enseignes du regiment de D. Fernand de Tolède, de pareil nombre du regiment de Valdes, & de quelques compagnies de gens de pied Flamans & Allemans. Ces troupes s'arrêtérent vingt-cinq jours à Beverwyck à l'entrée du Waterland, & de-là répandirent la terreur dans tous les environs. Ensuite elles s'avancérent vers Utrecht, se joignirent au sieur d'Hierges, & allérent mettre le siége devant Bure ou Buren le 19. de Juin.

Bure, quoique fortifiée à l'antique, avoit de bonnes murailles, soutenuës par de fortes tours, & environnées d'un fossé profond & toûjours plein d'eau; il y avoit outre cela une citadelle flanquée de quatre grandes tours, & entourée d'un triple fossé, défenduë même par un retranchement du côté de la ville. Il y avoit dans la place quatre enseignes de garnison, qui faisoient des courses continuelles dans la Gueldre, & jusqu'aux portes d'Amsterdam.

HENRI III. 1575.

Le baron d'Hierges avoit dans ſon armée ſept mille hommes de pied, du nombre deſquels étoient les régimens de ſes fréres, Lancelot de Berlaimont comte de Meghen, & Floris ſeigneur de Floyon, outre quatre eſcadrons de cavalerie deſtinés à la garde des digues. Les Eſpagnols commandés par D. Manuel Cabeça de Vaca, & par Salazar ouvrirent la tranchée. Enſuite ils s'avancérent juſque ſur le bord du foſſé, les ſoldats portans ſur leurs épaules deux grands bateaux, qu'ils jettérent dedans. On conſtruiſit auſſitôt un pont ſur lequel on éleva une batterie de quatorze piéces de canon, & on commença à battre la ville dans deux endroits. Loüis de Blois ſeigneur de Trelon, qui commandoit l'artillerie, conduiſoit ces deux attaques,

Ce ſiége ne couta pas beaucoup aux Eſpagnols, parce qu'ils avoient, dit-on, gagné le gouverneur de la place. D'abord il refuſa de ſe rendre; mais deux jours après, le canon ayant fait une bréche raiſonnable, les aſſiégeans donnérent l'aſſaut à la ville; le gouverneur l'abandonna, ſans faire la moindre réſiſtance, & ſe retira dans la citadelle. Cette retraite fut très-favorable aux Eſpagnols. Le pont rompit ſous les troupes, lorſqu'elles alloient à l'attaque; & quoique la bréche fût ſans défenſe, ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'elles s'en emparérent; il fallut paſſer au travers d'un foſſé plein d'eau. La citadelle ne tint pas après la priſe de la ville; & on y trouva vingt-quatre canons de bronze. La garniſon ſortit ſans armes, ſans drapeaux, & ſans tambours. Pour le gouverneur, accuſé d'avoir livré la place, il fut envoyé priſonnier par ordre des Etats dans la fortereſſe de Goude. Dans la ſuite il ſe juſtifia, & on l'élargit.

Peu de tems après les Zelandois ſurprirent le 24. de Juin (1) près de Roſendal douze vaiſſeaux de guerre tout neufs, deſtinés à garder la côte, & propres à monter & deſcendre ces riviéres. Il y avoit deſſus deux cens hommes du régiment du colonel Mondragon, qui faiſoient la garde aſſez négligemment. Les douze vaiſſeaux furent brûlés; ce qui fut une grande perte pour les Eſpagnols.

Vers ce tems-là D. Loüis voulant s'ouvrir un paſſage aux

(1) Nous avons corrigé de la maniére qui a paru la plus vrai-ſemblable les fautes de dates qui ſont dans le texte Latin.

iſles, dont les Confédérés avoient fait leurs Places d'armes, crut à propos de ſe rendre maître de l'iſle de Finart ſituée au Nord du Brabant. Il chargea de cette expédition le colonel Mondragon. Celui-ci prend avec lui deux enſeignes d'Eſpagnols, l'une d'Alfonſe de Sottomajor, l'autre de Damien Morales, & mille Flamans de ſon régiment; fait ſonder le gué du côté de l'iſle oppoſé à la digue; ordonne à ſes ſoldats de quitter leurs ſouliers, & de ne garder que leur arquebuſe, leur épée, leur boëtte à poudre, & des proviſions pour trois jours; à l'heure du reflux, il ſe met à leur tête, tente le paſſage dans l'iſle, & y arrive heureuſement avec ſes troupes, ſans avoir été découvert par neuf vaiſſeaux des Confédérés qui étoient au milieu du canal. Auſſitôt qu'on apprit ſa deſcente, la garniſon demanda ſeulement qu'on lui laiſſât la vie ſauve & ſon bagage, après quoi elle abandonna ce poſte, & s'embarqua.

Cependant après la priſe de Bure, d'Hierges ſuivi du comte de Meghen tira vers Bommel. Il faiſoit conduire avec lui quelque artillerie. Dans ſa marche il fut renforcé de trois mille hommes de pied commandés par Charle Focker, Verdugo, & Lopez Gallo, & de quatre cens chevaux, outre quinze compagnies de pionniers. Après cette recruë il partagea ſes troupes en trois corps, afin de donner le change à l'ennemi. Verdugo & Lopez Gallo marchérent vers Vorkum & Schoonhoven. Enfin toute l'armée ſe réünit à Oudewater. L'avant-garde commandée par d'Hierges même y arriva le 28. de Juin; & ayant d'abord attaqué le fort de l'Ecluſe, elle s'en empara. Enſuite le général aſſigna les poſtes à ſes troupes. De Valdes fut commandé avec ſon régiment pour défendre la digue & l'écluſe de Schoonhoven. Un régiment Allemand & un autre de Flamans, à qui on joignit ſeize enſeignes d'Eſpagnols, furent poſtés à la garde de celle qui conduit à Woerden. Pour les régimens du baron d'Hierges, du comte de Meghen, & du ſeigneur de Floyon, ils furent logés un peu plus bas.

Bommel eſt bâti ſur une digue; ſa forme eſt à peu près celle d'un quarré long. La ville eſt ſur une petite éminence, fortifiée de pluſieurs tours terraſſées, & d'un foſſé profond toûjours plein d'eau. Elle eſt encore environnée de canaux & de

HENRI III. 1575.

marais, ensorte que les Espagnols furent obligés de construire dessus plusieurs bacs, pour faciliter la communication des quartiers. Un François, nommé Sainte-Marie, commandoit dans la place; & la garnison étoit composée de quatre enseignes de François, d'Allemans, & d'Ecossois, & de quatre autres de Hollandois. On peut dire, que le gouverneur n'avoit rien oublié pour faire une belle défense. Il avoit fait fondre des canons. Par son ordre on avoit préparé une infinité de poutres & de solives, toutes hérissées de pointes de fer, & de clous de charretes, destinées à mettre sur la bréche, lorsque les Espagnols monteroient à l'assaut. Deux mines étoient toutes prêtes à joüer dans l'endroit par où on croyoit que l'ennemi feroit ses approches; & de peur que la tour du Temple qui avoit été sappée, ne comblât le fossé, on la fit étayer avec des poutres.

D'Hierges de son côté, à force de terres & de troncs d'arbres étoit venu à bout de détourner la riviére, qui passoit dans la ville; par-là il incommodoit fort les assiégés. On ouvrit ensuite la tranchée, & après avoir fait provision de gabions pour se couvrir, on tourna deux piéces d'artillerie contre la tour du Temple. En même-tems on éleva sur la digue de l'écluse une batterie de vingt-trois piéces de canon, pour battre à revers les murs de la ville, & une autre de cinq piéces sur la digue de Monfort. Alors le général Espagnol envoya un trompette au gouverneur de la place, pour le sommer de se rendre.

Sainte-Marie demanda du tems, pour donner avis de sa situation au prince d'Orange; & on le lui refusa. Le canon commença à tirer le 9. de Juillet, & ne discontinua point pendant quatre jours. Ensuite D. François d'Aguilar, & D. Sanche Beltran de la Penna, furent commandés pour aller reconnoître la bréche. Elle étoit si considérable, que tous les efforts des assiégés ne purent y remédier, quoiqu'ils employassent de la terre, du bois, des pierres, des tonneaux, du lin même, jusqu'à des sacs de plume & des lits. Les troupes ayant donc été commandées pour monter à l'assaut, les régimens de François de Valdes, de Gaspard Ortiz, de D. Fernand de Tolede, & de Julien Romero assaillirent la ville. Le comte de Meghen lui-même les suivit avec ses Allemans, quoiqu'il

quoiqu'il ne fût pas commandé. Pendant plus de cinq quarts d'heure on se battit avec une égale animosité. Les soldats de la garnison étoient sur la bréche en habits sacerdotaux; car le gouverneur avoit voulu qu'ils parussent en cet équipage, pour braver les ennemis. Sainte-Marie avoit fait dépaver la ville dès le commencement du siége. Les uns faisoient donc pleuvoir sur les Espagnols une grêle de pierres; les autres versoient sur eux de la poix bouillante, ou du plomb fondu, ou lançoient contr'eux des feux d'artifice. Enfin les assiégés succombérent sous le nombre. Tous furent passés au fil de l'épée; & de cette multitude il ne resta, dit-on, que vingt personnes. On ne fit quartier, ni aux soldats, ni aux bourgeois; on ne respecta pas même l'âge, ni le sexe. La ville fut mise au pillage, & brûlée ensuite. Les Espagnols ne perdirent qu'environ cent hommes à cette attaque, entr'autres François Beltran, qui monta le premier sur la bréche. Pour les blessés, ils furent en plus grand nombre.

Après avoir mis garnison dans Bommel, d'Hierges, pour cacher son dessein aux ennemis, commanda aux colonels Focker & Ortiz de marcher enseignes ployées vers Leerdam. Ensuite il renvoya son artillerie à la Haye avec le seigneur de Trelon & le comte de Meghen : mais tous avoient des ordres secrets de se rendre le lendemain devant Schoonhoven.

Cette ville, qui n'est qu'à trois lieuës d'Oudewater, est située sur ce bras du Rhin, qu'on appelle le Lech. Le flux baigne ses murailles d'un côté, & le reflux laisse à sec une gréve de plus de soixante pas d'étenduë. La place est très-forte du côté de la digue de Crimpen. Dans cet endroit elle est défenduë par une bonne muraille, fortifiée de tours, & entourée d'un fossé profond; mais elle est plus foible du côté de la mer. Au reste les habitans étoient la plûpart Catholiques. La puissance du prince d'Orange, plûtôt qu'aucune autre raison, les avoit obligés de se donner à lui quelques années auparavant. Un François, nommé la Garde, qui joignoit à la bravoure une grande modération, commandoit dans la place pour le Prince avec cinq cens hommes de garnison, partie François, partie Hollandois, ou Ecossois. Il avoit fait élever un fort avancé; mais ses soldats l'abandonnérent à l'approche des Espagnols.

HENRI III. 1575.

Le régiment de Valdes & celui des vieilles bandes avoient leur poste aux digues de Monfort & de Crimpen. Ils n'y eurent pas été deux jours, qu'ils souffrirent beaucoup, parce que le prince d'Orange fit rompre les digues. Ils y restérent pourtant ; & d'Hierges sçut des gens du païs, qu'avant dix jours il n'y avoit rien à craindre de l'inondation. Cependant pour ne pas perdre de tems, il fit passer le fleuve au capitaine Borgia, suivi de deux compagnies, avec ordre de se rendre maître de l'ancien fort, que les Espagnols avoient bâti. Là il dressa une batterie, qui commença à tonner contre la ville. Ce fut un grand avantage pour les assiégeans, parce que la place étoit plus foible de ce côté-là. Outre cela il fit construire un pont sur les bateaux que le comte de Meghen lui avoit amenés. On l'affermit avec des mats & des vergues joints fortement ensemble en forme de triangle. Cette figure avoit une double utilité. Les angles rompoient la rapidité des flots, & empêchoient les Confédérés d'approcher du pont, à la faveur du vent & de la marée.

Mendoze prétend que la Garde n'étoit point dans la ville, lorsque les Espagnols en formérent le siége, c'est-à-dire, le 14. de Juillet ; qu'il ne vint qu'ensuite à la tête du secours ; que comme les mats, qui servoient à affermir le pont, n'étoient pas bien joints, il le rompit, & entra dans la place, dont on lui déféra le commandement. Quoi qu'il en soit, d'Hierges fit venir son artillerie d'Utrecht ; on dressa une batterie de l'autre côté du fleuve, & il y eut bientot une bréche considérable à la ville. Cependant la nuit se passa, sans que les bourgeois parussent se disposer à la défense. Cela donna de justes soupçons à la Garde ; il appréhenda que pendant l'attaque ceux de la ville ne vinssent le prendre en queuë, & ne lui donnassent plus d'affaires que les assaillans mêmes, qu'il auroit en tête. Il tint conseil là-dessus avec les Officiers de la garnison, & demanda à capituler. On convint qu'il sortiroit de la place avec armes & bagages, tambours, & enseignes déployées. Ce traité s'éxécuta de bonne foi, & la ville fut remise aux Espagnols le 14. d'Août.

De-là, sans perdre de tems, d'Hierges alla se presenter devant Crimpen. La place est située à deux lieuës de Schoonhoven, en tirant vers Roterdam, au confluent du Lech, du Wahl,

& de la Meuſe. Elle paſſe pour un poſte de conſéquence, parce qu'elle commande Iſſelmonde & Roterdam ; auſſi étoit-elle défenduë par deux forts, où les confédérés avoient trois cens hommes de garniſon. Le premier & le plus conſidérable, de forme triangulaire, étoit ſitué dans le confluent même, l'autre étoit bâti ſur le rivage oppoſé d'un des bras du Rhin. Tous deux furent abandonnés à l'arrivée des Eſpagnols ; & d'Hierges y mit une forte garniſon. Il fit même élever encore un troiſiéme fort dans le confluent ; enſuite il donna ordre au comte de Meghen & au colonel Focker, d'inveſtir Léerdam, & de faire élever tout autour quelques forts, afin de mettre Utrecht & Amſterdam à couvert des courſes des ennemis.

Après cette expédition, le gouverneur des Païs-bas rappella ſes troupes de Hollande. Les confédérés ſe voyoient chaſſés de preſque tout le continent. Il ne leur reſtoit plus que leurs Iſles. Dom Louis ſe mit en tête de les leur enlever. Son infanterie étoit admirable, & ſon deſſein lui paroiſſoit devoir réüſſir, ſi elle pouvoit une fois mettre le pied en païs ennemi. Mais de tenter cette deſcente par mer, outre la difficulté, il n'y avoit pas même de ſûreté à cauſe des forces maritimes des confédérés. Dans cet embarras il apprit qu'on pouvoit paſſer à gué dans les Iſles. Dom Louis voulut s'en aſſûrer ; il envoya reconnoître les paſſages pendant la nuit. Le ciel étoit fort ſerain, mais l'obſcurité d'un petit nuage favoriſa le deſſein des Eſpagnols ; ils ne furent point apperçus de la flotte des ennemis qui croiſoit dans ces contrées.

Deſcription de la Zélande.

Entre les embouchures de la Meuſe & de l'Eſcaut, il y a vers le Nord-Oueſt un amas de pluſieurs iſles, à qui différens peuples donnérent autrefois différens noms. Elles portent aujourd'hui celui de Zélande, qui veut dire Païs maritimes ; par là on les diſtingue de la Flandre, de la Hollande, & du Brabant, qui ſont dans le continent, & à qui elles ſervent comme de liſiéres. On comptoit en tout quinze de ces iſles ; mais depuis quelques années elles ont été fort endommagées par l'Ocean ; la mer a rompu & renverſé leurs digues ; & la plûpart ayant été engloutics, il n'en reſte aujourd'hui que trois principales, qui luttant continuellement contre les flots, ne ſe ſoutiennent qu'à peine contre ce terrible

HENRI III. 1575.

élément ; encore eſt-ce avec des dépenſes immenſes qui tiennent en quelque ſorte de la folie.

Walcheren eſt la premiére, & la plus conſidérable de ces Iſles. On prétend qu'elle a été ainſi nommée des François, que les Flamans appellent Wallons, ou des peuples de Galles, qui tirent leur nom de nos François, dont ils conſervent encore la langue. Ses villes ſont Middelbourg & Arnmuyden, bon port de mer ; on y trouve auſſi Fleſſingue & la Vere.

La principale après celle-là eſt l'iſle de Schouwen, (1) elle eſt ſituée à l'Eſt de Walcheren. Sa capitale eſt Zirikzée. Cette ville fut bâtie par l'Empereur Lothaire l'an 834. Alors ce n'étoit qu'une bicoque ; & ce n'eſt que dans la ſuite qu'elle eſt parvenuë à ce point de grandeur où nous la voyons aujourd'hui. Sa ſituation eſt très-avantageuſe ; auſſi a-t-elle été le ſujet de bien des guerres que les comtes de Flandre ont entrepriſes en différens tems pour la conquérir. Gui de Dampierre ſur-tout fit autrefois ſur cette place une tentative qui lui fut bien funeſte ; car les habitans ayant imploré le ſecours de Philippe le Bel, ce Prince leur envoya Jean Pederoſo & Renier Grimaldi Genois avec quelques galéres, qui parurent pour la premiére fois dans ces mers ; & ceux de Zirikzée remportérent une victoire mémorable, où le Comte lui-même & preſque tous les Seigneurs de Flandre furent faits priſonniers. Cet événement arriva le 13 d'Août de l'année 1303.

Plus proche du continent, & environ entre les iſles de Walcheren & de Schouwen, eſt celle de Zuidbeveland, ainſi appellée à cauſe de ſa ſituation méridionale. Depuis quelques années la mer y a fait de grands ravages, & elle eſt à preſent plus petite de la moitié qu'elle ne l'étoit auparavant. Les flots en ont ſéparé entr'autres Romerswale, qui forme aujourd'hui elle-même une iſle parfaite environnée de pluſieurs vergers, & qui ne ſubſiſte que par le commerce de ſes ſels. A l'occident de l'iſle eſt Tergoës, petite ville bien bâtie.

Plus haut eſt une Iſle preſque jointe au Brabant, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit bras de mer. Sa ville eſt Tertollen ou Tolen, (2) ainſi appellée à cauſe de ſa doüanne. Elle donne ſon nom à toute l'Iſle. Un ſimple courant la ſépare à

(1) Elle eſt appellée *Scaldia à Scaldi.* C'eſt l'Eſcaut qui la baigne au Nord.

(2) *Teloneum à Telonio.*

l'Oueſt d'une autre Iſle, où l'on trouve Annenland, & Martenſdiick ou digue de S. Martin, ville de la dépendance des princes d'Orange, ſituée dans un terrain agréable & tout planté d'arbres; il y a des nids de Hérons en quantité. A l'Eſt de celle-ci eſt Philipſland, que les flots ont depuis quelques années enſéveli dans les ſables. De là il n'y a qu'un trajet fort étroit à l'iſle de Duyvelande ou iſle des pigeons, ainſi nommée à cauſe du grand nombre de pigeons qu'on y trouve. Elle n'eſt elle-même ſéparée de l'iſle de Schouwen, que par un ſimple canal. En tirant vers le Nord, on rencontre encore l'iſle de Goerée qui prend ſon nom de la ſûreté de ſon port. Enfin à l'embouchure de la Meuſe ou du Wahl, ou plûtôt d'un autre bras du Rhin, ſont la Brille & Iſſelmonde, qui font en quelque ſorte partie de la Hollande.

Caractére des Zélandois.

Quoique dans ces Iſles l'air ſoit fort groſſier, & le terrain marecageux; cependant les peuples qui les habitent ſont naturellement plus induſtrieux que ceux du reſte de la Flandre. En effet, ſi on en croit le proverbe, les Brabançons ſont gais, réjoüiſſans, folâtres, extrêmes dans la joïe; les Flamans n'aiment que la débauche; les Hollandois ſont ſimples, groſſiers, lourds & peſans. Les Zélandois au contraire paſſent communément pour être fins, ruſés, adroits, railleurs, & artificieux. Il ſemble que la nature ait voulu les dédommager du côté de l'eſprit, des avantages que leur climat leur refuſe. Car chez eux tout eſt toûjours en l'air; & on peut dire qu'il n'y a point de nation plus ſujette à éprouver l'inconſtance des choſes humaines. Toute leur fortune dépend des vents & des flots. C'eſt le flux & le reflux, c'eſt la Lune même qui les gouverne; auſſi eſt-ce une tradition parmi eux, que la mer leur a englouti plus de cent mille arpens de terrain, comme elle leur en a auſſi rendu beaucoup d'autres que leur induſtrie a ſçû mettre à profit. Un ſeul coup de mer peut leur donner pluſieurs iſles; la matiére propre à les former n'eſt pas épuiſée, & ce qu'ils perdent d'un côté ils le regagnent bien de l'autre.

Expédition des Eſpagnols en Zélande.

Ces Iſles ſervoient de retraite aux confédérés depuis qu'ils avoient été chaſſés du continent. Le Gouverneur général des Païs-bas réſolut de s'en rendre maître. On prépara par ſes ordres trente galéres à ſeize & dix-ſept rames, avec

HENRI III. 1575.

plusieurs autres petits bateaux plats ; car de grands vaisseaux ne peuvent voguer dans ces parages. Ensuite il partit d'Anvers, alla à Bergues, passa par l'isle de Tolen, & se rendit à Annenland. Il y trouva déja six compagnies du régiment de Romero, & cinq de celui de Valdes, qu'on avoit fait venir de Hollande. Dom Louis avoit amené outre cela les régimens Flamans du comte de Reux, de Mondragon, & de François Verdugo, les compagnies d'Isidore Pacheco, & du comte Annibal d'Altems, environ douze cens pionniers, & quatre compagnies de cavalerie destinées à la garde de Tolen.

Quoiqu'on ne pût pas faire grand fond sur la relation de ceux qu'on avoit envoyés sonder les gués, cependant ils convenoient qu'on pouvoit passer dans les Isles, en prenant le tems du reflux. C'en fut assez pour déterminer Dom Louis à tenter l'entreprise, malgré tous les avis contraires. Il caressa les Officiers, parla aux troupes, & fit si bien que tous parurent résolus à cette expédition. Chaque soldat eut ordre de faire provision d'une paire de souliers, de sa boëtte à poudre, & de vivres pour trois jours.

Ce fut le 28 de Septembre veille de S. Michel à minuit, que Dom Louis fit donner le signal du départ. Toute l'armée monta sur les galéres & entra heureusement dans Philipsland. Là ceux qui devoient passer le gué, du nombre desquels étoient D. Juan Osorio d'Ulloa, Isidore Pacheco, Louis de Guiralta, Jerôme Seroskerke gouverneur de Bergues qui connoissoit parfaitement les lieux, & Jean d'Aranda, se déshabillent, ne gardent que leurs armes, & entrent dans l'eau à la tête de quinze cens hommes. En même tems D. Sanche d'Avila eut ordre de les suivre avec les galéres, qui portoient le colonel Mondragon & son régiment. On l'avertit de prendre garde de donner dans la flotte des confédérés qui n'étoit pas éloignée. En effet comme elle étoit composée de vaisseaux de haut bord, & avoit le dessus du vent, il n'y avoit pas de doute, si elle fût tombée sur les galéres Espagnoles, qu'elle ne les eût coulées à fond.

La nuit étoit fort obscure ; mais le ciel brilloit de mille feux, & les Espagnols tiroient de cette lumiére extraordinaire un heureux présage, comme si Dieu lui-même eût pris soin d'éclairer leur marche au travers des flots. Ulloa

conduisoit l'avant-garde, composée d'Espagnols, d'Allemans, & de Flamans. L'arriére-garde étoit commandée par Gabriel de Peralte, frére du Marquis de Falces. Il s'égara, & il se trouvoit au point du jour fort écarté du reste de l'armée, lorsque Dom Louis, qui d'une hauteur étoit témoin de la marche des troupes, le rappella. Il passa ensuite dans Duyvelande avec D. Sanche d'Avila.

Cependant la flotte des confédérés faisoit un feu continuel de son artillerie & de sa mousqueterie; mais comme elle étoit fort éloignée, & que la marée trop basse ne lui permettoit pas d'avancer, Ulloa qui se voyoit hors de portée continua heureusement sa route à la faveur du reflux. Il ne perdit qu'Isidore Pacheco & environ deux cens pionniers, qui ayant pris l'épouvante, & cherchant au travers des ténébres à éviter la flotte ennemie qu'ils croyoient avoir sur les bras, se débandérent & furent noyés. Tandis que l'avant-garde des Espagnols passoit le gué, les soldats de la flotte lançoient sur eux de tous côtés des grapins & des mains de fer attachées à de longues cordes pour les accrocher. Ne pouvant en venir à bout, ils sembloient du moins plaindre leur sort. » Malheureux, (disoient-ils,) où allez-vous? victimes insensées de » l'ambition insatiable de vos chefs, quel aveuglement vous » fait courir à la boucherie, sans espoir & sans défense? « Mais les troupes d'Ulloa étoient insensibles à ces discours. Elles firent gaïement un trajet d'un mille & demi, & abordérent à l'isle du côté où est situé Oostduveland.

A peine eurent-elles mis pied à terre, qu'elles se virent attaquées par quelques bataillons qui gardoient une des digues. Elles étoient encore toutes mouillées & fatiguées de l'agitation des flots. Cependant elles soutinrent ce choc avec valeur, & poussérent même les ennemis jusque dans Vianen. Ils perdirent à cette action Charle Boisot gouverneur de Zélande. On crut que dans l'obscurité il avoit été tué malheureusement d'un coup d'arquebuse par ses propres soldats. En même tems d'Avila parut avec la flotte, accompagné du colonel Mondragon. Ils furent suivis de François d'Aguilar, & de Hortense d'Armengol, qui amenérent des troupes fraiches. A leur arrivée les confédérés abandonnérent Oostduveland & tous les forts des environs, & se

HENRI III. 1575.

retirérent dans Vianen. On somma la place de se rendre. Sur le refus de la garnison, on laissa des troupes dans l'isle pour en faire le siége ; après quoi le colonel Mondragon entreprit de passer encore à gué un bras de mer d'un mille & demi de largeur, qui sépare l'isle de Duyvelande de celle de Schouwen.

L'entreprise n'étoit pas aussi aisée, que la précédente. Le fond qu'il falloit traverser étoit vaseux & plein de trous. Mondragon ne fut point étonné de ces difficultez. Il se jette le premier dans l'eau à la tête de l'avant-garde. A son exemple d'Avila & Ulloa qui commandoient l'arriére-garde, s'empressent d'aborder. Ils prennent terre après quelque legere résistance de la part des ennemis, les mettent en déroute, & poussent jusqu'à Dreischer, dans le dessein de reprendre haleine. De là sans s'arrêter, ils marchent à Brouwershaven. C'étoit une bourgade bâtie au nord de l'isle, qui avoit un port vaste, fortifié d'une bonne palissade de poutres & de pieux. Déja Jean de Castilla, qu'on avoit laissé au siége de Vianen, après s'être rendu maître de la place & y avoir mis garnison, étoit passé dans Schouwen. Il eut ordre de retourner dans Duyvelande. D'Aguilar d'un autre côté fut commandé avec trois compagnies pour aller s'emparer de Bomené qu'on croyoit abandonné ; mais ce dessein eut plus de difficulté qu'on n'espéroit, parce que la place se trouva fortifiée & défenduë par une bonne garnison.

Cependant on pensa à se rendre maître d'un fort bâti sur une petite éminence au dessous de Zirikzée. On commanda pour cette entreprise Gabriel de Peralte avec sa compagnie & celles des Capitaines Borgia & d'Aguilar, & Jean de Castilla avec trois cens hommes de pied. Ils avoient ordre de prendre une route différente, de convenir d'un signal, & d'attaquer le fort en même tems. Ces ordres ne furent point exécutés. Peralte sans reconnoître la place, sans faire le signal dont on étoit convenu, assaillit le fort avec ses seules troupes. Mais il se vit attaqué lui-même d'un côté par la garnison & de l'autre par la flotte qui étoit dans le canal, d'où pleuvoit sur lui une grêle de coups d'arquebuses. Il y fut tué avec cinquante de ses soldats. D'Avila accourut à son secours, mais trop tard. Il se disposoit le lendemain à donner

l'assaut

l'assaut au fort. Déja il avoit fait le signal pour avertir Castilla de l'attaquer de son côté, lorsqu'il trouva la place abandonnée. La garnison y avoit mis le feu, & s'étoit ensuite retirée dans Zirikzée par les prairies. D'Avila fit éteindre l'incendie & fortifia ce poste, qui pouvoit être d'un grand avantage pour le siége de la ville. Ce succès fit même espérer aux généraux Espagnols qu'on pourroit brûler la flotte ennemie, qui pendant le reflux restoit à sec dans le canal. Ulloa qui commandoit l'infanterie chargea Jean d'Aranda de l'exécution ; mais d'Aguilar & Hortense d'Armengol ne se trouvérent pas prêts. La flotte sortit du canal & gagna la pleine mer. Ainsi ce projet échoüa.

Les choses étoient dans cette situation, lorsque trois hommes sortis de Zirikzée vinrent se rendre au camp des Espagnols. Ils promettoient de leur livrer la flotte & la ville, pourvû que le gouverneur des Païs-bas leur assûrât quelque récompense. Sur ce prétexte ils obtinrent permission de passer sur la flotte, pour traiter, disoient-ils, avec les Officiers qui la commandoient ; mais lorsqu'ils y furent, ils tinrent un langage tout différent. Ils proposérent aux confédérés de rompre l'écluse de la digue de Dreischer, & celle de la digue qui mene aux Salines, & d'inonder tout le plat païs. Ils convinrent aussi des signaux par lesquels on pourroit de la ville & des digues, s'avertir réciproquement de ce qui se passeroit. Après cette négociation ils revinrent au camp ; parlérent de la promesse qu'ils avoient faite, comme d'une affaire déja concluë ; & demandérent seulement encore quelque tems pour gagner la garnison ; ils l'obtinrent & rentrérent dans la place. Les Espagnols ne s'apperçurent que longtems après qu'on les avoit joüés.

De leur côté ils délibéroient sur ce qu'ils devoient d'abord entreprendre. Mondragon étoit d'avis qu'on commençât par se rendre maître des Salines ; que ce poste commandoit la ville, & qu'en y mettant une bonne garnison, on forceroit dans peu les assiégés de capituler. Ulloa étoit d'un sentiment tout contraire ; il vouloit qu'on attaquât d'abord Bomené ; parce que, disoit-il, tandis que les confédérés resteroient maîtres de ce port, il leur seroit toûjours libre de faire entrer dans l'isle deux mille hommes de secours. Cet avis fut

HENRI III. 1575.

approuvé de D. Loüis & de Vitelli; & il prévalut. Ainsi il fut résolu qu'on tourneroit toutes ses forces contre Bomené.

Ce poste est situé à la pointe de trois digues, qui s'y réünissent. Il est entouré d'un fossé profond toûjours plein d'eau, excepté dans un seul endroit que la marée couvre, & que le reflux laisse à sec. La place étoit défenduë par le capitaine Lis François, vieux guerrier, qui avoit avec lui environ cinq cens hommes de garnison, tant François, qu'Anglois, & Ecossois. D'abord les assiégeans dressérent une batterie de douze piéces de canon, & foudroyérent la place pendant trois jours. Alors Lis demanda à parlementer. Les Espagnols répondirent fiérement, que les assiégés étoient des rebelles, qui n'avoient pas plus de cœur que des poules; & que pour toute grace, on leur accordoit celle de se jetter la tête la premiére dans leur fossé.

Le gouverneur jugea par cette réponse qu'il n'y avoit rien à faire. Cependant Mondragon renoüa la négociation. Il attribua ce qui s'étoit dit à l'insolence du soldat, & déclara qu'il étoit prêt d'accorder une capitulation raisonnable. Il protestoit de sa sincérité, lorsqu'un nouveau contretems ôta tout espoir de traiter à l'amiable. Pendant la conférence l'enseigne de Pacheco ayant remarqué un endroit foible, qu'il crut pouvoir emporter avec sa compagnie seule, l'attaqua. Mendoze dit qu'il le fit sans ordre; quoi qu'il en soit, sa témérité fut bien punie; il fut repoussé vigoureusement par la garnison, & resta sur la place avec trente soldats. La conférence fut rompuë; chacun se retira; & le capitaine Lis s'adressant à d'Aguilar: » Voilà donc la seconde fois, dit-il, que » vous violez votre parole; peut-on compter sur vous après » cela? Vous nous donnez par mépris le nom de poules; & » vous venez de sentir à vos dépens ce que nous sommes. Du » reste puisqu'il ne peut y avoir de sûreté à traiter avec vous, » vous nous forcez d'en venir aux derniéres extrémités; nous » allons nous y préparer.

En effet dès le lendemain, qui fut le 23. d'Octobre, cinq cens Espagnols, suivis d'autant d'Allemans, ayant donné l'assaut à la place, du côté que la mer laisse à sec au tems du reflux, ils furent reçûs vigoureusement des assiégés, qui leur

tuerent beaucoup de monde. Déja même les Allemans voyant que la mer commençoit à monter, ſongeoient à lâcher le pied, lorſque les généraux firent ſonner la retraite. Ainſi les Eſpagnols regagnérent auſſi leur gros, laiſſant ſur la place environ deux cens de leurs gens. Ils en eurent plus de trois cens de bleſſés; & la plûpart ne pouvant ſe retirer aſſez vîte, furent engloutis par les flots.

Cet échec anima les généraux Eſpagnols, au lieu de les décourager. Ils ordonnérent un aſſaut général pour deux jours après. Afin même de perſuader aux aſſiégés qu'il leur venoit un nouveau renfort, & de leur faire perdre courage, il ſe ſervirent d'un ſtratagême; ils donnérent ordre à tous les vivandiers, goujats, & autres valets de l'armée, dès qu'on en ſeroit aux mains, de paroître en armes au loin ſur la digue, & de battre à l'Eſpagnole. En effet ils aſſaillirent la place. Le combat avoit déja duré quatre heures avec un égal acharnement, lorſque les vivandiers & les goujats parurent, ſuivant l'ordre qu'on leur avoit donné. Ils décidérent véritablement de la victoire. Les Eſpagnols commençoient à plier, & cette nouvelle milice ſe joignant à eux ne leur fut pas d'un petit ſecours. Les aſſiégés de leur côté, perſuadés que c'étoient de nouvelles troupes, qui venoient les attaquer, perdirent cœur. La place fut emportée d'aſſaut, & tout ce qui ſe preſenta paſſé au fil de l'épée.

De-là les généraux d'Eſpagne retournérent au ſiége de Zirikzée. Ils s'attendoient de voir au premier jour la ville demander à capituler; mais ils ſe trouvérent bien loin de leur compte. On rompit les digues; tout le païs fut inondé; & les Confédérés fortifiérent encore les écluſes. Alors les Eſpagnols ſe voyant ſans eſpoir de prendre la ville de force, convertirent le ſiége en blocus. Ils firent enfoncer des pieux par tout, fermérent l'entrée du canal entre Schouwen & Duyvelande; partagérent leur flotte dans tous les poſtes néceſſaires; & ne laiſſérent qu'un ſeul paſſage ouvert, par où, à la faveur d'un bac, les quartiers pouvoient avoir communication entr'eux. Le Colonel Mondragon gouverneur de Zélande, eut le commandement des troupes de terre, & d'Avila celui de la flotte. Ulloa fut rappellé, parce que Mondragon & lui ne

HENRI III. 1575.

s'accordoient pas. D. Loüis, qui étoit toujours resté à Tolen, pour être à portée des événemens, en partit sur la fin de l'année, & retourna à Anvers.

Sur ces entrefaites la flotte d'Espagne, dont le départ avoit été un peu retardé par la mort de D. Pedre Melendez, qui devoit en être Amiral, parut dans la Manche. Nous avons déja dit, que dés l'année précédente D. Bernardin de Mendoza avoit été envoyé en Ambassade vers la reine Elizabeth, pour obtenir d'elle qu'elle lui permît l'entrée de ses ports. On lui députa un nouvel ambassadeur à l'occasion de cette arrivée. Ce fut Jean Boisot avocat du Roi. Entr'autres choses il étoit chargé de prier la Reine, de ne point donner retraite dans ses Etats aux Flamans réfugiés. Elle s'en excusa sur ce qu'il y auroit de l'inhumatité à la leur refuser. Cependant comme elle ne pouvoit s'en défendre sans violer les traités faits avec l'Espagne, elle chargea l'embassadeur de representer de sa part à D. Loüis: Que c'étoit une injustice criante de refuser un azile à des gens, qui ne cherchoient qu'à mettre à couvert leur conscience & leur liberté: Qu'il devoit se souvenir des malheurs qui en étoient arrivés cinq ans auparavant, lorsque le duc d'Albe lui avoit fait faire la même demande au nom de son maître: Que le comte de la Marck & plusieurs autres seigneurs de Flandre avoient pris ce prétexte d'armer une flotte, de s'emparer de la Brille, & de brouiller de nouveau dans ces provinces: Qu'il étoit à craindre, si on vouloit user de la même sévérité envers les Flamans réfugiés en Angleterre, que le desespoir ne leur fît encore prendre un semblable parti.

Cependant pour marquer combien elle étoit disposée à entretenir l'union entre les deux couronnes, S. M. B. écrivit à tous les gouverneurs des côtes, de ne recevoir dans les ports du royaume aucun des réfugiés de Flandre, ni de ceux qui portoient les armes contre S. M. C. On comprenoit nommément dans cet ordre le prince d'Orange, les comtes de Culembourg, de Vander-Bergh, & de la Marck, Noyelle, Boisot, de Carnesse, & plusieurs autres, tous Seigneurs de marque, ou gens des plus considérables des villes de Flandre, jusqu'au nombre de cinquante. De son côté Elizabeth demandoit à Philippe, que les Anglois rebelles, entr'autres

le comte de Westmorland, ne fussent point soufferts dans ses Etats, & qu'on fermât à Doüai le Séminaire des Anglois. A la place de celui-là, le Pape Gregoire en a sollicité l'établissement d'un à Rheims. Outre cela Thomas Wilson agent d'Elizabeth en Flandre avoit obtenu, même du consentement des Etats de Zélande, que quatre vaisseaux Anglois pussent remonter l'Escaut jusqu'à Anvers; ce fut pour en marquer sa reconnoissance au Roi Catholique, que cette Princesse crut devoir lui accorder quelque chose.

Les Etats pensent à se mettre sous la protection d'un Prince étranger.

En même tems l'assemblée des Etats confédérés délibéroit d'une grande affaire. Il n'y avoit point de paix à espérer de la Cour d'Espagne, point d'assûrance à en attendre. De leur côté ils manquoient d'argent, qui est le nerf de la guerre; ils avoient peu de troupes. Le seul reméde à tant de maux étoit de se mettre sous la protection de quelque Prince voisin, assez puissant pour les soutenir. Les avis furent long-tems partagés sur le choix qu'on devoit faire. Les uns vouloient qu'on s'adressât aux Princes & villes libres de l'Empire; d'autres inclinoient pour le roi de France; plusieurs penchoient vers la reine Elizabeth. Ce dernier parti l'emporta. On representa: Qu'autant que la puissance des princes Allemans étoit grande, lorsqu'ils se trouvoient réünis, & qu'ils composoient le corps de l'Empire, autant étoit-elle peu considérable, à les prendre chacun en particulier: Qu'en Allemagne la plûpart des Princes ne se mêlent que de leurs affaires, sans se mettre fort en peine de celles de leurs voisins; & que pour pouvoir faire alliance avec eux, il faut être déja par soi-même en état de tenir tête aux plus grands Princes: Qu'outre cela la diversité des sentimens au sujet de la religion avoit détruit la confiance parmi eux: Qu'ils ne souffriroient jamais qu'un d'eux augmentât sa puissance, jusqu'à devenir le maître des Païs-bas: Que quand quelques-uns pourroient y consentir, il n'y avoit pas d'apparence que l'Empereur ne s'y opposât point; qu'au contraire il se serviroit de toute son autorité pour empêcher que, ni l'Empire, ni aucun Prince de l'Empire, ne prît sous sa protection des provinces, qui échappoient à son beau-frére: Que sa propre gloire & celle de sa maison, une des plus puissantes du monde, y étoient trop intéressées: Qu'on pourroit peut-être compter davantage sur la diette de l'Empire; mais que les

circonſtances preſentes ne permettoient pas d'attendre un ſecours ſi éloigné.

Qu'il n'y avoit pas plus de fond à faire ſur la France : Que les deux nations n'avoient jamais pû ſympathiſer : Que l'avarice & la mauvaiſe foi régnoient dans le gouvernement preſent : Que les ports du royaume étoient éloignés, circonſtance d'autant plus remarquable, que le commerce avoit toûjours fait la force des Païs-bas : Que ſi les Etats ſe mettoient ſous la protection de cette couronne, il étoit à craindre qu'ils ne s'attiraſſent par là une guerre éternelle avec le Brabant, la Flandre, l'Artois, & le Hainault, avec qui d'ailleurs on pouvoit eſpérer de s'accommoder quelque jour : Qu'il étoit probable que les Etats de ces provinces conſentiroient à tout, plûtôt qu'à ſe ſoumettre à la France ; que quand on en viendroit là, ce ſeroit donner eux mêmes à Philippe des armes pour ſe venger d'eux plus ſûrement : Qu'on ne le verroit pas balancer un moment à faire une échange du duché de Milan & du royaume de Naples contre la Hollande, la Zélande, & les autres provinces confédérées ; & que le Pape & ſes miniſtres ſeroient les premiers à le ſolliciter de ne pas perdre une ſi belle occaſion de répandre un ſang dont ils étoient ſi fort altérés. Indépendamment de ces inconveniens, quels ſecours pouvoit-on eſpérer d'un royaume épuiſé par des guerres inteſtines, & dont le nouveau Monarque, ſi peu favorable aux Proteſtans, ne pourroit jamais goûter les juſtes raiſons, qui faiſoient prendre les armes à la Flandre ?

Qu'à la vérité la différence du langage ſembloit être un obſtacle à leur union avec l'Angleterre ; mais que ce défaut étoit bien réparé par la conformité des religions, par la bonté des ports de ce Royaume ſi propres au commerce, par la puiſſance de ſa Reine, ſi formidable ſur terre & ſur mer, par la forme de ſon gouvernement ſi éloigné des exactions injuſtes : Que s'ils pouvoient obtenir de la Reine de les prendre ſous ſa protection à des conditions raiſonnables, qui ne bleſſaſſent, ni leurs priviléges, ni leurs libertés, on verroit bientôt la Flandre & le Brabant ſe ſoulever eux mêmes, parce que ce traité rüineroit leur commerce, & les réduiroit à la derniére néceſſité, en leur ôtant en même tems, & le pouvoir de joindre leurs forces, pour ſe ſecourir l'un l'autre, &

l'eſpérance d'obtenir jamais l'empire de la mer: Qu'au contraire le Dannemark, la Suéde, Embden dans la Friſe Orientale, les villes Anſéatiques d'Allemagne, la France elle même, voudroient entrer dans cette union: Qu'il n'y avoit pas même lieu de douter, que lorſque les autres provinces de Flandre verroient par là leur commerce tomber, elles ne demandaſſent à y être compriſes.

La Reine Elizabeth refuſe d'accepter la protection des Etats.

En conſéquence on réſolut d'envoyer une ambaſſade en Angleterre. Les députés furent Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, le ſieur Jean Vander-Does, Guillaume Nivel, Paul Buys, & François Maelſen. Ils eurent ordre de ſupplier S. M. B. de les prendre ſous ſa protection à certaines conditions; & pour faire leur cour à Elizabeth, ils la firent ſouvenir en cette occaſion qu'elle deſcendoit de Guillaume III. comte de Hainault, de Hollande, & de Zélande. Cette Princeſſe s'excuſa d'accepter leurs offres ſur la crainte de ſe brouiller avec l'Eſpagne, & de donner de la jalouſie à la France, & ſur les grands frais auſquels cette guerre l'engageroit. On crut que la preſence du ſieur de Champigny, que D. Loüis venoit d'envoyer à la Cour d'Angleterre, contribua beaucoup à faire prendre à la Reine cette réſolution.

Elizabeth ne rejetta cependant pas abſolument la propoſition des Etats. Elle fit dire à Champigny, qu'il étoit tems enfin qu'on prît des meſures juſtes pour pacifier la Flandre, avant que les Confédérés fuſſent réduits au dernier deſeſpoir; ajoûtant que ſi S. M. C. & ſon Conſeil négligeoient de profiter de cet avis, ils ne trouvaſſent pas mauvais, ſi pour ſa propre ſûreté elle prenoit la Hollande & la Zélande ſous ſa protection, plûtôt que de les voir obligées de ſe donner à la France, toûjours ennemie de l'Angleterre. Ce fut avec cette réponſe, qu'elle congédia Champigny & les députés des Etats. Elle leur permit auſſi de lever des troupes, & de faire des proviſions dans le royaume. En même tems Elizabeth députa au prince d'Orange Daniel Rogerſy. Ce Prince avoit beaucoup de confiance dans un François, nommé Jean de Villiers; & par ſes conſeils il commençoit d'être aſſez diſpoſé à traiter avec la France. Rogerſy eut ordre de l'en détourner. La Reine envoya auſſi à la Cour d'Eſpagne Henri Cobham, pour porter Philippe à la paix, & pour lui offrir à ce ſujet ſa

médiation. Elle donna ordre à Robert Corbet de faire encore les mêmes offres au gouverneur des Païs-bas.

HENRI III. 1575.

Cependant la plus grande partie de la flotte d'Espagne avoit fait voile en Angleterre, où elle fut fort bien reçuë, comme la Reine l'avoit promis. Elle étoit presque toute composée de cette espéce de vaisseaux, que les Espagnols nomment *Assabras*, propres à passer dans des riviéres étroites & peu profondes. Elle aborda à l'isle de Wicht. De là Elizabeth la fit conduire à Dunquerque, où les troupes débarquérent. On mit aussi à terre l'argent qui étoit sur les vaisseaux. La flotte hivernoit dans ce port, lorsqu'il s'éleva une furieuse tempête, qui la fracassa & la brisa entiérement. La même chose arriva encore dans la suite. Il sembloit que la fortune eût résolu de se jouër toûjours des forces maritimes, que l'Espagne destineroit contre les Païs-bas.

Etablissement de l'université de Leyde.

Ce fut dans ces circonstances que les Etats, comme s'ils eussent joui d'une paix profonde, attentifs à l'avenir, voulant même au milieu de la guerre faire fleurir les beaux arts, & pourvoir à l'éducation de la jeunesse, de l'avis du prince d'Orange, fondérent l'université de Leyde. Ils y attachérent dès lors de grands revenus, qu'ils tirérent du domaine Ecclésiastique. C'est de-là qu'elle s'est acquis cette haute réputation, dont elle jouït aujourd'hui, fameuse par le grand nombre de ses étudians, & des sçavans hommes qui la composent, & comparable par là aux plus célébres Académies de l'univers chrétien.

Mouvement sur la frontiére d'Angleterre & d'Ecosse.

L'Angleterre avoit été assez tranquille cette année. Une bagatelle, où le hasard seul eut part, y excita quelque trouble. Jean Forster gouverneur de la frontiére, & de Berwick pour un tems, sans égard pour son devoir ni pour sa gloire, avoit pris jour avec Jean Carmichel gardien de Liddisdal en Ecosse, pour se voir sur le mont Resquir. Tous deux s'y rendirent également accompagnés d'une troupe de brigans & de gens sans aveu. Ces malheureux, qui se haïssoient mortellement, & qui ne respiroient que la vengeance, sur quelques paroles piquantes du gouverneur & du gardien de Liddisdal, & sur une querelle qui s'éleva entre les valets au sujet d'un étrier volé, prennent brusquement les armes. Les uns tombent sur leurs ennemis; d'autres se jettent sur les chevaux de

bagage

bagage dispersés çà & là, & se mettent à piller. On ne put sçavoir alors qui avoit été l'aggresseur. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Ecossois furent d'abord mis en déroute par les Anglois, qui firent même Carmichel prisonnier. Mais il fut ensuite délivré par un secours d'Ecossois sortis de Jedbourg, qui se joignirent à leurs compatriotes. Ils donnérent sur les vainqueurs, qui ne songeoient qu'à piller; les Anglois à leur tour furent obligés de prendre la fuite. Ils eurent plusieurs morts, entr'autres le Chevalier George Hieron, gardien de Tindal & de Rhedesdal. Forster lui-même fut fait prisonnier, avec son gendre François Russel fils du comte de Betfort, Chuhtbert, Collinwoud, Jacque Ogle, Henri Fenwich, & plusieurs autres. De-là ils furent conduits à Dalqueitz, où le comte de Morton leur fit toute sorte de bons traitemens; mais il les retint quelquelque tems, pour leur donner le loisir d'oublier leur ressentiment. Enfin il les relâcha, à condition cependant qu'ils s'obligeroient par écrit de se representer en Ecosse à l'ordre du Viceroi, & de ne point porter les armes pendant tout ce tems-là, comme étant ses prisonniers.

Elizabeth étoit trop fiére pour ne pas se ressentir de cette action, qu'elle regardoit comme un affront fait à la nation Angloise. Quoiqu'elle eût reconnu que tout le tort étoit du côté de Forster, qui avoit pris mal à propos le parti de ces malheureux, il fallut, pour appaiser la Reine, que le comte de Morton se rendît lui-même sans armes dans Yorch, suivi seulement du comte d'Hontington, & qu'il fît excuse de ce qui s'étoit passé. Pour réparer même entiérement l'insulte faite à la nation, on éxigea de lui qu'il livrât Carmichel aux Anglois. Celui-ci eut pour prison la ville d'Yorch, où il resta quelque tems, après quoi on le renvoya chargé de presens en Ecosse. Ainsi la bonne intelligence se rétablit entre Elizabeth & le Viceroi; & il l'entretint constamment jusqu'au dernier soupir.

Vers ce tems-là mourut Jacque Hamilton, duc de Chatelerault, & comte d'Aran, le plus grand Seigneur d'Ecosse, & arriére petit fils de Jacque II. par sa fille. C'étoit un homme naturellement doux, & plein de droiture. Il fut d'abord chargé de la tutelle de la Reine Marie, & de la régence du

HENRI III. 1575.

Royaume. Il ſoutint enſuite hautement les intérêts de cette Princeſſe malheureuſe pendant ſa priſon ; & juſqu'à la mort il ſe vit expoſé à la perſécution des Seigneurs, qui tenoient le parti contraire.

Affaires d'Irlande.

L'Irlande avoit été l'année précédente pour le comte d'Eſſex, le théatre de bien des travaux. Il étoit ſur le point de s'en voir rappellé, la choſe étoit réſoluë à Londres ; & il ne voyoit plus rien à attendre des bontés de la Reine. Pour couvrir ſon honneur, il demanda qu'il lui fût permis d'achever la guerre contre Turlogh. Il l'obtint difficilement. Auſſitôt il entra dans l'Ulſter. Les commencemens ſembloient lui être favorables, lorſqu'à la ſollicitation de ſes rivaux, & ſur-tout du comte de Leiceſter, il lui vint ordre de déſarmer & de compoſer à l'amiable avec Turlogh ; il obeït. Enſuite il marcha contre les Ecoſſois d'Hebride, qui tenoient Clandeboye, & les força de chercher une retraite dans leurs montagnes. Après cet exploit, il détacha le colonel Norris. Celui-ci fit une deſcente dans l'iſle de Rachlin ; ſe rendit maître d'un fort, où quatre cens de ces inſulaires furent paſſés au fil de l'épée, & y mit garniſon.

Enfin pour ôter au Comte toute eſpérance de retour, Henri Sidney fut envoyé pour la ſeconde fois en Irlande en qualité de Viceroi. Il arriva dans le tems que la peſte ravageoit tout le royaume. Cela ne l'empêcha pas d'entrer dans l'Ulſter. Il y mit à la raiſon pluſieurs Seigneurs de la province qui commençoient à remuer, entr'autres Mac-Mahon, Mac-Huir, Turlogh lui-même, qui ſongeoit encore à la révolte. Il arrêta de même les hoſtilités des Oconor, & des Omor, deux familles nées pour troubler le Leinſter, qui quoique par ſentence du juge elles euſſent été privées de leurs biens, s'en étoient remiſes en poſſeſſion les armes à la main. De-là Sidney paſſa dans Mounſter, où il aſſiſta aux funérailles du Chevalier Pierre Carew, qui avoit poſſédé de grands biens dans cette iſle. Nous avons parlé de lui ſous les années 1554. & 1556. Le Viceroi fut enſuite reçû à Corcagh par le comte Deſmont, qui lui fit toute ſorte d'honneurs. Après cela il ſe rendit dans le Connaugt, ou la Connacie ; il y trouva dans l'Egliſe de Gallowai les enfans de Clan-Richard, qui s'y étoient réfugiés ; & ſoit qu'il crût la terreur de ſon nom aſſez

bien établie, soit qu'il comptât sur sa clémence, il leur accorda leur grace. Enfin il gouverna aussi sagement ce royaume cette année, qu'il avoit fait les précédentes.

Affaires du Nord.

Le Nord fut aussi assez paisible. Cependant les nôces d'Eric de Brunswik donnérent quelques ombrages aux rois de Suéde & de Dannemarck, qui étoient alors en guerre. Ce Prince peu de tems après la mort de Sidonie sa premiére femme, sœur d'Auguste électeur de Saxe, épousa le 20. d'Octobre la princesse Dorothée de Lorraine, sœur du duc Charle de Lorraine, & fille de Christine de Dannemarck, qui depuis plusieurs années prétendoit faire valoir ses droits sur ces royaumes.

Le roi de Dannemark * étoit alors dans l'isle d'Osel en Livonie, où les Moscovites faisoient des ravages continuels. Il s'éleva un différend entre le Viceroi & Magnus duc de Saxe Lawembourg, beau-frére du roi de Suéde, * au sujet de l'isle de Mone. L'un & l'autre vouloit qu'elle lui appartînt. Le Saxon soutenoit qu'elle étoit des dépendances du château de Sonnebourg; le Danois prétendoit au contraire qu'elle relevoit de celui d'Arensbourg. Tandis que la contestation duroit, le Viceroi fut fait prisonnier par le Saxon; & ceux de Pernaw se voyant sans secours, se rendirent enfin aux Moscovites le 9. de Juillet. Ils en usérent, contre leur coutume, avec beaucoup de modération; car ils permirent aux habitans de rester dans la ville, ou d'en sortir avec leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens. Mais l'avarice, ou la cruauté du Saxon fut cause que ces malheureux ne purent jouir de la grace qu'on leur accordoit. A peine échappés des mains des Moscovites, ils furent pillés par ce barbare, qui repassa aussitôt en Suéde. Cependant le Viceroi d'Osel ayant été relâché, alla mettre le siege devant le château de Sonnebourg, à l'occasion duquel le Saxon avoit excité tous ces troubles. Le feu s'y prit par hazard; & la garnison l'ayant abandonné, le Viceroi s'en mit en possession. Ainsi le roi de Suéde se vit chassé de ce qu'il possédoit dans l'isle d'Osel aussi facilement qu'il s'en étoit emparé.

* Frederic II.

* Jean III.

Peu de tems après les ombrages causés par le mariage d'Eric de Brunswik se dissipérent par la mort du Chevalier

HENRI III. 1575.

Pierre Offy. (1) C'étoit un homme des plus considérables du Dannemarck ; il avoit passé près de dix ans en éxil auprès de Christine de Dannemarck, mére de la princesse Dorothée ; & on le soupçonnoit de fomenter la mésintelligence qui étoit entr'elle & le Roi. La guerre de Suéde occasionna sa réconciliation avec le Monarque. Il mourut d'hydropisie à Friderichbourg le 24. de Novembre, peu de tems après le mariage.

Rodolphe roi de Hongrie élû roi des Romains.

Quelque tems auparavant la diette convoquée pour l'élection d'un roi des Romains s'étoit tenuë à Ratisbonne. Tous les Electeurs, les Princes, & les députés des villes de l'Empire, s'y rendirent. Le choix tomba sur Rodolphe roi de Hongrie, fils aîné de l'empereur Maximilien. Il étoit le dixiéme de ce nom depuis Rodolphe comte de Hapsbourg, qui mérita de faire entrer l'Empire dans cette famille. Ce Prince fut couronné selon la coutume le 27. d'Octobre avec l'applaudissement de toute la diette.

Jean-Baptiste Concini de son côté termina enfin sa négociation à la Cour de Vienne. Elle duroit depuis long-tems. Il s'agissoit de calmer l'esprit de Maximilien. Quoique François fils de Côme de Medicis eût épousé Jeanne d'Autriche, sœur de l'Empereur ; ce Prince étoit irrité de ce que Pie V. avoit accordé au pére & au fils le titre de Grand Duc de Toscane. Concini vint à bout de l'appaiser ; il obtint que ce titre seroit confirmé au Prince François ; mais à condition qu'il le tiendroit de l'Empire ; & l'Empereur lui en fit expédier le décret.

Suite de la guerre en France.

Telle étoit la situation des affaires de Flandre & du Nord. Cependant l'armée du Roi continuoit en France le siége de Livron. Les batteries recommencérent à tirer le premier de Janvier, & le feu dura jusqu'au sept. En même tems on attacha le mineur à la tour de la Fontaine. Les assiégés contre-minérent, & rendirent par là ces travaux inutiles. Les troupes du Roi se préparérent donc à un nouvel assaut ; il se donna le lendemain dans trois endroits différens. Les Suisses mêmes se laissérent persuader par le maréchal de Bellegarde ; & contre leur coûtume, assaillirent la bréche, tandis

(1) M. de Thou dit *Oxus*, qu'on rend par *Oxe* ou Offy. D'autres l'appellent *Faxus* ou Fassi.

que les vieilles bandes & les Piémontois faiſoient leur attaque d'un autre côté. On ſe battit de part & d'autre avec chaleur. Mais les aſſiégés avoient pour eux l'avantage du lieu ; leurs coups tomboient de haut en bas, & ils combattoient pour leur vie & leur liberté. Auſſi repouſſérent-ils les Royaliſtes. Les femmes elles-mêmes eurent part à cette victoire. Elles parurent ſur la bréche, précipitant les Suiſſes du haut des murailles à coups de pierres & d'êpieux. Il y en eut même d'aſſez hardies pour prendre des arquebuſes & pour tirer.

Après cette diſgrace, l'armée reſta pendant deux jours dans l'inaction. Les aſſiégés profitérent de ce délai, & travaillérent nuit & jour avec une diligence incroyable à réparer leurs murailles. Leurs ſuccès commençoient même à leur faire mépriſer leurs ennemis. Ils le témoignérent par un ſpectacle qu'ils donnérent au camp du Roi. On vit une femme filant auſſi tranquillement ſur la bréche, que ſi la ville n'eût pas été aſſiégée. Enfin la nuit du onze un ſecours de cent hommes entra dans la place. Le lendemain le comte Antoine Sigiſmond de Saint-Séverin qui commandoit les Suiſſes, s'étant trop écarté du camp, donna dans un parti des troupes de Monbrun, & fut tué.

En même tems le Roi apprit à Avignon la nouvelle qu'Aigues-mortes avoit été ſurpris par les Proteſtans. L'entrepriſe s'exécuta de cette ſorte. Quelques bourgeois qu'on avoit chaſſés de la ville pour la Religion, s'étoient retirés à Lodêve qui tenoit pour le duc de Damville. Ceux-ci de concert avec Saint-Chaumont ſieur de Saint-Romain, qui étoit à Nîmes à la tête de quelques braves, ſe rendent la nuit ſans bruit au pied des murailles d'Aigues-mortes, font un trou entre les deux portes de la ville, y jettent quelques ſacs de poudre, & y mettent le feu. La violence du coup fut ſi grande qu'elle fit ſauter les deux portes. Par là les ennemis entrérent dans la place, & s'en rendirent maîtres. Elle fut miſe au pillage. A peine la garniſon eut le tems de ſe retirer dans la tour de Conſtance, une des plus fameuſes de ces cantons. Elle y tint deux jours, & ſe rendit à condition qu'on lui laiſſeroit la vie ſauve. Enſuite les Proteſtans prirent ſans réſiſtance la tour de la Carbonniere, qui n'eſt pas éloignée

HENRI III. 1575. d'Aigues-mortes, & un autre fort bâti dans les Salines de Pécays.

Le Roi qui voyoit avec douleur que sa présence n'avançoit pas beaucoup ses affaires en Languedoc, & qui depuis la mort du cardinal de Lorraine ne pensoit qu'à presser son mariage avec la princesse Loüise, se rendit lui-même au camp devant Livron. L'armée marqua à S. M. par ses applaudissemens la joïe qu'elle ressentoit de la posséder. Mais les assiégés le reçurent bien différemment, & d'une façon qui ne tenoit en rien de cet amour respectueux que la nation a pour ses Princes. » Assassins, (s'écrioient-ils insolemment du haut des » murailles, ) que venez-vous chercher ici ? Est-ce encore » pour nous surprendre dans nos lits & nous égorger, com- » me vous avez fait derniérement l'Amiral ? Non, ce n'est » point à des hommes sans défense, c'est à des gens armés » que vous avez affaire, à des gens à qui vos perfidies passées » ont appris à se tenir sur leurs gardes. Montrez-vous, jeunes » mignons, venez éprouver à vos dépens s'il est aussi aisé que » vous le pensez, de faire tête seulement à nos femmes. « Ces insultes réïtérées sans que les Officiers se missent en devoir de les arrêter, outrérent vivement le Roi. Il fit donner un quart d'écu d'or à chaque soldat. Ensuite voyant qu'on étoit encore aussi peu avancé que le premier jour, & que son armée diminuoit à vûë d'œil par les maladies qui s'étoient mises parmi les troupes Piémontoises ; il leva le siége sous prétexte d'aller se faire sacrer à Reims. Il fut encore attaqué dans sa retraite. Les assiégés firent deux ou trois sorties, & taillérent en piéces presque tous les Suisses. Ils n'épargnérent pas même les malades qui étoient restés dans le camp.

On ne pensa plus ensuite qu'à séparer l'armée. On renvoya en Italie les troupes du Piémont qui étoient fort diminuées. Albert de Gondy comte de Retz (1) eut ordre de passer en Provence avec quelques cornettes de Reîtres, & on donna à Jacque de Crussol duc d'Usez vingt-deux enseignes de Suisses. Quoiqu'il n'eût pas encore abjuré la Religion prétenduë réformée, il avoit pris le parti du Roi par

(1) *Retz*, ou *Rais* ou *Raiz*, Terre en Bretagne, d'abord Baronie, ensuite Comté, enfin érigée en Duché. On prétend que c'est le *Ratiastum* de Ptolemée.

haine pour le duc de Damville. Il entra heureusement en Languedoc, lorsque la plûpart des petites places étonnées des succès du parti, se préparoient à ouvrir leurs portes à ce Duc. Son armée suspendit quelque tems les progrès des ennemis; mais lui-même ne fit pas de grands exploits. Il reprit seulement quelques petites places des environs d'Usez; entr'autres S. Ferreol, d'où les Protestans incommodoient fort cette ville.

HENRI III. 1575.

Peu de tems après Damville eut sa revanche, & surprit Alez. Cette ville est située sur le Gardon qui passe aussi par Usez. Tout ce qui résista dans la place fut taillé en piéces. Le reste se sauva au Château, attendant le secours du duc d'Usez. Il l'avoit promis; mais les Suisses à qui on devoit quelques montres, refusérent de suivre. Le Duc ne parut point au terme qu'il avoit marqué; & la garnison qui manquoit de tout, fut obligée de se rendre. Le château fut remis à Damville. Il le garda pendant long-tems; après quoi il passa une transaction avec Jean de Beaufort vicomte d'Alez. En échange de cette ville le Duc lui céda S. Ciergue, petite place en Auvergne, dont un certain Autremoine Bohier, homme d'une vanité ridicule, avoit autrefois fait une donation au Connétable de Monmorency.

Après la prise d'Alez, le parti rentra encore en possession du Pousin, petite place sur le Rhône, que le prince Dauphin avoit reduite à l'obéïssance du Roi quelque tems auparavant. Elle fut livrée par la garnison même, qui avoit commencé par tuer son Commandant, sous prétexte qu'il détournoit l'argent du Roi à son profit. On perdit encore ensuite Bez en Vivarais par la négligence du gouverneur. Les Protestans s'en rendirent maîtres, aussi bien que de toutes les places des environs, dont ils restérent en possession lors même que le duc d'Usez reprit la ville pour le Roi. Enfin la Meaulse gouverneur d'Annonay s'empara d'Andance; mais ceux de Lyon lui enlevérent cette place peu de jours après. Lui-même y fut fait prisonnier & conduit à Lyon sous bonne escorte.

Ligue des Catholiques Politiques avec les Protestans.

Sur ces entrefaites il se tint une assemblée à Nîmes le 10. de Février. Là furent enfin dressés les articles du traité, que ceux des Catholiques, appellés communément les Mécontens ou Politiques, avoient faits avec les Protestans, sous le

HENRI III. 1575.

nom d'union ou de ligue, & sous les auspices du duc de Damville, qui n'y consentit qu'à regret. Ce traité établissoit une nouvelle espéce de République composée de toutes ses parties, & séparée du reste de l'Etat, qui avoit ses loix pour la Religion, le gouvernement civil, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce, la levée des impôts, & l'administration des finances. Il est certain que le souvenir affreux & encore tout frais de la S. Barthelemy sembloit autoriser une entreprise aussi téméraire. Les gens de bon sens ne pouvoient s'empêcher d'attribuer ces malheurs aux Ministres qui gouvernoient l'esprit du Roi. Cependant il faut avoüer que jamais attentat ne fut d'un plus dangereux exemple; je ne m'arrêterai pas à en faire un plus long détail. Il seroit à souhaiter pour le repos de l'Etat, & même pour l'honneur de ceux que le malheur des tems engagea dans cette affaire, qu'on n'y eût jamais pensé. Le traite d'union fut signé par le duc de Damville, pour les Catholiques; & par le vicomte de Paulin, & par Lomaigne baron de Terride, au nom des Protestans.

En même tems Jean de la Haye travailloit encore à brouiller en Poitou. C'étoit un esprit léger qui ne restoit jamais long-tems du même parti. Il se mit en tête de faire aussi secrétement une ligue contre les Protestans. Cependant il étoit toûjours en armes, négocioit tantôt avec le duc de Monpensier, tantôt avec la Noüe, faisoit parade de ses forces; & ne pouvant venir à bout de se rendre considérable à la Reine par ses services, il cherchoit du moins à s'en faire craindre. Par là il devint de jour en jour plus suspect aux deux partis, & à la Reine même. Enfin le désespoir lui fit former des projets qui étoient au dessus de ses forces, & dont le succès lui devint funeste à lui-même.

Sacre & mariage du Roi à Reims.

Déja le Roi, après avoir traversé le Maconnois, la Bourgogne & partie de la Champagne, étoit arrivé à Reims. Auparavant S.M. avoit dépêché en Lorraine, Louis Berenger du Guast. Depuis l'éloignement de Bellegarde son rival, il étoit devenu le premier favori du Prince. Il étoit chargé de traiter du mariage de S. M. & de Louise de Lorraine, avec le Duc * & le comte de Vaudemont pére de la Princesse. Il fut suivi bientôt après de Philippe Hurault de Cheverny, qui avoit

* Charle II. ou III. selon d'autres.

avoit été Chancelier de Henri avant qu'il montât ſur le trône, & en qui ce Prince avoit beaucoup de confiance. Il avoit ordre de dreſſer les articles du contrat de mariage, & portoit à la Princeſſe le preſent de nôces, conſiſtant en pierreries de grand prix.

Peu de tems après arrivérent à Reims Charle duc de Lorraine, la ducheſſe Claude ſœur du Roi, le comte de Vaudemont avec la princeſſe Louiſe ſa fille, & Antoinette de Bourbon douairiére de Lorraine, âgee preſque de quatre-vingt ans. Les Seigneurs du Royaume s'y rendirent auſſi de toutes parts. Enfin le 15. de Février, dernier jour du carnaval, le Roi fut ſacré par le cardinal de Guiſe; car le ſiége étoit alors vacant par la mort de ſon frére le cardinal de Lorraine. J'aſſiſtai à la cérémonie, & je me ſouviens que quelques curieux remarquérent qu'on n'y chanta point le Te Deum, quoique ce ſoit la coutume. Cet oubli parut d'un mauvais augure; comme ſi le ciel eût voulu marquer par là, que la joïe que ce Sacre cauſoit dans l'Etat, ne devoit pas être de longue durée. Les nôces ſe firent le lendemain. Ces deux jours la Meſſe ne put ſe dire que ſur le ſoir, contre l'uſage de l'Egliſe, parce que le Roi étoit occupé toute la journée à arranger des pierreries, & à ajuſter ſes habillemens, ou ceux de ſa nouvelle épouſe. On frémiſſoit déja de voir ce prince, qui en toute autre occaſion pouſſoit la Religion juſqu'au ſcrupule, faire ſi peu de cas des loix les plus reſpectables, & donner ſi ouvertement dans le luxe & la molleſſe.

Au milieu des fêtes & des réjouïſſances dont ces nôces furent accompagnées, on apprit que la garniſon de Mets étoit prête d'en venir aux mains avec les bourgeois. Les troupes qu'on n'avoit point payées depuis pluſieurs mois, avoient commencé par être à charge à leurs hôtes; enſuite elles avoient pouſſé l'inſolence au point qu'elles étoient devenuës inſupportables aux habitans. La Cour reçut cette nouvelle, ſans s'en mettre nullement en peine. Cette indifférence excita l'indignation de Chriſtophle de Thou premier Préſident du Parlement de Paris, qui ſe trouvoit alors à Reims. Il repreſenta avec une fermeté & une vivacité admirables, que ſur ces ſommes immenſes qu'on répandoit chaque jour en

HENRI III. 1575.

fêtes & en ſpectacles ſuperflus, on devoit faire quelques épargnes pour ſubvenir à des néceſſités auſſi preſſantes. Mais ſes remontrances ne ſervirent qu'à le faire regarder comme un homme du vieux tems, & à le rendre ridicule. Les Courtiſans ne penſoient plus qu'à ménager leurs intérêts ſous un Prince mou & prodigue ; & le bien de l'Etat étoit le premier oublié. Le repentir ſuivit, mais trop tard. S. M. viſita S. Marcoul, & tous les autres lieux conſacrés par la piété & la dévotion des Rois ſes prédéceſſurs ; & elle vint enſuite faire ſon entrée à Paris.

Députés des Proteſtans à la Cour.

A peine la Cour étoit de retour dans la Capitale, qu'on vit arriver de la part du Prince de Condé, Jean Lafin ſieur de Beauvais, Guillaume Dauvet ſieur d'Arennes, & du Chelar ; le ſieur de Clauſonne député du duc de Damville ; François de Pons baron de Mirembeau, des Beſſons, des Marets, des Priſes, envoyés par la Province de Guienne ; & le maire de la Rochelle. Le Roi leur avoit permis d'aller trouver le prince à Bâle, pour conférer avec lui ſur les moyens de faire la paix. Après avoir reçu ſes inſtructions, ils étoient partis de Bâle ; le vingtiéme de Mars, & arrivérent à la Cour le 6. d'Avril. Quatre jours après S. M. leur donna audience. Elle étoit aſſiſtée de la Reine, du duc d'Alençon, du Roi de Navarre, du cardinal de Bourbon, du duc de Monpenſier, du prince Dauphin, du chancellier de Birague, du comte de Retz, qui n'étoit pas encore parti pour la Provence, de Jean de Morvilliers, de Paul de Foix, de Sebaſtien de l'Aubépine évêque de Limoge, de Hurault de Cheverny, de Pompone de Bellievre, & de René de Villequier.

Le ſieur d'Arennes portoit la parole pour tous les députés. Il fit un long diſcours, où après avoir expoſé au Roi la diſpoſition où étoit le Prince & tout ſon parti, de rendre à S. M. toute ſorte d'obéïſſance, il ajoûta, qu'ils la ſupplioient ſeulement de pourvoir d'une façon convenable à la liberté de conſcience, à leur honneur, & à la tranquillité publique. Le Roi répondit avec bonté : Que ſon premier deſſein en montant ſur le trône, avoit été de n'avoir pour ſes peuples que des entrailles de charité, & de traiter les Proteſtans en particulier avec la même équité que le reſte de ſes ſujets ; pourvû qu'il les trouvât auſſi ſoumis & auſſi fidéles en effet, qu'ils

affectoient de le paroître. Ensuite on fit passer les députés dans l'antichambre. Bernard Fizes un des quatre Secretaires d'Etat lut le cahier qu'ils avoient presenté à S. M. On trouva qu'ils y faisoient plusieurs demandes au sujet de l'exercice de leur Religion, de l'administration de la justice, des emplois publics, & des autres sûretés qu'ils exigeoient, & elles parurent si exorbitantes, qu'on crut ne pouvoir les leur accorder.

On fit rentrer les députés, le Roi leur parla très-vivement, & leur dit que leurs actions ne répondoient en aucune sorte à leurs discours. Il s'arrêta particuliérement au premier article, par lequel ils demandoient que dans tout le Royaume sans exception, & sur tout à Mets, Toul, & Verdun, dans le marquisat de Saluces, la principauté de Dombes, & le Duché de Bar, il leur fût permis de s'assembler même au son de la cloche, de chanter les Pseaumes en langue vulgaire dans les cabarets & les prisons; d'administrer les Sacremens selon leurs usages; d'enterrer leurs morts en plein jour; de tenir des consistoires & des assemblées pour le maintien de la discipline; & de convoquer des Synodes. D'Arennes tâcha d'adoucir cet article, & l'affaire fut remise au jour suivant..

Le Conseil se rassembla le lendemain, & Morviliers y présida. Pour le Chancelier & le comte de Rets, les députés les récusérent comme suspects au nom du Prince & du Parti. L'examen & la discution du premier article & des suivans, au nombre de quatre-vingt dix, causérent de grands débats. Les députés demandoient encore qu'on informât des auteurs de la S. Barthelemi, & de ceux qui avoient conseillé au feu Roi & à la Reine mére une action si détestable, dont toute l'horreur, disoient-ils, ne pouvoit tomber sur leurs Majestés; qu'on en fît une punition exemplaire. Cette proposition révolta extrêmement les Courtisans & les Ministres, & les indisposa absolument pour la paix.

Sur ces entrefaites, arrivérent les Ambassadeurs, tant des cinq petits Cantons Catholiques, que des Protestans. Ils venoient complimenter S. M. sur son avénement à la Couronne; & ils l'exhortérent fortement à donner la paix à ses sujets. La reine Elisabeth pressoit aussi vivement le Roi sur

HENRI III. 1575.

cet article, par ses lettres & par son Ambassadeur. Le duc de Savoye, qui depuis la restitution de Pignerol & de Savillan, paroissoit assez affectionné à la France, quoique dans la suite il changeât avec la fortune, donna ordre à ses Envoyés de faire les mêmes instances auprès de S. M. Enfin au bout de quinze jours passés en contestations, le Roi fit sçavoir aux Protestans par la bouche de Fizes, que son intention étoit de satisfaire à leurs demandes, mais d'une maniére convenable, dont il vouloit qu'on le laissât maître; ajoûtant qu'ils devoient être contens de ce qu'il leur marquoit que c'étoit son intention. Les députés firent cependant instance pour obtenir quelques assurances plus solides de la bonne volonté de S. M. Alors Fizes leur montra un écrit & leur dit, que le Roi avoit résolu de donner aux Protestans huit villes de sûreté en Languedoc, six en Guienne, en y comprenant la Rochelle & Montauban, & deux en Dauphiné: Que dans toutes ces villes on leur permettroit l'exercice libre de leur Religion, pourvû qu'ils remissent à S. M. les autres places, dont ils se trouvoient en possession, dans le même état où elles étoient avant la derniére guerre: Qu'outre les seize charges de Conseillers que S. M. avoit créées pour eux, elle leur en accorderoit encore quatre nouvelles: Qu'ils auroient pareil nombre de Charges à Monpellier; & que dans quelque Parlement du Royaume que ce fût, ils pourroient récuser quatre Conseillers sans être obligés d'en apporter de raison. Les députés demandérent qu'on leur donnât ces articles par écrit, afin d'en délibérer; & on le leur refusa.

A ce défaut les députés representérent, que sur le peu qu'ils avoient retenu des propositions qu'on leur avoit faites, ils ne voyoient pas que le prince de Condé & le Parti pussent être contens. On leur presenta donc le lendemain un nouvel écrit, par lequel S. M. déclaroit: Que son intention & sa volonté étoient, que les Protestans pussent vivre librement & sûrement dans quelque endroit du Royaume que ce fût, sans qu'on pût les molester ou les inquiéter au sujet de la Religion, pourvû qu'ils se tinssent dans les bornes prescrites par les Edits: Qu'ils auroient la liberté de s'assembler dans toutes les places dont ils seroient les maîtres, à l'exception de Monpellier, de Castres, d'Aigues-mortes, & de

Beaucaire : Que les Seigneurs qui avoient haute Justice, jouïroient du même privilége ; & que ceux qui n'avoient que moyenne ou basse Justice, pourroient seulement s'assembler avec leur famille ; pourvû que ce ne fût ni dans les villes, ni dans les faubourgs ; mais à dix lieuës autour de Paris ; ni plus proche de la Cour que de deux lieuës.

Ces nouvelles propositions ne satisfirent pas encore les députés ; ils demandérent du tems pour délibérer & pour consulter le parti. On le leur accorda ; & S. M. leur permit d'aller rendre compte de ce qui s'étoit passé, à ceux qui les avoient envoyés. On retint seulement à la Cour les sieurs d'Arennes & de Beauvais, afin que la négociation ne parût pas absolument rompuë, & pour qu'on pût se flatter encore de quelque ombre d'espérance de paix. Telle étoit la situation des affaires à la mi-May.

La reine Elisabeth veuve de Charle IX repasse en Allemagne.

Quelque tems après la reine Elisabeth veuve de Charle IX. prit congé du Roi, & repassa en Allemagne, où elle se retira auprès de l'Empereur son pére. C'étoit une Princesse, qui toute jeune qu'elle étoit avoit toute la vertu des anciens tems. Comme elle avoit toûjours conservé les sentimens que sa naissance lui avoit inspirés, le luxe de notre Cour n'eut aucun charme pour elle. Les mœurs Allemandes étoient plus de son goût. D'ailleurs elle se voyoit depuis la mort du Roi son époux, confonduë avec le reste de la Cour ; c'étoit un trop grand désagrément pour elle. Elle commit en partant le soin de ses affaires à Auger de Ghislin Seigneur de Boësbecq, dont nous avons déja fait mention, & dont nous ne sçaurions parler trop souvent. Tant que vécut Elisabeth, il resta en France ; à sa mort, soit que le climat lui parût agréable, soit qu'il fût charmé de nos mœurs, il acheta des terres dans le Royaume & s'y fixa. Les malheurs dont l'Etat fut affligé dans la suite, l'obligeoient d'abandonner sa nouvelle patrie ; & il se disposoit à regret à son départ, lorsque la mort l'enleva.

Eli abeth laissa en France une fille de deux ans, qui mourut peu de tems après. Elle avoit eu pour son doüaire de grandes terres dans le Bourbonnois & le Forez. Par respect pour la mémoire du Roi son époux, qui avoit fort élevé la maison de Gondy, elle choisit Pierre de Gondy evêque de Paris, pour

HENRI III. 1575.

lui en confier l'administration, avec quelques-autres personnes d'une probité reconnuë. Une chose qu'elle leur recommanda sur tout, ce fut de ne point vendre les emplois publics, particuliérement les charges de magistrature; & de n'y nommer que des gens capables, d'une probité non suspecte. Sa volonté fut exécutée fidélement. Bel exemple! qui ne sera guéres imité, depuis que l'avarice de ceux qui gouvernent a introduit parmi nous la malheureuse coutume de faire un honteux trafic des charges.

Suite de la guerre en France.

Cependant les troubles continuoient en Guienne. Henri de la Tour Vicomte de Turenne fils d'Eléonor sœur du duc de Damville, s'étoit déclaré pour les Protestans; & ils surprirent Périgueux sur la riviére de l'Isle: & Brive-la-Gaillarde, avec Usarche en Limousin. Montferrand Baron de Langoiran conduisit l'entreprise sur Périgueux. Il étoit sorti de Bergerac sur la fin de Juin à la tête d'une troupe de braves. Quelques soldats déguisés en paysans se glissérent dans la ville un jour de marché, à la faveur des intelligences que le Baron y avoit pratiquées. Ils s'emparérent d'une des portes, & à un certain signal ils introduisirent leurs gens dans la place. On fit main basse sur tout ce qui osa résister. La ville fut emportée, & mise au pillage. Les Prêtres mêmes & les Eglises ne furent pas à couvert de l'avarice & de l'insolence du soldat.

D'un autre côté Jean de la Haye, qui venoit d'obtenir de la Cour l'abolition de tout le passé, recommença à broüiller en Poitou. Un de ses projets fut, de surprendre en même tems Poitiers, Fontenay, & Parthenay. Voici l'arrangement qu'il avoit pris. Le jour fixé pour l'éxécution de son entreprise sur Poitiers, étoit le Dimanche de la Passion. Ce jour-là des soldats, qu'il prétendoit introduire auparavant dans la place, déguisés en pelerins, devoient prendre le moment qu'on seroit au sermon dans l'église des Dominicains, pour mettre l'allarme dans la ville, de concert avec ceux des bourgeois qui étoient du complot, & pour soulever les Catholiques contre les Protestans. Dans le tumulte ces mêmes soldats avoient ordre de s'assûrer d'une des portes. Par-là des troupes, qui n'attendroient que ce moment, entreroient dans la place, & iroient tout de suite s'emparer du château d'autant plus aisément, que la populace seroit alors occupée au pillage.

Pour Fontenay, il avoit résolu d'y faire entrer des troupes par des souterrains, où l'on avoit pratiqué une sortie dans le fossé. Ces soldats joints à ceux que la Haye avoit gagnés dans la place, devoient égorger le reste de la garnison, & se rendre maîtres de la ville. Mais le complot fut découvert. Quelques-uns de ces conjurés arrêtés dans Fontenay avoüérent tout, & furent exécutés trois jours après.

Ce mauvais succès ne découragea point la Haye, & ne le rendit pas plus sage. Il commença par écrire à Jean le Jay de Boisseguin gouverneur de Poitiers, à Philippe de Châteaubriand des Roches-Baritault gouverneur de Fontenay, & même au comte du Lude gouverneur de la province. Par ses lettres il se justifioit de ces entreprises, qu'on lui imputoit, comme d'autant de calomnies, inventées, disoit-il, par ses ennemis, pour le noircir dans leur esprit; prétendoit que ses anciens services devoient le mettre à couvert du ressentiment que sa conduite auroit pû faire naître depuis; enfin il les prioit de ne point ajoûter foi à ce qu'on publioit à son préjudice; de le regarder comme un fidéle sujet du Roi, & un bon citoyen affectionné au bien de sa patrie.

De-là sur l'assûrance que lui donnérent ses amis, qu'il ne risqueroit rien à venir à la Cour, il se rend à Paris; obtient de la Reine une audience particuliére; & sur l'accusation intentée contre lui, il répond qu'il n'a nulle part à l'entreprise sur Fontenay. Pour Poitiers, il avoüe qu'il a pensé à s'en rendre maître, & prétend justifier cette action. Il represente à la Reine, que son unique but, en s'emparant de cette ville, étoit de réduire les Magistrats, qui favorisoient le parti Protestant; que cependant il auroit affecté de paroître opposé à la Cour, afin de gagner les Protestans, & de s'insinuer dans leur confiance; que par-là il auroit pû parvenir avec le tems à exciter les mêmes mouvemens dans la Rochelle, & à réduire enfin cette ville à l'obéïssance de S. M.

Il n'y avoit personne de bons sens, qui ne reconnût d'abord le peu de solidité, & même l'absurdité d'un semblable projet. Mais la Reine avoit des vûës extraordinaires. Ainsi sans se confier absolument à la Haye, elle le regarda comme un homme capable de servir ses desseins hardis. Elle tira de lui en particulier toutes les paroles qu'elle voulut, & le congédia avec honneur.

HENRI III. 1575.

La Haye revint plus fier & plus entreprenant que jamais. Honoré de la faveur de S. M. qu'il sçavoit encore faire valloir, il s'en servit pour intimider ses ennemis, & pour augmenter la confiance de son parti. Il sembloit qu'il n'entreprît rien, que par un ordre secret de la Cour. Ainsi il ne balança pas à reprendre son premier dessein sur Poitiers. La vengeance y avoit autant de part que l'ambition. Il résolut donc de se servir pour cela de plusieurs charettes chargées de paille; d'y faire cacher un certain nombre d'arquebusiers & de piquiers; d'introduire ces charettes dans la ville, & de les disperser dans les places & les lieux de défense. Elles devoient être suivies de deux cens hommes délite, qui avoient ordre de s'arrêter au Faubourg de saint Sornin, prêts d'entrer dans la place par la porte de saint Cyprien, qu'on tenoit ouverte alors, parce que le pont Ajoubert étoit rompu. De crainte même que dans le tumulte on ne s'avisât de la fermer, on étoit convenu que l'essieu de deux charettes se romproit sous la herse. En même tems six bourgeois, qui étoient du complot, devoient à un certain signal mettre le feu à la ville dans six endroits différens & fort éloignés. Les maisons n'étoient bâties que de bois & de terre, & ne pouvoient manquer par conséquent de prendre feu aisément. Alors tandis que les habitans seroient occupés à éteindre l'incendie, les troupes cachées dans les charettes, & celles qui attendroient hors de la ville, jointes à ceux des bourgeois qu'on avoit gagnés, avoient ordre de se mettre sous les armes, & de faire main basse sur tout ce qui se presenteroit.

Ce projet avoit été communiqué au capitaine Bastardin Sergent major du régiment des vieilles bandes de feu Brissac Cossé. Il s'étoit engagé au secret; mais comme la ville devoit être mise au pillage, il eut la simplicité d'avertir un de ses amis de mettre en sûreté ce qu'il pouvoit avoir de plus précieux. L'avis fit naître quelques soupçons à cet ami. Il pressa le Capitaine; & il le pria tant, qu'il lui tira son secret. Mais il ne fut pas aussi reconnoissant que Bastardin avoit paru affectionné. Résolu de sauver sa patrie aux dépens d'un particulier, il va informer le Magistrat de ce qui se passe. Le Capitaine est arrêté; il découvre tout le plan de la conjuration; déclare que c'est à la sollicitation de la Haye, qu'il y est entré;

entré ; & eſt conduit à la mort. Enſuite on fait le procès à la Haye ; & le 6. de Juillet il eſt condamné comme criminel de Leze-Majeſté. Ce coup ne fut pas capable de l'épouvanter. Il avoit pluſieurs amis dans la ville, qui le preſſérent de ſe mettre en ſûreté. Mais il mépriſa leurs avis. Soit qu'il crût par-là perſuader ſon innocence, ſoit qu'il voulût encore braver ſes ennemis, il reſta tranquillement dans ſa maiſon de la Bégaudiére, qui n'étoit qu'à une lieuë de Poitiers, & qui n'avoit, ni tours, ni foſſé pour la défendre.

Joſeph Doineau de Sainte-Soulaine étoit alors dans Poitiers : il étoit ennemi mortel de la Haye, & il mit tout en uſage pour ſoulever les bourgeois & les engager à aller l'aſſiéger dans ſa maiſon ; mais ce fut inutilement. La crainte retenoit les uns ; d'autres étoient encore dans le doute. Il n'étoit pas certain que la Haye n'eût pas des ordres ſecrets d'agir. Enfin Sainte-Soulaine fut obligé d'écrire à la Reine. Il lui manda, que pour ſauver la ville, & la mettre à couvert du danger preſſant qui la menaçoit, il étoit abſolument néceſſaire de perdre la Haye ; qu'il falloit pour cela que S. M. envoyât de la part du Roi un homme ſûr, capable par ſa preſence de lever tous les doutes, que la fauſſe confiance de la Haye avoit fait naître, puiſque la plûpart ne pouvoient s'imaginer qu'il eût rien entrepris ſans ordre.

Bourricq fut chargé de cette commiſſion. C'étoit un homme de tête, capable d'un coup de main, qui avoit autrefois ſervi ſous Briſſac dans les guerres de Piémont, & qui étoit alors Maréchal des Logis du Roi. On lui donna des lettres de créance pour Boiſſeguin, pour le Maire de la ville, & les Echevins. Auſſitôt qu'il fut arrivé, Sainte-Soulaine, de concert avec eux, aſſembla ſecrétement trois cens ſoixante chevaux ; partit la nuit, & alla inveſtir la Bégaudiére. Ce fut alors que la Haye reconnut le précipice où ſa témérité l'avoit conduit. Il étoit trop tard de chercher à l'éviter. Du moins eut-il aſſez de cœur & de preſence d'eſprit pour ſe dérober aux outrages de ſes ennemis, en évitant de tomber vif entre leurs mains. Il s'expoſa généreuſement aux coups, & fut tué. Après ſa mort on pilla ſa maiſon, & ſon cadavre fut apporté à Poitiers, où ſa ſentence s'éxécuta. Il fut écartelé, ſa tête plantée ſur la porte de ſaint Cyprien, & les autres parties

du corps penduës à différens gibets hors de la ville.

HENRI III. 1575.

Cependant Jean d'Escars de la Vauguion & Loüis de Genouïllac de Vaillac se voyant à la tête des Reîtres, dont le duc de Monpensier leur avoit remis le commandement, en quittant la province après la prise de Lusignan, étoient entrés en Saintonge. Ce voisinage incommodoit fort les Protestans, dont les places ne pouvoient plus avoir aucune communication entr'elles. Entre Pons & la Rochelle est un château très-fort par sa situation : on l'appelle saint Jean d'Angle. Il y avoit quelque tems que Philippe de Voluire Ruffec l'avoit enlevé aux Réformés, & de-là il faisoit des courses continuelles dans tous les environs. La crainte plûtôt que la force rendit ce château aux Protestans. Il se répandit un bruit que la Noüe avoit fait embarquer de l'artillerie à Broüage, résolu d'emporter la place, & de ne faire aucun quartier à la garnison. Celui qui commandoit pour le sieur de Ruffec, sentant que sa conscience lui reprochoit bien des violences, que ses soldats avoient éxercées impunément, se laissa aisément tromper par ceux qu'il avoit envoyés à la découverte. La frayeur le saisit, & il abandonna la place.

Ce succès encouragea la Noüe à se mettre en campagne. Il se rendit à Pons, où il fit la revûë de ses troupes, qui se trouvérent monter à huit cens hommes, tant cavalerie, qu'infanterie. De-là il détacha Lancelot Voisin sieur de la Popeliniére, & le suivit à la tête de sa petite armée. Au bruit de sa marche Tonnay-Boutonne, qui n'avoit pour toute défense qu'un fossé, fut abandonné par ceux qui le gardoient pendant un orage violent qui survint. La Popeliniére s'y logea ; mais la crainte d'y être attaqué par les royalistes l'en fit sortir aussitôt. Les armées étoient donc en marche des deux côtés, & on étoit sur le point d'en venir aux mains, lorsque le Roi ennuyé des frais inutiles que ces troupes étrangéres lui coûtoient, & des ravages qu'elles faisoient dans ces provinces les rappella ; & peu de tems après il les congédia absolument.

Vers ce tems-là les députés des Protestans revinrent de la Cour à la Rochelle. Aussitôt on s'assembla à Yvon, où les députés firent le rapport de ce qui s'étoit passé, & exposérent les intentions de S. M. La dessus les sentimens furent fort

partagés. Les uns plus portés à la paix vouloient qu'elle fût préférable à la guerre la plus juste. Le plus grand nombre pensoit autrement. Ils avoüoient que la paix n'étoit que trop à désirer ; mais ils vouloient une paix solide. Ils representoient : Que toutes ces négociations, qui sembloient promettre quelque succès, n'étoient qu'un jeu pour les endormir, pour suspendre tous leurs projets, & les accabler lorsqu'ils s'y attendroient le moins : Qu'ils l'avoient déja plusieurs fois éprouvé à leurs dépens : Que dans le fond le Roi ne pensoit à rien moins qu'à pacifier le royaume : Qu'il l'avoit montré dès le premier pas qu'il avoit fait sur le trône : Que dès lors il avoit prouvé par des effets, bien plus efficacement que par des paroles, qu'il préféroit la guerre à une paix, que des ministres corrompus lui disoient ne pouvoir être que honteuse : Qu'on n'avoit point eu d'autre but dans les Edits publiés à Lyon l'année précédente : Que ces armées envoyées en Dauphiné & en Languedoc, le voyage même d'Avignon, marquoient assez la disposition de la Cour : Qu'il étoit par conséquent de leur intérêt de ne point desarmer, qu'on n'eût pris des mesures capables, non pas de les amuser pour le present, mais de les rassûrer sur l'avenir : Qu'autrement on pourroit un jour leur reprocher, que tant de coups portés ne les eussent pas rendus plus sages, & qu'après avoir été si souvent trompés, ils fussent encore assez crédules pour donner dans le même piége.

Cette diversité de sentimens mettoit déja la division parmi les bourgeois, lorsque le sage de la Noüe arriva fort à propos, accompagné du vicomte de Rohan de Frontenay. Il se rendit à l'assemblée. Là après avoir loüé les bonnes intentions de S. M. & protesté de la disposition où il étoit lui même de préférer toûjours le paix à la guerre, il avertit les Rochelois de ne rien précipiter dans cette affaire. Il leur représenta : Qu'après tant d'Edits violés, on devoit commencer par rassûrer solidement les Protestans sur l'avenir : Que S. M. avoit déja eu auparavant la bonté de lui écrire, pour l'inviter à se rendre à la Cour : Qu'il s'en étoit éxcusé, parce qu'il se seroit fait scrupule de laisser la province sans chef dans les circonstances presentes : Que l'affaire dont il s'agissoit regardoit la cause commune : Qu'il étoit donc à propos de ne

HENRI III. 1575.

rien faire de son chef, & de consulter les députés des autres provinces, avant que de prendre aucun parti : Qu'en attendant on ne devoit parler de paix que sobrement ; de peur qu'à force de la souhaiter, on ne se jettât imprudemment malgré soi dans une guerre, dont il seroit difficile ensuite de se tirer. Ces réfléxions calmérent les esprits pour un tems ; mais il fut aisé de voir dès lors des semences de division dans cette Ville, où les habitans pensoient d'ailleurs tous de même.

On sçut à la Cour ce qui s'étoit passé à la Rochelle, & aussitôt le Roi, de l'avis de la Reine mére, envoya René de Tournemine de la Hunaudaye seigneur Breton. Il avoit ordre d'assûrer en particulier les Rochelois des bonnes intentions de S. M. pour eux ; de les exhorter à traiter séparément, sans confondre leurs intérêts avec le reste du parti, où on avoit pris les armes, moins pour la religion, que pour ses propres avantages ; & à donner aux autres cet exemple de soumission.

Les Rochelois répondirent : Qu'ils étoient sensibles au dernier point à l'honneur que S. M. leur faisoit, de leur députer un Seigneur aussi illustre : Qu'ils lui étoient obligés en particulier de la part qu'il avoit toûjours prise à leurs intérêts, & des marques qu'il vouloit bien encore leur en donner : Qu'au reste il s'agissoit de la cause commune : Que par conséquent ils ne pouvoient entendre à aucunes propositions, si on n'y appelloit leurs alliés : Qu'en tout le reste ils tâcheroient de faire connoître à S. M. combien ils étoient reconnoissans de la grace qu'elle leur faisoit : Et qu'ils étoient prêts, non seulement de lui obéïr, mais de contribuer encore par leurs conseils & leur éxemple à ramener les autres dans le devoir. Tournemine fut congédié avec cette réponse. Les Rochelois demandérent du tems ; & on nomma des députés pour envoyer au duc de Damville. Ils prirent la route du Languedoc le 15. de Juin.

La Noüe cependant fit une entreprise sur Niort ; mais elle ne lui réüssit pas ; & il fut même obligé en se retirant d'abandonner les échelles qu'il avoit déja fait appliquer à la muraille. Tournemine étoit encore à la Rochelle, lorsque cet événement arriva. Il s'en plaignit comme d'un attentat inéxcusable dans un tems où on traitoit actuellement de la paix.

Cela n'empêcha pourtant pas qu'avant son départ on ne jettât quelques propositions d'une tréve de trois mois pour la Saintonge, l'Angoumois, & le Poitou. Ce fut à l'occasion de Benon, château situé à quatre lieuës de la Rochelle, appartenant à la maison de la Trimouille, qui étoit à demi ruiné, & que le royalistes avoient relevé. La Perriére tenoit dans ce poste avec cinquante hommes de garnison; & de-là il incommodoit fort les Rochelois par ses courses continuelles.

On ne put convenir d'une tréve; ainsi la Nouë marcha de ce côté-là. Il s'étoit fait précéder par la Popeliniére à la tête de cinquante soldats; le faubourg fut emporté. Ensuite on pointa deux piéces de canon contre le château. Comme les fortifications n'étoient que de terre, elle furent bientôt ruinées; & la Perriére, après avoir obtenu la vie sauve pour lui & sa garnison, rendit la place. On y fit entrer le Capitaine Mesni avec quelques troupes; mais il ne la garda pas long-tems. Les Catholiques prirent le moment qu'il étoit absent, pour pratiquer quelques soldats. Ceux-ci introduisirent dans le château des Bruéres gouverneur de Marans; & ceux qui voulurent se mettre en défense furent passés au fil de l'épée. Ainsi les Rochelois ne profitérent pas long-tems de l'avantage qu'ils s'étoient promis de la prise de cette place.

Entreprise des Protestans sur le Mont S. Michel.

En même tems, à l'extrémité de la Normandie, le mont S. Michel, appellé communément mont S. Michel au péril de la mer, pour le distinguer de Saint Michel en l'Erme, qui est proche de la Rochelle, pensa être surpris par les Réformés. Le chef de cette entreprise fut du Touchet gentilhomme du voisinage. Il avoit trouvé moyen d'introduire dans le bourg, & dans le château, où est l'abbaye, quelques soldats déguisés en pelerins. Ceux-ci commencérent par massacrer le prêtre qui leur avoit dit la messe; ensuite ils s'assûrérent de Percontaut gouverneur de la place; & ils alloient être renforcés par de nouvelles troupes, quand de Vic Lieutenant du maréchal de Matignon accourut au secours. On coupa la communication du bourg avec le château; & les Protestans furent obligés de se rendre, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. Au bruit de cet accident, Matignon s'étoit déja rendu à Avranches. Il ne passa pas plus loin, lorsqu'il sçut que la place avoit été reprise; mais quelques soldats de

HENRI III. 1575.

du Touchet étant tombés entre ses mains, il les fit tous pendre.

D'un autre côté le comte du Lude, qui commandoit en Poitou sous le roi de Navarre, gouverneur de Guyenne, rassembloit des troupes de toutes parts. Son dessein étoit de resserrer les Protestans dans leurs places; de faire faire la moisson, ou de gâter les bleds qu'on ne pourroit recueillir; de se rendre maître de la vendange; d'empêcher les ennemis de profiter des salines, qui sont fort abondantes en ce païs-là; & d'obliger les villes rebelles à se rendre, en leur coupant les vivres. Il avoit sept compagnies de cavalerie, & vingt-deux enseignes de gens de pied. Avec ces troupes il conseilla à Charle Roüault sieur de Landereau, de reprendre ses desseins sur l'isle de Ré; & de ne pas perdre l'occasion favorable, qui se presentoit, de les exécuter.

Entreprise des Catholiques sur l'isle de Ré.

Landereau avoit déja communiqué son projet à la Cour, où il avoit fait un voyage à ce sujet. C'étoit de se rendre maître, non seulement de l'isle de Ré, qui est vis-à-vis de la Rochelle, mais encore d'Oleron voisine de l'isle d'Alvert; & de s'emparer ensuite de Broüage, qui est le magasin général des sels dans ces cantons. Dans cette vûë il rassembla de Bretagne, de Bordeaux, & de Bayonne, autant de vaisseaux qu'il en put trouver, & y joignit les galéres que commandoit Poulin baron de la Garde. Avec cette petite flotte il alla croiser vis-à-vis de la Rochelle, & se rendit maître de tous les vaisseaux Rochelois qui couroient ces mers. Les succès qu'il remporta incommodérent fort, non seulement la ville, mais tout le parti Protestant en général.

Tout sembloit inviter Landereau à l'expédition qu'il méditoit. Le païs étoit sans défense, les chefs ne s'accordoient point entr'eux. La Noüë venoit de licentier ses troupes, & avoit pris la route de Périgueux, que le baron de Langoiran avoit surpris quelque tems auparavant. La confusion où étoient les affaires de ce côté-là, demandoit sa présence. Pendant son absence le vicomte de Rohan étant allé à Broüage, sur qui il appréhendoit que les Catholiques n'eussent quelques desseins, il en ôta le gouvernement à Cimendiére, à qui le baron de Mirembeau Seigneur du lieu l'avoit donné; & mit à sa place Louis de Saint-Gelais avec une compagnie

d'infanterie. Les habitans, soit qu'ils ne voulussent point de garnison, soit que le gouverneur ne leur plût pas, appellérent Jean de Pons de Plassac frére du Baron. Plassac étoit brave & avoit du cœur. Il se mit sur le champ à la tête d'une troupe de gens d'élite, & se rendit à Broüage à peu près dans le tems que Saint-Gelais faisoit la revûë de ses troupes. L'arrivée inopinée de Plassac fit comprendre au Gouverneur de quoi il s'agissoit. Il se retira dans le fort qui n'est séparé de la place que par un mur de peu de conséquence. Plassac de son côté s'étant mis à la tête des habitans & des troupes de Cimendiére qui prirent son parti, les rangea en bataille, & marcha contre le fort.

On étoit sur le point d'en venir au mains, lorsque des amis communs ménagérent un accommodement. Saint-Gelais y fut le plus mal traité; car outre que sa garnison fut obligée de sortir de la place, on abbattit le mur qui séparoit le fort de la ville. Il se rendit donc aussitôt à la Rochelle pour en porter ses plaintes au vicomte de Rohan. Celui-ci qui vit d'abord que la querelle de deux personnes aussi considérables parmi les Protestans, alloit peut-être mettre la division dans le parti, jugea à propos que Plassac fit réparation à Saint-Gelais; ce qu'il exécuta sans que son honneur y fût interessé. Ensuite afin que l'un ne fût pas mieux traité que l'autre, le Vicomte mit Broüage en séquestre entre les mains de Verac. Cela se passa le second de Septembre.

Landereau crut devoir profiter de ces divisions, & de l'absence de la Nouë, sans attendre les galéres de Poulin de la Garde. Il se rend aux sables d'Olonne, suivi d'environ quarante Gentilhommes, & de trois cens des meilleurs arquebusiers du régiment de Serriou; & s'embarqua sans bruit sur deux vaisseaux de guerre, & environ vingt autres petits bateaux bien armés; il arriva le matin à la vûë de l'Isle, & y jetta d'abord l'épouvante.

L'isle de Ré est éloignée d'une lieuë du Continent, & de deux de la Rochelle. Elle a cinq lieuës de long, & une & demie dans sa plus grande largeur. Par tout ailleurs elle est beaucoup plus étroite. Son terroir porte abondamment du vin, du sel, & toutes les choses nécessaires à la vie. A son Nord elle a plusieurs ports commodes; mais elle est

HENRI III. 1575.

absolument inaccessible du côté du Midy, où la mer sauvage baigne ses côtes. Son commerce la rend très-peuplée, & on y trouve plusieurs bourgades. Toute l'Isle étoit d'abord de la dépendance de la Rochelle, qui y avoit toûjours nommé des Gouverneurs pendant les derniéres guerres; mais ils devinrent ensuite à charge aux insulaires; & depuis le comte de Mongommery, qui ne se fit pas plus aimer que les autres, ils se gouvernérent eux-mêmes. Au reste ils sont tous Protestans, & unis d'intérêt avec les Rochelois. L'isle dépend du Monastére de S. Michel en l'Erme, à qui même elle donne son nom, d'Abbaïe de Ré.

Ce fut le second de Septembre, que Landereau mouilla devant l'isle de Ré. Il fit sa descente aux Portes & en Loix; (c'est le nom de deux bourgades de cette Isle;) & s'étant avancé trois lieuës dans le païs, il arriva sur le midy devant S. Martin, le principal bourg & le plus peuplé de toute l'Isle. Quelque fatiguées que fussent ses troupes, il le fit attaquer. Les habitans le défendoient d'abord assez courageusement, lorsque Landereau détacha contr'eux quarante cuirassiers, & trente hommes armés de boucliers. Ces gens frais firent un carnage horrible des insulaires. La frayeur se mit parmi eux; ils reculérent & se débandérent enfin. Plusieurs gagnérent quelques vaisseaux qu'on tenoit à tout événement, & profitérent d'un vent favorable pour aller porter à la Rochelle la triste nouvelle de leur défaite.

Le vicomte de Rohan commandoit alors dans cette place pendant l'absence de la Nouë. Il assembla aussitôt le Conseil de ville, pour voir quelles mesures on pourroit prendre; & le sentiment universel fut, que quoi qu'il en coûtât, il falloit éloigner le danger qui les menaçoit. Ainsi on résolut d'envoyer au plûtôt des troupes dans l'isle de Ré, avant que les Royalistes eussent eu le tems de s'y fortifier. La Popeliniére fut tout d'une voix chargé de cette expédition. Il étoit alors dans le château de Charron, dont la Nouë lui avoit confié la défense, avec ordre d'arrêter les courses de la garnison de Marans; & il s'en étoit acquitté jusque-là avec beaucoup de valeur. A peine eut-il abandonné la place, que les Catholiques y mirent le feu.

La Popeliniere s'embarqua donc à la tête d'une troupe d'élite.

d'élite. Il aborda au port de Samblanceau, qui regarde la Rochelle, où Poulin de la Garde avoit commencé quelques fortifications les années précédentes. La Popeliniere le mit hors d'insulte. Ensuite il divisa ses troupes; il en laissa une partie sur sa flotte, prit le reste avec lui, & marcha droit à Landereau. Mais comme la nuit approchoit, & qu'on attendoit un renfort que Fromentiere devoit amener, on donna quelque tems aux soldats pour reprendre haleine. Enfin à minuit les Protestans s'avancérent en bataille vers le bourg de S. Martin. Tous les Officiers étoient à la tête avec une troupe de braves, précédés de deux pelotons d'avanturiers, destinés à attaquer les Catholiques de front & en queuë, afin de partager leurs forces. Ces troupes marchoient à grands pas & en silence. Le soldat avoit ordre de garder ses rangs avec soin, & de ne penser au pillage que quand la victoire seroit assurée.

L'attaque commença par les avanturiers. Ils prirent en même tems l'ennemi de front & en queuë, & renversérent d'abord les gardes avancées. Ensuite Carbillac Gentilhomme Breton, qui commandoit l'avant-garde, & qui se distingua dans cette occasion par sa bravoure, les rallia dans la grande place. Les Royalistes furent poussés, ils prirent la fuite, & se réfugiérent au port, & dans un moulin voisin; mais ils y furent encore forcés. Les uns tombérent sous l'épée du vainqueur; d'autres se noyérent dans la mer. Quelques-uns qui avoient eu le bonheur de se jetter dans les vaisseaux, n'eurent pas celui de se sauver. La plûpart, soit qu'ils se trouvassent trop chargés, soit que par la faute des pilotes ils fussent mal lestés, coulérent à fond. Les Catholiques & les Insulaires de leur parti, perdirent trois cens hommes à cette action; plusieurs Officiers furent faits prisonniers. Landereau qui étoit logé au port, s'embarqua des premiers avec peu de suite, & alla débarquer en Poitou, où il porta la nouvelle du malheureux succès d'une entreprise qu'il avoit tant vantée au Roi & au duc de Monpensier.

Après cela les vainqueurs ne pensérent plus qu'au pillage. Les Catholiques de l'Isle à qui les Protestans attribuoient l'entreprise de Landereau, furent fort maltraités; leurs biens furent confisqués, & vendus à la Rochelle par l'autorité du

HENRI III. 1575.

Magiſtrat, pour être employés aux beſoins de la cauſe commune. Ainſi l'iſle de Ré fut priſe & repriſe en vingt-quatre heures. On y mit garniſon, & on en confia la défenſe à Fromentiere. Sur ces entrefaites la Nouë revint du Perigord, amenant à la Rochelle un renfort de cavalerie & d'infanterie; & il arrêta par ſa modération les mauvais traitemens que l'accident qui venoit d'arriver, attiroit aux Catholiques.

Quelque tems auparavant, Bême avoit été pris proche de Jarnac par la garniſon de Boutteville en Angoumois. Il revenoit alors d'Eſpagne, où le duc de Guiſe l'avoit envoyé après la mort du cardinal de Lorraine ſon oncle, ſous prétexte de lui acheter des chevaux; mais en effet, diſoient ſes ennemis, pour renoüer la négociation que le Cardinal avoit entamée avec Philippe. C'étoit ce même Bême, qui avoit aſſaſſiné l'Amiral de Châtillon * à la S. Barthelemi. Il ſçavoit combien cette action l'avoit rendu odieux aux Proteſtans. Auſſi offrit-il pour ſa rançon des ſommes immenſes qui paſſoient ſa condition, & par conſéquent l'eſpérance de ceux qui l'avoient fait priſonnier. D'abord même il promettoit, ſi on vouloit lui donner la vie, de travailler à la liberté de Monbrun, qui venoit d'être arrêté par les Catholiques, & qui quoique priſonnier de guerre, étoit menacé du dernier ſupplice. La garniſon fut ſourde à ſes propoſitions. Cependant pour tirer quelque argent de leur priſe, les ſoldats offrirent aux Rochelois de le leur livrer pour mille écus d'or, afin qu'ils puſſent, diſoient-ils, venger ſur lui l'aſſaſſinat déteſtable de l'Amiral. Mais ceux-ci craignirent de donner par là occaſion aux Catholiques d'avoir leur revanche. Ils ſuivirent le conſeil de la Nouë, & ne voulurent point entendre à ce marché.

* Gaſpard de Coligny.

Bertoville qui commandoit dans Boutteville, ne pouvoit ſe déterminer à recevoir du duc de Guiſe, une rançon pour la liberté de Bême. D'un autre côté, s'il le faiſoit mourir, il appréhendoit la loi du Talion. Il prit un milieu. Il gagna un ſoldat qui conſeilla à Bême de ſe ſauver, & qui lui offrit pour cela ſes ſervices. Tous deux s'enfuïrent la nuit comme on en étoit convenu; mais ils n'avoient pas fait beaucoup de chemin, qu'ils donnérent dans une embuſcade que Bertoville leur avoit tenduë, & où Bême fut poignardé.

Ainſi fut vengée, du moins en ſecret, la mort de l'Amiral, dont le châtiment ne pouvoit être public.

Peu de tems après, les vaiſſeaux Rochelois revinrent chargés de richeſſes. Ils avoient pris proche des Açores, après un combat long & ſanglant, un navire Portugais, où ils trouvérent, diſent quelques-uns, mille livres d'or en barre.

La Provence & le Dauphiné n'étoient pas plus tranquilles. Il y eut une émotion à Marſeille au ſujet de la doüanne, que Louis Diaccetto noble Florentin y avoit établie depuis quelque tems. Tandis que duroit la ligue des princes Chrétiens contre le Turc, il s'étoit mis en tête de faire paſſer aux François tout le commerce du Levant; mais la ligue étant rompuë, les habitans compoſés la plûpart de Corſes, de Genois, & d'étrangers, ſoulevés par les Conſuls, s'aſſemblérent en tumulte à la Maiſon de ville, déchirérent les regiſtres des partiſans, briſérent les poids & meſures, qu'ils jettérent dans la mer, fermérent la doüanne, & mirent des gardes aux portes de la ville. Le même eſprit ſe communiqua à toutes les autres villes de Provence. Les receveurs y furent maltraités, & obligés de ſe cacher pour mettre leur vie à couvert.

L'exemple des villes excita parmi la Nobleſſe des mouvemens dont la ſuite pouvoit être bien plus funeſte. Pontevez comte de Carſes, Seigneur puiſſant dans le païs, & ennemi mortel des Proteſtans, animé d'ailleurs par Jean Gardes de Vins ſon neveu, homme fier & ambitieux, ſe ſervit du prétexte de la Religion pour ſatisfaire ſes reſſentimens particuliers. Il avoit des ennemis & des rivaux, ils ſe réünirent pour s'oppoſer à ſes deſſeins; & ils prirent le nom de Razats; ſoit parce qu'ils ſe raſoient, au lieu que les autres portoient la barbe longue; ſoit qu'ils vouluſſent marquer par là les violences que leurs ennemis exerçoient contr'eux. Les Proteſtans, dont les intérêts étoient communs, ſe joignirent à ce dernier parti. Les principaux furent le baron d'Allemagne, Oraizon, & ceux qui commandoient dans Eſtablon, Lourmarin, Riez, & Seine. Ils conſervérent encore long-tems après cette place; mais ils perdirent Riez & Lourmarin. Pendant ces démêlés, le Roi fut enfin obligé d'envoyer en Provence pour y mettre ordre. Les députés de la Cour appaiſérent ce différend; & depuis ce tems-là on ne parla plus des

HENRI III. 1575. disputes des Carsistes & des Razats, qui avoient armé toute la Province. Quelque peu dangéreux que fussent ces mouvemens, l'autorité Royale en souffrit, & le païsan exposé à toutes ces courses en fut le plus incommodé.

La guerre étoit bien plus vivement allumée en Dauphiné. Depuis la levée du siége de Livron, Monbrun s'étoit emparé de plusieurs places qu'il avoit enlevées de vive force, ou qu'il avoit reçûës à composition. Châtillon, petit bourg voisin de Die, défendu d'un bon château, l'incommodoit encore; François de Bonne sieur d'Esdiguieres, qui commandoit de ces côtés-là sous Monbrun, & dont nous aurons beaucoup à parler dans la suite, alla faire le siége de cette place. Par là il s'attira à dos Bertrand Simiane de Gordes Lieutenant de Roi de la Province, qui depuis son retour du Vivarais s'étoit mis à la tête des Suisses que le duc d'Usez commandoit. Il s'avançoit avec toutes ses troupes pour faire lever le siége. L'Esdiguieres en donna avis à Monbrun, & lui demanda du secours.

A cette nouvelle Monbrun marche vers Chatillon. Son dessein étoit de se joindre à l'Esdiguieres sur le Menglon; mais ayant apperçu en descendant des montagnes l'armée de Simiane campée dans la plaine, qui lui fermoit le passage, il changea d'avis. Il envoya ordre à l'Esdiguieres de hâter sa marche afin de mettre les Catholiques entre deux feux, & de les attaquer en même tems de deux côtés. L'Esdiguieres obéït. Il rappella ses troupes qui faisoient alte à Barne. On en vint aux mains; & les Suisses qui se tenoient serrés, soutinrent jusqu'à trois charges. Enfin la nuit sépara les combattans. De Gordes eut vingt-six hommes de tués dans cette action, & Monbrun n'y en perdit que huit.

Le lendemain qui étoit le treize de Juin, Monbrun qui avoit reçu un renfort de troupes, se mit à la poursuite de Simiane. Ce Général après avoir jetté des troupes & des vivres dans le château de Châtillon, avoit décampé pendant la nuit, & se retiroit vers Die. Dès que Monbrun découvrit sa marche, il partagea sa cavalerie en trois corps. Il donna le commandement d'un à Abel Berenger de Morges & à Champoleon; Vercoiran, du Poet, & du Bar, conduisirent le second; & il se mit à la tête du troisiéme, suivi de Blacons,

de Comps, & de plusieurs autres Gentilshommes. En même tems il détacha une troupe d'arquebusiers pour retarder la marche des Suisses. Pour lui, il attaqua l'arriére-garde des ennemis; arrêta leur cavalerie proche de la riviere de Drome, l'obligea d'en venir aux mains dans un terrain desavantageux; & la mit en déroute. De là il tomba sur les Suisses. Ils le reçurent courageusement, & se battirent long-tems avec vigueur; mais enfin après plusieurs charges, il les rompit, leur tua huit cens hommes, entr'autres leur Colonel général, & prit sur eux dix-huit Enseignes, sans avoir presque perdu six hommes. De Gordes avec le peu qu'il put sauver de cette déroute, se retira dans Die, resolu d'y attendre de nouvelles troupes; mais avant qu'elles y arrivassent, il reçut un nouvel échec; & un gros de cavalerie du comte de Bene, qui étoit en garnison dans l'Etoile, petite place voisine de Livron, fut taillé en piéces par du Bar & la Tour.

Ces succès enflérent le cœur à Monbrun. Ses coureurs vinrent l'avertir de la marche de quelques troupes que d'Ourches & d'Estan menoient à de Gordes. Ce secours consistoit en quatre compagnies de gendarmes, quatre enseignes d'arquebusiers, & quelques compagnies de cavalerie légere. Sur cette nouvelle, Monbrun se met en campagne. Le secours s'étoit arrêté à Crest. De là il y a deux chemins pour se rendre à Die, l'un par la plaine le long de la riviere de Drome, où l'on pouvoit être attaqué par les Protestans qui tenoient toutes les petites places des environs; l'autre par les montagnes dont les Royalistes étoient les maîtres. C'est ce qui détermina le secours à prendre cette derniére route.

Monbrun se mit à les suivre; cependant il tint conseil de guerre. L'Esdiguieres ne jugeoit pas à propos d'engager la cavalerie qui faisoit leur principale force, dans ces chemins escarpés & ces défilés; & il croyoit que le plus sûr étoit d'aller attendre l'ennemi, & de l'attaquer à la descente des montagnes. La crainte qu'eut Monbrun que les Royalistes ne lui échapassent, lui fit prendre un parti contraire; il les poursuivit & les atteignit; lorsqu'après avoir passé la Geroüane, qui se décharge dans la Drome, ils gagnoient déja les hauteurs. Aussitot il envoya ordre à l'Esdiguieres qui étoit le plus avancé, de les attaquer, & se disposa à le suivre.

HENRI III. 1575.

L'Esdiguieres n'avoit point été d'avis d'en venir aux mains ; & dans l'occasion presente il ne croyoit pas encore qu'il fût à propos de risquer une action générale. Son sentiment étoit seulement d'attaquer l'arriére-garde des ennemis, qui ne se trouvoit point alors soutenuë par la gendarmerie. Monbrun ne put goûter cet avis ; il passa le pont de la Geroüane, & marcha brusquement contre les Catholiques. La gendarmerie faisoit la tête de leur armée, & la cavalerie légere étoit à l'arriére-garde avec l'infanterie. Monbrun donna dessus l'épée à la main, & la mit en déroute. Tout fuyoit, & les Protestans, comme s'ils n'eussent plus eu d'ennemis à combattre, s'étoient débandés pour piller, lorsque l'avant-garde Catholique appercevant le désordre du reste des troupes, se jetta dans le vallon, & se disposa à s'emparer du pont.

Monbrun est pris & condamné à mort.

Monbrun apperçoit ce mouvement d'une hauteur. Il descend aussitôt pour tâcher de rallier ses soldats, qui ne pensoient alors à rien moins qu'à se battre. Il court ; il crie ; il exhorte ; lui même à la tête d'une troupe de noblesse, fond l'épée à la main sur les ennemis, & les oblige d'abord de reculer. Enfin il se voit enveloppé par un peloton de cavalerie légére, qui fait pleuvoir sur lui une grêle de coups d'arquebuses. Quelques-uns de ceux qui le suivoient tombent morts à ses pieds ; la plûpart sont blessés, ou prennent la fuite, les uns par le pont, d'autres en traversant la riviére. Monbrun abandonné marche vers le pont ; un fossé s'oppose à son passage ; il veut le sauter ; son cheval tombe sur lui, & lui casse la cuisse. Dans cet état il se rend à Rochefort qu'il connoissoit, & qui d'ailleurs étoit son parent, & même à d'Ourches, après que celui-ci lui eut promis qu'on lui laisseroit la vie. De-là il fut transporté à Crest, où l'on pensa sa blessure ; mais il n'en fut jamais bien rétabli. Du Bar, jeune officier du parti de Monbrun, qui promettoit beaucoup, fut tué dans cette occasion avec vingt-six soldats. Les troupes du Roi y perdirent plus de deux cens hommes. Mais la prise de Monbrun valoit seule la plus belle victoire. Cette action se passa le 9. de Juillet.

On ne peut exprimer combien la nouvelle de cette prise causa de joie à la Cour. Il étoit enfin arrêté au milieu du cours de ses victoires, cet homme, qui le premier des Réformés avoit osé lever l'étendart de la révolte dans le royaume, &

qui venoit encore tout récemment de braver ſon Roi. Auſſi envoya-t'on ordre auſſitôt de le garder avec ſoin, & de n'en point diſpoſer ſans un commandement exprès de S. M. Le prince de Condé, le duc de Damville, tout le parti, eurent beau faire agir leurs députés, pour engager la Cour à le traiter comme priſonnier de guerre. Le duc de Guiſe lui-même, qui étoit tout puiſſant, eut beau le demander, pour l'échanger contre Bême. Ils n'obtinrent rien; & de Gordes reçut ordre de remettre ſon priſonnier entre les mains du Parlement de la Province.

Monbrun fut donc conduit à Grenoble; interrogé par ſes juges, & condamné à mort, comme criminel de Leze-Majeſté. Sa bleſſure l'avoit ſi fort attenué, qu'on craignit qu'il ne vecût pas long-tems. C'eſt ce qui fit précipiter ſon jugement. Lorſqu'on le conduiſoit au ſupplice à demi-mort, il fit paroître une conſtance au deſſus de ſes forces. On lui avoit défendu de haranguer le peuple; mais il paſſa la défenſe. Il proteſta hautement, que s'il étoit condamné à mort, ce n'étoit pour aucune mauvaiſe action, mais pour avoir porté les armes pour la défenſe de ſa religion, & contre les ennemis de l'Etat. Il ajoûta, qu'il alloit gayement au trépas, parce qu'il le regardoit comme l'heureux terme de tous ſes travaux. Enſuite il demanda à Dieu, que ſa mort fût pour ſon bien & pour celui du royaume, & preſenta ſa tête au boureau avec une fermeté admirable.

Pluſieurs ne purent s'empêcher de plaindre le ſort d'un homme que ſa naiſſance rendoit reſpectable. Si la guerre qu'il entreprit fut injuſte dans ſon origine, tant d'Edits ſembloient l'avoir renduë légitime; & il lui en coûtoit la vie, tandis que le droit des gens étoit regardé comme ſacré, à l'égard de tant d'autres priſonniers de guerre. Cette mort ne fit pas honneur à de Gordes lui même, malgré la réputation qu'il s'étoit acquiſe de modération & d'équité. Après avoir été tant de fois battu par Monbrun, on crut que ſa jalouſie avoit beaucoup contribué aux ordres qui vinrent de la Cour, de le mettre entre les mains de la juſtice, & de le traiter à la rigueur.

Après la mort du chef des Proteſtans en Dauphiné, ils furent long-tems ſans ſçavoir qui ils devoient mettre à leur

HENRI III.

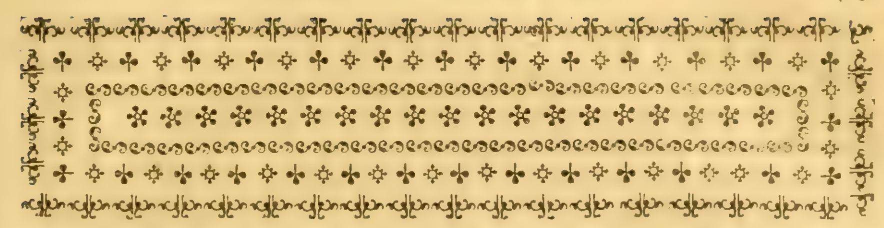
1575.

L'Esdiguiéres chef des Protestans en Dauphiné.

tête. Chacun prenoit parti entre les prétendans, De Cuges du païs de Berne, qui s'étoit établi dans la province, avoit la réputation d'un capitaine expérimenté. D'ailleurs il étoit d'un âge mur; il briguoit le commandement, & avoit pour lui tout ce qui étoit de plus considérable parmi la noblesse. D'un autre côté François de Bonne sieur d'Esdiguiéres, tout jeune qu'il étoit, avoit déja donné de grandes preuves d'une prudence consommée, & d'une valeur à l'épreuve. Aussi emportoit-il les suffrages de plusieurs, & sur-tout des ministres, qui sont fort puissans parmi les Réformés. Ces prétentions différentes furent cause que pendant long-tems on n'eut point de chef. Chaque officier tiroit à soi le commandement. Le soldat accoûtumé à la licence sous Monbrun, sous prétexte de venger la mort indigne de son général, ravageoit tout, mettoit tout à feu & à sang. Enfin l'Esdiguiéres rétablit la discipline parmi les troupes qui étoient sous ses ordres; & sur la comparaison qu'on en fit avec les autres officiers, qui à l'exemple de Monbrun permettoient tout à leurs soldats, on jugea que lui seul méritoit le commandement. Il lui fut déféré d'abord par la Province; confirmé ensuite par le roi de Navarre, lorsqu'il quitta la Cour pour se mettre à la tête des Protestans; & il s'acquitta de cet emploi avec honneur dans les tems les plus difficiles, & par conséquent à la gloire du nom François. C'est ce que nous verrons dans la suite.

Le Roi en son lit de Justice accorde au duc de Lorraine tous ses droits dans le Duché de Bar.

Le Roi tint cette année son lit de justice au Parlement, le 27. d'Août. On y lut une déclaration, par laquelle S. M. confirmoit au duc Charle de Lorraine son beau-frére, la grace que le Roi Charle IX. lui avoit accordée trois ans auparavant, par sa déclaration en date du 18. de Novembre, & du 18. de Février. A l'exception de la Souveraineté & du ressort au Baillif de Sens & au Parlement de Paris, le Roi lui cédoit tous ses autres droits dans le Duché de Bar, entr'autres, celui de battre monnoye. Toutes les fois qu'il avoit été question de cette affaire, même du vivant de Charle IX. le Parlement s'y étoit opposé; & la déclaration ne fut encore alors enregistrée que par respect pour la presence de S. M. Aussi lorsqu'on la porta ensuite à la chambre des Comptes & à la Cour des Aides, en la recevant on y ajoûta cette clause: ( En conséquence de la vérification en Parlement, le Roi séant en son lit de Justice.)



# HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

## LIVRE SOIXANTE-UNIÉME.

CEPENDANT l'absence du Roi avoit fait prendre une face toute différente aux affaires de Pologne. Henri fut peu sensible à ce changement. Le goût qu'il commençoit à sentir pour une vie molle ne lui permettoit pas de s'inquiéter beaucoup des soins du dehors. Cette révolution néanmoins fit un tort infini à sa réputation, & ruina absolument toutes les espérances qu'on avoit conçûës de lui. On commença par le mépriser; on le haït ensuite mortellement.

HENRI III.

1575.

Affaires de Pologne.

Lettre de la diette au Roi.

Après la fuite précipitée de Henri, le Senat & tous les ordres de Pologne assemblés à Varsovie avoient écrit à ce Prince le 18. de Septembre. Ces lettres furent renduës à Lyon. Elles commençoient par une récapitulation honorable de tout ce que la Pologne avoit fait pour le Roi; & par les regrets de tout le royaume, à la vûë de tant de belles espérances, qu'on avoit conçûës du bonheur de son régne, évanoüies comme un éclair par un départ hors de saison. Suivoient des plaintes améres, & même dures, de ce qu'il les

HENRI III. 1575. avoit ainsi abandonnés ; puis ils marquoient : Qu'ils s'étoient assemblés à Varsovie, pour pourvoir au soûtien d'un trône sans Roi, au repos & à la tranquillité publique ; pour donner enfin à la Pologne un maître capable d'entretenir la paix au dedans & au dehors : Que tous souhaitoient de l'avoir à leur tête : Qu'ils auroient pû malgré cela procéder à l'élection d'un nouveau Roi : Qu'ils y etoient portés par le desir de laver l'affront fait à leur couronne, & de prévenir les désordres d'un interrégne : Que cependant l'attachement naturel des Polonis pour leurs Princes l'avoit emporté sur la nécessité : Qu'insensibles aux périls & à la honte, ils n'avoient point voulu penser à se donner un nouveau maître, qu'ils ne sçussent de S. M. même, si elle étoit toûjours résoluë de leur commander, ou si elle s'étoit lassée de porter le sceptre de Pologne : Qu'ils ne doutoient point, qu'il ne fût dans la disposition de le conserver : Qu'ils connoissoient son courage & son grand cœur, né pour donner des loix, non seulement au Nord, mais à toute la terre : Que la situation presente du royaume ne leur permettoit pas de rester plus long-tems dans une attente incertaine ; que l'Etat dépérissoit faute d'un chef : Que S. M. leur rendît au plûtôt sa presence ; qu'il vînt reprendre sa place sur un trône, où il avoit été si glorieusement appellé ; qu'il vînt défendre la Pologne contre le Valaque, le Tartare, & le Moscovite, prêts à fondre sur ses provinces ; qu'il vînt par sa presence arrêter les désordres ; réprimer l'audace des méchans, faire revivre les loix, qui privées de leur défenseur, tandis que l'Etat ne pensoit qu'à se mettre à couvert des dangers du dehors, laissoient au dedans les plus mauvaises actions impunies.

Qu'ils attendoient S. M. en Pologne le 12. de Mai, pour assister à la diette convoquée à Stezicza, afin de confirmer par un serment solemnel les promesses faites par ses Ambassadeurs à la diette qui précéda son élection, & renouvellées à Paris par le Roi Charle IX. afin de les gouverner dans la suite par lui-même : Que si S. M. ne pouvoit pas se rendre en Pologne au tems marqué, c'étoit avec douleur qu'ils se voyoient obligés de lui déclarer, que le royaume n'étoit point en état de subsister plus long-tems sans Roi & sans loi : Que par conséquent ils se croyoient dès lors dégagés du

ſerment de fidélité qu'ils lui avoient juré, & libres de procéder à l'élection d'un nouveau Roi, ſans bleſſer le reſpect dû à S. M. ni intéreſſer leur honneur : Que cette réſolution étoit ſi ferme & ſi bien priſe, qu'aucunes excuſes ne po urroient les faire changer. Ils ajoûtoient pluſieurs autres raiſons de même nature, qui toutes tendoient à faire voir, que s'ils penſoient à changer de maître, c'étoit contre leur inclination, & parce que la néceſſité ne leur permettoit pas de faire autrement.

HENRI III.

1575.

Réponſe du Roi à cette lettre.

Il étoit évident par ces lettres mêmes, que les Polonois ne cherchoient qu'un prétexte pour faire choix d'un nouveau Roi. Car quelle raiſon y avoit-il d'eſpérer, que Henri abandonnât le trône de ſes péres, dans un tems où l'Etat étoit déchiré par les factions, pour aller ſe confiner dans un royaume étranger ? Cependant on ne voulut point paroître à la Cour faire peu de cas d'une ſi belle couronne. Le Roi répondit aux Polonois. Il leur manda : Que les guerres, qui l'occupoient en France, ne lui permettoient pas de leur promettre rien de certain ſur ſon retour en Pologne : Qu'il étoit réſolu à ſon défaut de leur députer quelques perſonnes des plus diſtinguées de ſon Etat, capables par leur prudence de tenir ſa place ; qu'ils examineroient par eux-mêmes la ſituation des choſes : Que de concert avec les Etats du royaume ils prendroient des meſures pour remédier aux maux preſens, & pour prévenir ceux qui ſeroient à craindre dans la ſuite ; enfin qu'ils mettroient ordre aux affaires de Pologne auſſi promptement, que ſi lui-même s'y tranſportoit.

En conſéquence, le Roi s'étant rendu de Reims à Paris après ſon ſacre & ſes nôces, députa en Pologne Roger Sanlary de Bellegarde, qui venoit d'être fait Maréchal de France, & Gui du Faur ſieur de Pibrac. Le malheureux ſuccès du ſiége de Livron rendoit en particulier le Maréchal odieux à la Cour. Du reſte la faction des nouveaux favoris, qui s'étoient emparés de l'eſprit du Roi à ſon avénement à la couronne, avoit enlevé à l'un & à l'autre les bonnes graces de S. M. & Henri ne les voyoit plus qu'avec peine. D'ailleurs il regardoit la Pologne comme perduë, & n'y penſoit preſque plus. Il eut pû cependant conſerver cette couronne, ou la mettre ſur la tête de Monſieur, s'il eût ſçû ménager ſa gloire. Ce n'eſt

HENRI III. 1575.

guéres que par-là en effet que les royaumes se soûtiennent. Mais ces mesures ne s'accordoient pas avec la molesse où le Roi étoit plongé. Le caractére du Prince n'étoit pas mauvais; il ne fut gâté que par les favoris.

Le Maréchal s'apperçut aisément, que l'ambassade de Pologne n'étoit qu'un prétexte honnête, pour le tenir éternellement éloigné de la Cour; & comme il étoit hardi & entreprenant, il prit sa route par le Piémont, sous prétexte de quelques affaires, & se retira auprès du duc de Savoye. C'étoit par le conseil & la protection de ce Prince, qu'on l'avoit vû quelque tems auparavant, par un exemple inoüi, épouser Marguerite de Saluces, veuve de Paul de Thermes son oncle.

On comptoit davantage sur la prudence de Pibrac. Il partit au commencement d'Avril. Déja il avoit passé Monbeliard sans aucun mauvais accident, lorsque le bruit qui se répandit, qu'il portoit avec lui deux cens mille écus d'or, pour payer les troupes de Lithuanie, & pour les autres nécessités de la Pologne, lui attira une affaire très-fâcheuse. Une troupe de voleurs, qui sous prétexte d'être sortis de France pour exercer librement leur religion, infestoient toute cette frontiére, l'attaqua environ à demie lieuë de la ville. Ils envelopérent son équipage; & l'obligérent le poignard sur la gorge de descendre de carosse. Ensuite ils le mirent à cheval, & le firent suivre. Pibrac eut d'abord recours au grand reméde, pour adoucir la fureur de ces sortes de gens. Il leur offrit une somme considérable pour se tirer de leurs mains: à peine l'écoutérent-ils. Ils demandérent à voir les lettres qu'il portoit; les ouvrirent, parce que, disoient-ils, sous prétexte de s'adresser en Pologne, elles contenoient en effet des ordres pour lever des troupes en Allemagne; ils visitérent tous ses équipages; enlevérent le seul argent qu'il avoit réservé pour sa route, pillérent toute son argenterie; & pour ne pas perdre de tems, ouvrirent à coups de poignard ses paquets & ses valises. Il perdit même deux de ses domestiques, qui furent tués dans le premier feu. De-là il se vit conduit par le chef de ces brigands, nommé Brisach, dans la Forêt voisine, où on le fit errer par des sentiers détournés depuis midi jusqu'à minuit, toûjours entre la vie & la mort. Cependant le bruit de cet

accident ſe répandit dans Monbeliard. On ſortit auſſitôt en foule à la pourſuite des voleurs. Ce ſecours penſa coûter cher à Pibrac ; car ces brigands lui déclarérent que ſa vie leur répondroit de leur ſûreté. Sa douceur, & l'air de majeſté ſi naturel à ce grand homme, le tirérent de ce mauvais pas. Briſach devint plus traitable ; ſa troupe ſe contenta du butin qu'elle avoit fait ; & Pibrac ſortit de leurs mains ſans autre accident.



Après cette avanture il ſe rendit à Bâle, pour ſe remettre en équipages. Enſuite il paſſa le mont Jura, & arriva à Soleure. Comme le tems de la diette de Pologne approchoit, il écrivit de-là aux Etats, pour leur donner avis du retardement de ſon voyage, & de celui du Maréchal de Bellegarde, qui avoit pris ſa route par l'Italie. Après quoi il traverſa la Suabe, la Franconie, & la Baviére, & ſe rendit à Prague capitale de Bohéme. Il y fut parfaitement bien reçû de l'Empereur Maximilien, qui y étoit alors. De-là continuant ſon voyage par la Sileſie, il arriva par Pozna ſur la frontiére de Pologne. Auſſitot il dépêcha un courier aux Seigneurs Polonois, pour leur apprendre ſon arrivée, & pour les prier inſtamment de ne ſe point ſéparer, avant qu'il eût fait part à la diette des ordres du Roi, dont il étoit porteur ; qu'il s'aſſûroit que ſur ſon ſimple expoſé on penſeroit à toute autre choſe, plutôt qu'à changer de maître.

Comme le terme marqué pour la tenuë de la diette expiroit, ces lettres arrivérent trop tard. Ce que mandoit Pibrac fut lû en plein Senat, & n'eut aucun effet. La faction de la maiſon d'Autriche & celle des Piaſtes étoient les plus fortes. Toutes deux avoient des vûës différentes ; mais toutes deux convenoient qu'il falloit depoſer Henri, & procéder à élire un nouveau Roi.

L'Empereur, qui avoit manqué cette couronne à la derniére élection, croyoit ſon tour venu depuis le départ précipité de Henri ; & s'il ne pouvoit obtenir la nomination pour lui-même, il ſouhaitoit du moins de la faire tomber à l'Archiduc Erneſt, l'un de ſes fils. Il ſe ſervit pour cette négociation d'un Hongrois appellé André Dudith, homme ſçavant, fort au fait d'ailleurs des affaires de Pologne. Celui-ci n'oublia rien pour mettre les Polonois dans le parti de

HENRI III. 1575.

l'Empereur. Diſcours inſinuans, promeſſes, careſſes; tout fut employé. La premiére nobleſſe inclinoit même aſſez pour Maximilien, & ne vouloit plus d'un Roi dont elle ſe croyoit mépriſée.

Il y avoit au contraire parmi les Seigneurs un autre parti abſolument oppoſé à celui-là. Soit averſion perſonnelle, ſoit qu'ils cruſſent trouver parmi eux des hommes dignes de porter un ſceptre, on ne put jamais les engager à donner leur voix à l'Empereur. Ils prétendoient, comme dans l'élection précédente, qu'au lieu d'aller chercher un Roi chez les étrangers, on en prît un de leur nation même. Ils appuyoient leur prétention par des exemples tirés des annales de la couronne, où on trouvoit un Polonois de la lie du peuple nommé Piaſt, élevé autrefois ſur le trône par ſes compatriotes. Ceux-là n'avoient encore aucunes vûës ſur perſonne en particulier; mais parce qu'en général ils vouloient pour maître un homme de la nation, & qu'ils citoient l'élection de Piaſt, on appella leur parti celui des Piaſtes.

Henri eſt dépoſé, & le trône de Pologne déclaré vacant.

La faction la moins puiſſante étoit celle qui tenoit toûjours pour le Roi élu. Les principaux de ceux qui la compoſoient étoient Jacques Uſchanski Archevêque de Gneſne, Jean comte de Tenczin Caſtellan de Voinicz, & Cecignowicz, ſeigneurs d'un grand crédit, & de tête; fameux d'ailleurs par mille belles actions. Mais ils étoient trop peu pour tenir contre le grand nombre. Les deux factions contraires l'emportérent; & il fut réſolu, que puiſque la diette s'étoit aſſemblée à Stezicza, on commenceroit par dépoſer le Roi. Le décret en fut paſſé le 15, de Juillet; il contenoit : Que puiſque S. M. ne s'étoit point renduë en Pologne au jour marqué par la diette tenuë à Varſovie l'année précédente, le Senat & la nobleſſe ſe libéroient du ferment de fidélité qu'ils lui avoient prêté; déclaroient Henri déchu de la couronne de Pologne, & le royaume vacant, de même que ſi le Roi étoit mort. Ce décret fut lû publiquement dans la diette, & publié enſuite à ſon de trompe à Cracovie, afin que perſonne ne prétendît cauſe d'ignorance de cette dépoſition. Cela ſe paſſa quelque tems avant que les derniéres lettres de Pibrac euſſent été renduës au Senat.

Jacque de Faye ſieur d'Eſpeſſes, homme de tête, habile,

éloquent, fameux d'ailleurs par les grands emplois qu'il exerça en France dans la ſuite, étoit alors chargé des affaires du Roi en Pologne. Il fit d'abord tout ſon poſſible pour engager les Seigneurs à attendre l'arrivée du ſieur de Pibrac. Mais ſes efforts etant inutiles, & ne pouvant empêcher que ce qui avoit été arrêté ne le fût en effet, il crut de deux maux devoir choiſir le moindre. Il engagea ceux qui tenoient pour la France à ſe joindre à la faction des Piaſtes, & à ſe réünir, pour s'oppoſer de concert à la nomination de l'Empereur, ou de quelqu'un de ſes fils. Son deſſein étoit de faire remettre l'élection à une nouvelle diette; de donner par-là aux Polonois le tems de réfléchir à la démarche qu'ils vouloient faire, & à Henri celui de prendre ſes meſures. Son projet réüſſit. On apprit que Pibrac n'étoit qu'à trois journées de Stezicza, & la diette ſe rompit.

Auſſitôt que Pibrac fut arrivé en Pologne, il crut devoir prévenir les eſprits, avant qu'on ſe raſſemblât pour procéder à une élection. Il écrivit à tous les Seigneurs. Par ſes léttres il ſe plaignoit amérement, de ce que tandis qu'ils donnoient tous les jours audiance à des ambaſſadeurs Tartares & Moſcovites, ils n'avoient pas daigné attendre l'envoyé de leur Roi, qui ne venoit que pour leur annoncer la paix & la tranquillité, ſeuls biens que puiſſent déſirer les mortels.

Il marquoit enſuite: Qu'il ne pouvoit attribuer une démarche ſi imprudente aux ſages têtes, dont la Pologne étoit remplie; qu'il la regardoit plûtôt comme l'effet de quelques eſprits brouillons, qui ne trouvent leur utilité particuliére, que dans le malheur public: Que ſi on ne les prévenoit de bonne heure, ils ſeroient capables de jetter le royaume dans des extrémités, d'où il ne ſe tireroit pas aiſément: Que c'étoit à eux à réfléchir aux ſuites que pouvoient avoir les réſolutions preſentes: Qu'il n'y avoit perſonne qui ne fût en état de remarquer une fauſſe démarche; mais qu'il n'étoit pas ſi aiſé d'y remédier; qu'il falloit pour cela beaucoup de courage & un bonheur rare: Qu'il venoit en Pologne chargé des inſtructions de leur Roi, leur propoſer des meſures pour le gouvernement de l'Etat: Qu'ils pouvoient en écoutant ſes propoſitions éviter la honte de paſſer pour inconſtans, & prévenir en même tems de grands maux: Que

HENRI III. 1575.

s'ils avoient refusé de l'entendre, il en étoit fâché, moins pour l'intérêt de S. M. & pour le sien, que pour leur propre avantage: Qu'après tout ils étoient les premiers intéressés à ne pas suivre l'impression, que l'ambition de quelques particuliers voudroit leur donner, à ne se laisser gouverner que par des conseils sages & salutaires, & à remédier de bonne heure, & d'une façon convenable aux maux dont ils étoient menacés: Qu'ils examinassent donc d'abord ce qu'ils pouvoient, plûtôt que ce qu'ils vouloient, & moins encore ce qu'ils pouvoient, que ce qu'ils devoient: Qu'il ne leur parloit de la sorte, que pour leur faire comprendre, qu'après s'être donné un Roi légitimement élû, sans brigue, & du consentement de la nation, ils devoient le conserver de même, & confirmer par leur attachement pour lui l'idée, que cette élection avoit donnée de leur sagesse: Qu'il y avoit toûjours moins de risque à garder son Prince, qu'à vouloir s'en donner un nouveau.

Qu'au reste il étoit chargé de leur apprendre: Que S. M. pour marquer l'affection qu'elle portoit à ses sujets de Pologne, étoit prête d'employer pour la défense & la gloire de leur Etat, tout ce qui étoit en son pouvoir, son autorité, ses alliances, ses trésors, ses flottes, ses armées: Que le Roi avoit déja pourvû à leur sûreté: Qu'il avoit donné ordre à son Ambassadeur à la Porte, d'engager le Grand-Seigneur à observer inviolablement le traité d'alliance fait avec la Pologne: Qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'Empire & la Suéde, les deux Puissances les plus voisines, pensassent à rien attenter contre les anciens traités: Que S. M. avoit eu soin d'y écrire, & qu'elle en avoit reçu des réponses telles, qu'elle pouvoit les souhaiter: Que si le Moscovite ne devenoit pas plus sage, elle sçauroit lui opposer des forces capables de lui faire sentir qu'il n'étoit pas en état de tenir contre deux si puissans Royaumes; & que pour empêcher les courses des Tartares, elle étoit résoluë de les prendre à sa solde.

Qu'après avoir ainsi assûré la Pologne contre les ennemis du dehors, il ne restoit plus qu'à y faire régner la tranquillité au dedans: Que pour cela S. M. étoit prête de souscrire à tous les réglemens dont on conviendroit dans une diette légitimement assemblée: Qu'elle leur donnoit tout pouvoir de

HENRI III. 1575.

de délibérer sur cet article : Que le Roi faisoit plus de cas d'une couronne où le choix des peuples l'avoit élevé, que de celle à laquelle il avoit été appellé par sa naissance : Que la fortune donnoit l'une, au lieu qu'il n'étoit redevable de l'autre qu'à son mérite & à l'affection de ses sujets : Que S. M. avoit donc résolu, après avoir été honorée de leurs suffrages, de les récompenser comme de bons serviteurs ; de les ménager comme des étrangers ; de les aimer comme ses sujets naturels ; en un mot d'unir ensemble les deux Royaumes, & de ménager leurs intérêts ; en sorte que ni l'un ni l'autre ne se ressentissent jamais des maux dont un des deux seroit affligé, & que tous les deux profitassent au contraire des avantages particuliers à l'un ou à l'autre : Que s'ils avoient lieu d'espérer tout cela de leur Roi, il ne voyoit pas pourquoi ils se donnoient la peine de chercher ailleurs ce qu'ils trouvoient chez eux mêmes : Qu'ils devoient considérer que l'inconstance est ordinairement suivie du repentir ; qu'au lieu d'une situation plus heureuse qu'on se promet, on ne rencontre dans sa légéreté que désastres, que malheurs, que confusion ; tous les maux enfin que ceux-là seuls peuvent éviter, à qui Dieu a fait present de la sagesse : or que les marques d'une ame sage sont, de ne se point lasser de son bonheur, de connoître ses besoins, de chercher les remédes propres à les soulager, & d'en user constamment après les avoir trouvés.

Tel étoit à peu près le contenu des lettres de Pibrac ; & ce fut de ces mêmes raisons qu'il se servit pour ébranler ceux du Sénat & des Seigneurs, à qui on lui permit de rendre visite ; mais c'étoit parler à des sourds. Cependant l'automne s'avançoit ; on approchoit du terme marqué pour la diette, qui devoit élire un nouveau Roi ; le nom François étoit devenu odieux en Pologne, & la haine attiroit insensiblement le mépris. Pibrac crut qu'il lui seroit honteux de rester le témoin, & pour ainsi dire, l'arbitre de la nomination qui alloit se faire ; il n'y avoit plus aucun espoir de réüssir. Ainsi il reprit la route de France, où il trouva de nouveau en arrivant le Royaume en combustion.

Amurath III. Empereur des Turcs.

Après le départ du sieur de Pibrac, les Polonois ne pensérent plus qu'à se donner un maître ; & ils se crurent d'autant plus obligés de procéder promptement à cette élection,

HENRI III. 1575.

qu'ils étoient instruits de la résolution qu'avoit formée le nouveau Sultan en montant sur le trône, de se venger des courses des Cosaques. C'étoit Amurath, qui après la mort de son pére Selim, arrivée sur la fin de l'année précédente, avoit été couronné au commencement de celle-ci. Il en étoit redevable au Bacha Mehemet. C'étoit lui qui avoit mandé au Prince l'état de l'Empire; & la chose avoit été conduite avec tant de diligence & de secret, qu'Amurath étoit dans Constantinople, avant que les Janissaires sçussent la mort du Sultan. C'est par cette même adresse que Mehemet avoit déja mis la couronne sur la tête de Selim.

Le nouveau Sultan, pour gagner les Janissaires, leur fit d'abord distribuer à chacun cinquante Sultanins, & haussa leur paye. Il ordonna en outre que dans la suite, dès que leurs enfans mâles seroient en âge, on les enrôleroit dans ses gardes. Pour cela il augmenta leur nombre de deux mille; en sorte qu'on compte aujourd'hui seize mille Janissaires. Enfin il voulut que ceux qui auroient été estropiés au service, en fussent éxemts, & fussent nourris au dépens du public.

Amurath soüilla de si beaux commencemens qui sembloient promettre un régne plein de modération, en faisant mourir cinq de ses fréres & deux femmes de son pére, dont une étoit enceinte. Coutume barbare, mais si exactement observée lorsque les Sultans montent sur le trône, qu'elle semble être aujourd'hui consacrée dans la maison Ottomane.

Le premier soin du Grand-Seigneur, fut de terminer les différens survenus entre la Porte & la république de Venise, au sujet du territoire de Zara en Dalmatie. Ils avoient été causés par l'insolence des gouverneurs Turcs, qui après la derniére guerre se croyoient tout permis contre leurs voisins. Cette affaire fut accommodée à l'amiable. On en fut redevable aux soins & à l'habileté de Jacque Soranzo, ambassadeur de la République à Constantinople, qui s'acquitta de cette commission avec honneur. Le Sénat pour lui en marquer sa reconnoissance, le fit Procurateur de S. Marc, même avant son retour à Venise. Mais comme il ressentit alors ses libéralités, il éprouva ensuite ses rigueurs; quand par une grandeur d'ame incompatible avec la modération d'un Républiquain, il voulut s'élever au-dessus des bornes

que les loix de l'Etat lui avoient prefcrites.

Amurath peu porté naturellement à infulter fes voifins, n'étoit pas infenfible aux injures qu'il avoit reçûës. C'eft ce qui lui fit penfer à fe venger des courfes que les Cofaques avoient faites en Moldavie à la follicitation des Polonois. Mais il crut que ce feroit fe dégrader, que de fe charger lui-même d'une expédition fi peu confidérable. Ses miniftres remirent donc le foin de fa vengeance aux petits Tartares, ou Tartares Précopites. Ceux-ci entrérent au mois d'Octobre dans la petite Ruffie, ou Ruffie Polonoife; ravagérent plus de quarante milles de païs, brûlérent deux cens châteaux, mirent le feu à tous les villages, maffacrérent impitoyablement tout ce qui tomba fous leur main, jufqu'aux enfans & aux vieillards, & emmenérent tous les beftiaux & tous les troupeaux.

HENRI III.

1575.

Excurfion des Tartares en Pologne.

Chargés de butin, ils arrivérent fur les bords du Nieper, difpofés à repaffer ce fleuve. Alors les rivages retentirent des cris de ces malheureux qu'on menoit en efclavage. Les Polonois accoururent à leur fecours; mais trop tard. Ils s'étoient arrêtés autour de Kiovie, par où ils croyoient que pafferoient ces barbares; & ils comptoient follement fur la parole de Pierre, Vaivode de Valachie, qui s'étoit témérairement engagé, même avec ferment, de ne point donner paffage aux Tartares fur fes terres. Cependant quelques troupes levées à la hâte & à moitié fans armes, fe raffemblérent autour de Mielecz, & tombérent fur l'arriére-garde des ennemis, tandis qu'ils étoient occupés à paffer le fleuve. De cette multitude effroyable qu'on fait monter jufqu'à cent onze mille hommes, ils en tuérent environ fept cens. Leonard Gorecius parle fur-tout d'un de ces barbares d'une prodigieufe grandeur, qui fut tué par Jacque Niezabilowski. Son front avoit vingt-quatre doigts de largeur, & il étoit d'ailleurs fi énorme, que fon cadavre couché par terre alloit encore à la ceinture d'un homme debout.

Les Cofaques de leur côté, qui regardoient ces hoftilités comme leur affaire propre, ne s'endormoient pas. Ils paffent le Nieper ayant à leur tête Bogdan Rofinki; entrent dans la Tartarie qu'ils trouvent fans défenfe, & y mettent tout à feu & à fang; les femmes mêmes n'évitérent pas leur fureur. Les unes eurent les mammelles coupées, d'autres les yeux

HENRI III. 1575.

arrachés ; leurs enfans furent écrasés ; & tout ce qui se trouva d'esclaves fut mis en liberté.

Division dans la diette de Pologne au sujet de l'élection d'un nouveau Roi.

Cependant la diette de Pologne s'ouvrit à Varsovie le premier de Decembre, terme auquel elle étoit convoquée. Le Sénat & les Seigneurs étoient partagés. Enfin après bien des contestations, l'archevêque de Gnesne grand chancelier du Royaume, à la tête de la plus grande partie des Sénateurs de Pologne & de Lithuanie, proclama Roi, l'Empereur Maximilien. Cette élection se fit le 15. du même mois. D'un autre côté Zborowski Palatin de Cracovie, le comte de Gorka Palatin de Sandomir, & le comte de Tenczin, à la tête de quelques autres Seigneurs, & de la plus grande partie de la Noblesse, vouloient, contre l'avis des Sénateurs, qu'on élût un Roi de la nation. Mais plusieurs briguoient la nomination ; on ne convenoit de rien. Il restoit du sang des Jagellons une Princesse nommée Anne, sœur de Sigismond Auguste dernier Roi de cette maison. Elle étoit âgée de cinquante ans, & n'avoit point été mariée. En reconnoissance des obligations que la nation avoit à cette famille, les Seigneurs lui déférérent la couronne, à condition qu'elle épouseroit Etienne Batthory Prince de Transylvanie, Hongrois de nation, qu'ils proclamérent Roi en même tems. Ensuite ils écrivirent à l'Empereur pour l'exhorter à ne pas se prévaloir des suffrages du Sénat & de quelques membres de la Noblesse, comme d'un titre, qui pût lui donner droit à la couronne.

L'archevêque de Gnesne de son côté, & les Sénateurs de son parti, écrivirent au prince Batthory quatre jours après l'élection. Ils lui faisoient part de la nomination de l'Empereur, élû légitimement, du consentement de tout le Sénat de Pologne, de Lithuanie, & de Prusse. Par là ils tâchoient de le détourner de penser au trône de Pologne ; lui representoient : Que lui-même quelque tems auparavant, avoit protesté à la diette par le ministére du comte de Biandrata & de ses autres députés, qu'il entendoit que ses prétentions à la nomination ne nuisissent en rien aux égards que la diette devoit à l'Empereur & à l'illustre maison d'Autriche : Que bien loin de vouloir entrer en compromis avec S. M. I. il étoit disposé au contraire à favoriser en tout ses desirs & ses desseins : Qu'ils le prioient donc de tenir la parole qu'il avoit

alors donnée, & de faire voir en effet quelles avoient été ses bonnes intentions pour l'Empereur.

HENRI III. 1575.

Il est vrai que Batthory avoit chargé ses députés de faire cette protestation, tandis que le succès de la diette étoit encore incertain. Mais lorsqu'il apprit qu'il avoit pour lui le plus grand nombre des suffrages, il ne la regarda plus que comme un compliment, qui ne supposoit pas nécessairement beaucoup de sincérité. Il répondit au parti Impérial d'une maniére qui ne signifioit rien; & il se disposa à se mettre au plûtôt en possession d'un trône que le hasard lui présentoit.

Affaires de France.

La nouvelle de la diette convoquée en Pologne pour l'élection d'un nouveau Roi, causa beaucoup de chagrin à Henri. Ce n'est pas qu'il regrettât fort la perte d'un trône qu'il méprisoit; mais il voyoit bien que cette déposition ne lui faisoit pas honneur. Comme il ne s'arrêtoit au reste qu'au present, qu'il se mettoit peu en peine de sa gloire, & ne s'inquiétoit pas plus du passé que de l'avenir, il eut bientôt oublié cet affront. Un nouvel événement qui l'intéressoit davantage, l'occupa tout entier.

Le duc d'Alençon se retire de la Cour.

Le duc d'Alençon avoit été arrêté en quelque sorte l'année précédente, peu de tems avant la mort de Charle IX. on lui avoit rendu la liberté à l'arrivée du Roi en France; & il avoit été rétabli dans tous ses titres & honneurs. Cependant, soit ressentiment de l'insulte qu'on lui avoit faite, soit envie de broüiller; il se retira secretement de la Cour vers ce tems-là. Voici comme cela se passa le 16. de Septembre. Monsieur avec peu de suite, se rendit sur le soir au faubourg S. Marceau, sous prétexte de quelque galanterie, & entra chez une personne du secret. Sa suite l'attendoit à la porte, tandis qu'on lui tenoit des chevaux prêts à une sortie de derriére, qui donnoit sur la campagne. Le Prince avec quelques confidens monta à cheval, & s'éloigna de Paris à toute bride. A quelques lieuës de là il rencontra une troupe de Noblesse, qui l'attendoit. Il courut toute la nuit, & se rendit à Dreux, qui étoit de son appanage.

Manifeste de ce Prince.

De là il publia le lendemain un Manifeste, par lequel il protestoit de ses bonnes intentions pour le bien du Royaume, pour tous les Ordres de l'Etat, & pour le Clergé en particulier. Il n'épargnoit pas ensuite les favoris dont le Roi

HENRI III. 1575.

étoit obsédé. C'étoit à eux qu'il attribuoit l'animosité que Charle IX. avoit fait paroître sur la fin de son régne contre sa personne, & celle des plus honnêtes gens du Royaume; le danger qu'il avoit couru de la vie; & les traitemens indignes qu'il avoit reçus.

Il disoit enfin: Qu'il ne s'étoit retiré de la Cour, que pour profiter des conseils de ceux des Prélats & de la Noblesse qui s'étoient rendus auprès de lui: Qu'il ne feroit rien au préjudice de l'autorité Royale, qu'au contraire il ne cherchoit qu'à l'affermir de plus en plus: Que son dessein étoit de travailler à rendre aux loix leur vigueur premiére, & au Royaume son ancienne splendeur; à faire punir les vols, les malversations, les véxations, & les violences criantes dont on avoit été témoin dans l'Etat; à tirer des prisons les premiéres têtes du Royaume, qu'on avoit lâchement arrêtées sans garder aucunes formalités; & à les rétablir dans tous leurs titres & emplois; à décharger le peuple de ces levées onéreuses, de ces impositions nouvelles, inventées par quelques étrangers pour satisfaire l'avarice des Ministres; à maintenir tous les Ordres du Royaume dans leurs droits, libertés, immunités & priviléges; à affermir dans l'Etat la Religion de nos ancêtres, sans blesser la liberté accordée aux Protestans par les Edits; enfin à établir par tout une paix solide & durable: Que pour cela il n'avoit dessein, ni d'en venir aux armes, ni de former un parti; qu'il ne vouloit se servir que du remède salutaire, usité chez nos péres dans de semblables conjonctures, & autorisé par les loix: Que c'étoit à une assemblée d'Etats qu'il en appelloit: Qu'il supplioit par conséquent le Roi son frére & son maître, de prendre en bonne part la requête qu'il osoit lui presenter, & d'être persuadé qu'elle partoit d'un cœur qui n'avoit réellement en vûë que la gloire de Dieu, l'intérêt de S. M. & la tranquillité de l'Etat.

Ce manifeste fut reçu différemment dans le public; & chacun en parloit suivant son inclination, & selon qu'il étoit plus ou moins affectionné au gouvernement present. Le peuple prenoit tout cela sérieusement. Il s'imaginoit deja voir la Cour réformée, les Ministres bannis, la liberté & la paix rétablies dans tout le Royaume. Les plus sages au contraire

regardoient le duc d'Alençon comme un homme naturellement ambitieux, dont la plaïe ſaignoit encore, qui vouloit ſe venger à quelque prix que ce fût, qui en cherchoit un prétexte dans la guerre déja allumée, & qui ne ſe montroit aux Proteſtans comme un chef prêt à ſe mettre à leur tête, que pour s'en faire un appui qui le rendît formidable à la Cour dans ces circonſtances, & pour les abandonner dans la ſuite. Il y en avoit même qui étoient perſuadés que le Prince agiſſoit de concert avec la Reine mére ; que par cette retraite ſimulée, cette Princeſſe n'avoit en vûë que d'affoiblir le parti des Proteſtans, & de s'en rendre l'arbitre, en leur ôtant un chef auſſi zélé que le prince de Condé, pour lui en ſubſtituer un nouveau.

Voilà ce qui ſe publioit alors. Du reſte la plûpart des Proteſtans peu contens du preſent, & ne connoiſſant pas le génie du Prince, ſemblérent concevoir quelques eſpérances de ces nouveautés. Sur ce principe, on rendit publiquement à Dieu de ſolemnelles actions de graces pour cet événement à la Rochelle, à Montauban, à Nîmes, & dans pluſieurs autres villes. On n'appelloit plus le duc d'Alençon que le nouvel Hercule, nom qu'il avoit autrefois porté. On eût dit qu'il fût deſcendu du ciel pour guérir tous les maux, & détruire tous les monſtres de la France.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Prince encore tout plein de l'affront qu'il avoit reçu, outré particuliérement contre les Guiſes, qu'il en regardoit comme les auteurs ; avoit pris la réſolution de ſe retirer, ſans la communiquer au Roi ni à la Reine, non pas même au roi de Navarre, qui avoit couru avec lui les mêmes riſques ; qu'il n'en fit part qu'à un petit nombre de ſes confidens, entr'autres à Louis de Clermont d'Amboiſe, & à Jean de Simié ; que ſon deſſein étoit de ſe mettre à la tête des troupes qui devoient venir inceſſammenr d'Allemagne, dont il eſpéroit que le prince de Condé lui céderoit ſans difficulté le commandement ; & ſous prétexte du bien public, de s'en ſervir pour avancer ſes affaires, & pour obtenir du Roi ſon frére, des conditions qui le rendiſſent dans la ſuite plus conſidérable dans l'Etat.

La Cour fut conſternée de cette évaſion. Le duc de Nevers eut ordre ſur le champ de ſe mettre à la tête des troupes, qui

HENRI III. 1575.

se trouvérent à la suite du Roi, & de poursuivre le Prince; mais la Reine mére le fit aussitôt rappeller. On songea ensuite à fortifier quelques postes aux environs de Paris, sur-tout Saint Denys, dont Armand Gontaut de Biron se chargea. On distribua aussi entre les Seigneurs de la Cour, particuliérement entre les Princes de la maison de Guise, la défense des villes & des places les plus voisines de la capitale. Il n'y eut que le roi de Navarre auquel on ne pensa point. Ce Prince généreux avoit déja oublié l'outrage qu'on lui avoit fait; mais cette distinction rouvrit la playe. Il se crut méprisé; & pour s'en venger, il prit la résolution de sortir aussi de la Cour. Celui qui l'y excita le plus fut Guillaume de Hautemer sieur de Fervaques comte de Grancé, qui avoit alors toute la confiance de ce Prince.

Le prince de Condé traite avec les Allemans.

Le prince de Condé avoit cependant déja envoyé ses députés à la diette de Ratisbonne, pour representer à l'Empereur & aux Princes de l'Empire la justice de sa cause, & leur demander la liberté de lever des troupes en Allemagne. Ils étoient chargés de representer que ce n'étoit pas pour faire la guerre au Roi, pour qui le Prince conservoit toûjours, disoient-ils, un respect & une obéïssance parfaite; mais plûtôt pour maintenir son authorité contre les perturbateurs du repos public.

C'étoit le prince Jean Casimir, fils de l'Electeur Palatin, destiné à commander les troupes Allemandes, qui avoit conseillé cette démarche au prince de Condé; démarche qui étoit plûtôt une honnêteté, pour gagner les Princes & Etats de l'Empire, qu'un devoir de nécessité. Car par les loix de l'Empire, il est permis à tout Prince & Seigneur de lever des troupes en Allemagne pour le service des étrangers, pourvû qu'elles ne doivent porter les armes, ni contre l'Empire, ni contre l'Empereur.

Cette coutume au reste établie par les fondateurs de l'Empire, reçûë depuis par les premiers auteurs de l'Empire Germanique, paroît être fondée plûtôt sur la prudence, que sur l'équité. Ils avoient en vûë sans doute, de ne pas laisser émousser par l'inaction le courage mâle de cette nation nombreuse & guerriére; & d'empêcher que dans un Etat, où les intérêts de tant de Princes & de tant de villes sont si fort confondus,

ces

ces peuples remuans ne trouvant pas d'ennemis au dehors, ne s'en fissent eux-mêmes au dedans. Mais aussi n'est-il point indigne, & peut-être injuste, que de braves gens, qui passent d'ailleurs pour les plus équitables du monde, se vendent honteusement au premier Prince étranger, qui se mettra en fantaisie de faire la guerre, & semblables à de vils gladiateurs, mettent à prix leur propre vie? C'est du moins le sentiment de plusieurs personnes qui blâment cette liberté.

Ces articles du traité passé entre le prince de Condé & Jean Casimir furent: Que le Palatin, à la priére du Prince, entreroit en France à la tête d'une armée, pour secourir les Réformés inquiétés au sujet de leur religion; qu'il travailleroit à délivrer le royaume de l'insolente domination des mauvais ministres; à le rétablir dans son ancienne liberté & sa premiere splendeur: Que le Prince seroit généralissime de cette armée, & que le Palatin la commanderoit sous lui: Qu'il leveroit six mille Reîtres au nom du Prince, & deux mille en son nom: Qu'il enrolleroit de plus six mille Suisses aux frais du Prince, & qu'il fourniroit quatre grosses piéces de canon, douze piéces de campagne, avec toutes les munitions de guerre.

Que le Prince de Condé de son côté leveroit des troupes en France, pour grossir l'armée Allemande: Qu'il tireroit du Languedoc au moins douze mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux qui viendroient la joindre: Que les troupes Allemandes ne pourroient être licentiées, qu'en leur payant leurs montres; & que le Prince ne traiteroit, ni de paix, ni de guerre avec le Roi, ou aucun autre, sans le consentement du Palatin.

On ajoûta: Que le Prince Casimir signeroit le traité passé entre le duc de Damville & les Réformés, (c'est le nom qu'ils donnoient aux Protestans:) Qu'il obtiendroit du Roi le maintien des Edits publiés en faveur de la liberté de conscience: Que Damville s'engageroit à ne point desarmer, que S. M. n'eût établi cette liberté dans tout le royaume: Que pendant le tems de l'éxpédition, le Prince feroit compter au Palatin douze mille écus d'or par mois: Qu'une des conditions du traité de paix seroit, que Casimir auroit le gouvernement en chef de Metz, Toul, & Verdun, & que les

HENRI III. 1575.

Proteſtans y auroient libre éxercice de leur religion ; enfin qu'après la paix ſignée, on feroit tenir inceſſamment au prince Palatin, ſoit à Metz, ou à Straſbourg, deux cens mille écus d'or.

Quelque dures que fuſſent ces conditions, & quelque difficulté qu'il y eût à les remplir, cependant la néceſſité, où le prince de Condé & ſon parti ſe trouvoient alors, l'obligea de s'y ſoumettre. On ne penſa donc plus qu'à faire des levées en Allemagne ; & on avança beaucoup en peu de tems : les François voulant profiter des troubles preſens de la Cour ; & les Allemans eſperant par-là être plûtôt payés des ſommes qu'on leur avoit promiſes.

Conduite artificieuſe du duc d'Alençon.

Cependant le duc d'Alençon s'étoit retiré en Poitou. Il y fut ſuivi de la Nouë, du beau-frére du duc de Damville, de Gilbert de Levi comte de Ventadour, qui avoit de grandes alliances & beaucoup de terres dans le Limouſin, à la tête de 300. cavaliers, & de 1200. hommes de pied ; & de Henri de la Tour vicomte de Turenne, jeune & brave, fils d'une autre ſœur de Damville. Tous vinrent bien accompagnés offrir au Prince leurs biens & leurs ſervices, pour rétablir la tranquillité dans le royaume. Monſieur voulut même pour un tems paroître favorable aux Réformés ; & il écrivit des lettres très-gracieuſes aux habitans de la Rochelle & de Montauban, pour les confirmer dans cette penſée.

Mais ce Prince étoit trop adroit pour ne pas voir que, ſoit pour le preſent, ſoit pour l'avenir, cette démarche pourroit lui faire tort dans quelque autre affaire. Pour obvier à cet inconvenient, il dépêcha en même tems à Rome Nicolas Hennequin du Fay ſon Sécretaire. Il étoit chargé de lever les ombrages que pourroient donner au S. Pere les liaiſons du Prince avec les Proteſtans & les Catholiques unis ; de repreſenter à S. S. que ce n'étoit que dans une néceſſité extrême, & pour mettre ſa perſonne à couvert, qu'il s'étoit uni au duc de Damville, qui n'avoit traité lui même avec les Proteſtans, que parce qu'il ne pouvoit autrement ſe ſouſtraire aux violences des perturbateurs du repos public ; que leur deſſein n'étoit pas d'embraſſer leur querelle ; qu'ils avoient uniquement en vûë de ſe ſervir d'eux, pour rétablir la paix dans l'Egliſe & dans l'Etat, pour s'oppoſer aux projets des miniſtres

corrompus, dont le Roi étoit obſédé, & pour prendre des meſures capables de procurer, comme S. S. le ſouhaitoit, la gloire de Dieu, & la tranquillité du royaume.

Le Pape répondit favorablement à ce Prince; le pria inſtamment de ne jamais perdre ces deux points de vûë; & l'avertit de prendre garde, qu'en voulant pourvoir, ſinon à ſa vengeance, du moins à ſa ſûreté, il ne ménageât trop ſon reſſentiment, & trop peu la gloire du ſang, dont il ſortoit, & la religion de ſes péres.

Elargiſſement des Maréchaux de Monmorency & de Coſſé.

La Reine mére de ſon côté ne vouloit point de paix. Cependant ſi elle n'arrêtoit de bonne heure ces ſemences de diviſion, qui commençoient à naître entre les deux fréres, elle apprehendoit de devenir enfin ſuſpecte à l'un & à l'autre; & le ſoupçon pouvoit inſenſiblement dégénérer en mépris. Ces réfléxions l'engagérent à conſeiller d'abord au Roi de députer à ſon frére. Enſuite elle ſe chargea de traiter elle-même avec lui. Elle ſçavoit que le Prince avoit toûjours été fort lié avec les Maréchaux de Monmorency & de Coſſé; que c'étoit à ſon ſujet qu'ils avoient été arrêtés; que le Prince l'avoit aſſez fait entendre, en demandant par ſon manifeſte l'élargiſſement des Seigneurs priſonniers. Elle réſolut donc de commencer par les mettre en liberté. Quelques émiſſaires de cette Princeſſe, ſous prétexte d'amitié, rendirent viſite au Maréchal de Monmorency, & lui conſeillérent d'oublier le reſſentiment qu'il pourroit avoir de ſa priſon. Ils lui firent entendre, que ce ſeroit le moyen d'obtenir ſa liberté indépendamment de Monſieur. Car la Reine vouloit que le Maréchal n'eût obligation d'une grace ſi peu attenduë, qu'au Roi & à elle. Son deſſein étoit d'employer utilement dans la ſuite, pour rétablir la concorde entre les deux fréres, les ſoins de ce grand homme, qui n'étoit pas moins véridique, que généreux.

Il y avoit déja quelque tems que le Maréchal de Coſſé avoit eu permiſſion de ſortir de la Baſtille, où ſa ſanté déperiſſoit, & de ſe retirer dans ſa maiſon, qui en étoit proche. On l'y gardoit ſeulement à vûë. Mais il n'en étoit pas de même du Maréchal de Monmorency. Comme il étoit plus formidable à la Cour, on le gardoit auſſi plus étroitement. Quelque tems auparavant il s'étoit répandu un bruit, qui ne pouvoit venir

HENRI III. 1575.

que des ennemis de cette maiſon, une des plus illuſtres du royaume. On diſoit que le duc de Damville, gouverneur de Languedoc, & frére du Maréchal, étoit mort ſubitement à Monpellier d'une fiévre violente. On ne manquoit pas même de gens apoſtés, qui prétendoient avoir été témoins de ſon convoi. Sur ce fondement on avoit pris ſecrettement en Cour la réſolution de faire étrangler la nuit dans ſa priſon le Maréchal même.

Pour que le coup fût moins ſenſible, on avoit mis du ſecret Miron premier medecin du Roi. Il avoit déja répandu le bruit, que le Maréchal étoit ſujet à des coups de ſang. Par-là on eſperoit, qu'on attribueroit ſa mort à quelque accident de cette nature, plûtôt qu'à aucune violence. L'éxécution de ce complot fut commiſe à Gille de Souvré, Grand-Maître de la garderobe. Mais Souvré étoit trop honnête-homme, & trop ennemi de la violence, pour obéïr aveuglement. Il ſçut habilement traîner l'affaire en longuer. Il donna le tems au repentir de ſuccéder à la haine, & aux faux bruits de la mort de Damville celui de s'évanoüir.

La Reine va trouver le duc d'Alençon.

Ce fut ainſi que le Roi, à qui la Reine ſa mére avoit perſuadé que cette mort étoit néceſſaire, fut malgré lui redevable à Souvré de la vie de ce grand homme, qui dans la ſuite, au milieu des troubles que cauſa la retraite du duc d'Alençon, fit paroître plus d'attachement que perſonne pour leurs Majeſtés. Il ſacrifia généreuſement au bien de l'Etat ſes reſſentimens particuliers; & tandis que ſes fréres, Damville, de Meru, & de Thoré, étoient à la tête des rebelles, il mit de ſon côté toute ſa gloire à prouver par ſes actions ſon affection pour la perſonne du Roi, & pour ſa patrie, que les guerres civiles déchiroient alors. La Reine mére partit donc, accompagnée des Maréchaux de Monmorency & de Coſſé, pour aller trouver le duc d'Alençon en Touraine.

Thoré étoit alors en Allemagne auprès du prince de Condé, auquel il étoit allié. Il avoit d'ailleurs toûjours été dans ſes intérêts, & dans ceux de Monſieur; & il y avoit même beaucoup d'apparence, qu'il étoit entré dans le complot que ces Princes avoient formé quelque tems avant la mort de Charle IX. Auſſi eut-il ſoin de ſortir de bonne heure de la Cour. Auſſitôt qu'il apprit l'évaſion du duc d'Alençon, il conſeilla au

prince de Condé de lui remettre le commandement des troupes. Pour le faire même d'une maniére plus gracieuse, il fut d'avis que le Prince, en attendant qu'il pût entrer en France avec toute l'armée d'Allemagne, envoyât toûjours d'avance quelque secours à Monsieur. Lui-même s'offrit de le conduire.

Il part donc à la tête d'un détachement, composé de deux mille Reîtres, de cinq cens arquebusiers François, & de cent gendarmes; passe le Rhin; traverse la frontiére de la Lorraine, & entre en Champagne par Langres. Son dessein étoit de passer la Loire à la Charité. Il fait quelques nouvelles levées dans les environs, pour fortifier ses troupes, & s'avance jusqu'à Attigny sur Aisne. Là les Allemans, à qui on devoit quelques montres, se mutinérent; & Thoré perdit plusieurs jours à les calmer. Ensuite il passa la Meuse sans opposition, & continua sa marche; mais il se trouva tout d'un coup tellement enveloppé par les royalistes, qu'il lui étoit impossible d'éviter d'en venir aux mains.

Le Roi dès le premier d'Octobre avoit fait publier, que toutes ses troupes & les milices du royaume se tinssent prêtes à marcher, avec défenses à qui que ce fût, sous de griéves peines, de prendre le parti de Monsieur, que des rebelles avoient séduit. Ainsi sur la nouvelle de l'entrée des Allemans en France, Henri de Lorraine duc de Guise, à la tête de mille gendarmes, se rendit à son gouvernement de Champagne, pour fermer le passage aux ennemis. Il fut suivi de Philippe Strozzi Colonel général de l'infanterie Françoise, qui lui mena dix mille hommes de pied. Il fut encore joint par les troupes que les ducs d'Usez & de Monpensier avoient amenées, l'un de Languedoc, & l'autre de Poitou. Le duc de Guise étoit accompagné outre cela de Charle son frére marquis de Mayenne, (1) d'Armand Gontaut de Biron, & de Guillaume de Haultemer de Fervaques. Thoré se vit investi de toutes ces troupes proche de Château-Thierry sur la Marne. Il étoit le plus foible; & les Allemans avoient recommencé à se mutiner. C'en étoit assez pour le rendre incertain du

(1) M. de Thou devoit dire *Ducem* & non pas *Marchionem*; car Charle IX. avoit érigé ce Marquisat en Duché dès l'an 1573. en faveur de ce même Charle de Guise marquis de Maïenne.

HENRI III. 1575.

parti qu'il devoit prendre. Mais il n'y avoit pas moyen d'ailleurs d'éviter le combat. Il y étoit encore excité par de Haffeſtein, & Claude-Antoine de Vienne ſieur de Clervant, connu par ſa naiſſance & ſa bravoure; ils lui repreſentoient, qu'il valloit encore mieux qu'on pût attribuer leur défaite à la valeur de leurs ennemis, qu'à leur propre lâcheté. Ainſi il prit ſa réſolution de bonne grace. On rangea les troupes en bataille, autant que les circonſtances pouvoient le permettre. Les François à la tête des Allemans formoient la premiere ligne; la nobleſſe Françoiſe commandée par Thoré compoſoit la ſeconde; & les Arquebuſiers étoient ſur les aîles, pour ſoutenir la cavalerie.

On eſcarmoucha d'abord, ſans beaucoup d'avantage de part ni d'autre. Enſuite le duc de Mayenne s'ébranla, & vint attaquer bruſquement l'infanterie Françoiſe. Il fut ſoutenu par le duc de Guiſe. Le choc fut rude; de Clervant & Haffeſtein le repouſſérent d'abord vigoureuſement; mais après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens pris au dépourvû, il fallut enfin céder. Les ennemis furent mis en déroute. Haffeſtein reſta ſur la place avec ſon Lieutenant; & de Clervant fut fait priſonnier. Du reſte la perte ne fut pas grande. Pour Thoré, il ſe ſauva avec quelques-uns des mieux montés, entr'autres Antoine de Silly ſieur de Rochepot. Les Allemans, qui formoient un corps de cinq cens hommes, ne s'ébranlérent point pendant tout le combat, & ſe rendirent au duc de Guiſe après l'action. Ce Seigneur s'abandonnant trop imprudemment à la pourſuite des fuyards, tomba ſur un ſoldat, qui ne voulut jamais demander la vie. Le Duc le pourſuivoit dans un chemin couvert de buiſſons, pour l'obliger à ſe rendre, quand il reçut dans la machoire gauche un coup d'arquebuſe, qui penſa le renverſer ſur la place. Ses gens vinrent au ſecours; on l'emporta; mais cet accident conſterna les autres généraux, & favoriſa la retraite de Thoré, qui ſe retira auprès du duc d'Alençon avec quelques compagnons de ſa fuite.

Le mauvais ſuccès de cette entrepriſe, qu'on attribua à la précipitation de ce Général, le décrédita fort. Pour lui, il s'excuſa ſur la néceſſité où on l'avoit mis d'en venir aux mains. Il rejetta tout le malheur de cette journée ſur la mutinerie

des Allemans ; & le duc d'Alençon, ſoit par conſidération pour ſa famille, ſoit par amitié pour le duc de Damville, voulut paroître goûter ſes raiſons. Thoré reſta juſqu'à la paix auprès du Prince, qui eut toûjours pour lui beaucoup d'égards.

La Reine mére conclut une trêve de ſix mois avec le duc d'Alençon.

La Reine cependant arriva en Touraine, & s'aboucha avec Monſieur qui vint la joindre à Champigny, château de la dépendance du duc de Monpenſier. Le Maréchal de Monmorency étoit médiateur. Il y eut beaucoup de conteſtations, beaucoup de conférences ſecretes, qui durérent tout le mois d'Octobre, & une grande partie du ſuivant. Cependant on ne put jamais convenir d'un traité de paix. On ſe contenta donc d'une trêve de ſix mois, qui devoit commencer le 22. de Novembre, & qui expireroit le 25. de Juin de l'année ſuivante. On convint que pendant la trêve, les hoſtilités ceſſeroient dans tout le Royaume.

On ajoûta : Que S. M. feroit compter cent ſoixante mille écus d'or à l'armée que le prince de Condé avoit levée en Allemagne, pour l'empêcher de paſſer le Rhin, & d'entrer en France. : Que pour aſſûrances on donneroit aux Proteſtans & aux Catholiques unis, les villes d'Angoulême, de Niort, de Saumur, de Bourges, de la Charité ſur Loire, & de Mezieres ſur la Meuſe : Que cette derniére ſeroit remiſe au prince de Condé : Que le duc d'Alençon & ſes alliés s'obligeroient de rendre ces villes au Roi, auſſitôt après la trêve expirée, ſoit qu'elle fût ſuivie de la paix, ſoit qu'on en vînt aux armes : Que pour la garde de ces places, S. M. entretiendroit à ſes dépens deux mille hommes de garniſon au choix du Prince : Qu'il auroit outre cela cent Gentilshommes, ſa compagnie de cent gendarmes, cinquante Suiſſes, & cent arquebuſiers entretenus pour la garde de ſa perſonne : Que le Roi licencieroit toutes les troupes étrangéres, à l'exception de la garde Suiſſe & Ecoſſoiſe ; & que les hoſtilités ceſſeroient de part & d'autre, du jour que la Cour auroit remis les villes de ſûreté aux confédérés. Et parce que cette nouvelle brouillerie avoit interrompu les conférences commencées à Paris, on convint encore qu'au mois de Janvier ſuivant, les Princes, Seigneurs, villes & provinces confédérées, envoyeroient à la Cour leurs députés, avec plein pouvoir de traiter de la paix.

HENRI III. 1575.

Ce traité fut ſigné de la Reine mére & du duc d'Alençon; mais on ne le publia que long-tems après, parce que ſur quelques nouveaux ſoupçons, on ne ſe preſſoit pas de part ni d'autre de l'accomplir de bonne foi. En effet le Roi enrolla dans ce tems-là ſix mille Suiſſes, & prit même des meſures pour faire encore de nouvelles levées en Allemagne. Ce fut pour cela qu'il fit venir à Paris le comte de Mansfeldt, Gaſpard de Schomberg, & Chriſtophle de Baſſompierre. Ces Généraux promettoient d'amener en France huit mille Reîtres pour le ſervice de S. M. à condition qu'on leur payeroit cent mille écus d'or comptant, & quatre cent cinquante mille autres, lorſque leurs troupes paroîtroient ſur la frontiére. C'eſt ce qui donna lieu à une aſſemblée générale que le Roi convoqua à l'Hôtel de ville, où il fit demander deux cens mille livres à emprunter; pour payer quatre montres qui étoient dûës aux Suiſſes.

Rémontrances de la ville de Paris au Roi.

On ne ſçauroit dire combien cette propoſition révolta tous les eſprits. Ce fut alors qu'on vit mieux que jamais, que cette grande ville ſi peuplée, dont on avoit crû juſque-là les richeſſes ſi immenſes, n'étoit véritablement riche qu'en paroles & fort peu en argent. On délibéra long-tems, on fit de fort beaux diſcours; & toutes ces délibérations aboutirent à des remontrances très-humbles qui furent faites à S. M. au mois de Décembre au nom du Parlement, de la chambre des Comptes, de la cour des Aydes, du Clergé, & de tous les bourgeois de Paris.

On y repreſentoit à S. M. l'état déplorable, non ſeulement de la ville de Paris, mais de tout le Royaume, dont le bonheur dépend en quelque ſorte de celui de la capitale; & la miſére des peuples épuiſés par les frais d'une longue guerre. On remontra: Que depuis quinze ans que duroient les troubles, la ville de Paris avoit fourni au Roi trois millions ſix cens mille livres, & le Clergé preſque deux fois autant: Que ni le Prince, ni l'Etat, n'avoient profité de ces ſommes prodigieuſes; qu'elles n'avoient ſervi qu'à armer la France contre elle-même, & à l'épuiſer, pour la réduire à devenir le joüet du premier Prince qui voudroit s'en emparer: Qu'on voyoit aſſez que tous ces malheurs étoient un effet de la colére de Dieu juſtement irrité contre ce Royaume; que

que la corruption s'étoit insinuée dans tous les membres de l'Etat; que la justice étoit mal renduë, les finances mal administrées.

HENRI III. 1575.

Qu'à commencer par le Clergé, tout le monde étoit infiniment scandalisé de son avarice, de ce trafic honteux des bénéfices, suite naturelle de l'envie de s'enrichir; de son luxe, & de la mauvaise conduite de tous ses membres: Qu'il n'y avoit pas moins à réformer dans l'administration de la justice; que depuis la vénalité des charges, il n'étoit pas surprenant de ne plus retrouver dans les Magistrats cette droiture, ces lumiéres, cette probité, qui avoient engagé autrefois tant de Princes étrangers à soumettre leurs differends à la décision du premier Parlement du Royaume: Enfin que la licence étoit si grande parmi les troupes, & sur-tout dans le régiment des Gardes, que les païsans ne voyant plus de sûreté pour leurs biens, ni pour leurs vies mêmes, étoient obligés d'abandonner leurs campagnes: Que par là les revenus des particuliers, qui dans le Royaume proviennent presque tous de la culture des terres, étoient considérablement diminués, & enfin se réduiroient à rien: Que les Hôpitaux n'étoient plus en état de nourrir le grand nombre de pauvres qu'ils renfermoient; que leurs revenus ne suffisoient plus à les entretenir; & qu'on étoit obligé d'avoir recours à l'autorité du Magistrat, pour aliéner les fonds mêmes.

Qu'il se commettoit encore beaucoup d'abus dans les finances; que la malversation de la plûpart de ceux qui s'en trouvoient chargés, étoit évidente; qu'il y avoit trois ans, pendant le siége de la Rochelle, lorsque l'Etat étoit le plus obéré, on avoit employé en gratifications & autres dépenses inutiles, neuf cens mille écus d'or, & sept cens l'année suivante; que depuis ce désordre avoit continué, & que cette année en moins de six mois, trois cent mille écus d'or avoient disparu; qu'outre cela on dépensoit tous les ans en pensions & autres superfluités, plus de deux cens mille écus d'or: Que ces libéralités outrées épuisoient les coffres de S. M. & qu'on ne pouvoit les remplir ensuite, qu'en tirant le suc & le plus pur sang du peuple: Que pour leur malheur ils voyoient naître tous les jours de nouveaux impôts, inventés par des étrangers, vraïes sangsuës de l'Etat; qui s'en rendoient les

HENRI III. 1575.

adjudicataires contre les loix formelles du Royaume, qui veulent que les François ſeuls puiſſent les lever : Que par là le peuple étoit réduit à la derniére miſére, que le commerce étoit interrompu ; & que l'indigence des particuliers faiſoit la pauvreté de tout l'Etat.

Qu'on pouvoit ajoûter à tant de maux, les blaſphemes impunis & l'uſure autoriſée : Que tant d'excès ne pouvoient manquer d'attirer la colére de Dieu ſur le Royaume ; & qu'il n'y avoit d'eſpérance de l'appaiſer, qu'en travaillant à faire refleurir la piété, réformer la juſtice, & ſoulager le pauvre peuple, en mettant les finances en des mains fidéles & œconomes : Que par conſéquent il ne s'agiſſoit point alors de penſer à faire la guerre, & à chercher des fonds pour la ſoutenir : Que la ſeule choſe preſſante dans ces circonſtances, étoit de prendre des meſures pour rétablir la paix dans l'Etat, puiſque c'étoit l'unique moyen d'entreprendre utilement le grand ouvrage de la réformation des mœurs & de la juſtice, & du ſoulagement des peuples, auquel la guerre civile ne permettroit pas même de penſer.

On avoit joint à ces remontrances, les avis de S. Louis à ſon fils, tirés des archives de la couronne, où étoient en dépôt ces monumens reſpectables de l'antiquité. Ce S. Roi lui recommandoit ſur tout les intérêts de la Religion, & le ſoin des pauvres, lui ordonnant de ne jamais charger ſon peuple de nouveaux impôts, que dans des néceſſités urgentes, de ſon conſentement, & ſeulement pour un tems ; de ne ſe point ſervir de mauvais miniſtres ; & de veiller à ce que les Magiſtrats rendiſſent la juſtice également à tout le monde, ſans égard pour qui que ce fût, non pas même pour la perſonne du Prince.

Le Roi nourri au milieu d'une Cour remplie de flatteurs, regarda ces remontrances, comme de véritables avis. Il en fut piqué vivement, ſans cependant le faire paroître. Mais Villequier prit ce moment pour lui faire ſa cour. Il interrompit celui qui portoit la parole au nom de la ville, & lui demanda comment il étoit aſſez hardi pour perdre le reſpect à S. M ? Le député ne ſe démonta point. Il tira un papier, & preſenta par écrit tout ce qu'il avoit dit de vive voix. Le Monarque qui appréhenda de l'aigrir davantage par une

fierté hors de ſaiſon, fit ſigne à Villequier de parler avec moins de hauteur, ce qui lui étoit fort ordinaire, lorſqu'il ſe ſentoit appuyé de la preſence du Prince. Au reſte le Roi ſe plaignit modérément des Pariſiens. Il dit : Qu'il ne s'agiſſoit pas de chercher des délais, & de faire parade hors de ſaiſon de ſon attachement pour ſa liberté & ſes priviléges : Que le péril preſent regardoit également l'Etat & les particuliers, & qu'on ne pouvoit trop tôt le prévenir : Que cependant il ne négligeroit pas pour cela le danger, dont toute la France étoit menacée ; & qu'il y avoit encore des ſujets affectionnés à leur Prince & à la Patrie, qui l'aideroient à ſoûtenir le poids de la guerre. En effet il arriva alors par le plus grand bonheur du monde, que le Duc de Nevers ſe défit des terres qu'il avoit en Flandre. En même tems Charle d'Hallewin de Pienne d'une des plus illuſtres maiſons de ce païs-là, vendit le bien qu'il y poſſédoit. Tous deux retirérent des ſommes conſidérables de ces ventes. Ils les prêtérent gracieuſement au Roi ; & S. M. leur aſſigna pour aſſûrance de la dette de grands revenus ſur ſon domaine de Bretagne.

La Cour traîne en longueur l'exécution du traité de tréve.

Les meſures qu'on prenoit à la Cour pour la continuation de la guerre, ne furent pas la ſeule infraction qu'on donna à la tréve. L'article principal du traité regardoit les villes de ſûreté que le Roi avoit accordées au parti. C'étoit en conſéquence de cet article, que le duc d'Alençon & les Proteſtans s'étoient relâchés ſur le reſte ; & la Reine trouva moyen de l'éluder. On ne remit point Mezieres au prince de Condé ; & lorſque le duc de Monpenſier ſe preſenta devant Angoulême, qu'on avoit promis au duc d'Alençon, Philippe de Voluire ſieur de Ruffec, gouverneur de la Province, fit fermer les portes au Prince. Il s'en excuſa ſur ce qu'il diſoit s'être attiré beaucoup d'ennemis par ſa fidélité à ſervir S. M. contre les rebelles : Qu'en livrant Angoulême, il ne voyoit plus pour lui dans tout le royaume d'azile, qui pût le mettre à couvert de la haine des Proteſtans : Que l'exemple encore tout récent de l'aſſaſſinat commis à Paris ſous les yeux de S. M. en la perſonne de Louis Berenger ſieur du Guât, l'effrayoit : Qu'il prioit par conſéquent le Prince de conſidérer, que ceux qui lui paroiſſoient le plus affectionnés

HENRI III. 1575. dans les circonstances, pouvoient aussi quelque jour l'abandonner.

Ce que Ruffec ajoûtoit du meurtre de du Guât, étoit un reproche pour Monsieur, qu'on disoit avoir trempé dans cette affaire. Voici comme elle se passa. Du Guât avoit plus d'ambition que de fortune, beaucoup d'esprit, & pardessus cela la faveur du Roi. C'en fut assez pour lui faire tourner la tête. Il osa s'égaler aux plus grands Seigneurs, jusqu'à les traiter quelquefois comme s'ils eussent été au-dessous de lui. Il n'épargna pas les premiéres dames de la Cour, dont il déchiroit publiquement la réputation, souvent en presence de S. M. & il eut même la hardiesse de porter sa médisance jusque sur une grande Princesse *.

* La reine Marguerite.

Il n'y a point d'ame plus vindicative que celle d'une femme. Celle-ci piquée au vif, & animée encore par les plaintes de toutes celles que du Guât avoit outragées, s'adressa à Guillaume du Prat baron de Viteaux. Deux ans auparavant il avoit tué Antoine d'Alégre sieur de Millaud, que Henri nouvellement élû roi de Pologne avoit fait venir d'Auvergne, avant que d'aller prendre possession de sa couronne, comme nous l'avons dit ailleurs. Pour lors il étoit caché à Paris dans le couvent des Augustins. La Princesse s'y rendit la nuit; & trouvant un homme accoûtumé à verser le sang de ses ennemis, que les succès passés avoient familiarisé avec ces sortes d'attentats, elle l'engagea aisément par ses caresses à se faire son vengeur, en vengeant ses propres injures. Elle le fit souvenir qu'à la mort d'Alégre, tandis que presque toute la Cour cherchoit à justifier cette action, du Guât seul s'étoit long-tems opposé à la grace qu'on vouloit obtenir pour lui, ensorte que malgré les prieres des ambassadeurs Polonois, Charles IX. eut encore bien de la peine à lui pardonner. Elle lui remontra qu'il ne travailloit encore qu'à aigrir contre lui l'esprit du nouveau Roi, qu'il ne cessoit de le lui representer comme un scelerat, capable si le Ciel le permettoit, d'oser contre son Roi ce qu'il avoit éxécuté contre tant d'autres; que d'ailleurs, il étoit devenu à charge au Monarque même par sa fierté insupportable; qu'il y avoit lieu de croire que Henri ne se mettroit pas fort en peine de sa mort; qu'au reste après le coup il trouveroit un

asile assûré auprès de Monsieur, qui regarderoit comme un service signalé, qu'on l'eût défait d'un homme dont il avoit lieu de se plaindre lui-même, & qu'il sçavoit aigrir l'esprit du Roi contre lui.

Il n'étoit pas difficile à une grande Princesse, éloquente & caressante, de persuader un homme qui trouvoit son propre intérêt à se venger d'un ennemi puissant, capable de l'accabler. Du Guât marchoit bien accompagné, toûjours escorté d'une foule d'Officiers qu'il avoit chaque jour à sa table. C'étoit à ces sortes de profusions qu'il faisoit servir les libéralités excessives d'un Prince toûjours magnifique à son égard. Mais comme il avoit une galanterie avec une dame de la Cour, il avoit pris proche du Louvre un appartement contigu à celui de sa maîtresse. Une porte secrette pratiquée dans un mur mitoyen favorisoit les visites qu'il lui rendoit. Aussi pour la voir plus librement, dès qu'on avoit soupé, il congédioit de bonne heure ses amis & ses domestiques, qui alloient loger à quelques pas de là dans une maison voisine, & ne gardoit ordinairement que quelques valets de chambre avec lui.

Sur ces observations, le baron de Viteaux résolut de faire son coup le premier de Novembre, veille de la Fête des Morts. Il choisit ce jour-là, parce que le son bruyant de toutes les cloches de Paris, qui se fait entendre alors, étoit plus propre à cacher le bruit inséparable de l'éxécution de son entreprise, & que chacun fatigué d'avoir parcouru les Eglises pendant la journée, se retire de meilleure heure. Ce jour-là donc le Baron suivi de quelques assassins, qui étoient à lui depuis long-tems, se rend sur le soir au logis de du Guât, & se mêle parmi une foule de domestiques qui attendoient leurs maîtres dans la Cour. Quand tout le monde fut sorti & qu'il se vit seul avec sa troupe; il prend son tems, monte l'escalier qui conduisoit à l'appartement de du Guât; frappe à la porte de l'antichambre, qu'un enfant vient lui ouvrir, & entre avec sa suite. De là ayant laissé du monde pour garder la porte, il va droit à la chambre de son ennemi. Celui-ci étoit déja au lit, & lisoit à son ordinaire. Le Baron se jette sur lui, & tandis que ses gens éteignoient les flambeaux & égorgeoient les valets de chambre, il le perce

HENRI III. 1575.

de plusieurs coups avant qu'il eût le tems de prendre un épieu qui étoit à son chevet, & le laisse expirant sur le plancher. Pendant ce tems-là le peu de domestiques qui étoient dans la chambre ou dans l'antichambre voisine, & qui ne sçavoient par où sortir, n'osérent dire un seul mot. Un d'eux se cacha dans la cheminée, quelques autres sur les toits. Après le coup, de Viteaux suivi de sa troupe se laissa couler le long d'une corde du haut des murs de la ville, dans un endroit qu'il avoit remarqué auparavant, & où on lui tenoit des chevaux prêts. Avant que le bruit de cette éxécution pût parvenir jusqu'aux oreilles de S. M. il s'éloigna à toute bride, & se rendit auprès du duc d'Alençon.

Le Roi fut indigné d'un coup si hardi, qui pouvoit être d'un dangereux exemple. Au reste il ne fut pas extrêmement fâché de la mort d'un homme dont le grand cœur lui étoit suspect, & qu'il regardoit comme un censeur sévere & impérieux, toûjours prêt à blâmer la mollesse qui avoit de grands charmes pour le Monarque, & cherchant toûjours à lui inspirer des pensées dignes d'un Prince. On fit au mort un convoi magnifique. La plûpart des Grands y assistérent, soit parce qu'ils avoient été de ses amis, soit qu'ils crussent par-là faire leur Cour. Il s'y trouva aussi grand nombre d'Officiers & de Gens de guerre. On informa même de cet assassinat; mais on assoupit ensuite cette affaire, comme si on en eût ignoré les auteurs.

Publication de la tréve dans le camp du duc d'Alençon.

Voilà ce qu'il y avoit de malin & d'artificieux dans la réponse de Ruffec, lorsqu'il disoit qu'il étoit effrayé par l'exemple de du Guât. Cependant pour adoucir quelque peu le refus qu'il avoit fait, il pria ensuite le duc d'Alençon, supposé qu'il voulût absolument avoir Angoulême que le Roi lui avoit promis, de lui en confier le gouvernement plûtôt qu'à aucun des Confédérés ou des Protestans. La Reine avoit beau lui écrire de sortir de la place, soit obstination de sa part, soit qu'il y eût du complot, il n'obéïssoit point. D'un autre côté François de la Grange sieur de Montigny refusoit aussi de rendre Bourges. Ainsi la Reine fit consentir le Roi de céder à Monsieur, au lieu de ces deux villes, Saint Jean d'Angely en Saintonge & Cognac en Angoumois. La Nouë alla prendre possession de Saint Jean d'Angely, au nom du Prince;

& la Batereſſe, de Cognac. En même tems Buſſi d'Amboiſe entra dans Saumur & la Charité ; & le cinq de Décembre le comte du Lude par ordre du Roi remit Niort à Louis de Saint-Gelais, qui en prit poſſeſſion avec trois compagnies d'infanterie. Après cela le duc d'Alençon de retour à Ruffec, preſſé par la Reine mére, qui s'y étoit renduë, envoya ordre le ving-trois de Décembre de publier dans le camp la tréve qui étoit concluë depuis un mois.

Le Prince malgré cela ſe préparoit à la guerre. Quelque tems auparavant, il avoit envoyé à la Rochelle Antoine de Silly ſieur de Rochepot avec des lettres de créance. Il étoit chargé d'expoſer aux Rochelois les raiſons qui avoient engagé Monſieur à conſentir à la tréve, & qui retardoient l'entrée des Allemands en France : Que ſans argent ces troupes étoient aſſez inutiles : Que les émotions qu'elles ont coûtume d'exciter lorſqu'elles ne ſont point payées, étoient plus à craindre qu'il n'y avoit à eſperer de leurs ſervices : Qu'on l'avoit reconnu par l'accident arrivé à Thoré, dont Rochepot avoit été lui-même témoin : Qu'on avoit donc jugé à propos de retarder leur arrivée, juſqu'à ce qu'on eût penſé à avoir de l'argent pour les ſatisfaire : Que le Roi ne devoit fournir pendant la tréve que cent cinquante mille écus d'or par mois, au lieu que la paye des troupes que le Prince de Condé avoit levées montoit par mois à deux cens cinquante mille : Que par conſéquent il les prioit de contribuer de tout leur pouvoir aux frais d'une guerre ſi néceſſaire, & de donner en cela l'exemple à tout le reſte du parti.

Rochepot preſenta auſſi des lettres du Prince de Condé à ce ſujet, datées de Straſbourg du 22. de Novembre, & d'autres de Théodore de Beze datées du lendemain. Par ces lettres on faiſoit eſpérer aux Rochelois un prompt ſecours d'Allemagne. Le Prince s'excuſoit ſeulement ſur ſa ſanté de ce qu'il ne le leur menoit pas lui-même. Il les avertiſſoit auſſi de ne pas ſe laiſſer prendre aux artifices de la Cour, après avoir été ſi ſouvent trompés, & d'uſer plus ſagement dans la ſuite des ſecours que le Ciel leur offroit.

Les Rochelois répondirent au duc d'Alençon, à qui ils donnoient le titre de Généraliſſime des armées levées pour la tranquillité du royaume. Après avoir loüé la ſageſſe & les

bonnes intentions du Prince, ils le prioient instamment de conserver toûjours la même bonne volonté pour eux. Ensuite ils lui faisoient leurs excuses, de ce que la ville se trouvant épuisée par les malheurs des derniers tems, dont lui-même avoit été témoin, & qu'il avoit ressentis en partie, ils ne pouvoient pas dans les circonstances presentes contribuer aux frais de la guerre, autant qu'ils le voudroient, & même qu'ils le devroient; le suppliant d'agréer le peu qu'ils lui envoyoient, & d'obtenir de la Reine qu'on fît sortir les garnisons de Marans & de Benon, places voisines de la Rochelle, dont les courses, & même l'appréhension seule, empêchoit qu'on ne joüit dans tous les environs du privilége de la tréve. On congédia Rochepot avec cette réponse, & il fut accompagné des Députés chargés de remettre au duc d'Alençon l'argent que la ville lui envoyoit. Le Prince les reçût très-gracieusement. Après mille caresses il les renvoya en les assûrant, que ses Députés se rendroient dans peu à la Rochelle, pour traiter avec eux de leurs intérêts communs.

Ces Deputez furent Jean de la Fin sieur de Beauvais, de Digoine, & Rancher de la Foucaudiére. Ce dernier étoit un homme violent & entêté, qui avoit persuadé au Prince, que le moyen le plus sûr d'affermir son pouvoir sur le débris de l'autorité royale, étoit d'avoir dans toutes les villes du parti un homme à lui, tiré du corps de la noblesse, chargé d'avoir l'œil sur toutes les démarches des habitans, de présider en quelque sorte à toute sles assemblées, & de veiller à la levée des deniers. De même il vouloit que pendant la guerre la Justice fût administrée de telle sorte, que toutes les appellations des Tribunaux subalternes ressortissent à un Conseil suprême, établi auprès de la personne du Prince. S'il étoit une fois venu à bout de gagner ce point, cet homme ambitieux, tandis que les autres décideroient leurs différens l'épée à la main, se promettoit de dominer dans le Conseil de Monsieur. Mais par malheur pour lui les Rochelois rejettérent absolument ces propositions. Ils firent pour cela un écrit où ils disoient: Qu'ils n'avoient reconnu jusqu'alors d'autre gouverneur, que leur Maire: Que c'étoit presque en cela seul que consistoient leurs droits & leurs priviléges,

aufquels

ausquels le Prince avoit promis de ne jamais consentir qu'on donnât aucune atteinte : Que pour ce qui étoit des appellations, de tout tems elles avoient été dévoluës chez eux au Parlement de Paris : Et que puisqu'on leur donnoit l'espérance d'une paix prochaine, ils ne voyoient point qu'il y eût aucune nécessité de changer un usage si anciennement reçû.

HENRI III. 1575.

La Foucaudiére vit bien que si la Rochelle refusoit de se prêter à son projet, toutes les autres villes ne manqueroient pas de suivre son exemple. Il demanda donc avec instance qu'au lieu de leur répondre par écrit, on leur donnât audience dans une Assemblée de ville. Il protesta qu'il y alloit de l'honneur du Prince, & cria fort haut contre l'insulte qu'on lui faisoit dans la personne de ses Députés. On ne voulut pas mécontenter un homme emporté, qui avoit à chaque instant le nom de Monsieur à la bouche. On lui donna audience à Saint Yvon. Il y parut, & tâcha d'adoucir un peu les propositions choquantes qu'il avoit faites ; mais il ne put en venir à bout, & ne reçut point d'autre réponse que celle qu'on lui avoit déja signifiée par écrit. On fit voir la témérité de son projet, & on se moqua de son auteur.

Publication de la tréve à la Rochelle.

Cependant quelques mal intentionnés publiérent que la tréve étoit rompuë, & qu'on avoit formé le dessein de surprendre la Rochelle. Mais ces bruits s'évanoüirent, la tréve fut enfin renduë publique. On contesta beaucoup pour sçavoir au nom de qui on la publieroit. Le Prince prétendoit que ce droit lui appartenoit ; les Rochelois au contraire protestoient qu'on ne pouvoit les obliger à reconnoître l'autorité de tout autre que de leur Maire, sans donner atteinte à leurs priviléges. Enfin elle fut publiée dans la ville au mois de Janvier ; & ce fut par l'ordre du Maire. Alors la Reine croyant avoir réüssi selon ses souhaits, autant que les circonstances le pouvoient permettre, reprit le chemin de la Cour. Elle laissa seulement auprès du Prince le duc de Monpensier, & le maréchal de Monmorency.

De là Monsieur se rendit à Bourges. Tandis qu'il y étoit, le bruit se répandit qu'on avoit voulu l'empoisonner lui & Thoré. Soit que cette nouvelle fût vraye, soit qu'on la fît courir à dessein, comme il y a beaucoup d'apparence ; ce qu'il y a de certain, c'est que le Prince en écrivit à la Rochelle,

HENRI III. 1575.

& à toutes les villes du parti, & les pria de se joindre à lui, pour remercier Dieu de l'avoir conservé par une espéce de miracle. Les gens sages regardérent tout cela comme un jeu joüé exprès par le Duc, pour écarter tous les soupçons qu'on auroit pû avoir de ses liaisons avec la Cour, & pour lever toute défiance, afin de se lier plus étroitement que jamais avec le parti.

Célébration du Jubilé à Rome.

Cette année fut fameuse par le Jubilé qui se célébra à Rome. Il s'y rendit des pélerins de toutes les parties du monde Chrétien. Les uns y allérent par dévotion, d'autres pour accomplir leurs vœux. On y vit arriver entr'autres Charle Frideric prince de Cléves, qui après avoir resté trois ans à la Cour de l'Empereur son oncle, venoit de repasser dans ses Etats.

Morts illustres.

Charle Frideric de Cléves.

Grégoire XIII. étoit alors assis sur la Chaire de S. Pierre. Il fit au jeune Prince une réception magnifique, & le logea dans le Vatican. De là Charle passa à Naples pour voir les Antiquités de cette ville. Il étoit accompagné d'Etienne Pighius très-versé dans ces sortes de connoissances, qui dans la suite écrivit fort au long le Voyage de ce Prince, & sa vie par conséquent, sous le titre d'*Hercules Prodicus*. A son retour à Rome le Prince fut pris d'une fiévre, que ni tous les remédes de l'art, ni toute l'habileté d'Alexandre Petronio, qui ne le quitta point pendant sa maladie, ne purent jamais guérir. Il mourut le neuf de Février âgé à peine de vingt ans. C'étoit un Prince d'un mérite rare. Une mort prématurée l'empêcha de remplir les grandes espérances que ses vertus avoient fait concevoir de lui. On dit que le Pape fut très-affligé de sa mort. Il écrivit au duc Guillaume son pére, pour le consoler de cette perte. Ses lettres furent renduës au Prince par Gaspard Gropper, chargé alors des affaires de sa Sainteté à Cologne. Le saint Pére voulut même que sa douleur éclatât par des marques publiques, soit par respect pour l'année sainte, soit pour témoigner le regret que lui causoit cette mort, il défendit les réjoüissances du Carnaval. Le Prince fut enterré le second de Mars dans l'Eglise de Notre-Dame des Allemands, comme son pére avoit marqué le souhaiter. On lui fit des funérailles magnifiques. Son corps fut mis en dépôt à gauche, vis-à-vis du tombeau d'Adrien VI.

qui est à droit ; & l'année suivante le duc Guillaume lui fit élever dans ce même endroit un mausolée de marbre des plus superbes.



1575.

Après la mort de ce jeune Prince, toutes les espérances de cette illustre maison se réünirent dans la personne de Jean-Guillaume son frére. Il avoit été élû évêque de Munster l'année précédente. Aussitôt il se démit de cette dignité en faveur d'Ernest de Baviére son cousin, qui étoit évêque de Frisinghen. Mais sa voix n'emporta pas celle de tout le chapitre. La plûpart des Chanoines penchoient fort pour Henri de Saxe, archevêque de Bréme. Le Pape auprès de qui le prince Ernest se trouvoit alors, & qui vouloit lui faire plaisir, pour arrêter l'élection, & donner le tems au Chapitre de revenir, prononça que la démission du prince de Cleves étoit nulle, dans l'espérance de faire tomber un jour cette dignité à Ernest. Le prince Jean-Guillaume posséda donc encore dix ans l'Evêché de Munster. Pendant ce tems-là on gagna les suffrages du Chapitre ; les vœux du S. Pere furent accomplis ; & le prince de Baviére fut élû évêque de Munster, comme il le souhaitoit.

Henri de Rohan.

Personne ne mérite mieux d'avoir place après le prince de Cleves, que Henri de Rohan prince de Léon en Brétagne. En effet la famille, dont il sortoit, mérite sans difficulté d'être mise au nombre des plus grandes maisons. Outre plusieurs alliances contractées avec tant de Souverains, elle venoit encore d'être illustrée peu de tems auparavant par Elisabeth d'Albret, tante de Jeanne reine de Navarre mére du grand Henri qui régne aujourd'hui sur la France. Du mariage de cette Princesse étoit sorti Henri, dont nous parlons. Après avoir long-tems souffert de la goutte, il mourut au mois de Juin de cette année dans son château de Belin, admirable pour la beauté de ses bâtimens, & sa magnificence vrayment royale. Il ne laissa pour succéder à son nom & à ses grands biens, qu'une fille unique âgée d'onze ans, qui le suivit bientôt après. Elle eut pour héritier René vicomte de Rohan son oncle, ce fameux chef des Protestans. Il épousa peu de tems après Catherine de Parthenay, fille & héritiére de Jean de Soubise, dont nous avons déja tant parlé. Les nôces se célébrérent à la Rochelle avec toute la joye que le malheur des tems pouvoit permettre.

HENRI III. 1575.

Bobba de Cafal.

Cette même année, mourut à Rome le 18. de Mars Marc-Antoine Bobba de Caſal; Il avoit utilement ſervi Emmanuel Philibert duc de Savoye dans ſes démêlés pour le Marquiſat de Monferrat. La déciſion de Charle V. ne fut pas favorable au Duc. Sa recommandation au reſte valut à Bobba le chapeau de Cardinal. Il y avoit dix ans qu'il l'étoit; ſans parler de toutes ſes autres belles qualités, ſon heureux talent pour la poëſie, ſa facilité admirable de parler & d'écrire avec une élégance charmante, ſur-tout l'amitié étroite qui fut entre nous pendant mon ſéjour à Rome, quoique je fuſſe alors fort jeune, méritent que j'en faſſe mention.

Bernardin Rota.

Je ne dois pas non plus paſſer ſous ſilence Bernardin Rota, moins illuſtre par ſa naiſſance, que par la beauté de ſon génie, qu'il exerça avec honneur à la poëſie Latine & Italienne. Il eut pendant toute ſa vie beaucoup d'eſtime pour les gens de Lettres. La mort le ſurprit à Naples ſa patrie dans un âge aſſez peu avancé le 26. de Decembre de cette année.

François Maurolyco, & François Commandino.

Si le tems nous le permettoit, nous aurions beaucoup plus à dire de deux Mathématiciens célébres de notre ſiécle, François Maurolyco de Siracuſe, Abbé de Meſſine, qui a enrichi les Mathématiques de ſes ouvrages, & François Commandino. Ce dernier étoit né d'une famille noble d'Urbin dans l'Ombrie. La connoiſſance parfaite qu'il avoit des langues Grecque & Latine lui fut d'un grand ſecours pour perfectionner cette ſcience. Il fut le premier qui traduiſit & mit au jour pluſieurs ouvrages des Grecs ſur les Mathématiques. La faveur & les ſoins de François-Marie duc d'Urbin, qui entendoit parfaitement ces matiéres, ce qui eſt bien rare dans un Prince, l'aidérent beaucoup dans cette entrepriſe. Il s'appliqua toute ſa vie à cette étude, & il travailloit actuellement à une traduction de Pappus d'Alexandrie, lorſqu'il mourut âgé de ſoixante & ſix ans. Il fut enterré à Urbin dans l'Egliſe de S. François, où ſon corps repoſe dans le tombeau de ſes ancêtres. Antoine Toronei fit ſon oraiſon funébre.

Mathias Illyricus.

La mort enleva à peu près dans le même tems Mathias Flaccius Illyricus, le plus grand ennemi des Papes qu'ayent eu les Proteſtans. Ce fut auſſi cette haine qu'il eut pour la Cour de Rome, qui le brouilla avec Melanchon ſon maître, à qui il fut toûjours oppoſé. Il eut part à tous les démêlés

qui s'élevérent entre les défenſeurs de la Confeſſion d'Ausbourg, & mourut accablé de travaux plûtôt que de vieilleſſe.

Il fut ſuivi de Henri Bullinger né à Bremgarten en Suiſſe l'an 1504. Après Zuingle & Œcolampade, perſonne ne ſoutint plus vivement la Confeſſion Helvétique. Il ſuccéda au premier dans le gouvernement de l'Egliſe de Zurich; & pendant quarante ans qu'il fut chargé de cet emploi, il s'en acquita avec beaucoup plus de douceur que ſon prédéceſſeur. Enfin après avoir donné au public une infinité d'ouvrages ſur différens ſujets, il mourut accablé de vieilleſſe le 17. de Septembre. Joſias Simler de Zurich, un des plus habiles hommes de ſon ſiécle, qui ne lui ſurvécut pas long-tems, fit ſon oraiſon funébre. Différentes perſonnes travaillérent auſſi à ſon épitaphe.

Henri Bullinger.

Cette année fut auſſi fatale à Adrien Junius de Horn, célébre par la connoiſſance parfaite qu'il avoit des langues Grecque & Latine, de l'antiquité, des belles Lettres; & plus encore par ſa grande habileté dans la Philoſophie & la Medecine. C'eſt ce qu'on peut voir dans pluſieurs ouvrages qu'il a compoſés, & qui ſont remplis d'érudition. Il avoit fixé ſon ſéjour à Harlem, lorſqu'il en fut chaſſé par ce ſiége mémorable, que les Eſpagnols mirent devant cette ville. De-là il ſe retira à Arnmuyden proche de Middelbourg en Zélande, où il employa tous ſes ſoins pour ſoulager ſes concitoyens. Enfin le changement d'air, qui eſt fort groſſier dans cette province, & qui altéra beaucoup ſa ſanté; la vûë des malheurs, dont ſa patrie étoit accablée; & plus que tout cela le regret d'avoir perdu ſa belle bibliothéque, qui fut pillée à la priſe de Harlem, lui cauſérent une maladie mortelle. Il mourut le 16. de Juin, après avoir rendu de grands ſervices à la république des Lettres. Son corps fut enterré honorablement à Middelbourg par les ſoins de ſon fils.

Adrien Junius.

La mort de Junius avoit été précédée de celle de Guillaume Canter, né à Utrecht de parens nobles. Comme leur patrie fut la même, ils eurent auſſi les mêmes inclinations. Canter après avoir étudié le Grec & le Latin à Paris ſous Jean Dorat, un des meilleurs maîtres qui ayent été, fit dans la ſuite de ſi grands progrès par ſa propre application, & ſans le

Guillaume Canter.

HENRI III. 1575.

ſecours d'aucun autre, que ſes ouvrages lui ont mérité une place parmi les Sçavans de ſon ſiécle. Il ſeroit allé encore plus loin, ſi le chagrin de voir les maux, dont la Flandre étoit menacée, & la mort qui en fut une ſuite, ne l'avoient enlevé au milieu de ſa courſe : car il n'avoit pas encore trente-trois ans, puiſqu'il étoit venu au monde le 23. de Juin de l'an 1542. & qu'il mourut cette année le 28. de Mai.

Troubles de Genes & leur origine.

Tandis que Rome retentiſſoit du concours prodigieux de pelerins qui s'y rendoient de toutes parts, la république de Genes, agitée de mouvemens bien différens, fut cette année à deux doigts de ſa perte par ſes guerres inteſtines. Pour entendre cet article, il me ſemble qu'il eſt à propos de reprendre cette affaire dès ſon origine.

Il y avoit trois cens ans, que d'un côté les maiſons des Spinola & des Doria, de l'autre celles des Fieſques & des Grimaldi, toutes les plus puiſſantes de Genes, animées les unes contre les autres par des intérêts perſonnels, avoient déchiré cette malheureuſe république, où l'on avoit vû régner tour à tour pendant l'eſpace de ſoixante & dix années, l'avarice & la cruauté. Enfin dégoutés de la forme de leur gouvernement, incapables de ſe conduire eux-mêmes, on vit ces fiers républiquains recourir à des puiſſances étrangéres, & chercher à ſe donner des maîtres parmi les Princes leurs voiſins. Ils paſſérent ſucceſſivement pendant l'eſpace de pluſieurs années ſous la domination de l'empereur Henri VI. de Robert d'Anjou roi de de Naples, enſuite de nos Rois, & de Viſconti de Milan. Toûjours diviſés & toûjours malheureux, ce ne fut que par la valeur de Simon Boccanegra, qu'ils rentrérent en poſſeſſion de leur ancienne liberté.

L'an 1444. l'époque de cet événement, Boccanegra après avoir ſecoüé le joug des Viſconti, & rétabli le gouvernement républicain, devenu Doge de Genes, penſa à couper pied à toutes ces diviſions, en mettant un frein à l'ambition des Nobles. Dans cette vûë il fit une loi qui établiſſoit la différence des Nobles & des bourgeois. On déclara Nobles ceux qui depuis l'an 1100. qui eſt l'époque la plus reculée de l'origine de cette république, auroient paſſé par les charges de l'Etat. Ceux au contraire, qui n'avoient encore exercé aucun emploi, étoient regardés comme bourgeois. Ce fut à ceux-

là ſeuls que fut dévolu par la loi le gouvernement de la république, & la poſſeſſion des plus grandes charges. Les nobles en étoient déclarés exclus. Telle fut l'origine des anciens & des nouveaux Nobles. Par-là les Spinola & les Doria, qui après avoir chaſſé de Genes les Fieſques & les Grimaldi, gouvernoient en maîtres dans l'Etat, ſe virent eux-mêmes réduits à ſe ſoumettre & à obéir.

Mais ce qu'ils n'oſoient entreprendre ouvertement, leur adreſſe en vint à bout. Ils ſemérent la diviſion parmi le peuple, ſur-tout entre les Frégoſes & les Adornes. Chacun prit parti. Les bourgeois reſtoient toûjours en poſſeſſion de la premiére charge de l'Etat; mais la ville & le gouvernement ſe trouvoient de nouveau plus brouillés que jamais. Enfin on mit Octavien Frégoſe à la tête de la République. Ce grand homme, plus grand encore par ſon amour pour ſa patrie, que par ſes autres belles qualités, ne ſe vit pas plûtôt le maître, en état de ſe venger des Adornes, & de ſe ſervir de la citadelle, qu'il venoit d'enlever à nos François, pour affermir ſon autorité dans la ville, qu'il ſacrifia ſes reſſentimens au bien de ſes compatriotes; fit raſer la citadelle, & établit un conſeil de douze perſonnes chargées de faire de nouveaux réglemens; d'aſſoupir les troubles; d'abolir les noms odieux de nobles & de bourgeois; & de rétablir la concorde & l'union entre tous les membres de la République. Genes fut redevable de ces ſoins aux conſeils de Raphaël Ponſono.

Elle ne jouit pas long-tems du fruit de ces loüables projets. Les Adornes, qui n'avoient plus les François en tête, ſe mirent de nouveau en poſſeſſion du gouvernement, & rendirent inutiles les bonnes intentions de Frégoſe. Cependant Auguſtin Foglieta fit tous ſes efforts, juſqu'à interpoſer l'autorité de Clement VII. pour porter les Adornes à oublier leurs anciennes querelles; à pourſuivre l'exécution de ce que leurs rivaux avoient ſi heureuſement projetté; & puiſque la fortune leur avoit envié l'honneur de former de ſi généreux deſſeins, à profiter du moins de l'occaſion qu'elle leur preſentoit de les tourner à leur propre gloire. Enfin André Doria ayant abandonné le parti de la France dans des circonſtances fâcheuſes, & obtenu de l'Empereur Charle V. pour récompenſe de ce ſervice la liberté de ſa patrie, il réſolut de lui redonner la

HENRI III. 1575.

paix, en suivant les mêmes traces que Frégose lui avoit marquées. Il établit l'an 1528. une nouvelle forme de république, qui abolissant les noms odieux de nobles & de bourgeois, réünissoit les uns & les autres dans un même corps; & donnoit droit, sans exception, à tous les membres dont il étoit composé, de posséder toutes les charges de l'Etat, dont les nobles avoient été exclus pendant l'espace de quatre-vingt-quatre ans. (1)

Voici l'ordre qu'on tint pour cela. On fit le dénombrement de toutes les familles, excepté de celles du plus bas étage. Dans ce grand nombre, qui composoit la République, on choisit les plus étenduës, c'est-à-dire, celles qui avoient six tiges sorties de la même souche, & distinguées entr'elles. A celles-là toutes les autres familles moins nombreuses furent incorporées par une espéce d'adoption, ensorte qu'elles étoient même obligées de prendre le nom de la famille dans laquelle elles étoient entrées. De ces grandes familles il ne s'en trouva après le dénombrement que vingt-huit, vingt-trois parmi la noblesse, & cinq seulement dans la bourgeoisie. Celles-ci furent les familles des Justiniani, des Fornari, des Franchi, des Sauli, & des Promontori. Pour les maisons des Frégoses, & des Adornes, la guerre continuelle qu'elles s'étoient faite l'une à l'autre, l'éxil, les proscriptions, les avoient si fort diminuées, qu'elles n'étoient plus assez considérables, pour former des familles telles que cette loi les demandoit.

Ensuite pour ensévelir dans un éternel oubli la mémoire des troubles, que cette distinction fatale de Nobles & de bourgeois ne pouvoit manquer de renouveller, on délibéra quel nom on devoit donner à ce grand corps, composé de toutes les parties qui formoient la République. Quelques-uns étoient assez d'avis qu'on abolît absolument le nom de Nobles, qui étoit devenu odieux, & qu'on lui en substituât un nouveau, qui fût commun aux uns & aux autres; qu'on les appellât, par exemple, les Seigneurs, ou bien le Conseil de la République. On contesta long-tems, & avec assez de vivacité. On résolut enfin de conserver le nom de Nobles, comme ayant quelque chose de grand & de plus honorable, &

(1) De 1444. jusqu'à 1528. il n'y a que 84. ans, & non pas 94. comme dit le texte Latin sans doute par une faute d'impression.

parce

parce qu'il étoit en uſage dans preſque tous les autres Etats républiquains. On remontra, qu'en devenant commun indifféremment à tous les membres de la ſociété, il perdroit ce qu'il auroit eu d'odieux dans le tems qu'il marquoit quelque diſtinction ; & qu'en mettant tout le monde en état de parvenir aux charges & aux emplois, on ôteroit tout ſujet de plainte aux uns & aux autres.

Jamais projet n'avoit été conduit avec plus de ſageſſe, & en même tems plus d'équité. Par là Doria, dont la famille avoit toûjours tenu le premier rang parmi les Nobles, les rétabliſſoit dans tout leur luſtre & leur ancien éclat. Cependant il ne faiſoit aucun tort à ſes autres concitoyens, puiſqu'il incorporoit les familles bourgeoiſes aux maiſons anciennes. Par ce moyen il aboliſſoit cette diſtinction fatale aux uns & aux autres ; & ôtoit ce partage odieux que Boccanegra avoit établi, en faiſant également part aux Nobles & aux bourgeois, des charges & du gouvernement.

Après avoir ainſi rétabli la concorde dans l'Etat, autant que la confuſion qui y régnoit auparavant pouvoit le permettre, Doria avoit lieu d'eſpérer que le tems réüniroit auſſi les volontés & les inclinations. Son eſpérance le trompa. Les Nobles, à qui ce nouvel arrangement rendoit tous leurs anciens priviléges, reprirent auſſi leurs anciennes briſées. L'adoption des familles bourgeoiſes dans les maiſons nobles n'attiroit de leur part à celles-là, ni plus de confiance, ni plus d'égards. Les Nobles ne recevoient pas davantage pour cela les bourgeois dans leur alliance ; ils ne leur donnoient pas plus de part dans les affaires. On portoit le même nom ; mais dans le fond on n'avoit pas des intérêts moins différens. Les Nobles même avoient tout l'avantage, & poſſédoient ſeuls les grands emplois. S'il y avoit plus de têtes parmi les bourgeois, il y avoit plus de familles parmi les Nobles. Par là ceux-ci étoient toûjours les maîtres des ſuffrages, ou du moins en état de les balancer ; avantage, qui avoit tout l'air d'une injuſtice criante dans un Etat, où le nombre des bourgeois qui s'augmentoit chaque jour, ſurpaſſoit infiniment celui des Nobles. Cependant, tant que Doria vécut, les choſes reſtérent ſur le même pied. Tout caſſé de vieilleſſe qu'il étoit, on reſpectoit encore ſon crédit & ſes ſervices.

HENRI III. 1575.

Enfin la conjuration des Fiesques éclata, elle fut dissipée ; & l'an 1547. Doria qui se voyoit toûjours à la tête des affaires, fit créer un Conseil composé de huit personnes, chargées de pourvoir au gouvernement de la République. Ce Conseil des huit étoit formé de quatre anciens Nobles & quatre nouveaux. Car ces noms avoient enfin succédé à l'ancienne distinction de Nobles & de bourgeois ; nouvel usage, qui ne fut pas moins funeste que le premier, comme on l'éprouva dans la suite. Le Conseil des huit porta donc une loi toute favorable aux anciens Nobles, par laquelle le Conseil suprême de l'Etat, composé jusques-là de quatre cens personnes qu'on tiroit au sort, étoit réduit à trois cens, ausquelles on en joignoit cent autres qu'on devoit élire par suffrages. Outre cela on devoit encore choisir dans les premiéres familles de la ville vingt personnes ; huit pour composer le Magistrat de S. George ; sept pour former le Conseil extraordinaire ; & cinq pour exercer la fonction de Syndics. Enfin on ajoûta en faveur des anciens, que d'un certain nombre de bourgeois qui seroient nommés par cinq personnes tirées au sort, ces cent que nous avons dit devoir être incorporés au grand Conseil, en choisiroient vingt-huit à la pluralité des suffrages ; en sorte qu'il faudroit avoir les deux tiers des voix pour être élu. C'étoit à ces vingt-huit qu'il appartenoit de nommer le Doge, & tous les autres Magistrats.

Quoique ces loix nouvelles ne tendissent qu'à augmenter le pouvoir des anciens Nobles, les nouveaux s'y soumirent cependant sans beaucoup de répugnance. Chacun resta sur ce pied-là jusqu'à l'année 1570. que Jacque Basadonne, piqué du refus qu'on lui avoit fait d'une charge à laquelle il prétendoit, renouvella les anciennes plaintes des nouveaux Nobles. On s'échauffa de part & d'autre ; on ne parloit plus dans les cercles & dans les familles que de la réformation du gouvernement. Une injustice que Janot Lomellino Doge de Genes venoit de commettre à l'égard de Matthieu Senarega, un des plus sçavans hommes & des meilleures têtes de l'Etat, contribua encore à mettre les esprits en mouvement. Senarega exerçoit de pére en fils la charge de Secretaire de la République. Lomellino l'obligea de s'en défaire, sous prétexte que Senarega prétendoit avoir droit de fermer & d'ouvrir

les lettres que le gouvernement envoyoit, ou qui lui étoient adressées, sans être obligé de consulter le Doge & un des gouverneurs.

De nouveaux incidens achevérent de mettre l'Etat à deux doigts de sa perte. Les Pallavicins, sur quelques raisons qu'ils alléguoient, demandérent au Sénat une déclaration qui fît foi, que la famille Rottula ne descendoit point de l'ancienne maison des Pallavicins; mais qu'elle y avoit été incorporée par la loi. D'un autre côté les Lomellino requirent aussi, sous prétexte de leurs dettes, que le Sénat leur donnât acte de leur généalogie, sans y comprendre les nouvelles familles, qui étoient entrées dans leur maison par la loi de 1528. de peur que cela ne leur portât préjudice. Cependant le Sénat ne reçut point leur requête. Cela se passa sous le gouvernement de Lomellino. Après lui, le Sénat nomma extraordinairement Jacque Grimaldi Durazzo Doge de Genes. Sa modération fut grande, & son gouvernement tranquille.

Ce fut dans ces circonstances que Philippe II. envoya à Genes Dom Juan d'Idiaquez, avec ordre de se joindre à Dom Sanche de Padilla agent de la couronne d'Espagne auprès de la République; de traiter avec les deux partis, & de travailler à ménager entr'eux un accommodement qui arrêtât les malheurs qu'on prévoyoit. Mais de nouveaux soupçons rendirent ses bonnes intentions inutiles. Les nouveaux Nobles s'imaginérent que les anciens qui étoient les plus foibles dans la ville, y avoient introduit des troupes étrangéres. Le trouble recommença; les anciens créérent des députés de leur corps, qui furent Hector Fiesque, François Spinola, Jean-Baptiste Grimaldi, Etienne Mari, George Doria, & Balthasar Lomellino. Les nouveaux de leur côté s'assemblérent chez Barthelemi Sauli, & nommérent un pareil nombre de députés.

Déja tout se disposoit à une guerre ouverte. Les boutiques étoient fermées; chacun emportoit hors de Genes ce qu'il avoit de plus précieux; les bourgeois s'attroupoient dans les ruës, malgré les défenses du Magistrat; le désordre régnoit dans la ville, lorsque quatre députés du peuple se presentérent au Sénat. Le discours qu'ils y firent, tout étudié qu'il

étoit, avoit quelque chose de bien hardi. Après avoir représenté que le peuple portoit seul toutes les charges de l'Etat, ils demandérent qu'on accordât à trois cens d'entr'eux le même pouvoir qu'avoient les autres bourgeois, de prétendre aux Magistratures, & qu'on leur restituât un droit dont la loi des adoptions les mettoit en possession, & qui jusqu'alors leur avoit été si souvent & si injustement refusé. Une requête si fiére fut même accompagnée de menaces; ils ajoûtérent que si le Sénat ne se croyoit pas en état de souscrire à leur demande, le Conseil des trois cens sçauroit bien leur rendre justice.

Des propositions si dures faites avec tant de hauteur, indignérent également les anciens & les nouveaux Nobles. Ils voyoient avec douleur des hommes de la lie du peuple se frayer un chemin aux honneurs; & ils comprenoient tout le trouble & la confusion qu'un tel attentat alloit mettre dans la République. Cependant il fallut dissimuler. Si on eût puni, comme on le devoit, l'audace de ces députés, que n'avoit-on pas à craindre d'une populace mutinée? Ainsi Genes ne se vit plus seulement divisée en deux factions. Le peu de fermeté qu'on fit paroître à réprimer cette nouvelle émotion du petit peuple, forma un troisiéme parti dans la ville. La division se manifesta. Les anciens Nobles tinrent leurs assemblées au portique de S. Luc; les nouveaux à celui de S. Pierre; & le peuple dans un autre endroit.

Telle fut l'origine de ces troubles funestes, qui mirent cette année la république de Genes à deux doigts de sa perte. Les nouveaux Nobles vouloient que la derniére loi de 1547. fût abolie, & qu'on remît en vigueur celle de 1528. Le peuple demandoit d'ailleurs, qu'en conséquence de cette premiére loi, on mît tous les ans au rang des Nobles, sept des simples bourgeois, & trois des habitans de la côte. Les anciens Nobles de leur côté ne rejettoient pas absolument sa proposition. Soit qu'ils la crussent raisonnable, soit qu'ils n'eussent rien de mieux à faire pour appaiser la sédition, ils étoient assez disposés à y souscrire; mais ils ne convenoient pas avec les nouveaux sur la maniére de l'exécution. C'est ce qui la faisoit différer. Ce délai parut au peuple un prétexte pour éluder ses justes demandes; & il n'en devint que plus

animé. On vit cette populace furieuſe courir en armes par la ville, criant liberté; prête à mettre à ſa tête le premier homme puiſſant qui eût voulu couvrir ſon ambition de ce beau nom, & ſe faire le chef de cette multitude. Cyprien Pallavicin archevêque de Genes, les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, Marc Antoine Doria, Caretto prince de Melfe, & Jean André Doria, s'empreſſérent de prévenir un ſi grand malheur. On publia un édit pour augmenter la garniſon de la ville. Il ordonnoit en même tems aux étrangers que la nouvelle de cette émotion attiroit de toutes parts, de ſe retirer inceſſamment, avec défenſes à quelque perſonne que ce fût de ſe trouver en armes dans les ruës après deux heures de nuit. Cet édit devoit avoir lieu juſqu'à la mi-carême. Dans cet intervalle les députés de chaque parti avoient ordre de s'aſſembler, & de prendre de concert des meſures pour le gouvernement.

Ecrits des deux partis

Cette tentative eut peu d'effet. Les députés qui étoient en nombre égal, ne purent convenir de rien. Les uns tenoient pour la loi de 1528. les autres s'opiniâtroient à conſerver celle de 1547. Enfin le neuf de Mars, les anciens Nobles publiérent un écrit fort modéré. Après avoir déploré les malheurs dont leurs diviſions affligeoient la patrie, ils concluoient, puiſqu'eux-mêmes n'étoient pas en état d'y remédier, qu'il étoit à propos, avant qu'on ſe portât aux derniérs excès, de convenir de part & d'autre d'un arbitre aſſez déſintéreſſé & aſſez puiſſant, pour les obliger de s'en tenir à ſa déciſion.

Cet écrit attira une réponſe des nouveaux Nobles. Ils s'élevoient hautement contre l'ambition des anciens qui vouloient, diſoient-ils, que la déciſion ou l'avantage de trois cens perſonnes prévaluſſent contre le ſentiment univerſel & l'intérêt général de toute la ville, qui demandoit l'abolition de leur loi & le rétabliſſement de la premiére. Ils finiſſoient en diſant qu'ils ne reconnoiſſoient point d'autre juge que le Conſeil ſuprême, ou une aſſemblée générale des Etats, en qui ſeule réſidoit l'autorité ſouveraine dans de pareilles rencontres.

On ne s'en tint plus depuis à des diſcours inutiles, ou à de ſimples écrits. Les anciens remirent le ſoin de leurs intérêts

HENRI III. 1575.

à Jean André Doria, & le priérent d'employer ſon crédit pour empêcher le peuple de prendre parti dans leurs différends. Doria ſe rendit à leurs inſtances. Il parut à l'aſſemblée du peuple ; & s'adreſſant, tantôt aux chefs des artiſans, tantôt aux principaux artiſans mêmes, il employa les priéres & les careſſes pour les détourner d'entrer dans leurs démêlés. Il leur repreſenta : Que ce n'étoit, ni l'amour de la patrie, ni le zéle pour leurs intérêts, qui étoit la ſource de ces troubles ; qu'on ne cherchoit que ſon utilité particuliére dans le malheur public : Que par ce beau nom de liberté, ou plûtôt de licence qu'on faiſoit ſonner ſi haut, on ne penſoit qu'à leur mettre les armes à la main contre des concitoyens, qui n'avoient jamais eu en vüë que le bien public. Il rappelloit auſſi la memoire de tant de maux qu'André Doria avoit eſſuyés pour le ſalut de la République qui lui étoit redevable de ſa liberté. Il les faiſoit ſouvenir des éloges qu'ils lui avoient mérités ; & il les prioit d'avoir égard à ſes ſervices, plûtôt que de prêter l'oreille mal à propos aux conſeils pernicieux qu'on oſoit leur donner.

Ces diſcours ne firent nulle impreſſion ſur un peuple déja aigri. C'étoit un homme de la premiére conſidération qui parloit ; c'en fut aſſez pour faire regarder cette démarche, comme un effet de la foibleſſe de ſon parti, plûtôt que de ſon zéle pour le bien de la patrie. La populace s'imagina même que ce pourroit être un piége qu'on lui tendoit, pour donner le tems à la Nobleſſe d'aſſembler des forces, & de l'écraſer lorſqu'elle y penſeroit le moins. En même tems ſur un bruit qui ſe répandit que les Nobles avoient fait entrer des troupes dans la ville pour la piller & s'en rendre maîtres, chacun courut aux armes. A peine Dom Juan d'Idiaquez put obtenir que les Nobles licentieroient dans trois jours les troupes étrangéres, & que le peuple déſarmeroit de ſon côté.

Cet accord ne fut pas même de longue durée. Trois cens hommes que Jean Doria deſtinoit à mettre ſur les galéres, traverſant la ville avant le terme dont on étoit convenu, comme ſi déja on leur eût donné leur congé, la populace jugea mal d'un ſi grand empreſſement. Elle ſe perſuada qu'ils avoient ordre de s'emparer de la porte de S. Etienne, pour

ſe joindre enſuite aux troupes de Jean-Baptiſte Doria. Dans cette perſuaſion elle ſe jette ſur ces ſoldats,& en tuë pluſieurs. A peine Jean Doria lui-même, qui ſe preſenta ſans armes à ces mutins, put-il appaiſer leur furie, & les obliger à ſe retirer. Mais l'émotion recommença la nuit du quatorze au quinze de Mars. Le peuple s'attroupa dans la place du Mole; en chaſſa, ſans pourtant répandre de ſang, les Allemans qui y faiſoient la garde; ſe rendit maître de l'artillerie; & pointa le canon contre le Palais, prêt en apparence de l'aſſiéger.



Ce danger épouvanta les anciens Nobles. Leurs députés ſe rendirent au Sénat, & demandérent qu'on réprimât inceſſamment l'audace de ces ſéditieux. Ils remontroient qu'autrement il y avoit à craindre qu'ils ne ſe donnaſſent eux-mêmes un chef de leur corps, comme ils avoient fait l'an 1506. & ne renouvellaſſent les maux dont la République avoit alors été agitée. Sur cette requête le Sénat fut partagé. Le plus grand nombre de ceux qui le compoſoient, vouloit que tout le Sénat ſortît en robes, perſuadé que la preſence ſeule de ce corps auguſte arrêteroit le déſordre, & qu'on ordonnât aux mutins de mettre les armes bas. D'autres trouvoient cet expédient dangéreux. Jean-Baptiſte Lercari ouvrit un troiſiéme avis; c'étoit un homme de poids & de grande expérience. Il jugea que ces menaces n'étoient qu'un artifice des nouveaux Nobles pour les intimider & les engager à abroger la loi de 1547. & que le ſeul moyen de faire échoüer leur deſſein étoit de leur rendre le change. Ainſi après avoir déploré en apparence dans un long diſcours l'état malheureux où ſe trouvoit la République, il conclut que ſon avis étoit de remettre abſolument au peuple le gouvernement. George Doria appuya ce ſentiment, & il ajoûta qu'il jugeoit à propos que nul de ceux dont le nom étoit inſcrit dans le catalogue des Sénateurs, ne joüît dans la ſuite des droits de bourgeoiſie, & ne pût poſſéder aucunes charges.

Son deſſein étoit uniquement de rendre odieux le parti contraire, & de mettre les nouveaux Nobles aux mains avec le peuple. En effet leur projet ne réüſſit pas comme ils l'avoient eſpéré. On alla aux avis, & la loi fut abrogée malgré l'oppoſition de Janus Mari, de François Lercari, de Nicolas Cataneo, & de Lazare Grimaldi. Ils proteſtérent contre

HENRI III. 1575.

le défaut de formalité. Jean-Baptiste Lercari se rendit lui-même sur le champ chez l'ambassadeur d'Espagne, & ensuite chez l'Archevêque, où il fit aussi sa protestation en presence du Secretaire de l'Ambassadeur, & du grand-vicaire du Prélat. Ils lui expédiérent un acte au défaut des Notaires publics, à qui les circonstances ne permettoient pas d'avoir recours.

Après l'abolition de la loi, le peuple demanda de plus que trois cens de son corps fussent mis au nombre des Sénateurs: il l'obtint. D. Juan d'Idiaquez se prêtoit à tout avec une condescendance admirable. Pour éviter de plus grands excès, il fit retirer le gouverneur d'Alexandrie de la Paille, que le marquis d'Ayamonte gouverneur de Milan avoit envoyé à Genes avec des troupes. Il conseilla de même aux anciens Nobles qu'il favorisoit d'ailleurs secretement, d'écrire à Jean-Baptiste Spinola, qui leur amenoit des troupes de Serravalle, de retourner sur ses pas. Enfin il eut assez de prudence pour dissimuler un affront qui regardoit son maître même. Car les députés des nouveaux Nobles avoient eu la témérité d'ouvrir les Lettres que le gouverneur de Milan écrivoit à l'Ambassadeur; & ils s'étoient saisis des armes que ce Marquis envoyoit à Genes, sous prétexte de les faire passer en Sardaigne.

Il n'y avoit donc plus d'espérance d'accommodement; & les Nobles ne pensoient qu'au parti qu'ils avoient à prendre. Plusieurs animés par l'ambition & la vengeance, étoient d'avis de sortir incessamment d'une ville où ils ne pouvoient rester, ni avec honneur, ni avec sûreté, afin de ne pas autoriser par leur presence les projets séditieux qu'on y tramoit. Leur dessein n'étoit cependant pas d'aller errans chez les étrangers attendre tranquillement du tems quelque favorable événement. Ils proposoient de surprendre Savone. Maîtres de cette place, ils comptoient réduire Genes à les voir bientôt rentrer en vainqueurs dans leur patrie, en état de donner la loi à ceux de qui ils étoient alors honteusement obligés de la recevoir.

D'autres plus modérés & plus portés à la paix, ne voyoient encore aucune nécessité d'abandonner leur patrie. Ils prétendoient au contraire: Qu'en apportant quelque adoucissement

à la loi de 1547. ils pouvoient y vivre tranquilles & avec honneur : Que leur ſortie leur attireroit infailliblement l'indignation de S. M. C. que Philippe n'avoit garde de négliger le danger preſſant d'une République, qui s'étoit miſe ſous ſa protection ; que tandis qu'ils ſeroient dans Genes, ſes Ambaſſadeurs travailleroient avec avantage à ménager un accommodement ; qu'au contraire leur départ le forceroit, contre ſon intention, à porter la guerre en Italie : Que pour ſe mettre à couvert des forces & de la vengeance d'un ſi grand Roi, le peuple ne manqueroit pas de ſe jetter entre les bras de quelque autre puiſſant Prince : Qu'ils alloient donc troubler le repos de la République, & même de toute l'Italie : Que Savone même ne leur ſeroit pas d'une grande utilité ; qu'obligés pour conſerver cette place d'avoir recours à des forces étrangéres, ils devoient craindre que ceux à qui ils en confieroient la garde n'en devinſſent les uſurpateurs : Qu'alors on pourroit les accuſer avec raiſon de ce qu'ils reprenoient dans leurs adverſaires : Que pour enlever cette place à la France, pour rendre la liberté à ſa patrie, en lui rendant un poſte ſi avantageux, André Doria avoit autrefois oſé abandonner le ſervice de François I. & que la nation Françoiſe elle-même n'avoit pû trouver mauvais un coup qui ruinoit ſes affaires en Italie : Que c'étoit ce même Doria, qui étoit l'auteur de la loi qu'ils attaquoient : Que ſi par une témérité aveugle, ſi au lieu de n'avoir en vûë que l'avantage de l'Etat, par une malheureuſe envie de ſe venger, ils livroient cette même ville à une puiſſance étrangére, ils perdroient dès lors le fruit des ſervices de Doria, dont eux-mêmes tiroient tout leur luſtre : Que par-là ils rendroient tout le corps de la nobleſſe odieux à leurs concitoyens, & lui imprimeroient une tâche que tout l'avenir ne pourroit effacer : Que par conſéquent ils étoient d'avis de ne point quitter Genes, tant qu'ils pourroient y reſter en ſûreté & avec honneur : Que s'ils étoient obligés d'en ſortir, s'ils ſe voyoient forcés d'abandonner une patrie, qui refuſeroit de les reconnoître pour ſes enfans, il falloit le faire en corps, afin que tout l'univers fût témoin, que c'étoit malgré eux qu'il en venoient à une pareille extrémité : Qu'un tel éclat ouvriroit bientôt les yeux à ceux des nobles, qui ne les auroient pas ſuivis : Qu'ils ſe dégoûteroient enfin de ſe laiſſer

HENRI III. 1575.

conduire à la fureur aveugle d'un peuple insensé : Que cependant le Roi Catholique ne manqueroit pas de proposer un accommodement raisonnable ; & que leurs ennemis mêmes les rappelleroient dans leur patrie plus glorieusement encore qu'ils n'en auroient été honteusement chassés.

Les anciens Nobles sortent de Genes.

Ces raisons l'emportérent sur le sentiment contraire. On ne parla plus de surprendre Savone. Mais comme il y avoit tout à craindre de la fureur de la populace, chacun pensa à mettre en sûreté ce qu'il avoit de plus précieux, & sortit de la ville. Quelques-uns y restérent encore, entr'autres François Lercari. Lui-même cependant voyant que le peuple persistoit dans sa manie, se retira ensuite à Final ; il y fut suivi de presque toute la noblesse.

Le Pape y envoye un Légat.

Le Pape apprit avec douleur la nouvelle de ces mouvemens. Le devoir de sa place & les instances de Philippe, l'engagérent à se faire médiateur de ce différend. Jean Cardinal de Moron, Doyen du sacré College, homme de tête & d'autorité, fut celui qu'il destina à cette négociation. Il le fit précéder de quelques jours par Jean-François Canobio, chargé de préparer les esprits des Genois à profiter des conseils salutaires du Légat. Il fut suivi bientôt après par le Cardinal même. Le Doge, le Senat, tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la ville, lui firent une entrée magnifique. Chaque parti nomma ensuite six députés. Cependant Jean-Antoine Odescalchi sollicitoit sous main les anciens Nobles de soumettre leurs démêlés à la décision du Légat. Mais ils refusérent constamment d'y consentir. Ils representérent, qu'il ne seroit, ni juste, ni honnête, d'entrer en négociation sous les yeux des deux Ambassadeurs de S. M. C. qui avoit pris la République sous sa protection, sans leur en faire part. De tous leurs Députés, il n'y eut que Sylvestre Cataneo & Nicerosus Pallavicin, qui restérent à Genes avec le Cardinal.

Un nouvel accident augmenta les ombrages des deux partis. On soupçonna les gouverneurs de Savone de s'entendre avec les Nobles retirés à Final, & d'avoir complotté de leur livrer cette place. Aussitôt ils furent arrêtés par ordre du Senat, & conduits honteusement à Genes, où le peuple leur fit mille avanies. Cependant on reconnut ensuite leur innocence ; & ils furent élargis.

Tout cela n'étoit qu'un artifice des nouveaux Nobles, pour animer la populace contre les anciens. Ceux-ci de leur côté mettoient tout en usage pour brouiller le peuple avec les nouveaux. Ainsi le 9. de May quelques artisans presentérent au Cardinal de Moron une requête, par laquelle ils demandoient, qu'on cassât le Décret porté contre la loi de 1547. ils furent arrêtés ; & ils déclarérent dans les tourmens qu'ils ne l'avoient fait qu'à la sollicitation de George Doria de Jean-Baptiste Spinola, surnommé *Maso*, & d'Ambroise Salvago. On procéda aussitôt contre eux ; on les condamna comme rebelles, & leurs biens furent confisqués. On renouvella ensuite, & on exécuta à la rigueur les Edits portés contre les étrangers, que les anciens Nobles, qui se sentoient les plus foibles, avoient appellés à leurs secours. Il n'y eut donc plus pour eux de sûreté dans la ville ; & ils furent obligés eux-mêmes de chercher aussi-bien que les autres un azile à Final.

Tout se disposoit à une guerre ouverte, lorsque le Cardinal de Moron dépêcha Odescalchi vers Jean-André Doria, que sa santé avoit obligé de faire un voyage à Acqui. Il étoit chargé de l'exhorter à la paix, & de l'engager à persuader aux anciens Nobles de lui envoyer de nouveaux députés. Le Légat fut satisfait. Jean-Baptiste Lercari & Etienne Mari se rendirent auprès de lui avec des lettres,par lesquelles les anciens Nobles consentoient que le Cardinal, de concert avec les Ambassadeurs d'Espagne, accommodât leurs différens, se soumettant à tout ce qu'ils décideroient, tant sur le fait, que sur le droit. Ils ajoûtoient cette restriction, *sauf la liberté de la République.*

Mais les esprits étoient trop aigris, pour que cette députation eût aucun effet. Le Cardinal de Moron, qui avoit attendu ces députés avec la plus grande impatience, fut le premier à les avertir du danger qu'ils couroient. Ils sortirent aussitôt de la ville. Les anciens Nobles ne voyant plus aucune espérance d'accommodement tinrent un grand conseil, où ils nommérent pour leur généralissime sur terre & sur mer Jean-André Doria. Celui-ci accepta volontiers la commission. Cependant comme il étoit au service du roi d'Espagne, il ne s'engagea qu'en cas que S. M. C. le lui permît. On écrivit à Philippe à ce sujet. Dom Charle de Borgia Duc de

HENRI III. 1575.

Gandie fut député par la Cour d'Espagne pour aller à Genes. Mais la goutte retarda son voyage, & il arriva trop tard. En même tems Dom Juan d'Autriche, qui étoit à Naples, reçut ordre de lever des troupes, & de s'approcher de Genes, sous prétexte d'une expédition en Afrique, dont il ne fut jamais question. On publioit qu'il alloit fortifier Porto-Farina sur la côte de Barbarie.

On eut grand soin de répandre cette nouvelle dans la ville; mais elle n'empêcha pas qu'à l'approche de D. Juan, le peuple, qui avoit eu quelque vent de son dessein, ne courût aux armes. Cependant on députa Luc Fornari, Ambroise Negro, & Sylvestre Jurea, pour aller complimenter le Prince. Ils étoient chargés de lui marquer la disposition où on étoit de le recevoir dans Genes, pourvû qu'il n'y abordât qu'avec trois ou quatre galéres, de peur qu'un plus grand nombre ne causât quelque nouvelle émotion parmi le peuple.

C'étoit faire un affront à D. Juan, & par conséquent au Roi lui-même. Idiaquez ambassadeur d'Espagne s'en apperçut, & prévint les députés. Il déclara, que le Prince n'avoit jamais pensé à entrer dans Genes; que par conséquent il falloit supprimer cette partie du compliment, qui devenoit inutile, & dont il pourroit s'offenser. D. Juan se retira à *la Spezzia*, où il s'aboucha avec le Marquis d'Ayamonte, qu'il fit venir de Milan, & Doria. On convint, que si la négociation ne réüssissoit point, on tenteroit la voye des armes. Les Nobles s'engagérent à faire tous les frais de la guerre, pourvû que S. M. C. les secourût de ses galéres. En conséquence on résolut d'envoyer en Espagne Dom Pedre d'Escovede, (1) homme brouillon, qui avoit toute la confiance de D. Juan, & qui étoit de ce Conseil, afin d'instruire S. M. de l'état des choses, & de prendre ses ordres.

En même tems, pour ôter tout ombrage, ceux qui par attachement pour les Nobles s'étoient emparés de *Pozzevera*, comme d'un poste propre à couper les vivres & les secours à la ville, eurent ordre de l'abandonner. D'un autre côté Barthélemy Coronato employoit tout le crédit qu'il avoit sur la multitude, pour faire exécuter, autant qu'il se pourroit, sans

(1) Il y a bien de l'apparence que ce *Pierre* d'Escovede est le même que *Jean* d'Escovede dont il a parlé L. 58. & dont il parlera encore L. 62.

deshonorer la République, le décret que le peuple avoit obtenu, de faire paſſer trois cens de ſon corps au nombre des Nobles. La modération avec laquelle il ſe conduiſit dans cette affaire lui acquit dans l'un & l'autre parti une conſidération qui lui ſervit beaucoup dans la ſuite à ménager un accommodement. Un accident malheureux lui fit pourtant tort dans l'eſprit du peuple. Son frére fut tué par un homme de ce parti, nommé Andronic Garbarino. La néceſſité où il ſe vit réduit, de pourſuivre la vengeance de cette mort ſur cette famille, ne diminua pas peu la confiance, que la faction Plébeïenne avoit euë en lui juſqu'alors.

Un autre événement arrivé à peu près dans le même tems penſa rompre les meſures les mieux priſes du parti contraire. Il s'éleva une querelle entre Jean-Baptiſte Doria & David Imperiali. On en vint aux mains; il en couta la vie à Imperiali & à Cezar Doria, qui voulant ſecourir ſon frére, s'enferra lui-même dans l'épée de ſon ennemi. Jean-Jacque Imperiali frére de David fut auſſi fort bleſſé dans ce combat. Cet accident fut ſur le point de cauſer une diviſion parmi les Nobles. On n'étoit pas éloigné d'une rupture ouverte, lorſque Jean-Baptiſte Doria, à la ſollicitation de ſes amis, ſe jetta dans une galére, & ſe déroba en même-tems à la haine de tout le parti, & au danger qui le menaçoit.

Ambaſſade de l'Empereur à Genes.

Après cette retraite, les plus reſpectables de ce corps s'entremirent pour accommoder les parties. Ils y réüſſirent, tant bien que mal. On reprit ſes premiers projets. Déja les Nobles ſe diſpoſoient à agir par eux-mêmes, lorſqu'on vit arriver les ambaſſadeurs de l'Empereur. Il étoit naturel que la République inſtruisît Maximilien de ce qui ſe paſſoit. Cependant il n'en avoit rien appris que par les nouvelles publiques. Ces Ambaſſadeurs étoient Pierre Fauno Coſtacciaro évêque d'Acqui,& Dorimbergh ambaſſadeur de S. M. I. à Veniſe. Le Senat leur donna audience. Là ils firent un long diſcours, où ils marquérent : Que S. M. I. inſtruite par le bruit commun des mouvemens arrivés dans leur Etat, & des meſures que S. S. & le Roi Catholique avoient priſes pour les appaiſer, les avoit envoyés, pour demander en ſon nom au Senat qu'on lui remît la déciſion de ces démêlés : Que par le droit commun l'Empereur, en qualité de chef de tous les Princes

HENRI III. 1575.

chrétiens, étoit juge né de ces sortes de différens : Que ses prétentions étoient fondées d'ailleurs sur son droit particulier, puisque la République relevoit de l'Empire : Qu'en conséquence ils étoient députés de S. M. pour prendre connoissance de cette affaire, & mettre ordre à leurs divisions.

Le Doge répondit à ce discours : Que s'ils avoient traité jusqu'alors avec le Pape & le roi d'Espagne, ils étoient excusables en ce que leurs Ambassadeurs s'étoient rendus à Genes, au lieu que personne ne s'étoit presenté de la part de S. M. I. Qu'ils sçavoient d'ailleurs ce qu'ils devoient à l'Empire, & en particulier à l'auguste maison d'Autriche : Que la République feroit ensorte, que l'Empereur ne pût l'accuser de manquer jamais en cela à son devoir : Que cependant ils remercioient S. M. I. du soin qu'elle daignoit prendre de leurs intérêts.

Voilà ce qui se passa dans l'assemblée. Mais à peine les Ambassadeurs furent retirés, que le mécontentement général éclata par un grand murmure. On disoit hautement : Que ce n'étoient pas des Ambassadeurs, mais des juges, que l'Empereur leur envoyoit : Qu'il sembloit les regarder comme ses vassaux, ou ses sujets, puisqu'il s'arrogeoit le droit de décider souverainement de leurs affaires. Ces prétentions de Maximilien, qui parurent aux Genois donner atteinte à leur liberté, nuisirent à ses Ambassadeurs. On les traita avec beaucoup d'honneur, mais aussi avec une grande réserve.

Ambassade du Roi.

La Reine mére avoit aussi persuadé au Roi d'envoyer une ambassade aux Genois. On vit peu de tems après Marius de Birague entrer à Genes sur deux galéres, commandées par Galeas Frégose, fils de ce Cezar Frégose, qui avoit été tué sur le Pô au milieu d'une tréve. Le peuple formant mille nouveaux projets sur cette arrivée, reçut l'ambassadeur de France avec une joye extraordinaire. Il fut introduit au Senat, à qui il marqua : Que le Roi son maître, au milieu des occupations que lui donnoient quelques troubles élevés dans ses Etats, n'avoit pû ne pas s'intéresser au répos d'une République sa voisine, & son alliée : Qu'à peine S. M. avoit été instruite de leurs divisions, qu'elle l'avoit député vers eux, pour leur renouveller les assûrances de son amitié, & de celle de la Reine sa mére ; leur témoigner aussi que le Roi étoit prêt, s'il en étoit besoin, de venir lui-même en personne se joindre à

eux, pour prendre en main la défenſe de leur liberté.



Sur ces entrefaites, quelques eſpions remarquérent que Frégoſe & Barthelemi Coronato s'étoient pluſieurs fois rencontrés enſemble à la promenade, & avoient eu quelques conférences ſecrettes. C'en fut aſſez pour donner de l'ombrage aux Eſpagnols. Ils ne manquérent pas de s'imaginer, que les nouveaux Nobles penſoient à traiter avec le Roi. Pour diſſiper ces ſoupçons, ceux-ci envoyérent ordre à Sauli, qui étoit d'abord leur Ambaſſadeur à la Cour d'Eſpagne, de les juſtifier auprès de S. M. C. Ils lui députérent même enſuite François Tallacarne, un de leurs Juriſconſultes. Il étoit chargé de repreſenter à Philippe, qu'ils n'avoient pû ſe diſpenſer honnêtement de répondre aux offres obligeantes d'un Roi leur voiſin, & leur allié; qu'au reſte ils étoient réſolus de vivre toûjours ſous la protection de S. M. qu'ils la prioient ſeulement d'avoir plus d'égard au bien général de la République, qu'à l'ambition de quelques particuliers; & qu'ils eſpéroient que S. M. leur accorderoit cette grace.

En même tems, Etienne Mari & Barthelemi Lomellino, députés des anciens Nobles, arrivérent à la Cour. Ils repreſentoient le peu d'eſpérance qu'il y avoit de s'accommoder avec les nouveaux, & l'injuſtice avec laquelle ils avoient été exilés de leur patrie; en conſéquence ils demandoient pour eux, & pour Doria, la permiſſion de prendre les armes; celle de ſe ſervir des galéres que S. M. C. avoit dans le port de Genes, & de lever des troupes dans les païs de ſon obéïſſance. Mais Tallacarne s'oppoſa à leurs prétentions. Il remontra qu'on ne devoit avoir nul égard aux demandes de quelques particuliers, qui s'étoient eux-mêmes exilés de leur patrie, qui n'avoient aucun droit d'envoyer des Ambaſſadeurs, & qu'on ne pouvoit plus regarder comme membres de l'Etat; que pour la République, elle conſerveroit toûjours à S. M. C. la fidélité qu'elle lui devoit; & qu'en recevant de ſa main la liberté, elle ſeroit à jamais reconnoiſſante d'un ſi grand ſervice.

Philippe répondit aux uns & aux autres d'une maniére à leur faire comprendre, qu'il ne prenoit point parti dans leurs différens. Il leur dit que le duc de Gandie partiroit inceſſamment pour Genes; qu'il s'inſtruiroit par lui-même de l'état des choſes, & leur feroit entendre ſes intentions. En attendant

HENRI III. 1575. il les exhortoit à la concorde, & à n'en pas venir aux armes mal-à-propos ; ajoûtant, qu'il seroit toûjours favorable à ceux qui se montreroient les moins turbulens, & les plus disposés à la paix. Philippe en faisant ainsi l'office de médiateur, se voyoit également courtisé par les uns & par les autres. Sauli & Mari étoient pour cela à sa Cour, tandis qu'Augustin Spinola & George Giorgi auprès de l'Empereur, les Cardinaux Vincent Justiniani & Benoît Lomellino à Rome, travailloient chacun de leur côté à rendre ces puissances favorables à leur parti.

Les anciens Nobles exilés de leur patrie ne souffroient qu'avec impatience les longueurs de la cour d'Espagne. Aussi n'attendirent-ils pas le retour d'Escovede pour entrer en action. Doria alla s'aboucher à Naples avec Dom Juan. Ensuite on tint un Grand Conseil à Final, où l'on prit des mesures pour trouver les fonds nécessaires aux frais de la guerre. On chargea de cette commission Augustin Grimaldi, Antoniot Cataneo, & Philippe Lomellino. En même tems Scipion Campora & Ambroise Lomellino, que le Sénat avoit condamnés à mort comme rebelles, eurent ordre de se mettre à la tête de quatre cens hommes, & d'aller s'emparer de leur autorité privée de Pozzevera. D'un autre côté François Vivaldo fut chargé de se rendre maître de la Lunigiana.

L'arrivée de Borgia suspendit tous ces projets. Par respect pour S. M. C. qu'il representoit, les plus sages têtes jugérent à propos de ne lui laisser voir à son entrée dans l'Etat aucune apparence d'hostilité. Le Duc aussitôt après se rendit au Sénat, où il marqua, que le Roi son maître avoit trouvé fort mauvais, qu'on eût donné audience à l'ambassadeur de France. Le Doge justifia ce procédé par les mêmes raisons, dont Tallacarne s'étoit déja servi auprès de Philippe ; remercia très-humblement S. M. C. des soins particuliers qu'elle vouloit bien prendre d'une République, qui s'étoit mise sous sa protection ; & s'éleva sur-tout vivement contre l'injustice du parti contraire, dont l'ambition avoit fermé jusque-là toutes les voyes d'accommodement. Après cet éclaircissement Borgia s'aboucha avec le Cardinal de Moron & les ambassadeurs de l'Empereur, afin de prendre de concert des mesures,

mesures, pour donner la paix aux Genois. Au reste le Duc avoit des ordres secrets de favoriser sous-main les anciens Nobles, & ne cherchoit qu'une occasion de faire triompher leur parti, sans être oblige d'en venir aux armes.

Lettres de Doria au Sénat & au peuple.

Cependant Doria pour ne rien oublier de ce qui pouvoit servir à justifier la cause qu'il soûtenoit, forma le dessein de se rendre à Genes, & de proposer lui-même ses raisons au Sénat & au peuple. Le danger qu'il auroit à courir lui fit abandonner ce projet. Il se contenta d'écrire au Senat. Sa lettre étoit datée du vingtiéme d'Août. Il exposoit d'abord la situation des affaires. Ensuite après s'être étendu sur les louanges de tant de Princes, qui par leur empressement obligeant marquoient l'intérêt qu'ils prenoient au bien de leur république, il exhortoit ses concitoyens à écouter la voix de l'équité. Il les prioit d'avoir compassion de leurs compatriotes; de se laisser toucher au malheur de leur patrie; de considérer qu'ils avoient mieux aimé s'exiler eux-mêmes, que de donner lieu de pouvoir leur reprocher qu'ils eussent allumé le feu de la guerre dans le sein de leur République, pour vouloir s'y maintenir à quelque prix que ce fût; d'entendre à un accommodement raisonnable; de remettre leurs intérêts entre les mains des Ambassadeurs étrangers, supposé que leurs Députés ne pussent s'accorder; & de promettre de s'en tenir à leur décision. A leur refus, il protestoit: Que Dieu touché des maux qu'ils souffroient loin de leur patrie, d'où la violence les avoit chassés, se feroit lui-même leur vengeur: Qu'ils verroient ces mêmes Princes, dont ils éprouvoient les bontés, tourner leurs armes contre des opiniâtres incapables de se laisser conduire à la raison; & qu'eux-mêmes ne prendroient plus conseil que de leur désespoir. Il finissoit en les suppliant de prévenir incessamment par leur prudence un si grand malheur. Il écrivit aussi au peuple dans les mêmes termes. Plusieurs copies de ces lettres se répandirent dans la ville; mais on trouva bientôt moyen des les supprimer.

Ces lettres restérent sans réponse; & Doria s'adressant à ceux de son parti, leur fit un discours animé, pour les exhorter à prendre les armes. Il leur apporta toutes les raisons capables de justifier la guerre à laquelle ils se préparoient. Il

HENRI III. 1575.

insista principalement sur la nécessité qui les y forçoit, puisque tous les autres remédes étoient devenus inutiles. Il leur representa : Que le mal étoit si grand & si violent, qu'on ne pouvoit le guérir, qu'en y appliquant le fer & le feu : Que c'étoit ainsi que la colére divine se vengeoit sur eux de tant de crimes, par lesquels ils l'avoient irritée : Qu'en vain tant de Princes s'étoient intéressés pour ménager entr'eux un accommodement ; que Dieu en avoit autrement ordonné ; que ce seroit par conséquent sous ses étendarts qu'ils alloient combattre pour la plus juste de toutes les causes : Que pour lui, à qui ils avoient fait l'honneur de le mettre à leur tète, il lui offroit son bras de grand cœur, pour éxécuter ses desseins ; que c'étoit à eux de consacrer de même pour une si loüable entreprise leurs biens, leurs forces, leur crédit : Qu'ils devoient regarder comme une folie de penser à ménager leurs trésors, tandis qu'ils étoient prêts de sacrifier leur propre vie : Et quel ménagement restoit-il encore à garder à de malheureux exilés ? Qu'ils devoient donc se préparer avec courage aux derniéres extrémités : Qu'ils alloient prendre les armes pour la défense de leur liberté, de leurs biens, de leurs femmes, de leurs enfans : Qu'une victoire honorable les raméneroit triomphans dans leurs familles, ou qu'une glorieuse défaite les assûreroit du moins en mourant courageusement qu'ils ne versoient leur sang que pour le salut de leur patrie.

La guerre est résoluë.

Cette harangue fut suivie d'un discours encore plus vif que fit Jean-Baptiste Lercari. La guerre fut enfin résoluë. On députa en même tems vers l'Empereur, Dominique Grimaldi ; Nicolas Doria, au Pape ; Ambroise Spinola, au sénat de Venise, & aux ducs de Ferrare & de Mantouë ; François Fiesque, aux ducs de Savoye & de Parme ; & Jean-Baptiste Doria, au Grand Duc, à la république de Luques, & au duc d'Urbin. Cependant l'assemblée de Final écrivit au Sénat le sept de Septembre. Ces lettres étoient fort modérées. Les exilés après avoir rappellé le souvenir du passé, supplioient humblement qu'on eût égard à tant de citoyens, qui avoient bien servi l'Etat ; & que par une obstination mal entenduë on n'exposât pas la République aux dangers, qui la menaçoient. Ils representoient la facilité qu'apportoit à un

accommodement la présence de tant d'Ambassadeurs étrangers. Ils remontroient, qu'il leur étoit non seulement glorieux, mais avantageux même de leur remettre la décision de leurs démêlés ; que c'étoit l'unique parti qu'on eût à prendre dans les circonstances. Ils demandoient donc que, sauf la liberté de la République, on se soûmît à tout ce qu'ils décideroient, & qu'on sacrifiât ses ressentimens au bien général de l'Etat ; protestant devant Dieu & devant les hommes, qu'à leur refus, eux seuls seroient responsables de tous les malheurs, qui alloient arriver.

Quoique ces lettres fussent écrites au nom de tout le parti, le Sénat n'y eût pas plus d'égard, que si elles eussent été d'un simple particulier. On ne daigna pas y répondre. Ainsi de part & d'autre tout se prépara à la guerre. On créa dans Genes un nouveau Magistrat, à qui on donna un pouvoir absolu. Ce fut Barthelemi Coronato, qui fut revêtu de cette dignité. Les Nobles de Final pensoient de leur côté à pourvoir au gouvernement de la République. Ils étoient même résolus de nommer un Doge & deux nouveaux Magistrats ; mais les plus anciens s'y opposérent. Ils regardérent cette démarche comme une rupture ouverte, capable de ruiner les affaires du parti. La reünion n'étoit pas encore désespérée. Ils crurent qu'il suffisoit pour le present d'opposer une juste défense à la violence & à l'injustice.

On se contenta donc d'abord de fortifier Castel-Franco situé sur la côte voisine de Genes. On y fit entrer de l'artillerie avec deux cens Italiens & cent Allemands, afin d'arrêter les courses de ceux de la ville. Dom Juan d'un autre côté, quoique gagné par Doria, ne se déclaroit point encore ouvertement. Il se contenta d'écrire au gouverneur de Milan de licencier deux régimens Allemands destinés à la guerre d'Afrique, & commandés par le comte Félix de Lodron & par Jean Manrique ; & de faire ensorte qu'ils passassent au service des Nobles de Final. Le Gouverneur renvoya aussi par ordre du Prince l'infanterie Italienne, qui étoit sous la conduite de Sigismond de Gonzague, & d'Hector Spinola. Il en conserva seulement une partie qu'il fit marcher vers Genes, sous prétexte de vouloir transporter ces troupes en Sardaigne, pour arrêter les Turcs. Par-là les anciens Nobles

HENRI III. 1575.

se virent dix mille hommes d'infanterie. Doria avoit déja été déclaré Généralissime du parti. On lui donna pour Lieutenant Général Jean-Baptiste Spinola.

Peu de tems après, l'infanterie Italienne destinée, disoit-on, à passer en Sardaigne, arriva sur les terres de la République. Aussi-tôt l'ambassadeur d'Espagne s'adressa au Sénat, & demanda passage pour ces troupes. Il l'obtint. Elles s'approchérent de Genes, sans qu'on se mît en devoir de traverser leur marche, & s'emparérent de tous les environs, sans coup férir. Les Genois trompés firent grand bruit de cette perfidie, dont ils demandérent raison à Idiaquez. Il se justifia, & protesta avec serment qu'il avoit absolument ignoré le dessein de Dom Juan. Le Senat fit aussi de grandes plaintes à l'Evêque d'Acqui, de ce que les Allemans, que l'Empereur n'avoit envoyés au Roi Catholique que pour faire la guerre au Turc, étoient passés au service des exilés. L'Ambassadeur entra dans leur mécontentement. Mais il eut beau interposer l'autorité de son maître, pour obliger les Allemans à se retirer. Manrique & le comte de Lodron refusérent constamment d'obéïr.

Un écrit que le Sénat avoit envoyé à Final, faisoit d'abord espérer quelque accommodement. Mais les Nobles qui se voyoient si bien soûtenus, ayant refusé d'entrer en négociation avec lui; toutes les espérances s'évanoüirent, & la ville se disposa aussi de son côté à la défense. On fit passer Thomas Spinola dans l'isle de Corse, pour amener des troupes. Il pensa être pris par François Grimaldi, qui lui donna la chasse. En même tems le Chevalier Jerôme Adorne & Augustin Satisfanti eurent ordre de lever trois mille hommes d'infanterie, outre les troupes qui étoient déja au service de la République, & six cens Allemans avec huit cens Italiens, qui composoient la garnison de la ville. Foible défense, qui parut cependant suffisante contre toutes les forces des exilés.

Le Grand Duc lui-même fournit des secours considérables aux Genois. Le crédit de Doria Généralissime du parti contraire faisoit ombrage à ce Prince. D'ailleurs il aimoit beaucoup mieux voir le peuple maître du gouvernement dans une République si voisine de ses Etats, que la Noblesse, qui étoit presque toute dévoüée à l'Espagne. Il envoya donc à Genes

Othon Montauti pour y commander, & permit à Jule Sale de lever mille hommes d'infanterie dans le territoire de Pise. En même tems, il renforça les garnisons des places qui sont de la dépendance de Sienne sur la côte de Toscane. Dom Juan écrivit à ce Prince, pour l'exhorter à rester simple spectateur de ces mouvemens, & à ne point épouser de parti. Mais le Grand Duc s'en excusa. Il representa qu'il n'y auroit pour lui, ni honneur, ni sûreté à ne pas s'intéresser au danger, qui menaçoit une République son alliée; que tandis qu'il voyoit tous les Etats voisins se préparer à la guerre, sans que S. M. C. lui eût fait part de ses desseins, il ne seroit pas sage de ne point prendre ses mesures, & de ne pas se mettre en état d'attendre l'événement.

Progrès des Nobles.

Cependant tous les préparatifs étoient faits à Final. Déja Doria à la tête de sa flotte s'étoit avancé à la hauteur de la Spezzia. De là il détacha Philippe Passano avec trois galéres & trois cens hommes d'infanterie, pour aller s'emparer de Porto-Venere. Ce projet réüssit. En même tems Jean-Baptiste Doria fils d'Antoine Doria fit une descente au port de la Spezzia à la tête de cinq cens hommes, & s'en rendit maître avec le même succès. Il en confia la garde à André Centurione, qu'il y fit entrer avec quatre cens hommes d'infanterie. Dans la suite le Sénat fit attaquer cette place par Pierre Cabella. Il se présenta devant, suivi de quelques milices, & de la garnison de Serezana. Mais Centurione se défendit courageusement; & cette entreprise manqua. Jean-Baptiste Doria échoüa aussi depuis devant Sainte Marie & le port de Lerice situés sur la même côte, qu'il somma inutilement de se rendre. Il ne s'arrêta point non plus devant Porto-Fino; parce que la place ne pouvoit être emportée sans canon, & Doria n'en avoit point. On attendoit de jour en jour Marcel Doria, qu'André Doria avoit laissé à Naples auprès de Dom Juan, & qui devoit en amener. Ce contretems fut cause que Jean-Baptiste Doria perdit plusieurs jours dans le golphe.

Après cette expédition, il se rendit auprès du Généralissime. Celui-ci fit une descente à Chiavari à la tête de toutes ses troupes, & tira d'abord quelques volées de canon d'une hauteur contre la place. Après cela il se préparoit à y donner

HENRI III. 1575.

l'aſſaut. Déja on diſpoſoit les échelles pour l'eſcalader, lorſque la garniſon capitula, quoiqu'elle eût été renforcée peu de jours auparavant de quinze cens hommes d'infanterie, commandés par Jérôme Juſtiniani. Jean-Baptiſte Doria entra dans Chiavari avec ſix cens hommes de garniſon. Rapallo & Seſtri ſe rendirent enſuite. André Lercari fut commandé avec ſix galéres pour croiſer dans le golphe de la Spezzia. Par-là Genes ſe trouva ſi ſerrée, que les convois ne pouvoient y entrer. De là Doria retourna à Final, pour y prendre de nouvelles meſures.

Ces commencemens donnérent de l'inquietude au Sénat. On députa au Pape Matthieu Senarega, Chriſtophle Fornari à l'Empereur, Jean Scaglia à la Cour d'Eſpagne, & Grégoire Garbarino à Dom Juan d'Autriche. Le Pape, l'Empereur, & le Roi Catholique répondirent, qu'ils étoient fâchés qu'on en fût venu à ces extrêmités, & qu'ils conſeilloient au Sénat de penſer de bonne heure à s'accommoder. Philippe continua même toûjours à diſſimuler. Il permit aux Genois de tirer des bleds de la Sicile. Pour Dom Juan, il ne chercha point à ſe cacher. Il fit connoître qu'il avoit donné les mains à la guerre; qu'il y avoit été porté par l'entêtement du Sénat à rejetter les propoſitions raiſonnables, qu'on propoſoit; que dans ces circonſtances il avoit beaucoup mieux aimé qu'ils en vinſſent aux mains, que de les voir aller mandier la protection de quelque Prince ennemi de Philippe; qu'il avoit eſpéré que les malheurs de la guerre rabattroient de leur fierté, & les diſpoſeroient enfin à entendre à un accommodement. Au reſte il relâcha en leur faveur deux vaiſſeaux chargés de bled, qui venoient de Sicile, & qu'il avoit fait arrêter à Naples. Ce ſecours vint fort à propos aux Genois, qui ſe voyoient alors bloqués dans leur ville.

Doria avoit marqué le rendez-vous des troupes à Serravalle. Elles s'y rendoient de jour en jour. Jean-Baptiſte Spinola Seigneur de ce Château profita de cette occaſion, pour s'emparer d'un moulin voiſin, qui étoit de la dépendance de Novi. Il ſe preſenta même devant cette place, à la ſollicitation de quelques-uns des Bourgeois, qui étoient d'intelligence. Auſſi-tôt le Sénat commanda Jean-Baptiſte Ferrari,

qui étoit dans Gavi, pour voler au ſecours de cette ville. Il fut ſuivi d'Etienne Figarella à la tête de quatre cens hommes d'infanterie. Ainſi Spinola fut forcé d'abandonner ſon entrepriſe. Après ſa retraite, Figarella ſe mit en tête de reprendre le moulin, qui incommodoit fort Novi. Il ſe preſenta devant ſuivi d'une troupe de braves. Mais Galeot Spinola, qui commandoit dans Caſſano, paſſa la Scrivia, accourut au ſecours des aſſiégés, & obligea Figarella de ſe retirer.

Depuis ce tems-là, il ſe donna pluſieurs petits combats entre les troupes de Serravalle & la garniſon de Novi, qui étoit preſque toute compoſée de Corſes. Les ambaſſadeurs des Princes avoient beau exhorter les uns & les autres à la paix ; c'étoit inutilement. Il eſt vrai que le Sénat, ſoit qu'il fût effrayé du danger preſſant, ſoit que le peuple eût un peu rabattu de ſa fierté, paroiſſoit aſſez diſpoſé à ſe ſoûmettre à la déciſion des Couronnes, du moins à certaines conditions. Mais les Nobles y étoient moins portés que jamais. Tandis qu'ils n'avoient encore aucuns préparatifs de guerre, ils ne parloient que de paix. Les circonſtances avoient changé. Ils ſe voyoient en état de donner la loi ; & ils ne s'accommodoient plus des propoſitions qu'on avoit faites d'abord. Avant toutes choſes ils demandoient des ſûretés, & vouloient qu'on leur remît Savone.

Lettre du Grand Duc à André Doria.

Ces contre-tems chagrinoient fort le Pape ; & il en marqua aſſés vivement ſon mécontentement à Doria. Le Grand Duc lui-même, qui étoit le plus intereſſé dans une guerre ſi voiſine des pays de ſa domination, lui écrivit le vingt-ſix Septembre. Il lui marquoit : Que l'intérêt qu'il prenoit à la tranquillité de l'Italie ne lui permettoit pas d'être inſenſible à une guerre qui paroiſſoit devoir être funeſte à une république, qu'il avoit toûjours affectionnée : Qu'il en étoit d'autant plus fâché, qu'on ne lui avoit fait aucune part de ces mouvemens ; que cependant le danger ne regardoit perſonne plus que lui, à cauſe du voiſinage de ſes Etats : Qu'il voyoit avec douleur qu'on refuſât de s'en tenir à la déciſion d'un arbitre, & que des gens chaſſés de leur patrie aimaſſent mieux ſe précipiter dans une guerre fatale, que de donner les mains à la réünion : Que dans ces circonſtances il ſe croyoit obligé de prendre ſes meſures, de peur que la France,

ou quelque autre couronne, ne profitât de cette révolution pour troubler la paix publique, & faire quelque entreprise contraire aux intérêts de S. M. C. elle-même : Qu'avant que d'en venir-là, il l'exhortoit à accepter les propositions de paix qu'on lui faisoit : Que c'étoit par là qu'il montreroit qu'il n'avoit en effet pris les armes que pour le salut de sa patrie : Que son repos dépendoit de sa liberté, & qu'il ne devoit pas l'exposer à courir le risque des batailles.

Jean André Doria répondit à cette lettre le premier d'Octobre. Il se plaignoit amérement des maux ausquels on avoit exposé la patrie, des outrages personnels qu'il avoit reçus, & sur-tout de ceux qu'on avoit faits à la memoire d'André Doria, à qui Genes étoit redevable de sa liberté. En conséquence, il prioit le grand Duc de se souvenir de l'attachement qu'avoit toûjours eu sa famille pour l'illustre maison de Medicis; de ne pas lui faire l'injustice de le croire autre qu'il n'étoit en effet; & d'être persuadé, que tant que le sang couleroit dans ses veines, il ne souffriroit jamais que la memoire de son ayeul & le salut de sa patrie qui en dépendoit, fussent livrés en proïe à l'aveugle témérité de gens sans conscience & sans honneur, & devinssent le joüet des ennemis de l'Etat.

Cependant les Nobles assemblés à Final sentirent que leur parti commençoit à devenir odieux. C'est ce qui les engagea à faire au Sénat quelques propositions; & si on les acceptoit, ils consentoient d'entrer en compromis. Ils demandoient donc : Que tant que dureroit la négociation, on leur donnât Savone pour place de sûreté; que la citadelle fût mise en séquestre entre les mains d'un tiers dont les deux partis conviendroient : Que les troupes étrangéres, qui étoient dans Genes, prêtassent serment de fidélité aux ambassadeurs des Couronnes, en s'engageant à maintenir la liberté. Enfin que pendant tout ce tems-là, on n'obeït dans la ville qu'aux Ambassadeurs seulement.

Ces propositions réveillérent toute la haine du peuple. Il s'imagina que c'étoient autant de piéges qu'on lui tendoit, pour le disposer à subir le joug. La fureur s'empara de tous les esprits. On ferma les boutiques, on courut aux armes. A peine respecta-t'on les ambassadeurs d'Espagne. Le cardinal de Moron lui-même qui tâchoit d'adoucir la multitude, fut fort

fort maltraité. Cette populace insensée alla l'assiéger jusque dans son palais. Il ne fut plus question pour lui de penser à appaiser le tumulte, trop heureux de pouvoir se mettre en sûreté sans exposer sa dignité. Enfin le Sénat déclara au peuple qu'on avoit absolument rejetté les propositions de l'assemblée de Final; & cette déclaration ne suffit pas pour calmer ces esprits aigris.



Les Nobles ne pensérent plus qu'à profiter de leurs premiers succès. Jean-Baptiste Spinola alla mettre le siége devant Novi, où commandoit Figarella. Il avoit dans son armée dix mille hommes de pied, & cent cinquante chevaux. Outre cela George Doria lui amena d'Alexandrie de la Paille, de l'artillerie, qu'il avoit achetée du gouverneur Espagnol de cette place. Sur ces entrefaites, Campo qui appartenoit à la maison des Spinola, fut pris & pillé. On arrêta aussi tout proche, Sylvestre Jurea à son retour de Milan, où il avoit été envoyé vers le gouverneur; Onufre Ceba, Charle Pallavicin, & Augustin Spinola; mais Jurea fut relâché aussitôt après, sur la plainte que fit le gouverneur de Milan qu'on violoit en sa personne le droit des gens.

D'un autre côté, un secours de trois cens hommes, que le Sénat envoyoit aux assiégés, fut arrêté dans des défilés par Ambroise Lomellino qui le mit en déroute. Mais cet échec fut réparé bientôt après, Jacque Bianco étant entré dans la place à la tête de cent cinquante hommes qui portoient chacun un sac de poudre. En même tems, les assiégeans apprirent qu'il venoit de Gavi & de Pozzevera un secours bien plus considérable. A cette nouvelle ils se mirent en bataille. Le secours attaqua le quartier des Allemans, & d'abord ceux-ci furent mis en désordre. Ils plioient même, lorsque le comte de Lodron qui commandoit l'artillerie, accourut, & rétablit le combat. Dans le même moment, les assiégés firent une sortie qui ne leur réüssit pas. Ils furent repoussés après avoir eu bien du monde tué. Les assiégeans n'y perdirent au contraire que Galeot Spinola & Jacque Lomellino. Pour ce qui est du secours, il étoit presque tout composé de nouvelles levées. Le capitaine Tasso mestre de camp, qui les commandoit, leur crioit de toute sa force, de faire tête en queuë; mais ses ordres furent mal interprétés. Toutes ces

HENRI III. 1575.

troupes prirent la fuite, & ne s'arrêtérent qu'à Pozzevera, plusieurs même furent étouffés en chemin par la chaleur, toûjours poursuivis par Manrique & Jean-Baptiste Spinola.

L'artillerie commença ensuite à battre la ville, où elle eut bientôt fait une bréche très-considérable. Alors les assiégés ne voyant aucune espérance de secours, députérent au camp Michel Ange Ornano Corse, avec quelques bourgeois, pour capituler. On arrêta que Figarella sortiroit de la ville en armes à la tête de sa garnison; que les bourgeois auroient la vie sauve; qu'on ne toucheroit, ni à leurs biens ni à leurs priviléges; & que le canon resteroit dans la place, avec cent cinquante mulets chargés de bled. Charle Spinola entra ensuite dans Novi avec quatre cens hommes de garnison.

De là on détacha Jean-Baptiste Gentile, qui alla se rendre maître de Vado. On y mit Etienne Centurione avec cent cinquante arquebusiers. Gavi se rendit aussi; & Ferrari qui y commandoit, se retira dans le château qui étoit très-fort par son assiéte. Le Sénat de son côté donna ordre à Jérôme Pelerano d'aller attaquer la Spezzia. Cette entreprise ne réüssit pas. Celle du marquis de Madrigliano ne fut pas plus heureuse. Il alla à la tête de quatre cens hommes assaillir le Pignon; mais il fut repoussé avec perte. Pour Vesano, où commandoit André Centurione, il fut pris par Pierre Cabella; & quoique les habitans se fussent rendus, on mit la place au pillage.

Tréve entre les deux partis.

On n'attendoit plus que le retour de Marcel Doria, qui devoit amener de Naples de nouvelles troupes, de l'artillerie, & des munitions de guerre. Déja on déliberoit à Final, si avec ce renfort on n'iroit pas camper aux portes de Genes, lorsque les Ambassadeurs des couronnes ménagérent une trêve de quinze jours, qui devoit finir avec le mois d'Octobre. Elle fut signée de Jean-Baptiste Lercari, de Benoît Spinola, de Jacque Negro, d'Etienne Pinelli, de Barthelemi Lomellino, de Jean-Baptiste Spinola, d'Antoine Serra, de Luc Grimaldi, & ratifiée ensuite par le Sénat. Les ambassadeurs de l'Empereur firent d'abord difficulté de signer le traité, sur ce qu'on y donnoit au roi d'Espagne le titre de protecteur de la République. Pour les contenter, on y mit cet adoucissement: (Sauf les droits de l'Empire.)

Telle étoit la ſituation des affaires ; & le cardinal de Moron profitoit de la tréve pour travailler à dreſſer les articles du compromis, lorſqu'un accident penſa ruiner la République, & déſeſpérer en particulier les Nobles qui y étoient le plus intéreſſés. L'empereur Charle V. ayant reconnu combien il lui ſeroit avantageux d'être maître de Genes, pour pluſieurs raiſons, ſur-tout pour faciliter le paſſage des troupes Eſpagnoles en Italie, avoit penſé à s'aſſûrer de cette ville, & à y faire élever une citadelle. Mais Doria s'y oppoſa ; & malgré les menaces de Charle, il ne voulut jamais ſouſcrire à une entrepriſe qui alloit mettre ſa patrie aux fers. Au défaut de cet expédient, le génie de ce grand Prince lui en ſuggéra un autre qui ne lui parut pas moins propre à tenir cette ville en bride. L'argent fait preſque toute la force de Genes. L'Empereur imagina de le prendre à gros intérêt, perſuadé que l'appas du gain attireroit inſenſiblement dans ſes coffres toutes les richeſſes de cette République, & que par là il ſeroit toûjours le maître de diſpoſer des cœurs des Genois, & par conſéquent de Genes même.

Ce moyen qui avoit ſi bien réüſſi à Charle, fut encore mis en uſage par Philippe. La guerre de Flandre qu'il avoit ſur les bras, l'obligeoit à de grandes dépenſes. Ce fut pour ce Prince une occaſion de tirer de Genes, & ſur-tout des Nobles, des ſommes immenſes. Auſſi leur payoit-il de gros intérêts qui leur étoient aſſignés ſur les principaux revenus des Indes & d'Eſpagne. Il s'éleva là-deſſus un différend. Philippe prétendit qu'il s'étoit gliſſé quelque erreur de calcul dans l'aſſignation des rentes, & qu'il falloit revoir les comptes, afin que ſi l'intérêt qu'il avoit payé excédoit ce qui étoit dû, on pût le déduire ſur le capital. En attendant cette réviſion, il fit publier en Eſpagne vers ce tems-ci un édit par lequel il arrêtoit le payement des rentes dans tous ſes Etats.

Ce coup ne fut pas ſeulement terrible pour Genes. Il penſa ruiner les banquiers de Rome, de Veniſe, de Milan, de Lyon, de Roüen, d'Anvers, & de preſque toute l'Allemagne. Peu s'en fallut que dans ces endroits ils ne fiſſent tous banqueroute. Peut-être Philippe ne prit-il cette réſolution, que pour rabattre la fierté des Nobles de Genes enflés de leurs premiers ſuccès ; & pour les obliger, tout favorable

HENRI III. 1575. qu'il leur étoit, à ne pas se montrer si éloignés d'un accommodement raisonnable. Peut-être aussi avoit-il des vûës plus intéressées. Le désordre régnoit dans l'Etat ; il pouvoit espérer dans ces circonstances d'avoir meilleur marché de ses créanciers, que dans un tems plus tranquille. Peut-être voulut-il profiter du malheur public pour son avantage particulier.

Les Nobles étoient trop avancés pour reculer, supposé qu'on n'en vînt pas à un accommodement. Ainsi cet accident ne pouvoit manquer de les jetter dans un grand embarras. Doria employoit cependant tout son crédit pour les encourager. Jean-Baptiste Lercari de son côté, ne cessoit de les exhorter à persévérer dans le loüable dessein qu'ils avoient formé de défendre leur liberté, & à surmonter génèreusement tous les obstacles qu'ils pourroient rencontrer dans une si juste entreprise. Il leur representoit que l'argent ne leur manqueroit pas, pourvû qu'ils ne manquassent pas de courage, & que dans des circonstances si fâcheuses ils ne cherchassent leur ressource que dans eux-mêmes.

En même tems, on prit des mesures pour réparer le malheur qui venoit d'arriver. On députa à Philippe, pour lui demander trois cens mille écus d'or à emprunter, en attendant que les comptes fussent arrêtés. Mais ils auroient eu tort de s'attendre à un secours,dont ils ne pouvoient pas disposer à leur gré, & qu'il falloit obtenir de gens résolus à ne point payer leurs dettes. Jean-Baptiste Spinola & François Lercari, qui ne s'étoient point engagés avec les Espagnols, réüssirent mieux. Ils allérent à Milan d'où ils apportérent cinquante mille écus d'or. Spinola surnommé Valenza, tira encore environ autant de Luques & de Florence. Enfin le courage des Dames Genoises qui avoient suivi leurs maris à Final, releva entiérement celui des Nobles. Elles offrirent généreusement de sacrifier leurs pierreries & tout ce qu'elles avoient de plus précieux pour fournir aux frais de cette guerre.

Le cardinal de Moron de son côté pressoit vivement l'affaire du compromis. Ce fut dans cette vûë qu'il s'avança jusqu'à S. Pierre des Arenes, pour conférer avec Doria, Jean-Baptiste Lercari, Sylvestre Cataneo, Philippe Spinola, &

Antoine Serra, députés de Final. Ils y étoient occupés à faire quelques arrangemens, lorſque le tems des élections arriva. Elles ſe firent beaucoup plus paiſiblement qu'on n'auroit oſé l'eſpérer dans les circonſtances. Tout s'y paſſa dans l'ordre ; & Proſper Fattinanti fut élu tout d'une voix Doge de Genes. C'étoit un homme d'une prudence rare, & d'une modération admirable.



On fit ſelon la coutume une harangue à ſon couronnement. Ce fut Medico Facio qui s'en trouva chargé ; & il s'en acquitta avec honneur. Il exhorta le Doge à prendre courageuſement en main les rênes du gouvernement, à défendre les loix, maintenir la liberté, & rendre également la juſtice à tous ſes concitoyens. Il déclama vivement contre l'ambition de quelques particuliers qui empêchoient par leur cupidité inſatiable qu'on ne pût donner la paix à la République. Sur-tout il s'arrêta à montrer que ce n'étoit point dans des aſſemblées particuliéres qu'on devoit traiter de la guerre ou de la paix, puiſque tous les membres de l'Etat y étoient intéreſſés ; que c'étoit au grand Conſeil que ces ſortes d'affaires étoient dévoluës ; que des membres qui le compoſoient les plus illuſtres par leur ſageſſe & leur expérience devoient avoir une liberté entiére de parler & de dire leur avis ſur ce qui ſeroit propoſé ; & qu'il falloit en laiſſer la déciſion à la pluralité des ſuffrages.

Cette harangue ſe répandit parmi le peuple avec quelques lettres que des particuliers firent courir. Ce fut un nouveau ſujet de troubles ; peu s'en fallut qu'on n'en vînt encore aux derniers excès. Le cardinal de Moron déſeſpéroit enfin abſolument de la réünion, & ne cherchoit qu'un prétexte honnête pour ſe retirer. D'un autre côté Doria formoit le deſſein de ſe rendre maître de Porto-Fino, afin d'avoir une retraite ſûre pour ſa flotte ; & Jean-Baptiſte Spinola avoit ordre de prendre deux mille Allemans, & d'aller faire le ſiége de la citadelle de Gavi dont le Sénat étoit encore en poſſeſſion.

On entre en négociation pour la paix.

La modération du nouveau Doge qui n'avoit que des vûës de paix, calma tous ces mouvemens. Le vingt-quatre d'Octobre le compromis fut enfin arrêté dans le grand Conſeil. On régla que les ambaſſadeurs des Couronnes auroient pleine puiſſance & autorité abſoluë de confirmer, de corriger,

HENRI III. 1575.

d'adoucir, de changer, d'ajoûter, de retrancher, de décider enfin, ſelon qu'ils le jugeroient à propos pour le bien de l'Etat; avec cette clauſe néanmoins: (Sauf en tout la liberté de la République.) Car on paſſa par deſſus toutes les autres reſtrictions qu'on avoit voulu mettre auparavant à leurs pouvoirs, & qu'on traita de minuties: Que chaque parti donneroit vingt ôtages, & nommeroit pareil nombre de députés pour aſſiſter les Ambaſſadeurs: Qu'ils choiſiroient eux-mêmes hors des terres de la République un lieu pour y tenir leurs aſſemblées: Que ſoit qu'ils n'euſſent qu'une déciſion, ou pluſieurs à donner, tout ſeroit réglé dans le mois de Novembre: Que ce terme pourtant pourroit être prolongé du conſentement des deux partis: Que cependant les hoſtilités ceſſeroient, & qu'on déſarmeroit de part & d'autre: Qu'à la recommandation des Ambaſſadeurs on accorderoit une amniſtie générale pour quelque crime que ce fût, depuis le premier de Janvier 1573. juſqu'à l'année preſente incluſivement: Que les Nobles reſteroient en poſſeſſion juſqu'à une ſentence définitive, de toutes les places dont ils étoient alors les maîtres: Que les frais de la guerre ſeroient pour ceux qui les avoient faits, ſans qu'un parti pût être reſponſable des dépenſes de l'autre: Qu'on s'obligeroit de s'en tenir à la déciſion des Ambaſſadeurs; & que ſi quelqu'un s'oppoſoit à ſon exécution, chaque parti s'engageroit à le déceler nommément.

Cet accord fut ratifié par l'aſſemblée de Final. Enſuite les Ambaſſadeurs des Couronnes choiſirent Caſal dans le Monferrat de la dépendance du duc de Mantouë, * pour le lieu de leurs conférences. Les députés des deux partis s'y rendirent. Après cela le Senat congédia les troupes du Grand Duc commandées par Montauti. Doria fit de même licencier les ſoldats Corſes, qui étoient au ſervice de Jean-Baptiſte Spinola & de George Doria. Il retint ſeulement les Allemans, pour garder les places, qui ſuivant l'accord devoient tenir lieu aux Nobles de villes de ſûreté. Il y eut un peu plus de difficulté au ſujet des ôtages. On les donna enfin; & on les diſperſa dans Milan, dans Alexandrie, & dans Final, où ils eurent ordre de reſter juſqu'à la déciſion.

* Guillaume de Gonzague.

Apologies des deux partis.

Ainſi finirent les troubles de Genes, qui penſérent être funeſtes à cette république. On en attribuoit l'origine à

différentes raiſons, ſelon qu'on étoit différemment prévenu. Chacun prétendoit en rendre ſes adverſaires reſponſables; perſonne ne vouloit relâcher de ſes droits. Les deux partis publiérent à cette occaſion chacun un écrit, qui fut imprimé à Milan. Leonard Lomellino tint la plume pour les Nobles; l'autre parti chargea de ſes intérêts Marc-Antoine Sauli ambaſſadeur de la République à la Cour d'Eſpagne.



Les Nobles après avoir vanté dans leur manifeſte leurs ſervices, leurs priviléges, & leur ancienneté, diſoient: Que c'eſt-là ce qui les avoit réduits à un ſi petit nombre; que par conſéquent on ne devoit pas leur ſçavoir mauvais gré, ſi pour l'intérêt & la gloire de la République ils travailloient à conſerver un rang, que leurs ancêtres leur avoient acquis: Que c'étoit une injuſtice manifeſte de vouloir faire aller les nouveaux Nobles de pair avec eux: Qu'ils ne prétendoient pas avoir plus de droit qu'eux au gouvernement de l'Etat; mais qu'en conſidération des ſervices de leurs ancêtres, leur ancienneté devoit du moins balancer la ſuperiorité du nombre, qui étoit du côté de leurs adverſaires, & les mettre en équilibre, lorſqu'il s'agiſſoit des charges de la République: Que c'étoit dans ces vûës que la loi de 1528. avoit été ſagement adoucie par celle de 1547. Que cet homme ſage, ce citoyen ſi digne de toutes ſortes de loüanges, André Doria, avoit été l'auteur de l'une & de l'autre; que ſon deſſein n'avoit pas été de détruire la premiére, en publiant la ſeconde; qu'il avoit eu ſeulement en vûë de l'interpréter favorablement; afin de montrer que l'Etat ſe gouvernoit moins par le haſard, que par la prudence; & que quand il s'agiſſoit de décider, on peſoit les ſuffrages, ſans ſe contenter de les compter.

L'autre parti raiſonnoit bien différemment. Il inſiſtoit principalement ſur la loi de 1528. qu'il regardoit comme très ſage; & ſe plaignoit qu'on voulût ſe prévaloir de celle de 1547. qui détruiſoit manifeſtement la premiére. Il prétendoit: Que ce dernier réglement n'étoit qu'une adreſſe des Nobles, pour ſe frayer un chemin à la tyrannie: Que par la premiére loi on avoit bien voulu leur accorder à certaines conditions le droit d'aſpirer aux charges & aux emplois, dont juſqu'alors ils avoient été exclus; qu'ils s'en étoient prévalus enſuite; & qu'on les avoit vûs inventer une loi nouvelle, pour

HENRI III. 1575.

retrancher en quelque ſorte de l'Etat ceux-là même, qui avoient eu aſſez de condeſcendance, pour les admettre dans le gouvernement.

Qu'après tout, ces ſervices, cette ancienneté, qu'on vantoit tant, étoient des titres bien équivoques: Qu'il falloit convenir que juſqu'à l'an 1190. leur République avoit été gouvernée par des Conſuls, ſans qu'on fît aucune diſtinction de Nobles, ou de Bourgeois: Que dans la ſuite ceux qu'on élevoit aux charges, annoblis par cette ſupériorité, qu'elles leur donnoient ſur leurs concitoyens, avoient pris le titre de Nobles: Que bientôt après l'abus qu'ils avoient fait de leur autorité, pour ſatisfaire leur avarice & leur cruauté, avoit terni tout l'éclat de leurs ſervices: Que depuis ce tems-là, le nom de Noble étoit devenu ſi odieux, que pluſieurs, qui ne leur cédoient ni en naiſſance ni en mérite; mais qui n'entroient point dans leurs complots criminels, avoient mieux aimé ſe voir confondus avec le peuple, pour ſe mettre à couvert de la haine publique: Que telle étoit la premiére origine de cette diſtinction fatale, qu'on devoit regarder comme un nom de parti, plûtôt que comme une prérogative dûë au mérite & à l'ancienneté: Que pour en convenir, il ne falloit qu'ouvrir leur hiſtoire: Qu'on y verroit des hommes illuſtres par leur naiſſance & leurs ſervices, des hommes qui ne cédoient en rien aux Spinola, aux Doria, aux Grimaldi, aux Fieſques mêmes, des hommes tels que Gille Boccanegra, Simon Vignoſo, les Frégoſes, * Blaiſe d'Aſereto, & pluſieurs autres, dont les maiſons ſe trouvoient au nombre des familles Plébéïennes.

* Pierre & Jean.

Que la premiére loi avoit par conſéquent juſtement & prudemment ordonné, que cette diſtinction odieuſe ſeroit abolie, & qu'il y auroit une égalité parfaite entre tous les membres de l'Etat: Que cette egalité étoit détruite par la loi poſtérieure, qui donnoit aux Nobles ſeuls un pouvoir, que le peuple, beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étoient, ne leur avoit accordé que par bonté: Qu'on ne pouvoit plus les regarder comme des compatriotes; que cette loi en faiſoit des tyrans, ennemis de la liberté & de la patrie.

Outre ces deux écrits, Hubert Foglieta dont j'ai déja ſouvent parlé avec éloge, compoſa ſur le même ſujet deux

dialogues

dialogues, qui parurent dans ce tems-là. Cet ouvrage est une espéce d'abregé, où après avoir marqué l'époque de cette distinction de Nobles & de Bourgeois, il compare les services des uns & des autres. Il y soutient très-vivement le parti du peuple contre la noblesse, & ses projets ambitieux. Il fait voir ensuite, que le seul moyen de pacifier équitablement les troubles, est d'abolir les réglemens injustes & odieux portés par la loi de 1547. de s'en remettre à la décision du grand Conseil, à qui il veut qu'on donne une autorité absoluë d'ordonner, de régler, de statuer, & de réduire au niveau certains citoyens, dont le pouvoir étoit devenu formidable au reste de leurs compatriotes. Foglieta proposoit encore, comme un autre moyen de rétablir la paix, que Doria lui-même, pour couronner dignement les services que son ayeul avoit rendus à la République, commençât par se défaire de ses galéres, & fît ce sacrifice à l'amour qu'il devoit avoir pour sa patrie.

Publication de la paix.

Ce dernier trait n'étoit ajoûté, que pour rendre Doria odieux ; on sçavoit fort bien qu'on ne viendroit pas à bout de l'obtenir. Cependant afin que cela ne fît aucune difficulté, & n'arrêtât point les arbitres, il avoit été réglé par le compromis, qu'on conserveroit à Doria, à toute sa famille, & même à ses descendans, les graces, privileges, & immunités, qui lui avoient été accordées par la République, comme il en avoit joüi, & joüissoit encore pour le present.

Cependant il y avoit long-tems que les ambassadeurs des Couronnes traitoient à Casal. Déja le tems du compromis avoit été plusieurs fois prorogé. Enfin on mit la derniére main à la réünion. Le Senat rappella les exilés ; les Nobles remirent les forts & les châteaux, dont ils s'étoient emparés pendant la guerre ; & le 10. de Mars après une messe solemnelle, la paix fut publiée sur un théatre élevé exprès au devant de la grande Eglise. Sept jours après, la même publication se fit dans Genes, autant qu'on en put juger, au grand contentement des deux partis, qui commençoient à s'ennuyer beaucoup de la guerre, & des malheurs dont elle les menaçoit.

On publia ensuite les articles de l'accord. Ils se réduisoient à soixante & un ; & on y en ajoûta quelques-autres, qui regardoient l'établissement du tribunal de la Rote. Les principales

HENRI III. 1575.

conditions du traité furent : Que cette distinction d'anciens & de nouveaux Nobles, de familles entées & de plébéïens, de Bourgeois de la ville & d'habitans de la côte, seroit absolument abolie : Qu'on aboliroit de même les noms de portique de Saint Pierre, & de portique de Saint Luc : Qu'on oublieroit jusqu'aux termes de couleurs & de partis : Qu'on enséveliroit à jamais tout nom de guerre, attaché à une personne, ou à une famille, à peine contre quiconque en rappelleroit le souvenir d'être privé de droit & par le seul fait, de tous les priviléges & avantages de la Noblesse : Que tous ceux qui se trouvoient, ou se trouveroient dans le dénombrement des membres de l'Etat, fait suivant la forme prescrite par le nouveau réglement, auroient également part au gouvernement de la République ; ensorte que les Nobles & les Bourgeois ne feroient plus doréſnavant qu'un seul & même corps, sans distinction, ni division : Que pour tarir la source de tous les troubles, ceux qui en conséquence de la loi de 1528. avoient pris le nom & les armes de quelque famille, les quitteroient, pour reprendre, eux & leurs descendans, les armes & le nom de leur maison, sans pouvoir en employer d'autres de vive voix, ou par écrit : Que la même chose s'observeroit pour ceux, qui dans la suite seroient admis à la Noblesse : Que ceux qui éxerçoient quelque art mécanique, seroient obligés d'y renoncer, avant que de pouvoir être élevés à ce grade : Qu'on établiroit deux Conseils ; que quatre cens bourgeois seroient nommés par les arbitres, pour composer le premier : Que de ce nombre on en tireroit cent, pour former le second : Que les Ambassadeurs médiateurs nommeroient de même pour cette fois tous les autres magistrats de la République, suivant la forme dont ils conviendroient, qui dans la suite seroit constamment observée.

Réduction des rentes duës par le roi d'Espagne aux Genois.

Après cette grande affaire terminée, les Ambassadeurs se retirérent. La République de son côté devenuë tranquille députa vers tous les Princes, à qui elle étoit redevable de son repos, pour les remercier de leurs bons offices. Luc Fornari fut envoyé au Pape, Nicolas Spinola à l'Empereur, & Jean-Baptiste Lercari à Philippe. Ce dernier étoit chargé de traiter avec S. M. C. de la suppression des rentes. Après les maux, dont les troubles venoient d'affliger Genes,

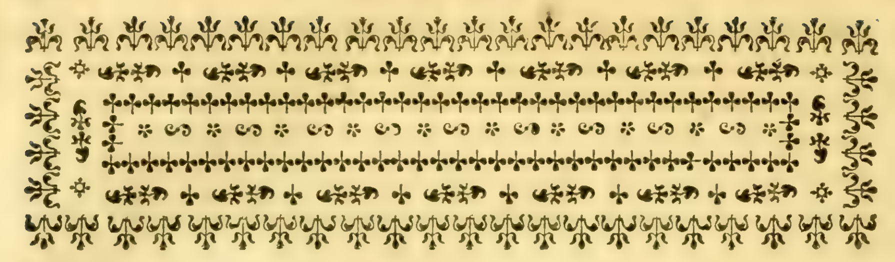
elle eut encore ce malheureux contretems à essuyer. Pendant quatre ans entiers la Cour d'Espagne ne fit aucun payement. On convint enfin, qu'on ne toucheroit point aux anciens arrêtés, comme les Espagnols le souhaitoient d'abord; qu'à l'égard des sommes qui avoient été avancées à l'empereur Charle V. & au roi Philippe, on en payeroit l'intérêt sur le pied de dix pour cent: mais que les intérêts ou les arrérages des principaux qui rapportoient auparavant sept pour cent de rente avec un peu moins d'un tiers, ne produiroient plus par an dans la suite, que quatre pour cent & un tiers.

HENRI III. 1575.

Les sommes, dont la Cour d'Espagne se trouvoit redevable, étoient si prodigieuses, que cela contribua peut-être à rendre cette réduction supportable aux Genois. Pour les dédommager, Philippe leur permit encore de traiter sur le même pied avec ceux de leurs créanciers, dont ils disoient avoir emprunté une partie des sommes qu'ils avoient prêtées à S. M. C. Comme ces créanciers n'avoient point contracté avec le Roi, mais seulement avec les Genois; il y avoit une injustice criante dans ce réglement. Aussi mit-il une confusion étrange, non-seulement dans la banque de Genes, mais dans toutes celles d'Italie, & par conséquent de l'univers entier. Plusieurs négocians même furent par-là totalement ruinés.

*Fin du Livre soixante & uniéme.*





# HISTOIRE
## DE
# JACQUE AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE SOIXANTE-DEUXIÉME.*

HENRI III.

1576.

Peste violente en Italie.

LEs troubles de Genes, & la ſuppreſſion des rentes faite par la Cour d'Eſpagne, furent ſuivis d'un nouvel accident, qui n'étoit pas moins déplorable. Ce fut une grande peſte. Elle avoit commencé l'année précédente dans ce concours de pelerins, que le Jubilé attiroit de toutes parts à Rome. Elle ſe répandit enſuite par toute l'Italie, où elle fit des ravages étranges cette année & la ſuivante. On ne ſe ſouvenoit point d'en avoir vû de ſi furieuſe, depuis celle qui affligea ces provinces l'an 1528. & qui ruina l'armée Françoiſe que Lautrec menoit à Naples. Guicciardin & Paul Jove en ont fait la deſcription. Fracaſtor, un des plus habiles Philoſophes de notre ſiécle, & George Agricola traitérent auſſi à fond des cauſes de cette maladie.

On dit que la contagion fut d'abord portée par un hazard de Trente à Verone, d'où elle ſe communiqua à Veniſe. Telle fut du moins l'opinion commune. Pour ce qui eſt des habiles gens, qui recherchérent la cauſe de cet accident, tels

que furent André Gratiolo excellent médecin de Salone, après lui Alexandre Canobio, qui a décrit la peſte de Padouë, & Antoine Gliſente de Breſſe, ils ne l'attribuoient, ni aux mauvaiſes influences des aſtres, ni à quelque malignité répanduë dans l'air. Selon eux le mal prit naiſſance ſur les lieux-mêmes, & la malpropreté des habitans en fut ſeule l'origine.

Quoi qu'il en ſoit, d'autres plus verſés dans la connoiſſance des ſecrets de la nature pourront s'arrêter à éclaircir ces verités. Pour moi, je rentre dans les bornes preſcrites à l'hiſtoire, & reprens ma narration. La peſte, après avoir fait de Trente une eſpéce de ſolitude, avoit paſſé l'année précédente à Verone. Le nombre des morts y fut fort grand. La contagion ſe répandit de là dans tout l'Etat de Veniſe. On la croyoit éteinte, lorſqu'elle recommença cette année à Veniſe avec plus de violence que jamais. Depuis le mois de Décembre juſqu'au mois de Mai, le mal alla toûjours en augmentant. On comptoit par jour dix-huit, vingt, & trente morts dans cette ville. Le mois ſuivant on y enterroit chaque jour juſqu'à cent perſonnes. Enfin ceux qui ne cherchent point à exagérer prétendent que cette maladie emporta cette année ſoixante & dix mille ames dans Veniſe.

On attribuë en partie un ſi grand ravage à Jérôme Mercurial de Forli, & à Jérôme Capivacca de Padouë. C'étoient deux fameux Profeſſeurs en médecine, que le Sénat fit venir, pour accorder les médecins de Veniſe, qui ne convenoient pas de la nature de cette maladie. On demanda aux deux Docteurs ce qu'ils en penſoient. Ils aſſûrérent qu'elle n'étoit point contagieuſe, & même ſe firent fort de la guérir. Sur cette aſſûrance on leur permit de traiter ceux qui en étoient attaqués; & ils les traitérent à leur façon. Auparavant dès qu'un malade étoit ſoupçonné le moins du monde du mal contagieux, on le tranſportoit hors de la ville dans un lieu deſtiné à cet uſage. Eux au contraire défendoient qu'on fît ſortir leurs malades de Veniſe. Ceux-ci, lorſque le mal vint à ſe déclarer, en infectérent d'autres. La contagion ſe communiqua. Quelques éléves, que Mercurial & Capivacca avoient menés avec eux en furent la victime. La peſte enleva juſqu'à cinquante-huit médecins & chirurgiens

des plus habiles. Eux-mêmes enfin furent obligés de demander au Sénat permission de se retirer ; & quoique leurs soins n'eussent pas réüssi, on ne peut du moins leur refuser le mérite de la bonne volonté, d'avoir sacrifié leur sûreté au salut de tant de pestiférés.

Milan, Crémone, & Pavie, ne furent pas exemptes de la contagion ; & elle y fit périr un nombre infini de personnes. Les Cardinaux Charle Borromée, Nicolas Sfondrate, Hippolyte de Rossi, qui en étoient Evêques, n'épargnérent ni soins, ni peines. Tout ce que peut l'humanité jointe à la charité la plus pure, ils le firent, soit pour consoler les malades, soit pour leur procurer à propos tous les remédes nécessaires. On voyoit sur-tout le Cardinal Borromée entrer dans les maisons infectées, s'approcher de ces malheureux, leur parler, les toucher quelquefois, comme s'il eût été lui-même à l'épreuve du mal. On remarqua les mêmes attentions dans Augustin Valerio Evêque de Verone, grand imitateur de Charle Borromée. La mortalité ne fut pas moins grande à Padouë. Vicense, qui se trouvoit entre cette ville & Verone, après avoir été cette année simple spectatrice de leur malheur, fut elle-même attaquée la suivante ; & fut si maltraitée, que Padouë n'eut plus lieu d'envier son sort.

L'Orient avoit déja été infecté de la contagion ; & elle avoit bien pû être portée de là à Venise. C'est ce qui empêcha Amurath d'éxécuter les grandes entreprises, qu'il méditoit au commencement de son régne. Le mal passa jusqu'en Sicile. Près de quarante mille personnes en moururent à Messine ; & en peu de tems cette ville devint une espéce de désert.

Cet accident fit appréhender, que les corsaires Turcs ne prissent cette occasion de tenter quelque descente dans l'Isle, & sur les côtes voisines. A tout moment le Roi Catholique, qui venoit de nommer Marc-Antoine Colonne à la vice-royauté de Sicile, commanda qu'on fît de nouvelles levées. En même tems Alvare Bassan marquis de Sainte-Croix reçut ordre de passer en Afrique à la tête de trente-six galéres, & de répandre la terreur sur les côtes de Barbarie, pour réprimer les courses des Turcs. Bassan partit ; mais il se contenta de faire une descente dans l'isle de Querquene située sur

cette côte, où il prit quelques Maures; & après ce seul exploit il revint à Naples.

Peu de tems après, on vit entrer au port une galére Turque, qui portoit un jeune homme nommé Alberic Rosa. Quatre ans auparavant il avoit été pris par les Infidéles, qui l'avoient engagé à renoncer à sa religion, & à se faire Mahometan. Le repentir suivit de près son apostasie. Rosa ne cherchoit plus qu'une occasion de rentrer dans le sein du Christianisme, & de se tirer des mains des Turcs. Le hazard venoit de la faire naître. La flotte Ottomane n'étoit point encore sortie de l'Archipel. Ulucciali, qui la commandoit, détacha Rais général des galéres, pour aller à la découverte. Rosa étoit sur le vaisseau de Rais, qui avoit pour lui un peu trop d'inclination. Il prit ce moment, pour éxécuter son dessein. Il le communiqua à quelques esclaves Chrétiens. De concert ils attaquérent le Général pendant son sommeil, l'égorgérent, mirent en liberté toute la Chiourme, & n'eurent pas de peine ensuite à se rendre maîtres des Turcs, qui étoient sur la galére.

Rosa n'apprit rien de certain des desseins des Infidéles. On sçût seulement, qu'on publioit sur la flotte, qu'Ulucciali en vouloit à Malthe. Mais après la perte du vaisseau de Rais, le Bacha crut ses desseins éventés; il se persuada que les Chrétiens armoient de toutes parts; & ne fit cette année aucune entreprise. Il n'avoit pas assez de forces pour tenter aucune action d'éclat; & depuis la fuite de Rosa, il doutoit avec raison qu'il pût surprendre les Chrétiens. Seulement quelques Turcs qui s'étoient détachés de la flotte firent une descente en Calabre, proche de Trebifaccia, & osérent s'avancer dans le païs. Aussitôt Nicolas Bernardin de Saint-Severin prince de Bisignano, fit monter à cheval soixante cavaliers, qui portoient en trousse chacun un arquebusier, tomba sur ces pillars; leur tua cent cinquante hommes, & fit environ quarante prisonniers.

Cette nouvelle, & l'incertitude où l'on étoit des desseins d'Ulucciali, firent résoudre les Vénitiens, quoiqu'ils fussent en paix avec le Turc, d'envoyer de nouvelles forces dans Candie. Sforce Pallavicin reçut ordre de lever trois mille hommes d'infanterie. On nomma pour les commander

HENRI III. 1576.

Thomas Coſtanzo, Germanicus Savorgnani, le Chevalier Della Sbarra, Jacque Malateſta, & le Marquis Rangone. Moret Calabrois fut en même-tems déclaré général de l'infanterie.

Affaires de Pologne.

Tandis que l'attente de ces événemens tenoit en inquiétude la Cour de Rome, on n'y étoit pas moins impatient de ſçavoir, comment tourneroient les différens de Pologne, au ſujet de l'élection d'un nouveau Roi. Le Pape avoit mille raiſons d'être attaché à la maiſon d'Autriche. Il conſidéroit d'ailleurs, que ce ſeroit un grand avantage pour la guerre qu'on vouloit faire en Hongrie contre le Turc, qu'un Prince de cette maiſon joignît à la couronne de Hongrie, dont elle étoit déja en poſſeſſion, un ſi grand & ſi puiſſant royaume. Ce qui deſeſpéroit S. S. c'étoient les longueurs de Maximilien qui, à ce que mandoit le Nonce de Pologne, ruinoient abſolument les eſpérances qu'on pouvoit avoir de ce côté-là.

Délais de l'Empereur pour ſe rendre en Pologne.

Les Senateurs de Pologne attachés au parti de l'Empereur venoient de lui envoyer une célébre ambaſſade. Ils prioient Maximilien de ratifier lui-même les articles, que Henry avoit juré d'obſerver, & dont les Ambaſſadeurs de S. M. I. avoient promis l'éxécution dans la derniére diette de Varſovie. Ils le ſupplioient auſſi de venir prendre poſſeſſion de la couronne, avant que le parti oppoſé eût eu le tems de mettre le Prince Batthory ſur le trône. Maximilien, ſoit qu'il ſentît déja ſa mort prochaine, & qu'il ne fût plus occupé que des affaires de l'Empire, ſoit par pareſſe naturelle, reculoit toûjours la concluſion de ce qu'on ſouhaitoit de lui. Il demanda, qu'on examinât plus murement ces articles; qu'on les adoucît; qu'on y ajoûtât du moins cette clauſe, ( autant qu'il ſeroit au pouvoir de S. M. I. de les obſerver. ) Enfin il publia un long écrit, où il expoſoit ce qui lui paroiſſoit à réformer dans quelques articles un peu durs, dont Henri, & les autres Rois ſes prédéceſſeurs avoient juré l'obſervation; & demandoit inſtamment, que la diette convoquée à Louvicz en déliberât.

Tout cela ne contentoit pas les Ambaſſadeurs. Ils preſſérent S. M. I. de fixer le terme de ſon arrivée en Pologne, & d'envoyer ordre à ſes agens d'en inſtruire la diette de Louvicz. Ce fut pour Maximilien un nouveau ſujet de délibérer. Il réflechit, que c'étoit uniquement par reſpect pour la famille

famille des Jagellons, dont la mémoire étoit en vénération dans toute la Pologne, & en faveur de la Princeſſe Anne, qui reſtoit ſeule de cette famille, que Batthory avoit été élû; que par ce choix les Polonois avoient moins penſé à faire un Roi, qu'à donner un époux à la Princeſſe. Ces réflexions l'engagérent à publier un nouvel écrit, par lequel il propoſoit aux Seigneurs de tranſporter ſes droits à l'archiduc Erneſt ſon fils, & de lui faire épouſer la princeſſe Anne.

Tandis qu'on perdoit ainſi le tems à diſputer, & à chercher de nouveaux délais par des écrits hors de ſaiſon, on reçut le 5. de Mars une lettre des Senateurs, & des autres Seigneurs aſſemblés à Louvicz. Ils ſe plaignoient fort des retardemens de l'Empereur, comme d'une choſe qui leur étoit tout-à-fait préjudiciable. En conſéquence ils marquoient, que ſi S. M. I. ne ſe rendoit inceſſamment en Pologne, la couronne alloit devenir néceſſairement le partage du premier qui s'en empareroit. Maximilien leur répondit par une lettre adreſſée à la diette convoquée à Varſovie. Il y propoſoit de nouveau le mariage de l'archiduc Erneſt avec la princeſſe Anne. En attendant il prioit les Etats de ne rien ſtatuer au préjudice de ſes droits. Il jura enſuite l'obſervation des articles, qui lui avoient été propoſés par les Ambaſſadeurs, après avoir reçû d'eux le Décret de ſon élection. Il le fit imprimer le 24. de Mars, & l'envoya ſignifier aux Etats de Pologne & de Lithuanie.

Le Prince Batthory ſe rend en Pologne & eſt couronné.

Telle étoit la ſituation des affaires de l'Empereur, lorſque Batthory, à la ſollicitation des Seigneurs de ſon parti, quitta bruſquement la Tranſylvanie, dont il laiſſa le gouvernement au prince Chriſtophle ſon frére & ſe rendit en poſte en Pologne avec peu de ſuite. Auſſitôt après ſon arrivée il épouſa la princeſſe Anne, qui le ſouhaitoit pour mari, & fut couronné ſolemnellement avec elle le premier de May. Il jura auparavant de maintenir les droits, priviléges, & libertés du royaume, comme avoient fait les Rois ſes prédéceſſeurs, entr'autres Caſimir, Loüis le Grand, Uladiſlas I. Jagellon, Jean-Albert, Alexandre, Sigiſmond I. Sigiſmond II. Auguſte, & Henri; ajoûtant, qu'en cas qu'il vînt à y donner la moindre atteinte, il conſentoit d'être regardé comme déchu de tous ſes droits à la couronne, & que tous les Seigneurs ſe cruſſent dès

lors libres du ſerment de fidélité, qu'ils lui avoient juré, comme à leur Roi légitime.

HENRI III. 1576.

Cette action ſe paſſa avec un grand concours de peuple, & un applaudiſſement général. Staniſlas Karnkowski évêque de Wladiſlaw fit la cérémonie du couronnement, au défaut de l'Archevêque de Gneſne, à qui ce droit appartenoit, & qui s'étoit retiré avec Albert Lanski, & les autres Seigneurs du parti de l'Empereur. Dès que le nouveau Roi fut ſur le trône, il fit un Edit, par lequel il les aſſûroit de l'oubli de tout le paſſé, & les invitoit à rentrer dans le devoir. Quatre jours après ſon couronnement il confirma encore ſolemnellement les privileges ſpécifiés dans une déclaration qu'il donna; & il permit au Chancelier & au Vice-Chancelier du royaume d'en expédier des copies ſcellées du ſceau de la Couronne à tous les membres de la diette.

Maximilien ne pouvoit manquer d'être infiniment ſenſible à cet outrage. Auſſi ſe mit-il en devoir d'employer toutes ſes forces & celles de ſes alliés, pour ſoutenir les droits de ſon élection. Dans ces circonſtances l'arrivée des ambaſſadeurs de Moſcovie ne pouvoit lui être que fort agréable. L'Ambaſſade étoit magnifique, & reſſentoit bien la vanité de cette nation. Les Moſcovites preſentérent à S. M. I. la lettre de Jean leur grand Duc, enveloppée dans un morceau de drap d'or; & ils lui offrirent de réünir leurs forces contre un uſurpateur appuyé des ſecours d'Amurath, l'ennemi commun des Chrétiens. L'Empereur chargea les Ambaſſadeurs de remercier leur maître de ſa part de ces offres obligeantes. Il ajoûta, qu'il accepteroit avec plaiſir dans l'occaſion les ſecours d'un Prince ſi bien intentionné; & qu'il le prioit d'en uſer réciproquement de même à ſon égard. Le deſſein des Moſcovites étoit d'allumer la guerre entre les deux prétendans, & de ſe ſervir de cette conjoncture pour ſe rendre maître de la Livonie, ſur laquelle ils avoient depuis long-tems des prétentions. Maximilien de ſon côté s'imaginoit qu'entrant en Pologne avec toutes ſes forces, tandis que le Moſcovite feroit diverſion d'ailleurs, il forceroit les Seigneurs Polonois de rentrer en eux-mêmes; que Batthory ne ſeroit jamais aſſez fort, pour ſe ſoutenir contre deux ſi puiſſans Princes, & ſe croiroit trop heureux de pouvoir retourner en Tranſylvanie.

Vincent Lauro étoit alors Nonce de S. S. en Pologne. Après le départ de Henri, lorſqu'il avoit vû les choſes tourner à un interrégne, & par conſéquent à une nouvelle élection, il avoit mis tout en uſage, pour que la maiſon d'Autriche y eût quelque part. La diviſion s'étoit miſe parmi les Seigneurs; les ſuffrages s'étoient partagés; cependant Lauro ne s'étoit point découragé; il avoit écrit lettres ſur lettres à l'Empereur, & lui avoit fait écrire par l'archévêque de Gneſne, & par le prince Laski, qui étoient à la tête de la faction impériale, pour le preſſer de venir inceſſamment prendre poſſeſſion de la couronne, qu'une élection légitime lui avoit donnée. Il vit avec douleur la prudence hors de ſaiſon, où la pareſſe naturelle de Maximilien, rompre toutes ſes meſures. Batthory élû par le parti oppoſé venoit d'épouſer la princeſſe Anne, & de ſe faire couronner. Lauro ne voulut point voir le nouveau Roi. Cette démarche lui auroit paru préjudicier aux droits de l'Empereur, qu'il ſoutenoit. Ainſi il prit le parti de ſe retirer pour quelque tems à Breſlau en Sileſie.

Le Nonce du Pape propoſe un accommodement.

Ce fut de-là que, pour prévenir une guerre ſanglante, où tout paroiſſoit diſpoſé, Lauro fit des propoſitions d'accommodement, qui ne lui ſembloient, ni déſavantageuſes au nouveau Roi, qui étoit déja en poſſeſſion du trône, ni honteuſes pour Maximilien & pour ſa maiſon, qui s'en voyoient exclus. Elles contenoient : Que puiſque l'âge du nouveau Roi & de la Reine ne permettoit pas d'eſpérer qu'il ſortît des enfans de leur mariage, & que d'ailleurs les archiducs Erneſt & Maximilien paroiſſoient ſuſpects à la Pologne, pour réünir les deux partis, l'archiduc Mathias épouſeroit la fille du roi de Suéde : Qu'en faveur de ce mariage la jeune Princeſſe ſeroit dès-à-preſent déclarée unique héritiére de la reine de Suéde ſa mére, & de la reine Anne ſa tante, ſoit pour les biens du royaume de Naples, revenant de la ſucceſſion de Bonne Sforce ſon ayeule, ſoit pour ceux du duché de Brunſwic : Que l'Empereur interpoſeroit ſon autorité, pour que la reine Anne en perçût les revenus ſa vie durant.

Que cependant l'archiduc Mathias, qui donnoit déja de belles eſpérances, ſeroit élevé avec la Princeſſe ſon épouſe auprès de la reine de Pologne, afin d'apprendre la langue, & de ſe faire peu à peu au genie & aux mœurs de la nation :

HENRI III. 1576.

Que par-là on verroit ce jeune Prince, ſorti lui-même du ſang des Jagellons, & arriere petit fils du roi Caſimir III. relever en Pologne cette ancienne maiſon, à qui le royaume étoit ſi redevable : Que dans cette eſpérance, du conſentement du Roi & de la Reine, les deux jeunes époux ſeroient dès-à-preſent couronnés:Que l'hiſtoire de Pologne fourniſſoit aſſez d'éxemples de ce procédé : Qu'ainſi le prince Hedwige ſous le roi Loüis, Uladiſlas ſous Jagellon, avoient été déclarés par les Etats héritiers préſomptifs de la couronne ; qu'on venoit même de voir depuis peu Sigiſmond Auguſte proclamé Roi, couronné même du vivant de Sigiſmond ſon pére : Q'outre cela, pour prévenir tous les inconvéniens qui pourroient naître dans la ſuite, le prince Batthory s'engageroit à ne ſe point remarier, advenant le décès de la princeſſe Anne, comme la Reine promettroit auſſi, en cas que le Prince mourût le premier, de ne point prendre d'autre époux : Que d'un autre côté, ſi la princeſſe de Suéde venoit à mourir avant l'archiduc Mathias, ce Prince ne pourroit ſe remarier que du conſentement de la reine Anne ; & que ſuppoſé que le Prince décédât avant la Princeſſe, elle ne pourroit épouſer d'autre que l'archiduc Maximilien.

Elles ſont rejettées par le prince Batthory.

Ces propoſitions paroiſſoient au Nonce très-avantageuſes pour la religion, & très-propres à entretenir l'union entre ces Princes. D'ailleurs il ne doutoit nullement, qu'en aſſûrant les droits & priviléges de la Pologne, elles ne fuſſent acceptées, ſi le Pape vouloit s'en mêler. Il en écrivit au Saint Pere ; & ſur le champ le cardinal de Moron doyen du ſacré Collége eut ordre de partir, pour négocier cette affaire avec l'Empereur & le roi de Pologne. Moron ſe rendit à Breſlau, où il s'aboucha avec le Nonce. Mais il trouva Batthory abſolument éloigné de cet accommodement. Il traita ces propoſitions de nouveautés, qui bleſſoient également tous les droits divins & humains, qui établiſſent la liberté des mariages ; & il répondit fiérement, que ce n'étoit pas au vaincu de vouloir avec des droits chimériques donner la loi, mais au vainqueur. Ainſi le Cardinal reprit la route d'Italie, ſans remporter aucun fruit de ſon voyage. Le Nonce reſta en Pologne, où il eut encore dans la ſuite quelques conférences avec le nouveau Roi ; mais il ne gagna pas davantage ſur ſon eſprit.

Sur ces entrefaites, l'Empereur congédia les ambaſſadeurs de Moſcovie, & ſe rendit à Ratiſbonne. Là il fit ſolliciter ſous main les princes de l'Empire, & les autres membres de la diette, de lui accorder des ſecours pour ſoutenir les droits de ſon élection. Dans cette vûë il envoya auſſi des Ambaſſadeurs aux rois de Suéde & deDannemarck.Ils eurent ordre d'engager ces couronnes à joindre leurs armes aux ſiennes contre un Prince vaſſal du Turc, qui ſembloit vouloir triompher de l'Empire & de ſes alliés.

Requête des Proteſtans à la diette de Ratiſbonne.

Tandis que cette affaire ſe traitoit à la diette, la nobleſſe du Buchaw, païs de la dépendance de l'abbé de Fulde, ſitué entre la Turinge, la Saxe, & la Franconie, demanda le 29. de Juin, qu'il lui fût permis de profeſſer librement la confeſſion d'Auſbourg. A ſon exemple ceux d'Eirsfeldt, ſujets de l'électeur de Mayence, propoſérent la même choſe. Enfin ceux de Weſtterwald, & les autres comtes du Rhin, preſentérent une requête, pour obtenir que ceux de leurs enfans qui avoient embraſſé la confeſſion d'Auſbourg, fuſſent admis dans les Chapitres, & que ceux des Chanoines, qui profeſſoient la même doctrine, puſſent joüir de tous les droits, & des priviléges de leurs bénéfices.

Ces demandes n'étoient pas nouvelles. On les avoit faites dès l'année précédente; & l'Empereur avoit remis à y répondre au tems de la diette. Pour lors les Proteſtans preſſoient plus vivement que jamais, & menaçoient, ſi on ne les ſatisfaiſoit pas, de ne point contribuer aux frais de la guerre contre le Turc. Ils étoient ſoutenus par tous les députés des Princes & des villes de la confeſſion d'Auſbourg, qui regardoient cette affaire comme la leur propre. La prudence & l'équité du prince Auguſte électeur de Saxe arrêta leurs pourſuites. Il repreſenta au parti: Qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Empereur d'obliger les Eccléſiaſtiques, contre les termes exprès des traités de pacification, à permettre dans les païs de leur dépendance d'autre religion que celle qu'ils ſuivoient eux-mêmes; qu'autrement on pourroit auſſi forcer les Proteſtans d'accorder aux Catholiques de leurs Etats l'éxercice libre de leur religion: Que pour ce qui étoit des bénéfices & des dignités Eccléſiaſtiques, les Etats de la confeſſion d'Auſbourg avoient déja fait à Ratiſbonne l'an 1556. leur proteſtation

HENRI III. 1576.

ſur cet article : Que l'année ſuivante l'empereur Ferdinand avoit déclaré par un acte public, qu'il ne prétendoit point qu'ils puſſent être inquiétés ſur ce fait : Qu'il étoit par conſéquent dangereux de remuer mal-à-propos cette affaire ; qu'il étoit à craindre, en voulant y donner des explications nouvelles, qu'on ne rendît douteux un droit dont ils avoient joüi conſtamment juſqu'alors.

Mort de l'empereur Maximilien.

Cependant l'orage qu'on voyoit ſe former contre la Pologne, tenoit tout le Nord en ſuſpens. Un accident imprévu délivra la maiſon d'Autriche de cette inquiétude, & le prince Batthory du ſoin de porter ſes armes de ce côté-là. Accablé de travaux, ou affoibli par les maladies continuelles l'empereur Maximilien, après avoir rendu mille ſervices à la Chrétienté mourut pendant la diette, & pour ainſi dire, entre les bras de l'Empire le 12. d'Octobre. Il étoit âgé de quarante-neuf ans, dont il en avoit regné douze.

C'étoit un Prince d'une merveilleuſe égalité d'ame, d'une prudence & d'une équité rares, à qui il ne manquoit pour être le plus grand de tous les Monarques, qu'un peu plus de bonheur & de ſanté. Obligé d'entrer dans les différens dont l'Egliſe d'Allemagne étoit depuis long-tems agitée, il ſçut, ſans s'éloigner en rien de la religion de ſes péres, ne donner aucun lieu aux Proteſtans de ſe plaindre de lui. Toûjours fixe dans un juſte milieu, qui ſans exclure la réforme ne l'admettoit pas abſolument, il tint la même conduite, même après la concluſion du Concile de Trente. Il obtint du Pape pour l'Allemagne la communion ſous les deux eſpéces ; & s'il n'y vit pas auſſi le mariage des Prêtres établi, ce ne fut pas manque d'en avoir ſouvent ſollicité S. S.

Maximilien eut pluſieurs enfans de ſon mariage avec la princeſſe Marie, ſœur de Philippe roi d'Eſpagne. Ceux qui lui ſurvécurent furent Rodolphe, qui lui ſuccéda à l'Empire, l'archiduc Erneſt, qui mourut dans la ſuite aux Païs-bas, les Archiducs Mathias, Maximilien, le cardinal Albert, & Venceſlas. De ſes deux filles l'archiducheſſe Anne, qui étoit l'aînée, fut mariée à Philippe, & Elizabeth la cadette à Charle IX.

De l'électeur Palatin.

La mort de Maximilien fut ſuivie peu de jours après de celle de Frideric de Baviére électeur Palatin décédé à Heidelberg

le 26. d'Octobre à l'âge de soixante ans. C'étoit un des Princes de son tems le plus droit, le plus libéral, le plus humain, le plus bienfaisant; du reste grand défenseur de la confession Helvétique, qu'il introduisit le premier en Allemagne, & qui est suivie par les Protestans de France. Par-là il se mit mal dans l'esprit des Princes & des autres membres de l'Empire, qui suivent la confession d'Ausbourg. Ce fut aussi uniquement ce qui l'engagea à prendre le parti de nos Réformés, qu'il aida si constamment de ses forces & de ses conseils, quelque chose qui pût lui en couter; jusque-là qu'il avoit résolu de leur envoyer le prince Jean Casimir un de ses fils. Ce fut lui-même qui entra cette année en France à la tête d'une armée pour les secourir. Après la mort de Frideric, Loüis l'aîné de ses fils lui succéda à l'Electorat. Ce Prince au grand contentement de tous les membres de l'Empire, commença par rétablir l'usage de la confession d'Ausbourg dans ses Etats, & en chassa tous les Ministres de la confession Helvétique. Ils se retirérent à Spire, qui étoit de la dépendance du prince Jean Casimir.



Du duc de Mekelbourg.

Le duc Jean Albert de Mekelbourg, fils du duc Albert IV. petit-fils de Magnus II. avoit précédé l'Electeur Palatin. Il mourut le douze de Février. Quelque tems auparavant ce Prince, à l'exemple de son frére Ulric, plûtôt que de son propre mouvement, avoit fort maltraité les habitans de Rostoch. Dans la suite il répara magnifiquement le mal qu'il leur avoit fait. Il rétablit l'Académie de cette ville qui étoit absolument tombée, & y attacha des revenus considérables, qu'il prit sur les biens des Abbaïes, que les autres Princes détournoient à leur profit. Jean Albert eut deux fils de son mariage avec la princesse Sophie fille d'Albert duc de Prusse, Jean & Sigismond Auguste, qui survécurent à leur pére. Ils furent mis sous la tutelle du Prince Ulric leur oncle, & des électeurs de Saxe & de Brandebourg leurs cousins germains.

Etablissement de l'Académie d'Helmstadt.

Le rétablissement de l'Académie de Rostoch me fait souvenir d'une autre, fondée cette année à Helmstadt en Saxe par Jule duc de Brunswick. Il en composa lui-même les statuts, de concert avec Martin Chemnitius, & assigna des revenus suffisans aux Professeurs dont elle devoit être composée.

HENRI III. 1576.

Il voulut même que le prince Jule Henri son fils en fût le premier Recteur. Ce jeune Prince en fit l'ouverture le 15. d'Octobre, qui étoit le jour de sa naissance.

Il y avoit déja cinquante ans que ceux de Lubek étoient en possession de l'isle de Bornholm située sur la mer Baltique. Frideric I. roi de Dannemarck la leur avoit cédée pour un tems, en dédommagement des frais qu'ils avoient faits dans la guerre qu'il eut à soutenir pour délivrer ce Royaume de la domination tyrannique de Christiern II. son neveu. Enfin ce terme expiré, ils la remirent de bonne foi au roi Frideric II. son petit-fils.

Morts illustres.

Guillaume Xylander.

L'Allemagne perdit cette même année Guillaume Xylander d'Ausbourg. C'étoit un homme qui sçavoit parfaitement le Grec & le Latin, un des plus versés de son tems dans tout genre de littérature & dans la connoissance de l'antiquité, fameux outre cela par son habileté dans la Philosophie & les Mathematiques. Il fut toûjours très-pauvre ; aussi disoit-on qu'il composoit plûtôt pour le gain que pour la gloire. Nous avons de lui plusieurs ouvrages dont il a enrichi la république des Lettres. Il en avoit promis encore bien davantage ; & certainement avec l'érudition & le génie qu'il avoit, il se seroit acquitté envers le public, si une mort prématurée n'eût arrêté ses desseins. Il n'avoit que quarante ans, lorsqu'il mourut accablé de travaux à Heidelberg, où il étoit professeur.

Similer.

Après lui mourut à Zurich le second de Juillet, Josias Simler natif de Cappel en Suisse, à peine âgé de quarante-cinq ans. Aimable par sa candeur, il étoit encore d'une érudition profonde qui ne le rendoit pas moins estimable. Successeur de Pierre Martyr dans la chaire de Zurich, il exerça principalement sa plume contre les sectateurs de Paul de Samosate, d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, & contre les Tritheïtes, nouveau genre d'hérétiques que l'enfer semble avoir vomi de notre tems en Pologne. Il étoit d'ailleurs très-versé dans les autres sciences, sur-tout dans les mathematiques où il avoit fait de grands progrès, & qu'il professa long-tems avec honneur. Elles lui sont encore redevables de plusieurs instrumens ingénieux qu'il inventa. Enfin il excella aussi dans les belles Lettres. Il composa une histoire de la république des Lettres, une autre des peuples habitans des Alpes & du Valays ;

Valays ; & il se disposoit même à donner au public la continuation de l'histoire de son païs, que le sçavant Gille Tschud avoit autrefois commencée en sa langue ; une étude continuelle, & les douleurs violentes de la goutte & de la pierre qui ne le quittoient presque point, l'empêchérent d'exécuter un dessein si avantageux à la république littéraire ; & une mort prématurée fit évanoüir toutes les espérances qu'on avoit conçûës des travaux d'un si honnête homme. Jean Guillaume Stuk fit son oraison funébre. HENRI III. 1576.

Conrad Heresbach.

La mort enleva encore à l'Allemagne Conrad Heresbach célébre par sa naissance & son érudition. Il étoit né au château d'Heresbach, place appartenante à sa famille dans le duché de Cleves, & mourut le quatorze d'Octobre, âgé de soixante & douze ans, dans sa maison de campagne de Lorinsaulen. Il a mis au jour un sçavant commentaire sur les Pseaumes. Il travailla aussi dans sa retraite après plusieurs autres auteurs, à un ouvrage sur les travaux de la campagne. Au reste la douceur de son caractére ne le fit pas moins regretter dans sa famille, que la science l'a rendu recommandable au public.

George Joachim Rœticus.

George Joachim surnommé *Rœticus*, parce qu'il étoit du païs des Grisons, termina les événemens de cette année. Il étoit très-habile dans les mathematiques, sur-tout dans l'astronomie ; & il ne s'y est pas moins rendu fameux que Regiomontan, Copernic, & Reinoldus. Il mourut d'une fluxion de poitrine à Cassovie dans la haute Hongrie le quatre de Décembre, âgé de soixante ans. Il a mis peu d'ouvrages au jour. Le catalogue que Simler nous a laissé dans sa bibliothéque de ceux ausquels il avoit dessein de travailler, auroit fait souhaiter aux sçavans de les voir exécutés par cet admirable génie.

Cardan.

Cette même année mourut à Rome un homme d'un grand nom ; mathématicien célébre, ou medecin fameux, tel qu'on voudra l'appeller, en un mot Jerôme Cardan natif de Milan. Jamais caractére ne fut plus sujet à mille contradictions, ni vie plus remplie d'inégalités ; soit simplicité, soit grande liberté d'esprit, il a écrit de lui-même des choses qu'on n'attendroit jamais d'un homme de lettres ; & il en apprend plus lui seul, que le plus habile historien ne pourroit en faire

HENRI III. 1576.

comprendre. Je le rencontrai à Rome quelques années avant sa mort, habillé d'une façon toute extraordinaire. Je lui parlai même, & je ne pouvois assez m'étonner de ne trouver dans un homme si fameux par ses ouvrages, rien qui répondît à cette haute réputation qu'il avoit. C'est ce qui me fit admirer davantage la pénétration de Jule Cesar Scaliger. Car dans la critique que ce sublime esprit entreprit de l'ouvrage que Cardan intitule *de subtilitate*, il a marqué avec une justesse merveilleuse toutes les inégalités de cet auteur. Ici c'est un génie divin, dans un autre endroit il semble qu'il ait moins de sens commun qu'un enfant. Cardan travailla beaucoup sur l'arithmétique, & y fit plusieurs découvertes. Il étoit d'ailleurs très-versé dans l'astrologie judiciaire. Ses prédictions dont l'événement parut souvent au-dessus de toutes les régles de l'art, infatuérent bien des gens de cette espéce de science. Mais le comble de la folie, ou plûtôt de l'impiété, fut de vouloir assujettir le Créateur lui-même, aux loix chimériques des astres. C'est pourtant ce que Cardan prétendit en tirant l'horoscope de Jesus-Christ. Il mourut âgé de 75. ans moins trois jours, l'an & le jour qu'il avoit prédit; c'est-à-dire, le vingt-un de Septembre. On crut que pour ne pas en avoir le démenti, il avança sa mort en refusant de prendre aucun aliment. Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise de S. André, & transporté ensuite à Milan, où il fut enterré à S. Marc dans le tombeau de ses ancêtres.

Affaires de Flandre.

D'un autre côté, la fortune toûjours inconstante changea beaucoup cette année la face des affaires en Flandre. Tandis que les députés assemblés à Breda perdoient le tems à produire de part & d'autre bien des écrits inutiles, le prince d'Orange travailloit à se rendre maître de Crimpen, & par conséquent à reprendre la Brille.

Crimpen est un Fort à cinq angles que le baron d'Hierges avoit fait élever sur une digue assez proche de l'isle de Schoonhoven. Ce poste étoit avantageux pour faire une descente dans la haute Hollande. Le Prince avoit une flotte pour empêcher le secours d'entrer dans la place. Aussi Ferdinand de Tolède qui espéroit en venir à bout par la digue, le tenta-t'il inutilement. Après avoir tenu long-tems ses troupes exposées à un froid très-piquant, il reconnut enfin qu'il n'y avoit pas

moyen de ſauver la place. Ainſi il avertit les aſſiégés de faire une capitulation honorable. Les vivres manquoient dans le Fort. Il ſe rendit le trois de Février. HENRI III.

Cependant le Colonel Mondragon continuoit le ſiége de Zirikzée, commencé l'année précédente. Arnold de Dorp, qui dans pluſieurs rencontres s'étoit acquis parmi ſes compatriotes une grande réputation de ſageſſe & de probité, commandoit dans la ville. Il avoit ſous lui Juſte de Vanden-Eynden, Jean Crom, Nicolas Bernard, Ambroiſe le Duc, Antoine de Bommel, Nicolas de la Porte, Eloi Rudam, & Nicolas Plucket. Par leur avis le Commandant fit fortifier avec toute la diligence poſſible une éminence, qui par la ſuite des tems s'étoit formée au midy de la ville, des cendres des Salines qui s'y étoient raſſemblées. On tira vers le Nord une tranchée qui renfermoit environ cent arpens de terrain; on rompit les digues, tout le païs fut inondé; & les eaux ne laiſſérent pas une ſeule place où les aſſiégeans puſſent camper commodément. 1576.

En même tems ceux de Zirikzée, ſous prétexte de penſer à ſe rendre, ne cherchoient qu'à tirer le ſiége en longueur. Leur diſſimulation alla ſi loin que les Eſpagnols s'imaginérent qu'ils agiſſoient ſérieuſement. Ce bruit effraya même les confédérés de Hollande, & des autres provinces. Enfin, las de tromper les Eſpagnols, les aſſiégés, après avoir profité de ce délai pour prendre toutes leurs meſures, publiérent une apologie afin de juſtifier leur conduite dans l'eſprit de leurs alliés. Cependant les ſorties étoient fréquentes. Le vingt-huit de Janvier la flotte des aſſiégés vint attaquer celle des ennemis. L'action fut conſidérable, & les confédérés ſe virent obligés de regagner leur port avec perte. Trois jours après ils ſortirent pour la réparer, & coulérent à fond deux navires Eſpagnols. Enfin le 6. de Février, vingt-deux vaiſſeaux chargés de vivres entrérent dans la place, malgré toute la réſiſtance des aſſiégeans..

Mondragon qui avoit prévu ce qui arriva, avoit demandé quelques galéres & des vaiſſeaux plats, pour prévenir cet accident. Ils arrivérent enfin peu de tems après, & ſe poſtérent dans le canal qui mene à la ville; en même tems les Eſpagnols coulérent à fond à l'entrée du port ſix corps de

HENRI III. 1576.

navires.; élevérent un Fort sur la digue, & y pointérent deux piéces de canon pour fermer tout passage aux secours. Afin de rendre l'entreprise encore plus difficile, ils songérent á boucher entiérement l'entrée du port, en élevant dans la mer une estacade composée de pieux & de poutres enclavées, & on commença à y travailler.

Mort de D. Louis de Requesens.

Tel étoit l'état du siége, lorsque Dom Louis de Requesens, sur la nouvelle qu'il reçut que la cavalerie Espagnole repanduë dans les garnisons, s'étoit soulevée sous pretexte qu'on ne la payoit point, partit d'Anvers jusqu'où il s'étoit avancé, pour être à portée du camp, passa à Malines, & se rendit à Bruxelles. Là il fut attaqué d'une fiévre violente & maligne qui l'emporta le cinq de Mars.

C'étoit un homme d'une modération extrême, & d'une grande expérience. C'est ce qui engagea Philippe à l'envoyer dans les Païs-bas, persuadé que par une conduite toute opposée à celle que le duc d'Albe avoit tenuë, il rameneroit ces provinces dans le devoir. Ce Prince s'imagina que la douceur & l'équité du nouveau gouverneur, feroit oublier la rigueur infléxible de celui à qui il alloit succéder; & qu'il continueroit la guerre en Flandre de façon à faire comprendre aux peuples, qu'il seroit toûjours prêt de mettre les armes bas, d'ensevelir la memoire du passé, & d'accorder grace entiére, dès qu'on rentreroit dans l'obéïssance. Philippe ne retira pourtant pas de ce choix l'avantage qu'il avoit espéré. Dom Louis trouva en entrant dans son gouvernement, le feu de la révolte plus allumé que jamais. Les plaïes que la tyrannie du duc d'Albe avoit faites, saignoient encore. Dom Louis se vit donc forcé, pour maintenir l'autorité royale dans ces provinces, de soutenir une guerre que son prédécesseur avoit commencée; & les Flamans ne sentirent que la continuation de la guerre, ils ne s'apperçurent point du changement de gouverneur.

Avant que de partir pour les Païs-bas, Dom Louis avoit reçu de Philippe un pouvoir par écrit, de se nommer en cas de mort, un successeur pour gouverner ces provinces jusqu'à ce que S. M. C. y eût pourvû. On prétend même qu'il avoit des ordres secrets de remettre spécialement le commandement des armées au comte Ernest de Mansfeld, & la direction

des finances avec les autres affaires, au comte Charle de Barlaymont ; mais la maladie du gouverneur fut si violente, & sa mort si précipitée, qu'il ne put, ni parler aux Seigneurs, ni exécuter les ordres de la cour d'Espagne.

Le gouvernement se trouvoit donc sans maître à la mort de Dom Louis. Le conseil d'Etat s'en empara, & résolut de l'exercer jusqu'à ce que l'Espagne se fût expliquée. Quoique Philippe ne se fût pas attendu que le gouverneur mourroit sans nommer de successeur, cependant lorsqu'il apprit que le conseil d'Etat s'étoit rendu maître de l'autorité souveraine, cette nouvelle ne l'embarrassa point ; au contraire on lui conseilla de prendre cette occasion pour éprouver si ce nouveau gouvernement ne rameneroit point les Flamans révoltés contre la domination Espagnole. Philippe suivit ce conseil. Il écrivit à toutes les villes & à tous les gouverneurs des Païs-bas, qu'il avoit remis toute son autorité au conseil d'Etat, & qu'il vouloit que dans la suite on lui obéït comme à lui-même jusqu'à ce qu'il en eût autrement ordonné. En conséquence, le comte de Mansfeld qui étoit alors à Luxembourg, se rendit à Bruxelles, afin de prendre de concert avec les autres membres du Conseil, des mesures pour le gouvernement.

Avant sa mort D. Louis avoit taché de rémédier au soulévement de la cavalerie Espagnole. Il n'avoit point d'argent à lui donner ; il se contenta donc pour arrêter les courses de ces mutins, de publier un Edit par lequel il permettoit aux païsans de prendre les armes, & de repousser la force par la force. Faute capitale, écrit Mendoze, que l'envie de gagner l'amitié du peuple fit commettre au gouverneur. Par cet Edit il put bien pour un tems réprimer la sédition ; mais il ne satisfit pas les séditieux. A peine fut-il expiré, qu'on vit après la prise de Zirikzée le feu de la révolte se rallumer, & comme une autorité légitime venoit de mettre aux peuples les armes à la main, rien ne fut capable de les leur faire quitter dans la suite.

La mort de Dom Louis avoit été précédée de celle de Chappin Vitelli marquis de Cetona, dont nous avons souvent fait mention en parlant des affaires de Flandre & d'Italie. Il avoit d'abord été long-tems au service de Côme de Medicis Grand duc de Toscane. Ce Prince le donna ensuite

HENRI III. 1576.

à Philippe, comme un homme de tête & de main, lorſque le duc d'Albe fut envoyé dans les Païs-bas. Vitelli y exerça la charge de Maréchal de camp, & s'en acquitta avec honneur. Sa mort arriva fort malheureuſement. Il paſſoit en carroſſe ſur les digues qui ſont proche de Schowen; l'équipage verſa & Vitelli qui étoit fort replet, ſe trouva dangéreuſement bleſſé de cette chûte. On voulut le remener à Anvers; mais il mourut en chemin. On crut cet accident prémédité. Le Marquis avoit des ennemis & des rivaux; & on le ſoupçonnoit d'avoir, au préjudice de l'Eſpagne, informé ſous main le Grand Duc de quelques deſſeins ſecrets de Philippe.

Suite du ſiége de Zirikzée.

Cependant le projet des Eſpagnols devant Zirikzée avoit réüſſi. Une clôture de pieux & de poutres enchaînés les uns dans les autres, & enfoncés dans la mer, fermoit abſolument l'entrée du port. L'ouvrage avoit été entrepris au commencement de Février, & ſe trouva exécuté le vingt-deux de Mars. Mais Mondragon ne put arrêter par là les ſorties des aſſiégés. Au défaut du canal, leur flotte parut dans la plaine que l'inondation avoit renduë navigable; attaqua les vaiſſeaux que Mondragon dans l'abſence de D. Sanche d'Avila avoit mis à la garde des digues, les en chaſſa, & en coula un à fond.

Enfin le quatre d'Avril, les vaiſſeaux de Biſcaïe mouillérent au port voiſin du camp avec les troupes Eſpagnoles qu'ils portoient. Mondragon retint cette flotte. Ce nouveau renfort n'empêcha point les confédérés de ſe preſenter le dix du même mois pour entrer dans la ville. Ils étoient ſuivis de pluſieurs bateaux chargés de vivres. Leur attaque ſe fit par le canal. Mondragon qui ſe trouva en perſonne à cette action défendit courageuſement l'eſtacade & repouſſa les ennemis. Ils ne ſe rebutérent point. Deux jours après leur flotte renforcée fit une nouvelle tentative du côté de Dreiſcher. Mais leur entrepriſe n'aboutit qu'à brûler une galére Eſpagnole, tandis que la marée qui leur étoit contraire, leur emporta deux vaiſſeaux de charge.

On ſcut alors au camp par le rapport des eſpions, que le deſſein du prince d'Orange étoit de tenter un dernier effort avec des forces plus nombreuſes que les précédentes. Déja, comme dans les ſiéges de Leyde & de Harlem, il avoit averti

les aſſiégés par le moyen d'un pigeon, de faire une ſortie par la plaine, tandis que lui-même attaqueroit les Eſpagnols du côté du canal. Dans cette vûë il avoit commandé deux grands vaiſſeaux de guerre qui devoient ſe poſter au milieu de l'écluſe, pour de là faciliter une deſcente ſur la digue. Sur cet avis Mondragon penſa à prévenir le Prince. Il fit ouvrir un canal dans le païs de Duveland, depuis Vianen juſqu'à la tête du havre ; & y poſta une bonne garde que les ennemis ne pouvoient attaquer du côté de la plaine, & qui ſe trouvoit ſoutenuë par le canon des digues.

Ce fut le 12. de Juin que le prince d'Orange ſuivi de Philippe de Hohenlo & de Louis Boiſot amiral de Zélande, parut avec ſa flotte à la vûë des Eſpagnols. Il avoit détaché d'abord vers la digue de Borndam une grande Houlque de douze cens tonneaux, nommée Job Janſſen. Boiſot la commandoit en perſonne avec ſix cens hommes de débarquement. Ce vaiſſeau prodigieux avoit ſon mât couronné d'une eſpéce de guérite aſſez vaſte pour contenir grand nombre de troupes, & ſi ſolide, que de là, à la faveur de la marée, les ennemis avec leur artillerie & leur mouſqueterie pouvoient foudroyer les Eſpagnols juſques dans leurs retranchemens. Mais le reflux le fit échoüer contre des bans, où il ſe vit expoſé à tout le feu des aſſiégeans, qui le criblérent de coups de canon. Cependant le retour de la marée le releva ſur le ſoir. On le radouba avec de la mouſſe & de l'étoupe ; on lui ôta même une grande partie de ſa charge, afin de tâcher de le mettre en ſûreté, lorſque la mer deviendroit plus haute. Mais tous ces ſoins furent inutiles. L'artillerie des Eſpagnols recommença à joüer, & le coula à fond. Les conféderés y perdirent trois cens hommes, le reſte ſe jetta dans des barques, qui vinrent au ſecours. Pour Boiſot, après avoir lutté contre les flots à la faveur d'une planche, il ſe noya dans les ténébres. Le prince d'Orange montoit un autre grand vaiſſeau, nommé le Lion, & ſuivoit Job Janſſen. Il fit tout ſon poſſible pour ſauver l'Amiral ; mais ce fut inutilement. Lui-même fut obligé de penſer de bonne heure à la retraite.

Après tant de tentatives toûjours ſuivies d'un ſi mauvais ſuccès, il ne reſtoit plus aux aſſiégés aucune eſpérance de ſecours. Par leur ordre un ſoldat ſorti de la ville la nuit

HENRI III. 1576.

ſuivante, alla proche de la colline des ſalines, où Manuel Doria avoit ſon quartier, planter dans terre un bâton avec une lettre, par laquelle ceux de Zirikzée marquoient qu'ils étoient prêts de ſe rendre pourvû qu'on leur accordât une capitulation honorable. Sur cet avis, Mondragon leur fit ſçavoir qu'il ne demandoit que le tems de s'inſtruire des intentions du Conſeil ; qu'après cela ils le trouveroient très-diſpoſé à leur accorder des conditions raiſonnables. On convint donc : Qu'Arnold de Dorp ſortiroit de ſa place avec huit enſeignes, & quatorze cens hommes de la garniſon : Qu'on ne toucheroit point à leurs équipages: Qu'on leur fourniroit des vaiſſeaux & une eſcorte, pour être conduits en lieu de ſûreté : Et que pour racheter le pillage de leur ville, les habitans payeroient deux cens mille florins. Jean Navarrete Contador fut commis pour l'impoſition & la levée de cette ſomme ; & Mondragon entra le ſecond de Juillet en triomphe dans Zirikzée, où il mit garniſon.

Nouvelle révolution en Flandre.

Les Eſpagnols perdirent tout le fruit d'un ſuccès ſi heureux par un accident, qui ne pouvoit arriver plus mal-à-propos. L'infanterie, que le Général avoit diſperſée dans différens poſtes de l'Iſle, & à qui il étoit dû vingt montres, ſoit que l'exemple tout récent de la cavalerie fût contagieux pour elle, ſoit par cette fierté ſi ordinaire aux troupes Eſpagnoles après une victoire, ſe ſouleva. Ce fut l'origine d'une révolution plus funeſte à ces provinces naturellement remuantes, que tout ce qui avoit précédé. Juſque-là les Etats de Flandre avoient toûjours tenu pour leur Prince, contre ceux qui demandoient la réforme. Mais cet événement fut comme le ſignal d'une révolte générale, qui les lia dès-lors avec les Proteſtans. Et combien de tems n'en coûta-t'il pas à Dom Juan d'Autriche, pour les amener à abandonner le parti, & à rentrer dans le devoir !

Le prince d'Orange cependant penſoit à profiter habilement de ces mouvemens. Il écrivit ſous-main aux principaux Gouverneurs des villes, & même aux membres du Conſeil de Flandre, pour les attirer à ſon parti. Il les exhortoit à penſer enfin ſérieuſement à leur ſûreté, & à celle de tant de peuples, & à ne plus confondre leurs intérêts avec ceux des perturbateurs du repos public. Ce n'étoit point à eux,

diſoit-il,

disoit-il, qu'on en vouloit ; on n'attaquoit que les Espagnols, dont l'ambition & l'avarice insatiable avoient allumé dans les Païs-bas une guerre, qui duroit depuis si long-tems, & qu'on cherchoit encore à rendre éternelle : il leur representoit qu'après avoir été si souvent trompés, le tems étoit venu de reconnoître enfin leur erreur ; qu'ils devoient se souvenir de la liberté qu'ils avoient reçûë de leurs ancêtres, & se lier plûtôt avec leurs concitoyens, qu'avec des étrangers ; que c'étoit le seul & unique moyen de donner la paix aux Païs-bas.

Ces lettres ne manquérent pas de produire leur effet sur des esprits prévenus de l'amour de la liberté, & dégoûtés d'une guerre ruineuse. Déja on ne parloit plus que de liberté. On murmuroit contre les garnisons, qu'on commençoit à regarder comme un fardeau insupportable ; & on demandoit assez hautement l'abolition des impôts qu'il falloit lever pour les entretenir. La Flandre sur-tout paroissoit la plus animée. Ainsi le Conseil d'Etat ordonna d'abord qu'on licenciât les Allemans. Le régiment du comte Annibal d'Altemps tout dévoüé à l'Espagne, qui étoit alors en garnison à Anvers, fut le premier congédié. On en retint seulement cinq compagnies, dont on donna le commandement à Corneille d'Eynden lieutenant du Comte. A la place de ces troupes, on fit entrer dans la ville le régiment d'Othon comte d'Ebersteyn, qu'on crut plus attaché aux Flamans.

Cependant le régiment de François de Valdes, & les garnisons Espagnoles répanduës dans la Hollande, s'étoient joints aux séditieux. Ce renfort accrut leur audace ; il leur sembla qu'ils n'avoient plus qu'à oser. Leurs principaux Officiers qu'on leur avoit envoyés, avoient inutilement tenté de les gagner. Enfin le comte de Mansfeld, qui avoit beaucoup de crédit sur eux, alla lui-même les trouver à Herentals. Là il mit tout en usage pour engager ces mutins à rentrer dans le devoir. Priéres, caresses, menaces, tout fut employé pour leur faire abandonner un parti également pernicieux & criminel. Il leur representa jusqu'au danger & à la honte, ausquels ils alloient exposer leur nation. » Que » vous serviront, leur dit-il, tant de travaux essuyés, tant » de gloire que vous avez acquise, si après toutes ces guerres

HENRI III. 1576. » si heureusement terminées, prêts de recüeillir le fruit de » vos victoires, vous vous en frustrez vous-mêmes par une » fierté hors de saison ? Peu de tems suffira pour instruire le » Prince de ce qui se passe, & pour satisfaire aux promesses » qu'on vous a faites. Ce court espace doit-il tant vous coû-» ter à attendre ? Non, ce n'est point une valeur fougueuse, » qui fait réüssir les grandes entreprises. Il n'y a que la cons-» tance, qui en vienne à bout. C'est la vertu propre de la » nation Espagnole. C'est par-là qu'on l'a vûë pénétrer heu-» reusement dans ces royaumes éloignés, que nos péres n'a-» voient point connus; lutter contre le tems & les incom-» modités d'un climat étranger; & s'assurer enfin la posses-» sion d'un païs, où sa valeur l'avoit introduite. Tout céde » d'abord à l'effort des autres nations; rien n'est invincible à » leurs armes. Mais bientôt ce premier feu se rallentit : elles » perdent ensuite avec honte, & souvent après bien du sang » répandu, ce qu'elles avoient eu l'honneur de conquérir. » Qu'il me soit permis de le dire, sans prétendre offenser des » peuples jaloux; il ne faut pas aller bien loin pour en trou-» ver des exemples. Souvenez-vous donc de vos victoires : » Souvenez-vous de la fidélité que vous avez jurée au meil-» leur de tous les maîtres. Ce ne sont pas seulement ses in-» térêts; c'est la cause de Dieu même, qu'il soûtient. Ne » l'abandonnez pas dans une loüable entreprise; & en vou-» lant poursuivre vos droits avec trop de vivacité, ne ré-» duisez pas au désespoir des peuples, que la force, ou le » repentir commencent à ramener au devoir. Encore un peu » de constance. Un instant va vous rendre avec usure ce que » vous demandez si justement, & vous mériter de plus la » gloire d'avoir conquis & pacifié la Flandre.

Tant de sages remontrances, tant d'hommes de considération employés à cette négociation, ne furent pas capables de ramener ces déterminés. Alors donc le soulévement devint général. Ceux que leur Religion, ou leur respect pour la personne du Prince avoient jusqu'alors retenus, perdirent enfin patience. L'entêtement, disoient-ils, étoit insoûtenable; le péril trop pressant, pour y chercher ailleurs du reméde. Ils n'imaginoient pas que S. M. C. pût seulement trouver à redire à la démarche qu'ils alloient faire. Ainsi

comme déja, ſoit par l'ordre, ſoit par la permiſſion du feu Gouverneur, les habitans de la campagne avoient pris les armes, & que tout étoit en armes dans les villes, dans ces circonſtances chacun prit ſon parti indépendamment du gouvernement.

Sur ces entrefaites, la garniſon du fort de Lillo ſur l'Eſcaut s'étant jointe aux ſéditieux, ils ſe mirent en marche. Malines leur ferma ſes portes; ainſi ils s'avancérent juſqu'à Grimbergue, à deux milles au-deſſus de Bruxelles. Cependant Monteſdoca alloit & venoit, & négocioit avec eux au nom du Conſeil. Enfin le lendemain ils arrivérent à Aſche. Ce fut-là qu'ils formérent le projet de ſurprendre Aloſt. Pour donner le change à Monteſdoca, qu'ils venoient de renvoyer après lui avoir ôté toute eſpérance d'accommodement, ils le rappellérent, comme s'ils euſſent changé d'avis; & le jour même qu'il arriva, qui fut le 24. de Juin, ils éxécutérent leur deſſein.

Aloſt eſt une ville de Flandre, qui a le titre de Comté. Sa juriſdiction s'étend ſur cent ſoixante & dix Paroiſſes, & elle eſt ſituée entre Bruxelles, Teremonde, & Malines, dans un terrain agréable, ſur la riviere de Denre, qui la partage preſque également. Elle ne s'attendoit à rien moins, lorſqu'elle fut aſſaillie de différens côtés par les troupes Eſpagnoles. Les habitans effrayés, & ſe voyant ſans chefs, ne firent aucune réſiſtance. La place fut emportée; & les ſéditieux en firent le Siége d'un gouvernement militaire, qu'ils y établirent de leur autorité.

Sédition de Bruxelles.

Cette entrepriſe indigna le Conſeil, & mit en fureur le peuple de Bruxelles. Un des domeſtiques de Jérôme de Roda, conſeiller Eſpagnol, fut maſſacré. Alfonſe de Varga, Julien Romero, deux des principaux Officiers de l'armée d'Eſpagne, Roda lui-même, pour donner quelque ſatisfaction à cette populace mutinée, & ſe mettre eux-mêmes à couvert, furent obligés de ſe laiſſer conduire au Palais, où on les retint comme priſonniers. On choiſit pour Gouverneur de la ville Guillaume de Horn ſieur de Heſe, fils du ſieur de Gaesbecke, de l'illuſtre maiſon de Horn. Celui-ci de concert avec Glimes lieutenant du comte de Boſſu, & gouverneur du Brabant, ſe déclara protecteur de la liberté

HENRI III. 1579.

Belgique; leva des troupes,& se fit géneralissime de la révolte. Enfin pour contenter le peuple, de l'avis de ceux qui favorisoient sous-main les Espagnols, on publia le 23. d'Août (1) un Edit contre les séditieux, qui les déclaroit ennemis de l'Etat.

Vargas & Romero voulurent paroître approuver cet Arrêt. Mais Dom Sanche d'Avila, gouverneur de la citadelle d'Anvers, & général de la mer, sur qui presque seul rouloient alors les affaires de la guerre, tint une conduite toute opposée. Le Conseil l'avoit invité de se rendre à Bruxelles, pour souscrire à la déclaration portée contre les Espagnols, afin que ces mutins se voyant abandonnés de leurs chefs, rentrassent plus aisément dans le devoir. Mais d'Avila s'en excusa, sur ce que le Conseil, à qui S. M. C. avoit remis tout son pouvoir, étant en proye à une populace séditieuse & révoltée ouvertement, n'étoit plus en état, disoit-il, d'éxercer librement l'autoritée qui lui avoit été confiée. Ainsi au lieu d'aller à Bruxelles, il écrivit aux habitans, qu'il exhortoit fortement à suivre en tout les ordres du Conseil; ajoûtant, qu'il sçauroit réduire quiconque refuseroit de rendre au Roi & au Conseil, qui representoit S. M. l'obéïssance, qui leur étoit dûë.

Ces lettres firent juger aux membres du Conseil, qu'il seroit à propos qu'ils s'abouchassent avec d'Avila & les chefs des troupes Allemandes. Villebrouck fut choisi pour le lieu de leur entrevûë. Là après bien des plaintes de part & d'autre, beaucoup de délibérations, qui n'aboutirent à rien d'essentiel, on convint enfin, que Jérôme de Roda, qui avoit été autrefois un des membres du Conseil sanguinaire établi par le duc d'Albe, & qui depuis avoit eu grande part à la confidence de Dom Loüis de Requesens, de Vargas & Romero passeroient à Anvers avec d'Avila, & que les autres Conseillers retourneroient à Bruxelles.

Après cela d'Avila prit ses mesures. Il fit approcher de la citadelle tout ce qu'il y avoit de vaisseaux au port de la nouvelle ville. En même tems, il traitoit avec Charle Focker, George Fronsberg, le baron de Pollweiller, & Jean

(1) Pour concilier cette datte avec celles qui suivent, on a lû X. Cal. Sept. au lieu de X. Cal. Octobr.

Mouſſenham lieutenant du comte d'Eberſteyn, pour tâcher de les attirer à ſon parti. HENRI III. 1576.

Comme les eſprits étoient déja en mouvement, cette conduite fit appréhender aux Flamans, que cette ſédition des Eſpagnols ne cachât un complot ſecret formé avec quelques membres du Conſeil, pour attenter à leur liberté. Sur ce ſimple ſoupçon il fut réſolu, qu'on arrêteroit ceux qu'on croyoit s'entendre avec les Eſpagnols. Ce coup fut éxécuté ſans bruit. Tous les jours, de Heſe qui venoit d'être déclaré gouverneur de Bruxelles, faiſoit à la campagne la revûë des troupes qu'il avoit levées. Il les ramenoit enſuite par la ville, & ne manquoit pas de les faire paſſer pardevant le Palais, afin que ce nouvel appareil ne donnât aucun ombrage à ceux à qui on en vouloit. Après avoir continué quelque tems cette manœuvre, enfin le 4. de Septembre le Gouverneur rangea ſes troupes en bataille dans la place du Palais; & ſous prétexte de les éxercer à tirer, il propoſa un prix. Enſuite lorſqu'il vit tous les membres du Conſeil arrivés, il mit des gardes aux portes du Palais, entra lui-même dans la ſalle du Conſeil eſcorté d'une troupe de ſoldats, & arrêta comme ſuſpects du nouveau complot les comtes de Mansfeld & de Barlaymont, le préſident Ulric Viglius, Chriſtophle d'Aſſonville, Loüis Delrio, & les deux ſecretaires Berti & Scharenberg. De là il fit conduire ſes priſonniers dans la maiſon des Boulangers, où on les enferma dans des appartemens ſéparés.

En même tems il publia un Manifeſte pour juſtifier cette violence. Il apportoit pour raiſons: Que les Conſeillers arrêtés avoient de concert & ſous-main favoriſé les Eſpagnols, qui venoient d'être proſcrits; qu'ils leur avoient conſeillé de ſe rendre maîtres de Bruxelles: Qu'ils s'étoient oppoſés aux enrollemens que les Etats du Brabant avoient ordonnés; qu'eux-mêmes cependant avoient fait des levées, pour ſe joindre aux ennemis de l'Etat contre les juſtes entrepriſes des Provinces armées pour la défenſe de leur liberté: Que leur deſſein avoit été de donner le tems à la cour d'Eſpagne d'envoyer de nouvelles troupes capables de ſubjuguer enfin les Pays-bas; & que ce projet ne tendoit à rien moins, qu'à écraſer les Seigneurs & la Nobleſſe de Flandre, pour y

dominer ensuite en Tyrans, & y établir l'Inquisition.

HENRI III. 1576.

Ce Manifeste étoit suivi d'une protestation, par laquelle les Etats déclaroient : Que par leur Décret porté pour arrêter quelques membres du Conseil, ils ne prétendoient préjudicier en rien aux droits de la religion Catholique & du Roi : Que la nécessité seule de s'opposer aux injustes desseins des ennemis de l'Etat les avoit forcés de prendre les armes : Qu'ils seroient toûjours disposés à les mettre bas, dès qu'ils verroient les Espagnols abandonner les noirs projets qu'ils avoient formés contre la tranquillité publique.

Ce coup fut comme le tocsin d'une révolte plus générale encore qu'auparavant. De toutes parts les peuples coururent aux armes. De Roda & les autres Espagnols qui avoient été mis à la tête des affaires de la guerre, sous couleur de la violence qu'on exerçoit contre leurs collégues, prétendoient avoir seuls doresnavant la souveraine autorité. Pour leur ôter ce prétexte, le Conseil de Bruxelles renvoya sur le champ ceux que les Espagnols disoient être prisonniers, & déclara qu'ils étoient libres. A leur place, on fit entrer dans le Conseil, du consentement des Etats, Charle-Philippe de Croy marquis d'Havré, & frére du duc d'Arschot, nouvellement revenu d'Espagne, avec deux autres personnes. En même-tems on permit aux états du Brabant d'expédier des ordres à Charle Henart sieur de Liekercke, & aux autres officiers, pour lever des troupes contre les perturbateurs du repos public, & de traiter avec le reste des provinces.

Ligue des provinces de Flandre.

En conséquence le Brabant, par l'entremise de Philippe comte de Lallain, de George de Lallain comte de Rennebourg, de Charle de Gaure sieur de Frezin, & de plusieurs autres Seigneurs, fit d'abord son traité avec les Etats de Haynaut. L'Artois ensuite, & enfin la Flandre se joignirent à ces provinces. Après cela, on renouvella l'arrêt de proscription porté contre les Espagnols, & leurs adhérans. Le Clergé même entra dans cette ligue. La haine que les Flamans avoient conçûë contre la nation Espagnole étoit si grande, l'amour de la liberté, dont on esperoit joüir après avoir nétoyé les Païs-bas de ces ennemis de l'Etat, étoit si puissant, que des prélats, des prêtres, ne craignirent pas de confondre leurs intérêts avec ceux de gens qui professoient une doctrine

différente. Tout le monde étoit persuadé, qu'après avoir secoué le joug des Espagnols, qui entretenoient la guerre en Flandre, il ne seroit pas difficile entre concitoyens d'accorder les disputes de religion, qui jusqu'alors avoient causé tant de troubles. On ne pouvoit s'imaginer que S. M. C. qui ne souhaitoit rien tant que de voir la religion Catholique refleurir dans tous les lieux où elle avoit été abolie, les peuples soumis, & la paix solidement établie dans ces provinces, pût trouver mauvaises les mesures qu'on prenoit pour cela.

Cependant d'Avillo ne s'endormoit pas. Il rappella de Flandre Corneille d'Eynden avec les trois compagnies qu'il commandoit du régiment du comte Annibal d'Altemps qu'on avoit congedié. En quittant Ter-Tollen pour se rendre à Anvers, ces troupes pillérent en passant les villages de Borcht & de Cruybeke. Ensuite François de Valdes fit élever par son ordre hors de la ville, & sur la frontiére de Flandre un fort, dans le dessein, disoient ceux d'Anvers, de leur couper la communication avec les Flamans. En même-tems, les Allemans du régiment de Tronsberg, qui étoient en garnison à Tillemont dans le Brabant désarmérent les habitans. On fit encore venir de Hollande Ferdinand de Tolede avec toutes les troupes Espagnoles qui étoient en garnison dans cette province. Enfin d'Avila envoya ordre à Jean Falconeta commandant des Arquebusiers à cheval de se rendre auprès de lui. Il prit sa route par la Flandre ; & il étoit prêt de passer l'Escaut proche d'Anvers, lorsqu'il se vit attaqué par les paysans. Mais il se défendit courageusement, & se tira de leurs mains, après leur avoir tué bien du monde.

Les Espagnols possédoient alors les citadelles d'Anvers, de Gand, & de Valenciennes en Flandre, avec celles d'Utrecht & de Vianen en Hollande. (1) Outre cela Julien Romero étoit maître de Lieres ; & Dom Martin d'Ayala qui se trouvoit dans Mastricht, ne comptant pas trop sur les troupes du régiment d'Eberstein qui gardoient la place, s'étoit emparé de quelques tours, où il se fortifia. En Frise, Gaspard de Robles

(1) Mr de Thou partage ici tous les Païs-bas en Flandre, & en Hollande. On les a depuis divisés autrement ; & selon cette division, il faudroit dire : Anvers, dans le Brabant : Gand, capitale du Comté de Flandre : Valenciennes, dans le Hainaut : Utrecht, capitale de la Seigneurie de ce nom, une des Provinces unies : Viane ou Vianen, ville d'Hollande.

HENRI III. 1576.

ſieur de Billy commandoit pour eux dans la citadelle de Groningue, où il avoit fait entrer quelques compagnies de ſon régiment; & Alfonſe Lopez Gallo, avec François Verdugo tenoient garniſon Eſpagnole dans le château de Culembourg. En tout les Eſpagnols avoient dans les Païs-bas ſix mille hommes de troupes; foible reſſource, peu capable de faire tête à toutes les forces du païs généralement révolté, à l'exception du duché de Luxembourg, s'ils n'euſſent pas eu la prudence d'abandonner de bonne heure les poſtes les plus reculés, qu'ils n'auroient pû défendre, pour ſe réünir auprès de leurs généraux. Car preſque tout ce qui tenoit auparavant pour l'Eſpagne avoit embraſſé le parti des Etats. Mondragon lui-même voulant ſortir de Zirikzée, pour accourir au ſecours de la citadelle de Gand dont il étoit gouverneur, ſur la nouvelle qu'il apprit qu'elle étoit aſſiégée, ſe vit preſque trahi par ſes propres troupes, qui l'abandonnérent enfin dans ſa marche.

D'un autre côté les habitans de Nivelle en Flandre chaſſérent de leur ville deux compagnies du régiment de Pollweiller qui y étoient en garniſon; tandis que les bourgeois de Gand, pour ne pas expoſer leur ville au même ſort qu'Aloſt avoit eſſuyé, ſe retranchérent contre la citadelle. Ils firent même des offres aux officiers de la garniſon de Tenremonde, qui étoit auſſi du régiment de Pollweiller, pour les engager dans leur parti; mais ils ne réüſſirent pas. A tout événement ils députérent à S. M. C. le ſieur de Raſſinghem un des membres du Conſeil, pour l'inſtruire de ce qui ſe paſſoit. Il étoit chargé de juſtifier leurs démarches auprès de Philippe par la néceſſité & l'inſolence des troupes Eſpagnoles.

Les Etats de Flandre traitent avec la reine d'Angleterre & le duc d'Alençon.

En même-tems les Etats envoyérent ordre à Philippe Perrenot ſieur de Champigny, qui étoit paſſé en Angleterre pour accorder quelques différens ſurvenus entre les deux nations au ſujet de la navigation, d'offrir de nouveau à la reine Eliſabeth de prendre les Païs-bas ſous ſa protection. Il y avoit à craindre que cette Princeſſe n'acceptât pas leurs offres, comme il étoit déja arrivé. Dans cette incertitude, ils s'adreſſérent à Claude de Mondoucet Ambaſſadeur de France à Bruxelles, pour ſonder le duc d'Alençon, qui ne cherchoit qu'une occaſion de remuer. On entra en négociation. Henri ne

ne paroissoit point y avoir aucune part. Mondoucet n'agissoit qu'au nom de la Reine ; mais on ne doutoit point que le Roi lui-même ne s'interessât à la conclusion de cette affaire.



Cependant sous prétexte de renouer les conférences de Breda, les Etats firent demander au prince d'Orange du secours contre leurs ennemis communs. Le Prince toûjours attentif à profiter des événemens se rendit sans peine à leurs instances. Il leur envoya Jacque de Hennin d'Auxi, frére du comte de Bossu, avec des troupes & de l'artillerie. Pour sûreté on lui donna la ville de Nieuport.

A la tête de ces troupes Jean de Croy comte du Reux, Lieutenant de Roi en Flandre se rend à Gand ; & sous pretexte de vouloir mettre la ville à couvert des insultes des Espagnols, il se retranche devant la citadelle. Dom Antoine d'Avalos, & Maldonat lieutenant du colonel Mondragon, à qui la mutinerie de ses soldats n'avoit point encore permis de quitter Zirikzée commandoient alors dans la place. Ils firent plusieurs fois dire au Comte de se retirer. Lui de son côté protestoit, qu'il n'avoit aucune mauvaise intention; qu'on apprehendoit seulement que les séditieux, qui avoient surpris Alost, ne se servissent de la citadelle pour faire encore la même tentative sur Gand ; & qu'il n'entreprendroit rien contr'eux tant que cela n'arriveroit point. Ces altercations emportérent bien du tems ; on se disposa ensuite de part & d'autre à en venir aux mains. Le comte du Reux passa le fleuve à la tête de trente-cinq enseignes le 12. de Septembre. De-là il détacha quatre compagnies du côté du faubourg de saint Bavon, où elles se logérent dans quelques moulins, & s'y retranchérent. Ainsi la citadelle se trouva bloquée de ce côté-là, sans que le canon des Espagnols, que Maldonat fit pointer contre le Comte, pût l'incommoder.

D'un autre côté Alfonse de Vargas, après sa sortie de Bruxelles, ayant rallié autour de lui, de concert avec d'Avila & de Roda, la cavalerie dispersée dans les places des environs se disposa à marcher contre les séditieux d'Alost, résolu de les ramener au devoir, de gré ou de force. Il manda auparavant à Ferdinand de Tholéde, qui s'étoit avancé à saint Bernard au dessus d'Anvers, où il se préparoit à passer l'Escaut, de lui amener son infanterie, composée de dix-sept enseignes. Leur

HENRI III. 1576.

rendez-vous étoit à Lillo, où George Machuca commandoit avec sa compagnie d'Albanois. Les deux généraux y arrivérent de différens côtés. Pendant le séjour qu'ils y firent on leur donna avis que Glimes, qui étoit dans Bruxelles, pensoit à en sortir à la tête de deux mille hommes d'infanterie qu'on venoit de lever, & d'environ huit cens cavaliers des milices de la province, sous les ordres de Bievres, dans le dessein d'enlever quelques compagnies de cavalerie Espagnole, logées aux environs de Louvain. Aussitôt ils firent part de cette nouvelle à leurs collégues, sur-tout à D. Bernardin de Mendoza, & à D. Antoine d'Avalos, qui devoient être les premiers attaqués. Pour eux ils feignirent de continuer leur marche. Mais ils détachérent seulement dix compagnies vers Alost, & retinrent le reste des troupes en Brabant.

Défaite des Confédérés à Tillemont.

Deux jours après, comme on changeoit les quartiers de la cavalerie, de Vargas découvrit l'armée des confédérés proche de Visenach entre Louvain & Tillemont. Aussitôt il se disposa à les attaquer. Mais pour se donner le tems de ranger ses troupes en bataille, il suivit le conseil de Mendoze. Il dépêcha aux ennemis un trompette, qui leur representa, qu'ils étoient tous amis, puisqu'ils servoient tous le même maître; que les Espagnols n'avoient aucune mauvaise intention contre eux; & que par conséquent ils ne voyoient pas ce qui pouvoit les porter à vouloir s'égorger les uns les autres. Mais les confédérés, qui ne se fioient point aux Espagnols, & qui n'attendoient d'eux rien de bon, après avoir renvoyé le trompette deux ou trois fois assez durement, continuérent leur marche par des défilés, où il étoit difficile à la cavalerie de les entamer.

Les deux armées se trouvoient séparées par une colline, au pied de laquelle étoit un hermitage. Les généraux Espagnols détachérent Démétrius Basta, lieutenant de Nicolas Basta, avec ordre de se poster en embuscade avec sa compagnie derriére cette solitude, qui le déroboit à la vûë des ennemis; de ne point paroître que leur infanterie ne fût passée, & de les prendre alors en flanc. Pour eux, par une fuite simulée, ils attirérent insensiblement les confédérés dans la plaine. Alors faisant volte-face, ils commandérent environ cinquante arquebusiers à cheval, Comtois, qui mirent pied à

terre. Jean-Baptiste del Monte étoit à leur tête. En même-tems Julien Romero, qui venoit chercher du secours pour la garnison de Gand, arriva suivi de vingt-cinq braves. Ceux-ci, à l'exemple des Comtois, descendirent de cheval, & tous ensemble attaquérent vivement les ennemis. Enfin la cavalerie Albanoise tombant sur le flanc de l'infanterie des Confédérés, acheva de la mettre en déroute.



Il leur restoit encore une ressource dans leur cavalerie. Dom Bernardin de Mendoza, à la tête de sa cornette, & de celles de Pierre de Taffis & d'Alfonse de Vargas fondit dessus l'épée à la main, & la mit en fuite. Grand nombre de bourgeois de Louvain périrent en cette occasion avec la plûpart des étudians de cette ville, qui étant sortis pour être spectateurs du combat, & ayant eu l'imprudence de s'avancer un peu trop, furent massacrés sans distinction par les Espagnols. Cette action se passa le 15. de Septembre.

Après cette victoire Alfonse de Vargas se rendit à Alost. Ferdinand de Toléde y étoit déja arrivé; mais ni leurs priéres, ni leurs menaces, ni la vûë du danger pressant, où la citadelle de Gand étoit exposée, ne furent pas capables de faire abandonner aux séditieux leur dessein insensé. Ils protestérent hautement, qu'ils ne serviroient point qu'on ne les eût payés.

La garnison de Gand étoit très-foible. L'espérance du butin, les charmes de la licence, avoient attiré à Alost presque tous les Espagnols. Il n'y avoit que ceux qui n'étoient plus en état de servir, & quelques Flamans qui fussent restés dans la citadelle; encore venoient-ils d'être fort maltraités par le comte du Reux, dans une sortie qu'ils avoient faite pour aller au bois. Il étoit donc impossible aux généraux d'Espagne de rien entreprendre. Toute la Flandre étoit soulevée. Ainsi ils prirent le parti de repasser l'Escaut, & de rentrer dans le Brabant. Là ils reçurent avis, que les confédérés avoient quelque dessein sur Mastricht, où il y avoit garnison Espagnole & Allemande. Aussitôt ils marchérent de ce côté-là, persuadés qu'il y alloit de leur honneur & de la conservation des Païs-bas, de ne pas laisser perdre un poste aussi avantageux pour faire entrer les troupes étrangéres en Flandre.

François de Montesdoca commandoit dans la place; & il avoit avec lui quatre compagnies Allemandes du régiment du

HENRI III. 1576.

comte d'Eberſteyn. Les habitans de Maſtricht traitérent avec ces troupes. Après s'être aſſûrés de leurs ſecours, les Magiſtrats invitérent un jour le gouverneur à venir à l'Hôtel de Ville, ſous prétexte de quelques arrangemens qu'ils vouloient lui communiquer. Monteſdoca avoit eu quelque vent de leur deſſein. Cependant pour ne pas découvrir ſa foibleſſe, & dans l'eſpérance qu'un peu de confiance ſuſpendroit le deſſein formé contre lui, & donneroit le tems au ſecours d'arriver, il ſe rendit hardiment à l'aſſemblée. Mais il ſe vit arrêté plûtôt qu'il ne l'avoit cru. D'Ayala ſon lieutenant fit en vain tous ſes efforts pour engager les bourgeois à le relacher; en vain il leur repreſenta leur mauvaiſe foi; lui-même fut pouſſé avec les troupes qu'il commandoit, & obligé de ſe retirer dans le fauxbourg de Wik au-delà du fleuve. Il n'y eut que quelques-uns de ſes ſoldats qui ſe refugiérent dans quelques tours de la ville, voiſines de la porte de Bruxelles, qu'ils avoient fortifiées auparavant.

Priſe de Maſtricht par les Eſpagnols.

Ceux de Maſtricht ſe diſpoſoient à les y aller inveſtir, lorſque Alfonſe de Vargas & Ferdinand de Tolède arrivérent avec leur armée le vingtiéme d'Octobre. Auſſitôt de Vargas ayant fait embarquer ſur pluſieurs petits bateaux plats, que d'Ayala tenoit tous prêts, quelques troupes d'infanterie & de cavalerie légére, ceux-ci à l'aide des Eſpagnols, qui étoient maîtres des tours, mirent le feu à la porte de la ville Par-là ils entrérent dans la place; renverſérent les tonneaux, derriére leſquels les habitans s'étoient retranchés au bout des ruës; forcérent les retranchemens mêmes, & maſſacrérent d'abord ſans quartier tout ce qui oſa ſe preſenter.

En même-tems Ferdinand de Tolède & Dom Martin d'Ayala attaquent le pont; l'emportent l'épée à la main; & répandant la terreur de tous côtés, mettent tout à feu & à ſang. Avant toutes choſes d'Ayala alla à l'Hôtel de Ville tirer Monteſdoca de priſon; après quoi le vainqueur ne penſa qu'à aſſouvir ſa rage, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe. Les Allemans cependant ne ſe mettoient pas en devoir de faire la moindre réſiſtance. Dès le commencement de l'attaque ils s'étoient ralliés dans la place de S. Servais. Alors la même inconſtance qui les avoit portés à embraſſer le parti des habitans le leur fit abandonner, On vit ces perfides mêlés avec

ſes Eſpagnols pouſſer la fureur aux derniers excès contre ces malheureux, qu'ils s'étoient engagés eux-mêmes de protéger.

Après la priſe de Maſtricht, Ferdinand de Tolède y mit garniſon ; tandis que de Vergas diſtribua des quartiers à la cavalerie dans tous les environs, après s'être rendu maître de gré ou de force de toutes les petites places voiſines. Dans une de ces actions le colonel Antoine de Tolède fut tué d'un coup de carabine.

Ce ſuccès répandit la terreur du nom Eſpagnol dans toute la Flandre. Alors le Conſeil de Bruxelles commença à craindre pour Anvers le même ſort. Pour prévenir un ſi grand malheur, il ordonna qu'on fortifiât la ville contre les entrepriſes de la garniſon de la citadelle. Frideric Perrenot ſieur de Champigny, frére du cardinal de Granvelle, & entiérement oppoſé aux Eſpagnols, commandoit dans Anvers conjointement avec Othon comte d'Eberſteyn, qui avoit avec lui ſeize enſeignes d'Allemans. Le comte à la ſollicitation de d'Avila, avoit traité d'abord avec les Eſpagnols, & s'étoit engagé de tenir la ville dans l'obéïſſance de Philippe. D'Avila de ſon côté avoit promis de ne point donner entrée dans la ville aux Eſpagnols par la citadelle. On dreſſa un acte de ce Traité, qui fut ſigné du Comte, du baron de Pollweiller, de Garſias de Tolède, du colonel Focker, d'Alexandre de Gonzague, de d'Avila, & de François Verdugo.

Dans la ſuite le Comte s'apperçut, que les Eſpagnols ne penſoient qu'à gagner du tems, pour raſſembler leurs forces ; qu'ils ne ſoupiroient qu'après les richeſſes de cette grande ville, la plus floriſſante du monde par ſon commerce, dont ces hommes avares dans une ſi belle occaſion de tout tenter ſe promettoient déja le pillage. Cette découverte le fit changer de conduite. Il paſſa un accord avec le ſieur de Champigny, & s'engagea à ſoûtenir le parti des Etats ; prétendant par-là ne déroger en rien à la parole qu'il avoit déja donnée, puiſqu'il ne s'étoit obligé qu'à tenir la ville dans l'obéïſſance de S. M. C. qui avoit remis toute ſon autorité aux Etats.

En conſéquence le Conſeil rappella quatre compagnies Flamandes du régiment de Mondragon, qui étoient encore

HENRI III. 1576.

dans Zirikzée. Le colonel Frideric les avoit heureusement conduites jusqu'à Walem, entre Malines & Anvers ; elles étoient logées dans un village qui leur étoit favorable, à cause d'un pont, sur lequel elles pouvoient passer l'Aa ; lorsque Julien Romero sortant de Liéres à la tête de cinq cens arquebusiers, & des cornettes de Mendoze & de Martin d'Orzaës, vint les attaquer, & les chassa de ce logement. Le colonel Frideric se réfugia dans l'Eglise du village avec quelques soldats. De là il monta dans le clocher. On y mit le feu ; & le Colonel n'ayant aucune espérance d'être secouru, se vit forcé de se rendre. Le feu avoit déja gagné l'escalier du clocher ; & il fut obligé de se laisser couler le long d'une corde.

Après cette expédition les Espagnols rentrérent dans Liéres. Mais au bout de quelques jours, sur l'avis qu'on reçut, que Floris sieur de Floyon, fils du comte de Barlaymont, qui venoit d'abandonner le parti des Espagnols avec le baron d'Hierges son frére, amenoit de Hollande cinq compagnies de son régiment, qu'il conduisoit à Malines, & qu'il étoit entre Liéres & Herentals, Romero marcha contre lui. Il avoit avec lui quatre cens arquebusiers & la cornette de Mendoze. La nuit étoit fort avancée ; & Romero, qui vouloit tomber sur l'arriére garde des ennemis, avoit fait un détachement pour les harceler, & retarder leur marche, afin de donner le tems à son infanterie d'arriver. Au point du jour le sieur de Floyon fut fort surpris, lorsqu'il découvrit les Espagnols. Il se jetta derriére quelques hayes, où il se mit à la hâte en bataille. De là le feu de ses arquebusiers arrêta long-tems les efforts des ennemis. Mais enfin il fut forcé & défait par la cavalerie, que commandoit Ferdinand de Aller de Sandoval lieutenant de Mendoze. On prit deux drapeaux sur les confédérez. Le sieur de Floyon lui-même fut fait prisonnier par Antoine Ruiz, & conduit à Liéres. Les Espagnols perdirent à cette action Martin d'Orzaës.

De Capres avoit aussi abandonné le parti des Espagnols, pour prendre celui des Etats. Il étoit à deux milles de Liéres avec son régiment, & se disposoit à se rendre maître du pont de l'Aa, qui est dans cet endroit, lorqu'il se vit aussi attaqué par Romero, qui le força d'abandonner ce poste. On

fut redevable du ſuccès de cette action à André Hurtado de Mendoza, qui y commandoit une compagnie de recruës.

Cependant le Conſeil de Bruxelles, qui commençoit à entrevoir les deſſeins des Eſpagnols, réſolut de pourvoir à la ſûreté d'Anvers. Mais il étoit trop tard de penſer à prévenir l'orage prêt à crever. Dès le commencement de la révolution, le ſieur de Champigny, en faiſant offre de ſes ſervices aux Etats, s'étoit engagé à attirer tous les géneraux d'Eſpagne dans la ville, ſous prétexte d'un Conſeil de guerre, & de s'en aſſurer, pourvû qu'on voulût le charger de cette commiſſion, lui & Jean Mouſſenham lieutenant du comte d'Eberſteyn. Les Etats par une crainte mal fondée de précipiter ce projet en différérent mal-à-propos l'éxécution. Que n'auroient-ils pas donné enſuite, pour y avoir alors conſenti! Ils reconnurent enfin qu'il n'y avoit plus de tems à perdre. On rappella les garniſons de Louvain, de Malines, & des places voiſines; & on fit marcher du côté d'Anvers vingt & une compagnies, preſque toutes compoſées de nouvelles levées, & commandées par Philippe Charles de Croy Marquis d'Havré. Elles étoient ſuivies de ſept autres compagnies du régiment du comte d'Egmont, huit de celui de Berſele, & trois de celui de Heſe, de quatre cornettes de cavalerie du duc d'Arſchot, du marquis d'Havré, du comte de Boſſu, & du vicomte de Gand, & de ſix compagnies de cavalerie légére commandées par de Biévres & de Capres. De Goignies maréchal de camp étoit généraliſſime de cette armée.

Ces troupes arrivérent à Borgerhout aux portes d'Anvers, un vendredi ſecond de Novembre. Leur approche commença par cauſer une émotion parmi les habitans. Les Bourgeois d'Anvers, qui ſçavoient que leurs richeſſes leur attiroient bien des jaloux, appréhendant que de nouvelles troupes, qu'ils recevroient dans leur ville, ne fuſſent autant de nouveaux ennemis qu'ils cacheroient dans leur ſein, engagérent le Magiſtrat à s'oppoſer à l'entrée du ſecours, ſous prétexte qu'il n'apportoit aucun ordre des Etats. Ce fut alors qu'on vit tous les effets que produiſent ordinairement la colére & la crainte. La confuſion régnoit dans la ville. On s'attroupoit; on alloit & venoit ſans raiſon. Chacun, ſans ſe mettre en peine

HENRI III. 1576.

du ſalut public, ne ſongeoit qu'à ſes propres intérêts. Déja par un funeſte préſage de l'avenir, on penſoit à mettre en ſûreté ſon argent, ſes papiers, & tout ce qu'on avoit de plus précieux. Le ſieur de Champigny lui-même, ſoit qu'il appréhendât, ce qui ne manqua pas d'arriver, que les Eſpagnols ne profitaſſent de cette occaſion pour faire quelque entrepriſe ſur la ville, ſoit qu'une jalouſie ſecrette lui fît craindre que ces nouveaux venus ne lui laiſſaſſent plus aucune autorité, temporiſoit ; demandoit quelques heures pour écrire à Bruxelles, afin d'obtenir du Conſeil une réponſe qui pût calmer le peuple ; repréſentoit qu'en attendant, les troupes du comte d'Eberſteyn, qui étoient dans la ville, ſuffiroient pour la mettre hors d'inſulte ; qu'au contraire le ſecours ſeroit beaucoup plus utile au dehors, pour empêcher l'entrée des Eſpagnols dans la citadelle ; & prioit qu'ils ne trouvaſſent pas mauvais le refus qu'on leur faiſoit, promettant qu'il auroit ſoin de leur envoyer toutes les proviſions néceſſaires, juſqu'à ce que le tumulte fût appaiſé, & qu'on eût pû engager les habitans à agréer leur entrée.

Le marquis d'Havré de ſon côté faiſoit inſtance au nom de ſes troupes, pour qu'on leur ouvrît les portes de la ville ſans retardement. Il remontroit qu'autrement il y avoit lieu d'appréhender qu'elles ne ſe débandaſſent, & qu'elles ne paſſaſſent peut-être du côté des ennemis ; qu'en ſuppoſant même le contraire, elles pouvoient être attaquées dans un poſte auſſi déſavantageux, comme il venoit d'arriver au ſieur de Floyon, & à de Capres ; & que comme elles étoient toutes compoſées de recruës, il étoit à craindre qu'elles ne puſſent tenir contre les vieilles troupes des Eſpagnols.

Pendant ce démêlé, qui ne ſe paſſa point ſans qu'on ſe piquât de part & d'autre, les barons de Fronſberg & de Pollweiller avec le colonel Focker viennent trouver le comte d'Eberſteyn, & le prient par la parole qu'il avoit donnée aux Eſpagnols, d'abandonner le parti des Flamans manifeſtement révoltés contre S. M. C. dont ils attaquoient l'authorité. Enſuite voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner ſur ſon eſprit, ni par priéres, ni par menaces, Focker parle ſous-main aux Officiers de ſon régiment ; tâche de les gagner par l'eſpérance du butin immenſe, qui les attendoit ;

s'adresse même jusqu'aux simples soldats. A la vûë de cette manœuvre, le Comte ne peut retenir son indignation ; il demande vivement à Focker quelle affaire il a avec ses troupes ; & lui dit de se mêler de ce qui le regarde, & de retourner à Nivelle, d'où il vient d'être honteusement chassé. Ces paroles outrageantes jettérent la fureur dans le cœur de Focker. On mit l'épée à la main ; & le Comte plus fort que ses adversaires les obligea de regagner la citadelle.

En même tems on apporta l'ordre des Etats, qui enjoignoient à ceux d'Anvers d'ouvrir leurs portes aux troupes qu'on leur envoyoit. Ils obéïrent le lendemain, encore avec bien de la peine ; & après qu'ils eurent reconnu à leurs dépens, mais trop tard, le danger pressant qui les menaçoit. On assigna des logemens à l'infanterie, du côté de la citadelle ; & la cavalerie eut son poste dans le marché aux chevaux. Cependant l'artillerie des Espagnols foudroyoit la ville. Ils firent même une sortie, ayant à leur tête le capitaine Ortiz. Ils commençoient à mettre le feu aux maisons voisines, lorsque le capitaine de la Fontaine, officier François, les repoussa vigoureusement.

Cependant sur les instances du sieur de Champigny les troupes nouvellement arrivées ouvrirent une tranchée à la tête de quatre ruës, qui regardoient la citadelle. Elles élevérent aussi à la hâte un fort, auquel environ onze mille des habitans mirent la main, & fortifiérent leur retranchement de tonneaux & de sacs remplis de terre, de houblon, & d'autres herbes. Mais il y eut du bruit pour les logemens, sur ce que les Flamans avoient choisi pour eux les plus riches maisons bourgeoises. Chacun négligea son poste ; & on ne prit pas toutes les précautions qui auroient été nécessaires dans un danger si pressant. On se contenta de pointer du canon dans quelques jardins, pour démonter l'artillerie de la citadelle. Ainsi se passa la nuit dans la crainte & dans le trouble.

Le lendemain dès le grand matin de Vargas, qu'on avoit mandé de Mastricht, parut avec les troupes Espagnoles, Italiennes, & Comtoises, environ mille chevaux, & six compagnies Allemandes, dont trois étoient du régiment d'Ebersteyn. Presque à la même heure Romero arriva de Liéres

HENRI III. 1576. ſuivi de ſes troupes. Enfin ce que la vûë du péril, auquel les Eſpagnols étoient expoſés, n'avoit pû faire, l'eſpérance d'un riche butin l'opéra, & deux mille hommes des ſéditieux d'Aloſt ſe rendirent dans la citadelle. Appuyé de ces ſecours, Jérôme de Roda, qui après l'empriſonnement des conſeillers de Bruxelles, avoit de ſon autorité privée transféré à Anvers le Conſeil, où il tenoit la place de Préſident, réſolut la perte de la ville. On fit jurer aux troupes qu'elles ſouperoient dans Anvers, & toutes le promirent avec de grands cris.

Ce fut un Dimanche quatriéme de Novembre à midi, que les Eſpagnols ſe préparérent à cette expédition. Le marquis d'Havré ne pouvoit encore ajoûter foi à ce qu'on lui avoit rapporté de l'arrivée des mutins d'Aloſt, lorſqu'il les vit ſortir de la citadelle, ayant à leur tête leur *Eletto*, nommé Navarrete; car comme on ne les avoit point encore payés, ils ne vouloient point recevoir d'ordre de leurs Officiers. Trois compagnies Allemandes s'étoient jointes à ces ſéditieux; & tous enſemble ils s'avancérent vers l'Egliſe de ſaint George. Romero ſuivi de ſes troupes marcha à ſaint Michel, & François de Valdes, qui commandoit la garniſon de Maſtricht, prit le milieu. Ils étoient ſuivis d'une troupe de goujats, de valets, & de vivandiers, armés de torches de paille & de feux d'artifice.

D'abord le choc fut rude dans l'eſplanade, entre la citadelle & le retranchement; & la jeuneſſe de la ville, qui combattoit pour ſa patrie, fit fort bien ſon devoir. Cependant Champigny parcouroit à cheval tous les poſtes, tantôt à ſaint George, tantôt au marché aux bœufs; exhortoit un chacun à prendre les armes, & à ſe rendre à la bourſe; & viſitoit les travaux. Mais les troupes Flamandes nouvellement arrivées étoient preſque toutes compoſées de recruës, peu capables de rendre aucun ſervice dans une ſi grande confuſion.

Il ſe contenta donc de donner les ordres abſolument néceſſaires; & paſſant outre, il rencontra Corneille d'Eynden dans l'eſplanade au-delà du retranchement. Champigny, qui ſentit qu'on le trahiſſoit, lui parla avec douceur; & ſur ce qu'on lui avoit appris, qu'il envoyoit ſes ſoldats enlever

la poudre qu'on avoit mise dans saint Michel, il l'avertit que cela n'arrivât plus. Ensuite, il se rendit dans la place des Beguines. Là il mit pied à terre, entra dans la tranchée, & reprocha aux soldats leur négligence à garder leurs postes. En effet les Flamans, de peur de s'exposer au canon de la citadelle, n'osoient se montrer, & ne tiroient presque qu'au hazard. De là il se transporta à la place de Bleydenhoeck, où étoit le quartier des Allemans, qu'il pria d'arrêter la déroute des troupes Flamandes, puisque lui-même ne pouvoit en venir à bout.



On vit alors les Allemans du comte d'Ebersteyn, qui pour se mettre à couvert de l'artillerie, s'étoient jettés dans un carrefour voisin, faire tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur fidélité. Les Flamans au contraire abandonnant honteusement leurs postes, ne songeoient qu'à se sauver. Champigny faisoit en vain ses efforts pour les engager à retourner à la charge. Il courut à la Monnoye & sur le port, où sa présence étoit le plus nécessaire, & ne vit partout que des troupes en désordre, qui prenoient lâchement la fuite. Il ne lui resta donc d'autre parti à prendre, que de rejoindre les Allemans, qui seuls étoient restés fidéles. Il évita la place du marché, qu'occupoient les troupes d'Eynden ; & tournant vers la maison des Ostrelings, il rencontra les compagnies des capitaines Fieurst & Vincent Bleycker. Mais déja Fieurst étoit enveloppé par les ennemis, & Champigny vint trop tard à son secours.

Déja les Espagnols avoient fait de grands progrès dans la ville. Après s'être emparés de toutes les places, où ils trouvérent peu de résistance, parce que les troupes nouvellement arrivées ne s'accordoient pas, & que les Bourgeois se défioient les uns des autres, rien ne les empêcha de prousser plus loin leurs succès. Cependant on se battoit avec assez d'acharnement à saint Michel ; lorsque Corneille d'Eynden, qui gardoit le fort de saint George avec quatre compagnies, s'étant joint à Alfonse de Vargas, sorti de la citadelle à la tête de la cavalerie, força avec lui la ruë de saint George, d'où il pénétra jusqu'à la mer, & de là se répandit dans la grande place. Le combat fut encore opiniâtre dans cet endroit. De l'Hôtel de ville & des maisons voisines les Bourgeois

HENRI III. 1576.

faiſoient pleuvoir ſur les Eſpagnols une grêle de coups d'arquebuſes. Enfin de Vargas après avoir perdu dans cette occaſion Damien Moralès & quelques ſoldats, ſe rendit maître de ce poſte. Auſſi-tôt il fit mettre le feu à l'Hôtel de ville, un des plus beaux édifices du monde. En un inſtant l'incendie ſe communiqua dans Soutruye, Suyckerruye, & Botterruye, dans la ruë aux fromages, le marché aux pommes, les galéries des orfévres & des cabaretiers, & celle de Notre-Dame, les places de Tournai & de Hoochſtrate, & le marché au lin. La vieille Maiſon de ville qui venoit d'être rebâtie depuis peu de pierre blanche avec une dépenſe infinie, n'en fut pas elle-même exemte. C'étoit un ſpectacle bien triſte & bien affreux, de voir toute cette grande ville en feu, & les ſoldats ſurpris dans les maiſons, obligés de ſe jetter par fenêtres pour éviter la fureur des flammes répanduës de toutes parts.

Cependant Champigny alloit & venoit continuellement. Mais, ſoit qu'il ſe trouvât arrêté par l'incendie, ſoit parce que l'ennemi étoit déja maître des ruës qui y conduiſoient; il ne put jamais pénétrer juſqu'à la maiſon des Oſtrelings, où il apprit que le comte d'Eberſtein ſe défendoit à la tête de ſes troupes avec beaucoup de valeur. Il paſſa donc un canal voiſin, & ſe rendit au baſtion de Culembourg qu'il avoit réſolu de défendre. Mais là comme ailleurs, il ne trouva que déſolation; & le ſoldat effrayé abandonnant ſon poſte pour ſe ſauver, il fut obligé lui-même de penſer à ſa ſûreté.

Les Eſpagnols ne voyoient déja plus d'ennemis à vaincre, lorſqu'un foible reſte des vaincus ſe rallia dans le marché aux chevaux. Pourſuivis par Pierre de Taſſis à la tête de quelque cavalerie, ils trouvérent dans leur déſeſpoir un renouvellement de courage. Le combat recommença pendant quelque tems, & dans cette extrêmité, le capitaine Fieurſt donna juſqu'à la fin des preuves de ſa valeur & de ſa fidélité. Enfin Champigny & le marquis d'Havré ne voyant plus de reſſource, ſe jettérent du haut en bas du baſtion, & furent reçus ſur les vaiſſeaux que le prince d'Orange venoit d'envoyer ſur la nouvelle de cet accident. Pluſieurs ſuivirent leur exemple; mais ils ne furent pas ſi heureux. Le comte d'Eberſtein, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un habile capitaine

& d'un brave ſoldat, voulut ſauter du pont dans un bateau; mais le pied lui gliſſa, il tomba dans l'eau, & le poids de ſes armes rendit tout ſecours inutile. De Bievres fut auſſi noyé; & la plûpart des ſoldats & des bourgeois éprouvérent le même ſort. Il s'en trouva qui oſérent ſe précipiter tout à cheval du rempart dans les foſſés. Il y en eut un ſur-tout qui s'y étant jetté tout armé, ſe ſoûtint ſur l'eau, & paſſa heureuſement de l'autre côté à la nage.

Les Eſpagnols perdirent deux cens hommes à cette journée, entr'autres D. Manuel Cabeça de Vaca, & Jean de Robles compatriote de Gaſpard de Billy, outre Damien Moralès. Le colonel Focker fut bleſſé, foulé aux pieds, & long-tems tenu pour mort. Deux mille y périrent du côté des confédérés; & le nombre de ceux que les eaux engloutirent, ou que l'incendie conſuma, monta encore plus haut. Pluſieurs des principaux bourgeois furent maſſacrés. Le comte d'Egmond fut pris dans S. Michel par François Verdugo; & de Capres avec de Goignies maréchal de camp, furent auſſi faits priſonniers. Enfin la nuit arrêta les vainqueurs. Fatigués de tant de travaux & contens d'avoir partagé entr'eux les maiſons dont ils ſe promettoient le pillage, ils mirent des gardes dans différens poſtes de la ville, & laiſſérent repoſer leur fureur juſqu'au lendemain.

Ce jour là tout ce qui ſe trouva de ſoldats Flamans & François dans Anvers fut égorgé. Après cela les vainqueurs ne penſérent plus qu'à ſatisfaire leur avarice. Le pillage de la ville dura trois jours, & pendant tout ce tems-là on ne s'amuſa ni aux meubles ni aux marchandiſes; c'auroit été un butin trop difficile à enlever à la vûë d'une armée ennemie qui étoit aux portes; le ſoldat permit aux bourgeois de les racheter à aſſez bon marché; l'argent ſeul fut l'objet des recherches des Eſpagnols; & pour en tirer de ceux qui n'en avoient point, ou pour déterrer celui qu'on avoit caché, il n'y eut ſorte de tourmens qu'ils ne miſſent en uſage. Les femmes ſuſpenduës en l'air toutes nuës, ayant aux pieds des pierres d'un poids immenſe, les hommes attachés & étendus contre le plancher, éprouvérent tout ce que la brutalité peut imaginer de plus honteux & de plus cruel. Ainſi abandonnés à la douleur & à la faim, ils étoient forcés, ou de découvrir

HENRI III. 1576. leurs trésors cachés s'ils en avoient, ou de racheter leur vie aux dépens de la bourse de leurs amis. Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans, qu'on mettoit à la torture sous les yeux de ceux qui leur avoient donné le jour, & qu'on faisoit expirer dans les supplices. Par ces voïes barbares, on prétend que les Espagnols tirérent d'Anvers jusqu'à deux millions d'écus d'or, sans y comprendre les pierreries, les bijoux, & les vases d'or & d'argent. Le dommage que causa l'incendie fut encore plus grand. Du reste l'honneur des femmes courut peu de risque avec des hommes que l'avarice & la rage occupoient entiérement, & que l'amour du butin rendoit peu sensibles au plaisir. Dans le pillage la prison publique étant échûë en partage au capitaine Ortiz, il rançonna tous ceux qui s'y trouvérent prisonniers pour crimes ou pour dettes. Tous ces malheureux, la plûpart Anabaptistes, gens convaincus d'opinions monstrueuses, & par conséquent ennemis déclarés des Catholiques, furent relâchés. On ne traita pas plus favorablement les banquiers Espagnols & Italiens qui se trouvérent dans la ville, & ils furent obligés de racheter au poids de l'or leurs biens & leur liberté. Pour les autres, d'Avila leur avoit permis de se retirer dans la citadelle.

Après le pillage de cette ville, une des plus riches du monde, le vainqueur laissa à douter ce qu'on devoit le plus détester dans lui, ou son avarice ou sa dissipation. On vit aussitôt dans la grande place d'Anvers (1) des tables de jeu dressées, & de simples soldats y perdre en un seul jour jusqu'à dix mille écus d'or. Les plus sages ne croyant pas qu'il y eût de sûreté pour eux à emporter leur proïe hors de la ville, se firent faire des gardes d'épées & de poignards, des casques, & des cuirasses d'or massif, qu'on couvroit de Sandaraque, afin qu'on ne pût les distinguer à la couleur. Mais ils ne purent empêcher que les orfévres plus rusés qu'eux, ne les trompassent. Ils sçurent mêler adroitement avec l'or, une moitié d'airain & de cuivre, & reprirent de la sorte habilement sur leurs voleurs une partie de ce qu'ils leur avoient enlevé. La haine aveugla aussi quelques-uns des habitans, jusqu'à

(1) Monsieur de Thou ajoûte qu'on eut raison d'appeller cette place : *Janum medium* ; faisant allusion à une place de l'ancienne Rome ainsi appellée, dans laquelle s'assembloient les usuriers : *Feneratorum locus.*

chercher à ſatisfaire leur vengeance aux dépens de tout ce qui pourroit en arriver. La nuit ſuivante, tandis que leurs hôtes fatigués étoient enſévelis tranquillement dans le ſommeil, ils les égorgérent dans leurs lits, & jettérent leurs cadavres dans les ruës, où ils ſe trouvérent confondus avec tant d'autres, qu'on enterra le lendemain dans deux grandes foſſes creuſées dans le cimetiere de la grande égliſe de Notre-Dame.

HENRI III. 1576.

Arrivée de D. Juan d'Autriche aux Païs-bas.

La veille de cet accident, Dom Juan d'Autriche étoit arrivé à Luxembourg. Le Prince étoit à Milan, lorſque ſur la nouvelle de la mort de Dom Louis de Requeſens, & de la révolte des troupes Eſpagnoles, il reçut des lettres de Philippe qui le déclaroit gouverneur général des Païs-bas. Auſſitôt il repaſſa en Eſpagne, d'où après avoir reçû les ordres de S. M. C. qu'il trouva à Valladolid, il prit la poſte, traverſa la France déguiſé ſous des cheveux & une barbe poſtiches, paſſant pour un des domeſtiques d'Octave de Gonzague qui l'accompagnoit, & arriva à Paris. Là il s'aboucha avec l'ambaſſadeur d'Eſpagne D. Diegue de Suniga ; & ayant appris que le Duché de Luxembourg avoit refuſé d'entrer dans la ligue des autres provinces de Flandre contre les Eſpagnols, il marcha de ce côté là.

Dom Juan fut reçu dans la capitale par les habitans, & par de Naves Lieutenant du comte Erneſt de Mansfeldt qui étoit encore à Bruxelles, avec toutes les marques d'honneur & d'attachement qu'il pouvoit deſirer. De là il écrivit aux Etats pour leur notifier ſon arrivée. Il marquoit qu'il venoit dans les Païs-bas pour travailler ſous les ordres de S. M. C. à y rétablir la tranquillité, réprimer l'inſolence des troupes étrangéres, rendre aux Provinces leurs immunités & priviléges, & les faire joüir de leur ancienne liberté. En même tems il envoya ordre aux Généraux des troupes Eſpagnoles de déſarmer & de ſuſpendre tout acte d'hoſtilité.

Ces lettres ne firent point changer de réſolution aux Etats. Aigris plus que jamais par le malheur qui venoit d'arriver à Anvers, ils preſſérent le ſiége de la citadelle de Gand, & reprirent en même tems les conférences commencées à Breda l'année précédente.

La citadelle de Gand eſt ſituée dans une plaine, & fortifiée

HENRI III. 1576.

Siége de la citadelle de Gand.

de quatre bastions. L'Escaut baigne le pied de ses murs du côté de la ville ; du côté qui regarde le faubourg de S. Bavon, elle est environnée d'un fossé profond & presque toûjours plein d'eau, commandé par les Eglises & par les maisons du faubourg qui sont presque contiguës. Cette situation favorisa les assiégeans. Couverts par les maisons voisines, ils poussérent leurs tranchées jusque sur le bord du fossé ; & ayant élevé à la hâte un cavalier, ils pointérent dessus quelques pieces de canon qui incommodoient fort les assiégés. Une autre batterie dressée dans des jardins au-delà du fleuve, foudroyoit la porte de S. George. Enfin les confédérés ayant fait une saignée au fossé, commencérent à battre le petit bastion, afin de faciliter l'approche de la muraille pour y attacher le mineur.

Tel étoit l'état du siége le quatorze d'Octobre. Depuis le prince d'Orange ayant envoyé aux Flamans, suivant l'accord, du gros canon, des munitions, & neuf compagnies d'infanterie, ils postérent ces troupes à la porte de Bruxelles, afin de prévenir les Espagnols, supposé qu'ils tentassent le secours de la place ; élevérent quatre pieces de canon dans le faubourg de S. Bavon, & pointérent sept coulevrines qui battoient le même côté à travers. Par là ils mirent entre deux feux la garnison qui étoit peu nombreuse, & que la batterie de la porte S. George incommodoit déja beaucoup. Réduits à ne pouvoir plus se servir d'une barricade de tonneaux qu'ils avoient faite, les assiégés furent obligés de tirer en dedans un retranchement pour passer à couvert à la défense des bastions.

Outre cela les confédérés, pour ôter tout moyen aux Espagnols de se prévaloir du nom du Roi, & pour persuader qu'eux-mêmes ne faisoient la guerre que par l'ordre & sous l'autorité de S. M. C. élevérent au haut d'un mât un étendart aux armes d'Espagne, qu'ils présentoient à tous les coups qui venoient de la citadelle ; mais le mât & l'étendart furent bientôt abbatus : cependant les assiégeans faisant un feu continuel ; en peu de tems il y eut dans trois endroits une bréche raisonnable. Le grand bastion qui regardoit le faubourg de S. Bavon, étoit presque entiérement ruiné. Le comte du Reux ayant de plus été averti que le bastion de la porte S. George

George étoit foible, & feroit peu de résistance, fit pointer dans les jardins d'Armentieres quatre gros canons, qui en huit heures de tems le mirent en tel état, que la cavalerie pouvoit entrer par là dans la place. Alors on prépara des échelles & deux ponts roulans ; & on se disposa à donner l'assaut le 6. de Novembre.

HENRI III. 1576.

La nuit parut le tems le plus propre à cette expédition. Les troupes qui y étoient destinées ayant des chemises blanches sur leurs habits, s'avancérent au clair de la Lune, & assaillirent la citadelle dans trois endroits. L'attaque manqua à la porte S. George, où les ponts se trouvérent trop courts; mais elle fut opiniâtre au grand bastion. On s'y battit pendant cinq heures avec acharnement. Enfin les Espagnols se défendant bravement à coups de piques & de hallebardes, obligérent les ennemis de faire retraite. L'assaut recommença deux jours après de deux côtés differens, & ne fut pas plus heureux pour les confédérés. Les Espagnols à l'aide des feux d'artifice, & à la faveur d'un fauconneau qu'ils faisoient passer d'un lieu à un autre avec une adresse admirable, tout foibles qu'ils étoient, forcérent les assaillans de se retirer avec perte. La femme du colonel Mondragon étoit dans la citadelle, & y tint elle-même la place de son mari avec un courage bien au-dessus de son sexe.

Cependant on travailloit actuellement dans la ville à avancer le traité de pacification qu'on avoit projetté. Ceux qui assistérent à ces conférences par ordre des Etats, furent Jean de Linden abbé de Sainte Gertrude à Louvain, Guilain Timerman abbé de S. Pierre de Gand, & Matthieu Moullart abbé de S. Guilain au nom du Clergé ; Jean de Mol Seigneur d'Oettinghen, François de Hallewin sieur de Swevegem, & Charle de Gaure sieur de Frezin, pour la Noblesse ; Elbert Leonin, & plusieurs autres Jurisconsultes. Le prince d'Orange & la Noblesse de Hollande & de Zélande y avoient aussi député les chevaliers Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, Arnold de Dorp, & Guillaume de Zuilen sieur de Nivelt, avec les Jurisconsultes Vander-Mylen, Corneille Coningk, & quelques autres.

Pacification de Gand.

Après bien des contestations, on convint enfin le huit de Novembre : Qu'on commenceroit par oublier tout le passé :

HENRI III. 1576.

Qu'il y auroit doresnavant une paix ferme & une amitié constante entre les Etats de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Haynaut, de Valenciennes, de Lille, de Doüai, d'Orchie, de Tournai, de Namur, d'Utrecht, de Malines, de Hollande, & de Zélande : Qu'ils réüniroient leurs forces pour chasser de la Flandre les Espagnols ennemis déclarés de l'Etat, & toutes les troupes étrangéres : Qu'aussi-tôt après on tiendroit une assemblée des Etats généraux, où on régleroit ce qui concernoit le gouvernement, la religion, les garnisons de Hollande & de Zélande, & l'usage qu'on devoit faire des places, de l'artillerie, & des vaisseaux que les Hollandois avoient pris sur les Espagnols pendant la guerre : Que cependant le commerce seroit libre entre les Provinces unies : Qu'on suspendroit l'exécution des réglemens faits par le duc d'Albe, au sujet des peines portées contre les hérétiques & autres personnes accusées de quelque crime, qui avoient donné lieu à tous les troubles : Qu'on continueroit au prince d'Orange la charge d'Amiral avec le gouvernement de Hollande & de Zélande, qu'il exerceroit au nom du Roi jusqu'à ce qu'après l'entiere expulsion des Espagnols, les Etats en eussent autrement ordonné ; & que de part & d'autre on relâcheroit les prisonniers sans rançon.

Que le prince d'Orange, les Seigneurs, la Noblesse, & tous les autres sujets des Etats, leurs fils, leurs veuves, & leurs héritiers, seroient réhabilités & rétablis dans leurs biens & leurs emplois ; que toutes sentences portées, toutes cessions faites depuis le commencement des troubles en l'année 1566. soit pour cause de Religion ou autrement, seroient cassées, revoquées & annullées ; qu'en particulier Emilie de Newenar fille de Gombert de Newenar comte de Limbourg, mariée d'abord à Henri de Brederode, & depuis veuve de Frideric électeur Palatin, & Philippe de Nassau fils du prince d'Orange, joüiroient de ce privilége en ce qui concernoit les domaines de Vianen, & des ville & citadelle de Buren ; que réciproquement ceux des Prélats & du Clergé qui avoient transporté leur domicile hors de la Hollande & de la Zélande, & qui y possédoient cependant encore des domaines, pourroient également comme tous les autres, en percevoir les fruits.

Que les ſtatuës, les trophées, ou monumens érigés à la honte du nom Flamand ſeroient renverſés & détruits ; que toutes donations, ſoit entre vifs, ou teſtamentaires, toutes exhérédations faites par des particuliers au préjudice des héritiers légitimes, ſeroient declarées nulles ; enfin qu'on régleroit dans l'aſſemblée des Etats généraux le prix de la monnoye qui étoit en Hollande de beaucoup au-deſſus de ſa juſte valeur, & ce qui concernoit les frais des deux expéditions du prince d'Orange.

Reddition de la citadelle de Gand.

Le même jour la pacification de Gand fut publiée dans le camp au nom du Roi, & on continua à preſſer le ſiége de la citadelle. En même-tems Philippe comte de Lallain lieutenant du duc d'Arſchot, & le marquis d'Havré arrivérent avec de nouvelles troupes. Enfin après bien des allées & venuës que firent d'abord de la Garde officier François, & enſuite Valentin Pardieu ſieur de la Motte auprès de la femme du colonel Mondragon, Maldonat commençant à manquer de vivres & de poudre, & ne voyant d'ailleurs aucune eſpérance de ſecours, capitula, à condition que la citadelle ſeroit conſignée entre les mains du comte de Lallain ; qu'il ſortiroit de la place avec armes & bagages ; & qu'on l'eſcorteroit juſque ſur la frontiére de France.

Cela ſe paſſa trois jours après la publication de la paix. Cependant Mondragon, qui avoit eu bien de la peine à ſe tirer de Zélande, étoit venu chercher à Anvers du ſecours, pour faire lever le ſiége de la citadelle de Gand. Mais les Eſpagnols chargés de butin s'étant excuſés ſur le riſque qu'ils auroient à courir, il partit à la tête de quelques troupes, & alla faire ſur Rupelmonde une tentative, qui ne lui réüſſit pas.

Priſe de la citadelle de Valenciennes.

Enſuite ſur la nouvelle que les troupes Allemandes, qui étoient dans Valenciennes, ne s'accordoient pas avec Dom Diegue Orejon de Lievana gouverneur de la citadelle, les Etats y envoyérent George de Lallain comte de Rennebourg à la tête de huit compagnies de ſon régiment. Comme il offroit de l'argent comptant, il n'eut pas de peine à gagner les Allemans, dont il vint à bout pour peu de choſe. Ils ſortirent de la ville le 19. de Novembre ; & auſſitôt après les habitans joints aux troupes que le comte commandoit mirent le ſiége devant la citadelle. Il n'y avoit pour toute garniſon que cent

HENRI III. 1576. Eſpagnols. Ainſi le gouverneur ne voyant aucune eſpérance d'être ſecouru, n'attendit pas qu'on le forçât. Il rendit la place au Comte, à condition qu'il en ſortiroit à la tête de la garniſon avec armes & bagages, & qu'on lui donneroit une eſcorte pour paſſer en France.

Le baron de Pollweiller, qui commandoit dans Teuremonde en Flandre, composa en même-tems avec les Etats, à qui il livra cette place pour une ſomme d'argent. Ils ſe rendirent auſſi maîtres de Cambray, où de Licques, qui en étoit gouverneur, fut fait priſonnier par Loüis de Gaure baron d'Incy, qui remit enſuite cette ville au duc d'Alençon. Cependant comme les Eſpagnols par la priſe d'Anvers barroient le commerce de l'Eſcaut, les Etats firent ouvrir les digues de Borcht un peu au-deſſus de la ville, vis-à-vis d'Ooſterweel en Flandre; détournérent par-là le cours du fleuve, & ouvrirent un chemin à ceux de Bruxelles & de Malines pour paſſer en Zélande. Sur ces entrefaites les confédérés s'emparérent du fort de S. Bernard voiſin d'Anvers, qui fut repris auſſitôt après par de Valdes.

Il ne reſtoit donc plus aux Eſpagnols que la Friſe, & les provinces voiſines de l'Allemagne. C'étoit une clef qu'ils avoient pour rentrer dans les Païs-bas à la premiere occaſion, & y rejetter le trouble. Auſſi les Etats, qui les regardoient comme des ennemis irréconciliables, comprirent toute la néceſſité de leur enlever cette reſſource. Ils jettérent pour cela les yeux ſur François Martini-Stella, homme de lettres & de main; & ils l'envoyérent à Groningue, avec des ordres ſecrets d'exiger de toutes les garniſons le ſerment de fidélité, & de chaſſer de toutes les places les gouverneurs Eſpagnols, ou attachés à l'Eſpagne.

Le gouvernement de ces provinces rouloit preſque entiérement alors ſur Gaſpard de Robles ſieur de Billy, homme de baſſe naiſſance, qui tiroit ſon nom d'un village de Portugal, où il étoit né; du reſte habille, & ſur-tout très-eſtimé dans la guerre. Sa mére avoit nourri le roi Philippe; & il fut d'abord élevé dans la maiſon du prince d'Orange. Ses maniéres l'y firent aimer; & ce fut à la recommandation du Prince & de quelques autres Seigneurs qu'il épouſa une fille de qualité, qui lui apporta de grands biens, ſur-tout la terre

de Billy, dont il prit le nom. Dans la suite ayant été mis à la tête d'un régiment Flamand, il servit avec distinction dans la Frise sous Jean de Lignes prince de Barbançon & comte d'Aremberg. Après sa mort & celle de Charle de Brimen comte de Meghen, & du seigneur de Groesbek, de Robles obtint de Philippe le gouvernement de la Frise, & des païs adjacens; & il se comporta dans cet emploi d'une maniére qui lui fit beaucoup d'honneur. Car il ajoûta aux anciens châteaux de Leewarden, de Harlinghen, & de Staveren, ceux d'Oostmahorn, de Lammer, de Sloten, de Markum, de Delfziel qu'il fit construire; & sur-tout la citadelle de Groningue, la plus forte place de ces cantons, qui n'étoit bâtie que depuis six ans. Par-là il se rendit si puissant dans ces provinces, & devint si fier, qu'il osa faire agir ses amis à la cour d'Espagne, pour lui obtenir le titre de Comte. Mais Philippe se moqua de cet homme vain, & lui fit écrire de ne pas s'oublier.

Un refus si humiliant ne changea cependant rien à sa conduite. Comme il avoit un esprit élevé & un génie vaste, quoiqu'il n'eût aucune teinture des lettres, pendant le tems de son gouvernement il fit dans la province plusieurs beaux établissemens, dont elle retira ensuite beaucoup d'utilité: entre-autres il trouva moyen d'élever en Frise des digues, qui sont encore aujourd'hui d'une si grande utilité, que le nom de cet homme, si haï de ces peuples tant qu'il les gouverna, est presentement parmi eux en très-grande vénération. Du reste il étoit impérieux, sévére aux soldats, dont on le taxa même de détourner la paye à son profit. D'autres disent pourtant qu'il n'y avoit que sa femme, que l'avarice pût rendre capable d'une pareille bassesse.

La nouvelle révolution qui étoit arrivée en Flandre, parut à cet homme entreprenant une occasion favorable de se rendre agréable au Prince par quelque grand service. Tous les autres chefs étoient arrêtés, ou s'étoient rendus odieux par leurs desordres & leurs violences. De Robles résolut de n'en imiter aucun. Sans prendre parti, ni pour les Espagnols, ni pour les Etats, il se mit en tête d'engager tous les officiers des troupes qui servoient sous lui à lui prêter serment de fidélité seulement pour trois mois, en attendant qu'il pût envoyer en Espagne, & s'instruire au vrai des intentions de S. M. C.

HENRI III. 1576.

il leur representa, qu'il n'étoit pas possible que Philippe approuvât jamais la ligue que les Etats venoient de faire avec le prince d'Orange ; qu'ils devoient par conséquent suspendre leur jugement, n'embrasser aucun parti, & se contenter de retenir sous lui ces provinces dans l'obéïssance du Roi.

Réduction de la Frise à l'obéïssance des Etats.

En effet il réüssit à se faire prêter serment de fidélité par les Capitaines Ferdinand Lopez, Monceau, & Champy. Il seroit même venu à bout de l'exiger aussi des autres, de gré, ou de force ; mais Stella commissaire des Etats arriva sur ces entrefaites. De Robles comprit en un instant ce qui l'amenoit : & pour le prévenir, non-seulement il le fit arrêter ; il eut même la hardiesse de le livrer au Prevôt, qui le mît à la question. Il fut cependant impossible de lui tirer son secret ; mais comme il sçavoit le Grec, il se servit d'un homme qui entendoit cette langue pour instruire du sujet de sa venuë les officiers des troupes, entr'autres le capitaine Lossy. On l'appella comme les autres pour prêter le serment ; mais il fit quelques difficultés. Cette résistance irrita de Robles. Il fit venir la Compagnie du Capitaine ; & il eut le chagrin de l'entendre protester, qu'elle s'étoit engagée au Roi il y avoit neuf ans, & qu'elle étoit résoluë de ne servir que lui. Il se trouva même un soldat nommé Gautier, qui au lieu de signer comme on le lui ordonnoit, jetta la plume au feu en presence du gouverneur.

Après un mépris si marqué, de Robles ne pensa plus qu'à se venger de ces réfractaires. Mais les officiers le prévinrent. Ils tinrent conseil entr'eux ; parlérent aux plus anciens de la compagnie de Villers, qui devoit être de garde la nuit suivante ; & l'attirérent à leur parti. Dès le grand matin la compagnie de Lossy étant sortie pour se rendre à son poste, sur l'avis qu'elle reçut que le gouverneur avoit fait pointer du canon dans la place pour tirer sur eux, & que les soldats de Lopez devoient les charger en même-tems, elle prit une autre route. En passant devant le logis du gouverneur, on ne fit point de salve à l'ordinaire ; & quelqu'un ayant averti les soldats de la coûtume, ils s'écriérent tous en même tems, *de l'argent & de la poudre.*

Ce fut là le commencement de la révolte. A ce cri, comme à un signal, la compagnie de Villers se joignit aux soldats de Lossy, & tous ensemble ils marchérent vers le logis du

gouverneur. Les troupes mêmes de Lopez l'abandonnérent, déchirérent leur drapeau, & ſuivirent les autres. De Robles accouru au bruit eut beau leur parler avec douceur, & leur promettre qu'on les ſatisferoit dans trois jours. Ces mutins le traitérent de ſcélerat & de traître, & le traînérent à la maiſon de ville, où on l'enferma. On fit enſuite le même traitement au ſieur de Ryſbroeck gendre du gouverneur, qui reçut mille outrages, à Monceau, & à Champy. Villers & Loſſy furent eux-mêmes arrêtés, afin qu'il ne parût point qu'ils fuſſent du complot. Après cela les ſoldats ayant mis un *Eletto* à leur tête, vont au poids de la ville, & mettent en piéces l'eſtrapade, en criant, *vive le Prince ! vivent les Etats !* De-là ils marchérent à la maiſon du Prévôt, où Stella étoit priſonnier ; & tandis que le peuple, encore tout plein des malheurs récens de Maſtricht & d'Anvers, reſtoit dans l'attente de l'événement faute de clefs, ils coupent ſes fers avec une lime, le conduiſent dans la place du marché, & là lui prêtent ſerment de fidélité au nom des Etats. Après cela ils nommérent des députés de leur corps, qu'ils envoyérent avec lui à Bruxelles.

Cependant ils ſe mettent à la quête de Chriſtophle Vaſquez gouverneur de Zutphen ; le déterrent dans un couvent de Franciſcains ; & après l'avoir promené par la ville avec ſon habit de Moine, & ſa barbe raſe, ils le jettent dans un cachot avec le Prévôt, qui s'étoit réfugié dans la maiſon du Curé, où on le trouva caché dans une cheminée. En même-tems ils font publier une défenſe à qui que ce fût, ſous peine de la vie & de confiſcation de biens, de receller le capitaine Lopez & le Sergent Major, avec ordre à ceux qui ſçauroient leur retraite, de les découvrir. Enſuite ils parcourent tous les lieux infâmes, dans l'eſpérance d'y rencontrer le Sergent Major, à qui ils en vouloient particuliérement, arrêtent une courtiſanne, & prétendent la forcer de leur révéler où il eſt. De-là ils paſſent dans un couvent voiſin, font les mêmes menaces à un religieux à qui il rendoit viſite aſſez ſouvent ; & ne pouvant en rien tirer, ils le lient avec la courtiſanne, comme s'ils les euſſent ſurpris enſemble, & les promenent ainſi par la ville, au grand ſcandale de tous les gens de bien. Enfin ils trouvérent le Sergent Major en habit de Prêtre caché dans

HENRI III. 1576.

un lieu infect, & le conduisirent en prison avec Loppez, qui s'étoit mis à couvert chez un boulanger. Ils arrêterent aussi le docteur Westendorp conseiller de Frise, fort attaché aux Espagnols. Cette révolution arriva le 24. de Novembre.

Le lendemain la garnison de Dam, à l'exemple de celle de Groningue, arrêta Sterck gouverneur de la place, avec son enseigne, & les mit en prison dans la ville. Meysken lieutenant du gouverneur de la ville fut aussi pris; mais on lui fit grace; & on commanda seulement cinquante soldats pour le garder à vûë dans son logis. Deux jours après, la garnison de Delfziel fit le même traitement à Baincourt son gouverneur, & à son enseigne. Enfin Ganton & Bustamment gouverneurs, l'un de Leewarden, & l'autre de Staveren, & capitaines dans le même régiment, embrassérent en même-tems le parti des Etats. Un succès si rapide ne pouvoit manquer de leur causer beaucoup de joie. Cependant pour prévenir les mauvais effets que la licence des troupes pouvoit produire dans la suite, ils nommérent au gouvernement de Frise le comte de Rennebourg, qui après la prise de la citadelle de Valenciennes étoit revenu à Bruxelles, & lui donnérent un ordre de partir incessamment pour aller rétablir l'ordre dans cette province.

D. Juan devient suspect aux Flamans.

Au reste quelque affligé que D. Juan voulût paroître des désordres causés par les troupes Espagnoles, & sur-tout du malheur d'Anvers; cependant comme il ne quittoit point Luxembourg, les Etats ne pouvoient s'empêcher de le regarder comme suspect. Car comment avoir quelque confiance en lui, tandis qu'il ne vouloit en avoir aucune en eux? Les raisons qu'apportoient les Etats pour fonder leurs soupçons étoient, que le Prince dès son entrée dans les Païs-bas, avoit commencé par prendre à son service deux mille Allemans, que le Roi très-Chrétien avoit congédiés après le dernier Edit de pacification, dont nous parlerons: Qu'il avoit différé jusque-là de se rendre à Bruxelles: Que par ses dernières lettres il marquoit vouloir être le maître de l'armée des Etats: Qu'il avoit demandé, qu'avant que d'entrer dans Bruxelles, on lui donnât de plus grandes assûrances que son honneur & sa personne n'y courroient aucun risque: Enfin qu'il favorisoit sous main les Espagnols, & que dans ses discours

discours particuliers & toute sa conduite on remarquoit qu'il ne les desapprouvoit point.

Mais outre ces raisons, qui n'étoient que pour le public, il y en avoit de plus secrettes. On disoit sourdement, qu'on ne pouvoit trop se défier d'un Prince élevé en Espagne, imbu des mœurs Espagnoles, qui en avoit donné une funeste preuve, en violant sa parole à l'égard des Maures de Grenade, après avoir moins employé la valeur que l'artifice pour les subjuguer; & qui sur le même principe venoit encore d'immoler l'Infant D. Carlos, dont tout le crime étoit d'avoir paru trop sensible aux malheurs des Flamans. Ce qui augmentoit les soupçons, c'est qu'il se répandit un bruit, qu'après le départ de Jérôme de Roda, qui pour ne pas donner d'ombrages étoit repassé en Espagne sans voir D. Juan, on avoit trouvé quelques papiers, où l'on recommandoit au Prince de suivre en tout les conseils de ce Ministre. Or son avis étoit, que Dom Juan devoit d'abord par des discours insinuans gagner la confiance des Flamans, afin de s'en servir utilement pour rentrer en possession de la Hollande & de la Zélande; qu'après avoir obtenu ce point, il se vît sans ménagement contre les rebelles; que cependant il se gouvernât avec prudence, & dissimulât habilement son dessein.

Avis du prince d'Orange aux Etats de Flandre.

Ces bruits, vrais ou faux, aliénoient de plus en plus l'esprit des Flamans; & dans la situation où ils se trouvoient, les Etats crurent ne pouvoir mieux faire, que de consulter le prince d'Orange, avec qui ils étoient ligués, & qui d'ailleurs avoit la réputation d'une prudence acquise par une longue expérience. Ce Prince leur répondit de Middelbourg le 30. de Novembre. Il les avertissoit d'user de toutes les précautions possibles avec D. Juan, qui commençoit à marcher sur les traces de ses prédécesseurs, & de ne jamais se dessaisir de l'autorité qu'ils avoient en main; de pourvoir sur-tout solidement avant toutes choses à la tranquillité publique, à la sûreté des particuliers & à la liberté de toute la Flandre, que les Espagnols voudroient déja voir détruite; de ne faire par conséquent aucun traité, aucune alliance avec le Prince, que préalablement les troupes Espagnoles & étrangéres ne fussent sorties des Païs-bas: Qu'on l'avoit cent fois promis sans l'éxécuter: Que Philippe lui-même en quittant la Flandre

HENRI III. 1576.

avoit donné sa parole aux Etats d'en retirer incessamment les Espagnols : Que six mois cependant s'étoient écoulés, sans qu'on pensât à les en faire sortir : Et qu'ils y seroient restés éternellement, si le malheur arrivé à l'isle de Gerbe n'eût forcé le Prince de les rappeller : Qu'ils devoient donc se donner bien de garde de remettre le commandement de leurs armées à D. Juan, qui ne manqueroit pas de se servir contre eux-mêmes de leurs propres forces : Qu'avant qu'il prît en main le gouvernement, il falloit exiger de lui une confirmation publique & autentique de leurs privileges : Qu'il étoit sur-tout nécessaire qu'il renouvellât ceux, tant des joyeuses entrées, que des Chartres de Cortenbergh, des années 1261. & 1320. confirmées un an après par Jean duc de Brabant ; celles de Louvain du mois de Mars 1354. celles de Bruxelles données dix-sept ans après, & celles qui furent accordées à Anvers les deux années suivantes par Venceslas & la duchesse Jeanne son épouse : Qu'il ne falloit jamais se départir de cet article : Que si le Prince refusoit de le passer, ce seroit dès-lors une preuve certaine de ses desseins & de ses mauvaises intentions pour les Flamans : Que par-là ils auroient de quoi justifier aux yeux de toute la terre, & de Philippe lui-même, la guerre qu'ils seroient forcés de continuer pour la conservation de leurs droits, priviléges & libertés, qui devoient leur être plus chers que leur propre vie, & qu'ils étoient obligés de soûtenir jusqu'au dernier soupir.

Que si Dom Juan étoit bien intentionné pour eux, il ne seroit pas nécessaire qu'il vînt accompagné de tant de troupes : Que tant de précautions étoient un signe évident, qu'il cachoit de mauvais desseins ; que c'étoit à eux par conséquent de prendre leurs mesures : Qu'il ne s'agissoit plus ni d'honneur, ni de devoir ; que c'étoient autant de vains noms, dont on éblouïssoit le peuple ; que pour eux ils ne devoient plus voir que des peuples malheureux, devenus à Anvers & à Mastricht la victime de la cruauté & de la perfidie : Qu'il ne falloit appréhender ni la colére, ni l'indignation de la cour d'Espagne : Que si après tant d'outrages réïtérés ils venoient à sacrifier leurs succès, on y attribueroit ce ménagement à leur foiblesse, plûtôt qu'à leur respect pour la personne du Prince : Qu'on y diroit qu'ils auroient manqué de

force, & non point de mauvaiſe volonté : Qu'ils devoient en juger par le caractére naturel à tous les ſouverains, qui ne perdent jamais le ſouvenir des outrages qu'ils croyent avoir reçûs de leurs ſujets ; & qui en diſſimulant leur reſſentiment tandis qu'ils ne ſe voyent pas en état d'en tirer raiſon, ne font que différer leur vengeance à un tems plus favorable : Que le pouvoir ſuprême avoit cela de particulier, que ceux qui en étoient revêtus devenoient fiers dans la proſpérité, ne ſupportoient l'adverſité qu'avec peine, & ne craignoient rien tant, que d'être ſoupçonnés de foibleſſe, lorſqu'ils ne faiſoient que diſſimuler ; qu'ainſi jour & nuit ils ne penſoient qu'aux moyens de trouver une occaſion favorable de faire ſentir qu'ils n'avoient pas oubliés le ſoin de ſe venger.

Que ſi la néceſſité obligeoit Dom Juan de retirer les Eſpagnols des Païs-bas, & de confirmer leurs priviléges, ils devoient demander outre cela ; que les membres qui composeroient le Conſeil, fuſſent nommés par les Etats ; qu'ils pourvuſſent eux-mêmes à l'adminiſtration des finances ; qu'ils puſſent s'aſſembler deux ou trois fois l'année, ſelon qu'ils le jugeroient à propos, pour faire les réglemens néceſſaires à l'Etat ; que cependant on raſât toutes les citadelles ; & que le Prince ne pût ni lever des troupes, ni mettre des garniſons quelque part que ce fût, que du conſentement des Etats.

Ces avis, qui partoient de cette liberté mâle ſi peu connuë dans les Monarchies, achevérent d'indiſpoſer les eſprits déja aigris. Cependant on envoya demander du ſecours en France & en Angleterre, tandis que le prince d'Orange levoit lui-même des troupes en Allemagne. La négociation tiroit en longueur en France, où les affaires du duc d'Alençon n'étoient pas encore bien rétablies depuis la derniére paix. Pour Elizabeth, vers qui on avoit député le baron d'Aubigny, la crainte qu'elle eut que le déſeſpoir ne portât les Etats à ſe jetter entre les bras de la France, ſi elle venoit à les abandonner, l'engagea à leur prêter quarante mille écus d'or. Elle leur en promit encore davantage pour la ſuite ; & les avertit de reſter cependant toûjours fidéles à leur Prince, & d'être perſuadés que les Eſpagnols ſeroient dans peu rappellés des Païs-bas.

On convient d'une tréve.

En même tems les Etats cherchoient toutes les voyes poſſibles d'accommodement avec Dom Juan. De Raſſinghen,

HENRI III. 1576.

qui étoit nouvellement revenu d'Espagne, de Willerval, & le vicomte de Gand, qu'on avoit chargés d'y travailler, étoient continuellement en marche pour cela. Enfin le Prince ayant quitté Luxembourg, & s'étant rendu à Marche en Famine, on conclut une tréve de quinze jours, pendant laquelle Octave de Gonzague, & Dom Juan d'Escovede secrétaire du Prince, passérent à Anvers, à Mastricht, & à Liére, pour traiter avec les Espagnols au sujet de leur sortie des Pays-Bas. Les Députés des Etats se rendirent de leur côté à Namur, où Dom Juan devoit se trouver. Mais le Prince ne parut point. Il y envoya seulement le sieur de Rassinghen, qui proposa une prorogation de la tréve pour huit jours; & comme les Etats faisoient instance pour qu'avant toutes choses les Espagnols quittassent la Flandre, & que Dom Juan ratifiât la pacification de Gand, ce Prince demanda de son côté, qu'on lui donnât des assûrances qu'après le départ des troupes on n'attenteroit point à sa personne, & qu'on rentreroit dans l'obéïssance de S. M. C. Il ajoûtoit, que puisque ce qui regardoit le Prince d'Orange & les provinces de Hollande & de Zélande ne pouvoit être réglé que dans une assemblée des Etats généraux, il requéroit qu'on les indiquât dès à present, & qu'on prît des mesures pour qu'il y parût en sûreté & avec honneur; remontrant qu'il seroit honteux que lui, qui representoit la personne du Prince, se mît entre leurs mains sans suite & sans défense, tandis qu'on étoit en armes de toutes parts.

Ces prétentions firent comprendre aux Etats, que Dom Juan n'approuvoit point ce qui avoit été réglé par la pacification de Gand au sujet de la Religion, du prince d'Orange, & des autres confédérés; & que toutes les vûës de ce Prince tendoient à retenir les Espagnols en Flandre, jusqu'à ce qu'on eût statué sur ces articles. Ainsi ils publiérent trois Déclarations en parchemin. La premiére, qui étoit du 16. de Décembre, portoit les noms & le sceau de plusieurs Prélats, Abbés, Chapitres, & autres. La seconde étoit du même mois, mais postérieure de quelques jours à la premiére, signée du Doyen & de tous les membres de la Faculté de Théologie de Louvain. La troisiéme enfin du 26. étoit souscrite par tous les Docteurs & Professeurs en Droit de cette fameuse

Univerſité. Ils y en ajoûtérent une quatriéme, ſignée auſſi de pluſieurs Evêques, & adreſſée au Saint Pére, par laquelle ils faiſoient voir, qu'eû égard aux circonſtances préſentes où ſe trouvoient les Païs-bas, on ne pouvoit pas dire que les liaiſons qu'ils avoient priſes le huit de Novembre dernier avec le prince d'Orange & les autres confédérés, préjudiciaſſent en rien aux droits de la religion Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Affaires de France.

Telle étoit ſur la fin de l'année la ſituation des affaires de Flandre. La France cependant n'étoit pas plus tranquille. L'évaſion de Monſieur y avoit jetté des ſemences d'une guerre civile, qui tenoit tous les eſprits en ſuſpens; & on ne l'évita, que par une paix également injuſte & peu ſolide, qu'on vit ſuivie d'une malheureuſe ligue, qui ébranla juſque dans ſes fondemens le plus beau & le plus puiſſant royaume du monde.

Lettres du duc d'Alençon au Parlement de Paris.

Le duc d'Alençon pour juſtifier ſa conduite, écrivit au Parlement de Paris le 7. de Janvier. Après une longue proteſtation de ſon reſpect & de ſon attachement pour la perſonne de S. M. & de ſes bonnes intentions pour le bien & la tranquillité de l'Etat, il marquoit que c'étoit avec douleur qu'il s'étoit vû obligé d'appeller les Etrangers dans le royaume: Qu'auparavant il avoit mis tout en uſage pour éviter, ou du moins pour éloigner ce malheur: Que la malice de ſes ennemis, qui ne cherchoient que le trouble, avoit été un obſtacle invincible à ſes juſtes deſſeins: Que les troupes étrangéres étoient enfin entrées en France; qu'il en étoit mortifié au dernier point; mais qu'il ne prétendoit s'en ſervir que contre les ennemis de l'Etat, & pour faire retomber ſur eux-mêmes les noirs complots, qu'ils avoient formés contre l'intérêt public & ſa propre perſonne: Enfin qu'il prioit la Compagnie d'interpoſer ſon autorité dans cette affaire; de faire comprendre à S. M. la juſtice de ſa cauſe; & de la ſupplier de ne le pas forcer à en venir aux derniéres extrêmités.

Ces lettres furent renduës au premier Préſident de Thou avec d'autres, qui s'adreſſoient à lui perſonnellement; & il auroit pû les ouvrir, comme c'étoit ſon droit: il ne le fit cependant point. Il communiqua cette affaire à ſes collégues, & remit les lettres encore toutes cachetées à S. M. Le Roi, à qui des

HENRI III. 1576.

hommes mal intentionnés avoient voulu rendre suspecte la probité de ce grand homme, comme s'il eût favorisé les projets ambitieux de Monsieur, quoiqu'il n'y eût personne plus porté que lui à la paix, ni plus attaché à son Prince, loüa sa sagesse, & lui ordonna de supprimer ces lettres. Mais il ne put empêcher que les émissaires du duc d'Alençon n'en répandissent plusieurs copies dans Paris.

Cependant le Roi, & Monsieur qui vouloit paroître de concert avec lui, avoient envoyé courriers sur courriers au prince de Condé & au Palatin, pour les détourner d'entrer en France. On leur faisoit des offres considérables, pour les engager à congédier leurs troupes. Que si cela n'etoit pas en leur pouvoir, on les prioit du moins de rester quelque tems sur la frontiére, jusqu'à ce que la Reine mére eût pû conclure avec eux une paix solide, telle que S. M. la souhaitoit uniquement. Le Prince & le Palatin répondirent : Que s'ils avoient pris les armes, ce n'étoit qu'après y avoir été forcés par les perturbateurs du repos public : Qu'ils étoient prêts de souscrire à telles propositions qu'on pourroit leur faire, pourvû qu'elles fussent raisonnables : Qu'ils avoient été jusque-là, & seroient toûjours dans la même disposition : Que si jusqu'alors on n'avoit pû convenir d'une bonne paix, on ne devoit s'en prendre qu'à la malice & aux artifices de leurs ennemis : Qu'ils supplioient par conséquent S. M. de ne pas trouver mauvais, si pour se mettre à couvert des suites, ils faisoient des propositions un peu fortes, & peut-être un peu dures ; de ne pas les croire pour cela moins bien intentionnés pour son service.

Entrée des Allemans en France.

Tout le mois de Janvier se passa de la sorte en conférences & en négociations. Pendant ce tems-là le prince de Condé étoit à Charmes en Lorraine. Enfin sollicités par le duc d'Alençon lui-même, qui ne faisoit qu'amuser la Cour, le Prince & Casimir entrérent en France à la tête de leur armée. Elle étoit composée de deux mille Reîtres, que le Palatin avoit levés en son nom, & de quatre mille autres, tous commandés en chef par Casimir lui-même ; de deux mille François, qui avoient joint le prince de Condé sur la frontiére ; de deux mille Lansquenets ; & de deux mille hommes d'infanterie Flamande. Tout l'appareil de guerre consistoit

en quatre gros canons, & ſeize piéces de campagne. Cette armée étoit groſſie de ſix mille Suiſſes, que Caſimir, pour remplir le traité conclu avec le Prince, avoit levés dans le Canton de Berne.

Le Roi, qui en avoit été informé, avoit déja envoyé ordre à ſon Ambaſſadeur d'en porter ſes plaintes aux Cantons ; de leur repréſenter : Que c'étoit une infraction manifeſte aux traités que nos Rois avoient faits avec eux ; & de demander qu'ils rappellaſſent ces troupes ſur le champ, ou qu'ils renonçaſſent à l'alliance de la France. Pour ſatisfaire le Roi, & ſur-tout pour ne pas ſe broüiller avec les cinq Cantons qui prenoient fait & cauſe pour S. M. ceux de Berne, ſoit que ce ne fût qu'une feinte, ſoit qu'ils agiſſent de bonne foi, firent auſſi-tôt un Decret, par lequel ils défendoient ſous de groſſes peines à tous ceux de leur juriſdiction, de porter les armes pour le ſervice d'aucun Prince étranger. En même tems ils députérent un Tréſorier des guerres avec ce Decret aux troupes qui étoient déja dans le territoire de Bâle. Mais cette députation n'eut aucun effet. Les Officiers qui les commandoient, proteſtérent qu'ils ne prétendoient point aller contre l'alliance qui étoit entre la France & les Cantons ; & ils s'excuſérent d'obéïr au Decret, ſur ce qu'il leur ſeroit honteux de violer le ſerment qu'ils venoient de prêter entre les mains de l'électeur Palatin.

A la tête de cette armée le prince de Condé traverſa le Baſſigny & s'avança vers Langres. Dans ſa marche, ſon arriére-garde fut attaquée par quelques arquebuſiers ſortis de la ville ; & on tira même ſur lui le canon. Ses troupes ne portérent pas loin leur vengeance ; car elles mirent à feu & à ſang tous les bourgs & les villages des environs. En paſſant ſous les murs de Dijon, on fit encore au Prince la même réception ; & lorſqu'il envoya ſes Maréchaux des logis à Nuys, où il eſpéroit ſéjourner, cette ville leur ferma ſes portes.

Alors le Prince & le Palatin crurent à propos de faire un exemple, & de ne pas ſouffrir de ſe voir inſultés impunément par une bicoque. Ainſi tant pour rafraîchir leurs troupes, que pour les amuſer quelque tems en leur donnant le pillage de cette ville, ils réſolurent de l'emporter. Dès le grand

HENRI III. 1576.

matin ils parurent en bataille, & foudroyérent la place avec leur artillerie. Mais comme la bréche ne leur parut pas assez considérable, & que quelques détachemens qui s'étoient trop avancés, avoient été obligés de se retirer assez maltraités, les Généraux remirent l'assaut au lendemain. Ce jour-là les habitans, qui ne s'étoient pas imaginés que le Prince s'arrêteroit devant leur place, rabattirent beaucoup de leur fierté. Le péril qu'ils méprisoient auparavant, commença à leur paroître sérieux. Ils demandérent à parlementer; & comme le prince de Condé n'étoit point alors au camp, ils firent leur capitulation avec Casimir, qui leur promit la vie, & qu'on ne toucheroit point à leurs biens. Le Prince à son retour ratifia ce traité; mais comme il appréhendoit ce qui ne manqua pas d'arriver, il fit entrer quelque Noblesse & un détachement de soldats dans la ville pour plus grande sûreté. Alors les Allemans se mutinérent & demandérent insolemment le pillage, comme s'il leur eût été dû. Le Prince eut beau s'y opposer, & representer qu'il avoit donné sa parole. Ces furieux, sans l'écouter, forcent la garde qu'il avoit mise à la porte; taillent en piéces les troupes qui étoient entrées dans la place par son ordre; passent au fil de l'épée tout ce qui se présente, & s'accagent impitoyablement cette ville.

De là l'armée confédérée passant sous les murs de Beaune & de Châlons, alla mettre le feu à une maison de Chartreux, & se rendit à Lourdon, place forte appartenante à l'Abbé de Cluny. Là les Allemans se soulevérent, sous prétexte qu'on ne les avoit point payés. Ce ne fut qu'après bien des priéres, après leur avoir fait mille nouvelles promesses, & pris chacun de leurs Officiers en particulier, que le Prince put venir à bout de les appaiser.

Le roi de Navarre quitte la Cour.

Voilà où l'on en étoit à la fin de Février, lorsqu'on apprit que le roi de Navarre avoit quitté la Cour. Ce Prince qui sous prétexte d'aller à la chasse accoûtumoit leurs Majestés à le voir s'éloigner de la capitale, ayant fait préparer par Guillaume de Haultemer sieur de Fervaques, qui étoit lui-même l'auteur de ce complot, tout ce qui devoit lui être nécessaire pour sa fuite, partit un jour, s'avança jusqu'à la Fere en Vermandois, qui étoit de sa dépendance; & de là

faisant

faiſant une fauſſe marche, pour donner le change à ceux qui pourroient le pourſuivre, il ſe rendit à Vendôme. En même tems il envoya faire ſes excuſes à la Cour, de ce qu'il étoit parti ſans prendre congé de leurs Majeſtés, & les aſſûrer, que ni lui, ni les ſiens n'avoient aucun deſſein contraire à l'autorité du Roi, ni à la tranquillité publique. A Vendôme, le Prince raſſembla tous ſes amis; & de là ſans s'arrêter, il paſſa la Loire à Maillé, & ſe rendit dans ſon gouverment de Guienne. HENRI III. 1576.

Cette évaſion, qui étoit comme une continuation de malheurs, frappa bien des Seigneurs de la Cour. Pour le Roi & la Reine mére, ils y furent peu ſenſibles. Ils ſe perſuadérent que plus il y auroit de chefs à la tête des révoltés, moins on y trouveroit cette union ſi néceſſaire pour réüſſir; & jugérent que dans peu la jalouſie les diviſeroit, traîneroit en longueur l'exécution de leurs deſſeins, & romproit bientôt enfin les liens qui formoient le parti.

Cependant les affaires ſe broüilloient en Languedoc. Henri de Monmorency duc de Damville, & Jacque de Cruſſol duc d'Uſez commandoient dans cette province; & tous deux ſe prévaloient du nom du Roi. La diviſion des chefs diviſoit auſſi néceſſairement les habitans, & les rendoit moins dociles au commandement. Quoique la tréve concluë entre la Reine mére & Monſieur durât encore, elle n'empêchoit pas les garniſons de faire des courſes dans tout le païs. Ainſi les peuples, qui ſe voyoient également la victime des deux partis, n'y trouvérent point de meilleur reméde, que de ſe liguer entr'eux, ſans attendre le conſentement de perſonne. Et du Languedoc.

Il y avoit alors trois Gouverneurs dans le Vivarais; du Bourg qui y commandoit pour le Roi, & de Cugieres avec Pierre Gourde, qui tenoient pour les confédérés. Ceux-ci conſeillérent aux habitans, pour mettre leurs provinces à couvert, de faire une ligue entr'eux, ſans conſulter ni le duc d'Uſez, ni Damville; & leur avis fut ſuivi. Par l'acte qui en fut dreſſé tous aſſûroient qu'ils n'entendoient point par-là ſe ſouſtraire à l'obéïſſance de S. M. & de leurs Gouverneurs. Les Réformés en particulier proteſtoient que par ce nouveau traité, que la néceſſité les obligeoit de faire avec les

HENRI III. 1576.

Catholiques, ils ne prétendoient préjudicier en rien aux liaisons qu'ils avoient prises avec toutes les Eglises du parti.

Les articles de ce traité portoient : Qu'on mettroit les armes bas dans tout le Vivarais : Que personne, soit étranger, soit naturel du païs, ne pourroit être inquiété sur le passé : Que les laboureurs & les marchands ne souffriroient aucun dommage dans leurs corps ni dans leurs biens : Que toutes hostilités cesseroient dans les villes, & toutes courses dans la campagne : Qu'il y auroit par-tout liberté entiére pour le commerce : Que les bestiaux qui auroient été enlevés, seroient sur le champ restitués *gratis* : Qu'on travailleroit de concert à faire sortir du païs les garnisons, & à raser les places fortes, selon que le bien public l'exigeroit : Que quiconque oseroit violer ces réglemens, seroit regardé comme un traître, & puni comme perturbateur du repos public : Qu'on auroit soin de notifier cet accord aux villes & à la Noblesse ; & que les ligués seroient autorisés à poursuivre ceux qui refuseroient d'y entrer, comme des ennemis de la patrie, indignes de la société : Enfin que les chefs de l'un & de l'autre parti s'uniroient pour faire agréer ce traité à la Cour & aux gouverneurs de la province ; & que si on ne pouvoit l'obtenir, on s'abstiendroit cependant de tout acte d'hostilité un mois entier après que les intentions de S.M. auroient été signifiées.

Aussitôt que Damville, le duc d'Usez, & du Bourg furent instruits de cette nouveauté, ils firent tous leurs efforts pour l'empêcher d'avoir lieu. Ils disoient que rien ne seroit d'un plus dangéreux exemple, que de souffrir que les peuples traitassent entr'eux de la sorte de leur propre autorité, sans attendre le consentement de S. M. ou de ceux qui la representoient dans les provinces ; que c'étoit un chemin qu'on se frayoit à l'indépendance ; que toutes les raisons qu'on pouvoit apporter pour justifier cet attentat, ne supposoient qu'un intérêt particulier, qui ne pouvoit entrer en compromis avec l'avantage de tout l'Etat, à qui il importoit infiniment que le Roi seul & ses Officiers fussent les maîtres.

Les confédérés ajoûtoient que ce nouvel accord préjudicioit beaucoup au traité général qu'on venoit de faire ; que ceux du Vivarais, qui croyoient par là s'être mis à couvert, prendroient dans la suite fort peu de part aux besoins de la

cause commune; & que par conséquent plus il leur étoit avantageux, plus il devenoit contraire aux intérêts de tout le parti.



Ceux du Vivarais au contraire prétendoient se justifier, en disant que la démarche qu'ils avoient faite ne blessoit en rien, ni l'autorité du Roi, ni la ligue générale, que c'étoit plûtôt une ouverture qu'ils avoient donnée pour rétablir sûrement la tranquillité dans tout le Royaume; que rien en effet n'étoit plus utile, & ne devoit contribuer davantage à la paix, que de raser tous ces Forts élevés au cœur de l'Etat, qui étoient comme autant de places d'armes de la révolte; qu'en diminuant les garnisons on augmentoit d'autant les revenus de S. M. qu'on en tireroit du moins cet avantage, que les campagnes, qui faisoient presque toute la richesse du Royaume, seroient cultivées, que le commerce fleuriroit, & que les peuples délivrés de la crainte de tant de scélérats qui trouvoient dans ces places une retraite, pourroient enfin respirer après tant de malheurs qu'ils avoient essuyés.

Malgré cette justification, personne n'ignoroit que le Roi & le duc de Damville désapprouvoient fort une entreprise aussi téméraire. Sur cette assûrance, le capitaine Geydan, qui regardoit le trouble comme un moyen d'avancer ses affaires, surprend Viviers capitale & siége de l'Evêque de la Province, qui sur la foi du dernier traité n'avoit point de garnison, & n'étoit défenduë que par ses habitans. Aussi-tôt les Catholiques en portérent leurs plaintes aux Protestans, comme d'un attentat contre la foi publique, dont Dieu lui-même se feroit le vengeur. Les Protestans de leur côté se justifiérent en affirmant que c'étoit à leur insçû que Geydan avoit fait cette entreprise, qu'ils en étoient très-mortifiés, qu'ils le feroient connoître en obligeant le Capitaine à réparer sa faute, ou à se repentir de sa témérité; & que s'il refusoit d'obéïr, ils étoient résolus de joindre toutes leurs forces à celles des Catholiques pour l'y contraindre.

En effet ils se plaignirent à Geydan, lui ordonnérent de sortir de Viviers & de réparer le dommage qu'il y auroit causé. Le Capitaine s'en défendoit sur ce qu'il disoit n'avoir rien fait qui fût contraire aux loix de la guerre; qu'il n'étoit attaché à aucun parti; & que par conséquent il n'avoit violé

HENRI III. 1576.

aucun traité ; qu'il s'étoit servi de l'occasion pour s'emparer d'une ville sans défense ; que cette démarche ne préjudicioit en rien à la cause commune ; que pour ce qui étoit de ce nouvel accord qu'ils avoient fait entr'eux, tout le monde sçavoit que S. M. l'avoit trouvé très-mauvais, & qu'il avoit été fort désapprouvé du duc de Damville ; que la guerre autorisoit donc son entreprise ; & qu'il étoit résolu de défendre contre quiconque une conquête si légitime.

Une réponse si fiére irrita les Protestans. Ils offrirent aux Catholiques d'unir leurs ressentimens contre leur ennemi commun. Déja ils se disposoient à aller investir le Capitaine dans Viviers, lorsque ses amis lui conseillérent de ne pas s'opiniâtrer mal à propos. Il les crut, abandonna cette ville, & alla rejoindre les garnisons du voisinage.

Cependant le prince de Condé & le Palatin ayant passé la Loire à la Charité, s'approchérent de l'Allier, se rendirent maîtres de Vichy, & s'y retranchérent, sur la nouvelle qu'ils reçurent du voisinage de l'armée Royale. Elle étoit commandée par Charle de Lorraine duc de Mayenne, frére du duc de Guise. Il s'étoit avancé jusqu'à Moulins, dans l'espérance de fermer l'entrée du Royaume aux Allemans. Ses troupes étoient inférieures à celles des Protestans ; mais ayant eu avis que le prince de Condé avoit passé l'Allier avec une partie de l'armée, pour aller joindre Monsieur dans le Bourbonnois, & que le prince Casimir étoit campé de l'autre côté de la riviére avec le reste des troupes, il crut l'occasion favorable pour les attaquer, & marcha à l'ennemi. Ensuite étant informé que le Palatin étoit dans un poste avantageux & l'attendoit en bataille, & que le prince de Condé de son côté pensoit à repasser la riviere, il rebroussa chemin, & rentra dans Moulins. En même tems Casimir après avoir attendu le retour du Prince, passa lui-même l'Allier, & l'alla joindre sur la frontiére d'Auvergne, dont les habitans se rachetérent du pillage au moyen de cinquante mille écus d'or. Outre cela Ganat & Aigues-Perse, par où l'armée confédérée devoit passer, furent obligées de lui fournir des provisions.

Le duc d'Alençon reconnu Généralissime des confédérés.

Enfin le 4. de Mars le prince de Condé décampa & passa la Ciole avec bien de la peine, après y avoir perdu environ quarante de ses soldats, qui furent emportés par le torrent. De là

il s'approcha de Charroux, dont les habitans lui fermérent les portes. Ils se préparoient même à une vigoureuse résistance ; lorsque le Prince fit avancer son artillerie qui réduisit en poudre leurs portes & leurs murailles. Alors les bourgeois s'adoucirent ; ils en furent quittes pour deux mille écus d'or ; & l'armée se rafraîchit quelques jours dans cette place. Ce fut là que la Noüe vint trouver le Prince à la tête d'une troupe de Noblesse, & lui apprit que le duc d'Alençon n'étoit pas éloigné, & souhaitoit qu'il se rendît auprès de lui. Aussitôt le prince de Condé marcha avec toute son armée à la rencontre de Monsieur, à qui il remit le commandement. En même tems ce Prince fut salué généralissime du parti au bruit de toute l'artillerie ; après quoi Casimir le régala magnifiquement dans ses tentes.

On fit ensuite la revûë de l'armée dans la plaine de Soze, l'onze de Mars. Elle étoit composée de quarante cornettes de cavalerie, trente de Reîtres, & dix de François ; de dix-sept enseignes de Suisses, de sept de Lansquenets, & de huit de François. Ces troupes jointes à celles que le duc d'Alençon avoit amenées, faisoient en tout trente mille hommes. Le prince Casimir campa dans cet endroit avec l'armée. Pour Monsieur & le prince de Condé, ils se rendirent à Moulins, que le duc de Mayenne venoit d'abandonner, afin d'y prendre des mesures avec les autres chefs du parti.

Assemblée des confédérés à Moulins.

Ce fut là que de concert avec les députés des Protestans, sur-tout du duc de Damville & du Roi de Navarre, ils dressérent une requête pour être présentée au Roi. Elle contenoit à peu près les mêmes demandes que le prince de Condé & les confédérés avoient faites l'année précédente ; on avoit seulement adouci quelques articles en considération de Monsieur.

Les Protestans demandoient de plus : Qu'il leur fût permis d'employer à l'entretien de leurs ministres les dîmes que leurs terres payoient au Clergé : Que S. M. approuvât tout ce que le prince de Condé par l'ordre du duc d'Alençon avoit arrêté, soit en son nom, ou au nom de ses alliés, avec l'electeur Palatin & le prince Casimir : Qu'on donnât à Monsieur un appanage, qui répondît au rang qu'il tenoit dans le royaume : Qu'en conséquence on ajoûtât à sa garde ordinaire douze nouvelles compagnies, chacune de cinquante hommes

HENRI III. 1576.

d'armes avec trois mille hommes de pied entretenus aux frais du Roi : Qu'on mît enfin le prince de Condé en possession du gouvernement de Picardie, dont jusque-là il n'avoit eu que le titre ; que la Cour y joignît Bologne & ses dépendances, avec le droit au Prince d'y nommer un gouverneur à son choix : Enfin que S. M. accordât au marquis de Conti frére du Prince une nouvelle compagnie de cent hommes d'armes.

Le prince Palatin vouloit encore qu'on ajoutât : Que dans toute la France les Eglises fussent communes également aux Catholiques & aux Protestans, afin d'éviter à ceux-ci la nécessité de faire de nouvelles dépenses : Que Monsieur fût déclaré Lieutenant général du royaume : Et que pour réparer le mécontentement que S. M. avoit témoigné de ce qu'on avoit levé des troupes en Suisse, elle déclarât qu'il ne s'étoit rien fait à ce sujet sans son ordre. Mais comme ces demandes étoient, ou trop dures, ou déja renfermées dans d'autres, on n'y fit nulle attention.

Les députés du roi de Navarre proposérent aussi quelques articles qui regardoient ce Prince personnellement. Il demandoit : Qu'après la paix concluë il lui fût permis de passer en Bearn avec la Reine son épouse, pour mettre ordre à ses affaires : Que S. M. T. C. ratifiât l'alliance que nos Rois avoient faite avec les rois de Navarre ses ancêtres, & qui avoit été confirmée depuis peu par Loüis XII. avec le roi Jean & Catherine ; & ensuite par François I. avec le roi Henri ayeul du Prince : Que puisqu'il étoit constant que Ferdinand d'Arragon n'avoit enlevé l'an 1512. le royaume de Navarre au roi Jean qui le possédoit légitimement, que parce qu'il trouvoit ce Prince trop fidéle & trop attaché à la France, le Roi lui aidât à s'en remettre en possession, comme l'équité le demandoit, & que ses predécesseurs s'y étoient engagés : Que si l'état present du royaume ne le permettoit pas, en attendant une occasion plus favorable, on ne lui refusât pas du moins la foible consolation de toucher la pension de quarante mille francs, qu'on avoit accordée à ses ancêtres, en compensation de la perte d'un royaume : Qu'il lui fût permis de poursuivre contre S. M. suivant les loix & coûtumes de l'Etat, ses droits sur certains domaines qu'il prétendoit lui appartenir, ce qui jusqu'alors lui avoit été refusé : Que S.M. confirmât pareillement

l'accord passé entre le roi Charle VIII. & Alain d'Albret, pour le dédommagement de ses prétentions sur le duché de Bretagne : Qu'on lui payât enfin les deux cens mille frans constitués pour la dot de la reine Marguerite son épouse, & l'intérêt au taux du Roi : Qu'on lui restituât le droit de nommer aux magistratures dans tous les domaines qu'il possédoit en France, à charge d'obtenir l'agrément de S. M. Qu'on lui rendît le droit de nommer des lieutenans dans son gouvernement de Guienne, ainsi que l'avoient eu ses ancêtres: Que dans les païs de son obéïssance il jouît de tous les droits de souveraineté, & pût y mettre des garnisons & des gouverneurs qui ne prissent leurs ordres que de lui : Que toutes les places de sa dépendance dont les troupes du Roi s'étoient emparées dans ces derniéres guerres lui fussent restituées : Que dans la suite, ni lui, ni les siens, ne pussent être inquietés, pour avoir pris le parti de Monsieur : Enfin que S. M. confirmât l'emploi qui avoit été fait des biens Ecclésiastiques, soit par le Prince, ou par la Reine sa mére.

Un homme d'un rang inférieur à tous ces Princes, du reste d'une des plus anciennes maisons du royaume, où il avoit de grandes alliances, & possédoit des biens considérables, avoit aussi envoyé ses députés à l'assemblée de Moulins. C'étoit Gilbert de Lévi comte de Ventadour, & beau-frére du duc de Damville, qui l'année précédente mécontent du gouvernement present avoit, comme nous l'avons dit, embrassé le parti des Réformés, quoiqu'il fût d'ailleurs fort éloigné de leurs sentimens. Il demandoit : Que pour affermir la paix dans le royaume on convoquât un Concile national : Que les Etats généraux s'assemblassent tous les deux ans : Que pour fixer les doutes & les incertitudes, & prévenir le libertinage & l'irréligion, S. M. par un Edit obligât tous ses sujets d'opter entre la religion Catholique & celle des Protestans: Qu'on accordât à chaque province la quatriéme partie des revenus du Clergé pour l'entretien des écoles publiques & des hôpitaux : Que les blasphêmes fussent punis sévérement & sans acception de personne : Que les charges de robe cessassent d'être vénales ; qu'on n'y nommât que des sujets capables, & qu'on révoquât ceux qui ne l'étoient point: Qu'on fixât enfin le nombre prodigieux des magistrats & des grands officiers de la

HENRI III. 1576.

couronne, qui croissoit à l'infini: Enfin que pour remplir les emplois publics, on réglât que dans la suite chaque province presenteroit trois sujets à S. M. qui en choisiroit un à son gré. Ces demandes parurent hors de saison dans un tems, où le royaume divisé par les factions, & troublé par la licence des guerres civiles, ne comptoit presque plus de sujets fidéles, qui oubliassent leur interêt particulier pour penser au bien public. Il sembla même qu'il y avoit de la témérité à un simple sujet, d'oser faire de pareilles propositions à son Roi, tandis que celles des Princes mêmes étoient beaucoup plus modérées.

Jean de la Fin sieur de Beauvais, & Guillaume Dauvet sieur d'Arennes, furent envoyés à la Cour chargés de cette requête. On leur donna audience; & d'Arennes fit une longue harangue qui tendoit uniquement à supplier S. M. au nom de tout le parti de leur accorder le libre exercice de leur religion, & de travailler au rétablissement de la justice dans le royaume, & à la réformation du gouvernement. Henri demanda du tems pour répondre. Il se tint plusieurs conférences; mais il ne fut pas possible de convenir de rien. Du reste en congédiant les députés le Roi les combla de caresses, leur faisant espérer que dans peu la Reine mére se rendroit elle-même auprès du duc d'Alençon avec un plein pouvoir d'agir; & qu'ils seroient alors instruits plus à fond de ses intentions.

Cinquiéme Edit de pacification.

En effet la Reine mére accompagnée du maréchal de Montmorency & d'une grande suite de dames de la Cour, se rendit au camp de Monsieur. Là il y eut bien des plaintes & des contestations. Enfin on s'assembla à Beaulieu près de Loches en Touraine, où fut fait le cinquiéme Edit de pacification depuis celui de Janvier. Il contenoit soixante & trois articles. S. M. promettoit d'abord d'oublier le passé, formule usitée dans tous les Edits précédens. Ensuite elle accordoit aux Réformés le libre exercice de leur religion dans toute l'étenduë du royaume, sans exception de tems, ni de lieu, pourvû que les Seigneurs particuliers n'y missent point opposition, & sans restriction aucune; leur permettant d'enseigner, d'administrer les sacremens, de celébrer des mariages, de tenir des écoles publiques, des consistoires, & des synodes; à condition néanmoins qu'un des officiers de S. M. y assisteroit: S engageoit à assembler dans six mois les Etats généraux pour y

recevoir

recevoir les plaintes de ſes ſujets, & pourvoir plus ſûrement aux beſoins du royaume ; & pour cet effet les convoquoit dès-à-preſent à Blois : Ordonnoit que les prêtres ou moines qui s'étoient mariés, ne puſſent être inquietés dans la ſuite pour ce ſujet ; entendant que les enfans ſortis de ces mariages fuſſent regardés comme légitimes, capables d'hériter dans les biens, meubles & acquets, ſans pourtant pouvoir prétendre à aucune autre ſucceſſion, ſoit directe, ou collatérale : Vouloit que dans la ſuite les Proteſtans puſſent poſſéder également comme ſes autres ſujets tous les emplois, charges, & dignités de l'Etat ; que le prince d'Orange rentrât en poſſeſſion de tous les biens & domaines qui lui appartenoient en France : Accordoit aux Réformés des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du royaume : Caſſoit & annuloit les arrêts portés contre Joſeph de Boniface de la Mole, Annibal comte de Coconas, & Jean de la Haye lieutenant de Poitou ; rehabilitoit leur mémoire ; permettoit à leurs héritiers de rentrer dans leurs biens ; & étendoit la même grace à l'Amiral de Coligny, François de Briquemaut, Arnaud de Cavagnes, Gabriel comte de Mongommery, & Charle du Pui Monbrun.

Outre cela S. M. déclaroit, qu'elle n'avoit eu aucune part à la Saint Barthélemy, & qu'elle avoit été mortifiée au dernier point de ce malheureux accident ; qu'elle reconnoiſſoit l'électeur Palatin & le prince Jean Caſimir ſon fils pour ſes bons amis & fidéles couſins, qui n'avoient rien entrepris que pour la défenſe de ſa couronne ; & que les levées de Valengin, de Neufchatel, & des autres Cantons Suiſſes n'avoient été faites que par ſon ordre : Défendoit qu'on inquiétât Jean de Ferriéres Vidame de Chartres, & le ſieur de Beauvais, ſur les liaiſons qu'ils pourroient avoir euës avec la reine d'Angleterre : Enfin accordoit aux Proteſtans pour villes de ſûreté Beaucaire & Aigues-Mortes en Languedoc ; Perigueux & Mas de Verdun en Guienne ; Nions & Serres en Dauphiné ; Iſſoire en Auvergne ; & Seine en Provence ; à condition que le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, & le duc de Damville, à qui ces places ſeroient remiſes, en promettroient la garantie.

Le prince Caſimir, pour ne pas paroître négliger les

HENRI III. 1576. Proteſtans des villes qu'il diſoit appartenir à l'Empire, avoit demandé outre cela qu'on leur accordât l'exercice libre de leur religion dans Metz, Toul & Verdun. Il ajoûtoit, qu'on payât auſſi les ſommes immenſes dont le royaume étoit redevable, pour le ſervice des troupes Allemandes qui étoient paſſées en France dans ces derniéres guerres. Elles montoient à près de quatre millions d'écus d'or. Cependant on ne fit aucune mention de ces villes dans l'Edit, non-plus que du marquiſat de Saluces & de la principauté de Dombes. La Reine ſçut habilement obtenir ſur cet article le déſiſtement du Palatin, avec qui elle traita ſéparément, & qu'elle accabla de promeſſes. Elle lui fit entendre qu'on lui accorderoit une compagnie de cent hommes d'armes avec le commandement de quatre mille Reîtres; & que pour l'entretien de ces troupes le Roi & le duc d'Alençon s'engageroient de lui faire une penſion de quatorze mille écus d'or; qu'outre cela on lui donneroit la principauté de Château-Thiery; enfin qu'on lui payeroit comptant ſept cens mille écus d'or; & qu'on lui mettroit en main des pierreries pour aſſûrance du reſte de la ſomme qu'il demandoit. On adoucit auſſi le prince de Condé par l'eſpérance du gouvernement de Picardie; & d'avance on lui aſſigna pour retraite Peronne, la plus forte place de cette province.

On penſa ſur-tout à appaiſer le duc d'Alençon. On augmenta ſon appanage des trois plus riches provinces du royaume, le Berry, la Touraine, & l'Anjou; & la déclaration en fut enregiſtrée au parlement de Paris le jour même que le Roi tenant ſon Lit de juſtice y fit publier l'Edit de pacification, qui fut le 14. de May. Outre cela on donna à Monſieur une penſion de cent mille écus d'or; & par un reſcrit ſéparé Henri lui accorda encore dans tous les lieux de ſon appanage tous les droits que S. M. avoit elle-même à la nomination aux bénéfices, ſoit à raiſon de patronage, ou par accord paſſé avec les ſouverains Pontifes. C'étoit un déſordre que la Reine mére, trop tendre pour ſes enfans, avoit introduit, en faiſant accorder le même droit à Henri quelque tems avant la mort de Charle IX. & l'exemple étoit trop récent pour pouvoir le refuſer au duc d'Alençon.

On crut que Catherine s'étoit preſſée de conclure avec Monſieur, à quelque prix que ce fût, pour le détacher au

plûtôt du parti des confédérés. Nourrie dans les troubles, cette Princesse prévit qu'une paix si désavantageuse ne seroit pas de longue durée, & que cette assemblée même des Etats généraux, que le parti demandoit avec tant d'instance, dégageroit sur cet article la parole du Roi & la sienne.

Ainsi cette armée qui avoit coûté tant de tems, tant de peine, & tant de frais, devint inutile par une paix faite à la hâte, & se sépara sans avoir rien exécuté de mémorable. Seulement quelques jours avant la conclusion du traité, tandis qu'on disputoit encore sur quelques articles, elle voulut répandre la terreur dans le païs. Saint Verin en Nivernois ayant refusé de lui ouvrir ses portes, elle investit la place, & y donna l'assaut après quelques volées de canon. Mais les assaillans trouvérent plus de difficulté à l'escalader, & plus de résistance dans les habitans qu'ils n'en avoient attendu; & ils furent repoussés avec perte. Cependant les Suisses, contre leur ordinaire, étant retournés deux & trois fois à la charge, enfin deux de leurs principaux officiers, Erlach & Melun, gagnérent le haut de la bréche à la tête de quarante hommes. Alors les bourgeois demandérent à capituler, mais il étoit trop tard. Tandis qu'on s'amusoit à parlementer, les assiégés ayant négligé de se tenir sur leurs gardes, les Suisses irrités de leur vigoureuse défense forcérent la place, taillérent en piéces tout ce qui osa se presenter les armes à la main, & jusqu'aux païsans mêmes qui s'y étoient retirés; après quoi ils pillérent la ville, & y mirent le feu. Il ne se sauva de cette défaite que quatre cens hommes qui se retirérent dans le château, & à qui Casimir fit donner quartier.

En même-tems comme de la Guienne, de la Saintonge, & de l'Angoumois les troupes alloient joindre le roi de Navarre, ceux de la Rochelle profitérent de cette occasion pour se rendre maîtres de Marans, où le duc de Monpensier avoit mis garnison. Bourry passoit par-là avec cinq compagnies d'infanterie. Sur les instances des Rochelois il fit une descente dans l'Isle, où déja s'étoient renduës les garnisons d'Oléron, de Ré, de Broüage, & de Saint Jean d'Angely avec deux piéces d'artillerie. D'abord Bourry emporta le fort de la Brune. Alors la garnison se retira dans le château, où elle tint cinq jours entiers. Mais voyant enfin que ni des Roches-

HENRI III. 1576.

Baritaut, ni Landereau, ni Puigaillard n'envoioient aucun secours, elle se découragea & capitula le sixiéme jour du siége.

Déclaration du Roi en faveur du maréchal de Monmorency.

Peu de tems auparavant le maréchal de Monmorency, pour effacer entiérement la tâche qui pourroit lui rester de sa prison passée, avoit obtenu au mois d'Avril une déclaration du Roi, par laquelle S. M. disoit: Qu'à son avénement à la Couronne, ayant été informée que sur les ordres du feu roi, François de Monmorency avoit été arrêté sans qu'il apparût des causes de son emprisonnement, elle avoit mis tout en usage pour s'en informer, & faire la recherche des preuves sur lesquelles pouvoit être fondée l'accusation intentée contre lui pour crime de leze-Majesté: Que pour ce sujet elle avoit suspendu son élargissement, attendant du tems un entier éclaircissement sur cette affaire: Qu'enfin après avoir interrogé sur ce fait la Reine sa mére & les principaux Seigneurs de sa cour, oüi le Maréchal lui-même, & toutes informations faites, elle n'avoit trouvé aucunes preuves de ce crime; ensorte qu'il étoit à croire que le feu Roi n'avoit agi que sur des calomnies plûtôt que sur aucun fondement légitime: Qu'à ces causes, de l'avis de la Reine sa mére, des Princes de son sang, des Seigneurs de sa Cour, & de son Conseil, elle révoquoit l'ordre donné par le feu Roi, & déclaroit le Maréchal absolument innocent de ce crime; que pour le present, comme pour l'avenir, on ne pourroit à cette occasion rien reprocher à lui, ou à son illustre famille, ou les inquieter, ou révoquer en doute leur honneur & leur probité. Cette déclaration fut lûë ensuite le 7. de Mai, publiée, & enregistrée au Parlement à la requisition du Procureur général, les Chambres assemblées, comme c'est le droit des Pairs.

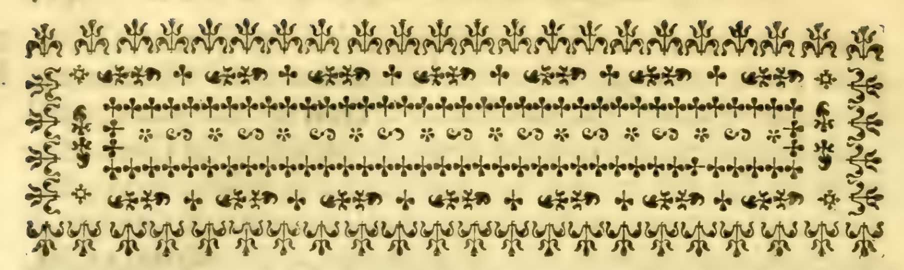
Mort de Nançay.

Sur la fin de l'année Gaspard de la Châtre de Nançay mourut le 29. de Novembre de la blessure qu'il avoit reçuë dans l'aîne à la bataille de Dreux, & qui se rouvrit pour avoir trop long-tems couru à cheval. Il étoit Capitaine des gardes, charge qui sembloit être héréditaire dans sa famille; car Joachim son pére, Gabriel son ayeul, & Claude son bisayeul l'avoient possédée avant lui: preuve rare d'une probité reconnuë, & d'une faveur bien constante: Car la plûpart des autres emplois se donnent seulement au mérite; mais celui-ci, outre le mérite, demande encore la faveur & les bonnes

graces du Prince. Auſſi ce Seigneur étoit-il également affable, doux, & brave; qualités qui lui avoient acquis toute la confiance de Charle IX. D'ailleurs il étoit ſi obligeant, qu'il avoit gagné en même-tems tous les cœurs de la Cour & de la Nobleſſe. De ſon mariage avec Gabriel de Baſtarnay, fille de François comte du Bouchage, & d'Elizabeth de Savoye, il eut Henri qui lui ſurvécut, Magdelaine, & Louiſe de la Châtre, & une derniére fille poſthume, qui fut tenuë ſur les fonds de baptême par Claude de la Châtre ſon couſin, & Anne de Baſtarnay ſa tante, mariée depuis à Bernard de Nogaret de la Vallette Amiral de France. Sa mére en mémoire de ſon époux voulut qu'elle fût nommée Gaſparde. Au bout de quarante jours on fit, ſelon la coûtume, un ſervice ſolemnel à Nançay, où il y eut un grand concours de parens & de chevaliers de l'ordre de Saint Michel, dont il étoit membre, & où pour rendre la cérémonie complette, le mérite de ce grand homme trouva un digne panégyriſte. Ce fut l'illuſtre Cujas, le plus habile Juriſconſulte de ſon tems & qui eût jamais été, que le ſeigneur de la Châtre gouverneur du Berry avoit fait venir exprès pour cela de Bourges, où il enſeignoit.

*Fin du Livre ſoixante & deuxiéme.*





# HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
# DE THOU.

## LIVRE SOIXANTE-TROISIÉME.

HENRI III. 1576.

Suite des affaires de France.

LA paix ne fut pas plûtôt concluë, que les confédérés prirent chacun leur parti. Jean Casimir, après avoir reçû les remercimens des Princes, passa en Bourgogne avec ses troupes, & s'arrêta autour de Langres, résolu d'y attendre les remises qu'on s'étoit engagé de lui faire. Le duc d'Alençon, à qui nous donnerons doresnavant le titre de duc d'Anjou, content de la Cour, se retira en Berry. Pour le roi de Navarre, comme il avoit été des derniers à se joindre au parti, il fut aussi des derniers à ressentir les avantages qui lui avoient été assûrés par le traité; & après avoir voltigé quelque tems aux environs de Niort, où sous prétexte de s'amuser à chasser il attendoit l'effet des promesses qu'on lui avoit faites, il entra en Guienne.

Le prince de Condé fut de tous le plus maltraité, puisqu'il n'obtint, ni le gouvernement de Picardie, de l'espérance duquel on l'avoit leurré, ni même la ville de Peronne qui lui avoit été assignée pour sa demeure. Les chefs de la faction contraire, qui

ſans contredit étoit alors la plus puiſſante à la Cour, voyoient avec plaiſir le parti Catholique murmurer hautement contre ce dernier traité, & comme ils ne cherchoient qu'une occaſion de rejetter le Royaume dans de nouveaux troubles, ils ne manquérent pas de fomenter ces premiers mécontentemens. On repreſentoit aux yeux des peuples ce dernier accommodement comme la choſe du monde la plus inſoutenable; on leur faiſoit entendre qu'on ne manqueroit, ni de crédit, ni de forces pour appuyer leurs juſtes plaintes; on crioit publiquement contre la trop grande précipitation de la Reine mére, qui par une envie malheureuſe de rappeller auprès d'elle le Prince ſon fils, avoit fait une paix également honteuſe & injuſte, auſſi déſavantageuſe qu'elle pouvoit l'être pour ceux qui ſoutenoient la Religion de leurs péres. Et le Roi même, qui après avoir enlevé ſon frére au parti des confédérés, ne penſoit qu'à rompre à quelque prix que ce fût, la paix qu'il venoit de donner à l'Etat par une politique mal entenduë, ſe prêtoit à ces nouveaux projets.

Origine de la Ligue.

Ce fut dans ces circonſtances que les ennemis du prince de Condé crurent devoir profiter de l'occaſion que le haſard & les diſpoſitions favorables du Monarque leur offroient. Ils commencérent par gagner inſenſiblement le peuple des différentes villes; & lorſqu'ils crurent par là leur autorité aſſez affermie, ils formérent enfin une ligue ſecrette, ſous le beau prétexte, diſoient-ils, de défendre la Religion contre les entrepriſes des hérétiques, dont le parti ſe fortifioit de jour en jour, & de réformer ce que la trop grande bonté du Roi avoit laiſſé s'inſinuer de défectueux dans le gouvernement.

Paris, comme la capitale, voulut donner l'exemple à tout le reſte du Royaume. Un parfumeur, nommé Pierre de la Bruyere, & Matthieu de la Bruyere ſon fils conſeiller au Châtelet, y furent les premiers & les plus zélés prédicateurs de l'Union; & à leur ſollicitation, tout ce qu'il y avoit de débauchés dans cette grande ville, tous gens qui ne trouvoient que dans la guerre civile, ou une reſſource à leur libertinage, ou un moyen ſûr de ſatisfaire leur avarice & leur ambition, s'enrôlérent à l'envi dans cette nouvelle milice. Pluſieurs même des plus riches bourgeois, que leur haine pour les Proteſtans aveugloit au point de ne pas voir les dangers

HENRI III. 1576.

aufquels de pareilles affociations expofent la tranquillité publique dans un Etat bien policé, eurent la foibleffe de fe joindre aux féditieux. Cependant comme dans la crainte d'être découverts, ils étoient obligés de tenir tous les jours plufieurs affemblées particulieres, quelques-uns moins crédules que les autres ne pouvoient comprendre pourquoi elles n'étoient autorifées, ni par un ordre fecret de S. M. ni par la préfence des principaux Magiftrats. En effet, de quelques beaux dehors qu'on voulût couvrir ces entreprifes, elles leur paroiffoient néanmoins très-délicates. Cette remarque fit naître d'abord quelques foupçons; & un d'eux ayant été invité à figner la formule de l'Union qui étoit déja toute dreffée, il demanda à fon tour à ceux qui l'en follicitoient: pourquoi le premier préfident de Thou, fi connu par fa Religion & fa probité, ne fe trouvoit point à ces affemblées? Alors celui qui préfidoit & qui connoiffoit ce Magiftrat pour un homme autant éloigné de tout ce qui avoit l'air de parti, qu'il étoit attaché à la Religion de fes péres, répondit: Que l'affaire étoit de nature à vouloir être tenuë fecrette; que telle étoit l'intention de S. M. que c'étoit là l'unique caufe qui engageoit le premier Préfident à s'abfenter de leurs affemblées; qu'au refte il les favorifoit fous main, & fouhaitoit feulement qu'elles paruffent fe tenir à fon infçû.

Plufieurs ne fe contentérent pas de cette réponfe: ils demandérent du tems pour fe confulter; & avant que de prendre aucun engagement, ils allérent trouver le préfident de Thou, l'inftruifirent de ces affemblées fecretes & de tout ce qui s'y paffoit; & vû les conféquences qu'elles pouvoient avoir, ils le priérent de leur dire s'il les approuvoit; s'il étoit vrai que la Cour les autorifât, & que lui-même y donnât la main.

Ces nouvelles jettérent M. de Thou dans un étonnement extrême. Il leur répondit fur le champ avec cette droiture qui lui étoit naturelle: Que ces fortes d'entreprifes n'étoient point encore venuës à fa connoiffance; qu'il doutoit qu'elles euffent l'approbation de S. M. & qu'il croyoit qu'ils feroient fagement de renoncer à toutes affociations pareilles, qui ne pouvoient manquer d'être contraires au fervice du Roi & à la tranquillité publique.

L'autorité

L'autorité de ce grand homme commença à rendre suspects les desseins des Unis ; & sa réponse, qui ne put être tenuë secrette, empêcha bien des personnes de se jetter dans leur parti : mais ceux qui se voyoient à la tête de cette faction, n'étoient pas gens à abandonner si aisément leurs projets ; & pour le faire ils se sentoient trop bien appuyés à la Cour & parmi le peuple. Cependant comme le crédit de ce premier Magistrat arrêtoit le progrès de leurs desseins dans la Capitale, ils crurent devoir céder au tems. La mort de M. de Thou, les soupçons qu'on auroit soin de répandre parmi le peuple contre sa conduite pour noircir sa réputation alors si bien établie, quelqu'autre événement qu'on ne prévoyoit point, pouvoient lever cet obstacle, & les mettre en état de pousser plus loin leurs entreprises. En attendant ils conseillérent aux princes Lorrains de faire publier l'Union dans les provinces, & de travailler à y faire entrer la Noblesse du Royaume.

L'occasion ne pouvoit leur être plus favorable. Par les articles secrets du dernier traité, le Roi promettoit au prince de Condé le gouvernement de Picardie, & s'engageoit à lui céder la ville de Peronne pour sa demeure. Ainsi pour empêcher le Prince de mettre le pied dans cette province, il sembloit que ce fût une espéce de nécessité de l'engager dans le parti de la Ligue. Jacque Seigneur d'Humieres, gouverneur de Peronne, de Roïe, & de Mondidier, les servit admirablement dans ce coup de partie. L'inimitié qu'un malheureux procès avoit fait naître entre lui & la maison de Monmorency, autant que sa haine pour les Protestans, l'avoit déterminé à embrasser le parti des Guises. En effet Guillaume de Monmorency Seigneur de Thoré ayant épousé en premiéres nôces Eleonor d'Humieres héritiére de cette Maison, la plus illustre & la plus puissante de toute cette province, & cette Dame étant morte sans laisser d'autres enfans qu'une fille unique qui ne lui survécut pas long-tems ; le Seigneur de Thoré prétendit en vertu de son contract de mariage, entrer en possession de tous les biens de cette maison. La contestation avoit été portée au Parlement de Paris, & après bien des procédures ennuyeuses, qui ne servirent qu'à aigrir les Parties, elle ne fut enfin terminée que par un accommodement qui,

HENRI III. 1576. disoit-on, n'étoit pas à l'avantage de la maison d'Humieres ; aussi le Seigneur d'Humieres prétendoit qu'il n'y avoit que le crédit & le grand pouvoir des Monmorencis qui l'avoient pû forcer à y souscrire.

Ce fut donc par les soins que se donna ce Seigneur, que la Picardie embrassa le parti de la Ligue. Comme il étoit à la tête de la Noblesse, qui est riche & nombreuse dans cette province, & que dans les villes mêmes par sa libéralité & ses airs populaires il avoit sçû gagner tous les esprits, il vint aisément à bout de son dessein ; sur-tout en faisant craindre aux intéressés le danger qu'il y auroit pour la Religion, si le prince de Condé mettoit une fois le pied dans le païs, qui de ce côté là est une des frontiéres du Royaume.

Par la formule de l'Union qui devoit être signée au nom de la très-Sainte Trinité par tous les Seigneurs, Princes, Barons, Gentilshommes, & Bourgeois, chaque particulier s'engageoit par serment à vivre & mourir dans la Ligue pour l'honneur & le rétablissement de la Religion ; pour la conservation du vrai culte de Dieu, tel qu'il est observé dans la sainte Eglise Romaine, condamnant & rejettant toutes erreurs contraires ; pour la défense du roi Henri III. sauf le respect & l'obéïssance que des sujets doivent à leur Prince, ainsi qu'il devoit être expliqué plus au long dans les articles qui seroient présentés aux prochains Etats généraux ; enfin pour le maintien des différentes provinces du Royaume dans tous leurs droits, priviléges, & libertés, telles qu'elles les possédoient du tems de Clovis, qui le premier de nos Rois, établit en France la Religion chrétienne.

On prescrivoit aussi les loix suivantes : Que chaque particulier s'engageroit à sacrifier ses biens & sa vie même pour empêcher toutes entreprises contraires à l'avancement de la sainte Union, & à contribuer d'ailleurs de tout son possible à l'entier accomplissement des desseins qu'elle se proposoit : Que si quelqu'un des membres de l'Union recevoit quelque tort ou dommage, quelque fût l'aggresseur, & sans égard pour la personne, on n'épargneroit rien pour en tirer vengeance, soit par les voïes ordinaires de la justice, soit même que pour cela on fût obligé de prendre les armes : Que si par un malheur, qu'on devoit prier le ciel de détourner, quelqu'un

HENRI III. 1576.

des Unis venoit à rompre ses engagemens, il en seroit puni avec la derniére rigueur, comme traître & réfractaire à la volonté de Dieu, sans que pour cela ceux qui s'employeroient à la juste punition de ces sortes de déserteurs, pussent en être repris, soit en publique, ou en particulier : Qu'on créeroit un chef de l'Union, à qui tous les autres jureroient une obéissance aveugle & sans bornes : Que si quelqu'un des particuliers manquoit à son devoir ou faisoit paroître de la répugnance à s'en acquitter, le Chef seroit seul le maître d'ordonner de la peine que sa faute auroit méritée : Que dans les villes & à la campagne tout le monde seroit invité à se joindre à la sainte Union : Qu'en y entrant on s'engageroit à fournir dans l'occasion de l'argent, des hommes & des armes, chacun selon son pouvoir : Qu'on regarderoit comme ennemi quiconque refuseroit d'embrasser le parti de la Ligue, & que le commandement seul du chef de l'Union autoriseroit à lui courir sus à main armée : Que si entre les Unis il arrivoit des querelles, des contestations, ou des procès, le Chef seul en décideroit, sans que pour cela on pût recourir à la Justice ordinaire sans sa permission ; & qu'il auroit droit de punir les contrevenans dans leur corps, ou dans leurs biens, selon qu'il le jugeroit à propos. Enfin on avoit encore ajoûté la formule du serment que chacun des Unis devoit prononcer sur les saints Evangiles en s'engageant dans le parti.

Telle fut l'origine de cette Ligue abominable, qui ne tendoit à rien moins, qu'à renverser tous les droits divins & humains. Le Roi, qui ne pensoit alors qu'à se relever du dernier Edit qu'on lui avoit extorqué malgré lui, la dissimula d'abord ; il eut même l'imprudence de l'autoriser de son nom. Dans la suite il écouta de meilleurs conseils. Il arrêta ses progrès pour un tems ; mais parce qu'il ne l'avoit jamais bien éteinte, elle éclata enfin, & enfanta ce parti malheureux, qui fut la cause de sa ruine.

Déja toute la Noblesse & les villes de Picardie animées par les émissaires des Guises, & soûtenuës par l'exemple du seigneur d'Humiéres, avoient signé la Ligue. Il s'agissoit surtout de s'assurer de la ville de Péronne, qui par le traité de paix avoit été cédée au prince de Condé pour lui servir de

HENRI III. 1576.

domicile. On chargea de cette commiſſion un jeune Gentilhomme des premiéres familles de la province, nommé Haplincourt; & il eut ordre de faire ſigner l'union par tous les habitans de cette ville, d'y commander au nom de la Ligue, & d'empêcher le Prince d'y mettre pied. Cette entrepriſe ne déplut pas au Roi. Il la regarda comme une occaſion favorable, qui le diſpenſoit de ſatisfaire à ſes engagemens. Cependant pour appaiſer le Prince, en échange du gouvernement de Picardie, on lui céda à l'autre extremité du royaume Saint Jean d'Angely en Saintonge, & Cognac en Angoumois, en attendant qu'on pût lui donner ſatisfaction ſur Peronne. En même tems, & à l'exemple du ſeigneur d'Humiéres, Loüis de la Trimoüille duc de Thouars, le plus grand ſeigneur du Poitou, ſe laiſſa gagner aux ſollicitations des Guiſes, qui n'avoient en vûe, diſoient-ils, que la défenſe de la Religion; & il eut la foibleſſe de ſigner la Ligue à la tête d'environ ſoixante Gentilshommes de la province.

Cependant au bruit que fit cette nouvelle union, on commença à maltraiter les Proteſtans dans les provinces les plus voiſines de la Cour. On ne voyoit que libelles ſéditieux affichés contr'eux dans les carrefours & les places publiques; & quoique par le dernier Edit il leur fût permis de tenir leurs aſſemblées à deux lieuës de la capitale, ils ne purent joüir paiſiblement de ce privilége, le peuple s'attroupant ſur leur paſſage, & les inſultant à leur retour, juſqu'à les menacer ouvertement de leur faire un mauvais parti. Le déchaînement contr'eux n'en demeura pas là. La Cour étant à Roüen, le cardinal de Bourbon archevêque de cette ville, ſuivi de quelques autres Prélats, ſe rendit au lieu de leur aſſemblée, monta dans la chaire du Miniſtre, & là fit un grand diſcours étudié, pour exhorter les aſſiſtans, qui s'étoient rendus en grand nombre dans le deſſein d'entendre la prédication, à le reconnoître pour leur veritable Paſteur, menaçant ceux qui refuſeroient de le faire, de leur apprendre à leurs dépens combien il étoit dangereux d'abandonner la Religion de ſes péres pour ſuivre le parti de l'héréſie.

Cette démarche, qui ne pouvoit être faite plus à contretems, commença à ouvrir les yeux aux Réformés; ils jugérent qu'une pareille action venant d'un Prince qui touchoit

de si près à la Couronne, ne pouvoit tendre qu'à animer contr'eux tous les autres Prélats du royaume, & même les Gouverneurs des provinces ; afin qu'à force de mauvais traitemens on les empêchât de joüir de la liberté de s'assembler, qui leur étoit accordée par l'Edit. Le départ de Pierre de Gondy évêque de Paris, qui venoit d'être député à Rome pour demander au Pape au nom de S. M. la liberté d'aliener cinquante mille écus d'or des revenus du Clergé, augmenta encore leurs soupçons. Car à quel dessein vouloir faire cette alienation ? Comment espérer pouvoir en obtenir la permission du Pape, si ce n'est en lui promettant, que les deniers qui en proviendroient seroient employés à faire la guerre aux Hérétiques ?

Le roi de Navarre fait profession publique de la Religion protestante.

Tant de raisons leur firent juger qu'il étoit tems pour eux de songer à prendre leurs mesures. Le roi de Navarre surtout s'y trouvoit le plus intéressé. Ce Prince venoit tout récemment de faire à Niort profession publique de la Religion prétenduë réformée, après avoir protesté qu'il n'étoit rien entré de libre, ni de volontaire de sa part dans la démarche qu'il avoit faite à Paris quatre ans auparavant, après le massacre de la S. Barthelemi ; qu'elle avoit été forcée, & qu'il s'y étoit trouvé engagé malgré lui par la nécessité où il se voyoit, sans qu'on lui eût donné le tems de se consulter, ni de se faire instruire ; qu'en effet il n'avoit jamais abandonné la Religion dans laquelle la Reine sa mére l'avoit élevé, & qu'il n'en avoit pas même eu la pensée. Ainsi il pensa d'abord à se rendre à la Rochelle, qui étoit alors comme la place d'armes des Protestans. Mais auparavant il députa à la Cour le sieur de Fervaques, pour prier leurs Majestés de lui renvoyer la princesse Catherine sa sœur. Il obtint ce qu'il demandoit. Cette Princesse vint joindre en Poitou le Roi son frére ; & après bien des difficultés que firent naître les Rochelois, dont le vicomte de Rohan, qui se trouvoit alors dans cette ville, & qui avoit l'honneur d'être proche parent du roi de Navarre, ne put s'empêcher de marquer hautement son mécontentement, le Prince se rendit enfin à Surgéres, d'où il fit son entrée à la Rochelle le 28. de Juin, accompagné de la Princesse sa sœur, & suivi seulement de cinquante cavaliers. A son arrivée, il trouva les ruës bordées de Bourgeois

HENRI III. 1576.

& d'habitans des Isles voisines, qui s'étoient mis sous les armes, sous prétexte de rendre l'entrée du Prince plus magnifique, mais dans le fond pour prévenir les entreprises qu'il auroit pû faire contre leurs libertés. Du reste il fut reçû dans cette ville avec beaucoup de joye : mais il ne put obtenir que le sieur de Fervaques l'y accompagnât. Ce fut un affront pour ce Seigneur, dont il se sentit vivement piqué. Aussi quelque honorable que fût la place qu'il occupoit à la Cour du roi de Navarre, il s'en démit lui-même dans la suite ; & ce Prince, pour lever les soupçons que la confiance qu'il avoit pour ce Favori avoient fait naître dans l'esprit des Protestans, fut obligé de le congédier.

Après avoir établi son autorité à la Rochelle autant que les circonstances presentes pouvoient le permettre, le roi de Navarre en partit le quatriéme de Juillet, & passa à Broüage. Il y fut reçû par François Pons baron de Mirembeau, seigneur de cette place, avec toutes les marques de respect & d'attachement qu'il pouvoit attendre de lui. Par son ordre plusieurs vaisseaux ornés magnifiquement allérent au devant du Prince ; & à sa descente il trouva sur le port toutes les troupes sous les armes & en bataille. Il y demeura deux jours, pendant lesquels le sieur de Monferrand baron de Langoiran ayant porté sa plainte de ce qu'on lui avoit ôté le gouvernement de Périgueux, que les Protestans avoient surpris quelque tems auparavant, le Prince prit sa route par Saintes, & se rendit à Périgueux même, pour mettre quelque ordre aux affaires de cette ville. Il y fut joint par le prince de Condé, qui venoit d'envoyer en Cour Jean de Balsac sieur de Montaigu, pour se plaindre de l'obstacle qu'apportoient ses ennemis à ce qu'il entrât en possession du gouvernement de Picardie & de la ville de Peronne. De là après avoir pris congé du Roi de Navarre, il arriva à Broüage le premier jour d'Août, & passa ensuite à la Rochelle, où il fut reçû des habitans aussi magnifiquement, mais avec plus de confiance que ce Roi ne l'avoit été. Il y resta jusqu'au treize du même mois ; & après avoir visité les fortifications de la ville, & fait aux Bourgeois toutes les offres de services qu'ils pouvoient attendre d'un Prince ami & affectionné à la cause commune, il partit pour se rendre à Saint Jean d'Angely &

à Cognac en attendant le retour du ſieur de Montaigu. Ce Seigneur, quoique contraire à la Religion proteſtante, ne laiſſoit pas de conſerver le premier rang dans la maiſon du prince de Condé.

HENRI III. 1576.

Cependant le duc d'Anjou écrivit aux Rochelois ; & pour leur marquer plus de confiance & d'affection, il les pria de lui envoyer le canon qui s'étoit trouvé à la derniére priſe de Marans, dont il avoit deſſein de ſe ſervir, diſoit-il, pour mettre dans le château d'Angers. Il témoignoit auſſi qu'ils lui feroient plaiſir de l'aider de quelques ſommes dont il avoit beſoin. Mais il n'obtint ni l'un, ni l'autre. Les Rochelois s'excuſérent d'envoyer au Prince le canon qu'il demandoit, ſur ce qu'ils n'étoient plus les maîtres d'en diſpoſer, parce qu'ils s'en étoient défaits. Pour ce qui eſt de l'argent, ils lui marquérent, que les derniéres pertes qu'ils avoient faites les mettoient pour le préſent hors d'état de lui donner ſatisfaction.

Peu de tems après, le ſieur de la Boiſſiére, frére de Barnabé Briſſon conſeiller au Parlement de Paris, mais d'un caractére bien différent, fit un voyage à la Rochelle. Comme il étoit de Fontenay, le voiſinage lui avoit fait croire, qu'il n'étoit pas inconnu dans cette ville, & qu'on ne l'y regarderoit pas de mauvais œil. Sur cette aſſûrance il avoit fait eſpérer à la Reine qu'il lui ſeroit aiſé d'y ſemer la diviſion, d'y mettre le trouble, & de faire naître peut-être par-là quelque occaſion, dont il ſçauroit tirer avantage. Mais malgré toute ſon adreſſe, on ſentit qu'il n'y avoit nul fond à faire ſur lui, & ſes intrigues n'aboutirent à rien. Cependant pour ne pas paroître avoir fait un voyage abſolument inutile, il obtint qu'on rétablît dans cette ville l'exercice de la religion Catholique, qui y avoit été aboli depuis le dernier ſiége. Par ordre du Magiſtrat, on célébra le 16. de Septembre dans l'Egliſe qui ſervoit alors à fondre l'artillerie, une Meſſe ſolemnelle, à laquelle la Boiſſiére aſſiſta avec quelques autres en petit nombre ; & le Roi en conſidération confirma les Rochelois dans tous leurs anciens droits & priviléges, pour en joüir dans la ſuite ainſi qu'ils avoient fait par le paſſé.

Tandis que le Prince de Condé attendoit le retour du ſieur de Montaigu, il reçut avis de différens endroits, qu'on

Saint Jean d'Angely ſur-

HENRI III. 1576.

ne cherchoit à la Cour qu'à l'amuser, pour donner le tems à ses ennemis de gagner les habitans de Saint Jean d'Angely, & l'empêcher de s'en mettte en possession, comme on avoit déja fait au sujet de Peronne : Que les séditieux commençoient à parler haut dans cette ville ; & que le sieur de Biron devoit s'y rendre incessamment, sous prétexte de venir pour accommoder les choses ; mais en effet pour soûtenir les factieux par sa presence. Comme on croit aisément ce qu'on appréhende, le Prince sur ces avis jugea à propos de prendre ses mesures, pour prévenir tout accident. Ainsi il ordonna au capitaine Lucas, dont il connoissoit la bravoure, d'introduire quelques troupes choisies dans cette ville. Ses ordres furent éxécutés ; & à l'aide de Jean de Rochebeaucourt sieur de Sainte-Mesme, qui survient dans le même tems, la sédition fut appaisée, & le Prince se vit le maître de cette place, qui jusqu'à present est restée aux Réformés.

pris par le prince de Condé.

Pendant ce tems là, le roi de Navarre étoit en Quercy, d'où il envoya en Cour Jean de Durfort vicomte de Duras, qu'il chargea de ses affaires. De là il passa à Nerac, où le prince de Condé vint le joindre pour conférer avec lui des plaintes qui lui revenoient de tous les côtés de la part des Protestans. Entr'autres choses il fut résolu entr'eux, qu'ils écriroient au duc Jean Casimir, qui en attendant l'effet des promesses de la Cour restoit toûjours en Bourgogne avec son armée, au grand détriment de toute la Province ; & qu'ils le prieroient, puisqu'il s'agissoit de la cause commune, d'envoyer lui-même ses députés à sa Majesté.

Le prince Casimir députe au Roi, pour se plaindre de l'infraction du dernier Edit.

Ce Prince n'eut pas plûtôt reçû leurs lettres, qu'il se mit en devoir de les satisfaire. Sur le champ il députa en Cour Théodore Wier ; & les instructions qu'il lui donna, furent conçûës d'une maniére extrémement fiére, bien éloignée du goût de notre Nation. En effet dans l'audience que le Roi lui donna, ce Député après s'être étendu sur les loüanges que méritoient les soins de la Reine mére pour procurer la paix à l'Etat, dit : Que le prince Casimir ne pouvoit s'empêcher d'être indigné, de ce que trois mois s'étoient écoulés, sans cependant qu'on eût encore pensé à remplir les conditions portées par le traité : Que presque nulle part les Protestans n'avoient la liberté de s'assembler ; & que dans les lieux où elle

elle leur avoit été accordée, les menaces des séditieux, que les Magistrats ne se mettoient pas en peine de réprimer, la leur rendoient inutile : Qu'à Lyon on avoit tiré sur ceux qui revenoient des assemblées; que la même chose étoit arrivée à Gien; & qu'au Havre le gouverneur Sarlabous avoit fait publier un Edit, par lequel il étoit défendu aux Réformés de faire aucun exercice de leur Religion, à peine contre les contrevenans de cinquante livres d'amende pour la premiére fois,& sous peine de mort pour la seconde : Qu'à Roüen le cardinal de Bourbon,suivi de plusieurs des membres du Parlement, & même de quelques Prélats, entr'autres de Claude de Sainctes Evêque d'Evreux, étoit monté dans la chaire du Ministre, & avoit rompu l'assemblée : Que quoiqu'à Saint Lo les Protestans eussent droit de tenir leur prêche dans la ville, on les avoit obligés de ne s'assembler qu'à deux lieuës de là : Qu'on les avoit traités de la même maniére à Metz & à Paris; & que dans cette capitale quelques habitans de la campagne avoient même été mis à l'amende pour s'être trouvés à ces assemblées : Qu'enfin dans tous les endroits où les Réformés n'avoient pas encore de lieu fixe pour l'exercice de leur Religion, on avoit eu soin de créer pour Magistrats les gens les plus déchaînés contr'eux, afin de les empêcher de joüir de la liberté qui leur étoit accordée par l'Edit; que tout retentissoit des discours séditieux des prédicateurs, dont les sermons ne tendoient qu'à faire entendre aux peuples que cette paix ne seroit pas de longue durée, & qu'on ne devoit la regarder que comme la paix de Chartres, ou celle qu'on avoit faite avec les Réformés six ans auparavant : Qu'on ne voyoit courir par les provinces que gens propres à remuer les esprits, annonçant par tout l'arrivée prochaine de Dom Juan d'Autriche, qui venoit en France pour en extirper l'hérésie : Que cependant on donnoit tous les jours à l'Edit des interprétations illusoires, qui en éludoient toute la force : Qu'en Normandie les étrangers, entr'autres les Anglois, dont les habitans de la province ont nécessairement besoin pour leur commerce, étoient exclus des assemblées : Que S. M. n'avoit point encore pensé à tenir la parole qu'elle avoit donnée, d'établir dans chaque Parlement du royaume des Juges particuliers pour les Protestans; que le sieur d'Arénes,

HENRI III. 1576.

que S. M. avoit nommé elle-même président au Parlement de Paris, n'avoit pû encore être reçû par la Compagnie ; & que la plûpart de ceux des Réformés qui se presentoient pour obtenir quelque charge de Judicature, n'avoient reçû du Chancelier que des refus, comme si la Religion qu'ils professoient les rendoit indignes de les remplir : Que les Protestans apprenoient avec étonnement & avec frayeur, que depuis la paix, aussi-bien que lorsque la guerre étoit le plus allumée, on formoit encore des milices dans les villes, & qu'on pensoit à fortifier les garnisons des places où ils étoient en plus grand nombre, comme à Dieppe, au Havre, à Montivilliers, au Ponteau-de-mer, à Quillebeuf, à Bayeux, à Caën, & ailleurs : Que déja on publioit hautement, qu'aussitôt que le prince Casimir auroit retiré ses troupes du royaume, on recommenceroit à prendre les armes : Que pour cela on faisoit de toutes parts de nouveaux préparatifs ; enfin qu'on ne pouvoit attendre autre chose de cette nouvelle Ligue, qui venoit d'éclater en Picardie, où la plus grande partie de la Noblesse avoit eu la foiblesse d'entrer, & qui avoit empêché le prince de Condé de se mettre en possession de son gouvernement, & en particulier de Peronne, dont on lui avoit fermé l'entrée, sous prétexte des priviléges de cette ville : Exemple pernicieux, que Sainte-Marie gouverneur de Dourlens avoit, disoit-on, résolu d'imiter : Que l'origine de ces contraventions manifestes, qu'on avoit osé faire au dernier traité, venoit de ce que, contre les termes précis de l'Edit de S. M. on avoit négligé de le publier dans plusieurs endroits, & qu'on n'avoit point obligé les juges des Cours supérieures & des Jurisdictions subalternes d'en jurer l'éxécution : Qu'on sçavoit au contraire, que par une condescendance honteuse les Magistrats, & les Seigneurs mêmes qui composoient le Conseil de S. M. favorisoient sous-main ces cabales secrettes, qui ne tendoient qu'à en empêcher l'accomplissement : Qu'en conséquence il prioit S. M. d'apporter à tant de maux le reméde qu'elle jugeroit le plus convenable ; d'empêcher que les intrigues pernicieuses de quelques séditieux ne troublassent la paix, que toute la France avoit si fort souhaitée, & dont on étoit redevable aux sages précautions de la Reine sa mére ; & que le séjour du Prince

dans le royaume devenant de jour en jour plus à charge à l'Etat, & ne pouvant lui être que fort disgracieux à lui-même, à cause du tort que les habitans de la campagne en recevoient nécessairement, il supplioit S. M. de faire tenir incessamment à son maître les remises ausquelles elle s'étoit engagée, afin que sur le champ il pût reprendre la route d'Allemagne.

Le Roi répondit à ce discours : Que de sa part il étoit très-mortifié que la division & l'aigreur qui régnoient entre les deux partis, eussent différé jusqu'alors l'éxécution de l'Edit : Qu'au reste il auroit soin que le Prince & les Réformés reçussent satisfaction sur cet article ; & qu'on lui feroit tenir incessamment les sommes qui lui avoient été promises. Wier fut congédié avec cette réponse ; & en même tems le Roi députa au prince Casimir Pompone de Belliévre, pour le presser de sortir du royaume, en lui remettant une partie des sommes ausquelles la Cour s'étoit engagée, & en lui donnant pour gages du reste des ôtages & une quantité fort considérable de pierreries ; ce que le Prince accepta. Belliévre passa en Allemagne, & Casimir le mena comme en triomphe dans Heidelberg.

Les ôtages qui avoient d'abord été nommés par le Roi, & dont on étoit convenu de part & d'autre, furent Yves marquis d'Alégre, & François d'Escars, homme prodigieusement riche, à qui ses richesses avoient fait bien des ennemis. Celui-ci du consentement des Allemans substitua en sa place Jacque de Beaumont son fils aîné. Pour le marquis d'Alégre, il eut plus de peine à s'exempter de cette commission. Comme il n'avoit point d'enfans, il voulut aussi nommer en sa place un certain Yves fils d'Antoine de Millaud son frére, qui trois ans auparavant avoit été tué par le baron de Viteaux. Mais les Allemans n'ayant point voulu accepter cette échange, pour lever tout obstacle, le marquis d'Alégre par un contrat irrévocable institua son neveu héritier, non-seulement de son nom & de ses armes, mais encore de tous ses biens ; ce qui fit naître dans la suite entre ledit Yves & Christophle d'Alégre, qui étoit parent plus proche du Marquis, un procès long & ennuyeux, que nous n'avons vû terminé qu'à peine. Les pierreries furent consignées par Belliévre entre les mains

HENRI III. 1576. de l'électeur Frideric, qui vivoit encore alors; & en même tems Guy du Faur sieur de Pibrac passa à la cour de Lorraine, pour prier le Duc au nom de S. M. & de Monsieur, outre les gages qu'on avoit remis aux Allemans, de leur servir encore de caution, & de s'obliger envers le prince Casimir de lui faire tenir à Francfort en différens payemens, & dans certains termes, la somme de cinq cens mille écus d'or; ce que le Duc fit de bonne grace.

Le prince de Condé avoit aussi chargé le sieur de Montaigu de porter ses plaintes en son nom à la Cour. Il demandoit : Qu'on acquitât ses dettes, & qu'on lui donnât satisfaction au sujet de la dot de son épouse, comme le Roi s'y étoit engagé, & que Paul de Foix conseiller au Parlement de Paris le lui avoit encore confirmé tout récemment au nom de de S. M. Qu'on observât le dernier Edit : Qu'on le mît en possession du gouvernement de Picardie, & qu'on lui fît justice des séditieux qui s'étoient rendus maîtres de Peronne, & qui retenoient cette ville contre l'intention du Roi : Qu'on rétablît Osquerque dans Han, d'où il avoit été chassé : Qu'on accordât aux Réformés de Metz la liberté de s'assembler; & qu'on dédommageât le vidame de Chartres des pertes qu'il avoit faites dans les derniéres guerres; enfin que conformément à l'Edit, on établît dans tous les Parlemens du royaume des Juges non suspects, pour connoître des causes particuliéres des Protestans. Le Roi répondit avec bonté à toutes ces plaintes; & après avoir donné de bonnes paroles à Montaigu, il le congédia en l'assurant qu'incessamment il donneroit satisfaction au Prince sur tous ces chefs. Cela se passa le 26. de Septembre.

Cependant le Roi de Navarre attendoit l'effet des promesses de la Reine, qui lui faisoit espérer qu'elle alloit passer en Guienne pour s'aboucher avec lui, & qu'elle lui méneroit en même tems la reine Marguerite son épouse. Dans cette espérance, ce Prince s'avança jusqu'à Monferrand, qui n'est pas éloigné de Bourdeaux capitale de la province. Son intention étoit d'éprouver, si le Parlement & les Consuls, qui sont très-puissans dans cette ville, seroient d'humeur à l'y recevoir. Mais il s'apperçut bientôt qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là. A peine sçut-on à Bourdeaux que le

Prince approchoit de cette ville, qu'il s'y fit une eſpéce de ſédition ; & le Roi de Navarre pour ne pas s'expoſer à la honte d'un refus, retourna ſur ſes pas, & s'arrêta à Agen.

Quelque tems auparavant, le Prince de Condé dans ſon retour de Nerac s'étant approché de cette capitale, il s'y étoit fait auſſi quelque mouvement ; & le Prince avoit ſçû de même diſſimuler cet affront. Mais dès-lors il comprit qu'il étoit tems pour lui de prendre ſes meſures. Cognac & Saint Jean d'Angely, deux places bâties au milieu des terres, ne lui paroiſſoient pas ſuffiſantes pour ſa ſûreté. Ce fut ce qui l'engagea à penſer à ſe rendre maître de Broüage, ville maritime, que le commerce du ſel rendoit très-conſidérable.

Le baron de Mirembeau céde Broüage au prince de Condé.

Il y avoit trente ans que Jacque de Pons baron de Mirembeau, ſeigneur de cette place, perſuadé qu'il pourroit retirer plus d'une utilité de ſa ſituation avantageuſe, l'avoit fait fortifier, & lui avoit donné ſon nom. Depuis ce tems-là pluſieurs Seigneurs s'étoient preſentés pour l'acheter : mais le Baron n'avoit jamais voulu écouter aucune propoſition là-deſſus, & François de Mirembeau ſon fils y avoit encore moins prêté l'oreille, depuis que le Roi lui avoit fait dire par Gui de Saint-Gelais ſieur de Lanſac de garder Broüage, ou de ne point s'en défaire, ſans en avertir S. M. auparavant. Le Prince de Condé en fut inſtruit, & appréhendant que le ſieur de Mirembeau, qui devoit partir inceſſamment pour ſe rendre aux Etats de Blois, ne ſe ſentant pas aſſez fort pour ſoûtenir la dépenſe qu'entraînoit néceſſairement l'entretien de ſa place, ne penſât à s'en défaire en faveur de quelqu'un qui ne ſeroit pas affectionné au parti, il le fit venir, & à force de priéres & de menaces l'obligea de conſentir malgré lui à ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il fut donc arrêté entr'eux le neuf de Novembre à Broüage même, où le Prince s'étoit tranſporté : Que le ſeigneur de Mirembeau céderoit cette place au prince de Condé pour l'eſpace de trois mois, à charge que le Prince s'obligeroit, ce tems écoulé, de la reſtituer en bon état, avec tout le canon & les munitions : Que ſi cependant après les Etats, les Proteſtans ſe voyoient forcés de prendre les armes pour la défenſe de la Religion, le Prince auroit droit d'en reſter en poſſeſſion. Tels furent les articles de cette tranſaction, à laquelle le baron de Mirembeau ne conſentit,

HENRI III. 1576.

que parce qu'il ne pouvoit faire autrement. En effet de la Rochelle & de Marans on avoit fait passer à Broüage des troupes que les habitans, qui favorisoient le parti du Prince, avoient introduites dans la ville; ensorte que si ce Seigneur se fût opiniâtré à ne pas accorder ce qu'on souhaitoit de lui, il se voyoit sur le point d'être honteusement chassé de sa place. Aussi dans la suite il en sçut toûjours très-mauvais gré aux habitans de Marans & aux Rochelois.

Brouilleries entre le prince de Condé & les Rochelois.

Le prince de Condé s'étant ainsi rendu maître de Broüage songea à passer à la Rochelle; mais le corps de ville s'y opposa, & lui écrivit pour le prier de n'y pas penser, prétendant, disoient-ils, que dans les circonstances présentes, dans un tems où les Etats nouvellement convoqués faisoient espérer à tout le parti réformé qu'on alloit enfin prendre de justes mesures pour donner la paix au royaume, il ne leur convenoit pas de rien faire qui pût donner lieu à la Cour de soupçonner qu'ils eussent envie de remuer de nouveau. Voilà le prétexte dont ils se servirent pour éloigner le Prince. Dans le fond ils commençoient à se repentir de ce qu'ils venoient de faire. La crainte que le baron de Mirembeau ne se laissât gagner aux sollicitations de Lansac son parent fort proche, & ne cedât au Roi Broüage, qui étoit, pour ainsi dire, à leurs portes, les avoit engagés d'abord à favoriser les desseins du Prince sur cette place. Mais à peine l'en virent-ils le maître, que ces hommes qui n'avoient rien de plus cher que leur liberté, commencérent à appréhender que ce succès ne fût pour lui d'un exemple dangereux, & ne l'animât à former de plus grands desseins contr'eux-mêmes.

Le Prince fut vivement piqué de ce refus. Il en marqua hautement son mécontentement, jusqu'à reprocher aux Rochelois qu'ils n'étoient que des ingrats, & qu'ils auroient dû avoir plus de reconnoissance de ses services, & de ceux de son pére, qui avoit répandu son sang pour la cause commune; & deux jours après il se retira à Saint Jean d'Angely, laissant dans Broüage le sieur de Montaigu avec des troupes suffisantes pour la garde de la place. Cependant il avoit ses émissaires dans la Rochelle, qui travailloient sans cesse à gagner les bourgeois, & à les engager à recevoir le Prince. Car il croyoit qu'il y alloit de son honneur que tout le monde fût

persuadé qu'il étoit bien & en crédit dans cette capitale du parti réformé. Ces cabales mirent la division entre les chefs de la bourgeoisie & le corps de ville. Ceux-ci sur certains avis qu'ils avoient reçûs, disoient-ils, que s'ils donnoient entrée au Prince dans leur ville, par-là ils donneroient en même-tems lieu aux Catholiques de rallumer la guerre, ne cherchoient qu'à gagner du tems. Les autres prétendoient de leur côté qu'un pareil refus étoit pour lui un affront sanglant. Enfin dans une assemblée générale qui se tint le 23. de Novembre, il fut resolu qu'on recevroit le Prince; mais à condition qu'il n'entreprendroit rien contre leurs priviléges, qui consistoient particuliérement en ce qu'on ne pouvoit les forcer à recevoir de gouverneur.

En conséquence on lui député Odet de Nort & Pierre Bobineau qui étoient ouvertement dans son pari, pour le prier au nom de toute la ville d'oublier le passé, & de venir avec le moins de suite qu'il seroit possible. Sur cet avis le Prince partit de Broüage accompagné des seigneurs de Montaigu & de Mouy, du comte de Mongommery, & de quelques autres en petit nombre, & aborda à la Rochelle plûtôt qu'on ne l'y attendoit. Il y fut reçû d'abord par les chefs de la bourgeoisie, & ensuite par les Consuls, qui lui firent tout l'honneur imaginable; & dès le lendemain de son arrivée il assembla le corps de ville. Là, comme il étoit naturellement éloquent, il fit un grand discours qui contenoit en substance: Qu'il oublioit volontiers l'affront qu'ils avoient fait à sa personne en refusant de le recevoir; qu'il consentoit à n'en conserver jamais le moindre souvenir; & que pour toute satisfaction il les prioit seulement très-instamment de l'instruire des raisons qui les avoient portés à lui fermer leurs portes.

Alors le Maire, après s'être fort étendu sur les sentimens qu'ils devoient tous avoir pour le Prince, & sur l'autorité dont le Conseil de cette ville est revêtu, répondit: Qu'en le priant de différer pour quelque tems son entrée dans leur place, ils n'avoient jamais prétendu s'écarter en rien de l'attachement respectueux qui étoit dû à S. A. Qu'ils avoient reçû avis de leurs frères de Poitiers, de Niort, de Fontenay, & du bas Poitou, que s'ils recevoient le Prince dans leur ville cette démarche donneroit occasion aux Catholiques unis,

HENRI III. 1576.

qui n'étoient déja que trop irrités de ce qu'on lui avoit remis Broüage, de reprendre les armes contr'eux; & qu'après les malheurs ausquels les derniers troubles les avoient exposés, ils n'avoient pû soûtenir la seule crainte d'un avenir qui les re-plongeroit dans la même peine : Qu'ainsi ils supplioient son Altesse de ne conserver contr'eux aucun ressentiment de tout ce qui s'étoit passé, & de les recevoir dans ses bonnes graces.

Le Prince ayant demandé ensuite si les lettres qui lui avoient été remises au nom du Maire de la ville avoient été écrites du consentement des bourgeois, il s'éleva un murmure confus dans l'assemblée de la part du peuple, qui s'y étoit rendu en grand nombre, par lequel il marquoit qu'il n'en avoit point été informé; & le Prince prenant cet aveu pour une satisfaction entiére, ajoûta : Qu'il étoit ravi d'apprendre que dans toute leur ville il ne se fût trouvé que cinq ou six personnes dont il laissoit à Dieu le soin de le venger, assez mal affectionnées pour s'opposer à l'honneur qu'ils avoient tous résolu de lui faire : Qu'au reste il venoit les voir pour conférer avec eux des intérêts de la cause commune : Que trois points principaux demandoient une promte délibération; le retour du duc d'Anjou à la Cour, que le Roi & la Reine pressoient vivement; l'arrivée prochaine de la Reine mére en Guienne; & les bruits qui se répandoient, que par une entreprise inoüie les Catholiques se liguoient de toutes parts, qu'ils tenoient des assemblées secrettes, & faisoient des préparatifs de guerre pour troubler la paix que le dernier Edit venoit de donner à l'Etat : Qu'à l'égard du premier & du second article, il croyoit qu'il seroit à propos de députer à la Reine & à Monsieur, pour les prier de procurer incessamment la publication & l'exécution de l'Edit : Que sur le troisiéme il étoit d'avis d'opposer aux factieux les mêmes moyens dont ils se servoient contr'eux, de resserrer plus fortement encore les nœuds qui les avoient unis jusqu'alors, de confondre leurs intérêts, de joindre même leurs forces pour réprimer les entreprises de leurs ennemis, si la nécessité les y obligeoit, & cependant d'avoir l'œil à toutes les démarches des séditieux, & de se tenir sur ses gardes en attendant l'événement.

Le lendemain le prince de Condé assembla dans son cabinet les Echevins & les autres Magistrats, pour les informer d'une

HENRI III. 1576.

conjuration ſecrette dont il avoit reçû avis de la Cour, & qui, diſoit-il, avoit été le principal motif de ſon voyage à la Rochelle. Auſſitôt ceux qui étoient ſoupçonnés de tremper dans ce complot eurent ordre de ne pas mettre le pied hors de la ville. De leur côté ils demandérent qu'on leur fît connoître leurs accuſateurs, prétendant que le crime qu'on leur imputoit étoit une pure calomnie inventée par leurs ennemis, qui déſeſpérant de pouvoir ſe rendre maîtres de leur ville, tandis que l'union y régneroit, ne cherchoient qu'à y ſemer la diviſion, & à jetter des ſoupçons ſur les plus gens de bien; ſemblables aux loups, qui ne trouvérent point de moyen plus ſûr pour étrangler les brebis, que d'éloigner les chiens, gardiens fidéles de la bergerie. Sur leurs inſtances le prince de Condé nomma pour dénonciateur le capitaine Parcelle; mais celui-ci ſe voyant preſſé de déclarer ce qu'il ſçavoit de la conjuration refuſa de parler juſqu'à ce qu'on eût nommé des juges non ſuſpects pour connoître de cette affaire. Enfin comme perſonne ne ſe preſentoit pour charger les accuſés, de l'avis du Prince, on donna une ſentence qui les déclaroit innocens; & auſſitôt après elle fut publiée à ſon de trompe dans toutes les places de la ville. Cette démarche calma tous les ſoupçons, rétablit l'union parmi les bourgeois, & aſſoupit, du moins pour un tems, la diviſion qui régnoit entre les chefs de la bourgeoiſie & le corps de ville.

La Reine d'Angleterre travaille à empêcher que les Païs-bas ne ſe donnent à la France.

Pendant ce tems-là le duc d'Anjou ne ceſſoit d'envoyer à Londres couriers ſur couriers; & quoiqu'Eliſabeth parût répondre aſſez favorablement aux deſirs de ce Prince, elle ne laiſſoit pas cependant de prendre toute ſorte de meſures pour empêcher que les Païs-bas ne ſongeaſſent à ſe ſouſtraire à l'obéïſſance de Philippe, dans la crainte qu'elle avoit que la France ne prît occaſion de leurs différens pour mettre le pied dans ces provinces.

Après la mort de Dom Louis de Requeſens, les vaiſſeaux Anglois ayant beaucoup ſouffert des corſaires Hollandois qui troubloient leur commerce, ſous prétexte qu'ils fourniſſoient des proviſions aux Portugais, aux Eſpagnols, & par conſéquent aux Dunquerquois, que ceux-là regardoient comme leurs ennemis, Holſtoch reçut un nouvel ordre de ſe mettre à la tête d'une eſcadre, & de leur donner la chaſſe. Ce général

HENRI III. 1576.

s'étant mis en mer, prit environ deux cens de ces corsaires, qu'il répandit dans différentes prisons de la côte. Après cette expédition la Reine députa en Zélande les chevaliers Guillaume Winter, & Robert Beal secretaire du Conseil privé, pour demander réparation des dommages que ses sujets avoient reçûs. La négociation dura long-tems, & les députés Anglois reconnoissant par eux-mêmes que les propositions de leurs compatriotes étoient injustes & exorbitantes, terminérent enfin cette affaire par un accommodement. Quelque tems après cette Princesse ayant appris ce qui venoit d'arriver à Bruxelles, où l'on avoit arrêté les conseillers d'Etat, elle y envoya sur le champ Thomas Wilson, avec ordre de s'informer des raisons qui avoient donné lieu à cette nouvelle révolution, & d'exhorter les Espagnols & les Flamans à la concorde. De même lorsque les Etats lui firent une députation pour demander sa protection contre les Espagnols leurs ennemis déclarés, elle refusa d'abord d'accepter leurs offres: au contraire elle donna ordre à Jean Smith proche parent des Seimer, & par conséquent d'Edouard VI. homme dont le genie & tout le caractére ne s'accordoit pas mal à la fierté Espagnole, de passer à Madrid pour traiter avec Philippe des moyens de rendre la paix à la Flandre. Dans la suite Dom Juan d'Autriche fut nommé pour gouverner les Païs bas; & la Reine ne fut pas plûtôt instruite de son arrivée, qu'elle lui députa Edouard Horsey pour le complimenter,& lui offrir ses services, au cas que les François pensassent à faire quelque entreprise en Flandre. Peu de tems après les Etats lui députérent François d'Hallwin sieur de Swevegem pour la sommer de tenir la parole qu'elle avoit donnée de leur prêter quelques sommes pour fournir aux frais de la guerre; & cette Princesse lui fit réponse, qu'elle avoit vingt mille livres sterlins au service des Etats, mais à condition qu'ils ne changeroient, ni de religion, ni de maître, & au cas que D. Juan ne voulût absolument point d'accommodement; car si au contraire le Prince se montroit disposé à la paix, elle étoit résoluë d'employer cette somme à payer les troupes Espagnoles qui s'étoient mutinées à cause de plusieurs montres, dont on leur étoit redevable. Ce qui fait voir qu'Elisabeth souhaitoit à la vérité de voir établir dans les Païs-bas la religion qu'elle

professoit ; mais que d'ailleurs elle étoit fort éloignée de favoriser les entreprises de la France, & au contraire absolument résoluë à maintenir à l'égard de Philippe l'ancienne alliance de la maison d'Angleterre avec celle de Bourgogne. Enfin à la mort de Maximilien elle députa à Rodolphe son fils & son successeur, Philippe Sidney, pour complimenter le nouvel Empereur sur la mort de son pére, avec qui la Reine avoit toûjours vécu dans une parfaite intelligence, & pour traiter avec lui des moyens de pacifier la Flandre. Sidney passa aussi à la Cour de Frideric II. électeur Palatin décédé depuis peu de tems, pour rendre les mêmes devoirs aux Princes ses fils. Il étoit encore chargé de faire souvenir le duc Jean Casimir des sommes que la Reine lui avoit prêtées, & qu'il avoit employées à faire la guerre en France : mais ce Prince répondit au député, que c'étoit aux François à acquitter cette dette, & non pas à lui.

Nouveaux troubles en Irlande.

Les affaires d'Angleterre nous conduisent naturellement à celles d'Irlande. Stucley, que le souverain Pontife avoit destiné à faire la conquête de cette Isle, y étoit toûjours attendu inutilement. Cependant l'espérance de le voir bientôt arriver à la tête d'un secours considérable porta les fils de Clan-Richard à ne pas attendre plus long-tems à reprendre les armes. Il n'y avoit que deux mois que le Viceroi avoit accordé leur grace aux instantes priéres de leur pére. Ils se révoltérent de nouveau, entrérent dans le Connangh qu'ils pillérent, mirent tout à feu & à sang dans Athenrie, que les habitans commençoient à rebâtir, & au seul bruit de l'arrivée du Viceroi rentrérent dans leurs taniéres. Richard leur infortuné pére, qui avoit tant de fois prié pour eux, fut mené prisonnier à Dublin, soit qu'on le soupçonnât de tremper dans les complots séditieux de ses enfans, soit qu'on voulût dompter ces naturels indomptables par la vûë du péril où ils exposoient la vie de leur pére. Mais à peine le Viceroi fut-il retiré qu'ils fortirent de leur retraite, allérent faire une tentative inutile contre le château de Balla-Reogha qui appartenoit à leur maison, & où le Viceroi avoit mis garnison sous le commandement de Thomas Tangy : ils appellérent à leur secours les Ecossois Hebrides, se jettérent de-là sur les terres de Mac-William, les ravagérent, & se dispersérent en un instant,

dès qu'ils eurent nouvelle du retour du Viceroi.

HENRI III. 1576. Quelque tems auparavant Guillaume Drury, qui de commandant de Berwick avoit été fait gouverneur général du Monster, s'étoit mis en tête de réduire à la raison les habitans de la peninsule de Kerrey, Comté Palatin, où sous prétexte des priviléges qui leur avoient été autrefois accordés par le roi Edouard III. tous les scélérats venoient se réfugier comme dans un asyle, où ils étoient sûrs de l'impunité. Après avoir inutilement tenté toutes sortes de voyes pour les faire rentrer dans le devoir, il crut enfin qu'il devoit avoir recours à la force. En vain prétendirent-ils lui opposer leurs priviléges. Drury persuadé que les graces ne s'accordoient que pour le maintien des loix, & non pas pour le soutien du crime, entra dans leur païs à main armée, défit heureusement le comte de Desmond, qui à la tête de ses troupes avoit cru pouvoir lui fermer le passage, battit en plusieurs rencontres quelques pelotons de ces scélérats qui osérent lui faire tête, & réduisit enfin ces hommes, qui ne pouvoient rester tranquiles, & qui se reconnurent trop foibles pour lui résister, à poursuivre leur droit par les voyes ordinaires de la justice. Ils s'adressérent pour cela au Viceroi, devant qui ils osérent apporter pour prétexte de leur révolte les exactions injustes de ceux qui les gouvernoient. Le vicomte Baltinglas, Delviny, Hothy, Trimleston, plusieurs autres seigneurs du Linster joignirent leurs plaintes à celles de ces misérables. Mais le Viceroi éluda toutes leurs demandes ; & ils n'en rapportérent d'autre réponse, sinon que ces tributs qu'éxigeoient les gouverneurs étoient fondés sur d'anciennes chartres, à qui le tems avoit donné force de droit, & qu'on devoit regarder ces impositions, comme étant de la nature de ces choses qui ne peuvent être soumises aux loix, parce qu'elles n'y sont point contraires. Cependant comme Drury s'apperçut qu'on le soupçonnoit de s'être comporté avec trop de dureté & trop peu de désintéressement dans cette occasion pour justifier sa conduite, il envoya à Londres quelques-uns de ses officiers. Elisabeth, qui vouloit donner quelque satisfaction aux Irlandois, les fit mettre en prison pour quelque tems, comme s'ils eussent abusé de l'autorité de S.M. pour piller ses peuples. Cette Princesse repeta à cette occasion un vieux

proverbe qu'elle avoit souvent à la bouche: qu'elle vouloit bien permettre de tondre ses sujets, mais non pas de les écorcher. HENRI III. 1576.

Ce fut vers ce tems-là qu'arriva la mort de Gautier d'Evreux comte d'Essex, qui, comme nous avons dit ailleurs, pour satisfaire la jalousie du comte de Lincestre son rival, ayant d'abord été relegué en Irlande avec un vain titre de Viceroi, bientôt après en fut honteusement rappellé par les mêmes intrigues. A son retour en Angleterre il trouva tant de dérangement dans sa famille, qu'il en mourut de chagrin. Quelques-uns crurent cependant qu'il avoit été empoisonné par son secretaire. Ces soupçons étoient fondés sur ce que ce Seigneur ayant une fort belle femme, Liesse fille de François Knolles, le comte de Lincestre avoit entretenu avec elle pendant l'absence de son mari un commerce qui ne paroissoit pas trop légitime; & ce qui les augmenta encore, c'est qu'à peine le comte d'Essex eut les yeux fermés, que le comte de Lincestre répudia Duglas de Chefeld, qui jusque-là avoit passé pour son épouse, ou sa concubine, pour épouser cette belle veuve. Le comte d'Essex mourut comme son pére à l'âge de trente-six ans, comme s'il y eût quelque fatalité attachée à cette maison, qui étoit une des plus illustres de l'Angleterre; mais où on comptoit ordinairement plus de vertus que d'années. Il ne laissa qu'un fils âgé de dix ans, qu'il recommanda à ses amis lorsqu'il se vit au lit de la mort. Il les pria surtout de l'avertir de regarder sa trente-sixiéme année comme un âge qui devoit lui être funeste. Mais il n'alla pas jusque-là, & mourut deux ans plus jeune.

Mort du comte d'Essex.

Dans le même-tems mourut Antoine Cok âgé de soixante & dix ans. C'étoit un homme d'un caractére austére, versé d'ailleurs dans toutes sortes de sciences. Il avoit été autrefois précepteur du roi Edouard VI. & durant le cours d'une assez longue vie, il sçut s'acquérir dans sa patrie du bien & de l'honneur. Il avoit plusieurs filles qui se distinguérent au-dessus de leur séxe par leur habileté dans les langues Grecque & Latine, & qui toutes furent mariées aux premiéres personnes de la Cour d'Angleterre, au grand Tresorier Guillaume Cecill, à Nicolas Bacon grand Chancelier, à Thomas Hobey, qui est mort depuis Ambassadeur en France, à Rodolphe Roulet, & à Henri Killegré.

d'Antoine Cok.

HENRI III. 1576.

Cependant en France tous les eſprits étoient en mouvement. Déja le terme marqué pour la tenuë des Etats généraux approchoit. C'étoient les Proteſtans eux-mêmes & leur parti qui en avoient demandé la convocation. Mais ils ne furent pas long-tems à s'appercevoir qu'on n'avoit eu en vûë, en leur accordant, que d'y faire approuver la révocation du dernier Edit, & la réſolution où l'on étoit de déclarer la guerre de nouveau aux Réformés. Auſſi quoiqu'ils ſe diſpoſaſſent de leur côté à y envoyer leurs députés, ils ne laiſſérent pas de prendre leurs meſures pour ne pas être ſurpris.

Troubles en Languedoc.

Les hoſtilités commencérent en Languedoc. Honoré d'Albert, dit le capitaine de Luynes, qui commandoit au pont S. Eſprit, fit un voyage à la Cour, & ayant été preſenté, à ce qu'on croit, par la Reine mére, il s'étoit vanté à S. M. de ſe rendre maître de ce poſte, qui étoit très-favorable pour faire entrer des troupes en Provence, & de l'enlever au parti. A peine fut-il de retour qu'il ſongea à tenir ſa parole. Pour cela il imagina une conjuration formée, diſoit-il, entre Guillaume de Monmorency ſeigneur de Thoré & les Proteſtans avec quelques-uns des habitans pour le chaſſer de ſa place, & ſur ce prétexte il fit arrêter toutes les perſonnes qui lui étoient ſuſpectes, & le ſieur de Thoré lui-même, qui ſurpris d'une entrepriſe auſſi hardie ne penſa qu'à profiter de l'occaſion, que de Luynes lui procura lui-même, de s'échapper.

Ce coup fut comme le ſignal d'une révolte générale. En un inſtant le Languedoc fut en armes. Le duc de Damville gouverneur de la province, & frére du ſieur de Thoré, qui s'étoit réfugié à Bagnols, avoit alors ſon épouſe à la Cour, où on l'amuſoit à force de careſſes; enſorte qu'il en recevoit de jour en jour des lettres plus gracieuſes, par leſquelles elle l'aſſûroit des bonnes intentions de S. M. à ſon égard, dont il devoit recevoir, diſoit-elle, des marques plus certaines à ſon retour. Ces lettres avoient eu leur effet, & juſque-là le Duc s'y étoit laiſſé tromper. Mais la témérité du capitaine de Luynes le frappa, & lui ouvrit enfin les yeux. Il jugea qu'il étoit impoſſible qu'un homme de cette eſpéce eût eu l'audace de faire de ſon chef une entrepriſe auſſi hardie, s'il n'eût été appuyé ſous main par la Cour. Auſſi écrivit-il ſur le champ au roi de Navarre pour ſe plaindre de cet attentat, & pour le

prier de demander au Roi conjointement avec lui, qu'il leur fût permis de poursuivre la juste vengeance de ces perturbateurs du repos public, qui osoient violer si ouvertement les Edits de S. M. Mais il changea bientôt de langage. De nouvelles lettres qu'il reçut de la Duchesse son épouse, par lesquelles on tâchoit de colorer cet entreprise, & de le persuader encore mieux que par le passé de la bonne volonté du Roi à son égard, l'adoucirent entiérement; & de crainte que ses premiéres lettres ne causassent quelque mouvement en Guienne, il récrivit sur le champ au roi de Navare que le Languedoc étoit tranquile, & qu'il ne falloit pas que pour la témérité d'un seul homme, tel que le capitaine de Luynes, on songeât à troubler la paix de tout le royaume.

Cependant le bruit de cette entreprise s'étant répandu de tous côtés, toute la Saintonge & le Poitou coururent aux armes. En un instant les Protestans s'assûrérent de Pons, de Royan, de Merpin, de Talmont sur mer, de Broüage, & de Marans, & y mirent garnison. Mais ils ne purent conserver Merpin & Talmont, qui furent repris sur le champ par les Catholiques, & où les Réformés perdirent même le sieur de Longchamp. En même tems Charle Rouauld de Landereau s'étant jetté dans le bas Poitou, poussa jusqu'à la Garnache Henri de Savoye fils du duc de Nemours & de Françoise de Rohan, & se retira ensuite à Montaigu, après avoir jetté quelques troupes dans Talmont sur le Jard.

Etats de Blois.

Le Roi par ses lettres datées de Paris du 16e jour d'Août avoit convoqué les Etats généraux du royaume à Blois pour la my-Novembre. Ce fut vers ce tems-là que S. M. se rendit dans cette ville accompagnée de la Reine sa mére & du duc d'Anjou. On avoit douté d'abord que ce Prince se rendît à la Cour; & ce fut pour dissiper ces bruits, que le roi avant que de sortir de Paris envoya ses lettres à tous les gouverneurs des provinces en date du 4. de Novembre, par lesquelles il les assûroit de ses bonnes intentions pour la paix, & leur déclaroit que dans cette vûë il alloit partir avec le duc d'Anjou son frére pour se rendre dans le tems marqué aux Etats généraux qui devoient se tenir à Blois. S. M. y étant donc arrivée, après avoir donné quelque tems aux députés pour revoir & confronter leurs cahiers, après quelques contestations qu'ils

HENRI III. 1576. eurent entr'eux ſur la preſſéance, & qui furent terminées par S. M. on leur aſſigna à chacun un lieu particulier; & ils s'aſſemblérent pour la premiére fois le 3. de Decembre; le Clergé dans l'Egliſe de S. Sauveur; la Nobleſſe au Palais; & le Tiers Etat à la Maiſon de ville.

Enfin après une proceſſion ſolemnelle qui ſe fit dans la ville, & un jeûne général qui fut ordonné pour obtenir du ciel un heureux ſuccès, l'ouverture des Etats ſe fit le ſix du même mois dans une ſalle du château, qu'on avoit préparée exprès pour cette aſſemblée. Le Roi étoit aſſis ſous un dais ſur un trône élevé, ayant à ſa droite un peu au-deſſous de lui la Reine ſa mére, & plus bas le cardinal de Bourbon, les deux fréres François & Charle de Bourbon, Louis de Bourbon duc de Monpenſier, François prince Dauphin ſon fils, Philippe-Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur frére de la Reine régnante, Charle de Lorraine duc de Mayenne frére du duc de Guiſe qui étoit abſent; & derriére eux étoit Jacque de Cruſſol duc d'Uſez. A la gauche du Roi étoient la reine Louiſe, & un peu plus bas Charle d'Eſcars évêque de Langres, Gabriel du Glas évêque de Laon, & Nicolas Fumée évêque de Beauvais, pairs de France. Le chancelier de Birague étoit aſſis au pied du trône; & dans le parquet on avoit préparé des bancs, à droite pour le Clergé, & à gauche pour la Nobleſſe. Le Tiers Etat avoit ſa place un peu plus bas.

Chacun ayant pris ſéance ſelon le rang qui lui étoit marqué, le Roi ouvrit les Etats par une harangue, qui étoit, dit-on, de la compoſition de Jean de Morvilliers. Elle contenoit en ſubſtance : Que par l'acte de la convocation des Etats ils devoient tous être inſtruits du ſujet qui les aſſembloit, & qu'il ne doutoit pas que de leur côté, avant que de s'y rendre, ils n'euſſent reçu des inſtructions ſuffiſantes de la part des provinces qui les avoient députés : Qu'ils étoient témoins eux-mêmes de la triſte ſituation où les guerres civiles avoient réduit en peu de tems le plus floriſſant & le plus puiſſant royaume du monde : Que les vices avoient été le principe de tant de maux; qu'ils avoient infecté tous les membres de l'Etat; qu'il n'y en avoit aucun qui ne fût pourri & gangréné, enſorte qu'on n'y reconnoiſſoit plus cet attachement pour la religion, cette union entre les ſujets, cet amour & ce

respect pour le Prince qu'on y admiroit autrefois, & dont il restoit à peine le moindre vestige: Qu'à la vûë de cette corruption générale il ne pouvoit s'empêcher de déplorer son sort, sur-tout lorsqu'il comparoit son régne avec ces heureux tems des Rois son pére & son ayeul : Qu'alors toutes ces vertus sembloient être propres des François ; qu'aujourd'hui au contraire elles étoient éteintes dans tous les cœurs ; qu'ils en avoient perdu jusqu'à la premiére idée : Que ce qui le touchoit davantage, c'étoit que le peuple toûjours aveugle, & incapable de pénétrer le fond des choses, impute ordinairement aux Princes la cause de tous ses malheurs, & a l'injustice de vouloir les rendre responsables de tous les événemens: Que cependant le témoignage de sa conscience suffisoit pour le rassûrer au milieu de tant de sujets de larmes : Qu'on sçavoit que la jeunesse du roi Charle son frére avoit été l'origine de tous ces troubles : Que tout le royaume avoit été témoin des soins que la Reine sa mére s'étoit donnés pour les calmer ; qu'elle en étoit venuë à bout par sa sagesse, par son habileté, par une patience à l'épreuve : Que cependant il n'avoit pas été possible d'éteindre si parfaitement un si grand embrasement, qu'il n'en restât encore quelques étincelles : Que lui-même, aussitôt que l'âge le lui avoit permis, guidé par son devoir, il n'avoit rien épargné pour y apporter les remédes les plus convenables : Qu'on l'avoit vû les armes à la main dans les guerres que le Roi son frére avoit euës à soûtenir, s'exposer aux plus grands dangers, & sacrifier sa santé, son repos, & ses plaisirs, pour tâcher d'obtenir un accommodement raisonnable, comme il l'avoit toûjours souhaité ; qu'il y avoit travaillé long-tems avant son départ pour la Pologne ; & qu'à son retour, depuis qu'il s'étoit vû élevé sur le trône de ses péres, il avoit encore pris tous les moyens possibles d'en venir à bout: Que cependant le ciel n'avoit pas permis que ses bonnes intentions réüssissent; qu'il avoit été forcé d'en venir malgré lui aux derniéres extrémités; qu'après avoir éprouvé si long-tems les malheurs des guerres civiles, il y avoit été engagé de nouveau ; & que pour subvenir aux frais qu'il n'avoit pu se dispenser de faire, au lieu de soulager ses sujets, comme il l'auroit souhaité, s'il s'étoit vû obligé de les charger de nouveaux impôts.

Que c'étoit-là la cause principale de ses chagrins & de ses

HENRI III. 1576.

peines, & qu'il avoit souhaité souvent de mourir plûtôt à la fleur de son âge, que de se voir obligé d'être témoin sous son régne des mêmes malheurs qui avoient affligé le royaume sous celui du Roi son frére ; que cependant il se soûtenoit par cette pensée, que Dieu ne l'avoit pas élevé sur le trône, qu'il ne lui avoit pas mis la couronne sur la tête pour faire le malheur de son peuple ; qu'il ne lui avoit pas remis aux mains ce sceptre qu'il portoit, comme une verge de fer pour devenir l'instrument de sa colére, mais plûtôt pour procurer sa gloire, en lui servant à faire couler ses bienfaits & ses graces sur les peuples qu'il avoit confiés à ses soins : Qu'il protestoit donc qu'il n'avoit jamais eu en vûë que le bien de l'Etat & la tranquillité publique ; qu'en conséquence il avoit choisi le moyen le plus propre & le plus sûr pour rétablir parmi ses sujets cette union si désirable, sans laquelle il leur seroit impossible de rien faire de durable & d'avantageux ; qu'il ne falloit pour les en convaincre que l'expérience du passé, où toutes les mesures que l'on avoit prises n'avoient servi qu'à jetter le royaume dans des troubles également funestes à la religion & à l'Etat.

Qu'il les prioit donc tous en général & en particulier, par l'attachement que Dieu leur commandoit d'avoir pour leur Prince, par l'amour qu'ils devoient avoir pour leur patrie, d'oublier leurs intérêts, de faire tréve à leurs ressentimens, & de reünir tous ensemble leurs soins & leurs affections, pour travailler conjointement avec lui à trouver les moyens les plus propres de rendre à l'Etat cette paix si utile & si nécessaire, d'éteindre jusqu'aux moindres semences des guerres civiles & de la discorde, de corriger les mœurs, de bannir les vices, & de rendre aux loix leur ancienne vigueur : Que c'étoit-là l'unique but de toutes ses intentions & de ses desirs ; que comme c'étoit de la main de Dieu qu'il tenoit sa couronne, il n'avoit garde de vouloir abuser du pouvoir que la divine bonté lui avoit confié, parce qu'il sçavoit qu'il devoit rendre compte un jour de l'usage qu'il en auroit fait : Qu'au reste il étoit résolu, & qu'il vouloit bien leur donner sa parole royalle de faire observer inviolablement les réglemens qui seroient faits dans ces présens Etats généraux, & de n'accorder jamais aucun privilége qui y fût contraire,

ou qui y dérogeât le moins du monde.



Après cette harangue du Roi, le Chancelier de Birague se leva, & prit la parole. Il s'excusa d'abord sur son âge avancé, & sur le peu de connoissance qu'il avoit de nos affaires ; ce qui étoit honteux dans un premier magistrat comme lui. Cependant il ne laissa pas de faire un discours fort long & fort ennuyeux, où après avoir beaucoup parlé du pouvoir & de l'autorité du Roi, il s'étendit sur-tout sur les loüanges de la Reine mére, en particulier sur sa sagesse, & sur les soins qu'elle se donnoit depuis tant d'années pour procurer la paix à l'Etat ; & il finit par exhorter tous les députés à s'unir conjointement pour seconder les bonnes intentions de S. M. dans une affaire où il y alloit de l'intérêt public. Ensuite les députés des trois Ordres rendirent à S. M. de très-humbles actions de graces, l'assûrant qu'ils alloient travailler de concert & s'employer pour répondre, autant qu'il seroit en eux, aux vœux de tout le royaume.

Telle fut l'ouverture de ces Etats, où le Roi s'étoit flatté d'abord qu'il seroit le maître. Mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir qu'il s'étoit trompé ; & il commença bientôt à connoître quel étoit l'esprit de cette nouvelle Ligue qui venoit de se former. Dès le lendemain les députés ayant le Tiers Etat à leur tête, passérent un décret par lequel il étoit résolu qu'on supplieroit S. M. de nommer un certain nombre de juges, ausquels on joindroit un député de chaque province pour juger de toutes les propositions générales ou particuliéres qui seroient faites par les trois Ordres ; de leur permettre de récuser ceux de ces juges qui leur paroîtroient suspects ; & de déclarer que tout ce qui seroit décidé par ce nouveau tribunal s'observeroit inviolablement dans la suite, & seroit regardé comme une loi du royaume.

Le Roi fut piqué de cette démarche, & avec raison ; mais ce qui arriva trois jours après le frappa bien plus vivement. Pierre d'Espinac archevêque de Lyon, & president du Clergé, presenta à l'assemblée un billet qu'il avoit trouvé sous la table où ils étoient assis pour délibérer, par lequel on l'avertissoit de demander à S. M. qu'elle s'engageât de faire observer tout ce qui passeroit d'une commune voix ; & pour les matiéres où les sentimens seroient partagés, qu'elle ne pût en

HENRI III. 1576.

décider que de l'avis de la Reine ſa mére, des Princes du Sang, des Pairs du royaume, & de douze députés des Etats. Le Roi étoit avec la Reine ſa mére & le duc d'Anjou lorſque le Clergé lui fit ſa députation pour lui propoſer cet article, & ce Prince répondit avec beaucoup de modération : Qu'auſſitôt que les trois Ordres lui auroient preſenté leurs cahyers, il y répondroit de l'avis de ſon Conſeil, & qu'il les inſtruiroit même du nom de ceux dont il ſeroit compoſé ; qu'il permettoit au reſte aux trois Ordres de lui députer chacun douze de leurs corps ; qu'il les écouteroit avec bonté ; & que ſur ce qui lui ſeroit propoſé, il ne prendroit jamais de réſolution dont ils ne duſſent être contens ; qu'à l'égard du dernier article, par lequel ils demandoient qu'il ratifiât tout ce qui ſeroit arrêté unanimement par les Etats, il leur déclaroit qu'il ne pouvoit y ſouſcrire, puiſqu'il ignoroit quelles propoſitions on avoit à lui faire. Cela ſe paſſa le 12. de Decembre. Mais lorſque le Roi vint enſuite à faire réfléxion à toute cette manœuvre, il ouvrit enfin les yeux, & commença à s'appercevoir des deſſeins ſecrets de cette nouvelle Ligue, qui ſous prétexte de n'avoir en vûë que les intérêts de la religion, ne cherchoit dans le fond qu'à ſe mettre les armes à la main pour donner à ſon gré des bornes à la puiſſance du Monarque, & anéantir inſenſiblement l'autorité légitime, en transferant le ſouverain pouvoir à un autre.

Voilà ce que ce ſage Prince prévit dès-lors ; & il n'y avoit point de perſonnes éclairées qui ne le préviſſent comme lui. Mais un nouvel événement mit enfin au grand jour tout le poiſon des deſſeins pernicieux qu'on méditoit. Ce fut en effet vers ce tems-là que les Proteſtans publiérent un écrit contenant un mémoire adreſſé au Pape, & fabriqué par les chefs mêmes de la Ligue. Celui qui en avoit été chargé étoit un certain David, Avocat au Parlement, homme ſans probité & ſans honneur, qui n'avoit jamais défendu que de mauvaiſes cauſes, & qui, comme quelques curieux l'avoient remarqué, n'avoit fait aucun plaidoyer, qu'il n'eût été mis à l'amende; ce qui dans la Compagnie & entre les Avocats eſt regardé comme une note infâmante. Ce malheureux ayant reçû quelque tort de la part des Proteſtans pendant les guerres civiles, & les Edits de S. M. ne lui permettant pas d'en pourſuivre la

réparation, résolut de s'en venger à quelque prix que ce fût. Ne pouvant faire pis il se jetta dans le parti des Ligueurs, à qui il se dévoüa entiérement, & partit pour Rome dans le tems que le Roi députa au Pape Pierre de Gondy Evêque de Paris.

Memoire presenté au Pape par l'Avocat David au nom de la Ligue.

Ce mémoire contenoit en substance : Qu'on n'avoit presque de rien avancé en France par toutes les guerres passées ; qu'elles n'avoient servi au contraire qu'à ouvrir une porte à la licence ; que de-là étoit sortie cette foule prodigieuse d'écrits scandaleux & injurieux au Saint Siége, tout propres à confirmer les hérétiques dans l'erreur, & à donner lieu aux Catholiques mêmes de tourner la religion en ridicule : Que jusque-là toutes les victoires qu'on avoit remportées avoient été sans fruit, & presque toûjours suivies d'une paix honteuse au Souverain même, & désavantageuse à l'Eglise : Que par-là on avoit enfin reconnu, à n'en point douter, que les descendans de Hugue Capet n'avoient pas hérité de la bénédiction Apostolique accordée seulement aux Princes du sang de Charlemagne, comme ils leur avoient succedé au gouvernement des François : Qu'au contraire Hugue, en se rendant indigne de cette grace par son usurpation téméraire, avoit encore attiré mille malédictions sur sa tête & sur celle de ses descendans : Que de-là on avoit toûjours vû ses successeurs armés contre l'Eglise, & réfractaires à ses ordres ; que de cette source étoit sortie, pour le malheur du S. Siége, cette erreur abominable, qu'on nomme en France, *les libertés de l'Eglise Gallicane* : Que de-là elle étoit devenuë l'asyle de tous les hérétiques, comme des Albigeois, & des Pauvres de Lyon, & depuis des Luthériens & des Calvinistes : Que par conséquent on ne devoit pas être surpris que l'on n'eût tiré aucun avantage des victoires remportées depuis seize années sur les Protestans : Qu'au contraire il étoit certain que la même chose ne pouvoit manquer d'arriver tant que la couronne resteroit dans la famille des Capevingiens.

Que cependant par une providence admirable Dieu sembloit avoir menagé lui-même le malheureux ouvrage de cette derniére paix, pour rappeller au trône les princes légitimes & le vrai sang de Charlemagne : Que toûjours on les avoit vûs persévérer constamment dans l'obéïssance dûë

HENRI III. 1576. au S. Siege, & montrer par toute leur conduite qu'ils étoient véritablement les dignes héritiers de la bénédiction Apostolique : Qu'au contraire les malheureux descendans de Hugue Capet portoient manifestement le sceau de leur réprobation ; que les uns privés de sentiment & de bon sens sembloient avoir été frappés d'aveuglement, tandis que les autres proscrits & séparés de la communion des fidéles s'étoient rendus par leur obstination dans l'erreur indignes de l'estime de Dieu & des hommes : Enfin qu'une preuve évidente de la malédiction qu'ils avoient attirée sur leur tête, c'est qu'on les avoit vûs la plûpart sans santé & sans forces mourir à la fleur de leur âge sans laisser de successeurs: Qu'il n'y avoit guéres d'apparence qu'on pût espérer rien de mieux de ceux qui restoient; & que si semblables aux autres ils mouroient malheureusement sans enfans, on verroit la couronne tomber nécessairement entre les mains des hérétiques: Que c'étoit ce qui devoit animer tous les bons Catholiques à ne pas laisser échapper une occasion si favorable, que Dieu lui-même sembloit leur avoir ménagée pour rétablir la postérité de Charlemagne sur un trône sanctifié pour elle par la bénédiction Apostolique : Que tous les Princes ses descendans étoient également sains d'esprit & de corps, capables de tout entreprendre, & de tout exécuter ; & que par la derniére paix ils se voyoient enfin en état de remonter sur le trône de leurs ancêtres, d'où ils avoient été honteusement chassés, & où ils étoient heureusement rappellés par les vœux de toute la France : Que par conséquent il n'y avoit pas lieu de douter que la derniére paix, où l'on avoit accordé des conditions si avantageuses aux hérétiques, ne fût moins l'ouvrage des hommes que de Dieu, qui avoit voulu se réserver à lui-même & au souverain Pontife son Vicaire la gloire d'avoir exterminé l'hérésie de ce royaume.

Que pour en venir à l'exécution il avoit été arrêté entre les Unis, qu'on se serviroit du ministére des prédicateurs pour soulever le peuple des différentes villes du royaume, afin d'ôter par-là aux hérétiques la liberté de s'assembler, qui leur avoit été accordée par le dernier Edit ; que cependant on supplieroit S. M. de fermer les yeux à ces mouvemens, & de laisser au duc de Guise toute la conduite de cette affaire ; que

ce Prince devenu plus hardi, après avoir ainsi engagé S. M. à dissimuler, travailleroit à engager dans la Ligue la Noblesse & les villes du Royaume, & qu'il se feroit prêter serment de fidélité par tous les Unis, qui jureroient de ne reconnoître que lui pour leur chef; qu'il auroit l'œil à ce que les curés des villes & de la campagne tinssent un registre exact de ceux qui seroient dans leurs paroisses en état de porter les armes : Que de son côté il auroit soin de leur envoyer secretement des Officiers pour les commander, & que dans le secret de la Confession on ne manqueroit pas de les instruire des armes dont ils devoient se fournir, & de ce qu'ils auroient à faire, en leur faisant toûjours entendre qu'on ne les employoit que pour les intérêts de la Religion.

Que cependant, pour faire donner les Protestans dans le panneau qu'ils avoient tendu eux-mêmes, on convoqueroit les Etats généraux : Que le Roi écriroit dans les provinces, afin qu'on ne choisît pour députés que des gens d'une Religion reconnuë, & que le Souverain Pontife sçauroit être affectionnés au S. Siége & au Roi Catholique; & que les Princes du parti qui étoient auprès de S. M. auroient une attention particuliére à ce qu'il ne se fît rien de contraire dans les assemblées provinciales : Que d'un autre côté, la Reine mére iroit trouver le jeune Prince son fils, & lui persuaderoit d'accompagner le Roi aux Etats : Qu'elle engageroit aussi S. M. à écrire au roi de Navarre & au prince de Condé pour les inviter à s'y rendre; & que sur leur refus ils seroient déclarés par les Etats, rebelles & contumaces; enfin que pour leur ôter tout soupçon, de concert avec leurs Majestés, le duc de Guise & ses fréres se retireroient de la Cour sous prétexte de quelque mécontentement, & resteroient à Paris tandis que le Roi se rendroit à Blois, qui est une ville toute ouverte; & que le duc d'Anjou son frére viendroit l'y trouver, & seroit reçu de S. M. avec toutes sortes de caresses.

Que quelque tems avant l'ouverture des Etats, les capitaines du parti, dispersés dans les provinces, s'assureroient d'un certain nombre de gens choisis & déterminés, selon qu'il leur seroit marqué par le chef de l'Union, & les tiendroient prêts à se rendre au tems & au lieu qui leur seroit indiqué; qu'aussi-tôt que les députés seroient assemblés à Blois, ils

HENRI III. 1576. commenceroient avant toutes choses, par s'engager avec les sermens les plus forts, d'observer inviolablement ce qui seroit arrêté par les Etats; qu'on obligeroit aussi les Chapitres & les Universités du Royaume de fournir aux frais nécessaires pour l'exécution des desseins qu'on y prendroit; & qu'on supplieroit Sa Sainteté de confirmer tout ce qui seroit résolu sur cette matiére, par un bref Apostolique donné en forme de Pragmatique-Sanction, comme on en avoit usé autrefois dans les Concordats passés entre la France & le S. Siége: Qu'ensuite pour exterminer la race de Hugue Capet, & rendre aux Etats l'ancien droit qu'ils avoient de décider du sort de leurs Souverains, il seroit arrêté que si quelqu'un, de quelque qualité & condition qu'il fût, osoit s'opposer aux résolutions qu'on y prendroit, si c'étoit un Prince du Sang, il deviendroit dès-lors inhabile à succéder à la couronne; que pour tout autre, gentilhomme, ou roturier, il seroit déclaré déchu de toutes ses charges & dignités, puni de mort, que ses biens seroient confisqués au profit de l'Union, & que si on ne pouvoit s'en assûrer, il seroit du moins effigié & sa tête mise à prix.

Qu'après avoir pris toutes ces mesures, les Etats renouvelleroient le serment de fidélité & d'obéïssance qu'ils doivent au successeur de S. Pierre, & qu'ils feroient une profession de foi publique, par laquelle ils déclareroient qu'ils étoient prêts de vivre & de mourir dans la doctrine contenuë au S. Concile de Trente, qu'ils embrassoient de tout leur cœur; cassant & revoquant tous Edits contraires, & confirmant toutes les ordonnances des Rois prédécesseurs de S. M. faites pour l'extirpation de l'hérésie, qui dans la suite s'observeroient inviolablement: Que par là le Roi se verroit dégagé de la parole qu'il avoit donnée aux Protestans par ses Edits; & qu'on leur prescriroit un certain tems pour se réconcilier à l'Eglise, & obtenir de S. M. le pardon du passé: Que cependant, comme on seroit obligé de prendre les armes pour ranger à la raison certaines provinces rebelles, les Etats supplieroient S. M. de mettre à la tête des armées un homme capable par son expérience, sa vigueur, & son habileté, de soutenir seul tout le poids de cette guerre, & d'en conduire par lui-même tous les événemens, & qui n'eût jamais eu

aucune

aucune amitié ni aucune liaison avec les hérétiques : Qu'en conséquence on la prieroit très-humblement de charger de cet emploi le duc de Guise, qui réünissant toutes ces qualités, étoit seul en état de soutenir avec honneur une entreprise aussi glorieuse & aussi pénible.

Qu'ensuite Monsieur, frére de S. M. seroit admonesté au sujet de la faute qu'il avoit commise en quittant le parti du Roi pour prendre la défense des hérétiques, & en lui extorquant malgré lui, les armes à la main, un Edit en faveur des rebelles : Que ce crime n'attaquant pas moins la Majesté divine, que la personne du Roi, & par conséquent étant de la nature de ces cas qu'on ne reconnoît point pour graciables, les Etats supplieroient très-humblement S. M. de nommer des juges pour instruire son procès, comme le roi d'Espagne venoit de le faire au sujet de son propre fils : Qu'en même tems & le jour même que ces résolutions seroient prises, pour en rendre l'exécution plus aisée, & faciliter l'emprisonnement de Monsieur & de ses complices, on verroit paroître les troupes de la Ligue, soutenuës de quelques autres troupes étrangéres.

Qu'à la tête de cette armée formidable, le duc de Guise obligeroit les provinces rebelles de gré ou de force de se mettre à la raison : Que portant le ravage dans la campagne, & fortifiant les places les plus propres à son dessein, il forceroit les grandes villes à se rendre : Que sur-tout il auroit une attention particuliére à ne pas perdre les momens favorables, comme on avoit fait très-imprudemment au dernier siége de la Rochelle : Qu'ensuite le Duc, après avoir remporté une victoire complette, & s'être ouvert une libre entrée dans toutes les villes du Royaume, en gagnant l'affection des peuples & de la Noblesse, feroit instruire & parfaire le procès de Monsieur & de ses complices : Qu'enfin de l'avis & par la permission du Pape, il feroit renfermer le Roi dans un monastére, comme Pepin en usa autrefois à l'égard du Roi Childeric ; & que réünissant ainsi l'autorité souveraine avec la bénédiction Apostolique, il engageroit les Etats à se soumettre au S. Siége, & aboliroit pour jamais tout ce qui s'appelle libertés de l'Eglise Gallicane ; ce qu'avant toutes choses il s'engagera par serment d'exécuter.

HENRI III. 1576.

Ce que l'on rapporte de cette bénédiction Apostolique, dont il est si souvent parlé dans ce memoire, est, dit-on, une vieille rêverie tirée d'une lettre du Pape Etienne II. rapportée par Reginon abbé de Pruim, dans ses chroniques sous l'année 753. Ce Pape étant venu demander du secours au roi Pepin contre Astolphe roi des Lombards, tomba dangéreusement malade; & soit que ce fût dans un rêve, ou dans un délire, il dit qu'il se vit tout d'un coup transporté dans l'église de S. Denis, & que là il apperçut venir à lui S. Pierre & S. Paul, accompagnés de l'Apôtre de la France, qu'ils le touchérent, & qu'il se sentit guéri dans l'instant: Que suivant l'avertissement qu'ils lui donnérent, le jour même qu'il consacra l'autel de cette Eglise, pendant qu'il célébroit les divins mystéres, il sacra & couronna le roi Pepin avec ses deux fils Charle & Carloman, & la reine Bertrande son épouse; qu'ensuite après avoir donné sa bénédiction aux Seigneurs François, il leur commanda en vertu du pouvoir qu'il avoit comme successeur de S. Pierre & Vicaire de Jesus-Christ, de ne jamais reconnoître d'autres maîtres, ni eux ni leurs enfans, que les descendans de ce Prince, que la divine providence avoit choisis pour être les défenseurs de la foi, & qu'elle avoit elle-même élevés sur le trône, en leur conférant l'onction sainte par le ministére du successeur de S. Pierre. Sigibert raporte la même chose, & il ajoûte qu'aucun étranger ne sçauroit usurper le trône des François, sans encourir la malédiction Apostolique.

Le Roi se déclare le chef de la Ligue.

Telle étoit l'instruction dont fut chargé l'avocat David à son voyage de Rome, & qu'il remit au cardinal de Pellevé, le plus ardent défenseur du parti des Guises. Mais étant mort à son retour en France, cet écrit tomba, je ne sçai par quel accident, entre les mains des Protestans, qui ensuite le rendirent public. Cependant le projet parut si atroce, le Roi étoit encore si prévenu en faveur des Guises, & si animé contre les Protestans, qu'on n'y ajouta d'abord aucune foi. Dans la suite ce même écrit étant passé en Espagne pour être communiqué à Philippe, il vint à la connoissance de Jean de Vivonne sieur de Saint-Goart, alors ambassadeur de France en cette Cour; & ce Seigneur en qui la valeur & l'attachement à son maître surpassoient encore l'éclat de sa naissance, très-

éloigné d'ailleurs des Proteſtans, en envoya ſur le champ un exemplaire à S. M. comme lui-même me le raconta depuis. Alors le Roi fut frappé de ce ſecond coup, & comme il ne ſe ſentoit pas encore aſſez de fermeté pour exterminer abſolument ce parti, & tirer une juſte vengeance de ceux qui en étoient les auteurs, il réſolut du moins de l'affoiblir, & de rendre pour le preſent tous ſes projets inutiles. La Reine mére y donna les mains ; & cette Princeſſe qui autrefois avoit ſenti elle-même le trop grand pouvoir des Guiſes, quoiqu'elle eût réſolu de ſe ſervir d'eux dans les circonſtances, ne s'oppoſa pas qu'on mît quelque frein à leurs deſſeins ambitieux. Elle ſuivit en prenant ce foible parti, les conſeils timides de Jean de Morvilliers, homme mou, & toûjours trop prévoyant, qui dans la ſituation préſente, où on ne parloit dans les Etats que de rétablir en France la Religion catholique, crut qu'il n'étoit pas ſûr de vouloir condamner abſolument une Ligue qui en apparence n'avoit que cet unique but, & d'en pourſuivre les auteurs comme des rebelles. Ainſi le Roi qui ne vouloit pas éteindre abſolument ce parti, & qui d'ailleurs après les avis qu'il avoit reçus de Saint-Goart, & qui ne pouvoient lui être ſuſpects, ne croyoit pas devoir négliger les ſuites qu'il pouvoit avoir, ſuivit le ſentiment de Morvilliers, & prit un milieu pour ſupplanter le duc de Guiſe, que les factieux prétendoient mettre à leur tête. Il déclara qu'il vouloit être lui-même chef de l'Union, & il ſe ſervit du miniſtére du duc de Mayenne pour engager les Etats à l'accepter. Lui-même ſigna la Ligue à la tête de tous les Seigneurs de la Cour ; & il l'envoya auſſi-tôt après à Paris, & en Bourgogne, avec ordre de la faire recevoir par-tout.

Décision des Etats au ſujet de la Religion.

Cependant le 15. de Decembre, à la requête de Pierre Verſoris, on examina dans l'aſſemblée l'article de la Religion, & il fut arrêté : Que dans la ſuite on n'en ſouffriroit qu'une ſeule dans le Royaume ; ſçavoir la Religion catholique Apoſtolique & Romaine. On avoit d'abord ajouté cette clauſe : » Autant que la tranquillité de l'Etat n'en ſouffriroit » point, & qu'il ne ſeroit point néceſſaire pour cela d'en venir aux armes. « Mais enfin l'article paſſa purement & ſimplement ſans aucune reſtriction. Sur quoi Jean Bodin ſi connu par ſes écrits, député du tiers Etat de la Province de

HENRI III. 1576.

Vermandois, qui est la premiére après celle de Paris, s'écria: Que cette résolution étoit directement contraire aux Edits de S. M. & par conséquent tendoit nécessairement à renouveller une guerre si souvent funeste au Royaume : parole libre qui lui fit beaucoup d'ennemis. Aussi cet homme sage, qui voyoit que par une espéce de fatalité le Roi & son Conseil sembloient avoir conspiré ensemble pour se laisser aveugler par l'esprit de vertige qui régnoit alors ; & que par une politique mal entenduë, on ne cherchoit qu'à fermer les yeux sur ce qu'on auroit dû & pû empêcher, prit son parti & résolut de ne plus donner de pareils avis, qui ne pouvoient que lui attirer du chagrin, & qui dans les circonstances n'étoient d'aucune utilite pour le bien public. Dès le lendemain des hommes subornés par les factieux se présentérent au nom des villes de Reims, de Châlons, & de Soissons, qui font partie de la province de Vermandois, pour se plaindre de ce que Bodin avoit passé ses pouvoirs. On leur donna audience dans le Conseil ; mais malgré leurs raisons, on déclara que Bodin n'avoit fait que son devoir.

Les députés des Eglises réformées protestent contre les Etats.

Le jour suivant arrivérent de la part du roi de Navarre, Saint-Genis, & Cauvin sieur Desaquis, accompagnés de Lancelot Voisin sieur de la Popeliniere député du prince de Condé, & de quelques Ministres, & on remit au lendemain à leur donner audience ; mais le baron de Mirembeau leur conseilla de la refuser, & ils suivirent son avis, pour ne pas paroître reconnoître l'autorité des Etats, après une déclaration si authentique qu'ils avoient faite de leurs intentions. Ces députés avoient charge de s'opposer aux résolutions qu'on pourroit prendre, contraires aux priviléges accordés aux Protestans par les Edits de S. M. & de protester contre les Etats, comme n'étant, ni convoqués, ni assemblés légitimement ; ce qu'ils exécutérent par un écrit qu'ils rendirent public. Le baron de Mirembeau forma aussi son opposition à l'article de la Religion au nom de la Noblesse de Saintonge, qu'il représentoit ; mais la faction contraire, soutenuë par Messery, cria si fort qu'on ne pouvoit souffrir deux Religions dans le Royaume sans s'exposer à la guerre la plus cruelle, qu'elle l'emporta.

Le même jour qu'on devoit donner audience aux députés

Proteſtans, les Etats reçurent la requête d'un Dominiquain qui demandoit au nom de tous les Ordres mendians, qu'il leur fût permis, ſuivant le Concile de Trente, de poſſéder en propre des biens, tant meubles qu'immeubles. On admit enſuite contre la coûtume, les députés des Univerſités de Paris, de Poitiers, & d'Orleans, qui étoient envoyés pour preſſer la concluſion de l'article de la Religion. Enfin il paſſa ce jour-là à la pluralité des voix, avec ces conditions: Que pour le mettre à exécution, on prendroit les moyens les plus ſûrs & les plus ſages qu'il ſeroit poſſible: Que tous les Miniſtres Proteſtans auroient ordre d'en ſortir au bout d'un certain terme qui leur ſeroit marqué par S. M. & qu'on revoqueroit tous les Edits contraires, qui juſque-là avoient été donnés en leur faveur: Que cependant on ſuppl ieroit S. M. de prendre les Proteſtans ſous ſa protection, en attendant qu'ils fuſſent rentrés dans le ſein de la Religion Catholique, ſans que cette grace s'étendît juſqu'aux Miniſtres, qui en ſeroient déclarés exclus. L'article fut ſouſcrit par tous les députés des provinces de l'iſle de France, de Normandie, de Champagne, de Languedoc, d'Orleans, de Picardie, & de Provence. D'un autre côté, les provinces de Bourgogne, de Bretagne, de Guienne, du Lyonnois, & du Dauphiné, demandoient qu'il ne fût reçu qu'autant qu'il ſeroit poſſible de l'exécuter par les voïes de la douceur, & ſans qu'on fût obligé d'en venir à la force. Mais quoi que puſſent dire les députés de la province de Guienne, à qui on écrivoit que ſur le bruit de cette réſolution des Etats, les Proteſtans de ces quartiers venoient de s'emparer de pluſieurs places, ils ne purent rien obtenir, & leurs plaintes furent renvoyées à Sa Majeſté.

HENRI III. 1576.

1577.

Les Etats députent au roi de Navarre, au prince de Condé, & au duc de Damville.

Cependant le Roi, qui commençoit à voir avec douleur, que cette réſolution téméraire alloit néceſſairement rejetter le Royaume dans une guerre cruelle, & qui d'ailleurs, pour ne pas ſe broüiller avec les factieux, dont la cabale ne lui paroiſſoit pas moins redoutable que la guerre même, n'oſoit s'y oppoſer directement, ſongea du moins à en arrêter les ſuites pour quelque tems. Pour cela il fit entendre aux trois Ordres, qu'il ſeroit à propos qu'ils députaſſent au roi de Navarre, au prince de Condé, & au duc de Damville, pour tâcher de les

HENRI III. 1577.

engager par la douceur à se soumettre à cette décision des Etats, sans qu'il fût nécessaire d'en venir à une guerre également funeste au bien public & à leurs propres intérêts. En conséquence, le Clergé se chargea de dresser les instructions nécessaires. Celui qui y travailla le plus, fut Arnault de Pontac Evêque de Bazas; & elles furent approuvées après quelque contestation de la part de la Noblesse & du tiers Etat, qui firent ôter ou adoucir certains termes trop durs, & même injurieux qu'on y avoit insérés. On choisit ensuite les députés. Pierre de Villars archevêque de Vienne, André de Bourbon de Rubempré, & le sieur Mesnager Trésorier de France, eurent ordre de se rendre auprès du roi de Navarre. En même tems l'évêque d'Autun proposa à Jean Bodin de l'accompagner au nom du tiers Etat, avec le sieur de Montmorin, pour aller trouver le prince de Condé; mais il s'en excusa sur ce que son grand âge ne lui permettoit pas d'entreprendre un si long voyage au milieu des rigueurs de l'hiver. Il ajoûta qu'il se croyoit même moins propre que personne à cette députation, depuis que les avis qu'il avoit ouverts pour la paix, l'avoient rendu suspect à plusieurs. Ainsi on choisit en sa place Pierre Rat Lieutenant de Poitiers. Enfin on envoya au duc de Damville, Nectaire évêque du Puy, de la famille de Senneterre, qu'on sçavoit être assez bien venu du Duc, René de Rochefort, & le sieur de Tolé. Ces députés prirent congé de S. M. & des Etats, & partirent le six de Janvier, accompagnés du sieur de Biron.

Le Roi prend l'avis des Princes & Seigneurs de sa Cour sur la décision des Etats au sujet de la Religion.

Avant le départ de ces députés, le Roi, que sa haine pour les Protestans portoit naturellement à favoriser la décision des Etats au sujet de la Religion, mais qui prévoyoit d'ailleurs tous les maux qui alloient suivre la révocation de l'Edit & la déclaration de la guerre, voulut avoir le sentiment des principales personnes de sa Cour, pour lui servir en quelque sorte de caution dans une résolution aussi dangéreuse, & prise si à contretems. Les avis furent donnés par écrit, & les Autographes en sont restés assez long-tems entre mes mains. Les consultans furent la Reine mére, Monsieur frére du Roi, dont l'avis n'étoit pourtant pas signé, le cardinal de Bourbon, le duc de Monpensier, le prince Dauphin, le cardinal de Guise, les ducs de Guise & de Mayenne, Jacque de Crussol

duc d'Usez, le maréchal de Cossé, Armand Gontault de Biron, François le Roi de Chavigny, François de la Baulme comte de la Suze, Jean Leomont de Puigaillard, François Chabot de Brion, Claude de Villequier, Laurent de Maugiron, Jean Eberard de Saint-Sulpice, Louis de Saint-Gelais de Lansac, le chancelier de Birague, Jean de Morvilliers, Sebastien de l'Aubépine évêque de Limoge, qui peu de tems après fut exilé de la Cour, Philippe de Lenoncourt, Philippe Hurault de Cheverny, & Pomponne de Bellievre. Tous les avis au reste étoient assez uniformes. Comme on ne pouvoit sans s'exposer, blâmer la décision des Etats, & que d'ailleurs il auroit été fort inutile de la combattre, puisqu'elle étoit déja reçûë, contens d'en dire beaucoup de bien, tous proposoient leur sentiment sur la maniére de soutenir la guerre. Pour les princes Lorrains, sans s'amuser à loüer la résolution des Etats, ils s'attachoient à en presser l'exécution. Pour cela, outre les troupes que le Roi entretenoit, ils lui offroient encore ces levées secrettes qu'on faisoit dans les provinces au nom de l'Union, & lui conseilloient de s'en servir pour cette guerre. La Reine mére elle-même étoit de ce sentiment; & ce fut par son avis que pour attirer le roi de Navarre à la Cour, on chargea le sieur de Biron à son départ de rendre visite à la princesse Catherine sa sœur; & comme on la croyoit aisée à persuader, de lui faire espérer que si elle venoit à la Cour, on pourroit traiter de son mariage avec le duc d'Anjou.

Ce fut alors que le Roi commença tout de bon à redouter les Guises. Ce Prince qui n'aspiroit plus qu'à mener une vie molle & oisive, ne pouvoit voir qu'avec frayeur les desseins ambitieux & hardis de ces hommes généreux; il croyoit avoir remarqué depuis long-tems, qu'à force d'accumuler honneurs sur honneurs, & emplois sur emplois, ils ne cherchoient qu'à se mettre de pair avec les Princes du sang; & il se rappelloit avec chagrin le souvenir de ce qui s'étoit passé à Reims au tems de son Sacre, lorsque le duc de Guise disputa le pas au duc de Monpensier son beau-frére, & l'obligea par là à sortir de la ville. Ces réflexions le firent songer à leur donner quelque mortification qui pût déranger leurs projets. Dans cette vûë il donna sur la fin de l'année précédente une

HENRI III. 1577.

déclaration, par laquelle il ordonnoit que dans la suite les Princes du sang auroient le pas sur tous les autres Pairs, quelqu'anciens qu'ils fussent, au Sacre de nos Rois, dans les Parlemens, enfin dans toutes les assemblées publiques. Cette déclaration fut enregistrée tout d'une voix au Parlement de Paris le huit de Janvier de cette année.

Cependant les Etats donnérent audience à Antoine Nicolaï premier Président de la chambre des Comptes. Ce Magistrat, un des hommes du Royaume le mieux au fait des Finances, fit un grand discours sur les besoins présens de l'Etat, sur l'épuisement du trésor Royal, & l'impossibilité où se voyoit S. M. d'acquitter ses dettes. Mais comme il ne se trouvoit pas en état de prouver ce qu'il avançoit par les registres qu'il avoit apportés, chaque Ordre nomma des commissaires de son corps pour travailler conjointement avec lui & s'instruire pleinement de la vérité.

Les Prélats demandent la publication du Concile de Trente.

D'un autre côté les Evêques & Archevêques députés du Clergé pressoient vivement la reception du Concile de Trente. Ils avoient mis d'abord dans leur parti les Chapitres, dont les Doyens, après avoir donné mille loüanges à la doctrine & à la discipline contenuës dans ce Concile, consentirent à sa publication; mais ils changérent dans la suite. Ils demandérent préalablement d'être soustraits à la Jurisdiction des Evêques, & qu'on assûrât à l'Eglise de France les priviléges & immunités qui lui ont été accordées par nos Rois & par le S. Siége; déclarant qu'ils ne passeroient cet article qu'à ces conditions. Cet obstacle n'arrêta pourtant pas les Prélats; ils vouloient la réception pure & simple du Concile sans aucune restriction; ils travailloient à l'obtenir, lorsque le vingt-trois de Decembre les députés d'abord de la province de Bourgogne, & ensuite ceux des provinces de Picardie, de Poitou & de Saintonge qui s'unirent à eux, protestérent contre toutes les résolutions qu'on pourroit prendre sur cet article; demandant qu'il leur fût permis de faire sur cela leurs rémontrances à S. M. Mais ce qui choqua particuliérement les Prélats, & le Pape par conséquent, c'est qu'ils exigérent du Sécrétaire du Clergé un acte de leur protestation, qu'ils rendirent ensuite public.

Tandis que les commissaires nommés par les trois Ordres travailloient

travailloient à mettre leurs cahiers en état, Bodin fit une remarque ; c'eſt que la plûpart des procès en France rouloient preſque toûjours ſur une inſcription en faux. Ainſi pour arrêter ce déſordre, il demanda qu'on ordonnât que dans la ſuite tous les Huiſſiers & Notaires feroient mention dans leurs actes, de l'heure auſſi bien que du jour où ils les avoient paſſés, ou qu'ils marqueroient du moins ſi les parties avoient comparu avant ou après midi ; & qu'ils déclareroient dans les teſtamens s'ils avoient été ſignés de nuit ou de jour. Sa demande lui fut accordée, & ſervit à faire ce réglement qui a toûjours été obſervé depuis.

Divers réglemens faits par l'aſſemblée des Etats.

Il arriva dans ce même tems-là un autre incident qui chagrina beaucoup le Roi. L'illuſtre Pierre Danès, qui ſans avoir jamais rien donné au public, a mérité une place parmi les gens de lettres les plus célébres de notre ſiécle, après avoir été précepteur de François II. avoit obtenu pour récompenſe l'évêché de Lavaur ; mais ſon grand âge l'avoit mis enfin hors d'état de gouverner ſon Diocèſe par lui-même. Dans ces circonſtances, le fameux Théologien Gilbert Genebrard, Profeſſeur royal de la langue Hebraïque, & connu par ſon érudition profonde, le porta à faire une démarche qui ne pouvoit être que fort déſagréable au Roi, qui pour faire plaiſir au ſieur de Pibrac deſtinoit cet Evêché à ſon frére. Jean d'Alibout évêque d'Autun porta parole en ſon nom au Tiers Etat, pour l'engager à demander à S. M. conjointement avec lui, qu'elle reçût la démiſſion qu'il vouloit faire de ſon Evêché en faveur de Genebrard, à qui la république des lettres étoit ſi redevable. Mais cette propoſition n'eut aucun effet ; & le Tiers Etat refuſa d'y acquieſcer, ſous prétexte qu'on lui avoit donné ſatisfaction au ſujet des élections & de la nomination aux Evêchés.

On propoſa enſuite une autre affaire qui cauſa beaucoup de conteſtations. Il s'agiſſoit de fournir à l'entretien de la cavalerie Françoiſe, qui n'eſt guéres compoſée que de la Nobleſſe, & de régler par conſéquent l'impôt qui ſe levoit ordinairement pour cet article particulier. Enfin en attendant que les commiſſaires euſſent mis leurs cahiers en état d'être préſentés, S. M. demanda que les trois Ordres ſe raſſemblaſſent devant elle. Cette ſeconde aſſemblée générale ſe tint

HENRI III. 1577. le dix-sept de Janvier dans la même salle du château où l'on avoit fait l'ouverture des Etats. L'archevêque de Lyon, homme d'une éloquence vive, porta la parole pour le Clergé; Claude de Beaufremont de Senecey pour la Noblesse, & Pierre Versoris fameux avocat au Parlement de Paris, qui dans cette occasion ne répondit pas à ce qu'on attendoit de lui, parla pour le Tiers Etat. Le discours de l'Archevêque fut sans contredit le plus estimé des trois, qui tous en général tendoient à supplier S. M. de ne souffrir dans le Royaume que la seule Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; d'en bannir à jamais toute erreur contraire, de remédier aux abus qui s'étoient introduits dans le culte divin, & de travailler à rétablir la justice & les finances. Le Roi répondit en peu de mots à ces discours: Qu'il étoit ravi de voir qu'ils n'eussent tous qu'un cœur & une voix au sujet de la Religion & du culte que l'on doit à Dieu: Qu'au reste il auroit soin de faire examiner dans son Conseil leurs plaintes & leurs demandes, & qu'il espéroit leur donner ensuite une entiére satisfaction: Enfin qu'il ordonnoit que personne n'eût à se retirer avant la fin des Etats, & sans avoir pris congé de lui.

Depuis ce jour-là, toutes les conférences qui se tinrent ne roulérent que sur les Finances, sans qu'on pût venir à bout de rien régler. L'archevêque de Lyon, homme ambitieux, prétendoit que sur les rentes seules de l'Hôtel de ville de Paris, tout bien compté, on pouvoit sans faire tort aux particuliers, retirer sept millions, qui suffiroient pour remplir les coffres du Roi, & payer ses dettes. D'un autre côté, Joulet, Poncet, & la Borde, trois gens ingénieux à imaginer de nouveaux moyens d'épuiser le peuple pour faire plaisir à la Cour, proposérent un expédient pour augmenter les revenus du Roi. C'étoit d'abolir toutes les anciennes taxes, & de mettre un nouvel impôt de quinze millions sur tous les feux du Royaume; en sorte que la plus forte imposition ne passât pas cinquante francs, & que la moindre ne fût pas au-dessous de douze deniers. Mais le projet chimérique de ces hommes affamés échoüa. On l'examina dans plusieurs assemblées, on en reconnut la friponnerie, & on le rejetta absolument.

Les Etats présentérent ensuite à S. M. une requête qui lui

fit beaucoup de peine. Ils demandoient qu'on fît une revûë du Conſeil, & qu'on réduisît à vingt-quatre ce nombre prodigieux de membres dont il étoit composé, ſans cependant y comprendre les Princes du ſang, & les grands Officiers de la Couronne. Cette propoſition eut pour auteur l'archevêque de Lyon, qui de ſimple particulier qu'il étoit, eſpéroit par là s'ouvrir un chemin aux honneurs. D'un autre côté le Roi fit demander aux Etats deux millions pour les frais de la guerre, qui ne pouvoit manquer de ſuivre la déciſion qu'ils avoient faite au ſujet de la Religion. Le Chancelier en porta la parole à l'aſſemblée au nom de S. M. le 26. de Janvier. Il y fut accompagné du cardinal de Bourbon, qui fit même un grand éloge de cette réſolution des Etats, de Louis de Gonzague duc de Nevers, & du Garde des Sceaux de Morvilliers. Enſuite le Roi voyant qu'ils ne cherchoient qu'à éluder ſa demande par leurs retardemens affectés, & mille nouveaux obſtacles qu'ils faiſoient naître de jour en jour, crut devoir la faire appuyer par une perſonne d'un rang capable d'y donner encore plus de poids. Dans cette vûë il leur envoya le duc d'Anjou ſon frére, qui ſe rendit aux Etats le dernier jour du mois, ſuivi des ducs de Nevers & de Mayenne. Jean de Morvilliers porta la parole au nom du Prince, & Joſeph Hemar préſident de Bourdeaux lui fit cette réponſe, qui avoit été concertée auparavant dans l'aſſemblée : Que les Etats étoient très-mortifiés de ne pouvoir donner ſatisfaction à S. M. ſur cet article ; mais qu'ils n'avoient été convoqués que pour deux raiſons ; la premiére, pour porter à S. M. les plaintes de leurs Provinces ; & la ſeconde, pour travailler conjointement à trouver les moyens les plus propres de ſoulager l'Etat qui étoit grandement obéré : Que pour ce qui étoit des deux millions que S. M. demandoit, ils n'avoient aucun ordre d'en délibérer : Qu'ils ne voyoient pas d'ailleurs qu'aucune néceſſité l'obligeât de leur faire une ſemblable propoſition puiſque l'article arrêté dans l'aſſemblée au ſujet de la Religion, portoit cette clauſe en mots exprès ; » Pourvû qu'on pût en venir à l'éxécution, ſans troubler la » tranquillité publique : « comme on pouvoit s'en convaincre par la ſeule lecture des actes du tiers Etat, dont on fit enſuite un extrait. Cependant par reſpect pour la perſonne de

HENRI III. 1577.

Monſieur, on arrêta qu'il ſeroit plus amplement délibéré ſur cette affaire.

Enfin le quatre de Février il fut réſolu : Que le cahier ſouſcrit du Sécrétaire des Etats, & de deux de ſes ſubſtituts, ſeroit préſenté à S. M. par le Préſident du tiers Etat, accompagné d'un député de chaque province, en préſence du Clergé & de la Nobleſſe ; & qu'on la ſupplieroit en même tems d'y répondre inceſſamment : Que cependant on ne parleroit en aucune maniére de ſe ſéparer, pour ne pas donner occaſion à la Cour de rompre les Etats avant que de leur avoir donné ſatisfaction. Deux jours après, on remit ſur le tapis la propoſition qui avoit été faite, de réformer le Conſeil ; & on dreſſa un placet au Roi, par lequel on ſupplioit S. M. de réduire à vingt-quatre les membres qui le compoſoient ; de n'y recevoir aucune perſonne qui pût être ſuſpecte d'héréſie, ou d'avoir favoriſé les rebelles ; & d'y admettre un député de chaque province ; enfin d'enjoindre aux quatre Sécrétaires d'Etat, de ne garder aucun commis qu'on pût ſoupçonner d'adhérer au parti.

La Cour négocie avec le duc de Damville, pour avoir ſa démiſſion du gouvernement du Languedoc.

Le Roi avoit fort à cœur la réſolution qui avoit été priſe dans les Etats, de ne ſouffrir doreſnavant dans le Royaume aucune autre Religion que la Catholique ; mais le Languedoc ſembloit apporter un obſtacle invincible à l'éxécution. Les Proteſtans y étoient nombreux & puiſſans ; le duc de Damville, tout éloigné qu'il avoit toûjours paru de leurs opinions, étoit accuſé de les favoriſer ouvertement, à cauſe des liaiſons étroites qu'il avoit priſes avec le roi de Navarre, le prince de Condé, le marquis de Châtillon, & les autres Seigneurs de ce parti, & il ne paroiſſoit pas poſſible d'éteindre, ou même d'arrêter la contagion qui ſe répandoit de cette province dans tout le reſte du Royaume, tandis qu'il en auroit le gouvernement. Il s'agiſſoit donc de l'en retirer ; & on chargea de cette négociation un nommé Rizza Viguier, de Marſeille. Le Roi demandoit que le duc de Damville donnât ſa démiſſion du gouvernement de Languedoc, & qu'il remît ſes places à Guillaume vicomte de Joyeuſe Lieutenant de Roi de cette province. En dédommagement S. M. offroit au Duc de lui céder à vie le marquiſat de Saluces, avec tous ſes revenus, & certain nombre de troupes qu'elle s'engageoit

d'entretenir elle-même à ses dépens. Dans la suite, pour faire paroître au Duc le parti plus avantageux, on lui fit entendre que le Roi consentiroit même qu'il tînt cette Principauté de lui à foi & hommage comme son Vassal, & qu'elle passât à ses héritiers. En conséquence, le Roi donna au mois de Mars une déclaration, par laquelle il dérogeoit à la loi de l'Etat qui défend d'aliéner le domaine de la Couronne, & à l'Ordonnance de Moulins, qui onze ans auparavant avoit confirmé la même chose. A sa déclaration S. M. avoit joint un ordre à Charle de Birague gouverneur pour le Roi au-delà des Alpes, de remettre ses places au maréchal de Bellegarde, qui étoit chargé de l'exécution de ce traité. Mais toute cette négociation n'eut aucun succès. Le Duc, qui quelque tems auparavant sembloit avoir oublié l'insulte du capitaine de Luynes, prétendit en cette occasion, qu'il y alloit de son honneur de ne point quitter le Languedoc, qu'on ne lui en eût fait satisfaction; & il s'éleva mille nouvelles difficultés qui en empêchérent la réüssite.

Divers mouvemens dans le Royaume.

Cependant tandis que les Etats députoïent au Roi de Navarre & au Prince de Condé, tout étoit en armes dans la Saintonge, l'Agenois, & la Gascogne. Bazas fut la première ville qui se ressentit de ces mouvemens. Dès le commencement de l'année, Jean Favas capitaine fameux, qui dès sa plus tendre jeunesse avoit servi avec distinction dans les dernières guerres contre les Turcs, s'en étoit emparé, & l'avoit pillée à l'occasion que je vais dire. Il y avoit dans cette ville une fille fort riche, que le Capitaine souhaitoit de faire épouser à un de ses parens, natif de Bourdeaux, de la famille des Gasques, qui y est très-puissante. Cette fille avoit perdu son pére; ainsi Favas s'adressa à sa mére pour lui en faire la proposition. Il en fut d'abord bien reçu, & elle consentoit assez volontiers à cette alliance; mais elle avoit épousé en secondes nôces un certain capitaine appellé Bazas, qui ayant destiné sa belle-fille à un de ses parens, s'opposoit fortement à cet autre mariage. Ses refus réïtérés, & les mauvaises maniéres dont Favas prétendoit qu'il avoit usé avec lui pendant le cours de cette négociation, firent prendre à celui-ci une résolution bien hardie. Il s'associa pour l'exécution les fréres Casses, gens brutaux, qui avoient beaucoup de crédit dans la ville;

Le capitaine Favas surprend Bazas.

HENRI III. 1577.

& de concert ils surprennent le beau-pére, qu'ils massacrent impitoyablement, enlévent la fille d'entre les bras de sa mére, & la livrent à Gasque. Après une violence de cette nature, Favas vit bien qu'il n'avoit d'autre moyen de se soustraire à la rigueur des loix, que de soutenir son crime par un nouvel attentat. Sous prétexte de pourvoir à sa sûreté, il fit entrer secretement des troupes dans la ville, s'en rendit le maître, pilla le Chapitre, où il fit un butin considérable, rasa même la Cathédrale; & après avoir fait jusqu'alors profession de la Religion catholique, il déclara hautement qu'il étoit Protestant, & qu'il n'avoit rien entrepris que par l'ordre & au nom du roi de Navarre.

Tel fut le premier exploit par où se fit connoître le capitaine Favas, si fameux depuis dans les guerres qui affligérent ce Royaume. Au reste comme il avoit de l'esprit, il comprit que quoique le nom du roi de Navarre pût bien l'assûrer de l'impunité pour un tems, il lui seroit cependant difficile dans la suite de rejetter sur le droit de la guerre un attentat aussi hardi. Aussi dans la conférence de Flex, qui se tint trois ans après, il demanda d'être compris expressément dans le traité; ce qui lui fut accordé par l'article vingt-huitiéme. On prétend que c'est le premier Edit général de pacification qui ait fait mention de ces sortes de faits particuliers. Cependant Favas, pour se rendre plus considérable auprès du roi de Navarre, alla peu de tems après surprendre la Reole, place sur la Garonne, célébre par l'Abbaïe qui porte son nom. Il s'en rendit maître par escalade; & depuis elle est presque toûjours restée aux Protestans. En même tems de Monferrand baron de Langoiran, qui avoit surpris Perigueux l'année précédente, fit aussi une tentative sur Saint-Macaire; mais les échelles se trouvérent trop courtes, & il fut obligé de se retirer avec perte. Ces hostilités jettérent l'effroi jusque dans Bourdeaux, où les habitans sollicités par Honoré de Savoye marquis de Villars, Lieutenant de Roi de la province, consentirent de recevoir garnison; & elles leur servirent d'excuse dans la suite, lorsque le roi de Navarre voulut se plaindre de ce qu'ils lui avoient fermé leurs portes.

Dans ces mouvemens, le Conquest, place forte sur la côte de Bretagne, fut surpris par le sieur de la Vigne, gentilhomme

brave & estimé dans le province. Aussitôt qu'on en eut la nouvelle à la Rochelle, le prince de Condé y fit envoyer du secours ; mais quelque diligence que pût faire François du Fou baron du Vigean, qui en étoit chargé, il arriva trop tard, & ne put empêcher que les troupes du Roi assistées des païsans des environs, ne reprissent cette place, où le capitaine Caillebote les reçut après avoir tué Kermassonnet capitaine des portes. On passa au fil de l'épée la garnison & tous les habitans qui avoient toûjours été attachés au parti Protestant ; on en reserva seulement quelques-uns pour être conduits à Rennes, où ils furent pendus. Peu de tems auparavant Louis de Saint-Gelais s'étoit aussi rendu maître de Civray sur la Charente, où le jeune Tiffardiére fut tué. Mais à peine ce Seigneur fut-il éloigné, que celui qu'il avoit laissé à la garde de cette place, la livra à Gui de Daillon comte du Lude.

Ces succès avoient ranimé les espérances du roi de Navarre. Résolu de se venger du refus que les Bourdelois avoient fait de le recevoir dans leur ville, ce Prince étoit allé mettre le siége devant Marmande, grande ville située sur la Garonne à quelque distance de Bourdeaux, lorsqu'il apprit l'arrivée des députés des Etats. A cette nouvelle il leva le siége, & se retira à Agen. Ce fut là qu'ils furent conduits à son audience par Louis du Faur sieur de Gratins son chancelier, qu'il avoit chargé de les recevoir, & qui s'en acquita dignement. L'archevêque de Vienne porta la parole pour les autres députés. Ce Prélat, après s'être fort étendu sur la disposition où étoient les Etats, de conserver toûjours pour la personne du Prince les égards dûs à sa qualité de premier Prince du Sang, l'invita en leur nom à s'y rendre, & l'exhorta ensuite à se joindre avec S. M. pour procurer ensemble l'établissement d'une seule Religion dans le Royaume, en lui représentant les dangers inévitables d'une guerre, que le refus qu'il feroit d'unir ses intérêts à ceux du Roi & de tout l'Etat, alloit rendre nécessaire, depuis la résolution unanime que les Etats avoient prise de sacrifier leurs biens & leurs vies, pour porter tous les sujets de S. M. à ne plus faire profession que d'une même Religion.

La peinture vive & touchante que fit l'Archevêque des

HENRI III. 1577.

Réponse du roi de Navarre aux députés des Etats.

malheurs qu'une guerre aussi funeste alloit entraîner avec elle, tira des larmes au roi de Navarre. Ce Prince répondit en peu de mots aux députés, qu'il les remercioit de leurs bons avis. Ensuite il écrivit aux Etats d'une maniére fort obligeante : Qu'il leur étoit redevable de la députation qu'ils lui avoient faite : Qu'il ne pouvoit que loüer leur zéle pour la Religion & le bien public ; que cependant il les prioit de faire de sérieuses réfléxions sur la résolution qu'ils avoient prise, & d'examiner mûrement s'ils pouvoient raisonnablement se promettre un heureux succès de la demande qu'ils avoient faite à S. M. de ne souffrir qu'une seule Religion dans le Royaume : Que c'étoit prononcer bien hardiment, de dire que le Roi pouvoit sans scrupule manquer à la foi des traités faits avec les Protestans, & qu'une pareille décision ne pouvoit manquer de produire de très-mauvais effets, puisqu'elle ôtoit tous les moyens d'assûrer dans la suite une paix solide à l'Etat, lors même que les malheurs de la guerre auroient obligé les deux partis à la souhaiter le plus vivement : Qu'il les exhortoit donc d'y faire encore attention, & de ne pas s'engager à la funeste nécessité de troubler eux-mêmes la paix du Royaume, que tout le monde devoit avoir si fort à cœur, & sans laquelle les résolutions les plus sages & les plus salutaires qu'ils pourroient prendre, n'auroient jamais d'exécution, & ne seroient d'aucune utilité.

A ces lettres le roi de Navarre avoit joint un mémoire beaucoup plus ample, adressé aux Etats, par lequel il prétendoit leur prouver que la paix étoit absolument nécessaire ; & au sujet de la demande qu'ils faisoient, qu'on ne souffrît dans le Royaume que l'exercice de la seule Religion catholique, Apostolique & Romaine, il disoit: Qu'il avoit toûjours prié, & qu'il prioit encore le Seigneur en présence de cette assemblée respectable, au cas qu'il fût dans le chemin de la vérité, comme il en étoit alors persuadé, de ne permettre jamais qu'il s'en écartât, que si au contraire on pouvoit lui faire voir qu'il fût dans la mauvaise voie, il étoit dans la disposition, non seulement d'en sortir pour embrasser la Religion véritable, y vivre & y mourir ; mais de travailler encore de tout son pouvoir à bannir l'erreur du Royaume, & même de toute la terre. Ces derniéres paroles, qu'on regarda

dès-lors

dès-lors comme un présage de ce qui devoit arriver dans la suite, & qui eurent leur effet quelque tems après, avoient d'abord été effacées par les ministres ; mais le Prince les fit insérer de nouveau. Au reste il supplioit les Etats de se contenter de ces raisons, leur marquant que s'ils souhaitoient de lui quelque chose de plus, il les prioit de lui donner le tems d'y penser, qu'il en délibéreroit dans l'assemblée que le Roi avoit convoquée à Montauban, & qui devoit se tenir au premier jour.

Le prince de Condé refuse de reconnoître les députés des Etats.

D'un autre côté le prince de Condé avoit reçu bien différemment les députés qu'on lui envoyoit. Comme leur voyage étoit moins long, ils étoient arrivés quatre jours plûtôt à Saint-Jean-d'Angely, où étoit ce Prince. Mais il refusa de recevoir leur députation ; il ne voulut pas même ouvrir leurs lettres, sous prétexte que les Etats n'avoient point été convoqués légitimement, & que ce n'étoit qu'une assemblée informe de gens séduits & subornés par les perturbateurs du repos public pour perdre le Royaume, en persuadant au Roi de revoquer le dernier Edit. Quelques instances que fît auprès de lui l'Evêque d'Autun, qui étoit à la tête des députés, il ne put rien gagner sur son esprit. Le Prince résolu à ne point les reconnoître, leur dit seulement : Qu'il voyoit avec douleur l'état malheureux où le Royaume étoit réduit : Que pour lui il sacrifieroit volontiers sa vie à la tranquillité publique ; que c'est ce qui l'avoit engagé plusieurs fois à souhaiter, & ce qui le portoit encore à demander dans les circonstances présentes, que pour épargner le sang des peuples & de cette brave Noblesse qui faisoit la force de l'Etat, on permît aux chefs des deux partis de terminer entr'eux un differend, qui ne duroit que depuis trop long-tems : Qu'au reste s'ils avoient quelque proposition à lui faire de la part de S. M. il étoit prêt à leur donner audience. Voilà tout ce qu'ils purent obtenir de ce Prince, qui du reste les traita très-gracieusement. Ainsi après bien des honnêtetés réciproques, ils prirent congé de lui, & retournérent à Blois, où ils rendirent compte à l'assemblée le huit de Février du succès de leur voyage.

Sept jours après arrivérent ceux qu'on avoit députés vers le roi de Navarre, & ils firent de même leur rapport à l'assemblée, du succès de leur négociation. Ils ajoutérent que

HENRI III. 1577.

ce Prince les avoit aussi chargés de porter sa plainte aux Etats au sujet de l'usurpation des rois d'Espagne, qui lui retenoient le royaume de ses ancêtres, & de les prier d'interposer leur autorité pour obliger Philippe à lui donner satisfaction. Il se tint plusieurs assemblées pour voir ce qu'on devoit répondre à ce Prince, ou quel parti on prendroit sur sa réponse. Mais comme on remettoit de jour en jour à en délibérer plus amplement, ils arrêtérent enfin, que puisque par leur députation ils avoient fait leur devoir, & qu'ils n'avoient aucun ordre de traiter de cette affaire ; ils ne passeroient pas plus avant, sur-tout leurs pouvoirs étant expirés, disoient-ils, & eux n'ayant plus par conséquent aucun droit de s'assembler, depuis que leur cahier avoit été présenté à S. M.

Les Etats présentent leur cahier au Roi.

Cette cérémonie s'étoit passée le neuf du mois, & depuis ce jour-là Guillaume d'Avanson archevêque d'Ambrun, & Louis d'Angennes de Maintenon avoient proposé au tiers Etat au nom du Clergé & de la Noblesse, de choisir entr'eux tous, douze députés, dont S. M. seroit suppliée de prendre les avis, lorsqu'il s'agiroit de statuer sur leurs demandes. La chose fut mise aussi-tôt en délibération, & toutes les voix alloient d'abord à l'affirmative, lorsque Bodin les fit revenir, en déclarant que son avis étoit, qu'on ne consentît point à une pareille délégation, & que si le Clergé & la Noblesse s'y opiniâtroient, on protestât contre leur délibération. En effet ayant été député du tiers Etat pour porter au Clergé & à la Noblesse ses remontrances sur cet article, il leur fit voir par plusieurs raisons convainquantes, que rien n'étoit plus au désavantage, particuliérement du tiers Etat, que de rendre quelques-uns d'entr'eux arbitres souverains des demandes qui n'avoient été faites que par le corps des Etats réünis. Il leur représenta : Que c'étoit en quelque sorte anéantir l'autorité des Etats, que de réduire quatre cens députés qui les composoient, à un si petit nombre de délégués, qui tout incorruptibles qu'on les supposât, pourroient toûjours se laisser, ou intimider par la présence de S. M. ou séduire par les caresses de ceux qui gouvernoient à la Cour : Qu'ainsi, comme nos histoires en faisoient foi, Louis XI. qui le premier de nos Rois sçut s'arroger le pouvoir absolu, trouva le secret tant qu'il vécut, de gouverner le Royaume à sa fantaisie, en

attribuant le nom d'Etats avec le pouvoir dont ils ſont revêtus, à une poignée de gens dont il diſpoſoit à ſon gré : Qu'enfin on rendoit par-là l'autorité des Etats généraux, qui juſqu'alors avoit été déterminée à certains lieux, à certains tems, & à certaines perſonnes, perpetuelle & ambulatoire. Et ſur ce que l'Archevêque de Lyon l'interrompit en cet endroit pour repréſenter, que les Délegués ſeroient ſeulement préſens aux déliberations comme témoins, & non point comme Juges avec le pouvoir de décider, Bodin repliqua : Qu'on avoit propoſé d'abord de les rendre eux-mêmes arbitres dans les délibérations; que ſi cependant par un avis mitigé on revenoit à ne vouloir leur accorder que la ſimple qualité de témoins des réſolutions qu'on y prendroit, il y trouvoit un inconvenient encore plus grand : Qu'en effet, quoiqu'ils fuſſent en petit nombre, leur ſeule préſence jointe au pouvoir dont on les auroit revêtus, donneroit aux déciſions qu'on y feroit, une autorité abſoluë & ſans bornes, & ôteroit ainſi aux Etats la voye des remontrances, au cas que le Conſeil de ſa Majeſté prît quelque parti qui ne leur parût pas convenable. Toute l'aſſemblée ſe rendit à ces raiſons ; & quelque oppoſition que fiſſent paroître certains membres du Clergé, entr'autres quelques Prélats, qui eſpéroient par-là s'ouvrir un chemin au miniſtére ; quoi que pût dire le ſieur de Maintenon, qui prétendoit que l'avis contraire avoit paſſé, & que par conſéquent on ne pouvoit plus y revenir, Bodin ayant déclaré que ſi le Clergé & la Nobleſſe perſiſtoient dans leur ſentiment, le tiers Etat proteſteroit ; tous ſe rendirent, & il fut réſolu d'une commune voix, que les Etats ne nommeroient point de Délegués pour être préſens aux délibérations du Conſeil au ſujet de leurs demandes.

HENRI III. 1577.

Dans les commencemens, lorſque tout paroiſſoit diſpoſé au parti contraire, le Roi avoit trouvé fort mauvais cette réſolution des Etats. Mais il étoit revenu depuis. L'Archevêque de Lyon avoit eu, dit-on, l'adreſſe de perſuader à ce Prince, qui ne cherchoit qu'à agrandir ſon pouvoir, que ce qui lui paroiſſoit devoir donner des bornes à ſon autorité, étoit le moyen le plus ſûr de l'augmenter ; & par là il avoit ſçû lui faire changer d'avis. Auſſi lorſqu'il apprit que Bodin avoit fait revenir l'aſſemblée de ſa premiere réſolution,

HENRI III. 1577. l'habileté qu'il avoit fait paroître en cette occasion à manier & tourner les esprits donna de l'ombrage à ce Prince; & quoique ce Monarque lui eût toûjours marqué auparavant beaucoup d'amitié, à cause de son érudition rare & de la grande expérience qu'il avoit, jusques-là que souvent il le faisoit appeller pendant ses repas pour l'entendre raisonner sur différentes matiéres, il ne le regarda plus depuis de bon œil.

Cependant les Etats après avoir marqué au Roi leur intention sur cet article, ne pensoient plus qu'à prendre congé de S. M. lorsqu'elle leur fit dire par le Garde des Sceaux de Morvilliers, qu'elle alloit travailler incessamment à examiner leurs demandes; qu'au reste elle leur défendoit de se séparer sans sa permission. Cet ordre ne satisfit point les Etats. Ils persistérent dans leur résolution; & le Roi fut obligé de les assembler encore une fois en sa presence. Sa Majesté étoit accompagnée de la Reine sa mére, de la Reine régnante, des cardinaux de Bourbon, de Guise & d'Est, du duc de Guise, qui s'étoit enfin rendu à Blois, des ducs de Mayenne & de Nevers, & de tous les autres seigneurs de sa Cour. Là elle fit entendre aux Etats: Que ses intentions étoient, que conséquemment à la requête qu'ils lui avoient présentée d'abord, ils choisissent entr'eux des Délégués pour être presens à l'examen qu'elle vouloit faire de leurs cahiers, afin qu'ils pussent l'instruire dans l'occasion des raisons sur lesquelles leurs demandes étoient fondées: Que quoique cela ne se fût jamais pratiqué, elle vouloit bien leur accorder cette grace: Qu'elle vouloit de plus qu'ils ne se séparassent point avant l'arrivée de ceux qu'ils avoient députés au duc de Damville, & sur-tout au duc de Monpensier, qu'elle avoit fait partir depuis peu pour aller trouver le roi de Navarre; parce qu'au cas qu'on fût obligé d'en venir aux armes, elle auroit besoin d'eux, pour trouver les moyens de fournir les fonds nécessaires pour soûtenir le poids d'une si juste guerre: Qu'elle avoit résolu d'aliéner à perpétuité cent mille écus de rente du domaine de la Couronne, & qu'elle souhaitoit avoir sur cela leur agrément: Qu'elle leur ordonnoit donc de continuer leurs assemblées pour en délibérer; que si cependant ils jugeoient qu'il fût trop onéreux de rester assemblés en corps, elle leur permettoit de reprendre le chemin de leurs

provinces, à condition qu'ils nommeroient auparavant des Députés pour achever de terminer les affaires.

Les Etats refusent de consentir à l'aliénation du domaine.

Les Etats demandérent qu'il leur fût permis de déliberer sur ces propositions ; & après s'être consultés, ils répondirent : Qu'ils ne pouvoient ni continuer leurs assemblées, ni laisser après eux des Députés de leurs corps pour assister à de nouvelles délibérations : Qu'ils n'étoient pas plus en état d'accorder, ni les subsides extraordinaires que S. M. demandoit, ni le droit d'aliéner le domaine de la Couronne ; que seulement ils étoient prêts de différer leur départ jusqu'à l'arrivée du duc de Monpensier, & de ceux qu'ils avoient députés au duc de Damville. Le Roi défendit qu'on lui signifiât cette réponse ; & dès le lendemain Pompone de Belliévre se rendit à l'assemblée de la part de S. M. pour presser les Députés de consentir à l'aliénation du domaine. Il leur remontra, que les nécessités urgentes de l'Etat ne leur permettoient pas de refuser sur cela leur agrément ; parce que sans contredit le salut du peuple est la loi suprême de l'Etat. Mais Hemar président de Bourdeaux prenant la parole, lui répondit au nom des Etats : Qu'on ne pouvoit imaginer aucun cas où ce droit pût être revendiqué par nos souverains, comme il le prouva fort au long : Qu'ils n'avoient en effet que l'usufruit du domaine de la Couronne ; que la propriété en appartenoit à tout le corps de la Nation, & qu'elle ne pouvoit jamais être aliénée, non pas même dans les besoins les plus pressans, comme l'exemple du roi Jean prisonnier en Angleterre le démontroit invinciblement : Que cette loi étoit la base & le soûtien du trône ; & que c'étoit pour cette raison, que nos péres l'avoient toûjours regardée comme sacrée & inviolable. Belliévre fut congédié avec cette réponse. Ainsi échoüa la prétention chimérique qu'on avoit euë d'aliéner le domaine sous le beau prétexte d'une nécessité imaginaire. On en eut l'obligation principalement à Bodin, qui tandis que les principaux Députés gagnés par les caresses de la Cour commençoient à mollir, tint toûjours ferme pour la négative. Et certes, s'ils eussent lâché la main en cette occasion, on ne peut douter que sous un Prince aussi prodigue que Henri, on n'eût bientôt vû épuiser tous les revenus de la Couronne.

HENRI III.

1577.

Réponse du duc de Damville aux Députés des Etats.

Cependant ceux qui avoient été députés vers le duc de Damville étoient arrivés à Monpellier, où il faisoit sa résidence. Dès l'année précédente ce Seigneur de concert avec le roi de Navarre & le prince de Condé, sur l'invitation qui lui avoit été faite de se rendre aux Etats, avoit protesté le 22. de Septembre contre tout ce qui s'y feroit, prétendant qu'ils n'étoient pas convoqués légitimement ; & le 28. d'Octobre suivant il avoit envoyé au Roi l'acte de sa protestation. Au reste il reçut fort bien les Députés, qu'il chargea même d'une réponse par écrit. Ses lettres datées du 7. Février étoient adressées à l'assemblée de Blois ; car il voulut se servir de ces termes, pour ne pas paroître reconnoître l'autorité des Etats. Par ces lettres, après les avoir remerciés de la députation honorable qu'ils lui avoient faite, il leur marquoit : Qu'étant sorti d'une des premiéres familles du royaume, dont les ancêtres avoient autrefois mérité le titre glorieux de *Premiers Chrétiens*, il ne pouvoit qu'approuver infiniment le zéle qu'ils faisoient paroître pour l'établissement de la religion Catholique, Apostolique & Romaine, dans laquelle il étoit prêt de vivre & de mourir : Que cependant pour certaines raisons, qu'il exposoit plus amplement dans le mémoire qu'il leur avoit adressé, il appréhendoit qu'en voulant apporter au mal des remédes hors de saison, on ne l'irritât, au lieu de le guérir : Qu'ainsi il les prioit très-instamment d'y faire attention, & de refléchir mûrement sur ce qu'il leur représentoit.

Il s'expliquoit davantage dans le mémoire dont il avoit aussi chargé leurs Députés. Il leur faisoit voir : Que tous les malheurs passés faisoient assez connoître, qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de donner la foi ; & qu'elle ne peut être l'ouvrage d'aucune puissance qui soit sur la terre : Qu'il n'y avoit pas lieu de douter qu'après tant de guerres qui avoient désolé le royaume, les Protestans étant enfin venus à bout de mettre leurs vies & leurs consciences à couvert, à l'abri des Edits de nos Rois, ils ne prissent les moyens les plus extrêmes pour se conserver à quelque prix que ce fût, une liberté, qui leur avoit coûté le sang & la ruine de tant de leurs fréres : Que tous les gens de bien frémissoient avec lui au souvenir encore tout frais de tant de calamités passées : Qu'ainsi il ne

pouvoit assez s'étonner, qu'on pensât encore à renoüer des projets, dont le succès avoit toûjours été si funeste : Que depuis le dernier Edit qui avoit été reçû solemnellement par les Etats de cette province, une des plus considérables du royaume, qu'il gouvernoit au nom du Roi, & dont ils avoient juré l'exécution, tout le monde avoit reconnu, à n'en pouvoir douter, que l'unique moyen de conserver la paix dans le royaume, étoit d'y permettre l'exercice des deux Religions : Qu'il n'y avoit aucun inconvénient à l'accorder ; & que par conséquent on ne pouvoit violer la foi des Edits faits en faveur des Réformés, sans s'exposer aux dangers les plus évidens : Qu'au reste les propositions qu'on lui avoit faites de leur part, étant de nature à intéresser également ceux des Catholiques qui avoient toûjours été portés à la paix, & les Protestans, il ne pouvoit rien résoudre là-dessus, ni leur rendre aucune réponse positive, sans consulter auparavant le roi de Navarre & le prince de Condé, qui devoient être les garans du dernier Edit, auquel ils avoient travaillé conjointement.

L'Evêque du Puy & ses deux collégues furent congédiés avec cette réponse. Ils arrivérent à Blois sur la fin de Février, à peu près en même tems que le sieur de Biron, qui avoit été envoyé au roi de Navarre ; & lorsque dans les Etats on commençoit à parler de paix. Comme ce grand feu qu'on avoit fait paroître d'abord pour la guerre étoit alors un peu amorti, la proposition qui en fut faite, trouva beaucoup de partisans parmi les Députés. Bodin sur-tout, qui par l'absence des Députés de la ville de Paris étoit devenu président du tiers Etat, l'appuyoit fortement. Il s'opposa avec un courage admirable au Clergé & à la Noblesse, qui gagnés par les Guises tenoient tous les jours des assemblées particuliéres, pour presser qu'on exécutât à quelque prix que ce fût, & même par la voye des armes, s'il étoit besoin d'en venir là, ce qui avoit été arrêté au sujet de la Religion. Et sur ce qu'ils lui objectérent, que l'article avoit passé avec cette clause dans l'assemblée des Etats ; & que depuis qu'ils avoient presenté leur cahier à S. M. il ne leur étoit plus permis de délibérer. Il leur répondit hardiment : Qu'on devoit donc les regarder eux-mêmes comme traîtres & criminels de leze-

HENRI III. 1577.

Majesté, puisque de leur propre aveu n'ayant plus ni autorité, ni pouvoir, ils osoient cependant encore s'assembler tous les jours en secret ; mais qu'il étoit d'un sentiment tout contraire : Qu'il croyoit qu'il leur étoit encore permis de porter leurs remontrances au pied du trône : Que comme les Etats n'avoient commencé que de l'instant que S. M. leur avoit ordonné de délibérer, il n'y avoit aussi qu'un ordre souverain de se séparer, qui pût les rompre : Qu'on sçavoit au reste, que chés les Romains il n'étoit permis de traiter de la guerre, que dans les Comices assemblés par centuries ; au lieu qu'ils ne croyoient pas nécessaire d'assembler tout le peuple, lorsqu'il s'agissoit de la paix. : Usage prudent & sage, que cette République belliqueuse & triomphante n'avoit admis, que pour montrer combien elle jugeoit la paix préférable à la guerre.

Le duc de Monpensier conseille la paix.

Ce fut dans le plus grand feu de ces contestations, que les Etats donnérent audience le dernier jour de Février au duc de Monpensier, qui étoit de retour de son voyage vers le roi de Navarre. Ce Prince, pour ne pas charger sa mémoire, lut un discours fort éloquent, où il rendoit compte à l'assemblée de sa négociation, & des dispositions favorables à la paix qu'il avoit trouvées dans le roi de Navarre. Ensuite après avoir dit quelques mots modestement & en passant de son attachement à la Religion de ses péres, & de ce qu'on lui avoit vû faire tant de fois à la tête des armées, pour la soûtenir, il ajoûta : Que cependant l'image des malheurs qui pendant seize années de guerre avoient désolé la France, & avoient réduit à deux doigts de sa perte ce royaume autrefois si florissant ; l'éxemple des Princes étrangers ; de l'Empereur Charles V. qui après avoir triomphé de l'Allemagne, vainqueur de ses provinces s'étoit vû obligé d'accorder aux vaincus l'éxercice libre de leur Religion ; de Philippe son fils, qui tout récemment venoit de donner la paix aux Païs-bas, qui tout ennuyés qu'ils étoient de la guerre, ne l'avoient acceptée qu'à cette condition ; que tout cela le portoit à conseiller à S. M. de penser uniquement à entretenir la paix qu'elle venoit de donner à l'Etat, sauf à réformer ce qui pourroit se rencontrer d'abusif & de trop fort dans les Edits précédens : Qu'il espéroit que le roi de Navarre y donneroit son consentement :

consentement : Enfin qu'il étoit d'avis, que les choses restassent sur ce pied-là, jusqu'à ce que par l'autorité d'un Concile ou d'une assemblée d'Etats convoqués légitimement, ou par quelqu'autre moyen doux & raisonnable, le Roi fût en état de réünir tous ses sujets dans le sein de la vraye Religion.

HENRI III.

1577.

Nouvelle décision des Etats au sujet de la Religion.

L'autorité d'un si grand homme, dont la conduite étoit irréprochable, fortifia beaucoup le parti de Bodin & de ceux qui comme lui conseilloient la paix. Sur ses instances, on remit la chose en délibération; & à la pluralité des voix, l'avis passa enfin : Que conformément à l'instruction qui avoit été donnée à Pierre Versoris, S. M. seroit suppliée, de ramener tous ses sujets à l'unité de la religion Catholique, Apostolique & Romaine par toutes sortes de voyes justes & raisonnables; sans cependant en venir à la force & aux armes. Hemar président de Bordeaux, Bodin, & Bigot député de la ville de Roüen, dresserent en conformité une supplique, qui fut presentée au Roi, par laquelle le tiers Etat protestoit que dès le commencement ils n'avoient jamais été d'avis, qu'on dût user de violence; qu'ils faisoient profession de ne point reconnoître d'autre Religion que celle de leurs péres, dans laquelle ils étoient prêts de vivre & de mourir; mais qu'ils croyoient qu'elle ne devoit se soûtenir que par la voye de la paix & de la douceur, & jamais par celle des armes. Pour confirmer ce qu'ils avançoient, ils joignirent à leur requête un extrait de l'arrêté qu'ils avoient fait le 15. de Janvier au sujet de la Religion, tiré des actes publics, par lequel ils montroient, que dans l'instruction donnée à Pierre Versoris, qui devoit porter la parole au Roi pour le tiers Etat, on avoit inséré cette clause : » A condition que l'exécution s'en feroit » par les voyes de la douceur, & sans qu'on fût obligé pour » cela d'en venir aux armes.

Ambassade du prince Casimir au Roi.

Dans ce même tems-là, Pierre Beutrick député du duc Jean Casimir, frére de l'électeur Palatin, eut audience du Roi. Cet envoyé fit un long discours pour se plaindre au nom de son maître & de tous les Officiers Allemans, dont une partie s'étoit renduë à la Cour avec lui, de ce qu'on avoit négligé de leur faire tenir dans les termes dont on étoit convenu, à Francfort & à Strasbourg les sommes qu'on leur

HENRI III. 1577.

avoit promises. Il dit : Qu'ils n'avoient pas oublié ce que S. M. avoit plusieurs fois répondu à leurs Députés, lorsqu'ils la pressoient de donner la paix à ses peuples : qu'ils devoient se mêler de leurs affaires, & lui laisser le soin de gouverner son Etat : Qu'ils ne prétendoient donc pas s'ingérer mal-à-propos dans ce qui ne les regardoit point, qu'autant cependant que leur intérêt propre le demandoit : Qu'ils se souvenoient aussi de ce qu'on leur avoit répondu, lorsqu'au milieu de la paix dans le tems que le Royaume étoit tranquille, ils faisoient instance pour être payés des sommes considérables qui leur étoient dûës ; que l'Etat étoit trop épuisé, & que la situation presente des affaires ne permettoit pas de leur donner satisfaction : Qu'ils ne voyoient donc pas quel pouvoit être leur recours, si la guerre venoit à se rallumer ; car comment pourroit-on exécuter au milieu des troubles ce qu'on n'avoit pas été en état de faire dans la plus grande tranquillité ? Que c'étoit-là le motif de leur voyage ; qu'ils venoient moins pour exiger ce qu'il leur étoit dû, que pour presser sa Majesté d'entretenir une paix qu'ils s'étoient flattés de voir durer ; qu'ils venoient la sommer de tenir la parole qu'elle avoit donnée, non-seulement à tous les Réformés de France, mais au duc Casimir lui-même : Que ce Prince autant pour les intérêts de sa gloire, que pour son avantage particulier, s'étoit crû obligé après tant de graces distinguées dont S. M. venoit de l'honorer, de la prier très-instamment de veiller à la tranquillité de son Etat, & d'observer inviolablement le dernier Edit, dont toutes les provinces du royaume s'étoient engagées solemnellement de procurer l'exécution : Qu'au reste il s'offroit, au cas qu'il s'y fût glissé quelque article trop fort, dont la conscience de S. M. se trouvât embarrassée, de travailler lui-même à chercher des tempéramens pour l'adoucir ; & qu'il l'avoit chargé de traiter pour cela avec les Députés du roi de Navarre, du prince de Condé, & du duc de Damville : Que cependant il demandoit qu'on lui payât ce qui lui étoit dû, afin qu'il pût être en état de remplir lui-même les engagemens qu'il avoit pris au nom du Roi avec les Officiers des troupes Allemandes qui l'avoient suivi.

Après ce discours que Beutrick prononça avec sa naïveté Allemande, comme il vit que malgré cela tout se disposoit

à la guerre, il présenta au Roi le 8. de Mars au nom du duc Casimir un acte signé de sa main, par lequel ce Prince, pour ne pas s'exposer plus long-tems aux plaintes des officiers Allemans, qui le soupçonnoient de ménager ses intérêts à leur préjudice, renonçoit à toutes les pensions, charges & dignités qu'il tenoit de S. M. Beutrick en remit les titres au Roi, le priant de regarder aussi son maître comme libre de tous les engagemens qu'il auroit pû avoir pris avec lui par le passé, sans préjudice cependant de l'ancienne alliance, qui avoit existé de tout tems entre nos Rois & la maison Palatine. Outre cela il demanda, que comme ils étoient venus à la Cour sur l'assûrance de la foi publique, on leur accordât aussi sûreté pour leur retour. Enfin Beutrick, qui étoit d'ailleurs d'un caractére violent, ajoûta d'un air fier, qu'il avoit ordre de son maître de passer aussi en Angleterre pour y mettre ordre à ses affaires : paroles que les gens entendus regardérent comme une menace que Casimir faisoit au Roi, au cas qu'il pensât à faire la guerre aux Protestans, d'engager Elisabeth à prendre leur parti, & à leur donner du secours.

Cet événement fut cause qu'on pensat à examiner plus sérieusement dans le Conseil la requête qui avoit été presentée au Roi quelques jours auparavant au nom du tiers Etat. Les avis y furent partagés. Le Cardinal de Guise, les ducs de Guise, de Mayenne, & de Nevers prétendoient qu'on devoit s'en tenir à la premiére décision des Etats au sujet de la Religion. La Reine mére au contraire, le duc de Monpensier, le maréchal de Cossé, le sieur de Biron, Belliévre, & Morvilliers, après avoir reflechi mûrement aux suites fâcheuses que cette résolution pouvoit avoir, revinrent au parti le plus modéré ; & leur sentiment prévalut. On arrêta qu'on ne devoit songer qu'à entretenir la paix ; & on prit occasion de ce qu'avoit dit l'envoyé du Prince Casimir, qu'on pourroit apporter quelque adoucissement au dernier Edit, pour députer de nouveau le sieur de Biron au roi de Navarre ; ce qui donna lieu au nouvel Edit de pacification qui parut cette même année.

La Cour résolut aussi d'envoyer un Ambassadeur en Allemagne ; & on jetta les yeux pour cette négociation sur Claude

Le Roi députe aux

HENRI III. 1577. princes de l'Empire.

de Villequier vicomte de la Guerche. Ce Seigneur ſe rendit d'abord à la cour du prince Loüis électeur Palatin ; & après l'avoir complimenté au nom de leurs Majeſtés ſur la mort du prince Frideric ſon pére, qui étoit arrivée quelque tems auparavant, & ſur ſon élevation à l'Electorat, il alla trouver le duc Jean Caſimir ſon frére, à qui ſur les inſtances qu'il lui fit, il remit ſes inſtructions par écrit. Il étoit chargé de faire à ce Prince les mêmes complimens de la part de leurs Majeſtés, & de l'inſtruire de la ſituation préſente où étoient les affaires : Que depuis qu'il étoit ſorti de France les Etats généraux s'étoient aſſemblés à Blois, & avoient demandé au Roi d'une commmune voix, qu'il ne ſouffrît dans le royaume aucune autre Religion que la Catholique : Que lors de ſon départ de la Cour, S. M. ſe diſpoſoit à leur accorder une ſi juſte demande ; qu'elle s'y ſentoit portée par ſa propre conſcience, & par l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs, qui avoient toûjours eu à cœur d'entretenir l'unité de la foi parmi leurs ſujets : Que l'expérience lui apprenoit d'ailleurs que la diverſité des Religions étoit dans un Etat une ſemence toûjours renaiſſante de diviſions & de troubles; qu'en effet il étoit conſtant que les Réformés penſoient bien moins dans leurs aſſemblées à traiter des affaires de la Religion, qu'à fomenter les troubles du royaume, & la révolte contre le Souverain : Qu'on en avoit un exemple tout récent dans l'entrepriſe séditieuſe qu'ils venoient de faire, en mettant garniſon dans la Charité, à l'inſçû de S. M. & en s'emparant de preſque toutes les villes & places fortes du Poitou, de la Saintonge, de la Gaſcogne, du Dauphiné, & du Languedoc : Que depuis le dernier Edit, S. M. avoit pris tous les moyens poſſibles de le mettre à exécution ; qu'elle y avoit trouvé des obſtacles inſurmontables ; & qu'il n'avoit ſervi qu'à fournir un prétexte aux Catholiques de former entr'eux de nouveaux partis ; ce qui prouvoit manifeſtement qu'un royaume ne pouvoit jamais être tranquille, tant qu'on y ſouffriroit deux Religions différentes : Que la verité de cette maxime étoit reconnuë des princes mêmes de l'Empire qui ſuivent la Confeſſion d'Auſbourg, & de la reine d'Angleterre, qui ne permettent l'exercice que d'une ſeule Religion dans leurs Etats : Que cependant ſes intentions n'étoient point d'exclure abſolument

les Proteſtans de ſes bonnes graces ; qu'elle les prenoit ſous ſa protection, comme tous ſes autres ſujets ; & qu'elle ne permettroit point qu'on gênât leurs conſciences ; mais à condition qu'ils n'auroient aucune liberté de s'aſſembler : Qu'en conſéquence S. M. prioit inſtamment l'Electeur & le prince Caſimir ſon frére, au cas qu'elle trouvât dans les Réformés quelque obſtacle à ſes juſtes deſſeins, de ne leur donner aucun ſecours, & de ne point prendre intérêt à une affaire qui ne les regardoit nullement : Qu'elle étoit d'âge à pouvoir la terminer par elle-même d'une façon convenable, ſans avoir beſoin du ſecours d'aucune prudence étrangére : Qu'ainſi elle les ſupplioit de ne s'en point mêler ; qu'au reſte elle étoit très-mortifiée qu'on ne leur eût point encore fait tenir les ſommes qui leur étoient dûës ; mais qu'elle auroit ſoin qu'on leur donnât au plûtôt ſatisfaction ſur cet article.

HENRI III. 1577.

Réponſe du prince Caſimir à l'Envoyé de France.

Le prince Caſimir répondit à ces inſtructions par un long écrit rempli d'aigreur : Qu'il avoit été fort ſurpris d'une nouvelle auſſi extraordinaire que celle qu'on lui apprenoit, qu'on penſât déja à rompre une paix qui étoit le ſalut de la France, & l'ouvrage des ſoins de la Reine mére, qui avoit été reçuë avec applaudiſſement par tous les Princes & Seigneurs de l'Etat, & à laquelle il avoit prêté lui-même les mains avec joie, pour prendre des réſolutions qui ne pouvoient manquer d'attirer la ruine d'un Roi & d'un royaume auſquels il avoit toûjours été affectionné ; Que pour lui il auroit attendu toute autre choſe de S. M. qu'il s'étoit flatté, que le ſouvenir des malheurs paſſés l'engageroit à obſerver plus conſtamment ce dernier traité, & lui feroit fermer l'oreille aux conſeils pernicieux de gens mal intentionnés, qui ſous le titre ſpécieux d'Etats généraux avoient été ſubornés par les ennemis du royaume pour le rejetter dans le trouble : Qu'en effet on ne ſeroit pas long-tems à s'appercevoir que c'étoit ſans ordre qu'ils avoient fait au Roi une pareille demande ; que dès le tems qu'il étoit en France il avoit prévu tout ce qui étoit arrivé ; qu'il avoit averti S. M. des funeſtes deſſeins de cette nouvelle union ; & qu'il lui avoit donné des indices certains de toutes les mauvaiſes manœuvres qu'on devoit faire joüer aux Etats : Qu'il eſperoit au reſte, que depuis le départ de Villequier S. M. mieux inſtruite auroit changé d'avis ; que cependant ſon

HENRI III. 1577. respect & son attachement sincére pour la personne de S.M. & pour tout le royaume en general, faisoient qu'il se croyoit obligé de lui donner quelques avis salutaires : Qu'elle devoit se souvenir de cette parolle de Gamaliel ; que ce qui n'est que l'ouvrage des hommes se dissipe de lui-même insensiblement, & qu'au contraire tous les efforts humains ne sçauroient empêcher l'exécution des desseins qui viennent de Dieu ; comme aussi de cette autre maxime: Que l'utilité d'un Etat doit toûjours se mesurer sur la nécessité ; que la Pologne, la Hongrie, la Boheme, la Suisse, étoient une preuve évidente & incontestable de cette vérité : Qu'au contraire c'étoit se moquer que de vouloir mettre aucun prince de l'Allemagne, quel qu'il fût, en parallele avec le roi de France ; que tout l'Empire pouvoit bien être mis en comparaison avec la France; mais que c'étoit justement ce qui devoit faire connoître au Roi, que comme après tant de malheurs & de guerres qui avoient désolé l'Allemagne, il n'y avoit eu que l'Empereur Ferdinand qui eût sçû y rétablir la tranquillité en accordant la liberté de conscience ; ce ne seroit aussi que par ce moyen que S. M. viendroit à bout de pacifier le royaume, & d'arrêter la source intarissable des troubles dont jusqu'alors il avoit été agité: Que le Roi, qui devoit se montrer le véritable pére de ses peuples, en tenant une conduite égale entr'eux, ne pouvoit au milieu des divisions qui partageoient son Etat, se déclarer le chef d'un des deux partis, sans compromettre son autorité ; & qu'il devoit faire attention que l'intérêt même de la Majesté royale demandoit qu'il sçût tous les contenir dans le devoir, sans donner ni aux uns, ni aux autres aucun lieu de se défier de sa parole, puisqu'il étoit difficile que les étrangers missent leur confiance dans un Prince qui n'en trouveroit pas parmi ses propres sujets : Que l'exemple de la reine d'Angleterre, dont on prétendoit s'appuyer, n'étoit d'aucune autorité pour l'affaire presente : Qu'en effet les deux royaumes ne se trouvoient pas dans la même situation ; qu'on n'avoit point vû en Angleterre, comme en France, tant de Princes, tant de Seigneurs, tant de gens considérables, soit parmi la Noblesse, ou dans les autres états, demander qu'on leur permît l'exercice libre de leur religion ; mais que si la même chose y fût arrivée, & que par un acte public la Reine eût engagé sa parole royale

HENRI III. 1577.

de leur accorder, elle l'auroit sans doute observé inviolablement, sans qu'aucunes raisons eussent pû la faire départir de ce qu'elle auroit une fois promis, ou qu'elle eût souffert de s'y voir contrainte par ses sujets : Que les Réformés s'étoient pourtant promis toute autre chose de S. M. lorsqu'ils l'avoient vûë s'entremettre si généreusement auprès des Estats de Flandre, pour les engager à rétablir dans tous leurs biens & leurs dignités les enfans du comte de Horn, que le roi d'Espagne avoit fait mourir contre toutes les loix : Que ce qu'ajoûtoit le sieur de Villequier, que le Roi laisseroit aux Réformés la liberté de conscience, à condition qu'ils ne feroient aucun exercice public de leur religion, ne pouvoit contenter aucun homme de bon sens : Qu'en effet prétendre que par la S. M. seroit dégagée de la parole qu'elle avoit donnée aux Protestans, c'étoit vouloir ressembler à des gens qui après avoir accordé la vie sauve à quelqu'un, lui refuseroient même le nécessaire : Qu'il prioit donc instamment S. M. de penser à conserver sa réputation auprès de ses sujets & des Princes étrangers, plûtôt que d'écouter les conseils pernicieux de gens, qui sous ombre de representer les Etats généraux étoient en effet séduits par les ennemis du royaume pour la tromper : Qu'outre cela il la supplioit de travailler plus efficacement que par le passé à remplir à la prochaine foire de Francfort les engagemens qu'elle avoit pris avec lui & avec les Officiers des troupes Allemandes qui l'avoient suivi.

Réponse du Landgrave de Hesse au même.

Villequier fut congédié avec cette réponse, & de-là il passa à Cassel pour faire le même compliment à Guillaume Landgrave de Hesse. Ce Prince qui avoit toûjours conservé des liaisons fort étroites avec la France, répondit avec beaucoup plus de modération au sujet de la proposition que les Etats avoient faite à S. M. de ne souffrir dans le royaume que l'exercice de la seule religion Catholique, Apostolique & Romaine. Il dit à ce Seigneur : Qu'il étoit à souhaiter pour tous les gens de bien, & que le plus ardent de ses vœux à lui-même avoit toûjours été de voir regner, non pas en France seulement, mais dans tout l'univers, la seule vraye religion Romaine, telle qu'elle avoit d'abord été annoncée dans toute sa pureté par S. Paul ; mais qu'on sçavoit aussi que depuis la destruction de l'Empire Romain, les Papes ayant porté leurs prétentions

HENRI III. 1577.

& leurs pouvoirs jusqu'au point de vouloir donner des loix en Souverains aux Puissances séculiéres, cette premiere pureté de la foi dégénéra insensiblement, & se corrompit par les abus différens, les erreurs grossiéres, enfin les superstitions monstrueuses que l'invention humaine y introduisit : Que pour s'en convaincre il ne falloit qu'ouvrir l'histoire des tems, où on voyoit les plaintes de tant de personnes de piété, qui pendant plusieurs siecles demandérent inutilement qu'on réformât l'Eglise : Que c'est ce qui avoit donné lieu à la séparation, que plusieurs lassés de marcher dans le chemin de l'erreur, & de s'abandonner à un culte dont ils reconnoissoient le danger, voyant qu'il n'y avoit point de réforme à attendre des souverains Pontifes, dont l'autorité étoit montée au-dessus des puissances de la terre les plus respectables, avoient enfin renoncé d'eux-mêmes à les reconnoître, persuadés que lorsqu'il s'agit de religion, il vaut mieux écouter la voix de Dieu que celle des hommes: Que l'expérience avoit appris qu'il étoit dangereux de vouloir les contraindre, & que le remède le plus sûr qu'on eût pu trouver pour arrêter les suites de la division, avoit été d'accorder à tous la liberté de conscience; que S. M. avoit éprouvé elle-même que la paix avoit toûjours été le fruit des Edits, qui assûroient aux Protestans cette liberté; & qu'au contraire leur révocation n'avoit jamais manqué de rallumer la guerre dans le royaume: Qu'ainsi il avoit espéré qu'elle feroit son point capital d'observer inviolablement le dernier qu'elle avoit donné en leur faveur; & que quelques bruits contraires qui lui revinssent de différens côtés, il n'en avoit jamais voulu rien croire avant l'arrivée du sieur de Villequier, parce qu'il étoit persuadé qu'un Prince religieux & sage n'avoit rien de plus sacré que sa parole; qu'il y alloit en effet de sa gloire de la tenir, aussi-bien que de la sûreté publique, & qu'il ne pouvoit douter d'ailleurs que d'y manquer, ce ne fût s'exposer à toute la vengeance divine : Qu'on en avoit un exemple bien récent & bien terrible dans Ladislas roi de Pologne & de Hongrie; que c'étoit pour avoir trop écouté les vaines promesses du Pape & des Cardinaux, qui lui faisoient espérer de l'absoudre de son serment; que ce malheureux Prince n'avoit pas craint de violer le traité qu'il venoit de faire avec Amurath; que le Turc

étoit l'ennemi déclaré des Chrétiens ; & que cependant le parjure de Ladiſlas lui avoit coûté ſon honneur, ſon royaume & ſa vie, qu'il avoit perdus en même-tems dans une bataille : Qu'en effet il ne voyoit pas quel ſuccès on pouvoit eſpérer d'une guerre qui alloit néceſſairement réduire un des deux partis au deſeſpoir : Que d'un autre côté, au cas que l'événement ne répondît pas à l'attente de S. M. elle alloit s'ôter le ſeul moyen qui lui reſtât, de traiter avec ſes ſujets, en rompant par ſon manque de parole les liens les plus ſacrés de la ſocieté & de la ſûreté publique : Enfin en ſuppoſant que tout lui réüſsît ſelon ſes deſirs, quel fruit pourroit-elle ſe promettre d'une victoire auſſi funeſte, qui privant l'Etat de ſes meilleures têtes, & portant la déſolation juſque dans le ſein de la famille royale, lui enleveroit à elle-même l'appui le plus ferme de ſa couronne, & rempliroit le royaume de ſang, de carnage & d'horreur ? Que c'étoit donc en impoſer au Roi que de vouloir lui perſuader que deux religions différentes ne pouvoient ſubſiſter dans le même Etat, ſans y être une ſemence continuelle de guerres, & ſans rompre le lien de l'obéïſſance que des ſujets doivent à leur Souverain : Qu'on ne pouvoit de même ſans mauvaiſe foi prétendre s'autoriſer de l'exemple des Princes de l'Empire : Qu'en effet aucun d'eux pris en particulier ne pouvoit être mis en parallele avec S. M. & qu'ils ne s'étoient pas engagés comme elle à accorder la liberté de conſcience aux peuples qui leur étoient ſoumis : Qu'ainſi puiſque S. M. daignoit le conſulter ſur une affaire auſſi importante, ſon avis étoit, qu'au lieu de tourner toutes ſes vûës du côté de la guerre, elle devoit prendre en main le glaive de Dieu à deux trenchans, c'eſt-à-dire, remettre un ſi grand différend à la déciſion d'un Concile National libre, & convoqué légitimement ; qu'autrement toutes les voyes de la rigueur qu'on pourroit prendre ne ſerviroient qu'à donner de nouvelles forces à une religion fondée ſur les perſécutions, & arroſée du ſang de ſes premiers enfans : Qu'au reſte la priére que lui faiſoit S. M. de ne point ſe mêler des affaires des Proteſtans, qu'il regardoit comme ſes fréres, & de ne leur donner aucun ſecours, étoit fort inutile ; qu'on le verroit toûjours ſe conduire dans la ſuite avec la même modération qu'il avoit euë juſqu'alors ; & qu'il eſpéroit faire connoître que

HENRI III. 1577. bien loin de chercher à jetter le trouble dans les Etats des autres, il n'avoit en vûë au contraire que de procurer la gloire de Dieu & le repos de la France : Enfin qu'il prioit S. M. de prendre en tout cela le ſeul parti qui fût le plus glorieux pour elle-même, le plus ſalutaire pour ſes ſujets, & le plus avantageux aux Princes ſes voiſins & ſes alliés.

Cependant Nicolas l'Huillier ſieur de Saint Meſmin, Préſident des Comptes, & alors Prévôt des Marchands, s'étoit déja rendu à Paris par ordre du Roi pour y faire ſigner l'union par tous les habitans de cette capitale : Matthieu de la Bruyére Lieutenant particulier fut chargé de l'exécution, & s'en acquitta avec zéle. Il s'agiſſoit de la faire recevoir par le premier préſident de Thou. La Bruyére ſe tranſporta chez lui dans cette intention ; & lui ayant preſenté la formule de l'union avec l'ordre de S. M. ce magiſtrat, qui joignoit à beaucoup de probité cette ancienne liberté Françoiſe que ſa conduite irréprochable lui inſpiroit, & qui d'ailleurs étoit fort éloigné de tout ce qui avoit l'air de parti, prit une plume, & ſur le champ, avec ſa préſence d'eſprit ordinaire, il marqua ce qu'il trouvoit à reprendre dans cette nouvelle aſſociation, & les conditions auſquelles il y entroit.

Ce trait mortifia infiniment les factieux, qui commençoient à triompher dans la capitale. Ils voyoient avec chagrin les plus honnêtes gens s'autoriſer de l'exemple de M. de Thou, pour ne ſigner l'union qu'aux mêmes conditions que lui ; & ils étoient indignés que le premier magiſtrat du royaume eût ainſi tourné en ridicule ce qu'ils regardoient comme un ouvrage admirable. Auſſi ils écrivirent ſur le champ à la Cour, & firent agir les Princes Lorrains, pour preſſer le Roi de ne pas permettre qu'un ſeul homme oſât déſaprouver hautement un projet qui avoit eu l'approbation de S. M. de tous les Princes & Seigneurs du royaume, de tous ceux enfin qui étoient affectionnés au bien de la religion. Le Roi d'un autre côté voyoit toutes les conſéquences fâcheuſes que l'union pouvoit avoir : mais depuis qu'il s'en étoit déclaré le chef, il la regardoit cependant comme très-propre à extirper l'héréſie du royaume. C'eſt ce qui augmenta ſon étonnement, lorſqu'il apprit que le préſident de Thou, qu'il ſçavoit être auſſi éloigné de favoriſer les Réformés, qu'il étoit porté à la paix, en avoit

jugé si désavantageusement. Pour éclaircir ses doutes il ordonna à Claude Dorron, qu'il avoit choisi pour conduire ses études, & qu'il fit dans la suite Maître des Requêtes, de se rendre en poste à Paris, d'y voir secretement M. de Thou, & d'apprendre de lui-même les raisons qu'il avoit euës d'en agir de la sorte, afin de lui en rendre compte.

Sentimens du premier président de Thou sur la Ligue.

Dorron étoit un homme droit & sans finesse, qui ne pensa qu'à s'acquitter au plûtôt de sa commission. Arrivé à Paris il attendit la nuit, comme S. M. le lui avoit commandé expressément, pour ne point être reconnu des Unis ; & s'étant rendu au logis de M. de Thou, il lui remit les ordres du Roi, & l'instruisit du sujet de son voyage. Dorron m'a assûré depuis, que ce grand homme ne put retenir ses larmes en cette occasion, & que l'interrompant par ses soupirs : » Il est bien tard » de penser à me consulter, dit-il ; déja le royaume entier a » retenti du bruit de la Ligue ; déja presque toutes les villes » & les provinces, ou entraînées par l'esprit de parti, ou sé- » duites par de vains dehors de religion, se sont fait un de- » voir de l'embrasser. Au reste ce n'est pas d'aujourd'hui que » j'ai prévû la tempête qui menaçoit le Roi & le royaume. » Dès-lors je crus qu'il étoit de mon devoir d'avertir leurs » Majestés de se mettre en garde contre ces assemblées se- » cretes qui se tenoient dans la capitale, & de prévenir les » desseins séditieux qu'on y formoit. Je fis plus, & j'eus as- » sez d'autorité sur grand nombre de ceux qu'un faux zéle » pour le bien de la religion avoit entraînés à ces assemblées, » pour les en retirer absolument. Conseils peu écoutés, soins » inutiles, qui n'ont été payés que de beaucoup d'indifféren- » ce du côté de la Cour, & de la haine de presque tout Paris. » Aujourd'hui donc que nos craintes sont devenuës des sujets » réels de douleur, que reste-t'il à faire, sinon de déplorer un » mal que toute notre prudence n'a pû prévenir, & que » nous voudrions arrêter inutilement ? Cependant puisqu'on » veut avoir mon avis là dessus, quoiqu'il vienne un peu » tard, je ne craindrai point de le dire : Tout parti dans un » Etat tend nécessairement à sa rüine. L'exemple des Protes- » tans suffiroit seul pour nous en convaincre ; que devons- » nous donc attendre si les Catholiques, qui jusqu'ici s'étoient » tenus si étroitement réünis, viennent eux-mêmes à se

HENRI III. 1577.

» diviser? Malheur qui ne peut manquer d'arriver, si S. M. autorise ces cabales par une dissimulation mal entenduë. Et qu'il me soit permis de le dire, ce n'est pas avoir prévenu le danger que d'avoir conseillé au Roi, pour dissiper ce parti, de s'en déclarer le chef. Au contraire, par cette démarche il s'est dépouillé de la Majesté royale; il a renoncé par-là au droit que le trône lui assûroit, de n'avoir point d'égal, pour s'abaisser jusqu'à la condition de l'homme le plus vil de son royaume; il s'est demis lui-même de cette autorité suprême que Dieu & sa naissance lui avoient donnée sur tous ses sujets. Quel peut être en effet le but de ces levées qui se font dans les provinces au nom de l'union, & sur lesquelles se fondent ceux qui prétendent couvrir leur attentat du manteau de la Religion, sinon d'apprendre aux François par ce funeste exemple, qu'il peut y avoir dans le royaume une autorité différente & toute distinguée de celle du Roi, assez puissante pour lever des troupes, les payer, en exiger le serment de fidélité, faire la guerre, enfin pour former impunément dans le cœur de l'Etat le composé monstrueux d'un nouvel Etat, & si j'ose m'exprimer ainsi, d'un nouveau corps inséré, & vivant dans un autre corps? Je laisse à S. M. à comprendre toutes les suites malheureuses que doit avoir un projet aussi hardi. Pour moi, qu'on ne consulte que lorsque le mal est sans reméde, j'ajoûterai seulement, que je prévois que ces troupes enrôlées sous les étendarts de la Religion tourneront un jour infailliblement leurs armes contre la personne même du Monarque; & que ces commencemens ne sont qu'un prélude par où les factieux veulent éprouver jusqu'où ira la patience de S. M. & ce qu'ils peuvent s'en promettre pour la suite. En effet S. M. doit se mettre bien dans l'esprit, que les peuples, à qui on met aujourd'hui les armes à la main à l'insçû & sans la participation de leur Souverain, ne reconnoîtront plus ses ordres lorsque dans la suite il voudra les obliger à les mettre bas. Et que de prétextes n'auront-ils pas, outre celui de la Religion, pour colorer leur désobéïssance! le seul desir de secoüer le joug insupportable des impôts, qu'on s'est vû forcé d'exiger pour subvenir aux besoins pressans de l'Etat, & qu'on augmente encore tous les jours, leur paroîtra une raison plus que légitime

» pour excuſer leur révolte. Comment l'autorité ſacrée » des Magiſtrats & des loix pourra-t'elle ſe faire entendre » à un peuple mutiné, entraîné par l'eſprit de vertige, & fier » de ſes propres forces ? La majeſté même du Souverain ſera-» t'elle reſpectée ? Déja il me ſemble entendre retentir du » haut des chaires chrétiennes les déclamations ſéditieuſes » des prédicateurs vendus au parti, qui oubliant leur miniſté-» re, abandonnent le ſoin de diſtribuer au peuple le pain de la » parole de Dieu pour ſe déchaîner contre les Puiſſances légi-» times, & déchirer la conduite du Prince & des Magiſtrats. » Qui pourra mettre un frein à leurs invéctives ? qui ſera ca-» pable de faire rentrer dans le devoir des hommes furieux » qui auront franchi toutes bornes ? Le mal deviendra ſi » grand & ſi incurable, que le Monarque n'aura plus d'autre » reſſource pour conjurer l'orage que d'implorer le ſecours » des chefs mêmes des rebelles. Et après un tel coup, que lui » reſtera-t'il à eſpérer ? Abandonné des ſiens, il aura la dou-» leur de voir ſes propres ſujets s'emparer à leur gré du gou-» vernement, & ſe rendre les maîtres de lui donner un ſucceſ-» ſeur. La fureur les portera même juſqu'à diſpoſer ſous ſes » yeux & de ſon vivant de ſes Etats & de ſa Couronne ; & la » rüine d'un des plus floriſſans royaumes du monde, qui ne » peut manquer de ſuivre un événement ſi déplorable, ap-» prendra à tous les Souverains qu'en matiére de Religion » ſur-tout on ne revient point d'une fauſſe démarche. Faſſe » le Ciel que mes craintes ſoient mal fondées ! Que le Sei-» gneur mette lui-même un frein à la violence des maux qui » nous menacent, & daigne ſoûtenir cet Etat chancelant qui » eſt ſur le penchant de ſa rüine ! Cependant je crois que le » parti le plus ſage que S. M. puiſſe prendre dans les conjonc-» tures, c'eſt de tourner toutes ſes vûës du côté de la paix ; » & puiſqu'on a déja donné atteinte au dernier Edit, d'en faire » un nouveau plus raiſonnable. Il eſt à croire que les Proteſ-» tans déja fort affoiblis y donneront les mains volontiers, » pour ne pas s'expoſer aux malheurs d'une nouvelle guerre. » Par-là S. M. en aſſûrant la tranquillité de ſes ſujets, & ôtant » aux factieux le ſpécieux prétexte qu'ils cherchent d'une » guerre néceſſaire, ſe verra en état d'exterminer ce malheu-» reux parti de ſon royaume. Cependant comme il eſt déja

HENRI III. 1577.

» trop formé pour qu'il ne se trouve pas ensuite quelques sé-
» ditieux qui cherchent encore à rallumer le feu de la révolte,
» S.M. en fera arrêter quelques-uns des moins considérables,
» contre lesquels elle sévira avec la derniére rigueur, afin que
» le châtiment de ce petit nombre serve à retenir la multitude
» & les chefs mêmes dans le devoir. En même-tems elle dé-
» fendra sous les peines les plus griéves de tenir doréśnavant
» dans son royaume aucunes assemblées, ou d'y former aucu-
» nes associations sans son ordre, ou du moins sans une per-
» mission expresse des Magistrats; déclarant que les contre-
» venants seront traités comme criminels de leze-Majesté.
» Tel est mon sentiment, & voilà à quoi je pense que S. M.
» doit travailler le plus promptement, & le plus sérieusement.

Dorron chargé de cette mauvaise réponse retourna à Blois, où il rendit compte à S. M. de ce qu'il avoit fait. Le Roi en fut d'autant plus frappé, qu'il connoissoit la droiture & la probité du président de Thou. Aussi après être resté quelque tems dans un profond silence: » Nous avons trop attendu, » dit-il, à consulter M. de Thou; mais puisque les circons- » tances ne nous ont pas permis de suivre ses conseils lorsqu'ils » pouvoient encore être d'usage, tâchons du moins de profiter » de ses derniers avis, & ne prenons les armes que pour jetter » la terreur dans le cœur des rebelles, & procurer par-là une » paix plus solide à nos sujets. « Dorron m'ajoûta, que pour ne pas exposer M. de Thou, au cas que cette affaire vînt à éclatter dans Paris, le Roi lui avoit ordonné de la tenir secrete, & de n'en faire part à qui que ce fût; non pas même à la Reine mére.

Peu de tems après, le Roi, qui avoit déja député au roi de Navarre le duc de Monpensier & le sieur de Biron, les fit suivre par Nicolas de Neuville sieur de Villeroy. Il étoit chargé de faire à ce Prince de nouvelles propositions de paix au nom de S. M. & il resta auprès de lui jusqu'à l'entiere consommation de cette affaire. En même tems parurent différens écrits de la part des deux partis. Les Réformés fondés sur la foi des Edits prenoient Dieu & les hommes à témoin qu'on ne pouvoit les violer sans la plus noire de toutes les injustices. Ils prétendoient montrer par plusieurs raisons & plusieurs exemples, que pour éviter un plus grand mal, on pouvoit

permettre l'exercice des deux Religions dans le royaume : Que ce n'étoit pas au reste le zéle seul de la Religion qui animoit leurs ennemis ; que ce n'étoit qu'un prétexte dont ils se servoient pour se rendre les maîtres des troupes, & tourner ensuite leurs armes, moins contre les Protestans, que contre le Roi même. Nos Théologiens d'un autre côté ne manquoient pas de raisons pour leur répondre. Déja dans leurs sermons & dans leurs écrits ils soûtenoient hautement, que le Prince n'étoit pas obligé de garder la parole qu'il avoit donnée aux Hérétiques, ce qu'ils confirmoient par un Decret du concile de Constance : Que l'Eglise étoit une, & que par conséquent il ne pouvoit y avoir qu'une seule Religion qui fût veritable ; qu'en admettre plusieurs, c'étoit nécessairement admettre l'erreur ; & que Dieu irrité d'une prévarication si manifeste ne souffriroit jamais que la France, moins sensible à sa gloire qu'à sa propre tranquillité, joüît longtems du repos après lequel elle soupiroit ; qu'ainsi il valoit beaucoup mieux entreprendre une guerre juste, qui établiroit dans le royaume sur les ruines de l'hérésie une paix agréable à Dieu, & par conséquent solide & durable.

Nouvel Edit au sujet des Réformés.

En conséquence le Roi, qui étoit résolu de ne point s'engager dans une guerre aussi épineuse, & dont les suites paroissoient si fort à craindre, & qui d'ailleurs ne se voyoit pas en état de refuser absolument de donner quelque satisfaction aux Etats sur une demande aussi plausible que celle qu'ils lui avoient faite, se détermina enfin à faire publier une Déclaration, qui étoit dressée dès le mois de Janvier précédent, par laquelle il marquoit quelles étoient ses intentions sur les contestations présentes. Sa Majesté déclaroit donc, qu'à la verité elle avoit acquiescé à la juste demande que les Etats lui avoient faite, de ne souffrir qu'une seule Religion dans le royaume, & qu'elle avoit chargé le duc de Monpensier de le signifier au roi de Navarre, & au prince de Condé : Que cependant jamais son intention n'avoit été de confisquer les biens des Réformés, ou d'user envers eux d'aucune violence, comme quelques gens mal intentionnés, même parmi les Catholiques, avoient osé le publier : Qu'au contraire elle déclaroit, qu'elle les regardoit comme ses sujets fidéles : qu'elle les prenoit sous sa protection, & vouloit qu'ils fussent

HENRI III. 1577.

en sa sauve-garde ; leur ordonnant sous peine de crime de leze-Majesté de se tenir chez eux tranquilles ; & défendant sous la même peine à tous ses autres sujets, quels qu'ils fussent, de les troubler, ou molester en aucune maniére.

Cependant tous ces ménagemens ne produisirent pas l'effet que le Roi s'étoit proposé. Ceux qui vouloient la guerre, devenus plus hardis depuis que S. M. avoit elle-même autorisé leurs projets, se crurent en état de tout oser ; & les Protestans, à qui on ôtoit l'exercice public de leur Religion, jugérent tous les autres avantages que la Cour pouvoit leur faire, peu propres à les satisfaire, ou à les tranquilliser. Au contraire le baron de Mirembeau étant revenu des Etats sur ces entrefaites, & leur ayant rendu compte de ce qui s'y étoit passé au sujet de la Religion, ils n'en devinrent que plus animés. Persuadés par les raisons qu'il leur apporta, qu'ils n'avoient plus rien à espérer de la Cour, ils ne pensérent qu'à se préparer à la guerre ; & pour lui marquer qu'on étoit content de lui, & qu'on avoit absolument oublié les anciens soupçons qu'il avoit donnés, le prince de Condé lui rendit Broüage.

Broüilleries entre les Réformés.

Mais le Prince ne fut pas long-tems à se repentir de sa précipitation. On lui fit entendre que le Baron, sollicité par Gui de Saint-Gelais sieur de Lansac, songeoit à rendre sa place au Roi ; & sur ce soupçon ce Prince pensa à y rentrer avec la même légéreté qu'il l'avoit cédée. Il chargea de l'exécution les capitaines Chastelus, l'Isle, & Navarre, qui surprirent cette place, & arrêtérent des Aguerres, à qui le Baron en avoit confié le commandement, comme à un homme dont il étoit sûr. Le prince de Condé y mit à sa place Jean de Balsac sieur de Montaigu. Mais quelque tems après ce Seigneur ayant été pris dans une affaire de peu d'importance, il prit de là occasion de quitter le service des Réformés ; & il se retira chez lui, après en avoir cependant obtenu permission du Prince. Cette démarche fit naître des soupçons contre lui. On crut qu'il n'avoit été pris, que parce qu'il avoit bien voulu se laisser prendre ; que dans le fond il étoit de concert avec les ennemis du parti pour leur livrer Broüage ; & sur cette opinion on conseilla au Prince de tirer de cette place la garnison que Montaigu y avoit mise,

mise, & d'y faire entrer d'autres troupes dont il fût sûr. Ce Prince, quelque confiance qu'il voulût paroître avoir pour le sieur de Montaigu, ne négligea cependant pas ces avis. Il se rendit sur le champ à Broüage, en changea la garnison; & après y avoir mis le comte de Mongommery pour y commander, il en repartit le 15. de Mars, & retourna à Saint Jean d'Angely. Ce fut-là qu'il apprit, que le baron de Mirembeau piqué de ce qu'on lui avoit enlevé Broüage s'étoit joint au sieur deLansac & à Loüis deGenoüillac baron de Vaillac; & que tous trois de concert marchoient vers cette place avec environ quatre cens hommes d'infanterie & soixante cavaliers, qu'ils avoient tirés des garnisons de Blaye, de Bourg, & de Pons. Sur cette nouvelle le Prince vole au secours avec tant de diligence qu'il atteint proche de Barbesieux les ennemis qui revenoient de leur expédition, & qui eurent à peine le tems de se renfermer dans Mirembeau, d'où les sieurs de Pons tirent leur nom. Il va les y assiéger, & les oblige d'abandonner le bourg pour se retirer dans le château, dont la situation étoit assez avantageuse, mais qui d'ailleurs étoit peu fortifié. Il crioit hautement contre la mauvaise foi & l'emportement du Baron, qui tout Protestant qu'il étoit, pour contenter son ressentiment particulier, n'avoit pas eu honte de mandier le secours de leurs ennemis, & de leur mettre les armes à la main contre ses fréres. D'un autre côté le baron de Mirembeau protestoit de son attachement à sa Religion & au parti, & de son dévoüement parfait aux Ordres du Prince; mais il ajoûtoit, que personne ne devoit être surpris que dans les circonstances presentes il cherchât à se remettre en possession de la plus considérable de ses places, dont on ne l'avoit dépoüillé que sur de simples soupçons, & sur des calomnies inventées par ses ennemis. Cependant on poussoit toûjours le siége, qui avançoit d'ailleurs assez lentement. Les assiégés firent même une sortie, où ils enlevérent l'enseigne du capitaine la Beausse. Enfin l'approche du duc de Mayenne & les lettres que le Prince reçut du roi de Navarre, qui lui écrivoit de ne point risquer une bataille dans ces commencemens, d'où dépendoit le succès du reste de la guerre, l'obligérent à décamper; & il dispersa ses troupes en différens quartiers dans la Saintonge, le païs d'Aunis, & les Isles voisines.

HENRI III.

1577.

HENRI III. 1577.

Succès des troupes du Roi.

Cependant les Royalistes reprirent la Mesle en Poitou, où commandoit le capitaine Bonnet. Ce fut à ce siége que Loüis de la Trimoüille duc de Thoüars, le premier Seigneur de cette province, où il n'avoit pas fait paroître moins de zéle pour la Ligue que le sieur d'Humieres en Picardie, & où il commandoit alors les troupes du Roi, mourut de la goutte, dont il étoit attaqué depuis long-tems. Il étoit encore assez jeune lors de son décès; & il laissa de son mariage avec Jeanne de Monmorency, Claude & Charlotte-Catherine de la Trimoüille, qui relevérent beaucoup dans la suite l'éclat de cette illustre maison alors presque éteinte. En même tems Merpin, place forte sur la Charente, assez voisine de Cognac se rendit à la seule vûë de l'ennemi. Aussi le comte de la Rochefoucault fit ensuite arrêter à Pons celui qui y commandoit alors. Enfin les Troupes du Roi ayant passé la Charente à Taillebourg, se répandirent dans toute la Saintonge. Elles pillérent Saint Savinien un des plus riches bourgs de ces quartiers, & elles avoient dessein de faire le même parti à Tonnay-Charente; mais elles en furent repoussées avec perte par le capitaine Lucas. De là elles allérent ravager tout le païs, qui est depuis Tonnay-Boutonne & Saint Savinien jusqu'à Cognac & Brisembourg.

Dans ce tems-là, le Prince de Condé, qui de Soubise avoit passé à Marans, où il attendoit le vicomte de Turenne, qui lui amenoit quelques troupes de Perigueux, se rendit à Broüage, & s'embarqua ensuite pour la Rochelle, afin de travailler à la Ligue qu'il avoit dessein d'opposer à celle des Catholiques. Ce fut-là que le cadet du baron de Mirembeau lui rendit des lettres du roi de Navarre, par lesquelles ce Prince l'informoit qu'il venoit d'arrêter avec le duc de Monpensier, qui s'étoit rendu à Bergerac par ordre du Roi, pour traiter de la paix avec lui, une tréve de quinze jours, qui devoit expirer le 10. d'Avril.

Au milieu de tous ces mouvemens, le Roi leva deux armées. Il donna le commandement de l'une au duc de Mayenne, qui s'étoit déja rendu à Saintes, où il avoit été joint par les sieurs de Puygaillard, de Ruffec, & des Roches-Baritaut; l'autre, qui devoit agir dans l'Auvergne & le Berri, fut destinée au duc d'Anjou. Ce Prince résolut d'abord de faire le

ſiége de la Charité. Dans ce deſſein, après avoir pris congé du Roi, il partit en poſte de Blois le 7. d'Avril, & ſe rendit le lendemain à Gien. De là ayant envoyé en Cour Philippe d'Angennes ſieur du Fargis, pour prendre de nouveaux ordres de S. M. il continua ſa marche par Cône & Pouilly, paſſa la Loire & ſe rendit à la Chapelle proche de la Charité, où le comte Martinengue qui commandoit l'infanterie, avoit ſon quartier.

HENRI III. 1577.

Jacque Moroge ſieur des Landes, un des plus conſidérables bourgeois de cette ville, & à qui même la Cour avoit accordé pluſieurs priviléges, qui le mettoient au-deſſus de la Bourgeoiſie, commandoit dans la place avec cinq enſeignes de gens de pied, aſſiſté de Philippe Laſin Saligny de la Nocle le jeune, des ſieurs de Valenville, de Villaneve, & de la Rainville. Les troupes du Roi firent leur premiére attaque du côté du pont; & le 19. d'Avril le comte de Martinengue reçut un coup de coulevrine à l'épaule, dont il mourut, quelques remédes qu'on pût y apporter. C'étoit un grand homme de guerre, fameux par pluſieurs expéditions, & que la Reine mére affectionnoit très-particuliérement. Cette Princeſſe voulut que ſon corps fût apporté à Paris, où elle le fit inhumer dans l'Egliſe des Céleſtins.

Priſe de la Charité par le duc d'Anjou.

Monſieur avoit dans ſon armée les ducs de Guiſe, d'Aumale, & de Nevers; & le ſieur de Biron commandoit l'artillerie. On ouvrit la tranchée; & le duc de Nevers fit dreſſer une batterie de trois canons, qui ruina d'abord toutes les fortifications d'un ouvrage avancé, appellé la Tour du Couſain. Enſuite le duc de Guiſe ſe rendit maître du foſſé à la faveur d'une batterie que le duc d'Aumale avoit fait élever contre la tour qui le défendoit. Cependant Claude de Beauvilliers comte de Saint-Agnan attaquoit au-delà de la Loire avec ſon régiment un retranchement que les aſſiégés avoient élevé à la tête du pont. Déja il en avoit fait couper deux arches, & ôtoit par-là toute communication aux ſecours qu'on auroit put y envoyer de la ville. Enfin le canon ayant continué à battre la place toute la journée du 30. d'Avril, N. d'Eſtampes ſieur de la Ferté y entra le lendemain, pour régler avec les Bourgeois, qui n'étoient plus en état de tenir, les articles de la capitulation. On convint que les Officiers de

HENRI III. 1577.

la garniſon ſortiroient avec armes & chevaux, & les ſoldats l'épée au côté; & qu'on leur donneroit une eſcorte pour les conduire en lieu de ſûreté. A ces conditions on prit des ôtages de part & d'autre; la ville ſe rendit le jour même, & Monſieur y entra par la bréche que le duc d'Aumale avoit faite. Après cet exploit, ce Prince laiſſa le commandement de l'armée au duc de Nevers, & prit la poſte avec le duc de Guiſe & les autres Seigneurs de ſa ſuite pour ſe rendre à Blois, où ſa Majeſté étoit encore alors, afin de la féliciter ſur le ſuccès de ce ſiége, & prendre d'elle de nouveaux ordres.

De là les troupes marchérent vers l'Auvergne, pour reprendre les places dont les Proteſtans s'étoient emparés dans cette province. Il y avoit quatre ans que Matthieu Merle fils d'un Cardeur de laine de la ville d'Uſez, homme d'ailleurs entreprenant, & d'un courage au-deſſus de ſa naiſſance, qui avoit été élevé dans les guerres qui juſque-là avoient toûjours déſolé le Languedoc, avoit ſurpris Iſſoire & Ambert, & y avoit mis garniſon. Depuis ſur l'ordre du Roi de Navarre il en avoit remis le commandement au ſieur de Chavagnac. Pour lui il s'étoit retiré dans les Cevennes. Là, il alla une nuit attaquer Marieuge en Gévaudan, s'en rendit maître à l'aide du pétard (1), & s'y retrancha comme dans un lieu de ſûreté.

Prife d'Iſſoire par le même.

Iſſoire eſt bâtie au pied des montagnes dans un terrain fertile & agréable, arroſé par une petite riviére, qui rend cette ville fort commerçante. A demi lieuë de là coule l'Allier au travers d'un vallon, qui ſépare cette place du château de Pertus. Avant que de former le ſiége d'Iſſoire, le duc de Guiſe fit ſommer la garniſon de ſe rendre; & ſur ſon refus l'armée marcha de ce côté-là. Le colonel Champagne inveſtit la place le vingtiéme de Mai; & dans cette occaſion ceux de la ville firent une ſortie, où il y eut cent hommes de tués de chaque côté. Enſuite arrivérent les régimens du comte de Saint-Agnan & de Jacque Savari ſieur de Lencôme; & les aſſiégés firent une nouvelle ſortie dont le

(1) Nos Hiſtoriens remarquent que les Proteſtans de France ont inventé cette eſpéce d'artillerie, & en ont fait un très-grand uſage en 1579. ſur-tout à la priſe de Cahors.

ſuccès fut à peu près égal pour les deux partis.

Monſieur étoit encore à Blois avec le Roi ſon frére lorſque ces nouvelles arrivérent à la Cour. Auſſitôt il en partit après avoir pris congé de S. M. & prenant ſa route par Chentelles en Bourbonnois, il alla dîner le 27. à Riom, paſſa enſuite par Monferrand, & arriva le même jour à Clermont. De là il ſe rendit le lendemain à Millaud, place voiſine d'Iſſoire, qui appartient à la maiſon d'Alégre, où il tint conſeil de guerre. Là il fut réſolu qu'on feroit trois attaques ; & on nomma trois Généraux pour les commander. Le duc de Guiſe employa les quatre jours ſuivans à faire élever deux cavaliers contre la porte du Pontet, ſur leſquels on dreſſa une batterie de ſix canons. Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, & frére de la jeune reine Loüiſe, en fit élever une autre, qui tira continuellement contre le pont juſqu'à l'onze de Juin ; & le duc de Nevers forma ſon attaque contre la porte du Barbigeau.

Le ſiége ſe pouſſoit avec vigueur, lorſque le 3. de Juin il ſurvint un orage mêlé de pluye & de tonnerre, qui dura pendant une heure avec tant de violence, que les aſſiégés furent obligés d'abandonner la défenſe de leurs murailles, & les aſſiégeans de quitter la tranchée. Enfin le tonnerre tomba ſur le clocher de la grande Egliſe, qu'il renverſa. Le lendemain le duc de Nevers recommença à battre la porte du Barbigeau ; & il fit une bréche conſidérable, que les aſſiégés travaillérent à réparer avec toute la diligence poſſible. Le jour ſuivant ils firent une ſortie, mais elle ne leur réüſſit pas, & ils y perdirent beaucoup de monde. Il y eut auſſi pluſieurs bleſſés dans le camp du Roi.

Cependant Monſieur ſe rendit au camp, où il tint conſeil de guerre. Là il fut réſolu que pour épargner le ſang des François, on ſommeroit de nouveau les aſſiégés de ſe rendre ſans condition. Mais ils refuſérent d'y entendre ſur l'eſpérance que leur donnoit le capitaine Merle de leur envoyer du ſecours. Ainſi l'ordre fut donné pour attaquer la ville en même tems par trois endroits différens. Le duc de Guiſe en pourpoint monta le premier ſur la bréche à la tête de preſque toute la Nobleſſe de l'armée, que ſon exemple animoit. Mais ils furent repouſſés avec perte. Le jeune Buſſy, le

HENRI III. 1577. capitaine la Mothe, & Montmorin furent tués à cette attaque. Yves seigneur d'Alégre, Jean de Thevalles, Jacque de Harlay de Chanvallon, & presque tous les autres en revinrent dangereusement blessés. Les assiégeans perdirent plus de cinq cens hommes en cette occasion. Ils s'étoient même rendus maîtres de quelques tourelles, qu'ils ne purent garder que jusqu'au lendemain.

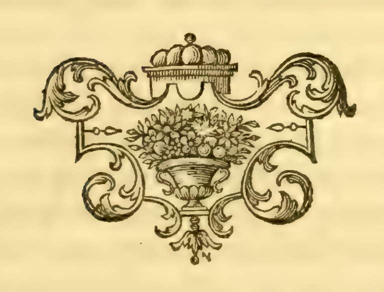
Le duc de Nevers d'un autre côté prévoyant ce qui arriva, avoit retenu l'ardeur de ses troupes, & s'étoit contenté de travailler à applanir la bréche qu'il avoit faite à la porte du Barbigeau. Le feu continuel de ses batteries fit plus de peur aux assiégés que le dernier assaut, quoiqu'ils y eussent eux-mêmes perdu beaucoup de monde. Ils demandérent le lendemain à parlementer; & les sieurs de Florac & de Souflanges étant entrés dans la place, les capitaines Sainctague & Rudon se rendirent au camp. Mais comme ils demandoient que Monsieur leur promît vies & bagues sauves, & que ce Prince au contraire vouloit absolument qu'ils se rendissent sans condition, ils se retirérent sans rien terminer, & les ôtages furent rendus.

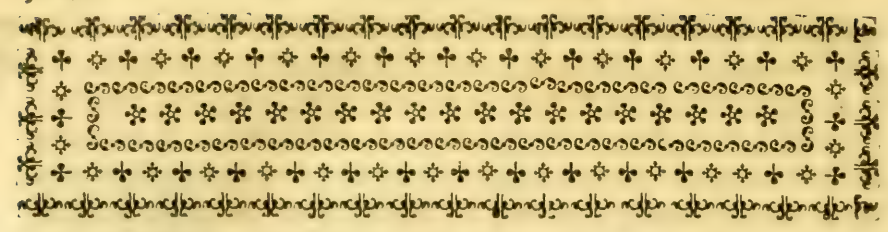
Enfin le 12. de Juin, le duc de Guise ayant fait tirer à revers un coup de coulevrine dans le retranchement que les assiégés avoient élevé derriére la muraille, qui leur tua plus de vingt hommes, cet accident les effraya si fort, qu'ils perdirent toute espérance de tenir plus long-tems, & se remirent à la miséricorde du Prince. En conséquence Monsieur leur ordonna de s'assembler tous dans la grande Eglise; & l'après midi les troupes en bataille entrérent dans la ville par la bréche. Mais le souvenir encore tout frais de la perte qu'elles avoient faite au dernier assaut les animoit tellement que rien ne put les retenir; & il n'y a point de violences & d'excès qu'elles n'exerçassent envers ces malheureux. Il n'y eut que le sieur de Chavagnac, qui commandoit dans la place avec les capitaines Rudon & la Pierre, qu'on épargna par ordre du Prince, qui les relâcha à condition qu'ils promettroient de ne plus porter les armes contre sa Majesté. La place fut ensuite livrée en proye à l'avidité du soldat. Mais au milieu du pillage, le feu s'étant pris à quelques maisons, soit qu'on l'y eût mis à dessein, soit que ce ne fût que l'effet d'une

querelle, que l'ardeur de piller eût fait naître entre les troupes, le vent qui souffloit alors avec violence rendit l'embrasement si universel, que nul secours humain ne put l'arrêter. L'incendie termina le différend auquel l'avidité du soldat avoit donné lieu, en réduisant en cendre la plus grande partie de la ville avec toutes ses richesses. Pour surcroît de malheur, une pluye terrible qui tomba pendant plusieurs heures, au lieu d'appaiser la fureur des flammes, ne servit qu'à augmenter l'horreur d'un si triste spectacle en achevant de ruiner ce qu'elles avoient épargné. Ainsi attaquée par deux forces contraires Issoire devint presque en même tems la proye du feu & des eaux. Fortune toûjours bisarre, voilà quels sont tes jeux, au milieu même des plus grands malheurs. L'armée Royale marcha de là contre Ambert, qui à son approche se rendit sans resistance.

HENRI III. 1577.

*Fin du Livre soixante & troisiéme.*





# HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE SOIXANTE-QUATRIÉME.*

HENRI III. 1577.

Affaires de France.

TANDIS que le duc d'Anjou travailloit à rétablir l'autorité du Roi en Auvergne, la Saintonge n'étoit pas plus tranquille. La licence qui regnoit parmi les troupes protestantes avoit universellement révolté les peuples de cette province. Les Rochelois se plaignoient eux-mêmes de ce désordre, & imputoient malicieusement ce relâchement de la discipline à l'Union que le parti avoit formée avec les Catholiques mécontens. Tous enfin commençoient à s'ennuyer d'une guerre qui étoit devenuë cependant absolument nécessaire, & paroissoient assez disposés à embrasser tous les moyens, qui pourroient se presenter de faire la paix.

Au milieu de ces mécontentemens le prince de Condé n'étoit pas peu embarrassé. Il étoit de son intérêt de ne pas s'attirer la haine des peuples; d'un autre côté il avoit besoin de ses troupes. Dans une conjoncture si délicate, pour donner quelque satisfaction à la province, il prit le seul parti que les circonstances pouvoient lui permettre. Il partagea ses forces,

&

HENRI III. 1577.

& permit aux soldats de faire des courses loin de la Rochelle du côté que les ennemis lui paroissoient le moins à craindre. Mais ces ménagemens mêmes ne furent pas capables de contenter les uns & les autres. Le Prince, pour ne pas se voir exposé au danger d'être abandonné de ses troupes, étoit obligé de fermer les yeux, & de leur passer bien des choses. Déja même les chefs murmuroient assez hautement, & sembloient songer à se retirer, disposés à prendre leurs mesures chacun en particulier, lorsqu'on proposa une expédition aux Sables d'Olonne.

Expédition aux Sables d'Olonne.

L'entreprise ne paroissoit pas difficile, & d'ailleurs promettoit beaucoup. Il y avoit dans ce port vingt-cinq vaisseaux Portugais chargés de bled, qui n'attendoient qu'un vent favorable pour faire voile en Espagne. Le comte de Mongommery avec Isaac de Vauldray sieur de Mouy, qui étoit alors à la tête des troupes, formérent le dessein de s'en rendre maîtres. Le droit de la guerre sembloit autoriser leur résolution. Ils la justifioient d'ailleurs sur ce que le transport des bleds hors du royaume étoit défendu par les Edits & Déclarations du Roi; outre que celui-ci se faisoit, disoient-ils, dans un tems suspect, & pour des gens, qui, de l'aveu public, étoient mal intentionnés à leur égard. Ainsi ils ne songérent qu'à exécuter leur dessein; & quelques mutins de la Rochelle firent pour cela les préparatifs nécessaires.

A la premiére nouvelle qui s'en répandit les marchands députérent aussitôt au prince de Condé & aux Rochelois pour se plaindre de ce qu'on violoit le droit des gens à leur égard, offrant d'ailleurs de payer telle somme à laquelle on voudroit les condamner. Le Prince & la ville leur accordérent les sûretés qu'ils demandoient : mais toute leur autorité ne put arrêter les projets du Comte & du sieur de Mouy. Tous deux à la tête de quinze cens hommes marchérent vers les Sables, qui appartient à la maison de la Trimouille, & commencérent par s'en emparer, aussi-bien que de la Chaulme. Ces deux places, les principales d'Olonne, ne sont séparées que par le port, que le reflux laisse à sec. Du reste la Chaulme est défendu par un château dont la situation est avantageuse, & dont on ne peut se rendre maître qu'avec le canon. De Bouillé s'y retira avec cinquante des habitans, tous bons soldats & faits à la

HENRI III. 1577.

mer, dans l'eſpérance qu'ils recevroient du ſecours du ſieur de Landereau & des autres chefs de l'armée royale avant que l'artillerie des ennemis fût arrivée. En effet le canon qu'on avoit envoyé chercher à la Rochelle n'arrivoit point, & les aſſiégeans étoient aſſez mal ſervis, parce qu'on étoit perſuadé que c'étoit une choſe indigne, de violer le droit des gens pour faire plaiſir à quelques particuliers, que l'amour de la Religion bien moins que l'avarice avoit engagés dans cette entrepriſe.

Un nouvel incident contribua encore à en retarder le progrès. Il s'éleva à la Rochelle une grande conteſtation au ſujet de l'élection d'un Maire. La choſe alla même ſi loin, que peu s'en fallut qu'on n'en vînt à une ſédition. Mais la preſence du prince de Condé arrêta enfin les ſuites que cette affaire pouvoit avoir. Il obtint que ſuivant la coûtume on aſſembleroit le conſeil des Cent. On y propoſa trois ſujets pour remplir cette place ; & Pierre Bobineau, qui l'emporta ſur ſes deux concurrens à la pluralité des voix, en obtint l'agrément du Prince, repreſentant en cette occaſion le roi de Navarre gouverneur de Guienne. Cela ſe paſſa le 17. d'Avril.

Cependant il étoit nouvellement arrivé de Zélande quelques vaiſſeaux bien équippés, ſur leſquels on avoit déja embarqué trois cens arquebuſiers, & toute l'artillerie néceſſaire pour battre la Chaulme, que le comte de Mongommery & de Mouy tenoient aſſiégée. Le vent contraire les avoit obligés de relâcher à l'iſle de Ré, où ils reſtérent à l'ancre pendant quatre jours. Ce retardement donna le tems aux habitans d'Olonne de députer au prince de Condé. Ils lui offroient de ſe remettre à ſa diſcretion, & le ſupplioient ſeulement de les mettre à couvert de l'avarice & de la fureur de leurs ennemis. Les inſtances des Rochelois qui ſe joignirent à leurs députés ne contribuérent pas peu à engager le Prince à les écouter favorablement. Leurs demandes leur furent accordées ; on contremanda le convoi : mais les ordres arrivérent trop tard. Les aſſiégés avoient déja capitulé ; & moyennant une ſomme dont on étoit convenu, ils avoient obtenu qu'on leur laiſſeroit vie & bagues ſauves. Par malheur on ne leur tint point parole. Après vingt jours de ſiége, pendant leſquels le ſoldat exerça contr'eux tout ce que peuvent inſpirer l'avarice & la rage la plus brutale, ils ſe virent encore expoſés aux mêmes

malheurs. Il y avoit si peu de discipline parmi ces troupes, que ni le soldat ne reconnoissoit plus le commandement de ses officiers, ni les officiers ne respectoient pas même les ordres du Prince. Aussi une telle conduite révolta les habitans de Ré & de toutes les isles voisines. Ils prirent les armes, pour ne pas s'exposer à avoir le même sort, & résolurent de ne plus regarder ces furieux que comme des ennemis déclarés.



Guerre en Saintonge.

D'un autre côté le duc de Mayenne étoit déja arrivé en Saintonge suivi des sieurs de Ruffec, de Puygaillard, & des Roches Baritaut. Après avoir rassemblé son armée il étoit allé camper à Bouteville en Angoumois, & avoit choisi son logement à Saint Julien, place assez voisine de Saint Jean d'Angely. Il resta dans ce camp pendant quatre jours, qui se passérent en quelques legéres escarmouches, où les troupes du Roi eurent toûjours le dessous. On ignoroit encore alors ses desseins, & de quel côté il tourneroit ses armes. Cependant on travailloit à Bourdeaux à équiper une flotte qui intriguoit fort les Protestans.

De Saint Julien le Duc alla investir Tonnay-Charente. Cette place est située sur le rivage superieur de la riviére qui porte ce nom, & qui la divise en haute & basse ville. Ce fut du côté de la basse-ville que les royalistes commencérent leurs attaques. Le capitaine Lucas qui y commandoit, la défendit pendant deux jours avec soixante arquebusiers. Mais ne pouvant tenir plus long-tems contre le grand feu des assiégeans, il se retira dans la haute ville, qui fut encore prise, & de-là dans le château, dont les soldats épouvantés par les derniers succès des Catholiques ouvrirent eux-mêmes les portes à l'ennemi. On les fit tous prisonniers avec le Capitaine, qui ne doutant pas qu'on ne le destinât à une mort honteuse résolut de se sauver. Son malheur voulut que ses desseins fussent découverts. On le poursuivit, & il se fit tuer en se défendant courageusement. En même-tems Gargouleau de la Rochelle, que le prince de Condé avoit mis dans Rochefort, l'abandonna à l'approche de l'armée royale. Le duc de Mayenne en donna le commandement à Maisonblanche avec une forte garnison, qui dans la suite incommoda extrémement les Protestans par ses courses continuelles.

Ces premiers succès furent comme le signal qui annonça

HENRI III. 1577.

aux Proteſtans la décadence de leur parti. Dès-lors leurs troupes commencérent à ſe débander. Les uns abandonnoient entiérement le ſervice ; d'autres prirent parti dans l'armée du Roi. La déſertion devint ſur-tout générale parmi les Catholiques Politiques, que nul intérêt de Religion n'attachoit aux Réformés. La plûpart ſur le bruit qui ſe répandoit d'une paix prochaine, ſervirent la cauſe commune avec moins d'ardeur ; & tous révoltés de la licence effrénée du ſoldat ſe dégoûtérent abſolument de la guerre.

Ce fut à peu près dans ces circonſtances que le ſieur de Monferrand baron de Langoiran, indigné de ce qu'on lui avoit ôté le gouvernement de Périgueux abandonna le parti. Cette démarche parut d'un fort mauvais exemple au roi de Navarre. Pour prévenir les ſuites qu'elle pouvoit avoir, il quitta auſſitôt le Bearn où il étoit allé voir ſa ſœur, & ſe rendit en diligence à Nerac, réſolu de ſigner la paix à quelques conditions que ce fût, pour peu qu'elles lui paruſſent tolérables.

Cependant François d'Eſcars, & après lui Pierre de Villars archevêque de Vienne, étoient déja arrivés à Bergerac, où le duc de Monpenſier les avoit précédés, & où on attendoit le roi de Navarre, qui ne devoit pas tarder à s'y rendre. Ce fut dans cet intervalle que le prince de Condé aſſembla les habitans des Iſles. Il leur repreſenta, que le deſſein de la flotte qu'on armoit à Bourdeaux étoit de faire une deſcente dans leurs Iſles, d'en fortifier toutes les avenuës, & de bloquer ainſi la Rochelle du côté de la mer, en enlevant aux Proteſtans le revenu des Salines, dont ils tiroient un ſi grand profit ; tandis que le duc de Mayenne aſſiégeroit cette ville par terre, & la mettroit par-là dans la néceſſité de ſe rendre : Qu'il les exhortoit par conſéquent de mettre tout en uſage pour prévenir un danger qui les menaçoit tous également. Le Prince tint le même langage aux Rochelois, & il obtint ce qu'il ſouhaitoit. Les habitans des Iſles offrirent généreuſement de contribuer de tout leur pouvoir aux réſolutions qu'on prendroit : le Conſeil des Cent prêta dix mille écus d'or, & on travailla auſſitôt à équiper une flotte de vingt vaiſſeaux. Le prince de Condé choiſit vingt Capitaines pour les commander, & nomma George de Clermont d'Amboiſe Amiral de toute la flotte.

Enfin le duc de Mayenne alla former le siége de Marans le 6. de Mai, & prit son logement à Nouaillé à trois lieuës de la Rochelle. Marans est une petite ville environnée de marais, qui la mettent à couvert des approches de la cavalerie, & on n'y peut même faire avancer l'infanterie que très-difficilement. Cependant parce qu'elle a d'ailleurs plusieurs avenuës, qui ne peuvent être gardées que par un nombre de troupes assez considérable, le prince de Condé avoit d'abord été d'avis de l'abandonner. Mais les Rochelois, qui étoient intéressés à la conservation de cette place, s'y étoient opposés sans se mettre en peine du danger auquel on exposeroit les troupes à qui on en commettroit la défense; ils avoient obtenu qu'on y fît entrer une bonne garnison, dont on avoit donné le commandement à la Popeliniere. C'étoit-là que depuis trois mois ce brave homme, avec deux cens arquebusiers & vingt cavaliers soûtenoit tous les efforts des garnisons de Fontenay & de Niort, lorsqu'il apprit la nouvelle de la prise de Tonnay - Charente. Alors ne doutant plus que l'armée royale ne vînt faire le siége de Marans, il somma le prince de Condé & les Rochelois de lui envoyer les secours qu'on lui avoit promis. On fit aussitôt marcher deux cens arquebusiers de ce côté-là; & avec ce renfort la Popeliniere se prépara à recevoir les ennemis. Il fit entrer des vivres & des munitions dans la place, fortifia la ville autant que les circonstances le lui purent permettre, & fit même travailler à réparer le château qui tomboit en rüine, résolu de s'y défendre au cas que la ville fût forcée.

Cependant le duc de Mayenne, après qu'on eut sondé le marais, fit dresser un pont vis-à-vis du fort de la Bastille, & donna ordre à des Roches-Baritaut de se rendre maître de tous les petits forts des environs, d'où les ennemis auroient pû incommoder les troupes qui devoient faire les approches de la place. Il n'en fallut pas davantage pour jetter la consternation dans le cœur des assiégés. Malgré tous les sermens qu'ils avoient faits à leur Commandant de se défendre jusqu'à la derniére extrémité, ils se rassemblent sous leurs enseignes, & se disposent à se retirer. La Popeliniere employa inutilement les priéres & les menaces, pour les engager à retarder leur départ, seulement jusqu'à ce qu'ils eussent reçû

HENRI III. 1577.

de nouveaux ordres du prince de Condé, qui n'étoit pas éloigné, rien ne put faire changer de résolution à ces obstinés. Ils sortirent de la place dès le grand matin, & marchérent enseignes déployées droit à la Rochelle.

Ils y furent très mal reçûs. Les Rochelois se voyant serrés de plus près par la prise de Marans, firent travailler en diligence à la flotte qu'ils avoit résolu de mettre en mer. Pierre Bobineau sur-tout y employa tous ses soins. On la composa des vaisseaux qui avoient été arrêtés à Broüage, & on leva même par force les sommes destinées aux frais de cet armement. Pour ce qui est de la garnison de Marans, quoique les ennemis fussent presque aux portes de la ville, les habitans refusérent de l'y recevoir. Ces troupes voltigeoient donc autour de la Rochelle, & comme elles avoient peu de soin de se fortifier dans leurs logemens, le duc de Mayenne profita de cette occasion; il les surprit & leur enleva quelques quartiers. Les Rochelois firent ensuite une sortie qui donna lieu à une action plus considérable, mais dont ils ne retirérent pas grand avantage.

Quelques jours après le duc de Mayenne eut la témérité d'envoyer défier le prince de Condé à un combat singulier; & à son exemple plusieurs officiers de ses troupes firent aussi proposer à ceux du parti du Prince de faire le coup de lance en l'honneur des Dames. Le Prince regarda ce défi comme une insulte. Le duc étoit son ennemi personnel,& il choisissoit pour lui faire cette proposition un tems suspect où ses amis l'avertissoient de toutes parts de se défier plus que jamais des piéges qu'on lui tendoit. Aussi renvoya-t'il sur le champ le Trompette du duc, avec ordre de dire à son maître: Qu'il lui étoit bien aisé de l'insulter tandis qu'il se voyoit à la tête des armées du Roi, & que les forces du Prince étoient si inégales aux siennes qu'il profitoit de la circonstance; mais que sa fierté étoit fort mal placée; qu'au reste le sort des armes étoit journalier; que son défi arrivoit trop tard; qu'il auroit dû le faire quelque tems auparavant, lorsqu'il se tenoit si soigneusement renfermé dans Sainctes, pendant que le Prince tenoit la campagne à la tête de ses troupes; que pour ce qui étoit du duel qu'il lui proposoit, c'étoit une maxime universellement reçûë,que ces sortes de combats ne se donnent

jamais qu'entre égaux ; & qu'il devoit se souvenir de la distance que la naissance avoit mise entr'eux. Le Trompette fut renvoyé avec cette réponse, qui mortifia le duc, & qui le fit repentir de s'être trop avancé ; car il ne s'étoit pas attendu que le Prince prendroit si mal sa proposition. Au reste il ne resta pas plus long-tems aux environs de la Rochelle. Il décampa de Noaillé le 12. de Mai, après avoir mis garnison dans Marans, dont il donna le commandement à Jean de Château-Briand sieur de Saint Jean, frére de des Roches-Baritaud, mit ses troupes en quartier dans le bas Poitou, & résolut d'attendre qu'il lui fût venu de nouvelles recruës pour faire quelque entreprise plus considérable.

Cependant la flotte qu'on équippoit à Bordeaux se mit en mer au nombre de soixante vaisseaux commandée par Gui de Saint Gelais sieur de Lansac, & fit voile vers les isles de Ré & d'Oleron, dont la prise fermoit en quelque sorte l'entrée du port de la Rochelle. Le prince de Condé de son côté, après bien des retardemens, lui en opposa une enfin sous les ordres de George de Clermont d'Amboise. Les deux flottes se rencontrérent vers Chef-de-Baye ; mais il ne se passa rien alors entr'elles de fort considérable. Elles se contentérent de se canoner de loin. Lansac ignoroit alors le désordre de la flotte ennemie ; car s'il l'eût sçû, il l'eût défaite ce jour-là même. La nuit donna le tems aux Protestans de se remettre. Le lendemain ils parurent en bon ordre à la vûë des vaisseaux du Roi, qui passérent entr'eux & l'isle de Ré, où ils avoient dessein de faire une descente. En effet Lansac somma ces insulaires de se rendre ; & sur leur refus il alla aborder à Saint Michel - en - l'Herme, où il prit des rafraichissemens, & mit quelques-uns de ses gens à terre pour s'informer des troupes qu'on lui avoit fait espérer, & qui lui étoient nécessaires pour entreprendre la conquête des Isles. Mais on ne put lui en donner de nouvelles ; & le duc de Mayenne s'étant avancé jusqu'à Chizé & à Mesle dans le fond du Poitou, il conçut qu'il n'y avoit rien à attendre de ce côté-là. Cependant il ne laissa pas de rester encore quelques jours à l'ancre sur cette côte. Cet intervalle donna le tems aux ennemis de revenir de leur frayeur, & de leur premier étourdissement. Ils comprirent que le retardement ne pouvoit

HENRI III. 1577. qu'être avantageux à Lansac, dont la flotte alloit se grossir des galéres & des autres vaisseaux qui devoient au premier jour lui arriver de Bretagne; qu'au contraire tout délay ne pouvoit leur être que préjudiciable. Ainsi dans un grand Conseil qui se tint à la Rochelle en presence du prince de Condé, il fut résolu qu'on iroit chercher la flotte royale, & qu'on la combattroit incessamment.

Le hasard sembla favoriser leurs desseins. Lansac, qui ne pensoit qu'à faire retraite, poursuivant une Houcque d'Embden, qui avoit passé au travers des vaisseaux du Roi, faisant voile vers la Rochelle, alla donner lui-même dans la flotte ennemie. Cette rencontre pensa engager l'action. Mais Lansac ayant laissé échaper sa proïe tourna vers l'isle de Ré, & alla aborder proche le fort de Samblanceau, que Poulin de la Garde avoit fait élever quatre ans auparavant pendant le siége de cette place. Il y fut reçû par le canon & la mousqueterie du fort, ausquels il répondit pendant quelque tems; après quoi il reprit la route de Bourdeaux, toûjours poursuivi par la flotte ennemie qui portoit onze cens hommes de guerre, & dont les vaisseaux trop gros & appesantis encore par le sel qu'on n'avoit pas eu le tems de décharger, n'étoient pas aussi legers à la voile que ceux du Roi.

Lansac arriva de la sorte au Pas des Anes. C'est un parage à l'embouchure de la Garonne, ainsi nommé parce qu'il est rempli d'écueils & de bancs de sable, qui non-seulement rendent ce passage très-dangereux; mais où les flots qui viennent s'y briser font un si horrible bruit, qu'on croiroit entendre rassemblés tous les rossignols d'Arcadie. Telle est l'origine de cette dénomination, & telle est la raison qui a donné occasion à l'antiquité d'inventer la fable de Charybde & de Scylla, qu'on dit aboyer continuellement dans le fare de Messine. Au reste du milieu de l'embouchure de la Garonne, qui sans contredit est une des plus belles & des plus larges de l'Ocean, s'éléve la Tour du Cordüan, bâtie sur un rocher, à peu près sur le modéle du fare d'Alexandrie. Elle porte nuit & jour un fanal allumé, qui sert à montrer la route d'un côté aux vaisseaux qui viennent d'Espagne le long de la côte de de Medoc, & de l'autre à ceux qui partent de Bretagne & du Poitou, par les côtes de la Saintonge & le Pas des Anes. Ce fut

à ce

à ce passage que le vent contraire arrêta Lansac, tandis que la flotte protestante, qui l'avoit poursuivi jusque-là, retournoit sur ses pas, & rentroit dans le port de la Rochelle aussi triomphante, que si elle eût entiérement défait l'armée du Roi. HENRI III. 1577.

Ce succès ne contribua pas peu à ranimer les espérances des Protestans, & diminua beaucoup la réputation de Lansac. Ce général après avoir débarqué les soldats qui étoient sur sa flotte à Tallemont, à Mechec, deux places appartenantes à la maison de la Trimouille, & à Blaye, pour leur donner le tems de se remettre des fatigues de la mer, pensa à quelque nouvelle entreprise, qui pût faire perdre le souvenir désagréable de cette derniére expédition. D'un autre côté le prince de Condé ne s'endormoit pas; & pour fortifier sa nouvelle flotte, il fit armer un navire de Biscaye de quatre cens tonneaux.

Ce fut vers ce tems-là qu'on arrêta Henri de Savoie, fils de Françoise sœur du vicomte de Rohan. C'étoit un jeune homme de peu d'esprit, & tout-à-fait indigne du beau nom qu'il s'attribuoit; car il se disoit Prince de Genevois, & par conséquent fils de Jacque duc de Nemours, comme nous l'avons rapporté ailleurs. L'air grossier de la Rochelle lui ayant paru contraire à sa santé, il s'étoit logé hors de la ville dans un lieu sans défense, où il fut enlevé par un parti du duc de Mayenne, & d'où on le transporta d'abord à Tonnay-Charente, & ensuite à Angoulême. On ne put alors le retirer, quelque prix qu'on offrît pour sa rançon; & l'opinion commune étoit qu'on avoit résolu de s'en défaire, parce qu'il attaquoit le mariage que le duc de Nemours avoit contracté depuis avec Anne d'Est mére des Guises, & qu'il contestoit l'état des enfans qui en étoient sortis. Pour couper pied à ces mauvais bruits, le duc de Mayenne prit un soin tout particulier de la conservation de son prisonnier. De peur qu'il ne lui arrivât aucun accident, il ne mit auprès de lui que des personnes de confiance, & par-là il mérita la gloire de s'être comporté en homme d'honneur dans une affaire qui intéressoit sa propre mére.

Cependant le prince de Condé passa à Broüage, où il trouva les affaires bien brouillées. Les habitans ne pouvoient digérer le tort qu'on avoit fait au baron de Mirembeau, &

HENRI III. 1577.

souffroient impatiemment l'humeur fiére & impérieuse du comte de Mongommery leur gouverneur. Il avoit pour lieutenant le sieur de Manducage, homme d'une probité reconnuë, amateur de la discipline, & qui par-là étoit plus de leur goût. Pour leur donner quelque espéce de satisfaction, le Prince le revêtit du commandement de cette place, qu'il ôta au Comte, & disposa ensuite toutes choses à soûtenir un siége. Campet Baron de Songeon, qui commandoit dans Royan, place de conséquence située à l'embouchure de la Garonne, & appartenante à la maison de la Trimouille, faisoit de son côté tous ses préparatifs; car on ne doutoit pas que le duc de Mayenne, à la priére des Bourdelois, que ce poste incommodoit extrémement, ne dût l'attaquer. Mais l'affaire la plus importante étoit de mettre en mer une bonne flotte, sans laquelle il ne paroissoit pas possible d'arrêter les progrès des Catholiques. C'est aussi à quoi on s'appliqua particuliérement dans le parti. Le prince de Condé de retour à la Rochelle en conféra avec les bourgeois de cette ville. Il chargea le capitaine Arnault, excellent homme de mer, d'entrer dans la Garonne, & de reconnoître les forces des ennemis. Enfin secondé de Pierre Bobineau il obtint que la ville équipperoit une flotte. Mais parce que toutes les forces de la Rochelle reünies n'auroient pas suffi pour exécuter ce projet, ils envoyérent en Hollande vers le prince d'Orange & les Etats des Païs-bas leurs amis communs, Pierre de la Personne avec quelques autres députés, pour les prier de leur prêter des vaisseaux de haut-bord, dont ils avoient quantité, avec toutes les munitions de guerre nécessaires. Secours bien lent qu'il leur falloit aller mandier si loin, tandis qu'ils avoient l'ennemi à leurs portes.

Siége de Broüage par l'armée du Roi.

D'un autre côté le duc de Mayenne, suivi de Nicolas de Lorraine, de Charle de Lorraine marquis d'Elbeuf, de Jean d'Aumont, de Jean d'Escars de la Vauguyon, de Philippe Strozzi, de Joachim de Dinteville, de Jean Leomont de Puygaillard, de François de Châtaigner sieur de la Rochepozay, de Guy de Daillon comte du Lude, de Philippe de Voluyre de Ruffec, de Mortaine, de Barbesiers sieur de Chemeraut, & de plusieurs autres Seigneurs & Gentilhommes, vint camper à la vûë de Broüage le 22. de Juin, & fit d'abord un logement

au village d'Hiers ſitué au-deſſous de la ville. De là à la place il n'y a qu'une chauſſée étroite, environnée de toutes parts de marais ſalans, & couverte d'un côté par un petit bois que les habitans avoient conſervé par égard pour le baron de Mirembeau, & qui les incommoda beaucoup dans la ſuite. Au bout de la chauſſée étoit un moulin à vent que les aſſiégés avoient fortifié à la hâte ; mais ils l'abandonnérent dès qu'ils virent les Royaliſtes venir à l'attaque à la faveur du petit bois dont ils s'étoient d'abord rendus maîtres. Ainſi la place ſe trouva inveſtie & fort ſerrée de ce côté-là.

Broüage, ainſi appellé d'une riviére de Saintonge qui tire ſon nom elle-même d'une ancienne tour nommée Brouë, ſituée dans les terres environ à trois lieuës de la mer, eſt une place nouvellement bâtie ſur un fond marécageux, que le flux couvre preſqu'entiérement. Ce terrain s'accrut inſenſiblement du gros ſable dont les peuples du Nord leſtoient leurs vaiſſeaux lorſqu'ils venoient y charger du ſel, qui y eſt très-bon & en grande abondance ; & ce ſable déchargé dans cet endroit forma par ſucceſſion de tems au milieu de la mer un tertre quarré d'environ quatre-vingt pas d'étenduë.

Jacque Seigneur de Pons fut le premier qui ſongea à le fortifier. Il l'entoura d'une paliſſade de pieux terraſſée en dedans avec du gazon & des faſcines, ſoûtenu de planches & de mâts de navires entrelaſſés ; & de ſon nom on l'appella *Jaccopolis*. Après la bataille de Moncontour, Hardouin du Villier ſieur de la Riviere Puytaillé, l'enleva aux Proteſtans, & trouvant ſa ſituation très-avantageuſe, il en augmenta les défenſes. Mais ce poſte ne reſta pas long-tems aux Catholiques. Le baron de Mirembeau ſecondé de François comte de la Rochefoucaud, ſurprit Dorienne & Coconas qui y commandoient avec huit enſeignes de troupes Françoiſes & Italiennes, les en chaſſa ; & étant ainſi rentré en poſſeſſion de ſa place, s'appliqua de nouveau à la mettre hors d'inſulte. La commodité de ſa ſituation, jointe aux maniéres honnêtes & affables de ce Seigneur, y attira bientôt grand nombre des habitans des Iſles voiſines ; & il partagea entr'eux le terrain pour y bâtir. C'eſt ainſi que cette ville s'eſt accruë, & eſt devenuë telle que nous la voyons aujourd'hui. Au reſte elle n'eſt pas éloignée de l'iſle d'Oleron, ſituée à ſon couchant. Cette

HENRI III. 1577.

Isle a environ sept lieuës de tour, & est très-fertile & très-abondante. Elle appartenoit aussi aux Seigneurs de Pons; & de là on transportoit tous les jours des vivres à Broüage. Mais depuis quelque tems ce commerce s'étoit beaucoup refroidi. Ces insulaires fâchés qu'on n'eût pas rendu justice au baron de Mirembeau, en usoient fort mal avec les habitans de Broüage; & par là ils furent la cause de la perte de cette place, qui ne se seroit pas renduë faute de vivres, si pendant un mois qui précéda le siége, ils eussent voulu, comme ils le pouvoient, la pourvoir abondamment de toutes les provisions nécessaires.

Les cinq premiers jours du siége s'étoient passés en escarmouches. Enfin la nuit du sixiéme les Royalistes marchérent contre un moulin à vent défendu par le sieur de Sernay; & après quelques volées de canon, forcérent son retranchement, & poussérent les ennemis jusque sur le bord du fossé. Là ils se trouvérent investis de tous côtés par les troupes Catholiques qui avoient gagné le terrain entre le moulin & la ville, & la plûpart furent tués ou précipités dans les marais. Après cet exploit, les assiégeans poussérent leur tranchée jusqu'au grand bastion, que les assiégés fortifiérent de leur côté d'un ouvrage avancé, & qu'ils conservérent presque jusqu'à la fin du siége.

Les jours suivans il n'y eut que des actions de peu de conséquence entre la garnison & les assiégeans. On fit quelques attaques & quelques sorties; quelques détachemens de l'armée Royale s'avancérent même jusqu'à S. Just & S. Agnan, où ils furent surpris & mal menés par les Protestans. Enfin le prince de Condé voulant animer les assiégés par sa présence, monta sur la flotte, & parut en bataille à la vûë de la ville & du camp. En même tems il fit sçavoir à Manducage par le sieur de Clermont d'Amboise, la résolution où il étoit d'aller attaquer la flotte du Roi à l'embouchure de la Garonne, & de la mettre hors d'état de rien entreprendre. C'étoit en effet le plus grand service qu'il pût rendre aux assiégés. Dans ce dessein il mit à la voile le vingt-six de Juin, suivi de dix-sept vaisseaux de haut bord & autant de petits, & fit route entre les isles de Ré & d'Oleron; mais après un long calme il s'éleva la nuit une tempête si violente, que la plus grande

partie des officiers de la flotte se trouvant incommodés de la mer, conseilla au Prince de ne point avancer davantage, & de ne pas hasarder un combat. Ainsi s'évanouïrent les succès qu'on s'étoit promis de cette expédition. En même tems arriva de Fontarabie un navire de Biscaye de six cens tonneaux, que Lansac attendoit, & qui vint fortifier la flotte Royale.

Cependant le siége continuoit avec vigueur, tandis que les garnisons des places voisines fatiguoient continuellement les assiégeans par les sorties fréquentes qu'elles faisoient sur le camp du Roi. Campet gouverneur de Royan étant instruit qu'un corps de troupes logé à Saugeon sur la Seudre, n'étoit pas sur ses gardes, vole de ce côté là à la tête d'un détachement de sa garnison, en tuë cinquante, & fait un grand nombre de prisonniers, entr'autres Philibert de la Guiche, & Jacque de Levi de Cailus, qui dans la suite tinrent les premieres places dans les bonnes graces du Roi : mais lui-même ayant été attaqué dans son retour, perdit un de ses fréres, & remporta l'autre si dangéreusement blessé, qu'il fut obligé de le faire porter à la Rochelle pour y être mieux pensé. D'un autre côté, la garnison de Saint-Jean-d'Angely informée que Jacque de Harville sieur de Palaiseau étoit en chemin pour mener au camp une compagnie de chevaux-légers, sortit de la place, & après une marche de huit heures qu'elle fit pendant la nuit, le surprit dans Saint-Cibardeau proche d'Angoulême où il s'étoit logé, tomba sur lui, & enleva presque toutes les armes & tous les chevaux. Ce jeune Seigneur, dont la bravoure étoit déja connuë parmi les troupes, fut tué lui-même à cette occasion avec quelques autres Gentilshommes qui l'avoient suivi.

Déja les assiégeans commandés par le sieur de Puygaillard, avoient poussé leur tranchée jusque sur le bord du fossé. Ils dressérent ensuite une batterie de trois canons, qui commença à tirer le trois de Juillet, moins dans le dessein d'incommoder les assiégés, que pour avertir Lansac de hâter son arrivée. Aussitôt que Clermont d'Amboise, qui étoit à l'ancre devant Broüage, en fut informé, il retourna à la Rochelle pour demander du secours au prince de Condé. Mais les Rochelois, que le peu de succès de la derniére expédition avoit indisposés contre la Noblesse, ne se prêtoient qu'à regret à

ce qu'on souhaitoit d'eux ; & il régnoit dans leurs assemblées une confusion qui faisoit échoüer les meilleurs desseins. Cependant on fit à Broüage la revûë des troupes qui se trouvérent monter à mille arquebusiers. Il n'y avoit pas assez de vivres dans la place pour entretenir tant de monde. Ainsi les assiégés qui craignoient qu'un long siége ne les réduisît aux derniéres extrémités, crurent n'avoir point de meilleur parti à prendre que de choisir tout ce qu'il y avoit de meilleurs soldats sur la flotte, & avec ce renfort de faire au plûtôt une sortie générale sur le camp du Roi ; mais ce projet ne fut pas encore exécuté avec assez de diligence.

Enfin Lansac arriva avec sa flotte, & vînt passer la nuit à Chef de Baye, entre les isles de Ré & d'Oleron, assez proche de la flotte ennemie. Le lendemain dès le grand matin il mit à la voile au bruit du canon, passa devant la Rochelle, & alla moüiller dans le canal de Broüage. Il y fut suivi aussitôt après par Clermont d'Amboise résolu de le combattre ; mais deux de ses vaisseaux allérent malheureusement échoüer contre quelques bancs de sable, par l'ignorance des pilotes qui les conduisoient : & cet accident rompit encore une fois toutes ses mesures. Il voulut donc tenter, si au défaut de la force la ruse ne lui réüssiroit point. Pour cela il fit préparer quatre vaisseaux de moyenne grandeur remplis de feux d'artifice, qu'on attacha ensemble avec des cables à une certaine distance les uns des autres, & qui devoient à la faveur de la marée & des autres vaisseaux commandés pour les remorquer, tomber sur la flotte Royale & y mettre le feu. On choisit le tems de la nuit pour cette entreprise, & elle eut d'abord un certain succès. Ces brûlots jettérent tellement l'effroi dans la flotte du Roi, que le Vice-amiral fut contraint de reculer jusque dans le fond du canal, où il se vit aussitôt exposé à tout le feu de la place. Mais à un signal qu'il donna, les assiégés crurent qu'il avoit dessein de se rendre, & lui laissérent le tems de se mettre à couvert de leur canon. Erreur qui leur coûta cher dans la suite ; car ce vaisseau boucha absolument le passage aux vivres qui leur venoient par le haut du canal. Les ennemis voulurent après cela se servir encore une fois de leurs brûlots ; mais cette nouvelle tentative fut inutile, parce que les vaisseaux du Roi avoient laissé

entr'eux une distance assez grande pour n'avoir rien à craindre, ni du vent, ni de ces sortes d'entreprises.

HENRI III. 1577.

Sur ces entrefaites, ceux d'Oleron allumérent plusieurs feux pour donner avis aux Protestans, qu'on avoit découvert en mer entre les isles d'Alvert & d'Oleron, cinq galéres qui étoient commandées par le chevalier de Monluc. Sur cette nouvelle, Clermont d'Amboise détacha six vaisseaux pour aller les attaquer; mais comme elles étoient déja sorties du canal & qu'elles avoient pris le large, il fut impossible de les atteindre. Elles allérent de là moüiller à l'embouchure de la Charente, toûjours poursuivies par la flotte ennemie, qui eut la douleur de les voir passer à sa vûë à force de rames & à la faveur de la marée, & aller se joindre aux vaisseaux du Roi, tandis qu'un calme qui survint tout-à-coup, la retenoit dans la même place. Après cette jonction, il n'étoit pas naturel que la flotte Protestante songeât à combattre celle du Roi, à qui elle paroissoit devoir être si inférieure. Cependant quelque hardie que fût cette entreprise, Clermont d'Amboise crut n'avoir point d'autre parti à prendre dans une conjoncture où il s'agissoit de réfuter les calomnies de ses ennemis, & de faire voir que c'étoit à tort qu'on lui imputoit des fautes qui ne lui étoient pas personnelles. Il alla donc attaquer les vaisseaux du Roi: & ce fut un spectacle bien digne de la compassion des vainqueurs mêmes, de voir son Amiral & son Vice-amiral, tous deux criblés de coups de canon, sans mâts & sans voiles, après avoir eu sur leur bord plus de cent hommes d'équipage tués ou blessés, aller échoüer sur les bans de sable qui sont en grand nombre dans ce parage; tandis que toute la flotte Protestante qui étoit supérieure à celle du Roi, devenuë simple spectatrice de ce combat, ne pouvoit pas faire la moindre démarche pour sécourir son Général. La nuit termina le combat, & les Protestans en profitérent, pour se retirer d'abord à l'isle d'Alvert, & ensuite à Chef de Baye.

A la nouvelle de cet accident, le prince de Condé se transporta dès le lendemain sur la flotte, pour dissiper la consternation que le mauvais succès du jour précédent avoit pû jetter dans les troupes, & arrêter la désertion qui commençoit à se mettre parmi elles. En même tems il dépêcha aux assiegés le

HENRI III. 1577. capitaine la Treille, qui étoit déja passé plusieurs fois à la nage dans Broüage, avec ordre de les rassûrer, & de leur apprendre qu'ils ne devoient point regarder comme une victoire de leurs ennemis, la retraite de la flotte destinée à les secourir; qu'elle n'avoit eu proprement à combattre que les vents contraires, & la forme de ses vaisseaux moins avantageuse que celle des vaisseaux du Roi; qu'au reste peu de jours suffiroient pour réparer le désordre que le dernier échec y avoit causé, & qu'ils la reverroient bientôt venir secondée d'un vent favorable, ruiner toutes les espérances de leur ennemis. Manducage à son tour le chargea de dire au Prince qu'il répondoit de ses troupes, tant qu'on lui répondroit des secours qui lui avoient été promis, & sur-tout pourvû que la flotte qu'ils regardoient comme le plus puissant moyen de les délivrer, fût en état de se remettre en mer aussi disposée à bien faire, qu'elle l'avoit parue d'abord.

Cependant on murmuroit hautement à la Rochelle du succès de cette derniére expédition. Les bourgeois crioient contre les Seigneurs, qu'ils accusoient d'agir trop mollement, & de s'entendre avec leurs ennemis. Ils se plaignoient de ce qu'ils étoient les seuls à porter les charges de cette guerre, tandis que la Noblesse en retiroit tout l'avantage & tout l'honneur. » C'étoit, (disoient-ils,) avoir poussé assez loin » la complaisance, il étoit tems enfin de prendre un parti au» quel ils auroient dû plûtôt se résoudre. Pourquoi employer » des secours étrangers? Ne pouvoient-ils pas faire la guerre » par eux-mêmes? N'étoit-ce pas le moyen d'arrêter les » soupçons qui font souvent perdre les momens les plus pré» cieux. Du moins, ajoûtoient-ils, si nous avons encore quel» ques plaintes à faire, nous serons toûjours à tems d'y remé» dier lorsqu'il ne s'agira que de traiter avec nos égaux. Au» jourd'hui au contraire, devenus les esclaves d'une foule » de Seigneurs qui semblent moins être venus pour nous » secourir, que pour se rendre nos maîtres & nos tyrans, que » pouvons-nous espérer tant que nous leur laisserons l'ad» ministration de nos affaires?

D'un autre côté les Seigneurs se plaignoient de l'injustice du peuple, qui toûjours aveugle, ne juge des choses que par l'événement, & ne voit pas que le hasard fait souvent échoüer les

les desseins les mieux concertés. » Peu au fait du commandement, & par conséquent, (disoient-ils,) toûjours défiant & soupçonneux, il ne se plaît que dans les troubles, » où il exerce librement sa jalousie & sa médisance. Cependant au milieu de ces divisions, on ne fait nuls préparatifs, » on ne prend aucunes mesures, on ne forme que des projets » confus & mal digérés ; & l'autorité souveraine qui devroit » résider dans une seule tête, se trouvant ainsi malheureusement partagée entre une multitude de séditieux, le désordre régne dans le gouvernement. Pour nous, (continuoient-ils,) notre sort n'est-il pas bien déplorable, de nous voir » obligés, dénués de tout secours, pour contenter la fantaisie d'un peuple insensé, de courir, non pas au combat, » mais à la boucherie ; & de nous exposer comme de vils gladiateurs à une mort certaine, où il n'y a aucun honneur » à acquerir ?

Tandis que les Protestans consumoient ainsi en altercations un tems précieux, Lansac profitant de ses derniers succès, reçut l'isle d'Oleron à composition, & il dispofa des troupes dans tous les postes qu'il crut avantageux pour arrêter le commerce de cette isle avec la Rochelle, & lui couper les vivres qui lui venoient en abondance de ce côté-là. Dans la même vûë on envoya aussi garnison dans le bourg de Moaise, qui n'est éloigné de Broüage que d'une lieuë ; & on en donna le commandement à d'Eschillez, qui avoit servi quelque tems parmi les Protestans. Mais les Rochelois qui sentirent toute la grandeur du danger qui les menaçoit, ne lui donnérent pas le tems de s'y fortifier. Ils firent marcher des troupes de ce côté-là, & le nouveau gouverneur fut taillé en piéces avec sa garnison. Le sieur de Chemeraud, que le duc de Mayenne y renvoya ensuite avec un détachement plus considérable, n'eut pas une meilleure destinée. En effet aussitôt que le prince de Condé en fut informé, il détacha de ce côté-là deux cens arquebusiers chargés seulement de quelques provisions, & sur-tout de poudre, & commandés par les capitaines de Razes, Chardon, & Villeneuve. Mais comme le Prince n'avoit pas jugé à propos d'instruire les assiégés de l'arrivée de ce secours, de peur d'être prévenu par les Royalistes, ces troupes eurent de la peine à se faire connoître

HENRI III. 1577. à la garniſon. A la fin cependant elles s'embarquoient pour paſſer dans la place, lorſque les Catholiques fondirent deſſus, & leur tuérent, ou prirent, ou dépoüillérent ſoixante hommes. Chemeraud qui étoit à la tête de l'attaque, perdit la vie dans cette action.

Cependant ſur la nouvelle de ces ſuccès réïtérés, le Roi étoit ſorti de Blois & s'étoit rendu à Poitiers, où il fit ſon entrée ſolemnelle au mois de Juillet. Le but de ce Prince en s'approchant de ſon armée étoit de hâter par ſa préſence la fortune qui commençoit déja à ſe déclarer ſi favorablement en ſa faveur. Ce n'eſt pas au reſte qu'il eût deſſein de continuer la guerre; mais ayant réſolu au contraire de donner la paix à ſes ſujets, il eſpéroit que cette ſuite de progrès porteroit les rebelles à l'accepter à des conditions moins onéreuſes au Souverain.

De là S. M. envoya les Suiſſes au camp, & avec ce renfort le duc de Mayenne dreſſa une nouvelle attaque contre le Pas du Loup. C'étoit un baſtion ſitué au midi de la place du côté de la mer, à qui on avoit donné ce nom, parce qu'autrefois les loups entroient hardiment par là dans la ville. Depuis, les aſſiégés avoient fortifié cet endroit, & avoient tiré un retranchement à la tête de cet ouvrage. Le duc de Mayenne après l'avoir battu de cinq cens coups de canon, y fit donner l'aſſaut. Ce poſte fut emporté d'abord par les troupes du Roi, & repris enſuite par Manducage, qui accourut lui-même à la défenſe de cette attaque, & qui reçut à la cuiſſe dans cette occaſion une bleſſure qui devint mortelle dans la ſuite. Cette action ſe paſſa le vingt-quatre de Juillet.

D'un autre côté la flotte Proteſtante reſtoit toûjours à l'ancre à Chef de Baye depuis le dernier échec qu'elle avoit reçu. Parmi les vaiſſeaux qui la compoſoient, le Prince & la Floriſſante étoient les deux plus conſidérables après l'Amiral & le Vice-amiral; & comme il n'y avoit pas deſſus aſſez de troupes pour les défendre, le prince de Condé appréhenda que les Catholiques ne s'en rendiſſent maîtres, auſſi bien que de la nombreuſe artillerie dont ils étoient montés. Ainſi pour prévenir cet accident, il les fit déſarmer: triſte préſage pour la ſuite du ſiége, puiſque par là on ôtoit abſolument aux aſſiégés l'eſpérance qu'ils conſervoient encore de voir revenir

cette flotte à leur secours. Mais le dessein du Prince ne put être si secret que Lansac n'en fût instruit. Sur le champ il fit voile de ce côté-là, & à son approche tout l'équipage des deux vaisseaux & le peu de troupes qui y restoient encore, ne pensa qu'à se sauver : les vaisseaux Anglois même se retirérent en lieu de sûreté. Ainsi le Prince se vit d'abord investi par toutes les galéres ; mais comme il faisoit eau de toutes parts, & qu'il étoit sur le point de couler à fond, Lansac y fit mettre le feu : on en retira seulement l'artillerie, à l'exception de quatre piéces de canon qu'on retrouva lorsque la mer se fut retirée, & que le feu avoit mises hors d'état de servir. De là les vaisseaux du Roi allérent attaquer la Florissante, qui étoit par le travers de l'isle de Ré. Il n'y avoit dessus que environ trente soldats qui se rendirent aussitôt au capitaine Normand de la Nonette, qui commandoit une des galéres de la flotte, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. Lansac n'ayant plus rien à désirer, après avoir si glorieusement effacé par ses derniers exploits le souvenir de sa premiére expédition, revint presser les travaux du siége, que les assaillans continuoient avec vigueur.

En effet les Royalistes ayant poussé leur tranchée jusque sur le bord du fossé, ils dressérent un cavalier composé de tonneaux, de planches, & de fagots, sur lequel ils élevérent une batterie de cinq piéces de canon qui foudroyoit le port. Les assiégés firent une sortie pour y mettre le feu ; mais ils furent repoussés par les troupes du Roi, qui rendirent leurs efforts inutiles. Cependant les provisions diminuoient extrémement dans la ville ; les soldats de la garnison commençoient à se décourager, déja même les Officiers & la Noblesse murmuroient assez hautement. Néanmoins Manducage, tout malade qu'il étoit de sa blessure, tâchoit encore de les animer par l'espérance des secours que le prince de Condé leur avoit promis ; lorsque de Valzergue sieur de Seré, qui depuis peu de jours étoit sorti de la Rochelle avec le sieur de Maninville, & étoit venu se jetter dans la place, s'adressant à ce brave homme, » Eh bien, que deviendrons-nous, ( lui » dit-il, ) après que nous serons restés les bras croisés à con- » sumer le peu de provisions qui nous reste ? Affoiblis par les » veilles & les blessures, découragés par des longueurs

HENRI III. 1577.

» aufquelles on ne voit point de fin, quel parti ferons-nous » en état de prendre ? Voudriez-vous nous être caution, » vous, que ces fecours fi long-tems promis ne nous manque- » ront point ; que nous verrons arriver ces convois que vous » voulez nous faire attendre ? Ne fçavez-vous pas au con- » traire que ce n'eft qu'un artifice dont on fe fert pour rani- » mer notre patience ? Qu'attendons-nous donc ? Que la faim » & la foif, car l'eau même commence à nous manquer, » nous livrent pieds & poings liés à nos ennemis, pour deve- » nir le joüet de leur fureur ? Que ne prenons-nous bien plû- » tôt une réfolution digne du nom François & de la caufe » que nous défendons ? Que n'ofons-nous éloigner de nos » têtes la mort certaine qui nous menace ? Telle fut autre- » fois l'unique reffource des Rochelois réduits aux mêmes » extrémités aufquelles nous nous voyons expofés aujour- » d'hui. Une fortie vigoureufe chaffa l'ennemi de leurs por- » tes, traîna le fiége de leur ville en longueur, & leur affûra » enfin leur liberté. J'ofe le dire, & toute cette généreufe » Nobleffe, tant de braves foldats qui combattent avec nous, » n'auront garde de me défavoüer ; nous fommes encore ani- » més du même courage & du même efprit : qu'on nous per- » mette feulement d'aller à l'ennemi ; je crois pouvoir me » promettre encore le même fuccès. «

Tous ceux qui étoient préfens applaudirent à ce difcours, & marquérent par un murmure confus qu'ils étoient dans la même réfolution. Manducage lui-même, tout éloigné qu'il étoit d'approuver un pareil deffein, ne s'y oppofa pas abfolument. On fit choix de tout ce qu'il y avoit de plus brave parmi la Nobleffe & les habitans des Ifles, on leur donna à tous des chemifes blanches pour mettre par-deffus leurs armes, & ils fe tinrent prêts à marcher fous les ordres de Seré ; car il fe chargea lui-même de cette expédition contre l'avis de Manducage, qui vouloit en donner la conduite à Philippe la Fin Saligny de Beauvais la Nocle.

Ce fut par le baftion dont nous venons de parler que Seré fortit de la place à la tête d'un efcadron de cuiraffiers & de quelques arquebufiers, & il donna l'épée à la main fur les Royaliftes avec tant de vigueur, qu'il les mit d'abord en défordre. Il avoit même franchi le retranchement, croyant être

ſuivi de ſes arquebuſiers, lorſque la chaleur du combat l'ayant porté dans un gros de Suiſſes, il s'y vit inveſti éloigné de ſes gens, & fut taillé en piéces avec la plus grande partie de ceux qui l'accompagnoient. Les aſſiégés perdirent encore en cette occaſion trois officiers de la premiére diſtinction, Frideric d'Hangeſt d'Argenlieu, de Combles, & de Beaulieu. La Gorce, la Pille, & Jean Simon, tous trois de Marennes, & eſtimés dans le parti pour leur bravoure, furent tués. Enfin le nombre des priſonniers & des bleſſés fut conſidérable. Ainſi cette entrepriſe, qui avoit donné d'abord quelque lueur d'eſpérance aux aſſiégés, ne ſervit qu'à les replonger dans le dernier deſeſpoir.

Au reſte comme la bleſſure de Manducage ne lui permettoit plus d'agir, Beauvais la Nocle ſe vit obligé de ſe charger de la défenſe de la place. Celui-ci, à qui le prince de Condé promettoit toûjours de leur envoyer du ſecours, faiſoit auſſi tous ſes efforts pour animer la garniſon à tenir juſqu'à la derniére extrémité. Mais Lanſac avoit ſi bien bouché l'entrée du canal par une eſtacade qu'il avoit fait élever, compoſée de pieux entrelaſſés & liés enſemble avec des cables & des chaînes de fer, que les Proteſtans échoüerent dans deux tentatives qu'ils firent pour donner du ſecours aux aſſiégés. Dans ces circonſtances la néceſſité de tranſporter ailleurs Manducage, dont la maladie devenoit plus ſérieuſe de jour en jour, acheva ce que tous les efforts de l'armée du Roi n'avoient pû juſqu'alors obtenir. On avoit pluſieurs fois demandé inutilement au duc de Mayenne la permiſſion de le faire ſortir de la place. Strozzi qui faiſoit à ce ſiége l'office de Lieutenant général, profita de cette occaſion pour demander à parler à Laurent de Magny ſieur de Maninville, dont la mére avoit été ſa nourrice. En effet ce grand homme, auſſi éloigné de la violence, qu'il étoit porté d'inclination à ménager le ſang François, jugeoit que quelque preſſés que fuſſent les aſſiégés ils n'entameroient jamais d'eux-mêmes la négociation, pour ne pas faire connoître l'extrémité à laquelle ils étoient réduits, & par là s'expoſer à être obligés de ne ſe rendre qu'à des conditions trop dures.

Maninville après avoir pris là-deſſus l'avis de ceux qui commandoient dans la place, réſolut d'aller au rendez-vous.

HENRI III. 1577.

Mais pour ne donner aucune défiance, il se fit accompagner de Joachim Torterüe sieur de la Vallée, & se rendit au lieu marqué sans aucuns pouvoirs. Il y trouva Strozzi & le sieur de Puygaillard qui l'attendoient. Strozzi marqua à Maninville la douleur qu'il ressentoit de ce que les assiégés poussoient l'entêtement jusqu'à ne pas vouloir parler de capituler, tandis qu'ils voyoient l'ennemi dans leur fossé, toutes leurs défenses presque rüinées & leur place à la veille d'un assaut général, qui ne pouvoit manquer de leur être funeste. Il lui dit qu'il avoit souhaité de lui parler, pour le prier de les avertir d'ouvrir enfin les yeux, & de prendre leurs mesures de bonne heure, s'ils vouloient éviter le sort malheureux de ceux d'Issoire. Il finit par lui faire offre de ses services, & en l'assûrant qu'il engageroit le duc de Mayenne à leur accorder des conditions raisonnables.

Maninville & la Vallée rendirent compte de ce qui s'étoit passé à cette entrevûë; & sur leur rapport il fut résolu qu'on poursuivroit la négociation. On s'y détermina d'autant plus volontiers, que Strozzi avoit fait voir des lettres du Roi, par lesquelles S. M. donnoit avis au duc de Mayenne du traitement rigoureux que la ville d'Issoire venoit d'éprouver, ajoûtant, que le duc d'Anjou marchoit vers la Saintonge, résolu d'user de la même sévérité envers tous ceux qui refuseroient de se soumettre. On dressa donc un projet de capitulation; & après avoir pris les sauf-conduits nécessaires, il fut presenté le 16e. jour d'Août à Strozzi accompagné des sieurs de Puygaillard, de Lansac, & Antoine de Beauvais Nangis colonel du régiment des Gardes, par Artus de Parthenay sieur du Queray, Louis de Mallemouche sieur de la Moussiere, Antoine de Beaucorps de Guillonville, Jean Majou, Maninville, & la Vallée, députés des assiégés. Le duc de Mayenne y répondit le lendemain, & les articles furent enfin arrêtés.

Après cela comme les assiégés avoient demandé du tems pour donner avis de leur situation au prince de Condé, & obtenir son consentement, ils lui députérent du Queray, Maninville, & Majou, que le duc de Mayenne fit accompagner par Philippe Thomassin. Cependant on donna des ôtages de part & d'autre. Jean de Durfort sieur de Bord, Lieutenant d'Armand de Biron Grand Maître de l'Artillerie, & Jean de

Vivonne de Bougoyen entrérent dans la place ; & de Cormont avec Guillonville passérent dans le camp. Le Prince ayant reçû les articles de la capitulation, après avoir loué hautement le courage des assiégés, prit les députés en particulier, & leur fit voir que le secours étoit tout prêt, pourvû qu'on pût tenir encore seulement trois jours ; ce qui, disoit-il, s'exécuteroit honnêtement, & sans donner aucun ombrage aux Catholiques, en faisant naître quelque difficulté au sujet des articles. Les députés de retour proposérent la chose aux assiégés ; mais ils ne purent la faire goûter. La parole étoit donnée ; le traité signé ; le secours paroissoit encore incertain ; & on ne pouvoit en courir les risques sans s'exposer à une perte inévitable.

Prise de Broüage.

Ainsi le Dimanche suivant Broüage se rendit au duc de Mayenne. Les articles de la capitulation portoient : Que les Officiers, la Noblesse, & la garnison sortiroient de la place avec armes & bagages, enseignes ployées, en silence, & méche allumée ; que ceux qui prendroient leur route par terre seroient escortés par Strozzi & Puygaillard ; & que Lanzac remettroit de même en lieu de sûreté ceux qui voudroient aller par mer : Que ni les habitans de Broüage, ni ceux des Isles ne pourroient être recherchés en aucune façon au sujet du passé ; qu'on leur laisseroit la joüissance de leurs biens, avec la liberté de conscience : Que le canon & la coulevrine qui étoient dans Broüage seroient transportés à la Rochelle ; & que le reste demeureroit dans la place. Ces conditions s'exécutérent à la lettre ; & Strozzi veilla à ce qu'elles fussent remplies exactement par le duc de Mayenne, tandis que les Rochelois crioient hautement contre les assiégés, qui n'avoient pas voulu attendre le secours que le prince de Condé promettoit de leur envoyer.

Ce Prince de son côté, qui voyoit avec douleur la décadence du parti Protestant, chercha à rétablir sa réputation par quelque action d'éclat. Dans cette vûë il étoit déja sorti de la Rochelle sur le soir à la tête d'un détachement de Gentilshommes & de soldats choisis, qui formoient un corps d'environ trois cens chevaux, & il arriva le lendemain à S. Jean d'Angely, où il prit encore quelques troupes. De-là sans s'arrêter il alla à Barbesieux, qui en est éloigné de dix - huit

HENRI III. 1577.

lieuës, passa la Charente à Basac, & se rendit à Pons, où commandoit le comte de la Rochefoucaud avec une garnison de cent cavaliers & de cinq cens hommes de pied, toûjours poursuivi dans sa marche par les troupes du Roi, résolu, disoit-il, d'y attendre l'arrivée du roi de Navarre, de Henri de la Tour vicomte de Turenne, & de François de la Nouë.

Le duc de Damville abandonne le parti des Protestans.

Cependant le duc de Damville gouverneur du Languedoc, qui avoit été l'auteur de l'union entre les Catholiques Politiques & les Protestans, venoit d'abandonner leur parti. Il n'avoit pû tenir plus long-tems contre les sollicitations de son épouse, qui étoit revenuë depuis peu de Blois chargée des promesses de la Cour. D'ailleurs il étoit rebuté des mauvaises maniéres de certaines gens qui étoient à la tête du parti Protestant dans cette province. Après cette démarche il alla mettre le siége devant Monpellier, d'où il avoit été honteusement chassé, résolu de se venger de cet outrage. Depuis son changement le roi lui avoit donné une armée, dont une partie étoit commandée par le maréchal de Bellegarde son intime ami; & ils étoient convenus que le Maréchal tourneroit ses armes contre Nîme, tandis que le duc attaqueroit Monpellier, afin d'enlever en même-tems aux Protestans ces deux places, les plus considérables qu'ils eussent en Languedoc. Au reste cette disposition étoit un artifice que la Reine mére avoit inspiré au Roi pour mettre un espion auprès de Damville, sous le spécieux prétexte de chercher à le soulager, & pour affoiblir l'autorité qu'il avoit dans la province en lui donnant un second. C'étoit outre cela une espéce de satisfaction que la Cour accordoit à Bellegarde, qui se plaignoit continuellement, que depuis qu'on l'avoit fait Maréchal de France on s'étoit moqué de lui, en ne lui donnant aucun emploi. Enfin Henri se flattoit de mettre par-là peut-être la division entre ces deux Seigneurs, dont la trop grande liaison devoit lui être suspecte, s'imaginant que la jalousie ne manqueroit pas de les brouiller. Sur ce plan-là ces deux généraux partagérent l'armée. Cependant le roi de Navarre informé de leurs desseins fit passer en Languedoc le vicomte de Turenne & la Nouë, pour porter du secours où il en seroit besoin. Aussitôt ils se transportérent dans cette province,

où

où ils animérent les villes assiégées à faire une vigoureuse résistance, mirent ordre à tout, & retournérent ensuite auprès du roi de Navarre.

D'un autre côté Lansac, que le duc de Mayenne avoit laissé dans Broüage avec une bonne garnison, forma le dessein de se rendre maître de toutes les isles voisines. Dans cette vûë il passa dans l'isle de Ré, où commandoit Jean de Dreux de Morinville ; & ayant trouvé à l'ancre environ soixante vaisseaux Anglois, il s'en saisit, & les obligea de servir au transport du sel. La reine Elisabeth fut outrée d'un procédé si contraire aux priviléges & libertés de cette Nation. Aussitôt elle donna ordre qu'on arrêtât tout ce qui se trouveroit de vaisseaux François dans les ports d'Angleterre ; & ce ne fut qu'après bien des négociations que les Ambassadeurs des deux Couronnes vinrent à bout d'appaiser ce differend, & de rétablir la sûreté du commerce.

Au milieu de ces mouvemens tout le monde souhaitoit la paix. Les Rochelois sur-tout ennuyés d'une guerre où ils prétendoient que leurs généraux s'étoient mal comportés, soupiroient après un accommodement. Le duc de Monpensier y travailloit actuellement conjointement avec le sieur de Villeroi, & ils eurent enfin le bonheur de réüssir, aidés du sieur de Biron qui alloit & venoit continuellement de Bergerac à Poitiers pour ménager le traité entre les deux Rois. Le Roi donna à Poitiers au mois de Septembre un Edit contenant soixante & trois articles, qui réformoit, interprétoit, ou modifioit ce qu'il y avoit de trop dur dans les Edits précédens, & établissoit une juste égalité entre les sujets de l'une & de l'autre Religion. Cet Edit fut ensuite lû, publié, & enregistré au Parlement de Paris le 8. d'Octobre à la requête du Procureur général : & par ce qu'on étoit convenu de certains articles, qu'il étoit de l'intérêt des deux partis pour de justes raisons de ne pas rendre publics, on en composa un traité secret & particulier, qui fut signé à Bergerac le 17. de Septembre par le duc de Monpensier, les sieurs de Biron, d'Escars, de Saint Sulpice, & de Salignac de la Motte Fenelon pour le Roi ; & au nom du roi de Navarre & du prince de Condé, par François de la Nouë, Louis du Faur sieur de Grateins Chancelier du roi de Navarre, Louis de Saint

Edit de Poitiers.

HENRI III. 1577.

Gelais, Chauvigny, Arnaud du Faur ſieur de Caſeneuvé, & les autres députés des provinces.

Ces articles ne furent point lûs au Parlement, mais ſeulement enrégiſtrés, parce qu'ils ne regardoient que certaines provinces du royaume, qui ne ſont point de ſon reſſort. On y régloit entr'autres choſes, que les places du Comtat Venaiſſin, qui ſont du domaine du Pape, & qui avoient été occupées par les Proteſtans, lui ſeroient renduës inceſſamment, & que la principauté d'Orange ſeroit conſervée à la maiſon de Naſſau.

Le principal article de ce traité ſecret intéreſſoit tout le royaume, & regardoit le mariage des Prêtres & des Moines. Il portoit que dans la ſuite on ne pourroit faire aucunes recherches, ni inquiéter perſonne au ſujet de ceux qui étoient déja contractés, impoſant ſilence ſur cet article à tous les Procureurs du Roi & autres. Il déclaroit les enfans ſortis de ces mariages habiles à ſuccéder à tous les biens meubles, & acquêts faits devant & après, même aux immeubles acquis par le pére ou la mére; ſans que cependant les perſonnes religieuſes profeſſes de l'un ou de l'autre ſexe puſſent prétendre à aucune ſucceſſion directe ou collatérale. Il ordonnoit de plus, qu'on ne pourroit rechercher les Proteſtans au ſujet des mariages contractés avant l'Edit au troiſiéme ou quatriéme dégré, en revoquer en doute la validité, & ôter, ou conteſter aux enfans nés ou à naître de ces ſortes de mariages le droit de ſuccéder; que dans les conteſtations qui pourroient naître au ſujet de la validité des mariages des Proteſtans, ſi le défendeur étoit de la Religion prétenduë reformée, l'inſtance ſeroit portée par devant le juge Royal, ou au juge Eccleſiaſtique s'il n'en étoit pas; qu'à l'égard des mariages contractés par les Proteſtans au ſecond dégré, ou du deux au trois, S. M. pourroit être ſuppliée d'interpoſer ſon autorité pour empêcher qu'on ne les inquiétât à ce ſujet: clauſe qu'on eut ſoin d'inſérer dans tous les Edits qui furent donnés dans la ſuite.

Auſſitôt que l'Edit fut dreſſé, le Roi, la Reine, & le duc d'Anjou en jurérent l'obſervation le 5. d'Octobre; & S. M. fit expédier un acte de ce ſerment, qu'elle envoya à Bergerac au roi de Navarre. Il fut reçû avec un applaudiſſement

général. Le Roi ne l'appelloit ordinairement que ſon Edit. Pour ce qui eſt du prince de Condé qui étoit alors à la Rochelle, & des Rochelois, ils en eurent tant de joye, qu'ayant reçû le ſoir les lettres du roi de Navarre, avec une copie de l'Edit, ils le firent ſur le champ publier aux flambeaux.

HENRI III. 1577.

Edit concernant les monnoyes.

Tandis que la Cour étoit à Poitiers, le Roi donna un Edit mémorable au ſujet des monnoyes, dans leſquelles il s'étoit introduit depuis trois ans un aſſez grand dérangement. L'ancien uſage du royaume étoit, que ce qui faiſoit la matiére des contrats civils fût eſtimé ſur le pied des livres de France. Mais comme ces livres n'étoient qu'une ſomme imaginaire, ſans avoir de prix fixe & arrêté, & qu'au contraire les effets réels doivent être eſtimés à un certain poids, ou nombre d'eſpéces d'or & d'argent, il arrivoit de là qu'en augmentant la valeur de ce qui a coûtume d'être le prix des autres choſes, on anéantiſſoit en quelque ſorte les revenus des particuliers. Le peuple ſur-tout ſouffroit infiniment de ce dérangement, parce que dans le payement des impôts on ne recevoit les monnoyes, que pour un prix fort au-deſſous de celui pour lequel on étoit obligé de les prendre dans le commerce. En effet l'écu étoit déja à cinq livres, & même à ſix dans certains endroits : & pour ce qui eſt des monnoyes étrangéres, comme les doubles ducats d'Eſpagne, ils étoient montés juſqu'à dix-huit francs. Ciceron nous apprend que la même choſe arriva à Rome du tems de Marcus Marius Gratidianus. La France avoit imité en cela l'exemple que la Flandre lui avoit donné, en ſuivant les conſeils du prince d'Orange ; & ce qui ne ſe faiſoit dans ce païs-là que par un ordre du gouvernement, qui mettoit l'écu à ſix ſols au-deſſus de ſa valeur intrinſéque, nos marchands par un monopole affreux l'avoient introduit parmi nous de leur propre autorité.

Pour remédier à ce déſordre, on tint à Paris une aſſemblée de gens habiles, où il fut réglé : Que dans la ſuite il y auroit une juſte proportion entre les eſpéces d'or & d'argent : Que l'uſage reçû juſqu'alors de compter par livres reſteroit aboli ; & que dans les ventes & les contrats les effets réels ſeroient eſtimés ſur le pied de nos écus d'or. L'Edit en fut dreſſé au mois de Septembre ; & après bien des conteſtations, il fut enfin publié & enregiſtré au Parlement le treize de

HENRI III. 1577.

Novembre à la requête de Gui du Faur sieur de Pibrac président, & de Pierre de Gondy évêque de Paris.

Au reste, autant que les personnes sages jugeoient ce réglement nécessaire & avantageux, autant l'exécution en paroissoit-elle difficile dans un si grand dérangement, on fut cependant heureusement trompé, & le succès passa de beaucoup l'espérance qu'on en avoit euë. Jamais Edit ne fut reçû avec moins de peine, ni exécuté plus exactement. Comme tout le monde souhaitoit qu'on apportât reméde à la calamité publique, chacun mit volontiers en usage celui qui se presentoit, & personne ne trouva mauvais qu'on sacrifiât les intérêts des particuliers à l'utilité générale. Ainsi comme on avoit réglé, qu'au lieu du prix excessif où on avoit porté l'écu d'or, il seroit réduit d'abord à soixante & six sols, suivant l'usage de Flandre, ce qui n'auroit lieu que jusqu'à la fin de l'année; & qu'à commencer du premier de Janvier suivant, il n'auroit plus cours dans la suite que pour soixante, personne ne s'y opposa, & chacun obéit à une ordonnance si salutaire. Tout ce qui en arriva, fut que sur la fin de l'année on s'empressa à payer ses dettes, & que les créanciers qui refusérent des rembourseméns, furent condamnés à les recevoir avec dépens.

Telle étoit alors la situation de nos affaires. Le reste de l'année ne fut guéres employé qu'à faire exécuter l'Edit; & le Roi se trouvant délivré d'inquiétude par la paix qu'il venoit de donner à l'Etat, se livra tout entier à la mollesse & aux plaisirs. Peu de tems après S. M. quitta Poitiers pour retourner à Blois, d'où elle se rendit vers la fin de l'année à Paris, où elle fit son séjour le plus ordinaire pendant tout son régne.

Morts illustres.

Le baron du Vigean.

Ce fut vers ce tems-là que François du Fou baron du Vigean dans le Poitou mourut à la Rochelle dans un âge fort avancé, généralement estimé de son parti pour sa prudence & sa droiture. Il fut suivi peu de tems après par Manducage, qui ne guérit jamais parfaitement de la blessure qu'il avoit reçûë au siége de Broüage.

Le comte de Vaudemont.

Dès le 23. de Janvier étoit décedé Nicolas de Lorraine comte de Vaudemont. Il avoit eu de Jeanne d'Egmond sa premiére femme la reine Loüise. Dans la suite il épousa Jeanne

de Savoye, d'où sortit Philippe Emmanuel duc de Mercœur; & il prit enfin en troisiémes nôces Marguerite fille de Claude duc d'Aumale son parent.

HENRI III.

1577.

Le maréchal de Monluc.

Cette même année nous enleva encore Blaise de Monluc maréchal de France, mort à Estillac en Agenois, après avoir commencé presque avec le siécle. C'étoit un homme, que sa valeur, son habileté, & son bonheur ont fait mettre en parallele avec les plus grands Capitaines de son tems. Mais après tout ce que nous avons dit, sur-tout depuis qu'on a donné au public les mémoires qu'il nous a laissés lui-même de sa vie, & qui ne font pas moins d'honneur à sa maison, qu'ils peuvent être utiles à tous ceux qui voudront arriver à la gloire par la voye des armes, je crois qu'il n'est pas nécessaire que je m'arrête plus long-tems à parler de lui. Le Roi nomma pour le remplacer un homme bien digne de ce haut rang, & que Monluc auroit choisi lui-même pour son successeur, si on lui en eût demandé son avis. Ce fut Armand de Gontaut de Biron, qui après avoir mérité déja la dignité de maréchal de France par ses vertus, sçut encore l'illustrer dans la suite par toutes les actions éclatantes, qui le rendirent fameux dans la paix & dans la guerre, & qui la posséda jusqu'à la mort, soûtenant toûjours avec honneur la gloire de son maître & du nom François. Pour ce qui est de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, que Biron avoit méritée par la réputation de bravoure qu'il s'étoit acquise, & dont il s'étoit si dignement acquité, elle fut donnée à Philibert de la Guiche, illustre par sa naissance, & par la faveur dont le Roi l'honoroit.

Jean de Morvilliers.

Peu de jours après que le Roi fut sorti de Blois, mourut aussi dans cette même ville, qui étoit le lieu de sa naissance, Jean de Morvilliers ancien évêque d'Orleans. Sorti d'une famille assez honnête, il s'étoit acquitté avec applaudissement de plusieurs Ambassades, & avoit fait voir qu'il pouvoit remplir avec honneur les premiéres charges du royaume. Après l'exil du chancelier de l'Hôpital, dont les vertus faisoient honte à un siécle aussi corrompu que le nôtre, Morvilliers eut la commission de Garde des Sceaux. C'étoit un homme de probité, prudent, mais que sa timidité naturelle rendoit incapable d'une généreuse résolution; & qui gardant

HENRI III. 1577. toûjours un certain milieu, alloit plûtôt à ce qui lui paroiſſoit devoir accorder quelque tréve aux maux dont nous étions agités, qu'à ce qui auroit pû aſſûrer une paix ſolide à l'Etat. Guidé par ce génie, il forma à la Cour un parti tout contraire à celui du chancelier de l'Hôpital, & qui devint d'autant plus nombreux, que par zéle & par un deſir aveugle de voir une union parfaite établie entre les Catholiques, ceux dont il étoit composé, vouloient qu'on diſſimulât toutes les entrepriſes des factieux, quoique de leur propre aveu ils ne cherchaſſent qu'à couvrir leurs projets ſéditieux du manteau de la Religion; au lieu que les autres par haine pour les Guiſes, dont ils déteſtoient les deſſeins ambitieux, vouloient la paix à quelque prix ce fût, & par-là étoient ſoupçonnés de favoriſer les Proteſtans. Pompone de Belliévre, grand admirateur & partiſan de Morvilliers, l'aſſiſta au lit de la mort. Il le fit inhumer dans l'Egliſe des Cordeliers, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament, & accompagna ſes obſéques d'un éloge funébre.

Ulric Viglius. Cette mort avoit été précédée de quelques jours de celle d'Ulric Viglius de Ayta ſieur de Swichem en Friſe, arrivée le huitiéme de Mai. La grande connoiſſance qu'il avoit du Droit civil, l'avoit d'abord fait diſtinguer de Charle V. Philippe II. ſon fils ayant reconnu dans lui un talent rare pour les affaires, le fit dans la ſuite préſident du Conſeil privé, & enfin chancelier de l'ordre de la Toiſon d'or. Dans le commencement des guerres de Flandre. Il avoit paru embraſſer aſſez vivement la défenſe de la liberté des provinces confédérées, & s'étoit attiré par-là l'eſtime de ſes compatriotes. Mais dans la ſuite on le ſoupçonna de favoriſer les Eſpagnols; & cette ſeule idée ſuffit pour le rendre odieux aux Etats, qui l'avoient fait arrêter l'année précédente conjointement avec ceux des Conſeillers d'Etat qui leur étoient devenus ſuſpects. Comme il n'étoit pas gardé fort étroitement, ce fut en ce tems-là que je lui rendis viſite, dans un voyage que je fis à Bruxelles; & je me ſouviens qu'il nous parla beaucoup des ſuites que ces mouvemens pourroient avoir, & qu'il nous prédit qu'ils ne manqueroient pas d'entraîner après eux une révolution entiére des Païs-bas. C'eſt par-là qu'il prétendoit juſtifier l'attachement qu'on l'accuſoit d'avoir pour

les Eſpagnols, proteſtant qu'il n'avoit jamais eu d'autres vûës que de maintenir l'autorité royale contre cette union naiſſante, qui ne tendoit qu'à la renverſer ; & qu'au reſte il déteſtoit la cruauté, la fierté, & l'avarice des Eſpagnols ; car c'eſt ainſi qu'il s'exprimoit. Du reſte c'étoit un homme d'une probité admirable, & d'une prudence conſommée : mais il ſe trouva dans des circonſtances fâcheuſes, où on ne reconnoiſſoit point de milieu entre le zéle de la patrie, & la fidélité qu'on devoit à ſon Souverain. Ainſi obligé de prendre parti entre ces deux extrémités, eſt-il étonnant qu'attaché, comme il devoit l'être, à ſon Prince par tant d'honneurs & de bienfaits dont ſon mérite avoit été récompenſé, il choisît de perſévérer conſtamment dans une ſoûmiſſion, qu'il ne regardoit pas comme incompatible avec l'amour pour ſon païs ?

Covarruvias.

Dom Diegue de Covarruvias natif de Tolède mérite d'avoir place après ce grand homme, puiſque comme lui il s'eſt diſtingué parmi les Eſpagnols par ſon habileté dans le Droit civil & canonique. Elevé dès l'enfance dans l'Univerſité de Salamanque, il profeſſa dès ſa jeuneſſe le Droit canon. Il fut fait enſuite Corrégidor (1) à Burgos, & peu de tems après à Grenade ; & il s'acquit dans l'exercice de cet emploi une très-grande réputation de prudence & de probité. Enfin l'an 1549. on le nomma à l'archevêché de Saint Domingue en Amerique, & onze ans après à l'évêché de Ciudad-Rodrigo en Eſpagne. Député la même année pour mettre la réforme dans l'Univerſité de Salamanque, il y établit de nouveaux réglemens, qui s'obſervent encore aujourd'hui fort exactement. Il ſe trouva enſuite au concile de Trente ; & à ſon retour, il fut élevé à l'évêché de Segovie ; & lorſqu'il s'agit de la béatification de ſaint Didace, ce fut lui que le Pape Pie IV. & Philippe II. chargérent de ſe tranſporter à Alcala pour faire les informations néceſſaires. En 1572. il fut nommé préſident du Conſeil Royal, & deux ans après du Conſeil d'Etat. Enfin après avoir beaucoup compoſé ; après avoir paſſé par toutes ſortes de négociations & d'emplois, & s'être acquis par ſes travaux immenſes une réputation infinie

(1) C'eſt ainſi qu'on nomme un Juge en langue Portugaiſe ; & ce nom eſt commun à l'Eſpagne & au Portugal.

d'érudition, de droiture, & d'habileté, il mourut cette année à Madrid le 27. de Septembre âgé de soixante & cinq ans. Il légua par son testament sa riche bibliothéque au collége de S. Salvador.

Antoine le Conte.

Après Covarruvias, je crois devoir faire mention d'Antoine le Conte natif de Noyon en Vermandois, & fils du Prevôt Royal de cette ville, dont l'Evêque est Seigneur temporel. C'étoit, au jugement même de Jacque Cujas, un Jurisconsulte d'un jugement sûr, & d'une exactitude extrême. Professeur en Droit à Bourges avant l'âge de dix-neuf ans, il fut ensuite appellé pour l'enseigner dans l'Université d'Orleans, où il eut un très-grand nombre de disciples, & où j'y pris moi-même ses leçons pendant un an. Enfin on le rappella à Bourges. Là, après s'être acquis une gloire immortelle par la nouvelle édition qu'il a donnée du Droit civil & canonique, & par plusieurs autres ouvrages imprimés séparément, qu'il est de l'interêt public de voir quelque jour réünis en un même corps, il mourut le 15. de Septembre dans sa soixantiéme année. Il fut inhumé à saint Hippolyte, auprès de François Duarein, & de Baron, Professeurs en Droit dans la même Université.

Dans ce même tems-là, Pierre Danès de Paris mourut à l'âge de plus de quatre-vingt ans au collége des Bernardins, où il avoit choisi une retraite depuis que son extrême vieillesse l'avoit rendu inutile à la société. Il sçavoit parfaitement le Grec, qu'il enseigna sous François I. Il fut fait ensuite précepteur de François II. fils de Henri II. George de Selve évêque de Lavaur, illustre éleve de Danès, étant mort, Henri le nomma à cet Evêché. Ce sçavant homme, un des plus versés de notre siécle en tout genre de litterature, n'a cependant presque rien écrit. Il avoit seulement rassemblé un très-grand nombre de livres, & il avoit employé tout le tems de sa vie, qui fut très-longue & toûjours fort occupée, à les enrichir de notes très-curieuses. Mais comme ils furent vendus après sa mort au profit des pauvres, cette nombreuse bibliothéque dispersée en mille endroits est devenuë inutile à la république des lettres.

Jean des Gorris.

Je joindrai à ces sçavans hommes Jean des Gorris de Paris, fils d'un médecin de Bourges, & lui-même un des plus habiles

habiles Médecins de notre tems. Il joignoit à ce genre de ſcience, dans lequel il étoit très-verſé, une connoiſſance parfaite des langues Grecque & Latine, & une facilité admirable d'écrire en proſe & en vers, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par les excellens ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume, & ſur-tout par la belle traduction qu'il nous a donnée en vers Latins, des œuvres de Nicandre de Claros, Grammairien, Poëte & Médecin, qui vivoit environ 200. ans avant Jeſus-Chriſt. C'étoit un homme enfin né pour faire l'ornement de ſon ſiécle, & pour le bien de la ſociété, généreux, déſintereſſé, ne le cédant à perſonne dans Paris pour l'érudition, pour un goût exquis, pour la politeſſe, & l'heureux ſuccès de ſes cures. Un accident malheureux changea entiérement ce génie admirable, & priva le public de ſes ſoins. Il alloit voir Guillaume Viole évêque de Paris, qui étoit de ſes amis, & qu'une maladie retenoit au lit, lorſque ſa chaiſe fut environnée d'archers. Comme c'étoit dans le tems de nos troubles, des Gorris prit ces gens armés pour des aſſaſſins; & il en fut ſi vivement frappé, que de ce moment même juſqu'à celui où il mourut âgé de ſoixante & douze ans, il devint abſolument méconnoiſſable, & ne fit plus que baiſſer inſenſiblement.

HENRI III. 1577.

Remi Belleau.

Je crois ne devoir pas non plus paſſer ſous ſilence Remi Belleau de Nogent le Rotrou, appellé aujourd'hui Anghien le François dans le Perche. Ce fut auſſi la patrie de Nicolas Deniſot, dit communément comte d'Alſinois (1), & d'un autre Deniſot, qui a exercé la Médecine à Paris juſqu'à la fin d'une longue vie avec beaucoup de réputation. Belleau avoit d'abord été précepteur de Charle de Lorraine marquis d'Elbeuf (2). Il avoit un génie heureux pour la poëſie Latine & Françoiſe; mais il ſe conſacra particuliérement à celle-ci. Son ſtile eſt ſi pur, ſes ſentimens ſi recherchés & ſi ingénieux, ſes vers ſi châtiés, qu'on admiroit dans lui comme naturel ce qui auroit paru affecté, & par conſéquent auroit été blâmé dans un autre. Auſſi Pierre Ronſard l'appelloit-il ordinairement le Peintre de la nature. Au reſte ſi quelqu'un

(1) C'étoit l'anagramme de *Nicolas Deniſot*, qu'il prit pour ſon nom propre, ſuivant le goût de ce tems-là.

(2) Ce Marquiſat fut depuis érigé pour lui en Duché.

HENRI III. 1577.

mérite d'être mis en parallele avec ce grand Poëte, dont personne n'a jamais approché que de fort loin, on peut dire qu'au jugement de tous les Sçavans, Belleau doit avoir la premiere, ou du moins la seconde place après lui. Car quelques-uns donnent le pas à Joachim du Bellay, quoique tout ce qu'il a fait ne soit pas également admirable, comme nous l'avons remarqué ailleurs, en parlant de lui. Enfin Belleau après avoir mis la derniére main à ses Bergeries, & composé son Poëme des pierres précieuses, dont l'élégance a fait dire si joliment à Ronsard, que l'Auteur en l'écrivant avoit travaillé à bâtir lui-même son tombeau, mourut à Paris le 7. de Mars dans sa cinquantiéme année. Son corps fut porté en terre par ses amis, & inhumé dans l'Eglise des Augustins.

Annibal della Croce.

Je ne sçai si je dois joindre à l'éloge de ces illustres morts celui d'Annibal della Croce, ou me contenter de pleurer sa perte. C'étoit un génie rare, cultivé par tout ce que l'étude peut donner d'ornemens à l'esprit. La version seule qu'il nous a donnée d'Achille Tatius en Latin, suffira pour engager la postérité reconnoissante à rendre justice à son mérite. Né d'une noble & ancienne famille de Milan, il fut long-tems sécrétaire du Sénat, & il remplissoit actuellement cette emploi, lorsque la contagion dont nous avons parlé, qui depuis deux ans faisoit de grands ravages dans cette ville, interrompit le cours d'une vie qui auroit dû être plus longue. Il en fut attaqué dans le tems qu'une espéce de pressentiment lui avoit inspiré de composer de fort beaux vers, ou plûtôt une priére très-ardente pour appaiser la colére de Dieu; & il en mourut le 27. de Septembre dans sa soixante & huitiéme année. Fabrice son fils le fit inhumer à Sainte Marie de la Couronne.

André Mathiole.

André Mathiole né à Sienne, une des principales villes de la Toscane, mourut dans le même tems, & peut-être de la même maladie contagieuse, à Trente où il avoit fixé sa demeure. Il étoit fils de François Mathiole & de Lucréce Boninsegni, & sa vie avoit commencé avec le siécle. C'étoit un Médecin célébre, connu sur-tout par ce fameux ouvrage de Botanique dont on a fait tant d'éditions. Il vécut long-tems à la cour de l'Empereur où il étoit fort estimé; & de plusieurs femmes qu'il épousa successivement, il n'y en eut que

deux qui lui donnérent des enfans. De l'une appellée Jéronyme de l'illustre maison des comtes de Varne, de Gorice dans le Frioul, il eut Ferdinand & Maximilien. L'autre nommée Susanne Cherubina de Trente, mit au monde Pierre-André, Lucréce, & Euphémie; & tous ont soûtenu par leur sçavoir ou leur sagesse, la gloire & la réputation de leur pére.

Pierre Nunnez.

Le reste de l'Europe nous offre encore plusieurs Sçavans, dont je dois rappeller la mémoire presqu'ensevelie dans l'oubli. Pierre Nunnez du village d'Alcaçar voisin de Sétubal en Portugal, exerça la Médecine, & fut très-versé dans les Mathématiques, qu'il enrichit d'un grand nombre d'excellens ouvrages sur l'Algébre, l'Optique, & l'Astronomie. Il avoit d'abord été précepteur du cardinal Henri, qui monta sur le trône de Portugal après la mort du roi Dom Sebastien; & il fut nommé ensuite pour professer les Mathématiques à Conimbre ou Coimbre. Enfin après le cours d'une assez longue vie, il la termina cette année à l'âge de quatre-vingt ans par une mort tranquille, ne laissant qu'une fille unique pour héritiere de ses biens, & de la réputation qu'il s'étoit acquise.

Jean de Barros.

Cette mort avoit été précédée de celle de Jean de Barros, décédé à Lisbonne sa patrie, à l'âge d'environ soixante & dix ans. Le Portugal n'est pas le seul qui lui ait obligation de cette histoire des Indes, qu'il a composée avec tant de soin; elle doit lui être commune avec tous ceux qui aiment à s'instruire des mœurs & des coûtumes de ces païs, que nous ne connoissions autrefois que de nom. Il ne parut d'abord que deux décades de cette histoire; & nous sommes redevables de la troisiéme à ses héritiers, qui l'ont donnée au public après la mort de l'Auteur.

Loüis-André Resendi.

Le Portugal nous offre encore un Illustre dans la personne de Loüis-André Resendi, d'une honnête famille d'Ebora, Poëte, Orateur & Théologien, très-versé d'ailleurs dans la connoissance de l'histoire ancienne. Il étudia quelque tems à Louvain, où il forma une liaison fort étroite avec Damien de Goès son compatriote. Au reste il composa beaucoup, & aida volontiers les autres Ecrivains de ses conseils. Ambroise Moralès, Kevedo de Tolede, Jean Vasée de Bruges, le

HENRI III. 1577. consultérent ; & il leur fournit des matériaux excellens, dont ils ont enrichi l'histoire de l'antiquité. Enfin accablé de vieillesse, il mourut à peu près dans ce tems-ci, regretté du cardinal Henri qui avoit voulu l'avoir auprès de lui.

Adam Bodenstein. La mort enleva cette même année Adam Bodenstein, grand partisan & imitateur fidéle de ce fameux Philippe-Aureole-Theophraste Paracelse, qui tout mauvais Philosophe qu'il étoit, trouva moyen de rendre son nom célébre par la nouveauté de sa doctrine, & à qui la curiosité naturelle à l'homme a donné bien des Sectateurs. Bodenstein est le premier qui ait traduit ces ouvrages. Ce fut à Bâle, au milieu du séjour de la liberté, que cet homme libre rendit de bonne foi à la nature ce qu'il en avoit reçû ; car c'est-là tout l'éloge qu'il voulut que l'on fît de lui. Il avoit alors quarante-neuf ans ; & par conséquent il ne vécut pas beaucoup plus long-tems que son maître, qui malgré le mérite prétendu de sa nouvelle méthode, avec laquelle il se vantoit non seulement de guérir les maux les plus incurables, mais même de prolonger la vie, mourut lui-même l'an 1541. & termina à quarante-sept ans le cours d'une vie toûjours vagabonde, & peu réglée.

Affaires de Flandre. La Flandre nous offre cependant un spectacle bien différent de celui que la France nous a donné. Le commencement de l'année y fut assez paisible : la fin fut marquée par une guerre sanglante, qui après avoir continué depuis ce tems-là ses ravages, a enfin abouti à réduire ces provinces malheureuses à l'état déplorable où nous les voyons aujourd'hui.

Le premier de Janvier l'abbé de Saint Guilain nommé à l'évêché d'Arras, Charle de Crouy marquis d'Havré, le vicomte de Gand, Charle de Heynart baron de Liekerke, & Adolphe de Meetkercke députés des Etats, offrirent à Dom Juan d'Autriche de se rendre à Malines ou à Louvain, comme les deux villes les plus commodes pour ratifier & mettre à exécution le traité passé avec lui à Luxembourg. Ils ajoûtoient : Qu'outre les sûretés qui lui avoient été offertes par les Etats, on lui permettroit de choisir pour la garde de sa personne tel nombre de troupes qu'il voudroit, à condition cependant qu'elles ne seroient composées que de naturels du païs ; & qu'il pourroit de même mettre pour les

commander qui bon lui sembleroit, pourvû que ce ne fût point un étranger; protestans qu'ils étoient prêts de lui donner des ôtages pour gages de leur parole. HENRI III.

Le Prince profita de ces avances, & accepta les conditions. 1577.
Ainsi il leur déclara par écrit : Qu'il avoit choisi pour capitaine de ses Gardes Gille de Barlaymont baron d'Hierges; & qu'il prétendoit lever trois mille hommes de troupes, non-seulement pour la garde de sa personne, mais encore pour la défense de la place où il feroit sa résidence; demandant outre cela, qu'on lui donnât pour ôtages le marquis d'Havré, le vicomte de Gand, le sieur de Montigny, & l'Abbé de Sainte Gertrude, qui seroient obligés de se rendre prisonniers dans le château de Huy appartenant à l'évêque de Liege.

Les Députés lui répondirent : Que les Etats généraux avoient juré de ne jamais se départir de l'union, & de ne point mettre les armes bas que les Espagnols ne fussent sortis de Flandre : Que les provinces de Zélande & de Hollande avoient accédé à ce traité en tout ce qui ne faisoit aucun tort à leur Religion; & que sur cet article même elles avoient remis leurs intérêts à la décision des Etats : Qu'au reste ceux-ci n'avoient jamais entendu, qu'il choisît des ôtages, & prît un capitaine des Gardes à sa fantaisie; qu'au contraire ils prétendoient en nommer d'autres, parce que, pour de bonnes raisons, ceux sur qui il avoit jetté les yeux leur étoient nécessaires : Que cependant s'il jugeoit à propos de s'aboucher lui-même avec eux, ils pourroient prendre pour le lieu de cette entrevûë le château de Huy qui ne tenoit ni pour l'un, ni pour l'autre parti, à condition pourtant qu'il s'y rendroit sans armes, & que sa suite ne seroit pas plus nombre que celle qu'ils meneroient eux-mêmes : Qu'après tout, s'il n'étoit pas possible de retirer sitôt les troupes Espagnols des Païs-bas, il pouvoit toûjours donner quelque satisfaction aux Etats, en leur remettant la citadelle d'Anvers & la ville de Liere : Enfin que ce n'étoit qu'à ces seules conditions que l'expérience du passé pouvoit permettre aux Etats de mettre bas les armes, ou même de consentir à une tréve. Les Députés accompagnérent cette réponse d'une copie du traité passé entre les Etats des provinces de Flandre le 9. de Janvier, & confirmé par un Arrêt du Conseil d'Etat, par lequel sauf les intérêts de la

HENRI III. 1577.

religion Catholique, & l'obéïssance dûë à S. M. ils juroient de ne jamais se départir de l'union qu'ils avoient contractée pour la défense de la liberté publique contre les entreprises des Espagnols & de leurs fauteurs, qui venoient d'être déclarés par l'assemblée des Etats généraux traîtres à la patrie, & ennemis de l'Etat; promettant de verser jusqu'à la derniére goutte de leur sang pour le maintien de cette union.

Cette démarche fit connoître à D. Juan qu'il ne réüssiroit jamais de ce côté-là, & que l'Union avoit pris le dessus. Ainsi comme il ne se sentoit pas assez de force pour faire tête à cet orage, on vit ce Prince naturellement haut changer aussitôt de personnage. Devenu tout à coup traitable & populaire pour gagner l'affection des Flamans, il déclara qu'il ne vouloit plus agir que par leurs conseils. Conduite qui parut d'autant plus suspecte aux personnes sages, que ce Prince étoit trop fier pour vouloir se laisser conduire, & trop peu expérimenté à son âge pour pouvoir gouverner par lui-même. Aussi presque tous les habiles gens le comparoient-ils à une lampe sans lumiére.

Dom Juan obtint ce qu'il souhaitoit de ce changement. Frideric Perrenot sieur de Champigny, soûtenu de l'évêque de Liége & de Philippe d'Alde baron de Wyneberg, tous deux députés de l'Empereur, ausquels les envoyés du duc de Cleves se joignirent comme médiateurs, travailla fortement à son accommodement avec les Etats, & il réüssit. Les deux partis passérent un traité à Marche-en-Famine le 12. de Février; & il fut suivi d'un Edit publié à Bruxelles & à Anvers le 17. du même mois, qui confirmoit la Pacification de Gand, & où le Prince s'engageoit à obtenir la liberté de Philippe comte de Buren, fils du prince d'Orange, qui depuis plusieurs années étoit retenu prisonnier en Espagne.

Cette clause n'empêcha pas le prince d'Orange de protester contre cet accommodement. Il publia un écrit daté de Mildebourg, & adressé aux Etats Généraux, où après les avoir remerciés de la part qu'ils avoient bien voulu prendre aux intérêts de sa famille, après avoir fait l'éloge de leur prudence & des soins qu'ils se donnoient pour procurer le salut de l'Etat, il disoit: Qu'il y avoit cependant encore certains articles qui lui faisoient de la peine, & qui allarmoient les Etats

de Hollande & de Zélande : Qu'ils auroient ſouhaité, par exemple, que dans le traité on eût de nouveau déclaré expreſſément les Eſpagnols & leurs adhérans, traîtres à la patrie & ennemis de la tranquillité publique ; qu'on leur eût donné de plus grandes ſûretés pour la conſervation de leurs libertés, immunités, & priviléges ; qu'on y eût fait une mention plus honorable de la reine d'Angleterre & du duc d'Anjou, qui leur avoient donné ſi à propos des preuves ſenſibles de leur affection ; & qu'on y eût déclaré, que non ſeulement pour cette fois, mais que même pour la ſuite, le droit de nommer les gouverneurs appartiendroit aux Etats, puiſque c'étoit le moyen le plus infaillible d'aſſûrer le repos des provinces. Il ajoûtoit enfin, que puiſqu'il n'y avoit pas à revenir ſur une affaire déja concluë, les Etats confédérés étoient déterminés de ne s'écarter en rien de la pacification de Gand ; & que ſi en conſéquence les Eſpagnols n'étoient pas ſortis de Flandre dans le terme preſcrit, ils étoient réſolus de renoncer à tout commerce avec D. Juan, & de faire tous leurs efforts pour les en chaſſer à force ouverte.

Les Etats Généraux répondirent le premier de Mars à cette proteſtation du Prince : Qu'on avoit ſatisfait en grande partie à ce qu'il ſembloit ſouhaiter : Qu'ils n'avoient jamais prétendu s'écarter en rien des articles arrêtés par la Pacification de Gand ; qu'au contraire ils avoient toûjours entendu, que ſi les troupes étrangéres, Eſpagnoles, Italiennes, ou Comtoiſes n'étoient pas ſorties des Païs-bas dans le terme preſcrit, ils puſſent les en chaſſer par la voye des armes ; qu'on leur remît les places fortes, & qu'on aſſûrât par-là leurs priviléges & libertés.

Cependant ceux d'Anvers en conſéquence de l'article onziéme de l'Edit, qui portoit qu'on ne ſouffriroit dans les Païs-bas l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique, ordonnérent à tous les Miniſtres Proteſtans de ſe retirer. Cette conduite alluma, dit-on, le zéle d'un des membres des Etats, nommé Jean Saliger, qui en preſence des Magiſtrats menaça cette ville de toutes ſortes de malheurs, puiſque par cette démarche elle ſe rendoit indigne qu'on lui annonçât la parole de Dieu.

Quelque tems auparavant, tandis qu'on négocioit encore

HENRI III. 1577.

avec D. Juan, Jacque de Balfour colonel des Ecossois avoit attaqué à Joupile proche de Liége un corps d'Espagnols qu'il tailla en piéces. En même-tems le comte de Bossu, qui depuis peu avoit été remis en liberté, assisté du baron d'Hierges, pressoit le siége de la citadelle d'Utrecht, lorsque la garnison Espagnole dans deux ou trois sorties fit un carnage assez considérable des troupes Flamandes, combla la tranchée, & mit le feu aux maisons voisines. Sur quoi les Franciscains & les Dominicains furent commandés pour aller l'éteindre; & on les y força pour épargner au soldat le danger de s'exposer si proche de l'ennemi, & dans la persuasion où l'on étoit que les Espagnols auroient quelque ménagement pour ces Religieux. Enfin le 13. de Février Ferdinand Davila remit la place au Comte, à condition qu'il ne seroit point censé l'avoir renduë : car on chicana long-tems sur ces termes; & Davila, par une vanité naturelle à sa nation, protesta qu'ils verseroient plûtôt jusqu'à la derniére goutte de leur sang, lui & toute sa garnison, que de consentir jamais à se rendre. Peu de jours après Vianen & Culembourg, deux places des plus considérables de Hollande, furent aussi remises aux Etats par Tordesillas & Alfonse Lopez Gallo.

Peu de tems après la publication de l'Edit, Martin del Hoyo, Lieutenant de Dom Sanche Davila, remit de même le 10. de Mars la citadelle d'Anvers; car il eut encore la vanité Espagnole, de ne pas vouloir paroître s'être rendu. L'Ambassadeur de l'Empereur fut present à cette restitution; & Philippe de Croy, duc d'Arschot, entra dans cette place avec une garnison Flamande, après avoir fait serment entre les mains de Jean d'Escovedes de la tenir au nom du Roi, & de ne la remettre à qui que ce fût que sur un ordre exprès de S. M. Catholique. On vit donc alors sortir les troupes Espagnoles, suivies d'un nombreux équipage composé des dépouilles des Païs-bas, & menant prisonniers avec elles le comte d'Egmond, de Capres, & de Goygnies, qui furent échangés ensuite contre Gaspard de Robles sieur de Billy, de Valdes, & quelques autres officiers du parti d'Espagne. D'Anvers les Espagnols prirent leur route par Mastricht & le duché de Luxembourg, escortés par le comte Pierre-Ernest de Mansfeldt, & marchérent vers l'Italie, tout fiers d'avoir pillé & ravagé la Flandre, s'ils n'avoient

n'avoient pû en triompher. En effet Bernardin de Mendoze écrit que depuis le mois d'Août de l'année 1576. où commença la grande révolution des Païs-bas, jusqu'à la publication du dernier Edit, les Flamans perdirent plus de trente mille hommes, & plus de soixante drapeaux, au-lieu que dans tout ce tems-là les Espagnols n'eurent pas soixante hommes de tués tant soldats qu'officiers. Or je laisse à juger si on doit attribuer, comme il le prétend, un ravage si étonnant à la valeur des Espagnols, ou plûtôt à leur cruauté, tandis que nous ne voyons dans l'histoire parmi tant de milliers de personnes pillées ou égorgées que de simples bourgeois & des hommes de la populace. Peu de tems après le roi d'Espagne ratifia le traité passé entre le Prince & les Etats, & le confirma par une déclaration en date du 7. d'Avril.

HENRI III. 1577.

D. Juan reconnu Gouverneur géneral des Païs-bas.

Cependant Dom Juan avoit passé à Louvain, où tous les Seigneurs de Flandre s'étoient rendus pour le saluer. De-là il s'avança vers Bruxelles suivi d'un cortége nombreux, & il entra comme en triomphe dans cette ville le premier de Mai. Le Prince marchoit entre le Nonce du Pape & l'évêque de Liége. On avoit dressé dans toutes les ruës par où il devoit passer des arcs de triomphe élevés en son honneur. Ce ne furent par tout que fêtes & que réjouïssances : enfin le 4. du même mois il fut proclamé solemnellement Gouverneur général des Païs-bas, après avoir fait serment d'observer inviolablement tous les articles du dernier traité.

Mais à peine ce Prince se vit-il le maître, qu'il pensa à étendre les bornes étroites qu'on avoit mises à son autorité. Octave de Gonzague, Jean-Baptiste Tassis, & d'Escovedes, qui formoient tout son conseil, lui répétoient sans cesse qu'il devoit viser principalement à se rendre aussi indépendant que le duc d'Albe l'avoit été, & il jugea que l'amitié des Seigneurs qui avoient d'abord favorisé les Espagnols, pourroit lui être d'un grand avantage pour exécuter ce dessein. Dans cette vûë il commença par s'attacher le comte de Mansfeldt, le comte de Barlaymont & ses fils, Lancelot comte de Meghen, le baron d'Hierges, Floris sieur de Floyon, & Claude baron de Haultepenne. Outre cela il combla d'honneurs d'Assonville, de Vaux, de Gomicourt, de Warluzel, & Guillaume de Horn sieur de Heese gouverneur de Bruxelles. Il leur donna de

HENRI III. 1577.

l'emploi, au lieu qu'il marqua de l'éloignement pour tous les autres.

Après avoir pris d'abord ces mesures, D. Juan députa le duc d'Arschot au prince d'Orange pour lui demander une entrevuë, afin de pouvoir conférer entr'eux du gouvernement. Ensuite il fit demander aux Etats Généraux : Qu'ils lui remissent toute l'autorité : Qu'il lui fût permis de lever pour la garde de sa personne tel nombre de troupes qu'il jugeroit à propos, de choisir même pour cela des étrangers, & qu'il pût s'en faire accompagner lorsqu'il passeroit d'une ville dans une autre : Qu'on ne mît point de gouverneurs dans les places qui n'en avoient point eu anciennement : Que toutes les troupes Flamandes, tant officiers que soldats, fussent obligés de se presenter à ses ordres, & de lui obéïr : Enfin qu'il lui fût permis de décider dans les affaires ordinaires, pourvû qu'il n'y eût rien qui fût contraire à leurs priviléges & aux articles arrêtés par le dernier traité : Que quoique les Etats eussent nommé eux-mêmes ceux qui devoient composer le Conseil, on lui laissât la liberté d'en exclurre les personnes qu'il jugeroit, ou suspectes, ou peu capables d'exercer cet emploi : Que si le prince d'Orange & les Etats confédérés refusoient de se soumettre aux articles dont on étoit convenu, on rompît tout commerce & toute liaison avec eux : Qu'outre cela on procédât sans délai à l'exécution des deux articles qui regardoient le rétablissement de la Religion Catholique en Flandre, & l'obéïssance dûë à S. M. & que quoique cette affaire eût été remise à une assemblée générale des Etats, on prît incessamment sur cela des résolutions ; enfin qu'on s'opposât jusqu'à la force ouverte, s'il étoit nécessaire, aux entreprises que le prince d'Orange formoit journellement contre la ville d'Amsterdam, sous prétexte qu'elle étoit comprise dans son gouvernement de Hollande.

Les Etats éludérent la plûpart de ces demandes par des longueurs affectées. Mais le Prince ne s'endormoit pas dans la poursuite de ses desseins. Animé par d'Escovedes, qui ne lui parloit que de rallumer la guerre en Flandre, il mettoit tout en usage pour avoir de force, ou par adresse, une autorité qu'il sembloit ne vouloir tenir que de la bonne volonté des Etats. Dans cette vûë il traita sous main avec les

Commandans des troupes Allemandes, qui malgré la haine des Flamans étoient restées à Anvers suivant la convention, jusqu'à ce qu'on leur eût payé les montres qui leur étoient dûës, & il écrivit au comte de Fronsberg, au baron de Pollweiller, à Charles Focker, & à Corneille d'Eynden, pour les engager à entrer dans ses projets, leur representant que c'étoit le seul moyen de maintenir l'autorité du Roi dans les Païs-bas, & d'empêcher les Etats de manquer à la promesse qu'on leur avoit faite, & à laquelle S. M. C. souhaitoit comme lui qu'on satisfît de bonne foi. Cette intrigue ayant été découverte allarma les Etats : ils s'imaginérent que les Espagnols pensoient à se rendre encore une fois maîtres d'Anvers, & à piller cette ville. Ce fut pour eux une raison de veiller davantage sur toutes les démarches du Prince, & de prendre de leur côté leurs mesures de bonne heure.

Vers ce même tems-là D. Juan manda Charle de Croy prince de Chimay, qui commandoit dans la citadelle d'Anvers à la place du duc d'Arschot son pére ; & ce fut un nouveau motif pour les Flamans de le soupçonner de vouloir profiter de l'absence de ce gouverneur pour s'emparer de cette place. Mais leurs soupçons augmentérent infiniment au sujet d'un paquet intercepté en Bearn dans ce tems-là même par les ministres du roi de Navarre, qui arrêtérent le courrier qu'on avoit chargé de le porter en Espagne. Par ces lettres le Prince & d'Escovedes tâchoient de persuader à Philippe de renouveller la guerre en Flandre, & s'expliquoient même sur la conduite qu'on devoit tenir pour cela. Ils marquoient : Qu'il ne faudroit employer à cette entreprise qu'un petit nombre de troupes choisies : Qu'au lieu d'attaquer d'abord les places fortes situées en terre ferme, on commenceroit par se rendre maître des Isles ; qu'après cela il ne seroit pas difficile de subjuguer le reste des villes de Flandre, en ruinant leur commerce maritime qui fait toute leur richesse : Que pour en venir plus aisément à bout, on auroit soin de semer la discorde entre la Noblesse & le peuple au sujet de la Religion & de la liberté de conscience : Que par-là on ne manqueroit pas de les mettre aux mains, ce qui donneroit occasion aux Seigneurs, & les forceroit même d'abandonner le parti du peuple pour s'attacher au gouverneur ; & que cette division donneroit beaucoup de

HENRI III. 1577.

facilité pour tomber ſur eux,& les détruire les uns par les autres : Que dans cette vûë on croyoit qu'il ſeroit à propos, ſous prétexte d'envoyer du ſecours au roi de France contre les Proteſtans, à qui les derniers Etats généraux avoient réſolu qu'on déclareroit la guerre, de faire paſſer des troupes Italiennes & Eſpagnoles dans ce royaume, afin que de-là elles fuſſent prêtes à entrer en Flandre au premier ſignal. D'Eſcovedes ajoûtoit en particulier, & comme à l'inſçû du Prince, quelques autres raiſons qui devoient engager néceſſairement Philippe à cette guerre. Il repreſentoit que ſi la cour d'Eſpagne ne ſe déterminoit à ſoûtenir D. Juan dans cette entrepriſe, & ne lui envoyoit pour cela des troupes & de l'argent, il ſeroit capable de faire quelque coup de déſeſpoir, & d'aller au premier jour ſe jetter entre les bras de quelque Puiſſance étrangére ; & il ſupplioit S. M. C. de prévenir une ſi grand malheur.

Ces lettres étoient datées de Louvain du 7. d'Avril & ſignées de la main de D. Juan & d'Eſcovedes. Le roi de Navarre après les avoir ouvertes,les envoya ſur le champ au prince d'Orange, dont il regardoit les intérêts comme les ſiens ; & celui-ci les fit tenir peu de tems après aux Etats généraux, en les avertiſſant de les lire, & de prendre là-deſſus une réſolution ſalutaire.

En même tems D. Juan, qui vouloit jetter de bonne heure les fondemens de la guerre qu'il avoit deſſein de faire en Flandre, députa une célébre ambaſſade vers l'Empereur, les Electeurs & les autres Princes de l'Empire, pour ſe plaindre du prince d'Orange & des Etats confédérés. Il fit auſſi partir pour l'Angleterre le vicomte de Gand, avec ordre de repreſenter à S.M. Britannique l'opiniâtreté du prince d'Orange & des provinces de Hollande & de Zélande qui réfuſoient d'accéder au dernier traité. Elizabeth croyoit n'avoir pas ſujet d'être ſatisfaite de leur conduite. Elle étoit informée que les Etats de ces provinces avoient député ſecrétement à la Cour de France, pour prier le Roi ou le duc d'Anjou de les prendre ſous ſa protection ; & que quoique Henri s'en fût défendu, Monſieur n'avoit congédié leurs députés qu'en leur donnant de bonnes eſpérances. Ainſi elle fit dire au prince d'Orange & aux confédérés : Qu'elle étoit très-mécontente d'apprendre

qu'ils refusoient de s'en tenir aux articles du dernier traité; & que puisque leur obstination troubloit sensiblement la liberté du commerce, si cela continuoit, elle ne pourroit s'empêcher d'écouter ceux qui la prioient d'y apporter le reméde convenable.



Dans ces circonstances les Etats ne sçavoient trop à quoi se déterminer. Ils voioient que D. Juan ne cherchoit qu'un prétexte pour rallumer la guerre. La reine d'Angleterre par jalousie contre la France ne paroissoit pas trop bien disposée en leur faveur. Les troupes Allemandes qui leur étoient suspectes, étoient encore en Flandre, & ils ne se trouvoient pas en état de les payer. Dans cet embarras ils crurent qu'ils devoient aller au plus pressé, & ils pensérent d'abord aux moyens de trouver de l'argent, afin de pouvoir congédier les Allemans. Le Prince lui-même s'offroit de les y servir, & il promettoit, au cas que ces troupes étrangéres refusassent de se prêter de bonne grace aux propositions raisonnables qu'on leur feroit, de se joindre lui-même aux Etats pour les y forcer. Mais tous ces beaux dehors n'étoient qu'un artifice de D. Juan pour les amuser, tandis que sous main il ne cherchoit qu'à gagner du tems, & conseilloit aux Allemans d'en faire de même. Enfin lorsqu'il vit que la défiance des Flamans mettoit un obstacle invincible à ses desseins, il jugea qu'il étoit tems d'employer de plus grands remédes contre une puissance qui se fortifioit de jour en jour. Dans cette vûë il fit partir d'Escovedes pour l'Espagne. Le besoin que l'on avoit d'argent pour payer les troupes Allemandes, fournit le prétexte de ce voyage. D'Escovedes étoit chargé en apparence de prendre des mesures avec S. M. C. pour faire sortir de Flandre les Allemans; mais dans le fond il n'alloit à la Cour que pour mieux informer Philippe de l'état des choses, & pour l'instruire de bouche plus vivement que par des lettres, qui ne peuvent résoudre les difficultés, des raisons qui devoient l'engager à porter la guerre dans les Païs-bas.

Projets de D. Juan.

Dès le tems que D. Juan étoit en Italie, il avoit sur les conseils d'Escovedes formé le dessein de détrôner Elisabeth, & de subjuguer l'Angleterre. L'affaire avoit été négociée à Rome à l'insçû de la Cour d'Espagne; & le Prince avoit obtenu du Pape, que comme si la chose fût venuë de lui-même,

HENRI III. 1577.

& en vûë ſeulement des intérêts de la Religion & de toute la Chrétienté, il propoſeroit à S. M. C. de fournir des ſecours pour cette guerre, en lui repreſentant l'honneur qu'il y auroit pour elle d'entrer dans cette entrepriſe, l'avantage qu'elle en retireroit en s'aſſûrant d'un royaume hérétique, dont le voiſinage infectoit les Païs-bas, & enfin la gloire qui en reviendroit à Dieu. Mais Philippe ſçut habilement éluder alors cette propoſition. Dans la ſuite lorſque D. Juan fut nommé gouverneur des Païs-bas après la mort de D. Louis de Requeſens, quoiqu'il eût ordre de quitter ſur le champ l'Italie, & de ſe rendre inceſſamment en Flandre; cependant par le conſeil d'Eſcovedes il paſſa d'abord en Eſpagne pour ſonder la diſpoſition du Roi ſon frére au ſujet de cette entrepriſe: & quoiqu'il l'en eût trouvé alors abſolument éloigné, il ne laiſſa pas lorſqu'il fut arrivé en Flandre de pourſuivre la même affaire. Il alla même juſqu'à demander à Philippe qu'il lui permît de fortifier quelque port ſur la côte de Biſcaye, & d'en donner le gouvernement à Eſcovedes, afin de pouvoir mettre une flotte en mer.

Cette nouvelle tentative ne ſervit qu'à indiſpoſer encore davantage Philippe pour cette expédition. Depuis ce tems-là il prit toutes ſortes de meſures pour ôter au Prince l'eſpérance de pouvoir jamais exécuter ſon deſſein, juſqu'à le laiſſer manquer des ſecours même dont la province avoit beſoin. Cette conduite jetta D. Juan dans un grand découragement; & c'eſt ce que vouloit dire d'Eſcovedes dans ces lettres dont nous venons de parler, lorſqu'il avertiſſoit S. M. C. d'empêcher que le deſeſpoir ne fît prendre à ſon frére quelque funeſte réſolution: qu'en effet il ſe regardoit comme le plus malheureux de tous les hommes dans ſon gouvernement; & qu'il aimeroit mieux ſe voir en France le maître de ſix mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, que d'être expoſé plus longtems à mener une vie ſi triſte & ſi mépriſable. C'eſt ce que d'Eſcovedes écrivit auſſi pluſieurs fois à Antoine Perez, qui poſſédoit alors lui ſeul la confiance & les bonnes graces de Philippe.

Mais il prit d'autres meſures lorſqu'il vit que ſes lettres faiſoient peu d'impreſſion ſur l'eſprit de ce Prince. D. Juan étoit d'un caractére naturellement fier, foible d'ailleurs, &

qui se laissoit mener. En perdant de vûë la conquête de l'Angleterre, d'Escovedes lui fit tourner ses projets d'un autre côté. Quelque tems avant les commencemens de cette Ligue malheureuse qui se forma parmi nous, comme nous l'avons dit ailleurs, d'Escovedes, sous prétexte d'affaires de peu de conséquence, avoit envoyé à Paris quelques émissaires, qui logérent quelquefois chez D. Juan de Vargas Messia, alors ambassadeur d'Espagne à la cour de France, afin qu'on crût que c'étoit pour lui qu'ils étoient venus. De Vargas connoissoit le génie d'Escovedes; & il ne voyoit pas d'ailleurs que les affaires que ces sortes de gens prétextoient pour colorer leur voyage à Paris, méritassent que D. Juan & son Ministre éloignassent d'eux si souvent des personnes de confiance. C'en fut assez pour lui donner des soupçons; il les fit suivre pour sçavoir où ils alloient, & qui ils voyoient lorsqu'ils sortoient en ville; & il apprit que sur le soir on les avoit vû entrer à l'Hôtel de Guise.

Comme on lui faisoit un mystére de ces visites nocturnes, il crut devoir en donner avis à la cour d'Espagne. Il écrivit au Roi: Que quoiqu'il ne lui appartînt pas d'oser pénétrer dans les secrets de S. M. il avoit crû cependant être obligé par le devoir de sa charge, de lui faire part de ses soupçons, afin qu'on ne pût pas un jour lui faire un crime de son silence: Que certaines personnes envoyées de D. Juan étoient venuës le trouver à Paris: Que lorsqu'il s'étoit informé du sujet de leur voyage, elles lui en avoient apporté des raisons qu'il ne pouvoit prendre que pour de simples prétextes; & qu'il avoit découvert qu'elles rendoient la nuit des visites secrettes à l'Hôtel de Guise: Qu'il n'avoit donc pû s'empêcher de consulter S. M. là-dessus, pour sçavoir si ces démarches étoient venuës à sa connoissance: Que si elles se faisoient par son ordre, il étoit prêt de garder à ce sujet un silence profond: Que si au contraire elle n'en étoit pas instruite, il la supplioit de lui faire connoître ses intentions, ausquelles il ne manqueroit pas de se conformer.

On dit que Philippe, Prince naturellement défiant, ne put apprendre ces nouvelles sans frémir. Il avoit déja éloigné de Dom Juan pour des raisons secrettes, Jean de Soto, qui avoit été son Secretaire dans la guerre de Grenade, & dans

HENRI III. 1577. l'expédition contre les Turcs ; & pour couvrir sa disgrace d'un prétexte honnête, il lui avoit donné la charge de Général des vivres de l'armée : mais il s'apperçut qu'en mettant d'Escovedes à sa place, il avoit fait changer de ministre au Prince, sans changer son Conseil. Ainsi il répondit à Vargas : Que ces allées & ces venuës de Bruxelles à Paris se faisoient sans sa participation : Qu'ainsi il lui ordonnoit de travailler à découvrir le fond de ce mystére, & de l'informer de ce qu'il apprendroit. On sçut ensuite que le duc de Guise & D. Juan avoient fait entr'eux un traité secret à l'insçû des rois de France & d'Espagne, pour la défense des deux Couronnes dont ils se regardoient en quelque sorte comme les protecteurs. L'événement apprit à nos dépens à quoi de semblables projets devoient aboutir.

Philippe venoit d'être instruit de toutes ces intrigues, lorsque d'Escovedes arriva en Espagne député de D. Juan & des Etats de Flandre ; & quelques raisons qu'eût ce Prince de tourner ses armes de ce côté-là, cette connoissance ne servit qu'à l'en éloigner davantage. D'Escovedes vit avec chagrin toutes ses espérances trompées. Piqué de ne pouvoir réüssir, cet homme ardent & broüillon résolut de s'en venger sur Antoine Perez. Il étoit bien informé qu'il avoit toûjours été opposé à ses desseins. Outre cela il ne se promettoit pas moins en le perdant, que de se frayer un chemin pour monter à sa place. Il avoit des amis à la Cour qui le servirent en cette occasion. Ruys Gomez de Silva, prince d'Eboli au royaume de Naples, décédé depuis quelques années, avoit laissé en mourant une jeune veuve, qui par sa beauté & son esprit amusant s'étoit attiré les regards de Philippe, qui en étoit devenu éperdûment amoureux. D'Escovedes & son parti accusérent Perez d'avoir eu la témérité, non seulement de jetter les yeux sur elle, mais même de lui avoir fait des propositions, & d'avoir travaillé à la détourner de répondre à la passion du Roi.

Mort d'Escovedes.

Cette démarche ne servit qu'à avancer la perte d'Escovedes. Perez animé par le danger qu'il couroit, mit tout en usage auprès du Roi pour éloigner cet esprit broüillon, & le faire mettre en lieu où il ne fût plus en état de l'incommoder. Il fut sécondé par D. Pedre Fayardo marquis de Velez, que

Philippe consultoit volontiers, à cause de la prudence & de l'attachement qu'il avoit reconnus en lui, & qui étoit tout-à-fait contraire aux desseins d'Escovedes. Ainsi lorsque D. Juan demanda qu'on le lui renvoyât, & qu'on l'informât au vrai des intentions de S. M. Perez persuada au Roi, que puisqu'il n'étoit pas possible de le retenir en Espagne sans mécontenter son frére, & qu'il n'étoit pas sûr de le renvoyer auprès du Prince, qu'il falloit absolument s'en défaire par le poison ou par le fer; & lui-même se chargea de l'exécution. Philippe se repentit dans la suite d'avoir suivi en cela le conseil de Perez. Pour rejetter sur lui tout l'odieux de cette action, & l'éloigner de la Cour, il voulut faire croire que c'étoit par haine personnelle & sans aucun ordre, que Perez avoit attenté à la vie d'Escovedes, & nomma des juges pour lui faire son procès; ce qui fut l'origine de bien des malheurs pour ce Ministre, & même pour tout le royaume d'Arragon. Mais ces événemens n'arrivérent que long-tems après.

D. Juan cependant après le départ d'Escovedes, renoüa la négociation qu'il avoit entamée avec les Allemans. Il forma même le dessein de se rendre maître en même tems, & de la citadelle d'Anvers, (1) où commandoit Louis de Blois sieur de Trelon, & des villes de Bergue sur le Zoom, * de Breda, de Bolduc en Brabant, de Tolen en Zélande, de Deventer, de Campen, de Ruremonde, & de Tenremonde. Mais comme le succès étoit encore douteux, & qu'il appréhendoit, si ses desseins venoient à éclater, que les Etats ne lui fissent à lui-même un mauvais parti, il sortit de Bruxelles, & passa à Maline sous prétexte de vouloir traiter avec les Allemans pour leur sortie de Flandre. Il ne se crut pas encore là même en sûreté, & il résolut d'aller attendre plus loin l'événement.

* Maintenant Bergopsom.

Ce Prince ne cherchoit qu'une occasion de s'éloigner, lorsque le hasard la fit naître. La reine Marguerite sœur de Henri III. & épouse du roi de Navarre, passoit par la Flandre pour se rendre aux eaux de Spa. Ce n'est pas au reste que cette Princesse en eût réellement besoin; mais comme elle avoit toûjours été élevée à la Cour, où la Reine sa mére lui

(1) C'étoit dans l'absence du prince de Chimay.

HENRI III. 1577. avoit laissé beaucoup de liberté, lorsqu'elle se vit obligée par la retraite de son époux d'aller se confiner avec lui dans le fond d'une province où elle devoit être beaucoup plus gênée, elle avoit feint une incommodité, pour avoir un prétexte de faire ce voyage, & s'éloigner du moins pour quelque tems d'un séjour qu'elle regardoit comme un véritable éxil. Son but la conduisoit nécessairement par la Flandre, & elle ne douta pas que D. Juan ne vînt l'y saluer. Ainsi elle fut bien aise d'avoir une entrevûë avec lui : & comme elle n'ignoroit pas les projets des Guises, elle convint, dit-on, avec le Prince, que pour maintenir la Religion catholique contre les entreprises des Protestans, tant en France que dans les Païs-bas, ceux qui étoient à la tête des affaires entretiendroient la guerre, & se donneroient réciproquement du secours : en quoi toutes les vûës de cette Princesse n'alloient qu'à renouveller les troubles dans le Royaume, afin d'avoir un prétexte honnête de rester à la Cour, & de vivre éloignée de son époux.

Dom Juan regarda ce voyage comme une occasion que la Providence sembloit lui avoir ménagée ; aussi ne la négligea-t'il pas. Il sortit de Maline bien accompagné, suivi des fils du comte de Barlaymont, qui avoient toute sa confiance, & alla recevoir la reine Marguerite sur la frontiére. Chemin faisant il voulut faire une tentative sur Mons en Hainaut par où il passa ; mais n'ayant pas réüssi, il rabattit sur Charlemont, dont il se rendit maître. De là il arriva à Namur, dont il surprit encore la citadelle, où commandoit Jean de Bourgogne sieur de Fromont. L'entreprise avoit été concertée avec les fréres de Barlaymont. Le 24. de Juillet D. Juan sortit le matin de la ville avec eux en habit de chasse ; & après avoir fait le tour du Château, lorsqu'il fut arrivé à la porte, il demanda au baron d'Hierges, au comte de Meghen, au sieur de Floyon, & au baron de Haultepenne, s'ils ne vouloient pas entrer avec lui pour voir cet endroit, comme si c'eût été pour eux une nouveauté. En même tems le Prince s'étant avancé, la garde qui ne s'attendoit à rien moins qu'à ce qui arriva, leur ouvrit les portes ; & comme ils étoient bien armés, ils s'en rendirent maîtres de gré ou de force, & s'emparérent ainsi de la place.

La nouvelle de cet attentat fit beaucoup de bruit à Bruxelles ; & D. Juan publia à cette occasion une lettre anonyme, par laquelle on l'avertissoit du projet formé par certaines gens, de l'enlever tandis qu'il étoit à Maline, & de le conduire en Zélande ; voulant obliquement faire tomber sur le comte de Lalaing, le sieur de Champigny, & les autres Seigneurs des Etats, l'odieux d'un complot si noir. Il ajoûtoit qu'il n'en avoit usé ainsi que pour la sûreté de sa personne ; & que comme Gouverneur général des Païs-bas, il vouloit désormais joüir de toute l'autorité que la Cour lui accordoit. Il envoya le lendemain cette lettre aux Etats par le sieur de Rassinghem, avec ordre au sieur de Heese gouverneur de Bruxelles & aux bourgeois de mettre les armes bas avant qu'il se rendît dans cette ville.

Aussitôt les Etats députérent au Prince, pour le prier d'effacer de son esprit des soupçons, qui à leur avis étoient sans fondement, & de réparer par un prompt retour les malheurs que pouvoit causer son départ précipité & hors de saison, joint à l'entreprise qu'il avoit faite sur Charlemont & sur le château de Namur. Ils ajoûtoient : Qu'ils l'attendoient incessamment à Bruxelles, & qu'il y trouveroit toutes les sûretés qu'il pourroit souhaiter : Que les troupes lui prêteroient le serment de fidélité : Qu'on augmenteroit sa garde de trois cens hommes de pied ; enfin qu'ils feroient informer des complices de la conjuration formée contre sa personne, & qu'ils auroient soin qu'on fît un châtiment exemplaire & rigoureux de ceux qui se trouveroient coupables d'un si noir attentat. Ils finissoient en suppliant le Prince de vouloir bien penser aux moyens de payer les Allemans, & de faire sortir les troupes étrangéres des Païs-bas.

Guerre dans les Païs-bas.

Lorsque ces députés arrivérent à Namur, D. Juan qui se croyoit déja maître d'Anvers, où Corneille d'Eynden avoit ordre de marcher, les reçut fort mal. Il se moqua des propositions qu'ils venoient lui faire, & leur dit en badinant : Qu'ils n'auroient bientôt plus besoin de messagers : Qu'il iroit lui-même en personne traiter avec eux ; & qu'il auroit enfin dans le Brabant où pouvoir se retirer en sûreté. Par malheur pour lui on prévint fort à propos ses desseins. Les Allemans étoient en marche pour se rendre à Anvers, lorsque

HENRI III. 1577.

Champigny chargea de Vers son parent, de sortir contr'eux avec quelques troupes, de les prendre à son avantage, & de les tailler en piéces sans autre formalité. Ces ordres furent exécutés ponctuellement ; & ce fut là le premier acte d'hostilité que les Etats firent contre le Prince. En même tems ils envoyérent le baron de Liekercke à Anvers, pour contenir tout le monde dans le devoir. Il eut ordre aussi de traiter avec Pontus de Noyelle sieur de Bours, qui commandoit une des quatre compagnies qu'on avoit fait entrer dans la citadelle, & qui favorisoit sous main le parti des Etats, afin qu'il leur remît sans bruit cette place.

Le sieur de Trelon commandoit dans le château d'Anvers, dans l'absence du prince de Chimay. Comme il vouloit obliger la garnison de prêter serment de fidélité à D. Juan, de Bours s'y opposa ; mais dans la crainte que le Commandant ne se joignît aux Allemans qui étoient dans la ville, & par là ne se rendît malgré lui maître de la place, il crut devoir le prévenir. Dans cette vûë il commença par mettre dans son parti les capitaines Guillaume Ronck & Paul Toucher. Ensuite le premier jour d'Août sur le soir, sous prétexte que tout le monde étoit en armes dans la ville, il fait prendre lui-même les armes à toute la garnison, déclare l'ordre qu'il avoit reçu des Etats, & propose de leur prêter serment de fidélité. La compagnie de Toucher parut balancer d'abord ; mais celle de Ronck s'étant jointe à lui, il marche contre la compagnie de Trelon, qui ce jour-là étoit de garde ; & sur ce qu'elle fit mine de vouloir se mettre en défense, il l'attaque & la met en fuite, aprés lui avoir tué vingt hommes & en avoir blessé un très-grand nombre, fait Trelon lui-même prisonnier, & se rend maître de la place, après en avoir chassé les troupes qui lui étoient suspectes.

Cependant au bruit des trompettes qui se faisoit entendre de la citadelle, le baron de Fronsberg & le colonel Focker passérent toute la nuit sous les armes dans la ville, & dès le grand matin ils marchérent en bataille vers Meer-Brugghe. * Ils ne se crurent pas même encore là en sûreté. Ainsi ils abandonnérent ce poste, pliérent bagage, passérent dans la ville neuve, levérent les ponts, & se fortifiérent avec les meubles & tout ce qu'ils purent enlever des maisons voisines, dont ils

* Ou pont de Meer.

ſe firent une eſpéce de retranchement. D'un autre côté le baron de Liekercke employoit les priéres & les menaces pour engager les Allemans à ſe retirer ; il fit même marcher contr'eux ; il offrit de leur payer une montre de trois mois, & de leur donner outre cela pour dix mille florins d'étoffes : mais tous ſes efforts étoient inutiles. Les Allemans s'obſtinoient à reſter, & menaçoient même de ſe porter aux derniéres extrémités, ſi on ne leur donnoit une ſatisfaction entiére. Cependant toute la ville étoit dans la plus grande déſolation ; les bourgeois encore tout pleins du ſouvenir du dernier pillage, s'imaginoient voir déja les garniſons de Breda, de Bolduc, de Berghe, attirées par l'appas du butin, accourir pour s'enrichir de leurs dépoüilles : on diſoit même déja que le comte de Meghen & le ſieur de Floyon venoient avec leurs régimens au ſecours des Allemans ; que d'un autre côté le comte d'Egmond & le ſieur de Heeſe s'avançoient à la tête d'une armée pour ſoûtenir les habitans. Déja on s'imaginoit voir arriver les vaiſſeaux du prince d'Orange. Au milieu d'un concours ſi général de tant de troupes amies & ennemies, que pouvoit-on attendre autre choſe que de voir cette ville ſi riche, miſe encore une fois au pillage ?

Déja on étoit prêt d'en venir aux mains ; déja les Allemans ſe préparoient au combat, & les bourgeois marchoient contr'eux, ayant à leur tête le baron de Liekercke, lorſque par un effet de la divine Providence qu'on n'auroit oſé eſpérer, on vit paroître quatre vaiſſeaux qui venoient au ſecours des Flamans, conduits par l'Amiral du prince d'Orange. A peine eurent-ils tiré quelques coups de canon, que la terreur ſe répandit parmi les Allémans. Moins occupés du ſoin de ſe battre que de celui de ſe ſauver, ils ſortirent en foule, & ſans s'amuſer à demander le payement de ce qui leur étoit dû, ils ne penſérent qu'à mettre leurs vies à couvert par une fuite honteuſe. Fronſberg ſe retira à Breda, & Focker à Berghe. Ils ne ſe donnérent pas même le tems d'emporter leur bagage ; & on y trouva ces lettres dont j'ai parlé, qui confirmoient l'intelligence que D. Juan avoit avec eux.

Après avoir ainſi délivré Anvers d'un nouveau pillage, on penſa d'abord à ſe rendre maître des places voiſines. Champigny alla s'emparer du château de Woude, qui n'eſt pas éloigné

de Bergopſom, qu'il alla inveſtir enſuite. Focker s'y étoit renfermé avec deux compagnies qui étoient anciennement en garniſon dans cette ville, & une troiſiéme qu'il venoit d'amener d'Anvers. On convint que les Etats s'engageroient de payer dans un certain terme aux deux compagnies de la garniſon ce qui pouvoit leur être dû; que pour ce qui étoit de la troiſiéme qui avoit accompagné Focker au pillage d'Anvers, on lui accorderoit la vie; mais à condition qu'elle ſortiroit de la place le bâton à la main, & qu'elle livreroit ſon Commandant qui l'avoit débauchée. Champigny adoucit cependant enſuite la rigueur de ces conditions. Il crut que ce ſeroit une tache éternelle pour le nom Allemand, s'il les déſarmoit, & il ne voulut pas leur faire cet affront; il ſe contenta ſeulement d'exiger d'eux un écrit par lequel ils atteſtoient qu'ils avoient été payés des ſervices qu'ils avoient faits en Flandre. Pour Focker il fut mené priſonnier à Bruxelles. En même tems une autre compagnie de ſon régiment qui étoit en garniſon dans Steembergthen, ſe rendit auſſi. De là Champigny marcha vers Tolen, où commandoit un Eſpagnol nommé Monteſdoca, avec une compagnie d'infanterie. Philippe comte de Hohenlo s'y rendit auſſi avec les troupes du prince d'Orange, & rentra en poſſeſſion en ſon nom de l'iſle & des places voiſines qui appartiennent preſque toutes à la maiſon de Naſſau. En même tems le duc d'Arſchot, le marquis d'Havré ſon frére, le prince de Chimay, & le baron de Fromont, à qui D. Juan venoit d'enlever honteuſement le château de Namur, abandonnérent le parti de ce Prince, & vinrent ſe joindre aux Etats. Ils furent ſuivis de pluſieurs autres Seigneurs, & même de quelques troupes qui avoient ſervi ſous les fils du comte de Barlaymont. Les Etats leur donnérent auſſitôt de l'empoi, & ce renfort leur ſervit à fortifier Lire, où ils mirent garniſon.

Sur ces entrefaites, il y eut une émeute à Lewarden. Matthieu Wibiſma gouverneur de la citadelle y donna occaſion, en voulant y faire entrer de nouvelles troupes. La garniſon en vint aux mains avec ces nouveaux venus, qui avoient à leur tête Wibo de Goutom; & les bourgeois appréhendant que ces troupes ne ſe ſerviſſent de cette occaſion pour piller la ville, coururent aux armes, aſſiégérent le Château, qui

se rendit le quatre d'Octobre, & le gardérent jusqu'à l'arrivée du baron de Ville leur gouverneur.

Dès le vingt-trois d'Août les Etats avoient écrit à S. M. C. pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé depuis l'arrivée de D. Juan. Ils lui marquoient : Que c'étoit à ce Prince & à ses retardemens affectés qu'il falloit imputer le renouvellement de la guerre : Qu'au lieu de travailler comme il le devoit, à faire sortir les Allemans des Païs-bas, il les avoit engagés lui-même à y rester, & les avoit sollicités à se rendre maîtres d'Anvers, comme on l'avoit connu depuis par ses propres lettres qui avoient été interceptées : Que sous prétexte d'aller recevoir la reine Marguerite sur la frontiére, il s'étoit emparé du château de Namur, & avoit replongé dans de nouveaux troubles la Flandre qui n'étoit pas encore bien tranquille : Que quoiqu'on eût doublé sa garde, il avoit pris le prétexte d'une conjuration imaginaire dont il n'avoit jamais nommé les complices, pour se tenir éloigné de Bruxelles : Que cependant il avoit fait entendre les choses à S. M. tout autrement qu'elles n'étoient; premiérement par les lettres qu'on avoit arrêtées, dont ils lui envoyoient copie, & ensuite par d'Escovedes qu'il avoit fait passer en Espagne pour d'autres raisons ; ce qu'ils attribuoient cependant plûtôt à d'Escovedes qu'au Prince même:Qu'ils supplioient donc S. M. de ne pas prêter l'oreille aux rapports que d'Escovedes pourroit lui faire, de le punir au contraire comme un broüillon, & d'ordonner à D. Juan de se conformer en tout & sans détours, à la pacification de Gand, confirmée de nouveau tout récemment par les Etats & ratifiée par S. M. même, d'éloigner d'auprès de lui les Ministres factieux qui le conseilloient, & de ménager les intérêts & les priviléges des Flamans ses sujets fidéles.

Aussitôt que D. Juan fut instruit de ces lettres, il vit avec douleur s'évanoüir en un instant tous les projets qu'il avoit formés. Réduit par là à la derniére extrémité, & n'ayant pour armée que trois compagnies du régiment de Focker, & sept de quelques autres colonels, il commença à ne se pas croire trop en sûreté dans Namur, & à appréhender que les troupes du prince d'Orange ne vinssent l'y surprendre au moment qu'il s'y attendroit le moins. Cependant il renoüa la

HENRI III. 1577. négociation avec les députés des Etats. Il insistoit principalement sur les deux articles qui regardoient le rétablissement de la Religion, & l'obéïssance dûë à S. M. C. C'étoient, disoit-il, les seuls qu'il fût obligé d'observer. Pour les autres, il prétendoit qu'il lui étoit libre de les interpréter, & qu'il pouvoit même en décider de sa propre autorité. Il demandoit encore *qu'il* lui fût permis de faire punir ceux qui scandalisoient la Religion : Qu'on chassât de Bruxelles Sainte-Aldegonde, de Theron, & les autres députés du prince d'Orange & des Etats confédérés, comme ennemis de Dieu & du Roi : Qu'on obligeât le Prince & les confédérés d'exécuter le dernier traité : Que le prince d'Orange fît fermer les Temples & les écoles Protestantes établies à Harlem, à Schoonhowen, & dans les autres places renduës par la paix, & qu'il en retirât ses troupes : Qu'il cessât de fortifier de nouvelles places : Qu'il démolît les fortifications de Zevemberghe & autres lieux : Qu'il remît le château de Ningastellea avec les églises & monastéres dans le même état où ils étoient avant la guerre : Qu'il retirât ses vaisseaux du port d'Amsterdam, & laissât joüir les habitans de cette ville de leur ancienne liberté : Que suivant les termes de la pacification, il rendît Nieuport ; & que s'il refusoit d'obéïr, les Etats se joignissent au Prince pour le poursuivre conjointement comme un ennemi déclaré ; outre cela, que les Etats remissent à S. M. la citadelle d'Anvers, & qu'elle pût y nommer tel gouverneur qu'elle jugeroit à propos : Enfin qu'ils missent en liberté le sieur de Trelon & les autres prisonniers ; ajoûtant, que s'ils vouloient souscrire à ces conditions, il étoit prêt de son côté d'exécuter de bonne foi tout ce qui le regarderoit.

Les Etats lui répondirent : Que pour ce qui étoit des deux premiers articles, ils y avoient pleinement satisfait ; qu'ils en prenoient à témoin l'Ambassadeur de l'Empereur & le Nonce du Pape, l'Evêque de Liege, les Hollandois même, qui s'en plaignoient encore actuellement : Qu'ils se soucioient peu que leur fidélité pût être mise en parallele avec celle des Espagnols : Quand avoit-on appris qu'en Espagne on eût élevé des citadelles pour tenir les villes en bride ; qu'on y eût fait à sa fantaisie & sans le consentement des Etats, des réglemens contraires aux priviléges de la nation ; qu'on y eût introduit

introduit une domination nouvelle & étrangére sur les ruines de l'ancienne forme du gouvernement? Ou si on y avoit jamais formé de pareilles entreprises, où avoit-on lû que les Espagnols se fussent tenus en repos? Que pour ce qui étoit des Flamans, ils restoient & resteroient tranquilles tant qu'on les laisseroit joüir d'une paix solide, & qu'on n'attaqueroit ni leurs coûtumes, ni leurs libertés & priviléges: Que Sainte-Aldegonde & de Theron étoient revétus d'un caractére public, qu'on ne pouvoit violer sans aller directement contre la pacification; que si cependant eux, ou ceux dont ils étoient députés, avoient offensé le Prince en quelque sorte, ils étoient prêts d'en faire justice après avoir examiné l'affaire: Que pour ce qui regardoit la Religion, ils ne pouvoient pour lors en rien statuer, puisque la décision en avoit été renvoyée à une assemblée générale des Etats: Qu'au reste ils ne pouvoient lui dissimuler qu'ils voyoient bien que toutes ces plaintes ne tendoient qu'à mettre la discorde parmi eux; que c'étoit une suite des conseils d'Escovedes, qui dans la lettre qu'il écrivoit à S. M. en date du sept d'Avril, disoit, que la liberté de conscience étoit la pomme de discorde qui mettroit la division parmi les Flamans, & qui donneroit la facilité de les attaquer ainsi désunis, & de les détruire les uns par les autres; mais qu'enfin de quelque prétexte qu'on voulût se servir, les Espagnols avoient levé le masque, & qu'on ne doutoit plus que leurs desseins ne tendissent à la ruine totale des Païs-bas.

Enfin D. Juan, qui voyoit que toutes ces contestations n'aboutissoient à rien, fit aux Etats de nouvelles propositions, par où il crut pouvoir se les rendre plus favorables. Il déclara: Qu'il étoit prêt de sortir des Païs-bas, pourvû que S. M. C. nommât un Gouverneur à sa place, & que cependant on mît les armes bas de part & d'autre. Mais les Etats prirent ces propositions mêmes en mauvaise part. Ils s'imaginérent que le Prince ne cherchoit qu'à gagner du tems pour faire venir des troupes d'Italie & d'Allemagne, & ils lui en firent à leur tour de beaucoup plus dures. Ils demandoient: Que le Prince éloignât tous ceux qui étoient suspects aux Etats: Qu'il leur restituât les villes & châteaux de Namur, de Charlemont, & de Marienbourg, (1) & qu'il les remît à ceux qui

(1) Villes du Païs-bas dans le païs d'entre Sambre & Meuse.

HENRI III. 1577.

avoient été nommés par le traité pour les garder : Qu'il quittât aussi le duché de Luxembourg ; & qu'il engageât les Allemans à se retirer à des conditions raisonnables : Que les choses restassent sur ce pied-là jusqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur qui seroit nommé par S. M. Que si cependant il jugeoit nécessaire pour l'intérêt de la Flandre, de sortir plûtôt des Païs-bas, comme il le leur avoit souvent offert, il remît le gouvernement entre les mains du conseil d'Etat, qui avoit l'approbation de S. M. & à qui tous les sujets ne demandoient pas mieux que de se soumettre par rapport aux deux premiers articles de sa demande. Ils le prioient outre cela de ne plus les fatiguer par ses écrits ; de laisser là des disputes inutiles, & d'éxécuter une bonne fois ce qu'il proposoit ; lui déclarant que de leur côté ils étoient résolus de satisfaire à ce que l'union qu'ils avoient formée, exigeoit d'eux ; & de soulager les malheureux qu'il avoit opprimés. Le huit de Septembre ils écrivirent la même chose à S. M. C. qui affecta de ne leur répondre qu'au mois de Février suivant.

Cependant on travailloit de toutes parts à raser les châteaux & les places fortes. Le vingt-quatre d'Août de Bours qui avoit enlevé la citadelle d'Anvers à Trelon, la remit aux habitans. Il s'y fit un concours général ; les deux bastions avancés qui donnoient sur la ville, furent démolis, le fossé comblé, le terrain applani ; & on rendit les fortifications contiguës au mur de la ville. On fit la même chose à Gand le premier de Septembre, & ensuite à Mastricht, à Lille, à Valencienne. On conserva seulement les citadelles de Tournai, & de Cambrai ; la premiére, parce que le gouverneur y faisoit sa demeure ; l'autre, parce qu'elle étoit ville Impériale, & servoit de frontiére à la Flandre de ce côté-là. Charle de Gaure baron d'Inchy l'avoit enlevée au sieur de Likes, qui tenoit le parti des Espagnols ; & il y resta pour la garder au nom des Etats.

Sur ces entrefaites, l'Evêque de Liége, & le duc de Cleves voulurent ménager un accommodement, mais ils ne purent y réüssir. Les Etats demandoient toûjours avant tout, la restitution des villes & châteaux dont le Prince s'étoit emparé ; & celui-ci ne cessoit point d'insister sur les deux articles dont il avoit demandé d'abord l'exécution. Enfin on

députa Jean de Linden abbé de Sainte-Gertrude, le ſieur de Champigny, & le conſeiller Leonin, au prince d'Orange, pour le prier de ſe rendre aux Etats, afin de prendre de concert des arrangemens. D. Juan s'en plaignit amérement par une lettre qu'il leur adreſſa le dernier de Septembre. Il leur reprocha qu'ils rejettoient toutes les voyes d'accommodement qu'on pouvoit leur propoſer, & qu'ils ne cherchoient qu'à outrager S. M. C. en raſant toutes les places fortes de la province, & en appellant à eux le prince d'Orange qui étoit l'auteur de tous ces troubles. Ainſi il leur déclara que puiſque les conſeils les plus ſalutaires ne pouvoient rien ſur des eſprits auſſi prévenus qu'ils l'étoient, il avoit réſolu de quitter Namur & de ſe rendre à Luxembourg, où il attendroit les ordres de S. M. qu'il avoit informée de tout. En effet ce Prince ſortit du château de Namur, après l'avoir pourvû de tout ce qui étoit néceſſaire, & ſe retira à Luxembourg.

Auſſitôt après les Etats envoyérent une armée du côté de Namur: elle étoit commandée par Philippe comte de Lalaing, Géneral de l'infanterie; Robert de Melun vicomte de Gand, Général de la cavalerie; le ſieur de Goignies, Maréchal de camp, & Valentin de Pardieu ſieur de la Motte, Grand-maître de l'artillerie: & elle alla d'abord mettre le ſiége devant Waure en Brabant. Le prince d'Orange étoit d'avis & preſſoit les Etats de lever trois mille Reîtres, avec leſquels, diſoit-il, on empêcheroit le Prince de faire des levées, & on lui enleveroit d'abord Namur & Luxembourg. Mais ils jugérent plus à propos de commencer par s'aſſûrer des villes du Brabant, de Campen, de Ruremonde, & des autres places voiſines.

Cependant les députés des Etats le priérent, puiſque les ennemis du repos public apportoient pour prétexte de leurs entrepriſes, que tous ſes deſſeins ne tendoient qu'à faire changer de maître aux Flamans, & à abolir la Religion catholique dans les Païs-bas, de refuter lui-même leurs calomnies par ſa conduite; de faire voir à tout le monde que les Etats de Hollande & de Zélande n'avoient autre choſe en vûë que l'exécution des articles de la pacification de Gand, & d'accorder l'exercice libre de la Religion catholique aux villes de ces provinces qui le demanderoient, comme il l'avoit permis

HENRI III. 1577.

dans les places qui venoient de lui être remises ; enfin qu'il fit connoître par un acte autentique, que ni lui, ni les confédérés n'attaquoient la Religion catholique, & que conformément aux articles de la pacification de Gand, ils ne permettroient jamais qu'on en introduisît aucune autre en Flandre. Ils le supplioient outre cela de travailler à faire évacuer les places de Bolduc & de Breda, qui étoient de la derniére conséquence ; & d'employer pour cela la négociation ou la force, selon que le besoin le requereroit ; lui déclarant que si les garnisons Allemandes refusoient de traiter avec lui, il pourroit en charger le sieur de Champigny : & que si au contraire on étoit obligé d'employer contre elles la force ouverte, le comte de Hohenlo se conformeroit à ses ordres.

Le prince d'Orange répondit à cette députation par un écrit où il disoit : Que ce que les Etats demandoient de lui étoit de nature à ne lui pas permettre d'en décider de sa propre autorité ; qu'il ne souhaitoit rien davantage que l'exécution des articles de la pacification de Gand ; mais qu'elle regardoit également les Etats de Hollande & de Zelande, & qu'il promettoit d'en conférer avec eux à l'assemblée de Goude : Qu'à l'égard de l'acte que les Etats lui demandoient, & par lequel ils souhaitoient qu'il s'engageât autentiquement, lui & les provinces confédérées, à ne jamais souffrir qu'on attaquât la Religion catholique, ou qu'on en introduisît aucune autre dans les Païs-bas, il pouvoit dès-lors répondre, tant pour lui qu'au nom des confédérés, que conformément à la pacification de Gand, ils ne permettroient jamais qu'on fît aucune innovation qui pût préjudicier en rien à la tranquillité publique, & sur-tout à la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, ou en empêcher le libre exercice. Après cet éclaircissement où chacun se donna de part & d'autre beaucoup de marques d'affection réciproque, le Prince promit aux députés de se rendre à Bruxelles aussitôt que ses affaires le lui permettroient.

Quelque tems après, le comte de Hohenlo & le sieur de Champigny marchérent de concert, suivant les intentions du prince d'Orange, contre Bolduc, une des villes des plus considérables de Brabant. Elle étoit défenduë par les troupes du comte d'Eberstein, qui firent aussitôt leur capitulation,

& rendirent la place le vingt-deux de Septembre. De là les deux généraux Flamans allérent investir Breda. A leur approche, les Allemans qui étoient en garnison dans la place sous les ordres du comte de Fronsberg, & qui imputoient à leurs commandans le retardement de leurs payemens, comme les Etats vouloient le faire croire, se mutinérent. Ils arrêtérent Fronsberg & Kinseck, qu'ils chargérent de fers, & leur firent passer la nuit dans la place, demandant qu'on en fît justice. Enfin ils traitérent pour le payement de ce qui leur étoit dû, & livrérent la ville aux Flamans avec Fronsberg & les autres Officiers qui avoient assisté au sac d'Anvers, afin qu'ils se vengeassent sur eux, comme ils l'avoient mérité. Cependant ils furent tous élargis dans la suite, & les Etats les firent mettre en liberté.



Le prince d'Orange déclaré gouverneur du Brabant.

Après cette expédition le prince d'Orange se rendit à Breda, qui appartenoit à sa maison. Il étoit accompagné de la princesse Charlotte de Bourbon son épouse : & de là, avec la permission des Etats confédérés, il passa à Anvers, où il fut reçu avec un applaudissement général. Ce fut là que les Etats lui députérent les abbés de Villers & de Marolles de la part du Clergé ; & les sieurs de Frezin & de Capres, au nom de la Noblesse, pour le complimenter & le conduire à Bruxelles. Ce prince ne tarda pas à satisfaire leur impatience. Il s'embarqua sur ce fameux canal qui a coûté des sommes immenses, escorté d'un côté par les bourgeois d'Anvers, & de l'autre par ceux de Bruxelles, qui étoient sortis à sa rencontre ; & se rendit ainsi dans la capitale des Païs-bas, où il entra comme en triomphe le vingt-trois de Septembre. Il n'y resta que quelques jours, qui furent employés à conférer du gouvernement. Ensuite il retourna à Anvers, où du consentement unanime de tous les bourgeois, dont la plûpart étoient Protestans, il fut proclamé le vingt-deux d'Octobre gouverneur de la ville, & par conséquent du Brabant.

Arrivée de l'Archiduc Mathias en Flandre.

Cette démarche excita la jalousie des autres Seigneurs. Il sembloit que le Prince vouloit par là se frayer un chemin au Gouvernement général des Païs-bas. Ainsi comme le duc d'Arschot, qui venoit d'être fait gouverneur de Flandre, arriva à Gand sur ces entrefaites, accompagné d'une grande partie de la Noblesse Flamande, ils tinrent Conseil entr'eux,

HENRI III. 1577.

L'ambition du prince d'Orange leur étoit suspecte ; & ils ne croyoient pas, s'il devenoit le maître, que la Religion catholique pût jamais être en sûreté. Pour parer ce coup, ils pensérent à se donner un Gouverneur au défaut de D. Juan, qui fût disposé à se conformer en tout à la pacification de Gand, & en même tems en état de mettre la Religion à couvert des projets ambitieux du prince d'Orange. On jetta pour cela les yeux sur l'archiduc Mathias frére de l'Empereur. * Il y avoit déja quelque tems qu'ils le faisoient solliciter sous main de passer en Flandre. Ce Prince se rendit enfin à leurs instances. Il sortit secrétement de Vienne la nuit du deux (1) d'Octobre, avec peu de suite, accompagné de Maelstede, que les Flamans lui avoient député, sans avoir communiqué son dessein à l'Empereur, comme il le publia ensuite dans un écrit qu'il adressa à S. M. C. & se rendit en poste à Cologne, & de là à Lire.

* Rodolphe II.

Cette arrivée ne dérangea pas peu le prince d'Orange & les Etats. Ils furent infiniment piqués qu'on eût député Maelstede à l'Archiduc sans les consulter, & que ce Prince fût passé en Flandre sans leur aveu. Mais le prince d'Orange dissimula cet affront avec sa prudence ordinaire. Il prévit toutes les suites fâcheuses que cette division pouvoit avoir ; & qu'il ne pouvoit y avoir d'union durable entre des gens qui pensoient si différemment au sujet de la Religion. Cependant comme il ne lui étoit pas possible de gagner tous ceux qui étoient dans le parti du duc d'Arschot, il en détacha du moins le comte de Lalaing & le vicomte de Gand, qui lui étant plus affectionnés, entrérent dans ses intérêts, & lui servirent beaucoup à rendre inutiles tous les projets des autres. En effet sur ce qu'ils lui apprirent que le dessein du parti étoit de gagner l'Archiduc ; qu'on y avoit résolu de faire venir ce Prince à Tenremonde, & de lui remettre toute l'autorité, à condition qu'il n'en laisseroit aucune au Prince d'Orange, & qu'il ne feroit part des affaires qu'aux Seigneurs ligués, il conseilla lui-même aux Etats de députer au Prince,

(1) Si on consulte la date suivante, il ne paroît pas qu'il y ait d'erreur dans celle-ci. Cependant il semble par tout ce narré, que l'Archiduc ne vint en Flandre qu'après que le prince d'Orange fut déclaré Gouverneur du Brabant. Cela arriva le 22. d'Octobre, dit plus haut M. de Thou ; comment donc l'Archiduc arriva-t'il le 2 ?

& de l'inviter à venir prendre les rênes du gouvernement dans l'absence de D. Juan.



En même tems on fit entendre à Richove & à Jean d'Imbyse, qui étoient à la tête des bourgeois de Gand, que le duc d'Arschot & son parti marchoient sur les traces d'Escovedes ; que tous leurs desseins ne tendoient qu'à jetter la discorde entre les villes & la Noblesse, & de profiter de cette division pour exécuter ce que leur réünion ne pouvoit leur faire espérer en les attaquant séparément. Ces hommes brouillons, & qui ne cherchoient qu'à remüer, ne furent pas difficiles à persuader. Après un esclavage de plusieurs années, ils sembloient n'être rentrés en possession de leur ancienne liberté, que pour rentrer en droit de porter partout le trouble. Ainsi sur un bruit qui se répandit, que le duc d'Arschot fatigué par quelques demandes importunes, avoit laissé échapper ces paroles dans la colére : » Qu'on sçauroit » bientôt mettre à la raison ces séditieux qui ne rebattoient » les oreilles que de leurs priviléges ; « & qu'il avoit encore ajoûté quelques mots qui sembloient regarder le prince d'Orange, l'alarme se mit aussitôt dans la ville, tous les bourgeois coururent aux armes, & le vingt-huit d'Octobre au milieu de la nuit, ils allérent arrêter le duc d'Arschot, qu'ils avoient reçu quelques jours auparavant avec tant d'applaudissement, le sieur de Rassinghem, François d'Hallewin sieur de Swevegem, de Mouqueron, & de Eecken, le grand Bailly de Gand, le Président de Flandre, & les Evêques d'Ipres & de Bruges.

Pour justifier cette conduite, les factieux publiérent le neuf de Novembre un Manifeste, où ils disoient : Qu'on avoit vû un écrit composé par le sieur de Champigny, & écrit de la main du sieur de Swevegem, par lequel on protestoit contre l'acte autentique des Etats de Brabant, confirmé par les Etats généraux, qui donnoit au prince d'Orange le gouvernement de la province, demandant qu'on lui ôtât absolument le maniement des affaires. Après avoir ainsi jetté la discorde entre la Flandre & le Brabant, ils ajoûtoient : Que le parti avoit fait tout son possible pour faire entrer des troupes dans Gand, dans la vûë de traiter ensuite les bourgeois de cette ville comme des rebelles, de les molester, & de

HENRI III. 1577.

leur ôter enfin leurs priviléges : Qu'il avoit résolu de même de déclarer la guerre au prince d'Orange ; & que dans ce dessein on avoit mandé à Douay de ne point se désaisir des deniers qui avoient été levés pour chasser les Espagnols des Païs-bas. Le prince d'Orange faisoit joüer toute cette manœuvre. Cependant après avoir ainsi répandu la terreur dans le parti opposé, pour diminuer un peu l'odieux de cette entreprise, il obtint des Gantois la liberté du duc d'Arschot, qui ne pouvoit lui nuire, tant qu'il ne seroit pas secondé. Pour ce qui est des autres, quoiqu'il voulût paroître s'être employé pour eux, ils restérent toûjours prisonniers.

Ces mouvemens ouvrirent les yeux à l'Archiduc. Il reconnut qu'il n'y avoit que le prince d'Orange qui fût véritablement le maître dans les Païs-bas, & qu'il s'en falloit beaucoup que ceux qui l'avoient fait venir n'eussent autant d'autorité que lui sur l'esprit du peuple, qui fait presque toute la force de la Flandre. Ainsi quoique le sieur de la Motte le pressât vivement de se rendre à l'armée campée devant Waure, il ne céda point à ses instances. Devenu mieux instruit, il résolut de sortir du mauvais pas où on l'avoit engagé. Son inclination l'auroit porté à se joindre au duc d'Arschot & à son parti : mais il n'y avoit pas à s'en dédire. Il fallut enfin qu'il se déclarât pour le parti dominant ; & il se rendit l'onziéme de Novembre à Anvers, où le prince d'Orange & les habitans lui firent une entrée magnifique. Ensuite après l'avoir proclamé gouverneur des Païs-bas, en attendant que S. M. C. en eût autrement ordonné du consentement des Etats généraux, en vertu du pouvoir qu'il leur en avoit donné, ils ratifiérent de nouveau la pacification de Gand ; s'engagérent réciproquement, tant Protestans, que Catholiques, à se soûtenir mutuellement ; & jurérent de ne jamais permettre qu'on véxât ou inquietât ni les uns, ni les autres, & qu'on fît la moindre bréche à leurs libertés & priviléges. Cela se passa à Bruxelles le 10. de Décembre. Cependant pour qu'il n'y eût pas à revenir, sept jours après, sur les instances du prince d'Orange, on déclara Dom Juan perturbateur du repos public ; & on cita ceux qui tenoient son parti à comparoître dans la quinzaine, faute de quoi ils étoient regardés dès-lors comme proscrits, & ennemis de la patrie.

Après

Après avoir pris ces mesures, les Etats pensérent à faire une députation à l'Empereur, & aux princes d'Allemagne : mais la plus célébre fut celle qui étoit destinée pour l'Angleterre. On chargea de cette commission le marquis d'Havré frére du duc d'Arschot, & Adolfe de Meetkercke. Elisabeth leur fit toute sorte d'honneurs ; & ils passérent un traité avec elle, par lequel on convint : Que S. M. permettroit aux Flamans d'emprunter à Londre cent mille livres sterlins, à condition qu'ils s'engageroient de rembourser cette somme au bout d'un an ; & que la Reine nommeroit elle-même telles villes de Flandre qu'elle voudroit pour servir de caution : Que S. M. leur fourniroit mille chevaux & cinq mille hommes de pied, à condition qu'ils seroient entretenus aux frais des Etats, qui feroient tenir à Londre l'argent nécessaire pour cela au bout de trois mois, à compter du jour de l'embarquement ; & qu'après la guerre finie ils seroient obligés de les faire repasser en Angleterre à leurs dépens : Que le Général qui seroit nommé pour les commander auroit séance dans l'assemblée des Etats ; & qu'on ne prendroit aucune résolution concernant la paix, ou la guerre, sans le consulter : Que les Flamans ne pourroient contracter aucune alliance que du consentement de S. M. qui auroit la liberté d'y entrer, si elle le jugeoit à propos : Qu'au cas que S. M. mît une flotte en mer, ils seroient obligés de lui fournir onze vaisseaux bien montés, armés & équippés, dont le moindre ne seroit pas au-dessous de quarante tonneaux : Que ces vaisseaux obéïroient à l'amiral Anglois, & qu'ils seroient entretenus aux dépens de S. M. Enfin qu'ils ne donneroient point retraite aux rebelles d'Angleterre ; & que s'ils traitoient avec la cour d'Espagne, ils feroient en sorte que sa Majesté fût la maîtresse de faire confirmer ces articles en entier, ou du moins en partie.

Elisabeth ne douta pas que ce traité ne fût fort critiqué. Elle prévit d'abord qu'il alloit lui attirer toutes les Puissances étrangéres, qui ne manqueroient pas de l'accuser de donner aux autres Souverains un exemple bien dangereux, en favorisant des rebelles, & fomentant la révolte chez les Princes ses voisins. Ainsi pour prévenir les mauvaises suites qu'il pouvoit avoir, elle donna ordre à Thomas Wilchesy, dont

HENRI III. 1577.

elle connoissoit la prudence, de partir sur le champ pour l'Espagne. Il étoit chargé de justifier auprès de Philippe la conduite de la Reine, en lui representant qu'Elisabeth n'avoit pris ce parti qu'à la derniére extrémité, & même pour ménager les intérêts de S. M. C. Qu'en effet elle l'avoit souvent averti, lui & ses Ministres, le duc d'Albe en particulier, d'avoir plus de douceur pour les Flamans; de ne pas réduire au désespoir des hommes libres, & de ne les point mettre dans la nécessité de manquer à leur devoir: Que dans le fond ils estimoient leur liberté plus que leur propre vie; que c'étoit un bien précieux, l'objet des vœux de tous les mortels; mais que sur-tout elle étoit souhaitable en matiére de Religion, puisque la foi ne s'insinuë point par la force, & qu'il n'y a point de joug plus insupportable, que celui qu'on veut imposer aux consciences: Que cependant elle avoit mis tout en usage auprès du prince d'Orange & des autres Réformés de Flandre pour les engager à mettre les armes bas, à chercher la paix, & à rendre à S. M. l'obeïssance qui lui étoit dûë: Qu'elle ne disconvenoit point de les avoir assistés d'argent & de soldats; qu'on lui en faisoit un crime; que cependant elle n'avoit point alors en vûë de favoriser la révolte; que tout son but avoit été de leur donner le tems, à lui, & à ses Ministres, de connoître leurs véritables intérêts, de se relâcher de leur premiére sévérité, de prendre enfin les voyes qu'elle proposoit pour appaiser ces troubles, & qui étoient bien différentes de celles qu'on employoit; & d'empêcher cependant que le désespoir ne fît prendre aux Flamans des résolutions, qui ne pouvoient manquer de leur être funestes, aussi-bien qu'à leurs voisins, qui étoient d'aller se jetter entre les bras de quelque Prince étranger: Qu'après avoir plusieurs fois averti S. M. des desseins qu'ils formoient pour cela, elle avoit jugé que son devoir & sa propre sûreté exigeoient qu'elle arrêtât sur le bord du précipice des gens que le désespoir y alloit plonger; qu'elle s'étoit cruë obligée par l'ancienne alliance qui étoit entre les maisons d'Angleterre & de Bourgogne, d'appuyer ces peuples de son autorité, & de veiller à leur conservation, puisque ceux qui y étoient le plus intéressés s'en mettoient si peu en peine. L'Ambassadeur étoit chargé d'ajoûter pour justifier la Reine sa

maîtresse : Que lorsqu'elle avoit appris, il y avoit quelque tems, par le vicomte de Gand que D. Juan lui avoit envoyé, que le prince d'Orange refusoit de s'en tenir à l'accommodement qu'elle avoit procuré elle-même, & qu'il n'en remplissoit pas les conditions de bonne foi, elle lui en avoit aussitôt fait ses plaintes par ses lettres & par ses Ambassadeurs, & les avoit menacés, lui, & les Etats, de toute son autorité Royale : Mais que les mêmes motifs qui l'avoient engagée à traiter secrétement avec les Flamans, se trouvant aujourd'hui joints aux nouvelles raisons que la malignité des Ministres de Philippe venoit d'occasionner, elle n'avoit pû se dispenser de renouveller publiquement l'alliance, qu'elle avoit déja contractée avec eux : Qu'on avoit en effet intercepté des lettres de Dom Juan, & de ceux qui l'approchoient, qui faisoient foi des sourdes pratiques par lesquelles les Espagnols de concert avec la reine d'Ecosse, cherchoient à troubler ses Etats, comme si leur dessein étoit non-seulement d'anéantir la Flandre, en foulant aux pieds ses usages & ses libertés, mais d'envelopper encore l'Angleterre dans sa ruine : Que quelque mécontentement qu'elle dût avoir d'une conduite qui répondoit si peu aux soins qu'elle avoit pris ; cependant son devoir, le voisinage de leurs Etats, l'ancienne alliance qui étoit entre leurs maisons, l'obligeoient encore de prier S. M. d'empêcher les Flamans, qu'elle seule avoit retenus jusqu'alors, de secoüer absolument le joug de l'obéïssance ; de leur rendre ses bonnes graces, en leur accordant le pardon de tout le passé ; de confirmer leurs libertés, immunités, & priviléges ; d'avoir soin que ceux qui les gouverneroient dans la suite, se conformassent en tout au dernier accommodement ; enfin de rappeller Dom Juan des Païs-bas, puisque pour plusieurs raisons il étoit devenu suspect, non-seulement aux Flamans, mais aux Puissances voisines qui leur étoient alliées ; & de choisir quelqu'un qui ne fût pas d'un rang inférieur au sien, pour le remplacer : Que s'il vouloit exécuter ce qu'elle lui proposoit, elle ne doutoit pas quelque grands que fussent les troubles de Flandre, qu'on ne pût les appaiser, & faire rentrer ces peuples dans le devoir : Qu'on étoit en effet redevable à sa prudence & à son désintéressement de ce que les Flamans n'avoient point encore secoüé le joug de

HENRI III. 1577.

leur Souverain, & n'étoient point allé chercher un nouveau maître parmi les Puissances étrangéres; mais que si les conseils salutaires qu'elle lui donnoit, ne pouvoient changer sa premiére résolution, & qu'il fût toûjours disposé à employer la violence, elle lui déclaroit que de son côté conformément au traité qu'elle venoit de renouveller, elle assisteroit les Flamans, & prendroit d'ailleurs ses mesures.

Philippe eut beaucoup de peine à digérer un pareil compliment de la part d'une Princesse dont les Etats étoient si voisins des siens : mais il sçavoit qu'elle avoit dans le fond lieu de se plaindre; & l'Angleterre pouvoit d'ailleurs beaucoup contribuer par son voisinage aux troubles, ou à la tranquillité de la Flandre. Ainsi il dévora son chagrin, & manda à Elisabeth : Qu'il la prioit de continuer dans les bonnes dispositions où elle étoit pour la paix; de ne point prêter l'oreille aux faux rapports qu'on lui avoit faits; & de ne pas se porter aisément à rien croire au désavantage d'un Prince qui faisoit profession d'être son ami : Qu'au reste il alloit dans peu renvoyer en Flandre le baron de Selles, que les Etats lui avoient député; & que les ordres dont il seroit chargé, prouveroient aux Flamans & aux Princes voisins l'envie qu'il avoit de leur faire plaisir. Mais ces évenemens ne regardent que l'année suivante. Ainsi Elisabeth devenuë comme l'arbitre de la France, de l'Espagne & de la Flandre, pouvoit à juste titre s'attribuer cette devise de son pere : ( La victoire est pour celui que je favorise. ) En effet il comparoit l'Europe à une balance, dont la France & l'Espagne sont comme les deux plats, à qui l'Angleterre sert de point d'appui.

L'Archiduc reconnu gouverneur général des Païs-bas.

Cependant les Etats députérent les abbés de Marolles & de Sainte Gertrude, le duc d'Arschot, & Charle de Gréve sieur de Tresin, à l'Archiduc Mathias qui étoit à Anvers, pour le supplier de se charger du gouvernement des Païs-bas à certaines conditions. Car ils voyoient bien qu'au milieu des troubles & des divisions dont ils étoient agités, il n'y avoit qu'une autorité aussi respectable que celle-là, qui pût contenir les peuples & réünir les esprits. Or ils jugeoient que personne ne leur convenoit mieux pour cela que l'Archiduc. En effet comme ce Prince n'étoit venu en Flandre qu'à la priére des Seigneurs Catholiques, ils ne pouvoient pas

s'imaginer que cette intrigue eût été conduite à l'insçû de l'Empereur & de S. M. C. Mais quand même Philippe n'en auroit point été informé, ils ne doutoient pas que la nécessité ne le forçât d'y consentir, puisque d'ailleurs l'Archiduc étoit son parent, & fort attaché à la religion Catholique. Outre cela ils étoient persuadés qu'ils ruineroient par-là tous les projets de Dom Juan, qui se verroit aussitôt abandonné par la plus grande partie de ceux qui suivoient encore son parti. Pour l'Archiduc il n'étoit pas probable, qu'il voulût s'exposer à la colére de l'Empereur & de toute sa maison, en faisant aucune entreprise avant que d'avoir le consentement exprès de S. M. C. Enfin ils donnoient par-là à leur maître une preuve sensible de leur fidélité, en fermant l'oreille aux propositions du roi de France & du duc d'Anjou. Pour ce qui est d'Elisabeth, à qui tout commerce avec la France étoit suspect, ils comptoient bien que ce choix lui feroit plaisir.

Il ne s'agissoit plus après cela que de contenter le peuple, qui forme un parti puissant dans cet Etat. Il étoit généralement affectionné au prince d'Orange, qu'il regardoit comme le Restaurateur de sa liberté ; & la plus grande partie suivoit la doctrine des Protestans. Ainsi pour lui donner quelque satisfaction, ils firent le prince d'Orange lieutenant du gouvernement. L'Archiduc & lui jurérent en même tems l'observation de certains articles, qui mettoient des bornes bien étroites au pouvoir du Prince ; en sorte qu'on peut dire qu'ils ne lui donnoient que le nom de Gouverneur, & s'en réservoient toute l'autorité. Mais dans la suite le prince d'Orange, un des plus habiles hommes qu'il y ait eu dans l'art de manier les esprits, soûtenu d'ailleurs par la faveur du peuple, sçut bien se l'approprier ; & il en disposa avec toute l'adresse que l'on peut imaginer.

Dès le 23. de Novembre quelques Bourgeois d'Amsterdam qui favorisoient le parti du prince d'Orange, y avoient introduit le colonel Helling avec trois enseignes de gens de pied. Car du reste cette ville avoit tenu dès le commencement pour les Espagnols, qui y avoient un libre passage ; & elle avoit toûjours refusé de reconnoître le prince d'Orange pour gouverneur de la Hollande. Ainsi à l'arrivée de ces troupes les habitans furent consternés : pour éviter le pillage

HENRI III. 1577.

de leur ville ils se disposoient déja à se soûmettre au Prince, lorsqu'un capitaine de la Bourgeoisie les délivra habilement de ce soin. Il proposa à Helling d'aller à l'Hôtel de ville pour voir s'il n'y auroit point quelque voye d'accommodement. Le Colonel n'aimoit pas le sang; & il eût l'imprudence d'accepter la proposition. Il ne fit donc aucun acte d'hostilité; & il marchoit pour se rendre à l'assemblée, lorsqu'il fut investi & massacré. Après sa mort ses troupes firent peu de résistance : se voyant sans chef, elles se débandérent & prirent la fuite.

Il y avoit eu aussi déja quelques mouvemens à Groningue. Le premier de Novembre les Bourgeois de cette ville avoient arrêté quelques Ecclesiastiques & quelques Gentilshommes des environs, sous prétexte qu'ils étoient soupçonnés de favoriser ceux des Ommelandes qui étoient en différend avec ceux de Groningue; & ils les avoient mis en prison. Aussitôt le prince d'Orange dépêcha de ce côté-là Sainte-Aldegonde & le docteur Sille pour appaiser ces commencemens de sédition. Mais ils ne purent rien obtenir de ces mutins; & ce ne fut qu'en gagnant leurs gardes, que les prisonniers recouvrérent leur liberté.

Affaires d'Angleterre.

Depuis ce tems-là Elisabeth désespéra de rien gagner sur l'esprit de Philippe, qui étoit trop prévenu, & qui n'agissoit plus que de concert avec le Pape. Au reste comme elle voyoit que les ennemis de sa Religion faisoient éclater tous les jours quelque nouvelle conjuration contre sa personne, au lieu que jusque-là elle avoit toûjours traité les Catholiques avec assez de douceur, & n'avoit guéres fait publier, que pour la forme, les loix sévéres établies contr'eux en Angleterre, depuis l'excommunication fulminée par Pie V. elle changea de conduite, & se vit obligée de les renouveller : en effet il lui revenoit de toutes parts, que les Guises ménageoient le mariage de la reine Marie avec Dom Juan d'Autriche, même à l'insçû de la cour d'Espagne; que les conjurés avoient résolu de se saisir d'abord de l'isle de Man dans la mer d'Irlande, & à l'Occident de l'Ecosse, où il y avoit bien des gens affectionnés à cette Princesse & à la religion Catholique; & que de là ils devoient faire une descente en Angleterre par les comtés de Cumberland, de Lancastre, de Chester

& de Nortwal, & lever dans tout le royaume l'étendart de la révolte. Ainsi au lieu qu'auparavant par la tolérance des Magistrats, qui sçavoient que la Reine n'aimoit pas à gêner les consciences, les Catholiques étoient en possession de célébrer impunément les divins mystéres dans leurs maisons, on commença à les inquiéter. Le premier qui fut arrêté, fut un prêtre nommé Cuthbert Main. Convaincu d'avoir trempé dans quelques complots séditieux, il fut condamné à mort & exécuté à Saint Etienne de Cornoüaille. On fit grace de la vie à un pauvre Gentilhomme nommé Trugion, qui demeuroit avec lui; & il fut condamné seulement à une prison perpétuelle.

Il y eut encore cette année quelques mouvemens en Irlande. Sous la reine Marie les O-conores & les O-mores avoient mérité par leurs brigandages que le comte de Sussex confisquât leurs biens. Comme donc ils n'avoient pas un pouce de terre où se retirer, ils se mirent en campagne, commandés par le jeune Rodrigue, dont le courage approchoit plus de la férocité que de la véritable valeur; & ils allérent brûler la petite ville de Naase. De là ils attaquérent Leighlin; mais ils furent repoussés avec perte par George Carew, qui commandoit dans cette place. Après cela ils eurent recours à la ruse. Ils firent demander une entrevûë à Henri Harringthon & à Cosbey; & sous ce prétexte ils les arrêtérent. En vain le capitaine Harpol accourut à leur secours. Rodrigue s'éveilla au bruit qu'il fit en arrivant, & s'échappa à la faveur des ténébres, après avoir poignardé ses prisonniers à la porte. Enfin comme il ne mettoit point de bornes à ses ravages, il tomba lui-même dans une embuscade, que lui avoit tenduë le baron de la haute Osserie, & fut massacré par les Irlandois mêmes ses compatriotes, qui par-là délivrérent le voisinage de la crainte de ses fureurs.

Mort de Smith.

Voilà tout ce qui se passa cette année dans les Etats de la reine Elisabeth. Elle fut encore funeste à l'Angleterre par la mort de Thomas Smith. Né à Walden dans le comté d'Essex d'une famille assez honnête, il fit d'abord ses études aux dépens du Roi; car c'est une coûtume bien loüable qu'ont euë les Princes qui ont gouverné ce royaume, de fonder dans les Colléges de ces sortes de places, non-seulement en

HENRI III. 1577.

Angleterre, mais même en Italie. Smith par son sçavoir & son habileté mérita que le duc de Sommerset gouverneur d'Edouard VI. jettât les yeux sur lui pour remplir la seconde place de secrétaire d'Etat après Cecill. Dans la suite il fut fait Intendant du commerce de l'étain ; & on lui donna encore la direction des colléges de Carlille & d'Exceter, ausquels il avoit fait beaucoup de bien. Privé de tous ses emplois par la reine Marie, il y rentra sous Elisabeth, & s'acquitta avec honneur de plusieurs ambassades, dont nous avons parlé ailleurs. Ce fut lui qui conseilla à la Reine de mettre ordre aux affaires d'Irlande, où il fit même passer un fils naturel qu'il avoit, & qui périt dans cette expédition. Il aima les lettres & les gens de lettres ; & il rendit un service considérable au public par les réglemens excellens qu'il fit pour le maintien de la discipline dans les Colléges. Il composa aussi quelques ouvrages, entr'autres une histoire d'Angleterre qui est demeurée imparfaite, & un traité des monnoyes. On lui donna pour successeur Thomas Wilson qui ne lui survécut que de quatre ans.

Evenement surprenant.

Il arriva aussi à Oxford un accident bien surprenant & bien tragique. Un Libraire qui avoit une langue empoisonnée ayant été présenté aux Juges, il sortit tout d'un coup, soit du corps même de cet homme, qui avoit pourri longtems dans les prisons, soit du lieu infect d'où on l'avoit tiré, une vapeur si empestée, que tous les assistans, & entr'autres ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens au nombre de trois cens en moururent, sans qu'il fût possible de trouver aucun reméde à ce mal. Au reste il n'eut pas d'autres suites, & ne se répandit ni dans la ville, ni dans les fauxbourgs.

Voyage vers le Nord.

Cette même année Martin Forbisher Anglois entreprit un voyage vers le Nord, dans le dessein de découvrir les Isles qui sont le plus au Couchant de notre continent. La Reine lui prêta pour cette entreprise un vaisseau de cent soixante tonneaux & deux petites barques ; & Forbisher après avoir pris congé de S. M. sortit du port de Harwicke le dernier de Mai, & mettant à la voile par un vent favorable, il arriva aux isles Orcades, où il s'arrêta pour faire de l'eau. De là il fit route depuis le 8. de Juin jusqu'au 4. Juillet, & pendant tout ce tems-là ils eurent des nuits si claires, que l'équipage

pouvoit aisément lire, & faire tout ce qui ne se fait ordinairement qu'en plein jour. Après cela ils furent quatre jours entiers à lutter continuellement contre les vents du Nord, au bout desquels ils apperçurent vers l'isle de Fresland quelques terres toutes couvertes de neiges & de glaçons. Enfin le 16. de Juillet ils découvrirent ces mêmes terres ausquelles Forbisher avoit auparavant donné le nom d'isle de la Reine, & qui à ce qu'on croit sont jointes au continent de l'Amérique. Vis-à-vis & à l'opposite est une autre Isle, qu'on croit aussi jointe à l'Asie. Ces terres ne sont séparées que par un bras de mer, par où Forbisher espéroit trouver un passage, pour entrer dans la mer méridionale; aussi l'appelle-t'il encore aujourd'hui sur les cartes le détroit de Forbisher, au soixantiéme degré de longitude.

Là, ils eurent beaucoup à souffrir de la rigueur du froid, quoiqu'on fût au milieu de l'Eté. Cependant Forbisher prit une barque, & se sépara de sa flotte pour faire le tour des Isles, & chercher un endroit où il pût aborder commodément. Pendant qu'ils restérent dans ce parage, ils apperçurent grand nombre de sapins flotans, que les vents ou les torrens avoient sans doute arrachés des côtes voisines & portés dans la mer. Ils virent aussi un poisson mort, de la gueule duquel sortoit une corne droite & creuse, d'une aulne & demi de longueur, un peu froissée ou cassée par le bout, qui dans la suite se trouva par l'expérience être un reméde aussi souverain contre le poison que nos cornes de Licorne dont on fait tant de cas, & qu'on dit sortir du front d'un animal terrestre, que personne n'a jamais vû; à moins pourtant que nous ne voulions en croire Loüis Barthema de Boulogne, qui dans sa Relation assûre avoir vû à la Mecque de semblables animaux. Je laisse à ceux qui sont curieux de pénétrer les secrets de la nature, le soin d'examiner plus exactement ces faits. Enfin Forbisher & ses gens prirent terre; mais quelque démonstration d'amitié qu'ils fissent aux habitans du païs, ils ne purent jamais lier aucun commerce avec ces barbares naturellement défians. Pour les engager donc à s'approcher de la côte, Forbisher feignit de partir, & se tint quelque tems caché derriére un cap, d'où il vint ensuite les attaquer par derriére lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Aussitôt ils prirent tous la fuite vers les

HENRI III. 1577. montagnes voiſines. On ne put attraper qu'une femme, qui portoit un enfant entre ſes bras, & qui par cette raiſon ne put ſuivre les Sauvages. Forbisher l'emmena avec lui en Angleterre. Enfin après avoir employé le loiſir qu'ils eurent depuis le premier de Septembre à viſiter le païs, ils en enlevérent deux cens boiſſeaux d'une matiére qu'ils crurent être de l'or brut & ſortant de la mine, & ils ſe diſpoſérent au retour. Ils abordérent à Milford en Angleterre le 19. du même mois; & ils furent fort bien reçûs de S. M. Forbisher lui fit preſent de la femme Sauvage; mais ſoit ennui, ſoit à cauſe du changement de nourriture elle ne vécut pas.

Dans toute cette contrée les hommes ont la taille haute, & tous les membres bien proportionnés, le teint baſané & ſemblable à celui de nos païſans, lorſqu'ils ont été long-tems au Soleil. Ils portent les cheveux longs, qu'ils coupent ſeulement ſur le haut du front avec un caillou, ou quelqu'autre inſtrument, qui leur tient lieu de couteau. Les femmes portent auſſi les cheveux fort longs. Elles en font trois nœuds, dont deux ſont attachés ſur le front, & le troiſiéme derriére la tête. Quelques-unes parmi elles ſe tailladent auſſi le viſage avec des raſoirs, & rempliſſent ces cicatrices de vermillon, croyant ſe rendre par-là plus aimables. Leur nourriture ordinaire eſt la chair des animaux, qu'ils dévorent toute cruë, ou bien ils la font boüillir avec du ſang. Ils mangent auſſi quelquefois des herbes, pour s'exciter l'appetit. Ils les arrachent avec leurs ongles, & les avallent avec avidité, ſans les nétoyer, ſans huile ni vinaigre. Comme il n'y a point de ſources dans le païs, ils manquent quelquefois d'eau, & à la place ils ſucent de la glace. Leurs chiens ſont forts & de la grandeur d'un loup. Ils les accouplent & s'en ſervent à traîner les choſes qui leur ſont néceſſaires: ils ſe ſervent contre les rigueurs de l'hyver, qui dure chez eux preſque toute l'année, de peaux dont ils conſervent le poil, & qu'ils font ſécher, mais de maniere qu'elles ſont toûjours moëlleuſes, & s'appliquent fort bien ſur le corps. Ils les couſent avec des nerfs, & s'en font des habits. Ils habitent dans des tentes, auſquelles des os de poiſſon d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſe ſervent de colonnes, & qu'ils couvrent de peaux de baleine, ou d'autres animaux, pour ſe

mettre à couvert de la pluye. Ils aiment la chaſſe, où ils ſe ſervent de l'arc & de fléches, dont un os de poiſſon fort aigu fait la pointe ; & avec cela ils tuent des liévres, des loups, des ours & des cerfs, qui ſont beaucoup plus grands que les nôtres. Ils vivent auſſi de la pêche, & ils ont des barques très-bien conſtruites, faites de peaux, que des cercles de bois placés en dedans de diſtance en diſtance tiennent en état, & où dix-ſept perſonnes peuvent être à l'aiſe. Ils ſe ſervent auſſi de petits canots portatifs, qui ne peuvent tenir qu'une perſonne, & qui ne reſſemblent pas mal à la navette d'un Tiſſeran. Ce ſont-là les ſeules armes & les ſeuls inſtrumens qu'ils ayent pour leur défenſe, & pour ſe donner les choſes néceſſaires à la vie.



Du reſte on ne trouve parmi eux aucune apparence de culte religieux. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'ils n'ont pas même la connoiſſance du vrai Dieu. Et certes ce ſeroit une entrepriſe bien digne du zéle des princes Chrétiens, au lieu d'équipper des flotes pour aller chercher des richeſſes, qui ſont preſque l'unique but de ces navigations longues & périlleuſes auſquelles on s'expoſe aujourd'hui, d'envoyer dans ces païs barbares des Miſſionnaires habiles, pour annoncer la parole de Dieu à ces peuples, qui vivent encore dans les ténébres de l'infidélité. Si le public en retiroit dans la ſuite quelque utilité pour le commerce qu'ils ouvriroient par-là dans ces contrées, ils regarderoient cet avantage comme un acceſſoire qu'ils mettroient à profit. Car il arriveroit de là, que Dieu, ſans la grace duquel nous ne pouvons rien, béniroit ces expéditions ; & avec ce ſecours, ſans verſer de ſang, ſans perſécuter les naturels du païs, on formeroit dans ces climats des établiſſemens bien plus ſolides, & pour la Religion & pour l'Etat que ceux des Eſpagnols, qui après avoir pendant trente ans pour ſatisfaire leur avarice aveugle, fait dans les Indes une cruelle boucherie de leurs malheureux habitans, ont enfin par un juſte effet de la vengeance divine, tourné leurs armes contr'eux-mêmes, pour ſe détruire mutuellement.

*Fin du Livre ſoixante & quatriéme.*

# HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

## LIVRE SOIXANTE-CINQUIÉME.

HENRI III.

1577.

Affaires d'Allemagne.

TANDIS que toute la Flandre étoit ſous les armes, l'Allemagne ne ſe reſſentoit point de ces mouvemens. Salentin comte d'Iſembourg, évêque de Paderborn, & depuis élû archevêque de Cologne, avoit rendu de grands ſervices au Chapitre de cette ville, en retirant de ſes deniers des domaines conſidérables, pluſieurs places & pluſieurs châteaux qui lui appartenoient, & qui avoient été, ou engagés, ou abſolument alienés par ſes prédéceſſeurs. Il étoit le dernier qui reſtât de cette illuſtre maiſon, lorſqu'épris des charmes de Guillelmine-Antoinette, fille de Jean prince de Ligne & comte d'Aremberghe, tué en Friſe neuf ans auparavant, il ſe démit de ſes bénéfices, & renonça à l'état Eccléſiaſtique pour l'épouſer. Il eut pour ſucceſſeur à l'évêché de Paderborn Henri de Saxe archevêque de Breme, & Evêque d'Oſnabrug, qui fut élû à condition que tous les ans il paſſeroit trois mois à Pederborn, trois mois à Oſnabrug, & le reſte de l'année dans ſon dioceſe de Breme. Pour l'archevêché de

Cologne, il fut donné à Gebhard Truchsses baron de Walbourg, fils de Guillaume, & neveu d'Othon cardinal d'Ausbourg, qui étoit mort à Rome quatre ans auparavant. Dans la suite il se maria, & voulut malgré cela rester en possession de son Electorat, ce qui causa de grands troubles dans l'Empire.

Guerre en Prusse.

Cependant l'opiniâtreté de ceux de Dantzic, qui en furent eux-mêmes la victime, avoit fait de la Prusse le théatre de la guerre. Bernard Vapovius, en parlant de l'origine de cette ville, autrefois appellée Gedanum, dit que Visimir, un des descendans de Leck, qui régna le premier en Pologne, après avoir remporté sur mer une victoire mémorable sur Sivard roi de Dannemarck, ne retint des Etats de ce Prince vaincu que le Jutland & l'isle de Sconen, & qu'il lui laissa le reste, à condition qu'il le tiendroit de lui à foi & hommage; qu'il vendit deux Princesses, filles de Sivard, l'une aux Norvégiens, & l'autre aux Allemans, & qu'il retint le prince Jarmeric son fils en ôtage; qu'ensuite il bâtit deux villes; qu'il donna son nom à l'une, & l'appella Wismar; qu'il nomma l'autre Dantzic, en mémoire de la victoire qu'il avoit remportée sur les Danois; & que cette ville, qui d'abord étoit peu considérable, & presque sans nom, s'étoit augmentée jusqu'à devenir le port le plus riche & le plus fréquenté, non seulement du Nord & de l'Occident, mais même de toute la terre.

D'autres rapportent que Valdemar I. qui régnoit en Dannemarck du tems de l'empereur Frideric Barberousse, bâtit un château qu'il nomma Dantzic, dans le tems de la guerre qu'il eut à soûtenir contre Sobislas Prince de cette partie de la Pomeranie, qui est au-delà de l'Oder, afin d'avoir une retraite à l'embouchure de la Vistule, où sa flotte pût se mettre à couvert; qu'aussitôt que ce Prince fut éloigné, Sobislas s'en empara; que depuis on y joignit une petite ville; que Mestuvin, arrière petit fils de Sobislas, étant mort sans enfans mâles, laissa par son testament l'une & l'autre avec cette partie de la Pomeranie à Premislas duc de la haute Pologne vers l'an 1295. au préjudice de ses cousins princes de la Pomeranie en deçà de l'Oder, qu'il déshérita, & que de-là par droit de succession elle étoit venuë quelque tems après à Uladislas Loctic roi de Pologne.

HENRI III. 1577.

Les annales de Pologne semblent au reste confirmer ce rapport. Uladislas, disent-elles, dans les guerres qu'il eut à soûtenir, confia la garde de ce poste aux Chevaliers de l'ordre Teutonique, appellés Porte-Croix, ou Chevaliers de la Vierge Marie, *Mariani*, qui s'en chargérent à certaines conditions. Mais dans la suite il ne fut pas possible de le retirer de leurs mains. Ils s'emparérent même à force ouverte de toutes les autres places situées sur la Vistule. Cependant comme la situation de celle-ci ne leur parut pas commode, ils bâtirent un nouveau Dantzic dans un terrain plus avantageux au confluent de deux riviéres, le Rhodawn, & le Motlaw, qui arrose la ville au Levant, & qui toutes deux vont se décharger dans la Vistule à un mille de son embouchûre; & ils fortifiérent leur nouvelle ville d'un château élevé sur les bords du Motlaw au Nord de la place. C'est ce nouveau Dantzic, qui dans l'espace de cent cinquante ans est parvenu à ce point de grandeur où nous le voyons aujourd'hui. Dans la suite les habitans de cette ville sécoüérent le joug des Chevaliers pour se donner à Casimir roi de Pologne vers l'an 1454. & par une guerre continuelle de quatorze ans, qu'ils soûtinrent presque seuls à leurs frais contre cet ordre puissant, ils assûrérent à cette Couronne la possession de la Prusse voisine qui lui avoit été donnée.

Dantzic se révolte contre le roi de Pologne.

Cependant comme les inclinations changent, après s'être lassés de la domination des Chevaliers Teutoniques, ils commencérent aussi à se repentir dans la suite d'avoir souhaité avec tant d'ardeur de se voir gouvernés par les Polonois. La Noblesse de ce royaume étoit partagée sur l'élection d'un nouveau Roi. Les uns favorisoient l'empereur Maximilien; les autres tenoient pour Etienne Battory prince de Transilvanie. Ceux de Dantzic crurent cette occasion favorable pour changer de maître. Ils se joignirent au parti de l'Empereur, dans l'espérance que si Maximilien étoit élû, comme il étoit Allemand, il les réüniroit à l'Empire, dont ils avoient été démembrés; par malheur l'événement trompa leur attente. Batthory se voyant élû vint réünir tous les suffrages par sa diligence à se rendre en Pologne. Il profita des longueurs de l'Empereur pour se mettre en possession du trône; & la mort de Maximilien, qui arriva peu de tems après, en

confirmant son élection, déconcerta tous les projets de ceux de Dantzic. Mais ce revers ne changea rien à leurs dispositions. Ainsi lorsqu'Etienne voulut exiger d'eux le serment de fidélité, comme feudataires de la couronne de Pologne, ils ne cherchérent que des prétextes pour s'en dispenser. Ils demandérent : Que le nouveau Roi commençât avant toutes choses par promettre de ne les point inquiéter, sur ce qu'ils avoient reconnu l'Empereur après son élection : Qu'il jurât de confirmer leurs droits, immunités, & priviléges : Qu'il s'engageât à ne les point troubler dans la possession où ils étoient de suivre la Confession d'Ausbourg, à réformer les abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement contre leurs anciens usages & priviléges, & à les décharger du payement de la moitié des droits d'entrée, qu'ils prétendoient n'avoir accordée au roi Sigismond Auguste que pour lui personnellement.



Le Roi répondit à ces propositions : Que conformément au serment qu'il avoit déja prêté solemnellement à Cracovie, il étoit disposé à confirmer leurs priviléges : Qu'on avoit déja réglé ce qui les regardoit en particulier au sujet de la liberté qu'ils demandoient de suivre la Confession d'Augsbourg : Que pour ce qui étoit des plaintes qu'ils avoient à faire, on en avoit renvoyé la connoissance à la Diette. Cependant il songea à se mettre en état d'exiger d'eux incessamment l'hommage qu'ils lui devoient pour que l'affaire traînât moins en longueur : cinq mois après son couronnement ce Prince se rendit Marienbourg accompagné du Senat de Pologne. Delà il députa aux bourgeois de Dantzic Cossobucie Secretaire, & André Sborowski Maréchal de la Cour, pour les citer à l'amiable à comparoître devant lui. Mais au lieu d'obëir ils levérent le masque, & ne firent plus mystére de leurs dispositions. Ils établirent des gardes reglées dans leur ville, comme si l'ennemi eût été à leurs portes; ils mirent garnison dans le château de Grebin, & remplirent l'Allemagne d'écrits injurieux à la personne du Roi, imprimés chez Jacque Rothen.

Cette conduite piqua ce Prince. Il commença par s'emparer le 26. de Septembre du château de Grebin; & porta le ravage dans tous les environs de Dantzic, pillant les bourgs & les villages qui faisoient le domaine de cette ville. Les habitans,

HENRI III. 1577. qui ne croioient pas mériter un pareil traitement voulurent avoir leur revanche. Ils firent une ſortie, dans laquelle ils pillérent, ou brûlérent pluſieurs villages & un monaſtére, qui appartenoient à l'évêque de Wladiſlaw, avec le monaſtére d'Oliva, célébre par la ſépulture des Princes de Pomeranie, de peur que les ennemis n'en tiraſſent avantage pour faire le ſiége de leur ville. Ils maltraitérent même les moines, & ils en tuérent quelques-uns. Après cet exploit ils députérent au Roi les huit chefs de la bourgeoiſie, qui furent ſuivis de Conſtantin Ferber, & de George de Roſemberg, deux des principaux d'entr'eux, pour lui propoſer des voyes d'accommodemens. Enfin après bien des allées & venuës, l'affaire ayant été renvoyée à la prochaine aſſemblée de Thorn, ceux de Dantzic déclarérent qu'ils ne ſe reconnoiſſoient feudataires que des rois de Pologne, & qu'ils prétendoient être indépendans de la Diette.

D'un autre côté le Roi leur adreſſa de Bidgoſtia, où il étoit alors, un projet d'accommodement, par lequel il demandoit: Qu'ils lui payaſſent deux cens mille florins à certains termes; qu'ils lui fourniſſent quatre piéces d'artillerie avec tout leur attirail; qu'ils augmentaſſent l'emplacement deſtiné à élever dans leur ville un palais pour S.M. & les autres bâtimens de ſa dépendance: Qu'ils remiſſent à la Diette la déciſion de leurs plaintes au ſujet du demi droit d'entrée, & des abus introduits dans le gouvernement: Qu'ils congédiaſſent leurs troupes; enfin qu'ils comparuſſent devant S. M. pour la ſupplier de leur accorder le pardon du paſſé, & lui prêter ſerment à la maniére accoûtumée. Ce Prince joignit à ces articles ſignés de ſa propre main, une promeſſe de leur accorder la liberté, qu'ils ſouhaitoient, de ſuivre la confeſſion d'Auſbourg; il leur promit auſſi de confirmer leurs priviléges; & il leur donna tout le mois de Janvier de cette année pour y répondre & y ſatisfaire. Roſemberg fut chargé de communiquer ce projet à ſes compatriotes. Mais ſoit qu'ils comptaſſent ſur les ſecours de l'Allemagne; ſoit que la tranquillité dont ils joüiſſoient depuis long-tems, & l'état floriſſant où ils ſe voyoient les rendît inſolens, ils refuſérent de ſe ſoumettre à ces conditions; pour tirer la négociation en longueur, ils firent de nouvelles propoſitions, & s'oppoſérent aux intentions du Roi avec la derniére opiniâtreté.

Ce Prince outré de ce procédé ne garda plus de ménagemens. Sur le champ il fit arrêter Ferber & de Rosemberg, qu'il avoit retenus jusqu'alors auprès de lui. En même-tems il déclara ceux de Dantzic criminels de leze-Majesté, ordonnant de leur courir sus par terre & par mer, & les proscrivant comme traîtres & rebelles au Roi & à l'Etat; & il nomma Jean Zborowski un des membres du Senat pour leur faire la guerre. Ce Seigneur étoit allé d'abord camper sous les murs de Dersaw. Comme dans ces commencemens son armée étoit encore assez peu nombreuse, sa foiblesse inspira de la confiance aux rebelles. Quoi que pût leur representer Jean de Collen, commandant des troupes étrangéres, que l'électeur de Saxe leur avoit envoyé, & qui s'étoit autrefois beaucoup distingué dans la guerre de Magdebourg, ils sortirent de leur ville le propre jour de Pâques, résolus d'attaquer le camp du Roi. Mais il survint alors un grand orage mêlé de pluie, de vent, d'éclairs & de tonnere, qui rompit pour cette fois leurs mesures. Ils prirent cet événement pour une marque que le ciel n'approuvoit pas leur expédition, & rentrérent dans leur ville.

Enfin ils firent une seconde sortie le 16. d'Avril sur le soir, & remontérent la Vistule avec un vent favorable, dans le dessein d'aller assiéger Dersaw. Aussitôt que Zborowski en fut informé, il se prépara à les recevoir. Dersaw ne lui parut pas assez fort pour oser se hasarder à y tenir. D'ailleurs il n'étoit pas sûr de la fidélité des habitans. Ainsi il sortit de cette place à la tête de ses troupes, & alla camper proche le village de Rokitki, dans un poste avantageux, où il avoit de l'eau. Delà il détacha André Carchowski avec soixante Tartares, pour aller arrêter les bateaux qui venoient de Dantzic, & passa toute la nuit sous les armes.

Dès le lendemain de grand matin les ennemis qui avoient fait leur descente au village de Langnaw, parurent en bataille. Ils n'étoient séparés du camp du Roi que par un ruisseau. Ce voisinage donna occasion à quelques escarmouches, où les chevaux legers du Roi, qu'ils appellent Cosaques furent d'abord poussés assez vivement par les cuirassiers Allemans. Ils plioient lorsque Zborowski les fit soûtenir par vingt Hongrois d'élite, qui avoient à leur tête un jeune officier dont la

HENRI III. 1577.

bravoure étoit connuë, nommé Stanislas Jourdain. Ce renfort obligea de Collen à se mettre lui-même sur les rangs. Alors le général Polonois détacha contre-lui un corps composé de piquiers & de quelques gens de pied armés d'arquebuses, qu'il fit monter à cheval. Ces troupes fraîches firent une nouvelle charge, & ayant été soûtenuës à propos par Zolkiewski & Jean Zamoski de Zamosczye à la tête de leurs compagnies, elles repoussérent l'ennemi.

Ce premier succès anima les Polonois. Quoiqu'inférieurs en nombre, ils se crurent en état de soûtenir une action plus considérable. Ainsi de Collen, persuadé qu'ils ne refuseroient pas une bataille, fit dans cet endroit même un camp, qu'il fortifia d'une palissade de poutres qu'il avoit fait apporter avec lui. Il y laissa une partie de ses troupes. Pour lui, à la tête d'un détachement de gens d'élite, suivi de son artillerie, il fit un circuit autour des montagnes pour aller prendre en queuë les troupes du Roi, & s'avança jusqu'au lac de Lubischaw. Ce fut dans cette marche que le capitaine Ransaw répondit à de Collen, qui l'exhortoit d'avancer : Qu'il n'étoit pas nécessaire de se presser si fort ; que les Polonois paroissoient plus disposés à se battre qu'à se retirer.

Défaite des Allemans par les Polonois.

Temeruck commença l'attaque à la tête de cinquante enfans perdus, qui furent aussitôt soûtenus par de nouvelles troupes. Alors Zborowski, qui se voioit inférieur en nombre, & qui apperçut le dessein du général Allemand, prit conseil de la nécessité. Il fit rompre le pont pour ne pas être pris en queuë, & résolut de tourner toute sa cavalerie & son infanterie vers l'endroit où l'ennemi feroit le plus grand effort. En même-tems il dépêcha au gouverneur de Dersaw, pour le prier, au cas qu'il fût attaqué, de tenir seulement quelques heures ; & il détacha cinquante Polonois pour aller renforcer la garnison de cette place. Ensuite s'adressant aux chefs des Heiducques, il les exhorta à marcher courageusement au combat, en leur faisant voir les troupes royales passant déja la Vistule pour voler à leur secours. Il leur dit : Que ceux qu'ils avoient en tête, étoient ces mêmes ennemis qu'ils avoient vaincus quelques mois auparavant à Grebin, à Glowa, & qu'ils avoient défaits si souvent ailleurs ; qu'ainsi après s'être réconciliés avec Dieu par un repentir sincére de leurs

ſautes, & un pardon réciproque de leurs injures; aſſûrés du ſecours du ciel, ils allaſſent avec ardeur à une victoire certaine, ou du moins à une mort glorieuſe : Qu'ils attaquaſſent l'ennemi, au lieu de s'amuſer à le compter : Que cette armée de rebelles, dont l'aſpect auroit pû leur paroître formidable alloit bientôt tomber ſous leurs coups, & payer la peine dûë à ſa perfidie & à ſa revolte.

Animés par ce diſcours les Heiducques donnent avec courage dans le plus épais des bataillons ennemis. Ils furent ſuivis par Struzki, qui vint prendre les Allemans en queuë avec ſa compagnie. Là on ſe battit de près pendant une heure avec beaucoup d'acharnement. Les ſoldats tomboient en grand nombre de part & d'autre ; & de nouvelles troupes ſe ſuccédoient continuellement les unes aux autres, pour les remplacer, ou rafraichir celles qui étoient fatiguées de la mêlée. Enfin l'armée ennemie commençoit à plier lorſque les Heiducques firent une nouvelle charge, qui acheva de la mettre en déroute. Zborowski eut beau faire tous ſes efforts pour arrêter le carnage, les vainqueurs donnérent avec fureur ſur les fuyards, qu'ils maſſacroient impitoyablement. Les uns ſe retirérent dans les montagnes, d'autres allérent ſe cacher dans les forêts de Caſſubie & de Pomeranie ; pluſieurs quittant leurs armes, & voulant ſe ſauver à la nage, furent noyés dans le fleuve ; & on fit environ mille priſonniers. Jean Laziczki rapporte que les Allemans perdirent dans cette bataille quatre mille quatre cens hommes, cinq drapeaux & un étendart, avec cette déviſe écrite en lettres d'or, AUREA LIBERTAS, ſept gros canons, trente petits, & cent cinquante chariots. Les Polonois au contraire qui n'étoient que deux mille hommes, au lieu que les ennemis en avoient plus de douze mille, n'y eurent que cinquante-huit hommes de tués, & cent trente de bleſſés. Quelque malheureux qu'eût été le ſuccès de cette action, de Collen rentra dans Dantzic. Le peuple frémiſſoit de rage ; les femmes courroient après lui par les ruës demandant à grands cris qu'il leur reſtituât leurs maris, qu'il rendît à la ville ſes habitans : tout cela cependant ne fut pas capable de démonter ce général. Avec toute ſa preſence d'eſprit poſſible, il mit ordre aux affaires autant que les circonſtances pouvoient le permettre, & ſe diſpoſa à tenter

HENRI III. 1577.

encore une fois le ſort d'une bataille, ou à défendre courageuſement la place, ſi on venoit l'attaquer.

Expéditions des Moſcovites en Livonie.

Ces mouvemens parurent au grand duc de Moſcovie une occaſion favorable pour preſſer l'exécution de ſes deſſeins. Dès le commencement de l'année il étoit allé mettre le ſiége devant Revel en Livonie, perſuadé qu'il n'auroit pas de peine à s'en rendre maître, tandis que les Polonois étoient occupés à la guerre de Dantzic. Mais après avoir paſſé inutilement ſix ſemaines devant cette place, qu'il ſe contenta de battre à coups de canon, il décampa & retourna à Pleskow le treize de Mars. Cependant ce mauvais ſuccès ne le découragea point : il ſongea à profiter de l'abſence de Jean Kokewitz de Lithuanie gouverneur de la Livonie pour la Pologne, fit quelque tentative ſur les places les moins conſidérables de cette province, enſuite il y rentra accompagné du prince Jean ſon fils, & de Magnus duc de Holſtein, qui lui ſervoit comme d'un appas pour attirer les Allemans en Livonie, s'empara de Luczen, de Dunebourg, de Roſitten, de Kockenhaus lieu de la réſidence de l'évêque de Riga, d'Aſcherad, & de quelques autres petites places ſituées au Nord de la Dwine, auſſi bien que de Venden & de Wolmer, qui s'étoient renduës à Magnus depuis peu de tems ; & par tout il laiſſa des marques de ſa fureur & de ſa brutalité, ſur-tout à Aſcherad, où il fit ſentir ſa cruauté aux miniſtres mêmes du Duc, ſous prétexte que ce n'étoit pas en ſon nom qu'ils avoient reçû ces villes à compoſition, mais pour s'en rendre eux-mêmes les maîtres : conduite barbare qui révolta Magnus, & le porta dans la ſuite à abandonner le parti de ce Prince.

Cependant le roi de Pologne ne négligeoit aucunes meſures pour réduire les rebelles : avant même la déclaration de la guerre il avoit envoyé une ambaſſade aux Princes de Pomeranie, pour les prier de lui remettre tous ceux de Dantzic qui paſſeroient dans leurs Etats, & leur demander la liberté de faire chez eux des levées, & d'embarquer au port de Stetin des bleds & d'autres marchandiſes pour tranſporter par la Warte & l'Oder. Ces Princes accordérent libéralement l'un & l'autre : avant même cette députation ils avoient permis à Martin Kleiſt & à Conrad Glaſenap, de faire des recruës pour le Roi dans les provinces qui étoient de la dépendance

de la Pologne. Ce Prince avoit écrit outre cela à la ville de Lubec & aux autres villes Anſéatiques, pour les exhorter à ne fournir ni troupes, ni proviſions aux rebelles, leur donnant avis qu'il avoit déja tranſporté le commerce de Dantzic à Elbing.

Ce fut dans ces circonſtances qu'il apprit la victoire que ſes troupes venoient de remporter. A la nouvelle d'un ſuccès ſi complet & ſi peu eſperé, qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'à Dieu ſeul, ce Prince reprit le deſſein qu'il avoit déja formé d'aſſiéger Dantzic. Dans cette vûë il s'approcha de cette ville le 13. de Juin, & établit ſon camp au Mont de l'Evêque, dont elle eſt commandée de ce côté-là. De-là il battit la place à coups de canon pendant quelques jours. En même-tems il détacha Erneſt Weiger commandant des Reîtres qui ſervoient dans ſon armée, pour aller s'emparer du fort bâti à l'embouchure de la Viſtule, & par-là ôter aux ennemis la liberté de de la mer. Mais ſur ces entrefaites les aſſiégés ayant à leur tête de Collen & Nicolas Ungern de Livonie, firent une ſortie vigoureuſe ſur le camp, ſe rendirent maîtres de l'artillerie, & taillérent en piéces les Polonois, dont un grand nombre ſe noya dans le fleuve.

Cet accident obligea le Roi de retirer ſes troupes, & de changer de camp. On fit un pont ſur la Viſtule, & toute l'armée paſſa à l'attaque du fort. Elle fut vive; & comme il n'étoit guéres bâti que de bois, les Polonois le réduiſirent preſqu'en cendres par une invention qu'ils mirent alors en uſage. On fait d'abord rougir des boulets juſqu'à ce qu'ils ſoient tout en feu. Dans cet état on les met dans le canon, après avoir eu ſoin de couvrir la poudre dont il eſt chargé, de ſable ou de cendre, avec une couche de mouſſe ou d'herbe fraîche par deſſus, de peur que le boulet rouge ne lui faſſe prendre feu : & on tire ainſi contre la place. Il n'y a point de moyen plus prompt ni plus infaillible pour brûler de loin une ville aſſiégée. Mais les ennemis firent une nouvelle ſortie, où l'on ſe battit de part & d'autre avec le dernier acharnement. Le nombre des morts y fut très-grand dans l'armée Polonoiſe. Cependant le ſuccès en fut encore plus funeſte pour les aſſiégés, puiſqu'ils perdirent infiniment à la mort de Jean de Collen leur général, qui fut tué dans cette action.

Enfin au mois de Septembre le Roi s'étant rendu à Mariem-

HENRI III.

1577.

Réduction de Dantzic à l'obéïssance du roi de Pologne.

bourg, où les Etats de Pologne & de Prusse furent convoqués, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg intervinrent conjointement avec Guillaume Landegrave de Hesse, pour ménager un accommodement; & il fut réglé : Que ceux de Dantzic supplieroient très-humblement S. M. de leur accorder le pardon du passé, & qu'on leur prescriroit la formule de leur supplique : Qu'ils lui payeroient dans l'espace de cinq ans deux mille marcs d'or : Qu'ils lui prêteroient le serment de fidélité entre les mains de ceux qu'elle nommeroit à cet effet : Qu'ils congédieroient leurs troupes : Qu'ils donneroient vingt mille florins pour le rétablissement du monastére d'Oliva : Qu'outre cela pour marque de leur dépendance ils payeroient tous les ans à S. M. & dans certains termes un certain tribut:Enfin qu'ils remettroient à la diette générale la décision de leurs prétentions, au sujet des sommes qu'ils disoient leur être dûës par la Pologne, des abus introduits dans le gouvernement, & du demi droit d'entrée : Qu'à ces conditions S. M. de son côté leur faisant grace, révoqueroit l'arrêt de leur proscription, qu'elle confirmeroit leurs droits & priviléges, & leur donneroit des assûrances raisonnables de ne les point inquiéter au sujet de la Religion.

Ce traité fut passé à Mariembourg le 12. de Decembre. Pour ce qui est de l'entrée du Roi à Dantzic, ce Prince voulut qu'on l'en laissât absolument le maître, & il en usa avec beaucoup de modération. Dès le 23. d'Octobre il avoit aussi réglé ce qui regardoit Albert-Frideric duc de Prusse. Il y avoit trois ans qu'il étoit tombé en démence dans le tems même qu'il venoit d'épouser Marie-Eleonor de Cleves. Le Roi lui nomma donc alors un curateur. Ce fut George-Frideric de Brandebourg, le plus proche parent du Duc; & il prit possession de ses Etats à ces conditions, dont il fut fait mention expresse dans l'hommage qu'il rendit à Sa Majesté : Qu'il ne pourroit mettre que des sujets du Roi dans les villes & places du duché:Qu'il fourniroit au Prince incommodé un entretien honnête,& tel que son rang le demandoit:Qu'il ne toucheroit point aux droits que pouvoit avoir la Princesse son épouse,tant pour sa dot, que pour son present de nôces; & que si jamais le Duc revenoit en santé, il s'engageroit à lui remettre ses Etats, ou à ses enfans,& à rendre compte de son administration.

HENRI III. 1577.

Cependant la peste, qui l'année précédente avoit désolé l'Italie, duroit encore en plusieurs endroits. Elle fit sur-tout de grands ravages à Bresse & à Vicense, qui jusqu'alors ne s'étoient point ressenties de la contagion. Cette même année mourut Louis Mocenigo Doge de Venise, accablé de vieillesse, après avoir été huit ans à la tête de cette République. Son gouvernement fut marqué par des événemens bien funestes, puisque ce fut sous lui qu'on perdit l'isle de Chypre, & que la famine, le feu, & la peste désolérent Venise. Mais il fut signalé d'ailleurs par la victoire mémorable remportée sur les Turcs, & par l'arrivée d'Henri III. dans cette ville. Laurent Massa fit son éloge, & il fut inhumé dans l'Eglise de S. Jean & S. Paul avec toute la magnificence que pouvoit exiger la place qu'il occupoit. Dès l'onze de Juin son successeur fut nommé avec un applaudissement universel. Ce fut Sebastien Veniero, homme déja âgé, à qui principalement on étoit redévable de la victoire remportée contre les Turcs à la bataille de Lépante. Les commencemens de son gouvernement ne furent pas non plus fort heureux. Le feu prit par hasard sur la fin de l'année au Palais de la Seigneurie. L'incendie aidé d'un grand vent réduisit en cendres les plus beaux appartemens de ce superbe édifice, & brûla en même-tems une infinité de tableaux dont ils étoient ornés, & qui étoient tous de la main des plus grands maîtres.

Mort de Louis de Mocenigo Doge de Venise.

On remarqua cette même année une maladie d'une espéce toute nouvelle, & qui avoit quelque chose de bien surprenant. Elle prit naissance à Brunne ville de Moravie, arrosée par les riviéres de Suarte & de Zuitta ; & parce qu'elles avoit quelque chose de commun avec le mal François, on l'appella *Bruno-Gallicus*. Elle commença à se déclarer vers la my-Decembre, saison où l'hyver est très-rude dans ce climat. Il y a trois bains dans cette ville ; & l'usage de ces peuples, après s'être baignés, est d'entrer dans le poêle, où on leur donne quelques coups de lancette, & où ils se font appliquer les ventouses. Or de tous ceux qui dans ce tems-là allerent aux bains de Spilibergh, il n'y en eut pas un seul, tant hommes que femmes, qui ne fût attaqué de cette contagion. Environ quatre-vingt personnes, en tombérent aussitot malades. Les premiers symptômes du mal étoient une grande langueur, un

Evénemens extraordinaires.

HENRI III. 1577. abattement total, une peſanteur extrême, un dégoût univerſel, une laſſitude générale dans tous les membres, un teint enflammé, qui dégeneroit tout d'un coup en pâleur, un regard farouche, & un cercle violet autour des yeux, tel qu'en ont ordinairement les perſonnes du ſexe dans les maladies qui leur ſont particuliéres. Outre cela dans les cicatrices que les ventouſes avoient laiſſées, on voyoit une rougeur extraordinaire ſuivie d'abcès remplis de pus, ſur-tout dans deux ou trois endroits; car il ne s'en formoit pas par tout où les ventouſes avoient été appliquées. Lorſqu'on ouvroit ces playes, il en ſortoit une liqueur épaiſſe, qui reſſembloit à du ſang caillé; & quand elles étoient nétoyées, il y reſtoit des taches d'un noir plombé, aſſez ſemblables à celles que laiſſe la petite verole. Enfin à meſure que le mal augmentoit, il ſortoit à la tête des boutons, qui jettoient quand on les coupoit une humeur gluante qui cauſoit des douleurs très-aiguës aux malades.

On avoit beau rechercher ce qui avoit pû donner naiſſance à un mal ſi ſubit & ſi contagieux; on n'en trouvoit point de raiſons dans la nature, & on ne pouvoit pas même imaginer de cauſe particuliére qui en fût l'origine. Ce qu'il y avoit de ſingulier dans cette maladie, c'eſt que quoiqu'elle reſſemblât fort aux maux vénériens, ce n'étoit cependant point la débauche qui l'avoit cauſée; & qu'elle attaqua même de jeunes filles d'une chaſteté reconnuë, & des femmes fort avancées en âge. Elle eut encore cela d'étonnant, qu'ayant commencé au milieu de l'hyver, elle devint moins violente vers (1) l'équinoxe du printems, & ſe diſſipa entiérement dans l'année. Thomas Jourdain médecin très-habile, qui compoſa un ouvrage exprès ſur cette matiére, attribuoit cette maladie aux vapeurs empeſtées répanduës dans le poële par quelques perſonnes infectées du mal vénérien, & qui enſuite s'étoient communiquées à d'autres. Mais Jean Brato, premier médecin de l'Empereur, qu'il conſulta là-deſſus, ne fut point du tout de ſon ſentiment. Il prétendit au contraire qu'il falloit que les lancettes dont on s'étoit ſervi, euſſent été dans l'ellébore, dont les Eſpagnols ſe ſervent à la chaſſe pour frotter leurs fléches comme nous l'avons dit ailleurs, ou que quelque humeur maligne eût gâté la playe, & ſe fût communiquée

(1) Lorſque le ſoleil entre dans le ſigne du belier, ajoûte M. de Thou.

à la maſſe du ſang, & que c'étoit ce qui avoit donné lieu à une maladie ſi extraordinaire.

L'année fut encore marquée par quelques prodiges qui arrivérent en différens endroits. On vit à Rome dans le ciel des feux extraordinaires, qui ſembloient allumés ſur le Château Saint Ange. Il y eut en Chypre un tremblement de terre affreux. Enfin l'événement le plus ſurprenant fut l'apparition d'une Comete la plus terrible qu'on eût encore vûë juſquealors. Sa queuë étoit tournée vers l'Occident, & elle s'étendoit plus de trente dégrés dans le ciel, ſemblant embraſſer les ſignes du Sagittaire & du Capricorne. Les plus habiles Aſtronomes de notre ſiécle écrivirent ſur cette matiére, & prétendirent qu'elle étoit placée dans le ciel des étoiles, & non pas dans la région élémentaire. Tels furent Corneille Gemma Friſon, Michel Meſtlin de Goeppingen, Eliſée Roeſlin, Jean Prœtorius de Joachimſthal, Nicolas Vinckler, & Leonard Thurneiſer, qui dit l'avoir obſervée pour la premiére fois à Berlin le 19. d'Octobre, au lieu que les autres rapportent qu'elle parut dès le 12. ou le 13. du même mois. Meſtlin la place pourtant dans le tourbillon de Venus, & il apporte pour le prouver pluſieurs raiſons qu'on peut voir dans le livre qu'il a compoſé là-deſſus.

On a toûjours regardé ces ſortes de phénomenes comme des préſages de la mort de quelques grands. (1) Outre ceux dont nous avons déja parlé, Dom Garcias de Tolede, fils de D. Pedre viceroi de Naples, mourut le 4. de Juin. Il avoit d'abord été fait général des galéres après le ſiége de Malthe; & il y avoit cinq ans qu'il avoit eu à Naples un coup de ſang. Il fut inhumé avec beaucoup de magnificence. Cette mort fut ſuivie quatre jours après de celle de Marie de Portugal, fille d'Edoüard duc de Guymaranes, & petite fille du Roi Emmanuel. Elle avoit épouſé Alexandre Farneſe duc de Parme, & elle mourut dans cette ville. Mais les plus prudens & les plus expérimentés ont toûjours été perſuadés que ces événemens ſi grands & ſi rares ne pouvoient être faits pour ſervir ſeulement à prédire des morts ordinaires, telles que ſont celles de quelques particuliers; & ils croyent qu'ils ſont bien plûtôt deſtinés à annoncer

(1) On doit regarder ce que dit ici M. de Thou comme des préjugés dont ſon ſiécle n'étoit pas revenu.

HENRI III. 1577.

aux hommes, ou la désolation des familles royales, ou la ruine & le bouleversement des royaumes. Tel fut en effet le sort du Portugal, où une malheureuse expédition entreprise en Afrique causa une révolution entiére. Je vais reprendre les choses d'un peu plus loin, afin de faire voir quelle fut l'origine d'un événement si funeste.

Expedition de Dom Sebastien roi de Portugal en Afrique.

Mulei Mahomet, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, secondé de son frére Mulei Hamet, établit le premier l'empire des Cherifs dans la (1) Mauritanie Tingitane sur les ruines de la famille des Princes Merines, eut quatre fils, Mulei Abdala, Mulei Meluc, Mulei Mumen, & Mulei Hamet. Ce Prince en mourant avoit laissé ses Etats à Mulei Abdala l'aîné de ses enfans; à condition cependant qu'ils ne passeroient point à sa postérité, & qu'à sa mort ils retourneroient à ses fréres, qu'il appelloit l'un après l'autre à sa succession : mais ses derniéres volontés furent mal exécutées. A peine Abdala se vit-il le maître, que pour ôter à ses fréres toute espérance de lui succéder, il partagea son royaume entre ses enfans. En effet ce Prince étant mort l'an 1574. l'aîné de ses fils nommé Mulei Mahamet, & surnommé le Noir, parce qu'il étoit sorti d'une Ethiopienne, s'empara aussitôt du trône au préjudice de ses oncles, fit même assassiner Mulei Mumen à Tremisen, & mit par la mort, ou par la prison, deux fréres qu'il avoit, hors d'état de prétendre à partager l'empire avec lui.

Mulei Meluc fut outré de cette usurpation; il chercha à s'en venger, & il crut en avoir trouvé l'occasion dans la conduite de son neveu, qui après avoir employé le crime pour monter sur le trône, se signaloit encore chaque jour par de nouveaux forfaits, & s'attiroit la haine de tous ses sujets par ses cruautés inouïes. Il s'adressa donc d'abord à Philippe II. à qui il fit demander du secours par Ruys Alfonse de Pimentel viceroi de Valence. Rebuté de ce côté-là il eut recours à la Porte. Il passa à Constantinople, & servit sous Selim à la bataille de Lépante, & au siége de Navarrin, où il se distingua. Enfin il obtint d'Amurath son successeur un commandement adressé à Ramadan Bacha d'Alger, qui étoit originaire de Sardaigne, de prendre le parti du Prince fugitif contre Mahamet, & de l'appuyer de toutes ses forces.

(1) Partie d'Afrique, où sont les royaumes de Fez & de Maroc.

Muni de ce ſecours Mulei Meluc repaſſe en Afrique, ſouleve les peuples, en les animant à ſecoüer le joug de la tyrannie, & vient à bout de former une armée. Il n'y eut d'abord entre les deux concurrens que des actions de peu de conſéquence. Car comme la force des Mores conſiſte principalement dans leur cavalerie, leur uſage n'eſt guéres de combattre ſerrés, & ils ne font preſque qu'eſcarmoucher. Cependant il y eut une rencontre ou deux, un peu plus vives qu'à l'ordinaire. Enfin après en être venus douze fois aux mains, ſans qu'on pût voir encore de quel côté tourneroit l'avantage, il ſe donna une bataille déciſive le 17. de Mars. Meluc étoit ſupérieur à ſon neveu par ſon habileté dans la guerre, & par cet empire que ſon affabilité lui donnoit ſur le cœur des ſoldats. Soutenu outre cela de la protection des Turcs, il attaqua Mahamet, & quoiqu'avec une armée moins nombreuſe, il le mit en déroute, & l'obligea de s'enfuir à Maroc. De-là ce Prince, pour ne pas perdre le fruit de ſa victoire, en s'amuſant à pourſuivre les vaincus, ſe met à la tête d'une partie de ſes troupes, & marche droit à Fez, qui ſur le champ lui ouvrit ſes portes, & où il fut reconnu par tous les habitans de cette ville, à qui l'uſurpateur s'étoit rendu odieux par ſon orgueil & ſes cruautés.

Néanmoins ce mauvais ſuccès ne découragea point Mahamet. Il rallia ſes troupes que ce revers avoit diſperſées, remit ſur pied une nouvelle armée, compoſée, de trente mille chevaux & de dix mille arquebuſiers, & réſolut d'en venir encore une fois aux mains avec ſon oncle. Dom Sebaſtien roi de Portugal lui avoit auſſi offert du ſecours; mais il le remercia pour lors. D'un autre côté Meluc, qui comptoit ſur ſa bravoure ne refuſa point le combat, quoiqu'il n'eût que vingt mille chevaux, & huit mille arquebuſiers. Il y eut donc encore une action générale le 29. de Juin; & Mahamet ſe vit obligé de ſe retirer une ſeconde fois dans Maroc, après avoir perdu ſix mille hommes. Toute ſa cavalerie ſe débanda, & Mulei Hamet, frére de Meluc, ſe mit à les pourſuivre. Cependant le Prince vaincu voyant tous ſes ſujets abandonner ſon parti, ne ſe crut pas même en ſûreté dans ſa retraite. Il ſortit de Maroc, emportant avec lui tous ſes tréſors, & ſe réfugia dans les montagnes. Là il ſe joignit aux Arabes Nomades,

HENRI III. 1577.

dont toute l'occupation étoit de faire des courſes dans le païs; & pendant quelque tems il porta avec eux le ravage dans tous les environs. En même-tems Meluc ſe rendit à Maroc, que ſon rival venoit d'abandonner ; & après cette double victoire, il y fut reçû & reconnu par les habitans de cette ville avec autant de joie & d'applaudiſſement qu'il l'avoit été à Fez. Ceci ſe paſſa l'an 1575. De-là ayant envoyé des troupes pour arrêter les courſes de Mahamet, ce malheureux Prince comprit enfin qu'il n'étoit plus tems pour lui de ſonger à ſe ſoutenir par lui-même ; & il penſa dès-lors à implorer des ſecours étrangers. Heureux s'il n'eût pas attendu ſi tard à s'y déterminer !

Nous arrivons enfin à la funeſte époque qui fut le terme de la gloire du nom Portugais ; & je crois que c'eſt pour moi une raiſon de parler de la ſituation de ce royaume, auſſi-bien que de l'origine & de la généalogie des princes par qui il a été gouverné.

Origine du royaume de Portugal.

Le Portugal fait la troiſiéme partie de l'Eſpagne. Il eſt borné au Septentrion par le Duero, en prenant depuis ſon embouchure juſqu'au pont qui communique à la province de Simancas. Il a au Couchant cette partie de la mer Atlantique, où vont ſe jetter le Duero & la Guadiana ; l'Andalouſie au Midi ; & à l'Orient la Caſtille, en tirant une ligne du quartier de Calatrava juſqu'au pont dont je viens de parler. Quelques uns croyent que le Portugal a été ainſi appellé des habitans de la Gaule Narbonoiſe * qui abordérent ſur cette côte, ou comme diſent les naturels du païs, qui vinrent y chercher un aſyle, & qui donnérent leur nom à la ville de Brague, que les Portugais regardent aujourd'hui comme la capitale de toute l'Eſpagne. D'autres, pour ne pas laiſſer à nos ancêtres la gloire d'avoir mis le pied dans cette partie de l'Europe, veulent que le Portugal tire ſon nom du port de Cale qui eſt vers l'embouchure du Duero. Etymologie ingénieuſe, mais qui eſt ſans fondement. D'ailleurs ils ne peuvent diſconvenir que les Gaulois n'ayent donné leur nom à pluſieurs endroits de l'Eſpagne & du Portugal. Celui de Celtiberes ou Celtiberiens aux habitans d'Arragon ; celui d'Eburovices aux peuples d'Ebora ; celui d'Helviens aux habitans d'Elvas ; celui de Braccates au païs de Bragance : & on ne peut nier qu'ils

* *Gallia Braccati.*

n'ayent porté leur nom de Celtes ou Celtiques jusque dans le Portugal. (1)

Au reste le Portugal avoit autrefois des bornes bien plus étroites, & par conséquent différentes de celles qu'on lui donne aujourd'hui. En effet il ne contenoit alors que les provinces qui sont en deçà & au delà du Tage; au lieu qu'à présent il renferme tout le païs d'entre le Duero & le Minho, & celui qui est au-delà des montagnes, qui autrefois appartenoient à la Castille : en sorte qu'il s'étend jusque dans l'Andalousie. Ainsi on peut dire que le nouveau royaume de Portugal n'est pas si resserré que l'ancien, & que cependant l'ancien ne se trouve pas tout entier dans le nouveau.

Pour ce qui est de l'origine de ses Princes, voici ce qu'on en rapporte. Guillaume fils d'Eustache II. comte de Boulogne, & frére de Godefroi roi de Jerusalem, eut plusieurs enfans. Un d'eux nommé Henri comte de Limbourg, animé du desir d'acquerir de la gloire, leva des troupes & passa en Espagne, fameuse alors par les guerres des Mores. Il étoit accompagné de Raimond de Bourgogne, fils de Guillaume comte de Bourgogne; & de Raimond comte de Toulouse & de Saint-Gille, son oncle maternel. Là après qu'il se fut distingué par mille actions de valeur, Alfonse VI. roi de Castille lui céda à titre de Comté cette partie de Portugal qu'il avoit conservée en apparence pour la dot de la princesse Therése sa fille, que ce Seigneur épousa; mais dans le fond parce que ce Prince avoit besoin de ces secours étrangers, pour garder sa frontiére contre la puissance redoutable des Mores.

Voilà ce que l'histoire d'Espagne raconte ordinairement de ce Henri, d'où sont sortis les Rois de Portugal. Mais comme tous les auteurs sont d'un sentiment fort différent au sujet de ce qui regarde ce Prince, cela a donné lieu à quelques personnes d'apporter tous leurs soins pour découvrir la vérité d'un événement si ancien. Ceux-là disent que ce Henri, ou de Limbourg, ou de Lorraine, n'étoit point fils d'Eustache de Boulogne; mais qu'il descendoit de Robert duc de Bourgogne; que ce Robert étoit frére de Henri I. roi de France, & petit-fils de Hugue Capet; qu'il fut fait duc de Bourgogne vers l'an 1034. lorsque le royaume de Bourgogne

(1) *Celticum promontorium*, qui est maintenant le cap de Finisterre.

HENRI III. 1577.

ſe diviſa en Duché & Comté, à la mort de Raoul, qui en fut le dernier Roi; que Robert fut pére de Henri, qui laiſſa lui-même trois fils, Hugues duc de Bourgogne, Odon qui ſuccéda à ſon aîné l'an 1102. & Henri qui devint comte de Portugal l'an 1090; que ce Prince fut marié avec une des filles d'Alfonſe roi de Galice & des Aſturies; & pour me ſervir des termes d'un de nos anciens hiſtoriens, qui étoit preſque contemporain, qu'on lui donna la frontiére d'Eſpagne à garder contre les Saraſins, conjointement avec Raimon prince du comté de de-là la Saone, qui avoit auſſi épouſé une des filles d'Alfonſe, nommée Conſtance. Or ſi cette narration eſt véritable, & certainement il faut avoüer qu'elle a plus de fondement que tout ce que rapporte ſur ce fait le commun des hiſtoriens, il ſe trouvera que la France, d'où l'Angleterre a tiré pendant ſi long-tems ſes Monarques, non ſeulement a ſervi à peupler l'Eſpagne; mais que pendant près de cinq cens ans elle a même donné des Rois à un des plus riches, & des plus floriſſans Etats de cette partie de l'Europe.

Quoi qu'il en ſoit; du mariage de Henri avec la fille d'Alfonſe, à qui l'hiſtoire d'Eſpagne donne le nom de Théreſe, ſortit Alfonſe qui ſuccéda à ſon pére, mort à Aſtorga l'an 1112. Ce Prince gouverna le Portugal en qualité de Duc, pendant vingt-huit ans; au bout deſquels, après une victoire mémorable qu'il remporta à Orique ſur cinq rois Mores, ſon armée lui donna le titre de Roi. Huit ans après il prit Liſbonne avec le ſecours des Anglois & des François. Par là il délivra entiérement le Portugal du joug des Saraſins, & le mit en état de ne plus trembler ſous cette puiſſance formidable. Après tant d'exploits, le nouveau Roi crut qu'il ne manquoit plus à ſa gloire que d'obtenir du Pape la confirmation des droits de la Royauté qu'il avoit méritée par ſa valeur, & que ſes peuples lui avoient déférée. Eugene III. ou Alexandre III. la lui accorda, à condition que dans la ſuite les Rois de Portugal donneroient tous les ans à l'égliſe de S. Pierre deux livres d'or : c'eſt du moins ce qui ſe dit à Rome; car comme le remarque Eſtevan de Garibay, il ne paroît par aucun acte qu'on ait jamais exigé ce tribut.

Alfonſe mourut à Conimbre l'an 1185. De là on compte treize Rois juſqu'à Emmanuel fils de Ferdinand, & petit-fils

d'Edoüard I. qui l'an 1495. ſuccéda à Jean II. arriére petit-fils d'Edoüard, mort ſans enfans mâles. Ce Prince après avoir augmenté les Etats que ſes ancêtres lui avoient laiſſés en Eſpagne, de quelques places dont il ſe rendit maître en Afrique, les étendit encore beaucoup davantage par les grands progrès que les Portugais firent ſous ſon régne dans les Indes, & en Amérique. Il fut marié trois fois, & il eut de Marie fille de Ferdinand, pluſieurs enfans; ſçavoir Jean qui lui ſuccéda; Iſabelle épouſe de Charle V. & mére de Philippe II. Louis pére d'Antoine Prieur de Crato, qui dans la ſuite diſputa ſi malheureuſement à Philippe la ſucceſſion à la Couronne; Ferdinand Alfonſe; & Henri, tous deux Cardinaux; & Edoüard. Ce dernier laiſſa deux filles, dont l'aînée nommée Marie, épouſa Alexandre Farneſe duc de Parme; Catherine la cadette fut mariée à Jean duc de Bragance.

Emmanuel mourut l'an 1521. & eut pour ſucceſſeur Jean III. Ce Prince mourut l'an 1557. & de cette nombreuſe poſtérité que lui avoit donnée la reine Catherine, ſœur de l'Empereur Charle V. ſon épouſe, il ne laiſſa pour héritier de ſa couronne, qu'un ſeul rejetton. Ce fut Don Sebaſtien ſon petit-fils; car le prince Jean ſon fils pére de Sebaſtien, étoit décédé quatre ans auparavant.

Auſſitôt que ce jeune Prince eut atteint l'âge de quatorze ans, qui chez les Portugais comme parmi nous, eſt le terme marqué pour la majorité de leurs Rois, le cardinal Henri ſon oncle, qui en qualité de ſon plus proche parent avoit été chargé de la régence, lui remit le gouvernement. Dès-lors D. Sebaſtien, qui ne ſoupiroit qu'après le moment de ſe voir le maître, follement entêté de l'idée qu'il s'étoit faite de ſon propre mérite, voulut régner par lui-même. Revêtu de l'autorité ſouveraine, il commença par en abuſer. On vit changer en un inſtant toute la face de la Cour; le Prince n'eut plus pour miniſtres que des flatteurs; & il ne forma que des projets chimériques au deſſus de ſes forces & de ſon âge; & qui ne convenoient nullement à l'état préſent de ſes affaires. Il avoit pour tous les exercices militaires une paſſion qui alloit juſqu'à avilir la majeſté du Souverain; & au lieu de laiſſer ſes ſujets s'occuper tranquillement de leurs travaux & de leur

HENRI III. 1577.

commerce, il établit une nouvelle milice qui devint fort à charge, sur-tout aux habitans de Lisbonne.

Outre la fierté naturelle à toute la Nation, la situation présente du Portugal avoit beaucoup contribué à donner à ce Prince des sentimens qui lui convenoient si peu. Le nouveau Monde venoit d'être découvert; & la navigation avoit introduit insensiblement dans ce Royaume le luxe & les délices des Indes orientales & de l'Asie, qui par la même raison avoient été autrefois si funestes à l'Empire Romain. Les Jésuites, à qui leur zéle pour les Missions étrangéres a fait donner en ce païs-là le nom d'Apôtres, avoient fait inutilement leurs efforts pour remédier à ce désordre. Ç'avoit été pour eux une occasion de se mêler du Gouvernement. Mais en voulant pousser trop loin la sévérité, & réduire ces peuples à une frugalité Lacédémonienne, pour régler la dépense, ils firent des loix outrées qui ne servirent qu'à les rendre ridicules; semblables en cela à des médecins ignorans, qui pour purger un corps trop rempli d'humeurs, prendroient à tâche de le dessécher. Leur peu de succès prouva manifestement la vérité de cette maxime: Que la science de la Théologie est toute différente de celle du gouvernement.

Avec de pareilles inclinations D. Sebastien ne se vit pas plûtôt à l'âge de vingt ans, qu'il fit équiper une flotte, & passa en Afrique dans le dessein de visiter Tanger, Ceuta, & Mazagan, places fortes sur la côte de Barbarie, vis-à-vis le détroit de Gibraltar, appartenantes aux Portugais. Ce voyage n'eut cependant point d'autres suites; & ce Prince content d'avoir éprouvé ses forces contre l'ennemi dans quelques actions de peu de conséquence, qu'il regardoit comme le prélude de quelque bataille plus considérable, revint aussitôt dans ses Etats. Depuis ce tems-là il ne songea plus qu'à entreprendre quelque expédition mémorable. Il avoit résolu d'abord de passer lui-même dans les Indes; & on n'eut pas peu de peine à le détourner de ce dessein. La reine Catherine son ayeule, & le cardinal Henri son oncle, les Jésuites même qui faisoient tout alors à la Cour, n'obtinrent qu'il abandonneroit ce projet, qu'à condition qu'ils lui permettroient de porter la guerre en Afrique.

Jamais complaisance ne pouvoit être plus mal placée: mais on

on espéroit par là faire perdre insensiblement à ce jeune Prince cette idée qu'il avoit d'abandonner ses Etats, pour aller porter la guerre dans des Royaumes étrangers. D'ailleurs on ne croyoit pas que ce fût un moyen de le gagner, que de le contredire d'abord en tout ; & comme il n'avoit que des vûës extraordinaires, & qu'il étoit ardent dans tout ce qu'il vouloit, on jugeoit qu'il n'étoit pas même trop sûr de s'y opposer ouvertement. Pour ce qui est des Jésuites, ils comptoient qu'après avoir fait échoüer le projet d'une expédition dans les Indes, il ne leur en coûteroit pas davantage, avec le pouvoir qu'ils avoient sur l'esprit du Prince, pour empêcher les vûës qu'il pouvoit avoir sur l'Afrique.

L'événement trompa cependant leurs espérances ; & on les vit déchoir insensiblement de ce grand crédit qu'ils avoient eu jusqu'alors. D. Alvar de Castro fut l'auteur de ce changement. Ce Seigneur désespérant de pouvoir jamais arriver au Ministére où il prétendoit, tandis que ces Péres seroient les maîtres à la Cour, résolut de travailler à les décréditer dans l'esprit du Roi. Il choisit pour cela le moment que ce Prince étoit au Cap S. Vincent, où il s'étoit rendu pour faire la revûë de sa nouvelle milice & de la flotte qu'on équipoit par son ordre. Dans la conversation le Roi fit paroître du mécontentement de ce que cet armement n'avançoit point, & qu'on ne trouvoit point d'argent dans ses coffres pour fournir aux frais nécessaires. De Castro saisit cette occasion pour décrier auprès de lui la conduite des Jésuites. Il lui représenta qu'il devoit imputer la nécessité où il se trouvoit réduit, à l'imprudence de ces Péres, & à leur ignorance dans le gouvernement ; que ces loix sévéres qu'ils avoient faites contre le luxe, avoient porté un coup mortel au commerce ; que par là ils avoient diminué de beaucoup les revenus de S. M. & l'avoient mise hors d'état de rien entreprendre qui fût digne de sa Religion & de sa gloire. Enfin il lui conseilla de laisser à ces Religieux le soin de gouverner les ames, puisque dans ce pieux exercice ils avoient fait par-tout, & faisoient encore tous les jours des progrès si édifians, & de ne leur donner aucune part dans le gouvernement de l'Etat, dont ils n'avoient aucune teinture. Comme D. Alvar avoit beaucoup de crédit sur l'esprit du Roi, il le persuada. Les Jésuites furent chassés de la

HENRI III. 1577.

Cour, & il obtint qu'on éloignât en même tems Martin Gonçalez, qui étoit fort attaché à ces Péres, & qui à cause de cela même lui étoit suspect. C'étoient la reine Catherine & le cardinal Henri qui l'avoient donné à D. Sebastien à la place de D. Pedre d'Alcaçova, qui sous le roi Jean son ayeul avoit été Secretaire d'Etat & premier Ministre. La disgrace de Gonçalez rendit à celui-ci tous ses emplois. Alcaçova revint à la Cour ; & pour s'affermir dans sa place, il s'allia à D. Christophle de Tavora, qui avoit alors toute la faveur, en faisant épouser la sœur de ce Ministre à D. Louis son fils aîné. Pour D. Alvar dont il s'étoit servi pour obtenir son rétablissement, il fut lui-même la victime de cette manœuvre, & on l'éloigna absolument du gouvernement.

Après avoir pris toutes ces mesures pour avoir seul l'oreille du jeune Prince, Alcaçova prit à tache de flatter en tout ses inclinations. Il loüoit son zéle, il applaudissoit ses desseins, & disoit qu'ils n'étoient dignes que de lui. Au contraire il se déchaînoit contre ces cœurs bas, ces ames lâches, qui par jalousie faisoient naître à plaisir mille obstacles, pour arrêter le cours rapide des projets qu'il formoit pour arriver à la gloire. Au reste, si Alcaçova tenoit cette conduite, ce n'est pas qu'il approuvât les entreprises téméraires du jeune Monarque ; mais en décriant auprès de lui ses rivaux, il vouloit les lui rendre suspects, dans l'espérance qu'ils lui deviendroient même absolument odieux dans la suite.

Telles étoient les dispositions de D. Sebastien & de ses Ministres, lorsque Mulei Mahamet Cherif, chassé de son trône par son oncle Mulei Meluc, après s'être arrêté quelque tems au Pignon ou Peñon de Velez, où il étoit allé d'abord chercher un asyle, se rendit à la cour de Portugal pour implorer le secours de ce Roi. Il obtint aisément ce qu'il souhaitoit d'un Prince qui ne cherchoit qu'une occasion de porter ses armes en Afrique. L'affaire fut proposée dans le Conseil, & les sentimens se trouvérent assez partagés ; ceux-même qui étoient le plus attachés aux Jésuites, pour détourner le Roi de cette expédition, représentoient : Qu'un Prince veritablement zélée pour la propagation de la foi, étoit obligé de tourner plûtôt ses armes contre les hérétiques, que contre ceux qui ne connoissent point du tout le nom de Jesus-Christ ;

que comme l'héréfie infinuë plus facilement fon poifon, ceux qui ont un attachement véritable pour la Religion, ont auffi une obligation plus grande de détefter fes fectateurs, & de les éviter avec foin; & qu'on devoit avoir pour eux une haine plus mortelle que pour les Mahométans mêmes. Ce raifonnement n'étoit peut-être pas mal imaginé dans la conjoncture dont il s'agiffoit; mais il eft devenu depuis fi fort en vogue parmi nous, même dans des circonftances toutes différentes, qu'il a donné lieu à bien des tragédies aufquelles l'univers Chrétien, & fur-tout la France, ont fervi de théatre. Cependant l'inclination malheureufe du Prince, & les inftances de ceux qui avoient cette entreprife à cœur, l'emportérent. Les perfonnes même qui défapprouvoient le plus ce projet, par complaifance pour le Roi ne voulurent pas s'y oppofer : tels furent la reine Catherine & le cardinal Henri. Ainfi la guerre fut réfoluë, à condition néanmoins qu'on engageroit Philippe II. à unir fes forces avec celles du Portugal pour cette expédition, puifqu'il étoit également de fon intérêt, à caufe du voifinage de fes Etats, d'empêcher que les Mores ne fe rendiffent trop puiffans en Barbarie.

En conféquence D. Pedre d'Alcaçova partit pour la Cour d'Efpagne. Il étoit chargé de demander à Philippe au nom du Roi, qu'il s'unît avec lui pour la guerre d'Afrique; qu'il lui donnât une de fes filles en mariage, & qu'il lui accordât une entrevûë. Après quelques délais, Alcaçova obtint tout ce qu'il fouhaitoit. On lui fit efpérer une des Infantes d'Efpagne pour fon maître : on lui promit du fecours pour l'expédition de Larache, au cas que le Turc n'envoyât point de flotte cette année en Italie : enfin on marqua pour le lieu de la conférence des deux Rois, Guadelupe. * Ce dernier article fut le premier exécuté, le roi d'Efpagne eut même foin que D. Sebaftien fût reçu par fes Officiers avec la derniére magnificence, dans tous les lieux par où il paffa, jufque là qu'on ouvrit les prifons, & qu'on fit grace aux criminels à fa confidération.

*Gros bourg d'Efpagne en Eftremadure fur un ruiffeau du même nom.

Philippe s'étoit rendu d'abord à cette entrevûë avec une efpéce de jaloufie fecrete de voir un Prince voifin former de fi généreux deffeins. Mais lorfqu'après l'avoir entretenu, il s'apperçut que tout ce projet n'étoit qu'un feu de jeuneffe,

HENRI III. 1577.

qui ne pouvoit pas réüssir, & que son rival avoit entrepris cette expédition, sans examiner si la situation de ses affaires lui permettroit de la poursuivre, l'envie qu'il avoit conçûë contre lui se changea en pitié. Il est vrai qu'il ne le détourna point de son entreprise. Du reste il lui conseilla fort de ne point s'y exposer en personne, & d'en confier le soin à ses Généraux ; mais il ne put rien obtenir sur ce Prince aveuglé. On régla ensuite de concert avec le duc d'Albe, ce qui regardoit la conduite de cette guerre. On convint qu'outre l'armée Portugaise, on leveroit quinze mille hommes de bonnes troupes étrangéres, Italiennes, Allemandes ou Espagnoles, dont dix mille seroient entretenuës par le roi de Portugal, & cinq mille par le roi d'Espagne ; qu'outre cela Philippe fourniroit pour l'expédition de Laræche cinquante galéres, à condition cependant que leur équipage ne serviroit que sur mer, & qu'elles passeroient en Afrique dans le cours de la présente année 1577. faute de quoi ce Prince ne seroit obligé à rien. Après avoir ratifié ces conventions, les deux Rois se séparérent.

On ne pensa donc plus en Portugal depuis ce tems-là, qu'à faire tous les préparatifs nécessaires pour une entreprise aussi importante. Mais le défaut d'argent étoit cause que tout avançoit assez lentement. En effet les revenus du Roi ne montent guéres dans ce païs-là qu'à deux millions de ducats, en y comprenant, outre ce qu'il tire du Portugal, ce qui lui revient encore tous les ans des isles de la mer Atlantique, du Bresil, de l'isle de S. Thomas, & du cap de Mina en Afrique, c'est-à-dire, de toute la côte de Guinée. Or dans une Cour aussi dérangée que celle-là, les seules dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des garnisons, & pour subvenir aux besoins ordinaires de l'Etat, absorboient communément cette somme. Pour ce qui est des Indes orientales, elles ne rendent au Roi chaque année qu'environ un million de ducats, qui s'employe bien aux frais qu'exigent nécessairement des voyages d'un si long cours, & à l'entretien des troupes qu'on est obligé d'envoyer dans ces contrées éloignées. Ainsi il n'y a véritablement que les négocians & l'Etat qui profitent des richesses de l'Inde, sans qu'il en entre rien dans les coffres du Roi.

Pour remédier aux beſoins preſſans où on ſe trouvoit réduit, on n'eut donc point d'autre reſſource que d'imaginer de nouveaux impôts qui étoient à charge au peuple, & même à tous les autres Etats du Royaume. Le Clergé murmura d'abord de ces nouvelles impoſitions. Cependant comme on ſçavoit que le Pape approuvoit cette expédition, il ſe laiſſa taxer à cent cinquante mille écus d'or. La Nobleſſe elle-même n'auroit pas été exemte de contribuer à ces nouveaux ſubſides ; mais François de Melo, comte de Tentuguel, para le coup. Il écrivit au Roi des lettres très-vives & très-fortes, par leſquelles il lui remontroit, que c'étoit attenter aux droits & privilèges de la nation, de vouloir aſſujettir à ces contributions odieuſes les fils & les deſcendans de ces grands hommes qui avoient répandu leur ſang pour la défenſe & à l'agrandiſſement de l'Etat. Il ajoûtoit qu'il regardoit une pareille entrepriſe comme un effet de la vengeance divine, que leurs péchés avoient attirée ſur eux ; que cependant il l'attribuoit encore aux mauvais conſeils des Miniſtres qui l'environnoient ; & pour cette raiſon il lui annonçoit que tous ſes deſſeins n'auroient qu'un ſuccès funeſte ; que c'étoit pour avoir ainſi chargé leurs ſujets de nouveaux impôts, que Jean I. Henri, & Ferdinand avoient été malheureux dans tous leurs projets. Enfin il lui repréſentoit qu'il étoit bien plus naturel de faire porter au peuple ces nouvelles charges, qu'à la Nobleſſe, qui juſqu'alors en avoit été exemte ; & il ſupplioit très-humblement S. M. de ne point ſe laiſſer aveugler par les mauvais conſeils dont elle étoit obſédée, de ſuivre l'exemple de ſes ancêtres, & de ne pas riſquer mal à propos le ſalut d'un Royaume qu'ils lui avoient laiſſé dans un état ſi floriſſant.

Quelque piqué que fût D. Sebaſtien d'une remontrance auſſi hardie ; cependant comme il étoit dangéreux dans les circonſtances, de faire éclater ſon reſſentiment, il le diſſimula : pour ne pas s'attirer la juſte indignation des Seigneurs, il ne leur parla plus de contribuer aux frais de ſon expédition. Le peuple fut donc le ſeul à porter tout le poids de ce fardeau ; & ces malheureux, épuiſés, & pour ainſi parler, ſuccés juſqu'au ſang, ne pouvoient s'empêcher dans leur déſeſpoir, de maudire la guerre & ceux qui en étoient les auteurs.

HENRI III. 1577.

Sur ces entrefaites, le Roi preſſé d'argent donna un Edit, par lequel il déclaroit que la monnoye d'Eſpagne auroit cours doreſnavant dans le commerce : il en augmenta même le prix. Il n'y avoit point d'exemple au reſte que cela ſe fût jamais pratiqué : auſſi regarda-t'on cette nouveauté comme un préſage de ce qui arriva dans la ſuite. Cependant les nouvelles milices ſortoient preſque tous les jours hors de Liſbonne, & ſe rendoient dans la campagne, où on travailloit à les dreſſer : ce qu'il y avoit de ridicule, c'eſt qu'elles n'avoient à leur tête aucun Officier qui ſçût la guerre. Elles étoient commandées par un certain Jean de Gama, qui avec ſon habit d'Hermite, tout ignorant qu'il étoit dans l'art militaire, avoit entrepris de les former. Il leur apprenoit à ſe mettre en bataille, à aller à la charge. D. Sebaſtien étoit préſent lui-même à ces exercices, & courut plus d'une fois riſque de la vie dans les décharges de cette ſoldateſque, au travers deſquelles il ne craignoit pas de paſſer. En même tems il s'éxerçoit à la chaſſe. Là il ne pourſuivoit jamais que les animaux les plus féroces ; & ſon plaiſir étoit de les attaquer de près. Il faiſoit auſſi quelquefois de petites courſes ſur mer, ſur-tout par un tems d'orage, perſuadé qu'il n'y avoit point de bravoure à s'embarquer dans un tems calme & ſerain. Ainſi ce Prince s'expoſoit de propos délibéré aux dangers que les perſonnes ſages croient qu'il eſt à propos d'éviter, & ſembloit courir de lui-même à ſa perte.

Cependant on manquoit d'argent, qui eſt le nerf de la guerre ; & rien n'avançoit. On avoit compté ſur les ſommes qui proviendroient de la vente du poivre, qu'on devoit tranſporter à Livourne, pour faire des levées en Italie & en Allemagne ; mais les vaiſſeaux qui l'avoient chargé, étoient encore à l'ancre dans le port de Liſbonne. Alcaçova, qui ſans approuver ce projet téméraire, en avoit été le premier auteur, pour faire ſa cour au Roi, & qui étoit chargé de trouver l'argent néceſſaire pour fournir aux frais de cet armement, diſſimuloit adroitement tous ces obſtacles, de peur de chagriner ce Prince, & il attendoit du tems quelque événement favorable qui rompît cette entrepriſe, ſans qu'on pût lui en imputer le mauvais ſuccès. Il comptoit beaucoup pour cela ſur la Cour d'Eſpagne. Le Grand-Seigneur pouvoit envoyer

une flotte ſur la côte d'Italie. Indépendamment même de cette raiſon, Philippe pouvoit en prétexter mille autres pour ſe diſpenſer de donner les ſecours qu'il avoit promis ; & le Miniſtre Portugais ſe promettoit bien de ſaiſir ce moment pour rejetter la lenteur de ſes préparatifs ſur les longueurs des Eſpagnols.

Un nouvel incident qui arriva dans ces circonſtances, étoit ſeul capable de le tirer de cet embarras. Mulei Meluc informé des projets qu'on méditoit contre lui, par le conſeil d'André Gaſpard Corſe, qui tout Chrétien qu'il étoit, poſſédoit toute la confiance de ce Prince, & qui favoriſoit ſecrétement les Eſpagnols, avoit envoyé une ambaſſade à Philippe pour lui demander la paix ; offrant d'en paſſer par où il voudroit, pourvû qu'on lui fît des propoſitions raiſonnables, & de lui remettre même les places de Barbarie qui ſeroient à ſa bienſéance. Auſſitôt que le roi d'Eſpagne eut reçû cette nouvelle, il en fit part à D. Sebaſtien, & il lui conſeilla de ne pas rejetter abſolument les offres du prince More, & de demander ſeulement qu'il s'expliquât davantage. Pour l'y engager, il lui repréſentoit : Que c'étoit une occaſion favorable d'amuſer le Cherif, & de l'entretenir de l'eſpérance de quelque accommodement, tandis qu'on acheveroit de mettre en état les préparatifs néceſſaires pour paſſer en Afrique : Que par là il arriveroit peut-être, ou que Meluc ne ſongeroit cependant pas à prendre ſes meſures, ou qu'il céderoit lui-même par un traité, ce qu'on ſe diſpoſoit à lui aller enlever les armes à la main.

Mais tout ce qui pouvoit apporter quelque retardement à cette entrepriſe inſenſée, paroiſſoit au roi de Portugal autant d'obſtacles qu'on formoit à ſa gloire. Ainſi il préféra l'eſpérance douteuſe d'une victoire dont il ſe flattoit, à une paix certaine & avantagèuſe, qu'il ne tenoit qu'à lui de ſe procurer. Il ferma l'oreille aux ſages conſeils du roi d'Eſpagne ; & il le pria même inſtamment de rompre tout commerce avec Mulei Meluc. Philippe voyant donc qu'il n'y avoit pas moyen de faire revenir ce Prince de ſon aveuglement, chargea ſon Ambaſſadeur de lui offrir de ſa part cinquante galéres & cinq mille hommes de pied, à certaines conditions. Mais ce Miniſtre avoit des ordres ſecrets de prendre ſi

HENRI III. 1577.

bien ſon tems, qu'au cas que D. Sebaſtien acceptât ſes propoſitions, il ne fût pas poſſible de ſe mettre en mer de tout le reſte de l'année. Ses intentions furent ſuivies, & c'eſt ce qui fit remettre cette expédition à l'année ſuivante.

Sur ces entrefaites, Philippe fit paſſer en Barbarie François d'Aldana en habit déguiſé, pour viſiter toutes les places fortes de cette côte. A ſon retour il ne manqua pas, ſuivant l'ordre qu'il en avoit, de repaſſer par le Portugal, où il fit au Roi le rapport de ce qu'il avoit découvert, & éxaggera beaucoup la difficulté qu'il y avoit de faire la guerre dans ce païs-là : mais tout cela ne fut pas capable de faire changer de réſolution à ce Prince. Il fit préſent à cet Officier d'une chaîne de la valeur de mille écus d'or, & le renvoya en Eſpagne vers le commencement de l'hiver, après lui avoir fait promettre, qu'il obtiendroit l'agrément de ſon maître pour revenir en Portugal l'année ſuivante, & paſſer avec lui en Afrique.

En même tems D. Sebaſtien chargea Jean Gomez de Sylva, ſon ambaſſadeur à la cour de Rome, de négocier avec le Grand Duc, pour obtenir de lui la permiſſion de lever quatre mille hommes de pied en Toſcane. Le Pape joignit ſes inſtances à celles du Roi ; & François de Medicis accorda ce qu'on ſouhaitoit : mais ſon agrément devint inutile, parce qu'on ne fournit pas à tems l'argent néceſſaire pour faire ces levées. Outre cela Sebaſtien d'Acoſta eut ordre de ſe rendre en Flandre auprès du prince d'Orange, pour obtenir par ſon moyen quatre mille Allemans. Enfin D. Michel de Noroña, D. Diegue Lopez de Siqueira, D. François de Tavora, & D. Vaſquez de Silveira, tous capitaines peu expérimentés, levérent dix mille hommes de pied en Portugal. On fit quelques recruës en Caſtille, ſans avoir demandé l'agrément du roi d'Eſpagne. Auſſi ce Prince caſſa dans la ſuite tous les Officiers qui les avoient commandées.

Cependant l'opinion commune étoit, que ce projet chimérique, dont on avoit été obligé de différer cette année l'éxécution, s'évanouïroit entiérement la ſuivante. Elle étoit fondée ſur ce qu'on ſçavoit que le roi d'Eſpagne n'approuvoit point cette expédition, & que la reine Catherine avec le cardinal Henri y étoient dans le fond abſolument contraires.

Et

Et certainement ce fut toûjours l'idée d'Alcaçova. Ce Ministre étoit persuadé que Philippe prendroit le prétexte de la guerre, qui contre son espérance venoit de se rallumer dans les Païs-bas, depuis l'arrivée de D. Juan d'Autriche en Flandre, & la prise de Namur, pour ne point envoyer à son maître les secours qu'il lui avoit promis, comme il le fit effectivement : & il se flattoit que ce jeune Prince, après avoir fermé l'oreille aux conseils les plus salutaires, se voyant abandonné de toutes parts, sans troupes, sans argent, seroit enfin obligé de chercher dans la nécessité une ressource à la témérité de sa folle entreprise : mais tout le contraire arriva. L'événement justifia la vérité de cette pensée, Que Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre. D. Sebastien méprisa tous les avis que purent lui donner les personnes les plus sages & les plus affectionnées, & il saisit au contraire avec ardeur tout ce que le hasard voulut lui offrir pour hâter sa perte.

Le Pape publie la Croisade contre les Mores.

Il est certain que le Pape, ébloüi de son zéle contre les Infidéles, donna un peu trop dans les idées de ce Prince. Il publia une Croisade, & ouvrit pour cette guerre sainte tous les trésors de l'Eglise : grace que les souverains Pontifes n'avoient jamais accordée jusqu'alors aux rois de Portugal. Sur ces entrefaites, les gallions des Indes arrivérent à bon port. En même tems la reine Catherine, qu'on regardoit comme le dernier obstacle qui devoit faire échoüer ce projet, ou qu'on croyoit du moins ne devoir jamais permettre que le Roi son petit-fils, qu'elle aimoit tendrement, s'arrachât de ses bras pour passer lui-même en Afrique, mourut regretée de tout le monde. Outre cela, malgré la guerre qui venoit de se rallumer en Flandre, le prince d'Orange accorda tous les secours qu'on lui demandoit : peut-être étoit-ce en partie pour faire montre de ses forces. Mais comme il étoit bien informé que Philippe ne se prêtoit qu'en apparence à cette entreprise, & que dans le fond il avoit déja résolu de n'y contribuer en rien, son dessein principal étoit de décrier par là la conduite de ce Prince, de réveiller l'ancienne animosité qui avoit été de tout tems entre les Castillans & les Portugais, de détacher D. Sebastien du parti des Espagnols, & de le mettre dans ses intérêts, en lui rendant service dans une occasion si importante. Enfin pour achever d'aveugler ce Prince crédule, le

HENRI III. 1578.

hazard voulut, que dans ce même tems Abdal-Carin, qui commandoit dans Arzilla, remît cette place par ordre de Mulei Mahamet à Dom Edouard de Menesez gouverneur de Tanger. C'étoit Alfonse V. qui le premier s'étoit rendu maître de ce poste. Il avoit été ensuite pris & repris plusieurs fois sous le roi Emmanuel. Enfin Jean III. ayeul de Dom Sebastien l'avoit abandonné, parce que le Portugal n'en tiroit aucun avantage, & qu'il étoit difficile de le fortifier. Ces circonstances réunies firent plus d'impression sur ce Prince téméraire & rempli d'amour propre, que toutes les priéres & les conseils les plus sages des personnes qui lui étoient attachées.

Philippe cependant, soit qu'il fût encore incertain de l'événement, soit qu'ayant résolu de tourner ses forces d'un autre côté, dans l'impuissance où il étoit de remplir ses engagemens, il crut qu'il y alloit de son honneur que cette entreprise ne se fît pas sans lui, voulut encore tenter s'il ne pourroit point persuader à Dom Sebastien de différer pour quelque tems l'exécution de son dessein. Il engagea aussi le duc d'Albe, pour qui il sçavoit que ce Prince avoit beaucoup de considération, à lui écrire sur ce sujet, & à lui representer vivement toutes les difficultés de cette guerre qu'il alloit entreprendre. Enfin il lui députa Dom Juan de la Cerda duc de Medina-Celi, un des premiers seigneurs d'Espagne, pour le détourner de cette expédition, & lui faire ses excuses de ce qu'il ne pouvoit fournir les secours qu'il lui avoit promis.

Les raisons qu'il apportoit pour colorer ce refus, étoient qu'il avoit crû la Flandre tranquille lorsqu'il avoit pris avec lui des engagemens; qu'alors il s'imaginoit n'avoir autre chose à craindre, sinon que les Turcs ne fissent quelque descente en Italie: Que cependant la guerre s'étoit rallumée dans les Païs-bas, & qu'il avoit besoin de toutes ses troupes de ce côté-là. Il ajoûtoit, qu'il venoit de conclure tout récemment un traité avec Amurath, qui se disposoit à partir pour la Perse; & qu'il étoit à craindre, si on portoit la guerre en Afrique, & qu'on allât attaquer un Prince allié & tributaire du Grand Seigneur, que les Turcs ne regardassent cette entreprise, comme une infraction manifeste de la tréve.

Il l'informoit ensuite du succès de sa négociation avec

Mulei Meluc. Il lui apprenoit : Qu'étant instruit des pressantes sollicitations d'Ulucciali bacha d'Alger auprès de ce Prince pour le porter à unir ses forces aux siennes, & à aller de concert assiéger Oran, sçachant qu'Amurath même lui avoit écrit à ce sujet, il avoit sçû lui persuader de ne point s'engager dans cette entreprise, en lui représentant, qu'il n'y trouveroit ni avantage, ni sûreté : Qu'il n'étoit pas de ses intérêts de s'éloigner de ses Etats, & de penser à attaquer ses voisins, tandis qu'il n'étoit pas lui-même encore bien affermi sur son trône : Que le voisinage & l'amitié des Turcs avoient toûjours été suspects aux rois de Fez, parce qu'ils sçavoient, comme lui-même ne pouvoit l'ignorer, qu'on ne cherchoit à la Porte que les moyens de les abaisser & de les détruire. Il disoit ensuite : Que dans les conjonctures presentes il croyoit, qu'on devoit se contenter d'avoir ainsi détourné le prince More de s'unir avec Ulucciali ; & qu'il falloit attendre pour l'attaquer une occasion plus favorable : Qu'Amurath étoit sur le point de porter ses armes en Orient ; qu'il alloit s'engager dans une guerre épineuse & de longue durée contre un rival puissant, qui ne lui laisseroit pas le loisir de penser à rappeller ses forces en Occident ; que pour lui il esperoit n'être pas long-tems à mettre ordre aux troubles des Païs-bas ; que dès qu'il seroit tranquille de ce côté-là, n'ayant plus rien à craindre des Turcs, il se joindroit à lui avec toutes ses forces ; & qu'ainsi réünis, tandis que leurs ennemis seroient éloignés, ils viendroient aisément à bout d'une entreprise qu'on ne pouvoit précipiter dans les circonstances, sans s'exposer manifestement à une perte inévitable. Aussi ajoûtoit-il, que c'étoit dans cette vûë qu'il avoit voulu qu'il fût compris lui-même dans la tréve de trois ans qu'il venoit de conclure avec le Grand Seigneur.

D'un autre côté Dom Sebastien, qui s'impatientoit du moindre retardement, & à qui les sages conseils de Philippe étoient suspects, prétendoit que si on différoit cette expédition, il arriveroit tout le contraire de ce qu'on espéroit. Il disoit, que les Turcs à la faveur de la tréve, rempliroient sans doute toute l'Afrique ; & que cette puissance, alors si aisée à abattre, deviendroit formidable dans la suite. Il ne manquoit pas même de raisons toutes favorables à son

HENRI III. 1578.

inclination aveugle, & que la passion lui suggéroit, pour fortifier ce raisonnement.

Enfin le départ fut résolu. On avoit confié d'abord la conduite générale de cette expédition à Dom Loüis d'Atayde, estimé parmi ceux de sa Nation pour son habileté dans la guerre. Mais comme d'un côté le Roi vouloit tout faire par lui-même; que de l'autre Alcaçova par une ambition démesurée ne pouvoit s'empêcher de se mêler de ce qui ne le regardoit point, & d'affaires qui passoient même la portée de son genie; ce Seigneur s'apperçut bientôt que tous ses soins seroient inutiles. Ainsi voyant que, soit imprudence, soit vanité dans le Prince & son Ministre, l'emploi honorable dont on l'avoit revétu, ne pouvoit manquer de tourner à sa honte & à sa ruine, il le remit au Roi, sous prétexte qu'il ne se sentoit pas assez de talens pour le remplir; & il fut nommé viceroi des Indes. On crut que sa place ne pouvoit être remplie par un seul homme. Ainsi Dom Diegue de Sosa fut nommé pour Amiral de la flotte; & on proclama Dom Christophle de Tavora grand écuyer du royaume, commandant général de la Gendarmerie, composée de la noblesse Portugaise & de quelques volontaires, qui étoient venus des païs étrangers pour servir à cette expédition. Ces deux Généraux étoient eux-mêmes au reste des gens sans expérience, que la faveur plûtôt que le mérite avoit élevés aux premiéres charges de l'Etat dans une Cour où ce moyen de s'agrandir n'étoit pas extraordinaire. Cependant comme le Roi n'avoit pas beaucoup de cavalerie, & qu'il sçavoit que c'étoit en cela principalement que consistoit la force de l'ennemi auquel il alloit avoir affaire, il résolut de lui opposer une infanterie nombreuse, qui est assez rare parmi les Mores. Dans cette vûë il fit un Edit par lequel il défendoit à quiconque voudroit passer la mer, de servir à cheval sans son ordre. Ce Prince fit en cela une grande faute; car plusieurs personnes déterminées déja à prendre parti dans cette guerre, dans l'espérance qu'elles auroient place dans la cavalerie, changérent de sentiment, & se retirérent lorsqu'elles virent qu'elles seroient obligées de servir à pied.

Lorsque le tems du départ approcha, chacun commença de songer à s'y préparer. Mais comme l'armée n'étoit

composée que de troupes toutes neuves, la confusion régnoit par-tout. Ce n'étoit que négligence & que désordre, dans une circonstance où l'on auroit eu besoin sur-tout de beaucoup d'attention & d'un grand arrangement. Les Portugais particuliérement sembloient plûtôt se disposer à aller à la nôce qu'à la guerre. Ce n'étoit point le soin de choisir leurs armes qui les occupoit ; ils ne pensoient qu'à se faire un équipage magnifique, & à se mettre superbement. Ils changoient même leur habillement, pour prendre la mode Castillane ; ce qui fut regardé dès-lors comme un présage des malheurs qui arrivérent dans la suite. On eût dit qu'ils songeoient à faire quelqu'entrée triomphante, comme s'ils eussent déja remporté la victoire. Les étoffes de soye étoient ce qu'ils employoient de moins précieux. L'or, l'argent, les pierreries même brilloient avec une profusion étonnante sur les habits, les chevaux, les tentes, les housses, & sur tout le reste des équipages. Les gens sages s'imaginoient être aux préparatifs de quelque tournoi, plûtôt que d'une guerre sérieuse, & ils prévoyoient avec douleur les suites funestes que de tels commencemens devoient avoir.

Après avoir ainsi tout disposé pour le départ, il fallut songer à laisser à quelqu'un pendant l'absence du Roi le gouvernement de l'Etat. Ce Prince avoit d'abord jetté les yeux pour cela sur le cardinal Henri son oncle : mais il refusa d'accepter cet emploi, & il s'en excusa sur son grand âge. Ainsi on nomma quatre personnes, qu'on chargea de la régence du Royaume, & à qui on remit même les Sceaux. Ce furent Dom George d'Almeyda archevêque de Lisbonne, Dom Pedre d'Alcaçova, Dom François de Sa & Dom Juan de Mascareñas.

Cependant Mulei Mahamet ne cessoit de dépêcher en Portugal lettres sur lettres, & couriers sur couriers, pour presser l'arrivée de la flotte. Il faisoit entendre que l'armée Portugaise ne paroîtroit pas plûtôt en Afrique, que Mulei Meluc se verroit abandonné de tout le monde, & que sans tirer l'épée, il les assûroit d'une victoire complete. Il ajoûtoit : Qu'il n'étoit cependant pas à propos que le Roi se trouvât en personne à cette expédition : Que sa présence effrayeroit les Mores, qui seroient moins disposés à quitter le parti

HENRI III. 1578.

de Meluc ; que par-là ils donneroient des armes contre eux-mêmes à ce Prince ; & que tout odieux qu'il étoit à ces peuples, il se serviroit avec avantage de cette circonstance pour les retenir dans le devoir, en leur faisant appréhender de se voir soûmis à la domination d'un Prince étranger, qui faisoit profession d'une Religion différente. Mais Dom Sebastien s'imagina que le prince More ne parloit de la sorte, que dans la crainte que lui-même, après sa victoire, ne se rendît le maître du païs. Ainsi ce fut pour lui un nouveau motif de passer en personne en Barbarie. Il comptoit déja sur tous ces Royaumes, comme sur une conquête assûrée ; & ce fut dans cette espérance qu'il voulut emporter ses habits royaux avec lui.

Sur ces entrefaites, les vaisseaux du prince d'Orange jettérent l'ancre à l'embouchure du Tage. Ils portoient trois mille Allemans, commandés par Martin de Bourgogne seigneur d'Amberg. En même tems la fortune présenta à Dom Sebastien une occasion de se consoler, de ce que faute d'argent, il n'avoit pû tirer des troupes de Toscane. L'Irlande, qui après l'Angleterre est la plus grande de toutes les isles de l'Océan, étoit sous la domination de la reine Elisabeth ; & depuis quelque tems la Religion avoit occasionné bien des broüilleries parmi les peuples qui l'habitoient. Ces Insulaires presque tous Catholiques, animés par le comte de Desmont & Jean Anel avoient formé le projet de secoüer le joug des Anglois. Ils avoient même dans cette vûë députe à Grégoire XIII. pour l'informer de leurs desseins ; & ce Pape n'avoit pas manqué de les approuver. Il avoit exhorté fortement ces peuples à persévérer dans une résolution si loüable & si généreuse. Il écrivit même à Philippe pour l'engager à se charger d'une expédition si digne de son zéle. D'un autre côté ce Prince pour ne pas paroître violer ouvertement l'alliance qui avoit été de tout tems entre les maisons d'Angleterre & de Bourgogne, n'avoit osé déclarer la guerre à Elisabeth. Mais comme cette Princesse ne se faisoit pas un scrupule de favoriser sous-main le prince d'Orange & les rebelles de Flandre, il avoit crû qu'il pouvoit bien aussi donner secrétement quelques secours aux Irlandois. Ainsi on étoit convenu, que les levées se feroient sur les terres de la

domination du Pape, & que Philippe fourniroit l'argent nécessaire à leur entretien. Conformément à ce traite secret, on avoit levé dans la Romagne environ six cens hommes de pied. Ils étoient commandés par Thomas Stuelay, Anglois d'origine, que le Pape avoit fait peu de tems auparavant marquis de Linster, & dont nous avons parlé plus haut, sous l'année 1570. Ces troupes s'étoient embarquées à Genes, & elles abordérent à Lisbonne à peu près dans ce tems-ci. Le roi de Portugal profita d'une si belle occasion : il négocia avec le général Anglois; & moitié de gré, moitié de force, il l'engagea à consentir de le suivre en Afrique, en lui avançant un mois de paye. Cela se passa à l'insçû du Pape, & sans que Philippe osât s'y opposer, pour ne pas paroître ôter toutes sortes de secours dans un besoin si pressant à un Prince, avec lequel il s'étoit allié si solemnellement.

Départ du roi Dom Sebastien pour l'Afrique.

Cependant le jour du départ avoit été marqué, & différé souvent, tant il y avoit peu d'ordre dans les résolutions qu'on prenoit. Enfin le 17. de Juin, le Roi suivi d'un cortége nombreux s'étant rendu à la cathédrale de Lisbonne, où il assista à la cérémonie de la benédiction de l'étendart Royal, qu'il remit ensuite à Dom Loüis de Menesez, qui faisoit dans cette expédition l'office de Sergent de bataille, au lieu de rentrer de là au Palais, comme on le croyoit, il alla le jour même s'embarquer tout de suite sur l'Amiral. Il y resta près de huit jours obligé d'attendre les autres, que l'incertitude du départ avoit retenus jusqu'alors. Enfin le lendemain de la Saint Jean-Baptiste, il mit à la voile avec un vent favorable, suivi de toute sa flotte, laissant son Royaume sans argent, sans Noblesse, sans héritier, entre les mains de gens qui n'étoit guéres en état de le gouverner.

La flotte étoit composée de cinq galéres, de cinquante vaisseaux de haut bord, & d'environ neuf cens bateaux plats, qui portoient l'armée, les munitions de guerre & les provisions nécessaires pour l'expédition. Les troupes consistoient en dix mille Portugais, mille Espagnols commandés par Dom Alfonse d'Aguilar, deux mille Allemans, cinq cens Italiens, un grand nombre de Gentilshommes, qui servoient à leurs dépens en qualité de volontaires, & outre cela en huit cens cuirassiers, ausquels on avoit joint deux cens hommes tirés des

HENRI III. 1578.

garnisons de la côte de Barbarie, qui avoient à leur tête Dom George de Lencastre duc d'Avero. On avoit encore embarqué dix mille pionniers, & douze piéces d'artillerie, dont on avoit donné le commandement à Dom Pedre Mesquita chevalier de Malthe.

Les Seigneurs qui suivirent le Roi à cette entreprise, furent Dom Antoine prieur de Crato, fils naturel de Dom Louis oncle du Roi; Théodose duc de Barcelos fils du duc de Bragance, qui n'avoit encore que huit ans; Jacque de Bragance son oncle; Edouard de Menesez comte de Taroca maréchal de camp; Ferdinand de Castro comte d'Obasto; Alfonse de Portugal comte de Vimioso; Antoine de Castro comte de Monsanto; Ferdinand de Noroña comte de Liñarez; Nuñez Alvar de Melo comte de Tentuguel, avec son fils Rodrigue; Alfonse de Noroña comte de Mira; Vasco de Gama comte de la Vidiguera; Constantin fils du marquis de Ferreyra; Jean Lobo baron d'Alvito; Jean de Silva de Castille ambassadeur du roi d'Espagne; Louis de Silva Portugais; Jean de Silva fils du comte de Sortella; Emmanuel de Menesez évêque de Conimbre; & Avia de Silva évêque de Porto. A ce départ un air lugubre régnoit sur la flotte: on n'y remarqua pas le moindre souris; & au lieu que dans ces sortes d'expéditions les troupes ont coûtume de marquer leur joye par des cris d'allégresse, tout le monde gardoit un morne & triste silence. On remarqua même alors quelques accidens, qui furent regardés comme des présages funestes. L'amiral en faisant sa manœuvre, emporté par les flots, alla briser sa prouë contre un vaisseau Flamand; & l'imprudence d'un canonier couta la vie à un matelot, qui fut emporté par un boulet.

La flotte Portugaise aborda d'abord aux Algarves, où elle embarqua le régiment de Dom François de Tavora, avec quelques soldats Espagnols. De là elle se rendit à Cadix. Dom Sebastien y fut reçû magnifiquement par Dom Alfonse Perez de Gusman duc de Medina Sydonia, qui s'y étoit rendu pour le saluer, & qui fit encore tous ses efforts pour arrêter ce Prince sur le bord du précipice où il couroit se jetter en aveugle. Enfin voyant que toutes ses remontrances étoient inutiles, après avoir régalé le Roi pendant quelques jours de quelques combats de taureaux, & de toutes les fêtes dont

une

une côte aussi stérile put lui fournir l'éxécution, il le reconduisit sur sa flotte ; & si par un funeste pressentiment des malheurs qui l'attendoient, il ne put lui donner des marques de joye, en prenant congé de lui, il lui témoigna du moins par ses larmes la sincérité de son attachement.

On fit route enfin vers l'Afrique ; & le Roi se détacha de sa flotte avec cinq galéres, pour aller à Tanger. De là, après avoir congédié le fils de Mulei Mahamet, qui étoit un enfant de douze ans, il se rendit par terre à Mazagan, accompagné de Marin Correa de Silva, dans l'espérance que sa présence pourroit animer les Mores à se soulever contre Mulei Meluc ; fortifia ensuite la garnison de Tanger, rejoignit la flotte, sur laquelle Mahamet lui-même vint se rendre, suivi de huit cens arquebusiers ; & arriva enfin à Arzilla. Là on mit les troupes à terre, parce que l'eau avoit manqué sur la flotte. Mais comme on étoit fort indécis sur le parti qu'on devoit prendre, que les Officiers ne sçavoient pas se faire obéïr, & qu'il n'y avoit aucune discipline parmi les soldats, on eut bien de la peine à les faire rembarquer. On employa inutilement vingt-cinq jours à fortifier un camp sur la côte ; & ce retardement fit perdre les plus belles occasions.

En effet les garnisons & les habitans de Larache & de Tetuan pensoient déja à abandonner ces places ; déja ils songeoient à aller chercher un asyle dans les montagnes voisines, lorsque Mulei Meluc les rassûra, & dissipa cette premiére frayeur, en leur promettant de leur envoyer incessamment du secours. En même tems ce Prince sortit de Maroc, après avoir chargé un renégat Portugais nommé Radouan, qui étoit son premier Ministre, du soin de tous les préparatifs nécessaires pour cette guerre ; & il alla camper à Susa, où il fit dresser jusqu'à quatre mille tentes. Ensuite étant informé, que les Chrétiens avoient déja fait leur descente, il laissa Radouan pour commander dans Maroc pendant son absence ; s'avança vers la frontiére à la tête de quatorze mille chevaux, & de trois mille arquebusiers, partie à pied, partie à cheval, qui presque tous étoient Grenadins, & alla passer la riviére de Marmore assez proche d'Arzilla. Dans cet endroit il fit fondre quatre canons, dont on lui avoit amené la matiére de Maroc. De là il prit sa route vers Alcaçar ; & étant

HENRI III. 1578.

arrivé le 12. de Juillet à un lieu qu'on nomme ordinairement dans le pays, La Fiera del Gisvedi, il y fut salué par son frére Mulei Hamet, viceroi de Fez, qui lui amena vingt-deux mille chevaux, & cinq mille arquebusiers. Ce Prince d'aussi loin qu'il apperçut le Roi son frére, descendit de cheval par respect, & se prosternant à terre en sa presence, il se jetta à ses genoux. Ensuite après que les deux Princes se furent fait quelques complimens, l'armée se mit en marche.

Mulei Meluc se faisoit porter en litiére, parce que depuis quelque tems il avoit une fiévre violente, accompagnée de fréquens vomissemens. Ainsi il ne put joüir des honneurs de l'entrée solemnelle qu'on lui avoit préparée à Fez : mais il voulut que le Prince son frére tint sa place dans cette cérémonie, & il le suivit aussi-tôt après. De là il détacha deux mille chevaux vers Mazagan pour aller contenir dans le devoir les peuples de cette contrée, dont il appréhendoit la révolte. Deux mille autres furent commandés en même tems pour s'avancer vers Larache & le cap d'Aguer ; mais ayant appris que l'armée Chrétienne étoit campée à Arzilla, ils revinrent aussitôt sur leurs pas.

Au reste la maladie n'avoit rien diminué du courage du prince More. Toûjours préparé à tout événement, il fit publier dans son armée, qu'il donnoit la liberté à tous ceux qui ne lui seroient pas affectionnés, de passer dans le camp de Mahamet. Ce n'étoit pas cependant aucun mépris, qu'il fît de son ennemi, qui l'engageoit à faire cette démarche ; il craignoit d'être abandonné dans une conjoncture plus délicate, & de se voir enlever dans une bataille par une desertion subite, une victoire, dont sa valeur sembloit lui répondre. Dans cette vûë il tira des troupes dont la fidélité lui étoit suspecte, trois mille chevaux, à qui il donna ordre d'aller harceler le camp des Chrétiens, afin de faciliter lui-même leur retraite, au cas qu'ils fussent dans la disposition de le quitter. Mais cette conduite eut un succès tout contraire à celui qu'il en attendoit, & tourna même à son avantage. Ces troupes qui ignoroient le dessein de leur maître, prirent la commission qu'il leur donnoit, pour une marque de confiance de sa part : cette idée les changea entiérement. Le Cherif n'eut point dans la suite de soldats plus fidéles que ceux-là même, qui

pensoient auparavant à l'abandonner ; & il y en eut très-peu parmi eux, qui passassent du côté de son rival.

Les courses des Mores jettérent d'abord l'épouvante dans l'armée Portugaise, quoique Mahamet qui avoit pris son logement hors du camp, & qui étoit au fait de leur maniére de combattre, fût lui-même toûjours alerte pour les éloigner. Les troupes commençoient donc à se débander, & se retiroient insensiblement sur la flotte, qui n'étoit pas éloignée. Enfin un corps de cinq cens hommes des ennemis s'étant approché du camp des Chrétiens plus qu'à l'ordinaire, Dom Sebastien par une envie de se distinguer, estimable dans un soldat, mais peu pardonnable à un grand Prince, & même indigne d'un Général habile, sortit lui-même contre ces Infidéles, les repoussa, & les mit en fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde.

D'un autre côté Mulei Meluc, qui attendoit de nouvelles troupes de Tetuan & de Mequinez, se tenoit renfermé dans son camp au-delà d'Alcaçar, encore incertain du parti que prendroit l'armée ennemie. Ce qu'il souhaitoit le plus, étoit que les Chrétiens vinssent l'attaquer par terre. En ce cas, il avoit résolu de les empêcher de faire aucune entreprise, d'être continuellement à leurs trousses, & de les harceler sans cesse, sans en venir jamais à une action décisive, à moins qu'il ne pût se promettre une victoire certaine. Ensuite lorsqu'ils seroient beaucoup avancés dans les terres, son dessein étoit de leur fermer le retour à la mer, & de les tenir éloignés de leur flotte, de mettre la disette par-là dans leur camp, & de les faire périr de faim & de misére, sans être obligé de risquer une bataille.

L'imprudence & la témérité de Dom Sebastien répondirent parfaitement aux desseins de son ennemi. Les plus sages têtes de son Conseil étoient d'avis qu'on allât par mer à Larache : mais Dom Alfonse de Portugal comte de Vimioso, un des plus habiles flatteurs qu'il y eût à la Cour, étoit d'un sentiment tout contraire. Il y avoit quatre ans que ce Seigneur avoit été disgracié pour avoir laissé manquer les troupes de vivres dans le voyage d'Afrique. Or si on prenoit le parti d'aller par terre, il se persuadoit que l'armée se trouveroit bientôt dans la même nécessité ; & il espéroit par-là

HENRI III. 1578.

voir à ſon tour humilier ſes rivaux, qui ſe trouvoient alors chargés de la même commiſſion qu'on lui avoit donnée. Ainſi il mettoit tout en uſage pour inſpirer ce deſſein au Roi, en lui repreſentant qu'il étoit de l'honneur de l'armée Chrétienne après avoir une fois pris terre, de ne point remonter ſur ſes vaiſſeaux, & que les Infidéles ne manqueroient pas de regarder comme une fuite, une réſolution qu'on ne prendroit que pour ſe procurer une plus grande commodité.

Dom Loüis de Silva prétendoit au contraire : Que le parti le plus ſûr étoit toûjours celui que l'on devoit ſuivre : Qu'on pouvoit ſans péril arriver en peu de tems par mer à Larache ; qu'il ſeroit aiſé d'y débarquer les troupes ; qu'au contraire il étoit dangereux de vouloir s'y rendre par terre, puiſqu'à chaque inſtant on ſeroit expoſé à être ſurpris par les ennemis ; & que s'ils ſe mettoient à leurs trouſſes, ils réduiroient l'armée aux plus grandes extrémités. Il ajoûtoit, que pour aller du camp à Larache, il leur faudroit paſſer le Luco, puiſque cette place eſt ſituée à la gauche de cette riviére ; qu'ainſi faute de pont, ou de vaiſſeaux, on ſeroit obligé d'abandonner le rivage, & de s'éloigner de la flotte pour aller chercher quelques gués vers la ſource, & bien avant dans les terres ; & qu'il étoit probable, qu'on trouveroit beaucoup de difficulté à forcer ces paſſages, que les Mores n'auroient pas manqué ſans doute de bien fortifier.

D'autres, pour concilier deux ſentimens ſi oppoſés, propoſoient de faire avancer les troupes par terre, de ſe ſervir des chariots pour couvrir leur gauche, & de prendre à droit, mais ſans cependant s'éloigner de la côte ; afin que la flotte ne les perdant jamais de vûë, elle pût arriver en même tems que l'armée à l'embouchure du Luco, pour la paſſer au-delà de cette riviére. Mais la vanité du jeune Roi, qui aimoit à attirer ſur lui les regards de ſes troupes, & à leur faire admirer en pleine campagne ſa taille & ſa force, termina le différend. Il réſolut donc de conduire ſon armée par terre, quoi que pût dire pour s'y oppoſer Mulei Mahamet, qui lui répéta mille fois, que les moindres fautes ſont irréparables dans la guerre. Ce Prince avoit d'abord appréhendé, que Dom Sebaſtien qu'il appelloit à ſon ſecours, ne penſât à reconquérir ſes Etats, que pour s'en rendre enſuite maître lui-même. Mais

devenu le témoin de la confuſſion & du déſordre qui régnoient dans le camp des Chrétiens, il changea beaucoup de ſentiment ; & commença au contraire à déſeſpérer du ſuccès de cette entrepriſe, & de ſon propre rétabliſſement.



En conſéquence du parti qu'on avoit pris, D. Diegue de Soſa eut ordre de s'avancer vers Larache avec la flotte, & d'aller y attendre l'arrivée de l'armée. En même-tems le roi marcha vers Alcaçar, où il y avoit un pont ſur la riviére, alla camper le premier jour à trois lieuës d'Arzilla, & arriva le lendemain à Menera, où François d'Aldana vint remettre à ce Prince des lettres du duc d'Albe avec le caſque & la cotte d'armes qui avoient ſervi autrefois à Charle V. lorſqu'il fit ſon entrée triomphante à Tunis. Peu s'en fallut que ces preſens ne fiſſent tourner la tête à D. Sebaſtien. Il s'imaginoit qu'on ſe préparoit déja à le recevoir en triomphe à Fez & à Maroc avec la même magnificence ; & il ne ſe promettoit pas moins que l'empire de toute l'Afrique. Cependant par le conſeil d'Aldana, qui pour s'acquiter, diſoit-il, de la parole qu'il avoit donnée au Roi l'année précédente, étoit venu ſe rendre auprès de lui avec l'agrément de Philippe, les troupes commencérent à prendre leurs logemens avec plus de précaution. Enfin le troiſiéme & le quatriéme jour de leur marche elle traverſérent les montagnes de Cabeça, de Ardaña, & de Barcain ; paſſérent à gué le lendemain la riviére de Mucacen, qui va un peu plus bas ſe jetter dans le Luco, & campérent le long d'un ruiſſeau qui ſort des marais aux environs d'Alcazarquivir.

D'un autre côté, Mulei Meluc étoit ſorti de ſon camp le 2. d'Août, & s'avançoit vers Alcaçar. Le lendemain il arriva au pont que cherchoient les Chrétiens, & après l'avoir paſſé il s'arrêta de l'autre côté de la riviére. Ce Prince ne penſoit point encore alors à donner bataille, parce que ce terrain inégal, & rempli de pluſieurs éminences, ne lui paroiſſoit pas aſſez avantageux pour étendre commodément ſa cavalerie : mais lorſqu'il apprit que l'armée Chrétienne étoit ſi proche de lui, il jugea que l'affaire devenoit ſérieuſe. Ainſi tout déſeſpéré qu'il étoit, & quoiqu'il ne lui reſtât plus que quelques jours à vivre, il fit venir ſon frére Mulei Hamet, à qui il parla encore avec la même confiance & autant de liberté

HENRI III. 1578.

d'esprit qu'auparavant: & quoiqu'il eût assez mauvaise opinion de son courage & de son génie; cependant parce que c'étoit son frére, il lui remit le commandement général de sa cavalerie, l'assûrant qu'il falloit absolument combattre, vaincre, ou mourir avec lui; & le menaçant, au cas que la lâcheté lui fît faire quelque fausse démarche, de l'étrangler de ses propres mains. En même-tems le Cherif sortit de sa tente & parcourut tout son camp en litiére, donnant par-tout ses ordres, & faisant lui-même en cette occasion l'office de Sergent de bataille.

Il y avoit dans l'armée More trois mille Grenadins de ceux qui étant chassés d'Espagne huit ans auparavant, avoient cherché une retraite en Afrique. C'étoient tous arquebusiers, bons soldats, servant partie à pied, & partie à cheval: ils étoient commandés par Dogali Algori de Grenade, & Osarin de Raguse. Outre cela on y comptoit trois mille autres arquebusiers à pied, vingt-cinq mille chevaux, & environ mille Spahis, toutes vieilles troupes qui étoient au service du Cherif. Ce Prince s'étoit fait suivre encore par dix mille chevaux, & huit mille hommes de pied de nouvelles troupes, & par un corps nombreux d'Arabes volontaires, en sorte que toute son armée montoit à quarante mille hommes. Meluc comptoit peu sur ces nouvelles levées, aussi-bien que sur les Arabes, toûjours inconstans, & qui ne cherchent qu'à profiter du désordre pour piller. Outre cela il y avoit trois mille hommes parmi ses vieilles troupes, qui, comme nous avons dit, lui étoient suspects de favoriser secretement le parti de Mahamet. Enfin les renégats & les gardes du Prince étoient commandés par Mahamet Taba, & Ali Muza. C'étoient ceux en qui il avoit le plus de confiance.

Ce fut le dimanche suivant que les deux armées parurent en presence. Aussitôt Meluc détacha Soliman général de la cavalerie, avec ordre de s'approcher de l'armée Chrétienne, & de lui rapporter des nouvelles certaines de ses desseins & de sa disposition. Cet officier ayant vû les Portugais passer le ruisseau pour le mettre entr'eux & l'ennemi, revint sur le champ à toutes jambes annoncer à son maître que les Chrétiens prenoient la fuite. A peine ce bruit eut été répandu dans le camp des Mores, qu'il fut presque impossible de

retenir les troupes. Tous vouloient ſortir pour donner ſur ces fuyards. Mais Meluc conſervant toûjours, tout mourant qu'il étoit, ſa fermeté & ſa preſence d'eſprit ordinaire, & rempliſſant encore parfaitement dans ſon armée la place & les devoirs d'un grand général, arrêta ce premier feu. Sur ces entrefaites Mahomet Taba vint l'avertir que ſes troupes ſongeoient à l'abandonner; qu'on formoit des deſſeins funeſtes contre ſa perſonne; & que pluſieurs avoient réſolu d'aller au combat ſans poudre ni bales. A cette nouvelle ce Prince fit auſſitôt publier dans ſon camp, que ceux qui manquoient de poudre ou de bales s'adreſſaſſent à l'Intendant de l'armée, & qu'on leur en fourniroit. En même-tems il renouvella ſon premier Edit, & déclara qu'il permettoit à ceux qui ne voudroient pas ſervir ſous lui, de paſſer du côté des ennemis. Mais quoique Mahamet ſon rival, qui avoit joint les Portugais, eût fait planter ſon étendart à la tête de l'armée Chrétienne, pour ſervir de ſignal à ſon parti, il n'y eut preſque perſonne dans le camp des Mores qui allât ſe rendre à lui.

Cependant on tenoit conſeil de guerre dans l'armée du Roi; mais le trouble y regnoit ſi fort, qu'on ne pouvoit s'y déterminer à aucun parti. D. Sebaſtien, que l'approche du danger commençoit à rendre plus retenu qu'à l'ordinaire, n'en étoit cependant pas moins obſtiné à donner la bataille. D'un autre côté ceux-là même qui lui avoient conſeillé d'abord de mener l'armée par terre, étoient alors d'avis de reculer & de ſe retirer vers Larache. Ceux au contraire qui jugeoient alors qu'il ne falloit rien riſquer, étoient les premiers, dans la circonſtance preſente où l'on ſe voyoit réduit à la néceſſité de ſe battre, à exhorter le Prince d'aller courageuſement à l'ennemi. Ils diſoient, pour appuyer leur ſentiment : Qu'il étoit trop tard de penſer à ſe retirer; qu'il n'étoit pas même ſûr de le tenter; & que de vouloir faire retraite en preſence de l'ennemi, c'étoit avouër leur défaite, & le reconnoître pour leur vainqueur : Que le défaut de proviſions, qui ſans doute leur manqueroient bientôt, ne leur permettoit pas non-plus de ſonger à ſe tenir renfermés dans leur camp, & à s'y fortifier : Qu'il ne reſtoit donc qu'un parti à prendre, qui étoit de chercher dans leur courage le ſeul moyen qu'ils euſſent pour ſortir du danger où leur imprudence les avoit jettés; qu'un plus

HENRI III. 1578.

long délai ne ferviroit qu'à rendre leurs ennemis plus fiers ; & qu'ils devoient marcher inceſſamment à eux à la tête de toutes leurs forces.

Mulei Mahamet étoit d'un ſentiment tout contraire ; & quoiqu'il ne pût eſpérer ſon rétabliſſement que d'une bataille, il auguroit cependant ſi mal du ſuccès, qu'il mit tout en œuvre, priéres, inſtances, ſupplications, pour empêcher qu'on n'en vînt aux mains. Mais comme la prudence n'avoit point préſidé à cette entrepriſe dans un tems où elle auroit été d'uſage, il étoit naturel que le deſtin inévitable de cette malheureuſe expédition en réglât juſqu'à la fin tous les projets ; & que les Chrétiens trouvaſſent enfin leur perte dans l'aveugle témérité qui les avoit guidés juſqu'alors. En effet ceux qui par prudence avoient été d'avis au commencement de ne point s'expoſer à une bataille ayant changé de ſentiment, & ne prenant plus conſeil que de la néceſſité ; les autres, qui au contraire avoient paru d'abord ſi téméraires, quoiqu'ils reconnuſſent leur faute & euſſent envie d'y remédier, n'oſérent le tenter, dans la crainte qu'on ne les ſoupçonnât de lâcheté, & ſe montrérent les plus diſpoſés à marcher à l'ennemi. Ainſi tous les avis, après avoir été fort partagés, ſe réünirent à celui de donner bataille. Malgré cela on parloit cependant encore d'accommodement. La maladie de Meluc lui faiſoit appréhender le ſuccès d'un combat : il étoit inquiet ſur le deſtin de ſes Etats ; & c'eſt pour cette raiſon que juſque-alors il avoit toûjours fort ſouhaité la paix.

Défaite de l'armée Chrétienne par les Mores.

D. Sebaſtien rangea donc ſes troupes en bataille dès le grand matin, & les partagea en trois corps poſtés en file à la queuë l'un de l'autre. L'avant-garde étoit compoſée des volontaires Portugais, ayant à leur tête D. Alfonſe Perez de Tavora, Lieutenant de D. Chriſtophle ſon frére. Leur gauche étoit couverte par un corps d'Eſpagnols que commandoit D. Alphonſe d'Aguilar, & qui étoit ſoutenu par quelques arquebuſiers de cette nation conduits par Louis de Godoy ; & leur droite par les troupes Allemandes ſous les ordres du Seigneur d'Amberg leur général. Celles-ci étoient ſuivies des ſoldats Italiens, dont le chef étoit Hercule de Piſe, & d'un détachement d'arquebuſiers Portugais qu'on avoit tirés de la garniſon de Tanger, pour mettre à leur place de nouvelles milices.

milices. Les Portugais commandés par D. Michel de Noroña étoient au centre, soûtenus par D. Vasco de Silveïra avec ses arquebusiers. Enfin D. Diegue Lopez de Siqueïra formoit l'arriére-garde avec son régiment & celui de D. François de Tavora, qui avoit eu ordre de rester à Arzilla suivis de trois cens carabiniers. La cavalerie qui ne passoit pas quinze cens hommes, étoit divisée en deux corps, & postée sur les aîles. Le duc d'Avero commandoit l'aîle droite : à la gauche étoient l'étendart Royal, D. Juan de Silva ambassadeur d'Espagne, & le petit duc de Barcelos. Mulei Mahamet faisoit le corps de reserve avec environ trois cens cavaliers Africains, & quelques Mores en fort petit nombre. On avoit placé le bagage entre la cavalerie & l'infanterie ; & on avoit laissé entre-elles une distance assez considérable, pour qu'elles ne pussent pas dans l'occasion se renverser l'une sur l'autre, & se rompre.

Comme l'armée du Cherif étoit plus nombreuse, il forma aussi un ordre de bataille tout différent. La crainte d'une conjuration l'avoit engagé déja auparavant à changer tous les officiers de ses troupes, & à mêler ensemble les peuples qui s'entendoient le moins les uns avec les autres. Ce Prince rangea donc sur une même ligne toute son infanterie, à qui il ordonna de s'étendre en forme de croissant. Les Grenadins étoient à l'avant-garde suivis des Renegats, qui étoient eux-mêmes soûtenus par les Mores ; & cet arrangement étoit fait de sorte que chaque corps particulier en avoit un autre en queuë d'une nation différente & ennemie, qui devoit servir à le faire avancer, & à lui ôter tout moyen de reculer. Les deux aîles étoient couvertes chacune par dix mille hommes de cavalerie. Le reste divisé par escadrons faisoit l'arriére-garde, & étoit posté à quelque distance.

Au reste Mulei Meluc, sur la nouvelle qu'il avoit apprise que l'armée Chrétienne prenoit sa marche au travers des terres dans un païs denué de toutes choses, avoit d'abord résolu de la détruire insensiblement par elle-même, & de s'en rendre ensuite le maître sans tirer l'épée: mais il étoit enfin déterminé à la combattre. Plus même il approchoit de sa fin, plus il avoit d'ardeur pour en venir aux mains, parce qu'il comptoit peu sur le courage de son frére, & qu'il étoit persuadé que lui mort, toutes ses troupes iroient se rendre à

HENRI III. 1578.

Mahamet. Ainsi il abandonna son premier dessein, quoique le plus sûr, parce qu'il ne croyoit pas son frére capable de l'exécuter; & après avoir lutté quelque tems entre les douleurs de la mort, & le soin de sa gloire & de ses Etats, il prit enfin le parti de tenter le sort d'une bataille, &, quoiqu'il pût risquer, d'établir son empire du moins en mourant. Résolution bien généreuse, & qui marque une presence d'esprit admirable dans un Prince qui sçait changer à propos de conduite selon les besoins, sans rien perdre de ses avantages; & qui prêt d'expirer, exécute avec le même succès ce qu'il avoit d'abord résolu d'attendre du tems. En effet il avoit si bien compté tous les instans, qu'il eut précisément le tems qui lui étoit nécessaire pour vaincre ses ennemis, & pour assûrer par sa victoire la couronne à son frére.

Après avoir ainsi pris son parti, Meluc harangua ses soldats. Il leur representa: Qu'ils alloient combattre pour la défense de leur Religion, de leur patrie, de leurs femmes, de leurs enfans, & de leurs biens: Qu'ils ne devoient pas douter d'un heureux succès, puisque leur nombre & la justice de leur cause les rendoit si supérieurs à leurs ennemis: Que ces Allemans & ces Italiens n'étoient pas si terribles qu'ils pouvoient se l'imaginer, qu'ils étoient en petit nombre, la plûpart sans expérience; & qu'il avoit plusieurs fois éprouvé lui-même dans les combats, que la valeur de ces nations étoit bien au dessous de ce que la renommée en publioit: Que pour eux ils avoient la justice de leur côté, puisqu'ils n'avoient pris les armes que pour s'opposer aux entreprises de ces hommes avides & entreprenans, qui abandonnoient exprès leur païs pour venir les chasser eux-mêmes de leur patrie, enlever leurs biens, & leur ravir la liberté, plus précieuse que les biens mêmes: Qu'en effet le dessein de remettre Mahamet sur le trône n'étoit qu'un prétexte dont les Portugais se servoient pour colorer leur ambition; que si on prenoit ce Prince à son serment, il ne pourroit lui-même en disconvenir; & que s'il avoit les sentimens que sa Religion & sa naissance devoient lui inspirer, on pouvoit assûrer qu'au moment present ces troupes étrangéres, qu'un desir aveugle de se venger l'avoit porté à faire entrer en Afrique, lui donnoient plus d'inquiétude que tous les préparatifs qu'eux-mêmes avoient fait contre lui:

Que c'étoit donc à eux à aller repousser ces usurpateurs ; qu'ils pouvoient se promettre que Dieu, juste vengeur de l'injustice, ne manqueroit pas de bénir leurs armes ; que pour lui, tout foible qu'il étoit, il trouveroit encore assez de forces pour marcher à leur tête, & leur montrer le chemin de la victoire.

Ce discours fut reçû avec un applaudissement général de toutes les troupes, qui demandérent à grands cris qu'on les menât à l'ennemi. En même tems ce Prince, qui s'étoit réservé toute la conduite de cette action, sentant que les forces commençoient à lui manquer se jetta dans sa litiére, après avoir recommandé à son frére Hamet d'étendre toûjours en croissant les deux pointes de son armée, afin d'enveloper les ennemis, de faire ensuite serrer les rangs, & de charger les Chrétiens de toutes parts.

Le combat commença d'abord par quelques volées de canon, qui ne firent pas beaucoup d'effet de part ni d'autre. Ensuite Dom Sebastien appréhendant que l'artillerie des ennemis ne mît le désordre dans son infanterie, fit avancer ses troupes & leur commanda de donner. L'action fut d'abord très-vive à l'avant-garde. Les Italiens & les Espagnols firent des merveilles, & les Mores furent repoussés avec perte jusqu'à trois fois : mais le succès n'étoit pas égal à l'arriére-garde. Les ennemis étoient venus fondre de ce côté-là sur les régimens de D. François de Tavora, de D. Diegue Lopez Siqueïra, de D. Vasco Silveira, & de D. Michel Noroña ; & ces troupes se voyant envelopées commençoient à plier. Cependant on fit passer des troupes fraîches à l'avant-garde, pour remplacer les morts & les blessés, & le combat se soûtint dans cet endroit. En même-tems toute la cavalerie ennemie donna avec impétuosité sur les troupes que commandoient le duc d'Avero & Mulei Mahamet. Ils la reçurent d'abord avec vigueur, & la mirent même en fuite. Mais dans un mouvement que fit le Duc, il prêta le flanc, & les ennemis profitérent de cet instant. Il fut culbuté sur les bataillons Allemans qu'il rompit ; & comme il cherchoit à se retirer, les Mores ayant fait une nouvelle charge, ouvrirent l'infanterie Portugaise, à qui ils marchérent sur le ventre, & mirent de ce côté-là le désordre dans l'armée Chrétienne. On se battit aussi avec vigueur à l'aîle gauche, où étoit l'étendart royal, quoique le Roi n'y fût pas

HENRI III. 1578. en perſonne. Ce Prince pendant ce tems-là parcouroit tous les rangs, & il étoit allé ſe jetter à l'avant-garde dans le plus fort de la mêlée. On dit qu'il y périt plus de deux mille Mores de la main des Italiens & des Eſpagnols : mais comme les ennemis recevoient à chaque inſtant de nouveaux renforts, les Chrétiens laſſés à force de vaincre furent enfin eux-mêmes vaincus par le nombre, & paſſés preſque tous au fil de l'épée.

D'un autre côté, D. Emmanuel de Méneſez étoit allé attaquer les ennemis à la tête de la cavalerie Africaine, & il en avoit fait un grand carnage. Meluc fut outré de voir ſes gens ſe retirer en déſordre. Il ſort auſſitôt de ſa litiére, monte à cheval, & l'indignation lui prêtant des forces, il ſe jette au milieu des fuyards, pour arrêter la déroute par ſa preſence. A peine vouloit-il écouter ceux qui l'environnoient, & qui le prioient de ſe retirer, lorſque la colére le ſuffoqua ; & il fut ſur le point de tomber de cheval. On l'enleva de-là ſur le champ, & on le remit dans ſa litiére, dont on ferma tous les rideaux. Sa prévoyance fut ſi grande, qu'il expira en faiſant ſigne à ceux qui étoient autour de lui de cacher ſa mort. C'étoit un Prince d'une valeur & d'une prudence admirables ; habile, équitable, & libéral : il avoit outre cela une candeur bien rare parmi ſa nation. Du reſte ces vertus n'étoient obſcurcies dans lui par aucun de ces vices groſſiers que la licence ſemble autoriſer dans ceux de ſa Religion ; & cette guerre à part, il n'étoit pas d'ailleurs ennemi des Chrétiens. C'eſt ainſi, dit-on, que mourut Charle de Bourbon connétable de France. Ce Prince ſe ſentant bleſſé mortellement au dernier ſiége de Rome, prêt d'expirer, recommanda inſtamment à ceux qui étoient autour de lui, de couvrir ſon corps, de peur que le bruit de ſa mort ne rallentît l'ardeur des troupes qui étoient déja montées ſur la bréche.

Les Arabes qui ſervoient ſous Meluc donnérent alors une nouvelle preuve de leur inconſtance. Ils virent à peine que le déſordre commençoit à ſe mettre parmi les Mores, qu'ils penſérent à en profiter. Ils ſe jettérent ſur les équipages du Cherif, qu'ils pillérent ; & ſe débandant enſuite, quelques-uns pouſſérent juſqu'aux portes de Fez, où ils portérent la nouvelle de la mort du Roi, y ajoûtant celle de la perte de la bataille. Ceux qui n'étoient pas affectionnés à ce Prince eurent

la malignité de répandre auſſi ce bruit dans le camp, quoiqu'ils n'eneuſſent aucune preuve; mais cet artifice ne produiſit aucun effet.

Cependant les Mores faiſoient un carnage affreux de l'armée Portugaiſe. C'étoit un ſpectacle bien digne de compaſſion de voir les Chrétiens, accablés de chaleur & de fatigue, s'embaraſſant eux-mêmes, tomber pêle-mêle égorgés ſous le cimeterre des infidéles, au milieu des chevaux & des chariots. Les ennemis ſe rendirent maîtres de toute l'artillerie, malgré la vigoureuſe réſiſtance que firent D. Pedre Meſquita, Alexandre de Moreda, & D. Vaſco de Gama comte de la Vidiguera, qui fut tué en cette occaſion, avec Martin de Bourgogne ſeigneur d'Amberg, qui commandoit les troupes Allemandes. Stucley périt auſſi dans cette action, & termina au lit d'honneur le cours d'une vie, qu'au rapport des Anglois, il avoit paſſée dans le crime & dans la débauche. Ainſi ſa mort arrêta quelque tems le ſuccès de l'expédition d'Irlande, à laquelle le Pape & le roi d'Eſpagne prenoient tant d'intérêt.

Le duc d'Avero, Jean de Silva, & François d'Aldana, après avoir tenté inutilement de retirer le canon des mains des ennemis, ralliérent quelque cavalerie, & ſe ſéparérent pour aller faire chacun de leur côté quelque nouvel effort. Ils réüſſirent plus, ou moins. Mais un gros d'Arabes, qui vint fondre ſur eux avec des cris affreux, les diſſipa enfin. Le duc d'Avero ayant reçû une bleſſure à la cuiſſe tomba de cheval, & fut percé de coups avec François d'Aldana, Alfonſe d'Aguilar, Martin de Caſtelblanco, & George de Silva âgé de ſoixante & dix ans. Alfonſe Perez de Tavora fut pris; & il n'auroit pas échappé non-plus au glaive des Arabes, qui maſſacroient impitoyablemet tout ce qui tomboit ſous leur main, ſans un artifice, dont un More qui vouloit le ſauver, lui conſeilla de ſe ſervir. Il dit qu'il étoit le Roi, & fut conduit à la litiére du Cherif. Mais comme ceux qui étoient autour de ce Prince ne voulurent jamais permettre qu'on l'ouvrît, pour ne pas donner à connoître qu'il n'étoit plus, on lui donna des gardes, & il évita la mort par cette adreſſe. C'eſt peut-être ce qui a ſervi de fondement au bruit qui a couru long-tems depuis, & qui n'eſt pas même encore trop bien détruit, que

HENRI III. 1578. D. Sebaſtien avoit ſeulement été pris dans ce combat, & qu'il n'y avoit pas perdu la vie. Jean de Silva reçut en cette occaſion une bleſſure legére, & fut fait priſonnier avec D. Antoine Prieur de Crato, & D. Edouard de Méneſez maréchal de camp. Après cela le reſte des troupes ſe débanda; & les Mores entrant le cimeterre à la main dans ces bataillons rompus, en firent une cruelle boucherie. Le nombre des priſonniers fut fort grand : celui des morts étoit encore plus conſidérable; & ceux qui échapérent à la rage du vainqueur, allérent périr dans le Mucaçen, en voulant y chercher un gué. Ils l'avoient d'abord paſſé dans le tems du reflux; mais comme la mer étoit montée alors, & qu'ils ne connoiſſoient point le païs, ils ſe noyérent.

Mort de D. Sebaſtien.

Il ne reſtoit donc plus que l'aîle droite, qui fît encore tête à l'ennemi. Le Roi y combattoit en perſonne, aſſiſté du comte de Vimioſo, & de D. Chriſtophle de Tavora. Ce Prince après avoir rempli au commencement du combat tous les devoirs d'un grand Capitaine, faiſoit alors inutilement tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave ſoldat : il étoit par-tout, tantôt à la tête, tantôt à la queuë; toûjours prêt à porter du ſecours où le beſoin étoit plus grand, & ſe trouvant ſouvent dans le plus épais des bataillons ennemis, où il s'ouvroit un paſſage l'épée à la main. Les barbares eux-mêmes le regardoient avec étonnement, & ne pouvoient ſe laſſer d'admirer tant de force & tant d'adreſſe à manier les armes dans un ſi grand Prince. Il avoit eu déja trois chevaux tués ſous lui, lorſque celui qui portoit l'étendart royal tomba percé de coups. Alors comme D. Edouard de Méneſez en portoit auſſi un pareil, il fut impoſſible de connoître où étoit le Roi. La plûpart alloient ſe ranger ſous l'étendart qui paroiſſoit encore, & cette erreur fut cauſe que le Prince ſe vit tout d'un coup abandonné.

Alors les Mores promirent au Roi de ne point toucher à ſa perſonne, s'il vouloit ſe rendre. Mais ce Prince leur demandant à ſon tour avec indignation, s'ils pouvoient lui répondre de ſa gloire comme de ſa vie, fondit au milieu d'eux avec un courage inoüi, ſuivi du comte de Vimioſo, de D. Chriſtophle de Tavora, & de Nuñez de Maſcareñas, renverſant ou maſſacrant tout ce qui ſe preſentoit devant lui : & Tavora l'ayant prié de lui donner ſes armes, de peur qu'elles ne tombaſſent

au pouvoir des infidéles, il lui répondit que les Rois ne devoient perdre la liberté qu'avec la vie. En même-tems le comte de Vimioſo, qui le couvroit, & qui avoit attiré contre lui tous les efforts des ennemis, après s'être défendu juſqu'à la derniére extrémité, tomba mort à ſes pieds. Un moment après Tavora, qui reſtoit ſeul auprès du Roi, eut le même ſort. Enfin Sebaſtien lui-même, épuiſé par un combat long & opiniâtre, ne portoit plus que des coups languiſſans, lorſqu'il fut enveloppé de toutes parts, & arrêté. On lui ôta ſon caſque & ſon épée, & en un moment il fut deſarmé.

Un priſonnier de cette conſéquence penſa couter cher aux ennemis. Chacun ſe diſputa à qui l'auroit ; la diviſion ſe mit parmi eux ; on étoit prêt d'en venir aux mains ; déja même pluſieurs avoient été tués dans l'émotion que cauſa cette diſpute, lorſqu'un officier More ſurvint, & leur demanda avec indignation ſi c'étoit là le fruit qu'ils prétendoient tirer de leur victoire, & s'ils n'avoient défait leurs ennemis que pour tourner enſuite contr'eux-mêmes leur propres armes. En même-tems il termina ce différend, & d'un coup de cimeterre frappa le Roi à la tête. Ce Prince tomba par terre à demi mort, & ſe vit dans l'inſtant percé de mille coups en preſence de Nuñez de Maſcareñas, qui fut ſeul témoin de cette action.

Telle fut la fin déplorable du malheureux D. Sebaſtien : mort d'autant plus funeſte, que ce Prince étoit à la fleur de ſon âge ; qu'il étoit d'un caractére à faire eſpérer que ce ſeroit un jour un grand Roi ; qu'il ne laiſſoit point de ſucceſſeur ; & que ſon corps reſté entre les mains de ſes ennemis alloit devenir le joüet de ces infidéles. Il poſſédoit véritablement de grandes qualités. Il ne lui manquoit, pour être le modéle d'un Prince accompli, qu'un peu de modération ; & il y avoit lieu d'eſpérer que quand ce grand feu de la jeuneſſe ſeroit un peu amorti, l'âge la lui donneroit. Une mauvaiſe éducation gâta ce que la nature avoit mis en lui de plus excellent. Au-lieu de prendre le chemin qui conduit à la véritable gloire, il courut après ce qui n'en avoit que l'ombre ; il conçut des eſpérances auſquelles ſa ſituation ne lui permettoit pas de prétendre ; il forma des projets au deſſus de ſon âge ; il entreprit une expédition qui paſſoit ſes forces, & par-là il ſe creuſa à

HENRI III. 1578.

lui-même un précipice, où en se perdant misérablement, il entraîna avec lui un royaume que ses péres lui avoient laissé le plus florissant.

Aussitôt que la nouvelle de la mort du Roi se fut répanduë, Mulei Mahamet jugea à propos de prendre au plûtôt ses mesures pour se mettre à couvert du danger qui le menaçoit. Il fuyoit vers Arzilla, poursuivi par un More, qui fit en vain ses efforts pour l'arrêter, & lui apprendre la mort de Meluc, lorsque sa trop grande précipitation le fit périr au passage du Mucaçen. Ainsi la maladie, le fer & l'eau enlevérent trois Rois dans ce même jour. Le Portugal y perdit aussi la plus grande partie de sa Noblesse. Outre ceux dont j'ai parlé, D. Louis Coutiño comte de Redondo, D. Alfonse de Noroña comte de Mira, Jean de Lobo Baron d'Alvito, D. Alvar de Melo fils du marquis de Terrera, D. Rodrique de Melo fils du comte de Tentuguel, Jacque frére du duc de Bragance, & Jean de Silveira fils du comte de Sortella, furent tués dans cette bataille; & la plus grande partie des meilleures familles du royaume restérent éteintes par cet accident. Arias de Silva évêque de Porto, & Emmanuel de Ménesez évêque de Conimbre, périrent aussi dans ce combat. Les Mores perdirent deux mille hommes dans le premier choc; & si les Portugais eussent sçû profiter alors de leur avantage; si le corps de bataille eût soûtenu à propos l'avant-garde, ce qu'il refusa de faire, sous prétexte qu'il avoit des ordres contraires; bien des gens ont cru que le succès auroit été tout différent. Il n'échappa au reste presque personne de l'armée Chrétienne, dans laquelle on compta huit mille morts, & autant de prisonniers.

Dès que la victoire se fût décidée, Mulei Hamet, qui n'étoit pas encore informé de la mort de son frére, accourut pour lui en faire compliment; & lorsqu'approchant de sa litiére il apprit qu'il n'étoit plus, il se jetta sur son corps, & l'arrosa de ses larmes. Après lui avoir rendu ces derniers devoirs, il pensa à prendre possession de la couronne, puisque conformément au testament du Roi leur pére, la succession lui appartenoit par la mort de Mulei Meluc, à l'exclusion de ses enfans. Il fit donc venir tous les Alcayes, de qui il prit le serment de fidélité. Ensuite il sortit de sa tente comme en triomphe, précédé des

des prisonniers Chrétiens, & se promena quelque tems au travers de son armée, qui avec mille cris de joye le salua en qualité de roi de Fez & de Maroc, & de fidéle serviteur de Dieu. De-là il rentra dans sa tente & monta sur son trône, où il reçut les hommages de tous les Seigneurs. Cette cérémonie se passa immédiatement après la bataille, qui se donna un Lundi 4e jour d'Août.

Le lendemain le nouveau Cherif fit publier que tous ceux qui auroient des prisonniers de quelque distinction, eussent à les lui remettre sous peine de la vie. Le premier qu'on lui presenta fut le petit duc de Barcelos. Ce jeune enfant, qui n'avoit encore que huit ans, ayant paru avec sa cotte de mailles, le Prince lui fit beaucoup de caresses, & lui demanda en badinant, si c'étoit pour tuer les Mores qu'il étoit venu. On amena encore plusieurs autres prisonniers, avec lesquels le Cherif s'entretenoit par l'organe d'un Portugais, qui lui servoit d'interpréte, & comme on doutoit encore de la mort de Dom Sebastien; Nuñez de Mascareñas, qui avoit été pris comme les autres, raconta ce dont il avoit été lui-même le témoin. Un moment après on entendit pousser de grands cris autour de la tente du Prince; & presque tous ceux qui y étoient sortant pour voir d'où venoit ce bruit, on trouva le corps du Roi, qu'un cavalier More venoit d'apporter sur un mauvais cheval. Triste spectacle, qui tira des larmes à Hamet lui-même, & fut pour lui un terrible exemple de l'inconstance des choses humaines. On visita ensuite le corps avec soin, & après l'examen, qui en fut fait par Sebastien de Resende nommé pour cet effet, il fut reconnu pour être celui de D. Sebastien par Melchior d'Amaral, Constantin de Bragance, Ferdinand de Castro comte d'Obasto, Edouard de Ménesez comte de Tarobeo, Michel de Noroña, & par Mascareñas lui-même.

Ménesez traita ensuite pour le racheter. L'interpréte Portugais demandoit d'abord qu'on mît en liberté tous les prisonniers Mores, & qu'on rendît les places que la nation possédoit en Afrique. Mais Ménesez ayant répondu que cela ne pouvoit se faire sans un ordre du Conseil royal; dès que le Cherif en fut informé, soit que sous main il eût dicté lui-même ces propositions, soit qu'elles eussent été faites à son insçû, il protesta hautement qu'il ne vouloit point rançonner les

HENRI III. 1578. cadavres, ajoûtant qu'il étoit assez puissant pour rentrer les armes à la main dans les places de Barbarie qui étoient occupées par les Portugais, qu'il venoit de vaincre. Ensuite ayant sçû du More même qui avoit suivi Mahamet, & qui avoit tâché inutilement de le retenir, que ce Prince s'étoit noyé dans le Mucaçen, il fit chercher son corps pendant le reflux. On le trouva, & on l'apporta à Hamet, qui après l'avoir reconnu, donna ordre sur le champ à quelques Turcs de l'écorcher. On salla sa peau, qu'on remplit de paille ; & le Cherif voulut qu'on la fît voir dans toute la Mauritanie, afin d'arrêter par-là les entreprises qu'on pourroit faire contre sa personne tant qu'on douteroit de la mort de ce Prince.

Outre les prisonniers que les Mores firent sur les Chrétiens, ils s'enrichirent encore des dépouilles des Portugais, qui étoient allés à cette expédition comme à une fête. Chargés de butin ils ne pensérent plus qu'à se retirer. Ainsi quoique Mulei Hamet jugeât qu'après une victoire qui venoit de répandre la terreur dans toutes les places que les Portugais occupoient sur la côte de Barbarie, il lui seroit aisé de s'en remettre en possession, il abandonna ce dessein pour un tems plus favorable. Il connoissoit le genie des Africains, naturellement legers & inconstans. Il appréhendoit que pendant son absence on n'excitât quelques mouvemens à Fez & à Maroc dans ces commencemens, où son autorité n'étoit pas encore bien établie. Pour les prévenir, aprés avoir resté cinq jours dans les campagnes de Tamita, où le combat s'étoit donné, il crut à propos de décamper. Cependant comme il ne comptoit pas trop sur la fidélité des Grenadins, ayant été informé que Dogali qui les commandoit, les sollicitoit à la révolte, il le fit arrêter, lui & ses complices, & les condamna à perdre la tête. Ensuite il se rendit à Fez & à Maroc, où il fut reçû avec beaucoup de magnificence. Là il fit un present aux troupes, & prit le serment de fidélité des habitans.

Cependant André Gaspard Corse, qui avoit eu toute la confiance de Mulei Meluc, conseilla au nouveau Cherif de commencer par mettre le roi d'Espagne dans ses intérêts ; & il lui insinua que le meilleur moyen d'en venir à bout, étoit de lui renvoyer le corps de D. Sebastien, avec les prisonniers

de considération. Hamet étoit prudent, & outre cela naturellement timide. Il se rendit à ses conseils. Il envoya une ambassade à Philippe, pour lui marquer le desir qu'il avoit de renouveller le traité qui avoit été passé avec Meluc, & la disposition où il étoit de lui renvoyer le corps du roi de Portugal, avec D. Juan de Silva son Ambassadeur, qui avoit été fait prisonnier. Pour répondre aux avances du Prince More, Philippe fit partir pour l'Afrique D. François de Zuniga. Il étoit chargé de remercier le Cherif au nom de son maître, de renouveller avec lui le traité, d'accepter l'offre qu'il faisoit de rendre l'ambassadeur d'Espagne, & de le prier de remettre aux Portugais le corps de leur Roi. Zuniga fut parfaitement bien reçu de Mulei Hamet. Sur le champ Gaspard Corse, qui avoit ouvert un avis si salutaire, fut chargé de faire transporter le corps du roi de Portugal à Ceuta. Celui-ci se rendit à Alcaçar avec les ordres du Prince, reçut le corps de D. Sebastien des mains du gouverneur de la place, & passa de là à Ceuta, où il le remit à Denis de Pereyra qui y commandoit, & à Rodrigue de Ménesez le 10. de Décembre. On fit un acte de cette restitution, qui fut signé par Roch Hermite de l'Ordre du S. Esprit, D. Edoüard de Castelblanco, D. Michel de Noroña, D. George de Ménesez, & Loüis Cessar. Dans la suite Philippe en marqua sa reconnoissance au Cherif d'une maniére vraiment digne d'un Roi, lorsqu'il lui envoya D. Pedre de Vanegas de Cordoüe, pour être son agent auprès de lui, & il lui fit offrir des pierreries d'un très-grand prix pour la rançon du duc de Barcelos, dont il obtint la liberté.

Quelques jours après la perte de la bataille, D. Diegue de Sosa Amiral de la flotte Portugaise, qui ne sçavoit point la nouvelle de ce malheureux événement, & qui par conséquent étoit encore beaucoup moins informé de la mort du Roi, s'étoit rendu à Larache, & avoit formé le dessein de l'assiéger: mais il en fut détourné par les lettres de D. Pedre Mesquita, gouverneur d'Arzilla, par lesquelles il apprit ce funeste accident. Mesquita ajoûtoit faussement que D. Sebastien étoit en marche pour se rendre à Arzilla, traînant après lui les tristes débris de son armée; & il écrivoit à D. Diégue de s'y rendre incessamment pour l'y recevoir. Sur cet avis ce

HENRI III. 1578.

Général abandonna le siége qu'il avoit formé; & ayant pris sa route le long du rivage pour tâcher de recueillir quelques restes de cette expédition, après avoir couru la côte de Fez & de Maroc, il rentra enfin dans le port de Lisbonne.

On avoit été dix jours dans cettte ville sans rien sçavoir du malheur qui étoit arrivé. Enfin les quatre Gouverneurs nommés par le feu Roi avant son départ, en ayant été instruits, ils supprimérent cette nouvelle jusqu'à ce qu'ils en eussent informé le cardinal Henri, qui lassé de la Cour, s'étoit retiré au monastére d'Alcobassa. Ils lui députérent aussitôt secretement George Serrano Jésuite, pour le prier de se rendre incessamment à la Capitale, & de venir prendre possession d'un trône qui lui appartenoit par la mort déplorable du Roi son neveu. En même tems ils envoyérent dans tous les ports pour arrêter tous ceux qui viendroient d'Afrique, de peur que le bruit de cet accident ne se répandît avant l'arrivée de D. Henri.

Dès qu'on sçut à Lisbonne que les Gouverneurs avoient reçu des nouvelles; comme on les voyoit depuis ce tems-là plus inquiets & plus retenus qu'à l'ordinaire, chacun commença à sentir un secret pressentiment de ce qui étoit arrivé; & ce ne fut plus qu'une consternation générale. Un air lugubre régnoit par tout, joint à un triste silence. Tout le monde en effet étoit intéressé dans cette expédition. Les femmes avoient leurs maris dans cette armée, les péres leurs enfans, chacun y comptoit quelqu'un de ses parens ou de ses amis. Les négocians étrangers étoient eux-mêmes fort inquiets, à cause des avances considérables qu'ils avoient faites à plusieurs particuliers pour cette entreprise, & il n'y avoit personne dans cette ville, dont la fortune ne dépendît de cet événement.

Le roi d'Espagne fut aussi instruit de bonne heure de cet accident. On croit que ce fut D. Pedre d'Alcaçova, un des quatre gouverneurs du Royaume, qui lui en donna le premier avis. Cet homme ambitieux qui jugeoit bien que le régne de D. Henri ne seroit pas de longue durée, prévit aussi que Philippe qui étoit son plus proche parent, ne manqueroit pas de lui succéder; & par cette avance il voulut commencer à s'insinuer dans ses bonnes graces. Sur cette nouvelle, le roi

HENRI III. 1578.

d'Espagne dépêcha aussitôt à Henri D. Christophle de Mora, seigneur Portugais qui avoit suivi la reine Jeanne mére de D. Sebastien & sœur de Philippe, à la cour d'Espagne, où il tenoit un rang considérable. Le sujet de ce voyage étoit en apparence, de complimenter le nouveau Roi de la part de S. M. C. sur l'accident funeste qui venoit d'arriver. Dans le fond Mora avoit des ordres secrets de sonder les dispositions de ce Prince, & des premiers Seigneurs de la cour de Portugal au sujet de son successeur.

Le cardinal Henri proclamé roi de Portugal.

Enfin Henri se rendit à la Capitale, où tout le monde étoit dans la consternation; & contre l'usage suivi jusqu'alors par ses prédécesseurs, lorsqu'ils prenoient possession du Royaume, il alla loger au Palais du duc de Bragance; ensuite les quatre gouverneurs du Royaume s'étant rendus auprès de lui pour se démettre entre ses mains de leur autorité, il s'en excusa d'abord. Enfin aussitôt que la nouvelle de la mort de D. Sebastien se fut confirmée, il fit porter par toute la ville, selon la coûtume, trois boucliers noirs, qu'on brisa à la porte de trois Eglises, pour annoncer au peuple que le Roi n'étoit plus: après quoi ce Prince monté sur une mule, & suivi d'un cortége magnifique, se rendit lui-même à l'église de l'Hôpital royal le 28. d'Août, précédé du duc de Bragance, qui en qualité de Connétable du Royaume, portoit l'épée nuë devant lui. Là, après avoir pris le sceptre de la main de D. François de Sa, un des quatre gouverneurs du Royaume, il se remit en marche avec la même cérémonie, ayant toûjours le sceptre à la main, & entra au Palais au son des cloches & au bruit des trompettes. D. Christophle de Mora lui avoit déja fait demander audience de la part de son maître; mais il n'avoit point voulu la lui accorder, qu'il n'eût pris solemnellement possession de la couronne. Enfin le nouveau Roi jura de ne rien faire de contraire aux droits, priviléges, & libertés du Royaume; & les Seigneurs lui prêtérent à leur tour le serment de fidélité, & promirent de lui obéïr.

Henri songea ensuite à mettre ordre aux affaires de l'Etat. Mais ce Prince, qui avoit plûtôt les vertus d'un bon Religieux, que les qualités d'un grand Roi, peu capable de porter le poids du gouvernement, régna toûjours beaucoup moins par lui-même que par ses Ministres. Par là il devint

HENRI III. 1578.

assez indifférent à ses sujets, qui au milieu des regrets qu'excitoit parmi eux la mort d'un jeune Prince, qui sembloit avoir enséveli avec lui l'espérance qu'ils avoient conçuë de voir sa postérité régner long-tems sur le trône de Portugal, ne pouvoient s'empêcher de regarder avec mépris un successeur, qui sembloit ne l'avoir remplacé que pour laisser bientôt lui-même le Royaume en proïe, ou à l'ambition de quelque famille étrangére, ou aux troubles domestiques, dont ils prévoyoient qu'il seroit déchiré.

On pensa d'abord à retirer des mains des Mores, ceux qui avoient été faits prisonniers à la derniére expédition. Ensuite par un ressentiment indigne de son âge & de son rang, le nouveau Roi songea à se venger de quelques-uns des Ministres de D. Sebastien, qui depuis sa régence avoient fait paroître du mépris ou de l'aversion pour lui. Il en déposa plusieurs, dont il donna la place à d'autres qui ne valoient pas mieux. Mais toute son indignation éclata sur-tout contre Alcaçova, dont le trône même ne put faire oublier à ce Prince aigri, les hauteurs & le peu de ménagement qu'il avoit eu pour sa personne. Il le chassa de la Cour, le dépoüilla de toutes ses charges, & des pensions que le feu Roi lui avoit données; & pour couvrir son ressentiment particulier sous l'apparence du bien public, il apporta pour prétexte de ces mauvais traitemens, que ce Ministre avoit donné à D. Sebastien la premiére idée de passer en Barbarie; que c'étoit lui qui avoit porté ce Prince aveugle à mépriser les conseils de son ayeule, de son oncle, de tous les Seigneurs qui lui étoient affectionnés, pour le conduire ensuite à sa perte; enfin qu'il s'étoit mal comporté dans l'emploi qu'on lui avoit donné, de faire les préparatifs pour l'expédition d'Afrique.

Prétentions des Princes étrangers à la couronne de Portugal.

Cependant le nouveau Roi n'avoit point d'enfans; & son grand âge, joint à son peu de santé, sembloit promettre que le trône ne resteroit pas long-tems sans être vacant. Ce fut une raison pour ceux qui prétendoient à la couronne après sa mort, de paroître sur la scene. Dès-lors ils commencérent à intriguer auprès des Seigneurs, ils travaillérent à mettre le peuple dans leurs intérêts. Henri vivoit encore, & on disputoit déja de son héritage.

Le plus considérable de ces prétendans étoit Philippe II,

roi d'Espagne, fils d'Isabelle sœur de Henri, & fille aînée du roi Emmanuel. Ceux qui se mirent après lui sur les rangs, furent Philibert Emmanuel duc de Savoye, sorti de Beatrix, aussi fille d'Emmanuel; Ranuce Farnése, fils d'Alexandre Farnése, & petit-fils d'Octave Farnése duc de Parme, qui étoit né de Marie fille aînée d'Edoüard, frére de Henri; enfin Catherine sœur cadette de Marie, & épouse de Jean duc de Bragance.

Il paroissoit d'abord certain que le droit de Catherine à la Couronne excluoit celui de Ranuce, parce que quoique cadette de Marie, comme cette Princesse étoit morte depuis un an, elle se trouvoit plus proche d'un degré que le prince de Parme. Il ne s'agissoit donc plus que de décider entre Philippe & la duchesse de Bragance. Catherine fondoit son droit, sur ce qu'étant fille d'Edoüard frére d'Isabelle, mére de Philippe, elle succédoit à son droit, & prétendoit que comme ce Prince l'auroit sans contredit emporté sur sa sœur dans la concurrence, elle devoit de même être préférée à S. M. C. Philippe répondoit au contraire, que le prince Edoüard étant mort, on ne devoit plus avoir égard à ses droits, & qu'il s'agissoit seulement d'examiner, si dans le même degré de proximité, les mâles devoient l'emporter sur les femelles. C'est ainsi qu'ils proposérent d'abord leurs prétentions, qui furent examinées à Boulogne & dans plusieurs autres Universités de l'Europe, & qui occupérent la plume des plus célébres Jurisconsultes d'Italie & d'Espagne.

D. Louis prieur de Crato parut aussi dès lors au nombre des prétendans. Il se disoit fils du prince D. Louis, & l'on sçavoit qu'il étoit véritablement le fruit du commerce que ce Prince avoit eu avec Yolande. Henri le haïssoit à mort; mais il avoit gagné l'affection du peuple.

Enfin la reine Catherine de Medicis mére de nos rois, vint aussi grossir le nombre des concurrens. Cette Princesse dont le génie élevé ne formoit que des projets vastes, ayant eu la curiosité de s'instruire de sa destinée, on lui avoit prédit, comme nous l'avons rapporté ailleurs, qu'elle verroit tous ses fils couronnés. Cette prédiction l'avoit frappée. Dans la crainte d'être exposée aux infirmités d'une longue vieillesse & à la douleur de voir tous ses fils se succéder l'un à l'autre

HENRI III. 1578.

dans le gouvernement d'un même Etat ; pour éluder cet oracle, elle ne pensoit nuit & jour qu'à acquerir de nouveaux Royaumes, toûjours attentive aux moindres événemens, & toûjours prête à se mettre sur les rangs dès qu'il s'agissoit de disputer une couronne. Ainsi comme elle voyoit que Henri étoit d'un âge fort avancé, & d'une santé fort infirme, & qu'à sa mort la couronne de Portugal ne manqueroit pas d'avoir bien des prétendans, elle voulut aussi être du nombre.

Pour fonder son droit, cette Princesse reprenoit les choses de fort loin, & d'une façon même qui ne faisoit honneur, ni au Roi, ni à ses rivaux. En effet ses Ambassadeurs disoient : Que D. Sanche II. roi de Portugal ayant été obligé de descendre du trône, parce qu'il n'étoit pas capable de régner, le gouvernement du Royaume avoit été remis à Alfonse son frére, qui avoit eu plusieurs enfans de Mathilde de Boulogne, d'où la reine Catherine tiroit son origine : Que ce Prince non content du titre de Régent, avec l'agrément du Pape Innocent IV. s'étoit rendu le maître absolu des Etats de son frére : Qu'ensuite dégoûté de sa premiére femme, qu'il avoit laissée en France, & pour affermir davantage son autorité dans le Portugal, il avoit épousé du vivant de Mathilde, Beatrix fille d'Alfonse X. roi de Castille : Que de ce mariage étoient sortis le prince Denis & plusieurs autres enfans, qu'on devoit par conséquent regarder comme bâtards, qui tous sans avoir aucun droit à la couronne, s'étoient succédés les uns aux autres, & s'étoient perpétués sur le trône depuis Jean I. & même depuis le bâtard de Pierre I. jusqu'à Henri. Et par ce qu'on pouvoit objecter que depuis tant d'années le droit de Catherine étoit prescrit, on répondoit que la prescription n'avoit point lieu en fait de possessions violentes. On demandoit du moins, puisqu'au défaut de Princes héritiers légitimes de la couronne, on étoit obligé d'en venir à une espéce d'élection, qu'on eût quelque égard au droit de la Reine, qui étoit des plus anciens.

Le Pape voulut lui-même se mêler de ce différend, sous prétexte que le Portugal étoit un royaume Feudataire du S. Siége ; & prétendit en conséquence, que c'étoit à lui à y nommer un Roi ; mais tout le monde trouva cette prétention ridicule ;

ridicule ; & Philippe s'en moqua lui-même dans la ſuite.

Pour ſe délivrer de ces concurrens importuns, & couper pied à toutes leurs intrigues, ceux qui approchoient la perſonne de Henri, parlérent de le marier. Ils étoient perſuadés qu'on en obtiendroit aiſément la permiſſion du Pape, & on ne manquoit pas d'exemples de pareilles diſpenſes accordées à des Princes qui étoient dans les Ordres ſacrés ; & cela en vûë du bien public, & pour conſerver la couronne dans une famille. Quoique ce projet parût ridicule à l'âge où étoit le Roi, & avec une ſanté auſſi foible que la ſienne, il ne laiſſa pourtant pas de ralentir quelque tems les pourſuites des prétendans. Enfin le roi d'Eſpagne fit paſſer en Portugal D. Pedre Giron duc d'Oſſuna ou Oſſoune, accompagné du licentié Guardiola, pour diſcuter avec Henri lui-même ſes droits à la ſucceſſion.

On avoit d'abord jetté les yeux pour cette négociation ſur Gaſpard Quiroga archevêque de Tolede, qui venoit d'être fait Cardinal, & ſur le cardinal François Pacheco : mais leur rang même fut cauſe qu'on ne voulut point ſe ſervir d'eux en cette occaſion ; & on appréhenda qu'au lieu de ſonger à défendre les droits de Philippe à la couronne de Portugal, ils ne perdiſſent le tems à diſputer le pas & la prééminence au Roi-même, parce qu'il étoit Cardinal comme eux.

On avoit auſſi parlé de charger D. Ferdinand Alvar de Tolede, duc d'Albe, de cette négociation : mais outre qu'il n'étoit pas agréable aux Portugais, il avoit eu le malheur d'encourir tout récemment la diſgrace de S. M. C. Frideric ſon fils, moins connu par la guerre qu'il avoit faite ſous ſon pére dans les Païs-bas, que par les violences & les cruautés barbares qu'il y avoit exercées, & qui rendront à jamais le nom Eſpagnol odieux aux Flamans, avoit abuſé ſous promeſſe de mariage, d'une des filles de la reine Eliſabeth, que Philippe avoit épouſée en troiſiémes noces ; & pour le punir, le Roi l'avoit envoyé priſonnier à Tordeſillas : mais il avoit trouvé moyen d'échaper de ſa priſon, & il venoit d'épouſer à Albe, avec le conſentement de ſon pére, Marie fille de D. Garcie de Tolede, qui depuis peu étoit mort à Naples. Philippe fut outré de cette démarche, qu'il regarda comme une inſulte faite à ſon autorité ; & pour s'en venger, il relégua le duc

HENRI III. 1578. d'Albe à Uzeda, ſans qu'il parût diſpoſé à vouloir jamais le rappeller. D. Pedre Fajardo marquis de los Velez avoit profité de ces circonſtances, & comme il avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de Philippe, à ſa recommandation le duc d'Oſſoune qui lui étoit allié, avoit été préféré au duc d'Albe, & à Antoine de Tolede, qui étoit de la même maiſon que le Duc, & qui avoit déja paſſé par pluſieurs ambaſſades, dont il s'étoit acquité avec beaucoup de prudence & de bonheur.

Le Duc arrivé à Liſbonne avec Guardiola, connut bientôt que Henri favoriſoit le parti du duc de Bragance, qui avoit épouſé Catherine fille d'Edoüard, parce qu'il le croyoit le mieux fondé. Pour lui faire changer de ſentiment, il ſe ſervit des Jéſuites. Ces Péres, qui avoient beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de ce Prince, lui démontrérent par pluſieurs raiſons, que le droit du roi d'Eſpagne étoit ſans contredit le mieux établi. Ils ajoûtérent que ſi ce Prince prétendoit le ſoûtenir, le duc de Bragance ne ſeroit jamais en état de réſiſter à des forces ſi ſupérieures, & que ſi la guerre s'allumoit entre ces deux rivaux, on perdroit en peu de tems le fruit de tant de travaux & de dépenſes de tant d'années employées à établir la Religion dans les Indes. Ces raiſons firent impreſſion ſur l'eſprit de ce Prince naturellement timide, & le refroidirent beaucoup de ſon premier deſſein; d'autant plus que dans ce tems-là même le duc de Bragance, ou intimidé par les menaces du roi d'Eſpagne, ou gagné par les promeſſes qu'il lui faiſoit faire, au cas qu'il voulût ne pas s'oppoſer à ſes deſſeins, paroiſſoit ne prendre plus tant d'intérêt à cette affaire. En effet ce duc qui ſentoit ſa foibleſſe, commençoit à croire qu'il étoit plus avantageux pour lui de s'appuyer de la protection d'un Prince auſſi puiſſant que Philippe, que de s'obſtiner à ſoûtenir ſes droits; puiſqu'il n'étoit pas ſûr de réüſſir.

Philippe après s'être aſſûré par là du plus redoutable de ſes concurrens, qui d'ailleurs avoit pour lui toute la Nobleſſe Portugaiſe, penſa enſuite à mettre les habitans de Liſbonne dans ſes intérêts. Dans cette vûë il leur écrivit des lettres, par leſquelles, après avoir déploré le deſtin funeſte du feu Roi, qu'il avoit toûjours détourné de cette malheureuſe expédition, par ſes députés, par ſes lettres, par lui-même lorſqu'il

l'avoit entretenu à Guadalupe, comme ils le sçavoient; & celui de tant de braves Seigneurs qui avoient péri avec lui: il les assûroit de sa bonne volonté à leur égard, & les prioit d'être persuadés, que non seulement ils avoient dans lui un Roi voisin parfaitement affectionné; mais qu'il étoit encore disposé à leur rendre tous les bons offices qu'ils pouvoient attendre d'un Prince qui tenoit par tant d'endroits à la maison de leurs Souverains, & à qui l'Impératrice sa mére avoit inspiré pour eux une véritable inclination. Il ajoûtoit: Qu'au reste, après avoir député au Roi son oncle une célébre ambassade pour l'informer des droits qu'il avoit à la couronne, il étoit bien aise de leur faire aussi part de ses prétentions: Que de l'aveu des plus habiles Jurisconsultes, & des personnes les plus pieuses, elles étoient incontestables, puisqu'étant le plus proche parent du Roi, il excluoit tous ceux qui n'apportoient à la succession que des droits fondés, ou sur un degré plus éloigné, ou sur les femmes: Qu'il les prioit donc de lui rendre justice dans l'occasion avec la même équité qu'il attendoit de D. Henri; de donner en cela l'exemple à toutes les autres villes du Royaume, & de commencer par leur écrire en conformité.

Philippe s'étoit trop pressé d'écrire, & on ne sçauroit croire le mauvais effet que ces lettres produisirent, non seulement sur les habitans de Lisbonne, qui ne regardoient qu'avec horreur le dessein de se soûmettre à la domination d'un Prince étranger & Espagnol; mais sur-tout dans l'esprit du peuple, en qui elles réveillérent l'ancienne animosité qui avoit été de tout tems entre les Castillans & les Portugais. Ainsi au lieu de répondre au roi d'Espagne, ils s'assemblérent dans la chambre de Lisbonne, où assistent toûjours deux députés du peuple; & en conséquence des résolutions qui y furent prises, ils adressérent une requête à Henri, pour le presser de se nommer lui-même un successeur qui fût de la nation, suivant les loix du Royaume. En même tems, pour ôter à ce vieillard timide toute raison de différer, ils lui offroient, au cas qu'il se trouvât des hommes assez ennemis de leur patrie & de la gloire de la nation pour oser s'opposer aux intentions de S. M. ou assez traîtres pour penser à donner entrée aux étrangers dans le Royaume, vingt mille hommes

HENRI III. 1578.

de troupes, qu'ils promettoient d'entretenir à leurs dépens.

Morts illustres.

L'Infant D. Ferdinand.

Peu de tems auparavant, la mort avoit enlevé à Philippe l'infant D. Ferdinand, qu'il avoit eu de son mariage avec l'archiduchesse Anne, fille de l'impératrice Marie sa sœur, & à qui il destinoit la couronne de Portugal. Mais ce Prince, qui ne cherchoit que dans les affaires, de la consolation à la douleur que cette perte lui causa, en fut dédommagé cette même année, par la naissance d'un autre fils qui vint au monde le vingt-sept d'Avril. Il eut pour parrain Venceslas frére de l'empereur Rodolphe, qui étoit passé en Espagne pour être élevé auprès du Roi son oncle maternel; & on lui donna le nom de Philippe, que portoit son pére. Peu de tems après

Venceslas.

Venceslas lui-même mourut, âgé seulement de dix-sept ans.

Sebastien Veniero.

Ces Princes avoient été précédés par Sebastien Veniero, fameux par la victoire remportée sur les Turcs à la bataille de Lepante, & qui l'année précédente avoit été fait Doge de Venise. Il étoit décédé dès le trois de Mars, âgé de plus de quatre-vingt ans; & Cécile Contarina son épouse lui fit faire des obséques magnifiques. Sa mort trop prompte ne lui permit pas de rendre à cette illustre épouse les honneurs qui lui étoient dûs par le Senat, & qui déja lui avoient été décernés. Il eut pour successeur Nicolas Pontan, qui fut élû avec un applaudissement général, après avoir passé par toutes les charges de la République, célébre d'ailleurs par sa prudence singuliére, son érudition & son éloquence admirables, il conservoit encore à l'âge de quatre-vingt ans qu'il avoit alors, toute la force d'esprit imaginable, & la santé la plus parfaite.

Le cardinal de Guise.

Cette même année, mourut en France le dix-neuf de Mars Louis de Lorraine cardinal de Guise, frére du cardinal de Lorraine décédé quatre ans auparavant. Ce Cardinal se montra un des plus zélés & des plus déclarés défenseurs de la Ligue naissante, dont le génie vaste de son frére avoit enfanté le projet. Elle lui fut redevable des soins qu'il se donna aux derniers Etats de Blois, pour la faire recevoir; & ce fut lui qui fit exiler de la Cour Sebastien de l'Aubépine évêque de Limoges, sous prétexte qu'il étoit honteux qu'un homme élevé comme lui à l'Episcopat depuis tant d'années, n'eût pas encore reçu les Ordres sacrés; mais dans le fond, parce

qu'il le soupçonnoit de n'être pas favorable au malheureux parti qu'il soûtenoit. C'étoit au reste un homme haut, & qui n'avoit de ménagement pour personne, aussi débauché, & aimant autant la table que son frére avoit été sobre & appliqué aux affaires ; aussi mourut-il pour avoir mangé avec excès. Son corps fut porté à Joinville, où on le mit dans le tombeau de ses ancêtres ; & sa mort renouvella les regrets d'Antoinette de Bourbon, qui contre l'ordre de la nature, avoit la douleur de se voir survivre à tous ses enfans.

Christophle Madrucci.

Christophle Madrucci évêque de Porto, dont nous avons souvent parlé dans les Livres précédens, mourut aussi cette année le sept de Juillet, qui étoit le jour même de sa naissance. C'étoit un génie supérieur, qui sous Charle V. & Philippe II. avoit été employé dans les négociations les plus considérables en Italie & en Allemagne. Libéral, affable, aimant les lettres & les gens de lettres, il avoit encore une candeur admirable ; qualités que possédoit ce grand homme, dont je me crois obligé de rendre témoignage avec toute la sincérité qu'exige l'histoire, après en avoir moi-même éprouvé les effets dans le voyage que je fis à Rome à la suite de Paul de Foix, à qui on ne peut donner de trop grands éloges, où je reçu de ce Prélat toutes sortes d'honnêtetés. Une grande preuve de son mérite, c'est que quoiqu'il fût attaché à l'Espagne, la ressemblance des caractéres & des inclinations avoit lié une amitié étroite entre lui & le cardinal d'Est, le plus ardent défenseur des intérêts de la France, qui ait jamais été en Italie ; sans que pour cela ni l'un ni l'autre soit jamais devenu suspect à son Prince. Il l'étoit allé voir à son agréable retraite de Tivoli, dans le dessein de changer d'air, lorsqu'accablé de la maladie, il y rendit son ame à Dieu entre les bras de son ami. Il étoit alors âgé de soixante & six ans. Son corps fut rapporté à Rome, & inhumé honorablement dans la chapelle de S. Onufre.

Laurent Surius.

Je ne dois pas oublier de mettre au nombre de ces illustres morts, Laurent Surius de Lubeck, religieux Chartreux, d'une piété & d'une simplicité admirables. On lui est redevable d'une édition fort exacte des Conciles, & d'une vie des Saints, écrite avec toute la bonne foi qu'on peut souhaiter. Après tant de travaux employés pour le bien de la Religion,

HENRI III. 1578.

il mourut doucement à Cologne dans sa retraite le vingt-trois de May.

Gerard de Falkembourg

Il fut suivi peu de tems après de Gerard de Falkembourg, natif de Nimégue dans la Gueldre. Une mort prématurée l'enleva le six de Septembre dans sa quarantiéme année à Steinfort, où il étoit à la suite du comte de Bentheim. C'étoit un homme des plus sçavans dans la langue Grecque, que la Flandre ait produit; & pour s'en convaincre, il ne faut que lire ses ouvrages, sur-tout l'édition de Nonnus de Panopolis en Egypte, qu'il nous a donnée, & qu'il a illustrée de ses remarques.

Antoine Mizaud.

Vers ce tems-là mourut en France Antoine Mizaud de Monluçon en Bourbonnois, médecin de profession, célébre par son habileté dans la Philosophie & dans son art, qu'il négligea cependant d'exercer, tout lucratif qu'il est à Paris, pour se donner entiérement à l'étude des secrets de la nature, à laquelle il s'occupa toute sa vie. Il la passa dans cette Capitale, où après avoir donné au public plusieurs ouvrages très-sçavans & très-sensés, qui seront toûjours estimés des habiles gens, il rendit enfin cette année ce qu'il devoit à la nature.

Pierre Lescot

Pierre Lescot, sieur de Clagny, né à Paris d'une bonne famille de Robe, mourut aussi au mois de Septembre dans son année climactérique. Attaché à l'étude dès ses plus tendres années, il se donna d'abord aux Mathematiques, dans lesquelles il fit de grands progrès sous Pierre Postel. Il s'appliqua ensuite avec le même succès à la peinture, pour laquelle il avoit un talent naturel. Enfin s'étant consacré à l'Architecture, il devint sans contredit, & sans que je prétende par là déprimer les autres, le plus habile homme de notre tems en cet art. Plusieurs édifices ausquels il travailla pour différens particuliers, sont des monumens de son génie. Mais sur-tout il s'est immortalisé par le plan qu'il a donné du Louvre, qui de l'aveu même des Italiens, tout imparfait qu'il est, surpasse infiniment par la grandeur immense & la beauté de ses bâtimens, tout ce que renferme en ce genre l'Italie, où les Palais sont si communs.

Alexandre Piccolomini.

Je finirai par Alexandre Piccolomini, parent d'Enée Sylvius, qui étant élû Pape, voulut être appellé Pie II. Il étoit

de Sienne, fils d'Angelo Piccolomini, & d'Hippolyte Santi; & quoiqu'il fût déja archevêque de Patras, il mérita par sa vertu d'être encore nommé à l'archevêché de cette ville. Outre une grande douceur jointe à beaucoup de gravité, il avoit une connoissance exacte & parfaite de toutes les sciences, sur lesquelles il composa plusieurs ouvrages, écrits presque tous en sa langue. Il suivoit sur-tout la doctrine d'Aristote, & travailla beaucoup lui-même à l'éclaircir. Il mourut enfin le douze de Mars âgé de 70 ans, & fut enterré dans sa Cathédrale, qui retentit des éloges que lui donnérent le Sacristain Jean-Baptiste, l'archiprêtre Deiphobe, & tous les autres Chanoines qui composoient ce Chapitre.

HENRI III. 1578.

Jean-Baptiste Rasario.

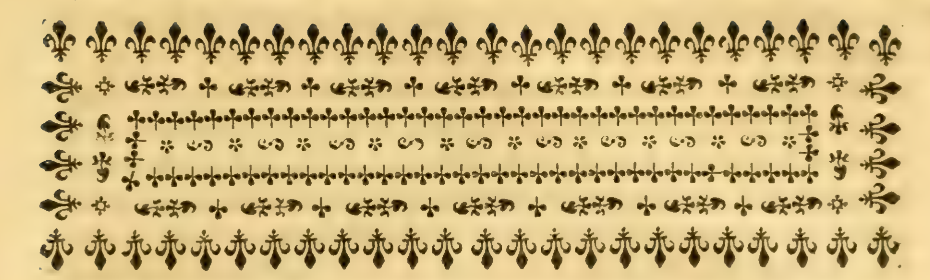
Jean-Baptiste Rasario fils de Pierre, mérite encore par son sçavoir rare & sa probité, d'avoir place après Piccolomini dans cet ouvrage. Sortie d'une famille noble de Valdugia dans le diocése de Novarre, il étudia d'abord à Milan, où il s'appliqua avec soin à la Philosophie & à la Médecine; & son esprit mérita dès-lors les attentions de Philippe II. qui dans le voyage qu'il fit d'Espagne en Allemagne du vivant de l'empereur Charle V. son pére, voulut le connoître en passant par l'Italie. Il fut ensuite appellé à Venise pour y professer l'éloquence, dans laquelle il excella; & lia dans cette ville une amitié fort étroite avec Sigonius, Pierre Manuce, Muret notre compatriote, & Octavien Ferraro, sous lequel il avoit étudié la Logique à Paris. Il y passa vingt-deux ans, pendant lesquels il travailla à la traduction de Galien & de quelques auteurs Grecs qui ont interprété Aristote; & pendant tout ce tems-là il s'attira l'estime & l'approbation de cette République, dont il célébra la victoire mémorable remportée sur les Turcs à la bataille de Lépante par un discours fort éloquent, qu'il prononça à cette occasion. Philippe envia à Venise la gloire de posséder un si habile homme, il l'invita à passer en Portugal, & il lui fit des propositions très-avantageuses, pour l'engager à enseigner dans le collége de Conimbre: mais Rasario s'en excusa sur son âge avancé. Enfin sçachant que ce Prince souhaitoit qu'il passât à Pavie, il ne put résister aux priéres d'un maître qui étoit en droit de commander, & à qui il étoit encore redevable de la liberté de son frére Jerôme, que Philippe avoit fait sortir de prison,

HENRI III. 1578.

& à qui il avoit rendu tous ses biens, qui étoient déja confisqués. Il professa encore l'éloquence pendant quatre ans dans cette ville avec le même succès qu'à Venise. Enfin il fut attaqué d'une fiévre maligne qui l'enleva le huit d'Octobre. Il avoit alors un peu plus de soixante ans, & il avoit passé toute sa vie dans le célibat, sans jamais avoir été soupçonné d'aucun dérangement. C'étoit un véritablement honnête homme, né pour faire du bien à tout le monde; compatissant aux miséres d'autrui, généreux envers les misérables, qu'il visitoit & soulageoit gratis dans leurs maladies; il étoit enfin le pére des pauvres. Son corps fut inhumé au milieu d'une Chapelle dans l'église de S. Augustin; & tous les Ordres de la ville honorérent son convoi de leur présence & de leurs regrets. Il reste, dit-on, de lui plusieurs ouvrages qui n'ont point encore vû le jour, & qu'on conserve à Milan dans la bibliothéque de l'illustre, du pieux, & sçavant cardinal Borromée. Il seroit à souhaiter qu'on les donnât quelque jour au Public; & il y a lieu d'espérer que ce grand Prélat rendra ce service à la république des Lettres.

*Fin du Livre soixante & cinquiéme.*





# HISTOIRE
## DE
# JACQUE AUGUSTE DE THOU.

## LIVRE SOIXANTE-SIXIÉME.

HENRI III. 1578.

Affaires des Païs-bas.

TANDIS que Philippe se repaissoit de l'espérance d'une nouvelle couronne, que la mort de D. Sebastien sembloit lui promettre en Espagne, la crainte de perdre les Païs-bas, où, contre son attente, la guerre faisoit de nouveaux ravages, l'allarmoit considérablement. L'archiduc Mathias, après avoir fait son traité avec les Etats, s'étoit avancé vers Bruxelles sous la conduite du prince d'Orange. Il fit son entrée dans cette capitale des Païs-bas le 18. de Janvier, & il y fut reçû des Flamans avec beaucoup de magnificence au milieu des arcs de triomphe qu'ils avoient élevés en son honneur. Deux jours après, ce Prince ratifia solemnellement le traité qu'on avoit passé avec lui : le prince d'Orange, en qualite de Lieutenant général du nouveau Gouverneur, jura lui-même l'observation de tous les articles qu'il contenoit; après quoi l'Archiduc & les Etats l'envoyérent à la cour d'Espagne, accompagné d'un manifeste qu'ils avoient fait pour l'appuyer,

HENRI III. 1578.

& démandérent à S. M. C. de leur en accorder la confirmation.

D. Juan d'un autre côté publia aussitôt un long écrit, par lequel il prétendoit montrer que cette démarche de l'Archiduc étoit contraire au serment que les Etats eux-mêmes avoient fait; qu'elle tendoit à troubler la paix des provinces, & attaquoit manifestement l'autorité du Roi, puisque cet accord avoit été négocié à son insçû. En même tems il assembla ses troupes à Marche-en-Famine dans le duché de Luxembourg, & se prépara à la guerre.

Ce Prince avoit reçû depuis peu de nouveaux secours. Alexandre Farnese, fils d'Octave duc de Parme, & de la princesse Marguerite sœur de D. Juan, étoit venu le joindre à la tête de plusieurs régimens Espagnols & Italiens tirés de la Lombardie. Charle comte de Mansfeldt lui avoit aussi amené quelques troupes Françoises; en sorte que toute son armée, en y comprenant les levées qu'il avoit fait faire en Allemagne & en Franche-Comté, montoit à seize mille hommes de pied, & deux mille chevaux. Le Prince faisoit porter devant lui l'étendart royal, où étoit peinte une croix accompagnée d'une (1) devise Latine, dont le sens étoit, que comme Dom Juan avoit été vainqueur des Turcs, en mettant sa confiance dans la croix, aidé du même secours il triompheroit encore des hérétiques. A la tête de cette armée D. Juan fit publier un manifeste, par lequel il déclaroit qu'il n'avoit pris les armes que parce qu'il s'y étoit vû forcé pour défendre la Religion contre les attentats de l'héréfie, & soûtenir l'autorité de S. M. C. dans les Païs-bas, promettant de grandes récompenses à tous ceux qui voudroient suivre son parti. Pour répondre à cet écrit, les Etats en firent paroître un autre, où ils apportoient plusieurs raisons pour se justifier sur ces deux chefs d'accusation. Quelque tems auparavant le Prince s'étoit plaint à l'Empereur de la conduite de l'Archiduc, & lui avoit marqué le juste ressentiment que S. M. C. devoit avoir d'une pareille démarche. Rodolfe de son côté, à l'insçû duquel Mathias étoit passé en Flandre, n'avoit répondu à ces plaintes, qu'en déclarant qu'il n'entroit pour rien dans ce que son frére avoit fait. Avant que de se mettre en campagne

(1) *In hoc signo vici Turcos, in hoc signo vincam hæreticos.*

D. Juan jugea à propos de redoubler ses instances : il députa le marquis de Varambon à S. M. I. & aux princes de l'Empire, pour les prier de justifier leurs intentions par leur conduite, & de ne pas permettre que les Etats levassent des troupes en Allemagne.

Cependant Philippe comte de Hohenlo commandant de l'armée des Etats avoit mis le siége devant Ruremonde, qui étoit défenduë par le baron de Pollweiller. Quoiqu'il eût assez peu de troupes, il avoit réduit cette place à ne pouvoir plus tenir que difficilement. Weert en Brabant ne se trouvoit pas moins vivement pressée, lorsque D. Juan détacha le baron d'Hierges avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, pour aller jetter du secours dans ces deux villes. A son approche le Comte, qui ne se sentoit pas en état de lui faire tête, leva le siége. Il sortit de ses retranchemens, & abandonna ses travaux, murmurant hautement contre la lenteur & la négligence des Etats, qui se laissoient enlever ces deux places faute de lui avoir envoyé à tems les secours qu'ils lui avoient promis, & dont il avoit besoin pour les forcer.

D'Hierges, après avoir fait entrer des vivres & des troupes dans Ruremonde & dans Weert, retourna joindre le Prince, qui ne s'étoit point encore éloigné de Namur, attendant l'occasion de faire quelque entreprise considérable. Cependant les Etats, contens de lui avoir opposé une armée, & aussi tranquilles au milieu de la guerre, que s'ils avoient été dans une paix profonde, ils perdoient le tems mal-à-propos à délibérer du gouvernement. Ils étoient maîtres d'Anvers, de Bergopsom, de Ter-Tolen, de Steembergen, de Breda, de Bosleduc, & de toutes les places des environs. Ils avoient fait raser les châteaux de Gand & d'Utrecht, les citadelles de Lille, de Valencienne, d'Aire, de Bethune, & de Bapaume ; & ils comptoient que ces villes resteroient constamment attachées à leur parti, en reconnoissance de la liberté qu'ils leur avoient procurée. Arras capitale de l'Artois avoit accédé à la confédération. Ils venoient de payer les vieilles troupes que commandoient Maximilien comte de Bossu, Frideric Perrenot sieur de Champigny, Marie Cardouin, & Emmanuel de Lalaing sieur de Montigny. Après avoir pris ces mesures, ils se reposoient tranquillement sur la force de

HENRI III. 1578. tant de villes, dont ils se croyoient assûrés, négligeant toutes les autres précautions, & s'amusant imprudemment au milieu du plus grand feu de la guerre à faire des réglemens, qui ne pouvoient convenir que dans la paix.

Déja le sieur de Montigny avoit eu ordre de marcher vers Namur. Il avoit été suivi bientôt après par tous les autres officiers généraux des Etats; & leurs troupes réünies formoient une armée raisonnable. Elle étoit commandée par Philippe comte de Lalaing, général de l'infanterie; Maximilien de Meleun vicomte de Gand, général de la cavalerie; de Goignies, Maréchal de camp; & Valentin de Pardieu sieur de la Motte, grand maître de l'artillerie. Les Flamans passérent tout l'hyver à Saint Martin dans le voisinage de Namur, & pendant tout ce tems-là il n'y eut entr'eux & les Espagnols que de legéres escarmouches, sans qu'on en vînt jamais à aucune action considérable. On se contenta de se rendre maître de Bovines sur la Meuse, & on prit le château de Despontin.

Le prince d'Orange étoit d'avis dès ces commencemens de presser le succès vivement; il vouloit qu'au lieu de se contenter de soûtenir ou de repousser les efforts des ennemis, on allât les attaquer eux-mêmes, qu'on les poussât, qu'on les forçât le plus promptement. Il representoit que sans cela les villes confédérées se rebuteroient d'une guerre à laquelle on ne verroit point de fin, & qu'elles deviendroient aussi soumises, aussi disposées à subir le joug du plus fort, qu'elles avoient d'abord fait paroître d'ardeur pour recouvrer leur liberté. D'un autre côté les Etats ne cherchoient qu'à traîner les affaires en longueur, & à gagner du tems jusqu'au retour des députés qu'ils avoient envoyés à la cour d'Espagne pour s'instruire des intentions de S. M. C.

Cependant D. Juan reçut une Bulle du Pape, par laquelle S. S. accordoit au Prince, & à tous ceux qui suivoient son parti, à certaines conditions, une entiére rémission de leurs péchés: animé par ce nouveau secours, il rangea ses troupes dans les campagnes de Namur, résolu d'entrer de-là dans le Brabant. Les Flamans de leur côté se mirent en bataille, dans la vûë de lui fermer le passage. Leur avant-garde étoit composée des régimens du baron de Montigny, & de Guillaume de Horn sieur de Heese. Ceux du comte de Bossu, & du sieur

de Champigny formoient le corps de bataille, soûtenus par treize compagnies d'Ecossois, & quelques troupes Angloises; & l'arriére-garde étoit commandée par le comte d'Egmond, & de la Marck comte de Lumay. Ils marchérent en cet ordre suivis de leur artillerie & de leurs bagages, conduits par les sieurs de Goignies, de Hevre, & Bailleul son frére, & par quelques autres Généraux: car le comte de Lalain, le vicomte de Gand, & plusieurs autres des principaux officiers avoient quitté l'armée. Sous prétexte d'une nôce ils s'étoient rendus à Bruxelles, où ces sortes de fêtes se font avec beaucoup de magnificence, & avoient donné à connoître assez clairement qu'ils n'approuvoient pas les desseins du prince d'Orange.

HENRI III. 1578.

D. Juan crut devoir profiter de leur absence. Le 29. de Janvier il commanda le prince de Parme & Octave de Gonzague, pour aller attaquer les ennemis. Ces deux Généraux détachérent contr'eux Ferdinand d'Acosta, Antoine d'Olivera, & Pierre de Valdes; mais ils furent repoussés avec perte. Cependant les Espagnols ayant appris par quelques prisonniers que les Flamans avoient résolu de décamper la nuit pour s'avancer vers Giblou, ou Gemblours, & qu'ils commençoient même déja à enlever leur artillerie, ils se préparérent à les harceler dans leur marche. De Goignies se disposa de son côté à les bien recevoir; il rangea ses troupes en bataille, & soûtint courageusement les efforts des Espagnols. A mesure que l'armée avançoit, il faisoit couper, & jetter en travers des arbres entiers le long du chemin de distance en distance pour les arrêter; & dans ces endroits les chevaux légers Flamans les mirent plus d'une fois en désordre, & les repoussérent. Cependant l'avant-garde marchoit lentement & en bon ordre, tandis que les troupes qui étoient à l'arriére-garde, se tenoient serrées, & faisoient front de toutes parts à l'ennemi.

Défaite de Giblou.

Mais la témérité de quelques troupes Espagnoles engagea le combat, quoique D. Juan n'eût point dessein d'abord d'en venir à une action générale. Ce Prince voyant que quelques bataillons commandés par Mutio Pagan étoient trop avancés pour pouvoir faire retraite, sans s'exposer considérablement, donna ordre au prince de Parme, & au sieur de Billy de se

HENRI III. 1578.

mettre à la tête de toute la cavalerie, & d'aller attaquer la cavalerie des confédérés. Ce choc ne les étonna cependant pas encore. Après plusieurs charges, quoique rompus, ils se battoient encore avec vigueur, lorsque D. Juan lui-même vint fondre sur eux, suivi des compagnies de cavalerie de Bernardin de Mendoza, de Curtio comte de Martinengue, de Ferrand de Tolede, de Camille, & Jean-Baptiste del Monte, d'Alfonse de Vargas, de George Maçuta, d'Aurelio de Palerme, d'Acosta, d'Olivera, d'Antoine d'Avalos, & de falconeto. Alors la cavalerie Flamande plia, elle fut renversée sur son infanterie, & mit le désordre, en prenant la fuite, dans les troupes Angloises & Ecossoises qui étoient au service des Etats. Le baron de Montigny, qui commandoit l'avant-garde, & qui étoit déja fort loin, voulut se retrancher dans quelques jardins aux environs de Giblou; & il tenta inutilement de rétablir le combat avec quelques troupes qu'il avoit ralliées. Accablé par les ennemis, qui poursuivoient les fuyards l'épée dans les reins, il ne jugea pas à propos d'exposer ses troupes davantage; & il se sauva lui-même avec Jacque de Balfour commandant des Ecossois. De Goignies, de Hevre, & de Bailleul son frére furent faits prisonniers avec plusieurs autres. Il n'y eut guéres que l'infanterie qui souffrit de cette défaite. Du reste les Espagnols prirent dans cette action trente enseignes de gens de pied, & quatre cornettes de cavalerie.

Le lendemain, sur la simple sommation du Prince, Giblou lui ouvrit ses portes. Ensuite D. Juan profitant de sa victoire, détacha le baron d'Hierges pour aller reprendre Bovines, qui se rendit après quelques volées de canon. De-là il marcha lui-même à Louvain. Comme cette ville est grande & peu fortifiée, elle ne fit aucune résistance. La garnison, qui n'étoit pas nombreuse, l'abandonna, & se retira à Bruxelles. Le Prince se rendit maître avec la même facilité d'Arschot & de Tillemont, places voisines de Louvain. La prise de Sichem, petite ville fortifiée d'un château, lui couta davantage. Le Gouverneur ayant refusé de se rendre, il fallut faire venir le canon. On battit la place, & on y fit une grande bréche. Mais les assiégés soûtinrent deux assauts avec la derniére vigueur. Enfin au troisiéme les assiégeans emportérent la

place l'épée à la main, après avoir perdu beaucoup de monde à cette attaque. D. Juan s'en vengea de la maniére la plus cruelle : il fit pendre le Gouverneur avec tous les Officiers de la garnison, aux creneaux du château, & tout ce qui tomba sous la main du vainqueur, soldats & habitans, fut massacré ou précipité dans la riviére voisine. Cela arriva le 23. de Février. De-là les Espagnols marchérent vers Dieſt, place appartenante au prince d'Orange, qui se rendit à l'approche du canon. Leewe suivit son exemple, & les troupes y restérent quelques jours pour se remettre de leurs fatigues.

Cependant le comte de Mansfeldt fut commandé pour aller avec ses troupes faire le siége de Nivelle. Juste de Soëte sieur de Villiers, commandoit dans la place avec quatre compagnies d'infanterie & quelques cavaliers, & d'abord il incommoda fort les assiégeans par de fréquentes sorties. Enfin les Espagnols ayant élevé une batterie de huit canons, firent une bréche considérable. Alors de Villiers après avoir soûtenu avec courage quatre assauts consécutifs, où il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave hommme, voyant qu'il n'y avoit aucune espérance de secours, parce que les ennemis étoient maîtres de la campagne, fit une capitulation honorable. Elle fut assez bien observée d'abord, par respect pour D. Juan qui s'étoit rendu en personne à ce siége. La garnison sortit sans être insultée ; mais à peine le Prince se fut retiré, que toute la rage des assiégeans tomba sur les blessés & sur les malades, & ils eurent la cruauté de massacrer ces malheureux que la guerre avoit épargnés.

En même tems Roeux & Soignies se rendirent aux Espagnols. Les habitans de Bins appréhendant d'être eux-mêmes assiégés, avoient fait sortir cinquante arquebusiers pour aller chercher du secours à Mons ; mais ils furent enlevés par un parti de la cavalerie des ennemis, & ceux de Bins n'eurent point d'autre recours que de remettre la place à D. Juan, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve, & qu'on ne toucheroit point à leurs biens. Ceux de Beaumont, de Walcourt, & de Maubeuge suivirent aussitôt leur exemple. La terreur se mit aussi dans la garnison de Chimay : elle abandonna la ville à l'approche de l'armée ennemie, & se retira dans le château, d'où elle fit sa capitulation. Saint-Guilain fut sur le

HENRI III. 1578.

point d'être surpris encore par les Espagnols. L'entreprise avoit été conduite par Matthieu Moulart abbé de cette ville, & nommé à l'evêché d'Arras, qui y avoit quelques intelligences : mais il fut prévenu par de Hervisart. Celui-ci s'étant jetté dans la place avec quelques bonnes troupes, rendit inutiles tous les desseins des ennemis, & la remit ensuite au comte de Lalaing gouverneur du Hainaut.

D. Juan fit ensuite une tentative sur Mastricht, où commandoit le sieur de Heese avec son régiment. Le baron de Chevreaux & Jean-Baptiste del Monte étoient chargés de la conduite de cette entreprise. Ils devoient sous main faire soulever les troupes de la garnison, sous prétexte qu'on ne les payoit point ; profiter de l'émotion pour s'assûrer des Officiers, sur-tout du sieur de Heese, & ouvrir aussitôt les portes aux Espagnols, qui se tiendroient cependant à portée. Tel fut le plan de ce projet, qui fut en effet exécuté : mais un accident dérangea ces mesures. Aussitôt que la garnison commença à se mutiner, les Anglois qui étoient dans la place se doutant bien du dessein qu'on avoit, coururent aux armes, se rendirent maîtres de toutes les avenuës, & se défendirent bravement contre ces séditieux, gagnés pour livrer la ville à l'ennemi. En même tems Nicolas de Palmier sieur de Malroi, que le prince d'Orange envoyoit au secours, arriva à propos avec cinq compagnies dont on étoit sûr, & de l'argent. Par là il appaisa les mutins, & rassûra la place contre les entreprises du Prince.

Cependant Jean de Norkerme baron de Selles, qu'on avoit fait passer en Espagne l'année précédente, étoit enfin de retour. Il étoit chargé de lettres de S. M. C. écrites de Madrid sur la fin de l'année derniére, par lesquelles elle répondoit à la lettre des Etats en date du 24. d'Août, de façon à faire entendre qu'ils s'étoient engagés à rétablir dans les Païs-bas la Religion catholique, sur le même pied où elle étoit dans les provinces du vivant de l'empereur Charle V. Cet article étoit directement contraire à la pacification de Gand, que les Etats, & D. Juan lui-même avoient juré d'observer, & qui depuis avoit été confirmée par S. M. C. Cependant de Selles prétendoit que cet article étoit formellement porté par ses instructions. Les Etats au contraire en

appelloient

appelloient à la lettre qu'ils avoient écrite. Ainsi ils jugérent aisément par tous les discours de leur député, que ni Philippe, ni le Prince, ne vouloient point s'en tenir à la pacification de Gand, qu'ils ne cherchoient même qu'un prétexte d'y donner atteinte ; & ils prirent cette réponse pour une dénonciation de guerre. HENRI III. 1578.

D'un autre côté le baron de Selles, pour montrer qu'il ne souhaitoit que la paix, écrivit à l'Archiduc : Que puisqu'on avoit proposé l'année précédente trois moyens de réünion ; le premier, que la pacification de Gand fût observée ; le second, que D. Juan & toutes les troupes étrangéres sortissent des Païs-bas, comme le Prince s'y étoit toûjours offert ; enfin qu'on mît à sa place, ou l'Archiduc lui-même, ou quelqu'autre ; il croyoit qu'il seroit à propos que le Prince de Parme se rendît sans suite aux Etats, afin qu'on pût conférer avec lui, & prendre de concert des voies pour terminer les différends que la Religion avoit fait naître, & rétablir les choses sur le même pied où elles étoient du vivant de l'empereur Charle V : Que cependant pour servir d'ôtage, le prince d'Orange se remît entre les mains de D. Juan, ou de tel autre que S. M. C. nommeroit. Mais comme ce dernier article sembloit cacher quelqu'artifice, & qu'on ne pouvoit l'accepter sans exposer la personne du prince d'Orange, on rejetta absolument ces propositions ; & voilà à quoi aboutit toute la négociation de ce député.

Après la défaite de Giblou, l'Archiduc & le prince d'Orange, persuadés que D. Juan ne manqueroit pas de venir attaquer Bruxelles, avoient fait dans cette ville tous les préparatifs nécessaires pour soûtenir un siége. Ils y laissérent ensuite le comte de Bossu avec des troupes assez nombreuses pour la défendre, & retournérent à Anvers. De là ils envoyérent une garnison composée de bourgeois d'Anvers, à Lire, & sur-tout à Malines, où ils étoient informés qu'on avoit déja apperçu quelques mouvemens. Enfin ils firent venir de nouvelles troupes de la Flandre & de la Hollande, parce que ces deux provinces étoient le plus attachées aux Etats. Ils comptoient particuliérement beaucoup sur la Hollande, depuis qu'Amsterdam venoit d'embrasser leur parti.

Cette ville si puissante & si riche avoit toûjours été contraire

HENRI III. 1578.

Réduction d'Amſterdam à l'obéïſſance du prince d'Orange.

aux Proteſtans. On en étoit redevable aux ſoins de Pierre Peters un des principaux bourgeois, & des Cordeliers qui y avoient beaucoup de crédit, & qui par leurs exhortations continuelles avoient juſque-là empêché les habitans de ſécoüer le joug de la domination d'Eſpagne. Ainſi ils avoient toûjours ouvert leurs portes aux troupes Eſpagnoles ; ils étoient ennemis mortels de ceux d'Enckuyſe, place voiſine d'Amſterdam ; & dans le dernier ſiége de Harlem, ils avoient eu grand ſoin d'envoyer continuellement des proviſions au camp du duc d'Albe. Enfin le colonel Helling ayant voulu tenter l'année précédente de les ſoumettre à l'obeïſſance du prince d'Orange gouverneur de la province, il s'en étoit mal trouvé, & ils l'avoient maſſacré avec Ruyehaver, commandant de la bourgeoiſie. Cependant le prince d'Orange fit ſonner ſi haut l'autorité des Etats, ſes inſtances pour les engager à accepter la pacification de Gand furent ſi preſſantes, qu'ils s'y réſolurent enfin cette année. On convint le ſecond de Février : Que les Proteſtans auroient permiſſion de tenir leurs aſſemblées hors de la ville : Que dans Amſterdam même ils pourroient avoir un lieu profane pour enterrer leurs morts : Que les habitans congédieroient les ſix compagnies qui y étoient en garniſon : Que les Bourgmeſtres léveroient quatre ou ſix cens hommes d'autres troupes pour les remplacer, & qu'on rétabliroit les compagnies d'archers ſur le pied où elles avoient été auparavant.

Les Proteſtans ayant donc été admis dans Amſterdam à ces conditions, au lieu d'oublier le paſſé, ne ſongérent qu'à ſe venger. Ils courent aux armes, ſous prétexte que les Cordeliers & les autres Eccléſiaſtiques avoient, diſoient-ils, réſolu leur perte, les chaſſent de la ville, & ne mettant plus enſuite de bornes à leur fureur, ils pillent les Egliſes, briſent les ſtatuës & les images, & aboliſſent abſolument l'exercice de la Religion catholique, prétendant que cette précaution étoit néceſſaire tant que la guerre dureroit, pour le maintien de la tranquillité publique. Cette révolution, qui fut peut-être alors avantageuſe au prince d'Orange, lui attira bien des ennemis, & lui fit beaucoup de tort dans la ſuite. Ce fut pour le nouveau parti, qui s'éleva ſous le nom de mécontens, un prétexte d'abandonner ſes intérêts, & de travailler en particulier à prendre leurs ſûretés.

D. Juan de ſon côté ne s'endormoit pas. Après avoir manqué Maſtricht, il penſa à faire le ſiége de Philippeville, place forte par ſa ſituation, & que Philippe II. avoit encore fortifiée dans les derniéres guerres des Eſpagnols contre la France. Le Seigneur de Florennes qui y commandoit, avoit lui-même inſinué au Prince le deſſein de cette entrepriſe, en lui faiſant entendre qu'il ſe rendroit auſſitôt qu'il ſe verroit aſſiégé. En effet pour en avoir un prétexte honnête, il avoit détourné, ou fait gâter ſous main, tout ce qu'il avoit de proviſions & de munitions de guerre dans cette ville. Mais la facilité de D. Juan à compter ſur un homme qui n'avoit aucun crédit dans ſa place, le jetta dans un grand embarras; & penſa lui faire perdre tout le fruit de ſa derniére victoire. La garniſon fit d'abord une vigoureuſe réſiſtance. Ainſi ce Prince, qui croyoit qu'il y alloit de ſon honneur de réüſſir dans tout ce qu'il entreprenoit, ſe vit obligé, contre ſon attente, de faire un ſiége dans les formes. On ouvrit la tranchée, & comme il étoit le premier avec le prince de Parme & Octave de Gonzague à montrer l'exemple, portant des faſcines, & travaillant comme le dernier ſoldat, il ſe fatigua tellement, qu'il contracta enfin une maladie qui cauſa ſa mort.

Cependant il avoit déja perdu beaucoup de monde dans les ſorties fréquentes que les aſſiégés avoient faites : il commençoit même à déſeſpérer d'emporter cette place, lorſqu'un Franc-Comtois, nommé de Marmier ſieur de Gaté, le tira d'inquiétude. Ce Gentilhomme qui étoit naturellement éloquent & inſinuant, ayant été introduit dans la place par le Gouverneur même ſous quelque prétexte, travailla à gagner les ſoldats de la garniſon. Il leur vanta la douceur & la généroſité de D. Juan. Il leur dit que ce Prince rendoit parfaitement juſtice à leur mérite, & qu'il ſe croiroit heureux de pouvoir s'attacher d'auſſi braves gens. Il ajoûta à ce diſcours un offre de ſa part, de leur payer une montre de trois mois, aſſûrant qu'il laiſſeroit la liberté à ceux qui ne voudroient pas ſervir ſous lui, de ſe retirer où bon leur ſembleroit. Enfin il leur remontra qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'accepter des conditions, d'ailleurs ſi avantageuſes; qu'on leur avoit ôté toute eſpérance de ſecours; que c'étoit donc à eux de prendre leur parti; qu'ils devoient pour quelques inſtans oublier

HENRI III. 1578. leur gloire, & ne penser qu'à leur sûreté. Ce discours produisit son effet. Les assiégés consultérent entr'eux sur la résolution qu'ils devoient prendre. En même tems le Gouverneur, de concert avec le Prince, fait courir le bruit, qu'un détachement de cavalerie que le prince d'Orange envoyoit à leur secours, avoit été surpris & taillé en piéces par le comte de Meghen. Sur cette nouvelle il presse ses soldats de consentir à se rendre : il les détermine enfin, & les articles de la capitulation furent signés le 21. de Mai, aux conditions qui avoient été proposées. De cinq compagnies qui étoient en garnison dans la ville, trois passérent au service des Espagnols, & reçurent leur montre de trois mois ; les deux autres sortirent de la place, enseignes déployées, & le Prince leur donna une escorte pour les conduire en lieu de sûreté.

Après la prise de cette ville, la maladie de D. Juan ne lui permit pas de rester à l'armée, & il retourna à Namur. Cependant le prince de Parme son lieutenant entra dans le Limbourg, & se rendit maître d'abord de quelques petites places, entr'autres du château de Heude, bâti sur la pointe d'un rocher escarpé, dont l'accès est impraticable. Il n'y avoit dedans que cinquante hommes de garnison, commandés par deux Officiers, tous deux d'un parti opposé. Un d'eux qui étoit Liégeois, & tenoit pour les Espagnols, donna le choix à son collégue, de rester dans la place avec six hommes seulement, ou de se mettre à la tête du reste & d'aller hâter le secours. Celui-ci choisit le parti de s'éloigner. Il sortit ; en même tems le Liégeois gagna trois des hommes qui lui restoient, se défit des autres, & ouvrit les portes de ce château au Prince aussitôt qu'il parut. Cette place fut d'un grand avantage pour le siége de Limbourg.

De là le général Espagnol marcha vers cette Capitale du duché, qu'il somma de se rendre ; & sur le refus des habitans il fit avancer son artillerie. Cet appareil les épouvanta ; ils voulurent faire des propositions : mais le Prince qui s'apperçut de leur embarras, refusa à son tour de les écouter. Cependant le Gouverneur de la place se préparoit à se défendre bravement : par malheur il n'eut pas le talent d'inspirer à ses gens la même résolution. Il fut obligé d'abandonner la ville & de se retirer dans le château avec quelques troupes qui

servoient sous lui, & qui perdirent courage elles-mêmes lorsqu'elles virent qu'il se disposoit à y tenir. Ainsi il fit son traité avec le colonel Mondragon, & obtint la liberté de passer à Mastricht: pour ce qui est de ses soldats, la plûpart se mirent au service des Espagnols.



Valckembourg se rendit ensuite; & le prince de Parme alla forcer Dalem, qui fut mis à feu & à sang. Il voulut faire aussi une tentative sur Mastricht; mais l'arrivée du comte de Bossu fit échoüer son entreprise. De là le Prince partagea son armée avec Octave de Gonzague, qui alla ravager les environs de Bruxelles & de Mons, dans l'espérance que les intelligences qu'il avoit dans Malines, y feroient quelque mouvement qui le rendroit maître de cette ville : mais la conjuration fut découverte. Les Etats mirent en même tems des troupes nombreuses en campagne; & Octave fut obligé de se retirer après avoir été bien battu. Les Espagnols abandonnérent donc toutes le petites places qu'ils avoient prises; & après avoir jetté des troupes dans Louvain, dans Leewe, & dans Nivelle, ils allérent camper sous Tillemont. Il y eut aussi une action proche de Bolduc, où l'avantage fut assez égal de part & d'autre.

Le duc d'Anjou pense à passer en Flandre.

Aussitôt que la nouvelle de la défaite de Giblou fut sçûë en France, le duc d'Anjou frére du Roi, qui aspiroit depuis long-tems à se faire un établissement dans les Païs-bas, députa aux Etats le sieur de la Fougére, avec ordre de leur offrir de sa part sa personne, ses amis & son crédit. Ceux qui parmi les Flamans, quoiqu'ennemis des Espagnols, n'avoient cependant point de relation avec le prince d'Orange, & étoient piqués au contraire de ce qu'il s'étoit emparé de l'esprit de l'Archiduc, qu'ils avoient fait venir eux-mêmes, n'auroient pas été fâchés de voir le prince en Flandre. Les Etats chargérent de la Fougere de remercier Monsieur de leur part, & de lui marquer qu'il leur feroit plaisir de leur envoyer ses Députés pour prendre avec eux des mesures.

Sur cette nouvelle, ce Prince députa aussitôt pour cette négociation Antoine de Silly comte de Rochepot, & Roch de Sorbiers sieur des Pruneaux. Ils furent reçûs en Flandre par Philippe comte de Lalaing, Charle de Gaure seigneur de Frezin, & Théodore de Lyesveldt conseiller d'Etat, qui

HENRI III. 1578. s'avancérent au devant d'eux jusqu'à Saint Guilain, que de Hervisart avoit conservé aux Etats par sa vigilance. Là, on n'entra presque dans aucun détail, & il ne fut guéres mention du traité que Monsieur passa au mois d'Août suivant avec les Flamans. Ils confirmérent seulement à ses Députés qu'ils verroient le Prince avec plaisir dans les Païs-bas. Les François furent congédiés avec cette réponse. Cependant le duc d'Anjou avoit déja levé six mille hommes de pied & mille chevaux, composés de Gentilshommes qui étoient venus servir sous lui en qualité de volontaires. Mais comme ces troupes n'étoient point payées, on ne peut exprimer le dégât qu'elles firent de toutes parts, sans même épargner les maisons & les terres de la Noblesse. Le Roi qui souhaitoit avec passion de voir son frére & toute sa suite hors du royaume, fermoit cependant les yeux à ce désordre. Enfin elles entrérent en Flandre, moins en amis, qu'en ennemis cruels, portant en tous lieux le ravage.

Cette démarche de Monsieur rallentit un peu les progrès de Dom Juan, qui sembloit déja pouvoir se promettre une victoire complete. Pour empêcher que les Flamans ne prissent des liaisons plus étroites avec la France, ce Prince publia aussitôt les derniers ordres qu'il avoit reçûs de la cour d'Espagne, par lesquels Philippe le revétoit de toute son autorité, & lui donnoit le pouvoir d'accorder une amnistie générale, à condition qu'on mettroit les armes bas dans un certain terme, qui étoit borné à vingt jours; qu'on établiroit solidement la religion Catholique en Flandre, & qu'on se soûmettroit de bonne foi à l'obéïssance de S. M. C. En même tems pour donner quelque satisfaction aux Etats, il assûra de nouveau, qu'il étoit résolu de faire sortir les troupes étrangéres des Païs-bas; & afin de justifier ses promesses par sa conduite, il congédia dès-lors les troupes Françoises du comte de Mansfeldt, que les Espagnols ne voyoient pas de bon œil, & que l'arrivée prochaine du duc d'Anjou en Flandre commençoit à lui rendre suspectes à lui même.

Cependant depuis le retour du marquis de Varambon, l'Empereur avoit nommé sur les instances de sa Majesté Catholique & de Dom Juan, Gebhard Trusches électeur de Cologne, & Jacque de Eltz électeur de Tréves, l'archevêque

de Saltzbourg, Ferdinand duc de Baviére, & Othon Henri comte de Schwartzenbourg ſes plénipotentiaires, pour chercher des voyes d'accommodement entre le roi d'Eſpagne & les Etats des Païs-bas. En même tems il fit partir devant le comte de Schwartzenbourg, avec ordre d'examiner avec ſoin toutes les démarches que le prince d'Orange & les autres ſeigneurs de Flandre avoient fait faire à l'Archiduc ſon frére; & de voir en quoi elles pouvoient être contraires aux intérêts de la maiſon d'Autriche. Ce Seigneur ſe rendit donc aux Etats; & après leur avoir fait part des bonnes intentions de S. M. I. à leur égard, après avoir déploré la funeſte ſituation où leurs diviſions les avoient réduits, il inſiſta principalement ſur deux chefs; le rétabliſſement de la religion Catholique dans les Païs-bas, & l'obéïſſance dûë à leur Souverain.

Les Etats prirent cette occaſion de publier un long écrit, pour juſtifier leur conduite ſur ces deux articles. Dans ce manifeſte ils prétendoient montrer: Que par la pacification de Gand ils avoient ſatisfait, autant qu'il étoit en eux, à ces deux chefs: Qu'elle n'avoit été faite que pour le bien de la Religion; que les plus ſçavans Théologiens de l'Univerſité de Louvain l'avoient approuvée, comme ne contenant rien que de très-orthodoxe; que Dom Juan l'avoit ratifiée dans la ſuite, & qu'elle avoit été confirmée depuis par S. M. C. elle-même: Que cependant l'ambition du Prince, qui n'avoit en vûë que de réduire la Flandre dans un eſclavage honteux, jointe au peu de droiture des miniſtres Eſpagnols, dont il étoit obſédé, avoit rendu inutile un reméde ſi capable de guérir le mal, & qui avoit été employé ſi à propos: Que malgré cela, ils ne s'étoient pourtant jamais écartés de leur devoir; qu'au contraire quelle que fût la juſtice de leur cauſe, pour ne pas ſe voir obligés d'appeller les étrangers à leurs ſecours, & d'implorer la protection des Princes voiſins, ils avoient fait venir en Flandre l'archiduc Mathias, qui étoit allié de ſi proche à Philippe, & dont l'attachement pour la religion Catholique n'étoit pas douteux; qu'ils avoient enſuite ſupplié très-humblement S. M. C. de le leur donner pour Gouverneur, ou d'en nommer du moins un autre, qui fût agréable aux Etats; que quelque juſtes que fuſſent leurs

HENRI III. 1578.

demandes, quoiqu'elles fussent appuyées de la recommandation des Princes les plus affectionnés à l'Espagne, & sur-tout au roi de Portugal, elles n'avoient pû se faire entendre aux oreilles de sa Majesté, que les ennemis implacables de la nation avoient fermées à toutes les requêtes: Que depuis on avoit encore imaginé un nouveau moyen d'éluder toutes leurs demandes; qu'ils avoient écrit à S. M. l'année précédente, pour la prier de rendre la paix à la Flandre, en faisant exécuter les articles de la pacification de Gand; qu'à peine au bout de six mois ils avoient pû obtenir une réponse de la cour d'Espagne, par laquelle on supposoit, qu'ils s'étoient engagés à rétablir la religion Catholique dans les Païs-bas sur le même pied où elle étoit dans ces provinces du vivant de l'Empereur Charles V.

Que cette article étoit directement contraire à la pacification de Gand, qu'il n'étoit pas même en leur pouvoir de le mettre à exécution, & qu'on ne pourroit le tenter, sans exposer la Religion elle-même à un danger manifeste, puisque ce seroit rallumer infailliblement le flambeau de la guerre civile, que de vouloir obliger les provinces de Flandre, & surtout la Hollande & la Zélande à se soûmettre de nouveau au joug insupportable de l'Inquisition d'Espagne: Que pour avoir un prétexte de les accuser d'inconstance, & de leur faire la guerre, le baron de Selles & D. Juan s'opiniâtroient néanmoins à soutenir qu'ils avoient fait à S. M. de pareilles propositions: Qu'en effet le Prince ne cessoit point de les poursuivre les armes à la main; qu'enfin voyant, que ni leurs raisons ni leurs priéres, ni la recommandation des Princes alliés ne pouvoient rien sur l'esprit du Roi; que S. M. obsédée & prévenuë par leurs ennemis, sur-tout par le duc d'Albe, qui par une haine naturelle qu'il avoit contre les Flamans, leur attiroit lui seul tous ces malheurs, les traitoit toûjours avec la même dureté, ils se trouvoient réduits au point de ne pouvoir plus prendre conseil que de la nécessité, & d'être obligés d'avoir recours aux résolutions les plus extrêmes: Qu'ils supplioient donc sa Majesté Impériale le plus humblement & le plus instamment qu'il leur étoit possible, de prendre compassion des Païs-bas, qui faisoient une portion assez considérable de l'Empire; de prêter la main à l'Archiduc son frére, & aux

Etats,

Etats, dans une cause qui la regardoit elle-même spécialement; enfin d'employer cette autorité que Dieu lui avoit mise en main, comme au Juge né & à l'Arbitre souverain de tous les différens qui peuvent s'élever dans l'univers Chrétien, pour éteindre l'incendie que la guerre civile avoit allumé, & empêcher qu'il ne fît de plus grands ravages; pour établir en Flandre une paix juste & solide; & par cette paix affermir & la religion Catholique, & l'autorité du Roi dans ces provinces.

En même tems pour prouver, du moins par quelques effets la sincérité de leurs intentions, les Etats firent publier le 21. d'Avril à Anvers, où l'Archiduc avoit transporté sa Cour, une Ordonnance qui confirmoit de nouveau la pacification de Gand, & enjoignoit à tous les sujets de la nation de promettre avec serment de l'observer, défendant à toutes personnes, quelles qu'elles fussent, d'avoir aucun commerce avec l'ennemi de la Flandre, & de rien laisser échaper dans leurs discours publics ou particuliers, qui fût contraire à l'honneur ou aux intérêts de l'Archiduc, du prince d'Orange & des Etats. Elle contenoit encore une commandement à tous les Juges particuliers de poursuivre dans les régles, & de punir suivant la rigueur des Ordonnances, tous ceux qui, hors des provinces de Hollande & de Zélande, oseroient faire quelque entreprise contraire aux intérêts de la religion Catholique, Apostolique & Romaine, ou la scandaliser en quelque façon que ce fût. Sous ce nom de scandales, on entendoit défendre tous prêches, tous baptêmes, enfin tout exercice de la religion Prétenduë Réformée. Mais cette Ordonnance, si sage en apparence, ne put avoir son effet, sur-tout par rapport à ce dernier article. Le nombre des Protestans, qui à la faveur de l'union s'augmentoit de jour en jour, étoit devenu si grand, & on avoit tellement besoin de leur service dans une guerre où régnoient la défiance & les soupçons; qu'il fut impossible de l'exécuter.

Le lendemain le Clergé fut cité pour jurer l'observation de la pacification de Gand & de cette derniére Ordonnance. D'abord tous les Prélats de Flandre prêtérent serment sans difficulté. Les Jésuites parurent ensuite. Ces Péres, du tems que le duc d'Albe étoit gouverneur des Païs-bas,

HENRI III. 1578. avoient acheté à Anvers de la famille des Schetſen, qui avoit quitté Aix-la-Chapelle pour venir demeurer dans cette ville, l'Hôtel d'Aix, qui autrefois avoit été magnifique. Ils l'avoient depuis accommodé à leurs uſages, & ils y logeoient. Ayant donc été interpellés de ſe conformer à l'Ordonnance des Etats, ils refuſérent d'obéïr, pour ne pas violer le premier ſerment qu'ils avoient fait au Pape, qui étoit ami de Dom Juan, & qui favoriſoit ſes deſſeins. On inſiſta cependant; & comme ils perſiſtérent avec opiniâtreté dans leur refus, ſans que l'exemple de tout le Clergé pût les engager à changer de réſolution, ils furent enfin chaſſés d'Anvers le 18. de Mai. On les tranſporta par eau à Malines, & de là Dom Juan les fit enſuite paſſer à Louvain.

Les Cordeliers voulurent auſſi d'abord faire quelque réſiſtance : mais enfin la plûpart ſe rendirent aux ſollicitations du Clergé. Vingt obéïrent. Il en reſtoit dix-neuf, à la tête deſquels étoit le Gardien, qui refuſérent conſtamment de ſe rendre, & qui furent bannis de la ville. Cependant le peuple ſe ſouleva, & on entendit en un moment mille cris ſéditieux, qui demandoient qu'on ſe défît de tous en général : mais on arrêta deux de ces mutins, qu'on trouva armés, comme s'ils euſſent eu deſſein d'aller forcer ces Religieux juſques dans leur Couvent; & on appaiſa la ſédition par leur ſupplice.

Cet événement réveilla la haine qu'on avoit déja contre les Cordeliers. Corneille Adrianſen natif de Dordrecht, le plus fameux Prédicateur de cet Ordre, qui fût en Flandre, y donna auſſi occaſion, par la violence avec laquelle il s'étoit déchaîné dans ſes ſermons contre les ſeigneurs Flamans & les Etats, dans le tems qu'il demeuroit au couvent de Bruges, & par l'établiſſement qu'il avoit fait d'une Congrégation de femmes dévotes, à qui il avoit donné certains réglemens ſecrets, qui ſembloient bleſſer la pudeur. Ce déchaînement univerſel eut pour eux de terribles ſuites. Comme il y en a parmi eux qu'on nomme Fréres lais, & qui, ſans être liés eux-mêmes par aucun vœu, ſont uniquement deſtinés à ſervir les autres, on en ſuborna quelques-uns qui étoient mécontens de ces Religieux. Ceux-ci allérent ſe préſenter au Magiſtrat, & accuſérent leurs maîtres des excès

les plus abominables. En conséquence tous furent auſſitôt mis en priſon, & l'Archiduc nomma Joſſe Huyſman & Gille Wytz conſeillers au Conſeil provincial de Flandre, pour informer ſur cette affaire. Pluſieurs ſe trouvérent coupables du crime dont on les accuſoit. Trois furent condamnés au feu, trois autres à être foüettés par les carrefours; & ce fait rappella le ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé du vivant de l'empereur Maximilien, lorſque les Religieux de ce Monaſtére furent tous chaſſés d'Anvers pour la même raiſon.

On ne les traita pas à Gand avec moins de ſévérité. Quatre Cordeliers & un Auguſtin, convaincus du même crime, furent brûlés en place publique; pluſieurs autres furent condamnés au foüet; & la haine alla même ſi loin, qu'on chaſſa de la ville tous les quatre Ordres Mendians. En même tems les Etats ordonnérent ſous les peines les plus rigoureuſes, de ſuſpendre le payement des Annates que le Pape retire des bénéfices vacans, & défendirent de les envoyer doreſnavant à Rome.

Cependant l'Empereur, en attendant que les Plénipotentiaires nommés pour terminer les troubles des Païs-bas ſe fuſſent aſſemblés, convoqua la diéte à Wormes, dont le voiſinage le mettoit à portée de veiller de plus près à ce qui ſe paſſeroit en Flandre. L'Archiduc y députa de ſon côté Philippe de Marnix ſieur de Sainte-Aldegonde. Ce Seigneur y fit le ſept de Mai, en préſence des Electeurs & des autres Princes qui aſſiſtoient à la diéte, un diſcours fort vif & fort libre, où après avoir déploré amérement l'état malheureux où les Païs-bas ſe voyoient réduits, après avoir déclamé avec aigreur contre la tyrannie du duc d'Albe & de D. Juan, il imploroit le ſecours de tous les membres de l'Empire, en leur repréſentant que le danger auquel la Flandre étoit expoſée, les menaçoit eux-mêmes également; que l'incendie qui s'étoit allumé dans ces provinces s'étendroit plus loin, ſi on n'avoit ſoin de l'éteindre de bonne heure; & qu'il embraſeroit enfin Cologne même, Munſter, Emden, & les autres villes voiſines, dont les Eſpagnols animés de l'eſprit du duc d'Albe, avoient depuis long-tems formé le deſſein de ſe rendre maîtres. En conſéquence il prioit l'Empereur & tous les princes de l'Empire, de ne pas abandonner les Flamans

HENRI III. 1578. dans une ſituation ſi triſte ; de mettre un frein aux projets de D. Juan & de ſon parti, en le menaçant ſuivant le droit qu'ils en avoient, de ne le plus traiter qu'en ennemi, s'il ne changeoit de conduite ; & d'empêcher par le même moyen qu'on ne lui envoyât aucun ſecours d'armes, de ſoldats, ou de munitions ; de rappeller enfin le duc de Brunſwick, le baron de Poll'weiller, & les autres Officiers Allemans qui ſervoient ſous ce Prince ; & de leur enjoindre ſous les mêmes peines, de ſe retirer inceſſamment. Cette harangue devint publique, & un anonyme y répondit ſous le nom de Calidius Chryſopolitanus, par un autre diſcours imprimé à Luxembourg, qui n'étoit rempli que d'invectives contre les Flamans, qu'on y repréſentoit comme criminels de léze-Majeſté divine & humaine.

D'un autre côté les Etats, qui juſqu'alors s'étoient contentés de s'oppoſer aux entrepriſes de D. Juan, voyant depuis le retour du baron de Selles, qu'il n'y avoit point d'accommodement á eſpérer, ſe déterminérent enfin à ſuivre les conſeils du prince d'Orange, & à attaquer eux-mêmes les Eſpagnols. Il y avoit déja quelque tems qu'ils avoient député à la reine d'Angleterre, Charle de Crouy marquis d'Havré, afin d'obtenir quelques ſecours de cette Princeſſe. Ce Seigneur avoit été parfaitement bien reçu d'Eliſabeth, & elle ne l'avoit renvoyé en Flandre, qu'après l'avoir aſſûré de fournir aux Etats quinze mille hommes de pied, & mille chevaux. Mais comme on avoit principalement beſoin d'argent, le Marquis eut ordre de repaſſer encore en Angleterre, & de traiter de nouveau avec la Reine. On convint donc cette ſeconde fois, qu'au lieu des troupes qu'Eliſabeth avoit promiſes aux Flamans, elle feroit compter quatre-vingt mille Angelots au prince Jean Caſimir, frére de l'électeur Palatin. Il s'étoit engagé déja d'amener aux Etats trois mille chevaux & trois mille hommes de pied, & il devoit employer cette ſomme à lever encore deux mille chevaux & trois mille hommes d'infanterie. En même tems le comte de Schwartzembourg leva auſſi trois mille chevaux ; le marquis d'Havré, quinze cens ; de Wolmerenckouſen, mille ; le baron de Schenck, autant ; & on donna outre cela un régiment d'infanterie à Lazare Muller. Au reſte, comme toutes ces troupes étoient

commandées ou entretenuës par les Proteſtans, ceux qui avoient le plus d'attachement pour la Religion catholique, s'imaginérent que les vûës du prince d'Orange n'alloient qu'à la détruire. Ainſi ils commencérent à l'abandonner inſenſiblement, à prendre tous ſes projets en mauvaiſe part, & à penſer eux-mêmes à ſe faire un nouveau parti. Les provinces ſur-tout les plus voiſines de la France différérent d'abord le payement des contributions qu'elles devoient fournir à la maſſe commune, & le refuſérent même enſuite abſolument.

Arrivée du duc d'Anjou aux Païs bas.

On croit que ces circonſtances hâtérent l'arrivée du duc d'Anjou dans les Païs-bas. Ce fut en effet vers ce tems-ci que ce Prince ſe rendit à Mons en Hainaut avec peu de ſuite, dans le deſſein de ſe faire le médiateur des différends qui commençoient à naître entre les Flamans, & de leur donner par quelqu'endroit des preuves de ſon attachement. Cependant avant que de partir pour la Flandre, le Prince, de concert avec la Reine mére, publia un manifeſte pour juſtifier cette démarche, par lequel il diſoit : Que tous les Seigneurs & les Etats de Flandre s'étoient adreſſés à lui, pour lui repréſenter la triſte ſituation de leurs affaires, & le ſupplier de ne pas abandonner des provinces qui avoient été autrefois feudataires de la France, où il tenoit le premier rang après le Roi ſon frére, & qui depuis ſi long-tems étoient la victime de la tyrannie des Eſpagnols : Que dans une telle conjoncture, malgré la réſiſtance de la Reine ſa mére, malgré les rémontrances des principaux Seigneurs du Royaume, il avoit crû ne pouvoir ſe refuſer à leurs priéres ; qu'au contraire il s'étoit perſuadé que pour s'acquiter des devoirs d'un bon Prince, il étoit obligé d'accepter les propoſitions honorables qu'on lui faiſoit, pour l'engager à entreprendre une guerre qui ne pouvoit lui être que très-glorieuſe : Que ſon deſſein n'étoit donc point, comme ſes ennemis vouloient l'imaginer, de prendre la défenſe d'un peuple révolté contre ſon maître légitime ; qu'il n'avoit en vûë que d'entretenir la paix & l'union entre les provinces confédérées ; de corriger les abus que le malheur des tems avoit pû introduire dans leur gouvernement ; de rétablir une égalité parfaite entre les ſujets de la nation ; de la decharger du joug inſupportable des impôts, & de conſerver les Flamans, qui tenoient par tant d'endroits à la France,

HENRI III. 1578. dans la possession de leurs anciens droits & priviléges : Que comme c'étoit là son unique but, cette expédition ne pouvoit lui être que glorieuse à lui-même & avantageuse au Royaume, puisqu'il alloit porter au dehors le feu de la guerre, qui avoit été si long-tems allumé dans le sein même de l'Etat, & qu'il espéroit que ce qui lui avoit alors servi de poison, seroit un antidote salutaire pour des maux étrangers, qui rétabliroit enfin la France & la Flandre dans l'état florissant où elles avoient autrefois été : Qu'ainsi il prenoit le ciel à témoin, que ni l'avarice, ni l'ambition, ni l'envie de profiter des dépoüilles d'un Prince voisin, ne l'avoient point engagé dans cette entreprise ; que la vûë de son devoir, & le desir de soulager un peuple malheureux, étoient les seuls motifs qui le portoient à cette guerre ; & qu'il invitoit tous ceux qui voudroient le servir dans un projet si loüable, à venir partager avec lui les avantages & la gloire qui en étoient inséparables.

Le Duc s'étant donc rendu après cela en poste à Mons, il y fut reçu par le comte de Lalaing, gouverneur du Hainaut, & par les députés des Etats, qui lui firent tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter. De là il députa à Anvers Louis de Clermont d'Amboise sieur de Bussy, Gille de Riants sieur de Villeré, & Claude de Mondoucet, qui conclurent avec les Etats le treize d'Aoust, un traité contenant les articles suivans : Que le duc d'Anjou prendroit la défense des Païs-bas contre la tyrannie des Espagnols & de D. Juan d'Autriche, & qu'en conséquence il seroit déclaré par les Etats protecteur de la liberté Belgique ; que pendant les trois premiers mois suivans il entretiendroit à ses dépens dix mille fantassins & deux mille chevaux : Que si ce terme expiré, la guerre n'étoit pas finie, il ne seroit tenu d'entretenir que trois mille hommes de pied, & cinq cens hommes de cavalerie : Que pour augmenter la puissance des Etats, le Prince feroit alliance avec la reine d'Angleterre ; & qu'on comprendroit dans ce traité le roi de Navarre & le prince Casimir : Que le duc d'Anjou ne pourroit entreprendre aucune guerre pour cause de Religion ; que cependant les Etats auroient la liberté de faire la paix jusque dans le mois de Juillet prochain, à condition pourtant que dans le traité il n'y auroit rien de

contraire aux intérêts du Prince & de ses alliés ; & qu'avant la fin de ce mois, D. Juan remettroit aux Flamans, Luxembourg, Ruremonde, Deventer, & toutes les places d'en deçà de la Meuse : Qu'à la tête des armées, le duc d'Anjou partageroit le nom & l'autorité de Général avec les Etats, représentés par celui qu'ils nommeroient à cet effet, qui dans l'absence du Prince auroit seul le commandement : Que le gouvernement des Païs-bas resteroit entre les mains des Etats, à condition qu'ils s'engageroient, au cas qu'ils songeassent à se soustraire à l'obéïssance de Philippe, de ne point choisir d'autre maître que le Duc : Que cependant, pour sûreté de leur parole, ils remettroient au Prince les villes frontiéres d'Avênes, du Quénoy, & de Landrecies : Que si le duc d'Anjou pouvoit reprendre Philippeville, Bins, ou Marienbourg, il auroit la liberté de les retenir au lieu d'Avênes : d'autres prétendent qu'à la place d'Avênes, on lui avoit cedé Bavais : Qu'outre cela le Prince garderoit toutes les conquêtes qu'il feroit au de-là de la Meuse ; & que celles d'en-deçà appartiendroient aux Etats : Qu'il n'auroit à sa suite que des François naturels, dont le nombre seroit même fixé ; que cependant il pourroit toûjours se faire accompagner par sa garde Suisse : Qu'il empêcheroit autant qu'il seroit en lui, que les François ne donnassent aucun secours aux Espagnols ; qu'il regarderoit comme ses ennemis tous ceux qui auroient été proscrits par les Etats, sur-tout les Espagnols & ceux qui favorisoient leur parti ; enfin qu'il s'engageroit à remettre aux Flamans les places de sûreté qu'ils lui cédoient par le traité, en lui payant les frais qu'il y auroit faits ; & que s'ils n'étoient pas en état de le rembourser, elles passeroient à sa mort à ses enfans mâles.

En même tems le Roi, pour avoir un moyen toûjours prêt de se justifier auprès de Philippe de l'absence du Prince son frére, dépêcha à Anvers Pompone de Belliévre. On lui donna audience le trois d'Août, & il fit dans cette occasion un discours fort long & fort éloquent, pour exhorter les seigneurs Flamans & les Etats à la paix. Mais les esprits étoient trop aigris, pour que sa harangue produisît aucun effet. Les Flamans avoient été si souvent trompés par les Espagnols, qu'ils ne croyoient plus pouvoir traiter avec eux avec sûreté.

HENRI III. 1578.

Au milieu de ces négociations le duc d'Anjou, à la tête des troupes qu'il avoit amenées, reprit Soignies, Maubeuge, & Rœux, places que les habitans avoient abandonnées, & où il mit garnison. Quelque tems auparavant Michel de Combelle, colonel d'un régiment François, s'étant rendu par ordre des Etats à Lens place du Hainaut, appartenante au comte de Barlaymont, il y fut attaqué le 21. de Mai par les Espagnols; mais il les repoussa vigoureusement, & les obligea de se retirer avec perte. Il y eut aussi quelques rencontres, où les troupes Françoises furent mal menées. Comme elles ne prenoient pas assez de précautions dans leur marche, elles furent attaquées, & taillées en piéces par le comte Annibal d'Altemps, qui leur enleva dix drapeaux, qu'il envoya à D. Juan comme un trophée.

Cependant les troupes s'assembloient en grand nombre sur la frontiére; & comme la licence régnoit également dans l'armée Françoise & Espagnole, le pays voisin étoit exposé chaque jour à ressentir de nouveaux effets de l'avarice & de la brutalité du soldat. Ceux qui ont écrit les événemens de cette année rapportent sur-tout à cette occasion deux traits qui méritent bien d'avoir place dans cette histoire.

Le capitaine Pont, François, avoit son logement au village de Becourt, chez un riche laboureur nommé Jean Millet, honnête-homme, qui avoit trois filles fort belles. L'aînée, qui surpassoit encore les deux autres en beauté, pour engager leur hôte à avoir pour eux quelque ménagement, avoit grand soin que rien ne lui manquât dans la maison. Ses attentions donnérent occasion au Capitaine de la considérer; il fut épris de ses charmes, & il ne pensa plus qu'à trouver un moyen de satisfaire sa passion. Dans cette vûë, un jour qu'il étoit à table, il pria le pére & la fille de venir s'asseoir avec eux. Sur le champ il fut obéi; & le vin ajoutant de nouvelles forces à sa passion, il demanda en badinant à Millet au milieu du repas, s'il vouloit lui donner sa fille en mariage. Le paysan, qui ne manquoit pas d'esprit, comprit aussitôt de quoi il s'agissoit : ainsi il se contenta de le refuser honnêtement, sous prétexte de l'inégalité de leurs conditions. Mais le Capitaine entrant en fureur, & faisant des juremens affreux, le jetta rudement hors de la salle

Henri III. 1578.

ſalle où ils mangeoient. Sa fille le ſuivoit, lorſqu'elle fut retenuë par quelques ſoldats qui étoient avec leur officier ; & malgré ſes cris & ſes larmes, ce furieux en abuſa ; après quoi il l'abandonna à l'inſolence de ſes camarades, que le vin rendoit encore plus brutaux. Ils ſe remirent enſuite à table, & voulurent même que cette jeune fille vînt auſſi s'aſſeoir avec eux. Elle n'avoit guéres encore que ſeize ans ; mais ſes ſentimens étoient au-deſſus de ſa condition & de ſon âge. Ainſi, perſuadée qu'il s'agiſſoit moins alors de pleurer le malheur qui lui étoit arrivé, que de penſer à ſe venger de l'outrage qu'elle avoit reçu, elle obéït, & s'aſſit auprès du capitaine : elle eut même aſſez de force pour diſſimuler ſon reſſentiment, parut d'un air guai ; & après avoir eſſuyé mille mauvais diſcours, par leſquels ces inſolens ſembloient encore vouloir inſulter à ſa douleur, elle prit le moment que le capitaine étoit tourné vers un de ſes gens qui lui parloit à l'oreille, pour lui percer le cœur d'un coup de couteau. Après cette action elle renverſa la table ; & tandis que les ſoldats étoient occupés autour de leur capitaine, elle ſortit par une porte de derriére, courut à ſon pére, lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer, & l'exhorta à prendre au plûtôt la fuite avec ſes deux autres filles. Pour ce qui eſt d'elle, la vie lui étoit trop à charge après la perte de ſon honneur, pour daigner ſe ſervir de la facilité qu'elle avoit de ſe mettre à couvert de l'orage dont elle étoit menacée. Elle attendit avec intrépidité ſes raviſſeurs qui coururent auſſitôt après elle, & la liérent à un arbre dans le deſſein de la faire mourir à coups d'arquebuſes. Dans cet état, cette héroïne, après avoir recommandé ſon ame à Dieu, s'adreſſant à ſes bourreaux : » Tirez, barbares, ( leur cria-t'elle ; ) après les marques que » je porte de votre brutalité, qui m'ont renduë indigne de » vivre, je recevrai de vos mains comme un préſent, la mort » que vos coups vont porter dans mon cœur : le ciel qui vient » de venger mon honneur par la perte de votre chef, ne laiſ» ſera pas non plus cette derniére horreur impunie. « L'événement juſtifia ſa prédiction. Le pére, digne d'une telle fille, ne fut pas plûtôt informé de ce qui venoit d'arriver, que ce dernier coup mit le comble à ſon déſeſpoir. Il fit prendre les armes à tous les païſans des environs, & ils maſſacrérent non

HENRI III. 1578. ſeulement ces brutaux ; mais encore quatre compagnies Françoiſes qu'ils ſurprirent, & dont il ne reſta pas un ſeul homme.

L'autre fait n'eſt pas moins atroce ; mais il eut un ſuccès tout différent. Parmi ceux qui ſervoient dans les troupes de D. Juan, un capitaine Eſpagnol de bonne maiſon étoit logé proche de Lille chez un avocat qui avoit une fort belle fille. L'officier en fut épris, & ayant trouvé moyen de la tirer un jour à l'écart, il ſe mit en devoir de lui faire violence ; mais en ſe défendant, elle ſe ſaiſit du poignard de l'Eſpagnol, & lui en porta dans les reins un ſi rude coup, qu'il tomba par terre baigné dans ſon ſang. Après cette action, il ne fut pas difficile à la fille d'échaper des mains de ſon raviſſeur. Pour lui, comme ſa bleſſure étoit mortelle, il demanda un Confeſſeur ; & après lui avoir fait l'aveu de ſon crime, pénétré du repentir le plus vif, il pria qu'on lui amenât la fille. On la chercha, on la fit approcher du lit du mourant, & le capitaine lui adreſſant la parole : » J'aurois pû ſouhaiter, ( lui dit-» il, ) d'obtenir de vous avant que de mourir, que vous me » pardonnaſſiez l'outrage que vous avez reçu de moi ; mais il » m'a paru que pour expier ma faute, il ne ſuffiſoit pas d'en » faire l'aveu & d'en demander le pardon, ſi je ne reparois par » une ſatisfaction convenable, l'honneur que j'ai voulu vous » ravir : je déclare donc que je ſuis votre mari ; & puiſque » mon crime & votre vertu m'ont mis hors d'état de pouvoir » vous offrir ma perſonne, recevez du moins avec le nom & » les droits de mon épouſe que je vous donne, le préſent que » je vous fais de tous mes biens : Que ceux qui ſçauront l'af-» front que vous avez été ſur le point de recevoir, appren-» nent en même tems, qu'un mariage honorable a été le prix » des efforts que j'ai faits pour vous deshonorer, & du cou-» rage avec lequel vous avez ſçû vous en défendre. « Après avoir parlé de la ſorte, l'Eſpagnol, du conſentement du pére & en préſence du Prêtre qui étoit venu pour le confeſſer, épouſa la fille, & il expira auſſitôt après, laiſſant à juger ce qui étoit le plus admirable, ou la générоſité de l'officier pour reparer ſa faute, ou le courage avec lequel cette fille avoit conſervé ſon honneur.

Cependant l'armée Flamande étoit allée camper entre Lire & Herentals. Le comte de Schwartzenbourg s'y étoit

rendu avec Erick bâtard de Brunſwick, à la tête des Reîtres qu'ils commandoient ; & Maximilien comte de Boſſu y étoit en qualité de Maréchal de camp. Les Etats avoient auſſi fait prier Jean d'Hangeſt, ſieur d'Argenlieu, qui étoit au ſervice de Jean Caſimir, de paſſer au camp ; mais il s'en excuſa, prétextant des ordres contraires du Prince, qui lui donnoit avis de ſa prochaine arrivée par la Gueldre, & qui le prioit de l'y aller joindre avec les troupes qu'il conduiſoit. D'Hangeſt partit en effet à la tête d'un détachement, & prit ſa marche au travers de la Flandre & du Brabant. Son refus dérangea conſidérablement les projets des Flamans. Car depuis que l'Archiduc eut fait la revûë des troupes, & qu'elles furent venuës camper à Rimenentain, ils ſentirent qu'ils avoient encore beſoin d'infanterie pour pouvoir attaquer les Eſpagnols avec ſuccès.



Sur ces entrefaites, François de la Nouë, connu par ſa probité, ſa prudence, & ſon expérience conſommée dans l'art militaire, paſſa en Flandre à la priére des Etats. L'armée confédérée avoit pour officiers géneraux, le marquis d'Havré & le duc d'Arſchot ſon frére, le comte de Lalaing, les comtes d'Egmond & de la Marck, le marquis de Berghes, le vicomte de Gand, les comtes de Hoocſtrate & de Hohenlo, le baron de Schenck, & pluſieurs autres Seigneurs. Le colonel Jean Norits commandoit les troupes Angloiſes, & le colonel Robert Stuart, les Ecoſſois. Ils campérent donc dans cet endroit, & s'y retranchérent en attendant le prince Caſimir, & les autres ſecours, qui leur arrivérent peu de tems après. La jonction ſe fit le 29. de Juin, Fête de S. Pierre & S. Paul, au bruit des trompettes & du canon ; & toutes les troupes réünies composérent trente mille hommes.

L'armée Eſpagnole n'étoit pas moins nombreuſe. Elle étoit commandée par le prince de Parme, Octave de Gonzague, Erick duc de Brunſwick, François duc de Saxe, Pierre Erneſt comte de Mansfeldt maréchal de Camp, Antoine de Crouy comte de Rœux, le comte de Barlaymont grand-Maître de l'artillerie, & ſes deux fréres, le comte de Meghen, le baron de Haultepenne, & le comte de Walkembourg. Les Officiers généraux Eſpagnols, étoient D. Pedre de Tolede duc de Ferrandina, Ferdinand de Tolede comte

HENRI III. 1578.

Défaite des Espagnols par l'armée des confédérés.

de Mondragon, D. Lopes de Figueroa, Christophle de Mondragon, Henri de Vienne baron de Chevreaux Franc-Comtois, & plusieurs autres.

D. Juan qui se portoit un peu mieux, s'étoit mis à la tête de ses troupes, & ayant passé devant Arschot, il vint se présenter en bataille à l'armée des confédérés. Son avant-garde étoit commandée par D. Alfonse Martinez de Leyva, fils de D. Sanche viceroi de Navarre. Ce Seigneur avoit abandonné le commandement des Galions d'Espagne, pour se consacrer à cette guerre, & il avoit amené de Naples une compagnie composée de deux cens hommes choisis, conduits par dix capitaines qui étoient tous de la premiére distinction. Leur enseigne étoit d'un taffetas noir, avec la représentation d'un Christ en croix, foulant aux pieds des sceptres & des couronnes.

De Leyva marcha d'abord à la faveur d'un bois taillis qui le couvroit, & reçut ordre d'attaquer les ennemis afin de les attirer au combat. Aussitôt que le comte de Bossu apperçut son dessein, il rappella ses gardes avancées, les raprocha du camp, & jetta derriére elles cinq cens arquebusiers, qui ne devoient paroître que lorsque les Espagnols seroient sur eux. Ceux-ci cependant attaquérent courageusement les Flamans, qui pliérent d'abord, & furent un peu maltraités dans leur retraite par les chevaux-légers de D. Juan. Ce succès anima de Leyva, il chargea avec vigueur la cavalerie ennemie; mais dans l'instant il se vit pris en flanc, d'un coté par les arquebusiers qui sortirent de leur embuscade, de l'autre par les Anglois & les Ecossois, commandés par les colonels Noritz & Robert Stuart, qu'on avoit postés le long d'un ruisseau. Dans cette extrémité les Espagnols ne purent tenir la campagne; ils se retirérent, & allérent se fortifier derriére des hayes. Là il y eut une action des plus vives, quoiqu'elle ne fût point générale, & elle dura depuis sept heures du matin jusqu'au soir. C'étoit le premier d'Août: la chaleur étoit si grande, que les Ecossois & les autres troupes ne pouvant supporter l'ardeur du soleil qui les brûloit, furent obligés d'abattre leurs chemises dont ils attachoient les manches a leur ceinture, & combattirent ainsi tout nuds tant que dura l'action. Le colonel Noritz se distingua beaucoup en cette

occasion, où il eut trois chevaux tués sous lui. Bingham lieutenant du colonel Candisch, & Guillaume Maream s'y comportérent aussi bravement. Enfin les François & les Flamans y firent des merveilles. Après cet échec, les Espagnols reprirent le chemin par où ils étoient venus, laissant environ neuf cens hommes sur le champ de bataille. Le nombre des morts fut un peu moindre du côté des confédérés.

Henri III. 1578.

Plusieurs dans le parti accusérent le comte de Bossu d'avoir été la cause de ce qu'on ne remporta pas ce jour-là une victoire complete sur les ennemis, qu'il auroit défaits entiérement, disoient-ils, s'il fût tombé sur eux avec toute son armée. Mais il avoit ses raisons, & il ne croyoit pas qu'il fût à propos de risquer une action générale dans un terrain aussi désavantageux pour la cavalerie que celui-là, & avec des troupes qui n'étoient pas encore bien formées. De là D. Juan, dont la santé s'affoiblissoit de jour en jour, se retira aux environs de Namur, & pour refaire un peu ses soldats, il alla camper sur les bords de la Meuse, dans les retranchemens que Gabriël Serbellon y avoit autrefois tracés; résolu d'attendre dans ce poste l'arrivée des troupes Allemandes que le baron de Pollweiller, & le comte Annibal d'Altemps lui amenoient.

Cependant le vicomte de Gand surprit Arschot, qui étoit défendu par Mutio Pagan, avec une compagnie d'Italiens, & deux d'Allemans. La place lui fut livrée par un Meûnier, qui vers le point du jour y introduisit les Flamans par l'écluse de son moulin. Ils taillérent en piéces la garnison, pillérent la ville, & l'abandonnérent ensuite pour aller rejoindre l'armée. Mais à peine en étoient-ils sortis, que quelques troupes Espagnoles y rentrérent, comme si elles fussent venuës au secours, firent main basse sur tout ce qu'il y eut d'habitans qui osérent se mettre en défense, achevérent d'enlever le peu qui avoit échapé à la rage des vainqueurs, & mirent enfin le feu à la place.

D'un autre côté l'Archiduc marcha vers Louvain; mais comme cette ville étoit défenduë par une bonne garnison, commandée par le baron de Chevreaux, le Prince ne pensa pas à l'attaquer; & il alla de là se présenter devant Nivelle. Tandis qu'il se disposoit à en faire le siége, le comte de Bossu

HENRI III. 1578.

accompagné de François de la Nouë & du vicomte de Gand, à la tête d'un détachement de deux mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, s'avança jusqu'aux portes de Louvain. L'approche des troupes Flamandes piqua d'honneur la garnison : elle fit une sortie où l'on se battit vigoureusement de part & d'autre; cependant les Espagnols eurent le dessous, & peu s'en fallut que ce premier succès ne déterminât le Comte à faire le siége de cette place; mais comme il manquoit de pionniers, & qu'il n'avoit pas assez de canon pour forcer une si grande ville, il suivit le conseil de la Nouë, & abandonna ce dessein. Cependant l'armée des confédérés reprit dans sa marche les châteaux du Sart & de la Motte. Cette derniére place fut battuë & emportée d'assaut, l'autre se rendit à composition. Nivelle & Genap capitulérent aussi à l'approche de l'Archiduc. En même tems ce Prince ayant envoyé le sieur d'Archies à Valenciennes pour quelques affaires particuliéres, son arrivée causa un soulévement général dans cette ville. La division se mit parmi les bourgeois; on courut aux armes de part & d'autre; pendant huit jours on fut à chaque instant sur le point d'en venir aux mains. Enfin Jean Richardot conseiller du conseil d'Etat, que l'Archiduc dépêcha aussitôt de ce côté-là pour appaiser le tumulte, calma ces premiers mouvemens par sa prudence. Les deux partis convinrent de certains articles le 17. d'Août, & mirent aussitôt après les armes bas.

Dès le 22. de Juin, les Protestans, dont le nombre s'étoit fort augmenté dans toute la Flandre, avoient présenté une requête à l'Archiduc & aux Etats, par laquelle ils demandoient que pour établir une égalité parfaite entre tous les sujets de la nation, & pour arrêter la defiance qui jusqu'alors avoit été la source de tous les troubles, on leur accordât dans toute l'étenduë des Païs-bas le libre exercice de leur Religion. Après cela ils apportoient les raisons qui les avoient engagés à se séparer de l'Eglise Romaine. Ils se déchaînoient sur-tout sans aucun ménagement, contre la domination cruelle & barbare du duc d'Albe, qui avoit fait mourir jusqu'à dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Ils ajoûtoient que D. Louis de Requesens avoit depuis marché sur les mêmes traces; que comme lui, il avoit employé, non

pas le fer, à la vérité, mais l'exil & les proſcriptions, pour opprimer un peuple innocent; & que par ſon gouvernement tyrannique, il avoit dépeuplé les villes de Flandre d'artiſans, qui en font preſque toute la richeſſe. Ils déclaroient enſuite qu'ils étoient prêts de donner au Clergé & aux Catholiques, telle ſûreté que les Etats exigeroient. Enfin ils s'efforçoient de montrer par pluſieurs raiſonnemens, qu'on peut ſouffrir deux Religions différentes dans un Etat, ſans intéreſſer la tranquillité publique; ce qu'ils prouvoient par l'exemple des premiers Chrétiens & des Empereurs, ſur-tout des quatre derniers qui avoient gouverné l'Allemagne, & qui avoient accordé la liberté de conſcience dans tout l'Empire; ſans parler des rois de France & de Pologne, du Grand-Seigneur, du roi de Maroc, & du Pape lui-même, qui permettoit aux Juifs d'avoir des Synagogues juſque dans Rome.

Comme ces demandes ſouffroient beaucoup de difficulté, les Etats différérent d'abord de quelques jours d'y répondre. Ce retardement donna lieu à une nouvelle requête préſentée le ſept de Juillet, par laquelle les Proteſtans déclaroient, qu'outre les ſûretés qu'ils avoient déja offertes au Clergé & aux Catholiques, ils étoient prêts de leur en donner encore de nouvelles; s'engageans, au cas qu'on voulût leur accorder la liberté de conſcience, de donner des Souverains mêmes, pour caution de la promeſſe qu'ils faiſoient de ne rien entreprendre qui fût contraire à la tranquillité publique.

Edit des Etats généraux qui accorde aux Proteſtans la liberté de conſcience.

Ces inſtances réïtérées firent comprendre à l'Archiduc & aux Etats, qu'il étoit tems de donner quelque ſatisfaction au peuple, qui dans preſque toutes les villes de Flandre ſe trouvoit infatué des nouvelles opinions. Dans cette vûë, ils crurent devoir imiter la conduite que l'empereur Ferdinand avoit tenuë autrefois en Allemagne, & accorder la liberté de conſcience dans tous les Païs-bas, à condition qu'elle n'auroit lieu que pour les places qui voudroient en jouïr. L'édit en fut publié à Anvers le 12. de Juillet, contenant trente-ſix articles, dont aucun n'étoit contraire à la pacification de Gand. Ce nouveau réglement n'obligeoit point non plus ſpécialement le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, & les autres provinces; mais il laiſſoit à chacun la liberté de prendre ſur cela le parti qu'il jugeroit le plus avantageux.

HENRI III. 1578. ſeulement il défendoit aux provinces de Hollande & de Zélande de faire aucune entrepriſe qui pût être contraire aux intérêts de la Religion Catholique, & il paroiſſoit n'avoir été fait, que dans le deſſein d'obliger les Eſpagnols de ſortir des Païs-bas.

Conformément à cet Edit, on accorda des Temples aux Proteſtans, tant Calviniſtes que Luthériens & Zuingliens, à Anvers, à Bruxelles, à Malines, à Berghes, à Breda, à Lire, à Bruges, & à Ipres; auſſi-bien que dans toute la Friſe & la Gueldre. On avoit d'abord donné aux Calviniſtes à Anvers, la chapelle du Château, appellée l'égliſe des Moabites, celles des Jeſuites, des Cordeliers, des Dominicains, & de S. André. On y ajoûta encore enſuite la Cathédrale & l'égliſe de S. Jacque, dont le chœur reſta cependant toûjours aux Catholiques. On aſſigna de même à ceux qui avoient embraſſé la confeſſion d'Auſbourg, pour tenir leurs aſſemblées, les égliſes de S. George & des Carmes. Il y eut un peu plus de difficulté à Bruxelles. Les ſieurs de Champigny & de Heeſe, le marquis de Berghes, de Glimes, & quelques autres, quoiqu'ils tinſſent le parti des Etats, s'oppoſoient à ce qu'on accordât aux Proteſtans l'exercice public de leur Religion dans cette ville; alléguant pour raiſon, que comme elle étoit le lieu de la réſidence du Gouverneur, elle devoit être exceptée de la regle générale. Mais toutes leurs remontrances furent inutiles; le peuple ſe ſouleva; & le ſieur de Champigny ayant été ſoupçonné par ces mutins, d'être d'intelligence avec le cardinal de Granvelle ſon frére, malgré tous les ſervices qu'il avoit rendus à la Flandre, il fut arrêté au mois d'Août avec les autres Seigneurs qui penſoient comme lui. Il fut même traité le plus indignement; car on relâcha les autres dans la ſuite, au lieu qu'on l'envoya priſonnier à Gand. Les habitans de Lille & de Tournay avoient réſolu de tenir auſſi la même conduite; mais la diviſion qui ſe mit entre le provinces Walones & le reſte de la Flandre, empêcha que le nouveau réglement ne fût reçu dans ces deux villes.

Cependant les Plénipotentiaires nommés par les Princes étrangers, pour ménager un accommodement entre les Flamans, & la cour d'Eſpagne, ouvrirent leurs ſéances. Othon comte

comte de Schwartzenbourg s'y trouva au nom de l'Empereur, & Pompone de Bellievre pour la France ; les Milords Cobham & François Walsingam, députés de la reine Elisabeth, s'y rendirent aussi avec une suite nombreuse & très-magnifique. Les articles proposés par les Etats furent : Qu'on ratifiât tout ce qu'ils avoient fait depuis que D. Juan s'étoit retiré à Namur : Que comme par le traité passé avec le duc d'Anjou, ils avoient demandé tout le mois de Juillet pour retirer les places dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres, & engager D. Juan à sortir des Païs-bas, on ne leur donnât point jusqu'à ce tems-là d'autre Gouverneur que l'Archiduc : Qu'on se conduisît en tout conformément à la pacification de Gand : Qu'on renvoyât la décision de ce qui regardoit la Religion, à une assemblée générale des Etats : Enfin qu'on relâchât tous les prisonniers, entr'autres le comte de Buren fils du prince d'Orange ; & que la reine Elisabeth, le duc d'Anjou, le duc Casimir, & tous les autres Princes qui avoient donné du secours aux Flamans, fussent compris dans le traité.



Les députés des Couronnes pressoient D. Juan d'accepter ces propositions. Pour l'y engager ils lui representoient : Que c'étoit le seul moyen d'arrêter les suites du traité passé entre les Flamans & le duc d'Anjou ; que les Etats & les confédérés étoient puissans ; qu'il n'y avoit encore rien de perdu ; mais qu'il ne falloit pas attendre que le désespoir leur eût fait prendre quelque résolution funeste : Que le Prince pouvoit encore sortir des Païs-bas, sans intéresser sa réputation & sa gloire, puisqu'il ne le feroit que sur les instances de l'Empereur, du roi de France, & de la reine d'Angleterre ; que par-là il conserveroit la Flandre à son légitime Souverain, & mettroit la Religion catholique à couvert dans ces provinces, en les empêchant de se soumettre à l'obéïssance de Philippe. La négociation roula quelque tems là-dessus à Louvain, à Anvers, & dans quelques autres villes. Mais quoi qu'on pût représenter à D. Juan, il s'opiniâtra à ne vouloir écouter aucunes propositions, que les Etats ne se fussent engagés préalablement à ne point souffrir en Flandre l'exercice de la religion Protestante, à mettre les armes bas, & à renvoyer le prince d'Orange en Hollande. Il proposa cependant une

HENRI III. 1578.

tréve, afin qu'on eût le tems de délibérer plus mûrement sur cette affaire; mais le prince d'Orange s'y opposa, & son avis fut suivi. Enfin Dom Juan ayant reçû de nouveaux secours, ce Prince persuadé que faute d'argent les Etats ne pourroient pas entretenir long-tems les troupes étrangéres qu'ils avoient prises à leur service, résolut de les épuiser, en traînant la guerre en longueur, & éloignant toûjours la conclusion. Dans cette vûë, il répondit, que S. M. C. avoit remis cette affaire à la décision de l'Empereur; & il écrivit aux Etats en conséquence, ce qui mit fin à la négociation.

Sur ces entrefaites, les Etats députérent à Rome Elbert Leonin, célébre par son habileté dans le Droit, & par sa prudence consommée. Il étoit chargé de justifier les Flamans auprès de sa Sainteté, & de lui faire connoître le danger auquel la Flandre & la Religion étoient exposées par l'opiniâtreté des Espagnols. En même tems Ramirez de Gusman eut ordre de se rendre auprès des Princes de l'Empire, & sur-tout de l'électeur de Cologne, parce que c'étoit dans cette ville que les Députés des Couronnes devoient se rendre l'année suivante, pour terminer les différens qui étoient entre l'Espagne & les Païs-bas. Ce fut à cette assemblée que les nouvelles broüilleries qui s'élevérent en Flandre, & la mort de Dom Juan arrivée peu de tems après, renvoyérent la décision de cette grande affaire.

Nouveaux troubles en Flandre.

L'origine de ces nouveaux troubles vint des Gantois, peuple naturellement mutin & broüillon, qui sembloit être né pour mettre la discorde dans ces provinces. Les principaux d'entr'eux étoient presque tous Protestans; & pour montrer plus de zéle à l'avancement de leur Religion, il n'y avoit point d'insultes, ni de violences, qu'ils n'eussent faites au Clergé & aux Catholiques leurs concitoyens. Ils avoient pillé les Eglises, brisé les images, & chassé les Ecclesiastiques, dont ils avoient même confisqué les revenus; en sorte que dans tous les Païs-bas il n'y avoit personne qui observât moins exactement qu'eux la pacification qui portoit le nom de leur ville. C'étoit aussi par leurs intrigues, qu'on avoit arrêté l'année précédente la plûpart des seigneurs Flamans, dont plusieurs languissoient encore dans les prisons. Ainsi, soit pour se mettre à couvert de leur ressentiment, & sur-tout

pour ſe fortifier contre la Nobleſſe de la province, qui commençoit à les redouter, ſoit qu'ils euſſent en tête leurs projets particuliers, ils refuſoient de fournir aux contributions qu'on levoit ſur toutes les villes de Flandre : conduite, par où ils ſembloient vouloir ſe ſouſtraire non-ſeulement à la domination Eſpagnole, mais même à l'obéïſſance qu'ils devoient aux Etats.

Ils n'en demeurérent pas même là. Ils engagérent Bruges & Ipres dans leur parti, & y mirent des Gouverneurs à leur devotion, auſſi-bien que dans Dermonde, Oudenarde, Aloſt, & dans toutes les autres petites places de Flandre ; levérent des troupes de leur propre autorité, rétablirent avec une diligence admirable toutes les fortifications de leur ville, quelque grande qu'elle fût, dont Charles V. avoit fait abattre les murailles dans la ſédition qui s'éleva en 1539. raſſemblérent toutes les cloches des Egliſes, auſquelles ils joignirent du cuivre & de l'airain, & fondirent un nombre de canons très-conſidérable. Enſuite non contens d'avoir confiſqué tous les biens du Clergé, ils les firent vendre à l'encan, & les mirent à fort bas prix pour attirer les marchands, démolirent les Monaſtéres & les Egliſes, ruinérent les maiſons, & coupérent les bois qui leur appartenoient ; enfin ils abolirent entiérement dans tout leur reſſort l'exercice de la religion Catholique. Les habitans de Bruxelles & d'Anvers eurent beau leur députer ; ils ne purent rien gagner ſur eux. L'Archiduc, le prince d'Orange & les Etats n'eurent pas plus d'autorité, & le chevalier de Sainte-Aldegonde lui-même qu'ils leur avoient envoyé, ne put obtenir qu'ils ſe tinſſent tranquilles.

Les principaux chefs de ces mutins étoient Jean d'Imbiſe, Gille Boucluyt & Joſſe de Trieſt. Tout paſſoit par les mains de ce Triumvirat. Chaque jour ils imaginoient de nouveaux ſujets de défiances, pour animer le peuple & le tenir en haleine. Ils eurent même le crédit de faire donner à d'Imbiſe la charge de Conſul, qui eſt la principale de la ville. D'Imbiſe étoit un homme ambitieux, également fier & avare. Mais parce qu'on devoit principalement à ſes ſoins les nouvelles fortifications de Gand, & que c'étoit lui qui avoit le plus contribué à perfectionner en ſi peu de tems ce grand

HENRI III. 1578.

ouvrage, qui sembloit rendre à cette ville désolée son ancienne splendeur & tout son éclat, il faisoit du peuple tout ce qu'il vouloit. Il avoit pour confidens deux François tout semblables à lui, Michel de la Huguerie de Chartres, & Sarasin : il ne se conduisoit que par leurs conseils, & avec de tels Ministres il ne manquoit jamais de matiére pour faire naître quelques nouvelles séditions, comme le peuple étoit de son côté toûjours disposé à les fomenter.

Il s'éleva en même tems une faction toute opposée, dite communément des Mécontens. Au reste les Protestans nommoient ceux qui y étoient entrés, Soldats du *Pater noster*, au lieu que nos François les appelloient, *les yeux blancs*, tirant cette dénomination de ce qui arrive aux brebis, à qui les yeux blanchissent dans certaines maladies internes. Ce parti n'étoit guéres composé que des seigneurs Catholiques & de la Noblesse des provinces Wallones, qui après avoir accoûtumé de remplir les premiers emplois dans les guerres que la nation avoit euës à soûtenir contre nos Rois, ne pouvoit se résoudre à voir le peuple lui donner la loi. D'ailleurs comme ces Seigneurs étoient persuadés qu'on étoit redevable à leurs soins de la paix que les provinces avoient concluë avec la Hollande & la Zélande, ils prétendoient aussi qu'ils devoient avoir la meilleure part au gouvernement ; & ils avoient peine à souffrir que sans avoir aucun égard à leurs services, les villes eussent remis toute l'autorité entre les mains du prince d'Orange. Enfin ils étoient piqués personnellement de l'outrage qu'on avoit fait à tant de Seigneurs qu'on avoit arrêtés, & que les Gantois ne retenoient encore prisonniers, à ce qu'ils pensoient, que de concert & par les intrigues secretes du prince d'Orange, quelqu'effort qu'il fît pour qu'on crût le contraire. Ainsi, à l'exemple de ceux de Gand, ils résolurent aussi d'employer à soûtenir leurs intérêts particuliers les contributions que les Etats n'avoient ordonnées que pour la défense de la cause commune ; & ils levérent une armée pour se mettre à couvert, disoient-ils, des entreprises de ceux qui attaquoient la Religion, la liberté de la Nation, & les droits de la Noblesse.

Les plus zélés défenseurs de ce parti furent Matthieu Moulard évêque d'Arras & abbé de Saint Guilain, avec

Henri de Ives abbé de Marolles, & Jean de Linden. Ils avoient d'abord été des plus ardens à presser les Flamans de se liguer contre les Espagnols, dont ils détestoient les cruautés. Mais lorsqu'ils virent dans la suite, que le prince d'Orange soûtenu de la faveur du peuple, attiroit insensiblement à lui toute l'autorité, ils se repentirent de leur propre ouvrage, & changérent de conduite. Ils publiérent donc le 18. de Juillet un manifeste, en réponse à la requête présentée par les Protestans pour obtenir la liberté de conscience, & à l'Edit que l'Archiduc avoit fait publier en leur faveur. Par cet écrit ils protestoient contre ces deux actes, déclarant qu'ils regarderoient comme traîtres à la patrie tous ceux de quelque rang & de quelque condition qu'ils fussent, qui les autoriseroient, ou approuveroient, & qu'ils étoient résolus de s'y opposer, aux dépens même de leurs biens & de leur propre vie.

En même tems, pour fortifier leur parti, la noblesse d'Artois & de Hainaut se mit en tête de rendre ces deux provinces, toutes petites qu'elles sont, aussi puissantes que toutes les autres ensemble. Dans cette vûë elle demandoit non-seulement qu'elles eussent leurs voix dans l'assemblée des Etats généraux, comme representant deux provinces; mais encore que les villes de Valenciennes, de Tournai, de Lille, de Doüay, d'Orchies, & de Malines, qui jusque-là n'avoient toutes ensemble qu'une seule voix, donnassent dans la suite chacune leur suffrage séparément. Par-là ces sept provinces l'auroient toûjours emporté sur le Brabant, la Flandre & la Gueldre. Cependant il étoit constant qu'elles ne portoient pas la septiéme partie des charges, je ne dis pas de la province de Flandre, qui paye beaucoup plus que toutes les autres, mais même du Brabant.

Ces divisions causérent une infinité de désordres. En effet comme ni les Gantois, ni les provinces Wallones ne fournissoient point leur quote-part des frais que tous devoient faire en commun, il étoit impossible de payer le baron de Montigny, les sieurs de Heese, de Capres, d'Egmont, de Bours, & les autres Officiers, dont le payement étoit assigné sur les contributions de ces provinces; & ce fut entr'eux l'origine d'une guerre ouverte. Les troupes Wallones persuadées que c'étoient les Gantois qui arrêtoient leur paye, se

HENRI III. 1578. jettérent sur la Flandre, où elles commirent mille violences, brûlant & saccageant tout par où elles passoient. En huit mois elles tirérent près de trois cens mille florins des malheureux habitans de cette province.

D'un autre côté ceux de Gand mirent en campagne les troupes qu'ils avoient levées nouvellement. Mais comme elles sçavoient beaucoup mieux tirer l'argent du païsan & faire la guerre aux Prêtres, aux Moines & aux Religieuses, que combattre de vieux soldats, tels que ceux qu'elles avoient en tête, elles eurent presque toûjours du dessous. Enfin lorsqu'elles se virent supérieures en nombre à leurs ennemis, elles osérent passer les frontiéres de la province, firent des courses jusque dans le territoire de Lille, & prirent prisonniére la femme du sieur de Glayon. Le baron de Montigny perdit même en cette occasion quelques enseignes, que les vainqueurs portérent fiérement en triomphe dans toute la ville. Les Officiers qui servoient sous le sieur de Montigny regardérent cette bravade comme une insulte. Ils rentrérent en Flandre plus déterminés que jamais, mirent à contribution sur la fin de Septembre Belle, Menin, & quelques autres villages, qui n'évitérent d'être brûlés, qu'en payant; après quoi ayant trouvé qu'il ne leur seroit pas difficile de fortifier Menin, situé sur la riviére de Leye, entre Courtray & Armentiéres, ils commencérent à y travailler; & le baron de Montigny, qui rouloit dès-lors des projets de guerre, résolut d'en faire sa place d'armes.

Le succès de cette derniére expédition outra les Gantois. Ils n'étoient pas en état d'en tirer raison les armes à la main; ils crurent du moins pouvoir s'en venger autrement, & ils le firent de la façon du monde la plus injuste & la plus ridicule. Quelques séditieux allérent tirer de prison Jacque Hessels, conseiller au Conseil sanguinaire, établi autrefois par le duc d'Albe, & Jean de Vich bailli d'Inghelmunster, les firent monter dans une charrette, qui passa alors par hasard; & les ayant conduits hors de la ville dans cette équipage, les pendirent à un arbre, sans autre formalité. Après cela ils rentrérent dans Gand, portant à leurs chapeaux la barbe qu'ils avoient arrachée à ces misérables, aussi fiérement que s'ils eussent remporté la plus belle victoire. Tout le monde

étoit persuadé qu'on ne pouvoit punir trop sévérement des gens aussi méchans que ceux qu'on venoit de faire mourir ; mais il n'y avoit pourtant point de gens sages qui ne détestassent une action si téméraire, & qui pouvoit être d'un si mauvais exemple.

Cependant l'Archiduc & les Etats faisoient instance auprès d'eux pour les engager à restituer au Clergé ses revenus, & à rendre aux Ecclésiastiques la liberté d'exercer leur ministére. Ils les pressoient d'ailleurs de mettre en séquestre dans quelque place neutre les prisonniers qu'ils avoient faits, de laisser la Noblesse en paix, & de fournir les contributions ausquelles ils avoient été taxés ; mais ceux de Gand demandoient de leur côté, que conformément au dernier Edit on accordât par-tout aux Réformés la liberté de s'assembler, & protestoient que ce n'étoit qu'à cette condition qu'ils donneroient satisfaction aux Etats.

Cette opiniâtreté fortifia les soupçons qu'on avoit déja conçus contr'eux, mais ils augmentérent encore par la conduite que tint le duc Casimir. En effet ce Prince s'étoit rendu au camp le 27. d'Août. Mais à peine fut-il arrivé que comme il étoit piqué contre le duc d'Anjou, depuis que deux ans auparavant il avoit renoncé à son service, & lui avoit remis les pensions qu'il recevoit de lui, il se déclara ouvertement le protecteur des Gantois. Cette premiére démarche fut d'abord dans l'esprit de la plûpart un puissant préjugé contre lui. Comme le Palatin n'entretenoit guéres ses troupes que des secours qu'il tiroit de la reine d'Angleterre, on s'imagina aussitôt qu'il étoit passé en Flandre, moins dans la vûë de servir les Etats, que pour se rendre maître au nom d'Elisabeth des villes Flamandes. Mais ce qui mit le comble à la mauvaise idée qu'on avoit de ses desseins, c'est qu'on remarqua qu'il n'étoit venu que fort tard ; qu'il avoit amené beaucoup plus de troupes que les Etats ne pouvoient en entretenir ; & qu'à peine elles avoient été arrivées qu'elles s'étoient mutinées, sous prétexte qu'on ne les payoit point, quoique dans le fond on fût persuadé que c'étoit uniquement pour chercher querelle. Cet amas de circonstances fit encore bien des ennemis au prince d'Orange, à l'insçû duquel on ne pouvoit croire que tout cela se passât. Elles

HENRI III. 1578.

contribuérent aussi à confirmer les provinces Wallones dans la résolution où elles étoient de n'avoir plus aucun commerce avec lui, ni avec les Etats, de ne point fournir leurs contributions, & de s'attacher uniquement au duc d'Anjou, qui faisoit profession, comme eux, de la Religion Catholique, & étoit ennemi du prince Casimir.

Cependant comme ces divisions arrêtoient les remises que chaque province étoit obligée de faire pour les frais communs de la guerre, rien n'avançoit, & on ne prenoit aucunes mesures. De compte fait, l'entretien de l'armée des Etats montoit par mois à huit cens mille florins. Or la Flandre n'avoit pas payé le tiers de ce qu'elle donnoit ordinairement; les provinces Wallones refusoient d'envoyer leur quote-part. Ainsi en rassemblant tout ce qu'on pouvoit tirer des autres provinces, entre lesquelles la Frise & la Gueldre avoient elles-mêmes leurs guerres particuliéres à soûtenir, il étoit impossible que toutes ces sommes réünies passassent quatre cens mille florins. Cependant on vint enfin à bout de donner aux troupes un mois de paye; l'armée se mit en marche, commandée par le comte de Bossu, qui avoit pour Officiers généraux le vicomte de Gand général de la cavalerie, & François de la Nouë maréchal de camp; & elle entra dans le païs Wallon du Brabant dans le dessein de se joindre au duc d'Anjou, afin de conserver encore du moins quelque apparence d'union entre les provinces.

Ce Prince, conformément au traité qu'il avoit fait avec les Etats, s'étoit rendu en Flandre à la tête de son armée, & assiégeoit alors Bins. C'étoit une petite place, dont la princesse Marie, reine de Hongrie, & sœur de l'empereur Charle V. avoit fait une maison de plaisance, & qu'elle avoit embellie d'une infinité d'ouvrages antiques qu'on avoit fait venir de toutes parts. D. Diegue de Gaone y commandoit avec cinq compagnies de garnison. La Nouë se rendit au camp du Prince; & par son conseil on éleva une batterie de dix piéces de gros canon, & de six coulevrines, qu'on transporta ensuite pour former une seconde attaque. Les assiégés soûtinrent deux assauts, où les François furent fort maltraités. Enfin voyant qu'ils n'avoient aucune espérance d'être secourus, ils furent réduits à se soumettre à la direction du Prince

le

le 7. d'Octobre, après quatorze jours de siége. Monsieur fit grace de la vie à la garnison & aux habitans.

Henri III. 1578.

Peu de tems après, ce Prince se mit en possession de Maubeuge. Ensuite il fit sommer les villes de Landrecy & du Quesnoy, qui lui avoient été cédées par le traité, de recevoir garnison Françoise; & sur leur refus l'abbé de Marolles s'intrigua beaucoup pour les engager à se conformer aux conventions qu'on avoit faites. Enfin comme il ne put en venir à bout, on lui proposa de prendre en échange Malines, & quelques autres places. Le Prince regarda ces offres plûtôt comme une excuse que comme une satisfaction. Cependant pour qu'on ne pût pas dire qu'il eût fait un voyage absolument inutile, il avoit resolu de continuer sa marche, & d'aller même attaquer D. Juan jusque dans ses retranchemens, au cas que le duc Casimir vînt le joindre. Mais il apprit sur ces entrefaites, que sur les instances de ceux de Gand, le Palatin, sans communiquer son dessein aux Etats, étoit passé dans cette ville avec toutes ses troupes; qu'il y avoit été fort bien reçû par les Gantois le 10. d'Octobre, & qu'on lui avoit compté sur le champ cent soixante & dix mille florins. Ce Prince se servit de ce prétexte pour justifier cette démarche, de peur qu'on ne crût, ou qu'il ne vouloit pas servir sous Monsieur, ou qu'il n'étoit entré en Flandre que pour y entretenir la division.

Le duc d'Anjou porta ses plaintes à l'Archiduc & aux Etats de cette conduite du Palatin. Cependant comme ils le pressoient de se rendre au camp, il s'en défendit, & il prétexta pour justifier son refus, les obstacles qu'il rencontroit à chaque pas, & qui l'obligeoient de licentier son armée. Il répresenta: Que les soldats qui servoient sous lui étoient traités par-tout d'une maniére indigne; que nulle part on ne vouloit se charger du soin de ses malades, non-pas même leur prêter le couvert; qu'il n'y avoit aucunes provisions dans Bins lorsqu'il s'étoit rendu maître de cette place, & que ses troupes ne pouvoient trouver des vivres pour de l'argent; que pour lui, il n'étoit pas d'humeur à abandonner ses malades, ni à envoyer au camp dans son absence ceux qui étoient encore en état de servir. Après cette espéce d'apologie, ce Prince mit de bonnes garnisons dans toutes les places dont il étoit en

HENRI III. 1578.

possession ; & pour se disposer à repasser en France, il congédia le reste de ses troupes. Elles passérent ensuite au service du baron de Montigny, qui fortifioit Menin, sans que Monsieur fît semblant de s'en appercevoir.

Cette retraite du duc d'Anjou, & les suites qu'elle avoit euës, firent murmurer les Etats. Pour arrêter leurs plaintes ce Prince leur envoya des Pruneaux, qui après leur avoir exposé, aussi-bien qu'à l'Archiduc, les raisons que son maître avoit euës pour quitter la Flandre, se plaignit à son tour de ce que le traité que les Flamans avoient fait avec lui, n'avoit point encore été publié dans les lieux où il devoit l'être. Il dit ensuite : Que le Prince n'avoit point été informé que les troupes qu'il avoit congédiées eussent passé au service des provinces Wallones ; qu'il ne pouvoit cependant en être fâché, puisqu'il y avoit lieu d'espérer que ce seroit un moyen de porter les Gantois à prendre un parti plus sage ; & que si cela arrivoit, il s'engageoit à retirer aussitôt les François du service des mécontens. Il ajoûtoit enfin : Que Monsieur avoit été informé que les Etats étoient en négociation avec le roi d'Espagne : Que quoique ce ne fût qu'à leur seule considération qu'il s'étoit attiré l'inimitié d'un si puissant Monarque, il ne vouloit cependant pas s'opposer aux mesures qu'ils pourroient prendre pour obtenir un accommodement favorable : Q'au contraire il étoit résolu de travailler lui-même à chercher les moyens de procurer une paix solide & durable aux Païs-bas ; que dans cette vûë il l'avoit député pour être auprès d'eux son Envoyé.

Les Etats ne répondirent à ce député que par des complimens, & ils s'engagérent même, au cas qu'ils ne pussent rien conclure avec S. M. C. avant le commencement de Mai prochain, à traiter plus amplement avec le duc d'Anjou. En même-tems, par égard pour ce Prince, ils lui députérent Jean de Bourgogne sieur de Fromont, & Gille-Martini Docteur en droit, avec ordre de se rendre auprès de lui au commencement de Décembre ; de le remercier au nom des Etats ; de l'assûrer que dans l'occasion il les trouveroit également disposés à lui rendre la pareille ; & qu'ils auroient soin de le rembourser des frais que son expédition lui avoit coûtés ; enfin de le prier de continuer toûjours dans les bonnes dispositions où il étoit à leur égard.

Cependant le baron de Montigny profita du renfort que lesFrançois lui avoient âmené pour ſe rendre maîtres deMortaigne & des autres places voiſines ; & les troupes Wallones firent le dégât dans tous les environs. En même-tems les Etats penſérent à mettre dans leurs intérêts Arras capitale de la province d'Artois. Ils gagnérent pour cela Ambroiſe le Duc, qui commandoit les troupes qui étoient dans cette ville. Celui-ci, de concert avec quelques autres perſonnes qui étoient du complot, avoit fait arrêter les Magiſtrats, ſous prétexte qu'ils entretenoient ſous-main correſpondance avec le ſeigneur de Capres, qu'ils devoient tous regarder comme ennemi. Mais le peuple ſe ſouleva, & les conjurés ne ſe trouvant pas en aſſez grand nombre pour faire tête à cette multitude, furent obligés de relâcher les priſonniers, à condition qu'on oublieroit de part & d'autre tout ce qui s'étoit paſſé. Par malheur pour les partiſans des Etats, ceux qu'ils avoient mis en priſon étoient moins gens à ſe ſoucier de garder leur parole, qu'à ſonger à ſe venger. Ils ſe virent à peine en liberté qu'ils tombérent ſur leurs ennemis, & maſſacrérent impitoyablement tous ceux que la fuite ne déroba pas à leur reſſentiment. Ils en arrêtérent un entr'autres, nommé Nicolas Goſſon. C'étoit un vieillard de ſoixante & dix ans, qui s'étoit acquis beaucoup de crédit dans la ville par ſa probité & ſon habileté dans le droit. Mais ni ſon âge, ni ſon mérite, n'empêchérent point qu'ils ne le condamnaſſent à la mort avec tant de précipitation, qu'en ſix heures de tems ils jugérent deux appels. Enfin ils paſſérent par deſſus toutes les formalités ; & le 26. d'Octobre, qui cette année étoit un Dimanche, il eut la tête coupée aux flambeaux dans la place publique avec quelques autres complices.

Ces mauvais ſuccès inquiétoient extrémement les Etats. Cependant comme l'hiver approchoit, & qu'il ne paroiſſoit pas poſſible, à cauſe de ſes diviſions, de faire du reſte de l'année aucune entrepriſe, pour épargner la dépenſe, le comte de Boſſu & la Noüe jugérent à propos de licentier l'armée. On mit les troupes Flamandes en garniſon dans les places qu'on crut en avoir beſoin; les Reîtres furent logés à Arſchot, à Tillemont, & dans les environs ; & le comte de Hohenlo fut commandé pour remener les troupes étrangéres ſur la

HENRI III. 1578.

frontiére. Dans sa marche il se rendit maître de la ville & du château de Weert, qui fut repris aussitôt après par les ennemis. En même-tems l'Archiduc & les Etats, qui voyoient que le voyage du duc Casimir en Flandre avoit augmenté la crainte où l'on étoit au sujet de la Religion, & servoit à fomenter de plus en plus la division, engagérent d'abord les bourgeois de Bruxelles & d'Anvers à députer aux Gantois pour tâcher de les gagner. Ensuite ils résolurent que le prince d'Orange se transporteroit lui-même à Gand pour traiter en personne avec les habitans, dans l'espérance que la présence & l'autorité de ce grand homme viendroient plus aisément à bout de les ramener.

Le duc d'Anjou leur envoya aussi Henri Gouffier sieur de Bonnivet. Ce député, après leur avoir fait au nom de son maître toute sorte d'offres de service, demanda qu'ils remissent à ce Prince la décision du différent qui s'étoit élevé entr'eux & les provinces Wallones. Pour les y engager il leur representa : Qu'ils ne pouvoient choisir d'arbitre qui fût moins partial, ni qui souhaitât plus ardemment que lui de pouvoir rétablir entr'eux l'union & la concorde : Qu'il avoit réüssi, il n'y avoit pas long-tems, en France dans une semblable circonstance ; & que comme il n'étoit pas moins bien disposé pour ménager entr'eux un bon accommodement, il espéroit que ses soins n'auroient pas encore un succès moins favorable. Bonnivet demanda outre cela, qu'ils remissent les prisonniers qu'ils avoient, entre les mains de Monsieur, afin qu'en qualité de protecteur de la Flandre il pût examiner, de concert avec la reine d'Angleterre, quel parti seroit le plus avantageux pour les uns & pour les autres.

Le lendemain, qui étoit l'onziéme de Novembre, les Gantois reçurent les députés des Etats, que le prince d'Orange, qui devoit arriver incessamment, avoit fait partir avant lui. Ils étoient chargés de leur demander encore de nouveau, qu'ils rétablissent les Ecclésiastiques, & missent les prisonniers en liberté. Le même jour ils donnérent audience à Davidson, envoyé de la reine Elisabeth, qui leur presenta les lettres de S. M. B. en date du 20. d'Octobre, & du 6. de Novembre. Ce Ministre leur fit ensuite un discours fort vif & fort éloquent, pour leur remontrer : Que leur opiniâtreté

étoit la cauſe qu'on ſoupçonnoit S. M. de vouloir entretenir en Flandre une guerre que tous leurs voiſins ſouhaiteroient de voir terminée ; que par-là ils lui attiroient l'inimitié, non-ſeulement des Princes ſes alliés, mais des Etats même, parce que leurs brouilleries les avoient empêchés de profiter cette année de la plus belle occaſion qu'ils euſſent jamais euë de confondre leurs ennemis, & d'arrêter le cours des malheurs qu'ils avoient éprouvés depuis ſi long-tems : Que cependant on ne devoit s'en prendre qu'à leur propre témérité ; qu'ils n'avoient, ni ſoumiſſion pour les Magiſtrats qui les gouvernoient, ni reſpect pour les ordres des Etats ; que c'étoit cet aveuglement malheureux auquel ils s'étoient livrés, qui avoit jetté la diviſion dans les autres provinces ; & qu'au-lieu que par leur union elles contribuoient auparavant de concert à procurer le ſalut de la nation, ils y avoient ſemé la diſcorde, qui les conduiroit infailliblement à leur perte : Qu'au reſte S. M. ne pouvoit ſouffrir, que ſous prétexte que le prince Caſimir ſervoit à ſes dépens, on crût qu'elle lui eût commandé de leur donner du ſecours : Qu'elle leur conſeilloit donc de rentrer en eux-mêmes tandis qu'il en étoit encore tems ; de ſe ſoumettre aux Etats, & d'écoûter les avis du prince d'Orange, qui leur étoit ſincérement affectionné, de rendre au Clergé ſes revenus ; de ſe conformer au dernier Edit donné en faveur des Proteſtans ; & de mettre les priſonniers qu'ils avoient en ſéqueſtre, ou entre ſes mains, ou entre celles de tout autre qui leur donneroit toutes les ſûretés néceſſaires de les repréſenter en tems & lieu. Il leur déclara enſuite au nom de S. M. que s'ils refuſoient d'accepter des propoſitions ſi raiſonnables, elle ſe croiroit en droit de ne plus ſe mêler de leurs intérêts, & de les abandonner même abſolument dans la ſuite.

Il eſt probable que cette députation étoit mendiée, & que c'étoit le prince d'Orange qui avoit engagé Eliſabeth à faire cette démarche. Ce ruſé politique, pour ſe juſtifier du ſoupçon qu'on avoit qu'il étoit l'auteur des troubles de Gand, après avoir laiſſé prendre les devants à tant de villes, qui tâchérent inutilement d'y mettre ordre, voulut qu'on ne dût qu'à lui ſeul la gloire de les avoir appaiſés. Mais par cette même raiſon il jugea à propos de s'aſſûrer de l'événement. Ainſi il crut devoir d'abord préparer ces eſprits mutins &

HENRI III. 1578.

séditieux, persuadé qu'après leur avoir ôté toute espérance de secours du côté de l'Angleterre & du prince Casimir, il les trouveroit plus traitables & plus disposés à accepter les conditions qu'il leur proposeroit.

Le prince d'Orange se rendit donc le 22. de Novembre à Tenremonde, où il fut salué par les principaux bourgeois de Gand, & même par les chefs de la sédition d'Imbise, de Triest, & Boucluyt, qui étoient venus au-devant de lui. Dès-lors ils commencérent à parler d'affaire, mais légérement. Ensuite sur leurs instances le Prince se transporta à Gand, où il entra le 4. de Décembre. Là on examina mûrement de part & d'autre de quoi il s'agissoit; & après que le Prince eut donné aux Gantois quelques avis très-sages, & qui étoient à portée de faire impression sur ces hommes fiers d'une liberté qu'ils sembloient n'avoir recouvrée que pour s'arroger le droit d'en abuser, on convint enfin de quelques articles qui mettoient du moins en quelque sorte les intérêts de la Religion à couvert. Il fut réglé: Qu'on rendroit aux Ecclésiastiques leurs biens & leurs revenus; qu'on rétabliroit dans la ville l'exercice de la Religion Romaine; que cependant les Catholiques ne pourroient faire leurs processions dans les ruës & les places publiques, & qu'ils renfermeroient leur dévotion à cet égard dans l'enceinte de leurs Eglises: Qu'il leur seroit permis de porter publiquement le Viatique aux malades, pourvû que ce fût sans appareil: Qu'il seroit défendu aux artisans de travailler publiquement les jours de fête, & qu'alors les boutiques seroient fermées: Qu'on ne vendroit point de viande aux marchés dans les tems défendus: Que de part & d'autre, soit en public ou en particulier, sur-tout dans les sermons, on ne se diroit point d'injures, & qu'on ne s'attaqueroit point par des reproches capables de rallumer la sédition: Enfin que les uns & les autres, Catholiques & Protestans, se soumettroient aux réglemens du Magistrat particulier qui les gouvernoit, & se conformeroient aux ordres des Etats généraux. Voilà ce qui fut arrêté à Gand le vingt-troisiéme jour après l'arrivée du prince. Au reste il ne fut point alors question des prisonniers. On remit à traiter de leur liberté dans un tems plus favorable; & cette indifférence pour eux servit encore à fortifier l'aversion que les ennemis du prince d'Orange avoient pour lui.

Après avoir appaisé les troubles de Gand, il ne restoit plus aux Etats qu'une chose à souhaiter; c'étoit de pouvoir se raccommoder avec les Seigneurs & les habitans des provinces Wallones. Mais cette entreprise n'étoit pas aussi aisée que la premiére : ils refusoient constamment de souscrire au dernier Edit donné en faveur des Protestans, à quelque condition que ce fût; & le marquis d'Havré avec Adolfe de Meetkerke, que l'archiduc Mathias & les Etats leur avoient envoyés, ne purent rien gagner sur eux. Aussi la plûpart pensoient déja à changer de parti, & à se rejetter du côté des Espagnols.

Valentin de Pardieu sieur de la Motte, gouverneur de Graveline, petite place située sur la frontiére de Flandre, vis à vis de Calais, avoit déja abandonné le parti des Etats. En même tems pour justifier sa conduite, & prévenir les reproches d'inconstance & de légéreté qu'on auroit pû lui faire, il avoit publié un manifeste, par lequel il disoit : Qu'il avoit embrassé le parti des confédérés, trompé par les Etats dont l'autorité est très-grande en Flandre, & qui lui avoient fait entendre qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défense de la liberté publique : Qu'il n'étoit pas le seul qui y eût été pris; que les Etats avoient fait donner tous les Seigneurs dans le même piége; que la Noblesse y avoit ensuite entraîné le Clergé, comme malgré lui; & que le peuple s'étoit aisément laissé persuader par le Clergé, dont il avoit suivi l'exemple.

Ce Seigneur étoit dans l'armée Flamande, en qualité de grand-Maître de l'artillerie, à la défaite de Giblou. Le mauvais succès de cette journée lui avoit attiré en passant par la Flandre, quelque mortification de la part des Gantois. Il en fut piqué, & pour s'en venger il se retira à Graveline, dont il se rendit maître, aussi bien que des troupes qui y étoient en garnison. Ensuite par l'entremise de l'évêque d'Arras & de l'abbé de S. Guilain, il fit secretement sa paix avec Philippe, qui l'assûra du pardon du passé par les lettres qu'il lui adressa datées de Madrid du treize d'Octobre, & qui lui accorda même le pouvoir de traiter avec les autres Seigneurs, aux conditions qu'il jugeroit les plus raisonnables. Il sçut bien s'en servir dans la suite. Il négocia avec le baron de Montigny, le sieur de Heese, & plusieurs autres; & en leur

HENRI III. 1578.

promettant des sommes considérables, il les détacha du parti des Etats, & les fit rentrer dans celui des Espagnols.

Mort du comte de Bossu.

Le 21 de Decembre fête de S. Thomas, Maximilien comte de Bossu mourut à Anvers d'une fiévre maligne. C'étoit un grand homme de guerre, qui dans les troubles dont la Flandre fut agitée, tantôt heureux & tantôt malheureux, fut de tous les partis, & éprouva aussi tour à tour les faveurs & les revers de la fortune. Les Flamans le regretérent d'autant moins à sa mort, qu'ils étoient persuadés qu'il n'auroit pas été longtems sans embrasser comme les autres, le parti des Espagnols.

De D. Juan d'Autriche.

Cette mort avoit été précédée par celle de D. Juan d'Autriche, décédé au camp de Namur le premier d'Octobre. L'opinion commune fut qu'il étoit mort de la peste. Cependant quelques-uns prétendent que le chagrin qu'il ressentoit de voir que Philippe, sur les soupçons qu'il avoit conçus de lui, l'abandonnoit à lui-même sans lui donner aucun secours, & sembloit vouloir en faire le joüet de ses ennemis, lui avoit fait contracter depuis longtems une langueur qui le conduisit enfin au tombeau. On intercepta dans la suite deux lettres de ce Prince, adressées à Jean André Doria & à D. Pedre de Mendoza, ambassadeurs d'Espagne auprès de la république de Genes, & écrites du camp de Namur le 16. de Septembre, qui confirmoient ce dernier sentiment. D. Juan y disoit: Que puisqu'on lui avoit coupé les mains, il étoit résolu d'aller aussi porter sa tête à l'ennemi. C'est ainsi que la douleur qu'il avoit conçûë de la mort de son secretaire Juan d'Escovedes, le faisoit parler en désesperé. C'étoit par ses conseils qu'il avoit d'abord formé le projet d'une expédition sur les côtes de Barbarie, dans le dessein de se faire roi de Tunis.(1) Entreprise funeste qui ne servit qu'à irriter les Turcs, qui l'année suivante prirent de là occasion de passer en Afrique, où ils se rendirent maîtres du fameux fort de la Goulette, que l'empereur Charle V. avoit fait élever à l'entrée de l'ancien port de Carthage. Dans la suite le Prince ayant été nommé Gouverneur général des Païs-bas, ce fut encore ce

(1) Dans le Livre cinquante-huitiéme, M. de Thou a attribué ces projets de D. Juan, à Juan de Soto; & ainsi il paroît se contredire. Il est vrai que Juan d'Escovedes mis à la place de Soto, continua d'inspirer à son maître les mêmes desseins.

même

même Miniſtre qui lui conſeilla de faire une ligue ſecrete à l'inſçû de la cour d'Eſpagne, avec Henri de Lorraine duc de Guiſe.



Pour ce qui eſt d'Eſcovedes, il eſt certain qu'il fut aſſaſſiné par ordre d'Antoine Perez ſecretaire de Philippe II. Ainſi on ne doit point attribuer ſa mort, ni au duc d'Albe, ni à ſon fils Frideric, comme on le fit alors, ſous prétexte que tandis qu'il étoit aux Païs-bas, il avoit fait faire ſous main des informations contre le pére & le fils, & les avoit enſuite portées en Eſpagne. Certainement, ſoit qu'on en croie Perez lui-même, ſoit qu'on ne veuille ajoûter foi qu'au rapport de Philippe, il ſe trouvera également que la mort d'Eſcovedes eut tout un autre fondement. En effet Perez dit dans un écrit qui ne devint public en France que longtems après : Qu'il étoit vrai qu'il avoit reçu ordre du Roi de ſe défaire d'Eſcovedes, parce qu'il donnoit de mauvais conſeils à D. Juan ; & que S. M. C. appréhendoit, d'un côté ſi elle le renvoyoit en Flandre, qu'il ne continuât à animer & à exciter le courage bouillant de ce jeune Prince, qui n'étoit déja allé que trop loin ; de l'autre, ſi on le retenoit en Eſpagne, que cette conduite n'augmentât la défiance de D. Juan, qui ne manqueroit pas de croire ſes deſſeins découverts, & ne le portât à quelque coup de déſeſpoir. Philippe prétendoit au contraire que Perez n'avoit fait aſſaſſiner d'Eſcovedes, que pour des raiſons toutes différentes ; que celui-ci, qui étoit redevable de ſa fortune à Ruys Gomez de Silva, avoit travaillé à inſpirer à la veuve de ce Seigneur, pour qui Perez avoit une paſſion très-forte, du dégoût pour la perſonne de ce favori ; & que c'étoit ce qui avoit cauſé ſa perte. Or ſi cela eſt vrai, comme il eſt abſolument néceſſaire que l'une ou l'autre de ces deux relations le ſoit, il eſt inconteſtable que ni le duc d'Albe, ni ſes fils, ne ſçauroient être accuſés de cet aſſaſſinat.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'auſſitôt que Philippe fut informé de la mort de D. Juan, il fit mettre le ſcellé ſur toutes ſes lettres, & ſur tous ſes papiers, & ordonna qu'on les lui envoyât en Eſpagne. Ce fut par la lecture qu'il en fit, qu'il s'inſtruiſit à fond de la ligue que ce Prince avoit faite avec le duc de Guiſe, & du but qu'ils s'étoient propoſé en formant cette union ; & elle lui donna occaſion de renouer la

HENRI III 1578.

negociation avec les princes Lorrains, avec lesquels il entretint toûjours depuis correspondance par le moyen de ses Ambassadeurs. Il est vrai qu'ayant pris sur cela les avis de D. Diegue de Spinosa cardinal de Tolede, & de D. Pedre de Fajardo marquis de Velez, à qui leur grande expérience donnoit beaucoup de crédit sur l'esprit de ce Prince, ils mirent tout en usage pour le détourner de ce projet. Ils lui remontrérent avec force, qu'il alloit faire une entreprise où il rencontreroit mille obstacles dans l'exécution dont l'événement étoit douteux, qui feroit plus de tort à la France qu'elle n'apporteroit d'avantage à l'Espagne, qui coûteroit des sommes immenses, & sur-tout beaucoup de sang qu'on ne sçauroit trop ménager. Mais toutes leurs raisons ne firent aucune impression sur un Prince qui se croyoit outragé, & qui ne cherchoit que les moyens de se venger. Philippe étoit outré de l'expédition du duc d'Anjou en Flandre ; & quoiqu'il fût très-bien informé que Henri ne l'avoit point approuvée, il ne voulut cependant point recevoir pour excuse la raison que ce Prince alléguoit, que les guerres civiles avoient épuisé son Royaume. Au contraire il prétendoit qu'il y avoit à l'égard du roi de France, de l'imprudence & de l'injustice à permettre, pour ménager le repos de son Etat, que ses sujets, qu'il auroit dû retenir dans le devoir par la terreur des loix, allassent au milieu de la paix qui régnoit entre les deux couronnes, troubler la tranquillité des siens.

Au reste comme les divisions dont nous avons parlé avoient fait tort aux Etats, la mort de D. Juan dérangea aussi les Espagnols. Cependant on se disposoit au camp à faire à ce Prince de magnifiques funerailles. Trois jours après sa mort, on le plaça tout armé sur un lit de parade, la couronne en tête, & ayant au col le cordon de la Toison d'or, qui étoit enrichi de pierreries d'un très-grand prix. Dans cet état il fut tiré de la chambre où il reposoit, par ses Gentilshommes tous habillés de noir, & exposé à l'entrée de sa tente, où les grands Officiers & les vieilles troupes, aussi tous en noir, vinrent à la file lui rendre les derniers devoirs ; après quoi ils portérent le corps à l'infanterie, & le remirent aux Maréchaux de camp : ceux-ci le transportérent avec la même cérémonie à la cavalerie, & le consignérent entre les mains des

Généraux Allemans, qui le donnérent ensuite en dépôt aux arquebusiers à cheval Espagnols. Enfin ceux-ci le conduisirent jusqu'aux portes de la ville, où il fut reçu par tous les conseillers du Conseil privé, en habits de deüil; & après avoir passé au travers de Namur, il fut déposé dans l'église Cathédrale, en présence de la plus grande partie des abbés de Flandre, & des évêques de Namur, de Middelbourg, de Bolduc & d'Arras: Alexandre Farnese, le comte de Mansfeldt, Octavien de Gonzague, & les autres Seigneurs de l'armée suivoient le convoi: de là, après les cérémonies accoûtumées, le corps fut transporté en Espagne, & placé au monastére de l'Escurial, proche du tombeau de Charle V.

Peu de jours avant cette cérémonie, on avoit arrêté au camp sur quelques soupçons, Egremond Ratteliff, qui étoit sorti du premier mariage du comte de Sussex. C'étoit un jeune homme brouillon, qui dans la révolte des peuples du Nord arrivée en Angleterre quelque tems auparavant, avoit été un des plus ardens conjurés: mais leur projet n'ayant pas réüssi, il étoit ensuite passé en Flandre. Il fut condamné à mort avec un autre Anglois son complice, nommé Grey, & les Espagnols prétendent qu'avant que de subir sa sentence, il avoüa de lui-même, qu'on l'avoit fait sortir de la Tour de Londre, sur la parole qu'il avoit donnée à Milord Walsingham, de tuer D. Juan. Je ne déciderai point de la vérité de ce rapport; ce qu'il y a de sûr, c'est que le peu de fond qu'il y avoit à faire sur un homme de ce caractére, & la mort du Prince qui arriva immédiatement après, & qui avoit un autre principe, furent cause qu'on ajoûta moins de foi à cet aveu, & que cette conjuration prétenduë tomba dans l'oubli.

Cependant le prince de Parme, qui du vivant de D. Juan commandoit sous lui, prit sa place à sa mort, & il fit bientôt oublier par ses exploits le souvenir du Prince auquel il succédoit. Ce Général aussitôt que les Etats eurent licentié leurs troupes, étant informé que celles du duc Casimir avoient déja pris leurs quartiers aux environs de Tillemont, d'Arschot, & des villes voisines, entra en Brabant, & se rendit maître d'abord de Falckembourg, & de Weert. De là il marcha contre Carpen. Cette place étoit défenduë par le capitaine Byel d'Utrecht, brave homme, qui avoit autrefois

HENRI III. 1578.

servi sous le comte Louis de Nassau; mais qui n'avoit alors que quarante-cinq soldats avec lui. Cependant il eut la témérité de tenir avec si peu de monde contre Octavien de Gonzague & le colonel Mondragon, & il en fut puni avec tous ses gens. Les Espagnols foudroyérent la place pendant un jour entier avec douze piéces de canon, & y ayant fait bréche dans trois endroits, ils l'emportérent l'épée à la main. Tous les soldats de la garnison furent pendus à des arbres : pour le Commandant, il fut honteusement étranglé avec quelques officiers, à la porte du Château.

Tels furent en Flandre les événemens de cette année. Car pour ce qui arriva en Frise, j'ai résolu d'en faire un article particulier, parce que quoique cette province soit du ressort des Etats généraux, cependant comme elle fait partie de l'Allemagne, aussi bien que l'Ower-Yssel, il semble qu'elle ait des intérêts différens de ceux du reste des Païs-bas. Je vais donc rapporter tout de suite ce qui s'y passa.

Mouvemens en Frise.

Les Etats avoient donné le gouvernement de Frise à George de Lalaing comte de Rennebourg, après l'avoir ôté à Gaspard de Robles sieur de Billy. Il y avoit longtems qu'il s'étoit élevé une dispute entre ceux des Ommelandes, & les habitans de Groningue, au sujet de la préséance & des bornes de leur ressort. Pour la terminer, les principaux de chaque parti avoient eu ordre de se rendre à Groningue le premier de Novembre de l'année précédente. L'entrevûë s'étoit d'abord passée en contestations très-vives. Ensuite ceux de Groningue qui se trouvoient les plus forts chez eux, avoient choisi leur moment, avoient arrêté leurs concurrens au nombre de vingt-quatre & les avoient jettés dans une prison obscure, sans respect pour la présence de leur Gouverneur, qui avoit voulu assister à la conférence. On croit cependant qu'il n'étoit pas fâché de ces brouilleries, quoiqu'il fit paroître le contraire. De Billy avoit resté longtems prisonnier entre ses mains; & ce fin politique lui avoit donné un avis dont il étoit bien aise de profiter : c'étoit s'il vouloit être le maître en Frise, d'entretenir la division entre les peuples qui l'habitoient. Cependant non contens de cet attentat, ceux de Groningue demandérent encore, qu'on rasât le château de Delfziel, place située à l'embouchure Orientale du Dam,

qui avoit été élevée contre l'accord passé avec la princesse Marie reine de Hongrie, & où commandoit Aelke Winkes au nom des Etats. Ils obligérent même le comte de Rennebourg à y consentir, & à décharger le Gouverneur du serment qu'il avoit prêté entre ses mains, de défendre cette forteresse. Ainsi elle avoit été ruinée sur la fin du mois de Decembre dernier. Le comte en avoit retiré auparavant neuf grosses piéces de canon de bronze, sept de fer, & quatorze petites.



Sur ces entrefaites, le chevalier de Sainte-Aldegonde & le docteur Silles députés des Etats, arrivérent en Frise. Ils étoient chargés de négocier la liberté de ceux des Ommelandes. Plusieurs de ces prisonniers avoient déja trouvé moyen de s'enfuir, & de se tirer des mains de leurs ennemis. Ainsi ces peuples voyant qu'ils ne pouvoient rien obtenir des habitans de Groningue, non pas même par l'entremise des Etats, tinrent une assemblée générale à Winsum, où ils résolurent de tirer vengeance les armes à la main, de l'insulte qu'on leur avoit faite, en violant le droit des gens dans la personne de leurs députés. En conséquence ils donnérent ordre à Bertel Entens, homme entreprenant, mais brouillon & sans conduite, de lever douze compagnies de soldats: mais à peine furent-elles sur pied, que Wolker Hegheman vint les attaquer sous prétexte que ces nouvelles levées se faisoient sans ordre des Etats, & les défit. Entens rallia les restes de sa défaite, & marcha vers Coevorden où il fut encore battu. La plûpart de ses soldats l'abandonnérent, lui-même fut arrêté par quelques gens apostés, & remis entre les mains de ceux de Groningue, qui furent sur le point de lui faire souffrir une mort honteuse.

Cependant le comte de Rennebourg, pour affermir son autorité dans le reste de la Frise, avoit changé par tout les Magistrats & les Gouverneurs. Il mit pour commander dans Harlingue, place forte située à l'Ouest sur la mer d'Allemagne, Henri d'Oyenbourg, un des principaux bourgeois de Malines. En même tems les habitans de Leewaerden, qui est le siége du Conseil de la province, sur la nouvelle qu'ils apprirent de la défaite de Giblou, ayant refusé de publier le décret des Etats généraux contre D. Juan, le Comte fit

HENRI III. 1578.

aussitôt arrêter de sa propre autorité Igrammes d'Achelem président du grand conseil de Frise, Jule Dekema, Pieter Fritsma, Frocco Rommaërts, Antoine Levali, & plusieurs autres ; & il mit à leur place François Eysinga, Focco Realda, & Jean de Sainte-Veren, dont la fidelité lui étoit connuë. Cunerus Petri étoit alors évêque de cette ville. C'étoit un homme sçavant, qui avoit été d'abord maître ès-Arts, ensuite professeur en Théologie & Inquisiteur à Louvain. Par cette suite d'emplois il avoit mérité d'être nommé à l'évêché de Leewaerden dans le tems qu'on faisoit tant d'Evêques en Flandre. Le Gouverneur le fit aussi arrêter : mais ce Prélat ne demeura pas longtems prisonnier ; il donna des cautions, & fut renfermé dans le monastére de Bergum, où on lui assigna huit cens florins de pension, jusqu'à ce qu'il eût rendu certains comptes qu'on lui demandoit. De-là il trouva moyen de s'enfuir à Cologne, où il mourut dans la misére.

Après s'être ainsi rendu maître de la Frise, le Comte pensa à étendre son autorité au-delà des bornes de cette province. Dans cette vûë il s'adressa aux habitans de Campen & de Deventer, & il leur fit espérer que si on le faisoit gouverneur d'Ower-Yssel, il les déferoit des troupes Allemandes que D. Juan avoit tirées deux ans auparavant des régimens du baron de Pollweiller, & de Gaspard de Fax qui venoit alors de mourir, pour envoyer en garnison dans leurs villes. Par là il mit dans ses intérêts la plus grande partie de la Noblesse & même du peuple de cette province. Ensuite il intrigua auprès de l'Archiduc & des Etats, pour se faire donner ce gouvernement. Il leur représenta que depuis l'an 1527. que l'Ower-Yssel s'étoit donné à Charle V. il n'avoit jamais eu d'autres Gouverneurs que ceux de Frise ; enfin il obtint ce qu'il souhaitoit : on lui envoya les patentes de gouverneur de l'Ower-Yssel & du Linghen, que Charle V. avoit réüni aux Païs-bas après l'avoir enlevé au comte de Bentheim, sous prétexte de la Religion qu'il professoit ; & il reçut ordre en même tems de prendre les armes, pour chasser les troupes du baron de Pollweiller de Deventer & de Campen.

Les habitans d'Ower-Yssel se soumirent d'autant plus volontiers au comte de Rennebourg, qu'il abolit en leur faveur le tribunal que Philippe II. avoit établi à Vollenhove,

Il n'y eut que ceux de Swol, dont le Magiſtrat n'avoit point encore été changé, qui refuſérent de le reconnoître, dans le deſſein de ne s'attacher à aucun parti : mais ſur les menaces que leur fit le comte de les y forcer s'ils perſiſtoient dans leur refus, ils le reçurent enfin dans leur ville. On ſongea enſuite à chaſſer les Allemans de la province. Dans cette vûë on tint une aſſemblée provinciale à Zutphen le 3. de Juin, où ſur les inſtances de Jean de Naſſau, les provinces de Hollande & de Friſe s'engagérent à fournir du ſecours contre leurs ennemis communs. Le gouverneur avoit d'abord tenté de ſurprendre Campen ; mais ſon entrepriſe n'ayant pas réüſſi, le capitaine Hegheman qu'il avoit mis à la tête de ſes troupes, forma enfin le ſiége de cette ville le premier de Juillet, & ouvrit la tranchée proche d'une montagne.

Campen, ville du diocéſe d'Utrecht, eſt bâti ſur ce bras du Rhin, qui portoit autrefois le nom de Foſſe de Druſus, & qu'on nomme aujourd'hui l'Yſſel. La place eſt défenduë par de bonnes murailles flanquées de tours de pierre, & environnées d'un foſſé plus large que profond. Du reſte elle n'a aucunes fortifications que celles que le prince d'Orange y a fait élever depuis peu. La baſſe ville s'étend juſque ſur les bords du fleuve, où elle forme une eſpéce d'arc, dont il ſemble être la corde. Il y a au milieu de la place un pont de bois, qui eſt un ouvrage des plus hardis & des plus ſurprenans que l'on puiſſe voir. En effet il eſt tout bâti ſur des pilotis enfoncés avec force dans le fond du fleuve, & ſurmontés par des traverſiers, dont l'art conſiſte en ce qu'étant la plûpart éloignés les uns des autres de quatre-vingt dix pieds, ſans être ſoutenus que par des poutres courbées en demi arc, tout le pont paroît en l'air, & n'eſt cependant pas moins ſolide que s'il avoit d'autres fondemens. Il y a ſix portes à cette ville, & du côté de la plaine elle eſt ſituée dans un terrain ſi bas que les habitans peuvent quand ils veulent, en lâchant les écluſes, noyer toute cette partie de la place. Ainſi il eſt étonnant qu'ils ne ſe ſoient point ſervis de ce ſecours pendant tout le tems que dura ce ſiége.

La place étoit défenduë par cinq cens Allemans, ayant à leur tête Leydecker, qui avoit été auparavant Enſeigne de Gaſpard de Fax. D'abord les aſſiégés firent pluſieurs ſorties

HENRI III. 1578.

vigoureuses, dans une desquelles un brave capitaine du parti des assiégeans, nommé Christophle de Teylinghen, reçut dans la tête une balle qui le renversa sur la place. On fit ensuite venir d'Utrecht six piéces d'artillerie, qui ruinérent tout le mur de la ville entre les portes de Calverac & de la Haye.

Enfin le canon ayant fait une bréche de la largeur de trente-quatre pas, les Magistrats demandérent à capituler, & on convint le 19. de Juillet, que les Allemans sortiroient de la place vies & bagues sauves, après avoir fait serment de ne servir de trois mois dans l'armée de D. Juan; qu'on les escorteroit jusque sur la frontiére; & que de part & d'autre on rendroit les prisonniers sans rançon. Ces articles furent exécutés: après quoi le comte de Rennebourg se fit reconnoître dans Campen, comme il avoit fait à Swol, mit garnison dans la place, & marcha ensuite contre Deventer à la tête de dix compagnies.

Réduction de Deventer à l'obéïssance des Etats.

Cette place, qui est la capitale de la province, alliée d'ailleurs aux villes Anséatiques, est située sur les bords de l'Yssel à un demi-mille de Zutphen, ayant à l'Occident d'été des collines de sable, & quelques prairies qui sont souvent inondées. De ce côté-là elle s'enfonce un peu dans les terres; & elle est défenduë depuis la porte de Berghe jusqu'au pont, par un fossé profond & des murs fort hauts, flanqués de distance en distance par de bonnes tours, & soûtenus d'un rempart. Le fleuve & le havre qu'il forme devant cette ville, la fortifient naturellement de ce côté-là. Outre cela la porte de Brinck est couverte par un grand boulevard de terre, qui n'est soûtenu que par un mur fort bas. Un peu plus loin, dans l'angle que forme le pont de l'Yssel, on trouve un grand bastion qui est tout entier de maçonnerie depuis ses fondemens, & qui sert de défenses aux écluses. C'est entre ces deux ouvrages avancés que s'éléve la tour de Nuremberg: elle est très-forte, & si haute qu'on découvre de là tous les environs. Elle incommoda beaucoup les assiégeans, qu'on foudroyoit de là à coups de canon jusque dans leur camp.

Trois hommes d'un génie assez différent présidoient à la défense de cette place. Le capitaine Havrincourt, homme d'un caractére extrémement doux, étoit à la tête de la bourgeoisie

Bourgeoisie. Augustin Rychk qui étoit au contraire naturellement fier & impitoyable, commandoit les troupes. Elles montoient environ à neuf cens hommes. Enfin ils avoient pour troisiéme Michel Jegher, que le long usage qu'il avoit de la guerre avoit rendu sage & prudent, mais que la goutte retenoit presque toûjours au lit. Ainsi Havrincourt avoit le nom de Gouverneur; Jegher conseilloit, & de Rychk exécutoit.

Le sixiéme jour d'Août Théodore de Sonoy alla se loger sur les collines qui sont vis-à-vis la tour de Nuremberg. En même tems il s'y fortifia. Après cela il fit ouvrir la tranchée contre la porte de Brinck, & trois jours après trente-sept piéces de canon commencérent à tirer contre la place. Cependant comme la tour de Nuremberg étoit d'un grand service aux assiégés. Sonoy se mit en tête de leur enlever cet avantage. Dans cette vûë, il fit miner le terrain depuis les collines jusqu'au pied de la tour; mais les assiégés furent informés de son dessein, & ils se mirent aussitôt à travailler de leur côté. Ils contreminérent tous les environs, pour ne pas être surpris, & on se rencontra enfin le 3. de Septembre. D'abord les assiégés remplirent la mine d'odeurs empestées, pour obliger les ennemis à se retirer. Ensuite on en vint aux mains; les assiégeans furent repoussés, & de Rychk fit fermer l'entrée de la mine avec une porte de fer. Cependant il y eut encore dans ces soûterrains une seconde rencontre, où les assiégés eurent le dessous. Enfin le 22. de Septembre Sonoy commença à battre le haut de la tour. Le canon emporta d'abord la plus grande partie des colomnes qui le soûtenoient, & le lendemain le chapiteau tomba avec un grand fracas. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que de tout ceux qui y faisoient la garde, il n'y en eut aucun de blessé dans cette occasion.

D'un autre côté, il y avoit déja quelque tems que Sonoy avoit rassemblé grand nombre de païsans, qu'il faisoit travailler à remuer le terrain entre la porte de Brinck & la Tour. Son dessein étoit de rouler les terres jusque sur le bord du fossé, & de le combler; & il espéroit en venir bientôt à bout: car il avoit élevé de petits forts, & posté des gardes avancées pour couvrir ses travailleurs. Mais ces précautions

HENRI III. 1578.

mêmes firent sentir aux assiégés le danger qui les menaçoit ; & ils ne songérent qu'à le prevenir & à arrêter le progrès de ces travaux. Dans ce dessein ils firent une sortie vigoureuse sur les travailleurs, qu'ils taillérent en piéces, & qu'ils dissipérent : mais il leur vint à propos des secours envoyés par le comte de Rennebourg, qui forcérent les assiégés à se retirer eux-mêmes avec perte dans la ville. Cependant ils tirérent un avantage de cette entreprise ; c'est que, quoiqu'on pût faire, il ne fut pas possible dans la suite d'engager ces païsans, après avoir été si maltraités, à reprendre leurs travaux.

Soit que ce dernier succès eût animé les Allemans, soit qu'ils eussent la tête échauffée d'eau de vie, comme quelques-uns le disent ; ils firent ensuite le 24. de Septembre dès le grand matin une sortie générale. L'événement en fut bisarre. Les assiégés ayant égorgé les premiéres sentinelles, taillérent en piéces les gardes avancées, & pénétrérent d'abord jusqu'au fort, que Sonoy avoit fait élever sur la colline ; passérent au fil de l'épée ceux qu'il y avoit laissés pour le garder ; mirent les autres en fuite ; firent main-basse sur tout ce qui osa se mettre en défense ; pillérent les armes & les provisions ; mirent le feu à ce qu'ils ne purent emporter ; & firent même quelques prisonniers, entre lesquels il se trouva un soldat que la rigueur du froid avoit obligé de se mettre dans un sac, & qu'ils promenérent par toute la ville dans cette équipage ridicule. Mais ce premier succès ne se soûtint pas. L'allarme se mit dans le camp ; Guillaume Wingaerden, Arnault Duvenwoorde, & Jean Kunigam accoururent au secours ; tombérent sur les vainqueurs, dont ils firent à leur tour un grand carnage : & comme les ennemis s'étoient beaucoup avancés, ils coupérent dans leur retraite Itelrich de Schoonaw, frére de Jean Frideric, qui étoit sorti de la place pour aller chercher du secours, le frére & l'enseigne du sieur de Rychk, un certain Milander, qui depuis peu avoit commis un assassinat, & plusieurs soldats de la garnison, qui s'étant trop avancés furent tués. De Schoonaw fut fait prisonnier. Pour Milander il perdit la vie en cette occasion avec un valet, qui par un exemple de fidélité bien rare, ne voulant pas survivre à son maître, se jetta sur son corps, où il fut percé de coups.

Cependant il n'y avoit point d'insolences que les soldats de la garnison ne fissent dans la ville, où ils avoient désarmé les Bourgeois, commettant toutes sortes de violences, sans distinction d'âge ni de sexe. Aussi croyoient-ils n'avoir pas moins à craindre de la part des habitans, quoiqu'ils fussent sans armes, que des ennemis mêmes. Cette défiance les obligea de se raccommoder avec eux. Ils promirent de ne les plus maltraiter dans la suite; mais la licence étoit trop grande parmi ces troupes, & ils ne tinrent pas leur parole.

La prise d'Itelrich déconcerta beaucoup de Rychk, qui prévit que cet accident retarderoit l'arrivée des secours que son frére devoit amener. D'un autre côté le comte de Rennebourg, qui commençoit à appréhender de ne pas réüssir, n'étoit pas moins occupé. Ainsi sous prétexte de négocier la liberté d'Itelrich, il faisoit souvent passer des Trompétes dans la place, pour voir si à la faveur de quelque entrevûë que les assiégés pourroient demander, il ne seroit pas possible de mettre la division entre la garnison & les habitans. Enfin les troupes Hollandoises se retirérent, & le comte se trouvoit dans un grand embarras, lorsque de Glimes lui amena le régiment François de Maximilien d'Estourmel. En même tems Jean de Coruput, fameux Ingénieur qui avoit fortifié Alost, se rendit de Breda au camp. Son avis étoit d'abord d'attaquer la porte de Brinck; mais le Conseil de guerre n'approuva pas cette entreprise, où on trouvoit qu'il y avoit trop à risquer. On dit qu'il suffisoit de faire quelques fausses attaques pour jetter l'épouvante parmi les troupes de la garnison, & les engager à se rendre. Ainsi on se contenta d'élever une batterie au-delà du fleuve, dont on donna le commandement à Simon de Dorth Drossart de Zutphen. Il s'acquitta parfaitement de sa commission, & pendant trois jours il battit si vivement la grand'porte, que les boulets voloient jusque dans le marché. Pour ce qui est de Coruput, comme il vit qu'il n'y avoit pas moyen de rien entreprendre tant que le Conseil de guerre seroit ainsi indéterminé, il conseilla au comte de Rennebourg de couper les vivres à la ville, en faisant élever des forts tout autour, de faire venir en même tems quelques vaisseaux pour se rendre maître du havre, de laisser une partie de ses troupes à la garde du camp,

& de marcher à la tête du reste au devant des secours qu'on amenoit à la place.

D'abord les assiegés avoient refusé avec opiniâtreté de se rendre, quelques propositions qu'on leur eût faites, quoiqu'ils eussent appris la nouvelle de la mort de Dom Juan. Ils n'avoient pas même voulu y entendre, lorsqu'ils furent instruits que Jean Frideric de Schoonaw avoit été battu à Botdorps avec les troupes qu'il levoit. Enfin ils furent informés que Jean Stuper ayant passé le Rhin avec une diligence incroyable avoit prévenu cet Officier à Lindorps, & lui avoit taillé en piéces quinze cens hommes. Ce second échec les déconcerta. Ils commencérent à désespérer d'être secourus, & à devenir plus traitables. En même tems de Coruput poussoit les travaux assez vivement. Déja il étoit arrivé au pied de la tour, & il disposoit à détourner l'eau du fossé pour y attacher le mineur & la faire sauter. D'un autre côté on manquoit de tout dans la ville. Toutes ces circonstances firent croire aux assiégés qu'ils avoient rempli leur devoir, & qu'ils avoient assez tenu pour leur honneur. Ainsi ils demandérent à parlementer le 14. de Novembre, au bout de trois mois de siége.

Cinq jours après on arrêta les articles de la capitulation. Ils portoient : Que la garnison sortiroit de la place vies & bagues sauves, enseignées pliées, mais méches allumées, & qu'elle seroit escortée jusque sur la frontiére, à condition qu'elle s'engageroit à ne point porter les armes de trois mois contre les Etats. Elle étoit réduite à six cens hommes, qui furent conduits à Bochelt, place frontiére de l'Empire. On eut même la complaisance de leur prêter des chariots pour porter leur bagage. On fit ensuite entrer dans la ville les compagnies des capitaines Mulart, Rinswoude, Escheda, Schagen & Oltof. Ces troupes étoient de Gueldre, & toutes composées de Catholiques. Enfin on récompensa les Wallons, qui selon leur coûtume ne cherchoient qu'une occasion de prendre le prétexte de ce qu'ils n'étoient point payés, pour piller la ville, & on les congédia. Après avoir ainsi mis ordre à tout, le comte de Rennebourg fier de ses succès, se rendit à Anvers, où peu de tems après il fut mis à la tête des finances avec le Marquis d'Havré. En même tems ceux de

Campen & de Deventer, ayant demandé à être déchargés du soin d'entretenir des troupes pour la garde de leurs places, le comte porta les Etats à leur accorder ce qu'ils souhaitoient, à condition qu'ils s'engageroient par écrit à recevoir garnison toutes & quantes fois qu'ils en seroient requis ; ce qui lui donna beaucoup de crédit dans la province.



Cependant on accommoda le différend de ceux de Groningue & des Ommelandes. L'Archiduc en avoit pris connoissance depuis le retour du chevalier de Sainte-Aldegonde & du docteur Silles ; & il avoit renvoyé cette affaire au prince d'Orange, au comte de Schwartzembourg & à Jacob Yman. Ces trois arbitres convinrent des articles suivans, qui furent ratifiés par l'Archiduc le 24. d'Octobre : Que les hostilités cesseroient des deux côtés : Que les parties se pourvoiroient par les voyes de droit, & remettroient leurs différens à la décision des Commissaires, qu'on tireroit à cet effet, ou du corps des Etats, ou du Conseil privé, ou du Sénat de Malines, qui seroient obligés de porter un jugement décisif dans le terme de deux ans : Qu'en attendant les habitans de Groningue joüiroient de leurs droits prétendus, ainsi qu'ils avoient fait par le passé, sur-tout avant l'an 1571. Que ceux des Ommelandes rentreroient de même en possession des biens qui leur avoient été enlevés ; qu'on rendroit tous les prisonniers, & sur-tout Bertel Entens, & que les lettres & titres seroient remis de part & d'autre. Le comte de Rennebourg fut chargé de faire exécuter cet accord. En conséquence ceux de Groningue mirent en liberté les prisonniers, qu'ils avoient faits, entr'autres Bertel Entens ; & chaque parti s'étant engagé à observer l'accommodement, & ayant pris sur cela ses sûretés, il sembloit que la paix alloit régner parmi eux lorsque l'union d'Utrecht qui se fit l'année suivante réveilla ce différend, que l'on croyoit assoupi.

Affaires de Transylvanie.

On travailla cette même année à arrêter la source des divisions que la Religion avoit fait naître en Transylvanie ; & si on ne vint pas à bout de guérir le mal, on y apporta du moins quelque reméde. Il y avoit dans ce païs-là une licence effrénée de tout penser, & de tout croire en cette matiére. Chacun se faisant une Religion à sa mode, embrassoit impunément les opinions les plus absurdes. Ce désordre avoit

HENRI III. 1578. commencé à s'introduire ſous le gouvernement de Jean de Scepuſe, & George Blandrata avoit beaucoup contribué à le maintenir. Chaſſé de Geneve par Calvin, cet homme d'angereux s'étoit d'abord enfui en Pologne, d'où il étoit venu chercher un aſile dans ces provinces, perſuadé que plus il ſeroit éloigné de la lumiere, plus il auroit de ſectateurs. Depuis lui François David ſon diſciple avoit renouvellé les dogmes impies d'Arius, dont il avoit infecté ces peuples légers & ignorans : mais il ne trouva pas ſous les Batthory ſucceſſeurs de Scepuſe, la même facilité à répandre ſon poiſon. Au contraire ces Princes mirent tout en uſage pour cultiver l'eſprit groſſier de leurs ſujets, & leur inſpirer des ſentimens plus ſains, afin de les retirer de l'erreur, en leur faiſant connoître la verité, & de les détacher inſenſiblement de cet Imposteur.

Dans cette vûë Chriſtophle Batthory, frére du roi de Pologne, convoqua cette année les Etats de la province, dans leſquels il fit condamner cette pernicieuſe doctrine, & proſcrivit David qui en étoit l'Auteur, avec tous les fauteurs de cette Secte impie. Après cet Arrêt David ſe réfugia au château de Ceva, où déchiré par les remords de ſa conſcience, il tomba dans une eſpéce de folie, qui préſentoit ſans ceſſe à ſes yeux milles ſpectres affreux attachés à le tourmenter, & il mourut ainſi miſérablement, cherchant en vain une retraite où il pût ſe mettre à couvert des frayeurs dont il étoit poſſédé.

Affaires d'Angleterre. Les affaires d'Angleterre méritent auſſi d'avoir place dans les événemens de cette année. La reine Eliſabeth par reſpect pour l'ancienne alliance qui étoit entre ſa maiſon & celle d'Eſpagne, continuoit toûjours dans la réſolution de travailler à accommoder les Flamans avec Philippe : cependant comme elle voyoit que l'article de la Religion étoit un obſtacle que les Eſpagnols étoient déterminés à ne jamais lever, elle commençoit auſſi à faire paroître moins d'éloignement pour ſon mariage avec le duc d'Anjou. En effet elle aimoit beaucoup mieux ſe rendre l'arbitre des deſſeins du Prince en l'épouſant, que de voir les Flamans, en ſe donnant à Monſieur, paſſer ſous la domination de la France. Elle reçut la première propoſition de ce mariage par Martel de Bacqueville,

un des premiers ſeigneurs de Normandie, qui ſe rendit pour cela à Melford dans le comté de Suſſex, où cette Princeſſe prenoit les plaiſirs de la campagne dans la maiſon de Cordal. Il fut ſuivi auſſitôt après par Nicolas d'Angennes ſieur de Ramboüillet, qui en renouvella la demande au nom du Roi. Enfin le duc d'Anjou députa lui-même à la Reine Jean de Simié, habile courtiſan, dont il avoit fait le métier toute ſa vie, & qui étoit favori du Prince. Auſſi pour cette raiſon Eliſabeth lui fit beaucoup plus de careſſes & d'amitiés qu'aux autres. En même tems elle donna ordre de ſon côté à Edouard comte de Strafford, de paſſer à la cour de France, pour s'inſtruire de la ſituation où étoient alors les affaires, & des deſſeins qu'on y avoit.

Cependant cette Princeſſe ne négligeoit point les affaires d'Ecoſſe, auſquelles elle s'intéreſſoit au contraire infiniment. Ainſi ſous prétexte de vouloir s'informer de la ſanté du jeune Monarque, de ſes occupations & du progrès qu'il faiſoit dans les ſciences, elle lui envoya Thomas Randolph, avec ordre de s'inſtruire par lui-même de la ſituation où étoit ce Royaume, de travailler à affermir l'autorité du comte de Morton, qui lui étoit tout dévoüé, & à décréditer autant qu'il pourroit le parti contraire. Conformément à ces inſtructions, ce Seigneur après avoir fait au jeune Prince les complimens de la Reine, & l'avoir aſſûré de l'attachement ſincére que cette Princeſſe avoit pour ſes intérêts, vit le comte d'Argathel, & le pria d'employer ſon autorité pour empêcher que les Ecoſſois Hébrides ne donnaſſent du ſecours aux rebelles d'Irlande. En même tems il conſeilla ſous-main au Viceroi de ſe racommoder avec les comtes d'Argathel, d'Atzol & leur parti, en lui repreſentant, que leur diviſion ne pouvoit lui être que très-déſavantageuſe, & deviendroit peut-être même funeſte à l'Etat, ſi elle continuoit.

Le comte de Morton, outre qu'il étoit naturellement prudent & ſage, avoit acquis par un long uſage des affaires une expérience conſommée. Mais ſon avarice ſordide obſcurciſſoit en lui ces belles qualités, & l'avoit rendu odieux. Ainſi Randolph voyant que la haine que les Seigneurs Ecoſſois avoient conçûë contre le Viceroi, augmentoit de jour en

HENRI III. 1578. jour, & rejaillissoit même sur la Reine, qui le protégeoit, crut que pour réparer la réputation de la nation Angloise, il étoit à propos de céder quelque chose au parti opposé. Ce fut donc par son conseil, que Morton se démit de toute l'autorité ; & dès-lors le Roi, quoiqu'il eût encore à peine douze ans accomplis, prit en main les rênes du gouvernement avec l'applaudissement général de tous ses sujets. En même tems on lui forma un Conseil composé de douze des principaux Seigneurs, qui devoient se relever tous les trois mois ; en sorte qu'il n'y en auroit jamais que trois auprès de la personne du Prince ; & le Comte ne manqua pas d'avoir une des premiéres places dans cette nomination.

Le jeune Roi députa ensuite à la reine d'Angleterre l'abbé de Donfermeling, pour la remercier de ce qu'elle vouloit bien s'intéresser si fort à ce qui le regardoit ; ce qu'il attribuoit plûtôt, disoit-il, à la conformité de Religion qui les unissoit, qu'à l'alliance qui étoit entre leurs maisons. Il étoit aussi chargé de prier Elisabeth au nom du Prince, de ratifier enfin le traité d'Edimbourg de l'année 1559. afin d'arrêter les courses qui se faisoient sur la frontiére des deux Royaumes, & de réprimer les entreprises de ceux qui ne cherchoient qu'à troubler la situation tranquille des affaires de la Religion, d'établir une égalité parfaite entre les deux Nations, de faire restituer aux marchands Ecossois les effets qui leur avoient été enlevés par les corsaires Anglois, & de lui permettre de joüir des revenus que Matthieu & Marguerite de Lenox son ayeule lui avoient laissés en Angleterre. La Reine répondit au Député qu'elle étoit disposée à accorder au Roi ce qu'il souhaitoit au sujet du traité d'Edimbourg,& de l'égalité entre les deux Nations ; que pour ce qui étoit des prétentions que ce Prince pouvoit avoir en Angleterre, comme elles lui étoient contestées par Arbele, fille de Charle de Lenox son oncle, elle croyoit qu'il étoit à propos d'en remettre la décision aux Tribunaux du royaume.

Ce Charle après la mort de Matthieu son pére, avoit obtenu du Roi qu'il lui fît present du comté de Lenox, à condition qu'il le tiendroit de lui à foi & hommage. Mais à la mort du Comte, ce Prince avoit révoqué la donation, au préjudice d'Arbele ; ce qui avoit déplu à Elisabeth, & la

rendoit plus difficile à accorder la grace qu'on souhaitoit d'elle. Cependant on ratifia enfin le traité de ligue défensive entre les deux Couronnes, pour la conservation de la tranquillité des deux Etats, & de la Religion, qui y étoit reçuë contre tous rebelles & usurpateurs. On ajoûta, que comme S. M. B. s'étoit attiré l'inimitié de plusieurs Princes étrangers, en se chargeant de la protection du jeune Roi, qui outre cela lui avoit coûté beaucoup, & l'avoit exposée elle-même à courir plusieurs fois risque de sa vie, le Prince ne pourroit, tant qu'il seroit en minorité, contracter aucune alliance, ou renouveller aucun traité, se marier, ou sortir d'Ecosse sans le consentement de S. M. & que toute la nation se rendroit caution de la sûreté de cet article.

Cependant le comte de Morton, qui ne trouvoit rien de bien que ce qui avoit passé par ses mains, ne put se voir longtems obligé de partager le gouvernement. Bientôt la confiance que lui donnoient sa capacité & le grand crédit de ses amis, lui fit négliger ses collégues; il se moqua du projet de gouvernement qui avoit été dressé par les Etats du royaume; reprit toute l'autorité qu'il avoit auparavant; & ayant fait venir le Roi à Sterling, il se rendit maître de sa personne, ne laissant approcher de lui que ceux à qui il vouloit bien faire cette grace. Ce nouvel attentat poussa à bout les autres Seigneurs : ils conjurérent sa perte; & ayant mis le comte d'Athol à leur tête, ils firent publier un Edit, par lequel il étoit ordonné à tous ceux qui étoient en état de porter les armes, de se rendre auprès d'eux dans le terme de quinze jours, pour travailler de concert à la délivrance de la personne du Roi. Cette dénonciation leur attira en un instant presque toute la Noblesse du royaume, qui vint les joindre à Fawkeir. Le comte de Morton se mit de son côté à la tête de son parti, qui étoit assez considérable. Ils étoient sur le point d'en venir aux mains lorsque Robert Bowes ambassadeur d'Angleterre intervint pour les séparer, & ménagea entr'eux un accommodement. Cet éclat dégoûta le Comte des affaires; il crut même avoir des raisons de penser qu'on avoit cherché à l'empoisonner, & il dit adieu à la Cour.

En même tems Henri Sidney viceroi d'Irlande, aprés avoir gouverné cette isle pendant onze ans entiers avec beaucoup

HENRI III. 1578.

de prudence & de courage, obtint enfin ſon congé de la Cour & repaſſa en Angleterre. Il fut remplacé par Guillaume Drury gouverneur du Mounſter.

Mort de Marguerite de Duglas.

Un autre événement mérite encore d'avoir part dans cette hiſtoire. C'eſt la mort de Marguerite de Duglas niéce de Henri VIII. par ſa ſœur, veuve de Matthieu Stuart, & ayeule de Jacque VI. décédée peu de tems après dans ſon année climactérique. La Reine fit elle-même les frais de ſes obſéques, qui furent magnifiques, & elle fut inhumée à Weſtminſter dans le tombeau des rois d'Angleterre. Cette Princeſſe fut un exemple de piété, de patience, & de modeſtie. Elle avoit cependant été miſe trois fois en priſon, non pas qu'elle eût jamais rien entrepris contre l'Etat. Tout ſon crime étoit, ou d'avoir ſçû inſpirer trop d'amour, ou d'avoir paru trop favorable aux paſſions des autres. Elle fut arrêtée d'abord pour avoir été l'objet des deſirs trop ardens du fils du duc de Norfolck, Thomas Howard, que ſon inclination pour elle conduiſit à finir ſes jours dans la tour de Londre. Les amours de Henri de Darley ſon fils avec Marie reine d'Ecoſſe, qu'Eliſabeth avoit d'abord approuvés, & auſquels elle s'oppoſa dans la ſuite, la remirent une ſeconde fois dans les fers. Enfin elle étoit accuſée la troiſiéme fois d'avoir favoriſé la paſſion de Charle le plus jeune de ſes enfans pour N... Candich, mére d'Arbele, & d'avoir prêté la main au mariage clandeſtin qui ſe fit entr'eux dans le tems de la ſédition que la reine Marie excita en Angleterre.

Affaires de France.

La France cependant n'étoit pas encore tranquille. Depuis l'Edit de pacification du mois d'Octobre de l'année précédente, (1) les eſprits étoient plus animés que jamais dans le Languedoc & le Dauphiné. Bertrand de Simienne ſieur de Gordes, Lieutenant de la province pour François de Bourbon prince Dauphin, & François de Bonne ſieur de l'Eſdiguiere, qui étoit dans ce païs-là à la tête des Proteſtants, avoient employé le reſte de l'année à chercher les moyens de réünir les deux partis. Ils ne négocioient que par députés. Roger de Sanlary de Bellegarde Maréchal de France voulut ſe

(1) M. de Thou met plus bas cet Edit au mois de Septembre. Mezeray rapporte que ce dernier Edit de Pacification fut dreſſé à Poitiers au mois de Septembre, & vérifié au Parlement de Paris au commencement d'Octobre.

mêler du raccommodement, & il leur proposa une entrevûë au Buys, qui fut acceptée.

HENRI III. 1578.

Projet du Maréchal de Bellegarde.

Ce Seigneur avoit d'abord été fait Maréchal de France à l'avénement de Henri * à la Couronne. Les intrigues de la Reine mére lui avoient fait perdre ensuite les bonnes graces du Roi. Sous prétexte de lui confier l'ambassade de Pologne on l'avoit absolument éloigné de la Cour; & il s'étoit retiré en Piémont, piqué de sa disgrace, & ne cherchant qu'à profiter de la prémiere occasion qui se presenteroit pour se venger. Il y avoit toûjours eu une intelligence fort étroite entre lui & Emmanuel Philibert duc de Savoye; & ce Prince l'avoit entretenuë avec d'autant plus de soin, que le Maréchal lui paroissoit l'homme du monde que le hazard pût lui offrir le plus capable de le servir dans l'exécution des desseins pernicieux que la haine invétérée lui faisoit méditer contre la France. Car Bellegarde étoit gouverneur pour le Roi du Marquisat de Saluces en Piémont; & le Duc connoissoit son génie disposé à la vengeance. Ainsi il avoit commencé par ménager le mariage incestueux du Maréchal avec Marguerite de Saluces, dont ce Seigneur étoit devenu passionnément amoureux, & qui se trouvoit alors veuve de Paul de Thermes Maréchal de France, oncle de Bellegarde, dont nous avons souvent parlé. C'étoit par son crédit qu'après la célébration ils avoient obtenu la dispense du Pape. En revanche c'étoit le Maréchal qui avoit conseillé au Roi, lorsqu'il passa par le Piémont à son retour de Pologne, de rendre au Duc les places de Pignerol & de Savillan, qui lui avoient autrefois appartenu; & il étoit venu à bout de le persuader à S. M. malgré les instances réïtérées que Louis de Gonzague duc de Nevers avoit faites pour l'empêcher. De-là il avoit retiré cet avantage, que le duc de Nevers ayant pris cette occasion pour remettre au Roi le gouvernement des païs que S. M. possédoit au-delà des Alpes la Cour le lui avoit donné, ce qui le mettoit en état de prendre des liaisons encore plus étroites avec le duc de Savoye, à qui ses intérêts devoient être devenus plus chers que jamais depuis le service important qu'il venoit de lui rendre.

* III.

Philibert, après s'être ainsi assûré de Bellegarde, travailla à l'engager plus avant. Il fut donc résolu entr'eux, qu'en

HENRI III. 1578.

qualité de Maréchal de France, il demanderoit au Roi la commiſſion de faire exécuter le dernier Edit dans la Provence, le Dauphiné, & le Lyonnois; & qu'il ſe ſerviroit de cette occaſion pour ſe rendre maître de toutes les places fortes que les Proteſtans lui remettroient dans ce païs-là; qu'il y feroit entrer de bonnes garniſons commandées par des perſonnes de confiance, & qui ſeroient à lui, & s'aſſûreroit ainſi de ces provinces, qui à cauſe du voiſinage de l'Eſpagne & de l'Italie pouvoient lui être d'un grand ſecours pour l'exécution des projets qu'il méditoit. Au reſte Bellegarde étoit perſuadé qu'il viendroit aiſément à bout de cette entrepriſe, pourvû qu'il pût mettre les Proteſtans dans ſes intérêts; & il ne déſeſperoit pas d'y réüſſir. Il ſçavoit que ce n'eſt, ni la vertu, ni le mérite qui font l'union des partis; & qu'on eſt ami des factieux dès qu'on a les mêmes intérêts, & qu'on ſe propoſe les mêmes ennemis à combattre. Ainſi comme les ſujets de plainte que leurs Majeſtés lui avoient donnés avoient éclaté, & qu'il n'y avoit perſonne qui doutât de la vivacité de ſon reſſentiment, il étoit perſuadé que les Proteſtans aimeroient beaucoup mieux avoir à faire à lui qu'à tout autre qui ſeroit dévoué à la Cour.

Dans cette idée le Maréchal traita avec le ſieur de l'Eſdiguiere. Il lui fit d'abord entendre par des perſonnes de confiance qu'il étoit outré de l'injuſtice de la Cour, dont il rejettoit tout l'odieux ſur la Reine mére. Il l'informa enſuite de l'ordre qu'il avoit reçû de S. M. de faire exécuter le dernier Edit dans les provinces dont je viens de parler. Enfin il lui fit dire qu'il n'avoit point voulu ſe charger de cette commiſſion, ſans avoir ſçû auparavant certainement de lui-même ſi les Proteſtans étoient réſolus de s'y conformer, & de remettre en conſéquence les villes & places fortes qu'ils occupoient; ajoûtant que s'ils n'étoient pas dans cette diſpoſition, il laiſſeroit à un autre l'honneur de cet emploi avec la honte de ne pouvoir y réüſſir.

L'Eſdiguiere qui croyoit que le Maréchal pouvoit être utile à ſon parti, mais qui ne voyoit pas d'ailleurs de ſûreté ni même de bienſéance à ſe déclarer dans les circonſtances preſentes, ne répondit à ces propoſitions que d'une maniére ambiguë. Il fit donc ſçavoir à Bellegarde, que ſi la Cour vouloit en agir

de bonne foi avec les Protestans, ils étoient résolus de se conformer en tout au dernier Edit; que si au contraire on ne cherchoit qu'à les amuser, ils ne se dessaisiroient point des places fortes dont ils étoient en possession, jusqu'à ce qu'on leur eût donné des sûretés raisonnables; que c'étoit donc à lui de s'assûrer des intentions du Roi & de ses Ministres avant que d'accepter la commission qu'on lui proposoit; que lui & tous les Protestans étoient persuadés de son zéle pour la tranquillité publique, qu'ils osoient même se flatter, qu'il ne leur étoit pas absolument contraire; qu'ainsi ils avoient toûjours souhaité de pouvoir ménager son amitié, en conservant pour sa personne tous les égards qui lui étoient dûs, & dont eux-mêmes étoient capables, & qu'ils seroient par conséquent très-mortifiés, au cas que pour leur propre sûreté ils se vissent obligés de contrevenir à l'Edit, de ne pouvoir s'empêcher de s'exposer à son indignation. Cette réponse ne satisfit point le Maréchal; il comprit qu'il n'étoit pas encore tems de faire éclater ses desseins. Ainsi en attendant une occasion plus favorable, il se retira à villeneuve vis-à-vis d'Avignon, & ne se trouva point à l'entrevûë comme il l'avoit promis.

En même-tems le Roi avoit chargé Jean de Monluc évêque de Valence, où il étoit alors, de faire exécuter l'Edit dans la province de Languedoc. Il en conféra d'abord lui-même avec le Maréchal de Bellegarde & le sieur de Gordes. Ensuite il envoya à la Cour Railhet son sécretaire; & ayant reçû les ordres de S.M. il se transporta le 14. de Février à Uzez, où il trouva les Protestans fort animés. Le sujet de cette émotion venoit de ce que les Catholiques avoient surpris depuis peu S. Anastase, petite place voisine de cette ville; & les Réformés étoient sur le point de se mutiner. Mais ce Prélat leur fit à ce sujet un discours avec cette éloquence, que sa vieillesse vénérable ne rendoit que plus touchante, & il calma un peu leur ressentiment. On en envoya aussitôt après une copie à Nîme, & à Monpellier. Il contenoit en substance: Que la guerre civile étoit comme le précis de tous les maux; qu'elle étoit contraire à la charité, détruisoit l'union, sans laquelle la société ne peut subsister, & ôtoit aux loix toute leur vigueur: Qu'ils devoient donc l'avoir en horreur & la détester; qu'au contraire ils étoient obligés de recevoir de tout leur cœur la paix

que le Roi venoit de donner à l'Etat : Qu'elle ne ressembloit point à celle qu'on avoit été dans la nécessité de faire deux ans auparavant ; que S. M. n'y avoit point été forcée, soit pour retirer le Prince son frére des mains d'un parti opposé, soit pour arrêter le ravage que des troupes étrangéres faisoient dans le royaume ; qu'elle étoit un pur effet de la tendresse que ce Prince avoit pour ses sujets ; qu'elle ne contenoit rien que de raisonnable ; qu'ils devoient donc regarder ce dernier Edit comme la fin de tous leurs malheurs ; & par conséquent l'observer inviolablement, en se conformant de bonne foi à tout ce qui y étoit renfermé. Ce Prélat traita encore le même sujet, mais plus au long, dans un discours qu'il fit à Beziers au mois d'Avril suivant à l'assemblée générale des Etats de la province.

En conséquence, après le retour de Mariet d'Averans, que les Etats de Languedoc avoient député à la Cour, & qui les assûra des bonnes dispositions où il avoit laissé S. M. pour eux en particulier, & en général pour tout le royaume, où elle souhaitoit de voir régner la paix, conformément à son dernier Edit, tous les habitans de la province, tant Catholiques que Protestans, passérent un accord entr'eux le 5. d'Avril, & il fut réglé : Qu'on se conformeroit en tout à l'Edit du mois de Septembre de l'année précédente ; & que de part & d'autre on en procureroit de bonne foi l'exécution ; qu'on se protégeroit mutuellement les uns les autres ; qu'il seroit permis de se pourvoir par les voies de droit contre les assassinats, les vols, & les violences commises depuis la publication de l'Edit, ou qui pourroient se commettre dans la suite par ceux qui de leur propre autorité s'étoient emparés des places fortes de la province ; & qu'on se donneroit réciproquement du secours pour travailler de concert à la poursuite & à la punition de semblables gens : Que de part & d'autre on regarderoit ceux qui retenoient par violence la possession de ces places, comme des perturbateurs du répos public, & des ennemis de l'Etat ; & que lorsque par force, ou par composition on y seroit rentré, on supplieroit très-humblement S.M. d'en faire raser les fortifications. Après être convenus de ces articles, que les deux partis jurérent d'observer fidélement, on en dressa un acte qui fut signé par tous les députés des Etats.

Cependant comme le terme marqué pour la conférence qui devoit ſe tenir au Buys en Dauphiné approchoit, de Gordes ſe mit en marche pour s'y rendre ; mais étant tombé malade en chemin, il fut obligé de s'arrêter à Montelimart, où il mourut quelques jours après dans le mois de Février. C'étoit un homme d'une droiture & d'une régularité digne des anciens tems. Il s'étoit toûjours comporté avec beaucoup de modération dans les troubles dont la province avoit été agitée. Néanmoins il fit paroître un peu d'aigreur ſur la fin ; & la condeſcendance qu'il eut pour la Reine mére en livrant Monbrun à la rage de ſes ennemis, le rendit odieux, non ſeulement aux Proteſtans, mais même à toute la Nobleſſe. On donna ſa place à Laurent de Maugiron, à la recommandation de François de Maugiron ſon fils, qui étoit alors le premier favori du Roi.

Ce ſeigneur partit de la Cour pour aller prendre poſſeſſion de ſon gouvernement, ſuivi de Jacque Faye ſieur d'Eſpeſſes. Car cet habile négociateur, connu déja par ſon ambaſſade de Pologne, avoit ordre de l'accompagner. Ils ſe rendirent tous deux à la conférence du Buys ; & après bien des conteſtations, enfin Maugiron, qui dans les commencemens ſouhaitoit de rétablir la confiance parmi les peuples de la province, & d'enſévelir avec ſon prédéceſſeur ce que le paſſé pouvoit avoir d'odieux, convint avec l'Eſdiguiere que juſqu'à l'entiére exécution de l'Edit les Proteſtans pourroient reſter en poſſeſſion des places qu'ils tenoient en Dauphiné ; & que le Roi leur payeroit deux mille écus d'or par mois pour l'entretien des troupes qui ſerviroient à les garder.

Lorſqu'on fut informé à la Cour de cet accord, la Reine mére, qui étoit ſur le point de partir pour aller traiter de la paix en Guienne, en fut outrée ; & elle s'en plaignit fortement au Roi, à qui elle repréſenta que cette démarche alloit préjudicier infiniment à la négociation dont elle s'étoit chargée. Auſſi crut-on que Maugiron s'en ſeroit fort mal trouvé, ſi ſon fils, qui lui avoit fait donner cet emploi, n'eût détourné l'orage par le grand crédit qu'il avoit ſur l'eſprit du Monarque. Cependant à la ſollicitation de la Reine mére, ce Prince écrivit à Maugiron une lettre très-vive, par laquelle il lui marqua qu'il étoit fort mécontent qu'il eût traité avec l'Eſdiguiere

HENRI III. 1578. à ces conditions si déraisonnables ; que toutes les autres provinces ne manqueroient pas de suivre l'exemple du Dauphiné ; & qu'ainsi les troubles ne finiroient jamais, parce que tandis que les Protestans seroient les maîtres des places fortes du royaume, ce seroit toûjours pour eux un prétexte pour ne point désarmer, & une occasion de rallumer la guerre.

En même tems François de Maugiron écrivit à son pére de travailler à réparer la fausse démarche qu'il avoit faite par quelque service considérable, afin de fermer la bouche à la Reine mére, qui étoit continuellement aux oreilles du Roi pour l'animer contre lui. Dans cette vûë il voulut persuader aux Protestans du Dauphiné de faire leur traité particulier avec la Cour, les assûrant qu'ils y trouveroient plus de sûreté, & obtiendroient des conditions plus avantageuses que celles qui leur étoient accordées par l'Edit : mais ils s'en défendirent, & protestérent qu'ils ne pouvoient entrer en négociation avec S. M. ni séparer leurs intérêts de ceux de toutes les Eglises sans un ordre exprès du roi de Navarre. Cependant Maugiron obtint, soit par son autorité ou par son crédit, qu'ils mettroient leurs demandes par écrit ; & ils promirent d'en donner communication au roi de Navarre par un député de leur corps, afin de sçavoir de lui s'il les approuvoit, & s'il étoit d'avis qu'ils traitassent séparément avec la Cour, assûrant qu'ils en passeroient par tout ce qu'il ordonneroit.

On chargea de cette commission Geofroy de Calignon, jeune homme sage & modéré, qui d'ailleurs étoit versé dans toutes sortes de sciences. Il partit sur le champ pour se rendre à Nerac auprès du roi de Navarre, qu'il informa aussitôt du sujet de son voyage. Ce Prince avoit éprouvé en plusieurs autres rencontres la fidélité de Calignon, & celle de l'Esdiguiere, qui le lui envoyoit. Ainsi il consentit sans peine, que ce projet de traité particulier fût communiqué à la Reine, qui s'étoit renduë à Nerac. En effet il prévoyoit que pour desunir les Protestans du Dauphiné d'avec le reste du parti, cette Princesse ne manqueroit pas de répondre favorablement ; & dès-lors ce seroit un préjugé dont les autres provinces s'appuyeroient pour faire les mêmes demandes. Que si au contraire, malgré les promesses de Maugiron, qui avoit même déja envoyé pour cela de Sansac à la Cour, ce projet

ne

ne réüſſiſſoit pas, il jugeoit qu'il n'y auroit rien de gâté, & qu'il ſeroit toûjours libre au Dauphiné de joindre ſes plaintes à celles des autres provinces.

L'événement juſtifia les conjectures de ce Prince. Dans la réponſe que fit la Reine mére au projet qui lui fut préſenté, il ſe trouva pluſieurs articles dont les autres députés tirérent avantage contre elle-même; & il y en avoit d'autres au contraire dont on ne fut pas content. Calignon déclara qu'il ne pouvoit les accepter, ſur quoi la Reine le renvoya à S. M. en l'aſſûrant qu'il auroit ſatisfaction. Il partit donc après avoir pris l'agrément du roi de Navarre, & ſe rendit à la Cour avec des lettres de recommandation de la Reine mére. Il y fut très-bien reçû, & le Roi lui répondit de façon à lui faire croire à lui-même, que ceux qui l'avoient député en devoient être ſatisfaits. Cependant ayant été preſſé par S. M. de promettre que les Proteſtans du Dauphiné accepteroient les conditions qu'on lui propoſoit, il s'en excuſa ſur ce qu'il n'avoit pas de pouvoirs pour rien promettre de ſemblable. Il aſſûra ſeulement qu'il feroit part à tout ſon corps des ordres de S. M. & des propoſitions que ſes Miniſtres lui avoient faites, & qu'il tâcheroit de l'engager à ſouſcrire à des conditions qu'il jugeoit en ſon particulier tout-à-fait raiſonnables.

De là Calignon retourna en Dauphiné, où il trouva les Proteſtans tout autrement diſpoſés qu'il ne l'avoit cru. En effet ils étoient perſuadés qu'il ne pouvoit y avoir de ſûreté pour eux, ſi conformément à l'édit, on les obligeoit de déſarmer & de ſe déſaiſir des places fortes dont ils étoient en poſſeſſion. Ainſi quoiqu'ils ſe montraſſent très-diſpoſés à l'obſerver, ils demandoient cependant qu'il leur fût permis de ſupplier S. M. d'avoir égard à leur ſûreté. Ils ſe trouvoient, diſoient-ils, au milieu d'une province dont le peuple étoit, ou ſoulevé par des Catholiques brouillons, ou aigri contre eux par le reſſentiment des malheurs auſquels il avoit été expoſé dans le tems des troubles paſſés, en ſorte qu'ils ne devoient s'attendre qu'à devenir ſa victime auſſitôt qu'ils auroient mis les armes bas. Ainſi ils prioient qu'on ne leur fît pas un crime d'un parti qu'ils ne prenoient que parce que la néceſſité les y forçoit. Ils repréſentoient: Que le tems émouſſoit les paſſions les plus vives; & qu'il y avoit lieu d'eſpérer

HENRI III. 1578. que si on laissoit amortir insensiblement le ressentiment de ce peuple que la licence des derniers tems avoit outré, il deviendroit quelque jour plus traitable & plus tranquille : Que les guerres civiles avoient cela de particulier, que même après avoir été éteintes, elles laissoient encore dans le cœur des partis, des traces de l'incendie qu'elles avoient excité, qui ne pouvoient être si tôt effacées. En effet tous les peuples de la province étoient alors sous les armes. Le souvenir des massacres & des ravages passés sembloit en avoir fait autant de désespérés. Ils ne pensoient qu'à assouvir leurs vengeances contre la Noblesse, à qui ils imputoient tous les désordres que les troupes avoient commis, & ils avoient tout le courage nécessaire pour l'exécuter ; il ne leur manquoit qu'un chef qui voulût entreprendre.

Le Château-double au diocése de Die étoit occupé par un nommé la Prade. C'étoit un brigand, qui s'étant associé quelques gens de son espéce, n'avoit eu jusqu'alors ni soumission ni respect pour les ordres de ceux qui commandoient dans la province, mettant tout le païs à contribution, & désolant les environs dans le tems même que la tréve sembloit laisser quelque tranquillité aux deux partis. Comme ce méchant homme tenoit pour les Protestans, ses désordres contribuoient encore à leur attirer la haine des peuples de la province. Maugiron leur proposa un moyen de se raccommoder avec eux. C'étoit de joindre leurs forces aux siennes, & d'aller de concert chasser du païs ce scélérat. Le parti fut accepté ; on marcha contre le Château-double. La Prade, que l'impunité seule avoit rendu si hardi jusqu'alors, voyant que les Protestans eux-mêmes se déclaroient contre lui, n'eut pas le cœur d'attendre l'ennemi ; il se rendit lâchement, & reçut ensuite le châtiment que ses crimes avoient mérité.

Cette démarche des Protestans rallentit un peu la haine que le peuple avoit conçûë contr'eux. D'un autre côté, quoique Maugiron eût eu d'abord pour eux beaucoup de politesse & de confiance, il commença cependant à leur devenir suspect, à cause de l'attention qu'il avoit à gagner l'affection des habitans de la province par ses maniéres populaires. En effet leurs plus habiles gens pensoient que les moyens qui servent à établir l'autorité légitime contre les entreprises de la

révolte, sont tous différens de ceux qui peuvent soûtenir un parti contre l'autorité légitime ; que celle-ci s'affermit en versant le sang des coupables, dans quelques circonstances qu'elle entreprenne d'en faire justice ; qu'un chef de parti au contraire n'avoit pas les mêmes priviléges ; que jusqu'à ce qu'il ait fait son accommodement, jusqu'au moment qu'il a toutes ses sûretés, qui que ce soit qui s'offre à son service, quelque scélérat qu'il soit, il y a pour lui une espéce de nécessité s'il connoît ses vrais intérêts, non seulement de le tolérer, mais même de le soûtenir à ses propres périls dans ses désordres ; & qu'en tenant une conduite opposée, en voulant se donner à contre-tems une vaine réputation d'équité, il travaille lui-même à se détruire insensiblement.

On ne pensoit point autrement à la cour du roi de Navarre. Ce Prince avoit d'abord sévi avec assez de vigueur contre quelques-uns de ses gens, qui s'étoient déshonorés par leurs brigandages. Il avoit eu même l'imprudence d'évacuer plusieurs places à l'arrivée du maréchal de Biron, que la Reine mére avoit fait partir avant elle pour la Guienne. Mais il reconnut enfin son erreur, lorsqu'il vit par cette conduite, d'un côté son parti se dénuer insensiblement de ce qu'il avoit de plus braves gens & de plus capables d'un coup de main ; de l'autre, le Maréchal, malgré les termes exprès du dernier Edit, qui portoit qu'on ne pourroit mettre garnison que dans les villes qui en avoient du tems de Henri II. faire entrer des troupes dans toutes celles qu'il avoit abandonnées, & d'où il n'avoit retiré ses garnisons, que parce qu'il croyoit que les Protestans y étoient assez forts pour s'y conserver toûjours les maîtres. Aussi changea-t'il de conduite : il eut dans la suite beaucoup plus d'indulgence pour ceux qui étoient à son service ; & il résolut de faire naître tant de difficultés, qu'il pût conserver les places dont il étoit en possession.

Conférences de Nérac.

Cependant les Ministres qui avoient suivi la Reine mére, & les députés des églises Protestantes ouvrirent les conférences, qui durérent tout l'hiver, jusqu'au commencement de l'année suivante, & qui ne finirent qu'au mois de Février. La Reine avoit amené avec elle la princesse Marguerite sa fille, que le roi de Navarre avoit épousée, & qui étoit restée à la Cour pendant l'absence du Prince. Elle engagea même les

HENRI III. 1578.

Bourdelois à faire à cette Princesse une reception magnifique, dans l'espérance que le roi de Navarre gouverneur de Guienne, lui sçauroit gré des honneurs de l'entrée qu'elle avoit procurés à son épouse dans cette Capitale, qui lui avoit fait l'affront de refuser si souvent de le recevoir.

Sur ces entrefaites, on établit à Agen au mois de Juillet, en conséquence de l'article 22. de l'édit de Bergerac, une Chambre tripartie, composée de douze Conseillers & deux Présidens, dont l'un étoit Protestant & l'autre Catholique, & qui ne pouvoit rendre aucun Arrêt, qu'un tiers des juges qui assistoient à l'audience, ne fût Protestant. L'esprit de parti ne pouvoit manquer de régner dans cet assemblage bizarre. Ainsi lorsqu'il falloit aller aux avis, il y avoit tous les jours quelques contestations qui troubloient l'ordre de la justice. Enfin cette Chambre fut supprimée par l'arrivée des Commissaires que le Parlement de Paris nomma conformément à l'Edit.

Le duc d'Anjou se retire de la Cour.

Telle étoit la situation des affaires dans les provinces à l'égard des Protestans. Cependant on s'occupoit de toute autre chose à la Cour. Le Roi ne voyoit qu'avec peine les grands projets que formoit François duc d'Anjou son frére. Comme il se laissoit dominer par ses penchans, il ne put s'empêcher de faire paroître quelque aversion pour lui. Il parut même l'appréhender, & cette conduite ne manqua pas de jetter des soupçons dans l'esprit de ce jeune Prince. Comme il n'étoit pas d'ailleurs d'un caractére trop ferme, il s'imagina d'abord que Henri songeoit à s'assûrer de lui. Quelques Courtisans qui ne souhaitoient que le changemement, augmentérent par leurs rapports ses craintes & son embarras. Ils lui représentoient: Qu'il devoit penser à sa conservation; que si la vie lui étoit si indifférente, il ne devoit pas du moins négliger le danger où il exposoit lui-même le salut de l'Etat & la gloire du Roi, par une dissimulation mal entenduë: Qu'on voyoit dominer à la Cour des gens indignes de vivre, qui abusoient de la patience du Roi, non seulement pour s'agrandir, mais pour rendre le Monarque même odieux & méprisable; que fiers de leur crédit, il n'y avoit rien qu'ils n'entreprissent au préjudice du bien public: Qu'il avoit beau se parer du vain titre d'une obéïssance aveugle, que quand ils auroient entraîné

le royaume & le Roi dans le précipice, cette soumission mal entenduë seroit pour lui d'un foible secours : Qu'il n'y avoit donc pas un moment à perdre ; & qu'il étoit obligé de s'opposer de bonne heure au Roi son frére qui couroit de lui-même à sa perte ; qu'autrement le tems rendroit incurable un mal auquel, avec un peu de diligence, on pourroit encore apporter quelque reméde.

Ces discours, que tenoient également les gens de bien & ceux qui ne l'étoient pas ; ceux-ci, parce qu'ils ne souhaitoient rien tant que de voir quelque révolution ; ceux-là, parce qu'ils n'appréhendoient rien davantage, firent de fortes impressions sur l'esprit du duc d'Anjou ; & comme il étoit naturellement remuant, ils n'eurent pas de peine à le déterminer. Ainsi il ne communiqua son dessein qu'à quelques-uns de ses plus confidens ; & la nuit du 15. de Février, après avoir soupé avec le Roi, & s'être entretenu familiérement avec lui, il sortit de Paris par un mur fort bas, qui est entre les portes de S. Jacque & de S. Marceau, & s'éloigna de la Cour au moment qu'on s'y attendoit le moins. Aussitôt qu'on fut informé de cette évasion, le Roi ordonna qu'on fermât les portes de la ville, & fit arrêter tous ceux qui étoient dans la confidence du Prince ; Claude de la Chatre gouverneur de Berry fut de ce nombre ; & dans le tumulte que cet accident causa à la ville & à la Cour, on le mit à la Bastille ; mais il en sortit aussitôt après. Monsieur, qui cependant s'étoit rendu à Alençon dans le Perche, écrivit au Roi son frére pour se justifier auprès de lui d'un départ si précipité, & le prier de rendre la liberté à ceux qui lui appartenoient, l'assûrant qu'il n'avoit jamais eu intention de s'écarter en aucune sorte de son devoir.

Henri reçut cette espéce de justification comme une assûrance de la droiture des intentions de Monsieur. Ainsi il se flatta qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté là, & il retomba dans sa mollesse ordinaire. Un accident qui arriva sur ces entrefaites le tira cependant de cet assoupissement. Jacque de Levi, fils d'Antoine de Levi Seigneur de Caylus en Roüergue, étoit un jeune homme des mieux faits & des plus braves de son tems, & par dessus tout cela il possédoit alors les bonnes graces du Roi. Il eut une querelle particuliére,

HENRI III. 1578.

on ne ſçait pour quel ſujet, avec Charle de Balſac ſieur de Dunes, frére de François d'Entragues; & comme tous deux ſe croyoient offenſés, ils réſolurent d'en tirer raiſon par les voies qui ſont en uſage en France parmi les perſonnes de qualité. Ils convinrent donc de l'heure & du lieu où ils devoient ſe battre; & contre la coûtume uſitée juſqu'alors, ils voulurent, par une vanité qui n'eſt aujourd'hui que trop à la mode, mener avec eux chacun deux de leurs amis pour leur ſervir de ſeconds.

Mort de Caylus, Schomberg, Riberac, & Maugiron.

Caylus étoit aſſiſté de François de Maugiron, celui dont je viens de parler un peu plus haut, qui avoit perdu un œil; & de Jean Darces de Livarot: du côté de Dunes étoient François d'Aydie de Riberac, & Georges de Schomberg. Ces ſix champions ſe rendirent le 27. d'Avril, dès le point du jour, au marché aux chevaux, & ſe battirent en grand ſilence. Riberac tua Maugiron, & Schomberg perdit la vie par les mains de Livarot, qui reçut lui-même une bleſſure aſſez conſidérable à la tête. Caylus & Riberac furent bleſſés à mort. On porta auſſitôt Riberac à l'hôtel de Guiſe, qui n'eſt pas éloigné de l'endroit où ils s'étoient battus, & il y mourut peu de tems après. Pour ce qui eſt de Caylus, il avoit reçu un coup d'épée qui perçoit un des lobes du poumon, & il vécut encore aſſez longtems: mais c'étoit un triſte ſpectacle de voir ce jeune homme, dont le teint étoit auparavant ſi fleuri, devenu ſi maigre & ſi deſſéché que les os lui perçoient la peau. Il mourut enfin à l'hôtel de Boiſſy le dernier de Mai.

Pendant tout le tems de ſa maladie, le Roi le viſita ſouvent, paſſant quelquefois le jour & la nuit au chevet de ſon lit, & voulant lui préſenter de ſa propre main les choſes qui lui étoient néceſſaires. On avoit auſſi tendu les chaînes dans la ruë ſur laquelle donne cet Hôtel, qui eſt très-large & très-fréquentée, de peur qu'il ne fût incommodé par le bruit des chevaux & des caroſſes. Enfin Henri voulut qu'après ſa mort il fût expoſé à viſage découvert, ce qui n'eſt en uſage qu'à l'égard des perſonnes du premier rang, & qui ont rendu des ſervices conſidérables à l'état; & il le fit enterrer à S. Paul auprès de Maugiron. Toute la Cour aſſiſta à ſon convoi, & Henri le vit paſſer d'une fenêtre; car ce n'eſt pas l'uſage que nos Rois

assistent en personne à ces cérémonies lugubres.

De là ce Prince, après avoir mis la premiére pierre à ce pont merveilleux, dont le dessein avoit été tracé depuis long-tems, qui conduit par douze arches du quay des Augustins à l'isle du Palais, & de là jusqu'au quay du Louvre, se retira sur le soir accablé de tristesse, sans vouloir que personne lui parlât : il reçut même en cette occasion les complimens de sa Cour, comme s'il eût perdu quelqu'un des Princes de son sang, & il invita les plus beaux esprits de ce tems-là, entr'autres Pierre Ronsard & Philippe des Portes, à célébrer dans leurs vers un événement auquel il étoit si sensible, en leur proposant même des récompenses pour les y engager. Enfin il leur fit élever ensuite dans cette Eglise où ils étoient enterrés, à chacun une statuë de marbre, aussi bien qu'à Paul Stuart de Caussade de Saint-Megrin, qui vers ce même tems-là fut assassiné la nuit pour un autre sujet. Cependant le peuple, dont la haine qu'il avoit conçûë pour ce Prince s'etoit changée en mépris, murmuroit hautement de voir ces honneurs prodiguez ; & il seroit difficile de décider, si Henri intéressa plus sa gloire en faisant dresser ces statuës, que son autorité ne fut outragée, lorsque dans ces tems de troubles où la Capitale ne reconnoissoit plus son Souverain, le peuple en fureur leur arracha le nez & les oreilles, & fut sur le point de les traîner à la riviére.

HENRI III. 1578.

Cet accident funeste bannit pour quelque tems la joie de la Cour ; mais Henri, à qui les nouvelles amitiés faisoient aisément oublier les anciennes, revint bientôt à son naturel, & aussi peu inquiet que si l'Etat eût été dans une paix profonde, il ne chercha à son ordinaire qu'à joüir des fruits du repos, dans la profusion & l'oisiveté. René de Villequier présidoit à ses plaisirs ; & après avoir servi à gâter le cœur de ce Prince, qui pouvoit trouver d'ailleurs dans lui-même de quoi faire un grand Roi, il étoit encore le premier à le plonger dans les délices & dans la mollesse.

Etat de la Cour.

Il fut enfin secondé par un gendre digne d'un tel beau-pére. C'étoit François Do, l'homme de la Cour le plus gâté. Après s'être d'abord ruiné dans sa jeunesse de biens & de reputation, il avoit trouvé moyen de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi, à la recommandation de Villequier, dans le

HENRI III. 1578.

tems que ce Prince passa en Pologne ; & il sçut si bien profiter de sa faveur, qu'il devint Sur-intendant des finances : emploi qu'il remplit de façon à laisser douter, lequel étoit le plus insupportable dans lui, ou ses hauteurs continuelles, ou son avarice insatiable ; ennemi déclaré des honnêtes gens, débauché à l'éxcès, fier jusqu'à être devenu inabordable, & médisant de profession, il n'avoit de talent que pour mener des intrigues de Cour, inventer des calomnies atroces contre les plus gens de bien, ou pour imaginer de nouveaux impôts, après avoir épuisé les anciens en les augmentant sans mesure. Enfin fatigué d'en avoir tant établi en différens tems & pour différentes causes, il avoit conseillé au Roi d'abolir toutes les anciennes taxes, & de ne leurs substituer qu'un seul impôt, afin qu'à la faveur de ces anciens noms, il pût introduire de nouvelles charges, & achever de succer la substance du pauvre peuple. Du reste il étoit sans génie, & par conséquent sans goût pour les gens de lettres, qu'il aimoit au contraire, à l'exemple de son beau-pére, à tourner en ridicule en présence de S. M. & on ne le voyoit jamais suivi que de financiers, de changeurs, & de partisans, qui seuls avoient droit de prétendre à sa protection.

Tels étoient les Ministres des plaisirs de Henri ; voilà ceux qui introduisoient auprès de sa personne des enfans de famille, de jeunes gens bien nés, tels que furent d'abord Jacque de Levi de Caylus, François de Maugiron, & Jean Darces de Livarot dont je viens de parler, François d'Espinay de Saint-Luc, Paul Stuart de Caussade de Saint-Megrin ; & après ceux-là, Anne de Joyeuse fils de Guillaume de Joyeuse lieutenant de Roi en Languedoc, & Bernard avec Jean Louis de Nogaret, dignes fils de Jean de la Valette, dont nous avons souvent fait mention. Ces jeunes Seigneurs, à mesure qu'ils se succédoient, ou même se supplantoient les uns les autres, ce qui n'est pas rare à la Cour, gouvernoient l'esprit du Roi. Contens d'abord de posséder en secret le cœur de ce Prince, ils ne cherchoient point à faire éclater leur faveur au dehors. Mais bientôt leurs desirs s'accrurent, leur pouvoir s'augmenta, ils s'enyvrérent de leur fortune, les murs du Louvre ne furent plus capables de les contenir, & comme ils étoient déja les maîtres de la personne du Monarque, ils

voulurent

voulurent rendre le public témoin de leur gloire & de leur triomphe, recevoir des respects, & se faire suivre sous les yeux du Prince & même par son ordre, de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Etat. Du reste eux seuls disposoient des honneurs & des emplois, des charges & des gouvernemens; gardant pour eux les plus considérables, qui étoient autrefois la récompense du mérite, & faisant des autres un trafic honteux, ou les remplissant de sujets indignes de les posséder; en sorte que personne n'étoit moins maître que le Roi dans son royaume.

HENRI III. 1578.

Cependant il n'y avoit point de revenus, quelque grands qu'ils fussent, qui ne fussent absorbés par ces profusions immenses & ces dépenses énormes, sans pouvoir y fournir. On voyoit chaque jour paroître des Edits bursaux, on créoit de nouvelles charges, ou on augmentoit le nombre de celles qui étoient déja établies; & lorsque les membres du Parlement de Paris refusoient de prêter leur ministére à la publication de ces Edits, ils ne trouvoient que hauteur dans les Ministres, dont ils étoient maltraités, & dans la personne du Prince, qu'un maître animé contr'eux, qui leur ordonnoit d'obéïr, après leur avoir fait les réprimandes les plus aigres; que si malgré ces jussions réïtérées, usant de leur privilége, ils représentoient qu'ils ne pouvoient ni ne devoient approuver ces nouveautés, le beau-pére & le gendre * menoient aussitôt le Roi tenir son Lit de justice au Parlement, afin de l'obliger d'enregistrer les Edits par respect pour sa présence. Cela arriva si souvent que Henri se rendit par là odieux, & il devint enfin si méprisable, qu'on n'entendoit plus sur son passage ces acclamations par où le peuple avoit auparavant coûtume de témoigner la joie qu'il ressentoit de voir son Roi. Un gouvernement si tyrannique avoit détruit insensiblement dans le cœur des François cet ancien attachement que la nation a toûjours eu pour ses Princes.

* Villequier & Do.

Les Etats de Bourgogne furent les premiers qui pensérent à remédier au mal, ou du moins à le prévenir. La Noblesse de cette province accoûtumée à la liberté, portoit impatiemment le joug des nouveaux impôts, & ne voyoit qu'avec peine que de jeunes gens sans mérite remplissent seuls les premiéres charges. Ainsi dans les Etats, qui se tinrent à Dijon au

HENRI III. 1578.

mois de Novembre de cette année, on dressa une requête au Roi, par laquelle on supplioit S. M. de décharger la province des nouveaux impôts, & en particulier de celui qui avoit été établi sur le sel, & de diminuer les anciens, ou de les remettre sur le même pied où ils étoient sous le régne de Louis XI. puisque conformément à leurs droits & priviléges, les Rois, successeurs de ce Prince, avoient promis solemnellement, & s'étoient encore engagés par leurs Edits réïtérés à ne point passer au-delà.

Les Etats demandoient ensuite : Qu'on eût à l'avenir plus de soin que par le passé, d'empêcher la dissipation des finances ; que doresnavant on n'entendît plus parler de ces nouveaux impôts imaginés par des gens qu'on pouvoit regarder comme les sangsuës du Royaume, pour épuiser le peuple : Qu'on mît quelques bornes aux dépenses excessives qu'on faisoit journellement, & que par une prodigalité mal entenduë, qui ne tournoit au profit que de quelques particuliers, & dont toute la nation ressentoit la peine, on n'épuisât pas les finances pour enrichir quelques hommes nouveaux ; qu'au contraire on fît quelques épargnes sur les revenus de S. M. pour subvenir aux besoins de l'Etat, qui ne tarderoient pas à devenir pressans : Que conformément à ce qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, les articles qui avoient passé tout d'une voix dans cette assemblée, eussent force de loi dans le Royaume ; qu'on nommât des Commissaires pour examiner l'état des dettes de S. M. qu'on mît au rebut celles qui ne paroîtroient pas contractées légitimement ; & qu'au contraire la nation payât incessamment celles qui se trouveroient bien constatées ; qu'à cet effet on mît sur chaque province une taxe proportionnée à ses richesses & à ses forces, & que l'argent qui en proviendroit fût remis entre les mains des Commissaires, pour être fidélement employé à l'acquit de S. M. Voilà ce qui se passa en pleine assemblée. On fit encore quelques plaintes sur ce qu'on donnoit les emplois, & sur-tout les bénéfices, à des gens incapables d'en remplir les fonctions ; & sur ce que les charges de Judicature se multiplioient de jour en jour, ce qui alloit en plusieurs façons au détriment du peuple, & donnoit atteinte aux libertés du Clergé & de la Noblesse.

Ceux qui furent députés des Etats pour porter à la Cour cette requête, dans le discours qu'ils firent à S. M. glissérent plusieurs traits qui ne devoient pas être fort agréables aux Princes amateurs du pouvoir despotique, & aux flatteurs dont ils sont obsédés : comme ce mot de l'empereur Tibére ; » Qu'un bon Pasteur doit tondre ses brebis, & non pas les » écorcher ; « & cette réponse infiniment libre qui fut faite par l'orateur Hybreas à Antoine le Triumvir, au sujet de l'ordre qu'il avoit donné de lever un double impôt dans toute l'Asie : » Qu'il devoit donc ordonner aussi qu'on eût deux » étés & deux automnes, c'est-à-dire, deux moissons & deux » vendanges. « Henri n'écouta ce discours qu'avec peine, & il fit sur lui une très-forte impression. Cependant l'appréhension qu'il avoit que le mal ne devînt plus général, & qu'à l'exemple de la Bourgogne, les autres provinces du Royaume ne songeassent aussi à mettre des bornes au pouvoir arbitraire auquel il aspiroit, lui fit dissimuler son ressentiment. Il fit parler aux députés par Charle de Lorraine duc de Mayenne gouverneur de Bourgogne, leur accorda pour leur province l'exemption du payement des Edits bursaux, & les congédia assez contens, en leur faisant espérer qu'on leur donneroit une plus ample satisfaction dans la suite. On ne douta presque point que cette députation ne fût une intrigue des Princes de la maison de Guise, & qu'ils n'eussent eux-mêmes animé les Etats de Bourgogne à parler au Roi avec tant de liberté. Par là ils s'attachoient les peuples de cette province, en faisant paroître tant de zéle pour leurs intérêts ; ils se faisoient un mérite auprès de Henri en appaisant cette émotion : enfin ils se rendoient les médiateurs entre les uns & les autres, & sembloient déja tenir la balance entre le Prince & ses sujets.

Guerre au comtat d'Avignon.

Cependant tandis que le reste du Royaume goûtoit déja les fruits de la derniére paix, la guerre exerçoit encore ses ravages dans le comtat d'Avignon, le comtat Venaissin, & la principauté d'Orange. On ne pouvoit en attribuer la faute qu'aux lenteurs des ministres du Pape. Ils auroient crû se déshonorer en accordant aux Protestans quelque chose qui pût être favorable à leur Religion ; & plûtôt que d'y consentir, ils laissérent pendant longtems ces provinces exposées à toutes sortes de malheurs.

HENRI III. 1578.

Le capitaine Ferrieres commandoit dans Minerbe, place très-forte, & il avoit rejetté constamment les conditions que le duc de Damville lui avoit fait proposer l'année précédente, par lesquelles Minerbe devoit être mise en séquestre entre les mains du Duc. Cependant il avoit renoué la négociation avec le Capitaine, on lui avoit fait des propositions plus avantageuses qui l'intéressoient personnellement; enfin il s'étoit laissé gagner, & avoit consenti à rendre la place. Mais tandis qu'à cause de la tréve on ne se pressoit pas de conclure, Albert Pape de Saint-Auban, à la tête de trente cavaliers, alla forcer le camp du Roi où commandoit Henri bâtard d'Angoulême Gouverneur de la province, entra dans Minerbe comme s'il fût venu amener du secours aux assiégés, & sur quelques paroles un peu fiéres que le capitaine Ferrieres laissa échaper, il le poignarda. Depuis ce tems-là Saint-Auban tint cette place au nom des Protestans.

Traité de Nîme.

Enfin les deux partis se lassérent de la guerre & de ses ravages; & Guillaume de Monmorency seigneur de Thoré, frére du duc de Damville; François de Coligny sieur de Chatillon, fils de l'amiral de Coligny, gouverneur de Monpellier; Guillaume de Patris, député du Vicelégat; le cardinal George d'Armagnac; Thomas des Estrantz sieur de Valeron; le jeune Dyolet, de Clausonne, de Saint-Auban lui-même, de Colombaud, de Chambaud, & plusieurs autres, s'assemblérent tous à Nîme, ville du voisinage, pour chercher les moyens de terminer ces différends. On dressa d'abord un projet d'accommodement; & après avoir contesté longtems au sujet de la liberté que demandoient les Protestans, de s'assembler publiquement dans les terres de la domination du Pape, du moins à Minerbe & à Pilles, on convint enfin le 8. de Novembre d'un traité contenant vingt-deux articles, qui portoit: Que personne ne seroit inquiété au sujet de la Religion; que les Protestans seroient rétablis dans tous les biens, emplois & dignités dont ils avoient été privés à cette occasion; & que s'il arrivoit qu'on voulût leur en contester ou empêcher la joüissance, ils se pourvoieroient pardevant les Juges royaux des lieux où les sujets du Pape avoient du bien, & seroient envoyés en possession sur leur simple réquisition. Ce dernier article n'étoit qu'une répétition du quarante-

ſixiéme du traité ſecret paſſé à Bergerac l'année précédente.



Il portoit encore : Que ceux de Cabrieres & les autres habitans des vallées, qui avoient été autrefois ſi fort maltraités au ſujet de leur Religion, ſeroient cenſés compris dans le traité, & qu'il leur ſeroit permis de pourſuivre la reſtitution des biens qui leur auroient été enlevés depuis l'année 1540. pardevant des arbitres qui ſeroient nommés par les deux parties : Que chacun auroit la liberté de vendre ſon bien ; & que ſi les Proteſtans vouloient ſe défaire de leurs domaines exiſtans dans les terres ſoumiſes au Pape, les compagnies & les Sindics des lieux où ces effets ſe trouveroient ſitués, ſeroient obligés de les acheter argent comptant & à un prix raiſonnable ; que s'ils vouloient enſuite y rentrer, ils ne ſeroient point obligés de comparoître devant le juge eccléſiaſtique pour être relevés de leur ſerment ; que les juges établis dans les terres de la domination du Pape ne pourroient connoître des affaires des Proteſtans, ſoit civiles ou criminelles, parce qu'ils étoient regardés comme ſuſpects ; mais qu'elles ſeroient portées en premiére inſtance au tribunal de Nîme, & en cas d'appel, à la Chambre tripartie du Languedoc : Que cependant dans l'un & l'autre de ces tribunaux, les juges ne pourroient prendre connoiſſance de ces ſortes d'affaires, en vertu de l'autorité qu'ils avoient reçûë de S. M. mais ſeulement comme délégués par le Pape ; enfin que tous les Etats des terres ſoumiſes à la domination du Pape ratifieroient ce traité, & promettroient avec ſerment de l'obſerver.

En conſéquence, & ſur les ordres du cardinal d'Armagnac, & de Dominique Grimaldi recteur du Comtat, les Etats de la province ſe rendirent le dernier jour de Novembre à Carpentras ; & s'étant aſſemblés au Palais de Jacque Sacrat évêque de cette ville, ils déclarérent d'une commune voix qu'ils ratifioient le traité de Nîme, conſentant, au cas qu'il ne fût pas exécuté, & qu'on ne rétablît pas les Proteſtans dans tous leurs biens, que ſur leur ſimple requiſition les Juges royaux les envoyaſſent en poſſeſſion des biens que les ſujets du Pape poſſédoient en France. Dans la ſuite le Roi, en qualité de protecteur des domaines du Pape dans le Royaume, ratifia ce traité le dix-huit de Novembre à Olinville. D'un autre

HENRI III. 1578.

côté le Pape, qui deux ans auparavant avoit assûré aux Protestans la restitution des biens que la guerre leur avoit enlevés, ou qui avoient été confisqués, ou qu'ils avoient perdus de quelque maniére que ce fût, donna le septiéme de Février de l'année suivante, une nouvelle Bulle par laquelle il approuvoit tout ce qu'on avoit fait. Enfin le Roi qui régne aujourd'hui si heureusement sur la France, étant à Aussone, après avoir pacifié la Bourgogne, l'an 1595. confirma de nouveau le vingt-deux de Juillet, l'article qui assûre aux Protestans la restitution de leur bien. Voilà tout ce que le public sçut de ce traité. Il y avoit encore un article dont le duc de Damville s'étoit rendu garant, & qui fut tenu secret afin qu'il ne parût pas qu'on forçât le Pape à passer des conditions trop déraisonnables. Il portoit, qu'en réparation des dommages que ceux d'Orange avoient reçus dans cette guerre, & pour les soulager en partie de l'entretien de la garnison qu'ils étoient obligés d'avoir dans leur ville, les bourgeois d'Avignon leur payeroient tous les ans six mille écus d'or; ce qui s'exécuta assez longtems fort exactement.

Cette année Jacque de Goïon de Matignon, gouverneur de basse-Normandie, fut fait maréchal de France. Quoique ce Seigneur renommé pour sa prudence consommée, & qui étoit très-puissant dans cette province, eût déja rendu d'assez grands services à l'Etat, & qu'il lui en rendît encore de plus considérables dans la suite, il fut moins redevable à son mérite de ce titre éclatant dont il se vit revêtu, qu'à l'envie extrême que Do avoit conçûë d'avoir son gouvernement; & ce ne fut qu'à condition qu'il le lui céderoit, qu'il lui procura cette dignité beaucoup plus brillante.

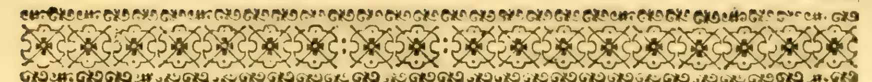
Enfin le Chancelier de Birague, qui avoit reçu le chapeau de Cardinal au mois de Février dernier, remit les Sceaux sur la fin de Septembre. Il fut remplacé par Philippe Hurault de Cheverny, qui avoit servi de premier Ministre à Henri, même avant qu'il eût pris possession de la Couronne.

Portrait que notre Historien fait de lui-même.

En même tems François de la Garde sieur de Saigne, conseiller au Parlement de Paris, aussi célébre par son érudition, qu'illustre par sa noblesse, qui étoit une des plus anciennes du Quercy, étant mort d'une maladie violente, on

jetta les yeux ſur moi pour remplir ſa place, quoique j'euſſe d'abord été deſtiné à l'état Eccléſiaſtique. Ainſi j'entrai en charge à l'âge de vingt-quatre ans accomplis. Ce fut là le premier pas que je fis pour entrer dans les honneurs, pour leſquels je n'ai jamais eu naturellement d'empreſſement, & que j'ai même ſouvent mépriſés lorſqu'ils venoient s'offrir à moi. Né ſans ambition, j'ai toûjours fait conſiſter mon bonheur & ma gloire, à n'avoir rien à me reprocher, & à pouvoir joüir d'un honnête loiſir, ſi tant eſt qu'un particulier puiſſe jamais ſe flatter d'avoir cet avantage en France.

*Fin du ſeptiéme Volume.*



# RESTITUTIONS DIFFERENTES LEÇONS, OU VARIANTES, NOTES ET CORRECTIONS DU SEPTIÉME VOLUME.

## *EXPLICATION DES MARQUES dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises les Restitutions qui suivent.*

P *. Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*

*MS. Reg.* Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.

*MS. Samm.* Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-Marthe.

P. Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.

D. Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f) marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*, (d) la même *in douze.*

*Put.* Signifie que la note ou la correction est de Messieurs Dupuy.

*Rig.* Que la note ou correction est de Rigault.

C. Que la note ou correction est de l'Editeur Anglois.

*Edit. Angl.* Désigne l'édition d'Angleterre.

*Ind. Thuan.* L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.

Tout ce qui n'est précédé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

## *LIVRE CINQUANTE-SEPTIE'ME.*

PAGE 4. ligne 36. Cheverny, *lisez* Chiverny, *& aill.*

Pag. 11. l. 3. Zamoski, *lis.* Zamoyski, *& ailleurs.*

l. 26. Un Parasol, *lis.* un Dais.

Pag. 13. l. 18. Novogorod, *lis.* Novogrod.

Pag. 14. l. 33. Colliers d'or, *lis.* chaînes d'or.

Pag. 15. l. 35. Attroupés, *lis.* assemblés.

Pag. 17. l. 22. Comte de Gourdon, *lis.* Vicomte.

Pag. 18. l. 30. L'Anthenoticon, on peut aussi le traduire le Contre-un.

Pag. 23. l. 27. La France, *ajoutez.* On soupçonna Charles de Gondy Seigneur de la Tour, Grand-Maître de la Garde-robe d'avoir empoisonné le Roi de concert avec ses deux freres, le Maréchal de Rets, & l'Archevêque de Paris. Le bruit courut même que la Reine-mere étoit du complot. Le sujet de leur mécontentement étoit, disoit-on alors, que ce Prince après avoir dans sa jeunesse élevé cette famille aux plus grands emplois à la sollicitation de sa mere, malgré les murmures de toute la noblesse Françoise, devenu plus éclairé à mesure que l'âge lui ouvroit les yeux, commençoit à se repentir de la faute qu'il avoit faite, & songeoit à détruire son propre ouvrage. Mais il couroit en même-tems à la Cour un bruit sourd, qui representoit le fait d'une maniere beaucoup plus atroce. On disoit que le jeune Prince n'ayant pu résister aux charmes de la femme du Seigneur de la Tour, fille du Commandant des galéres de Marseille, avoit pris le parti d'éloigner le mari pour quelques jours; que celui-ci, qui se doutoit de cette intelligence, étoit revenu sur le champ assez mal-à-propos, pour troubler le plaisir des deux amans; & que Charles piqué d'avoir été surpris, lui avoit non-seulement défendu de parler jamais de cette intrigue, mais qu'après lui avoir reproché que la faveur, dont il l'honoroit, faisoit seule tout son crédit, il l'avoit menacé de le faire rentrer dans le néant, dont il étoit sorti, au cas que son épouse reçût jamais de lui aucun mauvais traitement à ce sujet. On ajoutoit, que la crainte avoit d'abord fermé la bouche pour quelque tems au Seigneur de la Tour; mais que l'avanture étant depuis devenuë publique à la Cour, le Duc de Guise attentif à profiter de tous les évenemens, mécontent du Roi, dont il n'avoit jamais été bien traité, & comptant beaucoup au contraire sur la faveur de Henri, avoit conseillé à la Tour de se défaire de ce Prince, en lui faisant entendre, qu'outre le plaisir de la vengeance qu'il trouveroit

dans cette entreprise, il obligeroit encore toute la nation, & surtout tous les gens de bien, en les délivrant d'un Monarque furieux, tel que le Roi régnant, pour leur en donner un meilleur; & que peu de tems après le coup, la Tour mourut empoisonné lui-même, ou par sa propre femme, ou par le Duc de Guise. Peut-être aussi sa mort fut-elle l'effet de la douleur, que lui causa le repentir du crime qu'il avoit commis. Cependant la maladie du Roi, qui avoit d'abord été très-violente, paroissant ensuite moins à craindre, ceux qui étoient du complot, persuadez que la force de l'âge avoit surmonté en lui la malignité du poison, reprirent leurs premiers projets. Dans cette vûë on envoya le Comte de Rets en Allemagne avec de grandes sommes d'argent, dont on disoit depuis qu'il avoit détourné une grande partie à son profit, sous prétexte d'accompagner, &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 25. l. 6. David Planta, *lis.* David, dit le Capitaine la Plante, *& ailleurs.*

l. 20. Salis, *lis.* le Capitaine la Salle, *& ailleurs.*

Pag. 27. l. 34. Grand Prevôt de la Cour, *lis.* Chambellan du nouveau Roi.

Pag. 29. l. 5. Francfort, *ajout.* sur le Mein.

l. 14. Landgrave, *ajout.* de Hesse.

l. 35. Carnkouski, *lis.* Karnkowski, *& ailleurs.*

Pag. 32. l. 12. Le dix-sept, *lis.* le dix-huit.

l. 30. Lencici, *lis.* Lenczitz.

Pag. 33. l. 17. Volinie, *lis.* Volhinie.

l. 19. d'Alski, *lis.* de Dulzki.

Pag. 44. l. 11. En qui il avoit, *lis.* en qui elle avoit.

l. 38. La Batonniere, *lis.* la Baronniere.

Pag. 45. l. 3. De Plussac, *lis.* de Plassac.

l. 4. La Rochefoucault, Montguion, *lis.* la Rochefoucaud sieur de Montguion.

l. 7. S. Jean d'Angely, *ajout.* Rochefort.

Pag. 46. l. 15. Malleral, *lis.* Malleval.

Pag. 47. l. 18. Duphiné, *lis.* Dauphiné.

Pag. 54. l. 4. Province, *lis.* Provence.

l. 35. La chasse des Oiseaux, *lis.* la chasse de l'Oiseau.

l. dern. Ayant pris conseil de ses Confidens, *lis.* ayant

pris conseil du Chancelier de Birague & de Pierre de Gondy Archevêque de Paris. *MS. Samm.*

Pag. *61*. l. 4. De Nantes, *ajout.* pour aller investir Talmont.

Pag. *62*. l. 23. Hors d'atteinte, *ajout.* Ces lettres étoient dattées du 18. de May. En même-tems Damville écrivit aussi à ce sujet au Parlement de Toulouse. Ce fut encore le même Baron de Rieux, qui fut chargé de remettre ces lettres à la compagnie, en passant par cette Ville. Il ne manqua pas de s'acquitter de cette commission; & il mit tout en œuvre pour persuader au Parlement & aux Capitouls, que le malheur du Maréchal de Montmorency, qui venoit d'être arrêté par ordre de S. M. ne devoit point leur rendre suspecte la fidélité du Duc, ni les engager à se séparer d'interêts avec lui pour ce qui regardoit le Gouvernement. De-là le Baron se rendit à la Cour. Le Roi étoit dès-lors absolument desesperé; ainsi la Reine-mere, qui songeoit à affermir sa puissance & son autorité, engagea ce Prince à écrire le *29*. de May à tous les Gouverneurs du Royaume des lettres, par lesquelles il déclaroit que sa maladie ne lui permettant plus, &c.

Pag. *68*. l. 18. Pour toutes ses volontez, *ajout.* En effet le premier soin de cette Princesse ambitieuse, qui avoit sucé, pour ainsi dire avec le lait la passion de dominer, fut d'éloigner des affaires le Roi son fils, afin de s'attirer à elle-même toute l'autorité du Gouvernement. C'est dans cette vûë qu'elle ne mit presque auprès de lui que des Gouverneurs corrompus. A Philibert de Marsilly sieur de Sipierre succeda Albert de Gondy Comte de Rets, qui ne parvint à cette place qu'à la recommandation de cette Princesse, & dont elle fit le premier Favori du Roi. Ce fut lui qui apprit à ce jeune Monarque à jurer, à ne dire jamais la verité, & à déguiser toujours sa pensée. Enfin on vit cet homme nouveau, que la faveur venoit d'élever à des honneurs ausquels son merite ni sa naissance ne lui eussent jamais donné droit d'aspirer, insinuer insensiblement à ce Prince peu éclairé des sentimens inconnus jusqu'alors à nos Souverains, comme d'abaisser les grands & la noblesse, & de détruire les premieres maisons du Royaume. Charles profita admirablement de ces leçons; mais à peine se mit-il en devoir

de les executer, qu'il commença à avoir honte de son propre ouvrage, & songea à éloigner de sa personne & de la Cour l'auteur même de ces maximes. Il avoit, &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. *65*. l. 4. Il faut avoüer, *lis.* il faut avoüer néanmoins, que cette horrible boucherie doit moins être regardée comme un dessein prémédité de Charles, qui ne forma jamais ce projet bien sérieusement, que comme un effet des intrigues de ses Ministres, sur-tout de la Reine sa mere & de Henri Roi de Pologne son frere, qui non-content de s'en avoüer l'auteur, sembloit encore s'en faire une gloire. Ils ôterent à ce Prince violent & emporté le tems de la réflexion, & le mirent par-là, comme je l'ai dit ailleurs, dans une espece de necessité de donner cette sanglante tragedie. Il reconnut, &c. *MS. Samm.*

Pag. *65*. l. 31. Il haïssoit autant, *lis.* Il haïssoit également le Maréchal de Montmorency, dont il venoit de s'assurer, & le Duc de Guise, dont le genie ambitieux & entreprenant lui donnoit depuis longtems de l'ombrage. Aussi avoit-il déja une fois songé à le faire assassiner pour la raison que j'ai rapportée. Un jour même le Duc ayant maltraité un des Gardes, ce Prince naturellement imperieux, &c. *MS. Samm.*

Pag. *66*. l. dern. Dacré, de Cobham, de Scrope, *lis.* de Dacres, Cobham, Scroop.

Pag. *67*. l. 1. d'Arcy, de Chric, de Hunsdon, *lis.* Darcy de Chicke, & Hunsdon.

l. 4. d'Herford, *lis.* d'Hereford.

---

## *LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.*

Pag. 78. l. *9*. Le Timave. Les Italiens l'appellent *Fiume della Piave*, autrement *la Brenta.*

l. 15. Piso Enea, *lis.* Pio Enea.

Pag. 7*9*. l. dern. Du Légat, *not.* André Morosini dans son histoire de Venise liv. 12. an. 1624. rapporte en parlant de ce Légat une particularité fort extraordinaire. Ce Ministre de la Cour de Rome à son entrée à Venise, souhai-

toit avec passion d'être reçû sur ce magnifique vaisseau nommé le Bucentaure, uniquement destiné à servir à l'ancienne cerémonie, qui se celébre tous les ans dans cette Ville, lorsque le Doge au nom de la République va prendre possession de la mer. Le Prélat fit même beaucoup d'instance pour l'obtenir; mais pour ne pas prodiguer un honneur, que la République n'avoit accordé à Henri que comme une distinction dûë à son rang, & dont elle vouloit se faire un mérite auprès de ce Prince, le Sénat ne jugea pas à propos de se rendre aux pressantes sollicitations du Cardinal. *Put.*

Pag. 81. l. 6. D'un diamant de douze cens écus, *not.* Le même André Morosini liv. 12. de son histoire parlant de ce fait, rapporte, que Henri ayant fait present d'un très-beau diamant au Doge, lorsqu'il étoit prêt de retourner à Venise, il le refusa d'abord; qu'ensuite cependant pour ne pas faire de peine au Roi, il l'accepta, & le porta au Sénat, qui ordonna, qu'il seroit monté en or accompagné de deux lys d'argent, & placé dans le tresor de la Seigneurie. *Put.*

Pag. 84. l. 32. S. Romain, *not.* S. Romain avoit été Archevêque d'Aix, où il eut pour successeur le Cardinal Laurent Strozzi, qui fit son entrée dans cette Ville le Dimanche 9. Avril 1568. v. *Gall. Christ.* t. 1. p. 332. 333. S. Romain mourut l'an 1578. C.

Pag. 86. l. 31. La Rochegude, château situé à cinq lieuës d'Usés dans la Paroisse de S. Privat de Riviere. C.

Pag. 99. l. 1. François Doria, *not.* Au lieu de François Doria, & de D. François d'Ayala, dont il est parlé douze lignes plus bas, & qui paroissent être la même personne, il faut peut-être lire D. François d'Avila, à qui dans le livre 55. M. de Thou dit qu'on avoit donné le gouvernement de Biserte. C.

Pag. 107. l. 3. Qui ne manquent jamais, *ajout.* d'arriver.

Pag. 112. l. 22. Une pasquinade. Elle étoit conçuë ainsi, *Del Duque di Sessa la Gotta, de Don Juan la Palotta, del Cardinal la Bragueta, han perdido Tunis y la Golleta.* C.

Pag. 113. l. 18. La Dacie, *not.* La Transylvanie est la partie méditerranée de l'ancienne Dacie, que les Romains nommoient *Ripensem. Put.*

l. 24. La Teisse, ou Tibisque.

l. 25. Les Jazyges, *not.* Les Hongrois les appellent par abbréviation *Jaz. Put.*

l. 34. Hemus, *not.* Le mont Hemus ſépare la Bulgarie de la Romanie ; les Italiens l'appellent *Catena del Mondo. Put.*

Pag. 114. l. 32. Nicopoli. Les Turcs l'appellent Nigeboli.

Pag. 117. l. 34. Golincki, *liſ.* Golinczki.

Pag. 121. l. 23. Brailovie, ou Brajolovo.

Pag. 124. l. 18. Zarnieviche, ou Carnawicz.

Pag. 131. l. 16. De Coligny, *ajout.* Mais depuis qu'il fut monté ſur le trône, il fit une faute inexcuſable d'entretenir des partis dans ſon Royaume, au lieu de s'en rendre l'arbitre, de rétablir l'égalité entre tous ſes ſujets, & d'étouffer ainſi les diviſions qui régnoient dans l'Etat. Il reconnut ſon erreur dans la ſuite, & s'en repentit. Par malheur il étoit alors trop tard pour y apporter du reméde. En mêmetems, &c. *MS. Samm.*

Pag. 132. l. 22. Qui ne laiſſa pas, *liſ.* qui ne le laiſſa pas.

Pag. 134. l. 1. Suſpect, *ajout.* Le Maréchal s'en rendit indigne dans la ſuite par la noire ingratitude avec laquelle il ſe vengea de l'indifference de ce Prince, qui l'avoit auparavant comblé de bienfaits. De Bourgoin, &c. *MS. Samm.*

---

## *LIVRE CINQUANTE-NEUVIE'ME.*

Pag. 137. l. 37. Chriſtophle de Harlay, *liſ.* Achille de Harlay. C.

Pag. 140. l. 24. Les chefs de la nobleſſe, *liſ.* les chefs & la nobleſſe.

Pag. 148. l. 26. Otez le point admiratif, & mettez en la place une virgule.

Pag. 160. l. 4. Privas, *liſ.* S. Privat, *& ailleurs.*

Pag. 168. l. 35. Serriou, *liſ.* Sarriou, *& ailleurs.*

Pag. 170. l. 29. Vonne, *liſ.* Voune.

Pag. 175. l. 9. Seigneur de Piémont, *liſ.* Seigneur du Piémont.

Pag. 176. l. 34. Wilkeſy, *liſ.* Wilkes, *& ailleurs.*

Pag. 178. l. 2. Marie Candish, *liſ.* Elizabeth ſeconde fille du Chevalier Guillaume Candish, & ſœur de Marie Candish,

femme du Comte de Shrewsbury. C.

Pag. 179. l. 18. Fut celle de Romero, *lis.* fut celle du vaisseau de Romero.

Pag. 182. l. 1. D'Armenedik, *not.* il faut lire de Crommenierige suivant Grotius; Mendoza met Armenedick. *Put.*

Pag. 183. l. 18. Le Wahl, *lis.* le Wahal, *& ailleurs.*

Pag. 188. l. 18. Eckoren & Wilmerdock, *lis.* Eckeren & Wilmerdonck.

l. 34. Pont de Méer, *ou* Meerbrugghe.

Pag. 190. l. 11. Razenbourg, *lis.* Ratzebourg.

l. 26. De la Garde, *lis.* de la Gardie.

l. 30. Wisenbourg, *lis.* Wesenberg, *& ailleurs.*

Pag. 194. l. 5. Hortense d'Armengo, *lis.* d'Armengol.

Pag. 195. l. 11. Vorckum, *lis.* Gorckum.

Pag. 202. l. 12. Huit compagnies, *lis.* sept. *MS. Samm.*

Pag. 204. l. 10. De Maeslandt-Sluys, *ajout.* de Leidsendam.

l. 14. Zuitlandt, c'est-à-dire la Hollande méridionale.

---

## *LIVRE SOIXANTIE'ME.*

Pag. 214. l. 19. Dom Louis donna pour ôtages, *not.* Les noms des ôtages donnez par les Espagnols, sont le Colonel Mondragon, Julien Romero, Don Miguel d'Alentor, & D. Miguel de Gruyllas. De Meteren y ajoute D. Guillaume de S. Clément; il n'y a que Ceneftaggio, qui nomme ce Daussius. *Put.*

l. 31. Sarbout, *lis.* Sasbout.

Pag. 221. l. 7. Jouars, *lis.* Jouarre.

Pag. 226. l. 34. Tambours, *ajout.* battans.

l. 36. Le 14. d'Août, *lis.* le 24.

Pag. 239. l. 34. Rogersy, *lis.* Rogers, *& ailleurs.*

l. 38. Henri Cobham, *lis.* Henri Brooke frere du Lord Cobham.

Pag. 240. l. 31. Liddisdal, *lis.* Liddisdale, *& ailleurs.*

Pag. 241. l. 9. George Hieron, *lis.* Heron.

l. 10. Tindal & de Rhedesdal, *lis.* Tindale & Rhedesdale.

l. 11. Betfort, *lis.* Bedfort.

l. 12. Collinwoud, *lis.* Collinwood.

l. 13. Dalqueitz, *lis.* Dalkeitz.

Pag. 242. l. 26. Mac-Huis, *lis.* Mac-Guire.

l. 30. De leurs biens, *lis.* des biens qu'ils possedoient dans les territoires de Leise & d'Ophalie.

l. 32. Dans Mounster, *lis.* dans le Munster.

l. 35. Corcagh, *lis.* Cork.

Pag. 257. l. 2. Le 6. de Juillet, *lis.* le 16.

Pag. 258. l. 37. Yvon, *lis.* S. Ivon.

Pag. 267. l. 34. Et ceux qui commandoient dans Establon; Lourmarin, *lis.* & le sieur de Stoblon, qui commandoit dans Lourmarin. Thadée de Bachy sieur de Stoblon, Paroisse à trois lieuës au Nord de Riez, étoit un des principaux chefs des Protestans & des Razats. Il se fit connoître dans son parti par la victoire qu'il remporta proche d'Oppede sur le Comte de Carses & Claude le Breton sieur de Grillon le 6. Juillet 1574. Stoblon surprit la ville de Riez, & s'empara ensuite de Puymisson, d'Espinouse, de Digne, & de Seine. Etant allé assiéger le château de Trans en May 1579. Hubert Gardes sieur de Vins vint au secours. Stoblon lui étant allé au-devant le mit en fuite, retourna attaquer le château, & l'emporta d'assaut, mais il y reçut un coup d'arquebuse le 23. de May, dont il mourut sept jours après. C.

Pag. 268. l. 10. Sieur d'Esdiguieres, *lis.* sieur de l'Esdiguieres; *& ailleurs.*

Pag. 272. l. 30. Du 18. de Février, *lis.* du 13.

---

## *LIVRE SOIXANTE-UNIE'ME.*

Pag. 276. l. 12. Son oncle, *ajout.* pour qui il marqua par-là bien peu de reconnoissance de tant de bienfaits, qu'il avoit reçûs de lui. Au reste la passion que cette nouvelle épouse avoit allumée dans le cœur de Bellegarde s'éteignit dès qu'il s'en vit en possession. Il la méprisa aussi-tôt qu'elle fut devenuë sa femme, & s'engagea dans un nouveau commerce, qui ne lui fit pas plus d'honneur, comme nous le dirons dans la suite. On comptoit davantage sur la

prudence &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*
Pag. 283. l. 30. Nieſabilowski, ou Nizzabilowicz.
l. 36. Roſinki, *liſ.* Roſinski.
Pag. 290. l. 14. Du beau-frere du Duc de Damville, de Gilbert de Levi, *liſ.* du beau-frere du Duc de Damville Gilbert de Levi.
Pag. 293. l. 15. La Meuſe, *liſ.* la Marne.
Pag. 308. l. 38. Melanchon, *liſ.* Melanchton.
Pag. 310. l. 26. De Viſconti, *liſ.* des Viſconti.
l. 30. L'an 1444. *not.* Boccanegra fut Doge de Genes en 1356, après avoir chaſſé les Viſconti. Quelques années auparavant il s'étoit déja vû à la tête de cette république, avant que les Viſconti en fuſſent les maîtres. Il fut enſuite exilé; & pendant ſon éloignement Genes fut ſoumiſe à la domination de Jean Viſconti Archevêque de Milan & de ſes neveux. Enfin il fut rappellé en 1356. on le fit Doge; & ce fut alors qu'il porta cette Loi, qui excluoit les nobles des Charges & du Gouvernement. Ainſi il faut lire dans cet endroit l'an 1356. C.
Pag. 312. l. 8. Pendant l'eſpace de 84. ans, *not.* Ce n'eſt ni 84. ans, ni 94. comme le marque le texte Latin. Depuis 1356. qui eſt l'époque de la Loi portée par Boccanegra juſqu'à 1528. il y a 172. ans. C'eſt donc 172. ans qu'il faut lire dans cet endroit. C.
Pag. 334. l. 22. Les propoſitions, *liſ.* les conditions.

---

## *LIVRE SOIXANTE-DEUXIE'ME.*

Pag. 350. l. 32. A tout moment, *liſ.* à tout évenement.
l. dern. Querquene, ou Cherchene.
Pag. 351. l. 4. Ro a, *not.* Coſto le nomme Roſa, & Campagna Dioſa, que M. de Thou ſuit. *Put.*
Pag. 354. l. 7. Albert Lanski, *liſ.* Laski.
l. 23. Dans un morceau, *liſ.* dans une bourſe.
Pag. 358. l. 29. Sollicité S. S. *ajout.* Enfin il conſerva même à la mort les mêmes ſentimens, ou ſi l'on veut, les mêmes ménagemens, qu'il avoit eus tant qu'il avoit vêcu. *MS. Samm.*

Pag. 359. l. 3. Le plus bienfaisant, *ajout.* le plus digne de l'estime de tous les hommes; du reste &c. *MS. Samm.*

Pag. 371. l. 20. Teremonde, *lis.* Tenremonde.

l. 30. Alfonse de Varga, *lis.* de Vargas.

Pag. 372. l. 25. Villebrouck, ou Willebroeck.

Pag. 373. l. 24. La maison des boulangers, *not.* personne ne parle de ce lieu. *Put.*

Pag. 375. l. 10. d'Avilo, *lis.* d'Avila.

l. 19. Tronsberg, *lis.* Fronsberg.

Pag. 377. l. 11. Comte du Reux Lieutenant de Roi en Flandre, *lis.* Comte de Reux Gouverneur de Flandre.

l. 37. De Tholede, *lis.* de Tolede.

Pag. 381. l. 5. De Vergas, *lis.* de Vargas.

Pag. 382. l. 36. Il étoit à deux milles de Liéres avec son régiment, *lis.* il s'étoit rendu avec son régiment à Duffele, poste éloigné de Liéres de deux milles, & se disposoit, &c.

Pag. 388. l. 6. Soutruye, Suyckerruye, & Botterruye. C'est-à-dire les ruës au Sel, au Sucre, & au Beurre.

l. 14. Par fenêtres, *lis.* par les fenêtres.

Pag. 396. l. 6. Teuremonde, *lis.* Tenremonde.

Pag. 397. l. 4. Brimen, *lis.* Brimeu.

Pag. 400. l. 12. Baincourt. Petit le nomme *Bernemicour*; Meteren l'appelle *Barnicourt.* C.

Pag. 401. l. 20. Il se vît, *lis.* il sévît.

Pag. 407. l. 24. De l'Electeur Palatin, *lis.* du Prince Palatin.

Pag. 421. l. 5. Gabriel, *lis.* Gabrielle.

---

## *LIVRE SOIXANTE-TROISIE'ME.*

Pag. 423. l. 16. Otez la virgule après le mot *ce fut*, & rapportez-la à la ligne suivante après ces mots *à l'Etat.*

Pag. 424. l. 15. Alors celui qui présidoit & qui connoissoit, *lis.* alors le Président Hennequin qui connoissoit &c. *MS. Samm.*

Pag. 425. l. 4. Mais ceux qui se voyoient, *lis.* mais Hennequin, à qui ses sourdes pratiques avoient donné beaucoup de crédit, n'étoit pas d'humeur à abandonner si aisément son projet. Cependant &c. *MS. Samm.*

Pag. 427. l. 5. En publique, *lis.* en public.

Pag. 432. l. 14. Qui furvïent, *lis.* qui furvint.

l. 30. Theodore Wier, *on lit* Jean Wier, *dans les éditions de Drouart.* f. d.

Pag. 443. l. 25. Le Connangh, *lis.* le Connanght.

l. 37. Tangy, *lis.* Strange.

Pag. 444. l. 23. Delviny, Hothy, *lis.* les Barons de Delvin, Hoth.

Pag. 445. l. 5. Linceftre, Leicefter.

l. 17. Duglas de Chefeld, *lis.* Douglaff Sheffield, veuve de Milord Sheffield, & fille de Guillaume Howard Baron d'Effingham.

Pag. 446. l. 6. En leur accordant, *lis.* en les leur accordant.

Pag. 448. l. 20. Gabriel du Glas Evêque de Laon, *not.* c'eft M. Dupuy qui met du Glas en cet endroit ; mais il fe trompe. Valentin Douglaff ne fut Evêque de Laon qu'en 1581. après le décès de Jean de Bours, qui fe trouva à ces Etats tenus à Blois, & ne mourut que le 22. de Juin 1580. *V. l'Hift. Geneal. du P. Simplicien, vol. 2. p. 116.* Il faut donc lire ici Jean de Bours. C.

Pag. 459. l. 10. Ne s'oppofa pas qu'on mît, *lis.* ne s'oppofa pas à ce qu'on mît.

l. 13. Homme mou, & toujours trop prévoyant, *lis.* homme mou, toujours dans la crainte & trop prévoyant. *MS. Samm.*

Pag. 462. l. 22. Nectaire Evêque du Puy, de la famille de Senneterre, *lis.* Antoine de Senneterre Evêque du Puy. C.

Pag. 465. l. 15. Après avoir été précepteur de François II. *lis.* après avoir été fous le régne de François I. profeffeur royal de la langue Gréque, & enfuite précepteur de François II. &c. *MS. Samm.*

l. 21. Par fon érudition profonde, *ajout.* homme d'ailleurs d'un mauvais efprit, & dont le caractere étoit faux, le porta &c. *MS. Samm.*

Pag. 466. l. 2. L'Archevêque de Lyon, *lis.* Pierre d'Efpinac Archevêque de Lyon. *MS. Samm.*

Pag. 476. l. 29. Au Duc de Monpenfier, *lis.* du Duc.

Pag. 487. l. 1. De leur accorder, *lis.* de le leur accorder.

Pag. 494. l. 15. Le Roi, *ajout.* à ce que Dorron m'a rap-

porté depuis, en fut &c. D. f. d.

Pag. 499. l. 14. De Villaneve, *lis.* de Villeneuve.

---

## *LIVRE SOIXANTE-QUATRIE'ME.*

Pag. 512. l. 9. Une Houque, *lis.* une Houlque.

Pag. 514. l. 37. De Barbesiers, *lis.* de Barbezieres.

Pag. 525. l. 6. De Combles, *lis.* de Combes.

Pag. 532. l. 27. Et aux plaisirs. *ajout.* René de Villequier, que la Reine-mere avoit fait gouverneur du Roi après la mort de François de Carnavalet, avec qui il avoit si peu de ressemblance, en étoit le principal ministre. Henri étoit encore à Poitiers, lorsqu'il arriva à ce Seigneur, qui étoit premier Gentilhomme de la Chambre, une avanture qui remplit d'horreur toute sa famille, & même toute la Cour. Villequier avoit porté la débauche jusqu'aux excès les plus infâmes, & sa femme ne profitant que trop bien du mauvais exemple, que lui donnoit son mari, passoit pour ne pas manquer de galands. Elle se trouvoit alors enceinte; & Villequier persuadé qu'il n'y avoit aucune part, & comptant sur le crédit qu'il avoit auprès du Monarque, résolut de venger un affront, dont le ressentiment étoit d'autant plus vif, qu'il l'avoit longtems dissimulé. Ce projet hardi fut exécuté avec une égale inhumanité. Escorté de deux assassins il se rendit la nuit à l'appartement de sa femme, & quoiqu'elle fût au septiéme mois de sa grossesse, quoiqu'elle eût embrassé ses genoux pour lui demander grace & implorer sa miséricorde, il la poignarda de sa propre main. Une demoiselle sa confidente n'évita le même traitement, qu'en se jettant par une fenêtre. En tombant son habit s'accrocha, & on l'épargna. De-là ce furieux encore couvert du sang dans lequel il venoit de tremper ses mains, alla lui-même apprendre à son éleve ce qui venoit de se passer, & lui demander, non pas sa grace, mais l'abolition de l'action déteſtable, qu'il venoit de commettre. Henri avoit pour lui trop de complaisance pour la lui refuser; & cette facilité du Prince ne le rendit pas moins odieux, qu'elle deshonora Villequier. Par-là on ouvrit la

porte à tous les crimes, qu'on vit depuis marcher en France la tête levée. Peu de tems après S. M. quitta Poitiers pour retourner à Blois, d'où elle se rendit vers la fin de l'année à Paris, où elle fit son séjour le plus ordinaire pendant tout son régne.

Cette même année mourut Pierre Hennequin Président au Parlement, à peine âgé de cinquante ans. Ce fut un homme également riche & avare, & un des plus furieux partisans de la ligue; ensorte qu'on peut regarder sa mort comme un coup de la providence, qui l'enleva si mal-à-propos pour lui & pour le parti, afin qu'il n'eût pas le plaisir de voir l'incendie, que la nouvelle union, dont il étoit l'auteur, venoit d'allumer dans le Royaume. Mais ce feu couvert sous la cendre & mal éteint ne se tint pas long-tems caché; & reprenant bien-tôt après de nouvelles forces, on vit ces foibles étincelles former ensuite un brasier ardent, qui pensa consumer toute la France. Aussi lorsqu'on apprit la mort du Président Hennequin, le premier Président de Thou, qui prévoyoit dès-lors les malheurs, dont nous étions menacez, & qui sans avoir jamais connu, comme chacun sçait, ce que c'étoit que la jalousie ou la haine & l'esprit de parti, avoit toujours été opposé à ce Magistrat, tant qu'il avoit vêcu, fit son éloge en peu de mots, en disant, que depuis bien des siécles Paris n'avoit point produit de plus mauvais citoyen, ni dont les vûës eussent été plus pernicieuses à l'Etat. Le dessein du Président Hennequin étoit de faire tomber sa charge à Etienne de Nueilly homme brouillon, & zelé ligueur comme lui. Dans cette vûë même il s'en étoit démis en sa faveur avant que de mourir, & avoit fait agir les Guises pour engager le Roi à agréer cette disposition. Cependant il ne put l'obtenir; & Henri qui commençoit à se dégoûter de la ligue & de ceux qui en étoient les auteurs, lui donna un successeur d'un caractere fort different. Ce fut Guy du Faur sieur de Pibrac. Ce fut vers ce tems-là &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 533. l. 9. Ce que nous avons dit, *lis.* ce que nous en avons dit.

Pag. 540. l. 10. Bodenstin est le premier, *not.* En effet il est le

premier qui nous ait donné une traduction latine des ouvrages, que Paracelse avoit composez en Allemand; & il s'en est acquitté avec beaucoup d'exactitude. Cyprien de Haën les a traduits en Italien & en François. Ramdius a mis en Grec tous ses ouvrages sur la medecine. Paracelse lui-même donna au public l'an 1536. son ouvrage sur la chirurgie, & le dédia à l'Empereur Ferdinand. Bodenstein en fit paroître en 1564. une seconde édition, qu'il adressa à l'Empereur Maximilien II. *Put.*

l. 30. Liekerke, *lis.* Liedkerke, *& ailleurs.*

Pag. 542. l. 22. Philippe d'Alde Baron de Wyneberg, *not.* Il y avoit deux Barons de Winneberg, qui est un lieu sur la Moselle vers Tréves, qui portoient le nom de Philippe; & d'autant que les Allemans appellent le plus âgé *Ald*, de ce nom appellatif on en a fait un nom propre, disant *Aldius* pour *Senior.* Lisez donc Philippe Baron de Winneberg l'aîné. *Put.*

l. 34. Mildebourg, *lis.* Middelbourg.

Pag. 554. l. 10. Les projets des Guises, *lis.* les projets du Duc de Guise, avec qui depuis longtems elle avoit eu beaucoup de liaison, ce qui avoit même été cause que Charles IX. avoit pensé à faire assassiner le Duc, comme je l'ai rapporté ailleurs, elle convint &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 558. l. 37. Wibo de Gouton, *lis.* Wibe van Goutom.

Pag. 560. l. 17. Ningastellea, *lis.* Nieucastel.

Pag. 562. l. 20. Le 24. d'Août, *lis.* le 28.

Pag. 567. l. 25. De Mouqueron, *ou* de Mousqueron; *Meteren l'appelle* Van Monstron. C.

Pag. 568. l. 27. On eût, *lis.* en eût.

Pag. 569. l. 24. Onze vaisseaux, *lis.* quarante.

Pag. 572. l. 30. De Greve sieur de Tresin, *lis.* de Gaure sieur de Fresin.

Pag. 575. l. 9. S. Etienne de Cornouaille, *lis.* Launceston en Cornouaille.

l. 16. Leurs biens, *lis.* les biens qu'ils possedoient dans les territoires de Leise & d'Ophalie.

l. 18. Le jeune Rodrigue, *lis.* le jeune Rory Oge; *& ailleurs.*

l. 20. Leighlin, *lis.* Lachlin.

l. 25. Harpol, *lis.* Harpoole.

Pag. 576. l. 5. Intendant du commerce de l'étain. C'est ce que les Anglois appellent *Lord Warden of the Stannaries.*

*Ibid.* Et on lui donna encore, *lis.* & outre cela Doyen de l'Eglise de Carlisle & Prevôt du College d'Eton, auquel il avoit fait, &c.

Pag. 577. l. 12. L'appelle-t'il, *lis.* s'appelle-t'il.

---

## *LIVRE SOIXANTE-CINQUIE'ME.*

Pag. 580. l. 16. Pederborn, *lis.* Paderborn.

Pag. 581. l. 29. La Pomeranie, qui est au-delà de l'Oder, *not.* elle s'appelle la Pomeranie Orientale & regarde la Pologne: l'Occidentale est celle qui est en deçà. *Put.*

Pag. 586. l. 7. Zamoski, *lis.* Zamoyski.

Pag. 587. l. 37. Sa presence d'esprit, *lis.* la presence d'esprit.

Pag. 591. l. 3. Bresre, *lis.* Bresse.

Pag. 593. l. 30. Fille d'Edouard, *ôtez* Duc de Guymaranes.

Pag. 596. l. 23. Quartier de Calatrava, *not.* Il y a dans le texte Latin *ab Oretanis.* Nonius dit que c'est le quartier où est Calatrava. Pinet le traducteur de Pline traduit le quartier d'Almagro, qui est en même endroit. *Put.*

Pag. 615. l. 4. Stuelay, *lis.* Stuclay.

Pag. 618. l. 2. Gisvedi, *lis.* Giovedi.

Pag. 621. l. 23. De Cabeça, de Ardaña, *lis.* appellées communément Cabeça de Ardana.

Pag. 622. l. 22. Quarante mille hommes, *ou selon l'Editeur Anglois*, soixante mille.

Pag. 632. l. 15. Terrera, *lis.* Ferreyra.

*Ibid.* Rodrique, *lis.* Rodrigue.

Pag. 633. l. 30. Comte de Tarobeo, *lis.* de Taroca.

Pag. 639. l. 30. Yolande, *ajout.* qui selon quelques-uns étoit Juive de nation. D. f. d.

Pag. 644. l. 27. La santé la plus parfaite, *ajout.* on découvrit cette même année à Florence une conjuration qui souilla la maison de Medicis du sang de deux personnes, qui lui étoient alliées. Pierre de Medicis frere de François grand Duc de Toscane avoit épousé Eleonor de Tolede fille de

D. Garcias

D. Garcias de Tolede autrefois Viceroi de Naples, & général des galeres d'Espagne mort à Naples il y avoit deux ans; & Isabelle de Medicis sœur de ces deux Princes avoit été mariée à Paul Jourdain des Ursins Duc de Bracciano chef de sa maison. Ces deux dames abandonnées de leurs époux, qui s'étoient livrez à toutes sortes d'excès & de débauches, furent soupçonnées de chercher à se consoler de leur éloignement pour elles avec quelques Seigneurs de cette Cour, qu'elles voyoient, disoit-on, un peu trop familierement. Ce commerce donna de l'ombrage au grand Duc; il s'imagina que ces amans avoient juré sa perte; & ne voulant pas tremper ses mains dans son propre sang, il résolut de se servir d'un bras étranger pour éloigner le péril qui le menaçoit. Il fit appeller son frere & le Duc; & après leur avoir donné les preuves qu'il put trouver les plus convainquantes de la mauvaise conduite de leurs épouses, il leur permit de venger leur honneur, & de se défaire de ces deux femmes, qui étoient devenuës l'opprobre de leur maison. Le Prince & le Duc ravis de trouver cette occasion de se délivrer de deux témoins importuns, qui pouvoient à leur tour leur reprocher leur déreglement & leurs désordres, ne porterent pas loin leur vengeance. Dès la nuit même Eleonore & Isabelle furent étranglées dans leur lit par leurs propres époux. Cependant on fit courir le bruit qu'elles étoient mortes d'une colique causée pour avoir trop mangé d'un ragoût de champignons. En même-tems on arrêta quelques-uns de leurs amans, & de ceux qui étoient les confidens de leur commerce. Ils furent mis d'abord dans une prison secrete, où après leur avoir fait souffrir les tourmens les plus cruels, sans autre forme de procès, comme en pareil cas cela se pratique assez ordinairement à Florence, on les fit mourir. Il se trouva un de ces malheureux nommé Pucci, qui donna en cette occasion une preuve sensible d'une grande fermeté & d'une fidelité bien rare. On le conduisoit en prison, lorsque ce jeune homme appréhendant que les douleurs de la question n'arrachassent de lui quelque aveu qui pût être préjudiciable à quelqu'un de ceux avec qui il étoit en relation, se perça lui-même d'un stilet, qu'il portoit toujours sur lui

pour executer ses vengeances, & se tua entre les bras de ses gardes. Troile des Ursins cousin du Duc de Bracciano avoit été élevé en France en qualité de Page de Henri II. & s'étoit mis depuis au service des Medicis. Il venoit d'être envoyé en Pologne par le grand Duc pour complimenter de sa part le nouveau Roi, lorsqu'il apprit cette nouvelle. Troile étoit soupçonné d'entretenir un mauvais commerce avec la Duchesse de Bracciano ; aussi appréhenda-t'il d'être enveloppé dans sa perte. Pour éviter ce malheur il se réfugia en France, & vint à Paris. Mais ni la mort de la Duchesse, ni l'éloignement des lieux, ni le tems même, ne purent le soustraire au ressentiment de François de Medicis, ou du Duc, dont il devint enfin la victime. Il rentroit un soir fort tard chez lui, lorsqu'il fut assassiné par un prêtre de Ravenne. C'étoient-là les ministres que le grand Duc, à l'exemple de Côme de Medicis son pere, entretenoit dans tous les Etats de la chrétienté, pour se défaire de tous ceux dont il avoit résolu la perte. On apprit ce fait par un de ces assassins, qui peu de tems après ayant tué de même à Paris François Bernandin, & se voyant condamné à la mort, déclara l'auteur de ce premier assassinat. Il est certain que Jeanne d'Autriche épouse du grand Duc informée du mauvais commerce que son mari entretenoit avec Dona Blanca, ne put apprendre qu'avec horreur une action aussi atroce, & sans craindre pour elle-même un pareil traitement, quoique pour une raison fort differente. Aussi fut-elle frappée d'un tel saisissement, qu'après avoir beaucoup souffert, elle mourut en accouchant d'un fils, dont elle étoit enceinte, & qui fut étouffé avant que de venir au monde ; ce qui fut regardé comme un effet de la colere divine, qui pour punir le grand Duc d'avoir fait étouffer sa sœur & sa belle-sœur, non contente de lui enlever une épouse aussi estimable, voulut encore venger ces malheureuses Princesses, en faisant périr par le même genre de mort un fils, qu'il souhaitoit avec ardeur, & à qui il pût laisser la succession de ses Etats. Après la mort de la grande Duchesse, qui fut peu regrettée de son époux, il se livra aussi-tôt sans réserve à la passion aveugle qu'il avoit conçûë pour Dona Blanca ; & il ne se deshonora pas moins

par le mariage qu'il contracta ensuite avec elle, que par l'intelligence criminelle qu'ils avoient eûë ensemble du vivant même de son épouse. Cette même année mourut en France, &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. *645*. l. 4. Aimant autant la table, *lis.* aimant autant la table & le vin, que son frere avoit été sobre, laborieux, & appliqué aux affaires. *MS. Samm.*

l. 10. Evêque de Porto, *lis.* Evêque d'Ostie.

Pag. *647*. l. 15. Sortie, *lis.* sorti.

---

## *LIVRE SOIXANTE-SIXIE'ME.*

Pag. *651*. l. *26*. Ils perdoient, *lis.* perdoient.

l. 37. Cardouin, *ajout.* de Margelle.

Pag. *654*. l. 8. Maçuta, *lis.* Machuca.

Pag. *656*. l. 4. Hervisart, *ou* Herissart: *Meteren met* Hernisaert.

Pag. *658*. l. 13. Ruyehaver, *lis.* Ruychaver.

Pag. *662*. l. dern. Electeur de Tréves, *not.* Après ces deux Electeurs, de Meteren met Julius Evêque de Wirtzbourg; & de la part du Duc de Cleves Wernher sieur de Gimmich avec Otton Henri Comte de Schwartzenbourg, comme député de l'Empereur. *Put.*

Pag. 670. l. 22. Sieur de Bussy, *ajout.* Louis de Hacqueville, de Villeneuve, Gille de Riants sieur de &c. *MS. Samm.*

Pag. 675. l. 13. Rimenentain, *lis.* Rymenant.

Pag. 677. l. 2. Maream, *lis.* Markham.

Pag. 683. l. 10. Dermonde, *lis.* Dendermonde, *ou* Tenremonde.

Pag. 688. l. dern. Direction, *lis.* discrétion.

Pag. *691*. l. 33. De ses divisions, *lis.* de ces divisions.

Pag. *698*. l. 31. Le cordon, *lis.* le collier.

Pag. *699*. l. 14. Ratteliff, *lis.* Rateliff.

Pag. 701. l. 23. Wolker, *lis.* Gautier.

Pag. 702. l. 1. D'Achelem. *Petit & les autres l'appellent* de Aclum.

l. 5. De Sainte Veren, *lis.* de Staveren.

l. 11. Flandres, *ajout.* Du reste c'étoit un yvrogne, qui dès qu'il avoit la tête échauffée à force de boire, ce

qui lui arrivoit affez fouvent avec de Billy, tandis que ce dernier gouvernoit la Province, fautoit fur la table & fur les bancs comme un jeune veau. Le Gouverneur le fit &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 704. l. 5. Les portes de Calverac & de la Haye, *nommées en langue du païs*, le Calverhercker & la Hageporte. C.

Pag. 705. l. 1. Rychk, de Richenftein.

Pag. 707. l. 22. Coruput, *lif.* Cornput, *& ailleurs.*

l. 24. Brinck, *lif.* Berghe.

Pag. 711. l. 2. Suffex, *lif.* Suffolk.

l. 11. Strafford, *lif.* Stafford.

l. 26. D'Argathel, *lif.* d'Argyle, *& ailleurs.*

l. 30. D'Atzol, *lif.* d'Athol.

Pag. 714. l. 23. Pour N. Candich, *lif.* pour Elizabeth Candich. *Edit. Angl.*

l. 28. Du mois d'Octobre, *lif.* du mois de Septembre. *Edit. Angl.*

l. 30. De Simienne, *lif.* de Simiane.

Pag. 715. l. 17. Son genie difpofé, *lif.* le genie de ce Seigneur toujours difpofé à tout entreprendre, foit qu'il s'agît de contenter fa paffion, ou de fatisfaire fa vengeance. *MS. Samm.*

l. 37. Lui rendre, *ajout.* Le Duc venoit encore tout récemment de fe l'attacher par un nouveau bienfait. Après avoir été obligé de lever le fiége de Nimes, le Maréchal avoit été affez hardi pour faire affaffiner à Beaucaire le Garde du fceau de cette premiere Ville, pour joüir librement de Louife Androna fon époufe; & le Duc toujours efclave des paffions de ce Seigneur, après avoir eu la complaifance de ménager fon mariage inceftueux avec Marguerite de Saluces, avoit encore été affez indulgent pour favorifer fon commerce criminel avec cette malheureufe. Philibert après s'être ainfi affuré de Bellegarde, qui pour le récompenfer de la complaifance qu'il avoit eüë pour tous fes crimes, n'avoit pas craint de trahir fa patrie, travailla &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 718. l. 18. Mariet d'Averans, *lif.* d'Averano.

Pag. 726. l. 2. François d'Entragues, *ajout.* On dit feulement

que la Reine Marguerite voulant commettre ensemble ces deux jeunes Seigneurs, pour faire plaisir au Duc d'Anjou son frere, qu'elle aimoit beaucoup plus que le Roi, s'étoit servi d'un moyen assez en usage parmi les Dames de la Cour; & que par quelques faux rapports elle avoit donné naissance à cette querelle, & allumé entr'eux une haine, qu'on vit éclater en cette occasion. Comme tous deux &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 727. l. 16. Pour un autre sujet, *ajout.* qui ne lui faisoit pas plus d'honneur.

l. 34. Dans la mollesse, *ajout.* Ce fut cet homme, qu'on avoit vû entrer dans le ministere les mains encore teintes du sang de son épouse, qu'il avoit poignardée l'année précedente à Poitiers, pour se défaire d'un témoin importun, qui lui reprochoit ses désordres, qui fut l'auteur de tous les mauvais conseils qui perdirent le Roi, & qui l'entraînerent enfin lui-même à sa perte. Ennemi déclaré des gens de bien, il se faisoit un plaisir de tourner en ridicule par ses fades boufonneries tout honnête homme, qui n'étoit pas aussi vicieux que lui. Il fut enfin secondé &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 728. l. 15. Du pauvre peuple, *ajout.* pour le malheur duquel cet homme sans pitié sembloit être venu au monde. Du reste &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 731. l. 22. Dans la suite, *ajoutez.* Cependant ce Seigneur & Henri Duc de Guise son frere, Gouverneur de Champagne, Province voisine de la Bourgogne, tous deux animez des projets ambitieux, que leurs ayeux, & surtout le Cardinal Charles de Lorraine leur avoit transmis, n'en étoient pas moins alertes pour profiter des moindres occasions qui se presentoient de décrier le Gouvernement, & de préparer les esprits aux grandes révolutions qu'ils méditoient; bassement soumis en apparence à toutes les volontez du Prince, & cherchant sous main à aigrir le mécontentement des peuples & à les gagner, dans l'esperance de s'en servir pour brouiller un jour le Royaume. Aussi on ne douta presque point que cette députation ne fût un effet de leurs intrigues, & qu'ils n'eussent &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 732. l. 31. Vingt-deux articles, *lis.* quarante-deux.

Pag. 733. l. 19. Au tribunal de Nimes, *lis.* à la chambre de Nimes.

Pag. 734. l. 30. Enfin le Chancelier de Birague, *lis.* Enfin sur la fin de Septembre on vint à bout d'une affaire à laquelle on avoit longtems travaillé inutilement ; ce fut d'engager le Chancelier de Birague, qui avoit reçu le chapeau de Cardinal au mois de Février dernier à la recommandation du Roi, à remettre les sceaux à ce Prince ; car quoique dans le fond il ne donnât sa démission que malgré lui, il voulut du moins qu'elle parût volontaire. Il fut remplacé par Philippe Hurault de Chiverny. Avant que Henri montât sur le trône, ce Magistrat étoit devenu son Chancelier par la démission, que le premier Président de Thou son beau-pere avoit faite en sa faveur, de cette Charge, qui lui avoit été donnée par Charles IX. & dans cet emploi il avoit sçû par son assiduité, par son zéle, & par ses services, mériter les bonnes graces de son Prince. En même-tems, &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

